

Rocade d'agglomération briochine
(Trégueux - Côtes-d'Armor - Bretagne)
**Enclos défensif, bâtiment public et habitat nucléé de
la Tène 2, et leurs développements à la période gallo-
romaine et à l'époque médiévale**

Fouilles archéologiques préventives



VOLUME 1

SECTION 1 :

DONNEES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

SECTION 2 :

CONTEXTE DE
L'OPERATION
ET DESCRIPTIONS
DES FOUILLES - TEXTE

**Par Tim Allen, Edward Biddulph, Mark Dodd,
Mike Donnelly, Bertrand Gourlin et Cynthia Poole**

Avec la collaboration de M. Berranger, E. Biddulph, L. Brown, J. Georgi, C. Hayden, E. Huckerby, Y. Le Digol, O. Lierville, AL. Manson, N. Marcoux, D. Marguerie, E. Neveu, S. Nieto-Pelletier, P. Ponel, B. Prat, N. Saedlou et I. Scott

Infographistes : M. Dylewski, H. Kennedy, S. Lamb, J. Collins, G. Slater, M. Wachnik

Code INSEE n°: 22 360

N° de site : 22.360.0003, 22.360.0004

Arrêté de prescription de fouille archéologique n°2008-163 du 23 Octobre 2008

Arrêté préfectoral d'autorisation de fouille n°2009-057 du 27 Mai 2009

Mars 2012



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

SOMMAIRE

VOLUME 1 TEXTE

SECTION 1 : DONNEES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	1
<i>Fiche signalétique</i>	<i>3</i>
<i>Mots-clés du thésaurus</i>	<i>4</i>
<i>Générique de l'opération</i>	<i>5</i>
<i>Equipe scientifique</i>	<i>6</i>
<i>Notice scientifique</i>	<i>8</i>
<i>État du site</i>	<i>11</i>
<i>Documents cartographiques</i>	<i>12</i>
<i>Copie de l'arrêté préfectoral et du cahier des charges scientifiques</i>	<i>15</i>
<i>Copie du projet d'intervention validé par la préfecture de la Région Bretagne (DRAC-SRA)</i>	<i>22</i>
<i>Copie de l'arrêté préfectoral de désignation du responsable d'opération</i>	<i>61</i>

SECTION 2 : CONTEXTE DE L'OPERATION, DESCRIPTIONS ET SYNTHESE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

P – PREFACE.....	63
<i>Contexte géographique, topographique et géologie</i>	<i>65</i>
<i>Etat des connaissances avant l'opération de diagnostic</i>	<i>65</i>
<i>Evocations des études historiques et archéologiques depuis l'Age du Bronze avant le ... début de la fouille</i>	<i>67</i>
<i>Le programme de la campagne de fouille et l'équipe</i>	<i>70</i>
<i>Méthodologie de la fouille</i>	<i>70</i>
<i>Stratégie et objectifs de fouille</i>	<i>72</i>

F - LES FOUILLES

F1 : L'activité antérieure à La Tène finale	82
F2 : Occupation du deuxième Age du Fer	99
<i>F2.1 : L'enclos défensif, Zone 2</i>	<i>99</i>
<i>F2.2 : L'intérieur de l'enclos 795</i>	<i>119</i>

<i>F2.3 : Zone 1 - La Tène finale</i>	155
<i>F2.4 : Zone 3A – le bâtiment sur cour</i>	170
<i>F2.5 : Zones 3B-3E - l'occupation de la fin de l'âge du fer</i>	181
<i>Bande 1</i>	181
<i>Bande 2</i>	194
<i>Bande 3</i>	219
<i>Bande 4</i>	286
<i>Bande 5</i>	311
<i>Bande 6</i>	329
<i>Bande 7</i>	342
<i>Puits</i>	353
<i>Introduction à l'identification des bâtiments et typologie</i>	360
F3 : Occupation Gallo-Romaine	363
<i>F3.1 : Zone 2 – la période gallo-romaine</i>	363
<i>F3.2 : Activité à l'est de l'enclos</i>	390
<i>F3.3 : Zone 1 – La Tène finale et la période gallo-romaine</i>	396
<i>F3.4 : Zones 4 et 5</i>	404
F4 : Occupation Médiéval	428
<i>F4 : Zone 2 – la période médiévale</i>	428
F5 : Discussion	470
<i>Conclusions</i>	491
B : Bibliographie	497

FOUILLES : LISTE DE TABLEAUX

F2.2 : Occupation du Deuxième Age du Fer

Tableau F2.2.1 : Trous de poteaux formant le bâtiment d'entrée 787

Tableau 2.2.2 : Structures non datées de l'entrée

Tableau F2.2.3

Tableau F2.2.4

Tableau F2.2.5

Tableau F2.2.6

Tableau F2.2.7: Dimensions des trous de poteaux dans l'angle oriental

Tableau 2.2.9: Dimensions et mobilier des structures de l'angle méridional

F2.5 : Zones 3B – 3E – L'occupation de la fin de l'âge du Fer

Tableau F2.5.1 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 422

Tableau F2.5.2 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupes 434 et 435

*Tableau F2.5.3 Fantômes de poteaux du bâtiment groupes 570 et 574**

Tableau F2.5.4 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 519

Tableau F2.5.5 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 575

Tableau F2.5.6 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 395

Tableau F2.5.7 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 576

Tableau F.2.5.8 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 582

Tableau F2.5.9 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupes 577 et 578

Tableau F2.5.10 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 581

Tableau F2.5.11 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 580

*Tableau F2.5.12 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 598 et de la ligne de poteaux
388*

Tableau F2.5.13 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 541

Tableau F2.5.14 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 542

Tableau F.2.5.15 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 584

Tableau F2.5.16 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 587

Tableau F.2.17 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 588

Tableau F2.5.18 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 589

Tableau F2.5.19 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 590

Tableau F.2.5.20: Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 591

Tableau F2.5.21 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 547

Tableau F2.5.22 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 596

Tableau F2.5.23 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 318

Tableau F2.5.24 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 347

Tableau F2.5.25 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 669

Tableau F2.5.26 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 677

Tableau F2.5.27 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 675

Tableau F2.5.28 : Poteau du groupe de trous de poteau 694

Tableau F2.5.29 : Fantômes de poteaux du Groupe 624

Tableau F2.5.30 : Fantômes de poteaux du Groupe 699

Tableau F2.5.31 : Bâtiments-groupes 368

F4 : Occupation médiévale

Tableau F4.1 : Les faits à l'ouest du fossé 785 et la structure 707

Tableau F4.2 : Les faits de la zone située à l'ouest des fossés 779 et 765

Tableau F4.3 : Les trous de poteau, bâtiment 700

Tableau F4.4 : Les trous de poteau, bâtiment 782

Tableau F4.5 : Les faits de la zone située entre les fossés 779, 781, 775 et à l'ouest du fossé de limite 769

Tableau F4.6 : Les faits de la zone située entre les fossés 772 et 775, et à l'est du fossé de limite 769

Tableau F4.7 : Les faits dans la zone située entre les fossés 775 et 774

Tableau F4.8 : Les faits dans la zone entre les fossés 774 et 765

VOLUME 2 FIGURES ET PLANCHES DE PHOTOS**SECTION 1****DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES : LISTE DE FIGURES..... 517**

- Fig. A1 : Localisation de la commune de Trégueux (source : extrait de la carte IGN 1/250,000e)
 Fig. A2 : Localisation dans la commune de Trégueux (source : extrait de la carte IGN 1/25000e)
 Fig. A3 : Extrait du cadastre actuel révisée avec localisation de l'emprise de fouille (source : www.cadastre.gouv.fr)
 Fig. A4 : Extrait de la carte géologique de la France 1/50,000e, BRGM, feuille Sant-Briec (source : Egal, E *et al.*, 2005)

SECTION 2**PRÉFACE : LISTE DE FIGURES..... 520**

- Fig. P1 : Plan général du site et principales périodes représentées
 Fig. P2 : Z2 Levé topographique et plan d'occupation des sols
 Fig. P3 : Plan de la Zone 1 avec faits archéologiques comparé au plan cadastral
 Fig. P4 : Plan de la Zone 3 avec faits archéologiques comparé au plan cadastral
 Fig. P5 : Plan de la Zones 4-5 avec faits archéologiques comparé au plan cadastral

FOUILLES : LISTE DE FIGURES**F1 : L'activité antérieure à La Tène finale 525**

- Fig. F1.1 Plan de la partie ouest du site montrant tous les faits proto-anciennes
 Fig. F1.2 Plan de la partie ouest de la zone 3 avec plans, coupes et photos des fosses Campaniformes, de l'incinération de l'âge du Bronze moyen et de la fosse du Premier Age du Fer
 Fig. F1.3 Plan et profil du trou d'eau 1041 dans la zone 3A
 Fig. F1.4 Coupes du trou d'eau 1041
 Fig. F1.5 Plan des faits du Premier Age du Fer dans la zone 1
 Fig. F1.6 Plan du bâtiment 233
 Fig. F1.7 Interprétation du plan du bâtiment 1
 Fig. F1.8 Interprétation du plan du bâtiment 2
 Fig. F1.9 Plan du bâtiment 234 et des fosses 6776 et 6816
 Fig. F1.10 Interprétation du plan du bâtiment 1
 Fig. F1.11 Interprétation du plan du bâtiment 2
 Fig. F1.12 Plan détaillé et coupes des fosses 6776 et 6816
 Fig. F1.13 Coupes des fosses de groupe 244 et de fosses isolées
 Fig. F1.14 Plan général des faits du Premier Age du Fer dans la zone 2

- Fig. F1.15 Plan général des faits scelles par le paléosol sous le rempart, et les faits ailleurs dans la Zone 2 du Premier Age du Fer, ainsi qu'une distribution des tessons du même période résiduels
- Fig. F1.16 Plan et coupes de la fosse 17285, de la clôture 794 et le possible grenier 792
- Fig. F1.17 Plan de l'aire à l'est sous le rempart
- Fig. F1.18 Plan et coupes du bâtiment 793
- Fig. F1.19 Plan et coupes des faits plus au sud-ouest
- Fig. F1.20 Plan de la carrière à côté ouest de la zone 2
- Fig. F1.21 Coupe ouest-est de la carrière
- Fig. F1.22 Profil et premiers comblements du puits 10476
- Fig. F1.23 PN3106 Vue de la fosse 4100
 PN3029 Vue de l'incinération 4038
 PN3035 Vue de l'incinération 4038
 PN STBT1366 Le trou d'eau vide, exposé nord-ouest
 PNRimg0043 Le trou d'eau en cours de fouille exposé sud
 PN STBT1354 Le trou d'eau presque fouillé
- Fig. F1.24 PNRimG0039 Détail du vase complet inverse dans le fond du trou d'eau
 PN19469 – Vase entier trouvé dans fosse 17285
 PN19598 – Fond du vase trouvé dans fosse 17414.
 PN13504 – La carrière et le fossé de l'enclos en cours de fouille
 PN0529 – Coupe de la carrière dans la côté nord du rocade Briochine
 PN10388 – Fond du vase trouvé dans fosse 10003
- Fig. F1.25 PN0052 – Détail du seau trouvé dans le puits 10476

F2 : Occupation du Deuxième Age du Fer

***F2.1 : L'enclos défensif, Zone 2* 550**

- F2.1.1 Plan général avec seulement les faits de la Tène Finale et les faits non datés du même niveau stratigraphique
- F2.1.2 Plan et coupes des faits antérieurs de l'enclos
- F2.1.3 Plan montrant les coupes à travers le fossé et le rempart, montrant aussi les faits plus tardifs
- F2.1.4 Plan de fossé à l'entrée avec les trous de poteaux d'un pont possible
- F2.1.5 Coupe 1929 à travers le rempart côté nord-est
- F2.1.6 Coupe 3037 à travers le rempart côté nord-est
- F2.1.7 Coupes 1862 and 1863 à travers le rempart côté sud-est
- F2.1.8 Coupe du fossé de l'enclos côté sud-ouest
- F2.1.9 Comblements de la Tène Finale côté sud-ouest
- F2.1.10 Coupe du fossé de l'enclos côté nord-ouest
- F2.1.11 Comblements de la Tène Finale côté nord-ouest
- F2.1.12 Coupe du fossé de l'enclos côté nord-est (1200)
- F2.1.13 Comblements de la Tène Finale côté nord-est
- F2.1.14 Coupe du fossé de l'enclos côté sud-est (10100)
- F2.1.15 Comblements de la Tène Finale à côté sud-est
- F2.1.16 Coupe le long du fossé côté nord de l'entrée
- F2.1.17 Coupe transversale des comblements de la Tène Finale dessous la chaussée de pierres gallo-romain pres de l'entrée
- F2.1.18 PN13712 Vue de l'enclos a la phase de l'occupation de la Tène Finale, exposé ouest
 PN19910 Vue de réduction de profondeur du fossé de l'enclos a l'entrée
 PN0044 L'ensemble des trous de poteaux dans la côté ouest de fossé de l'enclos a l'entrée (groupe 740)
 PN19809 – Marches dans la côté est du fossé de l'enclos 795 à l'entrée

- PN19235 – La coupe à travers le rempart au bord de la fouille a côté nord, montrant l'épaississement distinct du paléosol
 PN10565 Détail des premiers remblais de l'extérieur du rempart côté nord-est
 F2.1.19 PN13498 – Les premiers comblements du fossé de l'enclos dans la partie sud-ouest
 PN13421 Vue du fossé de l'enclos côté sud-est exposée sud
 PN13444 – Vue du fossé de l'enclos côté sud-est avec les couches organiques révélées au fond
 PN13668 Pascual 1 amphore mis au jour sur les couches organiques dans le fossé de l'enclos
 PN13662 Détail de Pascual 1 amphore et terra sigillée sur les couches organiques
 PN13853 Détail des couches organiques et de la barre d'amphibolite exposé sud-est
 F2.1.20 PN DSC0939 Vue du fond du fossé à l'entrée en cours de fouille, exposé sud-ouest
 PN DSC1009 Planche 2090 mis au jour, exposée sud-ouest
 PN1005 Planche 2067 mis au jour en cours de fouille, exposée sud-ouest

F2.2 : L'intérieur de l'enclos 795 570

- F2.2.1 Plan général des faits archéologiques de la Tène Finale, sauf ceux probablement antérieures de l'enclos
 F2.2.2 Plan et coupes des trous de poteaux du bâtiment d'entrée
 F2.2.3 Enclos carré 743: plan and coupes
 F2.2.4 Enclos carré 742: plan et coupes
 F2.2.5 Enclos carré 741: plan et coupes
 F2.2.6 Enclos possible 739 et fossé 17300
 F2.2.7 Puits 10476 coupe et plans
 F2.2.8 Faits dedans et près de l'enclos 742
 F2.2.9 Puits 12674 coupe et plans
 F2.2.10 Faits dedans et près de l'enclos 741
 F2.2.11 Faits dedans et près de l'enclos 743
 F2.2.12 Ensemble des milieu et 799
 F2.2.13 Fosses a l'est de l'intérieur autour de l'enclos 739
 F2.2.14 Coupe 2435 à travers l'intérieur près du coin NE
 F2.2.15 Fosses et trous de poteaux au sud de l'intérieur
 F2.2.16 PN13772 Petit enclos 743
 PN13771 Petit enclos 742
 PN13770 Petit enclos 741
 PN19336 – Vue d'une partie de la coupe de puits 10476 a 3-5m montrant les couches avec charbons
 PN 19272 Vue des comblements du puits 10476 presque verticales
 PN19626 Vue des comblements au fond du puits 12674
 F2.2.17 PN19389 Vue des comblements au milieu de puits 12674
 PN16632 Vue de la coupe de la fosse ou trou de poteau 12915
 PN19248 Vue de la fosse 14470
 PN19234 Vue du fond de la fosse ou trou de poteau 14470, montrant le bois carbonisé
 PN19133 Vue de la coupe de la fosse ou trou de poteau 12915
 PN13749 Vue des trous de poteaux 799 et enclos 742 exposée ouest

F2.3 : Les chaussées, Zone 1 587

- F2.3.1 Plan général montrant la localisation des interventions archéologiques au niveau de la Zone 1
 F2.3.2 Plan général des voies avec les coupes
 F2.3.3 Détail des coupes à la jonction entre les voies 224 et 225
 F2.3.4 Phasage de la Voie 226

- F2.3.5 Voie 226
- F2.3.6 Voie 225 au sud de la voie 244
- F2.3.7 Voie 225 dessous Voie 224
- F2.3.8 Voie 224
- F2.3.9 PN1020830 Vue générale des voies exposée nord-ouest
 - PN13141 Vue de la courbe de la voie 244, exposée sud
 - PN13144 Une vue de la voie 244 plus proche
 - PN1020815 Détail de la voie 226 en cours de fouille exposée sud
 - PN13134 Vue de la voie 225 exposée sud-ouest
 - PN6810 Vue de la première phase de la voie 225 au nord, dessous voie 224
- F2.3.10 PN6994 Vue des surfaces successifs des voies 225 et 224, exposée est
 - PN1020818 Voie 225 exposée sud, montrant la réparation Gallo-Romain en cours d'enlèvement, avec la voie de l'Age du Fer en arrière
 - PN6496 Détail de la voie 225, surfaces de l'âge du Fer et réparation gallo-romaine
 - PN13133 Vue de la jonction entre les voies 225 et 224 dans la dernière phase de la voie 225
- F2.3.11 PN13124 Vue le long de la voie 224 à côté de la route moderne RD10, exposée ouest
 - PN6280 Détail de la voie 224 surface 6223, exposé est
 - PN6854 Détail de la voie 224 dernière phase
 - R0014818 Voie et fossés au coin sud-ouest de la Zone 1, exposée sud
- F2.3.12 PN Voie 226 PR1 Surface 218
- F2.3.13 PN Voie 226 PR2 Surface 7198/7166
- F2.3.14 PN Voie 226 PR3 Surface 6032 et 6544
- F2.3.15 PN Voie 226 PR4 Surface 6260 et 6623
- F2.3.16 PN Voie 226 PR5 Surface 6667
- F2.3.17 PN Voie 226 PR6 Surfaces 6148 et 6149
- F2.3.18 PN Voie 226 PR7 Surface 6023
- F2.3.19 PN Voie 226 PR8 Surfaces 7265 et 7263
- F2.3.20 PN Voie 226 PR9 Surface 7268
- F2.3.21 PN Voie 225 PR1 Surface 7125
- F2.3.22 PN Voie 225 PR2 Surfaces 6140, 6333 et 6943
- F2.3.23 PN Voie 225 PR4 Surfaces 6860, 6802 et 6801
- F2.3.24 PN Voie 225 PR3 Surface 6657
- F2.3.25 PN Voie 225 PR5 Aire de pierres 6041
- F2.3.26 PN Voie 224 PR1 Ornières 6900, 6901 et 6902
- F2.3.27 PN Voie 224 PR2 Surface 6543
- F2.3.28 PN Voie 224 PR3 Surface 6846
- F2.3.29 PN Voie 224 PR4 Surface 6223
- F2.3.30 PN Voie 224 PR5 Surface 6288
- F2.3.31 PN Voie 224 PR6 Surface 6209
- F2.3.32 PN Voie 224 PR7 Surface 6846
- F2.3.33 PN Voie 224 PR8 Surface 6112

F2.4 : Zone 3A - le bâtiment sur cour 620

- F2.4.1 Plan général des faits archéologiques
- F2.4.2 Plan des trous de poteaux côté nord
- F2.4.3 Plan des trous de poteaux côté est
- F2.4.4 Plan de trous de poteaux côté sud
- F2.4.5 Plan de trous de poteaux côté ouest
- F2.4.6 Plan de trous de poteaux au centre du bâtiment
- F2.4.7 Plan du fossé coté ouest et de la ligne de trous de poteaux extérieure
- F2.4.8 Plan du fossé coté sud et de la ligne de trous de poteaux extérieure
- F2.4.9 Plan du fossé coté est et de la ligne de trous de poteaux extérieure
- F2.4.10 Plan des alignements de fantômes autour du bâtiment

- F2.4.11 Interprétation de la première phase du bâtiment
- F2.4.12 Interprétation de la deuxième phase du bâtiment
- F2.4.13 PN5365 Vue général du bâtiment exposé nord-ouest
 - PN5368 Vue général du bâtiment exposé est
 - PN448 Trou de poteau 1394 en cours de fouille
 - PN464 Coupe de trou de poteau 1394 avec fantôme
 - PN436 Trou de poteau 1338 côté est avec fantôme plus profond
 - PN460 Trou de poteau 1308 côté est avec calage
- F2.4.14 PN648 Trou de poteau 1538 côté est
 - PN788 Trou de poteau 1278 côté est
 - PN5355 Les lignes de trous de poteaux côté est du bâtiment
 - PN737 Les lignes de trous de poteaux côté sud, exposé est
 - PN5353 Les lignes de trous de poteaux côté sud et au centre du bâtiment
 - PN487 Trou de poteau 1397 côté sud avec calage
- F2.4.15 PN683 Trou de poteau circulaire 1708 côté sud ligne médiane
 - PN400 Trou de poteau 1200/1310 au coin sud-ouest du bâtiment
 - PN776 Foyer 1555 au milieu de la côté sud
 - PN5354 Trous de poteaux côté ouest du bâtiment
 - PN5388 Détail des trous de poteaux au centre du bâtiment
 - PN100 Le fossé de l'enclos 101 côté nord-ouest a la limite de la fouille
- F2.4.16 PN146 Le terminus du fossé 101 côté ouest
 - PN189 Le fossé 103 côté sud-ouest
 - PN1127 Le fossé 103 coin sud-ouest
 - PN238 Le terminus du fossé 102 côté est
 - PN5373 Entrée côté ouest
 - PN5378 Trou de poteau 1871 dans la ligne extérieure au sud
- F2.4.17 PN424 Trou de poteau 1242 dans la ligne extérieure à l'est
 - PN5360 Entrée côté est
 - PN5361 Détail de l'entrée côté est
 - PN533 Détail d'un sablier basse à l'entrée est
 - PN5352 Vue général du bâtiment exposé nord

F2.5 : Zones 3B-3E – l'occupation de la fin de l'âge du fer..... 637

- Fig. F2.5.1 Plan général Zone 3 par phase
- Fig. F2.5.2 Plan général Zone 3 par Bande
- Fig. F2.5.3 Bande 1 Ouest
- Fig. F2.5.4 Fossé-groupes dans l'est de Bande 1
- Fig. F2.5.5 Bande 1 centre : interventions
- Fig. F2.5.6 Bande 1 centre : coupes
- Fig. F2.5.7 Surface 427 et faits associés
- Fig. F2.5.8 Les surfaces empierrées 2486 et 2487
- Fig. F2.5.9 Bande 1 est : interventions 1, Groupes 401, 402, 421, 424
- Fig. F2.5.10 Bande 1 est : interventions 2, Groupes 409, 410, 411, 414, 430, 431
- Fig. F2.5.11 Bande 1 est : interventions 1, Groupes 412 et 413
- Fig. F2.5.12 Bande 1 est : coupes 1, Groupes 401, 402, 421, 424
- Fig. F2.5.13 Bande 1 est : coupes 2, Groupes 409, 410, 411, 414, 430, 431
- Fig. F2.5.14 Bande 1 est : coupes 1, Groupes 412 et 413
- Fig. F2.5.15 Bâtiment-groupe 407
- Fig. F2.5.16 Bâtiment-groupe 400
- Fig. F2.5.17 Bâtiment-groupe 432
- Fig. F2.5.18 Ligne de poteau-groupe 433
- Fig. F2.5.19 Bande 2 et 3 sud : Fossé-groupes
- Fig. F2.5.20 Bande 2 ouest : Fossé-groupes 656
- Fig. F2.5.21 Bande 2 ouest : interventions 1, Groupes 3B est

Fig. F2.5.22 Bande 2 ouest : coupes 1, Groupes 3B est	
Fig. F2.5.23 Bande 2 ouest : interventions 2, Groupes 3D ouest	
Fig. F2.5.24 Bande 2 ouest : coupes 2, Groupes 3D ouest	
Fig. F2.5.25 Bâtiment-groupe 422	
Fig. F2.5.26 Groupe de quatre poteaux 434	
Fig. F2.5.27 Ensemble de deux poteaux 435	
Fig. F2.5.28 Bande 2 sud est interventions et coupes	
Fig. F2.5.29 Bâtiment-groupe 521 et Tranchée-groupe 563	
Fig. F2.5.30 Les constructions sur trois poteaux Groupe 502	
Fig. F2.5.31 Les constructions sur quatre poteaux Groupe 504	
Fig. F2.5.32 Les constructions sur cinq poteaux Groupe 500	
Fig. F2.5.33 Les constructions sur cinq poteaux Groupe 508	
Fig. F2.5.34 Les constructions sur cinq poteaux Groupe 511	
Fig. F2.5.35 Les constructions sur quatre poteaux Groupe 512	
Fig. F2.5.36 Les constructions sur tranchées de sablières 513	
Fig. F2.5.37 Les constructions sur tranchées de sablières 514	
Fig. F2.5.38 Bâtiment-groupe 528	
Fig. F2.5.39 Bâtiment-groupe 515	
Fig. F2.5.40 Bâtiment-groupe 567a et 567b	
Fig. F2.5.41 Bâtiment-groupe 569	
Fig. F2.5.42 Bâtiment-groupe 570 et 574	
Fig. F2.5.43 Bâtiment-groupe 572a et 572b	
Fig. F2.5.44 Bâtiment-groupe 519	
Fig. F2.5.45 Bâtiment-groupe 517	
Fig. F2.5.46 Bâtiment-groupe 597	
Fig. F2.5.47 Bâtiment-groupe 568	
Fig. F2.5.48 Bâtiment-groupe 573	
Fig. F2.5.49 Ligne de poteau-groupe 571	
Fig. F2.5.50 Fossés-groupes au sud-ouest Bande 1, 2 et 3	
Fig. F2.5.51 Bande 2 et 3 sud : interventions et coupes	
Fig. F2.5.52 Les poteaux groupe 340	
Fig. F2.5.53 Bande 3 Nord et Centre	689
Fig. F2.5.54 Bande 3 Nord, interventions	
Fig. F2.5.55 Bande 3 Nord, coupes	
Fig. F2.5.56 Bâtiment-groupes 575 et 393	
Fig. F2.5.57 Bâtiment-groupes 575 et 393, coupes	
Fig. F2.5.58 Bâtiment-groupe 395	
Fig. F2.5.59 Lignes de poteaux-groupes 394 et 396	
Fig. F2.5.60 Bâtiment-groupe 576	
Fig. F2.5.61 Bâtiment-groupe 582	
Fig. F2.5.62 Bâtiment-groupe 582 et ligne de poteau-groupe 583 coupes	
Fig. F2.5.63 Ligne de poteau-groupe 583	
Fig. F2.5.64 Bâtiment-groupe 392	
Fig. F2.5.65 Bande 3, central de l'enclos ouest : interventions	
Fig. F2.5.66 Bande 3, central de l'espace central de l'enclos ouest : coupes 1	
Fig. F2.5.67 Bande 3, central de l'espace central de l'enclos ouest : coupes 2	
Fig. F2.5.68 Bande 3, central de l'espace central de l'enclos ouest : coupes 3	
Fig. F2.5.69 Bâtiment-groupes 577 et 578	
Fig. F2.5.70 Bâtiment-groupes 577 et 578, coupes	
Fig. F2.5.71 Bâtiment-groupe 579	
Fig. F2.5.72 Bâtiment-groupes 580 et 581	
Fig. F2.5.73 Bâtiment-groupes 585 et 586	
Fig. F2.5.74 Bâtiment-groupe 598	
Fig. F2.5.75 Les lignes de poteaux-groupes 388 et 599	
Fig. F2.5.76 Les lignes de poteaux-groupes 388 et 599, coupes	

- Fig. F2.5.77 Bâtiment-groupe 541
 Fig. F2.5.78 Bâtiment-groupe 541, coupes
 Fig. F2.5.79 Bâtiment-groupe 542
 Fig. F2.5.80 Bâtiment-groupe 584 et ligne de poteaux groupes 389 et 390
 Fig. F2.5.81 Bande 3, les fossés de l'espace sud de l'enclos ouest, interventions
 Fig. F2.5.82 Bande 3, les fossés de l'espace sud de l'enclos ouest, coupes
 Fig. F2.5.83 Bâtiment- groupes 587 et 589
 Fig. F2.5.84 Bâtiment- groupes 587 et 589, coupes
 Fig. F2.5.85 Bâtiment- groupe 588
 Fig. F2.5.86 Bâtiment- groupe 590
 Fig. F2.5.87 Bâtiment-groupes 591a, 591b et 592
 Fig. F2.5.88 Bâtiment- groupe 547
 Fig. F2.5.89 Bâtiment- groupe 547, coupes
 Fig. F2.5.90 Clôture-groupe 593
 Fig. F2.5.91 Bâtiment-groupe 594 et les poteaux Groupe 595
 Fig. F2.5.92 Bâtiment-groupe 594 et les poteaux Groupe 595, coupes
 Fig. F2.5.93 Poteaux-groupe 596
 Fig. F2.5.94 Poteaux-groupe 596, coupes
 Fig. F2.5.95 L'enclos principal ouest de l'espace le plus au sud de la zone 3C est, phase 1
 Fig. F2.5.96 L'enclos principal ouest de l'espace le plus au sud de la zone 3C est, phase 2
 Fig. F2.5.97 L'enclos principal ouest de l'espace le plus au sud de la zone 3C est, phase 3
 Fig. F2.5.98 L'enclos principal ouest de l'espace le plus au sud de la zone 3C est, phase 4
 Fig. F2.5.99 Bâtiment-groupe 318 et la ligne de poteau-groupe 351
 Fig. F2.5.100 Ligne-groupe 350
 Fig. F2.5.101 Bâtiment-groupe 347
 Fig. F2.5.102 Bâtiment-groupe 347, coupes
 Fig. F2.5.103 Bâtiment-groupe 349
 Fig. F2.5.104 Bâtiment-groupe 336 et la clôture Groupe 352
 Fig. F2.5.105 Bâtiment-groupe 329
 Fig. F2.5.106 La clôture Groupe 348
 Fig. F2.5.107 La clôture Groupe 348, coupes
 Fig. F2.5.108 La construction sur quatre poteaux Groupe 314
 Fig. F2.5.109 Fossés dans la zone sud, au sud de l'affleurement le plus important.
 Fig. F2.5.110 Bande 4, est des zones 3C et 3D746
 Fig. F2.5.111 Bande 4, espace nord et centre des zones 3D et 3E : interventions
 Fig. F2.5.112 Espace nord et centre des zones 3D et 3E : coupes 1
 Fig. F2.5.113 Espace nord et centre des zones 3D et 3E : coupes 2
 Fig. F2.5.114 Bâtiment-groupe 668
 Fig. F2.5.115 Bâtiment-groupe 668, coupes
 Fig. F2.5.116 Bâtiment-groupe 669
 Fig. F2.5.117 Bâtiment-groupe 669, coupes
 Fig. F2.5.118 Bâtiment-groupe 672
 Fig. F2.5.119 Groupe de poteau 677
 Fig. F2.5.120 Groupe de trous de poteau 670
 Fig. F2.5.121 Groupe de trous de poteau 671
 Fig. F2.5.122 Bâtiment-groupe 608
 Fig. F2.5.123 Bâtiment-groupe 675
 Fig. F2.5.124 Bâtiment-groupe 678
 Fig. F2.5.125 Bâtiment-groupe 679
 Fig. F2.5.126 Bâtiment-groupe 673
 Fig. F2.5.127 Bâtiment-groupe 673, coupes
 Fig. F2.5.128 Bâtiment-groupe 604
 Fig. F2.5.129 Bâtiment-groupe 604, coupes
 Fig. F2.5.130 Bâtiment-groupe 674
 Fig. F2.5.131 Bâtiment-groupes 665, 666 et 667

Fig. F2.5.132 Fossés-groupes de l'est de la zone 3C et du sud-ouest de la zone 3E, interventions	
Fig. F2.5.133 Fossés-groupes de l'est de la zone 3C et du sud-ouest de la zone 3E, coupes	
Fig. F2.5.134 Bâtiment-groupes 330	
Fig. F2.5.135 Bâtiment-groupes 330, coupes	
Fig. F2.5.136 Bâtiment alternatif Groupe 345 et la clôture alternative Groupe 344	
Fig. F2.5.137 Bande 4, espace nord de la zone 3E ouest, interventions	
Fig. F2.5.138 Bande 4, espace nord de la zone 3E ouest, coupes	
Fig. F2.5.139 Bâtiment-groupe 627	
Fig. F2.5.140 Bâtiment-groupe 683 et ligne de poteau-groupe 684	
Fig. F2.5.141 Bâtiment-groupe 685 et alternatives du bâtiment-groupe 681	
Fig. F2.5.142 Bâtiment-groupe 680	
Fig. F2.5.143 Bâtiment-groupe 682	
Fig. F2.5.144 Bande 5 et 6, Espace central	780
Fig. F2.5.145 Bande 5 et 6, Espace central : interventions	
Fig. F2.5.146 Bande 5 et 6, Espace central : coupes 1	
Fig. F2.5.147 Bande 5 et 6, Espace central : coupes 2	
Fig. F2.5.148 Bâtiment-groupe 687	
Fig. F2.5.149 Bâtiment-groupe 689	
Fig. F2.5.150 Bâtiment-groupe 688	
Fig. F2.5.151 Bâtiment-groupe 690	
Fig. F2.5.152 Bâtiment-groupe 690, coupes	
Fig. F2.5.153 Bâtiment-groupe 691	
Fig. F2.5.154 Bâtiment-groupe 692	
Fig. F2.5.155 Bâtiment-groupe 693	
Fig. F2.5.156 Bâtiment-groupes 694 et 695	
Fig. F2.5.157 Bâtiment-groupe 698	
Fig. F2.5.158 Ligne de poteau groupe 696	
Fig. F2.5.159 Bâtiment-groupe 624	
Fig. F2.5.160 Bâtiment-groupe 699	
Fig. F2.5.161 Poteau-groupe 361	
Fig. F2.5.162 Bâtiment-groupe 362	
Fig. F2.5.163 Ligne de poteau 364 et quatre poteaux-groupe 366	
Fig. F2.5.164 Ligne de poteau 364 et quatre poteaux-groupe 366, coupes	
Fig. F2.5.165 Ligne de poteaux-groupe 365	
Fig. F2.5.166 Alternative au bâtiment-groupe 368 et groupe de quatre poteaux 367	
Fig. F2.5.167 Bâtiment-groupe 363	
Fig. F2.5.168 Bande 4, 5 et 6 : Entrée complexe et fossés limites sud	804
Fig. F2.5.169 Bande 4, 5 et 6 : Entrée complexe et fossés limites sud	
Fig. F2.5.170 Bande 4, 5 et 6 : Entrée complexe et fossés limites sud	
Fig. F2.5.171 Bande 4, 5 et 6 : Entrée complexe et fossés limites sud	
Fig. F2.5.172 Bâtiment-groupe 369	
Fig. F2.5.174 Bande 7, extrême est de la zone 3E : interventions	809
Fig. F2.5.175 Bande 7, extrême est de la zone 3E : coupes	
Fig. F2.5.176 Bâtiment-groupe 373 et la ligne de poteaux 374	
Fig. F2.5.177 Bâtiment-groupe 371 et quatre poteaux-groupe 372	
Fig. F2.5.178 Ligne de poteaux 370	
Fig. F2.5.179 Bâtiment-groupes 384 et 385	
Fig. F2.5.180 Bâtiment-groupes 380 et 381	
Fig. F2.5.181 Bâtiment-groupes 380 et 381, coupes	
Fig. F2.5.182 Bâtiment-groupes 378 et 379	
Fig. F2.5.183 Bâtiment-groupes 378 et 379, coupes	
Fig. F2.5.184 Ligne de poteau 382	
F2.5.185 Plan et coupe de puits 4572	820
F2.5.186 Plan et coupe de puits 4635	

F2.5.187 Plan et coupe de puits 5876	
F2.5.188 Plan et coupe de puits 16541	
F2.5.189 Plan et coupe de puits 16258	
F2.5.190 Plans et coupes de puits 16596 et 16736	
F2.5.191 Plan général de la distribution de puits avec les datations radiocarbone et coupe de puits 16736	
F2.5.192 Comparaison des puits	
F2.5.193 Quatre trous de poteaux au coin (4-TDP)	828
F2.5.194 Quatre trous de poteaux au coin (4-TDP)	
F2.5.195 Quatre trous de poteaux au coin (4-TDP)	
F2.5.196 Bâtiments avec six ou plus trous de poteaux au coin (TDPC)	
F2.5.197 Bâtiments avec six ou plus trous de poteaux au coin (TDPC)	
F2.5.198 Bâtiments avec six ou plus trous de poteaux au coin (TDPC)	
F2.5.199 Bâtiments manquant un ou plus trous de poteaux au coin, mais probablement de même type (TDPC?)	
F2.5.200 Bâtiments sans trous de poteaux au coin (STDPC)	
F2.5.201 Bâtiments sans trous de poteaux au coin (STDPC)	
F2.5.202 Bâtiments sans trous de poteaux au coin (STDPC)	
F2.5.203 Bâtiments probablement sans trous de poteaux au coin (STDPC ?)	
F2.5.204 Bâtiments très longues et étroites, et Bâtiments ovales ou circulaires	
F2.5.205 Lignes de poteaux : droit, en forme de T, curviligne, en forme double, et en forme de clôture	
F2.5.206 Lignes de poteaux : droit, en forme de T, curviligne, en forme double, et en forme de clôture	
F2.5.207	842
Groupe 120	
PN 1268 Surface empierrée 1982	
PN 1274 Surface empierrée 1982	
F2.5.208	
PN 4357 Fosse 5514	
PN 4359 Fosse 5514	
PN 4363 Fosse 5511	
PN 4155 Fosse 5252	
PN 18677 Fosse 20554	
PN 18529 Fosse 20462	
F2.5.209	
PN 18454 Fosse ou Fossé 20168	
PN 18168 Fosse 16736	
PN 18332 Fosse 20214	
F2.5.210	
Groupe 427	
PN 1550 Trou de poteau 2520	
PN 1513 Couche 2569	
PN 1526 Surface empierrée 2486	
PN 1574 Orniér 2568	
PN 1528 Surface empierrée 2487	
PN 1570 Orniér 2536	
F2.5.211	
Groupe 427	
PN 1572 Orniér 2537	

PN 1588 Fosse 2510

F2.2.212

Fossé-groupe 401

PN 1337 Fossé 2359

PN 1107 Fossé 2161

Fossé-groupe 410

PN 1250 Fossé 2294

Fossé-groupe 413

PN 158 Fossé 1079

Fossé-groupes 414 et 431

PN 1039 Fossé 2064 sous Fossé 2064, Fossé-groupe 430

PN 1081 Fossé 2095

PN 1039 Fossé 2068 sous Fossé 2064, Fossé-groupe 430

F2.5.213

Fossé-groupe 430

PN 1081 Fossé 2164

Bâtiment-groupe 400

PN 1398 Bâtiment-groupe 400

PN 1325 Trou de poteau 2355

PN 1323 Trou de poteau 2355

Fossé-groupe 420

PN 1240 Fossé 2292, Fossé-groupe 420 sur Fossé 2290, Fossé-groupe 416

Fossé-groupe 418

PN 1304 Fossé 2339, Fossé-groupe 418 et Fossé 2341, Fossé-groupe 419

F2.5.214

Fossé-groupe 416

PN 1045 Fossé 2081

PN 1183 Fossé 2234

Fossé-groupe 408

PN 1256 Fossé 2297

Four-groupe 405

PN 1214 Four 2175

PN 1179 Four structure 2238

Fossé-groupe 428 et Drain-group 429

PN 1410 Fossé 2422 et Drain 2218/2420

F2.5.215

Bâtiment-groupe 512

PN 3224 Bâtiment-groupe 512

PN 3260 Trou de poteau 4199

PN 3134 Trou de poteau 4152 et epeé M.I 604

Bâtiment-groupe 572	
PN 3351 Trou de poteau 4370	
F2.5.216	851
Chemin-groupe 305	
PN 2543 Chemin 305, surface empierrée? 3526	
PN 2121 Chemin 305, creusement 3121	
PN 2563 Chemin 305, creusement 3526	
F2.5.217	
Trou d'eau 4504	
PN 3667 Trou d'eau 4504 sou Fossé 4502, Fossé-groupe 553	
Fossé-groupes 553 et 550	
PN 3398 Fossé 4424	
PN 23576 Fossé 13417 sur Bâtiment-groupe 575	
PN 23516 Fossé 13358 sur Fossé 13356, Fossé-groupe 636	
PN 3667 Fossé 4502 sur Trou d'eau 4504	
PN 3669 Fossé 4502 sur Trou d'eau 4504	
F2.5.218	
Bâtiment-groupe 575	
PN 23576 Fossé 13417 sur Bâtiment-groupe 575	
PN 23528 Trou de poteau 13366 avec calage	
PN 23473 Trou de poteau 13268	
Bâtiment-groupe 395	
PN 3993 Trou de poteau 13181 avec calage de terre cuite	
F2.5.219	
Clôture-groupe 394	
PN 3945 Trou de poteau 13113 avec couche de terre cuite 13114	
Bâtiment-groupe 576	
PN 3885 Trou de poteau 13036	
Bâtiment-groupe 582	
PN 23951 Trou de poteau 13852 avec couche des mobiliers 13853	
F2.5.220	
Fossé-groupe 529	
PN 23695 Fossé 13534, Fossé-groupe 553 sur Fossé 13531, Fossé-groupe 529	
Fossé-groupe 537	
PN 23160 Fossé 15148	
Fossé-groupe 531	
PN 23957 Fossé 13867	
PN 23063 Fossé 15013	
PN 23170 Fossé 15135	
Fossé-groupe 540	
PN 23456 Fossé 15245	

F2.5.221

Fossé-groupes 565 et 566
 PN 3702 Fossé 4831 sur Puits 4822
 PN 23845 Puits 4822

Fossé-groupes 543, 539 et 538

PN 23176 Fosse 15131
 PN 23199 Fossé 15193
 PN 23104 Fossé 15022
 PN 23066 Fossé 15020

F2.5.222

Fossé-groupe 540
 PN 23011 Fossé 13948

Draine-groupe 535 857

PN 23124 Fossé 13915
 PN 23126 Fossé 13918
 PN 23002 Drain 13916
 PN 23043 Drain 13919

F2.5.223

Bâtiment-groupe 347
 PN 17304 Trou de poteau 15824
 PN 2580 Trou de poteau 3564
 PN 2635 Trou de poteau 3633 avec calage sous Fossé-groupe 332
 PN 17262 Trou de poteau 15778

Fossé-groupe 325

PN 2212 Fossé 3197 sous Fossé-groupes 312 et 313
 PN 2233 Fossé 3197 sous Fossé-groupes 312 et 313

F2.5.224

Fossé-groupes 316 et 332
 PN 17338 Fossé 15856 sur Fosse 15902
 PN 17369 Fossé 15856 sur Fosse 15902
 PN 2452 Fossé 3415 et Fossé 3413, Fossé-groupe 317
 PN 2458 Fossé 3415 et Fossé 3413, Fossé-groupe 317
 PN 17297 Fossé 15820
 PN 2635 Fossé 3621

F2.5.225

Fossé-groupes 636 et 637
 PN 18205 Fossé 16880
 PN 18209 Fossé 16886
 PN 17075 Fossé 15532

Fosse-groupes 619a et 619b 860

PN 4540 Fosse 5771
 PN 4732 Fosses 5979 et 5978

F2.5.226

PN 4676 Fosses 5931 et 5927
 PN 4575 Fosse 5660

PN 4676 Fosses 5927 et 5931

F2.5.227

Fossé-groupe 613/616

PN 4423 Fossé 5540

Fossé-groupe 611

PN 4138 Fossé 5240 sous Trou de poteau 5328, Bâtiment-groupe 679

Fossé-groupe 606

PN 4272 Fossé 5414

PN 4277 Fossé 5414

PN 4294 Fossé 5414

PN 4406 Fosse 5547

F2.5.228

Fossé-groupes 341 et 343

PN 2828 et PN 2830 Fossés 3799, 3800, 3801 et 3802

Fossé-groupe 307

PN 2762 Fossé 3737

Fossé-groupe 320

PN 2598 Fossé 3536

PN 2532 Fossé 3502

F2.5.229

PN 2508 Fossé 3471

PN 2425 Fossé 3344

Fossé-groupe 331=647

PN 4892 Fossé 16271

F2.5.230

Bâtiment-groupe 330

PN 2450 Trou de poteau 3429 et Chablis 3427

PN 2414 Trou de poteau 3385/3387 et calage

PN 2355 Trou de poteau 3338

Fossé-groupe 638

PN 18675 Fossé 20556

Fossé-groupe 634=635

PN 18100 Fossé 16584 sous Fossé 16582, Fossé-groupe 631

PN 18102 Fossé 16584

F2.5.231

Fossé-groupe 631

PN 18100 Fossé 16582 sur Fossé 16584, Fossé-groupe 635

PN 18064 Fossé 16551

Fossé-groupes 603 et 653

PN 4013 Fossé 5028

PN 4067 Fossé 5120

PN 3542 Fossé 5008 sous Fossé 5009, Fossé-groupe 602
PN 4018 Fossé 5034 et Trou de Poteau 5032, Bâtiment-groupe 595

F2.5.232

Fossé-groupe 601
PN 4009 Fossé 5016 sous Fossé 5017, Fossé-groupe 602

Fossé-groupe 602
PN 4942 Fossé 16335
PN 4009 Fossé 5017 sur Fossé 5016, Fossé-groupe 601
PN 4893 Fossé 16269
PN 3542 Fossé 5009 sur Fossé 5010, Fossé-groupe 601

Fossé-groupe 654
PN 4828 Fossé 16127

F2.5.233

Fossé-groupe 622
PN 4940 Fossé 16319
PN 4848 Fossé 16187
PN 4850 Fossé 16164

Fosse-groupe 686
PN 4822 Fosse 16141
PN 4868 Fosse 16205
PN 4970 Fosse 16204

F2.5.234

Fossé-groupe 626
PN 18066 Fosses 16559 et 16562

Fossé-groupes 646 et 656
PN 4974 Fossé 16396
PN 4848 Fossé 16189
PN 4826 Fossé 16154

Fossé-groupe 650
PN 4881 Fossé 16183

F2.5.235

Bâtiment-groupe 392
PN 3757 Trou de poteau 4881
PN 3848 Trou de poteau 4983

Bâtiment-groupe 598
PN 23097 Trous de poteau 15052 et 15052s

Bâtiment-groupe 541 et Clôture-groupe 599
PN 23212 Trou de poteau 15226
PN 23088 Trou de poteau 15046

F2.5.236

PN 23050 Trou de poteau 13957
PN 23134 Trou de poteau 15088

F2.5.237	872
Bâtiment-groupe 587	
PN 23815 Fosse 13525	
PN 23687 Fosse 13528	
Bâtiment-groupe 590	
PN 3685 Trou de poteau 4808	
Bâtiment-groupe 591	
PN 17187 Trou de poteau 15675 sur Fosse 15671	
PN 23136 Chablis 15092 sur Trou de poteau 15089	
F2.5.238	
Trou de poteau-groupe 596	
PN 17373 Trou de poteau 15874	
PN 17367 Trou de poteau 15881	
F2.5.239	
Fossé-groupe 640	
PN 18147 Fossé 16684	
Fossé-groupe 645	
PN 4960 Fossé 16361 sous Fossé 16369, Fossé-groupe 641	
Fossé-groupe 641	
PN 18150 Fossé 16688	
PN 4960 Fossé 16369 sur Fossé 16361, Fossé-groupe 645 et Fosse 16404	
F2.5.240	
Bâtiment-groupe 668	
PN 4750 Trou de poteau 5935	
PN 4678 Trous de poteau 5935/5940/5938	
PN 4748 Trous de poteau 5835/5840 et M.I 823	
F2.5.241	
Bâtiment-groupe 677	
PN 4523 Trou de poteau 5748/5750	
Bâtiment-groupe 674	
PN 4272 Trou de poteau 5411	
Bâtiment-groupe 694	
PN 4090 Trou de poteau 5155	
Bâtiment-groupe 624	
PN 4897 Trous de poteau 16283 et 16285	
Bâtiment-groupe 699	
PN 4928 Trou de poteau 16329	
PN 4930 Trou de poteau 16330	
F2.5.242	
Bâtiment-groupe 362	

PN 4956 Trou de poteau 16356	
PN 4948 Trou de poteau 16345	
Clôture-groupe 364	
PN 4810 Trou de poteau 16122	
PN 18005 Trou de poteau 16458	
Bâtiment-groupe 381	
PN 18497 Trou de Poteau? 20464	
F2.5.243	
Bâtiment-groupe 385	
PN 18184 Trou de Poteau 16810	
Bâtiment-groupe 380	
PN 18300 Trou de Poteau 20106	
F2.5.244	879
Fossé-groupes 657 et 658	
PN 18679 Fossé 20562	
PN 18416 Fossé 20395	
Clôture groupe 364	
PN 18309 Fossé 20215 et Fosse 20260	
PN 18344 Fossé 16843	
Fossé-groupes 628, 629 et 630	
PN 18343 Fossé 20313	
PN 18435 Fossé 20408	
F2.5.245	
Bâtiment-groupe 385	
PN 18184 Trou de poteau 16810	
Bâtiment-groupe 380	
PN 18300 Trou de poteau 20106	
F2.5.246	
Fossé-groupe 659	
PN 18596 Fossé 20528	
PN 18490 Fossé 20450	
Fossé-groupe 660	
PN 18517 Fossé 20469	
PN 18162 Fossé 16694	
PN 18164 Fossé 16698	
F2.5.247	
Fossé-groupe 375	
PN 18326 Fossé 20244	
Puits 5876	883
F2.5.248 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 1	
F2.5.249 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 2	

F2.5.250 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 3
 F2.5.251 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 4
 F2.5.252 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 5
 F2.5.253 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 6
 F2.5.254 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 7
 F2.5.255 Puits 5876, objets de bois, photographie rectifiée 8

Puits 4572

F2.5.256 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 1
 F2.5.257 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 2
 F2.5.258 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 3
 F2.5.259 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 4
 F2.5.260 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 5
 F2.5.261 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 7
 F2.5.262 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 8
 F2.5.263 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 9
 F2.5.264 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 10
 F2.5.265 Puits 4572, objets de bois, photographie rectifiée 11

F3 : Occupation Gallo-Romaine

F3.1 : Zone 2 – l'enclos 795..... 902

F3.1.1 Plan général des faits archéologiques
 F3.1.2 Plan de la chaussée empierrée
 F3.1.3 Coupe de la chaussée empierrée
 F3.1.4 Coupe du fossé côté sud-ouest montrant les comblements gallo-romains
 F3.1.5 Coupe du fossé côté nord-ouest montrant les comblements gallo-romains F3.1.6 Coupe
 du fossé côté nord-est montrant les comblements gallo-romains
 F3.1.7 Coupe du fossé côté nord-est montrant les comblements gallo-romains
 F3.1.8 Plan de l'intérieur 1, montrant les effondrements du rempart avec les faits dessous et
 dessus, et aussi les faits plus au sud.
 F3.1.9 Coupes de la tranchée 10300 à travers l'aire du rempart supposé côté nord-ouest
 F3.1.10 Plan de l'intérieur montrant le bâtiment 724 et l'activité autour
 F3.1.11 Plan du bâtiment 724
 F3.1.12 Coupes associé avec le bâtiment
 F3.1.13 Interprétations du plan du bâtiment
 F3.1.14 Plan et coupe de la fosse 10419 et du four 11856
 F3.1.15 Plan et coupes des fours au nord-ouest du bâtiment
 F3.1.16 Coupes 2435 et 2511 à travers la partie nord de l'intérieur à l'est du bâtiment
 F3.1.17 Plan et coupes du fours et autres faits à l'est du bâtiment
 F3.1.18 Plan et coupes du fait 12718
 F3.1.19 Plan et coupes des faits centrales
 F3.1.20 Plan et coupes des faits vers le coin sud de l'intérieur
 F3.1.21 PN13726 Vue de la chaussée empierrée et de l'intérieur de l'enclos, exposé sud-ouest
 PN13623 Vue de la chaussée empierrée exposé sud-est, montrant l'érosion au
 sommet
 PN13935 Chaussée empierrée exposé sud-ouest
 PN13874 Pilier de pierres 17138 juste au nord du chaussée
 PN13662 Detail de Pascual 1 amphore et terra sigillée sur les couches organiques
 PN19033 Coupe montrant une marche dans le côté de la fosse 12451
 F3.1.22 PN 19460 Coupe transversale de la fosse 12451
 PN13369 Bâtiment 724 exposé nord-est

- PN 11722 Détail de la partie du bâtiment ouest et les couches effondrés du rempart
- PN 11739 Detail du mur 10404 avec un trou au centre
- PN 11741 Vue d'un trou au jonction des murs 10404 et 10408
- PN 11200 Petite aire de tuiles brûlées au nord du bâtiment
- F3.1.23 PN 11295 Fosse 10419 exposé sud
 - PN 11249 Trous de piquets au fond de la fosse 10409
 - PN 11235 Le comblement foncé des trous de piquets dans la fosse 10409
 - PN 11247 Comblement deliberé de la fosse 10409
 - PN 16183. Four 12333, exposé ouest
 - PN 16138. Four 12291, exposé nord-ouest
- F3.1.24 PN 16314. Four 12349, exposé nord-est
 - PN 16660. Four 12930, exposé nord-est
 - PN 16071. Four 12238, exposé nord-east
 - PN 11251 Four 11547, exposé ouest

F3.2 : Activité à l'est de l'enclos 926

- F3.2.1 Plan général des faits a l'est de l'enclos
- F3.2.2 Plan des fossés 762 et 763
- F3.2.3 Plan et coupes du structure 786
- F3.2.4 Plan et coupes de l'ensemble des fours 701
- F3.2.5 PN 10164 Four ou fosse de fumage 10069
 - PN 19214 Four ou fosse de fumage 17047
 - PN 19093 Four ou fosse de fumage 14474

F3.3 : Zone 1 – La Tène finale et la période gallo-romaine 931

- Fig. F3.3.1. Zone 1 – Plan général des structures gallo-romaines
- Fig. F3.3.2. Zone 1 – Plan détaillé de la zone nord-est, avec coupes d'une sélection de structures
- Fig. F3.3.3. Zone 1 – Coupes d'une sélection de structures dans la zone nord-est
- Fig. F3.3.4. Zone 1 – Plan détaillé de la zone ouest, avec coupes d'une sélection de structures
- Fig. F3.3.5. Zone 1 – Coupes d'une sélection de structures dans les zones nord et centre
- Fig. F3.3.6. Zone 1 – Plan détaillé des fosses, avec coupes d'une sélection de fosses
- Fig. F3.3.7. Zone 1 – Coupes d'une sélection de fosses
- Fig. F3.3.8. Zone 1 – Plan détaillé de la zone est, avec coupes d'une sélection de structures
- Fig. F3.3.9. Zone 1 – Plan détaillé de la zone sud-est, avec coupes d'une sélection de structures
- Fig. F3.3.10. Zone 1 – Plan détaillé de la zone centre-sud, avec coupes d'une sélection de structures
- Fig. F3.3.11. Zone 1 – Coupes d'une sélection de structures dans la zone centre-sud
- Fig. F3.3.12. Zone 1 – Coupes d'une sélection de structures dans la zone centre-sud
- Fig. F3.3.13 PN6455. Phase 1 fossé 222 et phase 2 fossé 223. Vue nord-est.
 - PN6922. Phase 1 fossé 240 et phase 2 voie. Vue nord-est.
 - PN6829. Phase 1 fossé 257 et phase 2 fossé 227. Vue est.
 - PN6220. Phase 1 fossé 235, phase 3 fossé 236 et phase 3 couche 6140. Vue sud-est.
 - PN6157. Phase 1 fossé 266. Vue nord-ouest.
 - PN15158. Structure 7253 et phase 1 fossé 265. Vue sud-est.
- Fig. F3.3.14 PN6089. Phase 1 fossé 204. Vue sud-est.
 - PN6568. Phase 1 fossé 204 et fosses 6595 et 6603. Vue sud-est.
 - PN6563. Phase 1 fossé 204 et fosses 6581 et 6583. Vue nord-ouest.
 - PN6552. Phase 1 fossé 211 et phase 2 fossé 219. Vue nord.
 - PN6390. Phase 1 fossés 211 et 246 et voie 6411. Vue sud.
 - PN6485. Phase 1 fosses 6523 et 6525, et phase 5 fosse 6527. Vue sud-est.
- Fig. F3.3.15 PN6479. Phase 2 fossé 232 et phase 7 fossé 209. Vue nord-ouest.

- PN6452. Phase 3 fossé 238. Vue sud-est.
 PN6442. Phase 3 fossé 238 et phase 4 fossé 6481. Vue sud.
 PN6653. Phase 3 fossé 259, phase 6 fossé 216 et phase 7 fossé 263. Vue ouest.
 PN6947. Phase 3 fosse 6961. Vue sud-est.
 PN6840. Phase 4 fossé 213, phase 5 fossé 252, et phase 6 fossé 250. Vue nord-ouest.
 Fig. F3.3.16 PN6279. Phase 5 fossé 201 et phase 6 fossé 206. Vue sud-est.
 PN6124. Phase 5 fossé 201 et phase 6 fossé 215. Vue nord-ouest.
 PN6177. Phase 5 fossé 201 et phase 6 fossé 216. Vue nord.
 PN6249. Phase 5 fosse 6220 et phase 7 fossé 216. Vue nord-est.
 PN6440. Phase 5 fosses 6302 et 6295. Vue nord-est.
 PN6948. Phase 6 fossé 216 et phase 7 fossé 209. Vue nord-ouest.
 Fig. F3.3.17 PN6168. Phase 7 fossés 205 et 241. Vue nord-est.

F3.4 : Occupation gallo-romaine, Zones 4 et 5..... 948

- Fig. F3.4.1 : Plan de Zones 4 et 5
 Fig. F3.4.2 : Fours de potier 801, 800/817, 808, 802 et 803
 Fig. F3.4.3 : Fours de potier 801, 800/817, 808, 802 et 803
 Fig. F3.4.4 : Four 800
 Fig. F3.4.5 : Four 817
 Fig. F3.4.6 : Four 817
 Fig. F3.4.7 : Four 801
 Fig. F3.4.8 : Four 801
 Fig. F3.4.9 : Four 808
 Fig. F3.4.10 : Four 808
 Fig. F3.4.11 : Four 802
 Fig. F3.4.12 : Four 802 tuiles
 Fig. F3.4.13 : Four 802
 Fig. F3.4.14 : Four 803
 Fig. F3.4.15 : Four 803
 Fig. F3.4.16 : Four 803

F4 : Occupation médiévale 964

- Fig. F4.1 : Fossé 795, coupe 3643, couches médiévales
 Fig. F4.2 : Fossé 795, coupe 2340, couches médiévales
 Fig. F4.3 : Fossé 795, coupe 2486, couches médiévales
 Fig. F4.4 : Fossé 795, coupe 1863, couches médiévales
 Fig. F4.5 : Fossé 795, coupe 3699, chaussée 12840 et couches médiévales
 Fig. F4.6 : Faits médiévaux en Zone 2
 Fig. F4.7 : Puits 12132
 Fig. F4.8 : Mur 10371
 Fig. F4.9 : Murs 11555, 11594 et 11607
 Fig. F4.10 : Fossés médiévaux, détail, intérieur de l'enclos
 Fig. F4.11 : Fossés médiévaux, coupes
 Fig. F4.12 : Fossés médiévaux, séquence stratigraphique
 Fig. F4.13 : Murs 10643 (partie de mur 11025), 10644 et 10703
 Fig. F4.14 : Bâtiment 730
 Fig. F4.15 : Couche mixte de pierres et de terre entre les fossés 744 et 798
 Fig. F4.16 : Faits médiévaux est de l'enclos 795
 Fig. F4.17 : Bâtiment 703
 Fig. F4.18 : Bâtiment 707
 Fig. F4.19 : Bâtiment 705
 Fig. F4.20 : Faits médiévaux, nord, détail
 Fig. F4.21 : Fossé 765 et bâtiment 766

- Fig. F4.22 : Bâtiment 766
 Fig. F4.23 : Faits médiévaux, sud, détail
 Fig. F4.24 : Bâtiment 700
 Fig. F4.25 : Bâtiment 782
 Fig. F4.26 : Bâtiment 721
 Fig. F4.27 : PN 16582 Chaussée 12840
 PN 11386 Mur 10371
 PN 11229 Mur 11555
 PN 11231 Mur 11555
 PN 10504 Mur 11025, US 10643
 PN 10444 Mur 11025, US 10669
 Fig. F4.28 : PN 10458 Mur 11025, US 10656
 PN 11737 Fosse 11934 céramique MI 1468
 PN 11362 Bâtiment 730
 PN 11664 Bâtiment 730, mur 11876
 PN 11114 Bâtiment 707, US 11349
 PN 10704 Bâtiment 707
 Fig. F4.29 : PN 10329 Fosse 10001, céramique
 PN 10005 Fossé 774, US 10023, pierres

***Discussion* 993**

- Fig. D.1 : Sites de la France, la Grande Bretagne et la Suisse de toute période mentionnés dans la discussion
 Fig. D.2 : Sites de l'âge du Fer dans le nord de la France par type mentionnés dans la discussion

VOLUME 3 RAPPORTS DU MOBILIER ET ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

M1 : La céramique de la protohistoire ancienne	995
M2 : Rapport de la céramique Latènienne	1013
M3: Etude pétrographique de céramiques protohistoriques	1097
M4 : Les amphores	1167
M5: La céramique Gallo-Romain.....	1191
M6 : La sigillée.....	1249
M7 : Etude pétrographique de céramiques gallo-romaines	1265
M8 : La céramique médiévale	1291
M9 : La monnaie de l'âge du fer	1323
M10 : Les monnaies romaines.....	1325
M11 : Le mobilier métallique.....	1327
M12 : Etude macroscopique des déchets d'activité métallurgique	1353
M13 : « Lingotières »	1367
M14 : Les objets en pierre	1377
M15 : Le lignite et le schiste	1409
M16 : Le verre	1415
M17 : La terre cuite architecturale	1423
M18 : La terre cuite structurale et le petit mobilier d'argile.....	1471
M19 : Objets en bois: études typologiques, tracéologiques et xylologiques.....	1513
M20 : La pierre taillée	1703

E - L' ENVIRONNEMENT

E1 : Analyse des restes humains.....	1707
E2 : Note sur la faune	1709
E3 : Les os d'animaux brûlés du puits 10476.....	1713
E4 : Les restes organiques imbibés.....	1717
E5 : Les assemblages de Coléoptères fossiles	1727
E6 : Étude carpologique des niveaux de l'âge du Fer et de l'époque gallo-romaine	1753
E7 : Les macrorestes végétaux carbonisés du Moyen Âge.....	1771
E8 : Etude anthracologique	1779
E9 : Rapport d'analyses polliniques.....	1845
E10 : Les datations radiocarbone	1883

E11 : Rapport d'étude dendrochronologique.....	1893
E12 : Synthèse des données paleoenvironnementales	1927

MOBILIER: LISTE DE FIGURES***M1 : Céramiques de la protohistoire ancienne***

Fig. M1.1 : Céramiques de la protohistoire ancienne

Fig. M1.2 : Céramiques de la protohistoire ancienne

Fig. M1.3 : Céramiques de la protohistoire ancienne

Fig. M1.4 : Céramiques de la protohistoire ancienne

Fig. M1.5 : Céramiques de la protohistoire ancienne

Fig. M1.6 : Céramiques de la protohistoire ancienne

Figure M1.7 : Poids et pourcentage des types de pâtes sur l'ensemble du site pour la fin du Bronze et le 1^{er} Âge du Fer.

Fig. M1.8 Zone 1 Présence de la céramique protoancienne

Fig. M1.9 Zone 2 Présence de la céramique protoancienne

Fig. M1.10 Zone 3A Présence de la céramique protoancienne

Fig. M1.11 Zone 3B-E Agglomération Présence de la céramique protoancienne

M2 : Céramique latènienne

Fig. M2.1 Céramiques de la Zone 1

Fig. M2.2 Céramiques de la Zone 2

Fig. M2.3 Céramiques de la Zone 2

Fig. M2.4 Céramiques de la Zone 2

Fig. M2.5 Céramiques de la Zone 2

Fig. M2.6 Céramiques de la Zone 2

Fig. M2.7 Céramiques de la Zone 3A

Fig. M2.8 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.9 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.10 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.11 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.12 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.13 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.14 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.15 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.16 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.17 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.18 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.19 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.20 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.21 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.22 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.23 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.24 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.25 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.26 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.27 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.28 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.29 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.30 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.31 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.32 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.33 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.34 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.35 Céramiques de la Zone 3

Fig. M2.36 Céramiques de la Zone 3

- Fig. M2.37 Céramiques de la Zone 3
 Fig. M2.38 Céramiques de la Zone 3
 Fig. M2.39 Céramiques de la Zone 3
 Fig. M2.40 Céramiques des Zones 4 et 5
 Fig. M2.41 Typologie générale des formes céramiques
 Fig. M2.42 Typologie générale des formes céramiques
 Fig. M2.43 Typologie générale des formes céramiques
 Fig. M2.44 Typologie générale des formes céramiques
 Fig. M2.45 Pourcentages des types de formes
 Fig. M2.46 Pourcentages des types de formes
 Fig. M2.47 Pourcentages de formes par types de pâtes
 Fig. M2.48 Pourcentages de type de pâte par forme
 Fig. M2.49 Nombre d'individu par formes et pâtes
 Fig. M2.50 Nombre d'individu par formes et pâtes
 Fig. M2.51 Pourcentages de formes par type de pâte
 Fig. M2.52 Poinçons et motifs estampés.
 Fig. M2.53: Tableau de répartition des formes céramiques latienne par zone de fouille.
 Fig. M2.54 : Pourcentage des types de pâtes (en g) par grandes zones de fouilles.
 Fig. M2.55 Zone 1 Groupes techniques
 Fig. M2.56 Zone 1 Répartition de céramiques latenienne par poids (g)
 Fig. M2. 57 Zone 2: nombre de formes et pourcentage des pâtes
 Fig. M2.58 Zone 2: proportion des pâtes par forme
 Fig. M2.59 Zone 2 Répartition de céramiques latenienne par poids (g)
 Fig. M2.60 Zone 3A Répartition de céramiques latenienne par poids (g)
 Fig. M2. 61 Zone 3 Tableau de répartition des formes par pâtes
 Fig. M2.62 Zone 3 Les pâtes par formes
 Fig. M2.63 Zone 3 Répartition de céramiques latenienne par poids (g)
 Fig. M2.64 Zone 4/53 Répartition de céramiques latenienne par poids (g)

M3: Pétrographie protohistorique

- Fig. M3.1 : Plan du site archéologique de Trégueux
 Fig M3.2 : Photos au microscope pétrographique des sous-types 1-a à 1-d (clichés Manson A.-L., Université de Rennes 1, 2010)
 Fig. M3.3 : Photos au microscope pétrographique des sous-types 1-e à 2(clichés Manson A.-L., Université de Rennes 1, 2010)
 Fig. M3.4 : Photos au microscope pétrographique des sous-types 3-a à 3-d (clichés Manson A.-L., Université de Rennes 1, 2010)
 Fig. M3.5 : Photos au microscope pétrographique des sous-types 3-e1 à 3-f2 (clichés Manson A.-L., Université de Rennes 1, 2010)
 Fig. M3.6 : Photos au microscope pétrographique des sous-types 4-a à 4-c (clichés Manson A.-L., Université de Rennes 1, 2010)
 Fig. M3.7 : Photos au microscope pétrographique des sous-types 4-d à 4-f (clichés Manson A.-L., Université de Rennes 1, 2010)
 Fig. M3.8 : Nombre et pourcentages des différents types de pâtes céramiques sur l'ensemble du site
 Fig. M3.9 : Nombre et pourcentages des différents sous-types de pâtes céramiques sur l'ensemble du site, pâtes particulières non représentées
 Fig. M3.10 : Répartition des types de pâtes céramiques par zone de fouille
 Fig. M3.11 : Contexte géologique du site archéologique de Trégueux, Côtes-d'Armor (extrait de la carte géologique de Saint-Brieuc, Egal et al., 2005)
 Fig. M3.12 : Extrait du schéma structural de la carte géologique de Saint-Brieuc (Egal et al. 2005)
 Fig. M3.13 : Localisation des sites de l'âge du Fer ayant livré des pâtes céramiques amphiboliques et découverts dans le domaine nord-armoricain sur fond de carte

géologique structurale (d'après une carte de Géosciences, Université de Rennes 1) :
 1-Trégueux, 2-Saint-Brieuc, 3-Pédervec, 4-Plurien-Saint-Jean, 5-Pluzunet, 6-Hénon,
 7- Saint-Donan, 8-Locquirec « Le-Moulin-de-la-Rive », 9- Saint-Pierre-de-Plesguen
 « L'Homme Mort »

M4 : Les amphores

- Fig. M4.1 : Photos d'amphores
- Fig. M4.2 : Zone 1 amphora
- Fig. M4.3 : Zone 2 amphorae
- Fig. M4.4 : Fossé d'enclos 795, sondage 10100, amphorae
- Fig. M4.5 : Fossé d'enclos 795, sondage 17139, amphorae
- Fig. M4.6 : Fossé d'enclos 795, sondage 17001, amphora
- Fig. M4.7 : Fossé d'enclos 795, sondage 17001, amphora
- Fig. M4.8 : Zone 3, amphorae
- Fig. M4.9 Répartition des amphores par la forme et poids Zone 2
- Fig. M4.10 Répartition des amphores par la forme et poids Zone 3A
- Fig. M4.11 Répartition des amphores par la forme et poids Zone 3B-E

M5: Céramique gallo-romaine

- Fig. M5.1 : Fosse 216
- Fig. M5.2 : Fosses 202, 212, 236, 252 et 6060
- Fig. M5.3 : Fossés 6220, 6360 et 6591
- Fig. M5.4 : Couches 6297 et 6699
- Fig. M5.5 : Fossé d'enclos 795
- Fig. M5.6 : Couches 10333 et 10374
- Fig. M5.7 : Couche 11841
- Fig. M5.8 : Structures à l'intérieur de l'enclos 795
- Fig. M5.9 : Fossé 763
- Fig. M5.10 : Fossé 762
- Fig. M5.11 : Groupe de fours 701
- Fig. M5.12 : tranchée de diagnostic
- Fig. M5.13 : Four à poterie 801
- Fig. M5.14 : Four à poterie 808
- Fig. M5.15 : Aire de chauffe 807
- Fig. M5.16 : Fossé parcellaire nord-sud 804
- Fig. M5.17 : Fossé parcellaire est-ouest 810
- Fig. M5.18 : Fossé d'enclos rectangulaire 812
- Fig. M5.19 : Fossé d'enclos rectangulaire 814
- Fig. M5.20 : Fossé parcellaire est-ouest 809
- Fig. M5.21 : Fossé 8205, groupe 819
- Fig. M5.22 Groupes de pâtes détaillées Zone 1
- Fig. M5.23 Groupes de pâtes détaillées Zone 2
- Fig. M5.24 Groupes de pâtes détaillées Zone 4
- Fig. M5.25 Groupes de pâtes dominant Zone 1
- Fig. M5.26 Groupes de pâtes dominant Zone 2
- Fig. M5.27 Groupes de pâtes dominant Zone 4/5
- Fig. M5.28 La céramique romaine Zone 1
- Fig. M5.29 La céramique romaine Zone 2
- Fig. M5.30 La céramique romaine Zone 3A
- Fig. M5.31 La céramique romaine Zone 3B-E
- Fig. M5.32 La céramique romaine Zone 4 et 5)

M6 : la sigillée

Fig. M6.1 : La sigillée 1-7

Fig. M6.2 : La sigillée 8-12

M7 : Petrographie gallo-romain

Figure M7.1: Plan du site archéologique de Trégueux (Oxford Archaeology, 2010)

Figure M7.2: Ensemble 1 : Pâtes céramiques à quartz chargées en limons siliceux

Figure M7.3 : Ensemble 2 : Pâtes céramiques à amphiboles

Figure M7.4 : Clichés des prélèvements d'argiles crues et cuites vues en macroscopie et en microscopie

M8 : Céramique médiévale

Fig. M8.1 : Céramique médiévale

Fig. M8.2 : Céramique médiévale

Fig. M8.3 : Céramique médiévale

Fig. M8.4 : Céramique médiévale

Fig. M8.5 : Céramique médiévale

Fig. M8.6 : Céramique médiévale

Fig. M8.7 : Céramique médiévale

Fig. M8.8 : Céramique médiévale

Fig. M8.9 : Céramique médiévale

Fig. M8.10 : Céramique médiévale

Fig. M8.11 Pâtés médiévaux Zone 1

Fig. M8.11bis Pâtés médiévaux Zone 2

Fig. M8.12 Céramiques médiévales par morphologie Zone 2

Fig. M8.13 Céramiques médiévales par tessons comptage Zone 2

Fig. M8.14 Céramiques médiévales par tessons comptage Zone 3

M11 : Mobilier métallique

Fig. M11.1 : Épées et outils

Fig. M11.2 : Outils, fibules, bagues, objets domestiques et fixations

Fig. M11.3 : Fixations, clous et agrafes

Fig. M11.4 : Objets indéterminés

Fig. M11.5 : Distribution des objets métalliques sélectionnés par catégories fonctionnelles (Zone 1)

Fig. M11.6 : Distribution des objets métalliques sélectionnés par catégories fonctionnelles (Zone 2)

Fig. M11.7 : Distribution des objets métalliques sélectionnés par catégories fonctionnelles (Zone 3A)

Fig. M11.8 : Distribution des objets métalliques sélectionnés par catégories fonctionnelles (Zones 3B-E)

Fig. M11.9 : Distribution des objets métalliques sélectionnés par catégories fonctionnelles (Zones 4 & 5)

Fig. M11.10 : Distribution des clous et têtes de clous (Zone 1)

Fig. M11.11 : Distribution de tous les fragments de clous (Zone 1)

Fig. M11.12 : Distribution des clous et têtes de clous (Zone 2)

Fig. M11.13 : Distribution de tous les fragments de clous (Zone 2)

Fig. M11.14 : Distribution des clous et têtes de clous (Zone 3A)

Fig. M11.15 : Distribution de tous les fragments de clous (Zone 3A)

Fig. M11.16 : Distribution des clous et têtes de clous (Zones 3B-E)

Fig. M11.17 : Distribution de tous les fragments de clous (Zones 3B-E)

Fig. M11.18 : Distribution des clous et têtes de clous (Zones 4 & 5)

Fig. M11.19 : Distribution de tous les fragments de clous (Zones 4 & 5)

M12 : Déchets d'activité métallurgique

Fig. M12.1 : Creuset

Fig. M12.2 : Scorie coulée

Fig. M12.3 : Typologie culots

Fig. M12.4 : Répartition des déchets métalliques

Fig. M12.5 : Chute métallique

M13 : Lingotières

Fig. M13. 1 : Les fragments de lingotières (n° 2101)

Fig. M13.2 : composition des globules prélevés (éléments majeurs), diagramme ternaire.

Fig. M13.3 : variation des teneurs en platines (Pt/Au) en fonction des teneurs en palladium (Pd/Au).

Fig. M13.4 : Fragment de lingotière n°1, alvéole 1 : présence de fragments métalliques dorés (loupe binoculaire, grossissement x25)

Fig. M13.5 : Fragment de lingotière n°1 : billes dorées entre les alvéoles 1 et 2.

Fig. M13.6 : Fragment de lingotière n°2 : billes de métal (loupe binoculaire, grossissement x50).

Fig. M13.7 : Fragment de lingotière n°2 : exemples de billes prélevées pour analyse par LA-ICP-MS

M14 : Objets en pierre

Fig. M14.1 : Catilli: Hauteur/Épaisseur (y-axis) / Diamètre (x-axis)

Fig M14.2 : Metae: Hauteur/Épaisseur (y-axis) / Diamètre (x-axis)

Fig. M14.3 : Haches polies

Fig. M14.4 : Aiguiseurs et polissoirs

Fig. M14.5 : Pesons

Fig. M14.6 : Mortier et meules

Fig. M14.7 : Meule

Fig. M14.8 : Meule

Fig. M14.9 : Meules

Fig. M14.10 : Meules

Fig. M14.11 : Meules

Fig. M14.12 : Meules

Fig. M14.13 : Meule

Fig. M14.14 : Meules

Fig. M14.15 : Meules

Fig. M14: 16 : Distribution des objets en pierre par catégories fonctionelles (Zone 1)

Fig. M14: 17 : Distribution des objets en pierre par catégories fonctionelles (Zone 2)

Fig. M14: 18 : Distribution des objets en pierre par catégories fonctionelles (Zone 3A)

Fig. M14: 19 : Distribution des objets en pierre par catégories fonctionelles (Zones 3B-E)

Fig. M14: 20 : Distribution des objets en pierre par catégories fonctionelles (Zones \$ & 5)

M15 : Objets en lignite et schiste

Fig. M15.1 : Objets en lignite et schiste

Fig. M15.2 :

ribution des bracelets en 'lignite'(Zone 3A)

Dist

Fig. M15.3 :

Dist

ribution des bracelets en 'lignite' (Zone Zones 3B-E)

M16 : Verre

Fig. M16.1 : Verre

Fig. M16.2 : Distribution du verre par type ou objet (Zone 1)

Fig. M16.3 : Distribution du verre par type ou objet (Zone 2)

Fig. M16.3 : Distribution du verre par type ou objet (Zones 3B-E)

M17 : Terre cuite architecturale

Fig. M17.1 : Répartition des types de sable de moulage par zone

Fig. M17.2 : Diagramme illustrant les relations entre les pâtes des TCA et les sables de moulage (plus la flèche est épaisse, plus les occurrences sont nombreuses).

Fig. M17.3 : Graphique comparant l'épaisseur des briques, *imbrices*, *tegulae* et tuiles plates.

Figure M17.4 : Profils illustrant la typologie des rebords et des échancrures de tegulae

Figure M17.5 : Illustration des formes de TCA

Fig. M17.6 : Marques digitées

Fig. M17.7 : Incisions de comptage et graffiti

Fig. M17.8 : Proportions des principaux groupes de pâtes

Fig. M17.9 : Répartition de la terre cuite architecturale

Fig. M17.10 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par forme (Zone 1)

Fig. M17.11 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par forme (Zone 2)

Fig. M17.12 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par forme (Zone 3a)

Fig. M17.13 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par forme (Zones 3b-3e)

Fig. M17.14 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par forme (Zones 4 et 5)

Fig. M17.15 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par pâte (Zone 1)

Fig. M17.16 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par pâte (Zone 2)

Fig. M17.17 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par pâte (Zone 3a)

Fig. M17.18 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par pâte (Zones 3b-3e)

Fig. M17.19 : Plan montrant la répartition de la terre cuite architecturale par pâte (Zones 4 et 5)

M18 : Terre cuite structurale et le petit mobilier d'argile

Fig. M18.1 : Graphique résumant les quantités des types de pâtes de terre cuite par zone

Fig. M18.2 : Graphiques illustrant les proportions des pâtes de terre cuite par zone

Fig. M18.3 : Graphiques illustrant les quantités des principaux groupes de formes de terre cuite : A) en poids ; B) en nombre de restes.

Fig. M18.4 : Tailles de clayonnages

Fig. M18.5 : Clayonnages

Fig. M18.6 : Pilliers

Fig. M18.7 : Plaque de cuisson et briquetages

Fig. M18.8 : Plaque de soufflet

Fig. M18.9 : Creuset, lingotière, pesons, fusaiöles et bobine

Fig. M18.10 : Diagramme des diamètres et poids des fusaiöles par forme (le type D inclut Da1, Da2 et Db1) et typologie

Fig. M18.11 : Plan montrant la répartition de la terre cuite (Zone 1)

Fig. M18.12 : Plan montrant la répartition de la terre cuite (Zone 2)

Fig. M18.13 : Plan montrant la répartition de la terre cuite (Zone 3a)

Fig. M18.14 : Plan montrant la répartition de la terre cuite (Zones 3b-3e)

Fig. M18.15 : Plan montrant la répartition de la terre cuite (Zones 4 et 5)

M19 : Objets en bois

Fig. M19.1 : Répartition des objets étudiés par zones et puits

Fig. M19.2 : Schéma d'un tonneau avec vocabulaire actuel associé aux différentes parties

Fig. M19.3 : Nombre de douelles, fonds et couvercles trouvés sur le site

Fig. M19.4 : Répartition des douelles, fonds et couvercles en fonction des puits

Fig. M19.5 : Couvercle de récipient de stockage vu schématiquement de dessus et de profil

Fig. M19.6 : Hypothèse sur l'ouverture d'un couvercle en gardant l'anse en place

Fig. M19.7 : Hypothèse sur le portage du récipient de stockage

Fig. M19.8 : Diamètre estimé des couvercles de récipients de stockage les mieux conservés

Fig. M19.9 : Détails des percements et des bandes rainurées (en médaillon, la photo d'ensemble du couvercle)

Fig. M19.10 : Hypothèse de localisation d'une plaque de renfort chevillée en trois points (flèches) sur l'objet **2311**

Fig. M19.11 : Schéma de débitage en quartier de la majorité des couvercles (cas de **2335**)

Fig. M19.12 : Trois trous de chevilles (flèches) sur la face rectiligne de **2311**

Fig. M19.13 : Détail d'un chevillage sur le bord incurvé de l'objet **957**

Fig. M19.14 : Objet **2326** - exemple d'un tenon en frêne en place sur un couvercle en chêne

Fig. M19.15: Objet **2335** - tenons d'assemblage

Fig. M19.16 : Schéma de l'objet **971** montrant les attaches conservées (dimensions exprimées en mm)

Fig. M19.17 : Exemple de bordure double sur le couvercle **2347**

Fig. M19.18 : Diamètre estimé des fonds de seaux et de récipients de stockage

Fig. M19.19 : Correspondance entre le diamètre des couvercles et des fonds dans le puits 5876

Fig. M19.20 : Exemples de fonds chevillés **2347**, **691** et **712**

Fig. M19.21 : Exemples d'amincissement du bord d'un fond (**2258**, **687**, **2258-2**) ; schéma d'emboîtement du fond sur les douelles

Fig. M19.22 : Relevé schématique du graffiti présent sur l'objet **2326B**

Fig. M19.23 : Schéma des différentes typologies de douelles de récipients fermés et ouverts – vues de profil, de faces et de bout (face transversale)

Fig. M19.24 : Typologie schématique des seaux suivant la typologie des douelles

Fig. M19.25 : Schéma des typologies des douelles à pied et des douelles à pied et anse de la plus simple vers la plus complexe

Fig. M19.26 : Répartition des douelles en if dans les différents puits ayant livré des douelles

Fig. M19.27 : Schémas des différents modes de débitage utilisés pour la fabrication des douelles

Fig. M19.28 : Exemples de chevillages de douelles

Fig. M19.29 : Cassure longitudinale des trous de cheville

Fig. M19.30 : Traces de cerclage sur la surface extérieure

Fig. M19.31 : Marquage sur les douelles à pied de la fin des autres douelles

Fig. M19.32 : Exemples des percements du haut des douelles (tous les exemples sont en if sauf **756** en chêne)

Fig. M19.33 : Schéma de l'objet **2235** se rapprochant typologiquement d'un pétrin

Fig. M19.34 : Schéma du mortier (**2350**) et du pilon (**2248**) en place

Fig. M19.35 : Essai d'emboîtement des deux objets 2323 et 2324

Fig. M19.36 : Photo d'une cuillère **2255** type « cuillère à sauce » de profil et de face

Fig. M19.37 : Axe central **908** de la meule rotative **905** en place

Fig. M19.38 : Schéma de la poulie **2250** en situation

Fig. M19.39 : Schéma d'insertion de la pale sur le manche (d'après Morris, 2000, fig.1134).
En pointillé, gaine métallique hypothétique

- Fig. M19.40 : Schémas de face et de profil de l'élément d'assemblage **2358**
- Fig. M19.41 : Schémas des formes de têtes des éléments d'assemblage avec « tête » de profil a-flèche (**967**) ; b-pyramidale (**958**) ; c-hémisphérique (**1522**)
- Fig. M19.42 : Schéma de l'élément **892** et reconstitution de l'objet interprété comme dame de nage en place
- Fig. M19.43 : Schéma avec quelques dimensions en mm de l'objet **976**
- Fig. M19.44 : Photographies des trois planches aux extrémités courbes (**675, 755, 775**)
- Fig. M19.45 : Schéma et détails photographiques de l'objet **860** montrant les galeries de typographes
- Fig. M19.46 : Schéma et photos de l'objet **1523** avec un détail photographique montrant les traces de gouges faisant quatre petites cavités (signalées par les flèches rouges)
- Fig. M19.47 : Schéma de l'objet **2088**
- Fig. M19.48 : Illustration photographique de l'objet **2204**
- Fig. M19.49 : Représentation schématique de la fabrication d'un assemblage mi-bois
- Fig. M19.50 : Exemples de traces d'outils non intentionnelles laissées sur **875**
- Fig. M19.51 : Exemple d'infestation sous corticale
- Fig. M19.52 : Quelques exemples d'objets infestés par la petite vrillette
- Fig. M19.53 : Nombre d'essences trouvées dans chaque puits étudié
- Fig. M19.54 : Essences présentes par puits
- Fig. M19.55 : Photos microscopiques du chêne (objet **2249**)
- Fig. M19.56 : Photos microscopiques de l'if (objets **880** et **773**)
- Fig. M19.57 : Photos microscopiques du frêne (objet **2386**)
- Fig. M19.58 : Photos microscopiques du noisetier (objets **665B**)
- Fig. M19.59 : Photos microscopiques du sureau (objet **665B**)
- Fig. M19.60 : Photos microscopiques du saule
- Fig. M19.61 : Photos microscopiques de l'aulne (objet **2094A**)
- Fig. M19.62 : Photos microscopiques de l'érable (objet **2074**)
- Fig. M19.63 : Photos microscopiques de Rosacée pomoïdée (objets **2103D** et **2379**)
- Fig. M19.64 : Photos microscopiques de Rosacée prunoïdée (objets **2093A, 17108, 17673B, 17673G**)
- Fig. M19.65 : Photos microscopiques d'une Papilionacée (objets **869-32, 2393**)
- Fig. M19.66 : Reproduction du tableau « Prudence » de Pieter Bruegel (site Internet 6)
- Fig. M19.67 : Couvercles de récipients de stockage : 910, 918, 926, 927, 940, 946, 957, 971, 979, 2244, 2245
- Fig. M19.68 : Couvercles de récipients de stockage : 2266, 2271, 2272, 2287, 2305, 2310, 2311, 2319, 2322
- Fig. M19.69 : Couvercles de récipients de stockage : 2326, 2327, 2328, 2335, 2340, 2343
- Fig. M19.70 : Couvercles de récipients de stockage : 2347, 2348, 2364, 2410
- Fig. M19.71 : Fonds de récipients à douelles : 650, 651, 673, 685
- Fig. M19.72 : Fonds de récipients à douelles : 687, 689, 691, 706, 712, 716, 718, 769
- Fig. M19.73 : Fonds de récipients à douelles : 878, 882, 893, 2227
- Fig. M19.74 : Fonds de récipients à douelles : 2234, 2258, 2258.1, 2258.2, 2270
- Fig. M19.75 : Fonds de récipients à douelles : 2279, 2302, 2306,
- Fig. M19.76 : Fonds de récipients à douelles : 2315, 2316, 2326, 2338
- Fig. M19.77 : Douelles en chêne (*Quercus* sp.) : 653, 660, 664, 681, 683, 694, 750, 912, 960, 969, 973
- Fig. M19.78 : Douelles en chêne (*Quercus* sp.) : 2047
- Fig. M19.79 : Douelles en chêne (*Quercus* sp.) : 992, 993A, 2238, 2243, 2258g, 2258j, 2258k, 2258l, 2258m
- Fig. M19.80 : Douelles en chêne (*Quercus* sp.) : 2275, 2286, 2296, 2298, 2299, 2304, 2313, 2317, 2339
- Fig. M19.81 : Douelles en chêne (*Quercus* sp.) : 2342, 2357, 2359, 2362c, 2362d, 2363
- Fig. M19.82 : Douelles en chêne (*Quercus* sp.) : 2384, 2407
- Fig. M19.83 : Douelles en if (*Taxus baccata*) : 662, 663, 676, 677, 678, 679, 688, 690a, 690b, 697, 699, 700, 701, 702A

- Fig. M19.84 : Douelles en if (*Taxus baccata*) : 704, 705, 707, 709-1, 709-3, 711
- Fig. M19.85 : Douelles en if (*Taxus baccata*) : 718, 722, 723, 724, 728, 730
- Fig. M19.86 : Douelles en if (*Taxus baccata*) : 739a, 739b, 739c, 739d, 743, 748, 760, 761, 770, 773
- Fig. M19.87 : Douelles en if (*Taxus baccata*) : 930, 978, 2325, 2346
- Fig. M19.88 : Douelles en if (*Taxus baccata*) : 2258a-f, h, i1, i2
- Fig. M19.89 : Douelles à pied et/ou à anse en if (*Taxus baccata*) : 663, 679, 698, 705, 709, 710, 724, 739, 891, 2258e, 2367
- Fig. M19.90 : Douelles à pied et/ou à anse en chêne (*Quercus* sp.) : 652, 656, 665, 666, 667, 680, 989, 2214
- Fig. M19.91 : Douelles à pied et/ou à anse en chêne (*Quercus* sp.) : 2239, 2258k, 2265, 2274, 2293, 2307, 2308, 2314, 2330
- Fig. M19.92 : Douelles à pied et/ou à anse en chêne (*Quercus* sp.) : 2353, 2360, 2362b, 2409
- Fig. M19.93 : Éléments de type « anses » : 890, 937, 939, 964, 2208, 2218, 2229
- Fig. M19.94 : Objets en rapport avec l'alimentation : transformation, cuisine, stockage : 2235, 2248,
- Fig. M19.95 : Objets en rapport avec l'alimentation : transformation, cuisine, stockage : 2323, 2324, 2255
- Fig. M19.96 : Objets en rapport avec l'alimentation : transformation, cuisine, stockage : 2350
- Fig. M19.97 : Objets en rapport avec l'alimentation : partie de machinerie : 908, 2250
- Fig. M19.98 : Éléments d'assemblage type « raquette » : 888, 889
- Fig. M19.99 : Chevilles en forme de « feuille » : 913, 914, 942, 959, 962, 970, 2212, 2216, 2352, 2372
- Fig. M19.100 : Chevilles en forme de « clou » : 944, 945, 958, 967, 968, 985, 986, 987, 1522, 2067, 2069, 2203, 2249, 2278, 2358, 2368, 2370, 2400
- Fig. M19.101 : Éléments d'assemblage de type tasseaux avec mortaises : 892, 902, 928, 929, 963, 983, 2318, 2294
- Fig. M19.102 : Éléments d'assemblage de type tasseaux avec percement : 874, 898, 2072, 2242
- Fig. M19.103 : Éléments d'assemblage de type « pied de meuble » : 900, 976, 2223, 2371
- Fig. M19.104 : Éléments d'assemblage avec encoche : 934, 909, 999, 2276, 2389
- Fig. M19.105 : Éléments d'assemblage avec encoche : 2381
- Fig. M19.106 : Planches aux extrémités convexes : 675, 755, 775
- Fig. M19.107 : Planches avec mortaises : 661, 932, 2256, 2283
- Fig. M19.108 : Planches ou douelles : 863, 875, 911, 925, 982, 980, 981,
- Fig. M19.109 : Planches ou douelles : 2220, 2230, 2259, 2408, 2382, 2067B
- Fig. M19.110 : Disques de troncs : 876, 894, 923, 965
- Fig. M19.111 : Éléments avec partie centrale plus large : 941, 2206
- Fig. M19.112 : Bâtons à section ovoïde et à section rectangulaire ou carrée : 795, 897A, 972, 657, 669, 708, 936, 2205, 2232, 2362A, 2397, 17109A
- Fig. M19.113 : Piquets : 789A, 865, 869-1, 869-2, 885, 887, 924
- Fig. M19.114 : Piquets : 938, 947, 955, 2100, 2381
- Fig. M19.115 : Navette ou lames : 774, 790, 922, 2207
- Fig. M19.116 : Éléments sculptés ou décorés : 860, 1523, 2088, 2204
- Fig. M19.117 : Poutres ou planches de grandes tailles : 883, 901, 2090
- Fig. M19.118 : Bois généraux : 903, 904, 933, 943, 953, 984
- Fig. M19.119 : Bois généraux : 2247, 2369, 2377, 2378, 2379
- Fig. M19.120 : Objets remarquables du puits 12132 datés du Moyen-âge : 17673A-G, 2074, 2076, 2078, 2079, 2083, 2092a, 2092b, 2108, 2109
- Fig. M19.121 : Objets remarquables du puits 12132 datés du Moyen-âge : 2096a, 2107, 2077, 2081, 2093a, 2094a-b, 2094c, 2105, 2082, 2096a-d, 2104a-f, 2080, 2084, 2095, 2075, 2092b
- Fig. M19.122 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 876, 897, 911, 923, 934
- Fig. M19.123 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 936, 947, 951, 952, 955, 965, 970, 2201, 2209

- Fig. M19.124 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 2215, 2218, 2219, 2220, 2242, 2251, 2292, 2318
- Fig. M19.125 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 2281
- Fig. M19.126 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 2323, 2324, 2375, 2406
- Fig. M19.127 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 1486, 1497, 1498, 1501, 1502, 1503, 1499, 1504, 1505, 1506, 1507
- Fig. M19.128 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 674, 2341, 2376, 877
- Fig. M19.129 : Objets en frêne (*Fraxinus excelsior*) : 884, 949, 956
- Fig. M19.130 : Objets de comparaisons bibliographiques
- Fig. M19.131 : Objets de comparaisons bibliographiques
- Fig. M19.132 : Objets de comparaisons bibliographiques

ENVIRONNEMENT – LISTE DE FIGURES

E5 : Coléoptères fossiles

- Fig. E5.1 : *Colymbetes fuscus*
 Fig. E5.2 : *Paederus* sp.
 Fig. E5.3 : *Apion aeneum*
 Fig. E5.4 : *Carabus nemoralis*
 Fig. E5.5 *Notiophilus* sp.
 Fig. E5.6 : *Aglenus brunneus*
 Fig. E5.7 : *Oxyomus silvestris*
 Fig. E5.8 : *Anchomenus dorsalis*
 Fig. E5.9 : *Stictonectes optatus*
 Fig. E5.10 : *Tanysphyrus lemnae*
 Fig. E5.11 : *Lamprias chlorocephalus*
 Fig. E5.12 : *Leperesinus varius*
 Fig. E5.13 : *Megasternum boletophagum*
 Fig. E5.14 : *Onthophilus striatus*
 Fig. E5.15 : *Agabus bipustulatus*
 Fig. E5.16 : *Apion (Oxystoma) pomonae*
 Fig. E5.17 : *Brachypterus urticae*
 Fig. E5.18 : *Cicindela campestris*
 Fig. E5.19 : *Aphodius (Acrossus) rufipes*
 Fig. E5.20 : *Gastroidea viridula*
 Fig. E5.21 : *Leptura fulva*
 Fig. E5.22 : *Microlestes maurus*
 Fig. E5.23 : *Harpalus (Ophonus) rufipes*

E6 : Restes végétales de l'âge du fer et de l'époque gallo-romain

- Fig. E6.1 : *Avena sativa* et *Avena fatua*

E8 : Etude anthracologique

- Fig. E8.1. Histogrammes de classes de diamètre, Moyen Age
 Fig. E8.2. Graphiques des largeurs de cerne du chêne en fonction des diamètres, Moyen Age
 (■ aubier ; ■ duramen ; □ indéterminé)
 Fig. E8.3. Histogrammes des aspects particuliers des charbons, Moyen Age
 Fig. E8.4. Histogrammes de classes de diamètre, période gallo-romaine
 Fig. E8.5. Graphiques des largeurs de cerne du chêne en fonction des diamètres, période gallo-romaine (■ aubier ; ■ duramen ; □ indéterminé)
 Fig. E8.6. Histogrammes des aspects particuliers des charbons, période gallo-romaine
 Fig. E8.7. Histogrammes de classes de diamètre des fours de poterie de la période gallo-romaine
 Fig. E8.8. Histogrammes de classes de diamètre, Tène finale
 Fig. E8.9. Graphiques des largeurs de cerne du chêne en fonction des diamètres, Tène finale
 (■ aubier ; ■ duramen ; □ indéterminé)
 Fig. E8.10. Histogrammes des aspects particuliers des charbons, Tène finale
 Fig. E8.11. Histogrammes de classes de diamètre des TP de la phase 1 du grand bâtiment de la Tène finale
 Fig. E8.12. Histogrammes de classes de diamètre des TP de la phase 2 du grand bâtiment de la Tène finale
 Fig. E8.13. Histogrammes de classes de diamètre du puits 10476 de la Tène finale
 Fig. E8.14. Histogrammes de classes de diamètre du fossé du grand bâtiment de la Tène finale
 Fig. E8.15. Histogrammes de classes de diamètre, Protohistoire ancienne

- Fig. E8.16. Graphiques des largeurs de cerne du chêne en fonction des diamètres,
Protohistoire ancienne (■ aubier ; ■ duramen ; □ indéterminé)
- Fig. E8.17. Histogrammes des aspects particuliers des charbons, Protohistoire ancienne
- Fig. E8.18. Fréquence relative des principaux taxons au fil des occupations
- Fig. E8.19. Fréquence des diamètres maximaux des taxons par classe de calibre par période chronologique
- Fig. E8.20. Fréquence relative des principaux taxons du Massif armoricain, des sites laténiens proches et du site de Paule
- Fig. E8.21. Sites proches de la Tène

E9 : Analyses polliniques

- Fig. E9.1 - Plan général des structures fouillées sur le site de la Porte Allain (Trégueux, 22)
- Fig. E9.2 – Contexte géologique du site de la Porte Allain (Trégueux, Côtes-d'Armor)
(extrait de la carte géologique de Saint-Brieuc)
- Fig. E9.3 – Localisation des coupes dans le fossé de l'enclos en zone 2
- Fig. E9.4 – Localisation des puits dans la zone d'habitat
- Fig. E9.5 – Stratigraphie des dépôts et localisation des monolithes de prélèvement 1580 et 1582 dans la coupe 10100 du fossé de l'enclos en zone 2
- Fig. E9.6 – Stratigraphie des dépôts et localisation du monolithe de prélèvement 2088 dans la coupe 3699 du fossé de l'enclos en zone 2
- Fig. E9.7 – Stratigraphie des dépôts du puits 16541 selon la coupe 3851
- Fig. E9.8 – Richesse taxonomique dans la séquence de la coupe 3699, monolithe 2088
- Fig. E9.9 – Richesse taxonomique dans la séquence de la coupe 10100, monolithes 1580-1582
- Fig. E9.10 – Diagramme pollinique de la séquence du fossé étudiée selon la coupe 10100
- Fig. E9.11 – Diagramme pollinique de la séquence du fossé étudiée selon la coupe 3699
- Fig. E9.12 – Diagramme pollinique de l'échantillon prélevé dans l'US 20211 dans le puits 16541
- Fig. E9.13 – Carte de localisation des sites d'études paléoenvironnementaux dans les alentours de Trégueux
- Fig. E9.14 – Représentation et distribution géographique des taux de pollens de graminées et d'arbres pour la période allant de 750 à 50 cal. BC. Le fond de carte est issu de l'interpolation des taux de pollens d'arbres à partir des études de zones humides (semi-variogramme avec un Lag interval = 10000 mètres et courbe d'interpolation de type circulaire) (ex. Gaudin, 2004)
- Fig. E9.15 – Cartes représentant la répartition de quelques occurrences archéobotaniques dont certaines (*Secales*, *Fagopyrum*, *Juglans*, *Castanea*) en partie introduites au cours de l'Age du Fer (750 à 50 cal. BC) (Gaudin, 2004)
- Fig. E9.16 – Cartes représentant la répartition de quelques associations archéobotaniques et de la fréquence des taxons polliniques de landes enregistrées pour l'Age du Fer (750 à 50 cal. BC ; Gaudin, 2004)

E12 : Synthèse des données paléoenvironnementales

- Fig. E12.1 – Diagramme société-végétation établi pour le fossé de l'enclos, selon la coupe 10100, monolithes 1580 et 1582
- Fig. E12.2 – Diagramme société-végétation établi pour le fossé de l'enclos, selon la coupe 3699, proche de l'entrée, monolithe 2088
- Fig. E12.3 – Diagramme société-végétation établi pour l'échantillon 902 du puits 16541
- Fig. E12.4 – Résultats de l'étude xylogique des objets travaillés à Trégueux
(Rapport Trégueux Saedlou, 2011)
- Fig. E12.5 – Courbes dendrochronologiques des bois analysés à Trégueux
(Rapport Trégueux DendroTech, 2011)
(La ligne horizontale correspond à une croissance de 1 mm)

Fig. E12.6 – Courbes dendrochronologiques moyennes du site de Trégueux (DendroTech, 2011)

Fig. E12.7 – Courbes dendrochronologiques de la moyenne de Paule et des deux référentiels pour l'Age du Fer en valeurs naturelles (Ex. Le Digol *et al.* 2007)

Fig. E12.8 – Carte de localisation des sites d'études paléoenvironnementaux dans les alentours de Trégueux

1 : Paule ; 2, 3 : Inguiniel (Kerven Teignouse, marais) ; 4 : Plouay ; 5 : Plouray ; 6, 7 : Ploërdut (Botcazo, Locuon) ; 8 : Montours ; 9 : Parigné ; 10 : St-Germain-en-Coglès ; 11 : Pleine-Fougères ; 12 : Vieux-Viel ; 13 : St-Sauveur-des-Landes ; 14 : Le Boisanne (Plouer-sur-Rance)

Fig. E12.9 – Représentation et distribution géographique des taux de pollens de graminées et d'arbres pour la période allant de 750 à 50 cal. BC. Le fond de carte est issu de l'interpolation des taux de pollens d'arbres à partir des études de zones humides (ex. Gaudin, 2004)

Fig. E12.10 – Cartes représentant la répartition de quelques occurrences archéobotaniques dont certaines (*Secale*, *Fagopyrum*, *Juglans*, *Castanea*) en partie introduites au cours de l'Age du Fer (750 à 50 cal. BC ; Gaudin, 2004)

Fig. E12.11 – Cartes représentant la répartition de quelques associations archéobotaniques et de la fréquence des taxons polliniques de landes enregistrées pour l'Age du Fer (750 à 50 cal. BC ; Gaudin 2004)

MOBILIER: LISTE DE TABLEAUX***M2 : Céramique laténienne***

Tableau M2.1 : Quantité et pourcentage des pâtes principales dans l'agglomération par phases

Tableau M2.2 : Nombre d'individus pour chaque forme principale dans l'agglomération

Tableau M2.3 : Répartition des formes principales par phase dans l'agglomération

Tableau M2.4 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 1 dans l'agglomération

Tableau M2.5 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 1 par phase de l'agglomération

Tableau M2.6 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 2 dans l'agglomération

Tableau M2.7 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 2 par phase de l'agglomération

Tableau M2.8 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 3 dans l'agglomération

Tableau M2.9 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 3 par phase de l'agglomération

Tableau M2.10 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 4 dans l'agglomération

Tableau M2.11 : Répartition des formes principales façonnées dans la Pâte 4 par phase de l'agglomération

M3: Pétrographie protohistorique

Tableau M3.1 : Liste et description des prélèvements effectués sur les céramiques de Trégueux

Tableau M3.2 : Répartition des sous-types de pâtes céramiques par zone de fouille

Tableau M3.3 : Liste des sites ayant livré des céramiques à amphiboles sans pyroxènes

Tableau M3.4 : Comparaisons entre les lames issues de céramiques de l'âge du Fer découvertes en Bretagne et en Angleterre (lithothèque de l'université de Rennes 1) et les lames de Trégueux

Tableau M3.5 : Liste des sites ayant livré des céramiques sans ou à rares amphiboles

M4 : Les amphores

Tableau M4.1 : Quantification des pâtes (en nombre de tessons) par zone.

Tableau M4.2 : Types d'amphores quantifiés en nombre de tessons (après recollage) par zone.

Tableau M4.3 : Nombre minimum d'individus basé sur le pourcentage des diamètres de lèvres et sur le comptage des anses et des fonds.

Tableau M4.4 : Quantification des amphores par zone.

M5 : Céramique gallo-romaine

Tableau M5.1 : Corrélation forme/pâte de la céramique gallo-romaine

Tableau M5.2 : Corrélation forme/décor

Tableau M5.3 : Proportions des pâtes en Zone 1

Tableau M5.4 : Corrélation forme/pâte en Zone 1

Tableau M5.5 : Proportions des pâtes en Zone 2

Tableau M5.6 : Corrélation forme/pâte en Zone 2

Tableau M5.7 : Proportions des pâtes en l'enclos 795

Tableau M5.8 : Pâtes de la Zone 4

Tableau M5.9 : Corrélation forme/pâte en Zone 4

M6 : La sigillée

Tableau M6.1 : Quantification de la sigillée par région de production

Tableau M6.2 : Sigillée sud gauloise

Tableau M6.3 : Sigillée du centre de la Gaule

Tableau M6.4 : Sigillée de l'est de la Gaule

Tableau M6.5 : Comparaison de la fonction des vases en sigillée dans le temps.

Quantification en nombre de vases, basée sur tous les tessons identifiables.

Tableau M6.6 : Sigillée par zone

Tableau M6.7 : Sigillée par type de structure

Tableau M6.8 : Sigillée par zone et par période. Quantification en nombre de tessons.

Tableau M6.9 : Comparaison de l'approvisionnement en sigillée. Quantification en nombre de vases, basée sur tous les tessons identifiables.

Tableau M6.10 : Comparaison des lots de sigillée selon la fonction des vases. Quantification en nombre de vases, basée sur tous les tessons identifiables.

M7 : Pétrographie gallo-romain

Tableau M7.1 : Liste des prélèvements

M8 : Céramique médiévale

Tableau M8.1 : Quantification des pâtes par zone

Tableau M8.2 : Corrélation forme/pâte

M11 : Mobilier métallique

Tableau M11.1 : Quantification du mobilier métallique par zone et par métal (en nombre d'objets).

Tableau M11.2: Résumé du nombre minimum (clous entiers et têtes) et maximum (ensemble des fragments) de clous par zone.

Tableau M11.3 : clous provenant de la Zone 3A : nombre minimum et maximum par contexte.

M12 : Déchets d'activité métallurgique

Table M12.1 : Tableau général des déchets d'activité métallurgique

Tableau M12.2 : Tableau chronologique des déchets d'activité métallurgique

Tableau M12.3 : Localisation des déchets d'activité métallurgique

M13 : Lingotières

Tableau M13.1 : composition partielle des globules prélevés dans les deux fragments de lingotières. nAu, Ag, Cu et Pb exprimés en % ; Pd et Pt exprimés en ppm (partie par million, 1 ppm = 0,0001 %).

Tableau M13.2 : ensemble des éléments dosés dans les globules prélevés dans les fragments de lingotières.

M14 : Objets en pierre

Tableau M14.1 : objets en pierre. Résumé de la quantification par type d'Objet et par Zone

M15 : Objets en lignite et schiste

Tableau M15.1 : Distribution des bracelets en schiste/lignite.

Tableau M15.2 : Résumé des mesures des bracelets en lignite.

M16 : Verre

Tableau M16.1 : Résumé de la quantification du verre par zone et par type (en nombre de tessons).

Tableau M16.2 2 : Résumé des mesures des bracelets en verre.

M17 : Terre cuite architecturale

Tableau M17.1 : quantification des TCA par forme et par zone

Tableau M17.2 : Quantification des formes de TCA et des groupes de pâtes

Tableau M17.3 : Résumé des quantités et des tailles des types de rebords

Tableau M17.4 : caractéristiques et tailles des disques et plaques géométriques taillés dans la tuile

Tableau M17.5: Quantification des marques digitées par pâtes TCA (la pâte n'a pas été enregistrée pour trois exemplaires)

Tableau M17.6: Dimensions de marques digitées de types 1, 2 et 5

M18 : Terre cuite structurale et le petit mobilier d'argile

Tableau M18.1 : Quantité totale de terre cuite et poids moyen par fragment (PMF) par zone

Tableau M18.2 : Quantification en poids (g) des catégories fonctionnelles principales de terre cuite par zone.

Tableau M18.3 : Quantification des formes et pâtes de terre cuite en poids (g)

Tableau M18.4 : quantification des formes de terres cuites structurales

M19 : Objets en bois

Tableau M19. 1 : Recensement des types et dimensions des percements et bandes rainurées sur les couvercles

Tableau M19.2 : Liste des douelles à pied de type « a » rencontrées à Trégueux (en rose celles en if)

Tableau M19.3 : Liste des douelles à pied et à anse de type b1

Tableau M19.4 : Liste des douelles à pied et à anse de type b2

Tableau M19.5 : Liste des douelles à pied et à anse de type c

Tableau M19.6 : Dimensions des éléments d'assemblage en forme de feuille

Tableau M19.7 : Dimensions et formes des éléments d'assemblage de type « tête/corps »

Tableau M19.8 : Liste des éléments longs avec mortaises

Tableau M19.9 : Dimensions des planches 675, 755, 775

Tableau M19.10 : Diamètres, épaisseurs et nombres de cernes des disques de troncs

Tableau M19.11 : Nombre d'échantillons d'une essence par puits et par espèce

Tableau M19.12 : Présentation des objets en if

Tableau M19.13 : Présentation des objets en frêne

Tableau M19.14 : Présentation des objets en noisetier

Tableau M19.15 : Présentation des objets en sureau

Tableau M19.16 : Présentation des objets en saule

Tableau M19.17 : Présentation des objets en aulne

Tableau M19.18 : Présentation des objets en érable

Tableau M19.19 : Présentation des objets en hêtre

Tableau M19.20 : Présentation des objets en Rosacée pomoidée

Tableau M19.21 : Présentation des objets en Rosacée prunoïdée

Tableau M19.22 : Présentation des objets en Papilionacée

M20 : Pierre taillée

Tableau M20.1: L'assemblage lithique par matériau et zone

Tableau M20.2: L'assemblage de silex sur le site de Tregueux

Tableau M20.3: Assemblage lithique par date des faits

ENVIRONNEMENT – LISTE DE TABLEAUX

E1 : Restes humains

Tableau E1.1 :

umé de la tombe 602

Rés

E2 : Faune

Tableau E2.1 : Récapitulatif des restes recueillis dans la zone 2

E3 : Os d'animaux brûlés provenant du puits 10476

Tableau E3.1 : Os provenant du puits 10476, excluant la vertèbre de salmonidé (contexte 17166) et un fémur de micromammifère (contexte 17166).

Tableau E3.2 : Fusion épiphysaire du porc (Habermehl 1975, 150).

E4 : Restes organiques imbibés

Tableau E4.1 : Restes organiques imbibés coupe 2840

Tableau E4.2 : Restes organiques imbibés Zone 2 fossé d'enclos (Tranchée 10100)

Tableau E4.3 : Restes organiques imbibés puits médiéval 12132

E5 : Coléoptères fossiles

Tableau E5.1 : Echantillons analysés

Tableau E5.2 : N° de taxons

Tableau E5.3 : Coléoptères de Trégueux-St Brieuc STBT 09

E6 : Restes végétales de l'âge du fer et de l'époque gallo-romain

Tableau E6.1 : Tableau présentant les échantillons du corpus étudié.

Tableau E6.2 : Tableau de présentation générale des résultats, avec par échantillon : le nombre de restes entiers, de fragments, le nombre total de restes, le nombre minimum d'individus, le taux de fragmentation et la concentration en diaspores.

Tableau E6.3 : Tableau de synthèse présentant les résultats par phase chronologique.

Tableau E6.4

Tableau E6.5

E7 : Restes végétales médiévaux

Tableau E7.1: Trégueux, Saint-Brieuc, Bretagne (STBT09) : macrorestes carbonisés médiévaux

E8 : Etude anthracologique

Tableau E8.1. Bilan des analyses anthracologiques sur le site de Trégueux

Tableau E8.2. Bilan synthétique des taxons, structures du Haut Moyen Age

Tableau E8.3. Bilan synthétique des taxons, structures de la période gallo-romaine

Tableau E8.4. Bilan synthétique des taxons, fours de poterie de la période gallo-romaine

Tableau E8.5. Bilan synthétique des taxons, structures de la Tène finale

Tableau E8.6. Bilan synthétique des taxons, puits 10476 de la Tène finale

Tableau E8.7. Bilan synthétique des taxons, structures de la Protohistoire ancienne

Tableau E8.8. Bilan synthétique des taxons par période chronologique

Tableau E8.9. Taxons récurrents dans les différents types de structure (■ très récurrent ; ■ moyennement récurrent)

Tableau E8.10. Nombre de présences attestées des principaux taxons dans les structures au fil des occupations

E9 : Analyses polliniques

Tableau E9.1 – Datations radiocarbone concernant les US soumises à l’analyse pollinique

Tableau E9.2 - Datations dendrochronologiques acquises sur des pièces de chêne de la Porte Allain (Trégueux) (ex. rapport Dendrotech, DT-2011-022, sept 2011)

E10 : Datations radiocarbone

Tableau E10.1 : Datations radiocarbone

E12 : Synthèse des données paléoenvironnementales

Tableau E12.1 – Liste des structures et US analysées sur le site de Trégueux

Tableau E12.2 – Cerne moyen calculé sur chaque bois de chêne analysé à Trégueux

SECTION 3 : INVENTAIRE

I-01 : Inventaire des US

I-02 : Inventaire de prélèvements environnementaux

I-03 : Inventaire de plans

I-04 : Inventaire de coupes

I-05 : Inventaire des photographies

I-06 : Inventaire de la céramique préhistorique, de l'âge du Bronze et du premier âge du fer

I-07 : Inventaire de la céramique latènienne

I-08 : Inventaire de la céramique gallo-romaine

I-09 : Inventaire des amphores

I-10 : Inventaire de la céramique médiévale

I-11 : Inventaire de la céramique indéterminé

I-12 : Inventaire des monnaies

I-13 : Inventaire des objets en métal

I-14 : Inventaire de scorie

I-15 : Inventaire des objets en pierre

I-16 : Inventaire des objets en lignite

I-17 : Inventaire des objets en verre

I-18 : Inventaire de terre cuite architecturale

I-19 : Inventaire de terre cuite structurale de des objets en argile

I-20 : Inventaire des objets en bois

I-21 : Inventaire de pierre taillée

I-22 : Inventaire de la faune

I-23 : Inventaire de restes organiques imbibés

I-24 : Inventaire de coléoptères

I-25 : Inventaire de restes carpologiques de l'Age du Fer et l'époque gallo-romain

I-26 : Inventaire de restes carpologiques médiévaux

I-27 : Inventaire des charbons

I-28 : Inventaire des analyses polliniques

ORGANISATION DU RAPPORT FINAL

Les parties 1 et 2 du rapport consiste en trois volumes, dont le premier comporte le texte descriptif de l'archéologie, la discussion et la bibliographie, le deuxième comportant les figures et les planches de photos, et le troisième les rapports de mobilier et analyses environnementales. La partie 3 (Les inventaires) est présentée dans deux volumes supplémentaires distincts.

Les numéros de figures correspondent aux numéros de sections du texte : A pour Administration, P pour Préface, F pour Fouilles, M pour Mobilier et E pour Environnemental. Dans chaque partie, les figures sont organisées par période et par aire du site. Par exemple, figures F 1.1. puis 1, 2, 3, 4 etc. font partie de la section intitulée 'L'activité antérieure à la Tène Finale', et F2.1.1 etc. pour la section intitulée 'L'occupation de la Tène Finale : L'enclos défensif dans la Zone 2'. Les planches sont aussi divisées par section, et suivent les plans et les coupes pour chaque section, numérotés comme figures.

Dans le volume mobilier et environnement, la plupart des figures et des planches seront, quant à elles, intégrées au sein du texte, comme les rapports nous ont été soumis par les spécialistes français. Les figures concernant les rapports de la céramique et les amphores se trouvent à la suite du texte des rapports respectifs.

L'Archive

Le site est divisé en deux. L'enclos défensif dans la zone 2, et l'aire immédiatement à l'est, porte le numéro 22 362 0003, et le reste du site est numéroté 22 362 0004.

SECTION 1 : DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Identité du site

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Trégueux

Lieu-Dit/Adresse : La ville Pollo - Rocade d'agglomération briochine, section La Crarée-Perray

Code INSEE de la commune : 22360

Numéro du site (DRAC-SRA) : 22360 003, 22360 004, 22360 005

Coordonnées Lambert (à préciser) :

- X centroïde :

- Y centroïde :

Nivellement NGF :

- Altitude maximale :

- Altitude minimale :

Cadastre : section OB

Parcelles n° : 3009, 1182, 1732, 3480, 1894, 1895, 3430, 343, 3468, 3471, 3472, 3474, 3467, 875, 325, 326, 328, 1706, 1707, 1708, 306, 307

Propriétaire du terrain : Conseil général des Côtes d'Armor

Référence de l'opération

Arrêté de prescription n° : 2008-163 en date du 23 octobre 2008

Arrêté de désignation n° : 2009-057 en date du 27 mai 2009

Responsable scientifique de l'opération : Tim Allen

Opérateur et organisme de rattachement : Oxford Archaeology

Contrôle scientifique de l'opération : DRAC-SRA de Bretagne

Nature de l'intervention : Fouilles archéologiques préventives

Maître d'ouvrage du chantier d'aménagement : Conseil général des Côtes d'Armor

Nature de l'aménagement : Tracé routier (rocade d'agglomération)

Superficie fouillée : 75 000 m²

Dates d'intervention sur le terrain : du 15 juin 2009 au 3 juin 2010

Lieu de dépôt du mobilier : DRAC-SRA de Bretagne

Information sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 3 volumes

Nombre de pages : pages

Nombre de planches hors texte : planches

Nombre de figures : figures

dont photos

cartes

plans

Nombres d'annexes : annexes

Mots-clés du thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Epipaléolithique et Mésolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Chalcolithique
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale
 - Haut Moyen-Âge
 - Moyen-Âge central
 - Bas Moyen-Âge
- Epoque moderne
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle
 - XXème siècle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Structure funéraire
- Hydraulique
 - Puits
- Voirie
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Enclos défensif
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Carrière
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
 - Fours à poterie
- Argile : atelier
- Atelier métal.
- ...

Mobilier

- Lithique
- Os
- Céramique
- Terre cuite / TCA
- Restes végétaux
- Bois
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Pétrographie
- Analyses de métaux
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Xylogie
- Dendrochronologie

Interprétation :
enclos défensif, agglomération

Générique de l'opération

Suivi scientifique

DRAC-SRA Bretagne : *Stéphane Deschamps*, Conservateur régional de l'Archéologie
Yves Menez, Adjoint au Conservateur régional de l'Archéologie

Oxford Archaeology : *Tim Allen*, Responsable d'opération
Anne Dodd, Directrice post-fouille

Suivi administratif

DRAC-SRA Bretagne : *Yves Menez*, Adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
en charge du dossier

Maître d'ouvrage : Conseil général des Côtes d'Armor
Dossier suivi par *Jérôme Massé*

Oxford Archaeology : *Nathalie Haudecoeur-Wilks*, Attachée projets français
Catherine Person, Coordonnateur de projets
Simon Palmer, Directeur des Finances

Suivi technique

Maître d'ouvrage : Conseil général des Côtes d'Armor
Dossier suivi par *Jérôme Massé*

Maître d'oeuvre : Conseil général des Côtes d'Armor
Service des Infrastructures
Dossier suivi par *Martine Leblanc*

Coordonnateur sécurité : EF Environnement, Bureau de contrôle
Rue du 48eme RI,
22000 Guingamp

Oxford Archaeology : *Tim Allen*, Responsable d'opération
Michael Donnelly, Chargé d'opération

DRAC Bretagne : *Yves Menez*, Adjoint au Conservateur régional de l'Archéologie

Entreprise de terrassements : Entreprise Beaussire.
BP 411
50500 Catz

Equipe scientifique

	Prénom Nom	Organisme
PREPARATION		
<i>Responsables scientifiques</i>	Tim Allen Lisa Brown	Oxford Archaeology
TERRAIN		
<i>Responsable scientifique</i>	Tim Allen	Oxford Archaeology
<i>Chargé d'opérations</i>	Michael Donnelly	Oxford Archaeology
<i>Topographe</i>	Daniel Watkeys	Oxford Archaeology
<i>Chefs de secteur</i>	Mark Dodd Alan Pezennec Bertrand Gourlin Sébastien Toron	Oxford Archaeology
<i>Techniciens de fouille</i>	Gemma Stewart, Christopher Reese, Peter Burge, Jim O'Brien, Anne-Loïse Manson, Christine Pueyo, Camille Anguera, Neil Lambert, Kevin Moon, Nathan Chinchin, Clare McGlenn, Anthony Lefort, Olivier Maris-Roy, Fergal Nevin, Magali Bailliot, Ben Attfield, Thomas Black, Rachelle Wood, Gaëlle Hild, Gabrielle Lamerant, Nathalie Gonzalez, Christophe Allouet-Sevin, Pascal Rieunier, Sarah Lane, Dan Sykes, John Boothroyd, Elizabeth Hawksley, Jennifer Anne Ryder, Xavier Bernardeau, Manuelle Prié, Paul Samuel Armour, Adrian Burrow, Jérémy Dolbois, Manuel Duzdez, Ben Moore, Cat Douglas, Aurélie Gilles, Guy Cockin, Roberta Marziani, Victoria Louise Skipper, Stéphanie Duboscq, Alexandra Stevenson, Pierre Dumas-Lattaque, Anne Maria Desiderio, Andrew Bates, Paul Beers, Ged Callaghan, Kelly Clapperton, Phil Cook, Jocelyn Davis, Gareth Dickinson, Christina Elcock, Pete Gane, Zoe Griffin, Jasmine Hall, Anthony Haskins, Dave Lang, Rupert Lotherington, Michelle Maguire, Lucy Offord, Jon Onraet, Nick Pankhurst, Jane Roberts, Katty Sludden, Mike Shaw, Jeni Thurstan, Rob Tutt, Jane Warrender, Tam Webster	Oxford Archaeology
<i>Secrétaire</i>	Pauline Leclerc	Oxford Archaeology
<i>Géoarchéologue/technicien</i>	Cristoff Heistermann	Oxford Archaeology
<i>Logistique</i>	Paul Backhouse/Steve Laurie-Lynch	Oxford Archaeology
<i>Chargé des échantillons</i>	Julia Meen	Oxford Archaeology

TRAVAUX TECHNIQUES		
<i>Topographie et photographies redressées</i>	Daniel Watkeys Gary Jones	Oxford Archaeology
<i>Traitement du mobilier et saisie des inventaires</i>	Océane Lierville Cynthia Poole	Oxford Archaeology
<i>SIG</i>	Gary Jones	Oxford Archaeology
<i>DAO</i>	Markus Dylewski Julia Moxham Magdalena Wachnick Hannah Kennedy Georgina Slater Sophie Lamb	Oxford Archaeology
<i>PAO</i>	Gary Jones	Oxford Archaeology
<i>Traduction</i>	Céline Beauchamp Audrey Boutet Nathalie Haudecoeur-Wilks Béatrice Prat	Chronoterre Freelance Chronoterre Oxford Archaeology
ETUDES SCIENTIFIQUES		
<i>Chargé de la céramique gallo-romaine, médiévale, amphorae</i>	Lisa Brown	Oxford Archaeology
<i>Analyse de la céramique de l'âge du Fer</i>	Océane Lierville	Oxford Archaeology
<i>Céramique Sigillée</i>	Edward Biddulph	Oxford Archaeology
<i>Analyse terre cuite et terre cuite architecturale</i>	Cynthia Poole	Oxford Archaeology
<i>Analyse pierre, verre, métaux</i>	Ian Scott	Oxford Archaeology
<i>Lithiques</i>	Michael Donnelly	Oxford Archaeology
<i>Paléobotanique</i>	Elizabeth Huckerby	Oxford Archaeology
<i>Anthracologie</i>	Nancy Marcoux	Université de Rennes 1
<i>Xylologie</i>	Nima Saedlou	Xylotree
<i>Palynologie</i>	Béatrice Prat	Chronoterre
<i>Palynologie et Synthèse Paléoenvironnement</i>	Dominique Marguerie	Université de Rennes 1 UMR 6566 CReAAH du CNRS
<i>Carpologie de l'âge du Fer, gallo-romaine</i>	Elsa Neveu	Université de Nantes, pour le laboratoire CReAAH UMR 6566
<i>Carpologie médiévale</i>	John Georgi	
<i>Dendrochronologie</i>	Yannick Le Digol	DENDROTECH
<i>Pétrographie</i>	Anne-Loïse Manson	Université de Rennes 1 UMR 6566 CReAAH du CNRS
<i>Etude macroscopique déchets sidérurgiques</i>	Marion Berranger	CNRS UMR n° 5060 UTBM
<i>Entomologie</i>	Philippe Ponel	IMEP UMR 6116 CNRS
<i>Analyse lingotière</i>	Sylvia Nieto-Pelletier	IRAMAT Orléans
<i>Rédaction du rapport</i>	Tim Allen Michael Donnelly Mark Dodd Bertrand Gourlin	Oxford Archaeology
<i>Copie et correction</i>	Christopher Hayden	Oxford Archaeology

Notice scientifique

Principaux résultats des fouilles de Trégueux, près de Saint-Brieuc, Bretagne

Les fouilles archéologiques réalisées sur un kilomètre sur le plateau nord de la vallée de l'Urne avant la construction d'une rocade ont mis au jour une grande partie d'un habitat groupé de La Tène finale comprenant un enclos défensif, un second enclos fossoyé renfermant un grand bâtiment sur cour, une série de voies et une vaste occupation ouverte ultérieurement divisée en enclos par des fossés.

Les vestiges d'activité humaine les plus anciens se manifestent à travers quelques silex taillés et plusieurs haches polies du Néolithique, bien que ces dernières aient pu arriver sur le site seulement à l'âge du Fer. Deux fosses contenaient des tessons de céramique Campaniforme ; une coquille de noisette provenant de l'une d'elles a livré une datation radiocarbone de 2470-2200 cal. BC.

L'occupation du Bronze moyen est très éparse. Deux probables bâtiments – dont un est associé à de grandes et petites fosses – ont été trouvés à l'ouest et sont datés par le radiocarbone de 1610-1430 cal. BC et 1370-1110 cal. BC. Une urne tronquée isolée contenant des os incinérés est datée de 1500-1390 cal. BC. Un trou d'eau a été découvert à mi-chemin entre ces derniers ; des marches étaient taillées dans sa paroi nord-ouest, y ménageant un accès. Une urne à cordon complète était enterrée en bas de cette structure, près du fond, et était surmontée d'une couche contenant des charbons datés de 1420-1260 BC. Les comblements supérieurs ont livré de la céramique du Bronze final.

Des tessons de céramique du 1er âge du Fer étaient disséminés dans un paléosol scellé sous le rempart de l'enclos défensif et au-dessus d'un probable bâtiment dans le sol duquel était encastré un pot. Une grande carrière de kaolin blanc d'environ 6 m de profondeur coupe ce paléosol ; aucun élément de datation n'y a été découvert, mais elle est recoupée par le fossé de l'enclos, et date donc probablement d'entre le VIe et le IIIe siècle av. J.-C. Une fosse contenant un bol complet du Premier Âge du Fer est adjacente à l'est.

En zone 2, un enclos défensif a été construit durant La Tène 2 ; il est approximativement carré, d'environ 80 m de côté et se compose d'un profond fossé flanqué d'un talus de rempart interne. Du charbon mis au jour à la base de ce dernier et sur le paléosol correspond peut-être à une couche de nettoyage préparant la construction ; il a été daté au radiocarbone de 380-190 cal. BC. À l'intérieur de l'enclos, un puits a livré un seau en bois, dont la datation dendrochronologique de 224-214 av. J.-C. indique qu'il a été probablement creusé avant ou durant la construction.

Le fossé de l'enclos mesure 3,80 à 4,20 m de profondeur sur trois côtés, mais atteint 5,40 m sur le côté sud-est, juste au nord de l'entrée. Au niveau de celle-ci, il devient moins profond à 3,60 m, et des alignements de trous de poteaux sont creusés dans ses parois. Dans la partie la plus profonde du fossé, les premiers comblements se composaient d'argile et de limon gorgés d'eau renfermant des vestiges organiques très bien conservés : coléoptères, feuilles, bois dont des objets, os. La datation radiocarbone de deux des remplissages les plus anciens – dont aucun ne contenait de mobilier – a livré les dates de 360-100 et 380-190 cal. BC, démontrant que la construction de l'enclos a dû débiter à la fin du IIIe siècle av. J.-C.

Des tessons d'amphore Dressel 1 ont été trouvés dans les comblements secondaires sur le côté est du fossé d'enclos et dans les comblements primaires des autres côtés, suggérant une longue période de construction. Une porte fortifiée d'un type simple a été construite au sud-est de l'entrée, mais l'occupation à l'intérieur de l'enclos est plutôt modeste. Trois enclos carrés fossoyés, de 10 m, presque 8 m et 12 m de côté, sont rangés le long du côté nord-ouest, face à l'entrée. Leurs fossés sont peu profonds. Tous ont une orientation légèrement différente et un seul comporte une possible entrée sur le côté nord-ouest. Un alignement de trois paires de trous de poteaux devant l'enclos central pourrait avoir constitué un passage menant à lui. Cet enclos renferme également un puits flanqué de grands trous de poteaux ; les deux autres comportent peu de structures. Dans l'angle oriental et au sud de l'enclos principal, de courtes sections de rigoles pourraient renvoyer à d'autres petits enclos.

Le puits dont provient le seau a été remblayé durant La Tène finale et présentait une séquence de comblements

riches en charbon et ossements brûlés, presque tous de porc. Ces remplissages étaient entrecoupés de couches qui contenaient des fragments d'amphores, peut-être des vestiges de festins. Dans le fossé de l'enclos, les tessons de céramique et d'amphore étaient concentrés au sud-est près de l'entrée, où une lingotière a également été découverte. Un petit nombre d'objets en bois provient également du fossé, dont des planches, des fragments de meubles et un petit fragment d'une sculpture en bois représentant les mâchoires d'un loup.

Plusieurs voies empierrées se situent sur le côté ouest de l'enclos. L'une d'elles tourne à l'angle de ce dernier et se dirige vers le nord-est, l'autre va vers le nord-ouest. Cette dernière comporte des fossés bordiers de drainage ; leurs déblais ont servi à construire des talus internes de chaque côté. Les voies n'étaient revêtues que d'une ou deux couches de petits morceaux d'amphibolite et de galets de plage ; des ornières y étaient visibles. Un fragment de perle en verre bleu a été trouvé à la surface d'une des voies, et les fossés bordiers ont livré de la céramique de La Tène finale. Une troisième voie passe sur la deuxième selon un axe ENE-OSO ; elle est parallèle et adjacente à la D10 actuelle. Elle était également revêtue de galets, et avait été réparée et agrandie, continuant d'être utilisée à l'époque gallo-romaine. Elle fournit le premier témoignage concret de l'ancien chemin Noë supposé relier Carhaix à Paule vers l'ouest et Corseul à Alet vers l'est.

Un deuxième enclos de 50 m de côté se trouve à environ 150 m à l'est du premier aux profonds fossés ; trois de ses côtés sont compris dans la fenêtre de fouille. Le fossé est conservé sur moins de 1 m de profondeur, et présente des entrées rentrantes sur les côtés ouest et est. Peu de mobilier y a été découvert, mais des tessons de céramique de La Tène finale et des fragments d'amphore – dont deux lèvres de gréco-italique ou Dressel 1 – étaient présents. Un alignement de trous de poteaux espacés de 2,50 à 5 m est parallèle au fossé de l'enclos à environ 2,50-3,50 m à l'extérieur. D'autres trous de poteaux ainsi que des tranchées font face aux entrées ; ces structures pourraient avoir bordé un talus externe et constitué des portes.

L'enclos entoure un bâtiment carré sur cour de 35 m de large dont chaque côté est composé de trois alignements de trous de poteaux. Les lignes externes et internes de poteaux sont appariées, créant des rangées de 4,50 m de large avec des travées régulièrement espacées à 3,50 m de large. De nombreux poteaux sont carrés, et des clous en fer étaient couramment utilisés pour fixer les bois de construction. Un aménagement hexagonal sur poteaux se situe au centre de la cour. Le bâtiment semble avoir été reconstruit selon une orientation légèrement différente, en utilisant la rangée de poteaux centrale comme support principal, mais avec des poteaux supplémentaires sur les côtés internes, les nouvelles travées mesurant en moyenne juste un peu plus de 3 m de large. Du point de vue architectural, ce bâtiment ressemble à un macellum, mais la pauvreté du mobilier suggère plutôt une sorte de bâtiment public.

La principale occupation de l'âge du Fer se trouve à environ 200 m à l'est de ce bâtiment. Elle débute durant La Tène moyenne, dont témoignent des graines calcinées et du charbon issus de deux fosses qui ont livré la date radiocarbone de 370-170 cal. BC, et des tessons de céramique épars presque tous à l'état résiduel dans des structures de La Tène finale. À La Tène finale, l'occupation prend la forme d'une dense concentration d'habitations et de greniers sur quatre poteaux, avec des agencements de bâtiments linéaires et divers petits enclos fossoyés. Six puits de profondeurs variées parsèment le secteur de manière assez régulière. Plus tard dans La Tène finale, le plan de l'occupation a été formalisé par le biais de fossés parcellaires nord-sud plus importants ; des enclos fermiers ont été créés au sein de ces parcelles, chacun contenant plusieurs bâtiments, un puits et généralement des groupes de fosses entrecoupés.

Le mobilier a essentiellement un caractère domestique. Il inclut de la céramique, quelques amphores employées en vases de stockage, des meules, des fusaiöles ainsi que des objets de parure comme des bracelets en lignite ou en verre et des perles en verre – mais les fibules sont très rares. Des fragments de deux épées de La Tène finale ainsi qu'une monnaie en argent ont également été découverts. Les dates radiocarbone effectuées dans les puits confirment leur utilisation entre 210 et 50-40 cal. BC. Des lots très importants d'objets en bois ont été trouvés dans deux d'entre eux, et bien qu'une grande proportion appartienne à des récipients de stockage, des seaux ou des cuves, ils incluent également une grande variété d'autres artefacts comme un pilon et son mortier et un pétrin.

Les études des restes macroscopiques gorgés d'eau de plantes, insectes, pollens, plantes calcinées, charbons et objets en bois ont permis de restituer l'environnement du site et d'avoir un aperçu de son économie agricole.

Tôt dans la période gallo-romaine, l'entrée originelle de l'enclos défensif a été remplacée par une grande chaussée empierrée. Le mobilier des petits enclos fossoyés internes suggère qu'ils ont continué d'être utilisés durant un temps, mais l'activité est restée limitée. À l'est de l'enclos principal, un groupe de grands fours domestiques et deux alignements de trous de poteaux ou fosses suggèrent un secteur d'activité agricole. Celui-ci est limité à l'est par deux fossés adjacents parallèles à l'enclos qui ont livré un lot de céramique gallo-romaine de prestige de la fin du Ier siècle, suggérant une occupation importante quelque part dans les environs au nord.

À l'ouest de l'enclos, des secteurs de fosses entrecoupées indiquent une occupation gallo-romaine des Ier et IIe siècles apr. J.-C., dont seule la bordure septentrionale se trouve dans l'aire de fouille. Le chemin menant au nord-ouest a été largement comblé antérieurement, mais les fossés ont conservé l'accès à la voie située le long de la D10. Un petit secteur de métallurgie consistant en quelques fosses aux fonds brûlés et des rejets de soles de foyers a été découvert entre ces fossés et l'enclos principal.

Un petit bâtiment rectangulaire aux fondations en pierres et à toiture de tuiles a été construit à l'intérieur du grand enclos au IIe siècle apr. J.-C. Il se trouve sur le côté nord-est contre le bord interne du talus de rempart, et un groupe de fours domestiques contemporains y est adjacent. Des monnaies de Vespasien, Hadrien, Antonin Le Pieux (2) et Marc Aurèle ou Commode montrent que sa période principale d'utilisation se situe à la fin du IIe siècle apr. J.-C. Ailleurs à l'intérieur de l'enclos, une ou deux profondes fosses ont été creusées peut-être à des fins de stockage, et un passage a probablement été aménagé dans le talus sur le côté nord-ouest pour accéder au fond du fossé.

À l'est, un foyer probablement gallo-romain a été découvert dans le bâtiment sur cour. Quelques tessons de céramique au sommet du fossé de l'enclos indiquent peut-être qu'il était également toujours en utilisation au début de cette période. Dans le secteur de l'occupation principale, des fossés au sud contenaient du mobilier gallo-romain, et un ou deux bâtiments pourraient également avoir été toujours en activité au début de cette période. À l'ouest, de nouveaux bâtiments sur poteaux datent probablement de l'époque gallo-romaine, tout comme des fossés aménagés en travers de l'axe de l'occupation de La Tène finale. Cependant, cette activité est périphérique, et la partie principale de l'occupation mise au jour a été abandonnée, comme le confirment les objets en bois, les amphores et les meules jetés dans les puits à la fin de l'âge du Fer.

Des fossés parcellaires ont été mis au jour au-delà de l'occupation de l'âge du Fer, en bordure d'une occupation gallo-romaine à l'extrême bord du plateau. Le haut du versant a été utilisé comme carrière, et un groupe de cinq fours à poterie a été découvert. Aucun n'était chargé, mais de grandes quantités de vases façonnés dans seulement deux pâtes locales ont été trouvées à côté, dont quelques rejets de cuisson. Les fours incluent des exemplaires de grande et petite taille, et couvrent les IIe et IIIe siècles apr. J.-C. avec une progression typologique dans la construction.

Au Moyen Âge, le fossé comblé de l'enclos défensif a été partiellement recreusé et le centre de la chaussée arasé. Un puits a été construit à l'intérieur au Xe siècle apr. J.-C. Ces événements pourraient être liés. Aux XIIe et XIIIe siècles, la chaussée a été remblayée et à nouveau pourvue d'un revêtement ; l'intérieur de l'enclos a été divisé par des fossés de bocage et une haie, et la partie méridionale pourrait avoir inclus des bâtiments agricoles. Cependant, le centre de l'activité s'est déplacé vers l'est à l'extérieur, où une partie d'une petite habitation à deux pièces, des aires de travail ou bâtiments encaissés et des sections de murs ont été mis au jour. Tous ont été largement épierrés, vraisemblablement pour la construction du hameau moderne de La Porte Allain.

Etat du site

A l'issue de la fouille, l'essentiel des structures archéologiques mises au jour ont fait l'objet d'une fouille manuelle, d'un relevé topographique numérique, d'un relevé graphique et d'un enregistrement topographique. Toutes les structures, à l'exception des moins profondes ont été remblayées mécaniquement. Le terrain est resté en l'état, jusqu'à l'intervention des entreprises de terrassement qui était prévue en été 2011.

La construction de la rocade a effacé toute trace des faits archéologiques présents sur son tracé mis à part le fond de puits 10476 qui demeure non fouillé sous la route.

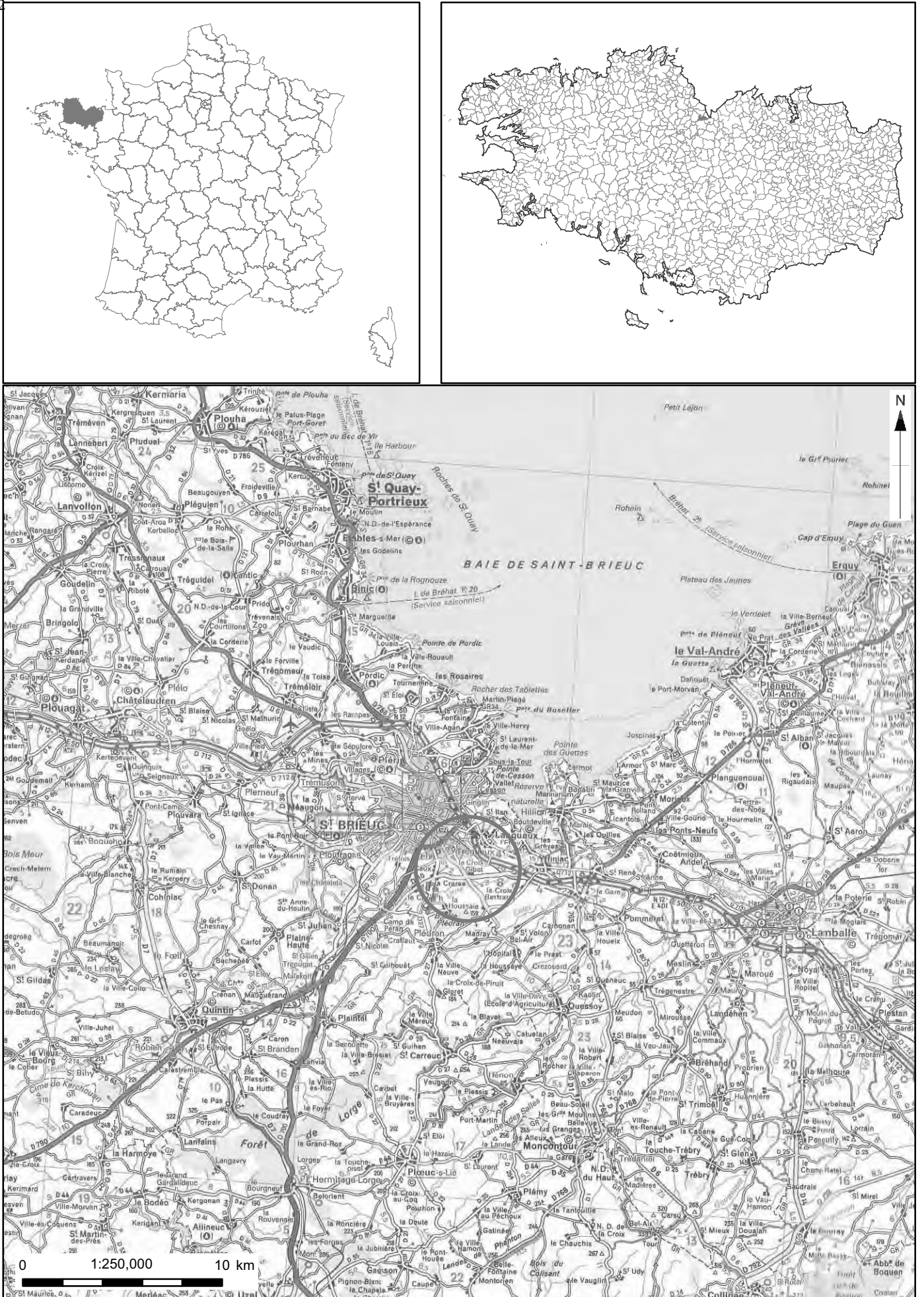


Fig A-1 : Localisation de la commune de Trégueux
Source : Extrait de la carte IGN 1/250 000e

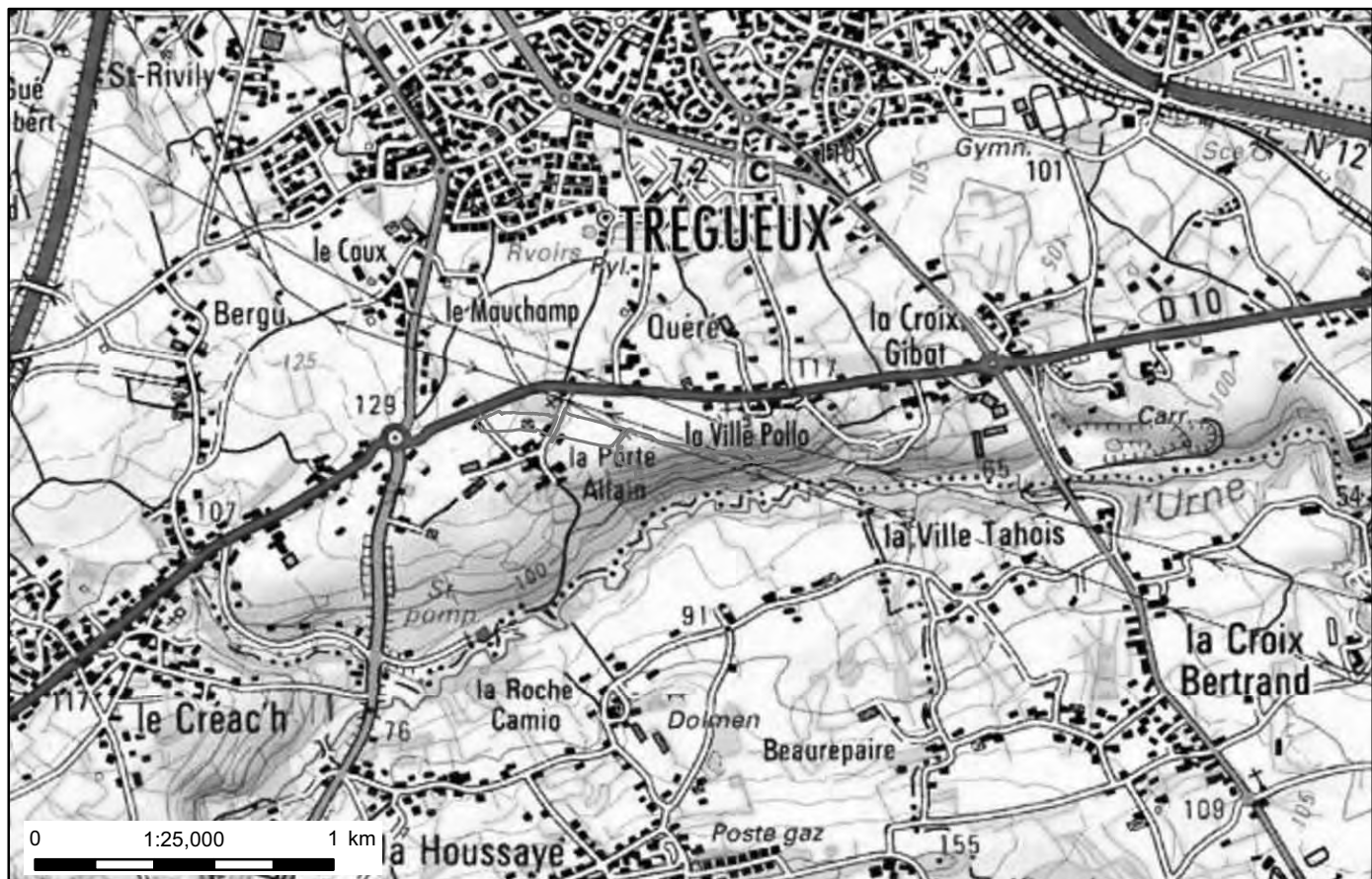


Fig A-2 : Localisation dans la commune de Trégueux
Source : Extrait de la carte IGN 1/25000e

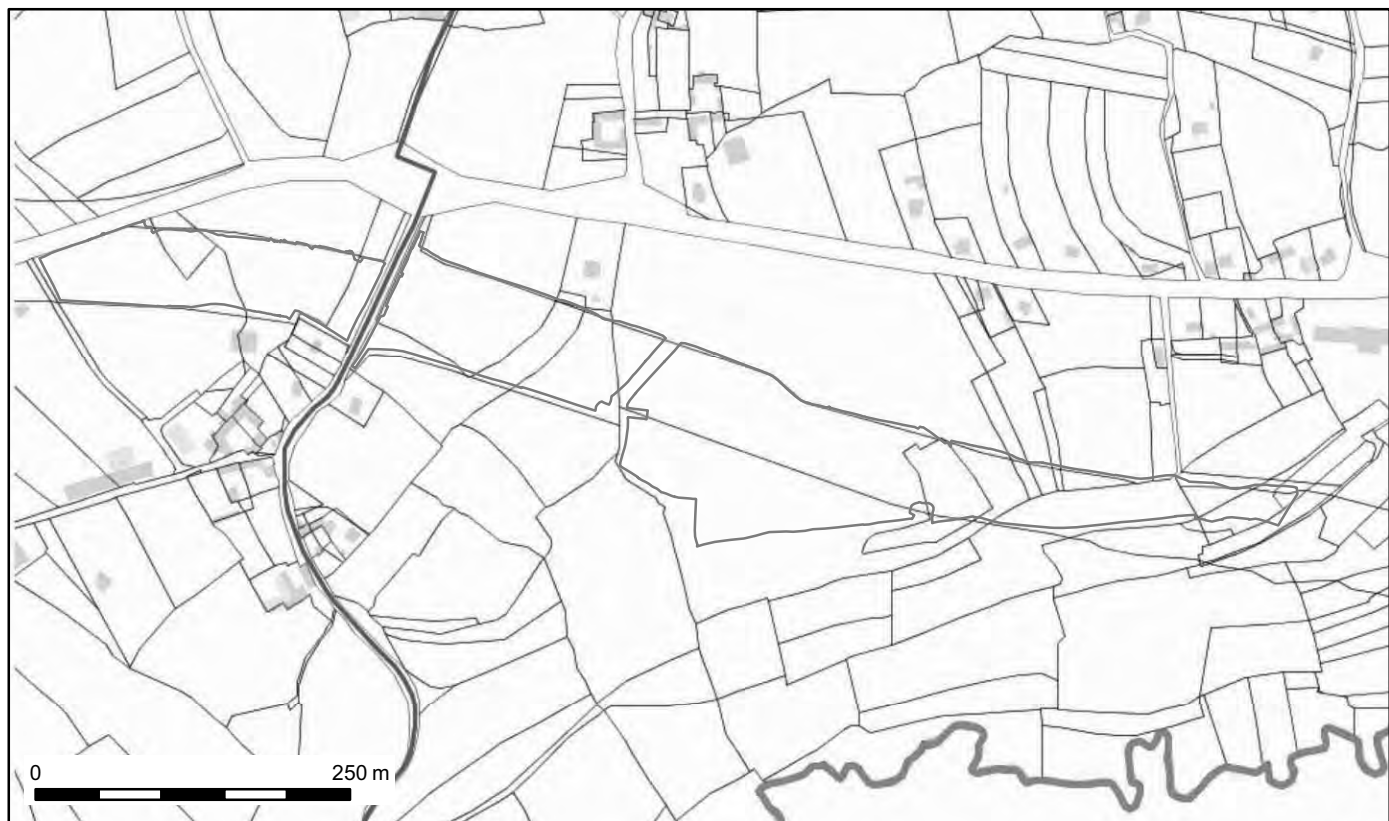


Fig A-3 : Extrait du cadastre actual révisé avec localisation de l'emprise de fouille
Source : www.cadastre.gov.fr

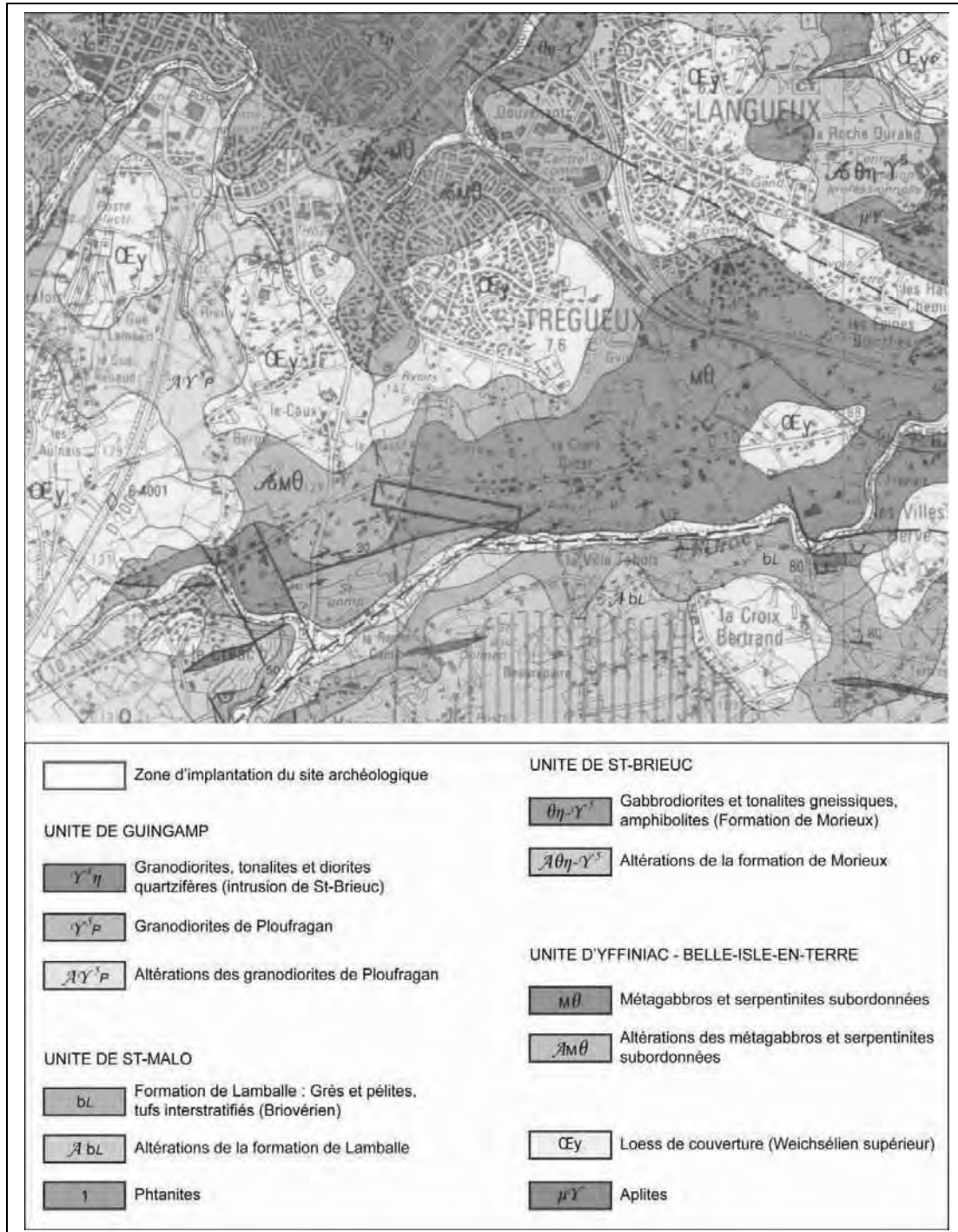


Fig A-3 : Extrait de la carte géologique de la France 1/50 000e, BRGM, feuille Saint-Brieuc.
Source : Egal E. et al., 2005.

Copies de l'arrêté préfectoral relatif à l'opération archéologique et du cahier des charges scientifiques



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2008-163 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2007-136 du 21 décembre 2007 ; reçu le 10 décembre 2007

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 21 octobre 2008.

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence les vestiges d'un habitat groupé protohistorique, associé à une voie ancienne, à une fortification et à un sanctuaire antique.

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Trégueux

Lieu-dit : La Ville Pollo

Cadastre : section : OB

parcelles : 3009 ; 1182 ; 1732 ; 3480 ; 1894 ; 1895 ; 3430 ; 343 ; 3468 ; 3471 ; 3472 ; 3474 ; 3467 ; 875 ; 325 ; 326 ; 328 ; 1706 ; 1707 ; 1708 ; 306 ; 307

Propriétaire : Conseil Général des Côtes d'Armor

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » :

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général des Côtes d'Armor, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret susvisé.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor, 1 place du Général de Gaulle, 22 000 Saint-Brieuc.

Fait à Rennes, le 23 octobre 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : C.G. Côtes d'Armor

copie à mairie de Trégueux
 préfecture des Côtes d'Armor



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de fouille archéologique préventive
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-163

région : Bretagne

département : Côtes d'Armor

commune : Tréguieux

lieu-dit : La Ville Pollo

cadastre : section : OB parcelles : 3009 ; 1182 ; 1732 ; 3480 ; 1894 ; 1895 ; 3430 ;
343 ; 3468 ; 3471 ; 3472 ; 3474 ; 3467 ; 875 ; 325 ; 326 ; 328 ; 1706 ; 1707 ; 1708 ; 306 ; 307

propriétaire : Conseil Général des Côtes d'Armor

Emprise de la fouille archéologique : 75 000 m²

Contexte :

Création de la rocade d'agglomération briochine

Données scientifiques et principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique mené au printemps 2008 par Gilles Leroux (Inrap) a mis au jour un très vaste habitat installé en rebord de plateau, au bord d'une voie importante, associé à une enceinte fortifiée et un probable sanctuaire. L'ensemble des vestiges est datable du second âge du Fer et de l'Antiquité et s'étend sur environ 1 km du tracé, depuis le lieu-dit « la Porte Allain » à l'ouest jusqu'au hameau de « la Cerisaie » à l'est. Il peut être subdivisé en 5 zones présentant des types de vestiges différents.

Zone 1 :

Au nord ouest de la « Porte Allain », le diagnostic a mis au jour les vestiges d'une voie ancienne, sans doute à l'origine du chemin départemental n°10 actuel. La voie conserve partiellement un empierrement de gros blocs formant la chaussée. Elle est bordée par deux fossés de drainage. Sa largeur dépasse 10 m.

Ces vestiges appartiennent vraisemblablement à la voie reliant Fanum Martis (Corseul) à Vorgium (Carhaix). En bordure sud de la voie, un réseau assez dense de fossés et des fondations de constructions sur poteaux plantés dont les comblements superficiels livrent de très nombreux fragments de *tegulae* indiquent la présence d'une occupation contemporaine dont environ 6 000 m² sont compris dans l'emprise des travaux.

Zone 2 :

Immédiatement au nord de la « Porte Allain », les vestiges d'une enceinte fortifiée carrée, d'environ 80 m de côté, dont la façade nord est partiellement conservée en élévation dans une zone boisée, a été mise en évidence. Seule la façade ouest a pu faire l'objet d'une reconnaissance archéologique. Le fossé, large d'environ 10 m à son ouverture, atteint une profondeur de 4,50 m environ. Son comblement montre une sédimentation lente en partie basse. De nombreux blocs de gneiss local, parfois grossièrement équarris, comblent son sommet. Ils peuvent provenir du démantèlement d'un rempart. Les sédiments les plus récents ne livrent que quelques fragments de *tegulae*. Plusieurs fragments appartenant à une seule amphore vinaire de type Dressel 1, ont été recueillis dans le

comblement le plus ancien. Ces éléments permettent de situer le comblement du fossé au plus tôt à partir de la fin du second siècle avant J.-C. La présence d'une chênaie dense n'a pas permis le diagnostic de l'espace interne de cette enceinte. On ignore donc la densité et l'état de conservation des vestiges très vraisemblablement situés dans son périmètre. Cette enceinte est située sur l'axe du futur tracé. L'emprise concernée par les travaux est d'environ 6 000 m².

Zone 3 :

Au sud-est de la Ville Pollo, le diagnostic a mis au jour de très nombreux vestiges fossoyés, caractéristiques d'un habitat du second âge du Fer (fossés peu profonds, fosses de fondation de poteaux, etc.). Ces vestiges, particulièrement denses sur la partie centrale de la zone, livrent un mobilier céramique domestique, abondant et bien conservé. A plusieurs endroits, les vestiges sont masqués par des niveaux livrant de nombreux fragments de clayonnage, dont certains montrent des traces d'enduits. En bordure sud du plateau, les vestiges d'un chemin ont été repérés, suivant approximativement la courbe des 135 m. Ce chemin est contemporain des vestiges fossoyés et semble en former la limite méridionale. Cette zone de vestiges denses atteint une superficie de 30 000 m² environ dans l'emprise des travaux. Signalons qu'un espace de près de 20 000 m², situé entre cette zone et l'enceinte de la zone 2 à l'ouest, présente une quasi absence de vestiges détectés au diagnostic.

Zone 4 :

Au sud de la chapelle Sainte Marie, le diagnostic a mis au jour de une forte concentration de vestiges antiques, matérialisés par des fosses d'extraction d'arène granitique, des maçonneries, et des structures fossoyées. Le mobilier issu de la seule fosse fouillée évoque un dépôt de sanctuaire. Cette hypothèse est renforcée par les découvertes anciennes de matériel monétaire et de statuaire associés à des vestiges maçonnés observés lors de la reconstruction de la chapelle à la fin du XIXe siècle. La superficie de cette zone atteint environ 7 500 m².

Zone 5 :

Au sud du lieu-dit « la Cerisaie », la densité des vestiges s'amenuise considérablement. Le tracé quitte le plateau et s'implante sur la pente abrupte moins propice aux installations humaines. Deux tranchées, implantées hors de l'emprise des travaux, livrent cependant des vestiges attribuables à la période de la Tène moyenne et signalent l'extension de l'occupation protohistorique dans ce secteur dont l'emprise n'excède pas 5 000 m².

Synthèse et méthodologie:

Les vestiges mis en évidence forment un ensemble très structuré, dont la chronologie est resserrée autour de la fin de l'âge du Fer et le premier siècle de l'Empire Romain. L'association de voies anciennes, d'une fortification et d'un lieu de culte et la position topographique du site rappelle celle observée autour du camp de Saint-Symphorien à Paule, situé sur la même voie en Centre Bretagne, mais aussi autour de l'enceinte de Kerfloc'h à Plaudren dans le Morbihan. Une enceinte quadrangulaire du second âge du Fer semble avoir donné naissance, en ces lieux, à un habitat groupé. Jamais un habitat de hauteur protohistorique n'a été étudié jusqu'ici en Bretagne sur une telle emprise. Le site de Trégueux apportera donc des données tout à fait nouvelles pour la protohistoire régionale et alimentera les réflexions en cours sur ce sujet au niveau national.

La fouille visera essentiellement à déterminer la chronologie et la fonction des différents espaces. Une attention particulière sera portée à la présence éventuelle d'une fortification de contour enserrant l'habitat groupé. L'ensemble de la zone d'emprise des travaux située entre la parcelle 3009 à l'ouest et la parcelle 306 à l'est devra faire l'objet d'un décapage mécanique jusqu'au niveau d'apparition des vestiges.

A l'ouest, la zone 1 fera l'objet d'une fouille rapide visant à préciser la chronologie et l'organisation des vestiges fossoyés, ainsi que leur relation avec la voie.

Une attention particulière sera portée à l'enceinte de la Zone 2. La partie actuellement boisée devra faire l'objet d'un débardage respectueux des vestiges. Les souches restant en place devront être extraites en affectant le moins possible les niveaux archéologiques éventuellement conservés. La fouille du fossé délimitant l'enceinte pourra être réalisée à l'aide d'engins mécaniques. Toutefois, on privilégiera la fouille manuelle à l'approche du ou des accès. Malgré l'absence de données au diagnostic sur l'espace interne de cette enceinte, il reste vraisemblable que celle-ci livre un grand nombre de structures fossoyées, dont la fouille, complexe, devra être menée manuellement.

Toutefois, les choix quant aux priorités et à la méthodologie de sa fouille pourront être précisés une fois le décapage achevé, en accord avec le Service régional de l'archéologie de Bretagne.

La zone 3, montrant une grande densité de vestiges, fera l'objet d'une fouille extensive. Les structures fossoyées seront fouillées manuellement ou à l'aide d'engins. Un accent particulier sera mis sur l'établissement de la chronologie relative des structures archéologiques, ainsi que sur la recherche d'éléments de mobilier permettant d'approcher au mieux la chronologie « absolue » des différentes étapes d'installation. On concentrera la fouille sur les ensembles de fondations de bâtiments les mieux conservés et/ou les ensembles livrant d'emblée un plan cohérent. On portera une attention particulière aux zones présentant des épandages importants de fragments de clayonnage. Les fosses isolées seront fouillées au moins partiellement. La zone de moindre densité de vestiges située à l'est de l'enceinte fera l'objet d'une fouille rapide visant à reconnaître les principaux aspects de son organisation.

La reconnaissance d'une éventuelle fortification de contour et/ou d'ouvrages fortifiés en liaison avec le chemin mis en évidence au diagnostic sera également l'un des objectifs principaux de la fouille de cette zone.

La fouille de la zone 4 visera essentiellement à reconnaître la nature de l'occupation antique en liaison avec un probable sanctuaire situé au nord de l'emprise des travaux. Une attention particulière sera donc portée sur la nature du comblement des structures fossoyées présentes dans ce secteur.

Enfin, la fouille de la zone 5, à l'est, sera limitée à la portion de l'emprise située dans la plus faible pente. Elle visera la reconnaissance d'une éventuelle extension de l'occupation dans cette zone.

Sur l'ensemble des zones, on utilisera un appareil de détection des métaux. Des prélèvements pourront être réalisés afin de commander toutes les études complémentaires nécessaires à la compréhension et la datation du site. L'ensemble des opérations sera documenté par des levés généraux et de détail en plan, ainsi que des levés des coupes stratigraphiques et une documentation photographique.

Qualifications du responsable scientifique :

Le responsable de l'opération devra avoir une spécialité en archéologie de la protohistoire récente et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale et des problématiques de l'habitat de cette période. Il devra avoir une bonne expérience dans le décapage mécanique de sites de grande étendue. L'équipe devra également comporter un archéologue spécialiste de l'Antiquité. L'abondance et la qualité du mobilier céramique découvert commandent également une attention particulière pour l'étude de ce mobilier qui sera confiée à un céramologue confirmé, au fait des problématiques régionales dans ce domaine.

Nature prévisible des travaux :

- décapage de l'ensemble du site archéologique à l'intérieur de l'emprise
- fouille des fosses manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des résultats, avec prélèvement du mobilier
- fouille manuelle des structures (fosses, trous de poteaux, etc.) dont l'étude apportera des éléments datants ou une meilleure compréhension de l'habitat, simple relevé des autres,
- relevé topographique des structures et relevés de détail (plans, stratigraphies...)
- le cas échéant, prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (palynologiques, sédimentologiques, radiocarbone...)
- synthèse des données et rédaction du rapport final,
- inventaire des mobiliers et mise en condition d'étude
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés
- inventaire de la documentation produite par l'opération avant sa remise au Service Régional de l'archéologie.

Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :**Vestiges immobiliers :**

Les éléments issus de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Service régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte à caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

Vestiges mobiliers :

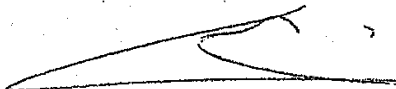
L'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour. Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service Régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire.

Délai limite pour la remise du rapport final :

Le rapport final devra être remis au plus tard 18 mois après l'achèvement de la phase de recherche sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Fait à Rennes, le 23 octobre 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

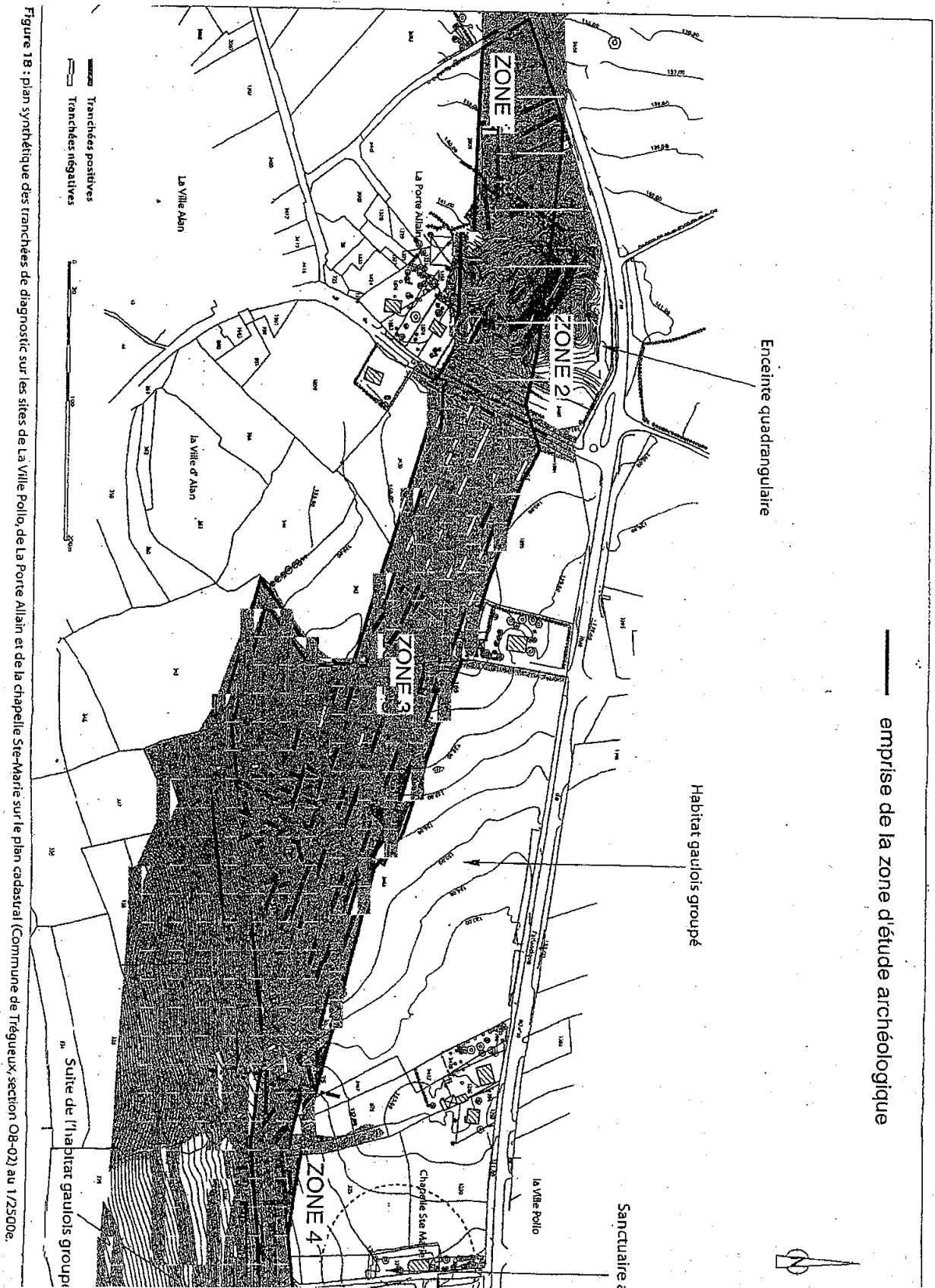


Figure 18 : plan synthétique des tranchées de diagnostic sur les sites de La Ville Pollo, de La Porte Allain et de la chapelle Ste-Marie sur le plan cadastral (Commune de Tréguex, section OB-02) au 1/2500e.

Copie du projet d'intervention validé par la préfecture de la Région Bretagne (DRAC-SRA)

**Fouilles archéologiques préventives - Rocade de déplacements briochine, Section la Crarée -
le Perray - Sites de la Porte Allain et de la Chapelle Sainte Marie**

Mémoire explicatif

Sommaire

1 Contexte archéologique.....	3
1.1 Introduction.....	3
1.2 La topographie.....	3
1.3 L'âge du Bronze.....	3
1.4 L'âge du fer et l'antiquité.....	4
2 Méthodologie de la fouille.....	6
2.1 Introduction.....	6
2.2 Le décapage mécanique.....	8
3 Stratégie et objectif de fouilles.....	9
3.1 Introduction.....	9
3.2 Plan préalable à la fouille.....	10
3.3 Méthode de fouilles et objectifs	10
3.4 Enregistrement et Traitement des données.....	18
3.5 Topographie et Système d'information géographique (SIG).....	19
3.6 Traitement du mobilier et des prélèvements paléoenvironnementaux.....	20
4 Rapport d'étude.....	28
4.1 Rapport.....	28
4.2 Les archives.....	28
5 Général.....	29
5.1 Les actions de communication par Oxford Archaeology.....	29
6 Références :.....	30
Annexe A. : Schéma d'Organisation du Plan d'Assurance Qualité.....	32
A.1 Schéma d'Organisation du Plan d'Assurance Qualité (SOPAQ).....	32



A.2 Organigramme du chantier.....	33
A.3 Calendrier prévisionnel et phases de travaux.....	81
A.4 Contrôle.....	82
A.5 Santé et protection des salariés.....	82
Annexe B. : Schéma d'Organisation du Plan d'Assurance Environnement (SOPAE).....	85
B.1 Dispositions préparatoires	85
B.2 Terre végétale.....	85
B.3 Eaux.....	85
B.4 Nettoyage des roues de véhicules.....	85
Annexe C. : Schéma d'Organisation et de Suivi de l'Elimination des Déchets.....	87
C.1 Dispositions préparatoires.....	87
C.2 La réglementation des déchets	87
C.3 Identification et stockage des déchets de chantier	88
Annexe D. : Résumé du Rapport Final.....	90
Annexe E. : Fiches d'enregistrements (Fouilles/anthropologie).....	92



1 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

1.1 Introduction

1.1.1 Le projet de contournement de Saint Briec prévoit de relier l'échangeur du Sépulcre à celui du Perray par un nouvel axe passant à l'ouest et au sud de la cité briochine. Les zones concernées par l'arrêté préfectoral prescrivant des fouilles archéologiques préventives (n° 2008-163) sont situées sur le dernier tronçon de cet axe entre La Crarée (à l'ouest) et Le Perray (extrémité est). L'ensemble mesure 4 km de long. Le diagnostic (Leroux 2008) a représenté la deuxième tranche de travail sur ce projet. Il comprend 168 tranchées couvrant une superficie de 16 000 m², correspondant à 6% de la surface globale du projet. La présence d'archéologie fut plutôt rare pendant le premier kilomètre mais les faits furent mis au jour en grande densité entre la Porte d'Allain et la Ville Pollo.

1.2 La topographie

1.2.1 Le substrat est composé essentiellement de grès, gneiss et boules de dolérite, parfois affleurant sous le couvert végétal et parfois recouvert par des limons et des colluvionnements modernes (diagnostic, Leroux 2008, 41). Les parcelles ont été utilisées comme terre agricole avec présence de fermes et villages dans un réseau lâche. L'humus n'est jamais plus épais que 0,6 m, mais le diagnostic a nécessité le retrait de couverture végétale. A l'échelle micro-régionale, cette partie de la rocade s'étend sur un plateau littoral. Cette formation topographique/géographique est coupée par une succession de rivières côtières qui se déversent dans la baie de Saint-Briec. A l'échelle locale, le détournement routier suit la limite sud du plateau littoral, bordée par l'Urne. La route départementale 10 suit aussi cette ligne en reliant les villages denses de La Ville Pollo et la Ville Hervieux. Le site se situe donc entre la RD 10 et la limite du plateau.

1.3 L'âge du Bronze

1.3.1 L'âge du bronze ancien est caractérisé pour les Côtes-d'Armor par la présence de tumuli (principalement dans la partie ouest du département), avec des dépôts d'objets de prestige et plus généralement des traces ostentatoires de richesse ; on peut citer les lunelles en or de Bourbriac, Saint-Potan (Bizien-Jaglin 2002, 40). Pendant l'âge du Bronze moyen, l'art de la métallurgie se développe et l'âge du Bronze final est réputé pour ses dépôts de fondeurs et votifs, avec en particulier des haches à douille. Toutefois, peu d'habitats de l'âge du Bronze sont connus dans la région.

1.3.2 Jusqu'à la fin de cet âge, la densité en Armorique était d'environ 2-6 habitants par km². Seuls 10-15% de la terre était occupée ; il y avait peu d'activité dans les zones les moins accessibles (Giot et al. 2003, 48). Le site de la rocade briochine n'a produit aucun élément de cette période. De part sa topographie, en rebord de plateau avec une pente abrupte et l'affleurement de la roche, et le caractère humide du milieu du plateau, le site ne correspond pas à un lieu propice à une installation.

1.3.3 Dans les Côtes d'Armor, de même que dans le reste de la Bretagne, il a été observé une rupture nette entre l'âge du Bronze final et l'âge du Fer. Peu de sites de la région ont permis



d'observer une continuité entre les VII^{ème} et VIII^{ème} siècles avant notre ère (Bizien-Jaglin 2002, 40).

- 1.3.4 Le premier âge du Fer connaît la multiplication des points d'occupation sous la forme de petites fermes à enclos positionnées sur des hauteurs et autres endroits à proximité de zones fertiles. La densité de ces habitats a été mise en évidence grâce à des campagnes de photographies aériennes sur l'est de l'Armorique (Le Goff 2003, 103). De telles installations nécessitent un déboisement important, une amélioration des techniques agricoles et un accroissement de la productivité. La population de cette région était probablement de 3-10 habitant par km² (Giot et al. 2003, 48).
- 1.3.5 Aucun signe d'activité de cette période n'a été identifiée sur le site de la future rocade Briochine, mais certaines poteries provenant des tranchées 23, 32 et 35 dans la zone de l'habitat gaulois de La Ville Pollo et de la tranchée 168, au sud de la chapelle Saint-Marie, datent de la période de La Tène moyenne (Leroux 2008). Il s'agirait alors de l'activité la plus ancienne identifiée au sein de l'emprise de la fouille.

1.4 L'âge du fer et l'antiquité

La Tène finale

- 1.4.1 Pendant La Tène finale la plus grande partie de la population de Bretagne vivait dans un habitat dispersé, situé sur les hauteurs ou en bordure de plateaux (Giot et al. 1979, 279-80). Ces occupations étaient souvent entourées de fossés, créant des enclos de dimensions et de formes variées : rectangulaires, quadrangulaires, circulaires, ovoïdes et emboîtées (Bizien-Jaglin 2002, 42). Beaucoup, tel que celui identifié par R. Pocard-Kerviler sur le plateau du Gouëdic à Saint Briec, étaient ovoïdes avec des fossés à profil en 'V' (Giot et al. 2003, 47-51). La datation de ces sites est souvent difficile car ils ont été occupés pendant de longues périodes.
- 1.4.2 Le site de la rocade briochine à Trégueux offre une position ostentatoire comportant une signification symbolique ainsi des vues excellentes sur la vallée de l'Urne, sur la baie de Saint-Briec et tout le paysage jusqu'à Rennes. Si un sanctuaire gaulois et/ou antique existait dans la zone de la chapelle Sainte-Marie, il aurait eu, de part sa position, la possibilité d'étendre son influence sur une large portion du territoire des Coriosolites, à proximité de la frontière avec les Osismes, apparaissant comme un jalon important de ce peuple armoricain.
- 1.4.3 Certains des plus grands sites de La Tène finale présentent un problème de terminologie. Les archéologues privilégient l'emploi du terme 'oppidum' pour les cités celtes apparaissant vers 150 avant notre ère, sur le continent sous l'influence des cultures méditerranéennes à la fin de l'âge du Fer. De tels sites ne sont pas au sens stricte identifiés dans la région armoricaine ; l'habitat se présente ici sous la forme de larges camps fortifiés sans traces de véritable urbanisation (Giot 2003, 51). J. César utilise à tort le terme d'oppida pour décrire les sites fortifiés des Veneti, situés à l'extrémité de caps surplombant la mer. On y a retrouvé, tout de même, des résidences aristocratiques, telle celle de Paule, au centre de la Bretagne, dont l'origine est une ferme défensive (Menez et Arramond 1997).
- 1.4.4 Sur le site de la Rocade à Trégueux un habitat occupant environ 700 m de long a été mis au jour entre les lieux-dits La Ville Pollo et La Cerisaie et entre la RD 10 et les bords du plateau



surplombant l'Urne. Le diagnostic n'a pas permis d'en déterminer l'extension exacte, mais la topographie indique qu'il s'étendait au moins jusqu'à la chapelle Sainte-Marie sur la partie est du plateau et au nord jusqu'à la RD 10. L'habitat apparaît occuper l'ensemble des bords du plateau même sur le sol rocheux. Il n'y a aucune évidence d'un enclos fossoyé, mais les faits archéologiques retrouvés s'arrêtent nettement à l'est et à l'ouest (Leroux 2008, 20). Des fossés, interprétés comme des limites parcellaires ou des drains sont perpendiculaires, alignés NW-SE et SW-NE.

- 1.4.5 Il a été difficile de déterminer les plans des bâtiments de La Ville Pollo de par la densité des faits, mais il est probable que l'occupation ait duré plusieurs décennies. Des épandages de clayonnage ont été recouverts en bon état. Au sud un léger épandage de matériaux associé à des traces d'ornières laissées par des roues a été interprété comme un petit chemin menant à la chapelle Sainte-Marie où existait peut-être un sanctuaire. La céramique de l'habitat et de la voie donne une datation de La Tène finale.
- 1.4.6 Le site de La Ville Pollo représente un habitat groupé, type recensé récemment en Bretagne. En l'absence de trace d'enceinte avec rempart, cela semble correspondre à une occupation de la fin de la période gauloise de Kergolvez à Quimper, étudié par Elven Le Goff (Le Goff 2003). Il couvre plusieurs hectares le long d'une route importante et aurait pu s'inscrire dans un réseau socio-politique de plus grande envergure au nord du territoire des Coriosolites. Sa position géographique à l'embouchure de la baie de Saint-Brieuc est significatif, le plaçant en contact direct avec la partie centrale de la péninsule armoricaine. Cette route a été utilisée à l'époque romaine pour relier les deux villes de Carhaix et Corseul.

La période antique

- 1.4.7 Contrairement à certaines hypothèses historiques, les Côtes d'Armor n'ont pas été occupées intensément par les troupes romaines et civiles après la campagne césarienne. Ce sont en fait les dirigeants gaulois qui ont permis le développement social et politique de la région. L'urbanisation a créé un grand nombre de larges villes ouvertes, parfois multinucléaires (Giot et al. 1979) et l'une des conséquences les plus évidentes de la romanisation fut la construction de structures permanentes, souvent construites en maçonnerie.
- 1.4.8 A la frontière entre Osismes et Coriosolites des ensembles de vestiges dans la ville de Saint-Brieuc semblent indiquer l'existence d'agglomérations secondaires sur lesquelles nous sommes mal renseignés. Ici, au carrefour de deux voies importantes, des nombreuses découvertes de monnaies antiques dans le nord de la ville paraissent désigner une agglomération romaine (Galliou 2002, 48). La seule agglomération antique du département sur laquelle on soit un peu renseigné à ce jour (excepté bien sûr le chef-lieu de la civitas) est le vicus fluvial Taden sur la rive gauche de la Rance, occupé du Ier au IVème siècle apr. J.-C. Il a été découvert par des prospections aériennes et des recherches de surface. On y trouve onze structures, dont deux temples, disposés le long de la rivière et d'un ancien chemin se rattachant à la voie Corseul-Avranches (Galliou 2002, 48).
- 1.4.9 On semble retrouver une image similaire avec la présence d'une agglomération, incluant un sanctuaire, à proximité d'un axe majeur, lorsque la voie de Carhaix et Corseul, autrement connue comme le Chemin Nohé, s'étend le long de la vallée de l'Urne. Cette voie a été mise au jour dans la partie nord du projet de la rocade briochine, où la RD10 semble en



emprunter le tracé. Une section en a été retrouvée en 1756 et a été décrite comme large de 3-4 pieds et composée de sable, de petit gravier, de pierres moyennes incluant galets noirs ne provenant pas du canton (Bizien-Jaglin et al. 2002, 313). Une route hypothétique reliant Le Yaudet et Nantes traverse Tréguex et pourrait couper la voie Corseul-Carhaix à la Ville Hervieux (Trévédé 1907, 35).

- 1.4.10 L'existence d'un sanctuaire à l'emplacement de la chapelle Sainte-Marie peut trouver sa confirmation dans sa proximité à un axe de circulation majeure et sa position en bord de plateau et à la frontière avec le territoire des Osismes. Il a pu attirer une large portion du nord du territoire des Coriosolites et faire de lui un pilier dans l'organisation politique de la Péninsule armoricaine. Les origines du sanctuaire sont inconnues mais il semble avoir été modifié pendant le Ier siècle de notre ère. La découverte, près de la chapelle, d'une fosse remplie de cruches déposées rituellement et datant du IIe ou début du IIIe siècle après J.-C. suggère qu'il aurait été abandonné vers cette période (Leroux 2008, 46). Les éléments archéologiques et historiques semblent indiquer un signe de réorganisation politique, territoriale et religieuse de la Gaule après la conquête.
- 1.4.11 L'enceinte quadrangulaire de la Porte Allain est visible dans la topographie comme une anomalie juste au sud de la RD 10. La nature, fonction et date précises de cet élément n'ont pas été déterminées lors du diagnostic, mais son apparente position en hauteur, la proximité de l'axe de circulation majeur, la grandeur du fossé, les traces d'un rempart en pierre et d'un talus extérieur sont autant d'éléments permettant de la classer parmi les sites fortifiés, peut-être un fort routier, selon une typologie de Michel Reddé (et al. 2006, 18-19). En revanche, selon Yves Menez il pourrait s'agir d'une enceinte gauloise refaite pendant La Tène finale, pour un noble. Elle aurait été contemporaine et complémentaire avec le possible habitat groupé de La Ville Pollo. Elle ressemble aux enceintes de Paule, Côtes d'Armor (Menez et Arramond 1997) et Plaudren, Morbihan, qui aussi contrôlent d'importantes anciennes routes. En l'absence d'oppida, ce type de site peut avoir été le modèle d'occupation à l'âge de Fer en Armorique.

2 MÉTHODOLOGIE DE LA FOUILLE

2.1 Introduction

- 2.1.1 Le tracé de la Phase II de la rocade briochine raccordant l'échangeur du Sépulcre et celui du Perray contourne l'agglomération par l'ouest et le sud. Ce faisant il coupe dans sa dernière section (La Crarée- Le Perray) une zone où se trouve une forte concentration de sites archéologiques. Ce document met en évidence les buts et méthodes des travaux archéologiques afin de limiter l'impact de cette nouvelle route. Cette étude inclut le vaste programme de fouilles et d'enregistrement des données archéologiques afin d'analyser les diverses occupations du lieu de manière approfondie.
- 2.1.2 Ces stratégies et méthodologies de fouilles se fondent sur les données du rapport de diagnostic (Leroux 2008) qui a évalué 6% de la surface du projet et sur le compte-rendu de l'étude documentaire. Les fouilles incluent 5 zones sur lesquelles on retrouve de l'ouest à l'est :



- Zone 1 : un chemin antique reliant Carhaix (Vorgium) à Corseul (Fanum Martis) associé à des traces d'occupation bordière,
- Zone 2 : une enceinte rectangulaire de 80 m de côté de datation incertaine. Si l'on considère la taille du fossé défensif et le fait qu'il s'est rempli doucement, il est possible que l'enceinte ai eu une histoire s'étendant sur plusieurs périodes archéologiques. De ce fait il est possible que l'étude du fossé nous permette d'obtenir des renseignements importants sur l'histoire environnementale du lieu durant les deux derniers millénaires.
- Zone 3 : un habitat groupé de la Tène finale organisé sur un système rectangulaire avec fossés, trous de poteaux, foyers, silos. Les faits denses retrouvés au diagnostic ont révélé une occupation interne en îlot contenant des bâtiments rectangulaires. Il semble que l'on ait des phases d'activité superposées.
- Zone 4 : une zone proche d'un sanctuaire (antérieur à la Chapelle Sainte-Marie) datant de l'époque antique avec possibilité d'une phase antérieure et ayant révélé des structures très diverses (tranchées de fondation, fosse d'extraction, zone de dépôt de cruche)
- Zone 5 : des éléments de la Tène moyenne

2.1.3 Le travail se concentrera tout particulièrement sur l'établissement de la chronologie des différents éléments, la caractérisation de leur fonction et de leur relation les uns par rapport aux autres. Mais il sera également mis en avant une étude plus large concernant l'évolution du paysage local.

2.1.4 Le rapport de diagnostic a mentionné la persistance de quelques limites de parcellaire contemporaines à l'enceinte. Par exemple, les talus et fossé de l'enceinte (zone 2) ont pu être fossilisés par le bois de la Porte d'Allain et la voie fossoyée antique à l'ouest est doublée par la RD10 et doit sa sauvegarde partielle à la proximité de la voie plus tardive. Le but sera d'enregistrer tous les éléments relatifs à l'évolution du paysage sur un plan numérisé (incorporé dans un projet de SIG). Un enregistrement très détaillé sera appliqué progressivement à ces éléments du paysage permettant ainsi une meilleure compréhension de l'activité humaine passée dans ce secteur.

2.1.5 Le rapport de diagnostic a suggéré certaines zones avec une concentration d'activité, tandis qu'à d'autres endroits des zones apparaissent comme étant relativement vierges. De plus, le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique (n° 2008-163) hiérarchise l'importance des différents éléments à étudier (forte pour l'ensemble des zones 2, 3, plus ponctuelle pour la zone 4 et 5, moindre pour la zone 1). La stratégie que nous voulons mettre en œuvre se base sur les informations tirées du rapport de diagnostic. L'accent des fouilles sera donc porté essentiellement sur les zones d'activités décrites dans ce rapport.

2.1.6 Les éléments issus de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération informera le Service régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte à caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.



2.2 Le décapage mécanique

- 2.2.1 Les zones seront décapées à l'aide de pelles mécaniques à chenille, à 360° (20-25 tonnes), équipées de godets lisses de curage et sous la direction étroite d'archéologues expérimentés dans ce type de travaux. Le terrain actuel et les niveaux modernes seront décapés par passes de 20 cm maximum jusqu'à ce que les premiers niveaux archéologiques ou bien le sommet du substrat géologique soient atteints. Lorsque le niveau requis a été atteint, la pelle reculera et répètera l'opération.
- 2.2.2 La profondeur de la terre arable et des sédiments recouvrant les niveaux archéologiques a été estimée par le diagnostic réalisé le long du tracé à 0,60 m au maximum. Un soin particulier sera porté au décapage, pour éviter d'endommager les éléments architecturaux provenant de bâtiments effondrés.
- 2.2.3 La terre arable sera d'abord décapée puis stockée séparément puis les niveaux sous-jacents seront à leur tour décapés jusqu'aux niveaux archéologiques ou au substrat.
- 2.2.4 Bien que non mentionnée dans le rapport de diagnostic, il est toujours possible que dans certaines zones (particulièrement en bas de pente) les faits archéologiques aient été recouverts par des colluvions, ce fait sera pris en compte lors du décapage. Au cas où des profondeurs induisant un risque sécuritaire devaient être atteintes, par exemple lors de la fouille de l'enceinte fossoyée (zone 2), les abords de fouilles seront décapés en escalier ou en pente afin de les stabiliser.
- 2.2.5 La fouille mécanique s'arrêtera quand des dépôts archéologiquement significatifs ou le naturel sont atteints.
- 2.2.6 Les mesures essentielles pour la bonne sécurité de l'équipe et de tout personnel durant la phase de décapage du site seront prises. Il y a plusieurs localisations où les pylônes qui traversent les zones archéologiques pourraient constituer un risque particulier et il sera alors nécessaire de mettre des marques visuelles où sont les lignes électriques. Il est vraisemblable qu'une restriction en hauteur du bras de la pelle sera nécessaire quand elle traversera ces zones.
- 2.2.7 Des tracteurs bennes seront utilisés pour transporter la terre dans les aires de stockage. La terre végétale sera stockée séparément comme indiqué dans le `Dossier de la Consultation des entreprises – Compléments d'Information, note B. Le mouvement des camions sera restreint à certaines routes. Aucun véhicule ne sera autorisé à traverser les zones de fouilles une fois le décapage accompli. Des exceptions peuvent être considérées dans les zones de profondeur importante, où une seconde phase de décapage s'avèrerait nécessaire. Dans ces cas, une voie de circulation sans risque pour les vestiges archéologiques sera décidée à l'avance, en concertation avec le Maître d'œuvre et le Conservateur. Une petite zone de stockage peut être utilisée à l'ouest de la zone 1. Pour le reste des déblais, nous espérons utiliser le tracé à l'est de la zone 5 et éventuellement l'extrémité ouest de la zone 3 ou le diagnostic indique peu de vestiges archéologiques. Il sera nécessaire de traverser une petite route (rue de la Porte Allain) et toutes les mesures nécessaires pour la sécurité et la gestion du trafic seront mises en place.



- 2.2.8 La fouille des niveaux archéologiques significatifs se fera normalement à la main et respectera la stratigraphie des couches, faits et structures archéologiques.
- 2.2.9 Toute fouille profonde sera sécurisée à l'aide d'une clôture. Les fouilles peu profondes (généralement de moins d'1,2 m, selon la nature des sols) ne seront pas clôturées.
- 2.2.10 Conformément au CCTP (§ 5), OA ne procédera à aucune remise en état des terrains.

3 STRATÉGIE ET OBJECTIF DE FOUILLES

3.1 Introduction

- 3.1.1 Cette méthodologie est conforme aux objectifs présentés dans le cahier des charges scientifiques (prescription de fouille archéologique 2008-163), à savoir la détermination de la chronologie et de la fonction des différents espaces. Elle expose à la fois un résumé des objectifs du projet et les méthodes de fouilles que nous proposons pour y répondre.
- 3.1.2 Dans la plupart des cas, la fouille manuelle des vestiges sera suffisante afin de répondre aux objectifs de la fouille, notamment mettre en évidence et caractériser la totalité des structures mises au jour et leur relations. Les fossés extensifs feront aussi l'objet de relevés manuels de détail en plan et en coupe et reportés sur un plan d'ensemble, réalisé à la station totale. Les vestiges seront fouillés et des échantillons appropriés seront prélevés afin de faciliter la datation et la caractérisation des vestiges et d'apporter des éléments pour l'étude du paysage. Parfois les fouilles pourront être réalisées à l'aide de pelles mécaniques.
- 3.1.3 La séquence sédimentaire sera étudiée en section et évaluée par un géoarchéologue. La fouille s'efforcera de comprendre la nature des sédiments sur ou dans lesquelles sont implantées les structures archéologiques. Si la présence de niveaux de sols archéologiques est attestée, une approche plus fine devra être mise en place. Celle-ci pourra être déterminée au cours de la fouille par le responsable d'opération et en consultation avec la DRAC.
- 3.1.4 Le traitement du mobilier et des prélèvements environnementaux seront effectués en parallèle aux fouilles afin de permettre, entre autres, des datations préliminaires. Les plans détaillés seront numérisés au fur et à mesure de la fouille. En général, toutes les données numériques seront mises à jour régulièrement et l'information imprimée pour pouvoir être utilisée sur le terrain. Des spécialistes du mobilier et du paléoenvironnement visiteront le site de manière régulière et les informations ainsi acquises, en particulier concernant la datation, seront ajoutées à la base de données afin de permettre un phasage des plans. Cela permettra aussi d'affiner notre stratégie conformément aux réalités du terrain.
- 3.1.5 Dans l'hypothèse de parcelles ne comportant aucun élément interne, par exemple à l'extrémité ouest de la zone 3, les relevés seront minimum. De même lorsque ces éléments seront pauvres en information, une fouille manuelle minimale aura lieu. Le reste des faits, après enregistrement (plan, coupe et description) sera fouillé à l'aide de pelles mécaniques sous direction archéologique et les déblais seront examinés et éventuellement tamisés pour la récupération du mobilier. Si des concentrations de mobiliers se révèlent, la fouille mécanique sera arrêtée, pour reprendre à main.



3.2 Plan préalable à la fouille

- 3.2.1 L'équipe de surveillance du décapage portera une attention particulière afin d'obtenir un « fini » propre à l'issue du décapage mécanique. Dans certaines zones, le nettoyage manuel ne devrait pas être nécessaire. Toutefois, dans les zones à forte concentration archéologique et lorsque que de la terre cuite architecturale apparaîtra on procédera à un tel nettoyage. Plus ponctuellement, on aura recours à cette méthode lorsque les limites d'une structure seront difficilement identifiables ou bien pour clarifier des relations complexes entre faits archéologiques.
- 3.2.2 Un relevé numérique sera ensuite réalisé à l'aide d'un GPS, station totale ou EDM, avec courbes de niveau rattachés au système de référence NGF 69 et Lambert I Nord (CCTP §12). Après le décapage, le site sera inspecté visuellement afin d'identifier les faits archéologiques. Cela permettra également de fournir des données pour la réalisation d'un relevé topographique.
- 3.2.3 Une fois le plan réalisé, des imprimés papiers seront envoyés sur le site pour vérification par le chef de secteur et modifications si nécessaire.
- 3.2.4 La numérisation des enregistrements des terrains (US, mobilier...) sera réalisée en parallèle à la fouille et la localisation des données sera incorporée à un système d'information géographique (SIG). Ceci permettra leur analyse spatiale.
- 3.2.5 Au fur et à mesure du décapage, nous proposons d'utiliser un détecteur de métaux afin de tester les dépôts/faits archéologiques mis au jour au cours de la fouille. Ceci permettra une approche ciblée de distribution du mobilier à travers le site. Toute localisation d'objets métalliques sera enregistré en 3 dimensions à l'aide d'un théodolite. Cette approche sera mise en place sous condition de l'obtention d'une autorisation de la DRAC pour l'utilisation d'un détecteur de métaux. Toutefois il convient de noter le manque de résultats obtenus par une telle méthode lors du diagnostic. Cette méthode servira aussi à prévenir l'interférence de métal détectoristes non patentés.
- 3.2.6 Quelques objectifs de recherche et un résumé des méthodes aptes à y répondre

3.3 Méthode de fouilles et objectifs

1 Repérer, caractériser, enregistrer, analyser les faits archéologiques. Visualiser, par phases chronologiques successives, l'ensemble des structures et leur organisation spatiale

- 3.3.1 Après le décapage et le relevé général, un segment de chaque fossé sera étudié grâce, au moins, à une section manuelle afin d'établir une base pour la datation des fossés. Toute intersection de faits sera fouillée à la main pour établir les relations et les développements chronologiques des différents éléments. On déterminera ainsi la séquence chronologique relative.
- 3.3.2 Concrètement, dans le cas de faits non linéaires, on sectionnera les faits dans le sens de la longueur ou celui qui paraît le plus adapté. Si les faits sont de larges fossés on fouillera les quarts opposés de façon à obtenir des sections longitudinales et transversales continues. Les fossés seront sectionnés régulièrement. Les termini seront dans un premier temps coupés longitudinalement de façon à en enregistrer le profil, avant d'être vider sur au moins un



mètre. Des sections d'au moins un mètre seront établies régulièrement, toute intersection sera enregistrée au moyen d'un plan et d'une section. Dans le cas de conservation de sols, une stratégie plus minutieuse sera mise en œuvre avec mise en place d'un quadrillage pour permettre l'enregistrement spatial de tous les artefacts. Dans le cas de voie de circulation (2 ont été repérées lors du diagnostic, Leroux 2008), l'étude cherchera à mettre en évidence le tracé, l'état et la date des surfaces de conservation successives ainsi que les modes de constructions et de maintenance de l'ensemble. Pour cela un décapage et un enregistrement en plan sera complété par une ou plusieurs sections transversales qui atteindront au besoin le naturel.

- 3.3.3 Le traitement du mobilier et des prélèvements environnementaux seront effectués en parallèle aux fouilles, de façon à établir des datations préliminaires qui permettront l'établissement de la chronologie absolue et un phasage à travers l'ensemble du site, indépendamment des relations stratigraphiques.
- 3.3.4 Si la fouille manuelle d'un segment de fossé ne livre pas assez de mobilier pour déterminer sa datation, la fouille, mécanisée au besoin, sera étendue jusqu'à obtention des informations.

2 Elargissement des observations à l'extérieur du site

- 3.3.5 Les photographies aériennes de la zone seront consultées (comme disponible) afin de déterminer leur pertinence dans le repérage de l'étendue réelle des parcelles fouillées sur le tracé de la route.
- 3.3.6 L'agencement des parcelles sera examiné pour constater s'il est uniforme ou si des variations suggèrent un développement plus graduel. L'orientation des parcelles sera étudiée afin de repérer l'éventuelle présence de limites préexistantes, utilisées comme marqueurs du système initial ; la taille des parcelles sera également étudiée pour constater si différentes phases de développement des parcelles peuvent être établies, ou si la taille de celles-ci est liée au type d'activité mené parmi les parcelles individuelles.
- 3.3.7 La prospection géophysique pourrait, le cas échéant, être employée avec pour fin d'obtenir un plan des faits s'étendant en dehors de l'emprise des fouilles.
- 3.3.8 L'agencement des parcelles sera également comparé aux cadastres existant, pour identifier des fossés plus récents, et pour rechercher une continuité entre des limites anciennes et plus récentes.

3 Vérifier l'organisation des espaces et leur éventuelle spécialisation, et plus généralement la gestion de l'espace en fonction des activités. Aider à la visualisation des différents bâtiments et structures et leur évolution dans des phases chronologiques successives.

- 3.3.9 Trois grandes zones ont été caractérisées par le rapport de diagnostic. Indépendamment de ces ensembles on recherchera à spécifier l'utilisation de micro-espaces. En plus de la fouille des fossés des enclos, tous faits ou structures à l'intérieur des aires de fouille seront excavés manuellement, certains entièrement. Les interventions supplémentaires seront effectuées par une pelle mécanique et une fouille manuelle supplémentaire afin de confirmer des



séquences et chronologie des fossés. Tous les accès et extrémités des fossés seront fouillés à la main.

- 3.3.10 Les activités identifiées sur les bases structurelles, environnementales et mobilières seront examinées en détail et tous bâtiments ou autres structures leur étant associés seront entièrement excavés pour permettre la compréhension de leur construction, de leur organisation spatiale, de leur développement chronologique et de leur interaction. L'ensemble sera comparé avec le corpus régional.
- 3.3.11 L'examen structurel. La totalité des faits sera fouillée progressivement de façon à permettre l'enregistrement de leur profil, de la séquence des remplissages, de leur forme en plan et d'éventuelles relations. Des échantillons sédimentaires seront prélevés à partir des faits et structures sur l'ensemble du site et étudiés par un géoarchéologue afin d'appréhender l'utilisation primaire et le comblement des structures. Des groupements prenant en compte notamment leur typologie, leur mode de construction, ou en identifiant les vestiges associés nous permettra de mettre en exergue des bâtiments ou structures.
- 3.3.12 L'étude mobilière. Le mobilier, la faune et les restes environnementaux seront étudiés par des spécialistes qualifiés (voir liste préliminaire en annexe) au fur et à mesure de la progression des fouilles afin de déterminer leur datation et fonction, et de réaliser des analyses spatiales de la distribution des données liées à des activités différentes. Ceci permettra de distinguer les foyers/concentrations des différentes activités au sein de chaque zone, et leur organisation. Le contexte stratigraphique du mobilier, ainsi que sa datation, aidera à déterminer la chronologie de ces activités. Le diagnostic n'a pas permis la récupération d'une large variété d'artéfacts, mais il est probable que la fouille permette la récupération d'éléments céramiques, métalliques, lithiques et autres (ex : verre...).
- 3.3.13 En cas d'indices d'un développement chronologique, les relevés seront effectués par phase stratigraphique. Après le relevé détaillé des informations, des restitutions structurelles provisoires seront dessinées. Les exemples de bâtiments comparables de période identique de la région seront utilisés. Des plans d'ensemble montrant la répartition des bâtiments d'une même phase chronologique seront dressés. Les découvertes seront examinées en détail pour déterminer quelles étapes de production artisanales sont représentées dans chaque zone et structure.
- 3.3.14 Parallèlement à la fouille des structures occupationnelles, des fouilles manuelles supplémentaires ou des prélèvements ciblés seront opérés sur les fossés qui encadrent ces concentrations afin d'examiner la répartition du mobilier résiduel et autour de ces enclos d'identifier des indices de culture.

4 Points spécifiques à la fouille de l'habitat groupé de la zone 3

- 3.3.15 En plus de la détermination des bâtiments, des zones d'activités et de la datation, nous porterons un soin particulier à établir le plan phasé de son organisation générale. Des données du diagnostic ressort l'impression d'une organisation selon un système 'orthonormé' (Leroux 2008, 24) reposant sur un quadrillage de fossés orienté nord-ouest/sud-est ou sa perpendiculaire. Ces fossés, datant de la Tène finale ont pu servir au drainage. L'ouverture de l'ensemble de la zone et l'établissement du plan général phasé devrait permettre de



confirmer cette hypothèse, de comparer les datations relative et absolue avec les éléments structurels (denses dans cette zone).

- 3.3.16 De même lors du décapage, l'archéologue dirigeant la machine sera soucieux de préserver toutes traces de fortifications éventuelles : talus, fossé d'enceinte... De même que pour les éléments de fortifications de la zone 2, ceux qui, éventuellement, apparaîtraient en lien avec la zone d'habitation, seraient traités spécifiquement et enregistré avec soin. Les méthodes décrites dans le paragraphe suivant seront adaptées le cas échéant.
- 3.3.17 La voie protohistorique, une fois décapée, sera relevée à la station totale de façon à en faire ressortir son tracé. Une section sera établie dans sa partie la mieux conservée ; on étudiera ainsi son mode de construction et son évolution. Dans l'éventualité où cette structure serait suffisamment conservée (le diagnostic note une apparition irrégulière) elle pourrait servir d'horizon archéologique pour l'établissement de la chronologie relative. Les traces éventuelles de sa relation avec les structures protohistoriques et gallo-romaines seront recherchées et étudiées avec soin.
- 3.3.18 Le diagnostic a révélé la présence importante d'éléments de clayonnage. Pour permettre l'étude de ce mobilier particulier, nous mettrons l'accent sur l'enregistrement spatial des éléments *in situ*. Si des preuves de parties de murs effondrés subsistaient, nous pourrions éventuellement en retirer des sections en bloc pour une fouille en laboratoire. Toutes les parties ayant une forme seront conservées.
- 3.3.19 A proximité ou imbriqués avec les éléments de la Tène finale se trouvent des faits dont la datation remonte à la Tène moyenne. Ces faits, une fois identifiés et enregistrés, seront étudiés indépendamment des autres faits de l'âge du Fer, puis comparés avec ceux-ci de façon à en faire ressortir les caractéristiques, les singularités. Leur étude sera ensuite comparée avec celle de la phase suivante pour établir : l'évolution spatio-temporel de l'habitat et des activités associées.

5 Points spécifiques à la fouille de l'enceinte de la zone 2. Déterminer son mode de construction, sa taille probable d'origine et examiner s'il fut remanié ou réparé.

- 3.3.20 L'étude topographique du côté nord de l'enceinte de la zone 2 suggère qu'un talus et/ou rempart à survécu parallèlement au fossé. Cette zone a été partiellement conservée sous le bois de la Porte d'Allain. Le déboisement a eu lieu pendant l'hiver 2008, mais les souches demeurent en place. Les souches seront extraites par moyens mécaniques et manuels en affectant le moins possible les niveaux archéologiques. Après avoir enlevé les souches et nettoyé la zone (extérieur immédiat et intérieur) de l'enceinte, nous pratiquerons un premier examen de la zone avec un enregistrement préliminaire en plan et aussi un examen des trous laissés par les souches. Si cela est possible nous utiliserons les trous laissés par le dessouchage pour évaluer la conservation de la stratigraphie et utiliser ces repères pour faire le décapage mécanique de façon raisonnée. Suite à ce décapage, un nettoyage manuel de la zone sera effectué. Un plan d'ensemble sera réalisé et la stratégie de fouille manuelle pour établir la datation et caractérisation de l'activité sera confirmée.
- 3.3.21 Dans l'hypothèse de la conservation d'une séquence stratigraphique, la fouille sera effectuée dans l'ordre inverse de cette séquence et chaque phase d'activité sera enregistrée en plan et



photographiée avant que la phase antérieure ne soit examinée. Pour commencer, toutes les couches intérieures de l'enclos seront nettoyées et fouillées manuellement. Si certaines couches s'avèrent pauvres en information, nous aurons alors recours à l'utilisation d'une pelle mécanique avec accord préalable de la DRAC.

- 3.3.22 On peut s'attendre à trois éléments concomitants :
- 3.3.23 Un talus externe, un large fossé déjà observé pendant le diagnostic, un rempart en pierre granitique et la probable utilisation de bois. Si possible, selon l'état de conservation et l'emplacement de ces éléments, la stratégie de fouille sera globale (longue section positionnée à travers l'ensemble) ou plus ponctuelle (multiplication de sections plus réduites mais plus ciblées et nombreuses).
- 3.3.24 Pour chaque élément les méthodes ponctuelles sont :
- 3.3.25 Le rempart : S'il s'avère conservé, même partiellement, le sommet du rempart sera préalablement nettoyé et fouillé. On étudiera, au moyen de quelques coupes, l'accumulation des sols contre ses faces jusqu'aux niveaux de fondations, afin d'enregistrer les phases d'activités contre le rempart sur sa longueur au sein de l'emprise. Puis, le rempart sera mis au jour, nettoyé, relevé et photographié sur sa longueur. Un relevé et une étude pierre à pierre de la face seront conduits pour aider à l'établissement de la séquence de construction et l'histoire ultérieure du rempart. Des coupes seront ensuite effectuées au travers du rempart jusqu'à la face externe, pour examiner sa construction et relever des échantillons pour des datations scientifiques. Des échantillons seront prélevés entre les pierres afin de déterminer si, et comment, les pierres étaient liées. Une longueur considérable du rempart sera démontée afin d'examiner le sol sous-jacent, pour des indications sur l'environnement et afin de chercher des preuves d'activités antérieures.
- 3.3.26 Le fossé : une section mécanique a déjà été réalisée lors du diagnostic. Une autre sera créée dans la section nord ou ouest selon le niveau de conservation. Quelques sections ciblées seront fouillées mécaniquement et étendues à la main sur les côtés nord et est de l'enceinte, traversant le fossé de part en part, pour en déterminer l'âge, son développement chronologique et sa longévité et pour clarifier la date de dépôt, la fonction et l'origine des blocs de granite qui s'y trouvent, qui pourraient avoir appartenu au rempart adjacent. Ce travail ne sera terminé que lorsqu'on aura récupéré suffisamment de traces pour déterminer si l'enceinte appartient à l'Age du Fer ou à l'époque gallo-romaine. Les coupes viseront à déterminer le nombre de phases d'utilisation de ces fossés, leur datation et leur nature ; elles serviront également à évaluer le potentiel relatif aux analyses spatiales différentielles autour des enceintes de chaque phase. Si des portes dans l'enceinte peuvent être identifiées, les termini seront fouillés manuellement, avec un éventuel support mécanique (pour des raisons sécuritaires et d'efficacité), en accord avec la DRAC. L'utilisation de la pelle pourrait permettre l'évacuation des couches supérieures, celles-ci devant être bien connues par les autres sections et devant théoriquement contenir des éléments plus colluvionnaires que rituels. Ces termini, outre que l'on y a parfois observé des dépôts rituels de fondation permettant la datation de la création de l'enceinte, permettent de comparer l'emplacement des portes et des voies de circulation.



- 3.3.27 Là où de riches découvertes, des dépôts environnementaux ou des dépôts à caractère rituel seront découverts, les fouilles s'efforceront d'en dégager la totalité en plan. Si des découvertes de typologies différentes sont faites à plusieurs endroits de l'enceinte, des excavations plus poussées seront menées afin de fournir un échantillon valable pour l'interprétation.
- 3.3.28 Après consultation avec la DRAC, plusieurs sections supplémentaires de ce fossé pourraient être fouillées mécaniquement sous surveillance archéologique rapprochée afin de s'assurer que tout dépôt significatif présent dans la longueur du fossé a été fouillé. Ces sections pourraient être complétées par des finitions manuelles de façon à préciser la caractérisation des dépôts et l'enregistrement du mobilier.
- 3.3.29 Il est possible qu'il y ait des indications d'un talus en terre externe au fossé, qui serait important pour la compréhension de la fonction et du développement du fossé externe et de l'enceinte. Si le talus est resté en place, la phase initiale de décapage sera suivie par une stratégie mixte de fouilles manuelles et mécaniques ; un sondage manuel sera notamment réalisé à travers celui-ci. Des relevés en plan et en coupes seront enregistrés minutieusement et les séquences sédimentaires seront spécifiquement examinées pour mettre au jour les structures négatives (fossé) et positives (talus/berme). Un géoarchéologue pourra mettre en évidence l'origine des remblais qui ont servi à la construction du talus, en association avec l'étude des dépôts présents dans le fossé.
- 3.3.30 Une attention particulière sera portée aux séquences des dépôts provenant de la décomposition d'éléments organiques, qui pourrait permettre de discuter l'utilisation de bois dans le système défensif. Des prélèvements environnementaux compléteront les observations des terrain. Un des objectifs de la fouille de ce large fossé est de rechercher une zone où la conservation des restes organiques serait la plus propice à leur étude.
- 3.3.31 La tour d'angle : l'angle sud-est sera décapée avec soin et un nettoyage manuel sera effectué au besoin de façon à déterminer le plan de la 'butte témoin' (Leroux 2008, 37) et son identification.

6 Déterminer le caractère et les fonctions de l'enceinte

- 3.3.32 Tous faits à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de l'enceinte seront fouillés et traités selon la méthode décrite précédemment (infra § 3). On s'efforcera de caractériser l'occupation de façon à déterminer si la fonction de l'enceinte fut strictement militaire ou aurait abrité un habitat plus civil. Était-ce un refuge pour l'habitat adjacent ou s'agissait-il d'une occupation permanente avec un large fossé indiquant l'importance/le statut des habitants ? La fonction de l'enceinte aurait-elle changé avec le temps ?
- 3.3.33 Les activités et les structures à l'extérieur de l'enceinte seront enregistrées de façon complètes (plan, coupe et description). En particulier la voie antique partiellement sous la RD10 sera étudiée et ses connexions avec ces faits et l'enceinte feront l'objet d'une observation poussée. Cela devrait permettre de compléter les observations sur les datations entre les faits à l'extérieur et intérieur de l'enceinte et de comparer l'emplacement des zones de circulation et des entrées de l'enceinte.



7 Points spécifiques à la caractérisation, datation des structures entourant la zone de sanctuaire

- 3.3.34 La zone 4 s'approche à 150 m de la chapelle Sainte-Marie par le sud, c'est à dire fleurte avec la présence d'un sanctuaire romain, et peut-être antérieur. Les structures et l'organisation des faits dans cette zone seront enregistrés et étudiés de façon à établir les limites de la zone rituelle, de caractériser les rituels, et s'approcher au maximum de l'identification d'un culte, par comparaison avec des sites contemporains, régionaux ou extrarégionaux. En plus des éléments mobiliers, OA s'attachera à caractériser les dépôts environnementaux pour identifier des dépositions périssables.
- 3.3.35 On recherchera particulièrement à établir un lien fonctionnel ou chronologique entre les fosses à extraction, les fosses à dépôt rituel caractérisé (cruche gallo-romaine) et la (les?) tranchée(s) de fondation. Cela sera basé sur une étude approchée des remplissages des différentes fosses.

8 Déterminer la connexion entre les différentes zones et leur évolution chronologique relative

- 3.3.36 Trois éléments chronologiques ont été révélées lors de la phase diagnostique. Des traces d'occupation de la Tène moyenne (300-120 av. notre ère), une dense occupation de la Tène finale (120 av. notre ère - conquête romaine) et gallo-romain (sanctuaire). La datation de l'enceinte reste indéterminée.
- 3.3.37 L'identification des relations chronologiques au travers de l'ensemble du site reposera sur les éléments de datation issus des fouilles, en particulier la poterie et les objets métalliques. Ils seront comparés entre eux pour déterminer la chronologie absolue des faits, des phases de chaque zone et des zones entre elles.
- 3.3.38 Parallèlement, dès le décapage, les zones ayant un potentiel particulier pour l'établissement des relations chronologiques relatives sur l'ensemble du site seront repérées et traités avec soin. En pratique on recherchera principalement des linéaires reliant des éléments de zones contigües, tels les voies ou fossés. Il est probable que l'établissement des relations chronologiques relatives soient possible entre les zone 1 et 2 ou 3, 4 et 5. Cela semble plus improbable pour les zones 2 et 3, celles-ci étant séparées par un espace d'environ 100 m qui s'est révélé vide lors du diagnostic.
- 3.3.39 A partir de l'étude chronologique dans un premier temps puis des interprétations typologiques des points de comparaisons entre les éléments de l'enceinte de la zone 2 et ceux des zone 3, 4 et 5 seront établis. Tous ces éléments seront résumés dans la matrice Harris générale qui montrera les phasage, les équivalences, la chronologie relative et absolue.

9 Déterminer l'étendue des contacts du site, sa zone d'influence et les aspects de commerce et d'échanges

- 3.3.40 Les composants des poteries et autres matériaux en céramique seront examinés afin de déterminer s'ils furent produits localement, ou s'ils provenaient de zones dont la géologie était différente. Des analyses pétrographiques seront menées pour identifier des inclusions



non-locales. Les origines possibles de ces éléments provenant d'autres aires géologiques seront étudiées grâce à une étude de cartes géologiques et une comparaison des résultats pétrographiques avec ceux d'autres sites. Les formes et les décorations seront également étudiées pour identifier si certains vases furent importés, une recherche bibliographique accompagnant cette identification. La nature de l'artisanat du site sera étudiée pour déterminer ce qui fut manufacturé sur le site, et une recherche littéraire aura lieu pour identifier les produits de fabrication et d'artisanat équivalents sur d'autres sites. On prêtera une attention particulière aux sites dans les zones desquelles des importations auraient pu provenir. La répartition de matériaux manufacturés sur le site sera examinée en relation avec l'acheminement par rivière ou routes possibles.

10 Etablir l'histoire environnementale du site, particulièrement les données hydrologiques, l'agriculture et les régimes alimentaires.

- 3.3.41 En fonction de la nature des sols et de la géologie souterraine, nous utiliserons plusieurs méthodes d'analyses environnementales. Des restes carpologiques et anthracologiques peuvent aussi donner des informations sur les cultures et les ressources en bois autour du site. Un soin particulier sera porté aux séquences possibles de dépôt organique du fossé de l'enceinte (zone 2) et aux traces d'éléments palissés de la fortification. Parallèlement on recherchera des phases de stabilisation, enherbage et curage. Les remplissages du fossé seront l'objet de prélèvements en motte pour l'étude environnementale et aussi en colonne pour les études palynologiques. Cela devrait permettre de participer à l'élaboration de l'histoire environnementale du site.
- 3.3.42 Tout type de sol rencontré sera échantillonné par un pédologue/géomorphologue pour déterminer les conditions environnementales locales et pour établir un échantillonnage témoin qui servira de comparaison pour certaines études (terre cuite, environnementale, etc). Une sélection d'échantillons sera prélevée pour une datation au radiocarbone, quand cela sera jugé approprié.
- 3.3.43 Si de la faune est retrouvée, elle sera enregistrée au même titre que tout mobilier. L'étude s'attachera à déterminer les espèces domestiques et sauvages présentes, l'âge, et le sexe des espèces animales domestiquées ; ainsi, le fonctionnement de l'élevage des animaux, des informations sur leur envergure et les pratiques bouchères pourront être abordées. D'autres restes, qui pourraient également apporter des indications sur le régime alimentaire, seront examinés tels que les os brûlés, les plantes carbonisées et les résidus éventuels existant dans des vases en céramique ou en métal. Les analyses des pollens participeront également à la clarification des modes d'agriculture.

11 Replacer l'ensemble dans son contexte local, régional, national et international

- 3.3.44 Méthode : nous pourrons comparer la chronologie établie grâce à l'étude des découvertes avec celle des sites de l'Age de Fer et gallo-romains voisins. L'organisation interne des zones habitées, la typologie des activités qui s'y sont déroulées, les structures défensives, et tout autre découverte, seront comparés aux données sur le sujet en France et en Grande-Bretagne, en particulier dans les régions les plus proches, et ce afin de replacer le site dans le



contexte scientifique. L'étendue des découvertes indiquera l'importance du site sur un contexte plus large, national et international.

3.4 Enregistrement et Traitement des données

- 3.4.1 Oxford Archaeology utilise un système d'enregistrement standard, dont les principes ont été établis dans le « Manuel de terrain » d'Oxford Archaeology (OA 1992) et qui sont conformes aux meilleures pratiques actuellement en vigueur en Angleterre . Tous les enregistrements de fouille seront réalisés en langue française, en vue de leur déposition à la D.R.A.C.
- 3.4.2 Des exemplaires de fiches d'enregistrement sont disponibles en Annexe E.
- 3.4.3 Un numéro unique sera attribué à chaque fait et dépôt archéologiques. Les descriptions manuscrites seront enregistrées sur des fiches pro-forma incorporant des données factuelles et des éléments d'interprétation. Toutes les fiches pro-forma ont été conçues d'après un modèle de donnée afin de faciliter l'accès aux informations du site à partir d'une base de données informatisée.
- 3.4.4 Chaque unité observée lors de la fouille recevra un numéro d'US unique (creusement, remplissage primaire, remplissage secondaire etc.). Des numéros de groupes seront ensuite attribués afin d'associer les éléments faisant parties d'un même fait ou structure archéologique.
- 3.4.5 Chaque zone se verra attribuer des blocs de numéros uniques, afin que tous les enregistrements au sein du projet soient uniques. Des numéros uniques seront de la même manière assignés aux registres photographiques, de mobilier et d'échantillons.
- 3.4.6 Une matrice stratigraphique (Harris) sera élaborée pour chaque zone au fur et à mesure de la fouille. Toutes seront intégrées à une matrice globale.
- 3.4.7 Chaque intervention archéologique sera dessinée à la main et localisée sur le plan général (ainsi que la localisation de toutes les coupes stratigraphiques) à l'aide de la station totale. Le dessin manuel est ensuite numérisé afin d'obtenir un plan complet du site. Dans les cas où les faits archéologiques sont denses et les relations complexes, un carroyage (de 5 x 5 m par exemple) sera envisagé pour la réalisation d'un plan général dessiné à la main. Le cas échéant, les sépultures seraient dessinées au 1/10ème (dans le cas de sujets adultes et à une échelle plus réduites appropriées pour les jeunes immatures) ou bien par la technique de la photographie redressée.
- 3.4.8 La numérisation des relevés et dessins sera réalisée en parallèle avec la fouille afin de pouvoir imprimer et utiliser les plans au cours de la fouille. La numérisation des plans et données servira de base pour la réalisation d'un système d'information géographique (SIG), qui permettra une analyse spatiale des données. Des données topographiques ainsi que les coordonnées des mobiliers isolés seront également saisis dans le SIG.
- 3.4.9 Les plans seront normalement dessinés à une échelle au 1 : 50 ou au 1 : 100, voire au 1 : 20 dans le cas de dépôts plus complexes ou de plans détaillés. Les coupes seront dessinées à une échelle au 1 : 20 ou bien au 1 : 10 si nécessaire. Lorsque des morceaux de clayonnage ou d'enduit, particulièrement bien conservés et intéressants seront observés, ils recevront un numéro d'objet isolé, leur position enregistrée en 3-D et leur forme par photographie



géorectifiée. Les photographies seront annotées avec les numéros d'objet, des plans seront faits pour indiquer les directions de l'ossature. Des blocs pourront être prélevés sous la direction d'un restaurateur et conditionnés séparément. Ces blocs seront indiqués sur le plan.

3.4.10 Un registre photographique numérique complet sera tenu, illustrant tous les faits archéologiques, ainsi que des vues générales du site. Une sélection de photographies argentique en couleur (diapositive 35 mm), en noir et blanc et des photos numériques sera également prise. Le registre photographique inclura des prises de vue des travaux afin d'illustrer, dans un contexte plus général, la nature du travail archéologique.

3.4.11 Les photos seront enregistrées sur les Fiches d'Enregistrement Photographique d'OA.

3.5 Topographie et Système d'information géographique (SIG)

3.5.1 Oxford Archaeology peut produire des SIG dans la plupart des formats utilisés communément. OA utilise le plus souvent ArcGIS9. X et GvSig.

3.5.2 L'équipe principale responsable du SIG sera composé de :

- Le Responsable du département géomatique d'OA, qui contrôlera et supervisera tous les aspects relatifs à la numérisation des données et à la création, à partir de celles-ci, du projet SIG.
- Un géomètre et opérateur CAD/SIG qui fera partie de l'équipe de terrain pour la durée des fouilles et qui coordonnera et participera à la numérisation et la compilation des données en vue du projet SIG. Il sera assisté, en fonction des besoins par :
- Des archéologues formés, qui aideront aux relevés topographiques et à la numérisation des données.
- A l'achèvement de cette phase de travail, un projet SIG de toutes les limites connues des structures archéologiques sera disponible et fera partie des archives numériques de fouilles.
- Les équipes topographiques utiliseront soit un GPS ou une station totale/théodolite, en fonction des circonstances et des données déjà disponibles. Le piquetage ainsi que le SIG utilisera des coordonnées Lambert I, compatibles aux données régionales existantes.

3.5.3 Intégration des données topographiques au SIG :

- Au fur et à mesure de la réalisation des relevés topographiques, les résultats seront intégrés dans le fond SIG existant. Ces données seront consultables et pourront être utilisées au cours de la fouille, puis après comme outil analytique au cours des analyses post-fouille. Ce SIG assistera tout au long de la durée du projet aux décisions concernant le programme d'investigations archéologiques, en permettant de fournir notamment des plans à jour au cours des réunions de chantier. Il sera également d'une grande utilité et permettra de gagner du temps au stade de la phase post-fouille.



3.6 Traitement du mobilier et des prélèvements paléoenvironnementaux

Généralité à propos des artefacts et des prélèvements paléoenvironnementaux

- 3.6.1 Tous les artefacts et prélèvements seront nettoyés et marqués sur le terrain. Ils feront l'objet d'une liste détaillée lors de leur transport dans les locaux de l'antenne d'OA, que ce soit pour étude ou analyse. Cette liste permettra de s'assurer que rien ne manque et que tous les artefacts/prélèvements ont été transférés au bureau. Dans le but d'analyses ou de traitements spécifiques, certains de ces objets pourront sortir du local, mais devront faire l'objet d'une liste de transfert pré-imprimée : une copie sera conservée par OA et une autre, remise à l'organisation ou au spécialiste les prenant en charge.
- 3.6.2 Le traitement du mobilier sera réalisé à la base commune du projet, lequel sera ensuite conservé au bureau d'OA dans le nord ouest de France.
- 3.6.3 Il est à noter que toutes les études seront réalisées sur le territoire français et qu'OA ne sortira pas le mobilier archéologique du territoire français.

Le mobilier archéologique

- 3.6.4 La collecte se fera normalement manuellement, sauf dans le cas de prélèvements en motte (pour objet fragile ou étude environnementale) ou pour la récupération spéciale d'éléments de petite taille (tels que que les dépôts de crémation). De même lors de l'utilisation de la pelle mécanique pour faciliter, sécuriser la fouille du large fossé de la zone 2, les déblais seront ensuite traités à la main pour récupérer le mobilier des couches enlevées mécaniquement. Un registre du mobilier générique et du mobilier isolé sera maintenu.
- 3.6.5 Il est difficile d'anticiper, à partir des résultats du diagnostic, la quantité de mobilier qui peut être attendue de la fouille. Tous les artefacts récoltés par fouille manuelle seront conservés. Ils seront recueillis et numérotés par unité stratigraphique ; les objets isolés se verront attribuer un numéro unique et pointés à la Station Totale pour un enregistrement 3D, au besoin. Après leur nettoyage ils seront inventoriés et étudiés, en suivant les recommandations de spécialistes compétents et en prenant en considération les études régionales de mobilier comparable.
- 3.6.6 Un conservateur sera à disposition pour visiter le site ou fournir des conseils en matière de découvertes fragiles. Dans le cas de découvertes de matériaux autres qui pourraient nécessiter un traitement spécial, par exemple des matériaux organiques préservés par leur contact avec du métal ou bien imprégnés d'eau, des conseils seront pris auprès du conservateur en matière de dépose et de conditionnement de ces éléments. Certains objets pourront être prélevés en bloc afin de les fouiller sous conditions contrôlées en laboratoire. Le mobilier instable sera enregistré et conditionné de façon à assurer sa conservation (boîtes hermétiques sous conditions contrôlées - absorbeur d'humidité et bandes de contrôle de l'humidité) ou autre si besoin). Tout autre mobilier sera trié, nettoyé, marqué et recevra un conditionnement approprié (généralement sacs plastiques et caisses en carton).
- 3.6.7 Certaines catégories de mobilier pourront être échantillonné et/ou enregistré sur site mais ne seront pas conservées intégralement ; ils constitueraient une charge de stockage excessive et



inutile. On peut citer en exemple les pierres brûlées et les fragments non identifiables de tuiles modernes.

- 3.6.8 Les objets non stratifiés provenant de la terre arable ou d'autres dépôts d'origine contemporaine ne seront pas normalement conservés sauf s'ils sont collectés dans une optique spécifique (par exemple dans le cas de sondages ponctuels) ou parce qu'ils présentent un intérêt particulier soit en eux-mêmes ou par leur contribution à la compréhension du site.

Céramique

- 3.6.9 La céramique est une source d'informations sur la chronologie, l'approvisionnement et l'utilisation, l'économie et les échanges, les traditions culturelles, l'analyse spatiale au sein du site (statut et répartition par zones d'activité), processus de formation du site et la place du site dans le contexte régional. Une méthodologie de référence a été mise en place par Vaginay et Guichard (1988), qui décrit les procédures de quantification et d'identification des céramiques de l'Age du Fer et d'époque romaine. Ces principes ont été développés lors de la Table Ronde de 1998 au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, parus sous la forme d'un ensemble de protocoles d'enregistrement (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998). C'est cette méthodologie qui est appliquée par OA pour quantifier les lots céramiques.
- 3.6.10 L'attention sera portée sur le montage, la cuisson, le traitement de la surface et la pâte. Seront aussi relevées les estampilles, décors, inscriptions, degré d'altération et les traces d'utilisations (caramels alimentaires, résidus, réutilisation, réparations) méritant une analyse approfondie. Ainsi les éléments diagnostiques seront identifiés. Les formes seront repertoriées selon les typologies régionales et chronologiques. Une date relative sera fixée pour chaque unité stratigraphique. Si, pour des raisons financières, le protocole décrit ci-dessus ne peut être appliqué à l'ensemble des céramiques, une sélection sera effectuée en fonction/sur la base de leur intégrité stratigraphique.

Terre Cuite

- 3.6.11 Comme indiqué précédemment les éléments de clayonnage seront fouillés avec des directives très précises, leur traitement en découle. Chaque élément sera observé sur le terrain. Les parties ayant une forme (surtout forme du clayonnage pour évaluation des grandeurs des structures (four vs habitat) seront conservées. Le reste informe sera quantifié (par seau) avec une petite fraction de chaque type (degré de cuisson) comme prélèvement-témoin. D'autres prélèvements-témoins d'argile naturelle seront réalisés sur plusieurs points du site (petits sacs) pour comparaison et travail sur la provenance des matériaux. Les parties de murs en blocs seront nettoyés et les formes de clayonnage seront photographiées et dessinées avant d'en dégager les éléments. Les premiers éléments seront retournées afin de vérifier s'ils ont été peints. En cas de traces d'enduit peint, simple ou d'une unique couleur, nous les retournerons individuellement pour en faire le relevé. Si des motifs sont visibles, nous pourrions éventuellement consolider les parties de murs avant de les retourner et d'en faire le relevé. Il est aussi possible qu'à l'examen du mur nous remarquions des marques, par exemple où des meubles auraient été appuyés contre le mur.



- 3.6.12 En cumulant les analyses de leur répartition spatiale et leur typologie, on pourra mettre en lumière les aires d'activités domestiques et/ ou d'artisanat du site.

Lithique

- 3.6.13 De rares éléments lithiques ont été retrouvés, dont des restes de plaque de cuisson. OA adaptera sa politique de ramassage et d'étude de ces restes selon les découvertes sur site. A ce stade nous pouvons juste pointer quelques généralités. Dans un premier temps, toutes les pierres prélevées seront observées à la loupe binoculaire (x 10). Au besoin une analyse pétrologique sera effectuée pour comprendre les changements d'approvisionnement en les confrontant aux assemblages régionaux.

Objets isolés

- 3.6.14 Les objets tels que le verre et l'industrie osseuse seront catalogués en y associant une description complète, les dimensions et une datation. Les objets seront identifiés en utilisant les typologies existantes (par exemple Gebhard 1989). Ces éléments sont potentiellement pertinent pour répondre à des questions de chronologie, de statut, de fonction ainsi qu'à des problématiques de recherche plus générales (par exemple Feugère 1992).

Objets en métal et traces de métallurgie

- 3.6.15 De rares éléments métalliques ont été retrouvés pendant le diagnostic. Le plupart semble correspondre à une activité métallurgique (scorie, pierre métallifère) ou à des éléments architecturaux (clous). Des pièces de monnaies avaient été retrouvées par prospection par P Carré en 1994 (Leroux 2008, 34). Les objets trouvés lors de la fouille seront quantifiés selon un Nombre Minimum d'Individus (NMI) (Mirimanoff 2005, 228). Les études se concentreront sur la typologie, la chronologie, leurs fonctions et leur répartition spatiale au sein de l'assemblage matériel. Certains seront observés à la loupe binoculaire, permettant ainsi de détecter la présence de matériaux tels que le bois et le cuir en association avec le métal. Lorsque la corrosion ou la décomposition des objets est trop importante, une radiographie (rayons X) sera réalisée pour identifier ces artefacts et leur mode de façonnage ainsi que les procédés techniques mis en œuvre. D'autres analyses pourront être développées, en fonction des éléments mis au jour (Microscope Electronique à Balayage, Scanner XRF à fluorescence X qui fournissent des informations sur les types d'alliage).
- 3.6.16 Nous nous attendons à découvrir des traces de travail de métal telles que scories et battitures. Ces éléments seront examinés à l'œil nu et classés en fonction de leur morphologie. Pour chaque unité stratigraphique, chaque type de scorie sera pesé, les fonds de loupes étant pesés et mesurés individuellement afin d'obtenir des statistiques. Des analyses de paléo-métallurgie seront mises en place sur un certain nombre de pièces et de résidus pour répondre à des questions concernant la composition, le façonnage et l'approvisionnement.

Prélèvements paléoenvironnementaux

- 3.6.17 Des échantillons environnementaux seront prélevés au cours de la fouille afin d'analyser les restes végétaux et animaux provenant des dépôts archéologiques et pour caractériser les



paléosols ainsi que la séquence sédimentaire, particulièrement les remplissages du grand fossé de l'enceinte et des faits de la zone de sanctuaire. Ces échantillons auront pour but d'aider à la compréhension de la nature des occupations présentes. La méthodologie présidant à la réalisation des prélèvements paléoenvironnementaux s'appuie sur les instructions présentées dans plusieurs articles ou manuels (Bourquin-Mignot et al. 1999, Chabal 1997, Horard-Herbin et al. 2005, English Heritage 2002), sur les objectifs décrits pas le cahier des charges et sur les conseils de spécialistes avec qui nous collaborons. La stratégie d'échantillonnage sera supervisée par Rebecca Nicholson, manager en archéologie environnementale (OA South) qui l'adaptera en consultation avec le Service régional de l'Archéologie, et les spécialistes après avoir réalisé des tests vérifiant la présence des différents restes susceptibles de donner lieu à des études.

- 3.6.18 Pour permettre la validité de ces dernières on considérera, pour chaque prélèvement, la présence d'éléments de datation fiables, l'exposition des dépôts à une contamination ou le caractère résiduel de certains marqueurs.
- 3.6.19 Théoriquement, avant d'avoir constaté les réalités de terrain les prélèvements évoluent selon le type de restes concernés :
- 3.6.20 Pour les restes végétaux et les charbons de bois, le volume des prélèvements est établi à 20-40 litres, en fonction de la taille et de la nature du dépôt. Si le dépôt est inférieur à cette quantité la totalité du sédiment sera prélevé. A l'inverse, nous sommes susceptibles d'augmenter cette mesure pour répondre à une problématique spécifique, par exemple si de larges aires d'ossements brûlés sont mis au jour. Ces échantillons seront traités par flottation (maille de 250 µm) puis le résidu lourd sera tamisé à l'eau (mailles <10 mm, 10-4 mm, 4-2 mm, 2-0.5 mm).
- 3.6.21 Bien que les conditions paraissent peu favorables, les prélèvements pour la malacologie terrestre et en eau douce d'un volume de 10 litres pris en séquence, seront réalisés séparément car les milieux propices et/ou pertinents pour ce type d'étude diffèrent parfois de ceux recherchés par les disciplines archéobotaniques.
- 3.6.22 Les échantillons dédiés à la palynologie et, si des dépôts appropriés en milieu humide ou anaérobie étaient découverts, pour les diatomées, seront prélevés préférentiellement par les spécialistes des microfossiles qui réaliseront ces études après discussions avec le géomorphologue et le responsable d'opération. Ceci afin d'identifier les sédiments les plus susceptibles d'être pollinifères et/ou riches en diatomées, de travailler sur des niveaux bien datés.
- 3.6.23 Dans le cas où des niveaux sédimentaires organiques maintenus dans une humidité constante seraient rencontrés lors de la fouille, les échantillons seraient pris pour la paléontologie (10 litres). Le sédiment, nécessitant une technique de flottation spéciale (utilisation notamment de pétrole) sera réservé et remis au spécialiste.
- 3.6.24 Si des éléments pouvant être datés apparaissent et que le besoin s'en fait sentir, des prélèvements appropriés seront faits (radiocarbones, thermoluminescence, endrochronologie...).



- 3.6.25 Les prélèvements pour la sédimentologie (matière organique, susceptibilité magnétique et granulométrie), la micromorphologie et la géochimie, au besoin, seront effectués en prenant soin d'éviter les phénomènes de contaminations (processus pédogéniques et biotiques). Nous rechercherons une série de séquences sédimentaires pour englober la chronologie de la fouille et également, dans la mesure du possible, les phases antérieures et postérieures de l'occupation humaine. Si nous choisissons de prendre des échantillons pour la géochimie, nous veillerons à prendre aussi des prélèvements en dehors de la fouille pour mieux comprendre le contexte général. Les études micromorphologiques pourraient être conduites pour rechercher des points spécifiques, par exemple lorsqu'un sol enfoui a été labouré ou bien lorsqu'il existe des niveaux laminés qui puissent être datés.
- 3.6.26 Les échantillons pour les pollens et la micromorphologie seront prélevés en colonne à partir de coupes nettoyées. Les positions de toutes les colonnes seront marquées sur les relevés en coupes. L'échantillonnage de ces colonnes sera réalisé en laboratoire.
- 3.6.27 A l'issue de l'évaluation, des recommandations seront présentées par les spécialistes et une décision quant à des analyses supplémentaires sera prise en fonction des informations éventuelles que ces dernières apporteront pour répondre aux problématiques de la fouille.
- 3.6.28 Une fois les prélèvements réalisés ils seront traités dans des cuves à flottation. Durant ces manipulations nous porterons un soin particulier à filtrer l'eau rejetée. Le produit de la flottation sera trié par l'équipe paléoenvironnementale. Des résidus lourds, nous ne prendrons le mobilier (céramique...) qu'au-dessus de 10 mm, les charbons de bois qu'au-dessus de 4 mm, les os humains, la malacofaune marine ou la faune qu'au-dessus de 2 mm. Dans la fraction la plus fine (entre 4 mm jusqu'à 0.5 mm), nous ne rechercherons que les macrorestes végétaux, mais nous collectons également la microfaune (petits mammifères) et l'ichtyofaune (otolithes, écailles et des arrêtes de poissons). Une fois l'inventaire fait, les restes triés seront remis aux différents spécialistes en fonction de leur intérêt scientifique (seuil statistique requis atteint, état de conservation acceptable) et de la problématique qui a présidé au choix de ces échantillons.

Les macrorestes végétaux

- 3.6.29 Les restes de végétaux carbonisés (charbon exclu) seront triés à partir des refus de flottation en utilisant un stéréomicroscope ayant un grossissement allant de x10 à x20 par, à la fois, le carpologue (spécialiste des restes végétaux : graines, fragments de plantes...) ou par ses assistants qui sont sous son contrôle direct. Le spécialiste sera amené à parcourir rapidement tous les assemblages triés afin d'en déterminer la richesse, la variété et l'état de conservation, et à partir de là, il sera en mesure de proposer des recommandations sur le potentiel de chaque échantillon. Des prélèvements seront alors choisis pour subir une analyse complète. Le carpologue identifiera les restes végétaux en utilisant un stéréomicroscope ayant un grossissement allant de x12.5 à x40.
- 3.6.30 Les identifications seront établies par comparaison directe avec une collection de références de graines modernes, et en utilisant les clés de déterminations archéobotaniques standards (par exemple Cappers, Bekker et Jans 2006 ; Jacomet 2006). Les nomenclatures de référence seront celles de Fournier (1990) pour les espèces indigènes et celle de Zohary and Hopf (2000) pour les espèces cultivées. Le système binomial traditionnel pour les céréales sera



utilisé d'après Zohary et Hopf (2000, 28, tableau 3; 65, tableau 5). Les quantifications des graines (au sens large du terme) seront faites à partir de l'embryon ; cependant, dans la plupart des cas seuls des fragments ont été conservés, la quantification sera basée sur une reconstruction estimée de graine entière (qui inclue les noix, les fruits et les noyaux, etc...). Tout échantillon particulièrement riche sera sous-échantillonné suivant la méthode du « riffle » 1 établie par van der Veen et Fieller (1982).

Les charbons de bois

- 3.6.31 L'anthracologue sera amené à parcourir rapidement tous les assemblages triés afin d'en déterminer la richesse, la variété et l'état de conservation des charbons, et à partir de là, il sera en mesure de proposer des recommandations sur le potentiel de chaque échantillon. En présence d'assemblages importants, ils seront divisés grâce à la « riffle box » (« riffle method » de van der Veen et Fieller 1982) employée aussi pour les restes de plantes fossiles. Au moins 300 fragments de charbon doivent être identifiés pour chaque échantillon. Le charbon de bois devra être sectionné et trié en grands groupes à partir de l'observation des structures anatomiques de la section transversale avec un grossissement allant de x7 à x45. Des fragments représentatifs de chaque groupe seront sélectionnés afin de poursuivre leur examen avec l'observation des sections longitudinales au moyen d'un microscope à lumière incidente à un grossissement x400. Les identifications seront faites avec l'aide des ouvrages de Schweingruber (1990), Hather (2000) et d'une collection de référence de charbons modernes. La maturité du bois sera mentionnée dans la mesure du possible et légalement la présence de bois rond, bois de cœur et d'aubier.
- 3.6.32 Les tableaux rassemblant toutes les quantifications de toutes les essences de bois retrouvées seront ajoutés aux archives. Ces derniers présenteront aussi les caractéristiques de la composition taxonomique des échantillons. La classification et la nomenclature se réfèrent à Fournier (1990).
- 3.6.33 Parce que la taille des fragments de charbon est variable, et cela peut dépendre du type de taxon arboré carbonisé, les données sur les charbons seront quantifiées d'une part en nombre de fragments et d'autre part elles rendront compte aussi du poids de ces derniers.

La malacologie

- 3.6.34 Conformément aux recommandations du spécialiste, pour la malacologie terrestre nous tamiserons à l'eau chaque échantillon (maille de 500 µm). Une fois secs, les résidus seront retamisés (mailles <10 mm, 10-4 mm, 4-2 mm, 2-1 mm et 500 µm). Les fractions supérieures à 1 mm seront triées par nos soins, la plus fine le sera directement par le spécialiste.

La paléo-entomologie

- 3.6.35 Le sédiment pour la paléo-entomologie nécessitant une technique de flottation spéciale (utilisation notamment de pétrole) sera réservé et remis au spécialiste.



La palynologie

L'extraction physico-chimique des grains de pollens.

3.6.36 Elle est réalisée dans un laboratoire disposant de l'infrastructure nécessaire pour la conduite des analyses : sorbonne (extracteur de vapeurs), centrifugeuse, produits chimiques et consommables (tubes à centrifugés, gants de sécurité...).

3.6.37 Etapes du traitement physico-chimique :

- Mise en suspension dans l'héxamétaphosphate de sodium et tamisage ;
- Décarbonatation par l'acide chlorhydrique ;
- Désilification par l'acide fluorydrique ;
- Elimination de la matière organique par la potasse à chaud ;
- Concentration en liqueur dense (densité 2) après mixage et centrifugation ;
- Montage du culot dans la glycérine.

Le comptage des échantillons au microscope

3.6.38 Cette opération qui comprend la détermination et le comptage des pollens s'effectue en laboratoire sous microscope. La recevabilité du prélèvement est évaluée par le palynologue. Généralement un échantillon est jugé fiable quand le nombre de grains comptés est supérieur à 300 et quand au moins 20 taxons sont représentés (critères retenus par la communauté des palynologues).

La représentation graphique, interprétation et rédaction du rapport palynologique

3.6.39 Les résultats sont présentés sous la forme d'un graphique complet (tous les taxons y figurent) ainsi qu'un diagramme simplifié (groupement des taxons en grandes catégories de végétation), ce dernier facilite la compréhension des données par des non-spécialistes. Les données sont décrites et interprétées par le palynologue mais celui-ci doit être informé par le responsable d'opération de la datation définitive des structures et de leur fonction, afin d'élargir l'interprétation des données palynologiques. Le rendu du rapport (que les résultats soient positifs ou négatifs) dans les temps impartis marque l'achèvement de l'étude palynologique.

La sédimentologie

3.6.40 Toutes les analyses sédimentologiques et géochimiques seront réalisées par un spécialiste. Les méthodologies, présentées ci-après, sont standards et basées sur les recommandations de English Heritage (EH 2004).

La matière organique

3.6.41 La méthode de la perte au feu peut être utilisée pour déterminer la part de la matière organique. Les échantillons seront séchés à 105°C, pesés, placés dans un creuset en porcelaine et chauffés à 430°C pendant 24 heures dans une étuve. Après refroidissement dans un dessiccateur, les échantillons seront repesés et la perte de masse sera exprimée en



pourcentage par rapport au poids du sédiment d'origine pour connaître la part de la matière organique.

La susceptibilité magnétique

- 3.6.42 Si cette technique est utilisée, les échantillons seront préparés, analysés et interprétés suivant la méthode de Gale et Hoare 1991, 204-20.

La granulométrie

- 3.6.43 L'analyse de la taille des particules sera conduite seulement dans le cas où la description des sols est insuffisante et quand une question se pose concernant l'origine ou la formation des dépôts.

La micromorphologie et la géochimie

- 3.6.44 La micromorphologie sera menée pour mieux comprendre l'utilisation et la fonction d'un sol. Les lames minces seront étudiées suivant les méthodes établies (par exemple Bullock et al., 1985; Courty, et al.1989).
- 3.6.45 Les analyses des phosphates (indiquant des aires d'activités) pourront être réalisées pour aider l'interprétation de zones ou de structures. Si cela s'avère approprié, d'autres analyses chimiques seront employées en fonction du type de structures, des datations et des sols en présence.

Autres types de restes paléoenvironnementaux

En présence de bois travaillé imbibé d'eau

- 3.6.46 Les bois gorgés d'eau seront placés dans les conditions appropriées pour éviter leur assèchement et pour optimiser les conditions de préservation. Une fois au laboratoire spécialisé, chaque pièce sera enregistrée et échantillonnée pour pouvoir être examinée sous microscope selon trois plans (transversale, tangentiel et radial) afin de permettre une identification des espèces avec l'aide de la clé de détermination établie par Schweingruber (1982). Si cela s'avère approprié ce travail sera approfondi avec des recherches sur la fonction de l'artefact, la technologie employée ou des considérations environnementales (dendrochronologie).

Le matériel faunique

- 3.6.47 Seule une dent animale a été ramassée lors du diagnostic. Probablement d'autres restes animaux seront retrouvés ; ils seront alors identifiés d'un point de vue anatomique et au niveau de l'espèce ou d'un autre niveau taxinomique si cela est possible, comptés (Poplin 1976), mesurés et pesés. Le poids des restes ou PR (Chaix et Méniel 2001) donne une dimension supplémentaire à l'échantillon en ramenant les restes indéterminés, souvent en nombre élevé à un poids dérisoire vis-à-vis des déterminés. Ce poids donne également une idée des masses de viande et il permet de comparer les états de fragmentation pour des échantillons analogues.
- 3.6.48 Le spécialiste portera son attention sur :



- l'usure dentaire de la mandibule
- la détermination du sexe selon les critères morphologiques
- les marques de boucherie, de morsure et de brûlures
- les pathologies et autres anomalies congénitales ou liées au développement

3.6.49 Les restes de poissons (arêtes et écailles) seront identifiés à l'espèce ou à d'autres niveaux taxinomique quand ceci est approprié, grâce à une collection de référence de restes de poissons actuels.

Sépultures (inhumations et incinérations)

3.6.50 Le diagnostic n'a révélé aucun signe de sépultures sur les zones sondées. Pourtant la présence d'une occupation peut-être gallo-romaine et la proximité d'une voie antique oblige à considérer cette possibilité. Dans l'hypothèse de l'apparition de restes humains, le chef de secteur devra s'assurer s'ils font partie d'un ensemble (par exemple : cimetière), ou s'il s'agit d'une découverte isolée. Par la suite, il devra en informer le responsable d'opération, qui avisera le Conservateur de cette découverte.

3.6.51 L'enregistrement des inhumations sera entrepris conformément aux recommandations de l'I.F.A. (Institute of Field Archaeologist), Technical Paper No. 13 (McKinley and Roberts 1993) et d'Henri Duday (2005). OA possède une forte expérience de fouilles de nécropoles et sépultures, ainsi qu'un département d'anthropologie.

3.6.52 Ce type de découverte peut entraîner quelques modifications d'un point de vue logistique, tout particulièrement si le site est visible du grand public et que sa sécurité ne peut en être assurée. Dans le cas où cette découverte est réalisée en fin de journée, les restes seront recouverts et protégés de manière adéquate. Si nécessaire, il sera fait appel à des services de sécurité qui s'assureront de la protection du site 24h/24h.

4 RAPPORT D'ÉTUDE

4.1 Rapport

4.1.1 Chaque rapport d'étude ou Document Final de Synthèse (DFS) sera conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Le DFS s'efforcera de répondre aux objectifs de la fouille et intégrera toutes les analyses réalisées durant la phase post-fouille. Il sera rédigé en langue française (plan détaillé en annexe).

4.1.2 Le rapport d'étude sera remis à l'aménageur et à la D.R.A.C. en version papier et numérique sur CD selon les quantités définies par l'arrêté du 27 septembre 2004, ce 18 mois à compter de la fin des travaux de terrain. Trois exemplaires et un reproductible (.pdf) seront remis au maître d'ouvrage, à sa demande.

4.2 Les archives

4.2.1 Une fois les travaux de fouilles menés à bien, les archives préliminaires sur support papier seront vérifiées minutieusement.



- 4.2.2 Les archives du site (relevés sur papier, enregistrement photographique, prélèvements environnementaux et mobilier) seront préparées en vue d'un stockage à long terme selon les directives nationales en vigueur (Arrêté du 16 septembre 2004) . Les archives que nous produirons seront déposées au centre de conservation désigné en Côtes d'Armor par le SRA Bretagne.

5 GÉNÉRAL

5.1 Les actions de communication par Oxford Archaeology

- 5.1.1 Oxford Archaeology ne prévoit à ce jour aucune démarche particulière concernant la communication autour du site. Cependant, à la demande du Conseil Général 22 ou de la DRAC Bretagne, notre société participera volontiers à toutes actions décidées en commun.
- 5.1.2 OA est enregistrée en Angleterre comme 'educational charity', une organisation à but non lucratif dont l'un des objectifs fondamentaux est la diffusion du savoir. Il est clair que nos projets suscitent de l'intérêt parmi des publics très différents ; c'est pourquoi nous avons développé un système de diffusion très large : publications scientifiques, participations à des colloques académiques, conférences tout public, présentations auprès de nos clients, auprès d'écoles locales, enseignement, visites de site, journées 'portes ouvertes', exposition, création de plaquettes d'information, de site web et toutes autres activités pratiques.
- 5.1.3 La communication auprès du grand public, en particulier, est un besoin dont nous avons pris conscience au cours de nos 35 ans d'existence. L'accès à l'Histoire et à l'Archéologie est l'opportunité d'une sortie familiale, instructive et ludique. OA s'attache donc à valoriser son travail et celui de ses clients auprès des communautés concernées par ses actions.
- 5.1.4 Nos actions de communication s'inscrivent dans les priorités publiques européennes et nationales qui concernent l'éducation, l'accessibilité, l'éducation citoyenne et le développement durable.



6 RÉFÉRENCES :

- Arcelin P, and Tuffreau-Libre M, 1998 La quantification des céramiques: conditions et protocole, Collection Bibracte 2, Glux-en-Glenne
- Bizien-Jaglin C, Galliou P, Kerébel H, 2002 Carte Archeologique de la Gaule: Côtes-d'Armor 22, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris
- Bourquin-Mignot C, Borchier J-E, Chabal L, Crozat S, Fabre L, Guibal F, Marival P, Richard H, Terral J-F, Rhéry I et al., 1999 La botanique. Collection Archéologiques, éditions Errance
- Bullock P, Federoff N, Jongerius A, Stoops G and Tursins T, 1985 Handbook for Soil Thin Section Description, Waine Research Publications, Wolverhampton
- Cappers R T J, Bekker R M, and Jans J E A, 2006 Digital Seed Atlas of the Netherlands. Groningen: Barkhuis Publishing and Groningen University Library.
- Chabal L, 1997 Forêts et sociétés en Languedoc (Néolithique, Antiquité tardive). L'anthracologie, méthode et paléocologie. Document d'Archéologie Française, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 189
- Chaix L, et Méniel P, 2001 Chaix (L.).- Archéozoologie, les animaux et l'archéologie, Errance, Paris.
- Courty M A, Goldberg P, and Macphail R I, 1989 Soils and Micromorphology in Archaeology, Cambridge University Press
- Duday H, 2005 L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In Dutour O, Hublin J J, Vandermeersh B (Dir.), Objets et méthodes en paléanthropologie. Comités des travaux historiques et scientifiques, Paris, 153-216
- English Heritage, Centre for Archaeology Guidelines, 2002 Environmental Archaeology. A guide to the theory and practice of methods, from sampling and recovery to post-excavation, English Heritage, London
- English Heritage, Centre for Archaeology Guidelines , 2004 Geoarchaeology. Using earth sciences to understand the archaeological record, English Heritage, London
- Feugère M, 1992 Le verre préromain en Gaule méridionale: acquis récents et questions ouvertes, Revue Archéologiques de Normandie 25, 151-176
- Gale S J, and Hoare P G, 1991 Quaternary Sediments: Petrographic Methods for the Study of Unlithified Rocks, Belhaven Press, London
- Galliou P, 2002 'Epoque romaine et haut Moyen Age', dans Bizien-Jaglin C, Galliou P, Kerébel H, 2002 Carte Archeologique de la Gaule: Côtes-d'Armor 22, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 47-53
- Galliou P, 1984 L'armorique romaine, les Bibliophiles de Bretagne, Braspars
- Gebhard R, 1989 Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching, Franz Steiner, Stuttgart
- Giot P-R, Briard J, et Pape L, 1979 Protohistoire de la Bretagne, Ouest-France, Rennes
- Giot P-R, Guigon P, et Merdrignac B, 2003 The British Settlement of Brittany: The First Bretons in Armorica, Tempus, Stroud.



- Hather J G, 2000 *The Identification of Northern European Woods*, Archetype, London
- Horard-Herbin M-P, Arbogast R-M, Méniel P, Vigne J-D, 2005 *Animaux, environnements et sociétés*. Collection Archéologiques, éditions Errance, 191
- Le Goff E, 2003 'Armorique' et 'Bretagne': réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer, *Revue Archéologique de l'Ouest*, supp. No. 10, 103-117
- Jacomet S, 2006 *Identification of Cereal Remains from Archaeological Sites*. (2ème édition – translated by J. Greig), Archaeobotany Lab, IPAS, Basel University, Basel
- Leroux G, 2008 *Rapport du Diagnostic Archéologique: Rocade D'Agglomération Briochine*, Section 'La Grarée-Le Perray', Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Département des Côtes d'Armor
- McKinley J I, 2004 *Compiling a skeletal inventory: cremated human bone*, in *Guidelines to the standards for recording human remains* (eds M Brickley and J I McKinley), BBAO and IFA Paper No. 7, 9-13
- Menez Y, et Arramond J-C, 1997 *L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes-d'Armor)*, *Gallia*, 54, 119-55
- Menez Y, 2001 *Les mobiliers des 2ème et 1er siècles avant notre ère dans l'ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22 mars 2001 à Rennes, UMR 6566, CNRS-Culture-Université, 'Civilisations Atlantiques et Archéosciences', thème: âge du Fer
- Mirimanoff A, 2005 *Le mobilier métallique de PC 4: approche chronologique, spatiale et quantitative*, *Études sur Bibracte 1* (dir. Guillaumet, J-P et Szabó, M), Collection Bibracte 10, Glux-en-Glenne
- OAU, 1992 *Field Manual*, ed. D. Wilkinson
- Orton C, Tyers P, and Vince A, 1993 *Pottery in archaeology*, Cambridge University Press, Cambridge
- Poplin F, 1976 *A propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements*. *Cahiers du Centre de Recherches préhistoriques*, Paris I, 5:61-74.
- Reddé M, Brulet R, Fellman R, Haalebos J K, von Schnurbein S, 2006 *L'architecture de la Gaule romaine: Les fortifications militaires*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme -Ausonius Éditions, Paris-Bordeaux
- Schweingruber F H, 1990 *Anatomy of European Woods*, P. Haupt Publ., Bern/Stuttgart
- Trévédy J, 1907 *La voie romaine de Saint-Brieuc à Vannes*, *Bull. Arch. Assoc. bretonne*, XXVI 1907 (1908), 25-66
- Vaginay M, et Guichard V, 1988 *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*. *Fouilles récentes, 1978-1981*, Document d'Archéologie Française, 14, Paris
- Van der Veen M, and Fieller N, 1982, *Sampling Seeds*. *Journal of Archaeological Science* 9, 287-298.
- Zohary D, and Hopf M, 2000 (third edition) *Domestication of Plants in the Old World: The Origin and Spread of Cultivated Plants in West Asia, Europe, and the Nile Valley*, Clarendon Press, Oxford



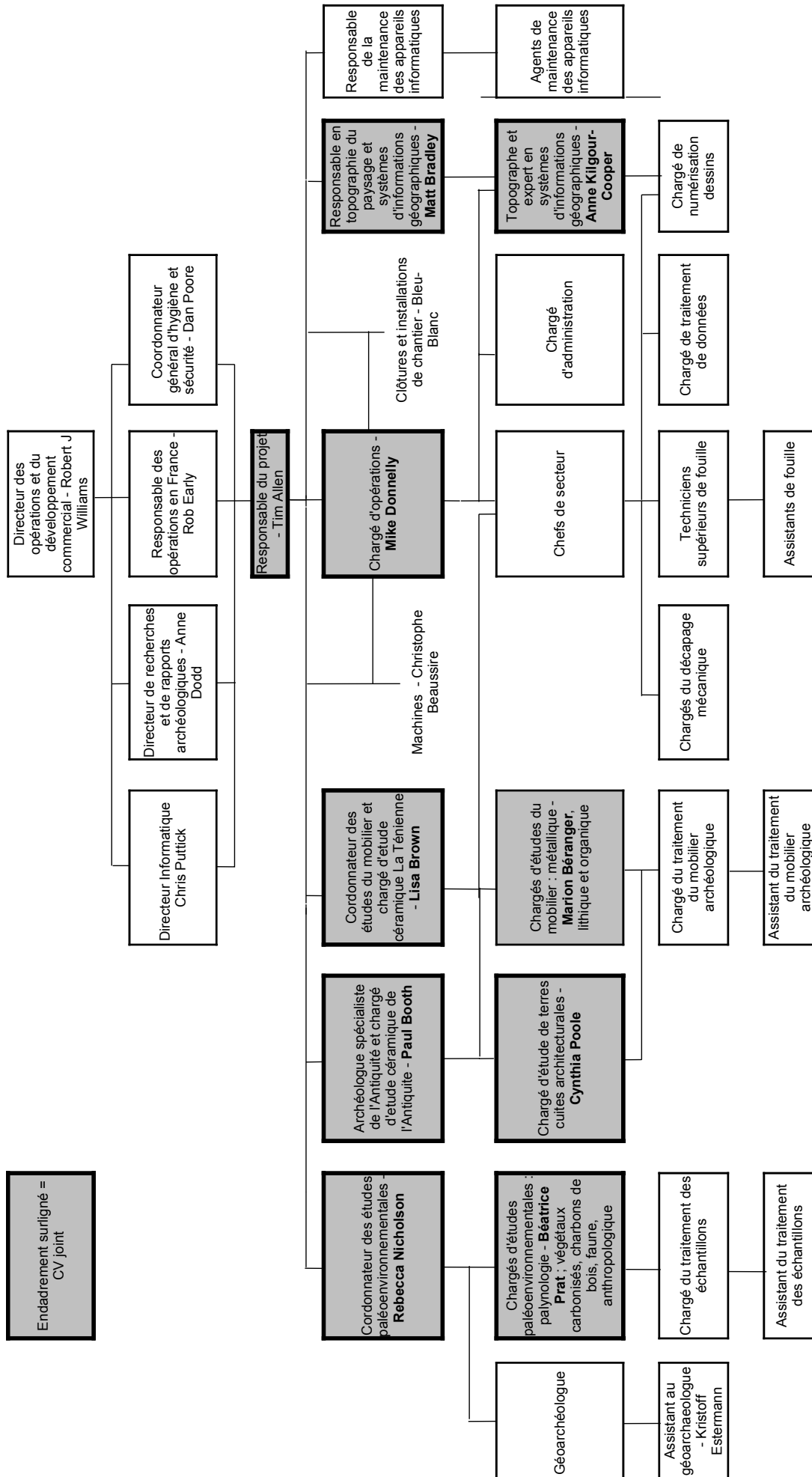
ANNEXE A. : SCHÉMA D'ORGANISATION DU PLAN D'ASSURANCE QUALITÉ

A.1 Schéma d'Organisation du Plan d'Assurance Qualité (SOPAQ)

Ressources Humaines

- A.1.1 Une équipe de 30 personnes en moyenne sera employée sur le terrain, dont des géomètres et du personnel en charge : du mobilier, de l'environnement, de la saisie de données, de la digitalisation et de l'administration, le tout étant géré par l'équipe de direction scientifique. L'équipe de support sera basée sur le site en un lieu unique le long de la route, ainsi que les facilités nécessaires à toute l'équipe.
- A.1.2 A ce jour, nous n'avons établi qu'un premier contact informatif auprès de la communauté scientifique, notamment au sein des universités de Rennes et de Nantes. Cependant, si nous avons la charge du projet, nous prévoyons de collaborer avec les spécialistes de la région pour mener à bien les études, et nous envisageons de recruter une partie du personnel encadrant et technique dans la région.

**St Briec - Rocade d'agglomération briochine - Section la Craziée-le Perray- Fouilles archéologiques préventives
Organigramme du Chantier**



N.B. Les autres spécialistes, chargés d'études et personnel clé seront identifiés en temps voulu.



A.2 Organigramme du chantier

Personnel d'encadrement

Responsable d'opérations : Tim Allen

Chargé d'opérations : Michael Donnelly

Coordinateur des études du mobilier : Lisa Brown

Spécialistes

Spécialiste de l'antiquité : Paul Booth

Céramologue confirmé : Lisa Brown

Coordinateur des études paléoenvironnementales : Rebecca Nicholson

Chargé de l'administration

Chargés d'études céramologiques de l'Antiquité : Paul Booth

Chargés d'études lithique, organique

Chargé d'étude métallique : Marion Béranger

Chargé d'étude des terres cuites architecturales : Cynthia Poole

Chargé de palynologie (Béatrice Prat), chargés des végétaux carbonisés, charbons de bois, faune, anthropologie

Géoarchéologue et son assistant (Kristoff Estermann)

Personnel d'exécution

Chargés du décapage mécanique - 3

Chefs de secteur - 3

Techniciens fouilleurs - 17

Responsable par tâche

Topographe/géomètre (Matt Bradley), et chargé de numérisation dessins

Chargé de traitement du mobilier, assistant pour traitement du mobilier

Chargé de traitement des échantillons, assistant pour traitement des échantillons

Dessinateur/chargé de photographie numérique

Chargé de traitement de données

Chargé des systèmes d'information géographiques - SIG (Anne Kilgour-Cooper) – mi-temps

Le réseau informatique sera mis en place par le service informatique d'OA, qui se rendra sur le site régulièrement pour contrôler et mettre à jour l'équipement selon les besoins.

Dans la mesure où la fouille livrerait des restes paléo-environnementaux imprégnés d'eau, d'autres spécialistes en paleoenvironnements rejoindront l'équipe.

CV du personnel d'encadrement



ALLEN, Tim

Statut : Responsable d'opérations

Spécialité : Age du Fer - Antiquité / Fouilles en milieu rural

Né le 15/12/1955

Formation universitaire

MA and BA(Hons) Classics, Oxford

Membre de l'Institute of Field Archaeologists

FSA (Membre de la Society of Antiquaries of London)

Compétences professionnelles

- Direction d'opérations de terrain (sites multi-périodes, en milieu rural).
- Direction du post-fouille.
- Spécialité chronologique : âge du Fer et Antiquité.
- Rédaction de rapports et monographies.
- Conseiller.

Expériences professionnelles en archéologie (29 ans d'expérience)

Direction de fouilles et rédaction de rapport final :

- Habitats (Age du Fer et Antiquité) de la vallée de Windrush, Oxfordshire.
- Habitat protohistorique et villa romaine à Lechlade, Gloucestershire.
- Oppidum du Bronze final et âge du Fer de Little Wittenham et Taplow installés le long de la Tamise.
- Oppidum d'Abingdon, Oxfordshire (1988-1997) : en préalable au développement du vignoble d'Abingdon, fouille extensive de site fortifié protohistorique. Ce site, dont l'envergure est unique en Angleterre, est occupé et prospère y compris après la conquête romaine.
- Oppida des âges du Bronze et du Fer de : Taplow (Buckinghamshire), Little Wittenham (Oxfordshire).
- Occupations protohistoriques et romaines à Hardwick et Northmoor (Oxfordshire).
- Habitat (Age du Fer et Antiquité) de Gravelly Guy, Stanton Harcourt (Oxfordshire).
- Villa romaine de Roughground Farm, Lechlade (Gloucestershire).
- Ferme médiévale à Dean Court, Cumnor (Oxfordshire).
- Manoir médiévale a Mount House, Witney (Oxfordshire)
- 1994 - 2004 : en amont de l'aménagement d'un site olympique d'entraînement pour l'aviron à Eton, plusieurs sites ont été fouillés : ponts en bois préservés de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, des habitats de l'âge du Fer et romains.



- Récemment, le développement de l'Autoroute A2 sur 3 km dans le Kent, a entraîné l'excavation de plusieurs habitats de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer, et romains, ainsi qu'un groupe funéraire du Ier siècle de notre ère d'importance nationale.

Expériences diverses en archéologie

Opérations de prospections et fouilles programmées réalisées pour l'Unité d'archéologie préventive du Kent : ferme de la fin de l'âge du Fer à Farningham, sites antiques et médiévaux à Douvres, villa romaine de Keston. Et aussi, fouilles en 1977 à Bologne, Italie.

De 1982 à 1983, séjour en Roumanie, à Cluj, dans le cadre d'un échange universitaire pour la fouille d'Ulpia Traiana Sarmizgethusa, capitale de la Dace.

En 1985, 6 semaines de fouilles sur le site péruvien de Cusichaca.

Communications scientifiques et enseignement

De 1982 à 1997, enseignement sur divers aspects de l'archéologie. Communications scientifiques régulières aux associations archéologiques locales.

Quelques-unes des communications à la communauté archéologique sont mentionnés ci-dessous :

- Fouilles de l'Oppidum et du site de l'Abbaye de St Mary, Abingdon - Society of Antiquaries, Londres 1998
- Découvertes archéologiques du bassin olympique d'aviron d'Eton - Society of Antiquaries, 2002
- L'archéologie du bassin olympique d'aviron d'Eton - Conférence sur l'Archéologie de Londres
- L'Oppidum d'Abingdon - Groupe d'Etude sur les forts de collines, Institut d'Archéologie, Oxford
- Les paysages de l'Oxfordshire à la Préhistoire - Christchurch College, Oxford 2007
- Les découvertes du deuxième Age de Fer et de l'époque romaine sur le projet d'élargissement routier de l'A2 Pepperhill à Cobham - Council for Kentish Archaeology Octobre 2008
- Tuteur dans le cadre de séminaires sur l'Archéologie et l'Environnement rural pour Kellogg College, 2003, 2005, 2007
- Ecoles d'Eté sur 'The Age de Stonehenge' pour Trinity College, Oxford
- Séminaire sur l'Archéologie des alluvions pour Kellogg College, Mai 2002
- Conférencier, Tuteur et examinateur pour le 'Diploma in British Archaeology' 2001 : Age du Fer
- Pour Kellogg College, Oxford :
- Maître de conférence et examinateur pour le 'Advanced Certificate in British Archaeology 2000 : Age du Fer
- Maître de conférence et examinateur pour le 'Advanced Certificate in British Archaeology 1998 : Age du Fer Maître de conférence et examinateur pour le 'Advanced Certificate in British Archaeology 1995 : Age du Fer



Tim Allen a aussi effectué des vidéos pour nos clients sur les travaux archéologiques de Gatehampton Farm, de Goring et d'Eton et ait paru à la télévision nationale, dont quatre épisodes du programme archéologique 'Time Team'.

Publications

En plus des rapports de fouilles, Tim Allen est l'auteur de huit monographies, deux sont en cours de publication.

Allen, T.G. 1984 Cumnor, Oxfordshire, Medieval Village Research Group 32, 16-19.

Allen, T.G., Miles, D. and Palmer, S. 1984 'Iron Age buildings in the Upper Thames region', in *Aspects of the Iron Age in Central Southern Britain*, B. Cunliffe and D. Miles (eds), Oxford University Committee for Archaeology Monograph 2 (Oxford), 89-101.

Allen, T.G. 1986 Dean Court. A medieval settlement. Oxford Archaeological Unit (Oxford).

Allen, T.G. 1988 'Excavations at Bury Close, Fawler, Oxon.', *Oxoniensia* 53, 293-315.

Allen, T.G. 1989 'Archaeological discoveries on the Banbury East-West link road', *Oxoniensia* 54, 25-44.

Allen, T.G. 1989 'Trench 33' in Hassall, T.G., Halpin, C.E. and Mellor, M. 'Excavations in St. Ebbe's, Oxford, 1967-1976: Part 1: Late Saxon and Medieval domestic occupation and tenements, and the Medieval Greyfriars', *Oxoniensia* 54, 175-182.

Allen, T.G. 1990 An Iron Age and Romano-British enclosed settlement at Watkins Farm, Northmoor, Oxon, *Thames Valley Landscapes: the Windrush Valley Monograph 1*, OUCA (Oxford).

Rahtz, S.P.Q. and Allen, T.G. 1990 Dynamic Excavation Reports, for good or evil, *Communication in Archaeology Vol.2*, P.Reilly and S. Rahtz (eds), World Archaeological Congress 2 (Southampton), 132-144.

Hagelberg, E., Bell, L.S., Allen, T., Boyde, A., Jones, S.J. and Clegg, J.B. 1991 'Analysis of ancient bone DNA: techniques and applications', in *Molecules through Time: fossil molecules and biochemical systematics*, G. Eglinton and G.B. Curry (eds), The Royal Society (London), 399-407.

Rahtz, S.P.Q., Davies, W. and Allen, T.G. 1992 'The development of dynamic archaeological publications', in *Archaeology and the Information Age*, P.Reilly and S. Rahtz (eds), Routledge (London and New York), 360-383.

Allen, T. 1993 Interim report on two seasons of excavations of a burial enclosure in the East cemetery of Ulpia Traiana Sarmizigetusa, Romania, 1982-1984, *Acta Musei Napocanensis Vol 26-30, 1/2 1989-1993*, 397-400.

Allen, T.G. and Robinson, M. 1993 The prehistoric landscape and Iron Age enclosed settlement at Mingies Ditch, Hardwick with Yelford, Oxon., *Thames Valley Landscapes: the Windrush Valley Monograph 2*, OUCA (Oxford).

Allen, T.G., Darvill, T.D., Green, L.S. and Jones, M.U. 1993 Excavations at Roughground Farm, Lechlade, Glos: a prehistoric and Roman landscape, *Thames Valley Landscapes: the Cotswold Water Park Monograph 1*, OUCA (Oxford).



- Allen, T.G. 1994 'A medieval grange of Abingdon Abbey at Dean Court Farm, Cumnor, Oxon.', *Oxoniensia* 59, 220-449.
- Hacking, P., Allen, T. and Rogers, J. 1994 Rheumatoid arthritis in a medieval skeleton, *International Journal of Osteoarchaeology* 4, 251-255.
- Allen, T.G., Barton, N. and Brown, A. 1995 *Lithics and Landscape: archaeological discoveries on the Thames Water pipeline at Gatehampton Farm, Goring, Oxon. 1985-1992*, Thames Valley Landscapes Monograph 7, OUCA (Oxford).
- Allen, T., Hey, G. and Miles, D. 1997 A line of time: approaches to archaeology in the Upper and Middle Thames Valley, England, *World Archaeology* 29 (1), 114-129.
- Allen, T.G. 1998 The Eton Rowing Lake experience, in *Locating, Evaluating and Interpreting lithic scatters*, *Lithics* 19 (ed. P. Bradley), 33-46.
- Allen, T., Lupton, A. and Mudd, A. with Muir, J. and Mortimer, S. 1999 Chapter 3: The Later Prehistoric period, in Mudd, A., Williams, R.J. and Lupton, A. *Excavations alongside Roman Ermin Street, Gloucestershire and Wiltshire. The archaeology of the A419/A417 Swindon to Gloucester Road Scheme*, Vol. 1, OAU (Oxford).
- Allen, T. G., 2000 The Iron Age background, in Booth, P. and Henig, M. *Roman Oxfordshire*, *Tempus*, 1-28.
- Allen, T. and Lamdin-Whymark, H. 2000 The rediscovery of Taplow hillfort, *South Midlands Archaeology* 30, 22-8.
- Allen, T. with Hacking, P. and Boyle, A. 2000 Eton Rowing Course at Dorney Lake. The burial traditions, in *Tarmac Papers IV*, 65-106 .
- Allen, T. with Hiller, J. 2002 The excavation of a medieval manor house of the Bishops of Winchester at Mount House, Witney, Oxfordshire, 1984-1992, *Oxford Archaeology Thames Valley Landscapes Monograph* 13, Oxford.
- Lambrick, G. and Allen, T.G. 2004 Gravelly Guy, Stanton Harcourt, Oxon: the development of a prehistoric and Roman community, *Oxford Archaeology Thames Valley Landscapes: Monograph* 21, Oxford.
- Allen, T, Barclay, A, and Lamdin-Whymark, H, 2004 Opening the wood, making the land: the study of a Neolithic landscape in the Dorney area of the Middle Thames Valley, in *Towards a New Stone Age: aspects of the Neolithic in south-east England*, J Cotton and D Field (eds), *Counc. Brit. Archaeol. Res. Rep.* 137, 82-98
- Allen, T. G. and Kamash, Z. 2008 *Saved from the grave: Neolithic to Saxon discoveries at Spring Road Municipal Cemetery, Abingdon, Oxfordshire*, *Oxford Archaeology Thames Valley Landscapes Monograph* 28, Oxford
- Allen, T. G., 2008 The Prehistory of Abingdon, *Aspects of Abingdon's Past* Volume 6, 3-22
- Allen, T. and Martin, L. 2008 *A road through time: archaeological discoveries on the A2 Pepperhill to Cobham*, Highways Agency.



Allen, T. G., Hayden, C., and Lamdin-Whymark, H. 2009 From Bronze Age enclosure to Saxon settlement: archaeological excavations at Taplow hillfort, Buckinghamshire, 1999-2005, Oxford Archaeology Thames Valley Landscapes Monograph 30, Oxford.

Allen, T. G., Webley, L., and Lamdin-Whymark, H. forthcoming Castle Hill and its Landscape; Archaeological Investigations at the Wittenhams, Oxfordshire, 2003-2006, Oxford Archaeology Thames Valley Landscapes Monograph

Allen, T. G., Lamdin-Whymark, H., Parker, A G. and Robinson, M. forthcoming Opening the Wood, Making the Land. The excavation of a Middle Thames landscape at Dorney, Buckinghamshire: Volume 1 - Mesolithic to Early Bronze Age, Oxford Archaeology Thames Valley Landscapes Monograph

Allen, T. G., Cromarty, A. M., Parker, A G. and Robinson, M. forthcoming Bridging the River, Dividing the Land. The excavation of a Middle Thames landscape at Dorney, Buckinghamshire: Volume 2 - Middle Bronze Age to Roman, Thames Valley Landscapes Monograph

Allen, T. G., en préparation From Oppidum to Civil War: Excavations in Abingdon Vineyard, Thames Valley Landscapes Monograph

Copie de l'arrêté de désignation du responsable scientifique de l'opération



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Arrêté n° 2009-057 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2008-163 du 23 octobre 2008

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté n° 2008-163 du 23 octobre 2008 portant prescription d'une fouille archéologique préventive à réaliser à Trégueux - La Ville Pollo (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Tim Allen - Oxford Archaeology est désigné(e) responsable scientifique de la fouille prescrit(e) par l'arrêté n° 2008-163 du 23 octobre 2008 susvisé. La fouille préventive débutera le 15 juin 2009.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de Oxford Archaeology, au Conseil Général des Côtes d'Armor et la mairie de Trégueux.

Fait à Rennes, le 27 mai 2009

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : Oxford Archaeology
Tim Allen
copie à C.G. Des Côtes d'Armor
mairie de Trégueux

SECTION 2 :
CONTEXTE DE L'OPERATION, DESCRIPTIONS ET
SYNTHESE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

P1.1 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, TOPOGRAPHIE ET GEOLOGIE

Trégueux et ses environs proches

P1.1.1 Relief

Le territoire communal de Trégueux présente un relief mouvementé à certains endroits avec d'importantes variations d'altitude allant de 49 m NGF à l'Est à 168 m à l'Ouest au niveau du Vau Ballier.

Une grande zone de plateau ondulée occupe la majorité du territoire variant de 100 à 160 m. Depuis la partie Ouest du territoire communal, elle offre des vues à la fois sur la ville de Saint-Brieuc au niveau du secteur du Bocage et de la RD 700, et vers l'Est sur la baie de Saint-Brieuc au niveau du secteur de la rue de Quéré (Fig. A-1).

Cette zone de plateau est fortement entaillée en frange Sud, par une vallée profonde, la vallée de l'Urne où les dénivellations sont importantes (Figs A-2 ; P.1). Les coteaux sont très pentus et ils sont occupés par de nombreux boisements.

P1.1.2 Topographie

Le substrat est composé essentiellement de grès, gneiss et boules de dolérite, parfois affleurant sous le couvert végétal et parfois recouvert par des limons et des colluvionnements modernes (Fig. A-4 ; diagnostic, Leroux 2008, 41). Les parcelles ont été utilisées comme terre agricole avec présence de fermes et villages dans un réseau lâche (Fig. A-2). L'humus n'est jamais plus épais que 0,60 m, mais le diagnostic a nécessité le retrait de couverture végétale. A l'échelle microrégionale, cette partie de la rocade s'étend sur un plateau littoral. Cette formation topographique/géographique est coupée par une succession de rivières côtières qui se déversent dans la baie de Saint-Brieuc. A l'échelle locale, le détournement routier suit la limite sud du plateau littoral, bordée par l'Urne. La route départementale 10 suit aussi cette ligne en reliant les villages denses de La Ville Pollo et la Ville Hervieux. Le site se situe donc entre la RD 10 et la limite du plateau (Fig. A-3 ; Fig. P.1).

P1.1.3 Géologie

La commune de Trégueux est située en grande partie sur des micashistes et des amphibolites de Lanvollon (Fig. A-4). Plus au Sud, ce sont des roches métamorphiques de type gneinissique, puis du gneiss dioritique, qui constituent le sous-sol de la commune.

L'extrémité Ouest repose sur un mélange de roche de type granite et gneiss (migmatites).

Dans les fonds de vallée, ces formations anciennes sont recouvertes de dépôts d'alluvions quaternaires.

Trégueux n'est concernée par aucune zone de protection naturelle. Néanmoins, la commune présente des entités naturelles de qualité et d'intérêt faunistique et floristique telles que la vallée de l'Urne, la petite vallée de la Ville Aubry.

P2 ETAT DES CONNAISSANCES AVANT L'OPERATION DE DIAGNOSTIC

Les recherches concernant le contexte archéologique local du site ont été menées par l'Inrap pour le rapport de diagnostic. Nous nous permettons donc d'importer ici une partie du texte introductif du diagnostic de l'Inrap effectué au printemps 2008 (Leroux 2008, 12-14).

D'après l'inventaire de la Carte archéologique du Ministère de la Culture, aucun site archéologique n'était sensé se retrouver dans cette emprise. En fait, et nous le verrons plus tard, le secteur de la chapelle Sainte-Marie avait été le théâtre de nombreuses découvertes de mobiliers antiques à partir du milieu du XIXe siècle

La requête auprès de la base de la Carte archéologique s'est avérée infructueuse pour l'identification de sites connus antérieurement à nos premiers travaux de terrain. En revanche, l'examen attentif et sélectif des quelques documents d'archives que le Musée de Saint-Brieuc et sa conservatrice Jeanne-Yvonne Simon ont bien voulu mettre à notre disposition, a permis de reconstituer tout un faisceau de données mentionnant des découvertes mobilières fortuites réalisées à l'occasion de la reconstruction de la Chapelle Sainte-Marie, en 1873, un an après sa destruction par un ouragan. L'édification du précédent ouvrage remontait à l'an 1699. On ignore tout d'un monument encore plus ancien.

Il s'avère en effet que la route départementale 10 actuelle, que l'on peut encore considérer comme un axe important entre la côte nord et le centre-Bretagne (elle servira d'ailleurs partiellement d'assiette à la future rocade), succède à un axe de communication certainement au moins gallo-romain qui lui-même reliait deux capitales de cité de cette période, Carhaix (Vorgium) et Corseul (Fanum Martis). L'utilisation de cet itinéraire remonte même au premier âge du Fer, comme l'attestent les recherches conduites par Yves Menez autour de la fortification gauloise de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor). L'hypothèse d'une axe transpéninsulaire majeur, entre Alet, c'est-à-dire la côte nord de la Bretagne, et le sanctuaire de Tronoën avait déjà été émise par Louis Pape (PAPE, 1978). Cette voie de communication terrestre ancienne, autrefois appelée « Le Chemin Nohé » (GUENNOU, 1981, p.133), a été reconnue comme telle dès 1756 sous la plume du Président CH. De Robien. Traversant la commune d'est en ouest, il l'a décrit ainsi :

« en quelques endroits, il est élevé de trois ou quatre pieds et enfoncé de sable, de gravier ou de cailloutage, de pierres moyennes, d'une espèce de caillou en marbre noirâtre, différente des pierres et cailloux du canton. Ce chemin, dont on découvre les traces durant une lieue et demi, est interrompu et brisé en plusieurs lieux ». Des fragments de cette voie étaient encore visibles en 1879 près de la Porte Allain et de Sainte-Marie (Gaultier du Mottay, 1869, p.140).

Un autre axe antique, joignant cette fois Le Yaudet à Nantes, mais plus hypothétique, traverserait la commune de Trégueux du nord au sud et viendrait couper la première au niveau de La Croix Gibat (TREVEDY, 1907, p.35). La détermination d'un site gaulois et antique, tel celui de La Ville Pollo dont il sera question plus loin, semble à elle seule, valider son existence. Il n'est pas rare, en effet, que les agglomérations de cette période trouvent place à côté de tels nœuds routiers. L'érudit Gaultier du Mottay, 1869, p.140) mentionne également toute une série de découvertes réalisées le long de cet axe et plus précisément autour de la chapelle Sainte-Marie. Il s'agit notamment de sépultures, de substructions et autres objets gallo-romains qui attestent l'existence d'un établissement d'une certaine importance. Parmi ceux-ci, on notera l'existence d'une statuette en bronze de 8 cm de haut représentant Mercure, qui fut alors déposée au Musée de Saint-Brieuc, mais malheureusement perdue en 1970 à l'occasion d'un déménagement. La présence d'un axe de circulation important est encore renforcée par la mise au jour, entre la chapelle Sainte-Marie et La Croix Gibat, d'une borne milliaire peut-être anépigraphie qui fut réduite en maccadam (Gaultier du Mottay, 1869, p.50 ; Soc. D'Emul. des Côtes-du-Nord, t.35, p.246, 1897).

On note par ailleurs, sur la même commune de Trégueux, mais sans précision de localisation, la découverte en 1875 d'une statuette en bronze représentant Hercule, ainsi qu'une monnaie en bronze de Constantin-le-Grand (Gaultier du Mottay, 1869, p.140 ; Gaultier du Mottay, 1885, p.174 ; GUENNOU, 1981, p.57). Bien qu'appartenant à une collection privée, sa photographie a été fournie par René Sanquer dans la revue *Archéologia*, no 74, Sept. 1974. Rien n'empêche cependant de penser que ces nouvelles trouvailles puissent être rattachées aux précédentes faites autour de la chapelle Sainte-Marie, venant peut-être ainsi compléter

toute une série d'informations qui confèrent à ce site, un statut particulier, pour lequel l'hypothèse de sanctuaire peut sérieusement être envisagée.

P3 EVOCATIONS DES ETUDES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES REGIONALES DEPUIS L'AGE DU BRONZE AVANT LE DEBUT DE LA FOUILLE

P3.1 L'âge du Bronze

L'âge du bronze ancien est caractérisé pour les Côtes-d'Armor par la présence de tumuli (principalement dans la partie ouest du département), avec des dépôts d'objets de prestige et plus généralement des traces ostentatoires de richesse ; on peut citer les lunelles en or de Bourbriac, Saint-Potan (Bizien-Jaglin 2002, 40). Pendant l'âge du Bronze moyen, l'art de la métallurgie se développe et l'âge du Bronze final est réputé pour ses dépôts de fondeurs et votifs, avec en particulier des haches à douille. Toutefois, peu d'habitats de l'âge du Bronze sont connus dans la région.

Jusqu'à la fin de cet âge, la densité en Armorique était d'environ 2-6 habitants par km². Seuls 10-15% de la terre était occupée ; il y avait peu d'activité dans les zones les moins accessibles (Giot et al. 2003, 48). Le site de la rocade briochine n'a produit aucun élément de cette période. De part sa topographie, en rebord de plateau avec une pente abrupte et l'affleurement de la roche, et le caractère humide du milieu du plateau, le site ne semble pas correspondre à un lieu propice à une installation.

Dans les Côtes d'Armor, de même que dans le reste de la Bretagne, il a été observé une rupture nette entre l'âge du Bronze final et l'âge du Fer. Peu de sites de la région ont permis d'observer une continuité entre les VII^{ème} et VIII^{ème} siècles avant notre ère (Bizien-Jaglin 2002, 40).

Le premier âge du Fer connaît la multiplication des points d'occupation sous la forme de petites fermes à enclos positionnées sur des hauteurs et autres endroits à proximité de zones fertiles. La densité de ces habitats a été mise en évidence grâce à des campagnes de photographies aériennes sur l'est de l'Armorique (Le Goff 2003, 103). De telles installations nécessitent un déboisement important, une amélioration des techniques agricoles et un accroissement de la productivité. La population de cette région était probablement de 3-10 habitant par km² (Giot et al. 2003, 48).

Aucun signe d'activité de cette période n'a été identifiée sur le site de la future rocade briochine avant le démarrage de la fouille. Certaines poteries provenant des tranchées 23, 32 et 35 dans la zone de l'habitat gaulois de La Ville Pollo et de la tranchée 168, au sud de la chapelle Saint-Marie, semblent dater de la période de La Tène moyenne (Leroux 2008). Il s'agirait alors de l'activité la plus ancienne identifiée au sein de l'emprise de la fouille.

P3.2 La Tène finale

Pendant La Tène finale la plus grande partie de la population de Bretagne vivait dans un habitat dispersé, situé sur les hauteurs ou en bordure de plateaux (Giot et al. 1979, 279-80). Ces occupations étaient souvent entourées de fossés, créant des enclos de dimensions et de formes variées : rectangulaires, quadrangulaires, circulaires, ovoïdes et emboîtées (Bizien-Jaglin 2002, 42). Beaucoup, tel que celui identifié par R. Pocard-Kerviler sur le plateau du Gouëdic à Saint Brieuc, étaient ovoïdes avec des fossés à profil en 'V' (Giot et al. 2003, 47-51). La datation de ces sites est souvent difficile car ils ont été occupés pendant de longues périodes.

Le site de la rocade briochine à Trégueux offre une position ostentatoire comportant une signification symbolique ainsi des vues excellentes sur la vallée de l'Urne, sur la baie de Saint-Brieuc et tout le paysage jusqu'à Rennes. Si un sanctuaire gaulois et/ou antique existait dans la zone de la chapelle Sainte-Marie, il aurait eu, de part sa position, la possibilité d'étendre son influence sur une large portion du territoire des Coriosolites, à proximité de la frontière avec les Osismes, apparaissant comme un jalon important de ce peuple armoricain.

Certains des plus grands sites de La Tène finale présentent un problème de terminologie. Les archéologues privilégient l'emploi du terme 'oppidum' pour les cités celtes apparaissant vers 150 avant notre ère, sur le continent sous l'influence des cultures méditerranéennes à la fin de l'âge du Fer. De tels sites ne sont pas au sens strict identifiés dans la région armoricaine ; l'habitat se présente ici sous la forme de larges camps fortifiés sans traces de véritable urbanisation (Giot 2003, 51). J. César utilise à tort le terme d'oppida pour décrire les sites fortifiés des Veneti, situés à l'extrémité de caps surplombant la mer. On y a retrouvé, tout de même, des résidences aristocratiques, telle celle de Paule, au centre de la Bretagne, entourées d'enclos plus petits, chacun attestant d'une activité différente (Menez et Arramond 1997). La fouille de l'INRAP de Quimper, Kergolvez (Le Goff 2003 ; Le Goff en préparation) plus récente offre encore une vue différente de cette période, et consiste en un habitat considérable dévoué à l'artisanat à côté d'une route.

Sur le site de la Rocade à Trégueux, un habitat occupant environ 700 m de long a été mis au jour entre les lieux-dits La Porte Allain et l'hôpital La Cerisaie et entre la RD 10 et les bords du plateau surplombant l'Urne. Le diagnostic n'a pas permis d'en déterminer l'extension exacte, mais la topographie indique qu'il s'étendait au moins jusqu'à la chapelle Sainte-Marie sur la partie est du plateau et au nord jusqu'à la RD 10. L'habitat apparaît occuper l'ensemble des bords du plateau même sur le sol rocheux. Sur le côté ouest se trouve un enclos défensif, avec une voie empierrée antique sur son côté nord-ouest. Peu de mobilier a été retrouvé dans la tranchée de diagnostic ouverte dans le fossé de l'enclos défensif, mais un tesson d'amphore type Dressel 1 était au fond du fossé. A l'Est, et séparé par 200m, se trouve une agglomération, qui s'étend sur au moins 400m ouest-est. Il n'y a aucune trace des fossés défensifs autour de l'agglomération, bien que les faits archéologiques retrouvés semblent s'arrêter nettement à l'est et à l'ouest (Leroux 2008, 20). Un système de fossés, interprétés comme des limites parcellaires ou des drains sont perpendiculaires, s'est développé durant l'occupation de l'agglomération, aligné NW-SE et SW-NE.

Voir Figure P1. Notez que cette figure est un plan des découvertes effectives, qui diffèrent en certains points importants des résultats du diagnostic.

Le rapport de diagnostic n'est pas parvenu à déterminer les plans des bâtiments de La Ville Pollo de par la densité des faits, mais l'auteur a conclu que « le temps d'occupation était relativement long, de l'ordre au moins de plusieurs décennies » (Leroux 2008, 25). Des épandages de clayonnage ont été découverts en bon état. Au sud, un léger épandage de matériaux apparemment associés à des traces d'ornières laissées par des roues a été interprété comme un petit chemin menant à la chapelle Sainte-Marie où existait peut-être un sanctuaire (Leroux 2008, 25). La céramique de l'habitat et de la voie donnent une datation de La Tène finale. En l'absence de trace d'enceinte avec rempart, cela semble correspondre à une occupation de la fin de la période gauloise de Kergolvez à Quimper, étudié par Elven Le Goff (Le Goff 2003).

Le site représente un habitat groupé, type recensé récemment en Bretagne. Il couvre plusieurs hectares le long d'une route importante et aurait pu s'inscrire dans un réseau socio-politique de plus grande envergure au nord du territoire des Coriosolites. Sa position géographique à l'embouchure de la baie de Saint-Brieuc est significative, le plaçant en contact direct avec la partie centrale de la péninsule armoricaine. Cette route a été utilisée à l'époque romaine pour relier les deux villes de Carhaix et Corseul (Leroux 2008, p.28).

P3.3 La période antique

Contrairement à certaines hypothèses historiques, les Côtes d'Armor n'ont pas été occupées intensément par les troupes romaines et civiles après la campagne césarienne. Ce sont en fait les dirigeants gaulois qui ont permis le développement social et politique de la région. L'urbanisation a créé un grand nombre de larges villes ouvertes, parfois multinucléaires (Giot et al. 1979) et l'une des conséquences les plus évidentes de la romanisation fut la construction de structures permanentes, souvent construites en maçonnerie.

A la frontière entre Osismes et Coriosolites, des ensembles de vestiges dans la ville de Saint-Brieuc semblent indiquer l'existence d'agglomérations secondaires sur lesquelles nous sommes mal renseignés. Ici, au carrefour de deux voies importantes, de nombreuses découvertes de monnaies antiques dans le nord de la ville paraissent désigner une agglomération romaine (Galliou 2002, 48). La seule agglomération antique du département sur laquelle on soit un peu renseigné à ce jour (excepté bien sûr le chef-lieu de la civitas) est le vicus fluvial Taden sur la rive gauche de la Rance, occupé du I^{er} au IV^{ème} siècle apr. J.-C. Il a été découvert par des prospections aériennes et des recherches de surface. On y trouve onze structures, dont deux temples, disposées le long de la rivière et d'un ancien chemin se rattachant à la voie Corseul-Avranches (Galliou 2002, 48).

On semble retrouver une image similaire avec la présence d'une agglomération, incluant un sanctuaire, à proximité d'un axe majeur, lorsque la voie de Carhaix et Corseul, autrement connue comme le Chemin Nohé, s'étend le long de la vallée de l'Urne. Cette voie a été mise au jour dans la partie nord-ouest du projet de la rocade briochine, où la RD10 semble emprunter le tracé. Une section en a été retrouvée en 1756 et a été décrite comme large de 3-4 pieds et composée de sable, de petit gravier, de pierres moyennes incluant des galets noirs ne provenant pas du canton (Bizien-Jaglin et al. 2002, 313). Une route hypothétique reliant Le Yaudet et Nantes traverse Trégueux et pourrait couper la voie Corseul-Carhaix à la Ville Hervieux (Trévédy 1907, 35).

Selon le rapport de diagnostic, l'existence d'un sanctuaire à l'emplacement de la chapelle Sainte-Marie peut trouver sa confirmation dans sa proximité à un axe de circulation majeure et sa position en bord de plateau et à la frontière avec le territoire des Osismes. Il a pu attirer une large portion du nord du territoire des Coriosolites et faire de lui un pilier dans l'organisation politique de la Péninsule armoricaine. Les origines du sanctuaire sont inconnues mais il semble avoir été modifié pendant le I^{er} siècle de notre ère. La découverte, près de la chapelle, d'une fosse remplie de cruches et datant du II^e ou début du III^e siècle après J.-C., a suggéré à l'auteur du rapport qu'il ait été abandonné vers cette période (Leroux 2008, 46). Les éléments archéologiques et historiques semblent indiquer un signe de réorganisation politique, territoriale et religieuse de la Gaule après la conquête.

L'enceinte quadrangulaire de la Porte Allain est visible dans la topographie comme une anomalie juste au sud de la RD 10. La nature, fonction et date précises de cet élément n'ont pas été déterminées lors du diagnostic, mais son apparente position en hauteur, la proximité de l'axe de circulation majeur, la grandeur du fossé, les traces d'un rempart en pierre et d'un talus extérieur sont autant d'éléments qui ont suggéré à l'auteur du rapport de diagnostic qu'il peut être classé parmi les sites fortifiés de la période antique, peut-être un fort routier, selon une typologie de Michel Reddé (et al. 2006, 18-19). En revanche, selon Yves Menez, il pourrait s'agir d'une enceinte gauloise refaite pendant La Tène finale, pour un noble. Elle aurait été contemporaine et complémentaire avec le possible habitat groupé de La Ville Pollo. Elle ressemble aux enceintes de Paule, Côtes d'Armor (Menez et Arramond 1997) et Plaudren, Morbihan, qui aussi contrôlent d'importantes anciennes routes. En l'absence d'oppida, ce type de site peut avoir été le modèle d'occupation à l'âge de Fer en Armorique.

P4 LE PROGRAMME DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE ET L'EQUIPE (FIGURE P1)

P4.1 Le programme

Sur la base des informations contenues dans le rapport de diagnostic, la fouille a commencé avec la partie ouest de la zone 3, où les tranchées de diagnostic étaient presque vierges. Nous avons espéré installer la base de vie à cet endroit, à proximité de la rue de la Porte Allain. Pour des raisons d'accès, nous avons décidé de fouiller la zone 1 avant la zone 2, et de déposer la terre dans la partie ouest de la zone 3 aussitôt finie. La découverte inattendue d'un grand bâtiment autour d'un cour, lui-même entouré d'un enclos, dans la partie ouest de la zone 3, et d'un trou d'eau de l'âge du Bronze, a demandé une modification du programme. Le grand bâtiment a pris plus d'un mois à fouiller, et la terre de la zone 1 a dû être transportée tout au long de la fouille pour son stockage.

Nous avons continué comme prévu avec le décapage de la zone 3, mais dans la zone 1 nous avons encore trouvé trois voies empierrées non anticipées. Les tranchées de diagnostic se sont arrêtées sans trouver le substrat dans la partie nord-ouest, et nous avons découvert une séquence de voies superposées à cet endroit, ainsi qu'une occupation du Premier âge du Fer sous une couche de colluvion. Ces découvertes inattendues ont encore retardé notre programme.

Par voie de conséquence, la fouille de l'enclos n'a donc pas commencé avant le mois de septembre et a dû continuer jusqu'à la fin de l'hiver. Heureusement, le talus de l'enclos n'était qu'un rempart de terre sans revêtement, mais le côté sud-est du fossé était beaucoup plus profond que les autres de l'âge du Fer en Bretagne, à 5,50 m, et contenait 1 m de couches organiques dont un assemblage d'objets de bois. Cela a créé des difficultés d'accès pour les pelles mécaniques et a demandé plus de temps pour la fouille manuelle.

Bien que nous prévoyions l'éventualité de puits dans l'enclos défensif, les six puits dans l'agglomération étaient, quant à eux, inattendus. Pour des raisons de santé et de sécurité, il a été nécessaire de repousser l'examen des puits quasiment à la fin du chantier, afin de rendre les aires entourant les puits disponibles pour les pelles mécaniques. La fouille des puits a nécessité de grands trous pour l'accès et des aires de stockage pour les déblais. Deux des puits ont livré de grands assemblages d'objets de bois très bien préservés, que nous avons mis sous l'eau dans des bassins couverts de plastique noir pour conservation dans un environnement humide jusqu'à leur nettoyage et leur conditionnement ultérieur.

P4.2 L'équipe

Une équipe de trente à cinquante personnes a travaillé sur le site pendant une période de onze mois. En totalité, presque 100 personnes ont participé à ce chantier. L'équipe comprenait des fouilleurs français et britanniques, en nombre à peu près égal, ainsi que quelques autres nationalités. Le détail du personnel se trouve dans l'équipe scientifique détaillée en Section 1 du rapport.

P5 METHODOLOGIE DE LA FOUILLE

P5.1 Introduction

Le tracé de la Phase II de la rocade briochine raccordant l'échangeur du Sépulcre et celui du Perray contourne l'agglomération par l'ouest et le sud. Ce faisant, il coupe dans sa dernière section (La Crarée- Le Perray) une zone où se trouve une forte concentration de sites archéologiques. Ce document met en évidence les buts et méthodes des travaux

archéologiques afin de limiter l'impact de cette nouvelle route. Cette étude inclut le vaste programme de fouilles et d'enregistrement des données archéologiques afin d'analyser les diverses occupations du lieu de manière approfondie.

Ces stratégies et méthodologies de fouilles se fondent sur les données du rapport de diagnostic (Leroux 2008) qui a évalué 6% de la surface du projet et sur le compte-rendu de l'étude documentaire, voir ci-dessus. Les fouilles incluent 5 zones sur lesquelles on retrouve de l'ouest à l'est :

Zone 1 : un chemin antique reliant Carhaix (Vorgium) à Corseul (Fanum Martis) associé à des traces d'occupation bordière.

Zone 2 : une enceinte rectangulaire de 80 m de côté de datation incertaine (Figure P2). Si l'on considère la taille du fossé défensif et le fait qu'il s'est rempli doucement, il est possible que l'enceinte ai eu une histoire s'étendant sur plusieurs périodes archéologiques. De ce fait, il est possible que l'étude du fossé nous permette d'obtenir des renseignements importants sur l'histoire environnementale du lieu durant les deux derniers millénaires.

Zone 3 : un habitat groupé de La Tène finale organisé sur un système rectangulaire.

Zone 4 : une zone proche d'un sanctuaire (antérieur à la Chapelle Sainte-Marie) datant de l'époque antique avec possibilité d'une phase antérieure et ayant révélé des structures très diverses (tranchées de fondation, fosse d'extraction, zone de dépôt de cruche)

Zone 5 : des éléments de la Tène moyenne.

Le travail s'est concentré tout particulièrement sur l'établissement de la chronologie des différents éléments, la caractérisation de leur fonction et de leur relation les uns par rapport aux autres.

Le rapport de diagnostic a mentionné la persistance de quelques limites de parcellaire contemporaines à l'enceinte. Par exemple, les talus et fossé de l'enceinte (zone 2) ont pu être fossilisés par le bois de la Porte d'Allain et la voie fossoyée antique à l'ouest est doublée par la RD10 et doit sa sauvegarde partielle à la proximité de la voie plus tardive. Notre objectif a été d'enregistrer tous les éléments relatifs à l'évolution du paysage sur un plan numérisé (incorporé dans un projet de SIG). Un enregistrement très détaillé a été appliqué progressivement à ces éléments du paysage afin de permettre une meilleure compréhension de l'activité humaine passée dans ce secteur.

Le rapport de diagnostic suggérait certaines zones de concentration d'activité, tandis qu'à d'autres endroits des zones apparaissaient comme étant relativement vierges. De plus, le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique (n° 2008-163) hiérarchisait l'importance des différents éléments à étudier (forte pour l'ensemble des zones 2, 3, plus ponctuelle pour la zone 4 et 5, moindre pour la zone 1). La stratégie que nous avons mise en œuvre a été basée sur les informations tirées du rapport de diagnostic. Les fouilles ont donc porté essentiellement sur les zones d'activités décrites dans ce rapport.

Les zones ont été décapées à l'aide de pelles mécaniques à chenille, à 360° (20-25 tonnes), équipées de godets lisses de curage et sous la direction étroite d'archéologues expérimentés dans ce type de travaux. Le terrain actuel et les niveaux modernes ont été décapés par passes de 20 cm maximum jusqu'à ce que les premiers niveaux archéologiques ou bien le sommet du substrat géologique soient atteints. Lorsque le niveau requis était atteint, la pelle reculait et renouvelait l'opération.

La profondeur de la terre arable et des sédiments recouvrant les niveaux archéologiques a été estimée par le diagnostic réalisé le long du tracé à 0,60 m au maximum. Un soin particulier a été porté au décapage, pour éviter d'endommager les éléments architecturaux provenant de bâtiments effondrés.

La terre arable a d'abord été décapée puis stockée séparément puis les niveaux sous-jacents ont à leur tour été décapés jusqu'aux niveaux archéologiques ou au substrat. Lorsque les profondeurs induisaient un risque sécuritaire, par exemple lors de la fouille de l'enceinte fossoyée (zone 2), les abords de fouilles étaient décapés en escalier ou en pente afin de les stabiliser. La fouille mécanique cessait lorsque des dépôts archéologiques significatifs ou le naturel étaient atteints.

Des tracteurs bennes ont été utilisés pour transporter la terre dans des aires de stockage. La terre végétale était stockée séparément. La fouille des niveaux archéologiques significatifs s'est faite normalement à la main et respectait la stratigraphie des couches, faits et structures archéologiques.

Toute fouille profonde a été sécurisée à l'aide d'une clôture. Les fouilles peu profondes (généralement de moins d'1,20 m, selon la nature des sols) n'ont pas été clôturées.

Conformément au CCTP, OA n'a pas procédé à la remise en état des terrains.

P5.2 STRATEGIE ET OBJECTIFS DE FOUILLE

P5.2.1 Introduction et géoarchéologie

Notre méthodologie est conforme aux objectifs présentés dans le cahier des charges scientifiques (prescription de fouille archéologique 2008-163), à savoir la détermination de la chronologie et de la fonction des différents espaces. Elle expose à la fois un résumé des objectifs du projet et les méthodes de fouilles que nous avons entreprises pour y répondre.

Dans la plupart des cas, la fouille manuelle des vestiges était suffisante pour répondre aux objectifs de la fouille, notamment mettre en évidence et caractériser la totalité des structures mises au jour et leur relations. Les fossés extensifs ont aussi fait l'objet de relevés manuels de détail en plan et en coupe et ont été reportés sur un plan d'ensemble, réalisé à la station totale. Les vestiges ont été fouillés et des échantillons appropriés prélevés pour faciliter la datation et la caractérisation des vestiges et apporter des éléments pour l'étude du paysage. Parfois les fouilles ont été effectuées mécaniquement. .

Le traitement du mobilier et des prélèvements environnementaux ont été effectués en parallèle aux fouilles afin de permettre, entre autres, des datations préliminaires. Les plans détaillés ont été numérisés au fur et à mesure de la fouille. En général, toutes les données numériques ont été mises à jour régulièrement et l'information imprimée pour utilisation sur le terrain. Des spécialistes du mobilier et du paléoenvironnement visitaient le site régulièrement et les informations ainsi acquises, en particulier concernant la datation, étaient ajoutées à la base de données afin de permettre un phasage des plans.

La séquence sédimentaire a été étudiée en section et évaluée par un géoarchéologue. Dans la zone 3 la séquence était très simple : terre végétale, terre agricole et substrat. Dans les zones 4 et 5, qui se situent sur la pente de la vallée, une haie est-ouest près de la limite nord a séparé la séquence en deux parties. La petite partie au nord de la haie a montré une grande profondeur de terre agricole, qui s'est développée contre la haie. Au sud de cette haie, grâce à la pente, les couches de terre se sont effondrées, et sous la terre végétale la profondeur de la terre agricole était faible. Dans la zone 5, occupée en grande part par les affleurements du rocher, le décapage de la terre végétale n'a révélé que des poches de colluvion entre les rochers. Dans la partie nord de l'enclos de la zone 2, le rempart et le fossé ont été conservés, et l'effondrement du rempart a préservé une séquence de couches dans la partie nord de l'intérieur (Figure P2). La partie sud de l'enclos a été nivelée durant l'époque médiévale, et labourée. Les occupations successives à l'intérieur, accompagnées de la collecte d'eau de pluie dans l'espace réduit interne ont entraîné un remaniement continu des sols, de telle

sorte que nous n'avons repéré aucun sol non perturbé. Même le paléosol situé sous le rempart semblait avoir été labouré.

Grâce à la pente naturelle, la partie nord-ouest de la zone 1 présentait la séquence la plus compliquée. Ici, une séquence de colluvion a été observée entre l'occupation du premier âge du Fer et celle de La Tène Finale, et aussi entre les voies de La Tène finale et celle de la période gallo-romaine. Par conséquent, nous n'avons pas inclus un rapport détaillé géoarchéologique.

P5.2.2 Plan préalable à la fouille

L'équipe de surveillance du décapage a porté une attention particulière afin d'obtenir un « fini » propre à l'issue du décapage mécanique. Dans certaines zones, le nettoyage manuel n'a pas été nécessaire. Toutefois, dans les zones à forte concentration archéologique et lorsque de la terre cuite architecturale apparaissait, nous avons procédé à un tel nettoyage. Plus ponctuellement, nous avons eu recours à cette méthode lorsque les limites d'une structure s'avaient difficilement identifiables ou bien pour clarifier des relations complexes entre faits archéologiques.

Un relevé numérique a ensuite été réalisé à l'aide d'un GPS, station totale, avec courbes de niveau rattachées au système de référence NGF 69 et Lambert I Nord (CCTP §12). Après le décapage, le site a fait l'objet d'une inspection visuelle afin d'identifier les faits archéologiques. Cela a permis également de fournir des données pour la réalisation d'un relevé topographique.

Une fois le plan réalisé, des imprimés papiers étaient envoyés sur le site pour vérification par le chef de secteur et modification si nécessaire.

La numérisation des enregistrements des terrains (US, mobilier...) a été réalisée de façon concomitante à la fouille et la localisation des données a été incorporée à un système d'information géographique (SIG). Ceci a permis leur analyse spatiale.

Au fur et à mesure du décapage, nous avons utilisé un détecteur de métaux dans le but de tester les dépôts/faits archéologiques mis au jour au fur et à mesure de la fouille. Ceci a permis une approche ciblée de distribution du mobilier sur l'ensemble du site. Toute localisation d'objets métalliques a été enregistrée en 3 dimensions à l'aide d'un théodolite. Cette approche a été mise en place sous condition de l'obtention d'une autorisation de la DRAC pour l'utilisation d'un détecteur de métaux. L'utilisation de cette méthode lors du diagnostic n'a pas été probante. Cette méthode visait aussi à prévenir l'interférence de « détectoristes » de métaux non patentés.

Quelques objectifs de recherche et un résumé des méthodes aptes à y répondre.

P5.3 Méthode de fouilles et objectifs

P5.3.1 Repérer, caractériser, enregistrer, analyser les faits archéologiques. Visualiser, par phases chronologiques successives, l'ensemble des structures et leur organisation spatiale

Après le décapage et le relevé général, un segment de chaque fossé a été étudié grâce, au moins, à une section manuelle afin d'établir une base pour la datation des fossés. Toute intersection de faits a été l'objet d'une fouille manuelle visant à établir les relations et les développements chronologiques des différents éléments. On a ainsi déterminé la séquence chronologique relative. Les fossés étaient sectionnés régulièrement. Dans un premier temps, les termini étaient coupés longitudinalement de façon à en enregistrer le profil, avant d'être vidés sur au moins un mètre. Des sections d'au moins un mètre étaient établies régulièrement,

toute intersection enregistrée au moyen d'un plan et d'une section. Si la fouille manuelle des fossés ne livrait pas assez de mobilier pour déterminer leur datation, la fouille mécanisée était étendue jusqu'à obtention des informations.

Pour les trous de poteau du bâtiment sur cour de la zone 3A, le trou était d'abord nettoyé pour rechercher un fantôme de poteau, et était ensuite photographié et dessiné en plan. Si un négatif était révélé, nous fouillions manuellement la moitié de ce dernier et celle du trou de poteau l'encerclant. La coupe était ensuite photographiée et dessinée. Le mobilier et les prélèvements de terre du fantôme étaient numérotés séparément de ceux du comblement alentour. La seconde moitié du négatif et du trou de poteau était ensuite fouillée manuellement pour mettre au jour artefacts et échantillons environnementaux. En l'absence de fantôme, la moitié du trou de poteau était excavée à la main par passes à l'issue desquelles on recherchait à nouveau un négatif. Si un tel fait était révélé, la ligne de coupe était modifiée pour diviser le négatif en deux. En l'absence de fantôme, la seconde moitié du trou de poteau était fouillée de la même manière. Cette approche a aussi été adoptée initialement pour les trous de poteau de l'agglomération mais, du fait de leur nombre considérable, les deuxièmes moitiés des trous de poteaux n'ont pas toutes fait l'objet d'une fouille.

Par ailleurs, dans le cas de faits non linéaires, nous avons sectionner les faits dans le sens de la longueur ou celui qui paraissait le plus adapté. Lorsque les faits étaient de larges fosses, nous avons fouillé les quarts opposés de façon à obtenir des sections longitudinales et transversales continues.

Dans le cas de voie de circulation (deux avaient été mentionnées lors du diagnostic, Leroux 2008), nous avons mis au jour quatre voies empierrées distinctes dans la zone 1, et des aires d'empierrement dans la zone 3a et 3b, mais nous n'avons trouvé aucune trace de la voie empierrée supposée à la limite septentrionale de l'agglomération. Lorsque des voies étaient repérées, la fouille manuelle de zones de plusieurs mètres était exécutée sur la longueur pour s'assurer d'en comprendre la nature puis de fréquentes coupes transversales en étaient dessinées. Les photographies redressées de presque toutes les surfaces de voies ont été faites et rassemblées pour fournir un relevé vertical exact. Les aires nous renseignant particulièrement ont été dessinées en plan à la main.

P5.3.2 Elargissement des observations à l'extérieur du site (Figures P3, P4 et P5)

Les photographies aériennes pour les Côtes d'Armor n'étaient pas publiées lors de la préparation du rapport, et sur Google Earth nous n'avons identifié aucune trace de repérage de l'étendue réelle des parcelles anciennes fouillées sur le tracé de la route.

L'agencement des parcelles a fait l'objet d'un examen pour constater s'il était uniforme ou si des variations suggéraient un développement plus graduel. L'orientation des parcelles a été étudiée afin de repérer l'éventuelle présence de limites préexistantes, utilisées comme marqueurs du système initial ; la taille des parcelles a également été étudiée pour constater si différentes phases de développement des parcelles pouvaient être établies, ou si la taille de celles-ci était liée au type d'activité mené parmi les parcelles individuelles.

L'agencement des parcelles a également été comparé aux cadastres existant, pour identifier des fossés plus récents, et pour rechercher une continuité entre des limites anciennes et plus récentes.

P5.3.3 Vérifier l'organisation des espaces et leur éventuelle spécialisation, et plus généralement la gestion de l'espace en fonction des activités. Aider à la visualisation des différents bâtiments et structures et leur évolution dans des phases chronologiques successives.

Trois grandes zones ont été caractérisées par le rapport de diagnostic. Indépendamment de ces ensembles, on a recherché à spécifier l'utilisation de micro-espaces. En plus de la fouille des fossés des enclos, tous faits ou structures identifiés durant la fouille ont été excavés manuellement, certains entièrement. Les interventions supplémentaires ont été effectuées par une pelle mécanique et une fouille manuelle complémentaire afin de confirmer des séquences et chronologie des fossés. Tous les accès et extrémités des fossés ont été fouillés à la main.

Les activités identifiées sur les bases structurelles, environnementales et mobilières ont été examinées en détail et tous bâtiments ou autres structures leur étant associés identifiés pendant les fouilles ont été entièrement excavés pour permettre la compréhension de leur construction, de leur organisation spatiale, de leur développement chronologique et de leur interaction. L'ensemble a été comparé au corpus régional.

L'examen structurel. La totalité des faits a été fouillée progressivement de façon à permettre l'enregistrement de leur profil, de la séquence des remplissages, de leur forme en plan et d'éventuelles relations. Des groupements prenant en compte notamment leur typologie, leur mode de construction, ou en identifiant les vestiges associés nous a permis de mettre en exergue des bâtiments ou structures.

L'étude mobilière. Le mobilier, la faune et les restes environnementaux ont été étudiés par des spécialistes qualifiés au fur et à mesure de la progression des fouilles afin de déterminer leur datation et fonction, et de réaliser des analyses spatiales de la distribution des données liées à des activités différentes. Ceci a permis de distinguer les concentrations des différentes activités au sein de chaque zone et leur organisation. Le contexte stratigraphique du mobilier, ainsi que sa datation, nous a aidé à déterminer la chronologie de ces activités. Le diagnostic n'avait pas permis la récupération d'une large variété d'artéfacts, mais la fouille a mis au jour une quantité considérable d'éléments céramiques, lithiques et autres.

Les découvertes ont été examinées en détail pour déterminer si des étapes de production artisanales étaient représentées dans les différentes zones et structures.

P5.3.4 Points spécifiques à la fouille de l'habitat groupé de la zone 3 (Figure F2.5.1)

En plus de la détermination des bâtiments, des zones d'activités et de la datation, nous avons porté un soin particulier à établir le plan phasé de son organisation générale. Des données du diagnostic ressortaient l'impression d'une organisation selon un système 'orthonormé' (Leroux 2008, 24) reposant sur un quadrillage de fossés orienté nord-ouest/sud-est ou sa perpendiculaire. Ces fossés, datant de La Tène finale avaient pu servir au drainage. L'ouverture de l'ensemble de la zone et l'établissement du plan général phasé nous a permis de confirmer cette hypothèse. Malheureusement, aucun lien stratigraphique entre les diverses séquences locales n'a été repéré au sein de l'habitat, de sorte que le phasage global n'était qu'une interprétation basée sur les associations spatiales entre les différentes séquences stratigraphiques. Mis à part quelques structures gallo-romaines à la fin de la séquence, toute la céramique datait de La Tène finale et l'identification d'une chronologie de la céramique plus fine au sein de cette phase n'a pas pu être confirmée. La datation absolue (radiocarbone et dendrochronologie) n'a pas procurer un phasage plus précis au sein de La Tène finale.

Les puits (Voir Figure F2.5.191)

Un groupe de puits inattendus a été mis au jour dans l'agglomération et, comme dans la zone 2, ces puits ont posé un important problème logistique quant à leur fouille sécurisée. La méthode suivante a été utilisée pour leur fouille et leur enregistrement. Une première moitié a été excavée manuellement jusqu'à une profondeur de 1,20 à 1,40 m, puis leur coupe a été relevée. À partir du moment où il était confirmé qu'il s'agissait probablement d'un puits, la fouille a combiné la méthode manuelle et mécanique. Une pelle mécanique a été employée pour fouiller la seconde moitié puis pour élargir la fenêtre afin de créer une zone de travail sécurisée permettant d'aller en profondeur, suite à quoi le puits était de nouveau relevé en plan et photographié. La pelle a ensuite été utilisée pour excaver une autre moitié du puits et le substrat adjacent sur 1,50 m de profondeur de plus. La coupe ainsi mise au jour a été nettoyée, photographiée et dessinée, puis la seconde moitié de 1,50 m a été fouillée manuellement pour prélever le mobilier et des échantillons environnementaux. Ensuite l'excavation a été élargie à la pelle mécanique, et la méthode a été répétée jusqu'au fond du puits ou jusqu'à ce que la présence de vestiges fragiles indique qu'il fallait stopper cette solution.

Le diagnostic avait révélé la présence importante d'éléments de clayonnage. Nous avons donc enlevé la partie de la terre agricole la plus profonde à la main dans la zone 3d, mais nous n'avons trouvé aucune trace des murs effondrés. Le clayonnage se situait dans les remplissages des trous de poteaux, les fosses, les fossés et les puits. Toutes les parties ayant une forme ont été conservées.

A proximité ou imbriqués avec les éléments de La Tène finale dans la zone 3 se trouvaient de la céramique dont la datation peut remonter à La Tène moyenne. Cependant, nous n'avons identifié aucun fait contenant seulement la céramique de cette période ; toute la céramique éventuellement de La Tène moyenne appartient aux faits qui ont livré aussi de la céramique de La Tène finale.

Quelques tessons de la céramique de La Tène moyenne ont été trouvés dans la tranchée de diagnostic 168. Cette tranchée se situait plus à l'est de la Zone 5 de la fouille, et aucun fait de l'âge du Fer n'a été trouvé dans la zone 5.

P5.3.5 Points spécifiques à la fouille de l'enceinte de la zone 2. Déterminer son mode de construction, sa taille probable d'origine et examiner s'il fut remanié ou réparé. (Figure P2 et Figure 2.1.2)

Accès et décapage

Préalablement à la fouille, les arbres du bois ont été abattus et les souches rabaissées au niveau du sol, laissant la base de l'arbre et le système racinaire en place. En revanche, les arbres du verger ont été entièrement enlevés mécaniquement puis replantés au nord de la Zone 2. Pour éviter des confusions durant la fouille, la localisation des chablis et des souches a été relevée. Une fois le terrain dégagé, les talus conservés en élévation ont été réexaminés au moyen d'un relevé microtopographique avant le début du décapage mécanique.

Pour des raisons d'accès, le décapage a eu lieu après celui de la Zone 1. Durant l'évacuation des déblais de cette dernière, un chemin de service est-ouest a été aménagé en Zone 2, et l'intérieur de l'enclos a été protégé grâce à l'ajout d'une couche de terre. Le décapage de la Zone 2 a débuté à l'est du talus principal et au nord du chemin de service à l'aide d'une pelle mécanique afin de retirer la terre arable et les éventuelles couches sous-jacentes sur le substrat géologique. Dans l'ancien verger, la couche arable faisait plus de 0,15 m d'épaisseur et recouvrait une couche de sous-sol d'approximativement 0,25 m d'épaisseur.

Le reste du site a ensuite été décapé d'ouest en est. Dans le secteur où les talus ont subsisté en élévation, seule la terre arable a été décapée (0,05 m à 0,10 m) avant que ne démarre la fouille manuelle. En revanche, au sud-ouest de cette zone, c'est-à-dire à l'intérieur et au nord du talus parcellaire enfoui, jusqu'à 0,60 m de colluvions s'étaient accumulés contre le talus et ont dû

être retirés avant que des vestiges archéologiques significatifs n'apparaissent. Au sud-ouest du talus parcellaire enfoui, l'épaisseur de couche arable et du sous-sol était de 0,40 à 0,50 m. Suite à ce décapage, un nettoyage manuel de la zone a été opéré. Un plan d'ensemble a été réalisé et la stratégie de fouille manuelle pour établir la datation et caractérisation de l'activité confirmée.

Le fossé

Le tracé de la rocade englobait la majeure partie de l'enclos, excepté ses angles nord et sud non compris dans la fouille (Fig. F2.1.3). Le diagnostic de l'Inrap avait démontré que sur le côté ouest le fossé mesurait 4,25 m de profondeur (avec la couche arable) et approximativement 11 m de large (Le Goff 2008, Fig. 8). Notre méthode a consisté à fouiller manuellement une tranchée de 2 m de large sur les côtés nord-est, nord-ouest et sud-est de l'enclos quadrangulaire, afin de comprendre la stratigraphie en détail avant d'entreprendre une fouille mécanique. Ces sondages ont été réalisés par étapes de 1,20 m de profondeur, dont les coupes ont été photographiées, dessinées et enregistrées. Ensuite, les couches situées de chaque côté ont été fouillées mécaniquement en agrandissant suffisamment la largeur de la tranchée pour permettre de poursuivre la fouille manuelle. Ce procédé a été appliqué jusqu'au fond du fossé. Sur le côté sud-ouest de l'enclos, la place disponible dans l'emprise du site n'était pas suffisante pour envisager une fouille manuelle sécurisée, les étapes de ce sondage ont donc été fouillées mécaniquement et ensuite enregistrées.

Une fois le fond du fossé atteint et les sondages terminés, les comblements restants sur les côtés sud-ouest, nord-ouest et nord-est ont été excavés à la pelle mécanique sous la surveillance d'un archéologue pour récupérer le mobilier et identifier les éventuelles structures relatives à la construction ou à l'utilisation du fossé.

Au sud-est, le fossé mesurait jusqu'à 5,40 m de profondeur et contenait au fond plus de 1 m de comblements détremés. Une chaussée postérieure suggérait également que l'entrée se situait sur ce côté. Une proportion importante des couches humides a donc été fouillée manuellement afin de rechercher la présence d'un pont et de collecter le mobilier associé à cet accès. Il n'a pas été possible d'atteindre le fond du fossé en bordure méridionale du site, car ce secteur était attenant au jardin d'une maison actuelle.

Le talus

Deux sondages manuels ont été réalisés sur les côtés nord-ouest et sud-est du talus, dans la continuité de ceux effectués dans le fossé, afin de fournir des coupes complètes des deux structures (Figure F2.1.3). Deux autres sondages mécaniques ont été réalisés dans le talus sur le côté nord-est de l'enclos. Aucune trace de parement interne ou externe n'a été observée. Une fois la séquence stratigraphique comprise, les couches internes appuyées contre le talus ont été excavées à la main et mécaniquement dans l'ordre stratigraphique inverse, en s'arrêtant sur les horizons archéologiques significatifs pour permettre la mise en place d'une fouille manuelle et d'un enregistrement des données. Au final, les vestiges du talus originel ont été dégagés. Aucune trace d'éléments structuraux (par exemple des parements) n'ayant été observée, il a été fouillé mécaniquement en une série de passes horizontales peu profondes (pas plus de 0,20 m). Des vérifications quant à la présence éventuelle d'indices structuraux ont été faites à chaque étape, et des photographies numériques ont été prises afin d'enregistrer le processus et d'illustrer les observations réalisées.

Le diagnostic a fait mention d'un possible talus en terre externe au fossé d'enceinte. Bien qu'une couche de petites pierres ait été observée à l'extérieur du fossé de l'enclos dans la tranchée de diagnostic (Leroux 2008, Fig.8), et immédiatement adjoint pendant la fouille, cette couche date du Moyen Age, et aucune autre trace d'un talus externe n'a été conservée. Cette couche devrait avoir pour origine une activité locale d'une période beaucoup plus

tardive. L'angle est a été décapé avec soin de façon à déterminer s'il existait une « tour d'angle » comme proposée dans le rapport de diagnostic (Leroux 2008, 37) mais aucune trace n'a été identifiée.

La suppression du talus a mis au jour un paléosol. Cette couche avait déjà été trouvée dans les sondages et contenait un nombre important de tessons de céramique. Peu de structures y avaient été observées ; par contre, elles étaient beaucoup plus nombreuses à être visibles en dessous, creusées dans le substrat. Nous avons présumé que la mise en culture postérieure ou les phénomènes de bioturbation y avaient détruit les traces de structures en creux. Après la fouille du talus, la surface de ce paléosol a donc été nettoyée manuellement et la présence d'éventuelles structures a été vérifiée, mais à nouveau sans résultat convainquant. Tous les tessons trouvés à la surface ou pendant la fouille manuelle ont été relevés en trois dimensions afin de les localiser par rapport aux structures sous-jacentes identifiées postérieurement.

Le paléosol a été sondé manuellement pour récupérer le mobilier et vérifier que les structures n'apparaissaient pas à mi-chemin de la couche. Par la suite, il a été décapé à la pelle mécanique sous haute surveillance archéologique, et le mobilier supplémentaire a été relevé en trois dimensions. Les structures mises au jour en dessous ont été ensuite relevées en plan et fouillées.

Un géoarchéologue a évalué l'origine des remblais qui ont servi à la construction du talus, en association avec l'étude des dépôts présents dans le fossé. Des prélèvements environnementaux sont venus compléter les observations de terrain.

L'intérieur de l'enclos

Un parcellaire antérieur formé d'une série de sections de fossé et de talus en terre et en pierres traverse le site à l'intérieur de l'enclos. Il matérialise la limite du talus conservé et de la stratigraphie adjacente dans la moitié nord de l'enclos. Au sud, seul un fin horizon de pierres ou de couches de sol, médiéval ou plus tardif, a été trouvé. Ce parcellaire a été sondé à plusieurs reprises sur toute sa longueur afin d'établir ses caractéristiques et d'évaluer la conservation et la date des couches et structures sous-jacentes. En raison de la nature argileuse des sols, du temps automnal très humide, et du fait que le talus de l'enclos conservé au nord empêchait l'évacuation de l'eau depuis l'intérieur, il a été nécessaire de creuser un canal de drainage vers le fossé d'enclos à l'ouest. Ces travaux ont été effectués à la pelle mécanique, autant que possible le long du parcellaire. Cependant, à cause de l'aspect très variable de ce dernier, ce canal a également recoupé des structures plus anciennes et tronqué un certain nombre de relations stratigraphiques.

Une séquence stratigraphique était conservée dans la moitié nord-est de l'intérieur de l'enclos, et la fouille y a été menée dans l'ordre stratigraphique inverse. En général, la méthode consistait à mettre au jour, nettoyer et relever les couches en plan, puis établir leur séquence et prélever le mobilier par des sondages manuels, le reste étant excavé mécaniquement. Dans l'angle sud, cette approche n'était pas applicable en raison de la présence d'un certain nombre de fines couches de pierres qui se chevauchaient. Les couches ont donc été mises au jour, relevées (généralement par photographie et rectification numérique) puis fouillées manuellement afin d'établir les relations stratigraphiques et de récupérer le mobilier.

Le décapage initial du quadrant ouest de l'enclos a été modéré, car on y présumait une séquence d'horizons archéologiques conservés. Cependant, cela ne s'est pas avéré, et le secteur a donc été de nouveau décapé afin d'enlever le reste de terre arable et de mettre au jour les structures de l'âge du Fer et de l'époque romaine creusées dans le substrat. Un redécapage limité a également été réalisé sur le bord sud-est de l'intérieur de l'enclos et au niveau du bâtiment de l'entrée, où des couches présumées appartenir au talus avaient été laissées. La fouille a montré par la suite qu'il s'agissait de niveaux médiévaux ou plus tardifs.

Les bâtiments en pierre

Les bâtiments en pierre ont été nettoyés pour en déterminer le plan ; ils ont ensuite été dessinés et souvent photographiés mètre par mètre pour une rectification numérique. Une fois les limites externes identifiées, une série de sondages manuels a été effectuée pour établir la séquence de construction, identifier d'éventuelles surfaces de sol en rapport avec leur utilisation et prélever du mobilier datant. Les coupes ont ensuite été dessinées. Enfin, les bâtiments ont été retirés à la pelle mécanique sous haute surveillance archéologique pour prélever le mobilier et confirmer les interprétations.

Les puits

Les puits ont posé un important problème logistique quant à leur fouille sécurisée. La méthode de fouille a été la même que celle décrite pour les puits de l'agglomération. Une excavation de plus en plus large étant requise, le puits 10476 ne pouvait pas être fouillé de manière sécurisée sur la totalité de sa profondeur et a dû être abandonné à 9 m de profondeur.

P5.3.6 Déterminer le caractère et les fonctions de l'enceinte, et ses relations avec l'extérieur à l'ouest (Figure 2.3.1)

Tous les faits à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de l'enceinte ont été fouillés et traités selon la méthode décrite précédemment (infra § 3). Les activités et les structures à l'extérieur de l'enceinte ont été enregistrées de manière complète (plan, coupe et description).

À l'ouest de l'enclos dans la zone 1 les voies qui entourent le fossé, et qui relient avec la voie antique partiellement sous la RD10, ont été étudiées pour chercher des connexions avec l'enceinte, et en particulier pour comparer les datations entre les faits à l'extérieur et l'intérieur de l'enceinte et l'emplacement des zones de circulation et des entrées de l'enceinte.

Le décaissement de la Zone 1 a débuté par le secteur sud-ouest, en suivant la déclivité naturelle qui présentait un pendage général vers l'ouest et le sud-ouest (voir Figure F2.3.1).

Après avoir enlevé la couche de terre végétale, par endroits le décapage mécanique a révélé une couche brunâtre à teinte grise, assez homogène, correspondant à un, voire plusieurs épisodes de colluvionnement, qui a séparé les phases d'occupation en certaines parties du site. Rapidement, le long de la berme Nord, nous avons alors procédé à deux sondages mécaniques afin d'évaluer l'épaisseur des couches de colluvion. Après avoir effectué la fouille des faits gallo-romains et de la période de La Tène finale, nous avons redécapé la partie nord-ouest de la Zone 1. Ce second décapage a révélé l'existence d'activité du Premier âge du Fer. Le décapage n'était pas nécessaire dans la partie sud ou au bord nord-ouest, où le niveau s'élève et la profondeur du colluvion était très faible.

Ce secteur voit la mise en place, au sommet de la pente de la zone 1, de trois chaussées se chevauchant. Elles sont préservées sous la forme de lambeaux de pierraille bien conservés, mais de faible puissance. En outre, la présence de nombreuses diaclases dans cette zone, se délitant fortement suite à l'impact de la pelle mécanique, perturbaient la lecture en plan du tracé de ces voies.

Dès lors, il nous est apparu nécessaire de réaliser des sondages manuels afin d'identifier et de caractériser ces voies avec certitude, ainsi que pour comprendre leurs relations stratigraphiques.

P5.3.7 Points spécifiques à la caractérisation, datation des structures entourant la zone de sanctuaire

La zone 4 s'approche à 150 m de la chapelle Sainte-Marie par le sud, c'est à dire fleurte avec la présence d'un sanctuaire romain possible, et peut-être antérieur. Les structures et l'organisation des faits dans cette zone ont été enregistrées et étudiées.

La découverte d'une série de fours gallo-romains n'était pas anticipée, bien que les tranchées 41 et 44 de l'INRAP (Leroux 2008 Fig. 5b) aient signalé la possibilité de structures très proches. Les fours ont aussi établi un lien fonctionnel et chronologique entre les fosses à extraction et la fosse pleine de cruches gallo-romaines, maintenant interprétée comme un groupe de cruches surchauffées et cassées dans les fours durant la combustion. La « tranchée de fondation » (Leroux 2008, Photo 10, 33) s'est avérée être simplement un affleurement rocheux linéaire.

P5.3.8 Déterminer la connexion entre les différentes zones et leur évolution chronologique relative

Trois éléments chronologiques ont été révélés lors de la phase diagnostique. Des traces d'occupation de La Tène moyenne (300-120 av. notre ère), une dense occupation de La Tène finale (120 av. notre ère - conquête romaine) et gallo-romain (sanctuaire). La datation de l'enceinte est restée indéterminée.

L'identification des relations chronologiques dans l'ensemble du site repose sur les éléments de datation issus des fouilles, en particulier la poterie, les objets de bois et les restes carbonisés (la datation radiocarbone). Très peu d'objets métalliques ont été découverts. Ils ont été comparés les uns aux autres pour déterminer la chronologie absolue des faits, des phases de chaque zone et des zones entre elles. Comme nous l'avons déjà précisé, il n'était pas possible d'établir un phasage au sein de La Tène finale pour l'agglomération, qui a produit la majeure partie de la céramique, et les assemblages issus des zones 1 et 2 étaient beaucoup moins conséquents. La datation absolue a fourni quelques datations plus anciennes que prévues pour l'occupation préhistorique, pour la construction de l'enclos défensif dans la zone 2, et a confirmé une phase d'activité de La Tène moyenne dans l'agglomération, mais n'a pas permis une datation plus fine au sein de La Tène finale.

P5.3.9 Déterminer l'étendue des contacts du site, sa zone d'influence et les aspects de commerce et d'échanges

Les composants des poteries et autres matériaux en céramique ont été examinés afin de déterminer s'ils furent produits localement, ou s'ils provenaient de zones dont la géologie était différente. Le substrat limoneux a été échantillonné à cet effet. Des analyses pétrographiques ont été menées pour identifier des inclusions non-locales. Les origines possibles de ces éléments provenant d'autres aires géologiques ont été étudiées grâce à une étude de cartes géologiques et une comparaison des résultats pétrographiques avec ceux d'autres sites. Les formes et les décorations ont également été étudiées pour identifier si certains vases furent importés, une recherche bibliographique accompagnant cette identification. La possibilité de l'artisanat du site a été étudiée pour déterminer ce qui fut manufacturé sur le site, mais presque rien n'a été confirmé.

P5.3.10 Etablir l'histoire environnementale du site, particulièrement les données hydrologiques, l'agriculture et les régimes alimentaires.

Nous avons trouvé une séquence de dépôts organiques dans le fossé de l'enceinte (zone 2) et aux fond de plusieurs puits dans l'agglomération. Les remplissages du fossé ont été l'objet de

prélèvements en motte pour les insectes et pour l'étude des plantes imbibées, et aussi en colonne pour les études palynologiques. Cela a permis de tenter de reconstruire l'histoire environnementale du site.

En fonction de la nature des sols et de la géologie souterraine, nous avons utilisé plusieurs méthodes d'analyses environnementales. Des restes carpologiques ont aussi donné des informations sur les cultures tandis que les objets en bois et les restes anthracologiques nous ont renseigné sur les ressources en bois autour du site.

Très peu d'ossements de la faune ont été retrouvés, et la plupart d'entre eux étaient des os brûlés. Ils ont été enregistrés au même titre que tout mobilier. L'étude cherchait à déterminer les espèces domestiques et sauvages présentes, l'âge, et le sexe des espèces animales domestiquées.

L'ACTIVITE ANTERIEURE A LA TENE FINALE

Introduction

Des structures et du mobilier résiduel épars antérieurs à l'occupation principale du site ont été découverts dans les Zones 1-3 est sont décrits ci-dessous (Fig. F1.1).

Le Mésolithique et le Néolithique

Aucune structure de ces périodes n'a été trouvée, mais un petit nombre de silex taillés caractéristiques du Néolithique et du Mésolithique ont été découverts dans des structures postérieures (voir rapport sur le silex). Deux haches polies du Néolithique ont également été trouvées, mais elles sont courantes sur les sites de l'âge du Fer en Bretagne et ailleurs, et il pourrait s'agir d'objets conservés car curieux ou réutilisés comme polissoirs (Menez comm. pers.).

Fosses Campaniformes

Les faits les plus notables sont deux fosses contenant de la céramique campaniforme. Ils sont situés à environ 75 m l'un de l'autre dans les zones 3B (2032) et 3D (4100) (Fig. F1.2).

La fosse 2032m est de plan ovale et mesure 1,80 m x 0,84 m pour une profondeur de 0,27 m. Elle contient deux remplissages : une argile limoneuse brun foncé et sans pierre (2034) recouverte par un limon sableux gris très foncé, avec de nombreuses pierres, charbons et éléments céramiques (2033). La fosse contenait 13 tessons de céramique campaniforme, pesant seulement 15g. Les tessons sont plutôt érodés et fragmentés mais la décoration est très nette. Aucun autre artefacts n'a été ramassé. Le remplissage supérieur a été prélevé <202, 204> et a révélé des céréales carbonisées, des coquilles de noisette, qui ont fait l'objet de deux datations carbonées. Une des dates obtenues, correspondant à une graine céréale, pointe vers l'âge du Fer (750-400 BC, SUERC-34385: 2435±30 BP) et est probablement intrusive. L'autre date, associée à la coquille de noisette est liée à la période chalcolithique (2470-2200 BC (SUERC-34363: 3865±BP).

La fosse 4100 est de forme sub-circulaire en plan et mesure 0,99 m x 0,77 m x 0,17 m. Elle comprend un remplissage inférieur pierreux et peut avoir été perturbé par un calage de poteau (4133, Fig. F1.23, PN 3106). Au dessus se trouve une couche de limon argileux, brun moyen grisâtre, qui contenait de nombreux fragments de céramique (MI 604). Au total, 28 tessons très fragmentés, pesant 53 g, ont été découverts, dont plusieurs portant des décorations typiques du Campaniforme. Aucun autre artefact n'y est associé.

Des fosses isolées ou éparpillées de ce type sont souvent découvertes lors des décapages extensifs, mais ces deux exemplaires ne constituent pas un centre significatif d'activité, bien qu'ils puissent indiquer l'existence d'un chemin sur le bord du plateau à cette époque. La gamme et la quantité limitées de mobilier découvert dans ces fosses ne suggèrent pas qu'elles contenaient du matériel délibérément sélectionné associé à un événement d'importance. La datation radiocarbone indique que cette activité a eu lieu assez anciennement durant le Campaniforme, au Chalcolithique plutôt qu'à l'âge du Bronze.

Le Bronze moyen

Les structures datant certainement de cette période se limitent à une sépulture à incinération en urne 3484=4038 en Zone 3D et à un trou d'eau ou puits en Zone 3A (Fig. F1.2 ; Fig. F1.23, PN 3029, PN 3035). Deux datations radiocarbone du Bronze moyen ont été obtenues en Zone

1, l'une de 1610-1430 cal. BC (SUERC-34378 ; 3240±30 BP) à partir d'une graine de céréales issue de la couche 6777 au sommet de deux fosses entrecoupées 6776 et 6816, l'autre de 1320-1110 cal. BC (SUERC-34372 ; 2890±30 BP) à partir d'un résidu brûlé sur un tesson provenant du probable trou de poteau ou petite fosse 6255. Cependant, ces dates sont considérées comme antérieures à la céramique issue de ces structures, qui sont donc décrites dans la partie sur le 1^{er} âge du Fer/Hallstatt. La graine carbonisée témoigne toutefois d'une activité de cette période en Zone 1.

La fosse à incinération 3484=4038

Cette petite fosse circulaire contenait une urne cinéraire très tronquée. La fosse mesure 0,48 m de diamètre et est conservé sur 0,15 m de profondeur. Elle était comblée d'une argile limoneuse brun rougeâtre moyen et contenait le fond d'un vase au profil vertical (MI. 602 ; 31 tessons, 618 g). Les restes incinérés sont très fragmentaires et aucun détail n'a pu être obtenu à propos de(s) l'individu(s) qui étai(en)t enterré(s) ici. Un os brûlé a livré la date radiocarbone de 1500-1390 cal. BC (SUERC-34368 ; 3170±30 BP).

Bien que des nécropoles soient parfois mises au jour avec les décapages extensifs, on trouve de plus en plus d'incinérations isolées du Bronze moyen, et celles-ci font clairement partie d'un rite normatif caractéristique de cette période.

Le trou d'eau de la Zone 3A

Une grande structure en forme de poire dont le grand axe est orienté NO-SE a été trouvée à l'extrémité ouest de la Zone 3A (Fig. F1.3 ; Fig. F1.23, PN 1366). Elle mesure 7,5 m de long et 6,5 m de large, et consiste en une fosse circulaire d'environ 2,7 m de profondeur creusée dans les sédiments naturels et l'amphibolite sous-jacente. Elle est bordée d'une rampe effilée sur le côté nord-ouest et dotée de deux marches au fond. Les parois de la fosse sont abruptes et le fond arrondi. Les côtés sont presque verticaux au nord-est et au sud-ouest, mais plus inclinés au sud-est. La marche supérieure a une base inclinée et approche 0,4 m de haut, tandis que la plus basse mesure 0,5 m de haut et a une base concave.

Nous avons divisé cette structure en quadrants ; les quadrants opposés ont été fouillés manuellement tant qu'il était possible de le faire de manière sécurisée, puis ont été relevés (Fig. F1.23, PN RimG0043). Les deux autres ont été fouillés mécaniquement sous haute surveillance archéologique. Durant l'enlèvement des déblais au fond, quelques autres comblements ont été retirés sans enregistrement détaillé. Avant que la structure ne puisse être fouillée plus profondément, il a été nécessaire d'abaisser le niveau du sol environnant, ce qui n'a pu être réalisé avant plusieurs mois pour des raisons d'accès au chantier. En conséquence, des sédiments érodés et de l'eau se sont accumulés au fond, et d'autres recouvrements ont donc eu lieu lors du nettoyage avant la reprise des fouilles. Les quadrants ont ensuite été rétablis, et la partie basse de la structure a été fouillée de la même façon (Fig. F1.23, PN 1354).

Cette structure n'atteint pas le niveau de la nappe phréatique, mais conserve l'eau de pluie durant plusieurs jours ; elle est interprétée comme un trou d'eau. Une fine couche initiale (18024=18027) d'argile gris orangé formée par le piétinement durant l'excavation de la fosse était suivie par des sédiments naturellement érodés des parois. Cette séquence débutait par de l'argile orange grisâtre (1999=8000) qui ne contenait pas de mobilier, suivie par 8001=8025 (numéroté 1081=1064 plus haut) composée d'argile limoneuse plus orange à la base et plus grise vers le haut (Fig. F1.4). Cette couche a livré une petite quantité de céramique.

Elle était surmontée d'argile bleu gris 8003=8028 qui remplissait le centre de la structure et s'étendait quelque peu vers le haut contre les parois. Ce comblement renfermait un certain nombre de grosses pierres qui y ont probablement été jetées, car il n'y avait pas d'affleurement d'amphibolite dans les parois d'où elles auraient pu provenir. Un petit pieu

vertical (MI 8047) y a été découvert, tout à fait au centre de la structure, enfoncé à travers la couche initiale et un peu dans le fond. Néanmoins, cette pièce de bois était très mal conservée et s'est désagrégée peu après son prélèvement. L'émail d'une dent de bovin découverte dans cette couche a été soumis à la datation radiocarbone et a livré la fourchette de 905-805 cal. BC (SUERC-34365 ; 2700 ± 30 BP).

La division quasi verticale entre 8025 et 8028 dans la coupe est-ouest pourrait indiquer un nettoyage du trou d'eau avant que 8028 ne soit déposée. Il est cependant plus probable qu'il ne s'agisse que d'une différence de couleur au sein de ce qui était globalement une seule et même couche, dont la partie centrale a été affectée par l'eau de pluie et de fines particules sédimentaires s'accumulant au fond du trou. Un vase complet (MI 101) avait été disposé à l'envers au sommet de cette accumulation (Fig. F1.24, PN 39). La partie supérieure de la couche contenait de rares morceaux de charbon, qui étaient beaucoup plus nombreux dans la couche sus-jacente 8002=8026. Un morceau d'écorce calcinée issu de 8002 a été soumis à la datation radiocarbone et a livré la fourchette 1420-1260 cal. BC (SUERC-34388 ; 3075 ± 30 BP).

Venaient ensuite d'autres couches d'argile limoneuse. La couche 8004=8023 était composée d'argile gris orangé moyen, et 8005=8022 d'argile limoneuse gris brunâtre. La première contenait peu d'inclusions et pourrait représenter une nouvelle courte période de sédimentation naturelle, mais la seconde renfermait des pierres et pourrait correspondre à une épaisse couche incluant 8029, numéro donné au comblement central perdu entre les deux phases de la fouille manuelle. Le point à partir duquel elle a été recouverte par la couche 1082=1065 est flou ; cette dernière était constituée d'argile gris moyen à foncé et a été enregistrée au bas des premiers quadrants fouillés manuellement. 1082=1065 renfermait une grande quantité de grosses pierres et de céramique, suggérant qu'il s'agissait d'un remblai délibéré atteignant le sommet de la sédimentation naturelle sur les parois.

À ce niveau, la profondeur du trou était de 1 m et suivaient deux couches relativement fines d'argile gris moyen contenant des particules brunes et des pierres – celles-ci étaient plus grosses dans 1066=1083 que dans 1067=1084 au-dessus. Les particules de sédiments brunes et les pierres suggèrent qu'il s'agit d'autres couches mixtes de remblai délibéré. Le comblement final conservé était 1068=1085, une épaisse couche d'argile gris jaunâtre et de pierres, renfermant également beaucoup de céramique. Il s'agit aussi probablement d'un comblement intentionnel.

Les datations radiocarbone ne sont pas cohérentes, et normalement la date la plus tardive devrait être préférée. Cependant, le collagène de l'émail dentaire n'était pas bien conservé, et le laboratoire qui a réalisé l'analyse indique que cette datation peut être incorrecte. La datation livrée par l'écorce calcinée de la couche 8002 pourrait donc être plus fiable. L'écorce est censée refléter l'âge de la mort de l'arbre, et ne se conserve normalement pas durant des centaines d'années, même si cela demeure possible. La datation de la structure à partir de la céramique est donc beaucoup plus fiable.

Le vase renversé est un type d'urne à cordon caractéristique du Bronze moyen, et est donc cohérent avec la datation radiocarbone obtenue sur l'écorce de la couche sus-jacente. Le trou d'eau aurait donc été creusé quelque peu antérieurement, avant que ce dépôt volontaire ne soit effectué. La céramique issue des couches de remblai supérieures 1065 à 1068 est néanmoins caractéristique du Bronze final. Le trou a donc pu rester ouvert durant un siècle ou deux après le dépôt du vase et avant le comblement final.

Les trous d'eau ou puits de ce type sont des structures courantes au Bronze moyen ou final dans le nord de la France et en Grande-Bretagne. Il s'agit ici d'un exemplaire relativement sophistiqué, car il inclut une entrée avec une rampe et des marches. Cependant, cette rampe ne donne pas un accès direct au fond, mais s'interrompt à moins d'un mètre du sommet conservé et à plus de 1,6 m du fond. Ceci associé à la présence de marches montre qu'il ne s'agit pas d'un trou d'eau ayant pu être utilisé par les animaux, mais d'un puits dont l'eau était

tirée à l'aide d'un seau et d'une corde. Le pieu vertical découvert au fond pourrait avoir servi à indiquer la hauteur d'eau disponible.

Des puits semblables de l'âge du Bronze avec une rampe d'accès sont assez fréquents sur des sites en Grande-Bretagne, comme le Terminal 5 d'Heathrow, Londres Ouest (Lewis 2006, 133-150), mais les exemples avec des marches sont très rares.

Le dépôt d'objets dans de tels puits est également un phénomène courant et inclut des vases décorés quasi complets, des artefacts en bois entiers, des os humains et des haches polies conservées sur une longue durée (*ibid.* 139-141 ; Lambrick et Robinson 2009, 267-271 et 311-312). Plusieurs pots complets étaient disposés à l'endroit au fond d'un exemplaire du Bronze final du site du Terminal 5 (*ibid.* 148-151), mais à notre connaissance aucun vase à l'envers n'est recensé dans le sud de la Grande-Bretagne. Le dépôt était généralement réalisé immédiatement avant le remblaiement de la structure ou dans le remblai lui-même.

Le Bronze final / 1^{er} âge du Fer

Une première phase d'activités humaines, datée du Premier Age du Fer, est attestée sur la Zone 1 (Figure F1.5). Bien qu'apparemment assez sporadique, elle se caractérise par la présence de deux ensembles de trous de poteaux, quelques fosses pouvant avoir été associées à ces éléments, ainsi que quelques structures en creux voisines.

On notera les traces d'une activité résiduelle au niveau des secteurs nord-est et sud. Bien que très sporadiques, elles sont attestées au sein des comblements des fossés plus tardifs, ainsi que du chablis.

Les ensembles 233 et 234

Ces deux ensembles à vocation architecturale sont situés au sud et sud-ouest d'un important affleurement rocheux. Cette localisation rend assez problématique la perception de leur organisation générale et interne. En effet, l'épaisseur du substrat dans lequel peuvent être excavées les structures d'élévation est ici très variable. A ce propos, et bien que ce secteur a été redécoupé, découvrant ainsi d'assez larges surfaces rocheuses, aucune trace d'excavation à même la roche mère n'a pu être observée. Ce secteur était manifestement scellé par les colluvions, mais aucun paléosol n'était conservé dessous, indiquant peut-être que le colluvionnement résultait en fait de labours, accentué par les colluvions provenant de l'amont vers l'est et le sud.

L'ensemble 233 (Figure F1.6)

Le premier ensemble, 233, se compose de 22 trous de poteaux qui définissent une organisation en plan globalement trapézoïdale, orientée nord-est sud-ouest, directement en contrebas et au sud de l'affleurement rocheux au centre de la zone 1. La préservation générale des éléments constitutifs de cet ensemble est généralement assez médiocre. On notera qu'aucun autre fait archéologique n'est venu perturber ultérieurement cette structure.

Les dimensions générales disponibles sont quelque peu arbitraires, étant donné la déclivité générale du terrain et la nature rocheuse du substrat à cet endroit. Long d'environ 5 m, cet ensemble est large de 4 m au nord et de 3,6 m au sud.

Le côté Est est constitué de 8 poteaux très arasés, alignés selon un axe NNE-SSO à chaque fois associés par deux: 6840 et 6739, 6741 et 6831, 6824 et 6743 ainsi que 6822 et 6745. Mal conservés, ces poteaux jointifs entaillent faiblement le substrat, sur une profondeur variant entre 0,04 et 0,16 m. Leur profil est généralement à parois en pente douce et à fond concave, pour une forme en plan circulaire ou ovale, comprise entre 0,23 et 0,50 m. Seul le creusement

6741 atteste de la présence d'un fantôme de poteau, l'Us 6830, signifiée par une concentration charbonneuse au centre de l'unique comblement.

Du côté sud subsiste uniquement les poteaux 6820, 6747 et 6729, conservés sur une hauteur comprise entre 0,015 et 0,05 m. Les formes en plan existantes révèlent des creusements relativement homogènes, à contour circulaire et fond concave, dont le diamètre évolue entre 0,21 et 0,28 m.

Le côté ouest se compose d'un plus grand nombre de structures, montrant une organisation quelque peu différente de celle proposée à l'est. Il est constitué de deux creusements assez larges, 6731 et 6793. Ce dernier est de grande taille et irrégulier, de 1,73 m de diamètre et 0,45 m de profondeur, et il correspond probablement à un chablis comblé lors de la construction du bâtiment. En son centre subsistait un amas de pierres de taille moyenne, l'Us 6794, identifié comme un calage de poteau, autour de l'empreinte préservée du poteau, l'Us 6812 (voir Fig. F1.6). Les comblements de 6793 sont creusés en leur partie sud-ouest par le trou de poteau 6737. La structure 6731 mesure 0,90 m de diamètre et seulement 0,12 m de profondeur. Elle coupe un trou de poteau 6785 au SE, et le comblement semblait recouvrir un autre trou circulaire 6999. La structure 6731 pourrait donc correspondre à un trou de poteau plus important recoupant deux autres exemplaires antérieurs adjacents 6785 et 6999, mais il est aussi possible que l'US 6999 soit un fantôme de poteau au sein de 6731, qui n'a pas été reconnu durant la fouille. A la périphérie de ces deux creusements sont implantés des poteaux. Ainsi, 6856 est localisé directement au nord-ouest de 6731, tandis que 6733 et 6735 selon un axe nord-est, à environ 0,90 et 1,60 m. Plus au nord, les trous de poteaux 6854, 6952 et 6850, alignés selon un axe nord-est, se situent à environ 0,50 m du creusement 6793, alors que les poteaux jointifs présents dans le creusement 6848 est localisé directement au nord, à environ 0,10m.

Enfin, au centre de l'espace défini par ces poteaux est présent les vestiges d'un trou de poteau 6749, très fortement arasé. Conservé sur une hauteur de 0,11m, et présentant en plan une forme ovale irrégulière large de 0,67m, ce creusement indique probablement l'existence d'un poteau porteur central assez volumineux.

Mis à part les fosses/trous de poteaux 6731 et 6793, les remplissages de ces structures sont uniques, de nature limono-argileuse à teinte brun foncé, stérile. Seulement le comblement de 6739 a contenu des nodules de terre cuite et des charbons de bois.

L'agencement général de cette structure est difficile à établir avec certitude (Figures F1.7 et F1.8). L'existence de recreusements pour au moins 3 des trous de poteaux ainsi que la présence de paires de poteaux adjacents pourrait laisser envisager une phase de reconstruction ou de réparation du bâtiment. Dans la première restitution possible, correspondant à un bâtiment à cinq côtés orienté NNE-SSO, les supports principaux de la première phase pourraient être 6733, 6793, 6840 et 6831. Ce bâtiment a une superficie de 14,3 m². Une autre hypothèse de restitution à l'extrémité méridionale du bâtiment supposerait qu'il n'y avait pas de poteau d'angle à cet endroit, et que le côté ouest continuait au-delà de 6785 jusqu'à ce qu'il rencontre un mur formé de la ligne de poteaux 6729 et 6747.

Cependant, le bâtiment a plus probablement conservé la même forme globale durant les deux phases, et était orienté N-S, avec un alignement central de poteaux incluant 6747, ou 6820, 6749, 6793 et 6848 dans la première phase, avec 6793 remplacé par 6737 dans la seconde phase (Fig. F1.8). L'aire totale de ce bâtiment est 16,5 m². Dans la seconde phase, les quatre poteaux centraux sont alignés, mais le premier, 6793, est décalé. Il est possible que l'on ait utilisé une fourche naturelle au sommet du poteau de 6793 pour supporter la faîtière, et que cette fourche se situait d'un côté du tronc, si bien que le poteau devait être décalé. Sinon, la position de 6749 et 6793 suggère qu'il n'y ait pas de faîtière et que le toit était en croupe.

voir ph 6729 pour C1391, 6737 et 6793

ph 6893 et 6894 pour 6999 et 6731

L'ensemble 234 (Figure F1.9)

Situé au nord-ouest de l'ensemble 233, à environ 9,5m, a été mis au jour un second ensemble de trous de poteaux, regroupant 28 creusements apparus lors du second décapage de la zone 1. Cet ensemble est tronqué dans sa moitié nord-ouest par le fossé 245. Le probable angle nord-est de ce bâtiment est occupé par les fosses 6676 et 6816, dont les moitiés ouest ont été fouillées lors de la première phase de terrain, avant que ce bâtiment ne soit reconnu. Aucun trou de poteau n'a été observé dans le comblement supérieur de ces fosses, qui pourraient donc être postérieures. Cependant, il est possible que de petits trous de poteaux n'aient pas été reconnus durant la fouille de ces fosses. En effet, l'organisation complète de cet ensemble n'était pas formellement avérée lorsque ce secteur a commencé à être étudié.

Bien que tronqué, il nous semble que le plan général qui se dégage de l'organisation des trous de poteaux de l'ensemble 234 est de forme rectangulaire orientée nord-est sud-ouest long d'environ 7m, pour une largeur maximale d'environ 7,10m (Figures F1.10).

Le côté sud-ouest est constitué des excavations 6781, 7083, 7079, 7081, 7093 et 7085. Leurs formes en plan est circulaire, avec un diamètre compris entre 0,17 (Us 7083 et 7093) et 0,25m (Us 7079 et 7085). La hauteur conservée de ces structures est assez variable: de 0,03-0,04 m pour les creusements 7081 et 7093 à 0,20m pour 6781. Mis à part le fait 7081, tronqué par l'Us 7079, l'ensemble de ces structures est comblé d'un unique horizon argilo-limoneux brun grisâtre où les témoins anthropiques sont rares. Le fait 7081 est comblé par l'Us 7080, un limon sableux de teinte brun moyen, pigmenté par des traces d'oxydation orange.

Les éléments constitutifs des côtés sud-est et nord-est sont peu nombreux: l'Us 6787 venant tronquer l'Us 6789, l'Us 6791, l'Us 6862 tronqué dans sa partie sud par le fossé 245 et l'Us 7012, plus au nord. Comparés aux structures décrites précédemment, ces creusements, de plan généralement circulaire, voire ovale (6791 et 6787) présentent des dimensions plus larges supérieures à 0,45m. De même, ils sont plus globalement plus profonds, avec une hauteur minimale préservée de 0,10m pour l'Us 6802, pouvant aller jusqu'à 0,22 m (Us 6789). L'ensemble de ces comblements présente une séquence sédimentaire simple, à un seul remplissage de nature argilo-limoneuse, moyennement chargé en éléments intrusifs. Ceux-ci se résument à quelques traces charbonneuses (Us 6803, Us 6788), des résidus de calage (Us 6788 et Us 6790) et la présence de quelques rares tessons de céramique roulés et fragmentés.

La limite septentrionale du bâtiment 234 est marquée au sol par les creusements 6975, 6936, 6925, 6995, 6997, et peut-être aussi 6956 et 6941, qui semblent ici s'organiser en quinconce. Ils présentent une forme en plan circulaire (6997, 6995 et 6956), ovale (6975, 6925 et 6941) ou symétrique irrégulière, avec le cas particulier de l'excavation 6936. Cette dernière, longue de 0,60 m, pour des largeurs maximales égales à 0,37m, accueille deux poteaux jointifs dont le remblai a été conservé sur une hauteur de 0,10m. Ce particularisme pourrait s'expliquer par la présence d'une fosse adjacente directement au sud, l'Us 6924. On notera aussi que la forme en coupe du creusement 6925, bien que l'enregistrement ne le mentionne pas, pourrait s'apparenter à une excavation destinée à recevoir des poteaux jointifs. De dimensions générales moyennes, avec un diamètre compris entre 0,37 (Us 6997) et 0,59m (Us 6), ils entaillent superficiellement le substrat rocheux, sur une profondeur maximale de 0,10m (Us 6995). Les structures sont toutes remblayées avec un seul comblement de nature limon argileuse brun moyen intégrant fréquemment un cailloutis grossier issu de la désagrégation de l'arène granitique affleurant la surface à cet endroit.

Dans la moitié nord de l'espace ainsi défini sont présents des trous de poteaux relativement bien groupés (Us 7091, 6938, 6977, 6992, 6979, 6982, 6986, 6887) semblant former un ensemble relativement cohérent. Bien qu'il soit tronqué en son centre par le fossé 245, on peut estimer une longueur égale à 2,10m, pour une largeur équivalente à 1,20m au nord et 0,95m au sud. Cet ensemble est constitué de trous de poteaux de forme en plan circulaire ou ovale,

pouvant être associés (Us 6982 et 6979). Oscillant entre 0,17 et 0,34m, les dimensions générales sont pourtant assez homogènes, avec une majorité de structures mesurant environ 0,27m. Sauf pour deux structures où la hauteur conservée est égale à 0,13 et 0,11m (respectivement Us 7091 et Us 6982), la profondeur relative de ces structures est en majorité inférieure à 0,10m. Malgré l'arasement général du site, nous sommes tentés d'interpréter ces éléments comme les possibles fondations d'une structure légère, 2,44 m de longueur, par 1,15 m de largeur au nord, à moins qu'il ne s'agisse d'un ensemble central destiné à maintenir le toit. Mis à part les poteaux accolés 6979 et 6982, où un remplissage double est observé à chaque fois, les remplissages sont uniques, d'origine argilo-limoneuse.

Trois autres trous de poteaux internes se situent au sud de cet ensemble et dans l'angle méridional. Deux d'entre eux, 7077 et 7087, sont circulaires et de taille semblable, tandis que le troisième 7089 est ovale. 7087 présente un calage de poteau, ce qui est atypique pour les trous de poteaux composant ce bâtiment.

Une interprétation de la répartition de ces trous de poteaux où certains trous de poteaux nous manquent probablement, qui plus est tronquée par un fossé, reste malaisée à établir. Deux interprétations sont proposées. La première (Fig. F1.10) concerne un bâtiment orienté NE-SO, de 7,8 m de long et d'un maximum de 5,15 m de large. Une hypothèse restitue des parois rectilignes, avec un angle nord défini par la structure 6941 et un angle oriental perdu dans la fosse 6776. Autrement, les murs ont pu s'effiler après le trou de poteau 6936, passant dans 6995 jusqu'à un angle nord au niveau du poteau 7012, l'angle oriental étant perdu dans la fosse 6816. Les superficies respectives de ces possibles restitutions seraient de 39,8 m² et 35 m². Les deux grands trous de poteaux immédiatement à l'extérieur de l'angle méridional (6789 and 6791) pourraient avoir été liés à un porche d'entrée.

Un second bâtiment orienté selon un axe plus OSO-ENE peut également être suggéré (Fig. F1.11), en utilisant majoritairement les poteaux qui ne sont pas inclus dans le premier. Sa longueur est de 6.67 m et sa largeur de 5,15 m, soit une superficie de 34,3 m².

Fosses 6776 et 6816

Les deux fosses 6776 et 6816 se situent dans l'angle oriental de l'ensemble 234, la première étant tronquée dans sa partie nord par la seconde (Figure F1.12). Leur position ne coïncide avec aucun des plans suggérés par les trous de poteaux adjacents, et elles sont donc peut-être postérieures.

La première, de forme globalement ovale en plan, large d'environ 2,15m, présente un creusement à fond plat et bords obliques profond de 0,55m. La matrice argilo-limoneuse de l'unique comblement, l'Us 6819, intègre quelques tâches charbonneuses, un cailloutis grossier qui a piégé de nombreux blocs de pierres et d'assez fréquents tessons de céramique. La fosse 6816, de plan circulaire, présente un diamètre n'excédant pas 2,80m, pour une profondeur maximale égale à 1m. Son profil est dissymétrique régulier à parois abruptes marquées par une rupture de pente à mi-hauteur et un fond concave avec un léger pendage vers l'est. Le comblement, bi-phasé, est constitué d'un premier remplissage limono-argileux jaunâtre gris proche du naturel, L'Us 6835, incorporant de nombreuses pierres de dimensions moyennes à grandes, auxquelles étaient mêlés des tessons de céramiques et un peson de forme cylindrique en terre cuite (MI 1037). Il intègre quelques traces charbonneuses ainsi que des fragments de terre cuite pulvérulente. La compacité du sédiment au niveau des bords de la structure laisse à penser qu'une érosion des parois a été à l'œuvre avant le colmatage final de cette fosse. Le second remplissage correspond à un premier remblai délibéré, à matrice sédimentaire sablo-argileuse qui englobe des blocs de pierres de dimensions moyennes et une de taille plus importante. Enfin, une unique couche argilo-limoneuse homogène, l'Us 6777, vient surmonter les horizons 6817 et 6819. Celle-ci scelle des graviers, des blocs de dimensions moyennes, et se caractérise par la présence de tâches charbonneuses et d'éléments de terre cuite désagrégée. Ce dernier niveau dénote un remblai volontaire de l'ensemble des structures.

Une date radiocarbone de 1610-1430 cal. BC (SUERC-34378 ; 3240±30 BP), c'est-à-dire du Bronze moyen, a été obtenue à partir d'une graine de céréales carbonisée issue de la couche 6777. Les deux fosses contenaient une grande quantité de céramiques, datées typologiquement du Hallstatt ou 1^{er} âge du Fer.

Le Groupe 244 (Figure F1.13)

Quatre fosses et un trou de poteau, définissant l'ensemble archéologique 244, attestent de cette première phase d'occupation humaine. Localisés à environ 9,50 mètres au sud-ouest de l'unité architecturale 233, ces structures sont clairement regroupées: les fosses 6409 et 7095 sont recoupées par la fosse 6407, tandis que la fosse 7006, distante d'environ 0,90 m au nord de celles-ci, est recreusée par un probable trou de poteau, l'US 7018.

Les fosses 6409 et 7095 possèdent un profil assez similaire, à bords abrupts marqués et fond concave, de plan globalement piriforme. Elles sont tronquées en leur extrémité ouest et est par le creusement 6407, de plan circulaire irrégulier. Celui-ci est large d'environ 1 m, pour une profondeur de 0,35 m, et son profil est marqué par une rupture de pente au nord. Ces fosses présentent des comblements polyphasés assez similaires. Ils sont de nature limono-argileuse, de teinte brun foncé, et peuvent intégrer un fréquent cailloutis.

On notera le cas des fosses 6409, 6407 et 7006, qui présentent quelques singularités. Le comblement de la fosse 6409 se caractérise par un niveau inférieur comportant quelques charbons centimétriques. Il est surmonté par une couche hétérogène présentant de nombreux cailloux, qui témoigne d'un effondrement de la paroi occidentale. Le niveau supérieur est un comblement similaire au comblement inférieur, se distinguant par la présence plus diffuse de charbons de bois, inclus dans une matrice limono-argileuse très similaire au substrat naturel. Cette couche marque le niveau d'abandon de la structure, voire un comblement final délibéré. Creusant cette structure et la fosse 7095, 6407 se caractérise par un premier niveau d'effondrement des parois, sur lequel se trouve une couche moyennement anthropisée, comportant quelques charbons de bois. Ceux-ci se retrouvent dans la couche supérieure, en proportion plus importante.

Au nord, la fosse 7006, de forme en plan assez irrégulière, globalement ovale, présente une séquence de comblement assez similaire à celle de 6409, comprise dans un creusement à bord abrupts et fond concave profond de 0,60m, pour une longueur maximale d'environ 2m. A un premier horizon hydromorphe moyennement charbonneux se succède une phase d'effondrement des parois, sur laquelle repose un niveau limono-argileux marqué par la présence de tessons de céramique et de charbons de bois.

Les Fosses Isolées

A cet ensemble, on pourra ajouter les fosses isolées 6412, 6774 et 6782, localisées au sud des ensembles 233 et 234 (Figure F1.13). Leur creusement est globalement circulaire, pour un diamètre compris entre 0,75 et 0,41m. Les deux fosses les plus à l'est, 6774 et 6782, présentent un creusement peu profond, d'environ 0,15m, tandis que la fosse 6412 entaille plus profondément le substrat, avec une profondeur de 0,60m. Bien que les deux premières puissent être les témoins d'une structure fugace arasée, nous ne pouvons nous prononcer sur la fonction de ces éléments, étant donné la pauvreté des témoins anthropiques conservés au sein de leur comblement.

Situées à l'extrémité nord-ouest de la zone 1, il semble que les deux fosses isolées 6293 et 6255 puissent aussi être rattachées à cette phase, la fosse 6293 ayant pu fonctionner avec la fosse 6828, qui était visible seulement en coupe (Figure F2.3.8). Cependant, plusieurs éléments viennent perturber la lecture de ces faits. En effet, la ténuité des témoins façonnés,

l'épaisseur du colluvionnement en bas de pente, ainsi que les fortes troncations opérées ultérieurement dans ce secteur, notamment en lien avec la voie 112, et la proximité de la limite d'emprise, ne nous permettent pas de statuer sur une quelconque fonction ou organisation pour ce groupe de faits. De la céramique d'un caractère semblable à celle des structures plus à l'est a été découverte. Comme nous l'avons dit plus haut, une date radiocarbone du Bronze moyen a été obtenue pour la fosse 6255, mais les témoins céramiques suggèrent que les structures sont du 1^{er} âge du Fer ou Hallstatt final.

Zone 2 : Les structures antérieures à l'enclos

Introduction

En considérant les faits exposés ci-dessous, on doit garder à l'esprit qu'une grande partie des structures discrètes de la Zone 2 ne contenaient pas de mobilier. Il est donc possible qu'un certain nombre de structures antérieures à l'enclos n'aient pas été identifiées. La répartition de la céramique résiduelle du début de l'âge du Fer suggère que l'activité de cette période s'étende dans toute la zone (Figure F1.14), et ce plus largement que ce que l'on observe avec les structures attribuées à cette phase par le mobilier. Du mobilier intrusif, courant en raison des systèmes racinaires étendus, pourrait également avoir été introduit dans des structures de cette époque, ayant pour conséquence leur attribution à des phases postérieures. En outre, de la céramique du début ou du milieu de l'âge du Fer pourrait avoir été en position résiduelle dans des structures plus tardives, mais en l'absence de mobilier plus récent, elle a été utilisée pour dater ces structures.

Les céramiques les plus anciennes de la Zone 2 ont toutes été initialement attribuées au début de l'âge du Fer, mais au moins deux vases du milieu de l'âge du Fer ont été reconnus, et les datations radiocarbone indiquent aussi une activité de cette époque sur le site. Par ailleurs, il est apparu évident que certaines structures renfermant de la céramique de La Tène finale étaient sous-jacentes au talus, montrant qu'il existait une phase de cette période précédant l'achèvement de la construction de l'enclos 795. Pour cette raison, il n'est pas possible de phaser les structures non datées même si elles sont stratigraphiquement antérieures à l'enclos. Lorsque des formes caractéristiques sont absentes, les céramiques de La Tène moyenne et finale ne peuvent pas toujours être différenciées, et ici ce matériel a été attribué à La Tène finale. Dans les quelques cas où les structures contenant de petits tessons de céramique non identifiables attribués à La Tène finale sont recoupées par le plan général de la même période, elles ont été incluses dans cette sous-partie. La figure F1.14 montre toutes les structures antérieures à l'enclos et attribue une date à celles qui contenaient du mobilier ou qui sont datées au radiocarbone.

Les structures sous-jacentes au paléosol 10805

L'indice le plus clair d'une activité antérieure à l'enclos provient des structures scellées sous le talus. Cependant, comme ce dernier n'était pas parementé, ses limites originelles sont légèrement incertaines. Elles semblent correspondre de près à l'étendue du paléosol (10805) préservé dessous, qui couvre une surface d'environ 60 m est-ouest et 15 m de large, sur environ 0,2 m d'épaisseur en général (voir Fig. 2.15). Néanmoins, au regard de la céramique découverte dans les structures sous-jacentes à cette couche, il est évident que du matériel ayant précocement glissé du talus a également scellé une bande de sol sur la bordure interne de l'enclos. Le « paléosol » inclut ainsi un horizon antérieur à l'enclos et un autre contemporain de son utilisation à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine. La limite entre ces deux parties était pratiquement invisible. Le secteur en bordure du « paléosol » recouvrant des structures qui contenaient de la céramique caractéristique de la fin de l'âge du Fer ou de

l'époque romaine mesure entre 1 m et 2 m de large.

Des éléments montrent également qu'une berme a été laissée entre le rempart de la fin de l'âge du Fer et le fossé d'enclos (voir les coupes 1863 et 1862, couche 10128, plus bas). La dense concentration de structures conservées sous le talus présente une limite distincte, à approximativement 2 m du bord du fossé postérieur, qui est analogue à la largeur de la berme montrée en coupe. Cela pourrait être une coïncidence, mais cela indique plus probablement que les structures situées là où le paléosol est resté exposé ont disparu, du fait de l'érosion graduelle ou de la bioturbation. La répartition des structures plus anciennes telles qu'elles ont été relevées en plan doit donc être considérée avec précaution.

Comme nous l'avons dit plus haut, aucune structure scellée par le talus ne coupe le paléosol. La couche en tant que telle contenait en revanche de nombreux tessons de céramique du 1^{er} âge du Fer, dans toute son épaisseur.

La relation stratigraphique entre ces structures et le paléosol doit être expliquée par les labours ou par un mélange graduel dû à la bioturbation. Le plus probable étant que le terrain a été labouré – ou défriché à la main ou par des cochons – avant la construction afin de le dégager de sa végétation. Les structures ont donc été tronquées, c'est-à-dire qu'elles étaient à l'origine creusées depuis la surface du paléosol. Le secteur recouvert par ce dernier est divisé en deux par les affleurements rocheux, chaque partie renfermant des structures aux caractéristiques différentes : la partie nord-ouest est dominée par des fosses associées à un alignement de poteaux et un possible grenier, tandis que la partie sud-est contient une dense concentration de trous de poteaux.

Une couche similaire de limon argileux brun grisâtre (11180) recouvrait le substrat au niveau du bord méridional de la fouille, à quelques mètres à l'ouest du fossé d'enclos, et correspond probablement à une autre petite zone de paléosol à l'origine sous-jacent au talus d'enclos postérieur. Cette couche ne se prolongeait pas à plus de 1 m vers le nord et ne recouvrait pas de structures antérieures, mais une bobine en terre cuite en forme de huit y a été découverte (n° mobilier isolé [MI] 1431).

Dans la partie nord, le paléosol a aidé à identifier les structures antérieures à l'enclos, même lorsqu'elles ne contenaient pas d'indice mobilier. Cependant, l'activité du 1^{er} âge du Fer s'étend également vers le sud, où seulement 5 structures contenaient uniquement de la céramique de cette époque. Quatre d'entre elles se situent à proximité des structures sous-jacentes au paléosol, et seule une petite fosse ou trou de poteau (ne contenant qu'un tesson de 4 g) se trouve plus au sud. De la céramique résiduelle du 1^{er} âge du Fer a été mise au jour dans diverses structures, mais est clairement confinée à la moitié septentrionale du site (Figure F1.14). Toutes les structures représentées dans la figure étaient scellées par le bâtiment gallo-romain et immédiatement sous-jacentes aux couches archéologiques à l'intérieur, mais ne pouvaient pas être distinguées stratigraphiquement des structures potentiellement contemporaines de l'enclos de l'âge du Fer. Elles seront donc discutées comme faisant partie de l'occupation associée à l'enclos.

Fosse 17285 (Figure F1.15)

Dans l'angle septentrional de l'enclos postérieur, et à environ 10 m à l'ouest du groupe de fosses 911, se trouve une fosse 17285. Elle est de plan subcirculaire (approximativement 1,3 m de diamètre) avec un fond irrégulier et fait jusqu'à 0,33 m de profondeur. Un vase céramique presque complet du Premier âge du Fer (MI 2045) avait été placé à la base de cette structure, contre le bord nord-est (Fig. F1.24, PN 19469). La fosse était comblée d'une argile sableuse orange grisâtre (17286) contenant assez fréquemment des pierres de 0,14 à 0,18 m de diamètre. La présence de ces gros cailloux associés à des particules orange provenant du substrat indique que ces structures ont été délibérément remblayées.

La fosse 17285 contenait également 8 tessons de céramique (74 g) dont la pâte suggérerait une datation de la fin de l'âge du Fer. Cependant, tous sont érodés et non identifiables. Ils pourraient être intrusifs, mais il est plus probable qu'ils soient façonnés dans des pâtes présentes à la fois au milieu et à la fin de l'âge du Fer. Aucun autre mobilier n'accompagnait le vase complet, et comme des fragments de dent se sont conservés dans une fosse adjacente, il est très peu vraisemblable que ce pot ait été déposé avec des ossements. Les grosses pierres du comblement vont également à l'encontre d'une telle interprétation.

Trois fosses sont adjacentes à l'ouest et ont des dimensions similaires : [17146], [17150] et [17136]. Toutes sont de plan subcirculaire avec un profil concave peu profond ; elles mesurent respectivement 0,9 m sur 0,22 m de profondeur, 0,94 m sur 0,08 m de profondeur et 1,12 m sur 0,10 m de profondeur. Elles étaient comblées par un limon sableux gris-brun moyen à foncé, mais n'ont pas livré de mobilier. Malgré cela, leur forme régulière suggère qu'elles sont anthropiques et non naturelles.

La clôture 794 et le possible grenier 792 (Figure F1.15)

Huit trous de poteaux espacés de 1 m à 2 m forment un arc de 18 m au centre de la partie septentrionale du site, au nord-ouest de l'affleurement rocheux. Ils pourraient avoir formé une clôture visant à ceindre partiellement le groupe de fosses 911 et l'affleurement rocheux au sud-est. Cinq des trous de poteaux ont été fouillés manuellement par moitié : [12865] [17289] [17434] [17560] et [17558] ; les trois autres ont seulement été relevés en plan. Tous sont subcirculaires, mesurent entre 0,2 et 0,29 m de diamètre, et la plupart font 0,04 à 0,19 m de profondeur. 17434, qui est tronqué par la fosse [17433], mesure 0,31 m de profondeur. Les comblements de ces trous de poteaux étaient tous constitués d'une argile limoneuse gris brunâtre moyen à sombre, interprétée comme une sédimentation naturelle. Aucune trace de fantôme n'a été observée ; les comblements correspondent donc vraisemblablement à des sédiments arrivés après que les poteaux ont été enlevés. Aucun d'entre eux n'a livré de mobilier, mais la fosse 17433, qui recoupe le trou de poteau 17434, fait partie d'un groupe qui renfermait de la céramique du début de l'âge du Fer.

Si on les associe à la structure [17611] au sud, les deux trous poteaux les plus au nord [17560] et [17558] pourraient autrement avoir appartenu à une construction sur quatre poteaux **792**. Ainsi, le quatrième angle se trouverait juste au-delà de la limite septentrionale de la fouille, et le fait mesurerait 2,5 m sud-ouest/nord-est sur 2,15 m nord-ouest/sud-est.

Le groupe de fosses 911

Une grande concentration de structures s'étend sur une surface de 4,2 m x 4,3 m juste à l'est de la « clôture », et la chevauche légèrement. Deux sondages manuels ont montré qu'il s'agit de plusieurs fosses s'entrecoupant. Néanmoins, en raison de leurs remplissages semblables et de leur comblement supérieur commun, elles ne devenaient visibles en coupe et en plan qu'après excavation.

Dans la séquence, la structure la plus ancienne est matérialisée par le fond concave d'une possible fosse [17523] sous les fosses [17525] et [17530] dans le sondage est. La fosse [17525] plus grande est grossièrement ovale, avec des parois et un fond irréguliers ; elle mesure au moins 2 m de large et jusqu'à 0,43 m de profondeur. Elle était comblée d'une unique couche d'argile limoneuse brun foncé (17526). L'autre fosse [17530] fait approximativement 1,25 m de large sur 0,46 m de profondeur, et présente un bord échancré et un fond concave. Son remplissage était constitué d'une argile sombre gris orangé renfermant assez fréquemment des pierres mesurant jusqu'à 0,3 m de diamètre.

Une fosse ovale est visible en surface à l'extrémité occidentale de ce groupe [17433], et en est

donc probablement la dernière. Elle recoupe le trou de poteau [17341] de l'alignement **794**. Elle mesure 3,3 m sur son grand axe ; ses parois inclinées forment une saillie au milieu du creusement, rétrécissant sa longueur à 2,05 m, puis elles s'élargissent à nouveau pour ramener sa longueur à 2,4 m au fond. À l'extrémité nord-ouest, l'échancrure sous la saillie était largement comblée de pierres subangulaires mesurant jusqu'à 0,2 m de diamètre, incorporées dans une matrice d'argile gris foncé (17453). Le reste de la fosse était rempli d'un mélange d'argiles limoneuses brun foncé et plus claires jaune grisâtre.

Des changements distincts de comblement ont été identifiés comme reflétant deux autres possibles fosses, [17618] au sud et [17527] au nord-est, mais aucune n'était taillée dans le substrat, et il pourrait tout simplement s'agir de complements supérieurs. Seuls quelques tessons de céramique ont été mis au jour dans l'ensemble du groupe. Ce déficit de mobilier rend l'interprétation de dépotoirs peu probable. Les fosses échancrées sont parfois interprétées comme des structures de stockage, mais ici la saillie est abrupte et l'accès peu commode. Les recoupements successifs amènent à une fonction différente, peut-être et plus vraisemblablement des carrières à petite échelle.

Une petite fosse subcirculaire 17219 se situe à plusieurs mètres au sud-ouest de ce groupe ; elle est recoupée par une fosse gallo-romaine. Elle mesure approximativement 1,02 m de diamètre sur 0,24 m de profondeur, et son unique comblement était constitué de sable limoneux gris brun foncé renfermant de nombreuses pierres subangulaires d'une taille allant jusqu'à 0,25 m de diamètre. Elle contenait également 9 tessons de céramique du 1^{er} âge du Fer, d'un poids supérieur à 250 g. Bien que cette structure ne se situe pas sous le paléosol, elle peut être attribuée de façon certaine à la même phase d'activité. La signification des pierres est inconnue, bien qu'elles apparaissent aussi dans le groupe de fosses au nord-est.

Dans le même secteur, la fosse 12988 est beaucoup plus grande, de forme subcirculaire, et mesure 1,1 m par 1 m sur 0,25 m de profondeur conservée ; son comblement était composé de limon argileux gris brunâtre et de pierres (12989). Elle renfermait également 30 tessons (0,5 kg) appartenant à un seul individu, dont un fragment constituant presque la moitié du fond et de la partie basse du vase. Il ne s'agit pas d'un dépôt intentionnel *in situ*, mais c'est le seul mobilier mis au jour dans cette fosse.

Le groupe à l'est et le bâtiment 793 (Figure F1.16)

Une concentration de trous de poteaux et d'autres petites structures se situe à l'est des affleurements rocheux ; elle était conservée sous l'horizon de paléosol. En raison de la perturbation de ce dernier, seuls les fonds peu profonds de ces structures sont conservés, en général entre 0,05 et 0,2 m de profondeur. La plupart contenaient un comblement unique de limon argileux brun grisâtre moyen à sombre. Aucun fantôme n'était conservé, et un seul exemple de probable calage de pierres avait subsisté (17503). Les poteaux pourraient donc avoir été retirés, ne laissant que le comblement. Ces structures présentent une grande diversité de formes et de dimensions, et ceci associé à la similarité des remplissages et à leur aspect peu profond rend la distinction difficile entre les trous de poteaux et les petites fosses ; de même pour définir des agencements. Le fait qu'elles soient tronquées ne permet pas d'utiliser leur profondeur pour les reconnaître.

Peu d'éléments sont donc disponibles pour identifier indubitablement des faits archéologiques spécifiques. Dans une dense concentration comme celle-ci, il est toujours possible de définir des formes, mais il n'y a aucun moyen de les valider. Par conséquent, nous avons décidé d'illustrer un bâtiment possible (793) et d'indiquer d'autres points d'intérêt, mais nous n'avons pas tenté de décomposer davantage ce secteur.

Le probable fait rectangulaire (793) se trouve au nord-ouest du secteur. Un trou de poteau 17503 se situe au centre ; c'est le plus important de cette concentration et le seul qui contenait

de nombreuses pierres (Figure F1.17). Il mesure jusqu'à 0,53 m de côté, son fond est large et légèrement concave. Il était comblé d'une argile limoneuse gris brunâtre sombre et de pierres. Celles-ci correspondent probablement à des éléments de calage.

Le bâtiment (793) est composé au maximum de quinze trous de poteau délimitant une surface subrectangulaire de 7,25 m de long sur un axe nord-est/sud-ouest. Le côté sud-ouest fait 4 m de large, celui du nord-est juste 3 m. Les éléments structuraux principaux consistent en quatre trous de poteaux d'angle associés à un autre trou de poteau approximativement au milieu de chaque grand côté, alignés sur le poteau central. Huit autres trous de poteaux forment les parois des murs, deux à chaque extrémité et deux sur les longs côtés. Ils ne sont pas exactement face à face et ne sont pas alignés sur les poteaux principaux, ils pourraient donc seulement avoir fourni un support secondaire. Les deux poteaux situés sur le côté large au sud pourraient constituer l'entrée ; ceux du nord pourraient avoir été semblables, ou appartenir à un revêtement de rempart postérieur (voir plus bas). Le bâtiment était peut-être constitué de deux pièces d'une surface similaire, celle du sud étant plus large et plus courte que celle au nord. Quelques autres possibles trous de poteaux sont dispersés au sein de cet ensemble.

Dans l'angle sud-est de la pièce nord, une fosse [17414] contenait à sa base la partie inférieure et le fond partiels d'une céramique du 1^{er} âge du Fer. Le creusement est subcirculaire, mesure 0,25 à 0,27 de diamètre et seulement 0,08 m de profondeur (Fig. F1.24, PN 19598). Dans le vase, le comblement était composé d'un limon argileux gris verdâtre moyen contenant des inclusions de manganèse (17417), probablement du substrat remanié. Autour de la céramique le remplissage consistait en un limon argileux sombre brun grisâtre (17415). Ces deux couches étaient stériles.

La fosse 17100 se situe au milieu du côté sud du bâtiment. Elle est de forme ovale, mesure 1,33 m de long sur 1,05 m de large mais seulement 0,07 m de profondeur et ne possédait qu'un seul comblement. Elle a livré 22 tessons de céramique (168 g) de La Tène moyenne ou finale. On ne peut pas clairement déterminer si elle est antérieure ou postérieure au bâtiment.

Un certain nombre de structures ovoïdes se situent le long du bord oriental du groupe, incluant les creusements 17652, 17650, 17648, 17646, 17630, 17536 et 17538. Bien que quatre d'entre elles soient approximativement alignées et que quatre autres à l'ouest soient peut-être appariées, elles ne forment pas d'agencement évident. Aucune ne renfermait d'élément de datation, sauf 17646 qui contenait une céramique de la fin de l'âge du Fer. Il est possible que certaines de ces structures aient formé une clôture marquant la bordure de l'activité liée au bâtiment 793 (voir Fig. F1.16). Cependant, cet alignement est également très proche de la probable limite externe du rempart de l'enclos, et pourrait donc autrement correspondre à un revêtement consolidant l'angle du talus.

D'autres agencements ont été observés dans la concentration sous-jacente au talus, dont des alignements curvilignes constitués en général de quatre ou cinq trous de poteaux espacés de 1 m à 2 m ; par exemple, les trous de poteaux 17588, 17511, 17521, 17519 et 17634. Un autre possible arc de probables trous de poteaux mesure plus de 8 m, et ses trous de poteaux à l'extrémité nord-est sont appariés. Le plus grand arc est constitué de 11 structures discrètes, 17345, 17349, 17393, 10150, 10152, 17509, 17507, 17505, 17600, 17499 et 17497.

Ce regroupement de structures pourrait être interprété comme un habitat associé à des structures de basse-cour, le grand nombre de possibles trous de poteaux reflétant vraisemblablement des activités variées et répétées, comme l'érection de claies de séchage.

Dans le paléosol sus-jacent [10805], plus de 1 kg de céramique (149 tessons) du 1^{er} âge du Fer a été mis au jour et de nombreux fragments de terre cuite ont été observés ; ces éléments proviennent probablement tous de l'activité dans et autour du bâtiment. Comme nous l'avons dit précédemment, le paléosol a clairement été labouré, ce qui explique que les trous de poteaux et le vase céramique disposé à la verticale dans la fosse 17414 soient tronqués. Le poids moyen de ces tessons n'est que de 7 g, mais la présence de fragments pesant 60 g ou plus suggère que les labours ont été limités, et que la majorité de la céramique s'est

fragmentée lors d'une longue exposition sur le sol. Aucune corrélation certaine ne peut être effectuée entre le fond de vase de 17414 et la céramique du paléosol 10805.

À environ 10 m à l'ouest de ce groupe, une concentration de structures plus petite et moins dense était scellée sous le paléosol, à nouveau sans agencement structural clair (Figure F1.19). Parmi elles, une longue fosse ovale peu profonde 17335 qui ne contenait pas de mobilier est recoupée au niveau de son extrémité sud-est par un trou de poteau ou petite fosse subcirculaire 17337. Celle-ci mesure environ 0,7 m de diamètre et 0,47 m de profondeur, et renfermait un comblement primaire de substrat remanié recouvert d'une riche couche de rejets de matériaux brûlés 17339, incluant 43 tessons de céramique du 1^{er} âge du Fer (777 g), de la terre cuite, du charbon et des briquetages (échantillon <2106>). Un tesson (6 g) de céramique de La Tène finale était également présent, mais probablement intrusif. Cette structure est à son tour recoupée par une fosse irrégulière et stérile ou chablis 17340.

Vers l'est, les structures voisines 17104, 17412 et 17409, qui tronquent 17424, sont toutes circulaires ou subcirculaires et mesurent entre 0,28 et 0,6 m de diamètre. Elles varient de 0,11 à 0,25 m de profondeur, et étaient toutes comblées par une unique couche de limon argileux brun verdâtre.

La carrière 791 (Figure F1.20 ; Figure F1.24, PN 13504 et PN 529)

Dans l'angle nord-ouest de la Zone 2, l'extrémité nord-est du fossé 732 disparaît dans une très grande et profonde carrière de forme ovale interprétée comme une fosse d'extraction d'argile (Fig. 2.20). Partiellement conservée sous une accumulation de couches postérieures, cette carrière n'a pas été identifiée avant qu'un sondage ne soit réalisé dans le fossé de l'enclos principal, qui la recoupe (Figure F1.21 ; Figure F1.24, PN 13504).

La carrière 791 mesure 25 m sud-ouest/nord-est et 17 m de large. Le point le plus profond mis au jour se situe à 3,58 m sous la surface du sol actuel, et les observations ultérieures réalisées dans les coupes de chaque côté de la nouvelle route confirment qu'elle faisait au minimum cette profondeur sur toute sa largeur (Figure F1.24, PN 529). Le bord nord-ouest paraît avoir été régulier, bien que la partie supérieure ait pu être tronquée par le fossé d'enclos postérieur 795, et le côté sud-est paraît avoir eu une inclinaison similaire. Le côté nord-ouest est formé d'amphibolite, tandis que le sud-est est en argile kaolinique blanche.

La séquence stratigraphique relevée dans la carrière est caractéristique d'un remblai délibéré. Le plus ancien comblement (12052) était constitué d'une argile limoneuse gris brunâtre moyen à sombre renfermant des particules d'argile jaunes et blanches. Il était recouvert d'une séquence de couches composites et mouchetées dont 10397, un limon argileux brun bleu grisâtre moyen tacheté de gris bleuâtre, et 10398, une argile limoneuse brun orangé moyen à clair mélangée à de fréquentes particules jaunes, blanches et grises. Ce schéma de comblements variés et mixtes se prolongeait jusqu'au sommet de la carrière. En général, les couches étaient inclinées d'ouest en est et présentaient des lignes de pendage visibles. Elles étaient néanmoins épaisses et d'un caractère relativement similaire et constant. Par exemple, les couches (12072) et (12071) étaient composées respectivement d'un limon argileux mixte gris bleu foncé et blanc renfermant des particules blanches, et d'une argile limoneuse brun gris moyen mouchetée de blanc et d'orange ; elles faisaient plus de 1,2 m d'épaisseur.

L'absence de pierres et l'omniprésence de particules d'argile blanches ou jaunes suggèrent qu'il s'agit d'une carrière d'argile kaolinique et non d'amphibolite. Des échantillons de cette argile ont été prélevés afin de la comparer au mobilier de cette période et des phases suivantes.

Une zone subcirculaire d'argile brûlée (11525) s'étendait à la fois sur le comblement supérieur de la carrière (au niveau de son bord oriental) et sur le paléosol (10805) dans lequel cette dernière était creusée (Figure F1.20). Cet épisode était ensuite recouvert par la couche

11528 appartenant au talus de l'enclos 795 de la fin de l'âge du Fer.

Seuls quatre tessons de céramique ont été mis au jour dans la carrière ; tous proviennent du dernier comblement (11533) et sont de La Tène finale. Ainsi, aucun élément de datation ne permet de déterminer sa durée d'utilisation, ni si son remblaiement a débuté longtemps ou immédiatement avant la construction du fossé d'enclos. Aucune trace d'argile kaolinitique ne parsemait le paléosol à l'est de la carrière ni l'ouest dans la Zone 1. Cela peut simplement indiquer que cette ressource était précieuse ou que l'accès se faisait par le nord au-delà de la fenêtre de fouille. Néanmoins, cela pourrait également suggérer que la carrière était remblayée en même temps que l'extraction se poursuivait, les nouveaux déblais étant rejetés dans les secteurs déjà épuisés. La pénurie de mobilier irait aussi dans ce sens.

Le fossé 732, creusé à la fin de l'âge du Fer, a été tronqué par la carrière ou était canalisé jusqu'à elle (voir plus bas). Il semble plus vraisemblable que l'activité clairsemée du début et du milieu de l'âge du Fer soit relative à l'utilisation de la carrière, plutôt que cette dernière n'ait été utilisée que sur un court laps de temps à La Tène finale ; il est donc probable que ce fossé se soit écoulé dans une carrière largement désaffectée et comblée. Il semble également peu plausible que le fossé d'enclos ait été creusé dans un comblement tout juste remblayé, surtout qu'aucune trace ne démontre que celui-ci a été délibérément compacté. Les dernières couches de remblai (12069), (10318) et (11533) ont donc selon toute vraisemblance été déposées un certain temps avant la construction du fossé d'enclos et de son talus.

La fosse 12830 (Figure F1.14)

La fosse 12830 est l'unique structure de la partie sud ayant été attribuée au début de l'âge du Fer – de façon incertaine. De forme ovale et au fond concave, elle mesure 0,9 m sur 0,75 m et 0,2 m de profondeur. Elle contenait deux complements, un limon argileux gris brunâtre 12829 et une argile gris bleu moyen 12870. Ces couches sont très semblables à la géologie environnante et indiquent que la fosse a été délibérément remblayée. Un petit tesson (4 g) du début de l'âge du Fer provient de 12829.

Le fossé 760 (Figure F1.19)

La rigole incurvée **760** est largement tronquée. Elle se trouve au sud du principal palimpseste conservé sous le paléosol. La partie préservée mesure 4,5 m de long, approximativement 0,46 m de large et seulement 0,07 m de profondeur. L'extrémité nord a été tronquée par le groupe de fossés 758 et le sud-est par le fossé d'enclos principal (numéroté ici 17139). Elle était comblée d'une unique couche de limon argileux brun grisâtre moyen et renfermait un tesson de céramique (dans le sondage 14010) daté du 1^{er} âge du Fer.

La fosse 10003 (Figure F1.14)

La fosse [10003] se situe à environ 30 m au nord-est du paléosol (soit à l'extérieur de l'enclos postérieur) et a été perturbée par des racines d'arbres, dessinant une limite irrégulière. Elle mesure approximativement 0,6 m sur 0,4 m ; au centre, un creusement plus profond subrectangulaire de 0,28 sur 0,39 m correspond probablement à la structure originelle. Ce dernier était largement comblé par les fragments d'une céramique de La Tène ancienne (Figure F1.24, PN 10388). Ce vase avait été disposé à la verticale sur une pierre et s'était effondré sur lui-même (MI 1402) ; la fosse pourrait avoir été aménagée spécialement pour lui. Des fragments de lèvre et de fond ont été trouvés, mais il n'est pas possible de restituer un profil complet. Une partie d'un second récipient plus petit a également été mise au jour. Les complements autour du vase (10002) et à l'intérieur (10616) étaient identiques, soit des argiles limoneuses brun gris. Aucun vestige environnemental n'a été trouvé.

Une fosse semblable [14714] se trouve dans le possible bâtiment 793, et a déjà été décrite. Une troisième fosse plus grande contenait un fond de vase quasi entier (12988, voir plus haut).

Le 2^e âge du Fer

L'activité du 2^e âge du Fer antérieure à l'enclos

Au moins trois fosses et trous de poteaux sont postérieurs à l'occupation du début de l'âge du Fer mais scellés par le rempart au nord-est qui appartient à la construction du grand enclos ; elles contenaient de la céramique du milieu ou de la fin de l'âge du Fer. Elles incluent [17095], [17106] et [17648] (Figure F1.19).

Les structures 17095 et 17106 sont proches l'une de l'autre et sont associées à une troisième petite fosse 17104 non datée (Figure F1.19). La fosse 17095 mesure 0,8 m de diamètre et 0,2 m de profondeur, tandis que 17106 fait 0,5 m de diamètre et 0,25 m de profondeur. [17648] (Figure F1.17) est plus grande ; elle mesure 1,94 m de long mais seulement 0,16 m de profondeur. Toutes les trois ne renfermaient que de très petits tessons de céramique façonnés dans des pâtes courantes à La Tène finale. Ces pâtes sont également communes à La Tène moyenne, et ces fragments pourraient donc être de cette période, bien qu'il soit possible qu'ils datent du début de La Tène finale.

Le puits 10476

Ce puits se situe plus au sud-ouest (Figure F1.19). Il a été fouillé sur 9,2 m de profondeur sous le niveau du sol actuel (131,81 m NGF), mais ni le fond ni la nappe phréatique n'ont été atteints, bien qu'un seau en bois ait été préservé à cette profondeur (voir Figure F1.22). Les parois sont généralement verticales mais légèrement irrégulières en raison d'une combinaison de l'érosion naturelle et de ce qui correspond probablement à des prises ou des marches supportant des planches taillées dans les parois. Elles sont visibles en coupe sous forme d'échancrures anguleuses apparaissant à environ 2 m d'intervalle depuis 137,5 m NGF vers le bas. Le puits en tant que tel est de plan ovale et devient subcirculaire à 7 m de profondeur. À partir de ce point vers le fond il ne fait que 1 m de diamètre, mais au-dessus il mesure environ 1,2 m sur son grand axe et s'agrandit à 1,5 m vers 2 m de profondeur. Il mesure 2,77 m au niveau de son ouverture. Ce phénomène est probablement le résultat de l'érosion sur une longue période.

Les comblements primaires n'ont pas été atteints. Les couches fouillées reflètent plusieurs phases de remblais délibérés après l'abandon. La couche 17615 est la plus ancienne observée ; il s'agissait d'un comblement composite d'argile blanche et de sable gris clair incluant des pierres subangulaires de 0,2 m à 0,4 m de côté. Les restes d'un seau en bois (MI 2047 ; Figure F1.25, PN 52) y ont été découverts ; la datation radiocarbone le situe à 380-200 cal. BC (SUERC-34373). L'analyse dendrochronologique de ses douelles a par la suite confirmé cette date, suggérant la fourchette de 224-212 av. J.-C. Il est fort probable que ce seau ait été utilisé dans le puits et que son rejet puisse dater le point à partir duquel la structure a été abandonnée. La durée d'utilisation d'un tel objet est de 10 à 50 ans, indiquant une date de dépôt située entre 200 et 160 av. J.-C. Le puits a donc probablement été creusé un peu plus tôt, et pourrait ainsi coïncider avec le début de la construction du grand enclos 795, ou être antérieur.

La couche 17615 était recouverte par un autre comblement composite d'argile gris foncé et de limon sableux jaune, contenant d'occasionnelles grosses pierres de 0,25 à 0,5 m de diamètre. À sa base, deux douelles de seau ont été mises au jour. Ensemble, ces deux couches de remblais mesuraient approximativement 0,8 m d'épaisseur. Cette phase ancienne de

remplissage se prolongeait avec le dépôt d'autres couches caillouteuses 17599, 17598 et 17597 qui incluait des pierres mesurant jusqu'à 0,5 m de côté dans une matrice mixte d'argile et d'argile sableuse.

Ensuite, les caractéristiques du comblement changeaient, en commençant par une argile sableuse jaune grisâtre clair 17596. Les 2,3 m suivants étaient composés d'un mélange de couches d'argiles limoneuses brunes, grises, vert bleuâtre et orange associées à des argiles limoneuses rose clair et gris brunâtre. La partie inférieure de ce remplissage consistait en des couches épaisses plus homogènes, et la partie supérieure était composée de remblais individuels plus clairement visibles. La séquence se terminait par le comblement 17253. La nature très hétérogène de ces contextes et le déficit de mobilier anthropique démontrent que ces couches successives se sont accumulées dans un laps de temps réduit.

Au-dessus, la nature des remplissages changeait à nouveau pour des couches charbonneuses contenant de la céramique de La Tène finale et des quantités significatives d'amphore Dressel 1. Elles sont donc décrites dans la partie concernant l'activité à l'intérieur de l'enclos fossoyé.

Zone 3

Une petite fosse 2310 découverte en Zone 3B contenait seulement de la céramique du 1^{er} âge du Fer (voir Fig. F1.3) La fosse 2310 est ovale ou en '8' et mesure 1,92 m x 1,02 m x 0,14 m. Il présente une accumulation de pierres (2311) et un remplissage limoneux sableux brun gris moyen (2312). Aucune trace de brûlée n'a été observée mais la fosse a produit du mobilier de céramique protohistorique ancienne (8 tessons, 348 g).

OCCUPATION DU DEUXIEME AGE DU FER

L'ENCLOS DEFENSIF DANS LA ZONE 2

Localisation du site et topographie

La Zone 2 se situe vers l'extrémité orientale de la fouille. Elle consiste en un grand enclos dont le talus était conservé en élévation dans un secteur boisé juste à l'ouest de la rue de la Porte-Allain. La zone est délimitée à l'ouest par le côté occidental du fossé de l'enclos formant la frontière avec la Zone 1, et à l'est par la rue. Les limites nord et sud sont définies par le tracé de l'aménagement. Au total, la Zone 2 couvre une surface d'approximativement 0,67 hectare (Fig.P1.1).

Nous sommes sur le versant nord de la vallée, à l'extrémité ouest de la crête donnant sur la rivière de l'Urne. La pente descend de 140,40 m NGF au nord-est de la zone jusqu'à 138,50 m juste au-delà de la limite sud-ouest. Les ouvrages en terre conservés en élévation occupaient la majorité du site, comme le montrent les études topographiques entreprises avant la fouille (Leroux 2008, Fig. 7 et 8 ; Fig. P1.2). Une dépression linéaire, dont la base a été relevée à une altitude d'environ 140,10 m, courait selon un axe ONO-ESE sur approximativement 60 m. Elle était définie de chaque côté par des pentes raides faisant jusqu'à 2,5 m de haut. La pente sud-ouest atteignait une altitude d'environ 142,80 m puis descendait doucement, avec un dénivelé d'environ 1,5 m sur une distance de 30 m en direction du sud-ouest. L'ensemble était beaucoup plus élevé que le niveau du sol plus à l'est et à l'ouest, montrant qu'il s'agissait d'un talus en élévation et du tracé d'un fossé. Une rupture de pente abrupte à chaque extrémité marquait la fin du talus et les retours du fossé, courant selon un axe sud-sud-ouest. Le tracé du retour sud-est était très visible sur l'étude de l'Inrap, pratiquement jusqu'à la limite de la propriété moderne au sud de la Zone 2 ; le tracé du retour nord-ouest était obscurci par un chemin surélevé beaucoup plus tardif construit sur le fossé. Au nord de l'ouvrage en terre, le terrain continuait de s'élever légèrement, de 142 m d'altitude au sommet de la pente à 143,40 m à mi-chemin entre la Zone 2 et l'actuelle D10.

Indépendamment de l'ouvrage en terre principal, une série de fossés plus réduits et de talus parementés de pierres ont été utilisés pour diviser le terrain en trois parties distinctes. L'essentiel du secteur était occupé par un bois (Fig. P1.2 utilisation du terrain 2) délimité à l'ouest par un fossé et un talus alignés NNO-SSE (A). Ces derniers s'arrêtaient dans le tracé du fossé antérieur ; au-delà, un autre talus et son fossé continuaient selon un axe ONO (B). Au sud-ouest de ce parcellaire, le secteur n'était pas boisé et avait été manifestement mis en culture (Fig. utilisation du terrain 1). Une autre section de talus ONO-ESE (C) continuait à l'est de l'enclos le long de la propriété moderne au sud de la rue. Le côté oriental du bois était bordé d'un talus en terre et en pierres (D), perpendiculaire au précédent et parallèle à la rue de la Porte-Allain. Entre la rue et ce talus, une bande de terrain d'environ 20 m de large était occupée par un verger.

Au regard des courbes de niveau, il apparaissait clairement que le talus et le fossé s'amenuisaient suivant une ligne entre les deux sections du talus ONO-ESE (Fig. B et C). La fouille a révélé par la suite un prolongement de ce parcellaire dans l'enclos, suggérant qu'il marquait à l'origine la limite du bois, le secteur au sud ayant été nivelé, vraisemblablement pour la mise en culture. De légères traces de ce talus sont visibles sur l'étude topographique (B-C). La suppression de la section centrale du parcellaire – et l'extension du bois – coïncide probablement avec la construction du parcellaire NNO-SSE (A) à son extrémité ouest. Il est possible que ce soit également à cette période qu'une chaussée surélevée a été construite depuis la D10, courant un peu à l'est vers le sud à travers l'angle septentrional de l'enclos et se terminant juste à l'intérieur (E). Le tracé de cette chaussée se prolonge le long du côté est du parcellaire (A). Plus tard, un petit enclos (F) a été ajouté à l'ouest de cet ensemble et au sud du parcellaire originel (B), mais il a pu apparaître plus tôt.

Activité de La Tène Finale antérieur de l'enclos défensif

Un grand enclos, presque carré, est traversé par la rocade en zone 2, et son construction et utilisation forment le sujet de cette partie du rapport (Figure F2.1). Dans le chapitre 2, nous avons traité de l'activité qui précède la période de la Tène Finale, et nous avons suggéré que les petites tessons de la céramique trouvés dessous le rempart et enregistré comme de la période de La Tène Finale, dont aucun montre une forme spécifiques à cette période, appartiennent peut-être de la Tène moyenne. Cependant, nous avons aussi révélé un fossé certainement de La Tène Finale qui continue à travers la ligne du rempart supposé. Il y a aussi quelques autres faits qui sont coupés par l'arrangement des petits enclos dans la partie ouest de l'intérieur, et qui sont possiblement antérieure de l'enclos (Figure F2.1.2).

L'activité du 2^e âge du Fer antérieure à l'enclos

Les groupes de fossés 732 et 709

Un fossé rectiligne (groupe 732) est creusé selon un tracé nord-ouest/sud-est sur au moins 60 m à travers le site (Fig. F2.1.2). Il est constitué de deux phases. Dans la première (fossé **732**), il court depuis le bord de la carrière 791 au nord-ouest sur 54 m avant d'être recoupé par le fossé **709**. Il ne traverse pas la carrière ; il était donc canalisé jusqu'à elle ou est recoupé par elle. Une courte section de fossé au tracé semblable a été observée au nord-ouest de l'autre côté du fossé de l'enclos principal postérieur, et pourrait correspondre à un prolongement ; elle a néanmoins été interprétée comme appartenant aux parcelles du bocage adjacent et n'a pas été fouillée.

Le fossé **732** mesure entre 1,2 m et 1,4 m de large et 0,35 à 0,47 m de profondeur (coupes 3646, 1981, 3644). Son profil aussi est constant, avec des parois modérément inclinées et un fond concave ou plat. Les comblements suggèrent trois phases de remplissage avec quelques variations localisées.

La couche primaire consistait en une mince accumulation de substrat remanié, généralement de moins de 0,1 m d'épaisseur. À mi-chemin dans le fossé, dans le sondage [12685], la couche primaire (12698) était formée d'une argile limoneuse brun jaunâtre moyen, avec des inclusions de sable et de manganèse, tandis qu'au sud-est dans le sondage [10964] il s'agissait d'un limon argileux gris bleu. Malgré cette variation, les deux descriptions suggèrent des sédiments hydriques, indiquant peut-être qu'il s'agit d'un fossé de drainage.

Sept tessons de céramique (72 g) datant du 1^{er} âge du Fer proviennent du comblement primaire dans le sondage 12824. Cependant, dans les sondages plus au sud-est, cette couche a livré 8 tessons (98 g) de La Tène finale.

Dans le sondage [12685], la couche (12699) recouvrant le dépôt primaire correspondait à un limon argileux gris brunâtre moyen à sombre ; elle est équivalente au comblement (10966) du sondage [10964], consistant en un limon argileux gris-bleu moyen à sombre moucheté d'orange. Au niveau de l'extrémité nord-ouest dans le sondage 12824, un total de 30 g de céramique du 1^{er} âge du Fer a été mis au jour dans ces comblements secondaires. Au sud-est, 23 g de céramique du 2^e âge du Fer proviennent de ces couches, associés à des fragments de scories dans l'US 12699 du sondage 12685.

La couleur plus sombre du sédiment pourrait être le reflet de matériaux organiques qui se seraient accumulés durant cette phase. Il pourrait s'agir de la végétation ayant poussé dans le fossé ou de rejets d'ordures de l'activité humaine des environs. Les os de faune ne se conservent pas dans les sols acides, mais la pauvreté en charbon et la rareté relative de la céramique iraient peut-être plutôt dans le sens d'une végétation naturelle.

Sur toute la longueur du fossé le comblement final était constitué d'un limon argileux gris orangé ou gris brunâtre sur 0,13 à 0,25 m d'épaisseur ; il contenait seulement quelques petits cailloux (généralement moins de 0,06 m de diamètre). Ces caractéristiques indiquent à nouveau une sédimentation progressive. Cette couche a livré 42 g de céramique du 1^{er} âge du Fer et 52 g du 2^e âge du Fer.

À l'extrémité sud-est, le comblement était recoupé par la terminaison arrondie du fossé **709**, qui suit exactement le même tracé que **732** sur 4,8 m de plus puis disparaît dans la limite méridionale de la fouille (Fig. F2.1.2). Ce fossé est plus important que **732**, mesurant 1,85 m de large sur 0,51 m de profondeur, mais il présente les mêmes parois modérément inclinées et un fond concave. Il contenait seulement deux complements : un limon argileux gris brunâtre sombre (11050) recouvert d'un limon argileux brun grisâtre moyen (11051). Ces deux couches semblent être le résultat de la sédimentation naturelle sur une longue période, le comblement inférieur contenant plus de matériaux organiques et la couche supérieure plus de matériaux érodés des parois. Le comblement supérieur du sondage 11049 a livré 50 g de céramique médiévale, mais elle est interprétée comme intrusive et serait due aux racines d'arbres.

Les deux phases du fossé sont très similaires, et il est possible qu'il s'agisse en réalité d'une seule structure, le « terminus » du fossé **709** étant dû à la perturbation locale par les racines, et peut-être à une nappe d'eau localisée dans le comblement supérieur créant une différence de couleur. Les relations entre **709** et **732** ont été tronquées par le terminus du fossé [11262] et le principal changement de caractère entre eux réside dans les dimensions plus importantes de **709**.

L'hétérogénéité de la céramique suggérerait que ce fossé date de La Tène finale et qu'il contenait une quantité significative d'éléments résiduels du début de l'âge du Fer concentrés au niveau de l'extrémité nord-ouest. Sa relation avec la carrière 791 indique qu'il est antérieur au fossé et probablement au talus de l'enclos principal. La seule structure qu'il recoupe est la fosse [12774], qui ne contenait pas de mobilier, mais **732** est lui-même coupé par l'enclos quadrangulaire 742 de La Tène finale et par la fosse 14470 de la fin de l'âge du Fer ou de l'époque romaine située à l'intérieur de ce dernier.

Les fossés **732** et **709** n'ont pas livré de trace de talus bordiers. La berme sud de la fouille a notamment été examinée dans ce but, mais aucun indice n'y a été relevé.

Les autres possibles structures antérieures à l'enclos

D'autres structures sont recoupées par des éléments de la fin de l'âge du Fer, et incluent des structures non datées dans la partie ouest (Fig. F2.1.2). Parmi elles, la rigole 903 mesure au moins 5 m de long, 0,5 m de large mais seulement 0,05 m de profondeur au maximum. Elle est alignée selon un axe nord-ouest/sud-est avec un terminus à son extrémité sud-est. Elle est tronquée au nord-ouest par un chablis (12827) et sur sa longueur par la fosse 12915 et l'enclos 742. Elle renfermait un unique comblement de matériaux érodés des parois.

La rigole 14396 se situe à environ 1,5 m au nord de l'extrémité nord-ouest de 903. Elle suit globalement un axe est-ouest et est conservée sur 2,9 m. Elle est tronquée à son extrémité ouest par la fosse 14470, à l'est par l'enclos 742 et au centre par la fosse 14394. Elle mesure entre 0,26 m et 0,4 m de large et est conservée sur 0,06 m de profondeur, avec un unique

complètement semblable à celui de 903.

L'enclos 742 de la fin de l'âge du Fer coupe également deux structures discrètes, 12953 et 12851 à l'est des rigoles 903 et 14396. Elles pourraient correspondre à de petites fosses ou à des trous de poteaux, mais leurs vestiges lourdement tronqués laissent peu d'indications pour déterminer leur fonction.

Un court fossé curviligne 904 se situe plus au nord (Fig. 2.1.2). Il fait approximativement 0,6 m de large et entre dans ou est coupé par le fossé d'enclos 743 au sud, tandis que son bord interne est recoupé par la fosse 14251. Il était comblé par une argile sableuse et caillouteuse semblable à certaines zones du substrat.

À l'est de cette rigole, deux grandes fosses circulaires sont coupées par le côté nord-est de l'enclos 743. Seule la fosse 14171 a été fouillée. Elle mesure approximativement 1,7 m de diamètre et fait 0,56 m de profondeur ; son fond est large et concave. L'interface entre le substrat argileux et le creusement de la fosse était floue ; ceci associé à son comblement gleyifié gris clair suggère qu'elle a contenu de l'eau. Douze tessons de céramique (67 g) de la fin de l'âge du Fer et deux silex taillés y ont été découverts.

Un petit groupe de structures non datées se situe juste à l'intérieur du côté sud-est de l'enclos principal de la fin de l'âge du Fer ; il inclut une rigole peu profonde (groupe 905) et plusieurs possibles fosses et petits trous de poteaux/piquets. Bien que le rempart ne soit pas conservé ici, ces structures se trouvent dans la zone qu'il recouvrait probablement, et doivent donc être antérieures ou ont été creusées bien après qu'il s'est significativement érodé. Aucune ne contenait de mobilier ou de charbon, et il est donc plus probable qu'elles soient antérieures à l'enclos. Ci-après leur description.

L'ENCLOS DEFENSIF

En Zone 2, l'activité de la fin de l'âge du Fer s'est concentrée au niveau d'un enclos quadrangulaire défini par un profond fossé défensif et un rempart interne qui subsiste sur la moitié nord-est (Figure F2.1.18, PN13712). L'enclos se prolonge au-delà des limites de la fouille au nord et au sud, mais l'étude topographique (Figure P1.2) indique qu'il est grossièrement de plan carré et mesure entre 88 et 99 m de côté (en incluant le fossé). Les côtés du carré sont orientés approximativement NO-SE et NE-SO, si bien que seulement deux angles de l'enclos apparaissent dans la fenêtre de fouille. L'aire enclose fouillée fait approximativement 0,45 ha.

Nous commencerons par décrire le fossé, puis le talus ; nous évoquerons ensuite les structures internes de l'enclos et enfin l'activité à l'extérieur à l'est.

Le fossé

Le fossé d'enclos groupe **795** mesure entre 11 m et 13 m de large (Figure F2.1.3) ; sa profondeur se situe entre 3,70 m et 4,40 m sur les côtés sud-ouest, nord-ouest et nord-est, mais s'accroît à 5,40 m sur le côté sud-est (Figures F2.1.8-16)

Le profil est régulier sur l'ensemble du périmètre, avec des parois inclinées à approximativement 45 degrés rejoignant un fond large, concave et en certains endroits légèrement plus plat. Une exception a été relevée dans ce schéma général, sur le côté nord-ouest, où le fossé recoupe le comblement de la carrière antérieure **791** (Figures F1.21 ; F2.1.10-11). En raison de la nature moins stable des remblais dans lesquels il est creusé à cet endroit, il n'était vraisemblablement pas possible de maintenir une pente aussi raide. Comme peu de sédiments érodés de la carrière ont été observés au fond du fossé, il semble que ce

dernier ait été délibérément creusé de cette façon plutôt qu'il s'agisse d'une érosion de son profil.

L'entrée

Une seule entrée a été repérée dans la partie fouillée, à mi-chemin sur le côté sud-est de l'enclos. Depuis l'angle est, le fossé devient progressivement plus profond, passant de 4,30 m à 5,40 m. Après avoir parcouru approximativement 30 m, il se rehausse en deux marches pour atteindre seulement 3,60 m, puis se stabilise à cette profondeur sur au moins 8 m, point au-delà duquel il n'était plus possible de le fouiller de manière sécurisée (voire Figure F2.1.16 ; Figure F2.1.18, PN19910). Le long de cette section, l'inclinaison de la paroi externe a été réduite, maintenant la largeur initiale du fossé. Cette brusque réduction des proportions est accompagnée d'alignements de trous de poteaux en bas des parois interne et externe du fossé, et doit marquer la position d'une entrée.

Le pont ?

Un certain nombre de possibles trous de poteaux ont été découverts au niveau de la section moins profonde du fossé, creusés dans les parois et le fond de ce dernier (Figure F2.1.4). Ils n'ont été révélés que lorsque la chaussée empierrée du début de la période romaine a été descendue. Leurs comblements étaient différents du corps de la chaussée, montrant qu'ils avaient été remblayés avant que cette dernière ne soit construite ; ils sont donc attribués à la phase originelle du fossé, c'est-à-dire à la fin de l'âge du Fer. Aucun ne renfermait de fantôme, mais leur localisation suggère qu'ils pourraient avoir un lien avec une sorte de structure d'entrée. Le plus important d'entre eux, le groupe **740**, est taillé dans la partie supérieure de la paroi interne (ouest) du fossé. Il consiste en six creusements différents illustrant plusieurs phases d'activité (Figure F2.1.18, PN0044).

Le creusement [17667] est le plus grand et correspond à l'une des plus anciennes structures dans la séquence. Son plan est de forme ovale et irrégulier, d'environ 2,70 m de long et 1,40 m de large ; ses parois sud-ouest sont abruptes, son fond est horizontal et il mesure au moins 0,50 m de profondeur. Il a été délibérément remblayé avec un mélange de limons argileux et d'argiles orange brunâtre et jaune clair (17666). Une grande fosse ou trou de poteau [17670] est creusée plus bas en direction du sud-est (17666). Cette structure est également de forme irrégulière, vraisemblablement en raison des variations du substrat dans lequel elle est taillée. Elle mesure 1,80 m sur 0,70 m en plan et au moins 0,25 m de profondeur. Juste au-dessus, la structure [17667] est coupée par [17460]. Celle-ci est de forme subrectangulaire et a des proportions similaires : 0,95 m de large, 1,55 m de long et 0,90 m de profondeur. Il pourrait s'agir d'un autre trou de poteau, mais si tel est le cas, les comblements qui s'étaient accumulés après la mise en place d'un éventuel poteau ont été retirés ; les trois remplissages initiaux correspondent à des remblais délibérés, mais le comblement (17562) incluait des lentilles à des intervalles indiquant une sédimentation naturelle. Un creusement ovale [17370] de 0,90 m de large au sommet se trouve à peine plus de 0,30 m plus haut au nord-ouest de [17667]. Ses parois sont quasi-verticales et il mesure 0,95 m de profondeur sur son bord le plus haut. Il n'y a pas de recoupement entre cette structure et 17667 ou 17640, et ses remplissages consistaient en une combinaison de rejets délibérés et d'effondrements de substrat, ce qui est cohérent avec un comblement survenant après la suppression délibérée d'un poteau. Ce remblai recouvrait celui de 17640 (voir coupe 4330).

En raison de sa taille et de sa forme, la première et la plus grande de ces trois structures [17667] pourrait ne jamais avoir été conçue comme un trou de poteau. Il est possible qu'il s'agisse d'une plateforme de travail utilisée durant la construction du fossé. Les autres creusements, et en particulier [17370], auraient fonctionné plus efficacement en tant que trous de poteaux. Nous avons évoqué la possibilité que les comblements de [17640] aient été remblayés après enlèvement du poteau. Il est également possible que le poteau placé à

l'origine dans le trou [17670] ait été délibérément éliminé par le creusement [17613], dont le profil en biais pourrait résulter de l'extraction du poteau vertical. Le comblement (17668) a livré neuf petits tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (30 g).

La structure [17370] est recoupée par un creusement circulaire moins profond [17365]. Ce dernier a pu être créé lors de la suppression du poteau de [17370], mais les parois presque verticales et la base horizontale du comblement 17304 suggèrent plutôt qu'il s'agisse d'une structure postérieure coupant le remplissage de [17370]. Elle mesure environ 1,20 m de diamètre et est conservée sur une hauteur de 0,75 m. Une structure beaucoup plus petite a été creusée dans le remplissage de [17460] et la paroi du fossé d'enclos. Ce trou de poteau [17459] mesure 0,29 m de diamètre et juste 0,18 m de profondeur ; il était comblé d'une seule couche de limon argileux brun grisâtre et ne renfermait aucun mobilier.

Outre les trois principaux observés dans la paroi du fossé, de nombreux autres trous de poteaux plus petits ont été identifiés au niveau de l'entrée. Un trou de poteau circulaire [17382] se trouve à moins de 0,20 m au nord de [17370], en haut de la paroi nord-ouest du fossé. Il est un peu plus grand en plan que [17459], avec un diamètre de 0,40 m, et mesure à peine 0,10 m de profondeur ; son fond est en légère pente en direction du centre du fossé. Étant donné l'échelle et la forme de ce creusement, on ne peut prétendre indiquer avec certitude sa fonction, bien qu'il puisse s'agir de la base d'une structure beaucoup plus profonde tronquée par le fossé d'enclos.

En revanche, trois structures semblables peu profondes se situent à approximativement 3 m au sud-ouest des trous de poteaux principaux. Elles sont positionnées en haut de la pente du fossé, à peine plus de 1 m sous son sommet. Le creusement [17552] est un trou de poteau vertical à fond plat ; il est tronqué (et a été vraisemblablement remplacé) par un autre trou de poteau similaire [17554]. Les deux structures sont de plan ovale et mesurent 0,28 m de long sur 0,09 m de profondeur ; [17552] fait 0,21 m de large mais [17554] n'en fait que 0,13 m.

Le troisième trou de poteau [17342] a la paroi supérieure (nord-ouest) inclinée à approximativement 45 degrés, rejoignant un fond horizontal. Bien qu'il ne mesure que 0,25 m de profondeur et 0,40 m de diamètre, son inclinaison suggère qu'il pourrait s'agir d'un support de pont.

Une grande structure subrectangulaire [17592] se situe dans la direction opposée, au nord-est du groupe principal de poteaux 740 ; elle mesure 1 m de long et 0,40 m de large et elle est positionnée un peu plus vers le fond de la paroi interne du fossé. Elle est globalement orientée NE-SO et son extrémité sud-ouest est légèrement inclinée vers le centre du fossé, signifiant qu'il y avait un bord défini au bord méridional de la structure. Elle a pu maintenir l'extrémité d'une traverse sur un axe nord-sud. Comme pour les autres structures du côté nord-est du fossé, le comblement était composé d'un mélange de limons sableux gris brunâtre, indiquant à nouveau un remplissage rapide. Elle a livré un seul grand tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (39 g).

Trois structures discrètes se trouvent au centre du fossé ; l'une d'elles [17656] est alignée avec les trois trous de poteaux principaux de la paroi nord-ouest. Elle mesure 1,05 m de diamètre mais seulement 0,25 m de profondeur ; elle pourrait avoir maintenu un autre poteau relatif au même fait. La deuxième structure [17687] se trouve à 0,70 m au nord-est de [17656] ; elle mesure à peine 0,44 m de diamètre et seulement 0,12 m de profondeur. La troisième possible base de poteau se situe à 0,30 m au nord de [17687], au bas d'une marche au fond du fossé. Il s'agit d'une dépression de 0,50 m de diamètre marquée par un bord vertical au sud ; elle mesure entre 0,15 et 0,25 m de profondeur. Elle ne renfermait pas de calage ni de négatif de poteau, et comme [17687] elle était comblée par une couche de fossé se prolongeant au-delà de ses bords.

Malgré un nettoyage manuel attentif de la paroi externe (sud-est) du fossé, aucune structure correspondante n'y a été découverte. Néanmoins, en décalage par rapport à 740 et à environ 1,80 m plus au sud, on trouve trois structures peu profondes susceptibles d'être des trous de

poteaux, [17604], [17606] et [17608] ; elles sont alignées dans le sens de la pente, dans la partie basse de la paroi (Figure F2.1.18, PN19809).

Seule une moitié de chacune d'entre elles a été fouillée, car elles ont été mises au jour à la limite de la fouille sécurisée à cette profondeur. Toutes paraissent être de forme subcirculaire, avec un fond plat ou légèrement concave. [17604] et [17608] mesurent environ 0,75 m de diamètre et respectivement 0,35 et 0,45 m de profondeur, tandis que [17406] entre les deux fait 0,45 m de diamètre et seulement 0,24 m de profondeur. Toutes trois étaient comblées par une argile brun jaunâtre qui s'était probablement accumulée naturellement avec l'érosion, et elles étaient scellées par des éléments du substrat argileux limoneux jaune brunâtre et gris érodés précocement depuis les parois du fossé sous-jacentes à la chaussée (Figure F2.1.4 couches 17702 à 17704 ; Figure F2.1.18, PN 19809). Lors de la fouille mécanique finale, il est apparu que ces couches se prolongeaient en dessous vers le bas, suggérant que ces structures aient été remblayées précocement dans la vie du fossé. Seule [17608] possède des parois relativement pentues, et l'absence de fantômes de poteaux pourrait autrement indiquer qu'il s'agit de marches ayant servi à entrer et sortir du fossé durant sa construction. Un abaissement vertical sous [17608] pourrait correspondre à une autre marche de ce type.

Il est possible que le groupe de trous de poteaux 740 et le trou [17656] aient fait partie d'une armature en bois supportant un pont au-dessus du fossé, les autres trous de poteaux constituant des éléments de support subsidiaires. Immédiatement à l'intérieur de l'enclos, des structures datant probablement de l'âge du Fer ont été interprétées de façon incertaine comme appartenant à une entrée (voir Fig.F2.2.1) ; le groupe 740 n'est pas centré par rapport à elles, mais se situe vers leur bordure septentrionale. Il n'y a pas d'indice quant à la présence d'un second alignement de possibles trous de poteaux plus au sud dans la paroi du fossé, comme on aurait pu s'y attendre dans le cas d'un pont important ; il n'y a pas non plus de trous de poteaux correspondant sur la paroi externe.

Ce dernier fait pourrait s'expliquer par des mesures défensives, créant une structure permanente depuis le bord interne jusqu'au centre du fossé, mais utilisant de grandes planches ou une plateforme amovible pour recouvrir la partie extérieure. La distance à couvrir est considérable, mais un tel système aurait pu être possible, à condition que l'accès ait été réservé aux piétons et aux animaux non chargés.

L'unique alignement de supports de la paroi interne du fossé doit cependant indiquer que l'aménagement servant à traverser était étroit. Il est possible que ces grandes structures aient contenu deux poteaux, un de chaque côté, formant ainsi une armature mesurant jusqu'à 1 m de large ; d' uniques poteaux particulièrement massifs ont également pu être utilisés. Dans chaque cas de figure, il aurait été possible de construire une passerelle de 1 m à 2 m de large ménageant un accès piétonnier. Néanmoins, couvrir la partie extérieure du fossé depuis une plateforme centrale étroite aurait été plus difficile.

Le rempart

Étendue des vestiges

Avant la fouille et après l'abattage des arbres, les restes d'un talus interne sur le côté nord-est de l'enclos sont apparus clairement. Des études topographiques ont été menées par l'Inrap (Leroux 2008, Fig. 8) et par Oxford Archaeology afin d'évaluer ses dimensions et sa conservation (Figure P.2). Celle-ci était meilleure sur le côté nord-est de l'intérieur de l'enclos, diminuant avec le retour du talus sur les côtés nord-ouest et sud-ouest. Au nord-est, les vestiges du rempart étaient préservés sur 1,33 m au-dessus du niveau du sol, et on pouvait le suivre sur presque 30 m vers le sud-ouest. Une perturbation s'observait vers l'extrémité nord-est du côté nord-ouest, où une chaussée surélevée de construction récente passe à

l'intérieur de l'enclos depuis la D10. L'étude topographique a également identifié une élévation du sol en bordure de la fouille au niveau de l'angle méridional de l'enclos, plus prononcée dans le jardin de la propriété adjacente ; ce phénomène a initialement été interprété comme correspondant à une partie de l'enclos défensif (néanmoins, voir plus bas). Aucune trace de rempart n'a été relevée à l'intérieur de l'enclos à l'ouest ou au sud-ouest.

Durant la fouille, aucun indice de parement de pierre ou de bordure n'a été détecté, ni de revêtement de bois plus ancien. En conséquence, la distinction entre le rempart originel et les couches qui se sont érodées depuis ses parois n'était pas toujours claire. Le paléosol 10805 (Figure F2.1.3) constituait un moyen aidant à l'identification de l'étendue initiale du talus, et les couches qui se prolongeaient au-delà de ses limites ont été interprétées comme relatives à un effondrement postérieur. L'absence de paléosol dans la partie méridionale de la fouille, par exemple, suggère qu'aucun rempart n'y est conservé et que le terre observé dans le jardin dans l'angle sud de l'enclos ne correspond probablement pas aux vestiges du talus.

Les secteurs conservés de paléosol révèlent donc que les seules couches du talus préservées *in situ* se situent sur le côté nord-est de l'enclos et se prolongent quelque peu au sud-est. Sur ce côté, les limites du rempart sont marquées par une interruption ménageant l'entrée originelle à l'est. Au nord-ouest, le talus est tronqué par un chemin empierré nord-sud beaucoup plus tardif, qui traverse la partie interne de l'enclos depuis la D10.

Cependant, aucune corrélation précise n'existait entre les limites du paléosol et celles du rempart originel. En effet, des structures de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine ont été mises au jour dans ce paléosol, sous les couches d'érosion du talus. L'affaissement précoce de ce dernier a donc visiblement permis la conservation de l'ancien sol au-delà de l'empreinte du rempart.

À l'exception de l'US 11180 en bordure méridionale du site, la disparition des couches du talus ailleurs dans la zone de fouille a également eu pour effet d'effacer les vestiges de sols qui auraient pu identifier la limite complète du rempart originel. Ainsi, l'indicateur principal révélant que ce dernier se prolongeait autour du reste de l'enclos était l'absence d'activité près de ses bords nord-est et sud-ouest. Les figures F2.1.1 et F2.1.3 montre son étendue hypothétique en fonction de ces indices, révélant un rempart mesurant entre 11 et 12 m de large (comme dans les secteurs où il est conservé) avec une seule entrée sur le côté sud-est de 10 à 13 m de large.

Construction du talus

Deux tranchées ont été réalisées sur le côté nord-est du rempart, et une troisième dans sa moitié externe au sud-est. Une autre tranchée a été effectuée à partir du sondage 10300 du fossé, mais à cet endroit aucune trace certaine de talus n'était conservée en raison de perturbations plus récentes. Dans les sections préservées, le rempart recouvrait un paléosol.

Dans les deux tranchées du côté nord-est, un épaississement distinct du paléosol est visible en direction de la limite externe du talus. Ce phénomène apparaît également en bordure du site où la berme coupe obliquement le rempart en direction de l'angle nord (Figure F2.1.18, PN19235). Cet épaississement correspond probablement à un talus de délimitation. Dans la coupe 1929 (Figure F2.1.5), le paléosol 10805 a été relevé comme tronqué juste au-delà de l'épaississement, qui pourrait marquer la limite du dégazonnage précédant la construction du fossé.

Toujours dans cette coupe, la bordure interne du talus n'est pas marquée par un épaississement du paléosol, mais par les premières couches qui ont été jetées, 10798, 10797 et 10788. Il s'agit de limons argileux gris brunâtre moyen à sombre très similaires au paléosol sous-jacent, formant un talus de 0,40 m de haut. Elles correspondent probablement à la couche arable qui a été prélevée sur le tracé du fossé.

Dans la coupe 3037 plus au nord-ouest (Figure F2.1.6), l'épaisseur du paléosol (12001)

culmine à 2 m du bord du fossé. L'épaississement correspond à nouveau probablement à de la terre arable prélevée depuis le tracé du fossé adjacent pour former un talus de délimitation. Sur le bord interne du rempart, les couches les plus basses n'ont pas été totalement mises au jour, mais les plus anciennes observées (12022 et 12014) paraissent avoir été jetées en direction du bord interne, comme les couches 10788, 10797 et 10798. Elles contenaient beaucoup plus de pierres que la terre arable remaniée dans la section 1929, mais elles pourraient aussi avoir formé un talus initial de 0,50 m de haut.

La tranchée manuelle effectuée sur le côté sud-est du rempart ne se prolonge pas tout à fait sur la totalité de sa section, donc les couches de son bord interne ne sont pas incluses dans les coupes 1862 et 1863. Sur le bord externe, le paléosol et les structures du début de l'âge du Fer qui coupent ce dernier sont recouvertes par une fine couche 10129 à son tour recouverte d'un horizon glaiseux sombre 10118 (Figure F2.1.7). Ces couches sont interprétées comme de la terre arable remaniée issue de l'excavation du fossé adjacent. Dans la coupe sud de la tranchée, ces couches arrivent tout droit sur le bord du fossé, tandis que dans la coupe nord elles vont en s'amenuisant et disparaissent à 2 m de son bord. Dans la coupe sud, on observe un épaississement prononcé à environ 5 m du fossé, mais aucun pic correspondant n'est visible au nord. Néanmoins, les couches 10115 et 10125 qui recouvrent cette terre arable remaniée forment un monticule large et bas (jusqu'à 0,40 m de haut) constituant la bordure externe du talus, de 2,50 m à 3 m du bord conservé du fossé. Ces couches pourraient donc avoir servi de délimitation.

Les couches postérieures du rempart sud-est sont disposées sur, puis à l'arrière de ces dépôts initiaux, construisant le talus depuis l'extérieur vers l'intérieur jusqu'à ce qu'il fasse uniformément environ 0,60 m de haut (coupes 1862 et 1863). Des couches plus épaisses et plus homogènes (10114 et 10109) ont été jetées au-dessus pour l'élever et couvrent l'essentiel de sa largeur.

Ce schéma contraste nettement avec la séquence de la coupe 1929, où des couches successives (10790, 10792-4 et 10796-5) ont été chargées depuis l'intérieur vers l'extérieur. Il s'agit de substrat remanié, vraisemblablement issu de l'excavation du fossé. Dans le même temps, des couches pierreuses (10804, 10803 et 10802) se sont accumulées contre le talus de délimitation du bord externe (nord) (Figure F2.1.18, PN10565). Elles pourraient avoir été directement jetées depuis le fossé, masquant ce talus originel et créant une nouvelle limite plus proche du fossé. Le dernier des dépôts effectués depuis l'intérieur (10795) chevauche la couche 10802. L'horizon suivant (10807) passe par-dessus presque jusqu'au bord du fossé, puis le tracé du talus a été rétabli, et une série de couches ont été chargées en séquence depuis l'extérieur vers l'intérieur. La dernière d'entre elles (10784) recouvre la délimitation interne du talus et s'étend à 1,50 m au-delà. Les couches conservées les plus hautes (10780 et 10782) ont ensuite été chargées sur les côtés interne et externe du monticule.

Dans la coupe 3037, la méthode de construction est à nouveau différente. Les couches ont comblé la partie centrale entre les talus de délimitation, puis un noyau de matériaux (12011) a été disposé au centre, sur lequel des dépôts ultérieurs ont été chargés sur les côtés interne et externe. Au départ, beaucoup moins de matériaux ont été déposés à l'extérieur, et la limite originelle du talus y a été maintenue, tandis que des couches plus importantes ont progressivement élargi le rempart sur le côté interne (12020, 12025, 12027). Par la suite, une masse plus importante de déblais a été chargée à l'extérieur, la couche 12008 se déversant au-delà de la délimitation originelle du talus.

Les matériaux du noyau central (couches 12011, 12012, 12015 et 12007) correspondent à des couches de pierres d'amphibolite subangulaires au sein d'une matrice de limon brun grisâtre sombre. Le mode de construction depuis le centre pourrait être relatif à la nature particulièrement lourde et instable de ces dépôts. Dans l'ensemble, on n'observe cependant pas d'indices de tri ou de distribution de ce matériel caillouteux le long du talus ; ces couches pierreuses n'apparaissent pas dans la coupe adjacente à seulement 13 m au sud-est. Quelle que soit la nature du substrat le long du tracé du fossé, il a visiblement été aussitôt rechargé

sur le talus.

Aucun indice convaincant quant à l'existence d'un revêtement n'a été observé à l'intérieur ou à l'extérieur du rempart conservé. Sa surface a été nettoyée minutieusement à la main pour rechercher un parement ou des trous de poteaux de palissade, puis le talus a été fouillé par passes de 0,10 m, chacune ayant été examinée de près ; néanmoins, rien n'a été trouvé. Un alignement grossier de dépressions peu profondes scellées par le paléosol a été observé dans l'angle est (Fig. F1.17) ; il pourrait correspondre à un revêtement temporaire, secondaire. Cependant, il ne s'agit pas d'un fait important, car aucun des possibles trous de poteaux n'est profond. Il est possible que l'appariement des trous de poteaux renvoie à une construction dans laquelle des bois non équarris de 2 à 3 m de long ont été disposés horizontalement derrière des montants afin de remplir les vides les plus grands, les extrémités se chevauchant entre les paires de poteaux. Il est même possible que les trous de poteaux plus petits à l'est de cet alignement – qui sont chacun alignés avec un élément plus grand de forme ovale – aient agi comme contrefort externe pour le revêtement. La date et la fonction de ces structures demeurent néanmoins incertaines.

Sur le côté nord-ouest, un alignement rectiligne de trous de poteaux est parallèle au fossé d'enclos ; il se situe à environ 12,50 m de ce dernier, près de la bordure interne du rempart. Cependant, ces structures sont très largement espacées (5 à 7 m) et n'ont à nouveau pas une taille particulièrement importante. A l'extrémité sud, cet alignement est prolongé par le côté nord-ouest de l'enclos 741 presque à la bordure du rempart.

Aucune trace de revêtement de pierres ou de bois n'a été observée au sein du fossé d'enclos adjacent (contra Leroux 2008, 41-2). Le rempart paraît donc correspondre à une construction simple formée d'une accumulation de couches, la largeur du talus diminuant au fur et à mesure que la hauteur s'accroît. Il n'y a que dans la coupe 3037 que l'inclinaison des couches conservées au sommet indique que le rempart était à l'origine beaucoup plus haut. L'accumulation de couches contre ses bords interne et externe ainsi que dans le fossé d'enclos adjacent montre également que le talus devait être bien plus élevé. Si celui-ci était constitué de tous les déblais du fossé, l'angle entre la surface du sol et les bordures des versants interne et externe aurait dû être aussi proche de 45 degrés que possible. Un angle d'inclinaison plus important aurait rendu la construction instable. Sur cette base ainsi qu'en tenant compte du fait que le rempart mesurait environ 11 m de large à sa base, sa hauteur originelle pourrait avoir été de 4,50 à 5,50 m. L'absence de traces de palissade n'est donc pas surprenante.

Très peu de mobilier a été découvert dans le rempart. Une certaine quantité de céramique du début de l'âge du Fer a été trouvée dans les US 10116 et 10118 du sondage sur le côté sud-est. Il s'agit des couches de terre arable remaniée mises en place au début de la construction. Une datation au radiocarbone de 380-190 cal. BC (SUERC-34382 ; 2205 ± 30 BP) a été obtenue à partir d'une graine carbonisée provenant de la couche 10129, plaçant la construction du talus dans la période de La Tène.

Un tertre important a subsisté dans le jardin de la maison recouvrant l'angle sud de l'enclos, globalement dans la position qu'aurait occupé le talus de rempart. Bien que ces couches se trouvent essentiellement au-delà de la fenêtre de fouille, leur bordure septentrionale était visible dans les coupes le long de la limite de la fouille. Elles ont été enregistrées comme des couches sédimentaires hétérogènes, faisant au total entre 0,40 et 0,65 m d'épaisseur, et incluant souvent de grosses pierres angulaires mesurant jusqu'à 0,30 m de diamètre. À la base, une couche sombre (11180) conservée sur environ 3 m de large et jusqu'à 0,20 m d'épaisseur pourrait correspondre au paléosol sous-jacent au rempart, mais elle n'a subsisté que dans l'extrême bord sud du site et ne contenait pas de mobilier. L'US 11181 qui lui succède immédiatement a livré de la céramique médiévale, et les couches sus-jacentes doivent donc dater de cette période ou être plus tardives. Il est possible que 11181 corresponde à un glissement de talus médiéval, et que le talus originel soit conservé plus au sud. Néanmoins, il est tout aussi probable que, comme dans le reste de la moitié sud-est de l'enclos, le rempart originel ait été arasé, et que le tertre du jardin corresponde à un rejet postmédiéval de

matériaux, peut-être issus de la construction de la maison moderne.

Catalogue illustré de la céramique

Mobiliers Fig. M2.5

La fourchette radiocarbone de 380-190 cal. BC (SUERC-34382 : 2205 ± 30 BP) obtenue à partir d'une graine carbonisée issue du paléosol remanié 10129 fournit un témoin pour la date de construction du rempart. Quelque 398 g de céramique du 1^{er} âge du Fer étaient associés à cette couche, plaçant le début de la construction au commencement de La Tène. Un tesson de céramique tournée a été retrouvé sous le rempart mais peut-être s'agit-il d'un élément intrusif. Un total de 73 tessons de céramiques de la Tène finale a été retrouvé dans le rempart, pour un poids total de 436 g et un NMI estimé à un individu issu de l'US 12299. Cette US contenait également de la céramique préhistorique et gallo-romaine, indiquant un certain degré de perturbation. Le vase illustré (n° 1156) est une forme atypique avec un décor strié juste en dessous la lèvre, mais il est façonné dans la pâte dominante 3. Les stries sont un motif très courant sur les vases de La Tène finale au Yaudet (Brown 2005, fig. 128) et à Hengistbury Head (Cunliffe 1987, fig. 220), et ce vase pourrait avoir des affinités stylistiques avec les exemplaires issus de ces sites. Cette technique pourrait être apparue à La Tène moyenne, mais à Boissanne on la retrouve dans des contextes de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (Menez 1996, 117, décor 36).

No. 1156. (US 1299) Forme particulière pour laquelle nous n'avons trouvé aucun parallèle régional. Ses caractéristiques morphologiques ainsi que le type de montage semblent indiquer une datation tardive dans le deuxième âge du Fer.

Les comblements de l'âge du Fer du fossé de l'enclos principal

Les témoignages d'une activité ayant lieu au deuxième âge du Fer dans le fossé de l'enclos sont variables, il y a très peu de mobilier de La Tène finale découverts le long des côtés dans SO et NO. La datation des premières couches n'est donc pas toujours particulièrement fiable, mais il est tout de même possible d'établir une séquence générale. Pour mieux comprendre la séquence de comblements, la coupe entière de chaque cote du fossé de l'enclos est illustré (Figures F2.1.8, 10, 12 et 14), suivi par une interprétation des couches de la Tène finale (Figures F2.1.9, 11,13, 15).

Dans le bord SO du fossé de l'enclos, le premier comblement (12763) est composé d'une série de fines lamines (Figure F2.1.9 ; Figure F2.1.19, PN13498). Ce niveau est de couleur sombre, résultat probable de changements ultérieurs à sa déposition. Des dépôts de gley situés plus hauts dans la séquence sont liés à une imprégnation de l'eau saisonnière et à une circulation de l'eau à travers le fossé, aboutissant au lessivage de certains minéraux. Les lamines sombres dans le dépôt 12763 dérivent donc probablement du manganèse et des minéraux ferreux infiltrés, issus des dépôts sus-jacents. Toutefois, les processus de déposition postérieurs correspondent aux interfaces entre les comblements successifs, et ainsi n'empêchent pas de reconnaître des alternances de niveaux stratigraphiques.

Le dépôt 12763 s'est constitué de fines bandes de sable limoneux brun foncé issu de l'érosion des parois du fossé, son épaisseur est 0,04 m. Des bandes fines et similaires provenant du substrat érodé, composés des dépôts 12772, 12773, 12762 12761 et 12760, forment un mélange d'argiles limoneuses et de limons sableux au fond du fossé et sur ses parois. La couche 12747, par exemple, est composée d'argile sableuse de couleur orange-marron clair, érodée depuis une petite zone d'argile proche du sommet du fossé, et elle descend la paroi s'étend sur une profondeur de 2,5 m.

A partir de la couche 12759, les comblements deviennent plus épais (de 0,35 à 0,55 m) et ont une composition moins variée ; cette US et les suivantes (12758 et 12756) sont toutes des

argiles limoneuses. Leur coloration s'éclaircit progressivement passant du brunâtre-gris moyen, au grisâtre-marron clair puis au bleu-gris clair, ce phénomène a été occasionné par une gleyification progressive. Ces couches représentent d'autres séquences de siltation naturelle issue de la partie supérieure des parois du fossé et de la zone environnante, ainsi que de la présence probable de végétation filtrant le matériel érodé. Aucun de ces dépôts ne contenait de mobilier.

Le dépôt 12754 sus-jacent est un limon sableux brun-grisâtre clair, ayant une profondeur maximum de 0,4 m et une largeur de 3,7 m. Ce dépôt provient en grande partie de l'érosion de la bordure externe du fossé. Il est ensuite recouvert par un dépôt localisé (12755) d'argile limoneuse brunâtre-gris clair le long du centre du fossé. Comme tous les dépôts précédents, aucun mobilier n'y a été découvert, mais il s'agit de la dernière couche à s'être accumulée avant que ne soit mis au jour le mobilier gallo-romain, à approximativement 1 m du fond du fossé.

La longueur du fossé entre le dépôt 12763 et la tranchée de diagnostic de l'Inrap sur le côté NO a été fouillée entièrement à la pelle mécanique ; ces séquences n'ont donc pas fait l'objet d'un relevé détaillé. Sur cette longueur, le fond du fossé s'incline du NE au SO ; il est à environ 136 m NGF dans la tranchée 10300 et 135 m NGF dans la tranchée au SO. Les premiers 0,6 m du fossé sont remplis d'autres limons sableux fins et d'argiles limoneuses érodés de ses parois, et semblables aux couches 12763, 12756-8 au SO, et au dépôt 19 de la tranchée de l'Inrap au nord. Aucun ne contenait de mobilier, sauf un tesson d'amphore Dressel 1, provenant de la partie inférieure de la tranchée ouverte par l'Inrap (Leroux 2008, Figure 8).

Entre la tranchée explorée par l'Inrap et l'angle ouest, ces sols étaient surmontés par une série d'argiles limoneuses laminées bleuâtre-gris et gris foncé qui se sont décantées dans l'eau. Elles sont regroupées dans le dépôt 14009. Elles se présentent sous la forme d'une large bande de 3 m sur une longueur de 17 m, profonde de 0,4 m. Dans le dépôt 14009, la conservation des restes organiques était bonne, des fragments de bois et d'insectes ont pu y être observés. Un tesson d'amphore du second âge du Fer a aussi été mis au jour dans cette séquence. Cette formation n'a toutefois pas été retrouvée dans la tranchée de l'Inrap, ce qui indique que le dépôt 14009 diminue juste au sud-ouest. Bien que le seul artefact livré par le dépôt 14009 est un unique tesson d'amphore Dressel 1, la couche 17 de la tranchée de l'Inrap, occupant un même horizon, et probablement située sous le dépôt 14009, elle contenait une tuile romaine. La couche 14009 est recouverte d'une argile gris moyen, 14032, correspondant à la couche 16 de la tranchée de l'Inrap. Malgré le fait que la topographie naturelle et la profondeur du fossé laissent penser que l'eau coulait naturellement en direction SO, aucune trace de cet engorgement d'eau continu ne se poursuit au-delà de l'angle ouest.

Dans la tranchée (10300) fouillée manuellement sur le côté NO de l'enclos, la séquence d'accumulation de La Tène finale est beaucoup plus simple (voir Figures F2.1.10-11). Le comblement initial, un limon argileux rougeâtre-marron moyen doté d'argiles marbrées jaune et bleu, est le produit d'une érosion de la bordure interne du fossé, 10392. Les argiles marbrées proviennent du remblai de la carrière de kaolin 791, dans lequel la paroi interne du fossé est tronquée (voir Figure F1.20). La paroi externe du fossé sur cette longueur est toutefois une amphibole. Plus au NE, ce dépôt primaire est couvert d'un limon argileux orange-marron tacheté d'argile blanche, aussi dérivé du remblai de la carrière. Ces dépôts initiaux sont ensuite surmontés par la couche 10393, un autre éboulement provenant du remblai de la carrière d'une profondeur de 0,26 m au centre du fossé, et se caractérisant par un limon argileux grisâtre rouge-marron moyen à foncé tacheté de gris. Aucun de ces dépôts n'avait de mobilier.

La couche 10383 se situe au-dessus de ces derniers niveaux, une argile limoneuse homogène de couleur rougeâtre-marron moyen à clair d'à peine plus de 1,1 m de profondeur. Malgré sa nature homogène, il ne semble pas s'agir d'un remblai délibéré mais plutôt du résultat d'une siltation naturelle constante et continue dans le temps. Un seul tesson d'amphore Dressel 1 y a

été mis au jour, lui-même recouvert de dépôts contenant de la céramique gallo-romaine. Cependant des fragments de tuile romaine ont été découverts au sein de la couche 17 dans la tranchée ouverte au sud par l'Inrap, ce qui correspond à la partie supérieure de cette accumulation. Par conséquent cette couche pourrait bien correspondre à la période de La Tène Finale à l'époque gallo-romaine.

Le long du côté NE de l'enclos, le fossé est tronqué par une bande rocheuse ayant un alignement EO, qui altère ainsi la séquence de comblements du fossé par rapport à celle des côtés opposés (Figures F2.1.12-13). Un grand bloc (1,1 m de largeur à sa base sur 0,8 m de hauteur) qui était soit trop large pour être retiré soit qui est tombé dans le fossé après son creusement, bloque presque tout le fond du fossé. Le premier comblement du fossé au NO du rocher correspond à la couche 10223, une argile bleuâtre-marron et à la couche 10224 de l'autre côté (sur le SO), un limon argileux brunâtre-vert.

La présence de gley dans le dépôt 10223 atteste que le fond du fossé a été humide sur une longue période. Toutefois, l'absence des restes organiques conservés montre qu'il n'était pas maintenu en eau de manière permanente, l'eau devait s'écouler à travers ces niveaux en direction du côté SE, le plus bas du fossé de l'enclos. Quatorze tessons d'amphore DR1 dont le poids atteint 1,7 kg ont été mis au jour dans le comblement 10223 et cinq tessons issus de la couche 10224 (totalisant un poids de 0,4 kg) permettent de dater l'accumulation initiale à la fin du 2ème ou 1er siècle av. J.-C. Un seul tesson gallo-romain trouvé dans la couche 10224 est presque certainement intrusif. Le même processus de gleyification a affecté l'argile limoneuse grisâtre-marron moyen sus-jacente, 10222. Cette couche contenait trois petits tessons d'amphore, deux d'entre eux ont été identifiés comme étant de la Pascual 1, suggérant que cette couche devait être encore en cours de formation à la fin du 1er siècle av. J.-C. ou à la première moitié du 1er siècle ap. J.-C.

Située au-dessus de 10222, la couche 10216 a pour origine l'érosion des parois du fossé, plus particulièrement celle du côté NE, ce niveau continue à s'accumuler au cours la période gallo-romaine et contient de la tegulae. Il s'agit d'un limon argileux marbré et marqué par de taches grises et jaunâtre-rouge.

Dans la tranchée fouillée manuellement sur le côté SE du fossé de l'enclos, 10100, les deux dépôts primaires du fond étaient des couches de gley de substrat remanié à partir les parois du fossé par l'érosion (Figures F2.1.14-15). Elles sont constituées par une argile sableuse bleu-gris clair d'une épaisseur de 0,17 m sur la paroi externe (numéroté 10189) et un comblement de nature similaire mais de couleur olive-brun (10194), sur la paroi interne. Le comblement 10194 n'a pas été daté, tandis que 10189 contenait trois tessons de céramique de La Tène finale. Au dessus de 10189 se trouve la couche 10192 composée de pierres et de sable grossier dans une matrice d'argile bleuâtre épaisse de 0,3 m environ, elle a été identifiée du fond du fossé jusqu'à 2,2 m plus haut sur la paroi externe. Les pierres sont certainement tombées d'un affleurement rocheux plus haut, tronqué par le fossé. Cette couche contenait presque 2,8 kg de tessons d'amphore Dressel 1a. Sur le bord interne, le dépôt 10194 est recouvert par une mince couche d'une épaisseur de 0,06 m composée d'un limon grisâtre-jaune foncé (12316). Ce comblement contient des lamines denses de feuilles imbibées d'eau, mais il était exempt de mobilier. La partie centrale de cette coupe s'est effondrée avant d'avoir été dessinée en détail, ce travail avait été auparavant stoppé pour permettre le relevé d'un objet en bois ; les photographies suggèrent toutefois que l'US 123116 est située au-dessus de celle 10192.

Le produit de l'érosion continue des parois du fossé se dépose dans la couche 12318 sur le bord externe du fossé et au sein de la couche 12315 sur le bord interne du fossé. Les deux dépôts sont des argiles limoneuses grisâtre-marron foncé, mais alors que 12315 est visible sur 1 m seulement le long de la paroi, la couche 12318 continue jusqu'à la moitié de la hauteur du fossé. La couche 12315 contenait un petit nombre de tessons de céramique de La Tène finale bien préservés, tandis que 12318 a livré plusieurs grands fragments d'amphore Dressel 1, trois grands tessons de céramique de La Tène finale et deux tessons de céramique gallo-romaine.

Étant donnée l'étendue de cette couche, il est probable que la partie inférieure date de l'âge du Fer et qu'elle a continué à s'accumuler plus en hauteur à l'époque gallo-romaine. Une couche de plus petite taille de limon très sableux jaunâtre-orange dotée de nodules de manganèse, 12319, s'est érodée juste au-dessus de 12315 ; cette dernière contenait un seul tesson gallo-romain. Ces trois dépôts, tous entre 0,19 m et 0,25 m d'épaisseur, sont confinés en bordure de fossé. Au centre du fossé, les couches 10192 et 12316 sont recouvertes d'une couche pierreuse marron foncé d'au moins 0,3 m d'épaisseur, très richement organique, similaire à de la tourbe. Elle contient aussi des poches ou des lentilles d'argiles et de limons. Des objets en bois travaillé, des brindilles et d'autres détritiques de bois ont été découverts dans ces couches à la fois, ainsi que plus de 3 kg d'amphore de Dressel 1 et presque 2 kg de céramique de La Tène finale. Deux tessons gallo-romains ont aussi été mis au jour, mais ils sont probablement intrusifs, car ils ont été trouvés contre le bord interne à la surface du dépôt. Les couches 12318, 12315 et 12314 sont toutes recouvertes par 12317, une argile limoneuse de 0,3 m d'épaisseur, elle est aussi riche en matériel organique, proche de la tourbe. Quatre tessons de céramique de La Tène finale proviennent de ce dernier dépôt.

Les niveaux 10191 et 10190 situés au dessus du dépôt 12317 sont plus argileux mais les restes organiques sont moins courants. Ces dépôts présentent tous deux des marques de gleyification. Le dépôt 10191 est un limon argileux gris-marron clair contenant un grand tesson d'amphore de Dressel 1 et un tesson de céramique de La Tène finale, tandis que 10190 est une argile gris moyen sans mobilier.

Bien que des tessons de céramique aient été découverts dans les dépôts 12318, 12314 et 12319, ils sont probablement issus de la partie exposée de ces couches à leur point le plus haut dans le fossé. La séquence de l'âge du Fer se poursuit au moins jusqu'au dépôt 10191. Ce phénomène est flagrant quand cette séquence particulière est comparée aux séquences plus au SO le long du fossé, où seuls des dépôts tels que 10191 et 10190 ont livré une certaine quantité de mobilier gallo-romain.

Au sud-ouest de la tranchée 10100, les couches organiques étaient révélées par la pelle mécanique (Figure F2.1.19, PN13421 et PN13444). Les premiers dépôts identifiés, dans les deux premiers mètres du fossé SO de la tranchée 10100, ont été fouillés manuellement, mais au-delà, ces dépôts ont été fouillés par passe mécanique sur une longueur de 5 m. Cette fouille commence à une hauteur d'environ 136,60 m NGF et continue avec le dégagement de 10 passes mécaniques distinctes du fond du fossé à approximativement 135,75 m NGF. Un numéro d'US spécifique a été attribué à chaque passe et les artefacts ont été ramassés très précautionneusement pendant cette opération.

La passe mécanique à la base, 17008 et celle au dessus, 17007, semblent correspondre au même dépôt de limon argileux grisâtre-bleu. Il s'agit du colmatage naturel primaire du fond du fossé, formé par du substrat érodé à partir des parois du fossé, similaire aux dépôts 10189, 10194 et 10192. Aucune de ces couches décapées mécaniquement n'a livré d'artefact.

Elles sont surmontées par les passes mécaniques 17006 et 14492 qui ont été creusées dans des limons argileux marron foncé riche en reste organique contenant des feuilles conservées, ils appartiennent vraisemblablement à la même formation que 12316 au nord. Dans la passe 17006, la plus basse des deux, un grand tesson de 78 g de céramique LIA a été trouvé, avec 1,5kg d'amphore Dressel 1A.

Ces dernières passes sont scellées par un dépôt marron foncé, un limon argileux où le matériel organique est abondant mais aucune feuille n'a été conservée. Ce dépôt est présent dans les passes 14491 et celle 14490 sus-jacent, dans lesquels un poids de 7,3 kg de Dressel 1A et 236 g de céramique de types LIA ont été mis au jour. Un tesson de céramique gallo-romaine de 14 g a également été découvert dans la passe supérieure 14490, mais comme leur fouille est horizontale et qu'elle n'a donc pas pu suivre la forme concave des dépôts, ce dernier tesson proviendrait plutôt d'une couche sus-jacente dont le fond aurait été pris dans cette passe mécanique.

Les trois passes mécaniques sus-jacentes (14489, 14488 et 14484) relèvent du même dépôt, un limon argileux marron foncé riche en matière organique, très similaire au comblement 12317 relevé au NE. Ces passes ont livré un poids total de 2,3 kg d'amphore Dressel 1A et le fond d'un récipient de céramique LIA. Bien que la passe centrale, 14488, ait mis au jour un poids de 664 g d'amphore PAS1 et celle la plus haute ait révélé 195 g de PAS1, il est possible une fois encore qu'ils appartiennent à des couches plus tardives recoupées par les passes. En fait, les 195 g de PAS1 de la passe 14484 semblent correspondre aux tessons d'amphore recouverts dans les deux passes sus-jacentes, 14483 et 14327, composées d'argile limoneuse gris clair et d'argile. Une amphore quasiment complète a été mise au jour sur la surface de la passe 14327 (Figure F2.1.19, PN 13668 et PN 13662), ainsi que le fond d'une céramique avec l'estampille Arretine produite entre 20 BC et 5 AD. La transition de La Tène finale et la période gallo-romaine est perçue au sommet du dépôt 12317, et les premiers comblements clairement gallo-romains (GR) qui suivent, correspondent aux dépôts 10191 et 10190 au NE, et 14387 au SE.

Au SE de ces derniers niveaux, des dépôts datés de l'âge du Fer épais d'1 m ont été retrouvés. Cette partie du fossé, de 6,8 m de long, contient à la fois la séquence la plus profonde et elle présente une diminution graduelle de la profondeur liée à la position probable de l'entrée à l'enclos de l'âge du Fer (Figure F2.1.16-17). Elle est délimitée du reste du côté SE du fossé par une barre d'amphibolite haute de 0,3 m laissée en place en travers du fossé, au SE de laquelle le fossé est légèrement plus profond (voir plan et coupe 3699 ; Figure F2.1.19, PN13853). La partie la plus profonde atteint entre 3 et 4 m de long au delà de laquelle le fossé devient encore moins profond. L'exhaussement graduelle s'étend sous une chaussée empierrée gallo-romaine, ce qui renforce l'idée qu'elle marque bien l'entrée. Ces dépôts ont fait l'objet d'une fouille en plusieurs étapes, à cause principalement de la présence de la voie empierrée.

La partie NE de la voie a été fouillée en premier. La moitié interne a été fouillée manuellement pour réaliser et dessiner une coupe longitudinale. Enfin, la moitié externe a été dégagée à la main sous surveillance archéologique puis elle a été dessinée en coupe.

Après le retrait de la chaussée empierrée sus-jacente, les dépôts de l'âge du Fer situés en dessous ont été fouillés alternativement à la main et à la machine. La moitié NO (interne) a été dégagée en grande partie à la main et sa coupe longitudinale a été dessinée. Le niveau d'eau et les impératifs de temps ont contraint à décider de ne pas fouiller manuellement les limons sableux du fond, dont la stérilité était avérée grâce à la fouille de la tranchée adjacente au nord. La moitié SE des dépôts du terminus de l'entrée a été fouillée mécaniquement.

Comme nous l'avons précisé auparavant, l'entrée de l'enclos est marquée par une réduction de la profondeur du fossé qui passe de 5,4 à 4 m sur une distance longue seulement 4 m, au bout de laquelle le fond du fossé s'élève en deux marches (Figure F2.1.16 ; Figure F2.1.20 PN0939). La première augmentation (de 0,6 m) se produit sur 2 m, entre les coupes 3966 et 4836, puis la profondeur de la base du fossé s'élève graduellement (de 0,4 m sur 2 m) puis la remontée s'accroît une seconde fois de 0,45 m. Le fond du fossé vers l'entrée était presque plat. A la base de ce second palier, c'est-à-dire au bord de l'entrée, un trou de poteau, matérialisé par une structure circulaire peu profonde, a peut-être été identifié. Ce vestige en creux, et les premiers 1,3 m de la pente, étaient remplis par une argile sableuse blanche et gris très clair (17692), légèrement tachée d'orange par endroit. A son extrémité nord, elle est juxtaposée par un sable argileux bleuâtre-gris, composé en grande partie de matériel issu de l'érosion des parois du fossé, mais colorée par ce qu'il était sous la nappe phréatique. La fouille manuelle de cette couche n'a pas livré de mobilier, mais les fragments d'une lingotière (MI 2101) et un certain nombre de grands fragments de paroi (intérieure) de four (MI 2089) y ont été découverts lors de la fouille à la pelle mécanique.

Dans la partie la plus profonde, à environ 2 m plus au NE, les dépôts initiaux correspondent à une succession de fines siltations comblant le terminus (Figure F2.1.19, PN13853). Une série de lamines (d'une épaisseur comprise entre 0,07 et 0,18 m) d'argiles limoneuses et sableuses sont enregistrées dans les dépôts 17116, 17115, 17114, 17113. Ensemble, ces niveaux

atteignent une profondeur de 0,6 m et sont contenus dans la portion la plus profonde du fossé, entre un bombement au NE et la réduction graduelle de la profondeur liée à l'entrée, au SO. Le seul artefact retrouvé dans ces sédiments correspond à un fragment de paroi de fourneau/four provenant de la couche 17113, toutefois une datation radiocarbone de 360-100 av. J.-C. (SUERC-34387 ; 2160±30 BP) a été obtenue à partir d'une graine imbibée d'eau issue de la couche 17114 et les feuilles de la couche 17112 ont été datées de 380-190 BC (SUERC-34367; 2210±30 BP).

Le comblement 14326 de 0,35 m d'épaisseur à son niveau le plus profond, surmonte ces premières lamines, dans le fossé, il est présent sur au moins 6,2 m de long, recouvrant aussi 17692 au SO sous la voie empierrée. Ce dépôt est formé par un sable argileux verdâtre-bleu moyen à foncé, avec une accumulation plus substantielle de substrat érodé à partir des parois du fossé, enfin des restes organiques et un assemblage de mobilier particulièrement intéressant le caractérisent également. En effet c'est dans cette US que le seul fragment de cuir (MI 2044) du site a été découvert. Une tête d'animal en bois sculpté (MI2088) a été également dégagée. Cette couche a également livré 2 kg de céramique de La Tène finale ainsi que 1,3 kg de fragments d'amphore Dressel 1A.

Le sable argileux bleuâtre-gris identifié sous la chaussée empierrée a été aussi numéroté 14326 au cours de la fouille, bien que le lien entre ce sable et la séquence de fines siltations observées dans la séquence plus profonde n'a pas pu être établi avec certitude. La paroi de four trouvée dans cette couche était de composition identique au fragment trouvé dans la couche 17113. Comme 17113 et 14326 étaient séparées par une lentille peu profonde (17112) il est possible que ce matériel se soit complètement déposé au fond de 14326, mais qu'un fragment ait pénétré légèrement dans la couche 17113. Ou bien, sous la chaussée empierrée, la couche bleuâtre-gris a pu englober l'ensemble de la séquence, y compris 14326, les horizons riches en matière organiques ont pu disparaître alors que la base du fossé s'élevait en direction de l'entrée.

Le dépôt suivant, une argile limoneuse gris clair, numérotée 17297, marque le début d'une séquence de comblements nettement plus marron-gris, tacheté de charbon et généralement plus riche en éléments organiques. Cette séquence est recouverte par le dépôt 17110, qui se matérialise par une série de lamines très fines (entre 1 et 30 mm) d'argiles limoneuses de couleurs variées : gris clair, gris foncé et marron-gris foncé. Cette couche ne contient que deux grands tessons de céramique de La Tène finale. Au sommet de cette couche, une accumulation de matériel richement organique composé de brindilles et de feuilles se distingue, elle est similaire à celle de la couche 12316 plus au NE. Ce dépôt mesure, par endroit, jusqu'à 0,06 m de profondeur, on lui a donné comme numéro 17111 bien qu'il soit irrégulier et qu'il soit peu manifeste dans la coupe. La matrice contenant les restes organiques est un limon sableux grisâtre-marron foncé.

D'autres dépôts organiques laminés d'argile sableuse se sont accumulés (les comblements 17109, 17293 et 17294). Le dépôt 17109 contenait plus d'1 kg de céramique de La Tène finale et un grand tesson d'amphore Dressel 1A, ainsi qu'une grande planche (MI 2090) mise au jour à sa surface sous la chaussée empierrée (Figure F2.1.20, PN DSC1009). Une date dendrochronologique d'abattage probable entre 122-92 av. J.-C. a été obtenue sur cet objet en bois. Le comblement suivant, 17108, est de nature similaire mais plus épais et il s'étend au SO jusqu'au bord de l'entrée, recouvrant la couche 17692 et le bord de 17686, le comblement d'un autre probable trou de poteau, 17687. 17687 se trouve juste au bord de la base nivelée à l'entrée. La couche 17108 contenait également 1 kg de grands tessons de La Tène finale bien conservés. Les objets en bois et les ossements animaux étaient tous conservés dans ces comblements, démontrant que l'imprégnation d'eau permanente atteignait une hauteur d'au moins 136,57 m NGF. Le dépôt 17108, en particulier, contenait de grands fragments d'un crâne de cheval, et une seconde planche de bois (MI 2067) issue de la surface de ce dépôt 133 à l'extrémité SO sous la chaussée empierrée (Figure F2.1.20, PN1005).

La couche 17108 est superposée par celle 14387, derniers comblements imprégnés d'eau

contenant des restes organiques dans cette partie du fossé. Cette couche présente un grand nombre de pierres, qui se sont vraisemblablement infiltrées durant la construction de la voie empierrée adjacente, au-dessus. Des feuilles imbibées d'eau ont fourni une date radiocarbone de 210-40 av. J.-C. (SUERC 34366 ; 2110±30 BP). Le mobilier comprenait 19 grands tessons de céramique de La Tène finale et 8,5 kg de tessons d'amphore Dressel 1. Une couche, 14387, a été observée sous la chaussée empierrée, mais la plupart des pierres, en trop grand nombre, ont été retirées mécaniquement. Une petite zone à l'extrémité SE recouvre directement la base de l'entrée et elle scelle aussi les comblements d'un troisième probable poteau, 17656. Les comblements sus-jacents (17689 et 17764) font tous partie de la chaussée empierrée.

A environ 3 m au NE de la voie empierrée, ce dépôt est tronqué par un trou comblé de pierres (17138 dans la coupe 3966), éventuellement lié à la chaussée empierrée. Cette structure s'étend juste derrière le bombement qui marque l'extrémité de la coupe la plus profonde du fossé, et était construit probablement pour les mêmes raisons. Au NE de la structure 17138, la couche 14387 semble continuer au NE sous la forme de la couche 14327. Ce niveau a été fouillé surtout au moyen d'une pelle mécanique, C'est à sa surface qu'ont été retrouvés la majorité des 6,7 kg d'amphores Pascual 1 et un tesson d'Arretine dont la date de production estampée sur le récipient est comprise entre 20 BC-5 AD. Ces données chronologiques permettent d'envisager que la construction de la voie empierrée a eu lieu soit à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. ou au début du 1^{er} siècle de notre ère.

Catalogue illustré de la céramique

Mobilier Figs M2.2 -M2.5

Le grand fossé défensif

La majeure partie des céramiques issues du grand fossé défensif provient du fossé Est, près de l'entrée de l'enclos, et juste à côté du passage empierré. Le mobilier laténien a été identifié sur une hauteur de 1.40m depuis le fond du fossé, en association avec de nombreux fragments d'amphores qui permettront certainement de préciser les datations proposées. Les tessons datés de l'âge du Fer n'ont été retrouvés que ponctuellement au-dessus de 1.40m dans le comblement du fossé. Pour la description détaillée des formes céramiques, nous nous reporterons au catalogue des céramiques de la Zone 2 présenté au-dessus dont l'organisation suit la mise en page des planches.

Le fossé Est

Un total de 486 tessons de céramiques datées du 2^e âge du Fer a été retrouvé dans le fossé Est du grand enclos défensif. Cela représente pour ce seul fossé un peu plus de 30% des céramiques laténiennes de la Zone 2. Le poids total de ces céramiques est de 17 699 g, ce qui nous donne un poids moyen d'environ 36g pour un tesson. Le NMI est estimé à 82 individus, et 81 éléments de forme ou de décor ont fait l'objet d'une représentation graphique; presque chaque individu a pu être dessiné. La plupart des formes retrouvées dans le grand fossé se trouvaient près de l'entrée (portions de fossés 10100 et 17139).

Sondage 10100 (Fig. M2.2)

No. 1220 (US 10189) Soigneusement lustré avec une lèvre très courte sans cannelure interne et un décor de 2 fines baguettes sur la surface externe de la panse est très proche de l'exemplaire retrouvé à Paule dans un contexte daté de la fin de la Tène D1 (Menez a paraître, fig. 7) ou de la première moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.

No. 1154 (US 10189). La petite écuelle basse tournée est pourvue d'une fine cannelure labiale interne et d'une lèvre assez éversée. L'épaule est bien prononcée et elle est lustrée sur les parties supérieures de ses surfaces interne et externe, et la surface externe est décorée de bandes lustrées. Autant de caractéristiques que l'on retrouve fréquemment sur les céramiques de La Tène Moyenne et du début de La Tène Finale dans l'Ouest comme par exemple sur le site de Paule (Menez 2009, fig. 145) daté du second quart du II^e s. avant J.-C. ou celui de Lamballe (Cherel 2010, fig. 6, no. 321/2b) daté du tout début de la Tène D1. Un petit fond à piédestal très fin et lustré semblable à la forme de fond 12 du site du Boisanne (Menez 1996, fig. 101) a également été retrouvé dans le fossé Est mais n'est pas présenté dans le catalogue des formes.

De nombreux recollages ont été possibles entre les céramiques des différentes US, qu'elles proviennent des comblements médians comme des comblements supérieurs.

No. 1235 (US 12315) Rappelle une autre forme du Diagnostic (Tr. 168, no. 5) elle aussi datée de La Tène Finale.

No. 962 (US 12314) On peut y associer le vase, qui se rapproche quant à lui davantage du type H322/6c toujours sur le site de Lamballe.

No. 1152 (US 12596=12314) Semblable à la forme 21 du Boisanne (Menez 1996, fig. 97), forme qui fait son apparition vers le milieu du III^e s. avant J.-C. et qui disparaît pendant la première moitié du I^{er} s. avant J.-C.

No. 1210 (US 12596=12314). La forme de petit pot modelé se retrouve dans des contextes de La Tène Ancienne comme dans des contextes bien plus tardifs.

No. 1208. (US 12314) Le vase de type 2.1.2/2.2a se rapproche dans ses caractéristiques morphologiques de la forme 23 du site du Boisanne (ibid.) mais en moins carénée et la lèvre plus éversée.

No. 1212 (US12602=12317). Voir No. 960.

No. 1204 (US 12554). Le vase de type 2.1.2/2.5a trouve son parallèle dans une forme légèrement plus profonde sur le site de Clouet à Carquefou (Le Goff 2003, fig. 4, no. 1.6) et également à Paule, sans cordon mais avec la lèvre éversée et le vase tourné peu profond, dont la datation est attribuée à la phase V du site (Menez 2008, fig. 224, no. 16).

No. 1206 (12554). Les vases de type 2.2.1/1c et se rapprochent des vases de type H312/5 b et c de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7).

No. 1221 (US 11978). Voir no. 1203

No. 1211 (US 11978). Voir no. 1206

No. 1240 (US 12314). Voir no. 1206

No. 959 (US 12314). Voir No. 1206. Ce vase est assez proche des vases de Hengistbury Head (Cunliffe 1997, fig. 6) datés de La Tène Finale, mais également du type H322/6b de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) avec son côté presque biconique, daté du tout début de la Tène D1.

No. 1203 (US12596=12314). Les vases de type 2.2.1/5d rappellent la forme H322/3a ou b de la typologie du site de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) que l'on retrouve dans des contextes datés entre la deuxième moitié du II^e et le début du I^{er} s. avant J.-C.

No. 1201 (US 12596=12314). Voir 1186

No. 1196 (US 12596=12314). Une forme assez inhabituelle pour laquelle nous n'avons trouvé aucun parallèle régional.

No. 1186 (US 12602=12317). Les vases de type 2.2.2/2.4 trouvent leur parallèle sur le site avec une forme issue du Diagnostic (Tr. 45, no. 2, pl. 2) mais dont le profil en esse est moins prononcé et la lèvre plus allongée, datée de La Tène Finale.

No. 963 (US 12314) (non présenté). S'ajoutent à ces formes céramiques un fond tourné muni d'une petite assise en bourrelet dont la surface externe de la panse présente des traces de peignage très visibles, ainsi qu'un fond plat orné d'un décor dit « à l'hématite » sur sa surface externe (no.1202 (US 12596=12314), non présenté).

No. 960 (TP 12594). Les vases de type 2.1.2/2.2b se rapprochent des céramiques de Paule (Menez à paraître, fig.6) datées de la seconde moitié du II^e s. avant J.-C. Le vase 960 rappelle plutôt quant à lui le type H322/6c du site de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) retrouvé dans des contextes datés de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. avant J.-C.

Sondage 17701 (Fig. M2.2.3)

Le comblement médian

No. 1213. (US 14490). De type 2.1.2/2.2a se rapproche de la forme 23 du site du Boisanne (Menez 1996, fig. 97) mais en moins carénée et la lèvre plus éversée ; le petit pied annulaire se retrouve dans la phase IV du site, c'est-à-dire au I^{er} s. avant J.-C.

No. 1187. (17006). De type 2.1.2/2.2b se rapproche d'une céramique de Paule (Menez à paraître, fig.6) datée de la seconde moitié du II^e s. avant J.-C.

Sondage 17139 (Fig. M.23 – M2.5)

En stratigraphie pour le comblement du fossé Est pour le sondage 17139, il est intéressant de noter que le comblement inférieur est séparé des comblements médians et supérieurs par une couche de feuilles. Il a donc paru important d'individualiser les formes issues du fond du fossé de celles issues des comblements médians et supérieurs. Ces derniers ont été traités ensembles aux vues des nombreux recollages qui ont été possibles entre les céramiques, et de la faible épaisseur et l'homogénéité de ces comblements.

No. 1168 (US 14327). Les vases de type 2.2.1/1c et se rapprochent des vases de type H312/5 b et c de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7).

No. 956 (US14386). Avec sa lèvre très courte munie d'une cannelure interne, et sa forme encore relativement profonde est assez comparable à la forme n° 312/5 du site de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 6) retrouvée dans des contextes datés de la fin du II^e s. ou du début de I^{er} s. avant J.-C, ou bien à celle de Paule (Menez à paraître, fig.8 n° 13) sans cannelure labiale interne datée de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

No. 951 (US 14326) . Les vases de type 2.2.1/1c sont semblables aux vases de type H322.6c du site de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) que l'on retrouve dans des contextes datés entre la fin du II^e s. et le début du I^{er} s. avant J.-C.

No. 955 (US 14326). Voir no. 951

No. 953 (US 14326). La lèvre possède un renflement interne et pourvu d'un très petit col se rapproche malgré son profil en esse peu marqué de la forme du site de l'Homme Mort à Saint-Pierre-de-Plesguen daté de La Tène Finale (Daire 1991, pl. 8). La forme 34 du Boisanne Menez 1996, fig. 101) semble également assez proche, hormis le cordon décorant le haut de panse, datée du I^{er} s. avant J.-C.

No. 954 (US 14326). Trouve également un parallèle sur le site de Lamballe avec la forme H312/5b qui se retrouve dans des contextes datés du tout début de LTD1, fin II^e début I^{er} s avant J.-C.(Cherel 2010b, fig. 7). On retrouve ce type de forme également sur l'île de Guénoc dans un contexte daté de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. avant J.-C (Daire 2008, pl. 1).

No. 957 (US 14326). Avec départ de panse qui semble ovoïde possède une lèvre très effilée encore pourvue d'une très fine cannelure interne, et sa surface externe est lustrée,

caractéristiques qui se retrouvent sur les céramiques de la fin de La Tène Moyenne mais plutôt du début de La Tène Finale.

No. 952 (US 14326). Semble quant à lui assez proche du type H312/7a du site de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) que l'on retrouve dans des contextes datés entre la deuxième moitié du second siècle et le début du I^{er} s. avant J.-C.

No. 697 (US 14386) trouve son parallèle sur le site de Paule, très légèrement moins galbé, daté de la Tène D1 (réf : 88/238/1 ; Le Gall 2007, fig. 19). Le décor du vase de Paule est constitué de motifs estampés mais situé au même niveau sur la surface externe de la panse et également encadré de deux stries.

No. 1176 (US 17109) Pot modelés se retrouvent dans des contextes de La Tène Ancienne, par exemple à Paule (Menez 2008, fig. 84) comme dans des contextes bien plus tardifs (Menez à paraître, fig.10), même s'il sont cependant assez souvent associés à des contextes anciens.

No. 1185 (US 14257). Petit pot modelés. Voir no. 1176.

No. 1192 (US 14386). La forme ovoïde à bord rentrant décorée de 2 stries en haut de panse et lustrée sur la surface externe du vase trouve un parallèle du point de vue de la forme générale à Paule (Menez à paraître, fig. 9) et également à Ifs (vol. 4 fig. 712, 112/2) datés de la fin de La Tène Finale, vers le deuxième quart du I^{er} s. avant J.-C.

No. 1225 (US14326). Type 2.1.2/2.2a, se rapprochent de la forme 23 du site du Boisanne Menez 1996, fig. 97) mais en moins carénée et la lèvre plus éversée.

No. 1178 (US 17109). Les vases de type 2.1.2/2.2b se rapprochent des céramiques de Paule (Menez à paraître, fig.6) datées de la seconde moitié du II^e s. avant J.-C.

No. 1194 (US 17108). Des vases de type 2.1.2/2.5a trouvent leur parallèle dans une forme légèrement plus profonde sur le site de Clouet à Carquefou (Le Goff 2003, fig. 4, no. 1.6), et également à Paule, sans cordon mais avec la lèvre éversée et le vase tourné peu profond, dont la datation est attribuée à la phase V du site (Menez 2008, fig. 224, no. 16).

No. 983 (US 17109). Pourrait se rapprocher de celui de Paule (Menez à paraître, fig.6, no. 4) avec un épaulement plus accentué et la lèvre plus épaisse, daté de la deuxième moitié du II^e s. avant J.-C.

No. 965 (US 14386). Forme 2.1.2/4b trouve son parallèle à Ifs (Cherel 202, 321/9, fig. 107) daté de la première moitié du 2^e s. avant J.-C., et également à Thorigné-Fouillard Le Goff 2007, pl. 16) mais sans cannelure interne, daté de La Tène Finale entre l'extrême fin du deuxième et le début du premier siècle avant J.-C.

No. 1168 (14327). Les vases de type 2.2.1/1c se rapprochent des vases de type H312/5 b et c de Lamballe Cherel 2010b, fig.7).

No. 1164 (US 14386). On peut y associer ce vase qui se rapproche davantage du type H322/6c toujours sur le site de Lamballe.

No. 1165 (US 14386). De type 2.2.1/1f se rapproche de celui de Lamballe (Cherel 2010b, H312/5, fig. 7) retrouvé dans des contextes datés de la fin du II^e et du début du I^{er} s. avant J.-C.

No. 1162 (US 14386) De type 2.2.1/2d : pourrait se rapprocher de celui de Paule (Menez à paraître, fig.9, no. 9) daté du 3^e quart du I^{er} s. avant J.-C. mais de forme moins imposante et la panse moins globulaire, avec une lèvre moins effilée et des stries extérieures en haut de panse.

No. 1163 (US 14386). Une forme particulière que l'on pourrait rapprocher de celle retrouvée à Ifs (Cherel 2002, fig. 709, no. 312/8) plus basse et arrondie daté de la transition La Tène Moyenne/La Tène Finale.

No. 1189 (US 14386). Rappelle la forme 28 du Boisanne (Menez 1996, pl.22), avec la panse légèrement moins accentuée et sans stries multiples datée de la fin de La Tène Finale.

No. 1171 (US 14327). Type 2.2.2/2.5 trouve son parallèle au Boisanne (Menez 1996, forme 28, 122) daté du I^{er} s. avant J.-C., et également à Paule (Menez à paraître, fig.10 no. 7) daté du début du I^{er} s. avant J.-C., et à Lamballe (Cherel 2010a, fig. 61, 322/9a) daté de la deuxième moitié du IIe s. avant J.-C.

No. 1238 (US 17664). Type 2.2.2/5.2: se rapproche de la forme de Lamballe (Cherel 2010b, H322/3d) que l'on retrouve dans un contexte daté de la fin du IIe ou du début du Ier s. avant J.-C.

S'ajoutent à ces formes céramiques deux petits fonds en piédestal graphités (no. 968 et 1219, non présentés) et un disque en céramique muni de deux perforations circulaires à la fonction indéterminée (no. 1270, non présenté).

Les céramiques issues des comblements inférieur et supérieurs du fossé Est de la Zone 2 semblent assez homogènes du point de vue de leur datations. Ils pourraient s'inscrire dans la fin du II^e siècle ou le début du I^{er} s. avant J.-C. Une datation envisageable par les céramiques laténiennes pour ce comblement se situerait dans la première moitié du Ier s. avant J.-C. Cependant leur position en tant que rejet secondaire et la complexité de la stratigraphie viennent temporeriser cette hypothèse de datation, qui peut être précisée grâce à la présence d'amphores. En effet, la présence d'amphores de type Pascual (voir le chapitre sur les amphores) dans le comblement supérieur de la séquence laténienne du fossé ne confirme pas ces datations. Cette présence de fragments d'amphores de type Pascual 1 tendrait à retarder la datation du comblement vers la deuxième moitié du Ier s. avant J.-C.

Le fossé Ouest (Fig. M2.5)

Un total de 17 tessons de céramique du 2^e âge du Fer a été retrouvé dans le fossé Ouest du grand enclos défensif, pour un poids total de 191g et un NMI estimé à 6 individus. Trois formes identifiables ont été retrouvées dans le sondage 10300.

No. 401 (US 10308). Tourné, à profil en esse discontinu et dont la lèvre est pourvue de cannelures multiples, trouve des parallèles sur le site de Paule (Menez à paraître, fig.5, no. 7 et 9) datées de la deuxième moitié du I^{er} s. avant J.-C.

No. 1265 (US 10323). Se rapproche des exemplaires retrouvés sur l'île de Guénoc (Daire 2008, pl. IV) datés de La Tène Finale.

No. 1264 (US 10323). Trouve un parallèle à Paule (Menez à paraître, fig.7 no. 5) daté de la première moitié du Ier s. avant J.-C., malgré une lèvre plus marquée et débordante.

L'INTERIEUR DE L'ENCLOS 795

Le grand fossé défensif et son imposant rempart ont laissé un espace interne étonnement réduit pour l'activité de la fin de l'âge du Fer. Selon les limites connues du talus conservé et celles des structures de la fin de l'âge du Fer au nord-ouest et au sud-ouest, l'espace utilisable aurait été de seulement 2250 m². Toutes les structures identifiées comme appartenant à cette période sont mises en évidence sur le plan Figure F2.2.1.

Le bâtiment d'entrée 787 et les autres structures de l'entrée

La fouille de ce secteur a été entravée par la complexité des recoupements de structures de différentes dates et par le mélange du sol de l'entrée de l'enclos dû à une fréquentation

intensive durant plusieurs périodes. En conséquence, seules quelques-unes des structures ont été mises au jour par le décapage initial, et il a été nécessaire de décapier à nouveau le secteur pour révéler les autres. Les sols sus-jacents identifiés dans l'entrée ne pouvaient être observés que sur des surfaces limitées (par exemple 12888) en raison de la nécessité de conserver un accès durant la fouille ; ils ne peuvent pas être exactement corrélés avec les sols plus étendus plus au sud, à l'ouest (11683) et au nord (10958, 10959 et 10738). La couche 12888 était beaucoup plus compacte que ces derniers, probablement à cause de sa fréquentation répétée, signifiant également qu'il n'y avait pas de recharges importantes de sols à cet endroit. Néanmoins, ces couches partageaient toutes la même couleur brun orange ou brun grisâtre moyen et étaient constituées d'un limon argileux renfermant peu d'inclusions excepté d'occasionnelles lentilles de sable. Le mobilier y était peu abondant, mais comprend quelques tessons de céramique et fragments de tuile gallo-romaine ainsi que de petites quantités de poterie médiévale.

Les structures apparaissant en premier n'étaient pas forcément les plus récentes : certaines des plus grandes structures antérieures étaient également visibles en raison du tassement de leurs comblements, ayant provoqué l'accumulation de couches plus tardives à leur sommet. Le mobilier découvert en haut de ces structures était donc parfois trompeur. Néanmoins, celles qui n'apparaissent pas après le deuxième décapage sont probablement anciennes, et ce phénomène a été utilisé pour différencier les structures de l'âge du Fer (et gallo-romaines) des médiévales.

Au-delà de ces considérations générales, l'identification d'un possible bâtiment d'entrée a été atteinte par le biais d'une comparaison des dimensions des structures, de leur position relative et de leur position stratigraphique dans les longues séquences de recoupements découvertes à l'entrée de l'enclos 795 (Figure F2.2.2).

Dans l'entrée, les deux courtes structures linéaires **718** et **790** sont les plus anciennes. Elles sont globalement alignées selon un axe SO-NE à environ 5 m l'une de l'autre et se trouvent à approximativement 6 m du bord interne du fossé d'enclos. La structure 718 mesure 3,60 m de long, 0,65 à 0,90 m de large et 0,42 m de profondeur au maximum. Les dimensions exactes de 790 sont incertaines, car son terminus nord-ouest n'a pas été clairement identifié. Elle mesure au moins 3,10 m de long, entre 0,68 et 1 m de large et jusqu'à 0,58 m de profondeur.

La structure 790 a été délibérément remblayée avec trois couches successives de limons argileux brun grisâtre légèrement variables mais renfermant toutes de grosses particules d'argile blanche. La structure linéaire 718 était remplie d'une séquence débutant par plusieurs comblements de substrat remanié contenant également de grosses particules d'argile blanche. Les deux couches finales avaient un caractère différent, résultant d'une sédimentation naturelle ou d'un remblai homogène d'argile sableuse gris orangé. Le comblement 11406 contenait 2 fragments (12 g) de céramique médiévale. Cependant, comme il s'agit des structures stratigraphiquement les plus anciennes de l'entrée, ces tessons sont probablement intrusifs et issus de la structure 11047 creusée dans le sommet de 790, laquelle contenait une quantité plus importante de céramique médiévale.

Leur fonction exacte est incertaine, mais des structures semblables ont été découvertes à l'entrée d'autres faits de La Tène finale, comme l'accès oriental de l'enclos de la zone 3A de Paule (Menez 2011), et dans diverses fermes en Bretagne et Grande-Bretagne, par exemple à Wakerley, Northants (Cunliffe 1991, fig. 12.14). Elles sont habituellement disposées plusieurs mètres en arrière du fossé, comme ici, et entre les extrémités du fossé interrompu à l'entrée. Elles pourraient avoir contenu une série de poteaux verticaux faisant partie de deux courtes structures de palissades ; il pourrait autrement s'agir de tranchées de sablières conçues pour recevoir des bois horizontaux formant les fondations d'une construction. Il est probable qu'elles aient été contiguës aux extrémités du rempart ou talus d'enclos sur les bords externes, et qu'elles aient rétréci l'accès, supportant peut-être une passerelle ou un linteau au-dessus de l'entrée.

Dans ce cas, les côtés sud-est des deux éléments sont coupés par des trous de poteaux

relativement grands, 11450 et 11438. Ceux-ci font partie du groupe 787 constitué de six trous de poteaux qui ont été identifiés comme formant peut-être un bâtiment d'entrée (tableau ci-dessous).

	No de creusement	Largeur (m)	Longueur (m)	Profondeur (m)
Poteaux centraux	12451	0.9	1.2	0.52
Supports d'entrée	11450	1.09	1.6	0.8
	11438	1.34	1.6	0.58
Supports secondaires	14275	0.42	0.8	0.46
	11254	0.9	0.96	0.43
(poteau de remplacement)	14408	0.49	0.67	0.5

Tableau F2.2.1 : Trous de poteaux formant le bâtiment d'entrée 787

Les structures 11450 et 11438 sont les plus grandes du secteur ; elles se situent à 7,60 m l'une de l'autre sur un axe NE-SO, à 4,90 m au nord-ouest du fossé d'enclos. Leur taille et leur position suggèrent qu'elles ont pu contenir les poteaux porteurs principaux d'une porte. Un troisième trou de poteau 12451 légèrement plus petit se situe à mi-chemin entre les deux derniers. Les deux autres trous de poteaux les plus importants sont 11254 et 14275, entre les poteaux principaux de la porte et le fossé. Ils formeraient le bord extérieur du possible bâtiment d'entrée. Ils sont disposés légèrement plus près l'un de l'autre, à 6 m de distance. Ils n'ont pas été positionnés à angle droit des 3 trous de poteaux principaux qui forment le bord interne. Il est probable que ces poteaux légèrement moins profonds étaient associés aux trous de poteaux 11450 et 11438 pour créer un mur de soutènement presque perpendiculaire aux extrémités du talus.

Des remblais homogènes mélangés ont été observés au sein de chaque trou de poteau formant la structure 787. Une division verticale dans les comblements du trou de poteau 12451 pourrait renvoyer à un ou plusieurs fantômes ; sur les côtés, les couches sont semblables mais de consistance plus meuble. Ailleurs, aucune trace claire de fantôme n'a été relevée, indiquant peut-être que les poteaux ont été délibérément retirés avant le comblement.

Le trou de poteau 11450 a livré un tesson de céramique de La Tène finale (7 g), tandis que 11438 renfermait des tessons du début de l'âge du Fer (9 g). Aucun mobilier n'a été mis au jour dans 14275, bien que 4 tessons de La Tène finale (15 g) proviennent de 14277 qui le recoupe. Un autre fragment de 6 g est issu de 12451. Le comblement de 11254 contenait 3 petits tessons médiévaux (16 g), mais cette structure étant largement tronquée par la rigole médiévale 11132, il est probable que la céramique provienne de cette dernière.

Le trou de poteau 14275 est largement coupé par une succession de trous de poteaux et de possibles fosses révélant une longue séquence d'activité dans ce secteur particulier. La moitié septentrionale de 14275 est complètement tronquée par le creusement 14277. Celui-ci mesure 0,88 m de diamètre et 0,40 m de profondeur, et possédait aussi un comblement unique d'argile limoneuse brun orange sombre avec des lentilles d'argile gris clair. Il coupe également une petite fosse ou trou de poteau peu profond 14279 située approximativement au nord de 14275. Toutes ces structures ont par la suite été recoupées par des structures médiévales moins profondes.

Les autres structures relevées dans ce secteur et pouvant dater de la fin de l'âge du Fer incluent 12415 et 12414, 11144 et 11491 avec 11219, 12394, 12396, 12368, 17329 et 12457 et 11479. Les dimensions réelles de certaines d'entre elles n'ont pas pu être établies en raison de la fréquence des recoupements.

Parmi elles, la structure 12415 se situe à l'arrière et à mi-chemin de 11450 et 12451. Elle est

de plan ovale et très grande, de 1,60 m sur son grand axe, mais mesure seulement 0,34 m de profondeur. Comme la plupart des autres trous de poteaux de cette période, elle a été délibérément remblayée ; elle contenait deux remplissages hétérogènes. Elle est coupée par le probable trou de poteau 12414, qui mesure 0,76 m de diamètre, 0,34 m de profondeur et renfermait cinq comblements. Sur les bords, les couches 12487 et 12488 étaient composées d'argile limoneuse gris clair bleuâtre ; au centre, les couches 12439 et 12440 étaient constituées d'argiles limoneuses gris moyen et gris brunâtre sombre comprenant de grandes quantités de terre cuite et de charbon. La dernière couche pourrait correspondre à un fantôme de poteau entouré d'un calage. Ces comblements ont livré 4 tessons (23 g) de céramique de La Tène finale.

Le grand trou de poteau 11144 se trouve dans une position relative semblable à 12451 et 11438. Il est de forme ovale, mesure 1,30 m de long sur 1 m de large mais seulement un peu moins de 0,30 m de profondeur. Il contenait un important fantôme central 11219=11491 renfermant plusieurs comblements dont des couches de charbon, de fragments de terre cuite et de grosses pierres. Aucun ne contenait de céramique. Un trou de poteau ou fantôme plus petit se trouve également à l'extrémité sud-ouest, dont le comblement 11145 renfermait du charbon et des grosses pierres, mais aussi un tesson (6 g) de céramique médiévale. Il pourrait donc s'agir d'un fait plus tardif, mais des poteaux multiples implantés dans de grandes fosses sont caractéristiques d'une entrée sur poteaux, et ce petit tesson pourrait être intrusif.

Les trois structures suivantes, 12394, 12396 et 12368, correspondent aux phases successives d'un autre emplacement de poteau juste au sud du poteau central 12451. La fosse ou trou de poteau 12394 a été délibérément remblayée avec une seule couche. Elle est coupée par 12368 et par 12396. Bien que 12394 soit recoupée par une rigole médiévale, aucune de ces trois structures n'a livré d'élément datant, et leur incorporation dans la phase d'activité de la fin de l'âge du Fer ne peut donc être qu'hypothétique. Elles pourraient avoir formé une structure perpendiculaire à l'entrée avec 12414/5.

Les trous de poteaux 12457 et 17329 se situent à environ 3 m à l'arrière de l'entrée et sont globalement opposés aux trous de poteaux 11254 et 14275. Avec un diamètre de 0,96 m, une profondeur de 0,60 m, des parois inclinées et un fond plat, le creusement 12457 était certainement de forme similaire aux trous de poteaux constituant le groupe 787. En outre, il était également comblé par une unique couche hétérogène suggérant qu'il s'agisse d'un grand trou de poteau dont le poteau a été retiré, comme pour 787. Deux fragments de céramique de La Tène finale (4 g) y ont été découverts. En revanche, le creusement 17329 mesure juste 0,30 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, et contenait un seul remplissage délibéré. Il a livré un tesson de La Tène finale (5 g).

Le trou de poteau 11408 possédait un fantôme en son centre, composé d'une couche d'argile brun grisâtre sombre de 0,21 m sur 0,11 m en plan et 0,50 m de profondeur entourée d'une argile brun grisâtre moyen. Il coupe 11450 mais n'est pas daté. Cependant, il pourrait s'agir d'un remplacement pour 11450, comme pourrait l'être 14277 pour 14275 à côté. Juste à l'ouest du trou de poteau 11450 se trouve un autre grand trou de poteau non daté 11479 ; il mesure 0,55 m de profondeur et coupe le creusement antérieur 11448=12429. Globalement, il y a plus de trous de poteaux dans la partie sud de l'entrée que dans la partie nord, indiquant peut-être une phase de remplacements à cet endroit.

De petits trous de poteaux non datés ont également été trouvés au niveau de la bordure externe du tracé du rempart : 12150 au nord-est de 12254, et 17710 (non fouillé) au sud-est de 14275. Ils ne sont pas forcément de La Tène finale, mais leur position indique qu'ils pourraient avoir maintenu des poteaux supportant des clôtures flanquant chaque côté de l'entrée ou qu'ils ont servi de revêtement aux extrémités du rempart.

Structure	Largeur (m)	Longueur (m)	Profondeur
12368	0.61	0.65	0.21
12396	0.32	0.42	0.2
12394	1.2	1.11	0.36
12150	0.51	0.58	0.1
14408	0.5	0.66	0.5

Tableau 2.2.2 : Structures non datées de l'entrée

Les enclos 741, 742 et 743

Trois enclos subcarrés sont positionnés le long du côté interne du talus de rempart nord-ouest : 741, 742 et 743 (Figure F2.2.1). Bien qu'ils varient en taille, ils sont assez régulièrement espacés, perpendiculaires au rempart sur le côté opposé à la probable entrée de l'enclos principal. L'enclos **741** se trouve au sud, dans l'angle ouest de la partie interne ; **743** est dans l'angle septentrional ; **742** est entre les deux.

L'enclos **743** est le plus grand des trois. Bien que son fossé soit tronqué en plusieurs endroits par des structures postérieures, une partie suffisante a subsisté pour suggérer qu'il était continu (Figure F2.2.3 ; Figure F2.2.16, PN13772). Sa taille varie le long de son périmètre ; sur les côtés nord-ouest et sud-est il mesure 0,88 et 0,86 m de profondeur, mais au nord-est il fait à peine 0,13 m. On observe une variation correspondante dans sa largeur, le maximum étant de 1,10 m sur le côté sud-est et le minimum de 0,30 m dans la partie nord-est moins profonde. Son profil varie du V pointu à un fond plat aux parois abruptes. Le côté nord-est est rectiligne et les angles nord et est sont vifs ; par contre, le tracé (et la largeur) des côtés nord-ouest et sud-est est variable. Le bord externe du côté sud-ouest est rectiligne, mais s'arrondit aux deux extrémités vers les angles qui ne sont pas conservés. Le bord interne n'est pas droit, la largeur variant considérablement. L'espace interne défini par l'enclos mesure approximativement 11,70 m (NO-SE) par 10,60 m (SO-NE), créant une surface de 125 m².

Les côtés nord-est et sud-est de l'enclos **743** contenaient un seul comblement homogène. Il s'agissait d'une argile limoneuse gris brunâtre/brun gris accumulée naturellement. Le fossé contenait généralement peu de pierres, mais elles (en général de moins de 30 mm de diamètre, mais parfois jusqu'à 100 mm) étaient plus communes sur le côté sud-est, en particulier dans la partie supérieure du remplissage. Sur le côté sud-ouest, jusqu'à trois épisodes de sédimentation naturelle relativement stériles ont été observés, tandis qu'au nord-ouest cinq couches ont été relevées dans la tranchée 10357. Le comblement primaire consistait en une fine couche d'argile grise correspondant vraisemblablement à une sédimentation hydrique ; il a livré 16 tessons de céramique de La Tène finale (50 g). Les deux couches suivantes correspondaient à une érosion naturelle depuis les parois. Elles étaient suivies d'une couche de limon stérile déposée contre la paroi interne, provenant peut-être de l'érosion d'un talus adjacent, bien qu'aucune couche similaire n'ait été observée ailleurs autour de cet enclos. Le comblement supérieur 10365 était en revanche riche en charbon et en terre cuite, et a livré un tesson de 60 g de La Tène finale. Il paraît correspondre aux rejets d'une occupation.

Globalement, cet enclos contenait 341 g de céramique de La Tène finale, et aucun mobilier plus tardif. Presque 200 g de céramique proviennent du côté sud-est, et 110 g du nord-ouest. Dans l'angle septentrional, au plus proche du paléosol, le seul mobilier découvert correspond à des tessons résiduels du début de l'âge du Fer. Cet enclos est le plus sûrement stratifié, car le fossé était scellé par l'US 11107, celle-ci correspondant à l'une des couches érodées depuis le talus de rempart vers l'intérieur recoupées par le bâtiment gallo-romain.

Catalogue illustré de la céramique

Mobilier Fig. M2.6

Fossé 743

Le fossé 10367, qui fait partie du groupe 743, se situe sur le côté nord-ouest de l'enclos. Son comblement a livré 87 g (7 tessons) de céramique de La Tène finale, dont un appartient à un pot graphité (n° 350).

No. 350 (US 10365). Type 2.2.1/1f s'apparente aux formes de type H322/5a retrouvées à Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) que l'on retrouve dans des contextes datés du tout début de la Tène D1 à la fin du IIe s. avant J.-C. ou au début du Ier s. avant J.-C.

Le plus petit des enclos est **742**, au centre (Figure F2.2.4 ; Figure F2.2.16, PN13771). Les côtés nord-est et sud-est sont rectilignes, bien que ce dernier comporte des renflements sur ses bords externe et interne ; les angles est et sud sont bien dessinés. En revanche, le côté sud-ouest est sinueux et sa largeur varie de 0,30 m à 0,57 m. Le côté nord-ouest est rectiligne mais n'est pas parallèle au côté sud-est ; il dévie légèrement vers l'extérieur au niveau de l'extrémité du côté nord-est où le fossé présente un terminus droit. Il apparaît donc qu'il existait un espace ménageant un accès au nord du côté nord-ouest, mesurant entre 4 et 4,50 m de large. Le fossé de l'enclos est peu profond, de 0,13 à 0,20 m de profondeur, avec un fond concave ou plat et des parois modérément à abruptement inclinées. L'espace interne de ce petit enclos mesure 6,60 m (NO-SE) par 7 m (SO-NE), définissant une surface de seulement 50 m².

Le fossé de l'enclos central **742** contenait généralement un seul comblement, à l'exception de l'angle méridional (14029 et 14030) où deux remplissages successifs ont été relevés. Dans l'angle septentrional, plusieurs changements ont été enregistrés sur la longueur du comblement (coupe 3763), bien que les photographies suggèrent qu'il s'agisse plus probablement de perturbations racinaires postérieures que de couches distinctes. Cependant, des recoupements semblaient apparaître en plusieurs endroits : près de la terminaison 14176, dans l'angle méridional (14029/14030) et juste au nord de l'angle ouest (12788). Il est possible que des sections du fossé aient subi des curages. Le comblement principal rencontré dans tout le fossé était composé d'un limon argileux gris moyen brunâtre ou jaunâtre contenant des inclusions modérément fréquentes de pierres dispersées. Un certain nombre de coupes longitudinales ont été effectuées afin de rechercher des traces d'emplacements ou de fantômes de poteaux, mais sans résultat. Contrairement aux enclos **743** et **741**, aucun rejet caractéristique d'une occupation n'a été identifié. La céramique découverte dans cet enclos est de datation hétérogène. Au niveau du terminus nord, le fossé contenait des tessons résiduels du début de l'âge du Fer et un petit tesson intrusif médiéval. Les sondages 12719 et 14029 sur les côtés sud-est et sud-ouest ont livré 4 fragments de céramique de La Tène finale (85 g). Les sondages 12687 et 12788 dans les angles est et ouest ont seulement fourni de la poterie gallo-romaine, soit 4 tessons (83 g).

Le troisième enclos **741** est le plus sévèrement tronqué, mais les vestiges des quatre côtés sont suffisants pour établir ses dimensions et ses caractéristiques générales (Figure F2.2.5 ; Figure F2.2.16, PN13770). Le côté sud-est est rectiligne, d'une largeur régulière et l'angle sud paraît être vif, tandis que le côté sud-ouest dévie légèrement et est un peu sinueux comme le côté correspondant de l'enclos **743**. De ce côté, le fossé est plus étroit qu'au sud-est. Le côté nord-ouest est moins régulier, son tracé et sa largeur sont changeants. La séquence y a été difficile à établir en raison du recoupement par une grande structure gallo-romaine 12569. Au nord-est de cette dernière, il semble y avoir trois phases de recoupement/creusement, celui du milieu (14352=12979) étant le premier, et étant coupé à la fois sur les bords externe et interne par 17214=12859 et 17216=12981 respectivement. Le plan suggère que les creusements du centre et du sud-est se prolongent au-delà de 12569, 12979 correspondant à 12861, et se terminent à 1,70 m de l'angle ouest et à plus de 1 m à l'intérieur. Ces relations ne sont pas prouvées, et il est autrement possible que 12979=14352 corresponde à une rigole de seulement 1,70 m de

long antérieure à l'enclos. Cependant, le tracé de ces creusements au nord-est est en accord avec la double terminaison visible sur le plan. Si cette hypothèse est correcte, le creusement externe (le plus au nord-ouest) est le dernier. Immédiatement au sud-ouest de la structure 12659, le prolongement de ce creusement – numéroté ici 12862 – est large et comporte un fond étagé, suggérant peut-être l'existence de plus d'une phase. Le côté nord-est présentait au moins un changement important de tracé dans sa section conservée. S'il était continu, il devait changer à nouveau de direction, en miroir avec le côté sud-ouest de l'enclos adjacent **742**.

La largeur du fossé est comprise entre 0,42 m sur le côté sud-ouest le plus étroit et 0,70 m au nord-est, mais sa profondeur est en général régulière à 0,20 m sauf sur le côté nord-ouest. À cet endroit le creusement central mesure 0,26 m de profondeur mais devient rapidement moins profond, tandis que les creusements externe et interne ne font que 0,14 et 0,09 m de profondeur. Plus au sud, une tranchée étroite au profil en V taillée le long du bord externe du creusement extérieur mesure 0,20 m de profondeur, mais son côté interne est à fond plat et moins profond. Le profil du fossé présente généralement un fond plat ou légèrement concave d'une largeur variable, avec des parois modérément pentues, excepté ce qui a déjà été décrit au nord-ouest. Dans la partie septentrionale de ce côté, le creusement le plus ancien (12979) possède une base plate et des parois inclinées, tandis que les creusements postérieurs ont un profil en V large (coupes 3695 et 3799). La surface enclose par le fossé mesure 10,50 m (NO-SE) sur 9,30 m (SO-NE maximum), définissant une aire d'environ 97 m².

L'enclos 741 contenait un seul comblement d'argile limoneuse brun grisâtre sur les côtés nord-est, sud-ouest et nord-ouest. Il renfermait des proportions variables mais toujours faibles de petites pierres, de charbon et de fragments de terre cuite. Sur le côté sud-est, l'essentiel de la longueur du fossé (tranchée 12578) a été descendu en plan au cas où des fantômes ou d'autres traces de bois étaient conservés sous la partie supérieure du comblement. Cependant, rien n'a été découvert. Il y avait trois complements à cet endroit : une mince couche de sédimentation primaire (12577) de 0,05 m d'épaisseur était recouverte d'une argile limoneuse brun grisâtre sombre lentement accumulée qui contenait de nombreuses pierres (dont des fragments d'une meule MI 1491), de fréquents morceaux de charbon ainsi que 30 tessons de céramique de La Tène finale (447 g), un fragment de bracelet (SF 1490) et de la terre cuite. Certaines pierres étaient regroupées autour d'un possible emplacement de poteau, mais ailleurs elles étaient réparties de façon désordonnée. Ce comblement gris foncé se prolongeait dans le côté sud-ouest mais renfermait moins de pierres et de mobilier.

Sur le côté nord-est, le fossé contenait généralement des limons argileux gris orangé et gris clair, caractéristiques d'une sédimentation naturelle et quasi stériles. Au nord-ouest, le remplissage du creusement central n'a pas livré de mobilier ; en revanche, la couche 12860 brun grisâtre du creusement 12859 contenait des pierres de petite et de moyenne taille semblables à celles du côté sud-est, associées à 7 tessons de céramique de La Tène finale (76 g). Ce comblement paraissait avoir intégré une partie des creusements 12859 et 12979. La couche 12860 a également fourni un très grand fragment de brique gallo-romaine de 483 g. Néanmoins, celle-ci a subi une cuisson probablement en relation avec les brûlures importantes de la structure 12569, et elle a probablement été attribuée par erreur du bord de cette structure postérieure à la rigole antérieure immédiatement adjacente. Le comblement 12982 du creusement le plus au sud-est [12981] a livré un tesson de céramique gallo-romaine (12 g).

Les remplissages suggèrent que le fossé a été laissé ouvert après sa construction et que du matériel issu de l'activité environnante s'y est accumulé, principalement sur le côté interne. Le comblement le plus haut conservé est 12575, qui contenait un tesson de céramique gallo-romaine. Globalement, l'enclos a livré 4 tessons érodés (16 g) de céramique du début de l'âge du Fer, tous issus de l'angle ouest, 37 tessons de La Tène finale (523 g) dont la grande majorité provient du côté sud-est, 5 fragments de poterie gallo-romaine (37 g) (dont celle de 12981) et un tout petit fragment de céramique médiévale (1 g). Parmi les tessons romains, trois pèsent ensemble seulement 7 g, et sont presque certainement intrusifs. Les seuls tessons de grande taille proviennent du comblement supérieur au sud-est (12575) et du recreusement

au nord-ouest (12981).

Bien que leurs éléments datants soient variables, ces enclos semblent appartenir à la phase d'occupation de La Tène finale, en partie en raison de leur alignement commun, de leurs positions relatives et de leurs caractéristiques semblables. L'enclos 743 a livré de la céramique de La Tène finale, et l'enclos 741 presque uniquement de la poterie de cette période, le mobilier gallo-romain appartenant à une phase de comblement secondaire. Il est possible que ce dernier ait continué d'être utilisé au début de l'époque romaine. La céramique issue de l'enclos 742 est plus équivoque, mais cette structure est la moins profonde et présente des possibilités de recouvrements de certaines parties de son fossé. La continuité de son utilisation au début de la période gallo-romaine est également possible étant donné la datation des structures mises au jour à l'intérieur (voir plus bas).

Catalogue illustré de la céramique

Mobilier Fig. M2.6

L'enclos 741

Les comblements (US 12477 et 12576) de ce fossé d'enclos ont livré 98 tessons (1319 g) de céramique de La Tène finale.

No. 1174 (US 12477). Type 2.1.2/2.2a trouve son parallèle à Paule (Menez 2008, fig. 171) daté de la Tène C2.

No 1173 (12477). Se rapproche par sa morphologie à un exemplaire trouvé sur le site no. 1189 daté de La Tène Finale, ainsi qu'au type H322/2b de Lamballe (Cherel 2010b, fig.7) daté de la fin du IIe ou du début du Ier s. avant J.-C.

No. 1181 (US 12576). Rappelle la forme H312/4d du site de Lamballe (ibid.) daté de la première moitié du Ier s. avant J.-C.

Les rigoles liées aux enclos

La rigole 738 court sur 5 m de façon rectiligne sur un axe ONO-ESE à 3 m au sud et en parallèle de l'enclos 741 (Figure F2.2.5). Sa largeur varie de 0,15 à 0,30 m et elle mesure jusqu'à 0,13 m de profondeur. Elle contenait un seul comblement stérile de sable limoneux gris brunâtre paraissant provenir de l'érosion des parois. Au niveau de son extrémité nord-ouest, elle tronque un petit trou de poteau 12904 ; un autre trou de poteau 12912 se situe à 0,30 m au nord de sa terminaison sud-est. Tous deux sont très peu profonds et n'ont pas non plus livré de mobilier. Cette rigole est incluse dans la phase de la fin de l'âge du Fer en raison de son tracé parallèle à l'enclos 741 et parce que sa position est cohérente avec la limite restituée du talus de l'enclos principal.

Une autre rigole plus courte 17300 se situe dans l'angle opposé de la partie interne ; elle mesure de 2,50 m de long sur un axe NNE-SSO. Elle présente une relation similaire avec la bordure interne du talus d'enclos, et bien qu'elle ne soit pas datée elle pourrait également être de cette période (Figure F2.2.1). Aucune de ces deux rigoles ne comporte de traces d'emplacements de poteaux, et elles ne sont pas relatives à un revêtement de rempart, mais elles ont pu être aménagées pour un drainage local immédiatement à l'arrière du talus.

L'enclos 739

Il est possible que les vestiges d'un autre enclos soient représentés par des rigoles dans l'angle oriental de l'enclos principal (Figure F2.2.1 ; F2.2.6). La structure la plus étendue, où ont été réalisés les sondages 17003, 17005 et 14499, est en forme de L avec le bras le plus long

aligné sur un axe SE-NO en parallèle du bord interne du rempart. Il fait 5 m de long puis tourne à 90 ° et continue vers le sud-ouest sur 1,70 m ; le terminus est légèrement boursoufflé sur le côté interne [14499]. Cette rigole n'est pas tout à fait rectiligne et l'angle septentrional est arrondi. Elle mesure entre 0,20 et 0,30 m de large. Les parois sont abruptes sur le côté rectiligne nord-est, où la rigole atteint 0,15 m de profondeur, mais la pente est plus graduelle au nord-ouest où la profondeur n'est que de 0,08 m. Des sections longitudinales et transversales ont été fouillées par passes minces, mais aucune trace de bois verticaux n'a été trouvée dans le comblement unique de limon sableux ou limon argileux gris clair brunâtre. Ce remplissage paraît s'être accumulé naturellement avec l'érosion des parois. Le sondage 17005 a livré 4 tessons de céramique de La Tène finale (73 g), tandis que les coupes 17003 et 14499 ont fourni chacune un fragment de TCA de respectivement 81 g et 20 g. Ceux-ci semblent être intrusifs, issus des niveaux gallo-romains sus-jacents.

Une courte section distincte de la rigole 17260 se trouve à 1,50 m au sud-est ; elle court selon un axe NE-SO sur 1,80 m en parallèle de l'extrémité nord-ouest 14499. Sa largeur, sa profondeur et son profil sont semblables à la section précédente et elle contenait un unique comblement limoneux similaire (17261=17263), qui a livré 4 tessons de céramique de La Tène finale (24 g). Ensemble, ces structures pourraient avoir constitué une partie d'un enclos de 8,40 m de large. Les traces du prolongement de la rigole sur le côté nord-ouest ont probablement été effacées par un groupe de fosses entrecoupées ; son absence sur les autres côtés pourrait être due à l'érosion, car la moitié méridionale n'était pas autant protégée par les couches érodées depuis le talus de rempart. Ces rigoles pourraient autrement avoir été destinées à drainer l'eau qui s'écoulait du talus sur les côtés.

Le fossé 717

L'extrémité d'une autre rigole semblable **717** se trouve dans l'angle méridional de la partie interne de l'enclos (Figure F2.2.1). Elle est alignée NE-SO, mesure 0,4 m de large, 0,22 m de profondeur et court sur 2,3 m jusque dans la berme sud de la fouille. Elle était comblée d'une seule couche de limon argileux brun grisâtre et n'a pas livré de mobilier. Aucune trace de poteau ou d'autres matériaux ayant indiqué qu'elle en ait contenu n'a été observée. Le secteur au-delà de son terminus était très perturbé par un arbre et par une séquence de rigoles gallo-romaines entrecoupées, et aucun prolongement n'a été trouvé.

Enclos 745

Au sud-est de l'enclos 741 se trouve un petit fossé d'orientation nord-sud tournant ensuite vers l'est, pour former l'angle droit d'un éventuel enclos additionnel (Figure F2.2.1) . D'une largeur de 1 m et profond de 0,12-0,15 m, ce fossé a des parois pentues et un fond courbe. Il est comblé par un limon argileux gris surmontant un limon brun brunâtre. Il est coupé sur son côté sud par le fossé-groupe 747 ; 745 et 747 sont tronqués par un autre fossé-groupe 748, retirant ainsi l'angle de l'enclos. Le fossé s'étend respectivement au nord sur 5 m et à l'est sur 2 m, avant d'être complètement oblitéré par le fossé du bocage 749. Aucune de ses parties n'est réapparue à l'est du fossé 749.

Six tessons soudés provenant du fond et de la panse inférieure d'un pot de La Tène finale, d'un poids de 1 kg, ont été mis au jour juste au nord de l'angle, suggérant que le fossé peut avoir constitué une partie d'un autre petit enclos. Le fossé 747 qui coupe 745 s'étend vers le nord sur le même alignement lorsque tronqué par le fossé 748, et il tourne vers l'est un peu plus au sud, ce qui indique peut-être qu'il s'agissait d'un agrandissement ultérieur de l'enclos. On y a trouvé des tuiles gallo-romaines.

Catalogue illustré de la céramique

Mobilier Fig. M2.6

Fossé 745

Cette petite rigole située dans la partie sud-ouest de l'enclos a livré 6 tessons jointifs (1038 g) d'un fond de pot décoré, n° 950.

No. 950 (US 14449). Fragment de fond d'un récipient haut et de grande contenance dont toutes les parois externes sont soigneusement lustrées. Le fond est constitué d'un gros bourrelet d'assise et on remarque un très léger ombilic et le vase est décoré d'une croix incisée sous le fond. Le type de pâte ainsi que le traitement du vase rappelle celui du vase no. 697.

Le remblayage du puits 10476

Le fond du puits n'a pas été atteint, mais les couches de remblais les plus basses renfermaient un seau en chêne dont l'analyse dendrochronologique a livré une date de construction de 222-212 av. J.-C. Comme le chêne doit être travaillé vert et que le seau ne paraît pas avoir été réparé, la date probable de son abandon dans le puits se situe avant le début de La Tène finale : ces comblements délibérés sont donc décrits dans la partie précédente de ce rapport concernant les structures antérieures à l'enclos principal (voir plus haut).

Les comblements qui suivent sont d'un caractère différent et sont également les premiers à contenir de la céramique de La Tène finale (Figure F2.2.7). L'US 17243 est la première d'une série de couches noires composées de charbon (Figure F2.2.16, PN19336). Elle renfermait également une fine lentille d'argile limoneuse jaune brunâtre, de très rares fragments de tuile et quelques tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer. Elle était répartie sur la totalité de la largeur du puits et mesurait entre 0,10 et 0,15 m d'épaisseur. Elle était recouverte par des couches d'argiles sableuses gris verdâtre et brun grisâtre de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur. La première d'entre elles, 17244, renfermait 4,5 kg de fragments d'amphore Dressel 1. Les couches 17250 et 17177 qui lui succèdent, ainsi que les couches 17251 et 17252, étaient presque à la verticale contre la paroi nord-est du puits, sur 1,50 m de hauteur ; un comblement similaire 17179 contemporain de 17177 se trouvait sur le côté opposé. Il est possible que les couches 17243 à 17245 aient à l'origine été recouvertes d'une grande quantité de matériaux organiques qui se sont progressivement décomposés, causant l'effondrement des couches sous-jacentes. Cependant, peu d'indices permettent d'affirmer que les couches verticales se sont prolongées vers le centre du puits, et il est difficile de voir comment ces couches successives ont pu maintenir leur caractère différent avec cette inclinaison. Les comblements du centre du puits n'ont pas un profil courbe caractéristique d'un tel glissement jusqu'à la couche 17175.

Une autre hypothèse serait que plusieurs grands objets en bois aient été jetés dans le puits et se soient fichés verticalement de telle façon que les remplissages ultérieurs se soient disposés de chaque côté. La coupe présente des points communs avec celle du puits 12674 à une profondeur semblable, où l'on a émis l'idée que le comblement pierreux de l'échancrure était retenu par un dispositif en bois (voir plus haut). Comme à ce niveau le puits 10476 s'élargit également en créant une échancrure, il est possible que le même procédé y ait été mis en œuvre. Les comblements verticaux n'ont pas livré de mobilier, contrairement aux couches qui remplissaient le centre du puits à cet endroit.

La dernière des couches d'argile sableuse est 17246, qui correspond probablement au premier de ces comblements centraux. Elle a livré un tesson de céramique de La Tène finale (161 g). Elle était suivie par 17248, une autre couche sombre de charbon avec des taches de limon argileux brun jaunâtre, qui mesurait 0,25 m d'épaisseur. Ce mélange suggère des matériaux déblayés et rejetés après un incendie. Elle a livré de la céramique (9 tessons, 98 g) et de l'amphore Dressel 1 (4 fragments, 283 g). Le puits était ensuite rempli sur 1,30 m par d'autres matériaux brûlés rejetés, parfois intercalés de remblais de substrat remanié. Une quantité

significative de terre cuite y était présente, et la couche 17175 contenait également un grand tesson de céramique (110 g) et 2 fragments d'amphores Dressel 1A (206 g). Une petite branche issue de cette dernière a été soumise à la datation par le radiocarbone et a livré la fourchette de 360-100 cal. BC (SUERC-35711 ; 2160±30 BP). À partir la couche 17175, les comblements étaient disposés au centre, probablement en raison de la grande quantité de matériaux meubles comme les charbons, qui ont été compactés sous le poids des couches postérieures. Des rejets organiques ont également pu constituer une partie de ces dépôts. La dernière couche de cette séquence est 17171.

Au-dessus, les indices d'effondrements importants des remplissages du puits sont plus convaincants, au regard de l'aspect des US 17089 et 11795. Ces deux couches fines de charbon et de terre cuite sont presque à la verticale respectivement des parois nord-est et sud-ouest du puits et, dans le cas de 11795, jusqu'à la base de la séquence (Figure F2.2.16, PN19272). 17089 arrive en bas sur une lentille en forme d'auge 17169, qui se prolonge à mi-chemin du puits. Une couche de charbon similaire 17087, un peu plus haut dans la séquence, s'étend de la même façon jusqu'au centre. D'autres couches riches en charbon (17168 et 17166) se situent entre 17089 et 17087. Une petite branche de chêne avec de l'écorce issue de 17166 a été soumise à la datation par le radiocarbone et a livré la fourchette 370-180 cal. BC (SUERC 35710 ; 2190±30 BP).

La couche 17169 contenait un fragment d'anse gallo-romaine ou plus tardive (74 g). La couche 17089 a livré 2 tessons gallo-romains (22 g), un tesson médiéval (15 g) et plus de 1 kg d'amphore Dressel 1. Enfin, la couche 17195 renfermait seulement un tesson de céramique de La Tène finale de 8 g.

Le sommet de la couche 11795 se trouvait à 140,36 m NGF, et sa base à 137,67 m NGF. Si elle était à l'origine disposée selon un angle normal par rapport aux autres, et même si elle était très tenace, elle a dû glisser sur au moins 1,20 m, et plus probablement 1,50 m avec l'effondrement postérieur. Cela pourrait avoir été en partie causé par l'affaissement des couches de charbon 17175, 17173 et 17171 ; le profil des comblements sous-jacents ne suggère pas du tout qu'ils ont glissé. Cela indique que ces couches étaient à l'origine essentiellement composées de matériaux organiques, ou que des couches organiques distinctes d'épaisseur importante aujourd'hui complètement disparues ont également été rejetées dans le puits et faisaient partie de cette séquence de comblements.

17087 était la dernière couche charbonneuse de ce type dans la séquence. Le comblement subséquent 17086 était constitué d'argile sableuse orange clair brunâtre contenant seulement de rares fragments de charbons. Les remplissages suivants ressemblaient à ce dernier, des argiles sableuses et sables argileux brun jaunâtre et gris brunâtre contenant d'occasionnelles fines traînées de charbon. Ces couches apparaissaient comme une succession de bandes relativement fines, la plus épaisse (17081/17076) étant la dernière. Il est difficile de déterminer si leur inclinaison visible en coupe représente une succession de remblais déposés depuis le côté nord-est, ou si ces couches ont été mises en place horizontalement mais ont glissé alors que les comblements sous-jacents se sont décomposés. Si la dernière hypothèse est la bonne, alors l'affaissement doit avoir eu lieu progressivement, et plus du côté est qu'à l'ouest. Comme ces couches n'étaient pas mélangées, il semble qu'elles se soient accumulées de façon naturelle, et la seconde interprétation serait donc plus probable. Parmi elles, seule 17082 contenait de la céramique, dont 20 fragments d'amphore Dressel 1 (plus de 2,5 kg) et 11 tessons de poterie gallo-romaine (64 g).

Plusieurs couches de rejets successifs 11878, 10448, 17079, 17078 et 17080 se trouvaient au-dessus, les deux dernières renfermant de fréquents fragments de charbons. Puis une couche finale épaisse 10480 composée de limon argileux brun orangé remplissait le puits jusqu'au sommet. La couche 10448 contenait un tesson de céramique gallo-romaine (31 g) tandis que 10480 n'a livré que de la poterie de La Tène finale (26 tessons pour 285 g) et 1,4 kg d'amphore Dressel 1.

Les éléments datants de ce puits et les caractéristiques de ses comblements peuvent être

interprétés de plusieurs façons. Les datations au radiocarbone et dendrochronologique du seau et de la couche 17175 sont cohérentes avec les dates fournies par les amphores et la céramique de La Tène finale. Elles indiquent que le remplissage a débuté dans la première moitié du IIe siècle av. J.-C. et s'est poursuivi dans la deuxième moitié de ce siècle jusqu'à ce point de la séquence. Au-dessus, plusieurs possibilités existent.

En prenant la céramique comme valeur nominale, il apparaîtrait que tous les comblements à partir de 17169 et 17089 sont gallo-romains ou plus tardifs, et que le mobilier de l'âge du Fer – incluant des quantités significatives d'amphore dans 17182 et 10480 – est résiduel. Le fait que certaines couches utilisées pour remblayer le puits soient résiduelles est également suggéré par la datation obtenue à partir du charbon de la couche 17166, dont la fourchette à 95 % de probabilité est antérieure à la céramique et aux amphores sous-jacentes. Il est possible que cette datation soit une des 1 sur 20 ne se situant pas dans la fourchette statistique donnée, mais l'incorporation de matériel résiduel est plus vraisemblable.

De la céramique romaine a été découverte dans les couches 17089, 17082 et 10448, ainsi que dans 17082 en grande quantité, rendant plausible la datation gallo-romaine de ces comblements postérieurs. Les amphores Dressel 1 ont continué d'être produites et importées en Gaule jusqu'en 10 av. J.-C., tôt dans la période gallo-romaine, et le emploi d'amphores pour le stockage est attesté en Zone 3 (voir rapport sur les amphores). Il est donc tout à fait possible que ces récipients aient continué d'être utilisés au Ier siècle apr. J.-C. avant d'être jetés.

Une datation médiévale pour toutes ces couches est peut-être moins crédible, étant donné qu'un seul tesson certain a été découvert dans la séquence. Compte tenu du fait que le puits a été creusé par étapes, et que 17089 contre la paroi mesure 1,70 m de haut, il est possible que ce tesson médiéval provienne du sommet de la couche plutôt que de plus bas, et de seulement 1,20 m sous le sommet. Si c'est le cas, il pourrait avoir été amené par l'action des racines, et être intrusif.

L'autre alternative serait que les couches 17169, 17089 et 17087 soient le résultat de l'assèchement et du rétrécissement des comblements du puits durant l'époque médiévale, de telle façon que des fissures se sont ouvertes sur les bords entre le comblement et le substrat jusqu'à une profondeur importante, comblées par l'incorporation accidentelle de charbon et de mobilier occasionnel. Cela expliquerait la présence de céramique médiévale, et effectivement de certaines poteries gallo-romaines, à une telle profondeur, même si au-dessus de ce niveau le puits a été comblé durant La Tène finale. On observe en coupe des couches minces et verticales semblables (17079 et 17091) juste au-dessus de 17082, en bas desquelles le mobilier pourrait être tombé avant le dépôt de la couche 10480. De même, les fissures partout autour du puits ont pu courir tout droit jusqu'au sommet. Il est donc possible que le remblayage du puits soit de La Tène finale, même le tesson de 10448 provenant tout à fait du sommet de cet épais comblement. La quantité de céramique gallo-romaine dans 17082 rend cependant cette explication de la présence de ces tessons moins plausible, et il est peut-être plus sûr de regarder 17082 comme la première couche gallo-romaine certaine dans le comblement.

Catalogue illustré de la céramique

Mobilier Fig. M2.6

Un total de 28 tessons/400 g de céramique de La Tène finale a été découvert dans les US 17085, 17162, 17614, 17615, 17243, 17244, 17246 et 17329. Les plupart sont des tessons de panse non diagnostics en pâtes 1, 3 et 4, mais deux bols de types 2.2.1 en pâte 3 ont été identifiés. La présence d'amphores de type Dressel I tend à confirmer ces hypothèses de datations. Les datations dendrochronologique et radiocarbone d'un seau en bois du comblement inférieur et de la couche 17175 concordent avec les dates des amphores et de la céramique de La Tène finale, allant dans le sens d'un comblement initial dans la première

moitié du II^e siècle av. J.-C. et ayant continué dans la dernière partie de ce siècle. Les comblements supérieurs du puits se sont clairement mis en place durant l'époque gallo-romaine.

No. 1216 (US 17246) Type 2.2.1/1c se rapproche de la forme H312/5c du site de Lamballe (Cherel 2010b, fig. 7) retrouvé dans des contextes datés de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. avant J.-C.

No. 1151 (US 17085). Caractéristiques morphologiques similaires au type 2.2.1/1c et est orné de stries externes en haut de panse. La datation proposée pour ce vase est également la fin du II^e ou le début du I^{er} s. avant J.-C.

Fossé 11928

Cette petite rigole a livré un seul tesson de bol de type 2.2.1 en pâte 3. Bien qu'il ne suffise pas à dater la structure, ce type de vase est caractéristique de La Tène finale.

No. 978 (US 11948). Type 2.2.1/1c se rapproche des exemplaires trouvés sur le site comme par exemple dans le puits 10 476. La datation envisagée est donc la fin du II^e ou le début du I^{er} s. avant J.-C.

Les structures le long du côté nord-ouest

Le côté nord-ouest est largement occupé par les enclos 741, 742 et 743 ; les structures discrètes de ce secteur sont donc décrites et discutées selon leur position relative par rapport à ces derniers. Celles qui se trouvent à l'intérieur des enclos sont décrites en premier, suivies de celles à l'extérieur. Les éléments de datation sont insuffisants pour déterminer si ces structures sont contemporaines des enclos, mais celles qui sont à l'intérieur sont décrites en premier et chaque association spatiale apparente avec les enclos est mise en évidence.

Le puits 12674

Un deuxième puits de l'âge du Fer a été découvert dans la partie interne de l'enclos. Le puits 12674 se trouve légèrement au nord du centre de l'enclos carré **742** (Figure F2.2.8). Il a été creusé dans des limons argileux puis au travers de l'affleurement d'amphibolite jusqu'à une profondeur de 6,67 m (Figure F2.2.9). Il est de plan subrectangulaire, son fond est légèrement concave et ses parois sont essentiellement verticales, même au sommet. Un léger élargissement est perceptible à 1,25 m, peut-être pour fournir des prises ou pour supporter une plateforme afin de remonter les déblais. À 1,62 m, la paroi ouest du puits a été échancrée, si bien que le conduit s'élargit à 1,80 m (0,85 m d'échancrure) à une profondeur de 2,60 m. En dessous, la paroi s'incline progressivement vers l'intérieur sur 1,30 m jusqu'à atteindre une largeur de 1,40 m, puis descend à nouveau verticalement. On observe un autre léger élargissement à 5,60 m de profondeur, probablement encore pour aménager une prise ou une plateforme, puis le puits se rétrécit à seulement 1,10 m de large et continue à la verticale jusqu'au fond.

En dépit du fait que le puits a été creusé presque 2 m sous le niveau supérieur de la nappe phréatique, comme il a été observé dans le fossé d'enclos **795**, nous n'avons pas rencontré d'eau durant les fouilles, et il n'y avait pas d'indices dans le puits révélant que de l'eau ait jamais été présente. Le comblement primaire était composé d'une fine couche de sable argileux jaune grisâtre d'à peine 0,01 m d'épaisseur renfermant d'occasionnels fragments de charbon. Il correspond probablement à une érosion initiale et un piétinement. Il était recouvert par 17363, une couche hétérogène d'argile sableuse gris bleuâtre contenant des particules orange et jaune clair et des pierres subangulaires modérément fréquentes (Figure F2.2.16,

PN19626). Elle faisait 1,28 m d'épaisseur et correspond clairement à un remblayage utilisant les matériaux extraits du puits. Suivaient 2,30 m de sables argileux de couleurs variées (couches 17360-17362, 17265 et 17203-4) arrivant juste au-dessus de la base de l'échancrure de la paroi ouest. Le seul mobilier découvert dans ces couches est un fragment de 3 g de céramique de La Tène finale.

Le vide créé par l'échancrure était comblé de pierres subangulaires et subarrondies d'environ 0,10 m de diamètre incorporées dans une matrice de sable argileux gris foncé (17093). Ce remplissage était recouvert par des pierres plus grosses et plus denses d'approximativement 0,20 m de diamètre, insérées dans une couche de sable argileux gris clair (17092). La plus basse de ces deux couches pierreuses (17093) formait un arc sur la paroi du puits dans l'échancrure, mais ne se prolongeait pas dans la ligne du puits au-dessus. La bordure interne de 17092 était légèrement plus irrégulière mais toujours quasi-verticale, montrant que ces couches avaient dû être maintenues contre les parois ouest et nord du puits (Figure F2.2.17, PN19389). Elles ont livré deux petits fragments de céramique pesant ensemble 1 g. Ils ont été inventoriés comme gallo-romains, des tessons de cette taille ne peuvent pas être datés avec certitude.

La rétention des comblements pierreux contre les parois du puits suggère fortement une volonté de laisser la surface de la couche 17265 dégagée, à 4,50 m de profondeur. Le sommet de cette couche a été nivelé, contrairement aux remplissages sous-jacents, soutenant l'hypothèse que le remblayage s'est arrêté à ce niveau et que le comblement a été stabilisé.

L'utilisation de ce puits est peu claire, et aucune accumulation notable de matériaux érodés des parois ou issus d'une occupation n'a été observée avant que cette partie entourée par les couches pierreuses ne soit comblée jusqu'à une profondeur de 1,58 m par les couches 17094 et 17264. Il s'agissait de couches hétérogènes de sables argileux orange et gris clair qui ne contenaient presque pas de pierres mais d'assez fréquents morceaux de charbon. 17264 contre les couches pierreuses à l'ouest avait subi des mélanges, probablement après la décomposition du matériau organique de soutènement. Elle a livré un tesson de céramique du début de l'âge du Fer (30 g), tandis que 17094 a fourni 3 tessons de poterie du début de l'âge du Fer (16 g), 6 tessons de La Tène finale (83 g) et un tesson gallo-romain (5 g). Ce comblement contenait plus de matériaux issus d'une occupation que les précédents, mais il s'agit clairement encore d'un remblai. Ensuite, le remplissage délibéré se poursuivait avec les couches hétérogènes 17037 puis 12823, qui contenaient de nombreuses grosses pierres. Elles étaient essentiellement composées d'argiles sableuses orange, grises et vert grisâtre, toutes en adéquation avec le substrat. Les vides laissés par les pierres contre les parois du puits étaient remplis par des sables argileux plus fins comme la couche 12680. Le comblement 12823 a livré un tesson (3 g) de céramique gallo-romaine. Le dernier 0,60 m du puits était rempli par les couches moins caillouteuses 12677 et 12675 contenant respectivement 2 tessons de La Tène finale de 26 g et 10 g.

Il semble que le puits ne soit resté ouvert que sur une très courte période, comme le démontre le manque de comblements significatifs sous le remblai ou entre les couches 17265 et 17094. Au regard de sa profondeur, il est probable qu'il s'agisse d'un puits à eau, et il a peut-être été abandonné à défaut d'en avoir rencontré.

Le niveau supérieur de la nappe phréatique a été détecté dans le fossé d'enclos principal 795 à une altitude d'environ 136,50 m, et le fond du puits se situe à 133,60 m NGF ; ainsi, la variation de la nappe phréatique sur une aussi courte distance doit être expliquée par un changement significatif dans la géologie. Il pourrait s'agir de l'interface avec l'argile kaolinite juste au nord-ouest associée à l'extraction de l'argile, qui aurait abaissé ce niveau.

Il est possible que l'échancrure de la paroi ouest du puits soit le résultat d'un effondrement ayant eu lieu lors de son excavation, et soit donc la cause de son abandon. Aucun indice certain d'un tel affaissement n'était visible au fond du puits, mais si quelqu'un était en train d'y travailler lorsque cela est arrivé, il est probable que les déblais ont été retirés afin de le retrouver. Le puits est plus large sous l'effondrement qu'au-dessus, et le fond a été

soigneusement fini, ce qu'il va à l'encontre d'un abandon. Il est possible que les parois soient devenues instables durant l'excavation en dessous, et qu'elles aient été délibérément remblayées et revêtues pour prévenir d'autres affaissements tandis que l'on continuait de creuser, mais que le puits a été abandonné en raison de sa dangerosité alors qu'aucune trace d'eau n'a été trouvée après 2 m de plus.

La datation de ce puits est peu claire. Peu de mobilier a été découvert dans le remblai, et il s'agit essentiellement d'éléments de la fin de l'âge du Fer. Des tessons ou de très petits fragments gallo-romains proviennent de 17093, 17094 et 12823 et pourraient indiquer que le forage a eu lieu durant la période romaine, mais qu'on l'a rapidement abandonné. Néanmoins, le puits est très proche du centre de l'enclos de l'âge du Fer 732, il pourrait donc avoir été construit plus tôt ; en outre, les tessons gallo-romains sont tous très petits et il est concevable qu'ils soient intrusifs.

Catalogue illustré de la céramique

Mobilier Fig. M2.6

Puits 12674

Le puits 12674 se situe dans l'enclos 742. Seuls 10 tessons / 122 g de céramique de La Tène finale y ont été découverts, dans les comblements 12675, 12677, 17630 et 17094. La seule forme identifiable, n° 1155, est une forme 2.1.2 en pâte 2.

No. 1155 (US 17094). Comparable au niveau de sa forme au vase no. 1174. La présence d'une cannelure interne, la lèvre très éversée et les bandes lustrées rayonnantes laissent supposer une datation située entre la deuxième moitié du IIe s. et le tout début du premier siècle avant J.-C.

Les trous de poteaux 12915 et 14470

Deux structures profondes 12915 et 14470 se situent de chaque côté de puits 12674 dans l'enclos **742** (Figure F2.2.8). La fosse 12915 se trouve près du côté sud-est, à un peu plus de 0,50 m du fossé, et coupe une rigole peu profonde antérieure 12917. Elle est de plan subcirculaire, mesure 1,40 sur 1,30 m et 0,80 m de profondeur ; ses parois sont verticales et son fond est plat. Celui-ci comporte une dépression circulaire au centre, de 0,30 m de diamètre et seulement 0,02 m de profondeur ; elle était recouverte d'une lentille de charbon dans une matrice d'argile gris foncé (12942). Autour, le fond de la structure était recouvert de plusieurs couches fines d'argile érodée, certaines incluant du charbon et de la terre cuite. Elle était ensuite essentiellement comblée d'argile limoneuse gris orangé sombre (12946). Bien qu'elle ait livré plusieurs fragments de céramique de la fin de l'âge du Fer, de terre cuite et de charbon, il s'agit probablement de substrat remanié issu de son creusement. Ce comblement était recouvert d'une couche similaire mais plus sombre (12948) qui interrompait le remplissage inférieur au centre de la fosse, se prolongeant tout droit vers le fond immédiatement sur la dépression centrale et la couche de charbon (Figure F2.2.17, PN16632). Cette couche a d'abord été interprétée comme due à l'action racinaire, mais il s'agit plus vraisemblablement du résultat de la décomposition d'un poteau en bois *in situ*, ayant laissé un vide dans lequel le comblement environnant est tombé. La dépression et la couche de charbon étaient toutes deux alignées avec le probable fantôme et pourraient correspondre à un secteur de compression dû au poids du bois ou aux vestiges du poteau en tant que tel.

La structure 14470 se trouve à 2,60 m au nord-ouest du trou de poteau 12915. Elle n'a pas été identifiée tout de suite en raison de la similarité de ses comblements avec le substrat dans lequel elle est taillée, et elle n'est devenue claire qu'une fois que le sol a commencé d'être descendu autour du puits 12674. En conséquence, approximativement 0,55 m a été perdu

depuis son sommet. Malgré cela, 1,20 mètre était conservé, indiquant une profondeur originelle d'au moins 1,75 m. Au niveau de sa hauteur tronquée, la structure a été relevée comme de plan subrectangulaire, mesurant 2,20 m (SO-NE) sur 1,60 m (SE-NO) avec des parois verticales et un fond plat (Figure F2.2.17, PN19248).

Une lentille rectangulaire d'argile limoneuse brun bleuâtre sombre avec des grains de matière organique décomposée a été mise au jour au fond de la structure (17048). Elle mesurait 0,80 m de long et 0,25 m de large, et faisait moins de 0,01 m d'épaisseur (Figure F2.2.17, PN19234). Il semble que, comme dans la structure 12915, cette couche sombre corresponde à l'endroit où se tenait un poteau. Les couches sus-jacentes étaient toutes composées de mélanges d'argiles sableuses gris brunâtre et brun jaunâtre, correspondant de manière évidente à des matériaux remblayés de substrat remanié (Figure F2.2.17, PN19133).

Une zone subrectangulaire composée d'argile sableuse brun grisâtre sombre 17036 se trouvait au sommet tronqué du comblement 14471 ; elle remplissait le creusement 17035 mesurant 0,70 m de long (NO-SE), 0,25 m de large (SO-NE) et 0,33 m de profondeur et aux parois irrégulières quasi-verticales. Il devait être bien plus profond avant d'être coupé par la pelle mécanique. Il renfermait des tessons de céramique gallo-romaine (146 g) associés aux fragments d'une fibule de La Tène III (SF 1526), à des objets en fer variés (SF 1525) et des clous en fer (SF 1524), constituant le lot le plus important de mobilier métallique de la Zone 2. Les dimensions et l'orientation de 17035 concordent avec celles de la couche sombre 17048 enregistrée 1,20 m plus bas au fond de la structure. Bien que 17035 puisse correspondre à un creusement différent et postérieur dans les comblements de 14471, les caractéristiques de son remplissage 17036 ainsi que ses dimensions et sa profondeur relatives suggèrent au contraire qu'il s'agit du vide laissé par la décomposition d'un poteau ; soit le comblement de la partie supérieure d'un espace laissé par la décomposition du poteau originel 17048, soit le remplissage de l'emplacement d'un poteau de remplacement implanté moins profondément.

Le mobilier retrouvé dans 17035 suggère que l'espace a été comblé durant la période gallo-romaine, mais ces petits tessons ne permettent pas une datation plus précise. La présence d'une fibule de La Tène III indique qu'elle a été utilisée durant un certain temps ou qu'elle a été délibérément conservée avant son dépôt. Cependant, à moins que cet objet ait été conservé pendant une longue période, il suggère que le comblement a eu lieu tôt dans la période gallo-romaine, et il est donc possible que la structure elle-même soit à l'origine de la fin de l'âge du Fer.

La taille et la profondeur de 17036 et du poteau dans 12915 sont semblables ; en outre, la position de ces trous de poteaux près de l'axe central de l'enclos 742 et de chaque côté du puits 12674 suggère qu'ils étaient liés. Il est possible qu'ils aient appartenu à un appareil de levage pour la construction et l'utilisation du puits, bien qu'une poutre disposée entre les deux poteaux n'aurait pas été centrée par rapport au puits, et que l'orientation des fantômes soit différente. L'hypothèse d'un appareil de levage n'explique pas totalement l'énorme profondeur de la structure 14470, sauf s'il s'agissait à l'origine d'une construction en L inversé ancrée dans un seul trou de poteau, transformée par la suite en structure portée des deux côtés. Les autres puits ne possèdent pas de trous de poteaux de cette taille de chaque côté, il ne s'agit donc clairement pas d'une étape habituelle du creusement d'un puits à La Tène finale en Bretagne. Ces structures ne sont autrement peut-être pas liées.

D'autres traces de poteaux verticaux rectangulaires ont été trouvées au nord et à l'ouest de l'enclos 742, et il est possible qu'ils aient été liés.

Les autres structures internes et adjacentes à l'enclos 742 (F2.2.8)

Les perturbations à l'intérieur de cet enclos sont limitées à un fossé dans la partie ouest, la répartition des structures n'est donc globalement pas affectée.

14147 et 12705

Les structures 14147 et 12705/12707 se trouvent à l'ouest de l'enclos 742 à environ 9 m l'une de l'autre. Elles sont toutes deux alignées NNE-SSO en parallèle à l'enclos 742, juste au-delà du tracé de ses côtés SO et NE ; elles se trouvaient vraisemblablement près de la bordure interne du talus de l'enclos principal 795. La plus au nord [14147] est de plan ovale irrégulier de 1,3 m de long sur 0,8 m de large, généralement de 0,45 m de profondeur mais de 0,65 m de profondeur au niveau d'une dépression circulaire au centre. Elle semblait avoir été délibérément remblayée par des couches successives d'argile limoneuse et d'argile sableuse. Le comblement supérieur est recoupé par une structure subcirculaire 14154 d'environ 0,4 m de diamètre et 0,3 m de profondeur. Celle-ci était comblée par de l'argile limoneuse et est à nouveau coupée par une troisième structure, 14156. Cette dernière est subrectangulaire, mesure 0,62 x 0,11 m et 0,2 m de profondeur, et contenait un comblement caractéristique brun foncé riche en charbon et TCA. Il n'y avait pas d'autre mobilier.

La structure 14156 est très similaire aux vestiges du poteau de la structure 14470, et pourrait être aussi interprétée comme un remplissage de charbon et d'argile cuite ayant comblé l'espace laissé par la décomposition du bois. Ce poteau passe au bord de 14154 mais se termine dans 14147. 14154 et 14156 sont au-dessus de la partie la plus profonde de 14147 et pourraient correspondre à des remplacements de poteaux de cette structure.

Le trou de poteau 12705 est ovale, de 0,36 m de long, 0,27 m de large et jusqu'à 0,17 m de profondeur. Il était comblé par une accumulation naturelle de limon argileux brun foncé qui a livré un tesson (5 g) de céramique du début de l'âge du Fer. Il est tronqué par une structure beaucoup plus large mais très peu profonde 12707.

Aucun de ces trous de poteaux n'a livré de mobilier diagnostique de datation, mais leur position par rapport à l'enclos 742 et au niveau du bord restitué du talus de l'enclos principal suggère qu'ils appartiennent à cette phase de l'enclos.

Un trou de poteau plus petit 12782 se trouve entre les deux précédents et dans leur alignement, à 4 m de 12705, à un peu plus de 5 m de 14147, et à 1,5 m du côté nord-ouest de l'enclos 742. Il est subcirculaire, avec des parois inclinées et un fond concave, et était comblé d'argile brun gris. Deux petites structures 14245 et 14247 se situent juste au nord de l'enclos, conservées sur seulement 0,05 m et 0,06 m de profondeur, et contenaient un comblement d'argile sableuse grise mais pas de mobilier. Elles pourraient également correspondre à des fonds de trous de poteaux sévèrement tronqués.

Un probable grand trou de poteau 12837 est immédiatement adjacent au côté sud-ouest de l'enclos 742, près de son angle méridional. Un autre grand trou de poteau 12721 se trouve à 1,5 m au nord de cet enclos, dans une position semblable au précédent juste à l'extérieur du côté sud-ouest de l'enclos 743, mais adjacent à son angle ouest. 12721 est subrectangulaire, de 0,28 m de profondeur avec des parois verticales et un fond plat ; il contenait de l'argile limoneuse brun grisâtre. Le trou de poteau 12837 est plus irrégulier en plan mais mesure 0,4 m de profondeur et possède des parois presque verticales ainsi qu'un fond légèrement concave. Il renfermait un comblement primaire d'argile limoneuse brun grisâtre clair surmonté par de l'argile limoneuse gris brun. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier. Si elles sont contemporaines des enclos, leur position exclut l'existence de talus externes pour ceux-ci.

Il est possible que six des trous de poteaux extérieurs forment ensemble un bâtiment ou une zone partiellement enclose autour du puits 12674. Le trou de poteau 12387 est à angle droit par rapport à la ligne joignant les trous de poteaux 14147, 12782 et 12705, et une droite presque perpendiculaire peut être dessinée entre 14147, 14247 et 12721. Ces lignes sont également parallèles à celle tracée entre les emplacements de poteaux dans les grandes fosses

14470 et 12915, et sont lui équidistantes. Cependant, sur les six trous de poteaux, seul 14247 – un des plus petits – est aligné avec chaque trou de poteau massif, et 12837 et 12721 ne forment pas une ligne parallèle à 12705, 12782 et 14147. Ceci associé à la distance importante entre certains de ces trous de poteaux, par exemple 8 m entre 12705 et 12837, rend l'interprétation d'un bâtiment peu probable. L'alignement commun de ces structures ainsi que leur proximité des bords des enclos suggère peut-être plus d'une phase d'activité, bien qu'aucune relation stratigraphique ne permette de démontrer laquelle est la première. Néanmoins, sur la base du mobilier de l'enclos, il est probable que les trous de poteaux soient les plus anciens, et que 12674 ait été entouré de l'enclos 742 à une date ultérieure.

Les structures internes et adjacentes à l'enclos 741 (F2.2.10)

L'angle méridional et une grande partie du côté nord de cet enclos étaient oblitérés par des fossés postérieurs, mais l'essentiel de l'espace interne n'était pas perturbé. Des trous de poteaux variés ont été identifiés, bien qu'ils ne forment pas de fait(s) clair(s). Les dimensions et le mobilier de ces structures sont résumés dans le Tableau F2.2.3.

Un certain nombre des possibles trous de poteaux sont peu profonds et probablement quelque peu tronqués. Les structures 12832, 12693, 14063, 14004, 14059, 14107 et 14144 sont circulaires ou subcirculaires, avec des parois modérément inclinées et un fond plat ou concave. Ces sept structures contenaient toutes un seul comblement avec quelques variations de limons argileux ou d'argiles limoneuses gris ou gris brunâtre. Aucune ne présentait de fantôme distinct ou de calage. Comme les profils n'indiquent pas de basculement relatif à l'extraction des poteaux, il est possible que ces structures correspondent à des trous creusés au plus près des spécificités requises pour chaque poteau individuel, et que les complements représentent le remplissage du vide laissé par la décomposition des poteaux.

<i>US</i>	<i>longueur</i>	<i>Largeur</i>	<i>profondeur</i>	Céramique	TCA
12693	0.46	0.36	0.09		
12832	0.5	0.5	0.05		
12834	0.7	0.4	0.16		
12836	0.4	0.35	0.12		
14004	0.25	0.25	0.15		
14023	0.45	0.45	0.24		
14059	0.5	0.5	0.17	1/4g LTF	
14063	0.36	0.36	0.09		
14107	0.6	0.4	0.18		
14125	0.67	0.5	0.12		
14127	0.8	0.5	0.23	2/19g	
14129	0.75	0.75	0.31		
14144	0.35	0.25	0.25		
14188	0.42	0.3	0.08		

Tableau F2.2.3

En revanche, 14023 est circulaire avec un profil en V et son comblement était composé d'argile limoneuse gris clair. Sa forme suggère un trou de pieu plutôt que de poteau. Le possible trou de poteau 12834 est de plan irrégulier et peu profond ; le fond irrégulier s'approfondit à l'extrémité nord-ouest. Le comblement était constitué de limon argileux gris brunâtre.

Contre le côté sud-est de l'enclos, le trou de poteau 12386 est circulaire avec des parois verticales et un fond plat ; il renfermait un seul comblement de limon argileux gris brun foncé avec des pierres subangulaires en quantité moyenne mesurant jusqu'à 0,1 m. Il s'agit du seul exemple de probable calage de poteau au sein de cet enclos.

Trois structures entrecoupées se trouvent au nord-ouest de 12386. Le premier creusement est 14129, qui est aussi le plus profond des trois. Il est de plan circulaire, avec des parois modérément inclinées rejoignant un fond concave. Son remblayage intentionnel était composé d'argile sableuse gris jaune. Il est coupé sur le côté est par 14127, une structure quadrangulaire aux parois verticales et à fond plat, qui était comblée de limon sableux gris jaunâtre contenant 2 tessons de céramique de La Tène finale. Il n'y avait pas de trace de fantôme, mais les trous de poteaux de ce type sont assez courants en Zone 3. Un autre possible trou de poteau 14125 est imbriqué dans l'angle est de 14127. Il est subrectangulaire, ses parois sont presque verticales au sud-est et pentues au nord-ouest, et son fond est ondulé. La fouille a suggéré que 14125 était coupé par 14127, bien que cette relation n'ait pas été formellement enregistrée. La structure 14125 est peu profonde. Elle renfermait des restes de matériaux brûlés incluant du charbon et de la terre cuite (<2024>).

Trois fosses ont été identifiées dans l'enclos 741. La plus grande est 12691 sur le côté sud-ouest. Elle est ovale, mesure 1,64 m sur 1,24 m et 0,45 m de profondeur, ses parois sont inclinées et son fond aplati. Ses trois remplissages successifs étaient tous composés de substrat remanié hétérogène, indiquant un remblayage intentionnel. Le comblement inférieur a livré un tesson de céramique de La Tène finale, tandis que la couche supérieure a fourni un mélange de débris d'occupation : des particules de charbons (<1603>), de tous petits fragments de céramique, de la terre cuite et des pierres brûlées.

La fosse 14109 se trouve presque à mi-chemin du côté sud-est de l'enclos. Elle est coupée par le trou de poteau 14107. Elle est de plan subrectangulaire et mesure 1,1 m par 0,8 m et 0,53 m de profondeur. Son comblement unique moucheté correspondant à un remblayage délibéré a livré 9 tessons (57 g) de céramique de La Tène finale (<2023>). La fosse 12936 se situe sur le côté ouest. Elle est subcirculaire, mesure 0,35 m de profondeur avec des parois inclinées et un fond arrondi. Elle renfermait deux complements successifs : de l'argile limoneuse composite grise et orange recouverte d'argile sableuse, le tout reflétant un remblayage intentionnel. Elle n'a livré qu'un tesson d'amphore non datée (61 g).

Deux probables petits trous de poteaux 14188 et 14190 sont à l'extérieur de l'enclos à presque 2,5 m à l'est de l'angle méridional. Ils sont subcirculaires et très peu profonds, mais leur fond est plat et les parois conservées pentues. Ils contenaient du limon argileux brun grisâtre, mais n'ont pas livré de mobilier.

Les structures internes et adjacentes à l'enclos 743 (F2.2.11)

Une grande partie du côté sud-ouest de l'intérieur de l'enclos 743 a été oblitérée par des fossés plus récents, et la partie centrale a également été perturbée par des arbres, mais pas suffisamment pour masquer les faits significatifs. Les témoignages de constructions sur poteaux sont clairsemés.

Dans l'angle est de l'intérieur, la structure 14259 est subrectangulaire avec une extrémité

angulaire et l'autre arrondie ; elle mesure 0,56 m sur 0,37 m et 0,28 m de profondeur. Ses parois sont quasi verticales, son fond légèrement irrégulier et pierreux. Son comblement était composé d'argile brun rougeâtre, couleur probablement due à des brûlures bien qu'aucun charbon n'ait été enregistré. Une fosse adjacente allongée très peu profonde 14183 mesure 1,1 m de long, 0,45 m de large mais seulement 0,05 m de profondeur ; une grande pierre se trouvait à son extrémité ouest. Elle n'a pas livré de mobilier.

Les structures 14116, 12867 et 14118 se situent à l'intérieur sur le côté nord-ouest du fossé de l'enclos, et sont globalement alignées à 1,8-2,2 m l'une de l'autre. 12856 a une taille similaire à 12867 – la plus petite des trois précédentes –, et se trouve 2 m plus loin dans l'enclos, juste à l'est de la fosse 12854. Les dimensions de ces structures sont résumées dans le Tableau F2.2.4. Toutes sont très peu profondes. Trois d'entre elles (14116, 12867 et 12856) sont petites, subcirculaires ou ovales, avec un fond concave, et contenaient un comblement unique de limon argileux brun grisâtre ou gris brunâtre. La structure 14118 est plus grande ; son remplissage de limon était semblable mais plus clair et la limite avec le substrat diffuse. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier.

Une rangée de trois fosses ou trous de poteaux espacés d'approximativement 2 m est à peu près parallèle à l'alignement de trous de poteaux, à environ 2 m à l'intérieur du côté nord-ouest de l'enclos 743. La fosse 12854 est circulaire et mesure 1 m de diamètre mais seulement 0,16 m de profondeur ; elle contenait un seul comblement qui a livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer. La structure 14338/10681 a initialement été identifiée au sein d'une tranchée durant les premières phases de la fouille, mais n'a pas été entièrement mise au jour avant la fin. De plan légèrement irrégulier, elle mesure 1,1 m sur 0,92 m et est à nouveau peu profonde, de 0,12 m de profondeur. Elle contenait un comblement pierreux de limon argileux gris foncé indiquant qu'elle n'avait pas été simplement remblayée avec le substrat comme les autres. La troisième fosse 10355, qui se trouve entre les deux précédentes, est subrectangulaire et de taille similaire, mais elle mesure 0,46 m de profondeur et elle était comblée d'argile limoneuse mixte orange et grise. Elle n'a pas livré de mobilier. Ces structures sont approximativement parallèles au côté de l'enclos ; néanmoins, leur ligne n'est pas équidistante aux côtés nord-est et sud-ouest mais plus proche du côté sud-ouest. Une quatrième structure 12721 est globalement sur le même tracé ; elle se trouve à 3 m au sud, juste à l'extérieur de l'enclos 743, et pourrait peut-être leur être associée.

<i>US</i>	<i>longueur</i>	<i>Largeur</i>	<i>profondeur</i>
12856	0.29	0.19	0.06
12867	0.36	0.3	0.09
14116	0.48	0.42	0.13
14118	0.66	0.52	0.13

Tableau F2.2.4

Les dimensions des trous de poteaux à l'extérieur de l'enclos 743 sont données dans le Tableau F2.2.5.

<i>US</i>	<i>Longueur</i>	<i>largeur</i>	<i>profondeur</i>	<i>diamètre</i>
10350	0.72	0.71	0.1	
10352	1.05	0.75	0.2	
12472	0.52	0.48	0.36	
12721			0.28	0.78
12782	0.54	0.42	0.18	
12837	0.9	0.6	0.45	
12865	0.28	0.24	0.04	
12968	0.42	0.36	0.06	
14188	0.4	0.35	0.08	
14190	0.35	0.35	0.06	
14245	0.34	0.28	0.05	
14247	0.47	0.41	0.06	
17160	1	0.72	0.28	

Tableau F2.2.5

Les petites et peu profondes structures subcirculaires 12865 et 12968 se situent à approximativement 1 m à l'extérieur de l'enclos, respectivement sur les côtés nord-est et sud-est. Toutes deux contenaient du limon argileux gris brunâtre et ne sont pas datées.

Deux structures entrecoupées – 10350 coupée par 10352 – se trouvent près du rempart à l'ouest de l'enclos 743. 10350 est subcirculaire et mesure 0,7 m de diamètre, mais seulement 0,1 m de profondeur. Elle contenait au fond une grande pierre plate servant peut-être à supporter un poteau, comme dans le trou de poteau 14199 au sud de l'intérieur de l'enclos principal. 10352 coupe le bord de 10350 ; elle mesure 1 m NO-SE par 0,8 m NE-SO et est généralement peu profonde mais comporte une dépression (0,4 m) centrale au fond. Elle contenait de l'argile limoneuse brun orange surmontée d'une couche mixte d'argile limoneuse brun gris et de pierres, correspondant probablement à un remblai. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier.

Un groupe de fosses se situe au nord des précédentes, dans l'angle de l'enclos principal. Trois d'entre elles – [17146], [17150] et [17136] – forment un court alignement nord-sud. Toutes sont de plan subcirculaire au profil peu profond concave ; elles mesurent respectivement 0,9 sur 0,22 m de profondeur, 0,94 m sur 0,08 m de profondeur et 1,12 m sur 0,10 m de profondeur. Elles étaient comblées d'un limon sableux brun gris moyen à sombre, et n'ont pas livré de mobilier. Elles pourraient être liées à la fosse 17285 du milieu de l'âge du Fer, ou à l'occupation de La Tène finale de l'enclos 743.

Une fosse peu profonde [17418] se situe à l'est de 17285. Elle est circulaire, mesure 1,35 m de diamètre et seulement 0,04 m de profondeur, et possède un fond concave peu profond. Le comblement était composé d'argile jaune grisâtre clair ; elle n'a pas livré de mobilier. Elle est recoupée au centre par la fosse [17420], qui fait 0,31 m de profondeur et possède des parois presque verticales et un fond plat. Trois comblements y ont été observés, tous interprétés comme du remblai : une argile gris brunâtre foncé suivie d'une argile brun grisâtre foncé et d'une argile gris jaune moyen. Toutes ces couches contenaient quelques pierres mesurant jusqu'à 0,15 m de diamètre, mais le seul mobilier mis au jour correspond à des fragments de terre cuite dans le comblement central (17422). Il est possible que 17420 soit un important

trou de poteau remblayé et non une fosse.

La structure 17160 est immédiatement adjacente. Elle est ovale avec des parois pentues et un fond plat, et renfermait un comblement de sable argileux gris orange sombre incluant de petites pierres régulièrement réparties. Elle a livré cinq tessons de céramique. Il n'y avait pas de trace de fantôme, et il pourrait s'agir d'une petite fosse et non d'un trou de poteau. Une fosse circulaire plus petite 12990 se trouve entre 17160 et 17136. Elle est subcirculaire, de 0,68 par 0,60 m et est conservée sur 0,14 m de profondeur. Elle était comblée de limon argileux gris brunâtre contenant quelques charbons et de petites pierres.

Une fosse irrégulière 17187 se situe au sud-ouest, contre la base du rempart. Elle mesure 1,76 m sur 0,93 m et 0,39 m de profondeur, et contenait un seul remplissage de limon sableux brun gris clair et orange foncé renfermant des particules de charbon mais pas de mobilier.

La fonction originelle de ce groupe de fosses n'est pas claire. Elles varient considérablement en forme et contenaient peu de mobilier, bien qu'étant donné l'acidité des sols cette impression puisse être trompeuse. Leur localisation dans l'angle de l'enclos principal pourrait suggérer qu'il s'agit de dépotoirs ou de fosses d'aisance, mais la pauvreté du mobilier ne va pas dans le sens de cette interprétation. Dans la plupart des cas, leur caractère peu profond n'étaye pas l'hypothèse de fosses d'aisance, de stockage ou de carrière.

Les trous de poteaux ailleurs dans l'intérieur de l'enclos principal

Très peu de constructions sur poteaux de La Tène finale ont été identifiées à l'intérieur de l'enclos. Leur conservation a pu être affectée par l'activité postérieure dans certains secteurs, les recouvrements rendant l'identification des faits archéologiques à partir de leur forme difficile. En outre, il est possible que des structures de La Tène finale n'aient pas été identifiées comme telles, car une proportion importante des trous de poteaux n'a pas livré de mobilier, et lorsqu'il y en avait, il a pu être introduit par l'action racinaire. Faire la différence entre des trous de poteaux et des petites fosses peut également poser problème lorsque les poteaux ont été délibérément retirés. Toutes les structures non datées qui pourraient stratigraphiquement être de l'âge du Fer ont cependant été incluses sur les plans de cette phase, et les groupes de structures présentant une répartition spatiale manifeste ont été considérés comme des faits archéologiques, même quand aucune trace de fantôme de poteau ou de calage n'était conservée.

La description détaille les caractéristiques des trous de poteaux et autres structures par secteur en prêtant une attention particulière aux éléments inhabituels ou importants. Quatre secteurs principaux d'activité structurelle ont été identifiés à l'intérieur de l'enclos 795. Sur le côté nord-ouest tout d'abord, où des témoignages structurels ont été observés tout le long, à la fois dans les petits enclos et à l'extérieur de ces derniers. Un deuxième secteur a été repéré immédiatement à l'est de l'enclos 742, au centre l'enclos principal. Les deux autres principaux secteurs consistent en deux concentrations de structures dans les angles oriental et méridional de l'intérieur, de chaque côté de l'entrée.

Les structures à l'est de l'enclos 742 au centre de l'enclos principal (F2.2.12)

Comme dans les secteurs est et sud, il n'y avait presque pas de mobilier dans ces structures et pas de stratigraphie conservée, rendant la mise en phase des trous de poteaux difficile. Les dimensions des structures sont listées dans le Tableau F2.2.6

La construction 799

Deux alignements NO-SE de poteaux appariés se trouvent à un peu plus de 1,5 m au sud-est

de l'enclos **742** (Figure F2.2.17, PN13749). Il y a trois trous de poteaux de chaque côté, dont un double – probablement un remplacement – dans l'angle sud-est. Tous sont de plan subcirculaire avec des parois pentues, mais leur profondeur varie de 0,12 à 0,53 m. Les deux trous de poteaux les plus profonds sont 12448 et 12406 à chaque extrémité du côté nord-est ; ils mesurent respectivement 0,53 m et 0,47 m. Le trou de poteau 12410 entre eux est le plus petit et le moins profond des sept, à seulement 0,12 m de profondeur. Les poteaux des extrémités du côté sud-ouest, c'est-à-dire le double trou 12388 et 12469, font 0,27 m, 0,31 m et 0,32 m de profondeur. Le poteau central de ce côté 12408 mesure 0,26 m de profondeur.

Cinq trous de poteaux – 12448, 12562, 12410, 12408 et 12406 – contenaient des traces de fantôme, confirmant leur fonction. Dans 12448 les traces étaient très légères, avec une couche de 0,12 m d'épaisseur au sommet de la structure indiquant l'endroit où le poteau a pu être implanté. Les comblements de limon gris des autres fantômes indiquaient que les poteaux mesuraient pour l'essentiel 0,14 à 0,16 m de diamètre, à l'exception de 12408 de 0,24 m de diamètre. Autour du fantôme, les trous étaient en général comblés par une ou deux couches de sable argileux ou d'argile limoneuse gris orangé correspondant au substrat remanié dans lequel les fosses ont été creusées. Ces structures ne contenaient pas de mobilier.

En dépit du manque d'éléments de datation directs, on observe que la construction 799 se situe juste devant et en perpendiculaire de l'enclos 742, ainsi que sur l'axe central de l'enclos principal dans l'alignement de l'entrée. Elle a donc été reliée aux enclos, mais sa fonction est incertaine. On peut tracer une ligne droite en travers des fantômes sur le côté sud-ouest, incluant également le trou de poteau 12388 dans l'angle sud-est, mais il est impossible d'en faire autant dans la rangée nord-est. Même si l'on considère que le fantôme peu profond de 12488 ne correspond pas à l'emplacement originel du poteau, l'alignement des deux autres n'intègre pas son trou. La construction 799 mesure 4 m de long, et la largeur entre les poteaux appariés varie de 1 m (paire centrale) à 1,2-1,4 m (paires externes).

Elle pourrait correspondre à une structure de stockage sur 6 poteaux, mais elle est plutôt étroite comparé à la plupart des exemplaires connus. Étant donné sa position, elle a pu marquer une entrée menant à l'enclos central **742**. Une autre hypothèse serait qu'elle était destinée à enfermer un ou des animaux, à la manière d'un enclos à bétail.

Outre la construction 799, des trous de poteaux importants se situent sur les côtés ouest et nord de ce secteur. À l'ouest, le trou de poteau 12442 est circulaire avec des parois pentues et un fond relativement plat ; il mesure 0,2 m de profondeur. Il contenait deux comblements, un sable argileux gris jaunâtre contre la paroi orientale et un sable argileux mixte gris et orange à l'ouest. Il est possible que ce dernier ait rempli l'espace laissé par la disparition d'un poteau, bien que celui-ci eût alors été grand pour un trou de cette profondeur, peut-être jusqu'à 0,45 m de diamètre. Le trou de poteau 12445 est plus petit et moins profond (0,12 m), subcirculaire avec des parois inclinées et un fond plat. Il contenait lui aussi un limon sombre remplissant le fantôme entouré d'un comblement plus clair de substrat remanié. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier. Ces deux trous de poteaux se trouvent à un peu moins de 2 m l'un de l'autre, à 3,5 m de l'extrémité ouest de la construction 799 au nord et à 2,5 m d'une autre paire de trous de poteaux 11611 et 11613 au sud. Ces derniers sont de taille différente et mesurent moins de 0,1 m de profondeur, bien que leurs parois soient pentues et leur fond concave. Tous deux renfermaient un comblement de limon noir riche en charbon (respectivement échantillons <1513> et <1514>).

La construction 799 est disposée selon un axe NO-SE ; au-delà de son extrémité orientale, un alignement de trois poteaux se prolonge selon une orientation légèrement plus méridionale. Ceux-ci – 12505, 12559 et 12512 – sont de tailles et profondeurs différentes ; 12505 est le plus petit mais mesure 0,28 m de profondeur, tandis que 12512 maintenait un poteau d'environ 0,3 m de côté mais mesure seulement 0,2 m de profondeur. Au centre, 12559 est plus large mais ne fait que 0,13 m de profondeur. Les fantômes indiquent qu'ils étaient alignés à 3,3 m et 2,7 m les uns des autres. Ils sont tous subcirculaires avec des parois modérément pentues et un fond plat ou légèrement concave. Ils contenaient également tous un

remplissage d'argile limoneuse gris brunâtre entourant un limon sableux gris brunâtre comblant l'espace laissé par la décomposition ou l'enlèvement d'un poteau en bois. Le trou de poteau 12512 a livré 8 petits tessons de céramique de La Tène finale.

À environ 3 m au nord de 12512 se trouve une autre structure subcirculaire mais beaucoup plus grande 12567, d'approximativement 1 m de diamètre. Ses parois sont pentues et son fond légèrement concave, et elle mesure 0,41 m de profondeur. Elle contenait une première couche d'argile limoneuse brun grisâtre avec des pierres (12513) concentrées au milieu. Cette couche a également livré plusieurs tessons de céramique de La Tène finale. Le second comblement, supérieur, était composé d'argile limoneuse gris brunâtre (12658) qui se prolongeait plus profondément de chaque côté des pierres. Ces remplissages pourraient correspondre au remblayage intentionnel de la fosse sous la forme d'un cône de matériaux pierreux au centre autour duquel a été déposé le comblement supérieur ; il pourrait autrement s'agir de deux fantômes de poteaux avec des pierres de calage entre eux. Le trou de poteau sud-est du fait 799, à quelque 6 m à l'ouest, pourrait également correspondre à un double emplacement de poteau et non à deux trous de poteaux successifs.

Le trou de poteau 12472 se situe à environ 2 m au nord-est de la construction 799, et à seulement 2 m de l'enclos 742. Il est bien défini par des parois verticales et un fond plat, et contenait un fantôme rempli de limon argileux gris foncé entouré d'un remblai de substrat remanié d'argile mixte gris orange. Il renfermait également plusieurs pierres angulaires, qui avaient probablement servi comme matériau de calage pour le poteau originel.

Trois structures entrecoupées 14447, 14445 et 14443 se trouvent à l'est en perpendiculaire du trou de poteau 12512. La plus ancienne est 14445, qui a un plan légèrement irrégulier, des parois pentues et un fond ondulé. Le seul comblement était constitué d'argile sableuse gris brunâtre avec des particules orange, cohérent avec du substrat remanié. Elle est coupée au nord par 14443, un trou de poteau subcirculaire de 0,35 m de profondeur possédant un côté pentu et l'autre presque vertical ainsi qu'un fond concave. Il était comblé d'une argile sableuse gris brunâtre légèrement plus sombre que celle de la structure 14445. Sur son bord sud, 14445 est coupée par une fosse longue et étroite 14447. Elle mesure 2,1 m de long, 0,8 m de large en général et jusqu'à 0,54 m de profondeur. Elle était comblée par de l'argile sableuse grise tachetée de particules orange et brunes, suggérant à nouveau un remblayage délibéré. Cependant, en plan cette structure présente deux renflements au niveau de son extrémité sud-ouest, indiquant peut-être qu'elle comprenait à l'origine plusieurs emplacements de poteaux adjacents et imbriqués.

Il est également possible que ces trois structures aient fait partie d'un seul alignement linéaire de poteaux, auquel appartenaient aussi 12608 et 12612. Le trou de poteau 12608 a des dimensions très similaires à 14443, et il mesure comme lui 0,35 m de profondeur, bien que 12612 soit plus petit et moins profond. 12608 a un fond arrondi et contenait un remplissage primaire de sable limoneux brun orange surmonté d'un sable limoneux gris brunâtre avec des petites pierres entourant le fantôme, lequel était comblé par un limon sableux de couleur similaire. En coupe, le fantôme est petit comparé à la taille du trou de poteau, de la même manière que dans 12612. Si cette interprétation est correcte, les poteaux formeraient une cloison de 4 m de long.

Une structure circulaire 11638 de dimensions semblables se situe à l'ouest de 12608. Ses parois sont verticales et son fond est plat ; elle mesure 0,2 m de profondeur et ne renfermait qu'un comblement. Il n'y avait pas de trace de fantôme, mais elle a pu quand même également contenir un poteau. Des poteaux plus petits sont groupés autour de 11638 : 12417 et 12419 au sud, 12612 à l'est, 12485 et 12483 au nord. D'autres se trouvent plus au nord : 14173 près de 12559, et 12556 au nord de 12505 ; ils sont plus petits, avec un diamètre compris entre 0,24 et 0,3 m. 12612 a déjà été décrit. Tous les autres au nord sont de plan subcirculaire ; certains ont un fond plat, d'autres concave, et tous ne contenaient qu'un seul remplissage typiquement composé d'argile limoneuse gris brunâtre. 12417 et 12419, associés à 11662 – une autre structure circulaire au sud légèrement plus grande –, mesurent moins de 0,1 m de profondeur

mais ont un fond concave et contenaient un remplissage de limon argileux gris brunâtre.

Un certain nombre de chablis se trouvent également dans ce secteur : 12686, 12425, 12690, 11656, 12570. Tous sont quelque peu irréguliers en plan et en profil, et renfermaient du limon gris brunâtre. Parmi eux, 12686 se situe près de 12442, aligné entre ce dernier et les trous de poteau du milieu de la construction 799 ; il pourrait donc s'agir d'une structure authentique perturbée par des racines. Néanmoins, sa position pourrait être tout simplement une coïncidence.

Un groupe de structures plus grandes, subcarrées ou subcirculaires avec un fond légèrement concave ou plat, est également présent. Quatre sont alignées selon un axe NO-SE au sud du secteur : 12423, 12480, 11675 et 12399, avec une cinquième 12421 en perpendiculaire au nord-est. Un autre exemplaire 12386 a été découvert à 7,5 m au nord de 12421. Toutes ces structures mesurent approximativement 1 m de côté mais sont très peu profondes ; la plus profonde des cinq est 11675, d'à peine 0,16 m. Les autres devaient être d'une profondeur similaire, mais elles n'étaient pas visibles initialement ; elles ne sont apparues qu'après le second décapage mécanique du secteur, qui a dû les tronquer légèrement.

Une fine couche d'argile limoneuse gris bleu se trouvait au fond de 12840 et 12399, suggérant que ces structures avaient été laissées ouvertes durant une courte période. Suivait un comblement d'argile limoneuse gris brun, qui correspondait également au seul remplissage de 12421, 12423 et 11675.

La plupart de ces structures ne sont pas datées, mais 11675 a livré de la TCA gallo-romaine à la fois dans son comblement inférieur et à la surface. Bien que cette structure ait subi des perturbations par les racines, la quantité de TCA (3 fragments pour 202 g) indique peut-être que ce groupe appartient à l'occupation gallo-romaine ou plus tardive. La relation entre 11675 et le trou de poteau 11662 est également incertaine en raison des bouleversements, bien que 11662 ait été enregistré comme coupant 11675. Si c'est le cas, cette structure serait également plus tardive.

US	Longueur	Largeur	profondeur	Fantôme	Céramique	TCA
11611	0.9	0.7	0.1			2/30g
11613	0.54	0.48	0.08			
11638	0.81	0.7	0.24			
11662	0.56	0.5	0.08			
12402	0.24	0.24	0.04			
12417	0.34	0.34	0.05			
12419	0.42	0.38	0.06			
12442	0.59	0.55	0.2	oui		
12445	0.45	0.39	0.12	oui		
12472	0.5	0.5	0.36			1/13g
12483	0.28	0.24	0.28			
12485	0.32	0.32	0.18			
12505	0.57	0.55	0.29	oui		
12512	0.6	0.6	0.2	oui	8/35g LTF	
12556	0.3	0.25	0.1		1/3g LTF	
12559	0.7	0.65	0.13			
12567	1	0.96	0.41	oui	3/19g LTF 6/23g PAF	
12608	0.8	0.7	0.35	oui		
12612	0.38	0.35	0.18	oui		
12686	0.75	0.6	0.16			
14173	0.28	0.28	0.13			
14443	1	0.6	0.35			
14445	0.52	0.52	0.33			
11675	1	1	0.16			
12386	1	0.8	0.08			
12399	0.9	0.9	0.15			
12421	0.9	0.86	0.1			
12423	0.8	0.76	0.05			
12480	0.86	0.86	0.11			

Tableau F2.2.6

Les structures dans l'angle oriental de l'enclos principal et autour du possible enclos 739 (F2.2.13)

Un secteur d'approximativement 10 m² inclut un groupe de probables trous de poteaux et un groupe de fosses entrecoupées. Bien que ces structures soient préservées sous presque un mètre d'effondrement de talus, leur densité a conduit à un nombre considérable de recouvrements de trous de poteaux et à la probable disparition d'autres. Les dimensions des trous de poteaux conservés sont résumées dans le Tableau F2.2.6.

Un assortiment de trous de poteaux variés, aucun n'étant directement daté, a été découvert à l'ouest autour du puits 10476. 12926 a des parois presque verticales et un fond étagé indiquant que le poteau se tenait sur le côté ouest. Aucun fantôme n'était visible, ni de trace évidente de basculement lié à l'enlèvement d'un poteau. L'unique comblement était constitué de limon argileux gris orangé. 12956 se trouve au nord-ouest ; il est plus petit et moins profond que 12926 mais avait un remplissage similaire. Un autre trou de poteau 12197 aux dimensions très similaires se situe à 1 m au nord du précédent mais renfermait de la TCA gallo-romaine. Le trou de poteau 12956 pourrait donc également être de cette période. Un autre trou de poteau 12886, isolé, plus petit et aligné avec 12956 et 12197 à environ 8 m au nord-nord-est, n'est pas daté non plus.

17062 se trouve à moins d'un mètre à l'ouest. Il se situe sous les comblements supérieurs du puits 10476, mais à un peu plus de 0,5 m au nord du conduit en tant que tel dans la zone érodée du sommet, et il n'a été mis au jour d'une fois la moitié ouest des comblements supérieurs du puits excavés mécaniquement. Environ 0,45 m de hauteur de 17062 depuis la surface du sol contemporaine a été perdue par une combinaison de l'érosion et de la fouille mécanique. Le trou de poteau conservé est circulaire, mesure 0,16 m de profondeur et possède des parois verticales et un fond plat. Il était comblé d'une couche mixte d'argile sableuse grise, brun orange moyen et orange contenant de petites pierres mais pas de mobilier. À l'origine il devait faire plus de 0,6 m de profondeur, et devait donc contenir un poteau important. Étant donné sa proximité avec le puits 10476, il pourrait y avoir été lié.

Deux structures non datées légèrement plus grandes et moins profondes 14012 et 12737 ont été interprétées comme des fosses et non comme des trous de poteaux. Ce groupe de trous de poteaux ne forme donc pas de fait archéologique reconnaissable.

11411 fait partie des plus grands trous de poteaux ; il est de plan circulaire avec des parois verticales et un fond plat. Il contenait un unique comblement d'argile limoneuse gris bleuâtre correspondant vraisemblablement à un remblayage délibéré. Il a livré 3 tessons (23 g) de céramique résiduelle du 1^{er} âge du Fer et 10 tessons (33 g) de La Tène finale. Un fantôme ou trou de poteau 11409 plus petit subrectangulaire se trouve dedans légèrement sur un côté de son centre ; il était comblé d'une argile limoneuse gris bleuâtre qui renfermait 4 tessons de céramique de La Tène finale (26 g).

Le trou de poteau 12764 se situe à 1,4 m de 11411 ; il est également circulaire avec des parois verticales et un fond plat, bien que moins profond. Il contenait aussi du limon argileux gris bleuâtre mais ne présentait pas de trace de fantôme. Il a livré 4 tessons de poterie du 1^{er} âge du Fer (47 g) et un tesson de 5 g de La Tène finale. Un troisième trou de poteau 12642 se trouve à approximativement 2,5 m au sud de 11411 et 12764 ; il possède également des parois verticales et un fond plat.

Plus au sud-est, les vestiges de cinq structures entrecoupées ont été identifiés ; elles sont partiellement tronquées par le puits médiéval 12132. Aucune ne présente un plan complet, mais les parties conservées suggèrent qu'elles étaient subcirculaires ou subrectangulaires. Parmi les cinq, quatre – 12821, 12819, 12845 et 12843 – ont des parois verticales et un fond plat ; la cinquième, 12847 a des dimensions semblables mais sa paroi sud-ouest est inclinée. Toutes contenaient un limon argileux gris bleuâtre, mais le trou de poteau 12821 possédait également un mince comblement primaire d'argile limoneuse brun orange, vraisemblablement de substrat remanié.

Un groupe de structures ovales se trouve dans le secteur occupé ultérieurement par le possible enclos 739 ; aucune d'entre elles n'est identifiée comme trou de poteau avec certitude, mais leur position pourrait révéler un bâtiment. Celui-ci se compose de 11409, 12764, 17238, 17001, 17258, 12889 et 17209. 12764 est interne, les autres forment les murs. Ce groupe de structures pourrait avoir supporté une construction quadrangulaire de 6 à 7 m de côté, peut-être divisée en deux parties égales par 12764. Un complexe de structures entrecoupées se situe dans l'angle sud-ouest de ce bâtiment présumé, et le trou de poteau d'angle a probablement disparu sous la structure plus tardive 11501. La plus ancienne, 11583, pourrait peut-être correspondre à ce poteau manquant, même si à 0,6 m de profondeur et seulement 0,67 m de côté elle est beaucoup plus profonde (et plus réduite) que les autres possibles trous de poteaux, et pourrait plutôt correspondre à une petite fosse. Autrement, 12642 pourrait avoir constitué le support principal à cet endroit.

<i>US</i>	<i>Longueur</i>	<i>largeur</i>	<i>profondeur</i>	Céramique LTF	Autre céramique	TCA
11375	0.9		0.18			
11379	0.9	0.9	0.14	3/34g		
11381	1.25		0.6	11/59g		
11409	0.45	0.3	0.25	4/26g		
11411= 11434		0.83	0.37	10/33g	3/23g PAF	
11432	0.8	0.67	0.1	8/88g		
11496	1.4		0.5	1/3g		
11497	0.3	0.18	0.22	10/92g		
11667	0.45	0.4	0.05			
12737	0.8	0.75	0.13			
12642	0.85	0.65	0.2			
12764	0.81	0.64	0.2	1/5g	4/47g PAF	
12765		0.52	0.12			
12819	0.66	0.32	0.3			
12821	0.92	0.43	0.32			
12843	0.48	0.28	0.27			
12845	0.62	0.42	0.14			
12847		0.32	0.24			
12875	0.54	0.57	0.13			
12877	0.45	0.5	0.11			
12879	1.11	0.7	0.16	2/6g		
12881		0.33	0.08			
12884	0.28	0.5	0.18	1/10g		
12886						
12889	0.92	0.58	0.21		6/35g PAF	
12926	0.58	0.51	0.37			
12928	0.43	0.34	0.14			
12956	0.43	0.36	0.11			
14012	0.8	0.65	0.35			
17001	0.72	0.46	0.11			
17062	0.8	0.76	>0.16			
17122	0.28		0.2			
17140	0.26	0.28	0.1			

17142		0.3	0.23	
17144		0.52	0.16	
17207	1.25	0.7	0.2	
17209	0.8	0.6	0.2	4/7g PAF
17238	1.05	0.7		1/3g
17258	0.49	1.18	0.17	3/13g
17406	0.45		0.14	

Tableau F2.2.7: Dimensions des trous de poteaux dans l'angle oriental

La plupart des possibles trous de poteaux mesurent autour de 0,2 m de profondeur, mais tous sont larges par rapport à leur profondeur, et aucun ne contenait de témoignage direct de fantôme ou de calage. Les quatre derniers d'entre eux ont des dimensions similaires et sont distinctement ovoïdes, mais leurs profils varient, tout comme leurs fonds, certains étant plats, d'autres concaves. Par exemple, la structure 12889 possède des parois verticales et un fond plat, et était comblée par un limon argileux brun grisâtre orangé. En revanche, 17258 mesure plus de 1 m de long mais moins de 0,5 m de large et seulement 0,17 m de profondeur, et son profil longitudinal est concave peu profond. Son comblement était composé de sable argileux orange grisâtre moyennement caillouteux. Un certain nombre de ces structures ont livré de la céramique, essentiellement du début de l'âge du Fer, mais trois ont également fourni des tessons de La Tène finale (voir Tableau F2.2.8).

Des trous de poteaux de taille semblable ont été découverts en Zone 3A et dans l'agglomération de la Zone 3, bien que la plupart soient plus profonds. Si ce bâtiment est authentique, alors il est antérieur à l'enclos 739, car la structure 17001 est coupée par l'angle nord de la rigole. Cette construction est également orientée nord-sud par est-ouest, en diagonale de l'axe du fossé d'enclos et du talus de rempart, et de l'orientation des enclos de l'intérieur.

Il est possible que le trou de poteau 17144, qui se trouve à environ 2 m à l'ouest de 11409, ait été associé à ce fait. Bien qu'il soit plus petit que les autres, il est approximativement aligné avec les structures 12889, 12764 et 11434. Cependant, il pourrait autrement avoir été lié à un alignement de petits trous de poteaux ou pieux 17122, 17140, 17142 et 11497. Trois d'entre eux sont sur un axe nord-nord-est juste à l'ouest, tandis que le dernier a été identifié à la base de la fosse peu profonde 11432 sans qu'une relation entre eux n'ait été enregistrée. Les comblements similaires de 11497 et de la fosse 11432, et le fait que tous deux contenaient une certaine quantité de céramique de La Tène finale, pourraient indiquer qu'ils ont été remblayés de manière contemporaine. Le trou de poteau 17142 comporte des parois très pentues qui se rétrécissent vers un fond concave, peut-être créé par le bout pointu d'un pieu en bois, et 11497 a un profil très semblable. La structure 17122 a un profil plus large et moins abrupt mais également un fond pointu. En revanche, 17140 a des parois verticales et un fond plat, indiquant qu'il s'agit d'un trou de poteau et non de pieu.

D'autres trous de poteaux de tailles variées sont disséminés au nord-ouest. Ils sont circulaires ou subcirculaires ; leur diamètre est compris entre 0,26 m et 0,57 m et leur profondeur entre 0,11 m et 0,2 m. Tous étaient comblés d'un limon argileux brun grisâtre accumulé naturellement. Aucun n'a livré de mobilier, et il n'est pas certain qu'ils datent de La Tène finale ou d'une époque antérieure, étant donné la proximité du groupe de trous de poteaux du début de l'âge du Fer situé sous le talus. Les structures 12879 et 12881 ont été initialement enregistrées comme des trous de poteaux, mais elles sont irrégulières et pourraient autrement résulter de la bioturbation. Néanmoins, il est possible que 12879, dont le remplissage a livré

un petit tesson de céramique de La Tène finale, ait à l'origine été un trou de poteau postérieurement perturbé par les racines. Il pourrait donc exister un alignement nord-sud de trois trous de poteaux 12875, 12877 et 12879, mais aucune structure correspondante ne permet de suggérer un bâtiment.

La cuvette 761

Un groupe de structures initialement identifiées comme 14 fosses entrecoupées a été mis au jour à plusieurs mètres au nord-est du puits 10476 et à l'ouest du possible enclos 739. Elles se trouvent au sud du paléosol 10805, sous l'extrémité est du bâtiment gallo-romain 721, et n'ont été mises au jour qu'après l'enlèvement des couches en dessus. La variabilité du substrat dans lequel elles sont creusées a rendu incertaine l'identification de leurs bords, et après plusieurs jours d'intempéries les couches ont changé d'apparence. Ce complexe a été réinterprété comme incluant des variations locales dans le substrat naturel et des perturbations causées par des arbres postérieurs, recouvertes par une dépression naturelle remplie de limons et d'argiles issues de l'érosion.

La cuvette mesure au maximum 0,65 m de profondeur au sud. La première couche 14366 recouvre la couche naturelle 14369. Un seul fragment de terre cuite dans 14369 a presque certainement été introduit par des racines, qui suivaient l'interface entre ces couches. Au nord la cuvette est moins profonde, et la couche correspondante est 4133 de seulement 0,35 m d'épaisseur. La cuvette inclut aussi les creusements dans le substrat 14359 et 14355 d'une profonde cuvette comblée de deux couches d'argile limoneuse gris brunâtre, dont une (14360) a fourni un tesson de céramique de La Tène finale (3 g). Les deux couches présentaient de multiples lamines d'argile grise, suggérant des périodes durant lesquelles la cuvette a contenu de l'eau stagnante.

Juste à l'est de la cuvette ou groupe de fosses 761 se trouve un autre secteur de 10 fosses entrecoupées (F2.2.28). Les plus anciennes sont 11377 et 11583, toutes deux sévèrement tronquées.

Les fosses

Les dimensions estimées de la fosse 11583 sont d'au moins 0,67 m de côté sur 0,6 m de profondeur, mais le fond n'est conservé que sur 0,4 m. Les deux comblements préservés étaient composés d'un limon argileux brun orangé surmonté d'un limon argileux gris orangé. La fosse 11377 mesure 0,11 m de profondeur et renfermait un seul remplissage mixte de limon argileux gris bleu et brun orangé, également le signe d'un remblayage délibéré. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier.

La fosse 11377 est ensuite coupée par les fosses 11375, 11436, et 11379, respectivement à l'ouest, au nord et à l'est. Toutes sont des creusements subcirculaires, d'un diamètre compris entre 0,6 et 0,9 m et de respectivement 0,18 m, 0,25 m et 0,14 m de profondeur. Comme la fosse 11377, elles étaient comblées par des couches mixtes d'argile sableuse gris bleu et brun orangé, ce qui va dans le sens d'un remblayage intentionnel. Les fosses 11379 et 11436 ont livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer.

La structure 11583 est coupée sur son côté nord par 11381, à son tour coupée par 11496, ces deux fosses faisant respectivement 0,6 m et 0,5 m de profondeur. 11381 contenait trois comblements : deux couches épaisses de limon argileux séparées par une couche plus fine et plus argileuse. Cela pourrait indiquer un remblayage partiel suivi d'une brève pause avant le comblement final. 11496 renfermait un seul remplissage mixte incluant du charbon et des restes de plantes calcinées (<1497>). Les deux fosses ont livré plusieurs tessons de la fin de l'âge du Fer. La fosse 11496 ne coupe pas 11377 mais est immédiatement adjacente.

En périphérie des secteurs principaux de fosses entrecoupées, et juste au sud de l'extrémité du groupe 771, se trouvent la fosse circulaire 12737 et une fosse subcirculaire à fond concave 14012. 12737 est très peu profonde, mais 14012 fait 0,35 m de profondeur avec des parois pentues et un fond arrondi. Toutes deux contenaient un comblement stérile d'argile limoneuse gris orangé, recouvert dans 14012 par une couche de limon sableux. Les deux remplissages renfermaient également de nombreuses pierres et quelques charbons suggérant un remblayage délibéré.

Les vestiges tronqués d'une fosse 11667 se trouvent au sud des fosses entrecoupées ; elle mesure approximativement 0,4 m de diamètre et à peine 0,05 m de diamètre. Son comblement était composé de limon noir-bleu grisâtre et de charbons avec des particules de terre cuite, mais elle n'a pas livré de mobilier. Il s'agit d'un rejet de matériaux brûlés, car il n'y avait pas de traces de brûlures *in situ*. Une grande fosse ovale ou chablis peu profond 17207 se trouve au sud-est. Elle mesure 0,2 m de profondeur, son fond est légèrement irrégulier et elle contenait un limon argileux stérile gris clair.

Les structures dans l'angle méridional de l'enclos principal (F2.2.29)

Ces structures ont été distinguées des autres de l'intérieur de l'enclos, car elles sont espacées d'au moins 6 m des structures du secteur central (coin nord-ouest du plan) et de celles de l'entrée. Ici, les recoupements limités et la conservation d'un grand nombre de fantômes ont permis de caractériser les structures en tant que trous de poteaux ou fosses avec un niveau de certitude plus élevé. Les dimensions de ces trous de poteaux sont résumées dans le Tableau 2.2.9 avec la mention des éventuels fantômes.

La structure circulaire plus petite 10749 est alignée avec 11001, 11027 et 11108 à environ 5 m au nord-ouest ; elle est également peu profonde (0,09 m) et contenait un grand nombre de pierres, bien qu'elle ait été perturbée par des racines. Elle pourrait avoir été associée à ces dernières. À quelque 5 m au nord de 11001, 11027 et 11108, les structures 11888 et 11334 sont de taille et de profondeur semblables, bien que leur fond soit plus en cuvette que plat. Le comblement de 11334 incluait également une concentration de pierres, mais elles n'étaient pas disposées à plat ou sur le fond, et 11888 renfermait un seul comblement de limon argileux brun grisâtre avec peu d'inclusions. Il a livré 2 tessons de céramique de La Tène finale (27 g). Le remplissage de 11334 ne contenait pas de mobilier. Cependant, tandis que ces deux structures sont approximativement parallèles à 11001 et 11027, il n'y a pas de troisième grande structure faisant le pendant de 11108, il est donc peu probable qu'elles aient constitué un bâtiment. La possibilité la plus proche est le trou de poteau beaucoup plus petit 11864, dont le comblement n'a pas non plus livré de mobilier.

Si ces structures sont des assises de poteaux, il est possible que la rangée de poteaux correspondante se situe à l'extérieur de la fenêtre de fouille au sud-ouest, où l'on se trouve encore dans l'emprise présumée de l'intérieur de l'enclos principal.

Le trou de poteau 14199 est de forme subrectangulaire avec des parois régulières verticales et un fond plat. Une grande pierre était placée à la base de la structure au niveau de l'extrémité nord-ouest. Un comblement de fantôme cylindrique gris foncé se trouvait directement au-dessus de la pierre, d'approximativement 0,45 m de diamètre, entouré d'argile limoneuse grise sans inclusions. Un fragment de 5 g de TCA gallo-romaine a été découvert dans le fantôme, mais il demeure possible que la structure ait été aménagée à la fin de l'âge du Fer.

Les trous de poteaux 14270, 11055 et 14249 contenaient également un fantôme. 14270 renfermait du limon argileux gris entourant du limon argileux gris plus foncé comblant un espace d'approximativement 0,26 m de diamètre à l'endroit où se tenait le poteau. Le trou de poteau 11055 présente des parois pentues et un profil arrondi, avec un V plus profond et abrupt au milieu du fond. Il était comblé d'un limon argileux gris brunâtre sur les bords,

entourant un remplissage gris brunâtre plus sombre de 0,18 m de diamètre au centre, interprété comme le fantôme. Le fond en V pourrait indiquer que le poteau comportait une extrémité pointue. Le trou de poteau 14249 consiste en un profond fantôme entouré d'un trou de poteau moins profond et à fond plat. Le fantôme a été identifié en premier et a été fouillé et enregistré en tant que creusement 10759 ; le trou de poteau est 14249. Le fantôme était comblé par du limon argileux brun grisâtre sur 0,3 m de diamètre, se rétrécissant vers le fond. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier.

14376 est une autre structure qui contenait probablement un poteau. Ses parois sont verticales et son fond plat, excepté une dépression de 0,06 m de profondeur contre la paroi sud, qui est interprétée comme résultant de la compression créée par le poids d'un poteau vertical. Le comblement mixte était composé d'argile limoneuse gris orange. 10945 (<1452>) est un deuxième probable trou de poteau, également de 0,3 m de profondeur, avec des parois verticales et un fond plat. Il contenait un seul remplissage de limon argileux gris. Sa petite taille et sa profondeur pourraient indiquer que seul le fantôme a été fouillé.

10982 et 14281 sont d'autres petites structures se situant le long du côté sud ; elles contenaient un seul comblement de limon argileux gris. Elles ont une profondeur semblable (0,17 m). 14281 a un profil caractéristique en V, tandis que 10982 a un fond arrondi ; elles pourraient correspondre à des trous de pieux et non de poteaux.

Au nord, 11697 et 11258 sont peu profonds (environ 0,1 m) et possédaient un seul comblement, sans matériaux de calage ou de fantômes. 11697 a livré un tesson (11 g) de La Tène finale, et 11258 un fragment d'amphore Dressel 1. La petite structure 11699 est adjacente à 11697 ; elle a livré un fragment de TCA gallo-romaine.

Dispersées dans ce secteur, les structures 10718, 14324 et 10918 ont toutes un profil arrondi ou en V avec un comblement unique. Seule 14324 est d'une profondeur importante (0,3 m). Il pourrait s'agir de fosses peu profondes ou même de chablis, comme la structure plus importante 11216, car aucune n'a livré de mobilier. Au nord-ouest de 11216, une structure plus petite et irrégulière 11246, qui contenait un comblement unique pierreux, a également été interprétée comme un chablis. Elle ne mesure que 0,12 m de profondeur.

US	longueur	largeur	profondeur	Fantôme	Céramique	TCA
10749	0.44	0.42	0.09			
10759	0.35	0.3	0.22	oui		
10813	0.48	0.38	0.38			
10918	0.43	0.45	0.07			
10943	0.65	0.35	0.2			
10945	0.36	0.36	0.3			
10982	0.32	0.23	0.17			
10988	0.7	0.7	0.28			
11001	1.1	1	0.1			
11027	2	1.4	0.24	possible		
11052	0.9	0.6	0.54			
11055	0.29	0.23	0.25	oui		
11108	1.09	0.86	0.2			2/65g
11258	0.4	0.4	0.1		1/61g Dr 1	
11334	1.2	1.2	0.13			
11445	0.73	0.64	0.32	possible		
11697	0.6	0.4	0.11		1/11g LTF	
11699	0.24	0.21	0.09			
11725	1.25	0.75	0.2		1/29g LTF	
11835	0.8	0.4	0.1			
11836	1.65	0.4			1/13g LTF	
11864	0.4	0.4	0.15			
11888	1	1	0.2		2/27g LTF	
14181	0.38	0.38	0.1			
14199	1	0.75	0.24	oui		1/5g
14249	0.7	0.7	0.05			
14270	0.5	0.5	0.2	oui		
14281	0.22	0.22	0.16			
14376	0.75	0.75	0.35			
11772	0.49	0.43	0.13			
11774						

Tableau 2.2.9: Dimensions et mobilier des structures de l'angle méridional

Alors qu'il y a un certain nombre de trous de poteaux bien définis et assez importants dans ce secteur, il n'est pas possible d'identifier de fait archéologique convainquant. Les trous de

poteaux 11055, 14376 et 10945 forment une rangée régulièrement espacée. Un carré peut être dessiné en reliant 11258, 10982, 11140 et 11697, et ces derniers peuvent être associés à 14270 et 10759 pour former un rectangle grossier, mais seuls les trous de poteaux de la paire ouest sont importants, les autres étant peu profonds et de formes diverses. On pourrait envisager que les cinq trous de poteaux avec les fantômes 14376, 11055, 14270, 10759 et 14199 aient fait partie d'un fait, mais il n'y a pas d'extrémité orientale convaincante, 11258 étant peu profond, et la paire de poteaux des côtés nord et sud n'est pas alignée. 14199 pourrait être gallo-romain.

Les fosses méridionales

Deux structures renfermaient des comblements très différents, et ont été interprétées comme des fosses. La fosse 11725 est subrectangulaire, mesure 1,25 m sur 0,75 m et 0,2 m de profondeur. Le comblement consistait en une couche noire de limon et charbons ; il s'agit clairement d'un rejet de matériaux brûlés issus d'un autre endroit, car on n'observait pas de traces de brûlures *in situ* (<1527>). Le limon contenait également des fragments de scorie, un tesson de céramique et une lame en fer.

La fosse circulaire 10988 se trouve à environ 10 m au sud-est ; elle mesure 0,7 m de diamètre et 0,28 m de profondeur. Le remplissage était composé d'argile limoneuse orange foncé et noire, riche en charbons et en restes de plantes carbonisées (<1458>).

Aire à l'est de l'enclos

Aucune structure de la Tène Finale a été identifiée au dehors de l'enclos dans la Zone 2. Deux petits fosses ou trous de poteau ont contenu seulement de la céramique de la Tène Finale, mais tous les deux appartiennent à une groupe de fosses ou possiblement un bâtiment 786 (voir F3.2 L'extérieur de l'enclos). Un assemblage de la céramique a été retrouvé.

Mobilier Fig. 2.6

Les structures à l'extérieur de l'enclos

Trou de poteau 11289

Ce trou de poteau isolé se trouve à côté du bâtiment 786. Il pourrait avoir été associé à cette construction, mais cela reste incertain. Seul un fragment de type 2.1.2 avec un décor de lignes verticales au lissoir (n° 351) a été découvert dans son comblement.

No. 351 (US 11288). Rappelle dans sa morphologie un vase de Paule (Menez à paraître, fig. 6, no. 18) daté de la deuxième moitié du IIe s. avant J.-C., mais en moins caréné et légèrement plus profond, et également le type 311/5 de Lamballe (Cherel 2010a, fig. 16) retrouvés dans des contextes datés entre la deuxième moitié du IIe et la première moitié du Ier s. avant J.-C.

Fossé 10712

La céramique de l'âge du Fer retrouvée dans ce fossé y était en position résiduelle, car le comblement a été daté de la période gallo-romaine. Le seul vase identifiable est un type difficile à dater précisément – un bol modelé simple à la surface lissée.

No. 1262 (US 10855). Une forme modelée à profil simple et bord arrondi, très légèrement rentrant, type que l'on retrouve depuis le début de l'âge du Fer et encore occasionnellement dans les assemblages plus tardifs jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Ce fragment de bord n'apportant pas de caractéristiques morphologiques datantes, il nous semble délicat d'émettre une hypothèse de datation plus précise.

Fosse 12344

Cette fosse ou trou de poteau était alignée avec les structures constituant le bâtiment romain 786, et l'unique tesson de l'âge du Fer (n° 1160) qui y a été découvert pourrait donc être résiduel. Cependant, ces structures pourraient ne pas avoir été liées.

No. 1160 (US 12496). Tourné avec un épaulement bien marqué et une cannelure interne encore assez large (4mm), semble indiquer une datation de la deuxième moitié du IIe s. avant J.-C. sans toutefois pouvoir affirmer cette hypothèse.

ZONE 1 – LA TENE FINALE

Introduction (Figure F2.3.1)

Pour rendre notre propos clair et concis, seuls les numéros de groupes, regroupant les différentes interventions pour un même fait, seront utilisés. Lorsque les questions de stratigraphie relatives seront évoquées, nous utiliserons les n° d'Us enregistrées lors des différentes interventions sur le terrain.

Le décaissement de la Zone 1 a débuté par le secteur sud-ouest, en suivant la déclivité naturelle qui présentait un pendage général vers l'ouest et le sud-ouest.

Après avoir enlevé la couche de terre végétale (Us 6000) et mis au jour un drain moderne, le fait 201, le décapage mécanique a révélé par endroits une couche brunâtre à teinte grise, assez homogène, correspondant à un voire plusieurs épisodes de colluvionnement (6112).

Rapidement, le long de la berme Nord, nous avons alors procédé à deux sondages mécaniques afin d'évaluer l'épaisseur de la couche de colluvion, en bas de pente et à proximité des affleurements rocheux.

En effet, par un phénomène d'altération météorique, ce niveau de colluvion, plus prononcé au nord-ouest, laissait alors apparaître les limites de certains fossés archéologiques, sans pour autant nous permettre de déceler à quel niveau celles-ci venaient couper les couches géologiques. De même, la nature de la géologie locale, avec de sporadiques remontées de la roche mère, a présidé à une certaine variabilité dans la réalisation des excavations des faits archéologiques, perceptibles notamment au niveau de la profondeur de structures similaires.

En cours de décapage, plusieurs fossés qui traversent le site sont apparus, par exemple fossés 205 et 209. Cependant, leurs bords n'étaient pas clair, donc nous ne sommes pas sur s'ils coupent la couche de colluvion ou si la couche a coiffé ces fosses..

Alors, après avoir effectué plusieurs tests manuels, nous avons décidé de redécaper le partie ouest de la Zone 1, plus précisément au nord du drain moderne 201. Ce second décapage a révélé l'existence de deux ensembles organisés de trous de poteaux, 233 et 234, ainsi que la présence de quelques fosses avoisinantes. Le décapage n'était pas nécessaire au sud de la draine moderne qui traverse le site est-ouest, ou au bord nord-ouest, où le niveau s'élève et le colluvion était faible.

Ce secteur voit la mise en place, au sommet de la pente de la zone 1, de deux chaussées se chevauchant. Elles sont préservées sous la forme de lambeaux de pierraille bien conservés, mais de faible puissance. En outre, la présence de nombreuses diaclases dans cette zone, se délitant fortement suite à l'impact de la pelle mécanique, perturbaient la lecture en plan du tracé de ces voies.

Dès lors, il nous est apparu nécessaire de réaliser des sondages manuels afin d'identifier et de caractériser ces voies avec certitude, ainsi que pour comprendre leurs relations stratigraphiques.

Enfin, plus au nord, trois sondages mécaniques ont été réalisés afin de disposer d'une coupe pour les talus modernes 200 avant leur enlèvement. On notera aussi que le fait moderne 201 a été sectionné à la pelle mécanique afin d'obtenir une coupe de son élévation et de récupérer du mobilier.

Ici nous avons rencontré aussi un problème de perturbations racinaires particulièrement avéré au niveau du

Zone 1 La Tène finale : la mise en place du réseau viaire et les voies 225 et 226 (Figure F2.3.2 et F2.3.3; Figure F2.3.9, PN1020830)

La voie 226 (Figure F2.3.4 ; Figures F2.3.12-20)

La voie 226 correspond à un ensemble de surfaces empierrées assez disparates, parfois bien conservées, décrivant un large arc de cercle orienté sud – nord-est (Figure F2.3.9, PN13141, PN13144). Sans qu'une modification radicale de son tracé n'ait été observée, nous avons pu distinguer au moins trois états distincts, voire quatre, au niveau de sa partie médiane, secteur le mieux préservé de cette voie.

Les fossés de délimitation (Figures F2.3.3 et F2.3.5)

Les différents sondages exécutés le long du premier état de la voie (Us 6148, 6163 et 7199) ont permis de démontrer que deux petits fossés parallèles, 264 et 265, suivant le même axe, avaient été creusés antérieurement à l'installation des chaussées 6148 et 7199.

Description

L'impact des labours agricoles n'a pas permis de suivre le tracé de ces deux fossés à la limite nord de la zone. Néanmoins, il est possible que le fossé occidental 264 continue sous la berme nord, où une intervention a mis au jour l'existence d'un petit fossé (creusement 7232 et 7234), recoupé par le fossé 266 et l'extrémité nord du fossé 268. De même, on peut envisager que le fossé 265 se poursuit plus au sud, où un sondage a révélé l'existence d'un petit fossé (creusement 7253), tronqué par le fossé 267.

Le fossé 264 se caractérise par un creusement linéaire en plan présentant un profil en cuvette marqué assez étroit à bords évasés, de faible profondeur. Le bord est moins abrupt, suivant ainsi la pente naturelle (possible fonction de récupération des eaux). Son comblement, formé d'un sédiment limono-argileux gris sombre, est très homogène. Il ne contient aucune inclusion.

Distance entre les fossés

Le fossé 265, lui aussi linéaire en plan, se distingue du précédent par un creusement ayant un profil dissymétrique, soit en V (Us 6158), soit à fond plat (Us 7260). Il est rempli d'un sédiment argilo-limoneux beige de texture meuble, proche du substrat. Il intègre des éléments sableux, des petites pierres angulaires, des nodules de terre cuite et des boulettes d'argile orangée, ces dernières pouvant résulter d'un effritement des parois. Ceci impliquerait que ce fossé soit resté ouvert un temps, avant d'être comblé. Quelques temps après, et avant la mise en place de la voie 6149-6440, ce fossé est recouvert par un épisode sédimentaire qui voit la mise en place d'une couche argilo-limoneuse gris moyen, fortement chargée en particules de manganèse. De couleur gris moyen, elle se distingue nettement du remplissage du fossé. Tandis qu'au sud elle est peu puissante et localisée uniquement au sommet du comblement du creusement (Us 6442), celle-ci présente une amplitude plus importante au centre, venant recouvrir le substrat naturel à l'est du fossé (Us 7267). Elle est formée par un sédiment argilo-limoneux hétérogène modérément compact qui incorpore de petits éléments rocheux et des micro-fragments de terre cuite. Nous interprétons ce niveau comme le résultat de lessivages de la pente ayant emporté quelques témoins anthropiques de structures situées en amont. En effet, ce niveau ne correspond pas à une couche de sédiment ayant été disposée afin de niveler la zone : l'étendue de cette couche est localisée bien au delà de l'implantation de la voie 6149, et son degré de compaction est faible.

Ainsi, alors que dans le cas du fossé 264 nous avons l'aménagement de la voie 6148

directement au-dessus du comblement, montrant même un léger affaissement à ce niveau (voir C.1507), un évènement sédimentaire prend place entre le remplissage du fossé 265 et la création de la voie 6149.

Bien que non démontré sur le terrain, il est tentant de mettre en parallèle ces Us avec l'horizon 7208, compris stratigraphiquement entre les voies 6148 et 6149 (voir *infra*, II.1. 2.).

Enfin, on mentionnera l'existence d'un troisième fossé, le fossé 269, qui semble stratigraphiquement antérieur à la mise en place de la voie 6149. Bien que son orientation générale est-ouest diffère de celle des fossés 264 et 265, la similarité de son profil avec celui du fossé 265 (Us 7260), malgré un fond plus concave, et de son remplissage – hétérogène, caractérisé par la présence de quelques petits blocs de pierre angulaires - nous incite à penser que ces trois fossés appartiennent à une même phase, antérieure à la mise en place du premier état de la voie 226, voire contemporaine pour certains faits.

Des éléments de datation n'ont été recueillis qu'au sein des comblements du fossé 265

Discussion, Interprétation et Datation

L'hypothèse de fossés de délimitation, telle qu'elle a pu être proposée à Paule (Menez 2009) semble pouvoir être retenue pour expliquer le creusement de ces fossés, en tout cas en ce qui concerne le fossé 264. En effet, comme nous l'avons vu, les relations stratigraphiques font du fossé 264 un fait archéologique antérieur à la voie 6148, elle-même antérieure à la mise en place de la voie 6149. Les éléments conservés de la voie 6148 montre que son tracé semble être fidèle à celui du fossé 264. En d'autres termes, le creusement du fossé, peu profond, aurait permis de matérialiser au sol la direction générale que devait prendre la voie 6148.

Nous ne pouvons pas être aussi catégorique en ce qui concerne l'excavation du fossé 265. En effet, bien que celui-ci court sous la voie 6149, il est possible que sa fonction diffère. La présence d'un horizon sédimentaire recouvrant celui-ci et la composition de son remplissage laissent à penser que ce fossé a été creusé, laissé ouvert pendant un certain temps, comblé, puis recouvert par un ou plusieurs importants épisodes de lessivage de la pente. Bien que les phénomènes météoriques ont pu permettre de suivre son tracé après recouvrement, il est peu envisageable d'avoir une telle séquence stratigraphique dans le cas de d'un aménagement viaire.

Ainsi, l'hypothèse d'un fossé bordier pour le premier état de la voie 226 est plausible, bien que non vérifiable.

Fossé 7212

En tout cas, l'hypothèse d'une voie originelle dont ne subsisterait que les fossés bordiers, 264 et 265, ne peut être retenue, étant donné le faible espacement existant entre eux.

La première phase

Le premier état, composé des Us 6148, 6163 et 7199 correspond à la partie la plus occidentale de la chaussée. Il est recouvert par l'Us 7208, une couche de sédimentation sablo-argileuse homogène de teinte brun clair, d'une épaisseur maximale de 0,04m, sur laquelle est aménagée la voie 6149.

Il se caractérise par une chaussée assez grossière en surface, large de 2,17m, dont les limites avec l'aménagement postérieur à l'est sont assez diffuses. Il a été élaboré sans couche de préparation sous-jacente, ni creusement dans les couches inférieures. Deux niveaux peuvent être observés. Le niveau inférieur, qui repose directement sur le substrat naturel et le

comblement du fossé 264, est très compacté. Ce niveau de roulement est composé principalement de petits galets roulés de nature granitique et schisteuse, pris dans une gangue d'oxydation sédimentaire très prononcée. Épaisse de seulement 0,025m, cette surface de cailloutis damé est aussi constituée de rares blocs de pierres angulaires émoussés, de dimensions moyennes. Quelques renforcements peu marqués, pouvant être assimilés à des ornières, ont été observés sur le terrain. Ce niveau est recouvert par une couche de recharge beaucoup plus hétérogène, épaisse d'environ 0,07m en moyenne, mais dont les limites avec le niveau inférieur sont très peu perceptibles. Elle est constituée d'une matrice argilo-limoneuse intégrant une proportion légèrement moindre de nodules de manganèse, et dans laquelle les pierres de dimensions moyennes sont plus fréquentes.

Plus au nord, l'Us 7265 pourrait être associée à cette première phase de fonctionnement de l'axe 226. Cette hypothèse s'appuie principalement sur le fait que l'assemblage pierreux constituant le revêtement de cette surface est assez similaire, composé de pierres de dimensions moyennes, dont l'agencement est assez hétérogène en surface, et beaucoup plus organisé dans les niveaux sous-jacents. Cependant, cet apparent manque d'organisation peut être le résultat de perturbations causées par les racines, celles-ci étant nombreuses dans ce secteur. En outre, un même phénomène de juxtaposition de deux surfaces empierrées assez distinctes se retrouve, tandis que l'Us 7263 est indiscutablement rattachée au deuxième état (voir *infra*, II.1.3.2) : à l'ouest, l'Us 7265, assez disparate dans les niveaux sus-jacents ; à l'est, l'Us 7263, beaucoup plus soignée.

La deuxième phase Figures F2.3.4 et 2.3.5 ; Figure F2.3.9, PN1020815

Description

Le second état se caractérise par la mise en place d'une chaussée plus à l'est, l'Us 6149, cette fois-ci implantée au sein d'un creusement venant entailler le substrat sur une profondeur maximale de 0,25m (Us 6078). Celle-ci se continue plus au sud avec les surfaces empierrées 6162, 6135, 6623 et 6256. La largeur maximale observée au niveau du secteur médian, où les perturbations ultérieures ont été les moins importantes, est d'environ 2,13 m. Ces dimensions sont comparables à celles obtenues pour la chaussée 6148.

Il se caractérise par la présence de nombreuses ornières orientées NNE-SSO, pour lesquelles un maximum de trois, de chaque côté, a été relevé au niveau de l'Us 6149. Ce second état correspond probablement à un élargissement du premier état. En effet, même si la surface 6148 n'est pas elle aussi entaillée par des ornières, nous pensons que le fait 6149 correspond à un élargissement de la voie 226 compte tenu du fait que celles-ci sont disposées spatialement l'une contre l'autre, et que l'on observe pas de changement de niveau, malgré la volonté marquée de creuser le substrat avant de mettre en place cette surface. De plus, la recharge du niveau de roulement de la voie 6148 peut aussi correspondre à une mise à niveau de la précédente voie par rapport à l'autre.

La surface de roulement présente un assemblage de cailloutis damé plus homogène que le niveau de circulation inférieur de la chaussée 6148, sans couche de préparation préalable. Il est composé de petits galets émoussés et de pierres de dimensions moyennes, bien calibrés.

Traces des ornières sur 6135, au sud, montre que l'orientation générale ne part pas complètement vers le S-E. Voir Figure F2.3.4 et Figure F2.3.9, PN1020815

Discussion : L'axe Nord-Est et son extension

L'orientation des ornières observées sur la surface 6149 démontre que certains lambeaux de voies découverts plus au nord, les Us 7209, 7263, 7265 et 7268 étaient au moins en fonction lors de cette seconde phase. Ceci est confirmé par la présence et l'orientation NE-SO de trois

ornières, marquant la chaussée 7268. Cependant, si l'on accepte l'hypothèse mentionnée précédemment, au sujet de l'appartenance de l'Us 7265 au premier état de la voie 226, il est clair que cet axe NE-SO a été suivi dès le premier aménagement de la chaussée 226.

De plus, les surfaces composant les chaussées 6149 et 7268 présentent d'assez nombreuses similarités, tant du point de vue de leur aspect général que de la composition du niveau de roulement. Il mêle à un cailloutis compacté de petits galets roulés et graviers assez fortement érodés, quelques pierres de dimensions moyennes, de nature schisteuse ou granitique. Toutes les deux insérées au sein d'un creusement, aucun aménagement des couches sous-jacentes au niveau de circulation n'a été observé. De même, aucune recharge n'a été identifiée. Enfin, la largeur de l'Us 7268, d'environ 2,05m, est proche de l'Us 6149.

Néanmoins, il semble que nous pouvons distinguer au niveau de la limite ouest de la surface 7268 la présence de blocs de pierres plus larges, ayant pu être ainsi disposés afin de marquer la limite extérieure du chemin. Au cours de l'utilisation répétée de cette zone de circulation, la partie médiane du niveau de roulement s'affaisse, présentant alors un profil légèrement plus incurvé que celui-ci de la surface 6149, principalement à cause de la nature plus hétérogène du sous-sol à cet endroit.

Compte tenu de l'affleurement en surface de l'arène dans ce secteur, la lecture du tracé de la voie 226 plus au nord a posé quelques problèmes. Le décapage mécanique a en effet entamé par endroits le substrat rocheux. Un sondage mécanique a notamment été réalisé entre l'Us 7268 et l'Us 7263, au sud de la première, afin de tester l'existence d'une continuité de la voie 226 entre ces vestiges. Nous avons atteint le substrat rocheux très rapidement, sans avoir pu observer les témoins d'un quelconque chemin entaillant l'affleurement. On envisage que la voie était directement mis en place sur la roche.

Les observations de terrain et les dépressions du relief nous laissaient aussi à penser qu'un axe de circulation avait pu être créé directement sur la roche mère à l'est de la surface 7268, montrant une certaine inflexion vers l'est, en direction de l'enclos. Un sondage manuel a alors été réalisé afin de tester cette hypothèse. Compte tenu du gabarit, de l'origine exclusivement local des éléments et du caractère très fragmenté, à fractures angulaires marquées et cassantes, non érodées, des blocs composant la couche mise au jour, l'idée d'un chemin se dirigeant vers l'enclos à cet endroit ne semble pas envisageable. Il faut donc en conclure que l'axe nord-est de la voie 226 se poursuit plutôt vers le nord, et que le décapage mécanique n'a pas permis de suivre plus avant celui-ci.

Entre les surfaces 7268 et les surfaces 6148 et 6149, nous avons réussi à suivre ponctuellement le tracé de la voie 226, avec, outre les Us 7263 et 7265 mentionnées précédemment, une portion très fragmentaire du niveau de roulement, l'Us 7209.

La troisième phase Figure F2.3.9, PN1020830

Le troisième état de la voie 226 se caractérise par ce qui semble un changement d'orientation, plutôt dirigé vers le nord-nord-ouest. De même, l'aménagement général diffère quelque peu des précédentes chaussées.

Description

Correspondant aux surfaces empierrées 6263, 6257 et 6440, il s'agit d'un chemin en creux bordé dans sa partie sud par deux fossés de drainage, les fossés 266 et 267. On notera que l'espacement moyen entre ces deux fossés, égal à environ 2,15 m, est similaire à la largeur des lambeaux de voies préservées pour les phases 1 et 2, respectivement 2,17 et 2,13m pour les surfaces 6148 et 6149. Au niveau de l'Us 6257, le chemin montre un profil convexe, bombé au centre, facilitant ainsi l'évacuation des eaux de pluie dans les fossés adjacents. L'intervention au sud du mur 202, qui vient tronquer ce niveau de circulation à la

perpendiculaire de celui-ci, n'a permis de révéler que la moitié est de la bande de roulement, l'Us 6440.

Le radier, épais d'environ 0,07m, est ici aussi composé d'un unique niveau de pierrailles, disposé à même le substrat naturel. Les blocs de pierres sont par contre d'origine plus hétérogène et de gabarit plus larges que ceux mis en œuvre lors des phases précédentes. Il en résulte un niveau de circulation moins régulier que ceux observés jusqu'à présent. Une dépression semi-circulaire en plan, l'Us 6261, de nature indéterminée, est observée au centre de l'Us 6257. Elle correspond à un affaissement notable de la chaussée à cet endroit. Cependant, aucune recharge venant régulariser le niveau de circulation n'a été identifiée.

Le fossé bordier oriental 267 présente un creusement linéaire net au sud, qui n'a pu être suivi plus au nord. Deux interventions, l'une le long de la berme sud, l'autre au niveau de l'extrémité orientale du mur 202, ont révélé deux creusements assez dissemblables qui montrent un pendage général du nord vers le sud, où le creusement s'élargit pour atteindre environ 1 m. Le premier, l'Us 6270, large d'environ 0,70m, se caractérise par un profil dissymétrique en V, profond de 0,40m à bord abrupt à l'est, plus évasé à l'ouest le long de la voie (Figure F2.3.5). Il est rempli d'un comblement unique dont les limites supérieures sont très ténues avec celles de la couche recouvrant le niveau de circulation à cet endroit. Il s'en distingue par la présence d'un fréquent cailloutis intégré au sein d'une matrice argilo-limoneuse gris brunâtre à texture ferme, sur laquelle repose un bloc de pierre assez volumineux. Le second profil, celui de l'Us 7249 est symétrique à bords évasés au sommet, plus abrupts au fond, se terminant par un fond légèrement concave. Il est comblé de deux couches successives (Figure F2.3.5).

Le fossé bordier occidental 266, révélé suite à l'excavation de six sondages, présente généralement un profil à fond plat dont la largeur est comprise entre 0,70 et 0,80m, avec un bord ouest abrupt, pour un bord est, le long de la voie, plus évasé (Us 6258, 6654 et 7214). Ce profil peut occasionnellement être à fond concave et bords évasés (Us 6129, 6182 et 7240). Mis à part la section correspondant à l'Us 6258, il est comblé d'un seul remplissage argilo-limoneux homogène gris brun dans lequel les inclusions sableuses, les nodules de terre cuite, des petits éléments pierreux sont assez fréquents. Quelques traces charbonneuses disséminées apparaissent au niveau des tronçons nord de ce fossé. Le sédiment, pouvant être plus argileux dans les niveaux inférieurs (Us 6130), est fortement pigmenté de manganèse. Alors qu'il s'agit du même remplissage constituant l'horizon sus-jacent du creusement 6258, l'horizon inférieur est marqué par une proportion beaucoup plus importante de nodules ferrugineux naturels et de manganèse, au sein d'un sédiment argilo-limoneux brun orangé, impliquant ici une stagnation plus importante des eaux de ruissellement (Us 6259).

Enfin, au niveau de la section médiane de la chaussée, une couche vient recouvrir ces deux fossés bordiers, la bande de roulement, ainsi que la surface empierrée 6256 témoignant du deuxième état, tronquée par l'implantation de ce niveau de circulation. On observera que celle-ci ne vient pas recouvrir l'empierrement 6260.

Cette couche à forte composante limoneuse, de couleur gris jaune clair, inclut des traces charbonneuses sporadiques, de rares pierres de petites dimensions, et un gravillon naturel arraché du substrat lors des ruissellements d'eaux de pluie. Cette couche, de texture homogène, s'est clairement formée naturellement par écoulement d'eau d'est en ouest, lorsque cet ensemble de circulation n'a plus été en fonctionnement, le sédiment s'accumulant progressivement au sein de la dépression formée par les fossés et la voie.

Datation: mise à par les éléments intrusifs tels que le tesson romain et le fragment d'ardoise, uniquement des tessons de la Tène Final

Discussion

La disparition du tracé du fossé bordier oriental 267 au nord du mur 202 s'expliquerait par la déclivité naturelle du terrain dans ce secteur, ce fossé servant à drainer les eaux de pluies vers

le sud-est. Il est même envisageable que l'excavation de ce fossé soit quelque peu ultérieure à l'élaboration du troisième état de la voie 226, lors d'un ruissellement trop intense des eaux de pluie.

Bien que les données disponibles ne nous permettent pas d'affirmer avec certitude le tracé exact du fossé 266, il semble bien que le fossé 266 se poursuive plus au nord, après sa troncation par le fossé 203, se confondant alors avec le fossé 251, créant ainsi une légère déviation de l'axe vers l'ouest.

L'extrémité nord de ce fossé ayant été remanié, les éléments de comparaison restent assez ténus. Ce fossé est tronqué par les fossés 203, 215 et 237.

Au niveau de l'intersection avec le fossé 215 (Us 7175), le relevé à demi du fossé 251 (Us 7173) montre un fond plat, à bord occidental net assez évasé, profond de 0,25m, assez similaire au profil des Us 6654, 7214, voire 7240. Mais les similarités les plus probantes peuvent être établies au niveau des inclusions du comblement, l'Us 7174, à matrice argilo-limoneuse : présence de sable, restes charbonneux épars et fréquentes pierres angulaires.

Le fossé 251 montre un remaniement de son extrémité nord, où les limites s'estompent progressivement au milieu de l'arène rocheuse par un creusement à bords très évasés très peu profond. Ce remaniement semble être en lien avec la troncation ultérieure du fossé 253. Les creusements 7133 et 7183 pourraient correspondre à une première tentative avortée de creuser l'intersection entre ces deux fossés, ceux-ci suivant le même axe nord-est que l'orientation du futur fossé 237, lui-même repris et prolongé plus au nord par le fossé 237.

Plus à l'est, parallèle au fossé 251, a été excavé le fossé 254. Comme le fossé 251, celui-ci est recoupé par le fossé 253. En outre, il est recoupé par au moins un poteau, appartenant à l'ensemble 229 (voir *infra*).

Fossé 254

Le fossé 254, dont le tracé décrit un arc de cercle très ouvert orienté SE-NO, assez étroit, et très peu profond. Il est comblé par un unique sédiment argilo-limoneux brun foncé à teinte orangée, proche du substrat naturel, pigmenté de tâches d'oxydation. Il intègre par endroits des poches grises plus argileuses. Le creusement en cuvette, à bords évasés et fond plat n'entaille le substrat naturel que sur une profondeur maximale de 0,35m. Ce profil est assez comparable à celui de la terminaison nord du fossé 251.

Groupe 229

Le groupe 229 correspond à un ensemble de 8 structures en creux, les faits 7172, 7170, 6649, 6645, 6643, 6641, 7195, 7197. Mis à part le fait 6643, fortement arasé, toutes les structures associées à ce groupe peuvent être définies sans ambiguïté comme des trous de poteaux. En effet, elles sont toutes comblées d'un sédiment argilo-limoneux brun foncé, se distinguant assez clairement du substrat naturel. Cependant, leur comblement se confond assez aisément avec le remplissage du fossé. Ainsi, alors que le trou de poteau 7172 tronque clairement le bord est du fossé 254, en sa partie médiane, les relations stratigraphiques des trous de poteaux 6643 et 7170 avec le fossé 254 sont été plus difficiles à établir sur le terrain. A l'instar de 7172, il semblerait que ces derniers viennent couper le fossé sur son bord ouest, mais la faible profondeur du creusement ne permet pas de l'affirmer.

Ces creusements ont une forme circulaire en plan, dont le diamètre varie entre 0,20 et 0,55m. Préservés sur une hauteur comprise entre 0,05 et 0,25m, ils sont généralement moyennement profonds. Leur profil est le plus souvent légèrement dissymétriques à bords droits (Us 7170, 6641, 7195) voire peu ouverts (Us 6645, 6649, 7172, 7195). Mis à part le fond concave de l'Us 6645 ou en cuvette de l'Us 7170, le fond est plat, pouvant présenter un léger pendage vers l'est (Us 6645).

Trois de ces structures, les trous de poteaux 7170, 7195 et 7197, présentent au sein de leur remplissage des éléments pierreux assez volumineux ayant pu fonctionner comme calage de poteau.

Les comblements de ces trous de poteaux contiennent tous de la pierraille, généralement localisée dans les niveaux inférieurs, auxquelles sont mêlées quelques traces de charbons de bois. On notera la présence de quelques nodules de terre cuite au sein du comblement de la structure 7172, associés à des tessons de céramiques datées de l'âge du Fer final.

Lambeaux empierrés à l'Ouest des principales chaussées de la Voie 226 :

A l'ouest des éléments préservés appartenant aux phases 1, 2 et 3 de l'axe de circulation 226 sont présents deux vestiges de surfaces empierrées, les Us 6532 et 6667. Celles-ci, bien qu'assez fragmentaires et assez mal conservées, notamment dans le cas de l'Us 6667, sont indubitablement associées au système viaire de la zone 1, et ne peuvent pas être le résultat d'un déplacement d'éléments de la bande de roulement principal suite à de fortes intempéries. En effet, bien que leur assemblage soit relativement lâche et épars, notamment dans le cas de l'Us 6667, l'empierrement est bien en place, avec les galets et pierres montrant des indices d'érosion uniquement au niveau de leur surfaces supérieures. Cependant, leur calage chronologique est difficile à établir.

Dans le cas de la surface empierrée 6532, la similitude des éléments utilisés pour constituer le radier rattacherait plutôt ce niveau de circulation à la phase 2. En effet, celui est constitué d'une surface bien damée d'un cailloutis compact, aménagé de manière très homogène dans une légère dépression naturelle. La présence assez fréquente de blocs de pierres de dimensions moyennes, notamment dans sa partie sud peut s'expliquer par des réparations ponctuelles ultérieures afin de stabiliser ponctuellement le terrain. Cette surface est recouverte localement d'une couche argilo-limoneuse brun grisâtre (Us 6531) contenant d'assez fréquentes pierres émoussées et angulaires, le tout ayant été piégé dans cette anomalie du sol. Aucun mobilier n'a été recueilli au sein de cette couche.

En ce qui concerne le niveau empierrée 6667, les observations de terrain ont démontré qu'il était recoupé en son extrémité nord-ouest par le fossé 231. Ce niveau de circulation mesure environ 1,85 m de large au maximum, pour une longueur totale préservée de 4,15m. Il est composé d'une nappe pierreuse peu homogène, à la fois au niveau de la densité des éléments de l'épandage et de leur provenance pétrographique. De même, la surface ainsi créée est peu régulière. Toutes ces caractéristiques rappellent fortement celles du radier de la phase 3.

Un peu plus au Nord, une seconde intervention sur le fossé 231 a laissé apparaître après un bref nettoyage de surface un ensemble pierreux assez lâche, le long de ses bords est et ouest. On peut donc envisager que la surface empierrée 6667 s'étendait plus au nord, pour alors former une bande rectangulaire longue d'environ 6 m, tronquée par les fossés 231 et 259.

Reprise de la discussion/interprétation

Il est difficile de dire si le changement d'orientation perceptible lors du 3ème état correspond à une transformation générale des axes de circulation. En effet, et étant donné que le fossé bordier oriental creusé à cette phase n'apparaît plus, rien ne permet d'affirmer une désaffectation totale de l'axe nord-est au départ.

Cependant, il est clair qu'un réaménagement du fossé bordier de la voie 225 vient tronquer les voies 6148 et 6149 des phases 1 et 2, très probablement encore en utilisation au début de la phase 3 (voir *infra*), condamnant ainsi le tronçon nord-est.

De même, il est nécessaire de mentionner que rien ne permet de rejeter l'hypothèse de l'existence d'un tronçon de voie se dirigeant vers le nord-ouest lors des phases 1 et 2 de la voie 226. Le type de cailloutis, et la méthode de damage de la voie 225 est similaire aux phases 1

et 2 de la voie 226. Même si les éléments des phases 1 et 2 sont assez fragmentaires par endroits, donc état n°3 est plus une reprise de l'axe pré-existant, mais quelque peu plus accentuée.

La voie 225 (Figure F2.3.6 et F2.3.7)

L'axe de circulation 225 se compose d'au moins trois états successifs. Cependant, comme nous allons le voir, deux phases principales semblent se dégager, les autres états semblant plus correspondre à des réparations ponctuelles de la bande de roulement, voire une remise en état de la voie suite à une accumulation plus ou moins importante de matériel sédimentaire après des épisodes de forts ruissellements d'eaux de pluie. L'existence d'un dernier état, matérialisé par l'Us 6140, reste sujet à discussion.

Son tracé général, conservé sur une distance d'environ 25,75 m, indique une orientation vers le nord-ouest, disparaissant sous la berme nord de la zone 1 (Figure F2.3.9, PN13134 et PN6810, Figure F2.3.10, PN13133). Plus au sud, le niveau de circulation a disparu sous l'action des labours agricoles. Ainsi, sa liaison avec la voie 226 ne peut être physiquement démontrée. Cependant, la conservation des parties sud des fossés bordiers nous permet d'approcher leur fonctionnement respectif.

Une légère inflexion vers l'ouest est sensible au niveau du tronçon mis au jour au nord, peu après qu'une dénivellation assez marquée n'affecte le premier état du niveau de circulation. L'intervention contre la berme nord a permis de démontrer que cette première phase n'est pas connectée avec la voie 224, orientée est-ouest, et qu'elle est clairement antérieure à son aménagement. En effet, celle-ci court sous la voie 224, enfouie totalement sous une couche argilo-limoneuse mêlant des poches de substrat de teinte orangée, dont l'épaisseur est comprise entre 0,10 et 0,30m.

La première phase (Figure F2.3.7 ; Figure F2.3.9, PN6810, Figure F2.3.10, PN 6994)

L'organisation générale de cet axe de circulation se caractérise par une chaussée qui présente un profil concave, bordée de chaque côté par un fossé de drainage ayant subi chacun plusieurs remaniements. Cette arcure est plus marquée au nord qu'au sud, où la voie affleure à la surface, et où les lambeaux de voies caractérisant le premier état, les Us 6333, 7125 et 7130, montrent aussi une courbure au centre de la voie. Le long de l'axe 225, à environ 10 mètres au sud de la berme nord, au niveau de l'amas pierreux 6140 affleurant en surface, cette chaussée amorce une pente vers le nord..

Le niveau de roulement est élaboré à partir d'un cailloutis mêlant graviers, galets et petites pierres angulaires émoussées, disposés en bandes compactes, tandis que des pierres de plus grandes dimensions sont plutôt situés le long des limites ouest et est de la chaussée 225. .

Bien que celles-ci aient pu se retrouver sur les bords de la voie après avoir été chassées par les véhicules, il semble bien que la régularité de leur disposition rappelle plutôt l'arrangement du tronçon le plus septentrional de la voie 226, phase 2, marquant la délimitation externe et l'emplacement pré-établi de la voie.

Ici encore, aucun niveau de préparation n'a été mis à jour lors des sondages le long de la voie 225, et le niveau de roulement n'excède pas les 0,05 m d'épaisseur, même en contrebas de la pente.. Cependant, on observe que dans la portion nord de cet axe, le radier, toujours bien calibré, présente plus de pierres d'un gabarit supérieur, dont les dimensions moyennes sont comprises entre 5 x 3 x 2 et 12 x 8 x 4 cm.

La surface 6333, moins bien préservée que le tronçon nord, montre quelques tassements de la bande de roulement au centre de la chaussée et sur son bord oriental. Celles-ci sont beaucoup plus marquées en contrebas de la pente, où deux ornières ont été identifiées, correspondant aux Us 6861 et 6862. De section en 'U' à fond plat, elle est large de 1m, pour une profondeur

maximale égale à 0,2m. Plus larges que celles répertoriées sur la voie 226, elles entament moins profondément le niveau de circulation. Elles entaillent la surface 6932, et se prolongent plus au nord, sur la surface 7063. A cet endroit, l'ornièrre orientale est marquée par une usure importante du niveau de circulation, tandis que la présence de nombreux petits galets émoussés dans l'axe de l'ornièrre occidentale indique l'existence de réparations de la voie 225.

A partir de cette pente prennent naissance deux petits talus, les Us 7160 et 7161, élevés entre les fossés d'évacuation et la chaussée. Il est possible que ces banquettes aient existé tout le long de la voie 225, plus au sud, matérialisées par un léger renflement entre le fossé bordier occidental et la surface 6333. Cependant, en l'absence de témoins préservés, ce fait ne peut être avéré avec certitude. Le réaménagement de la chaussée, lors de la phase 3, a pu conduire à un nivellement général du secteur sud, et ainsi abattre ces banquettes afin de modifier légèrement le tracé de l'axe 225 (voir *infra*). On ne peut cependant exclure l'hypothèse de perturbations ultérieures ayant affecté plus fortement cette zone, telles que des labours agricoles ou un défonçage plus accentué de cette zone centrale pour la mise en culture.

Ces talus sont composés d'un sédiment limoneux à forte composante argileuse, de texture meuble et de teinte jaune orangée. Seul la banquette occidentale a été totalement révélée, correspondant alors à une petite élévation composée de substrat naturel, très probablement issu de l'excavation du fossé adjacent, dont la hauteur maximale a été évaluée à 0,30 m, pour une largeur maximale d'environ 0,70 m.

Enfin, on notera que la bande de roulement empiète légèrement sur le bord ouest de la banquette orientale 7160, montrant ainsi que la courbure de la voie a été créée par le passage répété de véhicules et de personnes (voir Figure 2.3.7).

Le niveau de voie localisé au nord, en contrebas de la pente, est recouvert par une couche à forte composante limoneuse de couleur orange, l'Us 7065, peu puissante au nord. Elle est plus épaisse au sud, jusqu'à 0,12 m de hauteur, où elle se prolonge en l'Us 6905. Moyennement chargée en particules de manganèse, celle-ci semble correspondre à un glissement des sédiments composant les banquettes longeant la voie (Us 7060-7061) s'étant oxydés suite au contact des pierres composant la bande de roulement. Plus au sud, le premier niveau de voie est surmonté par une couche elle aussi à forte composante limoneuse, mais de couleur brun grisâtre moyen, intégrant des nodules de manganèse, les Us 6873 et 7128, et de rares boulettes d'argile (Us 6873). Correspondant à un niveau de sédimentation suite à un abandon ponctuel de la première voie épais de 0,07 m et large de 1,42 m, il s'insère directement entre les deux talus l'encadrant. La couche 7128 reposant sur l'Us 7155 (voir *infra*) est surmontée par un amas pierreux, l'Us 6697, correspondant à la deuxième phase d'utilisation de l'axe viaire 225. Quelques tessons de poteries attribués à l'Age du Fer final ont été recueillis au sein de cette couche, dans les deux Us 6873 et 7128.

La deuxième phase (Figure F2.3.6 ; Figure F2.3.9, PN13134, Figure F2.3.10, PN1020818)

Le second état, constitué des Us 6697 et 7094, est beaucoup moins soigné que le premier niveau de circulation. Bien que distinct de celui-ci, il peut être plutôt assimilé à une prolongation d'utilisation de cet axe routier dans le temps, avec des réparations opportunistes et ponctuelles.

Reposant sur les couches 6873, 6905 et 7128, il vient s'insérer de manière ponctuelle entre les deux banquettes élevées lors de la précédente phase. Il correspond à des épandages de pierraille de gabarit assez larges (0,10x0,05 m en moyenne, l'Us 6697), plus volumineux que ceux utilisés pour le damage principal du premier état de la voie 225. On note tout de même la présence de rares lambeaux de cailloutis dont les dimensions sont inférieures à 0,02m.

Il repose sur une couche argilo-limoneuse de teinte grise brunâtre intégrant des particules de manganèse, correspondant aux Us 6873 et 7128.

Au niveau de l'intervention ayant mise au jour l'empierrement 7094, on observe la

superposition de deux couches sédimentaires, l'Us 7128 recouvrant l'Us 7155, directement au-dessus du premier état. Il s'agit d'une couche beaucoup plus limoneuse, très compactée, de couleur grise à teinte orangée foncée. Ici encore, les nodules de manganèse sont présents. Cette compaction s'explique par les pressions exercées lors du passage répété des véhicules sur la surface 7094.

Bien que ce niveau de pierrailles ne peut être suivi sur l'ensemble du tracé, la séquence stratigraphique observée sur la coupe 1458, mise en parallèle avec la coupe 1366, nous permet de suivre ce niveau sur l'ensemble de l'axe 225, au niveau du tronçon nord. En effet, à cette couche argilo-limoneuse (Us 6905 et 7128) se succède une couche (Us 6906) argilo-limoneuse très chargée en manganèse, similaire à la couche 6698 venant sceller le niveau de pierres 6697. Cet épisode de sédimentation est conservé sur une hauteur comprise entre 0,06 et 0,10 m.

Si l'on suit celle-ci le long de la coupe 1458, on observe que par endroits, le premier état de la voie 225 était toujours en fonction lors du deuxième moment d'utilisation. Cette fréquence des nodules de manganèse, parfois agglomérés, traduit un phénomène d'oxydation très marqué au niveau de ce que l'on peut reconstituer de la surface de circulation lors de la phase 2.

Une autre caractéristique de ce second état est la mise en évidence d'au moins deux ornières distinctes. L'une s'intègre dans l'amas pierreux 7094, tandis que l'autre, l'Us 7045, est prise dans la couche 7065, celle-ci venant recouvrir directement la surface de circulation 7063. La première, creusant la surface de limon argileux et de cailloutis mêlés sur une profondeur inférieure à 0,05m, présente une section semi-circulaire. La seconde, à section en 'U' et fond plat, localisée plus au Nord, présente un bord qui se superpose assez nettement avec l'ornière 7064, démontrant ainsi la réutilisation de certains tronçons de la première voie. Profonde de 0,05 m, et large de 0,08 m, elle est orientée NO-SE. Cette ornière est comblée par un sédiment limoneux gris moyen tranchant clairement avec la couche 7065, couche ayant pu servir ponctuellement de niveau de circulation pour des véhicules.

Ainsi, la fouille attentive de la séquence de la chaussée 225 nous a permis de montrer que par endroits, la circulation de véhicules s'est faite directement sur des couches limoneuses. Cependant, il est difficile de dire si ces ornières ne sont pas seulement le résultat d'empreintes figées après un épisode de forts ruissellements d'eau, ou si leur existence découle du fait qu'il n'a pas été jugé nécessaire de disposer d'une surface de circulation bien aménagée lors de la phase 2. Les amas pierreux mis au jour, assez lâches, n'auraient alors été disposés que dans le but de stabiliser le niveau de circulation suite à des perturbations et/ou des épisodes d'intempéries.

Ce second état d'utilisation de la voie 225 est directement recouvert par la couche de colluvion générale recouvrant le site à cet endroit, et sur laquelle vient s'implanter la voie 224 et le dernier état de la voie 225.

La troisième phase (Figure F2.3.10, PN13133)

La troisième phase de la voie 225 est matérialisée par l'Us 6943, mise au jour au sud de la pente affectant le tronçon nord de cet axe viaire. Bien que mise au jour au début de la campagne de fouilles de la zone 1, et étant donné le caractère assez fragmentaire de cette surface, une seconde intervention a été nécessaire, plus au nord, afin de cerner exactement sur quelles couches elle avait été aménagée.

Bien que fortement tronquée par des fossés orientés E-O, appartenant aux phases tardives d'utilisation de la voie 224, cette surface semble clairement être en connexion avec la voie 224. Cependant, cette relation à la voie 224 ne peut matériellement être démontrée en s'appuyant sur les observations de terrain.

Caractéristique : disparition de la pente suite à un épisode de colluvionnement, connexion plus qu'envisageable avec la voie 224, élargissement de la voie, légère modification du tracé,

Le niveau de roulement est composé d'un ensemble assez bien damé de graviers et de petites pierres, auxquels sont mêlés d'assez gros blocs de pierre hétérogènes, de nature locale. Au nord, il est très fragmentaire, tandis que sa limite au sud vient se confondre avec celle de l'Us 6333, mise en place dès la phase 1 de cet axe routier. Ainsi, suite à un important épisode de colluvionnement, nous aurions la reprise de l'axe 225. Il correspond à une réutilisation de portions de voie encore en état, les Us 6333, 7125 et 7130, auxquelles auraient été assemblées de nouvelles surfaces de pierres, les lambeaux de pierres correspondant à l'Us 6943, afin d'aménager une surface plane, sensiblement plus large que la chaussée précédente.

Ce réaménagement s'accompagnerait aussi d'une légère modification du tracé de l'axe 225, sensiblement plus à l'ouest, si l'on considère la localisation de l'épandage de pierre 6943, venant s'appuyer à l'ouest de la surface 6333. Les sondages réalisés dans le fossé de drainage occidental 235, ainsi qu'à son extrémité nord, viennent corroborer ces hypothèses, et en amont, appuyer l'idée que la voie 225, à cette phase, est reliée avec le premier état de la voie 224.

Fossé bordier occidental 235 et sa reprise 236

La séquence stratigraphique présentée sur la coupe 1258 nous montre, depuis l'ouest, le creusement

6239 du fossé 236, et le creusement 6256, du fossé 235 (Figure F2.3.6). On notera qu'une intervention plus au sud nous a permis de démontrer la postériorité du fossé 236 par rapport au fossé 235, fossé bordier originel contemporain du premier état de la voie 225.

Ce dernier est bordé à l'est par un monticule de substrat remanié, résidu du talus occidental observé sur le tronçon nord. Il est en partie tronqué sur son côté oriental par un creusement assez évasé, opéré lors d'un remaniement de la bordure occidentale de l'axe viaire 225, associé à la phase 2.

La couche de colluvion 6233, d'une puissance maximale égale à 0,20 m, vient recouvrir ces deux faits, et sa limite occidentale vient légèrement déborder sur le sommet du comblement supérieur du fossé 235. On rappellera que c'est sur cette couche de colluvion qu'a été disposée la surface 6943, impliquant donc que le fossé bordier 235 était alors comblé et ne remplissait plus sa fonction première lorsque le troisième état de la voie 225 a été aménagé. Au niveau de l'intervention ayant permis de démontrer la relation stratigraphique entre les fossés 235 et 236, on observe que le comblement supérieur du fossé 235 est directement recouvert par la couche 6140, celle-ci recouvrant le troisième niveau de voie.

Le fossé bordier occidental 235, au tracé linéaire orienté NO-SE et dont la largeur maximale est comprise entre 1,23 et 1,34 m, est composé des creusements 6235, 6470, 6629 et 7145. La portion sud est plus étroite, environ 0,90 m, avant de s'élargir à nouveau plus au sud, où deux creusements distincts ont été identifiés.

Il présente un profil en 'V' à bords abrupts et fond plat, plus évasés au sommet au sud, à l'amorce de la pente (Us 6470), dont la profondeur varie entre 0,38 et 0,55 m du sud au nord.

Son comblement est polyphasé, double au sommet de la pente et triple à la base.

Le niveau inférieur correspond aux Us 6237, 6471, 6630 et 7146. Il est composé d'un sédiment argilo-limoneux gris à teinte orangée assez compacte, plus argileux et à grains plus fins en bas de pente, où la stagnation des eaux a dû être plus importante. Ici, le comblement montre un pendage vers l'ouest, indiquant une première érosion des banquettes adjacentes.

Ayant une amplitude comprise entre 0,19 et 0,25 m du sud au nord, il peut intégrer quelques pierres de dimensions moyennes (20x 2,5 x 15 cm, Us 6471). Au sud, le comblement supérieur est constitué d'une argile limoneuse brun jaunâtre très chargée en oxyde de manganèse.

En contrebas de la pente, les complements supérieurs sont un peu plus complexes, avec deux

unités sédimentaires se superposant. Directement au-dessus du comblement inférieur, les Us 6710 et 7177, hautes de 0,15 m et larges d'environ 0,30 m, et localisées contre le bord est du fossé 235, elles correspondent à un effondrement des parois. Leur matrice plutôt argileuse, compacte, de couleur jaune orangé, est stérile.

Le dernier remplissage, les Us 6631 et 7147, assez épais (entre 0,33 et 0,45 m), est une argile limoneuse brun orangeâtre ferme intégrant des nodules de manganèse (Us 6631) ou des inclusions sableuses et quelques rares tâches charbonneuses (Us 7147). Dans chacune de ces Us sont présentes quelques pierres de dimensions moyennes.

Les comblements du fossé 235 contiennent des tessons de poteries assez disparates charriés le long du fossé de drainage, et datés de la transition Hallstatt-La Tène, de La Tène finale et de la période gallo-romaine. La présence résiduelle de tessons de céramique datés de la transition Hallstatt- La Tène confirme l'existence d'activités humaines dès cette période.

En ce qui concerne la poterie gallo-romaine, exhumée lors de l'intervention ayant donné lieu à la coupe 1258, elle semble d'origine intrusive, infiltrée depuis les niveaux sus-jacents (Us 6140), voire appartenir à la couche de colluvions 6233.

En outre, dans les niveaux supérieurs du comblement, sont présents des éléments de terre cuite ainsi que les restes de parois d'un fourneau, ici associés à de la poterie datée du début de La Tène finale.

Ce fossé bordier est repris lors de la phase 3, avec l'excavation du fossé 236 venant le recouper, peu avant le début de la pente naturelle au nord. De forme linéaire en plan, il reprend ce fossé au niveau de son élargissement au nord, pour atteindre des dimensions similaires en largeur. Le fossé 236 est recoupé sur ses bords ouest par une excavation de forme oblongue en plan, le fait 255.

De forme curvilinéaire en plan, orienté NO-SE, son extrémité nord montre une inflexion vers l'ouest, au niveau de son terminus. Il est composé des creusements 6239, 6467 et 6769.

Long de 12,60 m, il est creusé sur une profondeur comprise entre 0,37 m et 0,57 m. Son profil est assez changeant, dissymétrique, à fond concave et bords relativement abrupts, avec un épaulement marqué soit à l'ouest (Us 6769), soit à l'est (Us 6239). Le creusement 6467 est quant à lui plus symétrique, à fond concave, avec une rupture de pente suivie d'un fond plat se terminant par des bords assez évasés. L'épaulement identifié au niveau de la pente ouest du creusement 6769 pourrait correspondre à la continuité du creusement 6335, observé au niveau de l'intervention directement au nord, et se prolongeant plus au sud avec le creusement 6611.

A la différence du fossé 235, mais ayant pourtant une fonction primaire de drainage similaire, la dynamique de remplissage de ce fossé est plus complexe, avec un comblement ayant pu s'effectuer jusqu'en 4 phases distinctes.

Le comblement inférieur – les Us 6773, 6468 et 6240 – est composé d'une argile limoneuse brun moyen, de texture compacte, intégrant de rares petites pierres sub-angulaires bien calibrées ainsi que quelques très rares scories infiltrées depuis les couches sus-jacentes (Us 6468). Au sommet de la pente, cette couche est pigmentée de particules de manganèse (Us 6240). Au niveau du creusement 6239, ce comblement inférieur est surmonté par une couche moins argileuse, présentant une oxydation de la matrice sédimentaire plus importante, celle-ci mêlant un nombre plus élevé de graviers. Au-dessus de cet horizon est sise une couche de substrat naturel remanié, sur laquelle repose une couche très chargée en scories et charbons de bois, l'Us 6243. Ces inclusions de scories et de charbons de bois se retrouvent dans le comblement supérieur du creusement 6467, l'Us 6469, et dans le deuxième remplissage du creusement 6769, l'Us 6773. Ici, les niveaux supérieurs (Us 6771 et 6770) présentent de fréquents nodules de terre cuite, notamment un élément de paroi de fourneau et quelques poches de substrat jaunâtre.

Le Fossé Bordier Oriental 238

Parallèle à la voie 225, de forme linéaire en plan, le tronçon nord du fossé oriental 238 correspond aux creusements 6501, 6545, 6871 et 7049. Il se poursuit sous la berme nord, après l'intervention ayant mis au jour l'Us 7049, étant tronqué plus sud par le fossé 227 orienté NEE-SOO, ce dernier étant recoupé par le fossé 240 suivant la même orientation. Plus à l'est, parallèle au fossé 238 et distant d'environ 2 m, a été creusé un petit fossé, le fossé 228, tronqué en son extrémité nord par le fossé 240. En effet, il a été impossible de suivre son tracé plus au nord, laissant entendre qu'il devait alors à l'origine s'arrêter au niveau de son intersection avec le fossé 240.

Conservé sur une longueur d'environ 33,50 m, pour une largeur égale à 1,50 m, il présente différents types de profil : symétrique avec une rupture de pente à mi-hauteur finissant en un fond concave (Us 6501) dissymétrique avec le bord est évasé (Us 6545), ou bien à fond plat net avec des parois abruptes (Us 7049). Cette séquence de profil, du sud au nord, rappelle clairement celle du fossé bordier occidental 235 lors de la phase 1 et 2.

Comblé d'un unique remplissage argi-limoneux brun jaunâtre à texture compacte, il intègre sur toute sa longueur de rares pierres subangulaires de petites et moyennes dimensions, très probablement issues de la bande de roulement de la voie 225. Ponctuellement, la présence d'assez nombreuses tâches charbonneuses ont été notées, associées à des tessons datés de la transition Hallstatt-La Tène dans le remplissage 6546. Cette présence résiduelle s'explique par le charriage des eaux le long de ce fossé. Quelques tessons datés de l'âge du Fer final ont aussi été exhumés au sein d'un contexte scellé au-dessous de la voie 224, au niveau de l'intervention la plus septentrionale (Us 7050).

Enfin, le comblement supérieur est recouvert dans la partie médiane de la voie 225, au niveau du départ de la pente vers le nord, d'une couche de colluvion, les Us 6503 et 6547. Un phénomène similaire, bien que moins net, avait été observé lors de la phase 2 du fossé occidental 235.

Pourrait-il vraiment s'arrêter au niveau de l'intersection, et alors ne pas se poursuivre, 7049 étant le résidu d'un premier état de creusement du fossé de drainage oriental pour la voie 225, celui visible plus au sud appartenant à une étape plus tardive, 2 ou 3.

Le petit fossé 228, visible au niveau de l'épaule, ajout d'une ligne de pointillés, et de forme curviligne, peut aussi appartenir à la même phase, car il ne se retrouve pas plus au nord.

Zone 1 : Phase 3 – Transition âge du Fer final / époque Gallo-Romaine : L'axe viaire 224, les structures en creux et le réseau de fossés

Les vestiges mis au jour au sein de la zone 1 attribués à la transition âge du Fer final – époque gallo-romaine, sont de trois types : un niveau de circulation, la voie 224, auxquels on ajoutera les réaménagements des voies 225 et 226 lors des dernières phases, un ensemble de structures en creux et un réseau assez dense de fossés. Le groupe de fosses est implanté au sein d'une succession d'horizons loessiques piégés dans une dépression naturelle localisée dans le secteur sud-ouest, entre le drain moderne 201 et la berme sud. Les fossés viennent, pour l'essentiel, creuser directement le substrat naturel, tandis que l'axe viaire tronque une couche de colluvion bien circonscrite le long de la berme nord.

La voie 224 (Figure F2.3.7, F2.3.8 ; Figure F2.3.11, PN13124, PN6280, PN6854)

A la différence des voies 225 et 226, la voie de 224 n'a pu être mise au jour sur la totalité de sa largeur, ce qui rend la lecture de ses utilisations successives plus difficile, et donc plus sujette à interprétation. De plus, le nombre important de fossés et de reprise de leurs creusements n'aide pas à distinguer s'il s'agit de changements mineurs ou plutôt de

transformations majeures de cet axe est-ouest.

Les hypothèses de fonctionnement de cet axe routier sont alors basées principalement sur les possibles troncations des niveaux de circulation par des fossés, fossés bordiers dont la fonction de drainage semble être la plus plausible.

Nous avons aussi été attentif au type d'assemblage utilisé pour la bande de roulement afin d'établir des comparaisons entre surfaces n'étant pas connectées entre elle. Cependant, cette approche a ses limites, étant donné que la nature des matériaux peut différer au sein d'une même phase de construction.

La première phase d'utilisation de cet axe est-ouest est attestée par la présence des niveaux de circulation 6223, 6315 et 6916. A cet ensemble peuvent être associées les surfaces empierrées 6118, 6209, 6847 et 6187.

Celles-ci délimitent une surface relativement plane, bien damée, orientée NE-SO, préservée sur une longueur minimale de 25 m. Suivant la déclivité naturelle du terrain, elle présente un certain pendage est-ouest dans sa moitié orientale, qui s'inverse lorsque l'on se rapproche de l'affleurement rocheux.

Aux abords de l'affleurement rocheux, nous perdons son tracé, que l'on retrouve un peu plus à l'ouest, avec la présence d'un niveau empierré assez lâche et mal conservé.

Plusieurs fossés ont été identifiés le long de la voie, sur son bord occidental. Il s'agit à l'est des fossés 219, 222, 223 et 243; et à l'ouest des fossés 227, 270 et 240.

On note que la surface 6288 surmonte les comblements des fossés qui appartiennent à la voie 225 (Figure 2.3.7).

A la différence des voies 225 et 226, la bande de roulement est ici constituée principalement de blocs de pierre maintenant émoussés et d'une proportion assez élevée de galets de rivière, à défaut du cailloutis et des graviers prédominants pour les autres voies. Ils sont aussi de plus grandes dimensions que ceux généralement mobilisés pour les voies 225 et 226, sauf dans le cas de la phase 3 de la voie 226 et du dernier état de la voie 225.

Si l'hypothèse d'une connexion entre la voie 225 et 224 est acceptée, alors on constate que le premier état n'a pas subsisté, les fossés venant alors tronquer à chaque fois la liaison qui a dû exister entre les deux voies.

- 3 fossés de chaque côté
- à chaque fois, rupture de la liaison
- surface 6288 pourrait être assez tardive, en lien avec le fossé 241

ZONE 3A – LE BATIMENT SUR COUR

Dans la partie nord-ouest de cette zone, la quasi-totalité d'un bâtiment sur cour (Groupe 126) se trouvait dans l'emprise de la fouille (Figure F2.4.1; Figure 2.4.13, PN5365;). La structure est quadrangulaire, mesure approximativement 36 m de côté, et est orientée NNE-SSO – ESE-ONO. Chaque côté est formé de trois lignes de trous de poteaux répartis sur une largeur d'environ 5,5 m. La surface intérieure ainsi délimitée mesure entre 24 et 25 m de large. Un fossé moderne a recoupé les côtés nord et sud du bâtiment, faisant disparaître ou tronquant certains trous de poteaux. Il a également recoupé un aménagement (Groupe 113) au centre : quatre grands trous de poteaux ont subsisté à l'est du fossé moderne, formant un demi-cercle d'environ 5 m du nord au sud. Sur les côtés nord et sud du bâtiment, des tranchées peu profondes (Groupes 114 et 115) courent le long de la rangée externe de poteaux, et sont probablement aussi structurelles.

Le bâtiment est entouré par un fossé mesurant 1,5-1,6 m de large en moyenne et jusqu'à 0,9 m de profondeur (Figure 2.4.13, PN5368); il se trouvait dans la fenêtre de fouille sur ses côtés sud, est et ouest. Ce fossé possède des entrées à ailes rentrantes à l'est et à l'ouest (respectivement de 9 m et 6 m de large). À l'ouest, il est parallèle au bâtiment ; à l'est, il diverge légèrement (4 m de distance avec la rangée externe de poteaux au nord, jusqu'à 5 m au sud). Enfin, au sud, le fossé court obliquement par rapport au bâtiment (3,5 m de distance dans le coin sud-ouest, mais 7 m au sud-est). L'enclos est donc légèrement trapézoïdal ; il mesure à l'intérieur 44 m est-ouest et au moins 42 m nord-sud. À l'extérieur, des rangées uniques de trous de poteaux sont approximativement parallèles au fossé, de 2 m à 3,5 m de sa bordure externe. Ils sont pour la plupart moins profonds que ceux de l'intérieur de l'enclos, et les alignements présentent des interruptions. Celles-ci sont en partie dues à la présence d'affleurements rocheux à faible profondeur, particulièrement sur les côtés sud et sud-est. Ces lignes extérieures délimitent un quadrilatère de 54 m est-ouest et d'au moins 46 m nord-sud.

Le bâtiment et l'enclos ont été construits dans une zone de limons, et quelques affleurements rocheux apparaissaient au niveau de la surface décapée mécaniquement. Le limon était plus superficiel dans le secteur sud, où la roche affleurait parfois dans la partie inférieure des structures. Il variait d'une couleur brun-orange ou brun jaunâtre à un gris-orange sableux, avec des taches ferreuses.

Détails du bâtiment

142 trous de poteaux ont été fouillés ; un négatif (fantôme) apparaissait dans 105 d'entre eux. Une seule possible interruption dans les alignements a été observée, sur le côté ouest au milieu de la rangée centrale, entre les trous de poteaux 1595 et 1736/1738. Toutefois, un chablis a été observé à cet endroit, et sa limite sud pourrait correspondre au trou de poteau manquant. Malheureusement, un drain moderne l'ayant presque totalement oblitéré, il n'a pas été possible de s'en assurer. Un fossé moderne traversant la zone en NNE-SSO a également fait disparaître des trous de poteaux sur le côté nord (un dans la ligne centrale et probablement un autre dans la ligne interne), et au moins deux au centre de la cour. La conservation des fantômes a permis d'établir beaucoup plus clairement le tracé des rangées de poteaux, et a confirmé la présence d'au moins deux phases de construction apparaissant sur tous les côtés du bâtiment. La première implique les grands poteaux des deux rangées interne et externe ; la seconde la ligne centrale ainsi que les trous de poteaux plus petits et les tranchées le long des deux rangées précédentes.

La plupart des trous de poteaux étaient comblés avec le remblai du substrat excavé. Ils avaient donc un aspect très semblable à celui-ci, quoique légèrement plus sombre – souvent d'une couleur brun grisâtre –, sans doute à cause du mélange du substrat et de la terre végétale. Les taches ferreuses se retrouvaient de manière homogène dans l'ensemble du comblement. Les calages de pierres étaient relativement rares (Figure F2.4.13, PN460 ; Figure 2.4.14, PN487).

Les fantômes, souvent plus sombres – gris ou brun plus foncé –, contenaient en général des quantités variables de charbon. Cependant, aucun ne contenait de poteau calciné.

Parfois, une couche initiale a pu être observée sous le fantôme, au fond du trou de poteau. Ce fait pourrait illustrer une courte période durant laquelle les trous sont restés ouverts avant que la construction ne commence, par exemple dans 1332, 1495 ou 1509. Toutefois, dans plusieurs cas, comme le poteau d'angle 1405 et les poteaux centraux 1710 et 1725, cette couche était assez épaisse et compacte, suggérant qu'elle a été délibérément disposée pour réduire la profondeur du trou et l'ajuster en fonction des exigences de construction. D'autres fantômes paraissent naître au-dessus du fond, indiquant que les déblais du substrat ont simplement été jetés sans compactage particulier avant la mise en place du poteau. Dans quelques cas, comme 1583 et 1474, ce premier comblement visait clairement à niveler le fond irrégulier du creusement. Pour d'autres, comme 1524 ou 1226, la couche entourait le négatif, et correspondait simplement au remplissage initial.

La quantité de céramique mise au jour dans le bâtiment et le fossé est très faible. 230 tessons de La Tène finale ont été découverts, pour un poids de seulement 1180 g. Un tesson gallo-romain (8 g) a été mis au jour dans le trou de poteau 1538, et un fragment de céramique médiévale (2 g) dans le trou de poteau 1212. Ces derniers éléments proviennent de la partie supérieure des structures, et sont clairement intrusifs. Parmi le lot de La Tène finale, peu de tessons sont identifiables (voir Fig. M2.7), rendant impossible le phasage du bâtiment par ce biais. Des clous en fer ont été découverts dans une proportion significative de fantômes de poteaux, démontrant qu'ils ont été utilisés pour assembler, ou au moins renforcer, la majeure partie du bâtiment (Figure M11.14). Ils proviennent de tous les côtés de la structure, et de toutes les rangées, bien qu'ils soient beaucoup plus rares à l'ouest. Ils sont de taille variable (cf. « M11. Le mobilier métallique »). Dans quelques cas, jusqu'à dix clous ont été mis au jour dans un seul négatif de poteau.

Le côté nord (Figure F2.4.2 ; Groupes 109 et 127)

Les trous de poteau de l'alignement externe sont en général de grande taille et rectangulaires ou subrectangulaires ; ils mesurent pour la plupart plus de 1 m de long et de 1 m de large (Figure F2.4.13, PN448 et PN464). Ils sont régulièrement espacés à 3,6 m d'intervalle (de centre à centre), sauf ceux des extrémités. Ces derniers sont plus rapprochés, à seulement 2,4-2,5 m du suivant de la ligne. Au regard de leur superficie, ces trous sont assez peu profonds, conservés seulement jusqu'à 0,35 m de profondeur. Sur le côté interne, des trous de poteaux rectangulaires et de taille similaire fonctionnent clairement avec ceux de l'alignement externe. Les fantômes conservés sont disposés régulièrement à 4,4-4,5 m de ces derniers, et les droites transversales sont à angle droit. Ce fait illustre une phase du bâtiment, qui consistait alors en sept travées de 3,6 m de large et de 4,4 m de profondeur. Le trou de poteau de l'angle interne nord-est a la forme d'un L et est particulièrement grand (jusqu'à 1,8 m de long). Il contenait deux fantômes adjacents paraissant contemporains, suggérant que l'un appartient au côté nord, et l'autre au côté est du bâtiment. Le trou poteau de l'angle interne sud-est du bâtiment a une forme semblable en L ; ce dernier et celui de l'angle interne sud-ouest contenaient également deux négatifs. Seul le coin nord-ouest n'en a livré qu'un.

Une rangée de trous de poteaux plus petits et moins profonds (1237, 1739, 1422, 1733 et 1437) est adjacente à la ligne interne de grands trous. Ils ne sont clairement pas dans le même alignement que ces derniers, divergeant vers le nord en allant vers l'ouest. Dans deux cas, les trous plus petits recoupent les plus grands (1237 et 1733), mais à l'extrémité ouest 1437 est coupé par 1413. Il s'agit également du seul cas où le trou plus petit est apparemment plus profond que le plus gros. Il semblerait donc que les grands trous de poteaux soient antérieurs. Deux interruptions apparaissent dans cette rangée, l'une (entre 1422 et 1739) où un fossé moderne a détruit toute trace, l'autre (entre 1733 et 1422) où un chablis a été observé ; d'autres trous de poteaux ont donc pu être oblitérés. Malgré tout, l'espacement paraît régulier : la distance entre 1733 et 1422 et entre 1422 et 1739 est de 6 m à 6,2 m, et lorsque

les poteaux intermédiaires subsistent (par exemple entre 1733 et 1437 et entre 1739 et 1237) l'intervalle est de 3 m à 3,2 m.

Deux poteaux (1476 et 1559) de la ligne externe sont coupés par une tranchée peu profonde ou rigole (Groupe 115). Elle mesure 0,36 m de large à l'est, et se resserre vers l'ouest. Elle n'était conservée que sur un maximum de 0,12 m de profondeur ; 0,06 m ou moins sur la majeure partie de sa longueur. À l'est, elle s'enfonce sous la berme entre les poteaux 1559 et 1990. À l'ouest, elle est coupée par les fossés modernes 1382 et 1767 et sa relation avec le trou de poteau 1910 entre ces derniers n'a pas été observée. Elle se poursuit à l'ouest des fossés, mais son tracé se décale légèrement vers le nord par rapport aux grands trous de poteaux ; elle est parallèle aux trous plus modestes qui coupent l'alignement interne. Elle se termine (ou peut-être se perd) juste au-delà du trou de poteau 1445, avec lequel elle n'a aucune relation.

Cette structure ne paraissait pas être en pente, il est donc peu probable qu'elle ait servi au drainage. Les côtés sont presque verticaux, le fond relativement plat mais légèrement irrégulier. Il pourrait s'agir d'une tranchée de palissade ou de sablière, mais aucune trace de bois ou de fantômes n'a été découverte ni aucun calage de pierres.

Les trous de poteaux de la rangée centrale ont pour la plupart une superficie plus restreinte par rapport à ceux des lignes externe et interne, et sont de plan subcarré ou subcirculaire. Leur profondeur est cependant similaire, et les poteaux en tant que tels ont souvent un diamètre au moins égal. Ceux des extrémités sont plus profonds. L'espacement est assez régulier, essentiellement entre 3 m et 3,2 m. Le tracé et l'espacement sont différents des grands trous de chaque côté, mais proches des poteaux plus modestes adjacents à la ligne interne au sud. Le tracé est également similaire à celui de la petite tranchée au nord. Il est donc probable que les trois éléments soient liés, et forment une structure d'une phase différente. Le trou de poteau 1212 à l'extrémité ouest de la rangée centrale est plus grand et quadrangulaire, et n'est clairement pas aligné les autres. Structurellement, il n'appartient pas à cette ligne, ni le trou de poteau 1255 après lui.

Le côté est (Figure F2.4. 3 ; Figure F2.4.14, PN5355 ; Groupes 110 et 123-124)

Comme sur le côté nord, on trouve des alignements interne et externe de grands trous de poteaux subcarrés ou subrectangulaires fonctionnant ensemble ; les fantômes conservés forment deux lignes parallèles à 4,4-4,6 m de distance. Les poteaux des deux rangées sont régulièrement espacés à 3,4-3,6 m, comme dans la partie nord ; excepté la travée centrale de 4,5 m de large, qui correspond probablement à un accès. Ce dernier se situe dans l'emprise de grande entrée du fossé d'enclos entourant le bâtiment ; il n'est pas centré par rapport à elle, mais est déporté vers le nord. Comme sur le côté septentrional, les trous de poteaux des extrémités de la ligne externe sont plus proches, et les poteaux ne sont espacés que de 2,7-2,8 m. Aux deux extrémités de la rangée interne, les trous ont la forme d'un L et contenaient deux fantômes adjacents, indiquant que les côtés nord, est et sud du bâtiment enclos étaient contemporains dans cette phase. La forme quadrangulaire d'une proportion significative des négatifs (Figure F2.4.13, PN460, Figure F2.4.14, PN648) révèle l'utilisation de bois équarris, certains (par exemple 1232 et 1338, Figure F2.4.13, PN436) atteignant 0,5 m de côté ; ce phénomène est plus prononcé ici que sur le côté nord.

Comme dans la partie septentrionale, les trous de poteaux de la ligne centrale sont en général plus petits en superficie et de plan subcirculaire, mais aussi profonds voire plus profonds que ceux des rangées extérieures, et les poteaux eux-mêmes sont pour la plupart aussi gros (Figure F2.4.14, PN788). L'espacement assez régulier, entre 2,9 et 3,3 m. Il ne correspond pas à celui des deux autres lignes, mais est très similaire à celui de la rangée centrale du côté nord. Le tracé est légèrement différent de celui des alignements externe et interne ; il est également décentré : l'écart avec la rangée externe est au maximum de 2 m, et environ de 2,5 m avec la rangée interne.

Comme précédemment, deux trous de poteaux d'une extrémité de la ligne centrale (ici au nord) ne sont clairement pas alignés avec les autres, et n'appartiennent donc pas structurellement à la rangée. Par contre, le trou de poteau 1210 se situe à mi-chemin entre les alignements externe et interne des côtés nord et est du bâtiment, et il est au centre de la diagonale entre les derniers poteaux externes de ces deux côtés. Comme il s'agit également d'un trou de poteau rectangulaire de grande taille, il fonctionne certainement avec eux.

Au centre du côté est, des trous de poteaux plus petits (Groupe 124) se recoupent avec les quatre grands trous des lignes interne et externe qui bordent la travée d'entrée plus large. Ils sont alignés avec ceux de la rangée centrale. Deux poteaux supplémentaires se trouvent à mi-chemin entre les premiers sur la ligne externe et interne, et sont également alignés avec un trou de poteau de la rangée centrale. Comme au nord, les relations stratigraphiques entre les grands et les petits trous de poteaux sont contradictoires. 1493 coupe 1489, et nous avons d'abord pensé que 1441 coupait 1432, mais cette relation a par la suite été inversée. Nous pensions que 1289 coupait 1320, et aucune relation claire entre 1483 et 1694 n'a été établie.

La structure 1564 est probablement composée à la fois d'un trou de poteau et d'une tranchée, cette dernière étant peut-être similaire aux tranchées parallèles plus longues à l'extérieur de l'entrée de l'enclos à l'est. Malheureusement, la relation entre les deux n'a pas été observée. Du reste, il est possible que 1564 et 1441 correspondent à de petites tranchées faisant partie d'une structure d'entrée (Groupe 121) qui intégrait aussi les tranchées parallèles plus longues (1444 et 1791) à l'extérieur de l'enclos. Ces dernières sont en effet équidistantes des extrémités rentrantes du fossé, et sont placées symétriquement dans l'accès.

Le côté sud (Figure F2.4. 4 ; Figure F2.4.14, PN737, PN5353 ; Groupes 111, 114 et 125)

Au sud, on trouve à nouveau des lignes parallèles interne et externe de grands trous de poteaux, la plupart subrectangulaires ou subcarrés, dont les fantômes révèlent un espacement régulier de 3,5-3,6 m. Les deux rangées sont situées à 4,4-4,5 m l'une de l'autre. Les trous de poteaux mesurent 1 m à 1,5 m de côté et jusqu'à 0,37 m de profondeur, dimensions très similaires à celles des structures des côtés nord et est.

L'un des trous de poteaux de la rangée externe (1745/1747) possède deux fantômes. Celui au sud est aligné avec les autres, celui au nord se situe à 1,2 m du précédent et est légèrement décalé vers l'est. Un autre indice d'une possible partition interne entre les trous de poteaux 1747 et 1793 est matérialisé par la petite structure linéaire 1797 ; on trouve un aménagement similaire (1670) peu profond juste au nord du trou de poteau 1602, dans l'alignement avec 1169. Une fosse circulaire ou foyer (1555) se situe immédiatement au nord de 1670, légèrement au sud de la rangée centrale de poteaux (Figure F2.4.15, PN776). Les bords de cette structure sont inclinés et le profil est plutôt irrégulier ; il ne s'agit donc probablement pas d'un trou de poteau. Elle était essentiellement comblée par des couches de pierres plates – dont certaines avaient des faces brûlées – associées à un mélange de sol non brûlé, de morceaux de terre cuite et de charbons (Fig.F2.4.4). Le fond et les bords de la fosse n'étaient pas brûlés ; il n'y avait pas non plus de couche de charbon au fond. Ainsi, bien que le matériel remplissant cet aménagement puisse provenir d'un four, il ne s'agit pas d'un effondrement de four *in situ*. Les couches de pierres paraissent avoir été disposées intentionnellement plutôt que simplement déversées, suggérant qu'elles étaient destinées à servir de base à une structure. Elles étaient recouvertes d'une couche de terre cuite et de charbons ; il pourrait donc s'agir d'un foyer.

Les trous de poteaux de la ligne centrale ont en général une superficie plus réduite, mais tous sont plus profonds que ceux des rangées de chaque côté, la plupart autour de 0,6 m de profondeur (Figure F2.4.15, PN487, F2.4.15, PN683). Les seules exceptions sont les très gros trous à chaque extrémité, qui sont de dimensions et de profondeur semblables à celles des trous de poteaux des lignes externe et interne (Figure F2.4.15, PN400). Les deux derniers trous à l'ouest (1200 et 1276) ne sont pas alignés avec les autres, et leurs fantômes montrent

qu'ils ne peuvent appartenir structurellement à la rangée. Enfin, l'avant-dernier grand trou de poteau central aux deux extrémités se situe à mi-chemin entre les rangées externe et interne, et sur la diagonale entre les derniers trous de poteaux externes de chaque côté. Ils appartiennent clairement à cette phase du bâtiment.

Les fantômes conservés indiquent que l'orientation de la rangée centrale est différente de celle des rangées interne et externe. À l'est, elle est plus proche de la ligne externe, puis elle court dans une direction nord-nord-ouest. Ainsi, à l'ouest, le trou de poteau 1332 est plus près de la ligne interne. Toutefois, le tracé est parallèle aux cinq trous de poteaux plus modestes situés le long de la rangée nord (interne) et espacés de 1,5 m ; deux d'entre eux (1509 et 1517) coupent les grands trous de poteaux rectangulaires. Cet alignement plus tardif est également parallèle à la tranchée peu profonde (Groupe 114) qui coupe l'alignement externe. Conservée sur un maximum de 0,42 m de large et sur seulement 0,07 m de profondeur, elle est immédiatement adjacente aux fantômes des trous de poteaux 1747 et 1270, mais son tracé passe directement sur le fantôme 1602 – bien qu'elle soit si peu profonde à cet endroit qu'aucune relation n'a pu être observée. La tranchée contient ou est coupée par les trous de poteaux 1906 et 1988 de chaque côté de 1602, laissant envisager que ce dernier n'était alors plus utilisé. Ils sont en face de 1604 et 1727, deux des cinq trous de poteaux plus tardifs de la rangée interne.

Ensemble, ces données suggèrent une seconde phase de construction remplaçant la structure originelle. La tranchée au sud ne se prolonge pas vers l'est après le trou de poteau 1270 ; il n'y a pas non plus à cet endroit de structure de remplacement pour ce dernier ou pour le poteau correspondant de la première phase dans la rangée interne (1552). Ceux-ci ont donc peut-être été conservés dans la deuxième phase du bâtiment. À l'ouest, le trou 1645 sur la ligne interne suggère que l'on se situe presque à la limite de la reconstruction, même si aucun recoupement correspondant n'a été observé sur la ligne externe. Cependant, 1199 comporte un renflement dans son coin nord-est, aligné avec la tranchée et les poteaux plus à l'ouest.

En outre, dans l'angle sud-ouest, un trou de poteau profond (1310) se recoupe avec grand trou de poteau rectangulaire (1200). Il est aligné avec les autres de la rangée centrale, selon un espacement identique. Malheureusement, la relation entre les deux est incertaine ; 1310 n'a pas été clairement identifié lorsque les fouilles ont débuté, et les bords nord de 1200 non plus, où il aurait coupé 1310. Celui-ci se trouve également sur le tracé de rangée centrale de l'aile ouest – et selon le même espacement – fournissant un indice valable pour la probable contemporanéité des rangées centrales des côtés sud et ouest du bâtiment.

Le côté ouest (Figure F2.4. 5 ; Figure F2.4.15, PN5354 ; Groupes 112 et 128)

À l'ouest, les lignes extérieures de grands trous de poteaux sont toujours présentes ; les fantômes qui ont subsisté dessinent des rangées parallèles espacées de 4,4 m à 4,6 m. Les intervalles entre les poteaux des deux lignes sont de 3,5-3,6 m (de centre à centre). Il est possible qu'il y ait un espace légèrement plus grand (3,8 m) entre 1761 et 1528, et légèrement plus petit (3,4 m) entre 1761 et 1469, mais les deux travées combinées correspondent à l'espacement habituel, et cette différence n'est donc probablement pas délibérée. Contrairement au côté est, on n'observe pas d'élargissement de la travée faisant face à l'entrée de l'enclos ; les travées ne sont pas non plus centrées par rapport à cet accès. La taille et la profondeur des trous de poteaux sont semblables aux trois autres côtés. Les fantômes de la rangée externe sont pour la plupart circulaires ou subcirculaires, probablement les vestiges de rondins ; ceux de la rangée interne correspondent à des rondins et des bois équarris.

Comme sur les trois autres côtés, les trous de poteaux de la ligne centrale sont généralement plus petits en superficie, mais plus profonds que ceux des autres rangées. Les fantômes sont disposés régulièrement à 3,0-3,2 m les uns des autres. Contrairement aux autres rangées centrales, celle du côté ouest est presque parallèle aux lignes interne et externe, même si elle est très légèrement plus proche de la première. On trouve à nouveau une rangée

supplémentaire de trous de poteaux plus modestes le long de la ligne interne. Tous les cinq sont globalement alignés avec la rangée centrale, et ils sont pour la plupart plus profonds que les poteaux adjacents plus importants. Le plus au nord (1571) paraît couper le grand trou de poteau subcarré adjacent 1574, tandis que le plus au sud a une relation incertaine avec 1528. On trouve également un trou de poteau supplémentaire dans la ligne externe (1478), entre 1312 et 1742 ; il n'est pas directement aligné avec 1736 de la rangée centrale, mais est légèrement décalé (comme 1449 de la rangée interne). La raison de cette anomalie demeure incertaine.

Structure au centre du cour (Figure F2.4.6 ; Figure F2.4.15, PN5388 ; Groupe 113)

Au centre se trouvent quatre trous de poteaux similaires aux autres dans les rangées autour. Tous étaient de plan subrectangulaire ou subcarré, et pour tous il y a un fantôme. Les trous de poteaux mesurent 1 m à 1,5 m de côté et jusqu'à 0,35 m de profondeur. Il est probable qu'autres trous de poteaux ont subsisté à l'ouest, mais ont été détruits par le fossé moderne. La distance nord-sud entre les fantômes est 4m. La structure s'agit peut-être d'un hexagone.

Le fossé d'enclos (Figure F2.4.1 et Figures F2.4.7-9 ; Groupes 101-103)

Dans sa partie méridionale, l'enclos consiste en un fossé qui se termine par des accès rentrants à l'ouest et à l'est. D'autres sections de fossés prolongent l'enclos vers le nord au-delà des entrées sur les côtés ouest et est. Ils ont pu appartenir à une seule limite continue symétrique au fossé du sud, mais cela reste incertain.

La section conservée la plus profonde correspond au Groupe 101 au nord-ouest (Figure F2.4.15, PN100). À cet endroit, le fossé possède un profil pointu en V et est conservé sur un maximum de 0,9 m de profondeur ; il devient légèrement moins profond vers l'extrémité sud, probablement en raison d'une fonction de drainage. Trois ou quatre comblements ont été identifiés. Le premier consistait en un fin dépôt primaire, surmonté d'une ou deux couches épaisses de limons argileux, puis d'un comblement final probablement issu de la sédimentation naturelle au sommet du fossé après qu'il a été largement comblé. Les comblements médians devenaient en général plus argileux vers le fond, résultat de la percolation naturelle des particules d'argile les plus fines au fil du temps (Figure F2.4.16, PN146). Leur division en deux couches s'est fondée globalement sur la présence d'inclusions occasionnelles de blocs de pierre.

Les dimensions et les comblements de l'extrémité de fossé opposée (Groupe 103) sont très similaires, mais ici la structure devient moins profonde en direction de l'angle sud-ouest de l'enclos. Au sud, le fossé n'excède pas 0,6 m de hauteur, souvent moins à cause des affleurements rocheux situés à une moindre profondeur dans ce secteur. En conséquence, jamais plus de trois couches de remplissage n'étaient présentes dans cette partie ; il n'y en avait souvent que deux (Figure F2.4.16, PN189, PN1127). La couche supérieure de sédimentation naturelle était absente.

Sur le côté est, le fossé Groupe 103 devient plus profond vers le nord, et s'élargit au niveau de l'accès rentrant. Dans l'angle de ce dernier, il mesure 0,8 m de profondeur, mais est légèrement moins profond vers l'extrémité. Seuls deux comblements étaient présents sur ce côté : un fin comblement primaire surmonté d'une épaisse couche homogène de limons. Au nord de l'accès, l'extrémité du fossé Groupe 102 est plus étroite et mesure seulement 0,5 m de profondeur (Figure F2.4.16, PN238). Comme pour le Groupe 101, il devient plus profond vers le nord, bien qu'il n'atteigne que 0,75 m au niveau de la limite septentrionale de la fouille. Trois comblements étaient évidents dans cette partie du fossé. Les deux couches inférieures consistaient en de fins dépôts issus de la sédimentation naturelle, et le comblement supérieur était constitué d'une couche épaisse et homogène de limons – comme partout ailleurs. Mis à part l'incorporation de pierres – la plupart usées –, la séquence paraît refléter une

sédimentation naturelle. Ces dernières mesuraient en général moins de 0,2 m, et n'étaient pas suffisamment nombreuses pour impliquer un comblement délibéré. Elles paraissent plutôt correspondre à un rejet occasionnel dans le fossé ouvert de pierres provenant de l'érosion des affleurements rocheux.

Plus de 400 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (presque 4 kg) ont été mis au jour dans le fossé d'enclos, ainsi que 18 tessons d'amphores (868 g). Toutefois, il s'agit surtout de petits fragments rarement caractéristiques. Peu d'éléments sont donc disponibles pour déterminer la fonction de l'enclos et du bâtiment à l'intérieur. Les tessons d'amphores correspondent pour la plupart à des Dressel 1A, mais incluent également deux possibles lèvres de gréco-italique. Ils étaient répartis assez régulièrement le long du fossé ; la structure est donc probablement contemporaine de l'enclos défensif de la Zone 2 et de l'occupation en Zone 3C-E.

Une lèvre d'amphore Dressel 1B a été mise au jour dans le Groupe 101 au nord-ouest du fossé, ainsi que sept fragments de céramique gallo-romaine dans les côtés sud et sud-est (Groupe 103). Ces tessons sont petits, et pourraient simplement être intrusifs ou indiquer que le fossé était encore partiellement ouvert à cette époque.

Les alignements extérieurs de trous de poteaux ou fosses (Figures F2.4.7-9)

À l'extérieur de l'enclos, des lignes uniques de petites fosses ou trous de poteaux courent le long des trois côtés. En général, ces alignements sont quasi parallèles au fossé et se situent à 3 m de sa bordure externe. Ces structures sont globalement beaucoup moins profondes que les trous de poteaux du bâtiment, et seulement trois contenaient des fantômes, un (1106) au sud et deux (1220/1173 et 1136) à l'est.

À l'ouest, la rangée est composée de deux groupes principaux de structures circulaires ou ovales ; le premier au nord de l'entrée selon un espacement régulier de 2,4 m, le deuxième au sud consistant en seulement 4 structures. Toutes sont peu voire très peu profondes, avec un comblement unique de limon argileux. Il est probable que le groupe sud ait lui aussi été régulièrement espacé à environ 2,8 m, mais qu'une des structures de la ligne ait été tronquée entre 1772 et 1729.

Entre ces deux groupes, un ensemble de cinq structures plus importantes a été mis au jour devant l'entrée de l'enclos, légèrement au nord (Figure F2.4.16, PN5373). Leur agencement est régulier : les deux structures les plus grandes à l'ouest, la troisième plus importante entre les deux précédentes mais légèrement plus à l'est, et deux structures plus petites encore plus à l'est. En regardant depuis l'ouest vers l'entrée de l'enclos, leur disposition forme un W renversé. Malgré leur taille, quatre d'elles sont également peu profondes : seulement 67, qui a un profil en V, était plus profond.

Sur le côté sud, les trous de poteaux sont parallèles au fossé et leur tracé change donc à deux reprises. Ils sont moins régulièrement espacés et plus hétérogènes en taille que ceux du côté ouest : le groupe de six à l'ouest est disposé selon un intervalle de 2 à 3 m, le groupe central de cinq de 2,4 à 3,2 m. Il pourrait avoir existé un autre trou de poteau entre ces deux ensembles, mais le secteur a été détruit par un fossé moderne. Le groupe au sud-est est moins régulier que les autres, mais suit toujours le tracé du fossé. L'un des trous de poteaux est légèrement au nord de la ligne, coïncidant avec un petit étranglement dans le fossé d'enclos juste avant l'angle sud-est. Toutes ces structures sont peu profondes (Figure F2.4.16, PN5378), excepté le trou de poteau 1104 qui contenait un grand fantôme de poteau équin paraissant en coupe plus incliné que vertical.

Sur le côté est, l'alignement se trouve à seulement 2 m de la bordure externe du fossé d'enclos. Les quatre trous de poteaux à l'extrémité sud sont assez régulièrement disposés selon un intervalle d'environ 2,4 m, mais l'espacement est plus variable au nord. Les trois trous de poteaux qui traversent l'entrée de l'enclos (Figure F2.4.17, PN5360 ; PN5361) sont

composés de deux ou trois états (Figure F2.4.17, PN424), et incluent une phase allant jusqu'à 0,5m de profondeur. Au nord de l'accès, les poteaux deviennent plus beaucoup plus modestes et moins profonds, et la rangée paraît s'arrêter avant la berme septentrionale.

Situe juste à l'est de la ligne à l'entrée se trouvent deux petits fossés en ligne, 1444/1403 et 1791. Leurs dimensions étaient similaires : fossé 1444 1,7m de long et 0,4m de large, fossé 1791 1,55m de long et 0,35m de large. Leur profondeur est respectivement 0,3 m et 0,2 m. Pour tous les deux le fond était plat, et ils ont fonctionné peut-être comme sablières basses (Figure F2.4.17, PN533).

Interprétation du bâtiment (Figures F2.4.10-12 ; Figure F2.4.17, PN5352)

Dans la première phase, le bâtiment consiste en deux rangées de poteaux formant sept travées par côté. Le toit était établi sur des traverses reliant les rangées de poteaux externe et interne, et consistait vraisemblablement en une série de chevrons principaux reposant sur des poteaux faîtières supportant la faîtière. La stabilité latérale était assurée par de gros poteaux porteurs au-delà des travées à chaque extrémité de l'aile qui soutenaient et maintenaient ensemble les faîtières des ailes voisines. Deux poteaux supplémentaires prolongeaient les murs externes jusqu'à la ligne du poteau porteur, participant au soutien des faîtières. Ces deux poteaux étaient probablement liés par un entrait en diagonale supportant un toit en croupe triangulaire. Une deuxième hypothèse pourrait être que le bâtiment comportait des coins en angle droit à l'extérieur, mais que ces derniers n'étaient pas soutenus par des poteaux porteurs verticaux. Les fouilles du Braden (Menez et al. 1988 Fig. 3 n° 1 et 2) ont mis au jour des tranchées de fondation de murs de bâtiments rectangulaires sans poteaux d'angle, où le toit était vraisemblablement porté par la sablière qui se prolongeait à 2-3 m au-delà du dernier support vertical de chaque côté. Les murs des bâtiments du Braden ne sont pas porteurs et ont des fondations très peu profondes, d'un type qui n'aurait pas subsisté à la mise en culture ultérieure à Trégueux. Par conséquent, il est impossible de dire si dans cette phase la structure possédait des murs continus ou était ouverte sur un ou plusieurs côtés.

Le bâtiment n'est pas parfaitement carré. Les ailes est et ouest sont parallèles, mais celles du nord et du sud ne sont pas tout à fait perpendiculaires à ces dernières, à quelques degrés près (depuis l'est : respectivement 88 degrés et 91 degrés). Les doubles poteaux dans les coins suggèrent que la charpente n'était pas suffisamment sophistiquée pour permettre l'attache d'autant de pièces de bois sur un seul poteau d'angle. Ceci n'est peut-être pas surprenant ; pour cette période, il existe plusieurs exemples de bâtiments à aile unique équivalant à un seul côté de ce bâtiment (par exemple à Paule), mais aucun autre bâtiment sur cour convaincant de ce type où de telles rangées de poteaux étaient reliées entre elles.

Il y a clairement une entrée sur le côté est de la structure, mais rien n'en indique une autre à l'ouest. Il est possible que la travée centrale au sud ait été cloisonnée, mais il n'y a pas d'autre indice de subdivision.

Les différences de tracé avec les rangées de trous de poteaux centraux, les trous de poteaux le long du côté interne et les tranchées au sud et au nord pourraient révéler une phase de la structure complètement distincte. Toutefois, la reconstruction paraît avoir utilisé les gros poteaux d'angle préexistants comme point de départ des alignements : 1210 au nord, 1212 à l'ouest et 1185 à l'est. De plus, les lignes additionnelles de poteaux plus modestes le long de la paroi interne de la structure ne se poursuivent pas sur l'intégralité de la longueur des côtés, mais ne débutent qu'à une ou deux travées des gros poteaux d'angle. Il est donc plausible que les poteaux des rangées externe et interne aient eux aussi été réutilisés, car la différence de tracé est infime aux extrémités. Cependant, alors que les poteaux centraux se poursuivent, leur décalage par rapport à l'alignement originel devient plus prononcé, nécessitant de nouveaux trous de poteaux ou tranchées pour rattraper les parois du bâtiment réordonné. Ce phénomène est évident dans la partie est des côtés nord et sud, et au sud des côtés ouest et est. Ce qui a eu lieu à l'extrémité nord du côté est demeure peu clair.

La raison de la légère différence de tracé de la rangée centrale de poteaux faîtiers demeure incertaine. Il est possible que la reconstruction ait été effectuée afin de corriger la forme légèrement trapézoïdale de la phase précédente, incluant un nouveau trou de poteau 1310 dans l'angle sud-ouest. L'utilisation d'une ligne de poteaux centraux plus profonds pourrait révéler un type différent de superstructure, dans lequel l'essentiel du poids de la faîtière et du toit était supporté centralement. De nouveaux trous de poteaux ont pourtant été ajoutés pour créer des travées plus étroites le long de la plus grande partie de la paroi interne, et pour renforcer la rangée centrale. Il est cependant difficile de trouver un équivalent à une forme de construction où le poids est presque entièrement assumé par les poteaux faîtiers centraux, le toit et les parois externes étant « suspendus » à eux. L'exemple conservé le plus proche serait un moulin à vent !

La ligne centrale de poteaux faîtiers pourrait correspondre à une réparation de la structure originelle, placée sur un côté parce qu'insérée alors que le bâtiment était encore debout. Il pourrait s'avérer anachronique d'envisager que la structure ait été bâtie précisément dans l'une ou l'autre phase, et la divergence entre la rangée centrale et les autres pourrait n'avoir eu aucune importance dans une construction de cette époque. Si les poteaux centraux se terminaient en fourche créée par le tronc et une branche principale, ils ont alors pu être disposés le long de l'ancienne faîtière.

Toutefois, si tel était le cas, on pourrait s'attendre à ce que les poteaux centraux soient répartis selon un espacement proche de celui des poteaux internes et externes de la construction originelle. Au lieu de cela, même s'ils sont très régulièrement répartis, ils ne suivent pas le modèle des anciennes travées. De plus, bien qu'ils soient plus profonds que les trous de poteaux du bâtiment originel, ils sont de dimensions plus réduites. Il n'y avait pas de trous de poteaux en biais qui pourraient avoir aidé à maintenir les poteaux centraux en position dans une structure existante.

L'espacement régulier et coordonné de la ligne centrale et de la ligne interne de poteaux de remplacement, différent de celui des travées d'origine, suggère plus qu'un simple étalement de l'ancienne structure. Si des ajouts plutôt que des remplacements avaient été réalisés, alors les nouveaux et les anciens poteaux le long du côté interne auraient formé des séries d'ouvertures de largeurs inégales, très différentes du modèle original. Cependant, en termes purement pratiques, on doit garder à l'esprit que les travées originelles mesuraient 3,6 m de large, et même l'ajout de poteaux à mi-chemin entre elles aurait laissé des vides de plus de 1,7 m de large sur un côté de chaque travée. Une telle structure aurait certainement fonctionné, même si elle aurait été esthétiquement moins satisfaisante que l'originale. Toutefois, le fait le plus éloquent est que sur le côté nord la tranchée passe à plus d'un demi-mètre de l'ancienne paroi externe, et les poteaux plus modestes sur la paroi interne sont également disposés à plus d'un demi-mètre vers l'intérieur par rapport à la bordure du bâtiment de la première phase. Ceci plaide beaucoup plus en faveur d'une reconstruction plutôt qu'une simple modification de la structure originelle.

L'absence de poteaux supplémentaires sur les parois externes pourrait indiquer que les rangées existantes ont été réutilisées. C'est certainement le cas à l'ouest. Même lorsque l'alignement n'est pas exact, il est possible que les chevrons aient simplement été prolongés sous les entrants jusqu'aux murs réalignés ; ce fait est beaucoup plus évident au nord.

Discussion sur le bâtiment et l'enclos

La relation entre le fossé d'enclos et le bâtiment demeure incertaine. Les travées, dont celle d'entrée plus large sur le côté est, ne sont pas centrées par rapport aux accès de l'enclos, indiquant peut-être que les deux structures n'étaient pas contemporaines à l'origine. À l'est, deux tranchées extérieures centrées sur l'accès pourraient être doublées par deux autres plus courtes situées dans l'enceinte du bâtiment. Si tel est le cas, ces tranchées plus courtes qui paraissent être antérieures au bâtiment fourniraient une séquence de construction. En outre,

excepté ce bâtiment, on ne trouve que la rigole immédiatement à l'intérieur du côté est de l'enclos. Il semble donc probable que le bâtiment ait été construit peu après.

On observe un espace vierge entre le bâtiment et le fossé, un peu plus large que la longueur des ailes rentrantes des entrées de l'enclos. On pourrait présumer la présence d'un talus dans ce secteur ; toutefois, la présence d'une autre bande vierge à l'extérieur du fossé rend cette hypothèse incertaine. Les comblements ne reflètent pas d'accumulation plus rapide sur un côté du fossé, que l'existence d'un talus adjacent aurait pu occasionner. Néanmoins, les extrémités rentrantes vont à l'encontre d'un accès libre à l'arrière du bâtiment depuis l'entrée, appuyant peut-être l'idée d'un talus interne. Ainsi, on pourrait imaginer un bâtiment comportant un mur continu à l'extérieur, mais ouvert sur l'intérieur de la cour. Cependant, une telle interprétation n'explique pas l'espace vide plus important entre le bâtiment et le fossé dans le coin sud-est de l'enclos.

Catalogue de céramique illustrée

Mobilier Fig. M2.7

L'enclos fossoyé, groupes 101 et 102

La partie nord du fossé d'enclos (101/102) n'a pas été totalement mise au jour et n'a livré que 57 tessons (755 g) de céramique de La Tène finale. Les tessons identifiables incluent des bols à profil en esse, avec certains exemplaires graphités. La pâte la plus courante est à nouveau le type 3.

L'enclos fossoyé, groupe 102

No. 6 (US 1111). Vase à profil en esse de forme moyenne et fermée. Le diamètre à l'ouverture est de 18 cm. La lèvre est pourvue d'une fine cannelure interne. L'épaulement est légèrement marqué et ceint d'une large strie externe. Le vase est lustré sur sa surface interne et graphité sur sa surface externe.

No. 17 (US 1110) Fragment de fond plat.

No. 13 (US 1109). Lèvre pourvue d'une fine cannelure interne.

L'enclos fossoyé, groupe 101

No. 20 (US 1817). Lèvre arrondie pourvue d'une cannelure interne de 3mm et d'un renflement interne très marqué. La surface interne de la lèvre est graphitée ainsi que la surface externe.

No. 255 (US 1817). Anse à œillet dont la surface externe est graphitée.

No. 15 (US 1014). Fond plat dont la partie inférieure de la surface externe est lustrée.

No. 8 (US 1130). Fond plat tourné en léger bourrelet.

L'enclos fossoyé, groupe 103

No. 3 (US 1119). Forme moyenne à profil en esse fermée. Le diamètre à l'ouverture est de 14 cm et de 8,5 cm à la base. La lèvre éversée comporte une fine cannelure interne. Le fond en bourrelet est surélevé. Une succession de 5 stries externes sont visibles en haut de panse.

Nos 21 et 22 (US 1827) Semblent appartenir au même vase mais ne recollent pas. Il s'agit d'une petite forme tournée fermée à profil en esse. La lèvre possède un méplat interne et le

fond en bourrelet est surélevé. Quelques traces de lustrage sont visibles sur la surface externe du vase.

No.16 (US 1130). Forme à profil en esse qui semble fermée et moyenne ou basse. La lèvre assez éversée est pourvue d'une fine cannelure interne. La carène est très marquée, presque angulaire. Les surfaces internes et externes du vase sont graphitées.

No.12 (US 1147) Fond en bourrelet et semble plat. Deux stries sont visibles sous le fond.

No. 7 (US 1089) Forme ouverte et basse à profil en esse. Le diamètre à l'ouverture est de 19 cm. La lèvre très éversée comporte une cannelure interne de 3mm. Le vase possède un petit col et un épaulement assez marqué. Il est graphité sur la partie supérieure de sa surface interne et la partie inférieure de sa surface externe.

No. 5 (US 1111 et 1089). Forme à profil en esse, fermée et moyenne. La lèvre très éversée est pourvue d'une fine cannelure interne. L'épaulement est assez marqué et la panse arrondie. Il faut noter un décor incisé en frise d'un motif ondulé sur le haut de panse ainsi que des traces de lustrage sur la surface externe du vase.

No. 4 (US 1089) Forme à profil en esse qui semble moyenne et ouverte. La lèvre effilée est assez épaisse et le profil en esse assez marqué. Des traces de graphite sont visibles sur la surface externe du vase.

La céramique des trous de poteaux du bâtiment sur cour

Un total de 184 tessons (848 g) de céramique de la fin de l'âge du Fer a été trouvé dans le comblement de 67 trous de poteaux appartenant au bâtiment sur cour. Ce mobilier ne nous renseigne que très peu sur la datation précise et l'utilisation du bâtiment et du secteur environnant, excepté qu'il est généralement caractéristique de La Tène finale. Ce lot est très fragmenté, avec un poids moyen par tesson en deçà de 5 g. Tous les tessons sauf un (un fragment résiduel du début de l'âge du Fer issu du trou de poteau 1724) sont des fragments de panse sans forme identifiable ; aucun n'est donc illustré. Les seules caractéristiques distinctives sont des stries sur des tessons issus des trous de poteaux 1761 et 1786 ainsi que des cannelures externes sur des tessons provenant des trous de poteaux 1276, 1278 et 1410, associés à quelques exemplaires graphités. Les pâtes prédominantes sont les types 3 et 4, représentant ensemble 64 % du total, en proportions globalement identiques.

ZONES 3B – 3E – L'OCCUPATION DE LA FIN DE L'AGE DU FER

L'occupation de la fin de l'âge du Fer

L'occupation principale dans la zone 3 peut être divisée, de façon schématique, entre sept fuseaux, orientés globalement nord/sud. Ces bandes renferment souvent de nombreux enclos, et dans plusieurs cas, des faits plus tardifs, dont les fossés de délimitation orientés nord-sud remplacent de façon évidente des fossés antérieurs. Cela signifie qu'en pratique il est très difficile de définir les limites spécifiques à chaque enclos. Les sept bandes sont nommées 3B, 3C et 3D ouest, 3C et 3D centre, 3C et 3D est, 3E ouest, 3E centre et finalement 3E à l'extrême est. Une huitième bande existe, nommée zone 3E est, mais elle ne contient aucun vestige archéologique significatif ; leur absence est probablement causée par le fort dénivelé et les affleurements rocheux dans ce secteur.

De façon habituelle, le zonage du site, préalable au début des fouilles mais rendu nécessaire pour l'organisation logistique, ne reprend pas ce découpage en fuseaux. Les noms attribués ici sont donc un mixte entre le zonage initial et celui inspiré par l'archéologie. Par exemple, la zone 3C et 3D ouest incluent la partie est de la zone 3B, alors la zone 3C et 3D est inclut une partie des zones 3C centre et 3D ouest. Une terminologie plus précise serait cependant trop lourde.

Certains fuseaux, telles que les zones 3B ou zone 3E ouest, peuvent s'être développés ultérieurement. Il y a trois arguments étayant l'hypothèse d'un étalement de l'occupation dans le temps, plutôt qu'un aménagement consécutif à une planification initiale plus ou moins régulière. Tout d'abord, la densité des faits archéologiques est irrégulière, mais se concentre principalement dans la moitié nord des zones 3D est et 3E ouest. Ensuite, la densité du matériel résiduel est également plus importante dans ces zones. Finalement, il y a un schéma clair pour le développement du système de fossés, dont la phase la plus ancienne est caractérisée par un agencement rectangulaire ou linéaire de petits fossés, et est suivie par une phase de fossés plus conséquents et légèrement curvilignes pour finalement faire place à des fossés larges et profonds, d'orientation principalement nord/sud. L'absence d'une de ces caractéristiques et une densité faible d'artéfacts ou de faits dans une zone peut, ainsi, suggérer que l'occupation y a commencé plus tard que dans la zone centrale.

Il y a trois arguments étayant l'hypothèse d'un étalement de l'occupation dans le temps, plutôt qu'un aménagement consécutif à une planification initiale plus ou moins régulière. Tout d'abord, la densité des faits archéologiques est irrégulière, mais se concentre principalement dans la moitié nord des zones 3D est et 3E ouest. Ensuite, la densité du matériel résiduel est également beaucoup plus considérable dans ces zones. Finalement, il y a un schéma clair pour le développement du système de fossés, dont la phase la plus ancienne est caractérisée par un agencement rectangulaire ou linéaire de petits fossés (Phase 0-1), et est suivie par une phase de fossés plus conséquents et légèrement curvilignes (Phases 2-3) pour finalement faire place à des fossés larges et profonds, d'orientation principalement nord/sud. Les phases 6 et 7 indiquent une activité limitée jusque durant la période gallo-romaine, et la phase 8 concerne l'occupation médiévale et post-médiévale, tandis que 9 et 10 se réfèrent (prudemment) à la Seconde Guerre mondiale et à l'activité moderne.

L'absence de caractéristiques d'éléments moins significatifs, et une densité faible d'artéfacts ou de faits dans une zone peut, ainsi, suggérer que l'occupation y a commencé plus tard que dans la zone centrale de l'habitat. Les bandes 5 et 6 semblent faire partie de cette catégorie et ont été créées durant les phases 2-4.

Bande 1 : Zones 3A et 3B (Fig. 2.5.2)

La bande 1 est dominée par le grand bâtiment à cour intérieure, dans la zone 3A ouest (126). Le reste de cette bande est caractérisé par une faible densité de l'archéologie, dont la plupart est médiévale ou plus tardive. Une probable surface de circulation de la fin de l'âge du Fer (120) est située près de la berme ouest mais se termine à une courte distance et ne se continue pas dans la zone 2 à l'ouest. Un trou d'eau 122, de la fin de l'âge du Bronze est également enregistré vers l'angle sud-ouest, alors qu'un ensemble de petits trous de poteau non datés se situe au nord-ouest. Un couple de fossés postérieurs à l'âge du Fer et peut-être modernes travers le bâtiment 126 sur son sud. Plusieurs fossés sont présents à l'est, et la plupart date de la période médiévale ou après, alors qu'une série régulière de fossés carrés peut être associée à la ligne de défense allemande anti-planeur, de la seconde guerre mondiale, connue comme les « asperges de Rommel ». A leur est, les groupes de fossés 406 et 105 peuvent dater de la fin de l'âge de Fer alors que le fossé 117 peut être gallo-romain, bien qu'ils contiennent peu de mobilier résiduel. La moitié orientale de cette bande présente plusieurs séries de fossés parallèles, dont la plus ancienne est un couple formant une limite à l'occupation, 411 et 409. Une probable surface de circulation, associée avec de nombreux autres faits (427) se trouve juste à l'ouest, avec un trio de fossés entrecoupés (412=414, 431 et 413=430) qui le dépasse et court au-delà des limites de l'occupation. Plusieurs structures sont également visibles incluant des bâtiments (4070 et 432) et un four (405).

Zone 3A (Fig. F2.5.3)

La moitié ouest de cette bande (3A) comprenait le grand bâtiment sur cour et un grand trou d'eau 1041, ainsi qu'une surface partielle de voie, quelques segments de fossés et un groupement de trou de poteaux dans l'angle nord-ouest, accompagnés de nombreux chablis

*Phase 1**Surface de voie empierrée 120*

Une aire de galets et de petits pavés (1982=1984) a été identifiée contre la berme nord de la zone A, à approximativement 11 m au sud-ouest du trou d'eau 1041. Ces pierres recouvrent une surface de 4,40 m par 2,70 m d'une fine couche pierreuse d'une épaisseur de 0,03-0,05 m, elle-même surmontée d'un horizon pédologique 1983=1985 (Fig. F2.5.207, PN1268 et PN1274). Ce dernier consiste en un limon argileux brun grisâtre moyen à foncé et a livré 8 tessons de céramique de la Tène finale d'un poids de 80g. Ce bandeau de surface conservée appartient vraisemblablement à une voie de la Tène finale similaire à celles vues dans les zones 1 et 2, mais dissemblables à 2486 et 2487 de la zone 3B. Comme les surfaces 1 et 2, cette voie présente un mixte de petits galets soigneusement assemblés parmi de plus grandes pierres, peu usées, de plus aucune marque d'ornière n'a été observée à sa surface. Ceci pourrait suggérer l'utilisation de cette aire comme d'une cour plutôt que d'une véritable voie de circulation. Toutefois, une telle cour serait unique sur le site, alors qu'il existe de nombreux témoignages de voies à proximité, de construction et de dimensions similaires, rendant son utilisation en tant que route plus probable.

*Mobilier Fig. M2.7**Voie groupe 120*

En tout, 8 tessons (126 g) de céramique proviennent de la voie 120. Trois tessons jointifs appartiennent à un fond convexe en pâte 1. Il pourrait être gallo-romain.

No. 258 (US 1983 ou 1985). Fond soulevé.

Phase ?

Ensemble de trous de poteaux

Un groupement de trous de poteau a été identifié dans un léger renflement, à l'extrême angle nord-ouest de la zone 3A. Les trous de poteaux 004, 006, 008, 010, 012/014 et la fosse 016 ne forment pas un plan cohésif mais font probablement partie d'une structure plus importante. Les trous de poteau sont de forme circulaire, à parois abruptes et de profil arrondi en U. Ils sont remplis d'un limon argileux brun grisâtre à gris brunâtre sans mobilier. Ils sont typiques des petits trous de poteau secondaires pour palissades, de groupes de quatre poteaux et des structures dans la partie orientale de la zone 3.

Phase 8

Fossé 104

Les fait s'étend ONO-ESE en travers du site à partir de la berme ouest jusqu'à la berme sud. Il apparaît être tronqué par le groupe 107, toutefois, ce fossé s'arrête à ce point de rencontre et il aurait été plus cohérent que ces fossés soient synchrones. Le fossé 104 fait approximativement 80 m de longueur pour une largeur de 1,60 m et une profondeur de 0,52m avec un profil arrondi en U. Son comblement principal est un limon argileux gris brunâtre moyen à foncé qui a produit de la céramique médiévale issue de deux interventions (4 tessons, 265 g) et un probable fragment de tuile (4g).

Fossé 107

Ce dernier part de la berme nord et descend vers le groupe 126 jusqu'à son point de rencontre et d'arrêt avec le groupe 104, ou bien avec lequel il se confond. Le fossé 107 a une largeur de 1,70 m et une profondeur de 0,70 m, il présente un creusement en V aux parois égales et est composé d'un comblement hétérogène. Il est envisagé comme un fait moderne bien qu'aucun matériel récent n'en ait été retiré ; le seul mobilier mis au jour étant une tuile gallo-romaine (209 g) et un unique minuscule tesson de céramique de La Tène finale.

Fossé-groupes dans l'est de la zone 3A et ouest de la zone 3B (Fig. F2.5.4-6)

De très nombreux fossés ont été observés dans la partie la plus à l'est de la zone 3A, qui se continuent dans la zone 3B. La majorité de ces groupes à la limite des zones 3A et 3B ont une durée éphémère et peuvent être de date récente.

Une séquence de fossés peu profonds, entrecoupés, (402, 403, 416) a été identifié dans le nord de la partie ouest de la zone 3B. Ces fossés sont très similaires en forme à plusieurs autres, précoces, de la partie principale de l'habitation des zones 3C, D et E. D'autres fossés sont également dans cette zone. Cependant, ils sont clairement de datation médiévale ou plus tardive et incluent deux faits curvilignes et parallèles (119 et 436).

Phase 0

Fossé-groupe 105

Le fossé 105 est parallèle sur 19 m aux fossés de limite 413 et 412 et peut avoir été une continuation de 424. Cependant, malgré un examen poussé, aucun élément mobilier n'a été retrouvé et sa date reste incertaine. Il a un terminus avéré à son extrémité nord-est (8020) et la possible continuation 424 se trouve éloigné de 46 m, bien que la majorité de l'interruption entre les deux n'intervienne pas en présence de l'affleurement rocheux.

Le fossé a des côtés abrupts, un profil en 'U' avec généralement un seul remplissage formé par

un limon argileux gris moyen à rouge.

Phase 1

Fossé-groupe 406

Ce fossé-Groupe se développe du nord au sud, sur 19,20 m et a une largeur de 0,60 m pour une profondeur de 0,32 m. Il a un profil en 'U' ouvert avec une base arrondie (2112) et est rempli d'un limon brun grisâtre avec de fréquentes inclusions de pierres. Ce fossé apparaît se diriger vers l'extrémité est du Groupe 403, ce qui suggère que les deux groupes peuvent être associés. Cependant, ce fait renfermait plusieurs tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (11, 67 g), provenant des quatre interventions, ainsi que de la terre brûlée (2 fragments, 3 g) et peut être le premier composant (au-delà du grand bâtiment de la zone 3A) du schéma régulier d'occupation qui caractérise la majorité de la zone 3.

Phase 6

Fossé curviligne-Groupe 117

Le fossé curviligne 117 se développe sur 32 m, du sud-est vers le nord-nord-ouest où il se continue sous la berme nord. Sa largeur est de 0,90 m et sa profondeur de 0,36 m avec un profil ouvert, sauf à l'est où ses côtés sont abrupts. Le fossé connaît entre 1 et 4 remplissages. Le remplissage primaire est principalement une argile sableuse ou sable argileux, de couleur gris moyen jaunâtre à rougeâtre. A proximité de la berme nord, ce remplissage (1935) semble avoir été déposé depuis l'ouest, alors que vers le sud, il (1927) semble provenir de l'est. Le deuxième comblement est un limon argileux gris plus ou moins orangé et foncé et le dernier est un limon sableux ou argileux brun gris foncé.

Les seuls éléments mobiliers sont composés par deux tessons de céramique gallo-romaine provenant chacun de l'intervention 8808 et 1952. Ce fossé répond à l'orientation du fossé cadastral médiéval ou post-médiéval des zones 3C ou 3D (550 = 313) mais reflète également le fossé double, délimitation principale, qui enclos l'occupation principale.

Phase 8

Les fossés parallèles, Groupes 119 et 436

Les fossés parallèles 119 et 436 courent du nord-nord-est vers le sud-ouest au travers du site. Ils sont espacés de 22 m à 25 m et ne sont plus visibles dans les zones d'affleurement rocheux.

Le fossé-Groupe 119 est le plus à l'ouest et se développe sur 42 m de la berme nord avant de disparaître vers une zone de roche, puis réapparaître, sous le numéro 1033 = 1038 dans la zone 3A. Au total, il mesure 84 m de longueur et a une largeur de 0,45 m et une profondeur de 0,30 m. Le fossé a un profil en 'U' ouvert avec une base arrondie (1969). En général il n'a qu'un remplissage, un sable limoneux brun gris foncé. Il contenait un unique tesson de céramique gallo-romaine (98 g), 9 tessons (39 g) de céramique médiévale (3g) et un fragment de tuiles (2 g).

Le profil et les remplissages du Groupe 436 sont similaires au Groupe 119. On y a retrouvé un unique tesson médiéval (3 g), accompagné de céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 8 g), de terre brûlée (5 fragments, 26 g) et d'un clou de fer (MI 203). La terre brûlée et la céramique de la fin de l'âge du Fer proviennent de l'intervention 2246 à l'endroit où le fossé est probablement coupé par le trou de poteau de la fin de l'âge du Fer 2248.

Le Fossé-groupe 402

Le fossé 402 se développe du sud-sud-ouest au nord-nord-est au travers de la zone 3B pendant 17 m. Alors que son extrémité nord est conservé, son terminus sud-sud-ouest est tronqué par le fossé 403. (Le fossé Groupe 402 n'apparaît pas au-delà du fossé 403). Le fossé a une largeur maximale de 0,63 m et une profondeur de 0,16 m. En profil, sa forme en 'U' ouvert, à la base plane, ressemble à celle des fossés les plus précoces pour la fin de l'âge du Fer dans les zones 3C, D et E. Il est comblé uniquement d'un sable limoneux brun grisâtre contenant de fréquentes pierres. De la céramique médiévale provient de trois des quatre interventions (4 tessons, 10 g) et le fait date probablement de la période médiévale ou bien est plus tardif.

Le Fossé-groupe 403

Le fossé 403 est perpendiculaire au Groupe 402 qu'il coupe à son terminus sud. Il semble également tronqué le Groupe 119. Le fossé 403 mesure 10,50 m de longueur x 0,62 m de largeur et 0,09 m de profondeur. Il a des côtés verticaux, un profil au fond plat et contient un remplissage de sables limoneux brun gris, avec de fréquentes inclusions de pierres. Deux petits tessons de céramique médiévale (2g) et un très petit fragment de tuile (2 g) ont été récupérés, ce qui indique une datation médiévale ou plus tardive.

Fossés et autres structures dans le centre et ouest de la zone 3B (Fig. F2.5.4, F2.5.7-14)

Dans l'ouest de la zone B, les fossés se présentent sous la forme de deux ensembles larges et parallèles. Un est orienté sud-sud-est nord-nord-ouest et comprend les fossés 409, 411 et 410. Deux d'entre eux, 411 et 409, sont les pendants des principaux fossés de limite de la zone 3C. Le deuxième ensemble est plus complexe. Les fossés qui le composent, se développent sud-ouest vers le nord-est au travers du site et englobent un fossé au nord partiellement conservé, fossé 424, et une séquence complexe de faits au sud (412 = 414, 413, 430 et 431). Cependant, le complexe sud coupe les fossés 411 et 409 alors que le fossé 424 apparaît être coupé par ces derniers (de même que par un autre fossé, isolé et important, 401). La séquence est difficile à appréhender, du fait de sa fouille dans des conditions très sèches, de la présence d'affleurements rocheux, de la présence de larges zones non décapées autour de pylônes électriques et d'une large zone non décapée entre les zones 3B, 3C et 3D pour protéger une conduite de gaz pressurisé.

Plusieurs bâtiments sont situés dans cet endroit. Ils couvrent un panel de plusieurs formes incluant un exemple semi-circulaire (407) et une structure rectangulaire (400) qui dépasse des limites du site, comme la structure 422 de la bande 2. Les deux peuvent dater de la période gallo-romaine. Un autre possible exemple de bâtiment est situé dans cette zone (432), ainsi qu'une ligne de poteaux (433) et un four (405).

Phase 0

Surface 427 et faits associés (Fig. F2.5.7-8)

Une série de fosses (2566, 2571, 2510 et 2494), trous de poteau (2517 et 2520), deux surfaces empierrées (Groupes 427, 2486 et 2487), une fosse ou tranchée installation (2945) et des fossés parallèles ou formant un séquence (Groupes 424 et 430, 414 et 431) ont été enregistrés dans la partie centrale de la zone 3B. La relation stratigraphique de ces faits avec le fossé délimitant les principales occupations (400-411 et 306-409) est nette. Lors de la fouille, il a été supposé que les surfaces correspondaient à une voie de circulation centrale, délimitée de part et d'autre par des fossés bordiers, comme de très nombreuses voiries identifiés dans la zone 1. En effet, elles présentent localement des ornières (2536, 2537 et 2538) parallèles à l'orientation du fait, ce qui semble confirmer qu'il s'agit d'une route carrossée. Cependant, un examen plus fin des faits archéologiques observés dans cet endroit et plus loin vers l'est dans la zone 3B, montre que la surface empierrée est un des faits les plus anciens dans la zone,

bien qu'il recouvre la fosse 2571. Ensuite, la fosse 2485 tronque l'empierrement avant d'être recouverte par la couche 2512, mais il est probable que le petit linéaire/tranchée d'installation 2495 tronque également la chaussée ou peut lui avoir été concomitant de façon à limiter son accès, pour contrôler les déplacements des troupeaux. Les fossés bordiers coupent également la surface empierrée, et, alors que cela n'empêche pas la possibilité qu'ils lui sont associés, ils constituent des troncatures de faits plus anciens, ou sont des additions postérieures à l'installation du chemin. Les interventions, situées ailleurs dans la zone 3B, montrent que le fossé bordier nord, 424, est plus ancien dans la séquence que les trois méridionaux, 414, 431 et 430.

Couche 2569

La couche 2569 est faite d'une argile limoneuse brun moyen, avec de fréquents graviers et cailloux. Elle peut former une réparation temporaire au chemin, qui a une surface de circulation bien nette. La couche 2569 est également tronquée par la fosse 2571 et la tranchée/fosse 2495. Elle ne contenait aucun mobilier.

Fosse précoce 2571

La fosse 2571 est un fait de forme en plan irrégulier, pouvant presque regrouper trois fosses. Cependant, sa base et la séquence de ses remplissages suggèrent qu'elle a été creusée et remplie lors d'un seul événement. Il peut s'agir d'une fosse d'extraction d'argile. Elle mesure 3,40 m x 1,74 m x 0,70 m et a un profil aux côtés abrupts avec une base légèrement inclinée. Elle présente trois remplissages. Le comblement initial, 2572, est une argile bleue-grise avec de nombreuses pierres, et ressemble au naturel en position redéposée. Le remplissage 2573 est une argile claire gris rouge, alors que le comblement supérieur, 2574, est une argile brun jaunâtre, foncée et riche en charbon, présente dans le segment nord-est de la fosse. Ce fait n'est associé à aucun mobilier.

Les trous de poteau 2520 et 2517

Le trou de poteau 2520 est couvert par la surface empierrée 2487. Le trou de poteau 2517 a été fortement tronqué par le fossé 424, qui peut également avoir en partie dégradé la surface 2487. Il est ainsi possible que les deux trous de poteau soient antérieurs à la surface (même si celle-ci a pu être installée, alors que les poteaux étaient toujours érigés).

Le trou de poteau 2520 n'a été conservé que de façon très partielle (Fig. F2.5.210, PN 1550). Il mesure 0,68 m x 0,64 m x 0,40 m. Le trou de poteau 2517 est également fortement tronqué. La plus grande part de cette troncature est associée à la fosse 2494, qui peut être perturbée par la récupération du poteau du TP 2517. Ce dernier mesure 0,58 m x 0,45 m x 0,39 m. Le remplissage 2576 est beaucoup plus foncé que les autres dépôts du même TP, et a un de ces côtés verticaux. Il peut correspondre à un négatif. Il mesure au moins 0,32 m x 0,23 m x 0,15m.

Aucun des trous de poteau ne contient de mobilier. Il est possible qu'ils aient, avec le fait 2495, formé une entrée à portail le long de la route.

Les surfaces empierrées 2486 et 2487 (Fig. F2.5.8)

Deux zones empierrées ont été conservées et posent les restes d'une surface reposant au sommet de la couche 2569 (Fig. F2.5.210, PN 1513). La surface empierrée 2486 (Fig. F2.5.210, PN 1526) mesure 4 m x 2,50 m et est formée de pierres larges et locales. Des traces d'usure sont visibles au sommet de sa surface. L'ornière 2568 est orientée nord-est sud-ouest et mesure 0,46 m de longueur pour 0,06 m de large et 0,02 m de profondeur (Fig. F2.5.210,

PN 1574). Elle est tronquée au sud par le fossé 414 et la fosse 2510.

La surface empierrée 2487 (Fig. F2.5.210, PN 1528) mesure 2,60 m x 2,20 m de large et est faite avec un matériau identique à la surface 2486. Elle présente quelques larges pierres (jusqu'à 0,93 m de longueur). La surface est usée, de façon similaire, et deux possibles ornières sont identifiées. L'ornière 2536 mesure 0,56 m x 0,14 m x 0,04 m (1570; Fig. F2.5.210, PN 1570) alors que l'autre (2537), mesure 0,43 m x 0,06 m x 0,30 m (Fig. F2.5.211, PN 1572). Les deux ornières sont orientées nord-est sud-ouest. Cette surface recouvre le trou de poteau 2520, est tronquée par le fossé-Groupe 424 et respecte le fait 2495.

Fosse ou tranchée d'installation 2495

La fosse, ou tranchée pour solin, 2495 est rectiligne et mesure 2,40 m de longueur par 0,64 m de large et 0,30 m de profondeur. Elle a un profil en 'U' avec des côtés abrupts et un fond plat. Il a deux remplissages, tous deux sont des limons sableux gris verdâtre, avec de fréquentes inclusions de pierres ; Aucun mobilier n'en provient.

Fosse 2510

La fosse 2510 a une nette troncature de la surface 2486 et est à son tour recouverte par la couche 2512. Elle est rectangulaire et a un profil en 'U' avec des côtés abrupts, avec un replat à son extrémité sud-est, où il est tronqué par le fossé-Groupe 414. La fosse mesure 2,50 m x 0,86 m x 0,38 m et est remplie de trois comblements (Fig. F2.5.211, PN 1588). Elle ressemble à la fosse 24295 à l'est. Le remplissage primaire, (2529) est composé d'une argile limoneuse brun à gris, jaunâtre, avec de fréquentes inclusions de pierre, provenant probablement de la couche 2486, alors que le remplissage secondaire, 2511, est un limon argileux brun moyen. Le fait semble être couvert de la couche pierreuse 2485. Il n'a pas de mobilier. Il est peu clair si cette fosse est le creusement initial d'une partie du fossé 431 (qui se courbe en direction de la fosse avant de disparaître), une espèce de fosse d'extraction ou même une tombe. Le remplissage initial, 2529, a été fouillé précautionneusement pour vérifier l'existence d'ossement et de petits objets attendus dans les tombes, mais aucun n'a été observé. La nature acide du sol aurait, en toute occurrence, fait disparaître toutes traces d'un corps.

Les fosses 2494 et 2566

La fosse 2494 est un fait large et peu profond, qui peut avoir été creusé pour la récupération du poteau du TP 2517. Il mesure 1,06 m x 0,90 m x 0,28 m et a deux remplissages, tout d'eux dénués de mobilier. La fosse 2566 tronque la fosse 4294 et est à son tour tronquée par le fossé bordier 424. Ce fait mesure 1,10 m x 0,5 m x 0,25 m. Ces deux remplissages n'ont fourni aucun mobilier.

La couche 2512

La couche 2512 couvre la majorité de l'activité entre les deux fossés bordiers et n'a pas de relation directe avec eux et peu précéder la majorité de l'activité dans cette zone. Cette couche peut résulter du comblement très graduel de la dépression laissée dans le paysage par les faits antérieurs. Elle mesure 3,60 m x 3,20 m et a une profondeur maximale de 0,10 m. Elle est formée d'une argile limoneuse brun moyen contenant des petites pierres et des inclusions charbonneuses de même qu'un petit tessou de céramique de la fin de l'âge du Fer (9g).

Phase 0

Fossé-groupe 424

Le fossé-Groupe 424 est le plus ancien dans la séquence complexe des fossés. Il se développe depuis l'ouest vers l'est sur, au moins, 20 m et probablement 27 m. Ses véritables extrémités ne sont pas connues. A l'ouest, il perd de profondeur au niveau d'un affleurement rocheux et son profil, là, diffère nettement de celui d'un terminus (2091). A l'est, il peut avoir été coupé par une tranchée d'installation de structure souterraine et se terminer sous un des blocs d'installation d'un pylône, non fouillé. Le fossé a un profil en cuvette ouverte (2581) et son remplissage est un limon légèrement argileux brun moyen grisâtre. Aucun mobilier n'y est associé. Sa datation ne peut provenir, non plus, de son association avec 427 qui est également dénué de mobilier.

Ce fossé se continue probablement vers l'est, sous les numéros 2539 et 2396, qui sont les faits coupés par les fossés de l'enclos principal 300-411 et 306-409 respectivement. Il peut également être égal au Groupe 105 dans la zone 3A. Cependant, l'intervalle entre ces deux fossés est plutôt large et éloigné de la roche. Le Groupe 424 coupe la surface empierrée 2487 et beaucoup parmi les faits qui lui sont associés. Il est à son tour tronqué par le fossé-Groupe 401.

Fossés-groupes 404 et 421

Les fossés-groupes 404 et 421 sont irréguliers et larges, et délimitent un petit enclos mesurant 3,80 m x 3,80 m. Ils semblent avoir tronqué un, ou plus, des trous de poteaux de la structure 407. Il n'y a aucun fait interne autre que ceux appartenant à la structure 407.

Le fossé-groupe 421 est le plus au nord. Il a une forme en 'L' en plan et mesure 5 m de longueur pour 1,10 m de largeur, avec seulement 0,09 m de profondeur (avec une prolongation de 1 m orientée vers le sud, finissant la forme en 'L'). Le fait a un profil en cuvette très large, ouvert et est comblé par un limon argileux gris brun moyen à gris jaunâtre léger, et avec une très petite quantité de petites pierres. Il n'y a aucun mobilier. Trois petits faits tronquent ce groupe. Ils incluent le foyer 2352 à l'extrémité ouest vers l'extension sud. Une graine de céréale date du Moyen Age normand (950-1050, SUERC-34386). Les deux fosses restantes sont situées le long du côté nord du fossé. La fosse 2336 est la plus ancienne et mesure 0,60 m x 0,50 m x 0,07 m et a permis de récupérer de petits fragments de terre brûlée (3, 3 g). La fosse 2346 mesure 0,72 m x 0,56 m x 0,08 m. Les deux sont remplies par des limons argileux gris brun moyen.

Le fossé-Groupe 404 forme un 'J' inversé avec une extension analogue à celle du Groupe 421 (cette fois dirigée vers le nord) et une extrémité incurvée vers le nord-est. Il mesure 6,40 m de long avec une largeur comprise entre de 0,50 m et 1,10 m et une profondeur de 0,18 m. Son profil est très semblable à celui de 421, à part vers la courbure centrale où le profil est plutôt en 'V' (2223). Son extension vers le nord apparaît avoir nécessité l'arrachement du trou de poteau 2263 par le creusement d'une petite fosse 2274, alors que le terminus nord-est est tronqué par une petite fosse (2217) qui à son tour est coupé par un petit trou de poteau 2215. Le fait a deux remplissages, celui inférieur est une argile limoneuse brun jaunâtre clair alors que le supérieur est un limon argileux brun gris ou gris moyen. Ils contenaient une plus grande quantité d'inclusions que 421, dont des petites pierres, charbons, et trois fragments de terre brûlée (2 g). Le creusement de l'arrachage du poteau, 2274, contenait un petit fragment de tuile gallo-romaine (2 g). En considérant sa taille et le caractère meuble du remplissage, il peut être intrusif.

Phase 1

Fossé-groupe 411

Le fossé-groupe 411 représente presque avec certitude la continuation du fossé de limite 300 de la zone 3C. Cependant, l'intervalle entre les deux zones décapées atteint 55 m et leur stricte égalité est impossible à confirmer. Le fossé est à peu près nord-sud, pour une longueur de 45

m au travers de la zone 3B, mais est interrompu après 10 m par le non décapage d'une large zone tampon, de 18 m de diamètre, autour d'un pylône électrique. Le fossé se continue ensuite sur 27 m avant de s'arrêter. Sa projection est, Groupe 409, continue au-delà, jusqu'à la berme nord.

La largeur du fossé est comprise entre 0,85 m (2306) et 1,60 (2490) pour une profondeur de 0,52 m. Il a un profil en 'U' ouvert, avec une base arrondie et parfois aplatie. Il a un unique remplissage de limon argileux ou sableux, brun rouge ou gros, foncé, avec des inclusions de larges pierres ou blocs de roche. L'intervention 2490 présente un comblement à la base, une argile sableuse brun moyen grisâtre. Le mobilier est très mélangé et inclut de la céramique de la fin de l'âge du Fer (7 tessons, 21 g), gallo-romaine (10 tessons, 35 g), de rares fragments de terre brûlée (7 fragments, 182 g) avec un large morceau de four et une tuile gallo-romaine trouvée dans trois interventions différentes (6 fragments, 187 g). Cinq des quatre interventions n'ont pas procuré de mobilier ; Ce fait est tronqué par de nombreuses structures dont les fossés parallèles nord-est sud-ouest, 141 et 431, le Groupe 401, et est potentiellement réaménagé et étendu sous la forme du fossé 410. Il tronque le fossé 424.

La présence d'une quantité non négligeable de matériel romain dans le fait, dès le début de la séquence de la zone 3B est en opposition avec la vision d'une occupation implantée et élargie au cours de la fin de l'âge du Fer. Il est possible que ce fait et le Groupe 409, de même que leur continuation dans la zone 3C peuvent avoir été maintenus de manière extensive jusqu'à la fin de la période d'activité. Une autre explication envisage que ces faits puissent être une tentative de normaliser le paysage avec la création d'enclos pendant la période immédiatement postérieure à la conquête.

Fossé-groupe 409

Le fossé-groupe 409 est très probablement la continuation du Groupe 306, de la zone 3C et représente un fossé interne ou oriental, à l'ensemble de deux fossés parallèles qui délimitent la zone d'habitat. Il se développe nord sud sur 59 m au travers de la zone 3B, mais 16 m de sa longueur sont cachés par la présence de la zone tampon autour d'un pylône électrique.

Sa largeur varie entre 0,58 m et 1,10 m et une profondeur maximale de 0,52 (2525). Son profil est en 'U' ouvert avec une base clairement plane. Il est rempli d'un limon argileux brun foncé grisâtre, qui devient de plus en plus sableux vers le nord. Les sept interventions n'ont pas révélé beaucoup de mobilier. Seules deux sont associées à du matériel tel le petit assemblage de terre brûlée (3 fragments, 5g) de l'intervention nord 2326 et l'unique petit tesson érodé de sigillée (5 g), daté entre 20 et 250 de notre ère. Ce fait est tronqué par les fossés parallèles nord-est sud-ouest, 414 et 431, et tronque le fossé 424

Phase 2

Fossé-groupe 401

Le fossé-Groupe 401 est situé de l'ouest-nord-ouest vers l'est-sud-est, au travers du site, sur 17 m avant de s'incurver vers le sud pour 3 autres mètres. Là il est tronqué par l'ensemble de fossés entrecoupé (431, 414, 430, 411 et 409). Sa largeur varie beaucoup, fr 0,5 m à son extrémité ouest (2359, Fig. F2.5.212, PN 1337) à presque 2 m au centre (2161, Fig. F2.5.212, PN 1107). Son profil est assez large et ouvert avec une base plutôt plane. Son remplissage est habituellement un limon argileux brun moyen à foncé et grisâtre ; L'intervention 2161 est associée à deux petits tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (12 g). Il est autrement sans mobilier.

Ce fossé tronque les Groupes 424 et 411 et est à son tour coupé par 410 et 414. Il est possible que le Groupe 401 se prolonge au delà de la zone non décapée d'un pylône, sous les numéros 1076=2095=2145. Mais il est plus probable que ces derniers soient en lien avec les fossés-Groupes 414, 430 ou 431. Le fossé-Groupe 401 peut donc se terminer sous les fossés 414,

430 et 431 ou, peut-être, se confondre avec 431. En raison de la forte proportion de tronçatures dans cette zone, les relations entre tous les fossés sont incertaines.

Phase 3-4

Fossé-groupes 412 et 413 (Fig. F2.5.11 et F2.5.14)

Les fossé-groupes 412 et 413 sont un ensemble de deux fossés parallèles qui forment une partie de l'ensemble de faits nord-est sud-ouest, qui se trouve vers et au-delà des fossés de l'enclos principal, Groupes 411 et 409. A l'extrémité sud-ouest de cet ensemble, 412 et 413 sont espacés par une courte distance de 2 m environ, alors que vers le nord, où ils divergent, les trois interventions présentent trois fossés 414, 430 et 431 et la relation entre les fossés est mal lisible. Le fossé 414 est probablement le pendant du fossé méridionale 412 et 430 ou 431 celui de 413, situé au nord. La relation entre les fossés 412 et 413 reste cependant incertaine.

Le fossé 412 (*Phase 3*) mesure au moins 58 m de long et peut avoir atteint 105. Son orientation est nord-est sud-ouest et il est à peu près rectiligne. Il a un profil en 'U' ouvert (2101) devenant de plus en plus encaissé vers le sud-ouest (2027) à largeur est constante avec 1,10 m de largeur et sa profondeur peut atteindre 0,48m (2027). Son comblement à deux unités. Le premier, un limon argileux, gris brun clair ou moyen est recouvert par un sable argileux brun gris moyen à foncé. Le fossé a permis de retrouver une petite quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 15 g) et de la terre brûlée (2 fragments, 9 g). avec de très petits fragments de tuile gallo-romaine, probablement intrusive (5g).

Le fossé 413 (*Phase 4*) est probablement le plus tardif des deux et se développe du sud-ouest vers le nord-est sur au moins 61 m et peut-être jusqu'à 108 au travers des zones 3A et 3B. Il est à peu près rectiligne mais s'incurve légèrement en direction du Groupe 412, à proximité de l'endroit où les deux fossés convergent. Le fossé 413 peut avoir traversé 412. L'intervention la plus au sud 1079 (Fig. F2.5.212, PN 158) est typique. Elle mesure 1,26 de large et 0,20 m de profondeur et a un profil très ouvert avec une base plane. Son unique comblement est un limon sableux brun gris moyen, avec un important rejet de céramique de la fin de l'âge du Fer (9 tessons, 315 g). L'intervention à son nord présente deux remplissages avec un premier remplissage d'un limon argileux gris brun plus clair en complément. Ailleurs qu'en 2123, le fossé s'élargit autour de 1,40 m pour une profondeur de 0,40 m. Il contenait uniquement de la céramique de la fin de l'âge du Fer, présente en large quantité (19 tessons, 408 g) dans cinq des sept interventions (dont deux mécaniques).

Le fossé parcellaire ou bordier 413

Ce fossé a livré 9 tessons jointifs (315 g) appartenant à un pot atypique en pâte 2a. La surface est lissée et il y a des traces de doigts à l'intérieur. Il est possible que ce vase soit légèrement plus ancien que le reste de la céramique associée au bâtiment sur cour.

No. 9 (US 1080). Vase modelé, fermé et haut au profil en esse peu marqué. Le diamètre à l'ouverture est de 22cm. Une strie externe est visible sous la lèvre arrondie.

Phase 3

Fossé-groupes 414 et 431

Les fossé-groupes 414 et 431 sont les fossés nord et sud d'un groupe de trois faits, traversant le site du nord-est au sud-ouest. Les deux sont tronqués par le troisième fossé plus central 430. Un ou les deux forment la continuation des fossés 412 et 413, bien qu'il soit difficile de savoir lequel correspond auquel. Ces fossés peuvent se continuer au delà d'une zone non décapée, du fait de la présence d'un pylône électrique. Il est probable que le Groupe 414

corresponde au Groupe 412 du sud-ouest et au fossé le plus au nord au delà du pylône. Dans ce cas, il est probable que le fossé au sud et au delà du pylône corresponde au Groupe 430 et que le Groupe 413 soit le pendant de 430 ou 431.

Le fossé 414 est le plus au nord des deux et traverse le site sur 44 m, avec une interruption de 12,70 m autour du pylône électrique. En tant que continuation du Groupe 412, il peut mesurer au total 105 m. Sa largeur est de 1,10 m pour une profondeur maximum de 0,52 m. Il a un profil en 'U' avec des côtés relativement abrupts et une base plane (2064, Fig. F2.5.212, PN 1039) mais occasionnellement il est moins régulier, particulièrement dans la zone où la roche affleure (2095, Fig. F2.5.212, PN 1081). Le remplissage a une couleur évoluant entre le gris jaunâtre moyen et le gris rougeâtre ou brun et est un limon sableux ou argileux. Généralement seul un comblement est observé, mais au niveau de l'intervention 2197, un remplissage primaire existe et est une argile limoneuse brun clair orangé. A cet endroit, le remplissage secondaire (2203) contenait un amas important de céramique de la fin de l'âge du Fer (31 tessons, 485 g). Au total, six des huit interventions effectuées au travers de ce fossé sont associées à de la céramique (38 tessons, 585 g), ainsi qu'un unique petit fragment de terre brûlée (2 g) et un clou en fer (MI 202, 2095).

Le fossé-Groupe 431 est le fossé le plus au sud et se développe sur 19 m jusqu'au pylône le plus au nord, sous lequel le fossé semble se terminer. Le fossé a un profil plus ouvert et moins profond que 414 ou 430, avec une largeur conservée de 0,70 m et une profondeur de 0,30 m. Son comblement est un unique remplissage d'argile limoneuse brun grisâtre foncé avec des éléments rares de tuiles gallo-romaine (2 fragments, 4 g) et terre brûlée (2 fragments, 1 g).

Mobilier Fig. M2.8

Catalogue Fossé groupe 414

Un total de 12 tessons de céramiques protohistoriques (242 g) a été découvert dans le fossé pour un NMI estimé à 4 individus. Il s'agit de quatre fragments de petites écuelles à profil en esse, encore relativement basses. Ce type de forme se retrouve très fréquemment sur les sites d'occupation laténienne dans l'Ouest de la France. La no. 224 est de type 2.1.2/2.2c qui trouve son parallèle sur le site du Boisanne (Menez 1996, forme 30, fig. 101) daté du Ier s. avant J.-C. L'écuelle no. 223, sans cannelure labiale interne, est de type 2.1.2/2.2a, et pourrait se rapprocher du type 3.2.1/6 du site de Lamballe (Cherel 2010, Mentele, fig 6) que l'on retrouve dans des contextes fin IIe, début Ier s. avant J.-C., ou même de la forme n°16, pl. 5 du site de Thorigné-Fouillard daté du début du Ier s. avant J.-C., ou encore à Paule (Menez 2008, fig 213, no. 14) datée de La Tène D1b ou D2a. Le manque de diversité des formes découvertes dans le comblement du fossé 414 ne nous permettent pas de présenter une hypothèse de datation précise. Les formes reconnues évoquent une datation comprise entre la deuxième moitié du IIe et le Ier s. avant J.-C.

Sondage 2197

No. 223 (US 2557) Forme ouverte et basse au profil en esse. Le diamètre à l'ouverture est de 21 cm. La lèvre étant très érodée il n'a pas été possible de si cette forme possède une cannelure labiale interne. La surface externe du vase est partiellement graphitée.

No. 224 (US 2557) Forme ouverte et basse au profil en esse discontinu. La lèvre arrondie est ornée d'une petite cannelure interne. Le col du vase laisse place à un épaulement légèrement marqué. Le vase est graphité sur ses surfaces externes et internes. L'intérieur du vase est très érodé.

No. 225 (US 2557) Forme ouverte et basse au profil en esse. La lèvre légèrement effilée comporte une cannelure interne de 4 mm et un léger renflement interne. L'épaule est assez marqué. Le vase est graphité sur les parties supérieures de ses surfaces internes et externes.

No. 226 (US 2557) Panse d'une forme basse au profil en esse qui semble ouverte. L'épaule est saillant et la base est en léger bourrelet. Une fine cannelure est visible sous le fond.

Phase 4

Fossé-groupes 430

Le fossé Groupe 430 traverse la zone 3B du nord-est au sud-ouest. Il mesure au moins 18,7 m de long et, s'il correspond aux fossés-Groupes 412 ou 413, il peut mesurer 42 m ou 105 m. Il est le fossé le plus récent de la séquence de cette zone et remplace, de fait, 414 et 431. Il a été sondé au travers de trois interventions au sud de la zone tampon pylône et trois autres au nord-est.

Le fossé a un profil généralement en 'U' avec des côtés plutôt abrupts. Il mesure 1,06 m de large et 0,3 m et 0,54 m de profond. C'est le segment le plus au nord, cependant, est différent, probablement du fait de sa position au niveau de l'affleurement rocheux (2164, Fig. F2.5.213, PN 1081). Le fossé a un unique remplissage de limon argileux gris brun ou rougeâtre foncé. Les seuls éléments sont 5 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (74 g).

Phase 6

Fossé-groupe 410

Le fossé-groupe 410 est un fait curviligne, se développant pendant 22 m, selon la direction nord-nord-ouest sud-sud-est depuis un point proche de l'ensemble des fossés parallèles nord-est sud-ouest principaux (414, 431 et 430). Il continue ensuite sous la berme nord. Il peut avoir formé une entrée de 1,80 m de large entre ces fossés. Il peut également être un creusement partiel du fossé 411.

Le fossé a une largeur de 1,46 m et une profondeur de 0,60 m (2294, Fig. F2.5.212, PN 1250) avec un profil légèrement ouvert et évasé, avec la base marquant un 'U' plus profond. Il a un à deux remplissages, qui tous deux sont caractérisés par la présence de nombreuses pierres. Le remplissage initial et habituel composé d'une argile sableuse à limoneuse, grise verdâtre à brun rouge. Le comblement supérieur est un limon sableux brun gris moyen à foncé. Le remplissage inférieur est associé à de la céramique du milieu de l'âge du Fer (2 tessons, 32 g), de la fin de l'âge du Fer (1 tesson, 3 g) et de petits tessons de céramique gallo-romaine (3, 4 g). On trouve encore de la terre brûlée (12 fragments, 140 g) alors que le remplissage supérieur contient également de la céramique de la fin de l'âge du Fer avec de la tuile gallo-romaine (11 fragments, 411 g). Quelques éléments ont été identifiés comme de larges rejets. Toute la terre brûlée a été retrouvée lors de l'intervention 2128, alors que la tuile provient de 2294.

Phase 0

Bâtiment-groupe 407 (Fig. F2.5.15)

Le bâtiment-groupe 407 est une structure semi-circulaire composée par sept petits trous de poteau. Son diamètre est de 3,60 m. Six des trous de poteau forment au sud un arc de cercle de 180° alors que le septième se trouve à l'intérieur du diamètre de la structure et peut avoir été un support pour le toit. Le fossé-Groupe 421 se développe au milieu de la structure 407.

Alors qu'il n'y a aucune relation stratigraphique directe entre les deux, un large intervalle entre les poteau 2322 et 2344 suggère que le fossé a dû détruire un trou de poteau. Un foyer, 2350, a été observé à proximité, qui peut avoir été à l'intérieur d'une structure semi-circulaire, immédiatement à l'extérieur de la structure semi-circulaire.

Les trous de poteau sont tous petits et circulaires à rectangulaires en plan. Ils ont une grande variété de profil et sont probablement un mélange de trous de poteau et de piquet. Ils mesurent en moyenne 0,24 m x 0,20 x 0,08. Aucun mobilier ne leur est associé.

La fosse 2352 est située 2,50 m à l'ouest de la structure et contient des ossements d'animaux fauniques brûlés qui ont initialement été supposés être une crémation qui aurait pu être associée à la structure 407. Une graine carbonisée provenant du remplissage a été l'objet d'une datation C14 et a révélé une datation de 950-1050 (SUERC-34386). La fosse 2352 coupe le Groupe 421 et, comme mentionné ci-dessus, le fossé a pu tronquer un des trous de poteau de la structure 407.

Phase 6

Bâtiment-groupe 400 (Fig. F2.5.16)

Le bâtiment-groupe 400 est situé près de la berme nord et est formé par six trous de poteau régulièrement espacés (trois de chaque côté) et un possible septième (2355), séparé par une zone d'affleurement rocheux (Fig. F2.5.213, PN 1398). Il est orienté est-ouest et mesure au moins 4,40 m x 2,10 m (9,30 m²) mais peut avoir été aussi large que 5,80 m x 4,40 m (25,50 m²) si son axe longitudinal est orienté nord-sud.

Les trous de poteau de la structure sont des faits très similaires avec un profil en 'U' à base plane. Ils mesurent en moyenne 0,39 m x 0,37 m x 0,14 et connaissent peu de variation en taille. Le TP 2061 peut conserver la trace d'un calage mais peut simplement avoir été coupé dans la roche. Le septième trou de poteau, 2355, est situé légèrement au sud-sud-ouest du côté est de la structure et mesure 0,65 m x 0,63 m x 0,18 m. Il contient un négatif cylindrique bien net (Fig. F2.5.213, PN 1325) mesurant 0,20 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, avec un arrangement périphérique bien aménagé (Fig. F2.5.213, PN 1323).

Les seuls éléments de mobilier sont 2 tessons de gallo-romains (23 g), un autre petit tesson non identifiable et un fragment de large *tegula* (126g).

Bâtiment-groupe 432 (Fig. F2.5.17)

Le bâtiment-groupe 432 a une forme en 'L', formée par des trous de poteau qui peuvent être le vestige mal conservé d'une structure. Il comprend une rangée est-ouest de 6,2 m longueur, faite de trois trous de poteau et une rangée de 6,35 m de longueur de deux trous de poteau, légèrement décalée nord-sud. La zone nord-ouest, où les deux autres côtés de la structure devraient se trouver, est celle d'un affleurement rocheux. Le creusement des trous de poteau correspondant aurait donc été difficile. Des dépressions de la roche peuvent avoir été des supports pour poteaux.

Les trous de poteau sont ovales ou circulaires en plan, avec un profil en 'U' arrondi. Ils sont plus larges (0,46 m x 0,40 m x 0,14 m) dans la rangée nord/sud que ceux de la rangée est/ouest (0,31 m x 0,28 m x 0,12 m). L'un est associé à un probable négatif de profil en 'U' et mesurant 0,19 m de diamètre et 0,18 m de profondeur. Le seul mobilier est un fragment de terre brûlée (13 g), venant du négatif 2011, dans le trou de poteau 2013 et un tout petit fragment de tuile probablement gallo-romain (1 g) dans le trou de poteau 2008.

Ligne de poteau-groupe 433 (Fig. F2.5.18)

La ligne de poteaux 433 se développe par intermittence, de l'est à l'ouest sur une distance de

18 m. L'intervalle entre les trous de poteau mesure généralement entre 1,20 m et 2,50 m mais un espace plus long, de 6,80 m, est visible entre les espaces 2190 et 2407. Cet intervalle, cependant, se trouve au milieu d'un groupe de cinq trous de poteau situés le long d'une ligne parfaite. Des intervalles plus significatifs se trouvent dans les zones d'affleurement rocheux. Les deux trous de poteau les plus à l'ouest (2187 et 2190) sont beaucoup plus petits que les autres mais peuvent avoir été profondément tronqués. Le lot à l'est inclut le trou de poteau 2488 qui peut appartenir au bâtiment 422.

Les trous de poteau sont circulaires ou ovales en plan et ont un profil en 'U' avec des côtés abrupts. Le TP 2452 a un profil plus évasé et peut avoir présenté un négatif. Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,53 m x 0,47 m x 0,16 m. Cependant, il y a une distinction nette en taille entre les trous de poteau de la partie ouest de la ligne (0,34 m x 0,29 m x 0,16 m) et ceux à l'est (0,60 m x 0,54 m x 0,16 m).

Les trous de poteau ne sont associés à aucun mobilier datable. Les seuls éléments mobiliers comprennent 17 fragments de terre brûlée provenant des trous de poteau 2452 et 2488.

Fossés-groupes de la zone 3C

Les deux fossés à l'extrême ouest de la zone 3C représentent probablement une continuation des groupes 411 et 409 au nord et sont discutés dans cette section par simplicité.

Phase 1

Fossés-groupes 300 et 306 (Fig. F2.5.19 et F2.5.50)

Les fossés-groupes 300 et 306 sont deux fossés parallèles traversant la zone 3B et se continuant certainement en 3C avant de s'incurver vers le sud-est et de se prolonger au-delà des limites du site. Ils peuvent avoir une continuation dans le complexe de fossés qui borde le côté sud de la zone 3E, mais cela reste une hypothèse. Ces fossés parallèles délimitent l'occupation principale. Cependant, des faits n'ont été observés à leur proximité que dans une petite partie de 3B et dans le sud-est de 3E. Ailleurs, ces faits apparaissent avoir entouré une aire ouverte, peut-être un pré ou une aire prévue pour l'occupation qui n'a jamais été développée.

Les deux fossés ont été sondés en trois points. Ils sont peu profonds, ont un profil en 'U' ouvert, à fond plat (3004 et 3009) et des remplissages brun grisâtre assez foncé. Le fossé 306 est associé à seulement deux petits tessons de céramique, dont un de la fin de l'âge du Fer et l'autre de l'époque médiévale. Le fossé 300 n'a produit aucun mobilier.

Les tailles et formes en plan de ces fossés sont typiques des éléments les moins profonds de l'occupation de la zone 3 et sont généralement considérés comme précoces. Il est cependant possible que ces fossés aient été maintenus jusqu'à des périodes plus récentes et aient donc contenu du mobilier correspondant (telle que de la sigillée provenant de 2308, zone 3B). Dans ce cas, ces faits peuvent toujours représenter les fossés délimitant le site à l'époque de l'enclos principal. Ils ne leur aient pas nécessaire d'être profonds, surtout au sud, puisque la pente y est très prononcée pour atteindre rapidement le fond de vallée.

Bande 2, Zones 3C et 3D ouest (Fig. F2.5.2, F2.5.20)

La bande 2 représente le côté ouest de l'occupation et est caractérisée par plusieurs fossés anciens qui sont assez mal visibles en comparaison avec les fossés de limites principaux qui occupent le centre et l'est de la zone 3. Ces éléments plus larges ne sont représentés dans la bande 2 que par les fossés 419=509 au nord et le groupe 301 au sud.

Dans ce réseau de fossés, certaines zones apparaissent quasiment vides d'archéologie, comme la portion centrale, et peuvent correspondre à des prés (bien qu'ils puissent avoir été réservés

pour l'occupation mais n'avoir jamais été aménagés). La partie nord de cette bande contient plusieurs structures dont des bâtiments du type grenier sur quatre poteaux porteurs et elle peut donc être spécialisée dans le stockage. Cependant, l'identification de ce type de structures, à quatre petits poteaux, est difficile dans les zones plus densément occupées, et il est possible qu'ils étaient présents sur l'ensemble du site.

Cette bande englobe également plusieurs bâtiments polygonaux qui peuvent être avec ou sans poteau d'angle. Cela est une généralité sur l'ensemble du site et entraîne des difficultés pour l'identification et l'interprétation des ensembles de trous de poteau.

Fossés de la zone 3B et 3D (Fig. F2.5.20-24)

Ces deux concentrations de faits sont séparées par un large talus laissé en place de façon à protéger une conduite de gaz pressurisée. Plusieurs de ces groupes semblent présentés des prolongations dans l'autre zone mais leur association doit être faite avec prudence car ils sont éloignés de 11 m (13,5 pour les distances en obliques) et peuvent en réalité se terminer sous le talus, ou un autre fossé peut commencer, ou s'incurver ou même changer de direction. Les fossés sont généralement alignés du nord au sud ou bien de l'est vers l'ouest, bien que l'on observe des variations (tel que les fossés 408 et 416 de la phase 6 qui sont orientés nord-est sud-ouest).

Phase 0

Fossé-groupe 417

Le fossé-groupe 417 est de courte longueur et est tronqué par le groupe 418. Il est orienté du nord-ouest au sud-est et mesure 4,4 m x 0,83 m x 0,35 m et est rempli d'un limon sableux gris brun moyen. Il a un profil en 'U' arrondi, ouvert, sans mobilier.

Fossé-groupe 418

Le fossé-groupe 418 se développe sur 7 m depuis le terminus nord du groupe 419 et peut être la continuation de ce fait (Fig. F2.5.213, PN 1304) ou bien du groupe 420 qui peut être fortement tronqué par 419. Les deux extrémités de ce fait se trouvent dans des zones d'affleurement rocheux et il est possible qu'il ait été beaucoup plus long à l'origine et se soit prolongé sous la berme nord. Il semble couper le court fossé 417.

Quatre interventions ont été réalisées et révèlent un profil en 'U' aux côtés plutôt abrupts et à base arrondie qui contient un remplissage de limon sableux gris moyen brunâtre-verdâtre. Il est associé à seulement quelques petits fragments de terre brûlée et doit être considéré comme non daté, malgré sa similitude en forme et orientation avec les groupes de la fin de l'âge du Fer 420-501 et 419-509.

Mobilier Fig. M2.10 Fossé groupe 418

Un seul tesson de céramiques protohistorique (11 g) a été découvert dans le fossé. Il s'agit d'un vase à profil en esse dont la surface externe comporte des traces de graphite, et la lèvre ne possède pas de cannelure interne. Ces caractéristiques ne nous permettent pas une datation précise mais uniquement une attribution de à la période laténienne.

No. 216 (US 2285)

Phase 1

Fossé-groupe 302-425-505

Le fossé-groupe 302-425-505 représente une des divisions internes de l'occupation, la plus à l'ouest et est parallèle à plusieurs faits incluant 526-564-304 et le fossé majeur 553-550-313-312. Il est également parallèle avec plusieurs autres fossés étroits sur son côté est (groupes 501, 506 et 507) et par un autre plus large (509).

Ce fossé est étudié au travers de cinq interventions, trois dans la zone 3D et deux dans la zone 3C. Il mesure 42 m de longueur et sa prolongation, quasi-certaine, dans la zone 3B (sous les numéros 425 et probablement 420) donne une longueur totale comprise entre 78 m et 83 m.

Sa largeur est de 0,70 m pour une profondeur de 0,30 m, et son profil est en 'V' aux côtés prononcés avec une partie clairement plane à la base. La séquence des remplissages est assez simple. Dans la plupart des cas, seul un remplissage est présent, mais localement trois ont été enregistrés. De la céramique de la fin de l'âge du Fer provient de l'intervention 4019 dans la zone 3D.

Le fossé-groupe 425 de la zone 3B est probablement une continuation de ce fait, bien qu'il soit possible que ce dernier ait pu s'incurver légèrement dans la partie non fouillée entre les zones et réapparaître sous le fossé 420. Le fossé mesure 19 m de long et peut avoir augmenté la longueur de 302-505-425 jusqu'à 78 m. Son profil et sa séquence de remplissages sont similaires à ceux du fossé 302. Des tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer ont été récupérés lors des interventions 2168 et 2446, amenant le total à 5 tessons (26 g). Le fossé 416 tronque 425 et est à son tour coupé par le groupe 420-501 (Fig. F2.5.213, PN 1240).

Mobilier Fig. M2.13 Fossé groupe 553

Un total de 48 tessons de céramiques protohistoriques (726 g) a été découvert dans le fossé 553 pour un NMI estimé à 3 individus.

No. 275 (US 4426)

No. 276 (US 4426)

No. 292 (US 4470)

No. 287 (US 4758)

No. 278 (US 4432)

Phase 2

Fossé-groupe 420-501

Le fossé-groupe 501 est situé à 1,20 m à l'est du groupe 506 et se prolonge probablement dans la zone 3B sous le numéro 502. Il est orienté nord sud et mesure aux alentours de 40 m, si on prend en compte 520. Sa largeur est de 0,30 m et la profondeur de seulement 0,15 m. Il a été sondé deux fois dans la zone 3D et a un profil en 'U' arrondi avec des côtés abrupts et un remplissage de limons sableux brun grisâtre foncé, sans mobilier.

Dans la zone 3B, le fossé 420 est fouillé en quatre points. Ses remplissages et profils sont très similaires à ceux de 501 mais sont associés à 3 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer.

Fossés-groupes 506 et 507

Le fossé-groupe 506 est orienté nord sud sur une longueur de 15,50 m. Il a une largeur de 0,45 m pour une profondeur de 0,13 m. Son extrémité sud est mal visible et peut avoir été tronquée. Cependant le fossé est parallèle à 507, à l'est, et celui-ci se termine au même endroit. Malgré la troncature, il est donc possible que le fossé 506 se termine à la même hauteur que le fossé 507 et ne se prolonge pas dans la zone 3B.

Le groupe 506 a été sondé en deux points. Il a un profil en 'U' ouvert (4077) et un unique remplissage de limon argileux-sableux brun à brun-gris, qui contenait 6 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (33 g). Il est coupé par les drains 502 et 523.

Le fossé-groupe 507 est parallèle à 506 et, ensemble, ils délimitent une aire enclose de 8,50 m x 10,5 m. Le fossé 507 est fouillé en cinq lieux et est aussi enregistré en tant que fait 1 dans la tranchée Inrap 20. Il a un profil en 'U' arrondi, identique à celui du groupe 506. Il mesure en moyenne 0,55 m de largeur et 0,23 m de profondeur et présente un unique comblement de limon sableux brun à gris verdâtre. Ce dernier a produit 7 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (27 g) et un petit fragment de terre brûlée. Il tronque le drain 523 et semble tronquer un trou de poteau (4024) qui peut avoir appartenu à la structure 508.

Phase 4

Le fossé-groupe 419-509

Le fossé-groupe 509 est presque certainement le signe de la continuation au sud, du groupe 419 dans la zone 3B. C'est le seul fossé de cette zone qui correspond en largeur et profondeur au groupe 419 et, dans une mesure moindre, qui a également produit une grande quantité de mobilier.

Le fossé mesure 14,40 m de longueur dans la zone 3D, et 43,60 m jusqu'à son probable terminus nord dans la zone 3B. Sa largeur est de 1,50 m et sa profondeur de 0,50 ; le profil est évasé, aux côtés présentant de légers paliers, avec un fond plat et large (4086) ; il devient plus étager et étroit dans la zone 3B (2099). Le fossé est sondé trois fois en zone 3D et cinq en zone 3B. De l'ensemble cinq présentent intégralement le profil et trois partiellement. Son terminus sud (4015) est fortement tronqué par le large chablis 4017.

Le fossé a généralement un remplissage unique qui varie du brun gris ou gris vert, avec une composante de base de limon sableux ou sable limoneux, et des inclusions de pierres nombreuses. La majorité des interventions a révélé de la céramique et par deux fois, les assemblages récupérés sont conséquents. L'intervention 4003 (remplissage 4004) renfermait de la céramique, de la terre brûlée et beaucoup d'amphore Dressel 1A (MI 601) alors que 2099 (remplissage 2100) de la zone 3B est associé à l'assemblage le plus large et le plus lourd. Il comprend 5,5 kg de céramique, un piédestal

en briquetage (MI 1819), une meule (MI 201). Au total, les groupes 419 et 509 sont associés à 26 fragments d'amphore (2836 g), principalement de Dressel 1A, 416 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (7327 g), un seul tesson de céramique gallo-romain (8g) et de la terre brûlée (31 fragments, 200 g).

Dans la zone 3B, le groupe 419 tronque le groupe 420, plus ancien et moins profond, reprenant la tendance observée ailleurs dans la zone 3, qui veut que les fossés les plus anciens et petits soient remplacés par des limites plus imposantes. Ici, cependant, ce remplacement n'intervient que sur le tronçon contenant des structures sur poteau.

Mobilier Fig. M2.8 -9 Fossé groupe 419

Un total de 374 tessons de céramiques protohistoriques (5608 g) a été découvert dans le fossé pour un NMI estimé à 51 individus. Plusieurs pots globulaires de type 2.2.1/1 (n^{os} 124, 31, 2, 120, 121), ont été retrouvés dans le comblement de ce fossé. Les n^{os} 31 et 124 trouvent leur parallèle sur le site de Paule (Menez 2008, fig.257, n^o6) daté dans le courant de la première moitié du Ier s. avant J.-C. à La Tène D1b ou La Tène D2a. Le vase n^o 2 est également comparable à un exemplaire du site de Paule (Menez 2008, fig.223, n^o8) daté lui aussi de La Tène D1b ou D2a. Le vase n^o25 comporte à l'épaule un décor ondulé, caractéristique qui se retrouve fréquemment sur les vases de La Tène Finale (Menez à paraître, fig.9 n^o18 et 20 par exemple), malgré une cannelure interne assez large (4mm). De nombreuses écuelles à

profil en esse sont également reconnaissables dans le comblement de ce fossé (n^{os} 23, 1, 126, 32, 119, 122, 33). Certaines possèdent des caractéristiques des écuelles de La Tène C2 comme les n^o1 et 126. Ce type de forme peut néanmoins perdurer jusqu'au Ier s. avant J.-C. comme par exemple à Paule (Menez 2008, fig.224, n^o20) dans un ensemble daté de La Tène D1b ou D2a. Le vase n^o119 de type 2.1.2/2.2g est comparable à celui du site de Paule (Menez à paraître, fig.6 n^o15) daté de la deuxième moitié du IIe s. avant J.-C. Deux récipients à profil droit ou très légèrement arrondi sont également à remarquer dans cet ensemble. Le vase n^o24 trouve son parallèle sur le site avec une forme issue du diagnostic (tr.24, pl. 1 n^o3) et datée du début de La Tène Finale, mais également sur le site d'Hengistbury Head (Brown 1987, fig. 177) datée vers le milieu du I^{er} s. avant J.-C. Malgré quelques formes qui rappellent encore les formes de La Tène C2, le comblement de ce fossé semblerait dater du Ier s. avant J.-C.

Sondage 2099

No. 31 (US 2100) Forme haute et fermée, à profil en esse. Le diamètre à l'ouverture est de 19 cm. La lèvre en méplat est légèrement effilée. Un très petit col laisse place à deux séries de cannelures ornant la panse ovoïde. Le vase est graphité sur sa face externe sur tout le col et les cannelures et est décoré de croisillons au graphite entre les deux cannelures.

No. 23 (US 2100) Forme basse et ouverte, à profil en esse tournée. Le diamètre à l'ouverture est de 19 cm. La lèvre effilée comporte une petite cannelure interne. La panse arrondie et régulière fait suite à une quasi absence de col. Le vase est graphité sur l'intégralité de ses deux faces internes et externes et de larges bandes lustrées ornent l'extérieur du vase.

No. 124 (US 2100) Forme haute et ouverte, à profil en esse tournée. Le diamètre à l'ouverture est de 22 cm. La lèvre est arrondie et possède une très fine cannelure interne. Le col, quasi absent, laisse place à un départ de panse ovoïde orné d'un cordon. Le vase est graphité sur la surface interne de la lèvre et sur sa face externe. La panse est ornée d'un décor de croisillons au graphite.

No. 1 (US 2100) Forme basse et ouverte, à profil en esse. Ce vase au profil continu est tourné. Son diamètre à l'ouverture est de 15 cm. La lèvre très éversée et arrondie possède une cannelure interne de 3 mm. Le profil de ce vase est formé d'un col bien marqué suivi d'une carène légèrement bombée. Le vase est graphité sur le haut de sa surface externe jusqu'à la moitié de la panse. Une petite strie régulière orne le bas de panse.

No. 2 (US 2100) Forme haute et fermée, à profil en esse. Le diamètre à l'ouverture est de 18 cm. La lèvre arrondie et épaisse, au profil légèrement triangulaire est orné d'une cannelure interne de 2 mm. Un petit col, lustré à l'extérieur, laisse place à un départ de panse ovoïde orné d'un cordon encadré de deux stries.

No. 125 (US 2100) Forme fermée à profil en esse. Le départ de panse semble indiquer une forme moyenne ou haute. Le diamètre à l'ouverture est de 14 cm. La lèvre en bourrelet assez épaisse possède une très fine cannelure interne. Le départ de panse assez marqué est orné d'une cannelure. La surface externe est entièrement graphitée ou soigneusement lustrée.

No. 25 (US 2100) Forme basse à moyenne fermée à profil en esse et tournée. Le diamètre à l'ouverture est de 16 cm. La lèvre effilée possède une large cannelure externe. Un très léger col laisse place à une panse au profil pyriforme. Cette panse est ornée d'un décor incisé en frise d'un motif ondé encadré de part et d'autre d'une série de 3 cannelures régulières. Quelques rares traces de lustrage subsistent sur la face externe du vase.

No. 127 (US 2100) Forme basse est fermée au profil en esse discontinu. Le diamètre à l'ouverture est de 18 cm. La lèvre en bourrelet possède une très fine cannelure interne. La panse est arrondie avec un léger méplat. La partie supérieure de la surface externe du vase est décorée de graphite de manière irrégulière ou soigneusement lustrée.

No. 128 (US 2100) Forme ouverte au profil tronconique. Le départ de panse laisse supposer une forme moyenne ou basse. Le diamètre à l'ouverture est de 17 cm. La lèvre est fine et

arrondie. Une cannelure externe est présente directement sous la lèvre. L'extérieur du vase est soigneusement lissé.

No. 24 (US 2100) Forme ouverte au profil arrondi et tournée. Le départ de panse laisse supposer une forme moyenne ou basse. Le diamètre à l'ouverture est de 14 cm. Une cannelure externe est présente directement sous la lèvre. La panse légèrement arrondie est ornée de 2 cordons réguliers.

No. 29 (US 2100) Forme haute et fermée au profil en esse. Le diamètre maximal est de 18,5 cm. Malgré l'absence de lèvre, une cannelure externe est visible au niveau d'un col qui semble réduit. La panse au profil galbé est assez irrégulière. Il faut également noter la trace d'une attache d'anse au milieu de la panse. Le fond est en léger bourrelet.

No. 33 (US 2100) Forme modelée très ouverte et basse au profil en esse peu marqué. La lèvre arrondie possède un méplat interne. L'épaule est peu marqué au départ de panse.

No. 126 (US 2100) Forme ouverte et basse au profil en esse discontinu. La lèvre très éversée possède une très fine cannelure interne. Le col est assez étroit et l'épaule bien marqué. Le vase est graphité sur l'intégralité des surfaces internes et externes.

No. 32 (US 2100) Forme modelée, ouverte et basse au profil en esse discontinu. La lèvre très éversée possède une cannelure interne de 2 mm. Il faut aussi remarquer le départ d'une panse arrondie.

No.114 (US 2100). Fragment de céramique fine à cordon. Ce fragment de panse soigneusement lustré est décoré de 2 fines baguettes sur sa face externe.

No. 120 (US 2100)

No. 121 (US 2100)

No. 119 (US 2100)

No. 34 (US 2100)

No. 122 (US 2100)

No. 123 (US 2100)

No. 30 (US 2100)

No. 129 (US 2100)

No.130. (US 2100)

No. 131 (US 2100)

Sondage 2224

No. 259 (US 2225) Forme à profil en esse. Sa lèvre effilée est ornée d'une fine cannelure interne. Son épaule est très marqué, presque angulaire.

No. 260 (US 2342) Formée au profil en esse et tournée. Sa courbure de panse semble indiquer une forme moyenne ou basse.

Sondage 2341

No. 261 (US 2342) Fragment de vase au profil en esse. Sa lèvre possède un méplat et une fine cannelure interne. Un décor incisé en frise orne le haut de panse de motifs ondés superposés.

Mobilier Fig. M2.10 Fossé groupe 509

Un total de 70 tessons de céramiques protohistoriques (1082 g) a été découvert dans le fossé 509 pour un NMI estimé à 6 individus. La présence d'amphore de type Dressel 1 nous permet de confirmer une hypothèse de datation au I^{er} s. avant J.-C. La datation proposée pour le

comblement de ce fossé se situe donc au cours du Ier s. avant J.-C. malgré quelques éléments archaïques.

No. 199 (US 4004) Type 2.1.2/1.2/ La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

No. 201 et No. 203 (US 4004) Les fonds modelés présentent des impressions digitées respectivement à l'intérieur et à l'extérieur du fond.

No. 200 (US 4004)

No. 204 (US 4004)

No. 202 (US 4004)

No. 214 (US 4037)

No. 215 (US 4037)

Phase 6

Fossé-groupe 416

Le fossé-groupe 416 traverse la zone 3B et est tronqué ou tronque plusieurs des fossés-groupe nord sud identifiés dans cette dernière et dans la zone 3D. Le groupe 416 a donc une position clé pour comprendre la séquence des faits dans la zone 3D.

Sept interventions ont été réalisées, cinq pour tester des recoupements et deux avec ce fossé uniquement (2081, Fig. F2.5.214, PN1045 et 2234, Fig. F2.5.214, PN1183). Le four 405 tronque clairement ce fossé, comme le font également les linéaires 428 et 429, alors que le fossé 416 coupe la fosse 2174 et les fossés 425 et 420. Aucune relation n'a pu être établie avec 419, mais il est probable que 419 lui soit antérieur.

Le groupe 416 a un profil ouvert et large, avec, en général, un unique remplissage de limon argileux brun clair grisâtre à jaunâtre, avec quelques inclusions pierreuses. De rares tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 17 g) et gallo-romaine (1 tesson, 3 g), de même qu'une large quantité de tuile gallo-romaine (14 fragments, 403 g) proviennent de quatre de ces sept sections.

Le fossé-groupe 408

Le fossé-groupe 408 est un fossé court, parallèle à 416 sur 6 m, sur son ouest. Il peut lui être concomitant, puisqu'il a produit de petits tessons de céramique probablement gallo-romaine. Le fossé 408 mesure seulement 7,50 m de longueur pour une largeur de 0,90 m et une profondeur de 0,38 m (2265). Il est orienté nord-est sud-ouest. Il a un profil aux côtés abrupts avec une base irrégulière (du fait de l'affleurement de la roche). Son terminus nord 2297 est attesté (Fig. F2.5.214, PN 1256). Un unique remplissage d'argile limoneuse gris brunâtre foncé avec de nombreuses inclusions pierreuses a été enregistré. Il est également associé à de rares tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (1, 8 g) et gallo-romaine (2 tessons, 1 g), ainsi qu'à des fragments de terre brûlée (10, 26 g).

Four-groupe 405

Le four 405 ne présente pas de plan géométrique et mesure 1,30 m x 1,10 m x 0,38 m. Ses côtés sont abrupts et sa base arrondie (Fig. F2.5.214, PN 1214). Un aménagement de pierre (2238=2244=2275) à sa base forme une sous-structure grossière avec une aire centrale plate (Fig. F2.5.214, PN 1179). Dans l'angle nord, on observe deux zones superposées de nature brûlée (2243/2242) qui indiquent probablement la présence d'un alandier. Le conduit amène jusqu'à l'intérieur de la chambre du four, où il est, avec la structure en pierre, couvert par une

couche dense de limon noir grisâtre foncé, riche en charbon (2239=2245).

Un trou de poteau synchrone (2237) est situé à l'angle ouest du four et un autre semble exister à l'angle nord-est, en partie à l'ouest du naturel rubéfié. Le trou de poteau 2237 mesure 0,46 m de diamètre et a une profondeur de 0,38 m. Le second, possible, TP est directement opposé à 2237 sur le côté ouest, et il semble possible que ces deux éléments supportaient une structure de séchage pour grain. Il reste peu de vestiges de la partie aérienne en terre, mis à part de petits fragments de terre brûlée dans le remplissage. Certaines des pierres présentent des traces de chauffe.

Le remplissage 2239=2245 a produit quelques rares éléments de céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 10 g) et de terre brûlée (2, 6 g), mais le four tronque le fossé 416, qui date de la période gallo-romaine, ce qui implique que ces tessons peuvent être résiduels.

Phase ? and Phase 10

Fossé-groupe 428 et drain 429

Les deux faits, 428 et 429 traversent le site du nord-ouest au sud-est. Le groupe 428 coupe le fossé gallo-romain 416, comme le montre l'intervention 2459/2457, mais seule une petite portion de la relation est visible, car le reste est tronqué par le drain plus tardif 2461. Le groupe 428 mesure au moins 18 m de longueur et a une largeur enregistrée maximale de 0,80 m pour une profondeur de 0,60 m. Aucun mobilier n'en provient.

Le drain 429 semble être un dalot en pierre (Fig. F2.5.214, PN 1410) qui est ultérieurement remplacé par un conduit plastique (2418). Il mesure 1,90 m de largeur et 1,60 m de profondeur avec une partie centrale très pentue et profonde, d'1 m de largeur avec les 0,60 m supérieurs plus ouverts. Aucun mobilier n'a été récupéré.

Phase ?

Fosses

Plusieurs fosses de taille variée se situent dans l'est de la zone 3B, à proximité du four 405. La fosse 2231 se trouve à environ 12,50 m au nord-nord-est du fossé. Il est large, mesurant 2,40 m x 1,80 m x 0,86 m et a un plan ovale. Il tronque le fossé 419 et présente trois remplissages, qui chacun ont de petite quantité de terre brûlée (10 fragments, 29 g). Les seuls autres artefacts sont des petits fragments d'os brûlé provenant du comblement primaire, 2387. Les remplissages sont généralement des limons ou limons sableux gris verdâtre, avec de très fréquentes inclusions pierreuses. Le remplissage médian, 2388, a relativement peu de pierres. Le possible trou de poteau 2381 est situé à la base de la fosse et représente probablement le déplacement d'une pierre à l'endroit où le creusement atteint la roche.

La fosse 2310 est similaire au four 405 et lui est proche (12 m à l'est), ainsi qu'à la fosse 2478 (9 m au sud-est). Elle est ovale ou en '8' et mesure 1,92 m x 1,02 m x 0,14 m. Elle présente une accumulation de pierres (2311) et un remplissage limoneux sableux brun gris moyen (2312). Aucune trace de combustion n'a été observée mais la fosse a produit du mobilier de céramique protohistorique ancienne (8 tessons, 348 g) et elle est plus probablement liée à la fosse 2107 qu'avec les deux autres fours dans cette zone. Cette fosse tronque le trou de poteau 2347 à son extrémité est. Le trou de poteau 2347 mesure 0,70 m de diamètre et 0,33 m de profondeur, et ne contient aucun mobilier.

La fosse 2107 est située à l'angle sud de la zone tampon du pylône nord et mesure environ 1 m de diamètre et a une profondeur de seulement 0,10 m. Il est très fortement tronqué mais son remplissage de limon argileux gris foncé a produit une quantité de céramique protohistorique ancienne et de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 500 g et 20 tessons, 668 g).

La fosse 2478 est située à 10 m au sud-ouest du four 405. Elle est ovale en plan et orientée

nord-est sud-ouest, mesure 1,70 m x 1,05 m x 0,26 m et un a profil en cuvette. Elle a un comblement inférieure de pierres, semblable à celui du four 405 mais qui ne forme pas une structure reconnaissable. Le remplissage supérieur est un limon argileux brun gris foncé. Aucun mobilier n'en provient, et aucune trace de rubéfaction n'a été enregistrée. Il est cependant tentant d'y voir un fait fortement tronqué et perturbé en lien avec le groupe 405.

La fosse 2080 mesure 2,70 m x 2,10 m x 0,40 m et a un profil en cuvette arrondie. Elle est située à proximité de la limite nord du pylône nord et a un seul remplissage de limon argileux gris foncé, avec de nombreuses inclusions pierreuses, 3 larges fragments de tuile gallo-romaine (240 g), dont un imbrex et un unique tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (6 g).

Bâtiments dans extrême ouest de la zone 3B

Plusieurs structures sont présentes dans l'extrême ouest de la zone 3B et sont présentées ici car il semble important de les mettre en relation avec les groupes de fossés qui s'étendent sur les zones 3D et 3C. Cela comprend, 422, un bâtiment rectangulaire, 435, une probable ligne de poteaux et 434 une structure à quatre poteaux. Ils peuvent dater de la période gallo-romaine, contrairement au reste de la zone 3, où presque tous les faits sont de la fin de l'âge du Fer.

Phase 6

Bâtiment-groupe 422 (Fig. F2.5.25)

Le bâtiment-groupe 422 est une structure sans poteau d'angle, sur un des côtés. Le mur de fond présente des poteaux d'angle et les côtés ont des poteaux additionnels. Le bâtiment mesure 5,30 m x 4,70 m avec une aire interne de 25 m² et est orienté nord-est sud-ouest. Une entrée se trouve peut-être entre les deux larges trous de poteau 2149 et 2152, qui encadrent un intervalle de 1,70 m de large. La structure comprend plusieurs faits internes dont un foyer (2051), installé dans une dépression (2046) et les trous de poteau (2048 et 2158) pouvant appartenir à une division interne ou participer au support de la toiture (2050) le long de l'axe longitudinal.

Les trous de poteau appartenant au mur sont, de façon prédominante, circulaires avec un profil 'U' aux côtés abrupts. Souvent des fissures de la roche sont utilisées comme des calages contre lesquels les poteaux sont installés. Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,44 m x 0,37 m x 0,25 m. Les trous de poteau internes comprennent un trou de piquet dans un logement en pierre de 0,20 m de diamètre et deux larges trous de poteau (d'une moyenne de 0,39 m x 0,30 m x 0,15 m). Les trois faits externes sont associés de manière lâche à la structure. Le trou de poteau 2207 apparaît être comme une continuation du côté est et peut correspondre à une zone enclose. De façon similaire, les deux trous de poteau du côté ouest ont une orientation parallèle à la structure et peuvent être le signe de l'existence d'une autre ligne de poteau. Ces trois trous de poteau ont une taille comparable, et mesurent 0,40 m x 0,34 m x 0,10. Les négatifs et calages sont communs (Tableau F2.5.1). Cinq négatifs ont été enregistrés, ainsi que quatre probables logements (deux à l'intérieur). Ils sont tous cylindriques et mesurent en moyenne 0,18 m de diamètre pour 0,17 m de profondeur.

Deux trous de poteau le long du mur de la structure 2152 et 2149, un trou de poteau interne (2050) et un foyer (2051) sont associés à du mobilier. Ces trous de poteau incluent ceux délimitant la possible entrée et le poteau du principal axe interne. Ils contiennent seulement 2 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (114 g). Plusieurs morceaux de terre brûlée, provenant de la zone de foyer semblent provenir de la base d'un four.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
2047	2052	oui	?	?	?	?	?
2205	2266	non	circulaire	cylindrique	0,18	0,18	0,20
2212	2213	oui	?	?	?	?	?
2209	2210	oui	circulaire	cylindrique	0,12	0,12	0,26
2154	2281	non	circulaire	cylindrique	0,24	0,24	0,10
2149	2150	oui	circulaire	cylindrique	0,11	0,11	0,18
2152	2153	non	circulaire	cylindrique	0,27	0,27	0,14
2050	2055	oui	?	?	?	?	?
2048	2053	oui	?	?	?	?	?

Tableau F2.5.1 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 422

Groupe de quatre poteaux 434 (Fig. F2.5.26)

Le groupe de quatre trous de poteau est situé à une courte distance au sud-ouest du bâtiment 422 et peut être contemporain avec la structure du début de la période gallo-romaine. Il est orienté nord-ouest sud-est et mesure 2,70 m x 1,70 m (4,60 m²). Les quatre trous de poteau ont une forme ovale et circulaire, avec des profils en 'U'. Leur taille moyenne est de 0,36 m x 0,33 m x 0,16 m. Deux d'entre eux présentent des négatifs (Tableau F2.5.2), qui mesurent en moyenne 0,17 m de diamètre et 0,19 m de profondeur. Seul un petit tesson (2 g) de céramique de la fin de l'âge du Fer a été récupéré.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
2415	2413	non	circulaire	cylindrique	0,20	0,20	0,18
2432	2430	non	circulaire	cône effilé	0,14	0,14	0,20
2417	2426	non	en 'D'	cône effilé	0,29	0,12	0,28
2435	2433	non	circulaire	cylindrique	0,21	0,21	0,31

Tableau F2.5.2 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupes 434 et 435

Ensemble de deux poteaux 435 (Fig. F2.5.27)

L'ensemble de deux poteaux est situé immédiatement au sud-ouest du Groupe 434 et peut appartenir à cette structure. Les deux trous de poteau sont inhabituellement profonds pour cette zone et ils présentent deux des négatifs, très nets. Ils sont éloignés de 3 m, et en considérant l'ordonnance de la zone immédiatement au nord, et il est tentant d'y voir une entrée pour cette partie du site ou une structure à deux poteaux.

Le trou de poteau 2417 mesure 0,50 m x 0,41 m x 0,46 m et montre un négatif, visible dans les 0,31 m inférieurs. Un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer provient du remplissage surmontant le négatif. Le trou de poteau 2435 est le fait le moins profond, mesurant 0,38 m x 0,26 m x 0,24 m, mais présentant le seul négatif en forme de 'D' dans cette zone et correspondant probablement à un poteau en bois fendu.

Les fossé-groupes de la zone centrale de 3D ouest et au nord de 3C ouest (Fig. F2.5.28)

Les fossés 516, 518, 525 et 564 forment une série de linéaires peu profonds qui peuvent définir la phase la plus ancienne de l'organisation du site. Dans l'aire principale d'occupation, des faits également petits et peu profonds (tels que les fossés 510, 511 et 524 dans la zone 3) sont souvent identifiés comme précoces et cela peut être également le cas pour ceux présentés ici.

Phase 1

Fossé-groupe 516

Le fossé 516 a une longueur très courte qui se développe du nord au sud à l'extrémité ouest du fossé 518. Il mesure uniquement 5 m en longueur pour 0,73 m de large et a une profondeur d'environ 0,18 m. Il a été testé en quatre points. Il tronque un petit trou de poteau (4217) situé près de l'angle nord-est du groupe de TP et tranchée 514. Le fossé 5156 a un profil ouvert en 'U' ou 'V' avec un remplissage, sans mobilier, de limon sableux brun moyen.

Fossé-groupe 518

Le fossé 518 traverse la moitié ouest de la zone 3D depuis l'e518st-nord-est jusqu'à l'ouest-sud-ouest avec un léger virage à son extrémité ouest. Il mesure 0,66 m de largeur et 0,16 m de profondeur et a un profil en 'U' ouvert. Il a fait l'objet de trois interventions. Une large portion a également été rapidement vidée pour la récupération de mobilier (4487/4486). Ce fait a une séquence de remplissage plus complexe que la plupart des autres fossés peu profonds, avec deux et quatre remplissages dans les interventions respectives 4417 et 4354. Les comblements sont tous des limons sableux ou sables limoneux gris brun ou brun gris. Trois des remplissages de l'intervention 4354 (4355, 4367 et 4369) ont produit une grande quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (164 g, 1914 g, dont les MI 609, 610 et 691) avec de l'os et de la terre brûlés (24 fragments, 180 g pour cette dernière). L'intervention 4486 a produit 11 tessons pesant 207 g.

Mobilier Fig. M2.10) Fossé groupe 518

Un total de 164 tessons de céramiques protohistoriques (1955 g) a été découvert dans le fossé 518 pour un NMI estimé à 31 individus. Les céramiques gauloises présentes dans le comblement de ce fossé ainsi que la présence d'amphore de type Dressel 1 nous permettent de proposer une datation dans la première moitié du Ier s. avant J.-C.

No. 272 (US 4369) Fond de vase qui semble être un vase tonnelet ou baquet. Le fond est débordant en bourrelet. Les surfaces externe et interne présentent des traces de graphite. La surface externe est décorée de cordons et une strie est visible sous le fond.

No. 284 (US 4369) Type 2.2.2/2.2b. Une strie orne le haut de panse. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

No. 253 (US 4355) Type 2.2.2/5.1. Une frise d'incisions parallèles en frise encadrée de stries orne le haut de panse.

No. 533 (US 4355) Type 2.2.2/2.3d. Trois stries externes ornent le haut de panse.

No. 280 (US 4487) Type 2.1.1. La surface externe est lustrée sur une large bande en haut de panse et décorée d'une strie.

No. 282 (US 4487) Type 2.2.1. La lèvre est pourvue d'une cannelure interne et trois stries ornent le haut de panse.

No. 277 (US 4369)

No. 448 (US 4355)

No. 532 (US 4355)

No. 273 (US 4487)

No. 281 (US 4487)

Fossé-groupe 525

Le fossé groupe 525 est long de 21,60 m. Sa largeur varie entre 0,35 m et 0,80 m et sa profondeur mesure 0,15 m. Son profil est un 'U' ouvert contenant des séquences variées de remplissage. Dans un endroit (4488) quatre comblements ont été identifiés (dont un, cependant, qui est le remblai datant du diagnostic). Un autre remplissage apparent, contenant un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer est probablement une couche de terre agricole (13011) observée ailleurs dans cette zone. Les deux remplissages restants sont un couple de limons argileux sableux brun rouge. L'intervention 13382 a deux comblements limoneux argileux brun gris foncé, le plus bas ayant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 18 g). Ailleurs, l'intervention 4616 a produit une lame de silex (MI 614) et de la terre brûlée (26 fragments, 366 g) contenues dans un limon sableux brun gris foncé.

Le fossé-groupe 525 semble avoir conservé son terminus nord. Cependant, la tranchée 20 de l'Inrap montre clairement que ce fait se prolonge au-delà de la berme nord et peut avoir atteint le groupe 518. Aucun fait n'a été observé au nord-ouest du point de rencontre supposé et il est possible que ces fossés forment soit un entrée ou plus probablement s'incurvent. Le terminus sud se trouve dans la zone de l'affleurement rocheux et les fossés 564 et 304 se continuent au sud de ce terminus, en parfait alignement avec 525, alors qu'il y a des espacements dans les zones rocheuses. Ce groupe est également parallèle à 550, mais il est plus probable que ce dernier soit un fait antérieur associé avec les nombreux groupes de fossés étroits et également, peut-être, avec plusieurs faits similaires allant de l'est de ce groupe dans la zone de l'habitat principal (en particulier des groupes tels 549, 526, 558). Bien que le fossé 550 soit bien plus large que 518/525/564/304, ils peuvent former un ensemble, puisqu'on observe des cas pour lesquels des ensembles de deux fossés, peut-être bordiers, ont un élément large et un autre plus discret.

Fossé-groupe 564

Le fossé-groupe 564 forme la partie la plus au sud de la limite nord/sud de la zone 3D. Il est assez court et son extrémité sud n'est pas bien visible, car elle se trouve entre des affleurements rocheux assez proches dans une zone où ceux-ci sont densément présents. Le fait mesure 7,60 m de long pour une largeur de 0,54 m et une profondeur de 0,07 m. Il a un seul remplissage, un limon sableux brun gris foncé, associé à un unique tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (5 g) et quelques fragments de terre brûlée (6, 67 g). Il a un profil en cuvette ouvert et a clairement été fortement tronqué.

Phase 1?

Fossé-groupe 304

Le fossé-groupe 304 peut être un élément du plan initial de l'occupation principale, puisqu'il semble être la continuation d'un ensemble de fossés, peu profonds 518, 525 et 564 dans la zone 3D. Le fossé 304 est orienté nord/sud dans l'alignement de l'extrémité sud du groupe 564. Il mesure 6,20 m de longueur, 0,62 m de largeur et 0,25 m de profondeur. Il a été étudié en trois endroits. Comme les fossés de la zone 3D, il a un profil en 'U' ouvert, un fond plat (3090) et un seul remplissage (limon argileux brun moyen). Il a produit un tesson de

céramique de la fin de l'âge du Fer (9 g) de même qu'un fragment de meule et deux pièces de tuile gallo-romaine (42 g). Ce fossé et d'autres probables segments de ce système, qui peut être précoce, peuvent avoir été entretenus jusqu'à la fin de l'occupation. Cependant, ce fossé peut avoir repris le même alignement que des fossés plus précoces, par hasard. Les tuiles sont pourtant des éléments rares dans la zone 3, et proviennent principalement de la partie sud de la zone 3C. Concernant le mobilier, 3 parmi les 7 éléments de tuiles de la zone 3D ont été ramassés dans une zone de 6 m autour du fossé 304 (TP 4577 et fosse 4515, où il n'y a pas de mobilier de la fin de l'âge du Fer) et il est possible que cette zone englobe une activité gallo-romaine.

Groupes bâtiments dans le centre de la zone 3D ouest

La majorité des groupes de bâtiments, bien définis, dans cette partie de la zone 3 sont des structures subrectangulaires ou polygonales, très souvent orientées, à peu près, ouest-sud-ouest est-nord-est ou nord-nord-ouest sud-sud-est. Ils présentent souvent un chœur central de poteaux, carré ou rectangulaire avec des arcs secondaires de chaque côté, et beaucoup ont des entrées faisant face au sud-sud-ouest ou sud-sud-est. D'autres peuvent avoir des poteaux additionnels faisant des extensions à partir de leur milieu et dans l'un de leur axe et peuvent ainsi former des larges rectangles sans poteaux d'angle. Plusieurs structures sont incomplètes, ce qui est le reflet de difficultés rencontrées lors de la fouille. Tout d'abord, le naturel, incluant de larges zones d'affleurement rocheux peut avoir causé des changements dans l'architecture ou les plans au sol, ensuite la grande similarité entre les types de comblements implique parfois une grande incertitude dans la lecture des relations stratigraphiques quand elles existent, et finalement la présence par endroit de terre arable ou paléosol peut avoir entraîné la non visibilité de certains faits et trous de poteaux en particulier, qui ont pu disparaître totalement lors de redécapage, comme cela peut être le cas pour certaines tranchées de l'Inrap.

Tranchée-groupe 563 (Fig. F2.5.29)

La tranchée de soutènement 563 se trouve à seulement 1 m à l'ouest du groupe 525 et peut être le vestige fragmentaire d'une structure à l'intérieur de l'enclos formé par 525 et 518. Elle peut également être associée au groupe de trous de poteau 521. Elle mesure 6,20 m de long pour une largeur de 0,50 m et une profondeur de 0,05 m, et a des côtés abrupts et une base très plane. Le remplissage est un limon sableux gris brun, sans mobilier. A proximité du milieu, il y a un trou de poteau (4781). Son extrémité nord est tronquée par ce qui semble être un chablis (4787). Le poteau peut être un des éléments du groupe 521, mais peut également constituer un fait isolé.

Structures à poteaux porteurs et tranchée dans la zone 3D ouest

Plusieurs probables structures à quatre poteaux porteurs, un large nombre de structures plus complexes et des lignes de poteaux sont observés dans la zone 3D ouest. Plusieurs structures avec des tranchées de fondation pour solins ou sablières basses ont été identifiées ; leur taille est similaire à celle de greniers à grain. Elles peuvent être le signe d'un style de construction différente ou d'une autre forme de bâtiment. Le phasage de ces structures est très difficile puisqu'elles sont rarement au contact de fossés ou des bâtiments principaux. A proximité du centre de l'habitat de la zone 3E, plusieurs bâtiments semblent avoir été reconstruits, mais dans l'ouest de la zone 3D, exceptés pour un ou deux trous de poteau qui ont été réaménagés, il n'y a pas de signe comparable de reconstruction.

Les constructions sur trois, quatre et cinq poteaux Groupes 502, 504, 500, 508, 511, 512 et 521

La construction sur poteaux 502 (Fig. F2.5.30) est la plus à l'ouest de la Zone 3D. Elle se situe immédiatement à l'ouest du fossé Groupe 502 et directement à l'ouest du bâtiment sur tranchées de sablières 513. Seuls trois trous de poteaux sont évidents. Leur profondeur conservée ne suggère pas qu'il en existait un quatrième qui aurait été totalement tronqué, car ils sont tous creusés à une profondeur similaire et le sol est assez plat. Néanmoins, il n'est pas certain qu'ils aient tous été creusés à la même profondeur. Les trois poteaux ne forment pas d'angle droit, et la construction aurait eu un plan rhombique ou trapézoïdal. Les poteaux définissent deux côtés de 2,2 m et 1,8 m, soit des dimensions situées au bas de l'échelle de taille présumée pour un grenier sur quatre poteaux. Les structures ont toutes un profil semblable vertical en U d'environ 0,1 m de profondeur, et sont de plan circulaire avec des diamètres situés autour de 0,3 m. L'ensemble n'est pas parallèle au fossé mais adhère à l'orientation globale NO-SE de la majorité des constructions dans cette partie du site. Aucun mobilier n'y a été découvert.

La construction sur poteaux 504 (Fig. F2.5.31) se situe à 14 m au nord-est du Groupe 502, près de l'extrémité méridionale des fossés Groupes 501 et 509. Elle est orientée NE-SO et ne contient que 3 poteaux. Le quatrième se serait situé à l'endroit où l'extrémité sud du Groupe 509 est tronquée par le chablis 4017. Une des irrégularités au fond de celui-ci paraît correspondre à l'emplacement de ce quatrième poteau, suggérant une construction presque carrée de 2,4 m par 2,4 m. Les trous de poteaux sont de plan ovale avec un profil en U aux parois verticales ; ils mesurent environ 0,35 m par 0,28 m et leurs profondeurs sont comprises entre 0,11 et 0,2 m. Aucun mobilier n'y a été découvert.

La construction 500 (Fig. F2.5.32) est constituée de cinq trous de poteaux situés près du Groupe 528 et à l'ouest du fossé Groupe 507. Associée au Groupe 528, elle fait vraisemblablement partie d'un bâtiment plus important 567, et elle n'est décrite ici que pour exposer une autre interprétation possible. La construction est presque carrée avec des côtés de 1,8 m, 2,2 m et 2,4 m de long. Le poteau 4061 est presque central. Les structures sont plus variables en taille, en plan et en profil que dans les constructions sur quatre poteaux habituelles. Pour cette raison, et du fait de l'irrégularité du plan, il semble plus probable qu'elles fassent partie des alignements externes et des agencements internes du groupe structurel plus important 567, au sein duquel ces variations en dimensions et en forme ont beaucoup plus de sens. Un trou de poteau contenait un petit fragment de TCA gallo-romaine, suggérant que cette construction alternative pourrait être plus tardive que la plupart des bâtiments de cette partie du site. Aucun autre mobilier n'était présent.

La construction sur poteaux 508 (Fig. F2.5.33) se trouve à 4 m au nord-est du Groupe 500 et enjambe l'extrémité nord du fossé Groupe 507. Elle comprend cinq poteaux dont un central. Elle est orientée nord-sud, de plan trapézoïdal et mesure 1,4 m sur son côté sud, 1,7 m au nord et 1,6 m à l'est et à l'ouest. Quatre des cinq trous de poteaux sont très similaires, avec un profil en U aux parois pentues et un fond légèrement incliné ; ils mesurent environ 0,3 m de diamètre et leur profondeur est comprise entre 0,12 m et 0,24. Le cinquième – le poteau d'angle sud-est – est plus grand avec un profil irrégulier. Deux trous de poteaux ont livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 12 g). Les quatre structures externes ont toutes été échantillonnées.

La construction sur poteaux 511 (Fig. F2.5.34) se situe à environ 6 m au nord-est du Groupe 508. Elle se compose de cinq poteaux dont trois sur son côté oriental. Sa forme et son orientation sont très similaires à celles du Groupe 508 ; elle mesure 2 m sur son côté sud, 2,6 m au nord, 2 m à l'est et 2,2 m à l'ouest. Le cinquième poteau se trouve juste au sud du poteau d'angle nord-est, et il pourrait s'agir d'une structure isolée. Les dimensions des trous de poteaux sont très variables, avec une fourchette allant de 0,54 m par 0,51 m sur 0,15 m à 0,9 m par 0,85 m sur 0,35 m. Un autre trou de poteau de taille intermédiaire mesure 0,51 m de profondeur. Le poteau supplémentaire sur le côté oriental présente un profil inhabituel en W, tandis que les autres ont un profil typique en U aux parois inclinées. Une quantité importante de céramique de la fin de l'âge du Fer (24 tessons, 210 g) a été découverte, associée à une perle en verre (Sf. 605), un fragment de meule et de la terre cuite.

Mobilier Fig. M2.11 *groupe 511*

TP 4144

No. 519 (US 4145)

La construction sur poteaux 512 (Fig. F2.5.35) se situe juste au sud du drain moderne 524 et du fossé Groupe 507. Elle est constituée de quatre poteaux formant un parallélogramme irrégulier (Fig. F2.5.215, PN 3224), globalement orienté est-ouest avec des côtés mesurant 1,5 m, 2,0 m, 2,7 m et 3,5 m. Les trous de poteaux sont circulaires ou ovales de 0,26 m à 0,42 m de diamètre, avec des profondeurs comprises entre seulement 0,06 m et 0,18 m. Les profils sont très variables. Il est possible que cet ensemble forme en réalité l'entrée d'une autre construction polygonale 569, dont les côtés ouest et nord seraient en grande partie manquants.

Le groupe 521 (Fig. F2.5.29) est formé de trois trous de poteau, situés dans une zone relativement vide du site (bien qu'il y ait deux trous de poteau à proximité). Les trous de poteau 4744, 4746 et 4752 semblent former les trois côtés d'une possible structure à quatre poteaux porteurs. Ils ne sont pas, cependant, particulièrement peu profonds, et l'absence du quatrième poteau n'est donc pas facilement explicable. La possible structure peut être un carré de 2,20 m, forme typique des structures à quatre poteaux dans cet endroit. Alternativement, au moins trois groupes composés de trois poteaux formant un angle droit ont été observés sur le site (502, 504 et 521), il est possible que cet arrangement triangulaire représente une autre forme de bâtiment de stockage. Le deux trous de poteau restants dans cette zone (4781 et 4756) ne s'insèrent dans aucun schéma cohérent englobant les trois premiers.

Les trous de poteau sont ovales ou subcirculaires en plan, avec un profil en 'U' incliné ou en 'V' et ne présente qu'un remplissage. Ils mesurent en moyenne 0,57 m x 0,43 m x 0,17 m, mais les deux poteaux les plus au nord sont presque identiques en tailles et plutôt petits, alors que le TP sud, 4752, est beaucoup plus large, 0,80 m x 0,62 m x 0,25 m. Aucun mobilier n'a été récupéré.

Les constructions sur tranchées de sablières 513 et 514

Deux possibles constructions sur tranchées de sablières ont été identifiées. Le Groupe 513 (Fig. F2.5.36) se trouve immédiatement à l'est du Groupe 502, juste à côté du fossé nord-sud Groupe 505. Il est orienté nord-sud et consiste en deux tranchées de sablières parallèles. La tranchée ouest 4155 mesure 2,7 m par 0,53 m sur 0,1 m de profondeur, tandis que la tranchée orientale 4159 est plus courte, de 2,4 m par 0,54 m sur 0,12 m de profondeur. La tranchée ouest comprend un petit trou de poteau 4157 à son extrémité nord, qui paraît la couper (bien que les comblements des deux structures soient très semblables). L'ensemble mesure 2,7 m par 1,7 m, soit une taille raisonnable pour un grenier. Il n'a pas livré de mobilier.

La seconde construction, Groupe 514, (Fig. F2.5.37), se situe immédiatement à l'est du Groupe 512/569, directement au sud du drain moderne 524. Une combinaison de tranchées de sablières et de trous de poteaux forme un bâtiment plus complexe, ou peut-être deux constructions distinctes. Le groupe est constitué de trois courtes sections de tranchées de sablière, de trois trous de poteaux séparés et de trois trous de poteaux creusés dans les tranchées. Cependant, le profil du trou de poteau 4338 est plus caractéristique d'une tranchée de sablière avec un poteau à une extrémité, et il est probable que cette structure ait constitué la sablière sud-ouest d'une construction sur quatre sablières. Trois des quatre tranchées possèdent des trous de poteaux à leur extrémité sud (bien que les relations stratigraphiques entre ces structures soient incertaines, car les remplissages sont très semblables). La tranchée 4314 comporte des poteaux à ses deux extrémités. La dernière tranchée 4304, qui ne possède pas de trous de poteaux supplémentaires, constitue le côté nord-ouest de la construction. Un trou de poteau isolé ou empreinte de poteau se trouve au milieu du petit côté nord, et un autre

trou de poteau se situe presque à mi-chemin sur le côté ouest mais à l'intérieur de la ligne tracée par les tranchées de sablière. Il pourrait s'agir de supports pour un toit, comme le cinquième poteau central dans certains des greniers définis précédemment. Les structures suggèrent un plan rectangulaire de 4,8-5,5 m de long, 2 m de large et orienté pratiquement nord-sud. Un autre trou de poteau très profond 4217 situé à l'est et aligné avec le côté nord pourrait avoir fonctionné comme un poteau repère, mais ne fait clairement pas partie de la construction. Celle-ci n'a pas livré de mobilier.

Bâtiment-groupe 528 (Fig. F2.5.38)

La structure 528 est située à l'angle nord-ouest de la zone 3D, à l'est du fossé-groupe 506 et à l'ouest du groupe 507. Cinq trous de poteau ont été observés, quatre formant un rectangle orienté nord-sud, avec le cinquième plus à l'ouest. Il peut s'agir d'une structure polygonale à six poteaux porteurs sans poteaux d'angles, mais sans le sixième poteau sur le côté est. Cette zone est couverte par une tranchée de diagnostic de l'Inrap, qui ne mentionne pas de sixième poteau. Cependant une alternative permet de considérer qu'il s'agit d'une structure à quatre poteaux porteurs, mesurant 4 m x 2,50 m ou bien d'une entrée au bâtiment 567.

Les trous de poteau varient en taille, ceux du sud étant plus larges que ceux du nord. Leur profondeur et profil diffèrent également. Le trou de poteau au nord-est, qui a été repositionné, est particulièrement petit et peu profond dans ses deux phases. Un total de 32 tessons de céramique de la fin de La Tène et pesant 160 g a été ramassé dont, principalement, les fragments d'un pot, dans le trou de poteau 4055.

Bâtiment-groupe 515 (Fig. F2.5.39)

La construction rectangulaire sur poteaux Groupe 515 se situe dans l'angle nord-ouest de la Zone 3D, à l'est du fossé Groupe 507. Alors qu'elle chevauche le bâtiment Groupe 570, aucune relation stratigraphique n'existe entre eux. Une autre construction rectangulaire (574) pourrait également avoir existé à cet endroit, car trois trous de poteaux très profonds sont associés au fait 570 mais ne correspondent pas exactement à son plan, et un quatrième trou de poteau pourrait se situer sous le drain moderne Groupe 523, qui n'a pas été excavé. Le Groupe 515 est orienté est-ouest et mesure 4,6 m de long sur environ 2,5 m de large. Les quatre trous de poteaux constituant cet ensemble sont ovales ou circulaires, de grande taille (0,7 m à 0,84 m de diamètre) et assez profonds (0,2 m à 0,32 m) ; un fantôme était visible dans l'un d'eux (4291) et peut-être dans un autre (4184). Les quatre trous de poteaux sont creusés à une profondeur presque équivalente avec seulement 0,05 m de différence entre leurs altitudes basales. Ils présentent quelques variations de profils avec deux exemplaires en U aux parois inclinées, un exemplaire en U plus ouvert et un autre aux parois abruptes s'évasant à la surface. Ce groupe a livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer (13 tessons, 146 g), de la terre cuite et (dans le trou de poteau 4310) de petits fragments de scories.

Il est possible qu'il s'agisse autrement d'une construction sur six poteaux sans poteaux d'angle, incluant les structures 4199 et 4194 qui se situent au sud et au nord à mi-chemin entre les autres poteaux (voir Fig.). Néanmoins, ces deux trous de poteaux sont différents, l'un étant beaucoup plus petit et le fond du second ne se situant pas au même niveau que les autres. De plus, le trou de poteau 4199 est assez inhabituel, car son fantôme contenait un rejet compact de terre cuite. Si cette interprétation était correcte, alors certains alignements de structures entre eux appartiendraient également à cet ensemble. Cependant, il semble que la plupart, dont 4199 et 4194, fassent partie du bâtiment Groupe 570.

Bâtiment-groupe 567 (Fig. F2.5.40)

Le bâtiment-groupe 567 est situé à proximité de la limite ouest de la zone 3D entre les fossés

506 et 507. C'est un polygone (567a) ou un rectangle (567b) formé de huit ou neuf trous de poteau. La structure mesure 7,20 m en longueur pour une largeur de 5,80 m avec une possible entrée de 2,30 m sur son côté sud. La structure englobe une aire de 29 m² à 42 m². La structure 567a représente l'interprétation la plus évidente considérant les poteaux visibles, alors que la structure 567b soulève la possibilité de l'absence de poteaux d'angle.

Les trous de poteau varient en taille, forme et profil avec une taille moyenne de 0,52 m x 0,42 m x 0,17 m. Les quatre poteaux principaux (4090, 4057, 4076 et 4072) sont de plan et profil réguliers et mesurent 0,60 m x 0,48 m x 0,24 m. Un drain moderne, 523, traverse la structure et tronque au moins deux de ses trous de poteaux, et beaucoup peuvent avoir complètement disparu. Aucun des trous de poteau de l'anneau de poteau ne présente de calage ou de négatif.

Dans l'interprétation 567a, trois trous de poteau peuvent former l'angle nord-est, et ce dernier peut avoir été réaménagé à deux occasions, à moins que la structure n'ait nécessité un renforcement à cet endroit. Alternativement, les deux poteaux supplémentaires peuvent appartenir à une partition interne (ou ne pas appartenir à la structure). En plus de la partie externe, quatre à six trous de poteau internes sont également identifiés (selon l'interprétation retenue pour les trois poteaux de l'anneau externe) incluant un poteau central (4140). On trouve également un poteau isolé (4094) situé à proximité de l'entrée (voir groupe 528). La structure peut être une extension au porche formée par la moitié sud des poteaux du groupe 528. Il mesure 4,20 m du nord au sud et 2,30 m d'est en ouest. Seul le poteau de l'extrémité est du porche présente un négatif. Celui-ci est rectangulaire en plan et mesure 0,38 m x 0,28 m x 0,25 et a une base inclinée.

Seuls quatre trous de poteau contenaient de la céramique, les deux formant l'entrée (4055 et 4103), un du possible porche (4120) et le poteau central 4140. Au total 33 tessons, pesant 187 g, ont été récupérés ainsi qu'un petit élément de terre brûlée (3g).

Bâtiment-groupe 569 ((Fig. F2.5.41)

Le bâtiment 569 est situé immédiatement à l'ouest de la tranchée 513, à l'ouest-sud-ouest de 519 et au sud-sud-ouest de la structure 572. Ce dernier est tronqué à moitié par un drain moderne (qui peut avoir détruit plusieurs poteaux). Le groupe de trous de poteau 512 peut correspondre à une entrée associée à ce bâtiment. Seule la moitié est de la structure a survécu et les faits restant sont très peu profonds. La structure est longue au minimum de 5,80 m et large de 5,20 m avec une entrée au sud-sud-est mesurant 2,60 m - 3,50 m de longueur pour 1,40 m – 2 m de largeur, et se rétrécissant vers l'extérieur. L'aire délimitée par la structure est difficile à estimer mais en prenant le côté est comme référence et en doublant le résultat on obtient une superficie d'environ 35 m².

Une interprétation alternative envisage que la structure ait des trous de poteau sur ses côtés mais pas dans les angles. Les trous de poteau fonctionnant par paire 4235 - 4237 et 4294 - 4372, peuvent former les côtés est et sud de la structure. Ces paires sont espacées plutôt régulièrement, avec des intervalles d'environ 3,30 m – 3,50 m. Si un schéma est reproduit pour l'ensemble de la structure, celle-ci pourrait former un rectangle, ou presque un carré, mesurant 6,60 m x 6,40 m avec une aire interne de 42 m². Les deux interprétations impliquent que les côtés nord ou ouest aient été intégralement tronqués. Cependant, étant donné l'irrégularité du sol, de telles troncatures ne sont pas impossibles.

Pour l'anneau interne, seuls quatre trous de poteau et une possible tranchée sont conservés. En outre, deux autres poteaux forment l'entrée. Ces poteaux sont de taille régulière et mesurent en moyenne 1,40 m x 0,35 m pour une profondeur de seulement 0,12 m. La possible tranchée mesure 1,40 m de long pour 0,40 m de large et 0,16 m de profondeur. Aucun ne conserve de négatif ou de calage. La plupart ont un profil en 'U' avec des côtés abrupts et des bases souvent irrégulières. Le mobilier est composé de quelques fragments de terre brûlée.

Bâtiment-groupe 570/515 ((Fig. F2.5.42)

La probable structure 570 se trouve à l'est de la structure 567 et au nord-ouest de la structure 519. Elle se superpose avec la moitié est du groupe de poteaux 515 et avec une autre structure à poteaux bien plus larges, groupe 574. Il est douteux qu'elle ait été un bâtiment : plusieurs des trous de poteau les plus conséquents sur les côtés est et ouest (4178, 4271, 4361 et 4342) appartiennent à la structure 574 et les poteaux de la structure 570, aux angles nord-ouest et sud-est (4194 et 4199) peuvent appartenir, en réalité, au groupe 515, si celui-ci n'est pas une structure à quatre poteaux porteurs mais un bâtiment plus large.. Dans ce cas, la cohérence du groupe 570 est remise en question, et ce dernier peut, alors, être le signe de réparation, barrière externes et autres structures de moindre importance, associées au bâtiment 574.

La structure 570 est de forme quasiment rectangulaire, plutôt irrégulière, orientée nord-nord-ouest sud-sud-est, dont les poteaux d'angle sont absents sur trois côtés et peut-être sur les quatre (trou de poteau 4199 peut appartenir à 515). La structure mesure 7 m par 5,30 m avec une ligne de poteaux au sud, plus longue de 2 m, qui a pu former une entrée élaborée. Au total, son aire interne est de 37,1 m².

Un ensemble de 14 trous de poteau peut matérialiser les murs, avec deux autres appartenant à l'entrée. Il est possible qu'un trou de poteau ait été tronqué par un fossé plus tardif. Il y a huit trous de poteau internes et un autre juste à l'extérieur de l'angle sud-ouest, qui peuvent être associés à la structure.

La ligne de trous de poteau en comprend deux types : ceux petits, peu profonds et circulaires souvent situés juste à l'intérieur de la ligne des poteaux principaux et ceux plus larges, ovales ou plus rectangulaires qui délimitent les murs. En général, les faits les plus larges ont une taille deux fois supérieure à celle des plus petits, mais peu sont plus profonds. Les poteaux les plus larges sont au nombre de 9 et mesurent en moyenne 0,70 m x 0,62 en plan. Leur profil est varié et inclut des exemples 'en cuvette', en 'U', à fond arrondi, ou à côtés en escalier. Le trou de poteau 4267 conserve un négatif légèrement effilé, et 4199, qui peut également appartenir à cette structure, montre un négatif rempli de terre brûlée et un fond angulaire, semblable à un poteau taillé. Les profils de certains des négatifs de la structure 574 (tel 4172) ressemblent à ceux d'un piquet (Tableau F2.5.3). Les cinq poteaux les plus petits ont plutôt des profils en 'U' ou en cuvette, avec des fonds arrondis et une taille moyenne de 0,36 m x 0,35 m pour une profondeur de 0,16 m. Il existe peu de variation dans leur taille et ils ressemblent aux trous de poteau internes de part leur taille (0,34 m x 0,32 m pour une profondeur de 0,14 m). Un de ces derniers (4172) a un creusement dont le profil est en 'V' plus profond d'un côté, indiquant peut-être un piquet.

Le trou de poteau 4308 se trouve au centre de la zone interne, et est entouré de trois autres. Les plus petits 4312 et 4225 sont au nord et peuvent être le support d'une paroi.

Une grande quantité de céramique a été retrouvée dans cette structure (22 tessons pour un poids de 192 g), dans les deux poteaux de l'entrée (2 tessons, 12 g), dans les trous de poteau principaux, présentant des négatifs (7 tessons, 59 g) ou répartie au travers des trous de poteau plus petits (13, 121 g). Des éléments de terre brûlée ont également été ramassés, une très petite quantité provenant des murs principaux et des trous de poteaux externes (7 fragments, 21 g), une petite quantité venant également du trou de poteau externe 4152 (3, 22 g) et 438 fragments, pesant plus de 5 kg (MI 607) étant issus du remplissage du négatif du poteau du fait 4199 (Fig. F2.5.215, PN 3260). Ce dernier contenait également la broche (MI 608). Juste en dehors de la structure, le trou de poteau ou petite fosse 4152 contient une épée courte ou dague (MI 604; Fig. F2.5.215, PN 3134), plantée au travers du remplissage et jusque dans le naturel sous-jacent. De ce fait provient également un fragment de tuile gallo-romaine (94 g) ce qui est postérieur à la majorité de l'activité sur le site. Un éclat de silex fait également partie du lot.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
4267	4270	non	ovale	conique	0,29	0,28	0,29
4199	4200	possible	rectangulaire	parallélogramme	0,37	0,18	0,25
4276	4278	non	circulaire	'U'	0,10	0,10	0,15
4172*	4173	non	circulaire	'V'	0,15	0,15	0,25
4178*	4179	non	circulaire	'V'	0,22	0,21	0,50
4361*	4362	non	circulaire	'U or V' base non visible	0,25	0,24	0,52

Tableau F2.5.3 Fantômes de poteaux du bâtiment groupes 570 et 574*

Mobilier Fig. M2.11 Bâtiment groupe 570

No. 213 (US 4223)

No. 218 (US 4176)

No. 220 (US 4180)

No. 286 (US 4219)

No. 291 (US 4178)

Bâtiment-groupe 574 (Fig. F2.5.42)

La structure 574 est rectangulaire à quatre poteaux porteurs, orientée est ouest et mesurant 5,60 m x 3,70 m avec une aire interne de 20,7 m². Les trous de poteau qui la forment sont plus petits (moyenne 0,45 m x 0,41 m) que ceux du groupe 515 (0,78 m x 0,76 m x 0,30m), mais plus profonds (0,46 m). Deux présentent ce qui semble être un négatif de poteau (voir F2.5.3 ci-dessus). Comme il est visible sur l'illustration, la paire de trous de poteau la plus au nord, est large, avec des profils en 'V' ; bien que 4368 ait des côtés presque verticaux, sa base est également évasée. Le quatrième trou de poteau, 4342, a un profil aux côtés prononcés et en 'U'. Les profils en 'V' peuvent être l'indice de piquets. Cependant, puisque seul un quart de 4178 est fouillé et seulement la moitié de 4271, il est possible que les coupes soient positionnées obliquement au travers des négatifs.

Aucun trou de poteau intermédiaire n'a été observé sur les côtés est ou sud, mais le trou de poteau 4225 se trouve grossièrement à mi-distance entre le côté nord et les deux trous de poteau 4312 et 4308 sur son sud, formant ainsi peut-être une division interne du bâtiment. Des faits peu profonds, 4172 et 4176, sont le long du côté ouest du bâtiment ; ils peuvent appartenir, non à la structure 470 mais à 474.

Deux autres petits trous se trouvent à l'est de 4172 et forment une ligne parallèle aux murs sud et nord du bâtiment ; ils peuvent également représenter des divisions internes.

Le mobilier est constitué de céramique de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 159 g) provenant du fait 4178 et de terre brûlée issue des trous de poteau 4271 et 4361 (9 fragments, 51 g).

Bâtiment-groupe 572 (Fig. F2.5.43)

La structure 572 se trouve entre les bâtiments-groupes 570, 519 et 569 avec la ligne de poteaux 571 immédiatement sur son est. Elle peut être lue de deux manières, la première envisageant d'y voir un bâtiment légèrement carré ou ovale, orienté ouest-nord-ouest est-sud-est, avec une entrée en extension ouverte vers le sud-sud-ouest (572a). La majorité de la partie

sud-est de la structure se trouve dans la tranchée 20 de l'Inrap. Plusieurs faits de cette tranchée peuvent donc appartenir à ce groupe. En les incluant, la taille de l'ensemble peut atteindre 4,60 m x 4,30 m avec une entrée de 1,80 m de large pour 1,60 m de longueur ; la superficie interne est de seulement 20 m².

L'autre interprétation (572b), cependant, suggère que cette structure est carrée ou rectangulaire, sans poteau d'angle. Ainsi, les trous de poteau 4370, 4376 et 4384 peuvent former le côté nord-ouest, les TP 4386, 4350/4352 et 4346 le côté nord-est avec le trou de poteau 4320 se trouvant soit sur le côté sud-est, soit étant un fait interne. Le trou de poteau 4196 peut fonctionner en paire avec le fait le plus au nord dans la tranchée Inrap (20.6) avec un autre trou de poteau (20.7) situé sur la ligne de côté sud-ouest. L'entrée formée à l'ouest par le TP 4167/4169 peut être reflétée à l'est par le TP 20.5. Cette structure alternative est orientée nord-est sud-ouest et peut mesurer 5,10 m x 4,40 m – 5,10 m créant une aire interne de 22,50 m²-26m². Il est difficile d'expliquer l'absence de fait sur le sud-est, mais cela peut signifier qu'il y ait deux poteaux d'angle (4320 et Inrap 20.7) et que le côté a été tronqué.

Cette structure, telle que conservée, est formée par six larges trous de poteau et deux très larges (4167 et 4169) disposés en 'L'. Un des larges poteaux du contour de mur (4350) a été remplacé (4352). On note également l'existence d'un trou de poteau interne (4326) et un petit externe (4322) qui peuvent avoir été associés à la structure. Les trous de poteau sont circulaires ou ovales en plan, à l'exception du TP 4196 à l'angle sud-ouest du mur, qui est rectangulaire.

Les trous de poteau principaux mesurent en moyenne 0,71 m x 0,59 m x 0,31 m alors que ceux de l'entrée sont légèrement plus gros avec 0,92 m x 0,75 m x 0,32 m (au total, tous ces poteaux approchent 0,76 m x 0,62 m x 0,32 m). Ils ont un profil en 'U' avec des côtés abrupts et bases arrondies, sauf le TP 4350 plus étroit et profond de profil très conique, et deux autres, 4346 et 4376, dont le profil est irrégulier. Les trous de poteau les plus petits, parmi les murs et les éléments internes ou externes, sont tous des cas circulaires avec un profil en 'U', côtés abrupts et bases arrondies. Ils mesurent 0,31 m x 0,29 m x 0,13 m. Aucun signe de calage ou de négatif clair n'a été identifié, mais trois exemples sont enregistrés comme possibles. Le TP 4196 peut avoir un négatif avec des signes de perturbation, suggérant que le poteau a été arraché. La coupe du trou de poteau 4370 présente une partie centrale plus foncée (Fig. F2.5.215, PN 3351) et le trou de poteau 4376 a un creusement plus profond et un remplissage plus sombre contre son côté nord.

Cette structure a produit une relativement grande quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (28 tessons, 251 g) et un peu de terre brûlée. La céramique provient principalement des trous de poteau dans et autour de l'entrée (18 tessons, 204 g).

Mobilier Fig. M2.11Bâtiment groupe 572

No. 212 (US 4170) Type 2.1.2/2.2b. Il est graphité sur la partie supérieure de sa surface externe.

No. 290 (US 4168)

Bâtiment-groupe 519 (Fig. F2.5.44)

Cette structure se trouve au nord-ouest de l'habitat, au nord du fossé 518 et à l'est de la ligne de poteaux 571. Les bâtiments-groupes 512, 571 et 568 sont respectivement à l'ouest, au sud-ouest et à l'est. La structure comprend un rectangle central formé de 4 larges trous de poteau (4496, 4499, 4509 et 4457) formant un segment d'anneau ovale, le reste étant constitué de 9 trous de poteau et de plusieurs faits internes. Deux de ces trous de poteau (4665 et 4693) à l'ouest et à l'est présentent des exemples de négatifs de poteau. La structure mesure 8,40 m en longueur et 6,40 m de large. Elle a probablement une entrée centrale sur son côté sud et

délimite une aire de 49 m². Elle peut avoir été une structure rectangulaire sans poteaux d'angle. Dans ce cas, l'aire délimitée serait de 68 m².

Trois des quatre trous de poteau du rectangle central sont larges (moyenne de 1,16 m x 0,99 m x 0,36 m) ; le quatrième 4499 mesure 0,85 m x 0,76 m x 0,38 m. Les deux trous de poteau sur les côtés est et ouest sont légèrement plus petits mais profonds (moyenne de 0,80 m x 0,75 m x 0,46 m). Les trous de poteau au sud sont aussi importants (4394 et 4669, 0,75 m x 0,73 m x 0,27 m). Les autres poteaux sont généralement plus petits (moyenne de 0,56 m x 0,52 m x 0,12 m), sans négatifs de poteau et ayant souvent un profil de cuvette peu profonde. Mis à part 4499, les trous de poteau de chacun de ces sous-groupes ne s'écartent pas des tailles moyennes. Les poteaux portant principalement la structure tendent à être plus profonds, avec des côtés plus verticaux et des profils en 'U', bien que certains aient des profils plus ouverts et soient moins profonds.

Aucun des deux poteaux sud du rectangle principal ne présentent de trace de poteau, mais les négatifs sont visibles dans 6 autres faits. Ces négatifs sont ovales ou circulaires et mesurent en moyenne 0,34 m x 0,32 m pour une profondeur de 0,27 m (Tableau F2.5.4). Ils sont de forme très similaire et suggèrent l'utilisation de poteaux ronds, sans évidence de fendage. Tous présentent un rétrécissement vers la base. Seul le trou de poteau 4509 conserve l'évidence d'un calage, fait de pierres rectangulaires posées de champ vers l'ouest ; un autre contient des pierres (voir Tableau F2.5.4).

Quatre trous de poteau fonctionnant par paires sont au centre de la structure. Une des paires (4687 et 4699) se trouve proche du centre alors que l'autre (4709 et 4711) est proche de la limite ouest. Trois éléments de cet ensemble sont plutôt profonds, avec des côtés verticaux ; le quatrième, 4699, est cependant moins profond. Deux autres trous de poteau (4397 et 4400) sont positionnés en dehors de l'ovale de la structure au nord-ouest. Ils sont proches des poteaux de l'ovale 4403 et 4405 et peuvent avoir formé soit une petite structure à quatre poteaux porteurs soit une entrée. Ces poteaux ont des remplissages et des profils très similaires à ceux de 4403 et 4405. Un autre trou de poteau, petit et peu profond, (4689) se trouve en dehors de l'anneau ovale, au nord-est. Au cas où la structure serait rectangulaire, alors (4400) et (4689) se trouveraient sur la ligne du mur.

Le trou de poteau 4693, sur le côté ouest, peut avoir été établi en plusieurs fois. Ce fait coupe (4696) qui à son tour tronque (4714). Ce dernier est peu profond avec un profil en cuvette, et peut donc être en réalité une dépression naturelle ou créée par des traces racinaires. Alternativement, il peut avoir contenu (4696), qui est plutôt large (0,75 m x 0,35 m x 0,37 m) mais a un comblement riche en charbon et peut être un négatif de poteau. Dans ce cas, puisque les bords du fait ne sont pas rubéfiés, le charbon peut provenir du poteau dont l'extrémité aurait été brûlée avant sa mise en place, plutôt que d'un poteau calciné sur place.

Ce bâtiment contient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (20 tessons, 156 g) et de la terre brûlée (181 fragments 1910 g), provenant principalement des poteaux les plus larges, et particulièrement de la zone de l'entrée. Un négatif (4666) contient un seul tesson (3 g). Le reste provient des remblais alentour, c'est-à-dire d'une activité antérieure. Par opposition, la terre brûlée provient principalement des négatifs des poteaux 4394, 4693, 4457 et 4496, représentant tous des supports importants. Les trous de poteau ont fait l'objet de nombreux prélèvements et révèlent ...

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
4457	4460	non	ovale	conique	0,34	0,27	0,33
4509	4514	oui	ovale	conique évasé	0,33	0,32	0,30
4693	4691	non	ovale	conique	0,35	0,31	0,42
4665	4666	possible	circulaire	'U'	0,35	0,35	0,39
4669	4671	non	circulaire	'U' incliné	0,35	0,35	0,17

Tableau F2.5.4 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 519

Mobilier Fig.M2.11 Bâtiment groupe 519

TP 4457

No. 449 (US 4457)

Bâtiment-groupe 517 (Fig. F2.5.45)

Un possible bâtiment a été identifié près de la berme septentrionale. Il s'agit probablement d'un petit grenier avec des poteaux supplémentaires sur les côtés, mais le poteau d'angle nord-ouest est manquant. Celui-ci se situerait au niveau d'un affleurement rocheux qui traverse la construction en diagonale et couvre tout le coin nord-ouest. Le bâtiment est orienté nord-sud et mesure 3 m sur 2,8 m, soit une superficie interne de 8,4 m². Les trous de poteaux font en moyenne 0,70 m par 0,61 m sur 0,16 m de profondeur. Ils sont peu profonds, car la roche est très proche de la surface, voire affleure, et leurs profils sont variés et souvent irréguliers. Certains d'entre eux, comme 4428 et 4683, possèdent un profil plus typique en U, parfois avec un fond incliné. En général, l'affleurement sous-jacent a empêché l'excavation de profonds trous de poteaux. 4672 contenait un fantôme. 4420 à l'entrée sud-est est le seul qui ait livré de la céramique (3 tessons, 19 g).

Une autre interprétation de ce groupe suggère que quatre trous de poteaux définissent une entrée orientée nord-sud, de 2,3 m de large et 1,4 m de long. Le mur oriental du bâtiment pourrait être représenté par deux poteaux (4683 et 4685), mais aucun n'était visible dans l'affleurement au nord et à l'ouest. Deux poteaux supplémentaires avaient été identifiés dans la tranchée de diagnostic 20 de l'Inrap et pourraient appartenir à cet ensemble, mais il s'est avéré difficile de faire correspondre ces structures au plan de base. Deux autres trous de poteaux 4672 et 4679 ont été identifiés juste à l'extérieur de l'ensemble, le premier se situant dans le champ de l'entrée.

Bâtiment-groupe 597 (Fig. F2.5.46)

Ce bâtiment se situe à environ 12 m au nord du Groupe 519, et consiste en quatre structures enregistrées comme un trou de poteau, deux chablis et une autre structure naturelle. Cependant, l'examen des relevés photographiques des chablis 4379 et 4383 suggère qu'il s'agit de deux structures anthropiques qui pourraient avoir contenu des fantômes. Ces deux structures définissent un triangle rectangle avec le trou de poteau 4674. Le quatrième angle se trouverait au sein de la structure « naturelle » et dessinerait un plan rectangulaire ressemblant à beaucoup d'autres bâtiments de la Zone 3.

Le fait est orienté ONO-ESE et mesure 5,6 m sur 3,8 m, soit une superficie interne de 21 m². Les trous de poteaux sont de grande taille et subcirculaires, et mesurent en moyenne 0,87 m par 0,8 m sur 0,18 m de profondeur avec un profil en U aux parois inclinées. Deux d'entre eux pourraient avoir contenu un fantôme de 0,22 m de diamètre et 0,15 m de profondeur en

moyenne. Aucun mobilier n'a été découvert, mais la structure 4974 a été échantillonnée.

Bâtiment-groupe 568 (Fig. F2.5.47)

Le bâtiment-groupe 568 est situé à environ 3 m à l'est du bâtiment 519 et est formé par un arc de cercle de six poteaux, avec un possible poteau de l'entrée et deux poteaux internes. Il entoure le puits 4572 et est orienté est ouest avec une probable entrée au sud. Au total, sur la petite base conservée, la structure complète peut avoir mesuré 8 m x 4,50 m (36 m²).

Les trous de poteau ont des profils variés, mais tous ont une forme en plan similaire, ovale ou circulaire. Ils mesurent en moyenne 0,64 m x 0,55 m x 0,20 m, mais sont moins profonds vers le nord et l'est (cela laisse penser que la partie est du bâtiment a été tronquée). Le drain moderne 524 coupe au travers de la partie est de la structure et peut avoir tronqué plusieurs trous de poteau. Seul le trou de poteau 4729 présente un négatif. Il est ovale en plan avec une base arrondie et mesure 0,50 m x 0,40 m x 0,20 m.

La structure est associée à peu de mobilier. Seuls cinq tessons (32 g) de céramique de la fin de l'âge du Fer proviennent de deux trous de poteau (4734 et 4742). Des fragments de terre brûlée ont néanmoins été produits par plusieurs faits.

Bâtiment-groupe 573 (Fig. F2.5.48)

Le bâtiment-groupe 573 est situé contre la berme ouest, dans la partie nord-ouest de la zone 3D. Initialement, ce groupe a été interprété comme une ou plusieurs structures à quatre poteaux porteurs. Cependant, un des faits majeurs a produit de la céramique campaniforme. Un examen plus poussé a fait apparaître un arc de cercle s'incurvant vers la berme et une possible ligne de poteau à l'intérieur, ressemblant à une moitié de bâtiment typique retrouvée dans la zone 3. Il est donc probable que cet ensemble 573 représente les vestiges partiels d'une structure avec un mur externe formé par 4203, 4098, 4161 et 4129, et les trous de poteau 4201 et 1091 représentant une division interne perpendiculaire à l'axe longitudinal. Ce groupe peut avoir eu des absides à ses extrémités ou ne pas avoir eu de poteaux d'angle. De la céramique de la fin de l'âge du Fer et de la terre brûlée en petite quantité provient de ces trous de poteau.

Ligne de poteaux-groupe 571 (Fig. F2.5.49)

La probable rangée de poteaux 571 est située dans la zone centrale 3D, au sud-est du bâtiment-groupe 572 et sud-ouest de 519. Il peut avoir été synchronique avec 518 et semble être connecté à ce groupe via l'angle sud-ouest de 519, formant peut-être une cour. La ligne de poteaux est formée d'au moins neuf trous de poteau, avec deux autres possibles, mais ceux-ci sont espacés de 3 m alors que les autres faits sont plutôt serrés. Cet intervalle correspondant à la tranchée 20 de l'Inrap, où un fait non excavé a été signalé (Inrap 20.10).

Les poteaux délimitent une forme comparable à celle des côtés de nombreux bâtiments : un 'C' à la panse droite. Sa largeur de 8,10 m en fait un exemplaire beaucoup plus grand que n'importe quel autre bâtiment, et il faut donc plutôt y voir une clôture.

Les poteaux sont de forme et taille variées mais ont des séquences de remplissage simples. Ils ont un profil en 'U' similaire et mesurent en moyenne 0,49 m x 0,41 m x 0,18. Il n'y a pas de mobilier.

Fossés-groupes au sud-ouest de la zone 3C (Fig. F2.5.19 et F2.5.50-1)

Les groupes de fossés du sud-ouest de la zone 3C sont tous situés à l'intérieur ou sur les limites principales du site. Plusieurs tronquent cette limite et d'autres ont des relations qui n'ont pu être établies, alors que la limite majeure sort de la zone au milieu de cette bande. Seul

un bâtiment sur poteau, est partiellement observé, mais son aspect fragmentaire est probablement du au fort niveau d'arasement. Il forme un point de concentration de l'activité dans une zone autrement vide. Certains des fossés semblent être les continuations de groupes de la partie nord de cette bande (exemple 301 et 509). La partie centrale de la bande 2 englobe peu de faits et il est possible que ces fossés soient complètement tronqués dans cette partie, ou que celle-ci soit réservée pour un usage strictement agricole. La plupart des fossés ne contient quasiment pas de mobilier et est fortement tronquée. Ils approchent un versant très abrupt et peuvent avoir été très proches de la limite de l'activité.

Phase 1

Fossé-groupe 323

Le fossé-groupe 323 est un fossé plutôt peu profond. Il est orienté est-nord-est ouest-sud-ouest et traverse le site sur 7,80 m jusqu'à la berme sud. Il semble être tronqué par le fossé-groupe 303, mais la relation est peu certaine.

Le fait a un profil en 'U' ouvert et à base plutôt plane (3057). Il mesure environ 0,40 m de large pour une profondeur de 0,20 m. Le seul remplissage, un limon argileux brun moyen, ne contenait aucun mobilier.

Phase ?

Fossé-groupe 303

Le fossé 303 est visible depuis la berme sud, à côté du groupe 323, et s'étend vers le nord-est plutôt que le nord-nord-est. Il mesure 17,80 m x 0,50 m x 0,12 m. Trois interventions, sur 6,50 m soit 35% de sa longueur, ont été réalisées. Le fossé tronque le fossé 323.

Les trois interventions ont révélé un unique remplissage de limon argileux brun jaunâtre-grisâtre moyen, dans un creusement à profil ouvert avec un fond plat (3061). Pierres et charbons sont observés dans le remplissage, ainsi qu'un tessons de céramique de la fin de l'âge du fer (3060 dans 3059). Les deux fossés 303 et 323 reprennent la forme typique des faits peu profonds à base plane, qui ont été observés ailleurs sur le site.

Phase 4

Le fossé-groupe 301 se développe vers le nord à partir de la berme sud, sur 11,80 m et a une largeur comprise entre 1,30 m et 1,90 m. La profondeur oscille entre 0,48 m et 0,67 m. Le fossé a un profil en 'V' évasé et ouvert avec une partie centrale surcreusée (3047).

Il est sondé à son terminus nord et en deux autres endroits sur la longueur. Il a deux (3040) ou trois remplissages (3047 et 3053). La séquence débute avec un limon sableux gris clair, contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer. Cette couche est couverte par un limon argileux brun gris clair à moyen contenant de l'argile brûlée et de la céramique de la fin de l'âge du Fer. Le comblement supérieur est un limon argileux brun grisâtre-rougeâtre moyen à foncé, avec de nombreuses pierres et de la céramique de la fin de l'âge du Fer. Il n'y a pas de signes probant indiquant l'existence d'un talus sur l'un de ses côtés.

Le fossé a permis de récupérer de la terre brûlée (14 fragments, 28 g) et 15 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (74 g). Aucun matériel n'appartient à la période gallo-romaine. Le fossé peut s'étendre jusqu'au fossé 509 dans la zone 3D, celui-ci ayant des proportions similaires. La zone intervalle peut avoir été inoccupée ou bien fortement tronquée, puisqu'il y a un vide archéologique observé de 75 m par 60 m.

Mobilier Fig. M2.11 *Fossé Groupe 301*

Un total de 2 tessons de céramiques protohistoriques (15 g) a été découvert dans le fossé 301 pour un NMI estimé à 1 individu.

No. 19 (US 3055)

Phase 5

Fossé-groupe 322

Le fossé-groupe 322 est beaucoup plus large que les deux fossés peu profonds 300 et 306, qu'il tronque. Il ressemble plus au fossé-groupe 301 à l'est et, comme ce dernier, il est orienté sud nord sur 7,70 m depuis la berme sud. Il a un profil ouvert en 'V' et mesure environ 1 m de largeur pour 0,54 m de profondeur. Il a deux remplissages.

Ce fait a été sondé en deux endroits : à son terminus nord (3016) et contre la berme sud (3023). Il tronque les fossés plus anciens 300 et 306. Les profils et séquence de comblements sont similaires pour les deux interventions. Le remplissage inférieur est une argile limoneuse brun gris-jaunâtre clair à moyen, avec des inclusions de pierres, charbons et céramique. Le comblement supérieur est plus foncé mais sinon identique.

Le fossé est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (17 tessons, 127 g) et également 1 tesson de céramique gallo-romaine (11 g) dans le comblement inférieur (3017), en 3016. Comme ce remplissage s'étend jusqu'au sommet du fossé, il est possible que ce tesson soit intrusif (mais il est possible que le fossé date de la période de la conquête romaine). De la terre brûlée a également été prélevée (2 fragments, 8 g).

Phase 8

Le chemin 305 (F2.5.51)

Le chemin 305 est la continuation du probable chemin identifié par l'Inrap dans la tranchée d'évaluation 34. Le fait est une dépression en forme de croissant de 30 m de long pour une largeur maximale de 5,50 m, comblée par un limon argileux brun jaunâtre-grisâtre moyen, qui contenait du mobilier couvrant plusieurs millénaires.

Malgré les nombreuses interventions (fouille couvrant 33% de sa longueur soit 10 m sur les 30 m), aucun signe relatif à un chemin, fossé bordier, ornière ou empierrement, n'a été observé. L'élément se rapprochant le plus d'un empierrement est un épandage peu compact ou inclusion de pierres irrégulières dans la couche 3526 (Fig. F2.5.216, PN 2543). Le remplissage est le vestige de la terre végétale dans cette zone, et le mobilier comprend un clou en fer (MI 402), de la céramique médiévale (11 tessons, 64 g), de la tuile gallo-romaine, de la céramique de la fin de l'âge du Fer (10 tessons, 67 g) et de nombreux morceaux de terre brûlée.

Le fait n'est pas associé à un creusement, mais est plutôt une zone de replat sur le flanc abrupt d'une colline (3121, Fig. F2.5.216, PN2121). Il peut avoir été un rideau ou une terrasse qui s'est comblé de colluvion (Fig. F2.5.216, PN 2563). Le remplissage est sûrement médiéval ou plus tardif.

Les poteaux Groupe 340 (F2.5.52)

Ce petit groupe de cinq trous de poteaux pourrait avoir constitué une construction, car ils forment un amas évident dans un secteur étendu et par ailleurs stérile. Quatre d'entre eux dessinent un rectangle, mais les deux paires ne sont qu'à 0,85 m l'une de l'autre, ce qui est trop réduit pour une construction normale sur 4 poteaux. Le cinquième trou de poteau 3075 se situe à environ 7,50 m au sud-est de la paire septentrionale, et pourrait correspondre à l'extrémité sud-est d'un ensemble rectangulaire dont le trou de poteau sud-ouest serait absent.

Cela créerait un bâtiment avec une superficie interne d'environ 21,5 m².

Tous les trous de poteaux sont très similaires. Ils sont de plan circulaire ou ovale, mesurent en moyenne 0,53 m par 0,47 m sur 0,16 m de profondeur et possèdent un profil en U aux parois inclinées. Aucun ne contenait de fantôme. Le trou de poteau 3075 a livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer, tandis que 3086 contenait quelques très petits fragments de TCA gallo-romaine (3 fragments, 5 g), qui pourraient être intrusifs.

Bande 3, Zones 3C et 3D centre (F2.5.2 et F2.5.53-5, F2.5.65-68)

La bande 3 représente le début d'une zone archéologique dense et complexe qui caractérise la plupart de la bande 3. Une occupation initiale, plutôt ouverte, avec des tronçons de fossés peu profonds, est graduellement remplacée par des enclos réguliers et petits, puis par des subdivisions majeures, créées par le creusement et remplacement de fossés plus larges. L'examen de la bande 3 révèle un ensemble de trois larges sous-enclos dans la zone 3D et un quatrième dans la zone 3C.

De nombreuses structures se trouvent dans cette zone, dont des bâtiments large, moyens et petits, des alignements de trous de poteau, des lignes-haies et des groupes de fossés.

Fossés dans la partie au nord de l'enclos ouest (Fig. F2.5.53-55)

La zone nord de l'enclos ouest est relativement vide de fossés. Elle est délimitée au sud par le fossé 536 (qui est coupé par un fossé plus tardif -559, appartenant à la phase d'activité principale, un fait installé au travers de la couche 13011, terre végétale enfouie ou niveau de destruction). Le groupe 536 est lié au fossé 553, limite majeure à l'ouest, et au groupe 544 à l'est. Dans les deux cas, le fossé 536 ne s'étend pas au-delà de ces faits. Il est possible que 536 s'incurve ou ait une prolongation en 'T' et forme un enclos rectangulaire, régulier, qui a été perturbé par la suite. Les petits segments des fossés 555 et 554 se développent vers le sud à partir du côté ouest du groupe 553, à proximité de la jonction avec 536, mais aucun d'entre eux ne semble avoir fonctionné avec ce dernier.

Malgré l'absence de fossé l'encadrant, cette zone contient de nombreuses structures dont la séquence relativement complexe, incluant une série de bâtiments placés contre le côté ouest de l'enclos, dont un (575) est clairement tronqué par le fossé 553. Ces structures sont associées à plusieurs lignes de poteaux et il se peut que les phases les plus anciennes de l'occupation aient été plus ouvertes.

Phase 1

Fossé-groupe 536

Le fossé 536 est orienté est ouest et s'étend sur au moins 27 m (et probablement 31 m entre deux des fossés majeurs 553 et 554, plus tardifs). Il peut présenter une entrée sur son côté est. Vers le milieu de sa longueur, il comprend une excroissance pointée vers le nord, qui se termine par une extrémité large et plate. Le fossé mesure environ 0,60 m de largeur et 0,18 m de profondeur ; il contient un unique remplissage de limon argileux à sableux brun gris foncé. Son profil est en cuvette et ouvert. Dans l'excroissance nord, cependant, la profondeur du fait diminue (0,10 m), alors que la largeur augmente, atteignant 1,30 m.

Le fait contient des quantités importantes de céramique de la fin de l'âge du Fer (87 tessons, 1791 g), provenant de sept des neufs interventions et de la terre brûlée (8 fragments, 50 g) provenant de deux. La plupart des assemblages proviennent de l'excroissance ou de ses environs, à proximité des structures 582 et 392. Le terminus nord, 4970, est associé à une petite quantité de céramique (3 tessons, 56 g) mais directement à son sud, le creusement 4897 a produit 24 tessons pesant 1228 g et encore plus au sud, la tranchée en 'Y' (4938/4940) est

associée à 24 tessons pour 254 g. Enfin, l'intervention 4841, immédiatement à l'ouest de 4938/4940 est également riche, avec 19 tessons pesant 188g.

Le fait est probable sous le sol ou niveau d'occupation 13011. Le fossé plus tardif 559, est cependant coupé au travers de 13011 et de 536. Le groupe 536 recouvre aussi plusieurs des trous de poteau de la structure semi-circulaire 579, les structures 576 au nord-ouest et 582 au nord, et peut avoir été contemporain avec la ligne de poteaux 583. Il semble cependant qu'il ait été tronqué par les faits appartenant aux structures 580, 582, 392 et un plan alternatif ou reconstruction de la structure 576. Alors que l'assemblage conséquent de céramique peut être interprété comme lié aux les processus de formation quotidiens du site intervenus dans une zone de forte activité ; les volumes concernés, comparés à la petitesse du fossé, peuvent être plutôt le signe d'un remblai délibéré du fait. La fréquence des troncatures que connaît ce fossé, renforce l'hypothèse que le développement du site a nécessité ce remblaiement.

Mobilier Fig. M2.12 Fossé groupe 536

No. 564 (US 4939)

No. 565 (US 4939)

No. 566 (US 4939)

No. 582 (US 4939)

No. 417 (US 4898) Type 2.1.2/3.

No. 416 (US 4898)

No. 419 (US 4898)

No. 421 (US 4898)

No. 430 (US 4898)

No. 431 9US 4898)

No. 422 (US 4898)

No. 420 (US 4898)

No. 562 (US 13240) Type 2.1.2. La lèvre est pourvue d'une fine cannelure interne et l'intérieur de la lèvre est graphité.

No. 563 (US 13240) Type 2.2.1. Deux stries externes ornent le haut de panse.

Phase 2 & 3

Fossés-groupes 554 et 555

Le fossé-groupe 555 (*Phase 2*) est long de 5,80 m et est contigu au groupe 553 sur son côté ouest ; ce dernier semble d'ailleurs parfois le recouper en partie. Le fossé est également coupé par le groupe 554 sur son côté ouest et soit coupé, soit contemporain avec le trou d'eau 4504. Il est encore à peu près parallèle au le fossé 565, avec lequel il peut former un chemin. La distance entre les deux fossés est de 2,30 m.

La largeur du fossé 555 varie sur la longueur, augmentant à partir d'un tiers sud plutôt étroit (4799 : 0,40 m de large et 0,10 m de profondeur) pour faire des parties centrale et nord plus larges et profondes (4409 : 1,05 m x 0,22 m). Le profil est très ouvert au nord et devient plus étroit avec des cotés plus abrupts en direction du sud. Il est rempli d'un limon sableux brun gris et contient de rares éléments de céramique de la fin de l'âge du Fer (10 tessons, 59 g) et de terre brûlée (12 fragments, 78 g). Lors d'une intervention centrale, 4767, un comblement supérieur riche en charbon (4769) a été enregistré.

Le fossé-groupe 554 (*Phase 3*) traverse l'hypothétique chemin formé par 555/565, du nord au sud, à partir de l'extrémité nord de 555. Il mesure 4 m x 0,25 m x 0,10 m, a un profil en 'U' (4770) et un remplissage de limon sableux brun gris qui contient quelques tessons de céramique de l'âge du Fer (5 tessons, 15 g).

Trou d'eau 4504

Le trou d'eau 4504 est un fait subcirculaire au profil tronconique (à base plane) qui est rempli par une série de dépôts riches en pierres, céramique et terre brûlée (Fig. F2.5.217, PN 3667). Il est tronqué par le fossé 553 et peut avoir été contemporain ou avoir coupé le fossé 555. Il mesure environ 2,20 m x 2 m x 1,60 m. Il a une accumulation de six remplissages ; le troisième et le sixième sont des limons sableux brun-gris léger avec des dépôts de pierres particulièrement riches. La pierre la plus large mesure 0,50 m de diamètre.

De la céramique de la fin de l'âge du Fer (62 tessons, 1658 g) provient des six remplissages, mais est surtout concentrée dans le second (4803 : 10 tessons, 420 g) et le troisième (4802 : 22 tessons, 509 g). Un seul tesson gallo-romain provient du quatrième remplissage, 4801, bien scellé par le cinquième 4503, le sixième, le dépôt pierreux 4813 et les fossés 555 et 553. Sa présence est une anomalie, mais il peut être intrusif de la même façon que le tesson du fossé 553 (creusement 4502), décrit ci-dessous et une date radiocarbone de 370-180 cal BC; (SUERC-34377; 2195±30 BP) obtenue à partir d'une graine (*Triticum* sp.) dans le comblement 4801 semblerait confirmer cela. Le remplissage 4801 contient une masse dense de terre brûlée, fragments d'une structure et/ou d'un four (1429, 34678 g) montrant des impressions de clayonnage bien nettes. Trois autres remplissages contenaient de la terre brûlée (tous sauf le premier et dernier), portant le total à 1450 fragments pour 36161 g. De plus, un polissoir (MI 617) provient du remblai de pierres 4802. Trois prélèvements environnementaux ont été réalisés, <703> dans le remplissage du fond 4828, <722> du second 4803 et <721> du remblai avec la terre brûlée 4801.

Mobilier Fig. M2.13 Trou d'eau 4504

Catalogue

Un total de 62 tessons de céramiques protohistoriques (1658 g) pour un NMI estimé à 12 individus. Parmi ces formes dessinées, nous pouvons noter la présence de nombreuses écuelles basses à profil en esse (n^{os} 501, 442, 450, 498), chacune munie d'une fine cannelure labiale interne et d'une lèvre éversée. Ces écuelles, et surtout les n^{os} 442 et 498, possèdent un épaulement marqué. Leur forme se rapproche très nettement des formes de La Tène Moyenne comme par exemple la forme n°23 du Boisanne (Menez 1996, fig.97) daté du IIe s. avant J.-C., mais également du type 321/11 du site « Object'Ifs Sud » à Ifs (Cherel 2002, fig. 707) daté du début du IIe s. avant J.-C. Le vase n°442 possède un décor estampé sur la partie inférieure de sa panse et un décor « à l'hématite » sur la surface externe du col, caractéristiques décoratives que l'on retrouve en priorité dans les phases de La Tène Ancienne ou La Tène Moyenne dans l'Ouest de la France. Les n^{os} 501 et 450 se rapprochent des céramiques de la phase III de Paule (Menez 2008, fig. 145, n° 13 et 15 par exemple), décorées de bandes lustrées rayonnantes et datées de La Tène C2. Le vase de grande capacité n°441 trouve son parallèle à Paule (fig.157, n°14) daté du second quart du IIe s. avant J.-C. Nous remarquerons en particulier un vase de forme atypique, muni d'un renflement de la panse et d'un décor de cordons (n°444). Ce n'est pas sans rappeler la forme n°25 fig. 99 du site du Boisanne qui possède elle aussi un large renflement de la panse mais encadré non pas d'un décor de cordon mais d'une large gorge sous le renflement, et daté de La Tène Moyenne. Cependant, l'absence de cannelure labiale interne, le décor de cordons le long de la panse pourraient faire penser à des exemplaires plus récents. Malgré une imprécision dans la datation du vase n°444, l'ensemble des céramiques retrouvées dans la fosse 4504 semble cohérent avec une datation de La Tène Moyenne ou tout début La Tène Finale. La présence

de plusieurs écuelles très basses à épaulement prononcé, les décors à l'hématite ainsi que la présence de décor estampé et de cannelures labiales internes relativement fines nous incitent à proposer une hypothèse de datation vers le IIe s. avant J.-C., et peut-être plus vraisemblablement dans la première moitié du IIe s. avant J.-C.

No. 444 (US 4802) Type 2.2.1/5d, avec une panse proéminente. Deux stries ainsi que deux cordons ornent la surface externe de la panse ; un de ces cordons se situe à la jonction entre le col et l'épaulement. Le fond est débordant en léger bourrelet.

No. 441 (US 4803) Type 2.2.2/3b. Une large bande décorée « à l'hématite », d'une coloration rouge, orne la surface externe du vase en haut de panse. Ce décor est encadré par un fin cordon et une strie. Les parties supérieures des surfaces externe et interne sont lustrées.

No. 501 (US 4801) Type 2.1.2/2.2a. Une strie orne le bas de panse sur la surface externe et des bandes lustrées ornent la partie inférieure de la panse sur la surface interne.

No. 442 (US 4802) Type 2.1.2/1.3. Le col est décoré de graphite sur la surface externe et le bas de panse externe est orné d'un décor estampé de trois motifs ovoïdes alignés verticalement. La partie supérieure de la surface interne est lustrée.

No. 450 (US 4802) Type 2.1.2/2.2b. Une strie orne le bas de panse sur la surface externe et des bandes lustrées ornent la partie inférieure de la panse sur la surface interne.

No. 498 (US 4503) Type 2.1.2 et semble se rapprocher du type 2.2a. Il est graphité sur sa surface externe et la partie supérieure de sa surface interne.

No. 496 (US 4503)

No. 452 (US 4802)

No. 453 (US 4803)

No. 454 (US 4803)

No. 455 (US 4803)

No. 495 (US 4503)

No. 497 (US 4503)

No. 500 (US 4801)

No. 502 (US 4801)

No. 451 (US 4802)

Phase 3-4

Fossés-groupes 553 et 550

Bien que la zone principale d'habitat se continue pendant environ 60 m à l'ouest des fossés 553 et 550, la zone à l'ouest de ces fossés semble présenter des signes d'occupation plus épars qu'à l'est. Le côté ouest de la zone, plus dense archéologiquement, est défini par ces fossés. Le fossé-groupe 553 forme la moitié nord de cette limite importante. Il a été sondé huit fois, avec trois autres qui peuvent également en faire partie (mais ils ne peuvent pas lui être rattachés sans équivoque).

Phase 3

Le fossé 550 mesure 83 m de longueur (incluant 3C) et varie considérablement en largeur, entre 0,80 m et 1,60 m et en profondeur, de 0,70 m à 0,26 m. Cette variabilité est principalement due à la présence sous-jacente ou alentours de la roche. Le fossé a un profil en 'U' avec des côtés abrupts à son extrémité nord (4442 et 13406) mais il s'ouvre, et prend la forme d'une cuvette vers le sud (13422 et 2305). Il comprend un à trois remplissages dont deux typiques, dans les interventions complètes. Les comblements inférieur et supérieur sont généralement des limons argileux ou sableux gris brun ou brun gris. Le mobilier est plutôt rare, pour un fait de cette grandeur, et ne comporte presque entièrement que de la céramique de la fin de l'âge du Fer (19 tessons, 411 g) et des fragments de terre brûlée (63, 753 g) avec un seul éclat de silex, ressemblant à une lame, provenant du remplissage 13409, creusement 13406. La distribution du mobilier est loin d'être uniforme. L'intervention 13422 a produit un volume considérable de terre brûlée (50 fragments, 658 g) et le sondage partiel 13439, immédiatement au nord, la majorité du reste (7 fragments, 58 g). La céramique est aussi assez fréquente dans le sondage 13422 (7 tessons, 99 g) et 3 larges tessons proviennent de 13406 (368 g). Toutes ces interventions sont situées directement à l'ouest de la zone d'activité dense associée au fossé-groupe 549, et ce schéma est commun à 553 au nord et pour les groupes 313 et 312 au sud, qui sont proches des structures 318/349 et 329 respectivement.

Phase 4

Le fossé 553 se développe sud-sud-est sur 35,20 m puis il se joint à ou est remplacé par le fossé-groupe 550. La lecture de la zone dans laquelle ces fossés se rejoignent est compliquée par la présence de petits fossés en anneau, délimitant probablement un ou plusieurs petits enclos et par un affleurement de la roche formant un petit relief. La largeur du fossé 553 varie entre 0,50 m et 1,50 m (avec une moyenne de 0,90 m) et la profondeur n'est que de 0,30 m. Son profil est généralement en cuvette (4433) mais dans les zones où il est le mieux conservé, tel près de la berme nord, on observe un profil en 'U' aux côtés abrupts (4424) (Fig. F2.5.217, PN 3398). Plusieurs interventions ont été réalisées pour vérifier les relations stratigraphiques et n'ont donc pas cherché à atteindre le fond. Dans les cas où celui-ci a été fouillé, une séquence très simple à comblement unique a été enregistrée. Il s'agit d'un limon généralement sableux ou parfois argileux, brun grisâtre moyen à gris brun. La seule exception est encore une fois contre la berme nord, où deux remplissages ont été vus. Le plus imposant est similaire au remplissage unique des autres coupes alors que le supérieur (4427) est un limon légèrement sableux brun, représentant probablement une surface de stabilisation.

Ce groupe tronque des faits antérieurs, dont les petits fossés 556, 522, 529, 530 et 557, la structure 575 (Fig. F2.5.217, PN 23576), le fossé 536 (Fig. F2.5.217, PN 23516) et probablement 555 et le trou d'eau 4504. Il est à son tour coupé par le fossé 553 et le drain 524.

Le mobilier provenant du fossé 553 inclut de nombreux tessons de la fin de l'âge du Fer (48 tessons, 726 g), de la céramique gallo-romaine (2 tessons, 50 g), de la terre brûlée (23 fragments, 798 g) et un clou en fer (MI 611). La céramique gallo-romaine provient de l'intervention 4502 alors que le fossé se trouve coupé au sommet du trou d'eau 4504 (Fig. F2.5.217, PN 3667 et 3669) et il est possible qu'un affaissement de terrain à cet endroit ait permis au fossé de pouvoir piéger des artefacts jusque dans la période romaine. Alors qu'un seul remplissage est enregistré, il est possible que ces tessons romains aient été trouvés à proximité de la surface et soient une intrusion tardive. A l'exception du drain 524, ce fossé est le fait le plus tardif, le long de cette limite et il peut facilement avoir été maintenu jusque dans la période romaine. La plupart des fragments de terre brûlée (11 fragments, 630 g) provient de la même intervention et inclut des fragments structurels enduit de blanc. De façon similaire, beaucoup de tessons (24, 424 g) ont été ramassés dans un même dépôt, 4758, de l'intervention 4433, immédiatement à l'ouest de la structure complexe à plusieurs bâtis 576. Ce dépôt comprend le pot presque entier (MI 615), de même qu'un clou en fer.

L'intersection entre les fossés 553 et 550 a été mentionnée ci-dessus. Bien que la relation entre les deux fossés à l'extrémité nord du fossé 550, où le creusement 4469, fossé 553,

tronque le fossé 4442 (groupe 550), l'extrémité sud du fossé 553 n'a pas été observée et il est peu clair si 553 se continue vers le sud ou se termine dans l'intervention 13534. Cependant, certains éléments indiquent nettement que 13534 est le terminus sud de 553 et que le fossé 550 se poursuit vers le sud. Les profondeurs des faits, à cet endroit, sont très différentes, avec 13534 reproduisant le peu de profondeur de la majorité des interventions sud de 533 alors que les interventions dans le fossé, vers le sud, sont semblables en profondeur, au terminus nord (et à la plupart de la longueur) du fossé 550. Un troisième fait, dans l'intervention où le terminus nord de 550 est tronqué par 553, peut avoir été un recreusement court de 553, le terminus de 553 ou bien le terminus s'incurvant des petits fossés 522 ou 556.

Le fossé-groupe 550 est sondé en non moins de douze sondages, avec six autres dans la zone 3C, où il est numéroté comme suit : 312/313. Des douze interventions de la zone 3D, sept éclairent le profil complet alors que les cinq autres ont été effectués pour vérifier des relations stratigraphiques, principalement avec les trous de poteau du groupe 594/595, qui tronquent tous 550. La relation entre 550 et le puits 4635 est peu lisible.

Mobilier Fig. 2.24 Fossé Groupe 313

No. 46 (US 3332) Forme ouverte, basse à profil tronconique. Le diamètre à l'ouverture est de 10,5 cm et à la base de 7 cm. Il faut noter la présence d'une strie externe sous la lèvre. Ce gobelet est monté au colombin et présente des traces de tournassage. Il est graphité sur l'intégralité de sa surface externe.

No. 47 (US 3332)

No. 48 (US 3332)

Phase 6

Fossé-groupe 559

Le fossé 559 est un des très rares faits qui coupe le sol ou le niveau d'occupation 13011, et dans cette occurrence, la relation n'est visible que dans une des deux interventions dont il est l'objet. Le fossé s'oriente d'est en ouest, est parallèle et légèrement au nord du fossé 536. Il a, comme ce fait, une excroissance sur son côté nord. Son extrémité est un large carré de côtés presque verticaux, une largeur de 1,40 m et une profondeur de 0,20 m (4977), qui se trouve au niveau d'un fait lié à l'eau. Le fossé mesure en général 0,30 m de largeur, 0,13 m de profondeur et a un profil en 'U' très ouvert. Il a un remplissage limoneux sableux brun grisâtre qui contient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 60 g) et un seul fragment de terre brûlée (6 g). Ce fait et le fossé 536 sont tronqués par le fossé 13316, dont le comblement supérieur a produit de la céramique romaine (13317).

Bâtiment dans l'espace nord de l'enclos ouest (Fig. F2.5.53-64)

Cette petite zone englobe de nombreuses structures. Trois (575, 395 et 576) ou quatre (393) sont situées le long du côté ouest, avec deux qui sont recreusées au moins une fois. La large structure 582 est située dans la partie centrale de cette zone, à proximité du côté nord du fossé 536. Elle tronque une longue haie qui la traverse de l'est vers l'ouest. Cette ligne peut former un petit enclos avec le fossé 536. D'autres lignes (394 et 396) sont observées dans le centre de cet enclos, et peuvent être des divisions de l'espace entre deux structures contemporaines, ou plus. Finalement, une structure plus petite, 392, est proche du centre de l'enclos, sur le côté sud. Elle tronque le bâtiment 582 de même que le fossé 536. L'occupation est généralement caractérisée par des rangées denses de bâtiments le long du côté ouest des enclos, reflétant peut-être en cela, la direction du vent dominant. S'ils sont ouverts vers l'est, dans l'enclos, ils offriraient probablement un abri. Ces enclos tendent également à avoir une structure plus large à l'est de la rangée, qui peut être l'habitat principal d'un complexe agricole, ou une phase

antérieure de larges structures associées avec l'occupation plus ouverte.

Bâtiment- groupe 575/527 (Fig. F2.5.56-7)

Le bâtiment-groupe 575/527 se trouve contre la limite ouest de l'enclos principal oriental de l'est de la zone 3D, à proximité de la berme nord. Le drain 524 et le fossé 553, limite majeure à l'ouest, tronquent les faits relatifs à ce groupe (Fig. F2.5.218, PN 23576) et peuvent avoir détruit tous les poteaux de l'angle sud-ouest, bien qu'il n'y ait pas, par ailleurs, de faits importants dans l'angle nord-ouest et que la structure ait pu avoir une forme hybride avec des poteaux principaux aux angles du côté est, mais pas du côté ouest. La structure apparaît avoir été l'objet d'une reconstruction intensive, dont l'aire interne a augmenté de 27,30 m² à 30,70 m². La construction initiale mesure 6,20 m x 4,40 m et la deuxième version 5,80 m x 5,30 m. Les deux sont orientées nord-nord-ouest sud-sud-est.

Il est possible qu'il y ait eu plus de deux phases d'aménagements. Au moins deux trous de poteau (13294, 13192 et peut-être aussi 13366) conservent un double négatif. Il est difficile de savoir s'ils représentent un double trou de poteau à but spécifique ou s'ils indiquent une reconstruction. D'autres faits, tel que le trou de poteau 13286, tronquent sévèrement des faits plus anciens. Neuf trous de poteau appartiennent probablement à la phase la plus ancienne et six à la reconstruction, alors que sept ne peuvent être assignés à aucune des deux phases. Des faits internes apparaissent souvent par paire, suggérant l'existence de reconstruction ou de réparation (13228/13230, 13232/13857, 13434/13436, 13398/13400).

Les trous de poteau formant les supports principaux de la structure sont plutôt larges et montrent souvent des négatifs ou calages. Presque tous ont le profil typique en 'U' aux côtés abrupts et sont circulaires, à tendance quasi-carrée ou quasi-rectangulaire. La phase de reconstruction (0,71 m x 0,62 m x 0,31 m) et les trous de poteau non attribués à une phase (0,69 m x 0,91 m x 0,24 m) ont des tailles identiques, alors que ceux appartenant à la phase initiale sont plus petits (0,59 m x 0,51 m x 0,31 m).

Les négatifs sont présents dans neuf des cas (Tableau F2.5.5 13268, Fig. F2.5.218, PN 23473) et on a observé des concentrations de pierre de calage dans trois autres cas (dont deux dans le seul fait 13366, Fig. F2.5.218, PN 23528). De plus, un trou de poteau de mur secondaire (13303) et trois faits internes conservent également des négatifs. Aucune différence notable n'a été observée dans les profondeurs de ces unités. Les éléments du mur principal mesurent en moyenne 0,24 m x 0,23 m x 0,28 m et ceux du mur secondaire ou ceux internes approchent les 0,23 m x 0,21 m x 0,16m.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13845	13847	non	sub-circulaire	cône effilé	0,32	0,25	0,42
13366	13386	oui x 2	?	?	?	?	?
15928	15926	non	circulaire	'V'	0,25	0,25	0,15
13294a	13291	?	circulaire	cyindrique	0,19	0,19	0,35
13294b	13293	?	circulaire	cône effilé	0,19	0,19	0,38
13345a	13191	non	circulaire	'U'	0,25	0,25	0,12
13345b	13192	non	sub-circulaire	cyindrique	0,30	0,30	0,25
13268	13269	oui	circulaire	cyindrique	0,20	0,20	0,50
13203	13205	oui	?	?	?	?	?
13206	13207	non	sub-circulaire	cyindrique	0,22	0,22	0,24
13274	13275	oui	circulaire	'U'	0,23	0,23	0,13
13303	13304	non	ovale	'V'	0,24	0,18	0,20
13232	13233	non	circulaire	'V'	0,28	0,26	0,12
13434	13435	non	circulaire	'U'	0,20	0,20	0,16
13436	13437	non	circulaire	'V'	0,20	0,20	0,16

Tableau F2.5.5 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 575

Du mobilier provient de dix-sept parmi les trous de poteau des murs, y compris tous les TP principaux. Cependant, seuls deux des quatorze faits internes en contenaient (dont la fosse 13226 qui peut être indépendante de cette structure), et cela consiste en 2 fragments de terre brûlée (50 g). L'assemblage provenant des trous de poteau des murs englobe de la céramique de la fin de l'âge du Fer (29 tessons, 669 g), de la terre brûlée (94 fragments, 2329 g) et encore un aiguiser (MI 622) associé au TP 13360. La céramique inclut beaucoup de larges tessons (poids moyen 32 g). De la même façon, la terre brûlée contient également plus de larges morceaux que d'ordinaire (25g).

Il y a peu de différence dans la quantité de céramique liée au bâtiment initial (7 tessons, 167 g) ou à la reconstruction (11, 127 g) mais la quantité de terre brûlée augmente de façon très sensible (bâtiment initial : 21 fragments, 485 g ; reconstruction : 65 fragments, 267 g) et le lot de céramique le plus riche (11 tessons, 375 g) provient des faits non-phasés qui contiennent, au demeurant, très peu de terre brûlée (8 fragments, 29g).

Mobilier Fig. M2.14

Bâtiment groupe 575

TP 13419

No. 517 (US 13420)

Fosse 13360

No. 512 (US 13362)

Fosse 13023

No. 513 ((US 13204)

No. 514 (US 13204) Type 2.1.2/2.2c. Des traces de graphite sont visibles sur la surface externe de la panse.

Bâtiment-groupe 395/393 (Fig. F2.5.56-8)

Le bâtiment groupe 395/393 se trouve immédiatement au sud du groupe 575 et est une structure polygonale sans poteau à l'angle sud-est (manquant probablement du fait de l'affleurement de la roche à cet endroit). La plupart de la moitié sud est affectée par la présence de la roche, tant et si bien que la limite sud est peu visible. Elle peut se trouver soit au travers des trous de poteau 13179 et 13264 ou continue jusqu'à inclure TP 13160 (dans ce cas, la structure n'aurait pas de poteau d'angle sur son côté sud).

Les trous de poteau se répartissent en trois ensembles. Le plus conséquent englobe une série de larges fosses qui délimitent la structure. Il comprend six faits distribués de façon irrégulière le long de son périmètre. Ils sont généralement circulaires ou presque carrés en plan, plutôt profonds avec un profil en 'U' bien net. Ils mesurent en moyenne 0,66 m x 0,50 m x 0,23 m et ont produit tout le mobilier associé au groupe. A chaque angle au nord, on trouve des poteaux plus étroits et plus profonds (13298 et 13223) qui représentent probablement des piquets ou des trous d'implantation de poteau. Ils mesurent en moyenne 0,39 m x 0,32 m x 0,27 m. Une série de trous de poteau internes englobe une rangée centrale, de même qu'un trou de poteau (13326) vers le côté ouest, coupé dans une partie de l'affleurement. Un des faits de la rangée centrale est un trou de piquet au profil en 'V' (13262), ce qui est également le cas d'un des faits du mur nord (13254). Cependant l'autre poteau de cette rangée (13258) et le dernier fait interne (13179) sont de taille similaire à 13326 et mesurent en moyenne 0,33 m x 0,29 m x 0,17 m. Un ensemble de deux faits, éloignés de 0,90 m, le long du côté est de la structure, peut correspondre à une entrée. Elle comprend un large trou de piquet (13288) au nord et un trou de poteau au sud (13164). Ils sont de taille très similaire aux faits internes.

La plupart de ces faits conservent un négatif de poteau. D'autres, étroits et tronqués, semblent présenter des vestiges de calage pour poteau en pierre (Tableau F2.5.6). En général, les négatifs de sont de forme avec des extrémités légèrement effilées. Ils approchent 0,13 m de diamètre et 0,19 m en profondeur. Un cas, 13181, a un calage constitué de larges fragments de terre brûlée.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13264	13265?	oui?	?	?	?	?	?
13181	13182	Oui	circulaire	cylindrique	0,11	0,11	0,31
13160	13161	oui?	?	?	?	?	?
13254	13255	Non	circulaire	cône effilé	0,11	0,11	0,15
13258	13259	Oui	circulaire	cylindrique	0,12	0,12	0,11
13262	13263	Non	circulaire	'V'	0,09	0,09	0,11
13326	13327	oui?	circulaire	cylindrique	0,20	0,20	0,25
13164	13165	Non	circulaire	cône effilé	0,14	0,14	0,20

Tableau F2.5.6 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 395

Le mobilier provient uniquement de deux des trous de poteau. TP 13220 est associé à deux petits tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer et 7 fragments de terre brûlée (59 g), alors

que le TP 13181 contenait 2 tessons (25 g) et une quantité bien plus importante de larges fragments de terre brûlée (32, 1596 g dont certains sont utilisés comme calage, Fig. F2.5.218, PN 3993).

Une interprétation alternative de certains des trous de poteau de cette zone conçoit que quatre des poteaux de 395 forment une structure à quatre poteaux porteurs, orientée nord-est sud-ouest et mesurant 3,70 m x 2,80 m (10,40 m²). Les trous de poteaux sont plutôt larges pour une telle structure (moyenne de 0,65 m x 0,54 m x 0,19 m). Tous ces poteaux ont soit des négatifs soit des calages.

Mobilier Fig. M2.14

Bâtiment groupe 395

TP 13181

No. 547 (US 13183) Type 2.2.2/4c. Deux stries externes ornent le haut de panse.

Lignes de poteaux-groupes 394 et 396 (Fig. F2.5.59)

Ces deux lignes de poteau sont parallèles et s'alignent vers l'est à partir du côté de la structure 575, vers la berme nord-est. La ligne 394 est la plus au nord et peut être associée à des poteaux supplémentaires, se trouvant immédiatement au nord, à chaque extrémité de la clôture. La ligne 396 est formée de seulement quatre trous de poteau, avec un intervalle entre les faits 13169 et 15364. Une possible extension peut se développer depuis le point médian de 396 vers l'angle nord-ouest de la structure 392.

La ligne 394 mesure 8,40 m de longueur et comporte un total de six trous de poteau, espacés par des intervalles compris entre 1,70 m et 2,60 m (à l'exception des poteaux de l'extrémité nord qui sont tous deux à 0,60 m de leurs voisins les plus proches). Tous les trous de poteau sont relativement petits, avec un profil en 'U'. Ils sont généralement circulaires ou quasi-circulaires en plan et mesurent en moyenne 0,31 m x 0,26 m x 0,10 m. Le TP 13113 présente un négatif cylindrique, de 0,10 m de diamètre et 0,25 m de profondeur. Il a un remplissage supérieur formé de terre brûlée compactée (Fig. F2.5.219, PN 3945) similaire au trou de poteau 13852 du groupe 582. Le TP 15360 contenait un rejet, très foncé et riche en charbon et peut être le vestige d'une fosse fortement tronquée. Les autres faits n'ont pas de mobilier associé.

La ligne 396 mesure 8,20 m de longueur avec un intervalle entre les poteaux d'environ 1,90 m – 2,40 m (à l'exception d'un intervalle plus large de 3,90 m). La plupart des faits sont petits et circulaires ou ovales avec un profil en 'U'. Les faits mesurent en moyenne 0,32 m x 0,25 m x 0,13 m. Le trou de poteau 13105 est cependant oblong, ce qui peut être le signe d'un double poteau, alors que le TP 15364 est une légère cuvette remplie d'argile rouge.

Les trous de poteau de la possible extension 13162 et 13157 sont plus larges que les autres de ce groupe (0,53 m x 0,47 m x 0,12 m). Le TP 13162 contenait quelques fragments de terre brûlée (4 fragments, 42 g) qui, autrement, n'est représentée que par un seul morceau (1g).

Bâtiment-groupe 576 (Fig. F2.5.60)

Le bâtiment-groupe 576 est situé directement au sud de 395/393 et est proche du fossé majeur de l'enclos 553. Tel 575, il a probablement une orientation est-nord-est ouest-sud-ouest, bien qu'il puisse suivre une orientation plus proche de nord-est sud-ouest (576b) et être tronqué, à son angle ouest, par le fossé 553. Plusieurs trous de poteau composant cette structure tronquent le fossé 536, cela comprend deux grands exemples qui peuvent être des faits externes ou des poteaux clés, portant un mur, dans une interprétation alternative (576b).

En plusieurs endroits, la structure présente des séquences de trois trous de poteaux minimum entrecoupés, indiquant l'existence de plusieurs structures ou le remaniement extensif d'un unique vestige remanié à, au moins, deux reprises. Ces séquences sont majoritairement situées sur le pourtour du périmètre mais concernent également trois faits centraux (13243/13246/13249). Beaucoup d'entre elles se poursuivent lorsque lues de l'ouest vers l'est, reflétant peut-être le fait que la structure a été reconstruite de plus en plus loin d'un fossé nouvellement installé, tel 553. Quelle que soit l'interprétation, la structure est plutôt petite, mesurant seulement 5,30 m x 4,50 m pour sa taille maximale (23,90 m², premier réaménagement) et 4,20 m x 2,80 m pour sa seconde et dernière reconstruction (11,80 m²). Ces dimensions sont prises depuis le centre des négatifs ou trous de poteau, quand aucun négatif n'est visible, et il est possible que la taille externe ait été plus grande). En quelques endroits, les petits trous de poteau ou piquet ont été notés autour de la structure ; ils sont peut-être le signe de l'existence d'un mur externe. Malheureusement, le schéma de faits entrecoupés n'est pas répété sur l'ensemble du périmètre et dans certains cas, tel TP 13012, la phase la plus tardive utilise le même trou de poteau ou tronque intégralement les faits antérieurs. En considérant donc que la succession de trois phases n'est pas été enregistrée partout, ou bien qu'elle rend impossible l'attribution de chaque poteau à des phases distinctes (exemple TP 13066 et 13177), la discussion concernant l'évolution de chaque fait est limitée. Cela signifie également que chaque fait peut avoir participé à une ou jusqu'à cinq structures : sans phase (576a), première construction (576.1), reconstruction 1 (576.2), reconstruction 2 (576.3) ou forme alternative (576b).

Les trous de poteau du bâtiment initial mesurent en moyenne 0,78 m x 0,64 m x 0,31 m. Il y a une légère tendance à l'utilisation de poteaux plus larges pour la première reconstruction (0,93 m x 0,62 m x 0,33 m) avant un déclin des tailles pour la deuxième reconstruction (0,60 m x 0,53 m x 0,31 m). Cependant, les trous de poteau, tel que 13039 de la construction initiale ne suivent pas cette règle et il faut noter que les profondeurs restent constantes qu'elle que soit la phase de construction. Beaucoup de poteaux du bâtiment sans phasage sont petits ; l'un des plus larges, TP 13042, est probablement le résultat d'au moins deux trous de poteau intersectés.

Les négatifs identifiables apparaissent être également répandus pour chaque phase, alors que la quantité relative de mobilier semble augmenter d'une reconstruction à l'autre. Le trou de poteau de la construction initiale contient l'assemblage le plus important (6 tessons, 201 g). Quelques trous de poteau sont attribués avec certitude à la deuxième reconstruction, et leur taille est beaucoup

plus réduite que celle des faits des autres phases. Il est donc difficile de conclure quant à la petitesse de l'échantillon de mobilier associé à cette phase.

Un trou de poteau, presque central, 13078, est associé de près au fait 13081/13120. Cependant, ce dernier est d'origine incertaine et ses relations stratigraphiques avec 13078 sont peu claires. Le fait 13081/13120 peut être un petit fossé, un drain ou une tranchée. Il coupe le trou de poteau de la première phase 13118 mais est tronqué par le TP 13078. Il mesure 2,10 m de longueur, avec une largeur régulière de 0,22 m - 0,24 m et une profondeur comprise entre 0,12 m et 0,16 m. Sa base est plus basse à son extrémité est (de 136,52 m à 136,46 m NGF) et peut avoir servi à drainer la structure (bien qu'il ne rejoigne pas un fossé ou n'emprunte pas la pente naturelle orientée nord sud ici). Il semble donc qu'il s'agisse d'une petite tranchée pour solin, et qu'il appartienne à une division interne pouvant fonctionner avec l'une des deux reconstructions. Un système similaire, incluant trou de poteau et drain/tranchée a été observé pour la structure 588.

La relation de cette structure avec la couche 13011 est également problématique. Cette couche est supposée représenter un niveau d'occupation ou de destruction. Elle contient de nombreux artefacts, incluant du matériel gallo-romain. Certains des trous de poteau de la troisième phase de la structure 576 semblent la tronquer (exemple 13019). Il est cependant possible que la couche soit le résultat de plusieurs épandages successifs et que le mobilier

romain ait été déposé fort tardivement dans cette accumulation, ou que les éléments les plus larges, tels les fragments d'amphore et de tuiles, aient migré plus profondément dans 13011, surtout lorsque se trouvant au dessus d'un vide créé par le pourrissement d'un poteau, devenant alors du mobilier intrusif. La relation stratigraphique entre les trous de poteau et cette couche n'interdit donc pas une date de l'âge du Fer pour la structure.

En considérant toute les difficultés énoncées ci-dessus, il devient nécessaire de présenter les trous de poteaux dans leur ensemble plutôt que par bâtiment. Les trous de poteau incluent des exemples larges qui jouent clairement un rôle porteur de la structure principale. De plus, de nombreux trous pour piquet ou petits trous de poteau se trouvent autour du périmètre et disséminés à l'intérieur de la structure.

Les trous de poteau du principal ensemble externe mesurent en moyenne 0,66 m x 0,54 m x 0,28 m avec des figures de 0,22 m x 0,19 m x 0,12 m pour les piquets associés au mur externe, 0,60 m x 0,45 m x 0,20 pour les faits internes et 0,92 m x 0,80 m x 0,33 m pour les possibles poteaux externes. La grande taille des faits externes et les similarités avec les poteaux du bâtiment initial ou de la première reconstruction, telles que décrites ci-dessus, ajoutent du poids à l'hypothèse d'un bâtiment alternatif, 576b, qui peut s'être trouvé obliquement, à l'emplacement du fossé 553 (ce fossé plus tardif aurait donc tronqué la majorité de la partie ouest de cette structure).

Les négatifs sont très nombreux, avec dix exemples enregistrés et d'autres déduits de la présence de calage en pierre ou de l'existence de logement (Tableau F2.5.7). La plupart sont cylindriques ou en cônes légèrement effilés (13036, Fig. F2.5.219, PN 3885), mais il existe également des exemples pointus. Beaucoup sont larges de 0,20 m – 0,30 m et certains sont plus grands, avec quelques exemples à interpréter comme des poteaux plus larges plutôt que des faits à négatifs perturbés. Il est possible que malgré sa petite taille, la structure 576 soit construite en utilisant des poteaux de taille conséquente et que, malgré leur robustesse, il ait fallu mettre en place de nombreuses réparations incluant deux reconstructions.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13019	13021	non	circulaire	cône effilé	0,44	0,44	0,35
13119	13132	non	sub-circulaire	cylindrique	0,49	0,46	0,35
13039	13041	non	circulaire	cône effilé	0,42	0,42	0,31
13036	13038	oui	circulaire	cylindrique	0,20	0,2	0,28
13121	13136	non	circulaire	semi-conique	0,25	0,25	0,22
13103	13116	non	circulaire	conique	0,10	0,10	0,10
13270	13272	non	sub-circulaire	cylindrique	0,24	0,23	0,17
13236	13238	non	ovale	conique	0,54	0,48	0,36
13249	13251	non	circulaire	'U'	0,35	0,35	0,34
13243	13255	oui	circulaire	?	0,18	0,18	0,16

Tableau F2.5.7 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 576

Le mobilier associé à cette structure inclut un assemblage de céramique assez important datant uniquement de la fin de l'âge du Fer (40 tessons, 841 g) et de nombreux fragments et larges éléments de terre brûlée (93 fragments, 1068 g). De plus, un aiguiser (MI 620) provient d'un trou de poteau de la construction initiale 13141. La céramique est concentrée dans quelques trous de poteau : 11 parmi les 38 faits en contenaient, mais seulement quatre,

13019, 13119, 13118 et 13103 ont produit 671 g pour 19 tessons. Chacun de ces faits appartient à un ensemble différent : construction initiale, première reconstruction, seconde reconstruction, non phasé. De façon similaire, alors que onze trous de poteau contenaient de la terre brûlée, trois d'entre eux, 13019, 13042 et 13249, ont produit 953 g pour un assemblage de 82 pièces. Deux de ces faits appartiennent à la seconde reconstruction et un à l'ensemble non phasé.

Mobilier Fig. M2.14 Bâtiment groupe 576

Le vase n°492 est classé dans le type 2.2.1/1c que l'on retrouve en grand nombre dans la zone de l'agglomération et dans la zone 2. Cette forme trouve son parallèle dans des contextes de la première moitié du Ier s. comme par exemple à Paule (fig. 223, no. 8), à Hengistbury Head (fig. 154, no. 1298) ou sur le site en zone 2. Le décor de larges bandes graphitées associé à une cannelure interne encore assez large suggère une datation dans la deuxième moitié du IIe s. avant J.-C. ou le tout début du Ier s. avant J.-C.

TP 13019

No. 492 (US 13021) Type 2.2.1/1c. Deux petites stries externes ornent le haut de panse.

TP 13103

No. 538 (US 13104)

La ligne de trous de poteau-groupe 583 (Fig. F2.5.61-3)

Cet ensemble est tronqué par les trous de poteau de la structure 582. La ligne est formée de 14 trous de poteau, dont treize ont été fouillés. Elle forme un arc de cercle d'environ 13,30 m couvrant une longueur de 9,60 m pour une largeur de 3,10 m. La distance entre chaque poteau est en moyenne de 1 m et est comprise entre 0,70 m et 1,40 m.

Les trous de poteau ont une taille variée, et une profondeur réduite. Leur forme est en général circulaire ou ovale avec un profil en 'U', et souvent, une base concave ou en cuvette. Ils mesurent en moyenne 0,41 m x 0,35 m x 0,16 m et ont un unique remplissage de limon argileux gris brunâtre. Deux cas, cependant, présentent un négatif (4948 et 15470). Ceux-ci sont très petits (0,12 m et 0,16 m x 0,10 m). Le seul élément dont la taille et la forme diffèrent est l'élément non fouillé, qui est plus large et rectangulaire.

Seuls quelques éléments mobiliers ont été ramassés (de trois trous de poteau). Ils comprennent de la terre brûlée, pour un trou de poteau, et 3 tessons de céramique de la fin de l'âge du fer, pesant 15 g.

Bâtiment-groupe 582 (Fig. F2.5.61-3)

Cette structure est située dans la moitié est de l'enclos, à proximité de la berme nord. Elle peut être interprétée de plusieurs façons, soit comme une structure à quatre poteaux porteurs 4883, 4981, 4991 et 13583, entourée d'une cour et palissage au nord et à l'est, soit comme une large structure à six poteaux porteurs incluant 15366 et un du groupe au nord-ouest, soit comme deux structures à quatre poteaux porteurs (le second étant basé sur les trous de poteau 15466/4519, 15366, 15487 et 15389 au nord-est du premier), soit comme un bâtiment rectangulaire bien plus large incorporant tous les éléments cités. La dernière option est celle qui est préférée. La structure tronque la ligne de poteaux groupe 583 et est à son tour tronquée par une structure plus modeste, 392, qui peut dater du début de l'époque romaine.

La structure est orientée est-nord-est ouest-sud-ouest et mesure 8 m de longueur, 6,60 m de largeur pour une aire interne de 52,80 m². Une ligne de trous de poteau, entre 15366 et 15832, divise la structure en deux, les moitiés ouest et est étant larges respectivement de 4,60 m et

3,40 m. Les trois principaux supports de toiture s'alignent est-ouest et ne divisent pas le bâtiment également, la moitié nord étant large de 3,60 m et celle au sud de 3 m seulement.

Les trous de poteau qui forment les murs ouest et centraux sont larges et ont souvent un négatif, un calage de pierre ou une base aménagée pour le poteau. Le mur est, cependant, est de qualité moindre. Les trous de poteau qui forment les angles et les supports les plus larges sont variés. Les plus larges sont généralement quasi-rectangulaires ou carrés en plan, mais beaucoup sont circulaires ou ovales. Ces larges poteaux ont généralement un négatif et/ou un calage et mesurent en moyenne 0,68 m x 0,53 m pour une profondeur de 0,32 m. Cependant, leur taille couvrent un large panel et leur longueur sont comprises entre 0,40 m et 1,06 m, leur largeur vont de 0,30 m à 0,86 m et leur profondeur de 0,14 m à 0,45 m. Les poteaux des murs secondaires sont généralement ovales ou circulaires, ressemblant ainsi à des piquets. Ils mesurent en moyenne 0,41 m x 0,38 m x 0,17 m. Les faits internes ont également des tailles variées, mais les exemples les plus larges appartiennent probablement à d'autres structures (par exemple le trou de poteau 4881 du groupe 392) et la plupart est similaire en taille aux poteaux du mur secondaire, avec des dimensions de 0,41 m x 0,33 m x 0,15 m.

Les négatifs observés sont au nombre de neuf (Tableau F2.5.8). Ils se trouvent dans six des sept trous de poteau du quart sud-ouest et également dans la partie centrale nord et les poteaux principaux du mur nord-est. Le fait 4998 à l'angle nord-ouest ne semble pas avoir de négatif, mais deux faits apparaissent à sa base et peuvent être le signe de la présence de poteaux. La forme des négatifs est un mélange entre conique, cône effilé, cylindre pour les profils, mais la forme en plan est généralement circulaire. Plusieurs présentent des aménagements de la base. Ils mesurent en moyenne 0,27 m x 0,26 m pour une profondeur de 0,28 m et incluent quelques exemples étroits et profonds, tel le trou de poteau 4966, de même que quelques exemples de poteaux qui ont pu être déchaussés puis arrachés (15490 et peut-être 4981).

Poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15366	15365?	non	circulaire	cylindrique	0,22	0,22	0,25
4991	4993	oui	circulaire	cône effilé	0,25	0,25	0,28
4925	4926?	non	ovale	cône effilé	0,30	0,25	0,35
13852	13854	possible	circulaire	cylindrique	0,32	0,32	0,38
15487	15490?	non	circulaire	cylindrique	0,30	0,30	0,30
4883	4884	oui	circulaire	cylindrique	0,19	0,19	0,23
4966	4968	oui	circulaire	cylindrique	0,14	0,14	0,25
4981	4947	non	circulaire	conique	0,46	0,46	0,24
4881	4882	non	circulaire	'U'	0,22	0,22	0,20

Tableau F.2.5.8 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 582

Plusieurs épandages d'artéfacts ont été notés au travers de toutes les parties de la structure, incluant la plupart des larges trous de poteau, mais cela représente peu d'assemblages significatifs. Les deux trous de poteau les plus larges contenaient une grande quantité de terre brûlée. Le trou de poteau 4972 <738>, en contenait 258 fragments pesant 540 g mais seulement un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer. Le remplissage inférieur du trou de poteau 13852, US 13855, a également produit un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (Fig. F2.5.219, PN 23951). Recouvrant le négatif du trou de poteau, une couche peu épaisse (13853, prélèvement <774>) a produit du matériel, dont 89 fragments de terre brûlée pesant 1222 g, trois éléments de briquetage (28 g) et un large tesson de céramique

gallo-romaine. Seuls trois trous de poteau ont fait l'objet de prélèvements.

Bâtiment-groupe 392 (Fig. F2.5.64)

Le bâtiment-groupe 392 est une petite structure qui recouvre en partie le côté ouest de la structure 582. Deux de ses faits (4923 et 4983) tronquent un des trous de poteau (4981) du groupe 582, alors que le TP 4927, qui appartient peut-être à une division interne du groupe 392, en coupe un autre (4929). Le groupe 392 mesure 4,80 m x 4,40 m formant une aire interne de 21,10 m². Il n'y a pas de poteau d'angle mais deux larges trous de poteaux sur les côtés nord et sud, avec un seul exemple pour l'est et pour l'ouest. Une division interne, basée sur la présence de quatre trous de poteau (13009, 4989, 4987 et 4927) peut se développer vers le sud à partir du trou de poteau 4983. Il est également possible que ces faits décrivent une paroi sur le côté du mur externe de 582.

Les six trous de poteau du groupe 392 ont une forme en plan généralement quasi-rectangulaire ou presque carrée. Les deux éléments sud, cependant, ont une forme différente, causée probablement par l'environnement de leur implantation. L'un (4911) est dans la zone de l'affleurement rocheux et l'autre (4895) est creusé au sommet d'un fossé plus ancien (groupe 536). Un ou deux des trous de poteau a un profil irrégulier, mais l'ensemble présente le profil typique en 'U' avec des côtés abrupts. Les trous de poteau sont des faits larges et mesurent en moyenne 0,97 m x 0,60 m x 0,27 m. Plusieurs éléments de calage (4) ou négatif (2) ont été enregistrés. Un des négatifs de poteau a un profil conique (4881, Fig. F2.5.235, PN 3757) alors que le second n'est visible que par l'espace cylindrique laissé dans le calage (4983, PN 3848). Les quatre trous de poteaux qui peuvent former une division interne sont espacés très régulièrement, tous les 0,50 m, et ont tous une forme quasi-circulaire en plan avec un profil en 'U'. Ils connaissent peu de variation en taille et s'approchent de 0,39 m x 0,35 m x 0,17 m.

Un peu de céramique de la fin de l'âge du Fer est associé (3 tessons, 33 g) à deux des faits, dont un contenait également des petits fragments de terre brûlée. Un troisième trou de poteau a permis de récupérer une plus large quantité de terre brûlée (13 fragments, 257 g). Le TP 4987, de la rangée interne, en contenait également (2 fragments, 20 g).

Fossés-groupes de l'espace central de l'enclos ouest (Fig. F2.5.65-8)

Cet espace illustre encore le remplacement des petits fossés peu visibles par de larges exemples qui forment des enclos bien définis et qui sont à leur tour remplacés par des bandes de fossés formant une limite majeure (553/550). La phase initiale d'activité incluant plusieurs courtes sections de fossés plus ou moins petits, se trouve vers le centre de la zone 3D proche de l'endroit où les fossés 553 et 550 se rejoignent. Ces faits apparaissent former deux petits ensembles circulaires concentriques. Cependant, la troncature de ces faits par les fossés 553/530 rend difficile la restitution exacte de leur concordance, en particulier en ce qui concerne les groupes 557 et 522/556. Un examen rapproché du plan de ces éléments semble indiquer que les groupes 529, 557, 556 et 562 peuvent avoir formé un enclos extérieur presque carré, semblable aux groupes 549, 558 et 526 au sud et aux groupes 421 et 404 dans la zone 3B, alors que les groupes 530 et 522 formeraient l'enclos interne. Il est possible que 556 puisse appartenir à 530 plutôt que 522. Aucune des structures de cette zone ne se trouve située à l'intérieur de ces enclos, comme c'est également le cas pour les vestiges de la zone 3B (à part, peut-être pour la concentration 549). Les limites sud, est et nord de cet enclos sont formés par les groupes 534/532, 537 et 536 respectivement alors que 525 et 518 de la bande 2 peuvent former le côté ouest. Cette phase 1 de l'enclos est partiellement remplacée en phase 2 par un nouvel enclos formé des groupes 549 au sud, 531 à l'ouest, le fossé 533 au nord et 565 à l'ouest. Le développement postérieur, de la phase 4, voit des parties des espaces centre et sud se joindre aux groupes 553, 543, 538 et peut-être 548.

Phase 0-1

Autres groupes 529, 557, 556 et 562

Le fossé 529 est situé à l'extrémité nord de cette concentration et s'oriente est ouest. Il est tronqué à son extrémité ouest par le fossé 553 (Fig. F2.5.220, PN 23695) mais un petit talus sur le côté ouest semble indiquer que le groupe 529 se continue au-delà de 550 et s'incurve vers le nord-ouest. En incluant ce bombement, le groupe 529 mesure 8,06 m de longueur pour une largeur de 0,70 m et une profondeur de 0,30 m. Son profil est en 'U' aux côtés abrupts et au fond plat (13570) et occasionnellement avec une forme plus en 'V' (4835). Deux remplissages ont été enregistrés ; une argile sableuse brun rouge, moyen à foncé, associée à de rares fragments de terre brûlée (3, 22 g). Elle est recouverte par une argile limoneuse brun grisâtre moyen à foncé, contenant également de la terre brûlée (17 fragments, 197 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (21 tessons, 504 g).

Le fossé-groupe 557 est un autre fossé légèrement courbe, probablement la continuation de 529 (après un intervalle de 2,60 m qui représente peut-être une entrée dans cette zone, à partir de la chaussée principale, nord sud). Le fossé mesure 4,60 m x 0,30 m - 0,55 m x 0,15 m, en se rétrécissant vers le sud-ouest. Ses côtés sont abrupts et son fond plat, au niveau du terminus sud (4467), comme 529 mais montre un profil en 'V' bien distinct au travers de l'intervention nord (4874). Il est rempli d'un limon sableux gris-brun, sans mobilier.

La limite sud de ce groupe est tronquée par la fosse 4465. Celle-ci mesure 0,75 de diamètre pour une profondeur de 0,2 m. Elle est remplie d'un limon sableux brun foncé contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (8 tessons, 56 g).

Le fossé-groupe 556 est le fossé le plus à l'extérieur parmi les deux, formant la possible continuation au groupe 557. Ce fait est sondé en deux endroits, dont un pour vérifier la relation avec le groupe 522, qui n'a pu malheureusement être établie. Le groupe 556 est plutôt peu marqué ; il mesure 4,40 m x 0,40 m x 0,15 m et a un profil en cuvette (13123) et un remplissage foncé composé d'un limon sableux brun gris. De la céramique de la fin de l'âge du Fer y est associée (2 tessons, 8 g). Il est possible que, plutôt que deux ensembles de petits fossés concentriques, ces faits forment deux ensembles de fossés superposés ; dans ce cas, le fait 556 serait à associer au groupe 522.

Le fossé 562 est très court, et constitue une probable continuation à 556. Il est sondé une fois, lors de son intersection avec les trous de poteau 13143 et 13147 et le groupe 561. Malheureusement, le TP 13174 (de la structure 577) perturbe la lecture de la relation entre 561 et 562. En plan, cependant, il apparaît que 561 est le fait le plus tardif. Le groupe 562 a un profil très peu profond, est irrégulier en plan et a un remplissage de limon sableux brun grisâtre, sans mobilier.

Mobilier Fig. M2.15 Fossé groupe 529

Un total de 21 tessons de céramiques protohistoriques (504 g) a été découvert dans le fossé 529 pour un NMI estimé à 2 individus.

No. 553 (US 4836) Type 2.2.1. La lèvre éversée est quadrangulaire et munie d'une fine cannelure interne. Des traces de graphite sont visibles sur la surface externe de la panse.

No. 552 (US 4836) Panse dont la surface externe est graphitée et ornée d'un décor lustré en frise de petites lignes verticales et parallèles, encadré de deux stries.

No. 555 (US 4836)

No. 554 (US 4836)

Fossé 13570

No. 543 (US 13572) Type 2.1.2/2.2e.

Les groupes intérieurs 530 et 522

Les groupes 530 et 522 peuvent être concomitants. Leur relation avec les faits mentionnés ci-dessus, qui se situent à proximité de l'endroit où le fossé 553 les tronque, est peu clair. Il est pourtant peu probable que les deux faits soient utilisés au même moment. De plus, il est possible que l'extension de 4471 à l'extrémité de 553 soit également un élément du groupe 522 ou peut-être de 556.

Le groupe 530 mesure 6,70 m x 0,36 m x 0,11 m et a des côtés abrupts pour un profil en 'U' (4875). Il a un remplissage de limon sableux gris brun foncé, associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 185 g) et une grande quantité de terre brûlée (473 fragments, 10057 g), principalement contenue dans sa partie centrale (467 fragments, 10003 g). Le trou de poteau 4877 se trouve également dans cette même partie. La relation stratigraphique avec le fossé est néanmoins peu claire. La fosse 4862 tronque le fossé à son terminus nord. Elle mesure 1,26 m x 1 m x 0,55 m et a un profil étagé. Deux remplissages ont été enregistrés en association avec de la terre brûlée (5 fragments, 52 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (7 tessons, 119 g) et un unique tesson de céramique gallo-romaine (6 g).

Mobilier Fig. M2.15 *Fosse 4862*

No. 494 (US 4864) Couvercle plat à anse. Il est décoré d'une strie sur la partie supérieure.

Le fossé-groupe 522 forme l'arc nord de cette paire de fossés. Il rejoint le groupe 556 à proximité de l'endroit où 553 les tronque ; la relation entre les deux faits reste donc incertaine à cause du haut taux de troncature à cet endroit. Le groupe 522 a été sondé au cours de deux interventions. Son profil est en cuvette très ouvert (13125) avec un seul remplissage de limon sableux gris, sans mobilier.

Phase 1

Le fossé-groupe 537

Le fossé-groupe 537 est tronqué par le fossé 531 et appartient donc à la séquence ancienne dans cette partie du site. Il est orienté depuis l'interruption est formant entrée au fossé 536 avec lequel il peut former une zone partiellement fermée.

Le groupe 537 mesure 7 m de long et est orienté nord sud. Il est fortement tronqué dans sa partie nord et il est incertain si son terminus, dans cette zone, est celui d'origine ou s'il se continuait jusqu'au groupe 536. Sa profondeur est comprise entre 0,01 m et 0,08 m et sa largeur environne 0,30 m. Le profil présente des côtés abrupts et un fond plat (15148, Fig. F2.5.220, PN 23160) et est rempli d'un limon brun gris, sans mobilier. Il est tronqué par le fossé 531 mais coupe les trous de poteau 15153 et 15155 qui peuvent avoir appartenu à 541 (bien que leur relation à ce groupe soit incertaine).

Le groupe 536 peut également englober un fossé synchrone à l'est, avec lequel il peut former un chemin menant vers l'entrée dans le fossé 536. Seule l'extrémité nord de ce fossé est (15147) est conservé ; il est également tronqué par 531. Le fait 15147 mesure 0,50 m de large et 0,22 m de profondeur. Le fossé lui-même n'est pas particulièrement peu profond, ni ne s'adoucit vers le sud donc il peut se terminer à peu de distance sous le fossé 531 ou se trouver tronqué sur une distance plus longue. L'intervalle entre 537 et le fait 15147 est de 2,50 m. Le

fait est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (10 tessons, 61 g) et à des fragments de terre brûlée (26, 294 g). Il présente de nombreuses différences avec 537 et il est douteux qu'ils forment ensemble une partie de chemin.

Phase 2

Le fossé-groupe 533 et 561

Le groupe 561 mesure 4,60 m x 0,50 m x 0,11 m et a un profil peu profond (4934). Il est comblé par un seul remplissage de limon argileux ou sableux, brun gris moyen, sans mobilier.

L'intervention 13149 au sud-ouest (13210) révèle une grande dépression (13212). Bien que le trou de poteau 13147 de la structure 577 perturbe la relation stratigraphique entre ce fait et 562, en plan il apparaît que le groupe 561 coupe 562.

Bien qu'il soit à proximité de plusieurs courts groupes courbes, mentionnés ci-dessus, le fossé 533 peut ne pas leur être associé. Il semble interférer avec la possible entrée vers les zones internes des deux ensembles structurels mentionnés ci-dessus. Il est cependant possible qu'il ait formé une entrée en entonnoir avec 561

Le groupe 561 se développe est-nord-est depuis l'extrémité est du groupe 556 dans l'alignement avec l'extrémité nord du groupe 530. Il mesure 9 m de longueur mais est formé de deux tronçons ; le plus à l'ouest est long de 6,20 m alors que celui à l'est mesure 2,60 m. Les largeurs et profondeurs varient entre 0,70 m x 0,45 m à l'ouest et 0,28 m x 0,11 m à l'est. L'unique remplissage est une argile sableuse grossière, brun gris rouge moyen. Aucun mobilier ne provient du tiers est mais l'ouest a produit une grande quantité de terre brûlée (29 fragments, 247 g du terminus 13786) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer dans deux sondages (3 tessons, 23 g). Il est possible que la majorité de la terre brûlée soit associée à la fosse 13790, fortement tronquée par le terminus du fossé, puisque ce fait en contient également un important assemblage. Comme de nombreux fossés dans cette zone, une des extrémités a une forme rectangulaire nette et un profil pentu (13786).

L'extrémité est (13900) du fossé tronque un trou de poteau 13906 et, à son tour, est clairement tronqué par le trou de poteau 13898. L'extrémité est de la moitié ouest est également tronquée par le trou de poteau (13821), alors que l'extrémité ouest de ce même segment tronque la fosse 13790.

Fossé-groupe 531

Le fossé 531 est le fossé principal le plus ancien de la zone centrale de la bande 3. Il se développe vers la zone sud où il est probablement concomitant avec le fossé 349. Il succède à une phase de fossés peu profonds (532 et 537) auxquels il est clairement postérieur. Il tronque également un linéaire un peu plus large (15147) qui peut être la limite initiale de cette zone et peut être recoupée par 531.

Le fossé 531 traverse le site sur 25 m, depuis le sud-sud-ouest, à partir du fossé 544 qui le tronque entièrement jusqu'au nord, vers les groupes 545 et 548. Depuis son extrémité nord, il devient plus profond pour atteindre vers le sud son maximum, dans les sondages 15013, 15057 et 13966. Depuis cette zone vers le sud, sa profondeur diminue, ne mesurant que 0,10 m à son extrémité méridionale conservée, et non originelle (13867, Fig. F2.5.220, PN 23957). Sa largeur augmente également avec 0,80 m au nord et 1,50 dans le sondage 15057 où le fossé tronque la grande fosse 15060, avant de se rétrécir à 0,30 m au sud. Le profil est relativement ouvert vers l'ouest avec une base en 'U', rond, mais il devient plus abrupt à l'est (15013, Fig. F2.5.220, PN 23063), ce qui laisse supposer qu'il s'agit du côté extérieur.

Le fossé a deux remplissages dans les tronçons les mieux conservés, mais uniquement un dans les sondages les plus au sud. Le comblement supérieur est un limon argileux, brun gris

moyen à foncé, assez typique avec de fréquentes inclusions de pierres, charbons, terre cuite, amphore datant de la fin de l'âge du Fer ou de la période gallo-romaine, et de la céramique de la fin de l'âge du Fer. Le comblement inférieur est très similaire mais généralement, il est légèrement plus foncé et souvent plus gris, avec également de la terre brûlée, de la céramique de la fin de l'âge du Fer et de l'amphore de la fin de l'âge du Fer ou de période gallo-romaine. Au total, le fossé a produit 135 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (1888 g), 33, de la fin de l'âge du Fer (MI 642) provenant du comblement supérieur fragments de terre cuite (655 g) et 5 tessons d'amphore non identifiée (307 g). Le sondage le plus au nord, 15135, à l'emplacement du terminus tronqué, contient également un fragment de bracelet en verre (15134).

L'extrémité sud du groupe 531 est visible dans une tranchée Inrap qui peut l'avoir intégralement détruite. Il est possible que le groupe 545 soit une continuation nord de 531. Cependant, le plan de la tranchée 20 de l'Inrap indique que le fossé 545 est plus probablement une continuation du fossé cadastrale 552. Aucune des quatre interventions au travers du fossé 545 n'a permis de récupérer d'éléments datables.

Bien qu'il semble en plan que l'extrémité nord de ce fait soit complètement tronquée par 544, rien n'apparaît à l'est ou à l'ouest de ce point qui puisse être interprété comme une continuation, et il apparaît clairement que 5331 se termine sous le côté des fossés 544 et 543 (Fig. F2.5.220, PN 23170). Un fait non fouillé se trouve à environ 2,60 m au nord de ce côté et 5,60 m au nord du dernier vestige du groupe 531 ; il peut être une continuation de cet enclos, ou alternativement a pu fonctionner avec le court fossé plus tardif, 551.

Mobilier Fig. M2.16 Fossé groupe 531

Catalogue

Un total de 134 tessons de céramiques protohistoriques (2088 g) a été découvert dans le fossé 531 pour un NMI estimé à 19 individus. Des tessons d'amphores de type indéterminés ont également été retrouvés dans ce fossé y compris dans les comblements inférieurs. Les céramiques issues de différents sondages de ce fossé semblent relativement homogènes dans leurs datations. Une hypothèse de datation pour le comblement de ce fossé de la première moitié du Ier s. avant J.-C. pourrait être envisageable.

No. 755 (US 15015) Type 2.2.2/3.2b. Le haut de panse est orné d'un motif ondé en frise.

No. 777 (US 15015) Type 2.1.2/2.2b. La partie supérieure de sa surface interne est lustrée ainsi que sa surface externe jusqu'à mi panse, décorée sur la deuxième moitié de la panse de bandes lustrées.

No. 781 (US 13967) Type 2.1.2/2.3b. Le vase est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne.

No. 726 (US 15058) Type 2.2.2/4c. Le vase est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne.

No. 725 (US 15058) Type 2.2.1/1c.

No. 752 (US 15134) Type 2.2.1/1c. Il comporte des traces de graphite sur la surface externe de son col.

No. 749 (US 15134) Type 2.1.2/2.2f. Le vase est graphité sur ses surfaces externe et interne.

No. 733 (US 15014) Type 1.1.2/4.1d.

No. 528 (US 13868)

No. 527 (US 13868)

Mobilier Fig. M2.16. Fosse 15060

No. 721 (US 15062) Type 2.2.1. La lèvre est pourvue d'une fine cannelure interne. Un décor ondé orne le haut de panse.

Fossé-groupe 540

Le fossé-groupe 540 se développe du nord au sud, sur une distance de 11 m à l'extrémité est de la zone 3D. Il mesure 0,50 m de largeur pour 0,30 m de profondeur et a un profil en 'U', à fond arrondi (15245, Fig. F2.5.220, PN 23456) qui contient un seul comblement gris foncé. Le fossé contient de petites quantités de céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 11 g) et de terre cuite (10 fragments, 292 g). Le terminus nord est tronqué par la fosse 15247 (qui coupe le trou de poteau 15241) et est à son tour coupé par le TP 15249. Ce dernier et 15251 contiennent de la céramique de la fin de l'âge du Fer confirmant la date du fossé. Au moins un de ces trous de poteau peut appartenir au groupe 389 : un alignement de poteaux, en forme de 'T', associé avec la structure 584. Le fossé 540 peut également être tronqué par le groupe 522 qui, cependant, date de la fin de l'époque médiévale ou de la période post-médiévale.

Le groupe 540 est parallèle au groupe 531 et son terminus sud est directement aligné avec l'angle nord-ouest de l'enclos formé par le fossé 618. Tous ces faits font probablement partie de la même phase et il est possible que 540 délimite un chemin, avec le fossé 531, qui se trouverait entre de nombreux enclos principaux.

Fossé-groupe 565

Le fossé-groupe 565 est un fossé légèrement sinueux et peu profond, orienté plus ou moins nord-nord-ouest sud-sud-est et s'incurvant vers le sud-ouest après qu'il soit tronqué par le fossé plus tardif 566. Ce tournant sud semble respecter le terminus du groupe curviligne 557 et il est possible que les deux aient été en partie contemporains. Le fossé 565 mesure 16 m de long pour une largeur de 0,50 m et une profondeur de 0,15 m ; son profil est en 'U' ouvert (4783). Il contient un remplissage de limon sableux brun gris à jaune, foncé. Malgré la fouille de près d'un tiers de sa longueur, ce fait n'a pas produit de mobilier céramique et ne contenait que de très petits fragments de terre cuite et une unique scorie. Il tronque les fosses 4719 et 4826 de même que le probable puits 4822 (Fig. F2.5.221, PN 3702).

Les fosses 4719 et 4826 sont toutes deux subcirculaires en plan. La fosse 4719 a un profil en 'U' aux côtés abrupts alors que celui de 4826 est un 'U' plus ouvert. Les deux mesurent en moyenne 0,78 m de diamètre et 0,40 m de profondeur. La fosse 4719 est associée à de la terre cuite (7 fragments, 49 g) alors que 4826 contenait de la céramique de la fin de l'âge du Fer (26 tessons, 721 g) et de la terre cuite (4 fragments, 61 g). Le puits 4822 est rectangulaire à l'ouverture avec des côtés presque verticaux et un fond plat (Fig. F2.5.221, PN 23845). Il mesure 1,70 m x 0,95 m x 1,70 m et a quatre remplissages, dont la majeure partie est associée à de larges pierres dans une matrice d'argile sableuse brun gris foncé. Le troisième remplissage de la séquence, 4824, contient de grandes quantités de restes végétaux carbonisés. Le fait a également produit une importante quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (51 tessons, 1641 g), un tesson d'amphore Dressel 1a (57 g), provenant des deux remplissages supérieurs et de la terre cuite (26 fragments, 279 g) des trois derniers. La nature des remplissages indique que le fait est rapidement remblayé par opposition à un comblement lent.

Fosse / Puits 4822 (Fig. M2.38)

Un total de 51 tessons de céramiques protohistoriques (1641 g) pour un NMI estimé à 12 individus. Une amphore de type Dressel 1A provient également. Le mobilier à savoir des

écuelles basses munies d'une fine cannelure interne et présentant des surfaces graphitées, ainsi que la présence du fragment d'amphore nous permet d'envisager une datation dans le courant du Ier s. avant J.-C.

No. 438 (US 4825) Type 2.2.2/3.2a. Il est orné d'une strie à la jonction col/épaulement et de stries multiples sur la surface externe de la panse. Un décor ondé en frise orne également le haut de panse.

No. 766 (US 4824) Type 2.1.2/2.2b. La partie supérieure de ses surfaces externe et interne est graphitée. Et des bandes lustrées décorent la surface externe de la panse.

No. 768 (US 4824) Type 2.1.2/2.2a. La partie supérieure de ses surfaces externe et interne est graphitée. Et de nombreuses bandes lustrées décorent la surface externe de la panse.

No. 767 (US 4824) Type 2.1.2/2.2g. La partie supérieure de ses surfaces externe et interne est graphitée.

No. 764 (US 4824) Type 2.1.2/2.2g. La lèvre est assez épaisse tandis que les parois de la panse sont très fines (comme pour le vase n°216 mais en moins marqué). Le vase est graphité sur la surface externe et sur la partie supérieure de la surface interne.

No. 459 (US 4825) Type 2.1.2. La lèvre éversée possède un renflement interne et une très fine cannelure interne. La surface externe est lustrée et décorée de deux cordons.

No. 460 (US 4825)

No. 457 (US 4825) Type 2.2.1. La lèvre est très éversée en bourrelet vers l'extérieur et elle est munie d'une cannelure interne. Cette forme possède un col large et prononcé.

Phase 3

Fossé-groupe 566

Le fossé-groupe 566 tronque 565 et est à son tour coupé par la fosse 13687. Il mesure 3,50 m x 1,05 m x 0,40 m et a fait disparaître la majorité de la courbe sud du groupe 565. Ce fait a un profil en 'U' plutôt ouvert avec un fond plat (4761) et est rempli d'un limon sableux brun gris moyen à foncé qui est associé à un tesson d'amphore (36 g), de la céramique de la fin de l'âge du Fer (9 tessons, 163 g) et de la terre cuite (7 fragments, 77 g), provenant tous de son terminus sud. La fosse 13687 est subcirculaire en plan ; elle mesure 1 m de diamètre pour une profondeur de 0,15 m et a un remplissage de limon argileux brun gris moyen, qui contient de nombreuses inclusions de charbons. On a y également retrouvé de la céramique de la fin de l'âge du Fer (13 tessons, 327 g) et de la terre cuite (6 fragments, 62 g).

Fosse 13687 (Fig. M2.16)

No. 780 (US 13688) Type 2.1.2/2.4. La panse est globulaire. Une strie orne l'épaulement du vase qui est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne.

Fossé-groupe 544

Le fossé-groupe 544 mesure approximativement 21 m de longueur, 1 m à 1,40 m de largeur et est jusqu'à 0,60 de profondeur. Il se développe sur 11,70 m vers le sud-sud-est depuis la berme nord, avant de s'incurver à 80° vers le nord-est où il se prolonge sous la berme nord. Son profil est plutôt ouvert vers l'extérieur de l'enclos avec un léger palier en dessous de la moitié de la pente, mais est beaucoup plus vertical vers l'intérieur (15141 et 15271).

Le fossé a une séquence consistante de comblements avec, pour le niveau inférieur, une argile brun/jaune légère avec de fréquentes inclusions de pierres et un remplissage secondaire de limon argileux brun rouge moyen à foncé avec quelques inclusions pierreuses, qui est plus foncé et a une plus grande concentration de charbons (15273) vers la berme nord. Il est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 23 g). Le remplissage supérieur est un limon argileux brun gris-jaune moyen, avec de fréquentes larges pierres et presque

toute la céramique de la fin de l'âge du Fer provenant du fait (17 tessons, 408 g) incluant un amas considérable (9 tessons, 348 g) dans le sondage 15133. Le fossé a produit également de la terre cuite (3 fragments, 19 g), de l'amphore non identifiée (3 fragments, 128 g) et un unique tesson de céramique gallo-romaine (16 g) issu du comblement supérieur 15136. Le tesson romain reflète probablement le fait qu'un fossé de cette taille a pu persister sous la forme d'une légère dépression dans le paysage, des années après son abandon et qu'il a pu piéger du mobilier des périodes postérieures.

Ce fait tronque le fossé 531 et le bâtiment-groupe 542, mais est également tronqué par les fossés associés 543 et 539 et le court fossé 551.

Mobilier Fig. M2.16 Fossé groupe 544

Un total de 18 tessons de céramiques protohistoriques (429 g) a été découvert dans le fossé 544 pour un NMI estimé à 3 individus. Quelques tessons d'amphores ont également été découverts.

No. 815 (US 15132) Type 2.2.1/2a. Une fine strie externe orne le haut de panse.

Phase 4

Fossés-groupes 543, 539 et 538

Les fossés-groupes 543 et 539 appartiennent à la même phase large de structure et le fossé 538 forme une entrée avec 539. Il est donc possible que ces trois fossés soient associés. Le groupe 548, au sud-ouest de 538 est semblable à ces trois fossés et peut également appartenir à un enclos à demi-ouvert. Il est possible que la limite principale 550, nord sud, soit toujours en fonction, du moins partiellement, et forme la limite ouest.

Le fossé-groupe 543 est sondé en six points, dont quatre sont réalisés pour vérifier des relations stratigraphiques. Il a des côtés abrupts, avec des *termini* arrondis (13999 et 15129) et traverse le site sur 15 m de l'est vers l'ouest. La largeur est d'environ 0,30 m et la profondeur de seulement 0,10 m. Il a un remplissage d'argile limoneuse brun gris-jaune moyen, contenant de petites quantités de céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 42 g) et de la terre cuite (8 fragments, 159 g). Ce fait est tronqué par le fossé 551 et une fosse, 15131. Celle-ci est rectangulaire en plan, a des côtés verticaux et une base plane (Fig. F2.5.221, PN 23176). Elle mesure 0,82 m x 0,72 m x 0,29 m et est remplie d'un limon argileux brun noirâtre foncé contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (9 tessons, 103 g) et de la terre cuite (10 fragments, 24 g).

Le fossé-groupe 539 est étudié par le biais de deux interventions, une à chacun de ses *termini*. Après la découverte d'un fin bracelet en verre (MI 640), une plus grande partie du fossé a été fouillée. Le fossé est orienté nord sud et mesure 7,20 m de longueur. Sa largeur est généralement proche de 0,40 m mais elle mesure 0,70 m à l'extrémité sud, carrée (15193, Fig. F2.5.221, PN 23199). Sa profondeur est également plus grande au sud (0,34) que vers l'extrémité nord (0,20 m dans le sondage 15127). Le fait a deux remplissages, dans ses parties les plus profondes, avec le plus ancien se prolongeant dans les parties nord. Le remplissage du fond (15194) est un limon sableux gris à gris jaune, contenant une proportion d'argile plus importante vers le nord. Il est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (6 tessons, 35 g) et un petit fragment de terre cuite. Le comblement supérieur (15195) à l'extrémité sud est plus foncé et plus limoneux. Il contient le bracelet déjà mentionné, de la terre cuite (16 fragments, 57 g) et une grande quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (28 tessons, 504 g).

Le fossé-groupe 538 se trouve immédiatement au sud du groupe 539, sur le même alignement. Ils forment ensemble une entrée assez probante. Les formes et profils de ces fossés sont également très semblables, ce qui est également le cas pour leur largeur et

profondeur (bien que les extrémités les plus profondes soient inversées avec 15022 – Fig. F2.5.221, PN 23104, directement opposé au segment profond 15193, étant bien plus profond et plus carré que 15020 – Fig. F2.5.221, PN 23066). Ces similitudes renforcent la thèse que les fossés appartiennent à un enclos plus large. Le fossé 538 mesure 5,80 m x 0,60 m x 0,27 m et a un remplissage de limon sableux semblable à celui du groupe 539. Il contient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 16 g) et de la terre cuite (6 fragments, 4 g) à son terminus nord.

Mobilier Fig. M2.17 Fossé groupe 539

Un total de 23 tessons de céramiques protohistoriques (399 g) a été découvert dans le fossé pour un NMI estimé à 7 individus.

No. 739 (US 15195)

No. 709 (US 15194)

Phase 5

Fossé-groupe 551

Le fossé-groupe 551 est orienté nord-est sud-ouest et mesure 3,10 m x 0,60 m x 0,21 m et a un unique remplissage de limon argileux brun rouge foncé à moyen avec des inclusions de larges pierres, de la terre cuite (40 fragments, non pesés) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (7 tessons, 117 g). Son profil est en 'U' aux côtés relativement abrupts. Il tronque les fossés 543 et 544. Un fait non excavé, dépassant de la berme nord, se trouve être aligné avec le fossé 551 et peut en être la continuation vers le nord.

Groupes de bâtiments dans l'espace central de l'enclos ouest (Fig. F2.5.53, F2.5.65, F5.2.69-73)

Comme pour l'espace nord, cette partie de la bande 3 contient un ensemble de bâtiments le long de son côté est (577, 578, 585 et 586) avec une structure centrale plus grande, 541. De façon comparable, la structure centrale plus large est remplacée par un bâtiment beaucoup plus petit, groupe 598. Les deux structures sont très proches de ligne de poteaux (541 avec 599, 598 avec 388). Le panel des bâtiments le long du côté ouest présente également des éléments bâti réaménagés (577 et 578).

Cette aire englobe aussi une petite structure circulaire, 579, qui est probablement ancienne. Plusieurs de ses trous de poteau ne sont visibles qu'à la base du fossé 536. A l'est de cet espace, les structures 580 et 581 forment un autre exemple de réaménagement, puisqu'ils se recouvrent légèrement. Les deux tronquent le fossé ancien 536, mais sont scellées par la couche de démolition plus tardive/ niveau d'occupation 13011.

Finalement, deux autres structures de forme très similaire à 580 et 581 sont situées à l'extrême est de cette zone et à la limite de la bande 4. La structure 542 est clairement tronquée par les fossés 531 et 540 de la phase 2. Il est possible que les deux structures soient concomitantes, mais une lecture alternative du plan de 583 implique une orientation proche de celle des groupes 544 et 552 ainsi que de la haie en 'T' 389 et 390. Le fossé 552 est probablement de date médiévale, mais son tracé a pu être utilisé par des limites antérieures.

Bâtiment-groupes 577 et 578 (Fig. F5.2.69-70)

Les groupes 577 et 578 sont situés au sud de la structure 576, à l'angle nord-ouest de la partie centrale de l'enclos principal. Ils peuvent avoir formé une structure complexe ou un bâtiment dont la taille aurait été modifiée. Les deux structures sont rectangulaires et orientées nord-

ouest sud-est. La structure 577 s'intègre exactement à l'intérieur de 578, à l'exception du côté nord-est, qui est commun aux deux ensembles.

La structure 577 mesure 5,60 m par 4,60 m avec une aire interne de 25,80 m². Sa limite nord-ouest a pu être marquée par trois, ou quatre, faits similaires à des négatifs de solin ou sablière basse (13091, 13089, 13083 et 13087). Les deux à l'ouest sont longs de 1,10m et larges de 0,30 m ; 13083 est long de 0,80 et de largeur similaire. Cependant le fait 13087, qui est plus long et large, est orienté ouest est et se superpose avec 13089 ; il n'est pas clair comment il peut s'intégrer dans le même ensemble que les autres. Parmi eux, 13089 présente un petit surcreusement qui indique probablement l'emplacement d'un poteau porteur principal. Il est positionné au milieu du fait contre son côté nord et aligné avec trois faits internes (13189, 4865 et 4867), dont *????* sont des trous de poteaux profonds. Ensemble ils peuvent former le support central pour la toiture.

Les tranchées des solins exceptées, les autres faits englobent de larges trous de poteau et plusieurs faits plus petits mais profonds, qui sont probablement des trous de piquet. Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,56 m par 0,42 m et incluent plusieurs exemplaires très larges, qui approchent 0,74 m de longueur pour 0,50m de large. La profondeur moyenne des trous de poteau est de 0,20 m. Les trous de piquet mesurent en moyenne 0,32 m de longueur pour 0,28 m de large et 0,15 m de profondeur. D'autres ont été observés, dans les limites des structures 577 et 578, qui ne participent pas de façon cohérente à leur plan et ne leur a donc pas été attribués. Les trous de poteau et de piquet ont tous une forme circulaire ou ovale, avec des côtés presque verticaux et un profil en 'U'. Le fait 4845 peut être le vestige d'un double trou de poteau tronqué.

Les négatifs sont visibles dans seulement quatre des cas. L'exemple le plus profond, dans le solin 13089 a déjà été mentionné. Le trou de poteau 4818 montre un bel exemplaire de base de poteau en pierre creusée, dans lequel la terre est d'une couleur différente ; le calage de pierre du fait 13214 suggère un autre cas. La matrice interne de 4867 montre également un négatif conique bien visible.

Du mobilier est présent. De la céramique de la fin de l'âge du Fer provient de 20 faits (28 tessons, 483 g) associés avec la structure 577 et de la terre brûlée est associée à 7 (251, 5593 g). La céramique inclut toutefois 13 tessons, pesant 307 g tirés du fait semblable à un solin, 13085, qui est tronqué par la tranchée 13087 à son extrémité nord. Ce fait peut avoir précédé le bâtiment. La terre brûlée vient presque exclusivement du trou de poteau 4818, dont elle compose largement la base ; de nombreux fragments proviennent également des remplissages du fait. Au total, il contient 228 fragments pour 5343 g, incluant le matériel des prélèvements <724> et <726>.

La structure 578 entoure le groupe 577, sur ses côtés sud-est, sud-ouest et nord-ouest. Les faits créant la structure 578 incluent majoritairement des trous de poteau et des faits plus petits avec des côtés pentus, interprétés comme des trous de piquet, mais également un fait qui ressemble à une tranchée pour sablière basse (4478) vers l'angle sud-ouest. Ils sont situés 1 m à 1,20 m en dehors des murs de la structure 577. Aucun trou de poteau n'a été observé à l'extrémité nord du côté sud-ouest, où il semble qu'il soit tronqué par le fossé 553. Les trous de poteau délimitent une zone de 7,2 m par 6,1 m, avec une superficie interne de 44 m², soit presque le double de celle de la structure 577.

Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,57 m de longueur pour 0,47 m de largeur et une profondeur de 0,19 m ; les dimensions des trous de piquet sont en moyenne de 0,22 m x 0,22 m x 0,14 m. Alors que certains faits sont petits, probablement la conséquence du déplacement ou arrachage de pierre par les activités agricoles postérieures, d'autres présentent une profondeur plus importante avec un profil en 'U' bien prononcé, de même que quelques profils en 'V' pour les piquets. Plusieurs de ces faits conservent le négatif du poteau ; cela inclut trois faits le long du côté sud-est et un à l'extrémité ouest de la tranchée 4478. Ces négatifs ont une forme longue et étroite, en 'U', qui, en moyenne, mesure 0,26 m de diamètre pour une profondeur de 0,25 m (Tableau F2.5.9).

La quantité de mobilier récupérée est moindre que pour la structure 577. La céramique provient de seulement deux faits (TP 4453 et 4463) et comprend 5 tessons pour un poids de 48 g. Le trou de poteau 4463 a également fourni de la terre brûlée (196 fragments, 1384 g) et cinq autres faits ajoutent 40 éléments au total, avec un poids de 202 g. Le fait peu profond 13028, situé entre les murs des structures, au nord-ouest, contient 2 fragments de verre moderne, suggérant qu'il est postérieur. Des prélèvements effectués dans les trous de poteau 4461 et 4463 (<695> et <696> respectivement) contiennent tous deux beaucoup de terre brûlée.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Prfondeur (m)
13089	13090	non	circulaire	cyindrique	0,10	0,10	0,07
13214	13216	oui	?	?	0,25	0,25	0,30
4818	4819	oui	circulaire	cyindrique	0,25	0,25	0,22
4867	4868	non	circulaire	conique	0,28	0,28	0,42
4453	4454	non	circulaire	'U'	0,25	0,25	0,35
4478	4479	?	circulaire	'U'	0,25	0,25	0,13
4461	4462	non	circulaire	cyindrique	0,30	0,30	0,28
4463	4464	non	circulaire	cyindrique	0,25	0,25	0,25

Tableau F2.5.9 Fantômes de poteaux du bâtiment Groupes 577 et 578

Mobilier Fig. M2.18 Bâtiment groupe 577

Fosse 13085

No. 572 (US 13086) Type 2.1.2/2.2d. Sa cannelure labiale interne est assez large. La partie supérieure de ses surfaces externe et interne est lustrée.

No. 575 (US 13086)

No. 436 (US 13086)

No. 573 (US 13086)

No. 571 (US 13086) Type 2.1.2/2.2g dont la lèvre possède un renflement interne. Le vase est graphité sur sa surface externe et sur la partie supérieure de sa surface interne.

Bâtiment-groupe 579 (Fig. F5.2.71)

Cette structure est probablement de forme ovale ou quasi-circulaire. Des interprétations alternatives suggérant un arrangement rectangulaire, sans poteau d'angle sont possibles mais peu convaincantes. La structure apparaît ouverte vers le sud et est sévèrement tronquée sur son côté nord par le fossé 536. Plusieurs trous de poteau associés ont pu être vus à la base du fossé 4951. La structure est orientée est ouest et ses dimensions maximales sont 4,60m par 3,60m pour une aire avoisinant 13,90 m². Une fosse intérieure ainsi que plusieurs trous de poteau et de piquet peuvent lui être associés, de même que certains alignements en arc de cercle de trous de poteau autour de la structure.

Les dix faits formant l'anneau extérieur incluent de larges trous de poteau et piquet. Ceux-ci tendent à avoir une forme ovale et circulaire en plan de même qu'un profil net en 'U' ou en 'V'. Ils mesurent en moyenne 0,40 m de longueur pour une largeur de 0,31 m et une profondeur de 0,16 m. Le plus grand, 4958, peut être le recoupement de deux faits. Les dix éléments peuvent

être divisés en deux groupes. Les quatre plus larges dépassent les 0,45 m en longueur, dont la moyenne est 0,51 m pour une largeur de 0,42 m, alors que les six plus petits ne dépassent pas 0,30 m et mesurent en moyenne 0,27 m par 0,25 m. Les profondeurs conservées sont inconsistantes, cela est dû en partie à la mise en place d'un deuxième décapage et également à l'apparition de certains faits au fond du fossé 4951. Cependant la comparaison des cotes de fond montre que, en général, les piquets sont enfoncés plus profondément (altitude moyenne 136,18 m) que les poteaux (136,24 m). Les faits internes incluent une fosse, deux trous de poteau et deux trous de piquet (0,31 m x 0,30 x 0,12, hors fosse) alors que les faits externes, qui forment un arc de cercle, sont plutôt petits (0,29 m x 0,24 m x 0,18 m).

La fosse 4935 renferme de la céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 17 g) et de la terre brûlée. Par ailleurs, seuls 3 tessons (26 g) et quelques fragments de terre brûlée ont été récupérés.

Bâtiment-groupe 581 (Fig. F5.2.72)

Cette structure se trouve à l'extrémité est de l'enclos et est immédiatement adjacent à l'angle nord-est de la structure 580. Il n'y a pas de relation stratigraphique entre les deux, mais des éléments mobiliers montrent que 581 est plus ancien. L'extrémité est de 581 est mal délimitée et il est possible que son extension atteigne ou dépasse le fossé 544. La structure est orientée nord-nord-est sud-sud-ouest et mesure 3,90 m de longueur par 3,80 m de large, produisant une superficie interne de 14,80 m². Elle a des poteaux d'angle au nord-nord-ouest et sud-sud-est.

Les trous de poteau qui la forment sont très différents et incluent des exemples carrés, quasi-rectangulaires, ovales et circulaires. Leur taille est également largement variable, certains étant des carrés de 0,75 m de côté, d'autres étant beaucoup plus petits mais plus profonds et avec des profils effilés ou en 'V' qui peuvent être associés à des trous de piquet. Quatre négatifs (dont deux larges trous de piquet) ont été observés (Tableau F2.5.10). Deux ont un profil étroit et cylindrique alors que les autres sont pointus, ou présentent du moins un rétrécissement à la base. Les principaux poteaux porteurs mesurent en moyenne 0,59 m x 0,50 m x 0,18 m. Par opposition, les dimensions des deux trous de piquet (15519 et 15587) approchent 0,24 m x 0,20 m pour une profondeur de 0,30 m. Le large trou de piquet 15519 est au centre de la structure et tronque le dernier fait d'une série de trous de poteau ou fosses entrecoupés. Ces faits mesurent en moyenne 0,81 m x 0,69 m mais leur profondeur n'est que de 0,16 m. L'un d'eux, 15515, semble avoir un piquet enfoncé profondément au travers de sa base. Il est possible que ces trois fosses datent d'avant la structure, mais 15515 peut également avoir participé à l'architecture du mur et les fosses 15521 et 15517 à l'utilisation du bâtiment.

Il y a peu de mobilier. Une fosse interne (15517, 2 tessons, 18 g) et un des poteaux de mur (15525, 17 tessons, 68 g) contenaient de la céramique de la fin de l'âge de Fer, un large fragment de terre brûlée a été retrouvé dans le trou de poteau 15523 et plusieurs autres fragments proviennent de la fosse 15417 et du trou de poteau 15515.

Poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15583	15582	oui	circulaire	cylindrique	0,10	0,10	0,16
15587	15586	non	ovale	'V'	0,29	0,22	0,32
15529	15528	possible	circulaire	cylindrique	0,15	0,15	0,10
15519	15518	non	circulaire	'V'	0,18	0,18	0,27

Tableau F2.5.10 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 581

Bâtiment-groupe 580 (Fig. F5.2.72)

Le bâtiment 580 se trouve immédiatement au sud-ouest du bâtiment 581, mais il n'existe aucune connexion stratigraphique entre les deux. La structure est orientée nord-sud par est-ouest et forme quasiment un carré de 6 m de côté avec une superficie interne de 36 m². Elle a au moins deux larges poteaux sur chacun de ses côtés, dont la plupart conserve des négatifs. Trois trous de poteau forment une ligne depuis le centre de la structure vers le sud et peuvent former une division interne et jouer un rôle porteur pour la toiture.

Excepté le TP 15509, qui mesure 0,37 m par 0,30 m de largeur pour une profondeur de 0,31 m, tous les poteaux externes sont larges, mesurant en moyenne 0,72 m x 0,58 m x 0,26 m. Leur forme en plan varient : on trouve des exemples ovales, quasi-circulaires, rectangulaires et carrés avec, souvent, des parois verticales et des fonds plats. Les trois faits internes principaux sont de taille similaire : ils approchent 0,47 m x 0,43 m x 0,26 m et sont tous circulaires ou quasi-circulaires en plan avec un profil en 'U'. Trois faits externes, le long du côté ouest, peuvent former un auvent. Ils sont ovales et mesurent en moyenne 0,36 m x 0,28 m x 0,20 m.

Les négatifs de poteau sont présents dans huit faits (Tableau F2.5.11). Ils sont souvent ovales ou circulaire en plan et ont un profil étroit, à peu près conique, ou en 'U'.

Poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15305	15306	non	ovale	conique	0,40	0,32	0,24
15341	15342	non	ovale	'U'	0,48	0,3	0,23
15337	15338	non	circulaire	?	?	?	?
15475	15477	non	circulaire	cyindrique	0,11	0,11	0,25
15430	15429	non	circulaire	cyindrique	0,15	0,15	0,21
15565	15566	?	circulaire	cyindrique	0,20	0,20	0,16
15511	15512	non	circulaire	'U'	0,27	0,27	0,14
15509	15510?	non	ovale	conique	0,36	0,30	0,31

Tableau F2.5.11 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 580

Le mobilier est fréquent. De la céramique de la fin de l'âge du Fer (48 tessons, 621 g) est présente dans huit faits, dont sept parmi les treize poteaux principaux des murs. De la terre brûlée (207 fragments, 1211 g) provient de onze faits, de l'amphore Dressel de deux d'entre eux (3 tessons, 106 g). Une fusaïole (MI 643) est associée avec le poteau de l'angle sud-est 15337, et un aiguiser (MI 621) avec le trou de poteau 13316.

Deux des trous de poteau de l'angle nord-est du bâtiment (15423 et 15441) sont tronqués par une large fosse 15421. Un troisième trou de poteau, rectangulaire, 15430, qui coupe également 15441, se trouve juste à l'ouest et peut être contemporain, bien qu'il soit plus probable que la fosse soit plus tardive que le bâtiment. La fosse contient un plus grand lot de mobilier : 78 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (1753 g), 26 larges fragments de terre brûlée et 10 tessons d'amphore Dressel (171 g). Aucun des éléments amphoriques de cette structure n'est diagnostique, et la datation reste vague : fin de l'âge du Fer – période gallo-romaine.

Cette structure a été l'objet de prélèvements environnementaux complets.

Fosse 15670=15421 (Fig. M2.17)

No. 742 (US 15418) Type 2.1.2/2.2c. La partie supérieure de la surface interne est graphitée.

No. 713 (US 15424) Type 2.1.2/2.2c.

No. 803 (US 15350) Vase à panse globulaire de grande dimension et fond surélevé.

No. 716 (US 15424) Type 2.2.1/8 qui possède une rupture à la jonction lèvre/épaulement. Une strie orne la surface externe de la panse qui est lustrée. La partie supérieure de sa surface interne est graphitée.

No. 714 (US 15424) Type 2.2.1/1c.

Bâtiment-groupes 585 et 586 (Fig. F5.2.73)

Cette structure se trouve immédiatement au sud de la structure 578 mais sur un alignement légèrement différent. Elle mesure 5,80 m par 4,10 m et est orientée est-nord-est ouest-sud-ouest avec une superficie interne de 19,40 m². Elle est délimitée par onze trous de poteau, parmi lesquels 4478 ou 4480 à l'angle nord-ouest peuvent appartenir à 578. Deux de ces trous de poteau (4478 et 13879/13880) ont des formes irrégulières et allongées, mais tous deux présentent une profondeur accrue à l'une de leur extrémité. Leur forme peut être la conséquence de la mise en place de poteaux de remplacement pendant un réaménagement.

Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,64 m x 0,43 m x 0,13 m. Ils sont généralement plutôt peu profonds, le plus profond mesurant seulement 0,24 m, et présentent des profils variés avec des côtés à palier ou de forme en 'U' plus ouvert. Le mobilier est généralement très rare. Seuls quelques fragments érodés de terre brûlée ont été prélevés. Plusieurs trous de poteau, à l'intérieur de la structure, contenaient de la céramique de la fin de l'âge du Fer, mais leur densité laisse douter de leur appartenance à ce groupe.

Deux des trous de poteau du côté est (13791 et 13841) peuvent avoir formé le côté ouest d'une structure à quatre poteaux porteurs (groupe 586) avec les faits 13816 et 13943. Ces poteaux délimitent une aire carrée d'environ 3 m de côté, couvrant une aire de 9 m². Trois de ces trous de poteau sont de tailles similaires, approchant 68 m x 0,62 m x 0,16 m. Le trou de poteau 13943 est plus large mais moins profond avec des dimensions de 0,96 m x 0,91 m x 0,10 m. Un trou de poteau (13841) présente probablement un négatif mesurant 0,40 m x 0,25 m x 0,15 m. Ces faits contenaient peu d'éléments mobiliers. Cependant 1 tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer provient du trou de poteau 13943. En l'absence d'indice de dédoublement des poteaux, les groupes 585 et 586 ne peuvent pas avoir été utilisés en même temps, hormis d'avoir appartenu à la même structure. Dans ce cas, le groupe 586 peut être un porche long ou une entrée au bâtiment 585.

Plusieurs petites fosses et trous de poteau sont situés dans la partie sud à l'intérieure de cette structure et à son sud et ouest. Ils ne forment pas de schéma cohérent mais au moins un d'entre eux, 13568, contenait un assemblage significatif de céramique de la fin de l'âge du Fer. Ce fait est un des deux faits (l'autre étant 13577) comparables, oblongs, fosses ou trous de poteau qui tronquent le fossé 529. Ils mesurent en moyenne 0,84 m x 0,38 m x 0,2 m et ont un profil en 'U' arrondi rempli d'argile limoneuse brun gris moyen. Le fait 13568 a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 722 g) alors que 13577 est associé à un seul tesson (23 g) et quelques fragments de terre brûlée (4 fragments, 28 g).

Concentration de fosses au sud et ouest du groupe 584

Cet ensemble de fosses éparses est composé de quatre éléments (4857), dont deux sont entrecoupés (13837/13835) alors que les autres ont produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (15596). Il est possible que la fosse 4862 (décrite comme appartenant au groupe 329) fasse également partie de ce groupe. Les fosses sont très différentes malgré la similarité de

leur forme. Les fosses 13835 et 13837 mesurent en moyenne 1,1 m x 0,96 m x 0,22 m et ont un profil en 'U' arrondi. Ils contiennent une argile gris foncé sans mobilier. La fosse 4857 mesure 1,26 m x 0,82 m x 0,48 m et a un profil en 'U' aux côtés abrupts. Elle a deux remplissages : une argile limoneuse brun grisâtre moyenne et une autre claire avec quelques éléments de terre brûlée (3 fragments, 28 g) et une meule (MI 618). Finalement la fosse 15596 mesure 1,4 m de diamètre mais est profonde de 1 m. Elle a quatre remplissages (15597, 15662, 15663 et 15664), qui sont des sables argileux ou limons argileux gris à brun grisâtre foncé à moyen variés. Elle est associée à un assemblage de céramique de la fin de l'âge du Fer (14 tessons, 346 g) réparti dans ses trois comblements supérieurs et de la terre brûlée (32 fragments, non pesés).

Mobilier Fig. M2.20 Fosse puisard 15596

No. 758 (US 15662) Type 2.2.1/1c. La surface externe du vase est graphitée et est ornée d'un cordon.

À 5 m environ au sud de la fosse 15596, se trouve le petit fossé 13341 et la fosse 1339. Le petit fossé 13341 tronque la fosse et mesure 1,2 m x 0,2 m x 0,07 m. Il est rempli d'un limon argileux gris foncé. Malgré sa taille, il contient un assemblage important de céramique de la fin de l'âge du Fer avec des formes décorées (3 tessons, 170 g). La fosse 13339 mesure 0,6 m x 0,56 m x 0,36 m et est remplie d'un limon argileux gris orange foncé sans mobilier.

Mobilier Fig. M2.20 Petit fossé 13341

No. 530 (US 13340) Type 2.2.2. La lèvre est quadrangulaire. Deux stries ornent l'épaule du vase et des traces de graphite sont visibles sur la surface externe de la panse.

Bâtiment-groupe 598 (Fig. F5.2.74)

Le bâtiment-groupe 598 peut être un simple rectangle constitué de quatre poteaux porteurs (13934, 15052s, 15056 et 13991; Fig. F2.5.235, PN 23097). Il est également possible, cependant, que la structure soit plus longue avec un poteau central (13925) à son extrémité sud-ouest (et sans poteau d'angle à cet endroit). Un poteau supplémentaire, 15054 est situé vers le milieu du côté nord-est, et aligné avec le poteau 13925. Le bâtiment mesure entre 5,30 m et 6,10 m de longueur et a une largeur de 3,40 m formant une aire interne comprise entre 18,20 m² et 20,70 m².

Les poteaux principaux, associés à cette structure, sont très similaires. Ils ont un profil en 'U' avec des côtés quasi-verticaux et sont circulaires ou quasi-carrés en plan. La plupart ont un seul remplissage et mesure en moyenne 0,38 m x 0,31 m x 0,13 m. Seul un négatif a été observé. C'est un exemple étroit qui mesure seulement 0,13 m de diamètre et de profondeur. Deux des faits identifiés à l'intérieur de la structure sont des trous de poteau (13910 et 13937) qui forment une ligne parallèle à l'axe longitudinal, proche du côté sud-ouest. Ils mesurent 0,19 m x 0,18 m x 0,15 m et ont un profil en 'V' avec des côtés abrupts. Ces trous de piquet sont espacés de seulement 0,80 m et sont à 0,60 m du côté sud-est de la structure. Deux autres faits internes sont identifiés. L'un est un large trou de poteau (13907) situé à proximité de l'angle sud-ouest et coupé par le trou de piquet 13910. L'autre (13973) est positionné le long de l'axe central et aligné avec les trous de poteau 13925 et 15054, dont il est proche. Il est plus petit que les trous de poteau externes, avec un diamètre de 0,23 m mais a une profondeur, un plan et un profil similaires.

Les seuls éléments mobiliers sont deux petits fragments de terre brûlée, pesant moins d'un gramme. Une petite lame taillée en silex (MI 628), certainement résiduelle, provient d'un poteau interne 13935 et date probablement du début de la période préhistorique.

La ligne de poteaux-groupe 388 (Fig. F5.2.75-6)

La ligne de poteaux 388 est formée par cinq ou six trous de poteaux, sur une longueur de 5,10 m et est parallèle et légèrement à l'est du bord sud-est de la structure 598. Le trou de poteau 15085, à son extrémité ouest, peut appartenir à ce groupe ou à la ligne 599. L'espace entre les trous de poteau est très réduit, avec des intervalles de seulement 0,25 m. Il est donc possible qu'ils forment une palissade ou un coupe-vent plutôt qu'une ligne de poteaux plus ouverte. Les trous de poteau mesurent 0,50 m x 0,40 m x 0,16 m et sont surtout de forme quasi-rectangulaire ou ovale, avec un profil en 'U' à côtés abrupts et à base souvent inclinée. Des négatifs sont présents pour trois d'entre eux, mais leur forme varie (Tableau F2.5.12). Le trou de poteau 15101 est tronqué par le TP 15115, élément du groupe 541.

Les seuls éléments mobiliers sont quatre très petits fragments de terre brûlée, pesant seulement 1 g.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13925	13923	Non	circulaire	cylindrique	0,13	0,13	0,13
15106	15104	Non	circulaire	'U'	0,30	0,30	0,20
15101	15100	oui	ovale	irrégulier	0,44	0,41	0,17
15085	15083	Non	circulaire	'U'	0,20	0,18	0,08

Tableau F2.5.12 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 598 et de la ligne de poteaux 388

Bâtiment-groupe 541 et ligne de poteau-groupe 599 (Fig. F5.2.75-78)

La structure 541 est un large bâtiment ou enclos complexe, orienté est ouest et situé à proximité du côté nord du dalot 535. Il se trouve en position relativement centrale par rapport à l'enclos formé des fossés 543, 539, 538 et 532.

Cette structure est complexe et peut être lue de plusieurs façons. L'emplacement de l'extrémité de son mur oriental est incertain. Les deux rangées de poteaux à cet endroit peuvent soit avoir appartenu à une structure plus longue (dans une rangée interne de poteaux, proche du mur est) ou avoir formé une structure plus courte (avec une palissade externe). De même, sa limite sud n'est pas certaine et peut avoir été composée d'une rangée interne similaire et mur ou d'une clôture externe (599) le long de son extrémité sud. Plusieurs zones le long de son périmètre sont occupées par de larges fosses peu profondes (13889, 15302 et 15234). Ces dernières sont positionnées à l'emplacement le plus probable pour un poteau d'angle sud-ouest ainsi que d'autres zones le long des côtés sud et nord.

La structure formée par ces éléments disparates mesure au total 10,20 m x 7,90 m, avec une aire interne de 80,60 m², et est une des structures les plus larges de la zone d'habitation. Le côté oriental est délimité par des trous de poteau larges et plutôt réguliers. Les trois autres rangées externes et une rangée interne alternent, cependant, des zones de poteaux très rapprochés à intervalles très marqués. On trouve également une concentration dense de faits dans l'angle nord-est, à l'intérieur et à l'extérieur de la structure. Il y a cependant peu de faits internes, mise à part la rangée interne à l'est.

Les trous de poteau formant cette structure ont une apparence très variée. Plusieurs sont très larges et quasi-rectangulaires ou carrés en plan, mais une majorité est de forme circulaire ou ovale et de petites dimensions. Leur profil est presque systématiquement en 'U' avec des côtés abrupts, mais quelques exemples ont des profils en 'U' plus ouvert. Ils mesurent en moyenne

0,57 m x 0,49 m x 0,18 m avec des variations allant de 0,23 m à 1,04 m en longueur, 0,20 m à 0,82 m en largeur et 0,05 m à 0,26 m en profondeur.

Des négatifs ont été enregistrés pour au moins trois cas, et peut-être cinq (Tableau F2.5.13). Généralement, ils ont une forme cylindrique (TP 15226, Fig. F2.5.235, PN 23212) mais souvent la base en est arrondie ou légèrement effilée (exemple TP 15046, Fig. F2.5.235, PN 23088). Leurs dimensions se rapprochent de 0,22 m de diamètre pour une profondeur de 0,17 m, mais celle-ci varie de 0,10 m à 0,30 m.

De la céramique de la fin de l'âge du Fer est associée à trois trous de poteau (6 tessons, 19 g) et de la terre brûlée à onze (12 fragments, 4 g).

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15046	15044	non	circulaire	'U'	0,23	0,23	0,10
15298	15296?	non	sub-circulaire	'V'	0,23	0,23	0,26
15205	15207	non	circulaire	cylindrique	0,16	0,16	0,25
15226	15228	non	circulaire	'U'	0,22	0,22	0,11
15170	15171?	non	circulaire	cylindrique	0,28	0,28	0,30

Tableau F2.5.13 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 541

Mobilier Fig. M2.18 Bâtiment groupe 541

Fosse 15032

No. 705 (US 15034) Type 2.2.1/1a. La partie supérieure de la surface interne est graphitée et la surface externe est graphitée jusqu'à mi panse et décorée de stries et d'un décor de bandes lustrées verticales parallèles disposées en frise.

No. 731 (US 15034) Type 2.2.1/1a. La surface externe est graphitée et décorée de deux cordons encadrant un décor de bandes lustrées verticales parallèles disposées en frise et de larges bandes lustrées en chevrons. La partie supérieure de la surface interne est graphitée.

No. 744 (US 15034) Type 2.2.2/4b.

No. 745 (US 15034)

La ligne de poteau-groupe 599 est située à 0,80 m au sud de la structure 541 et il est possible qu'elle en forme la limite sud. Les trous de poteau ne sont pas espacés régulièrement. Les intervalles mesurent majoritairement autour de 2 m, mais deux sont plus petits avec 0,70 m et 0,90 m, marquant peut-être une entrée, et le dernier intervalle à l'ouest mesure 2,95 m.

Le trou de poteau 13957 a un négatif bien dessiné (PN Fig. F2.5.236, 23050) alors que les trous de poteau 15088 (Fig. F2.5.236, PN 23134), 15082 et 13891 ne montrent que des exemples moins nets. Les formes en plan des trous de poteau sont circulaires, ovales, quasi-carrées ou quasi-rectangulaires mais tous les profils sont en 'U'. La plupart des trous de poteau n'ont qu'un remplissage. Ils mesurent en moyenne 0,41 m x 0,35 m x 0,17 m avec une variabilité visible à l'ouest où le trou de piquet 13891 mesure uniquement 0,17 m de diamètre.

Deux trous de poteau contenaient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 40 g). Les mêmes, avec un troisième, sont associés à de la terre brûlée.

Bâtiment-groupe 542 (Fig. F5.2.79)

Le bâtiment 542 se trouve à l'extrémité orientale de l'enclos nord de la Zone 3D. Le fossé 544 le traverse ; il ne coupe pas les trous de poteaux, mais coupe la tranchée de sablière 15275. Aucune trace de trou de poteau recoupant le comblement supérieur du fossé n'a été observée, il semble donc que celui-ci soit postérieur et ait fait disparaître d'autres trous de poteaux qui se situaient sur son passage.

Le bâtiment 542 est rectangulaire et ses poteaux d'angle sont manquants. Il possède trois trous de poteaux sur ses côtés ouest et est, un alignement sur le côté nord et un côté ouvert ou une grande entrée au sud. Il est orienté est-ouest, mesure 4,6 m sur 3,8 m, et a une superficie interne de 17,5 m². L'intervalle entre les structures n'excède par 0,7 m, sauf au sud où le triple trou de poteau 15290/15924/15925 et le fossé 544 sont espacés de 2,3 m, d'où l'hypothèse que le bâtiment était ouvert sur ce côté. Un trou de poteau interne (15282) et un autre externe (15328) ont été identifiés, ainsi qu'une fosse (15280) et une possible tranchée de sablière (15275) approximativement parallèle au côté nord du bâtiment. Cette dernière mesure au moins 1,2 m de long, 0,37 m de large et 0,21 m de profondeur.

Les 14 trous de poteaux structuraux ont globalement une forme, un profil et des dimensions similaires. La plupart sont circulaires ou ovales en plan avec un profil en U aux parois inclinées, mais certains ont un profil plus irrégulier ou en V. Ils mesurent en moyenne 0,68 m par 0,45 m de large sur 0,18 m de profondeur. Six fantômes certains ont été identifiés, avec un septième possible exemplaire (Tableau F2.5.14). Ils étaient regroupés sur les côtés nord et est ainsi que dans le triple trou de poteau près de l'angle sud-est. À cet endroit, le trou de poteau, qui forme une saillie par rapport au corps principal du bâtiment, contenait un fantôme très étroit de seulement 0,1 m de diamètre. Un autre exemplaire plus petit 15323 fait partie du double trou de poteau 15323/15326. Les autres fantômes mesuraient entre 0,22 et 0,31 m de diamètre et faisaient en moyenne 0,25 m par 0,24 m de large sur 0,22 m de profondeur.

Cinq des trous de poteaux principaux et l'ensemble des trois structures internes ont livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer (13 tessons, 138 g). 55 petits fragments de terre cuite (40 g) ont été récupérés, principalement dans la fosse 15282 ; les trous de poteaux en ont livré 39 tous petits morceaux pesant seulement 8 g.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15314	15317	no	circulaire	cylindrique	0.25	0.25	0.22
15320	15322	no	amorphous	'U' inclined	0.3	?	0.18
15323	15325	no	circulaire	'U' shaped	0.13	0.13	0.09
15284	15285?	yes	?	cylindrique	0.22	0.22	0.29
15925	15293	no	circulaire	cylindrique	0.25	0.25	0.23
15924	15292	no	circulaire	cylindrique	0.23	0.23	0.16
15290	15291	no	circulaire	cylindrique	0.1	0.1	0.2

Tableau F2.5.14 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 542

Bâtiment-groupe 584 (Fig. F5.2.80)

Le bâtiment 584 est situé au sud du bâtiment 542 et est probablement orienté est-ouest. Il est cependant possible d'interpréter ces trous de poteau comme appartenant à une structure orientée nord-est sud-ouest (584b). La structure est formée de deux grands trous de poteau à ses extrémités est (15627 / 15629 et 15615) et ouest (15454 et 15256) qui conservent des pierres de calage. Le côté sud est moins bien défini mais inclut un trou de poteau (15494) et

deux possibles négatifs. Les poteaux additionnels sont placés à des intervalles irréguliers autour du périmètre et incluent des exemples proches de chaque angle (mais pas aux angles). La structure mesure 4,50 m x 3,90 m pour une aire interne de 17,50 m². Le plan alternatif, 585b, mesure seulement 4,70 m x 3 m avec une aire plus réduite de 14,10 m².

Les trous de poteau qui forment le mur principal de la structure varient en plan et incluent des formes quasi-rectangulaires, quasi-carrés, circulaires et quasi-circulaires. Ils mesurent en moyenne 0,43 m x 0,36 m x 0,18 m et leur profil va de 'U' ouvert à fermé, avec des côtés souvent inclinés. Les trous de poteau internes sont presque identiques aux principaux supports de la structure, mesurant 0,42 m 0,35 m 0,16 m. Un trou de poteau externe, 15492, est bien plus petit (0,20 m x 0,16 m x 0,08 m). De nombreux négatifs, certains sûrs et d'autres moins clairs, ont été vus (tableau F2.5.15) et lorsqu'il a été possible de les mesurer, ils sont apparus plutôt étroits, cylindriques ou en cône effilé. Ils mesurent en moyenne 0,19 m x 0,18 m x 0,21 m, mais ils couvrent plus de variabilités que généralement observé pour le site.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15454	15456	non	circulaire	cylindrique	0,09	0,09	0,20
15457	15458	oui?	circulaire	irrégulier	0,25	0,25	0,25
15256	15258	non	ovale	cylindrique	0,28	0,22	0,36
15652	15653?	oui	?	?	?	?	?
15349	15348?	oui	ovale	cône effilé	0,14	0,12	0,13
15627/29	15628	non	circulaire	'U'	0,22	0,22	0,12
15615	15617	non	circulaire	cône effilé	0,25	0,25	0,24
15494	15495	non	circulaire	cylindrique	0,16	0,16	0,10
15336	15334	non	ovale	'U'	0,16	0,12	0,32

Tableau F.2.5.15 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 584

Un total de 7 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (61 g) de même que de la terre brûlée (seuls 26 fragments pesant 13 g) ont été récupérés. Deux des trous de poteau coupent des faits contenant de la céramique gallo-romaine. Le trou de poteau de l'angle sud-est, 15047, tronque la fosse 15405 (élément du groupe de fosses 391), qui est datée par 2 tessons de céramique gallo-romaine, pesant 7 g, qui à son tour coupe une fosse plus ancienne, 15399, contenant 5 autres tessons, pesant 26 g. Le trou de poteau 15615 coupe le TP 15612, qui contient également 2 petits tessons (9 g). Bien que relativement petits, ces tessons sont trop grands pour être simplement considérés comme résiduels. Il est possible qu'ils soient importés.

Ligne de poteaux en forme de 'T' - groupes 389 et 390 (Fig. F5.2.80)

Les lignes de poteaux 389 et 390 forment des 'T' très irréguliers et inversés. Les deux se développent nord-ouest vers le sud-est et traversent ainsi l'intérieur de la structure 584.

Le groupe 389 a une longueur de 5,20 m faite de quatre trous de poteaux rapprochés de 0,90 m - 1 m, puis on observe un long intervalle avant l'apparition de 15604, trou de poteau formant la jonction avec la barre transversale du 'T'. Cette forme est complétée par des trous de poteaux excentrés au nord-est (15656) et sud-ouest (15598/15600) donnant à la traverse une longueur totale de 5 m. Plusieurs des faits de ce groupe peuvent correspondre à des gros piquets plantés. Les poteaux sont circulaires ou quasi-circulaires avec un profil en 'U' ou en

cuvette. Ils mesurent en moyenne 0,31 m x 0,27 m x 0,19 m. Deux d'entre eux (15604 et 15598) contenaient de la céramique (2 tessons, 15 g) et des fragments de terre brûlée, alors qu'un troisième (15496) n'est associé qu'à de la terre brûlée.

Le groupe 390 est très similaire au précédent, avec trous poteaux formant le fût du 'T' (avec des intervalles d'environ 0,80 m) et après un intervalle long (2,80 m), trois autres forment la traverse, un poteau marquant également la jonction entre les deux lignes (15606) et deux autres, excentrés, (15658 et 15602) donnant une longueur totale de 3,80 m. Les deux trous de poteau les plus au nord, dans le fût, peuvent appartenir à la structure 584. Tous les trous de poteau de ce groupe sont très semblables à ceux du groupe 389 en plan et profil mais leur taille est légèrement plus importante (0,38 m x 0,32 m x 0,15 m). De la céramique de la fin de l'âge du Fer provient de deux faits (15602 et 15336), dont des tessons plutôt larges (8, 59 g). On note également la présence de quelques fragments de terre brûlée.

Fosses-groupe 391

Le groupe de fosses 391 est une concentration de cinq fosses, remarquables pour deux raisons. Tout d'abord elles ont produit de la céramique de l'époque gallo-romaine qui est plutôt rare pour la zone 3D. D'autre part, la fosse contenant la céramique gallo-romaine est tronquée par un trou de poteau du groupe 584. Cela implique qu'au moins une des structures de cette partie du site est postérieure à la conquête romaine. Un autre trou de poteau voisin, 15612, qui contient aussi de la céramique de la même époque (2 tessons, 9 g) est également tronqué par un trou de poteau (15615) du groupe 584. Ces deux structures mises à part, il n'y a que très peu de trous de poteau ou de fosses de ces zones du site qui contiennent du mobilier gallo-romain bien scellé (bien que l'on ait enregistré des éléments mobiliers épars datant de cette époque).

Les fosses ont des formes et tailles variables : linéaire ou elliptique (15403), circulaires (15397, 15399 et 15401) ou quasi-rectangulaires (15405). Leur profil a généralement une base plane et des côtés verticaux. Elles mesurent en moyenne 0,75 m x 0,54 m x 0,24 m.

Les fosses sont associées à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (15399 : 1 tesson, 32 g), ou gallo-romaine (15399 et 15405 : 7 tessons, 33 g) et de la terre brûlée (45 fragments, 106 g). Les fosses présentent un ou plus rarement deux remplissages, généralement dénués de restes anthropiques, c'est-à-dire des limons sableux brun moyen grisâtre, sans éléments environnementaux.

Les fossés de l'espace sud de l'enclos ouest (Fig. F5.2.53, F2.5.81-82)

Le côté ouest initial de cet espace peut être formé par les fossés 305, 564 et 525 de la phase 1 ou peut être confondu avec le tracé repris ensuite par le fossé 550 de la phase 3. Dans tous les cas, la plupart (mais pas toutes) les structures est située à l'est du fossé 550. L'espace est délimité au nord par les fossés 534 et 532 de la phase 1. L'extension la plus au nord de cet espace englobe un enclos plus formel formé par le fossé 549 de la phase 2 et peut réutiliser plusieurs faits de la phase 1 comme ses côtés ouest (558) et sud (526). Plusieurs faits sont associés à cet enclos plus petit, qui est ensuite arasé par le dalot 635. Dans la phase 4, cette partie nord se confond avec l'espace central (via les fossés 548, 538 et 539).

La moitié sud de cet enclos est relativement vide. Il est délimité à l'est pas une potentielle survivance tardive des groupes 541 et 332, mais peut initialement utilisé les fossés de la phase 2, 531 et 540/518/509 sur son côté est (ils sont pour la plupart décrits dans la bande 5). La limite sud est formée par le fossé 317 dans la zone 3C

Phase 1

Fossé-groupe 534

Le fossé-groupe 534 est un des faits les plus anciens de la zone sud. Il est, toutefois, peu clair s'il faut l'associer avec les groupes précoces 558 et 526 ou avec les fossés 537, 529, 530, 522, 556, 562 et 557 de l'espace central. Cette incertitude est causée par le fait qu'il semble décrire l'angle sud-ouest d'un enclos rectangulaire plutôt que le côté nord/nord-est d'un enclos de l'espace sud.

Le fossé 534 mesure au moins 7,50 m de longueur pour une largeur de 0,30 m - 0,60 m et une profondeur de 0,23 m. Il a un profil en 'V' très net (13591). Il est rempli d'une argile limoneuse brun-gris qui contient de rares éléments de terre cuite (5 fragments, 65 g) et un large dépôt de céramique de la fin de l'âge du Fer (35 tessons, 607 g) trouvé au niveau du sondage 13593 où il est tronqué par le dalot 535.

Mobilier Fig. M2.17 Fossé groupe 534

Un total de 35 tessons de céramiques protohistoriques (607 g) a été découvert dans le fossé 534 pour un NMI estimé à 8 individus. Datation proposée fin IIe ou Ier s. malgré 582 et 425 plus anciens.

No. 576 (US 13594) Type 2.2.2/2.2b. Le vase est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne. Des traces de lustrage sont visibles sur le reste de la panse.

No. 577 (US 13594) Type 2.1.2/2.3a. Le vase est graphité sur la partie supérieure de sa surface externe. Le haut de panse est orné d'une strie.

No. 579 (US 13594) Type 2.2.2/2.1. Le vase est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne. Des bandes lustrées ornent la surface externe de la panse.

No. 581 (US 13594) Type 2.2.1. La lèvre est pourvue d'une très fine cannelure interne. Un fin cordon externe marque une rupture à la jonction col/épaulement. Le col conserve des traces de graphite sur sa surface externe.

No. 425 (US 13594) Type 2.1.2/2.2g. La cannelure labiale interne est assez large. Le vase est graphité sur la partie supérieure de la surface interne et quelques traces de graphite sont encore visibles sur la surface interne.

No. 578 (US 13594)

No. 429 (US 13594)

No. 582 (US 13594)

Fossés-groupes 526 et 558

Les fossés-groupes 526 et 558 peuvent former les côtés sud et ouest d'un enclos, comprenant aussi 534 et peut-être d'autres fossés tronqués ensuite par l'installation de 549. Le puits 4661 se trouve au point où les fossés 526 et 558 auraient pu se rejoindre ; son creusement a détruit toutes traces de leur possible relation stratigraphique. L'extrémité nord du groupe 558 a également été tronquée par le fossé-groupe 550 et 549 ; la forme du possible enclos est inconnue. Cependant, ce dernier peut avoir été largement ouvert sur ses côtés nord et est. Les structures 587, 588 et 589 qui se trouvent à l'intérieur de cet enclos sont concomitamment dans l'enclos formé par le fait plus tardif, 549.

Le fossé-groupe 526 est orienté ouest-sud-ouest est-nord-est et mesure 8,20 m x 0,50 m x 0,10 m et présente un profil en cuvette très ouverte (13646). Le remplissage est une argile limoneuse brun gris-rouge foncé. Le seul élément mobilier est formé par des fragments de terre cuite (22 g).

Le fossé-groupe 558 a une forme semblable à celle de 526, et aucun des deux faits ne s'étend au-delà du puits. Il est donc possible qu'ils soient liés et forment un ensemble en forme de 'L' ou qu'une entrée se trouve dans l'intervalle à l'angle sud-ouest. Le fossé-groupe 558 est

orienté depuis le nord-nord-est vers le sud et mesure 11,60 m de longueur, 0,36 m de largeur et 0,10 m de profondeur. Son profil est en cuvette ouverte (13416) avec un remplissage très similaire à celui du groupe 526. De la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 94 g) provient du sondage 13416.

Fossé-groupe 532

Le fossé-groupe 532 appartient également au groupe des fossés anciens dans l'espace sud du fuseau 3. Il est tronqué par les groupes 531,538, le TP 13877 de la structure 592, les TP 13873 et 13970. Il traverse le site depuis l'ouest-sud-ouest vers l'est-nord-est, sur une longueur de 9,20 m. Sa largeur est de 0,60 m et sa profondeur de 0,25 m. Son remplissage est un limon argileux à sableux, brun gris. Chaque sondage est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (26 tessons, 474 g) et de la terre cuite (8 fragments, 148 g), mais la majorité provient des interventions 13875 et 13948, immédiatement au nord de la possible entrée dans la structure 591. Il a un profil en 'U' à fond plat et ses côtés sont plus verticaux vers le nord (13948, Fig. F2.5.222, PN 23011).

Il est possible que ce fossé soit à associer avec de nombreux fossés, plus anciens et d'apparence plus discrète, qui, ensemble, peuvent être le signe de l'aménagement initial du paysage. Ce fossé, avec 537, 526, 558, 534 et 536, peut former des enclos à peu près carrés, partiellement ouverts ou segmentés. Par endroit, ces fossés anciens contiennent des structures, souvent larges telles que 541 ou 581, mais de nombreuses structures plus tardives les tronquent, indiquant que les fossés appartiennent bien à la phase la plus ancienne d'aménagement.

Phase 2

Fossé-groupe 549

Le fossé-groupe 549 est un tronçon de fossé en forme de 'L', à angle droit, qui se développe de l'ouest vers l'est avant de s'incurver vers le sud. Il est situé grossièrement à mi chemin des fossés de limite, nord/sud, 553/550.

Le fossé-groupe 549 mesure 26 m de longueur, avec une section est ouest de 15,80 m et la partie sud de 10,20 m. Ces dimensions sont régulières sur sa longueur et mesurent en moyenne 0,80 m x 0,55 m.

Typiquement, il présente deux remplissages : un comblement primaire d'argile limoneuse ou de limon argileux brun gris moyen à clair surmonté d'argile limoneuse brun gris foncé. Deux interventions présentent une séquence de remplissages plus étendue. Dans le sondage 13458, le profil des comblements suggère que le fossé est coupé par un trou de poteau, alors que le sondage 13801 met en évidence un dépôt supplémentaire brun noirâtre foncé qui peut être le signe d'un remplissage supplémentaire ou un dépôt localisé de matériel.

Ce fait a produit une large quantité de terre brûlée (45 fragments, 524 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (158 tessons, 2523 g) dont la plupart provenant d'un amas situé près du milieu de son côté nord (44 tessons, 589 g). Cependant, quatre très petits tessons gallo-romains proviennent de son terminus sud, 13431. La présence de ces tessons est une anomalie. Leur position, dans le comblement supérieur, n'est pas connue exactement, mais s'ils avaient leur origine à proximité de la surface, ils pourraient être le signe d'un dernier comblement, dans les périodes les plus tardives, ou plutôt, puisqu'ils sont petits, être intrusifs.

Le fossé 549 peut avoir remplacé deux des côtés d'un enclos carré, également formé par 558 et 526. Il peut être associé au fossé 531 à l'est, puisque les deux faits se terminent au même niveau et qu'ils appartiennent à la même phase large de l'occupation. Le fossé 531 est tronqué par le dalot 535 mais tronque le fossé 534. La zone délimitée par 531 englobe des structures sur poteau 588, 589 et probablement 587. Il peut, cependant, n'être associé qu'à la version la

plus petite de cette dernière structure, puisque le segment supplémentaire inclut dans l'interprétation 587b étend le fossé.

La section de ce fossé à la hauteur du dalot 535 est complexe, et on a enregistré là un grand nombre de fosses plus anciennes (13445 et 13454) ou plus récentes (13449, 13451, 13542 et 15914), de même que des faits sans relation avec 549 [mais qui peuvent être en relation avec le dalot (TP 13764, 13766 et 13768) ou le fossé plus ancien 534 (fosse 13597).

Mobilier Fig. M2.19 Fosse 13542 (Fig. M2.19)

No. 805 (US 13543) Type 2.2.1/5e. Une rupture est visible à la jonction col/épaulement et la surface externe est ornée de stries multiples sur la partie supérieure de la panse.

No. 806 (US13543)

No. 804 (US 13543)

No. 807 (US 13543)

Mobilier Fig. M2.20 Fosse 13597

No. 443 (US 13598) Fond de vase qui semble un vase baquet. La surface externe et le dessous du vase sont ornés de stries et graphités.

No. 561 (US 13598) Type 2.1.2/2.2b. La cannelure labiale interne est assez large.

No. 437 (US 13598)

No. 560 (13598)

Mobilier Fig. 2.20 Fosse 15914

No. 816 (US 15918) Type 2.2.2/1. Le vase est lustré sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne.

No. 823 (US 15917) Type 2.1.2/2.7. Le vase est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne.

Les fosses anciennes varient en taille et en forme. Le linéaire 13445 mesure 1,20 m x 0,60 m x 0,28 m et a un profil en 'V' peu profond, ressemblant plus à celui d'un fossé qu'à celui d'une fosse. Cependant, il ne s'étant pas au-delà de 549 et peut n'être qu'une fosse irrégulière. La fosse 13454 est large et presque carrée, mesurant 1,20 m x 1 m x 0,58 m, a des côtés presque verticaux et un fond plat. Elle contenait une quantité limitée de mobilier (céramique de la fin de l'âge du Fer : 5 tessons, 66 g). En revanche, les fosses plus tardives sont de plan régulier et contiennent de larges assemblages. Elles sont ovales ou subcirculaires, mesurant en moyenne 1 m x 0,75 m x 0,50 m et ont produit une grande quantité de céramique (69 tessons, 1470 g), de la terre cuite (35 fragments, 817 g). Une fosse non phasée 13597 contenait un assemblage de céramique de la fin de l'âge du Fer de taille moyenne (21 tessons, 205 g) et de la terre cuite (1 fragment, 20 g). Elle a une forme irrégulière et non géométrique et une base plane peu profonde. Elle mesure 1,30 m x 0,80 m x 0,10 m et peut être une couche de nivellement en lien avec la construction du dalot 535 plutôt qu'une fosse.

Mobilier Fig. M2.19 Fossé groupe 549

Catalogue

Un total de 123 tessons de céramiques protohistoriques (1948 g) pour un NMI estimé à 13

individus.

No. 522 (US 13394) Type 2.1.2/2.2e. La partie supérieure de la surface interne est lustrée et la surface externe présente des traces de graphite.

No. 521 (US 13394) Panse décoré en frise d'un motif qui semble être en chevrons. Des traces de lustrages sur la surface externe sont également visibles.

No. 776 (US 13408) Type 1.1.1/5a malgré son profil très légèrement en esse.

No 783 (US 13408) Type 2.1.2/2.2c. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe comportent des traces de graphite.

No. 535 (US 13448) Type 2.1.2/2.2d. Une strie externe orne l'épaule du vase et des traces de bandes lustrées sont visibles en bas de panse sur la surface externe du vase.

No. 523 (US 13394)

No. 491 (US 13553)

No. 549 (US 13602)

No. 548 (US 13602)

No. 503 (US 13804)

No. 440 (US 13803) Fond très bombé orné d'une strie au départ du fond.

No. 504 (US 13804) Type 2.2.2/6.1.

No. 439 (US 13803) Type 2.2.2/1a. La surface externe du col est graphitée et le vase est lustré à partir de l'épaule.

Phase 3

Dalot-groupe 535

Le dalot 535 est un des éléments les plus tardifs de l'occupation, et tronque clairement les groupes 549 et 534. Il inclut un fossé curviligne (est-nord-est sud-ouest) de 12,40 m de longueur et dont la largeur est de 0,75 m et la profondeur de 0,36 m. Il a un profil à paliers nets avec une portion supérieure d'environ 0,20 m de profondeur et un chenal central plus profond de 0,25 m de largeur et de 0,16 m de profondeur (13915 et 13918). Les deux parties du profil ont des côtés très abrupts et une base plane (Fig. F2.5.222, PN 23124 et 23126) avec le palier du rebord bordé de pierres et blocs, dans la partie plus profonde (Fig. F2.5.222, PN 23002 et 23043) et, à un endroit, une meule intacte (MI 630).

Les remplissages du dalot comprennent une argile limoneuse brun gris foncé dans le segment supérieur et une argile limoneuse grise brunâtre moyenne, pour la partie basse. Cette dernière contenait également de fréquentes inclusions de charbons. De nombreux tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (24, 401 g) proviennent du comblement supérieur, et un très petit tesson (5 g) de même date a été trouvé dans le remplissage inférieur (15072). Une quantité rare de terre cuite (5 fragments, 67 g) a également été ramassée dans les deux ensembles.

Le dalot tronque de nombreuses structures incluant les groupes 549, 534, la fosse 13957 et plusieurs trous de poteau (13764, 13766 et 13768). Le seul fait tronquant le dalot est la fosse 13921 à l'extrémité est ; elle contient des rejets domestiques incluant charbons, terre cuite (4 fragments, 75 g), céramique de la fin de l'âge du Fer (1 tessons, 19 g) de même qu'un tesson de poterie médiévale (1 g).

Alors que le dalot se développe clairement vers le bas de pente, son extrémité est, en haut de pente n'est à proximité d'aucun puits identifié, et il peut s'agir en fait, d'une forme élaborée de drain, concernant peut-être les bâtiments 541 et 598, plutôt que l'élément d'un système plus complexe de gestion de l'eau.

Mobilier Fig. M2.20 Fossé groupe 535

Un total de 25 tessons de céramiques protohistoriques (406 g) pour un NMI estimé à 2 individus. De plus, une amphore de type Dressel 1a, a pu être identifiée. Datation proposée : 1er s. avant J.-C.

No. 544 (US 13917) Type 2.2.2. Le haut de panse est orné d'un motif estampé de « esse oblique » en frise.

No. 426 (US 13596) Type 2.2.2/2.3b. Le haut de panse est orné d'une strie externe. Le vase est graphité sur la partie supérieure de sa surface interne.

Phase 4

Fossé-groupe 548

Le fossé-groupe 548 est un court tronçon de fossé qui peut être une partition interne à la structure 591 ou se rapporter aux groupes 538 et 539 dont il partage l'alignement. Le fossé est orienté nord-est sud-ouest, mesure 7,80 m x 0,60 m x 0,25 m et présente un profil en 'U' (15827). Son remplissage est un limon brun foncé, contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (23 tessons, 417 g, dont le MI 644 dans le creusement 15462) et quelques fragments de terre cuite.

Le fossé est tronqué par le trou de poteau 15685, qui peut être un fait interne au groupe 591. Bien que le fossé soit non phasé, son orientation ainsi que la richesse du mobilier suggèrent qu'il peut être assez tardif et probablement associé à 538 et 539.

Mobilier Fig. M2.20 Fossé groupe 548

Un total de 23 tessons de céramiques protohistoriques (417g) a été découvert dans le fossé 548 pour un NMI estimé à 2 individus qui ont fait l'objet d'une représentation graphique.

No. 743 (US 15463) Type 2.2.1/2a. Le vase possède des anses à œillet.

No. 827 (US 15828) Type 2.1.2/2.2g. La surface externe est graphitée et la surface interne est ornée de bandes lustrées rayonnantes en bas de panse.

Phase 5

Fossé-groupe 546

Le fossé-groupe 546 se développe depuis le groupe 332, dans la zone 3C et participe probablement à la même limite. Il est sinueux sur 22 m dans une direction général nord-ouest, bien qu'il forme une chicane en s'incurvant brutalement vers le nord-est avant de reprendre une direction nord-ouest. A aucun moment, il n'est apparu comme un fait composite. De même, aucun élément n'a été observé dans les tournants ou le long des parties en arc de cercle qui puisse induire la présence d'un autre fossé. Le fossé est clairement tronqué par plusieurs trous de poteau, mais il tronque le trou de poteau riche en céramique, 15763.

Son profil est généralement ouvert mais il est plus vertical vers l'ouest ; la largeur est de 0,50 m pour une profondeur de 0,18 m. Il est comblé d'un limon argileux brun gris uniforme. La céramique provient de trois des cinq interventions, et de la terre cuite de deux. Le mobilier rassemble un grand volume de céramique de la fin de l'âge du Fer (118 tessons, 1427 g) et de la terre cuite. L'assemblage de pot est loin d'être uniforme. Le terminus nord, 15760, a produit 74 tessons (628 g), alors que le terminus sud, 15876, en contenait 43 (797 g) incluant un vase presque complet (MI 1811). Les trois autres interventions n'ont produit qu'un seul petit tesson (2 g).

Alors que le fossé présente peu de relations stratigraphiques avec des faits, en dehors de trous de poteau, il semble former la continuation du fossé 332, de la zone 3C. Le fossé 332 est une addition tardive à la séquence et ainsi, le groupe 546 a été associé à la cette phase, bien qu'il soit semblable à de nombreux fossés peu profonds et précoces.

Phase 8

Fossés-groupes 552 et 545

Les fossés-groupes 522 et 545 font presque certainement partie de la même structure, dont la partie centrale n'a pas été conservée. Neufs interventions ont été réalisées : quatre pour le groupe 552 et cinq pour 545. La partie nord, 552, est longue de 28 m depuis la limite de tranchée, mais se continue dans la tranchée 24 de l'Inrap, formant une longueur totale de 31 m. La largeur est de 1 m pour une profondeur de 0,30 m. Le profil est un 'U' ouvert avec un unique remplissage de limon argileux brun gris. Deux sondages ont permis de récupérer de la céramique de la fin de l'âge du Fer (19 tessons, 224 g) de même que de la terre cuite (11, 213 g) ; le diagnostic a également produit des tessons non datés.

Le groupe 545 mesure 15 m x 1,10 m x 0,30 m. Il est possible que la troncature de bas de pente ait détruit le terminus originel du fossé. Les profils et le remplissage du fossé sont très semblables à ceux du fossé-groupe 552 mais dénués de mobilier.

Les fossés-groupes 552 et 545 sont parmi les structures les plus anciennes de cette partie du site. Ils tronquent beaucoup de fossés et ne sont coupés par aucun autre. Le fossé 552 coupe les groupes 540, 636 et 637 alors que le groupe 545 tronque la structure 591. Les deux faits peuvent appartenir au système cadastral post-médiéval. Cela serait le signe que les tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer sont en position résiduelle. Il est néanmoins possible que les fossés du cadastre usent ou recoupent une délimitation pré-existante. Les parties inférieures des fossés peuvent donc être des faits bien plus anciens. Le fossé 552 peut avoir formé, avec le côté nord du fossé 544 en particulier, le côté sud d'un enclos étroit. Les deux faits englobent nettement la structure 584 et les lignes de poteaux associés 389 et 390. Les deux lignes sont orientées selon le même alignement que les fossés, et une des interprétations du groupe 584 (b) suggère que cette dernière structure le partage également.

Fossé cadastral 560-315

Le fossé cadastral 560-315 est fouillé en premier dans la zone 3D mais est sondé en deux autres occasions dans la zone 3C. Il est le fait le plus tardif, tronquant plusieurs autres fossés et des faits isolés dont les groupes 550, 526, 317 et la fosse 3282. Le fossé s'incurve légèrement depuis le sud-est vers le nord-nord-ouest à son extrémité nord. Il mesure 54 m de long avec une largeur de 0,80 m et une profondeur de 0,20 m. Son profil est en 'U', ouvert (4656 et 15077) et contient un unique remplissage très mixte, consistant principalement de sédiments gris brunâtre à rougeâtre et dont la consistance varie. Il est associé à des fragments de terre cuite (20 fragments, 100 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (11 tessons, 153 g) mais également plusieurs tessons médiévaux (14, 87 g), répartis sur toute la longueur, et un unique élément de poterie gallo-romaine (21 g) et de tuile (48 g) à son terminus sud (3284). Ce fait apparaît sur les plans cadastraux de cette zone et est probablement médiéval ou de date postérieure.

Bâtiments et autres groupes de l'espace sud de l'enclos ouest (Fig. F2.5.53 et F2.5.83-94)

Comme les espaces du dessus, la zone nord de cet espace, qui est l'aire à l'activité la plus importante, englobe un ensemble de structures (587, 588 et 5899) le long de son côté ouest, de même que la structure 590, d'orientation radicalement différente, qui enjambe le côté ouest et peut être assez ancien. Comme les espaces les plus au nord, une large structure (591/592)

se trouve au centre de cette zone. Une autre structure de bonne taille se trouve au sud (547) en association avec la ligne de poteaux 593, mais la plupart du reste de cette zone, en dessous celle densément occupée, est plutôt dénuée d'archéologie. Les côtés ouest et est de cette zone englobent des alignements de poteaux, 595 et 596 et un probable enclos et un chemin. La petite structure 594 se trouve le long du côté ouest, vers le milieu de l'enclos formé de poteaux 595.

Bâtiments-groupes 587, 588 et 589 (Fig. F2.5.83-85)

Une concentration dense de trous de poteau se trouve à l'intérieur des limites de l'enclos formé par les fossés 549, 558 et 526. Les possibilités de combinaisons des faits sont très nombreuses. Les trois bâtiments présentés ci-dessous ne couvrent pas l'ensemble des possibilités, mais ont été retenus car jugés les plus probables. Les trois peuvent avoir été contemporains avec l'enclos, mais la structure la plus large 587, est très proche du fossé 549 et peut ne peut avoir été en fonction en même temps que celui-ci. Elle se superpose avec les structures 588 et 589, ce qui indique l'existence d'au moins deux phases de construction à cet emplacement. Une possible quatrième structure, 590, construite de part et d'autre des fossés nord-sud, peut avoir utilisé quelques trous de poteau de l'angle sud-ouest des bâtiments 587 et 589, mais cela sera discuté ultérieurement.

Bâtiment-groupe 587 (Fig. F2.5.83-84)

La structure 587 est orientée est-nord-est ouest-sud-ouest et est basée sur quatre paires de poteaux opposés, formant un rectangle. Les poteaux sont espacés régulièrement le long de son périmètre, entre 2,30 m et 2,90 m d'intervalle. La structure mesure 8 m x 6 m. A son extrémité est, une paire de trous de poteau additionnels (13781 et 15373) peut lui être associée, mais aucun poteau en vis-à-vis au nord-est ne permet d'étendre une pièce à cette extrémité. De plus, le trou de poteau 13781 n'est pas parfaitement aligné avec les poteaux du mur sud. Il est possible que le grand trou de poteau 13965 appartienne à une abside à l'extrémité ouest, ou une extension sans poteau d'angle ; un deuxième poteau pourrait avoir été tronqué par le fossé de cadastre 560. Cela engendre une possible superficie maximale comprise entre 48 m² et 63 m².

Les trous de poteau sont généralement plutôt larges et mesurent en moyenne 0,65 m x 0,52 m x 0,30 m pour ceux de la partie principale et 0,62 m x 0,52 m x 0,29 m si on inclut les poteaux additionnels. Leur profil varie mais beaucoup sont en 'U' avec des côtés très prononcés et un fond plat. Plusieurs présentent des négatifs ou ce qui peut être un négatif, avec une variété de taille et de forme (voir Tableau F2.5.16).

Poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13555	13556	non	ovale	peu clair	0,30	0,30	0,40
13730	13733	oui	ovalaire	'U'	0,40	0,35	0,22
13442	13444	non	ovale	conique	0,52	0,48	0,25
13686	13684	non	circulaire	à palier	0,25	0,21	0,21
13965	15261	possible	circulaire	'U'	0,22	0,20	0,32

Tableau F2.5.16 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 587

Peu de mobilier est associé à cette structure. Parmi les huit trous de poteau principaux, seul 13442 contenait de la céramique : 2 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (20 g) et 1 petit tesson (3g) et 2 fragments de terre brûlée (24 g). Les trous de poteau 13781, en dehors de l'extrémité est, ont produit 2 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (11 g) et les trous de poteau 13965, à l'extrémité ouest, contenaient 1 seul tesson de céramique de la même époque (4 g). Au total, 30 fragments de terre brûlée pesant 165 g ont été prélevés, dont tous, sauf un, peuvent être associés à un négatif ou des US perturbées (29 fragments, 153 g).

Plusieurs larges faits, dont certains présentant des négatifs de poteau, se trouvent à l'intérieur des structures 587/589. L'un d'entre eux, 13525, date de la période médiévale, ce qui peut-être le cas de plusieurs autres (13461 et 13528). La fosse 13525 mesure 1,66 m x 1 m x 1,24 m ; son premier remplissage (13551) est une argile sableuse fine brun orangé (Fig. F2.5.237, PN 23815) contenant de nombreuses grosses pierres. De cette fosse provient 1 grand tesson (43 g) de céramique médiévale, associé à un des remplissages les plus bas (13541) mais également 32 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (314 g) et de la terre brûlée (5 fragments, 67 g). Une fosse rectangulaire mesurant 1,38 m x 0,40 m x 0,20 m présente un profil de cuvette peu profonde. Elle a un unique remplissage contenant des éléments rares de terre brûlée, de même qu'un os brûlé. La fosse 13528 mesure 1,35 m x 0,71 m x 0,21 m et présente deux remplissages, le supérieur contenant une large quantité de terre brûlée (Fig. F2.5.237, PN 23687, 403 fragments, 1764 g).

Des petits trous de poteau ou de piquet (13486, 13518, 13520 et 13582) se trouvent dans la même zone. Ils sont, pour la plupart, circulaires en plan avec un profil en 'U', aux côtés presque verticaux et mesurent en moyenne 0,37 m x 0,31 m x 0,20 m. Ils ne forment aucun plan d'ensemble, mais l'un d'entre eux (13582) tronque plusieurs trous de poteau plus larges et peut être le signe de réaménagement localisé. Trois larges trous de poteau (13522, 13547 et 13587) se situent à proximité du centre, les deux derniers ayant conservé le négatif du poteau. Ceux-ci peuvent former une paroi interne, et se rattacher à une entrée. Le trou de poteau 13587, cependant, est également aligné avec les poteaux de mur 13555 et 13631 (et potentiellement 13522) et peut appartenir à une division interne coupant la structure en deux moitiés est et ouest. Les seuls éléments de mobilier proviennent des négatifs des poteaux 13547 et 13587 et regroupent 6 fragments de terre brûlée (58 g).

Le trou de poteau 4943 est large et rectangulaire. Il mesure 1,17 m x 0,93 m x 0,18 m et conserve dans la coupe un très petit négatif de poteau, mesurant 0,13 m de diamètre pour une profondeur de 0,18 m. Ce dernier est riche en charbons et a fait l'objet d'un prélèvement. Il est aligné avec 13555 et 13631, mais ses caractéristiques sont différentes de celles des autres trous de poteau ; il peut être médiéval.

Bâtiment- groupe 588 (Fig. F2.5.85)

Le bâtiment 588 est une petite structure rectangulaire comprenant deux carrés de trous de poteau de taille similaire. La majorité de ces faits apparaît au milieu de groupes d'éléments entrecoupés, fonctionnant par deux ou parfois trois, et bien que certains soient isolés, cela suggère deux phases de construction ou des phases de réaménagement, qui réutilisent les poteaux de phases antérieures. Certains trous de poteau clés de la structure n'ont reçu qu'un pilier, mais des irrégularités de contour peuvent être le signe de réaménagements et de recusements (par exemple 13467).

Les trous de poteau ont des formes variées, mais sont généralement circulaires ou ovales en plan et ont un profil en 'U'. Plusieurs présentent des négatifs (voir Tableau F2.5.17). D'autres sont, toutefois, très peu profonds (cela rapproché de l'irrégularité de surface du substrat de la zone oblige à rester prudents). Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,61 m x 0,52 m x 0,18 m, sans variation notable entre les phases (phase 1 : 0,59 m x 0,51 m x 0,18 m ; phase 2 : 0,62 m x 0,52 m x 0,19m).

La structure délimitée par ces poteaux est orientée est-ouest et mesure 6 m x 3 m (superficie

de 18 m²) ; la moitié ouest mesure 3,20 m en largeur alors que la partie Est est un peu plus réduite (2,80 m). La moitié orientale est ouverte à son extrémité est et englobe ce qui semble être l'extension du *terminus* 13523 d'un fossé 13515 se poursuivant vers l'est sous la forme d'un drain couvert, groupe 535.

De grandes quantités de mobilier ont été récupérées, incluant de la terre brûlée, de la céramique de la fin de l'âge du Fer (25 tessons pesant 275 g, provenant de 9 TP) et un clou en fer (MI 623 provenant du trou de poteau 13497).

Poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13491	13492?	non	ovale	à palier	0,26	0,25	0,16
13477	13479	oui	circulaire	conique	0,20	2	0,35
13471	13470	non	circulaire	conique	0,26	0,26	0,15
13467	13465?	non	ovale	'U'	0,54	0,32	0,30

Tableau F.2.17 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 588

Mobilier Fig. M2.20 Bâtiment groupe 588

TP 13475

No. 531 (US 13476) Type 2.2.1. La lèvre est d'un type particulier munie d'une cannelure interne assez large et d'une cannelure sommitale. La surface externe est ornée d'une strie en haut de panse.

Bâtiment-groupe 589 (Fig. F2.5.83-84)

Ce groupe se situe dans l'angle sud-ouest du fait 587 et pourrait avoir constitué une division interne de ce dernier ou un bâtiment séparé. Comme 587, il est orienté ENE-OSO et mesure 4 m par 3,4 m, soit une aire interne de 12,1 m. Les trous de poteaux entrecoupés sur les côtés sud-est et nord-est suggèrent qu'il existe au moins deux phases de construction, la seconde phase (12,1 m²) entourant une surface plus grande que la première (10 m²). Il y a de nombreux trous de poteaux sur le côté oriental, mais presque aucun à l'ouest, indiquant peut-être que l'extrémité ouest de ce bâtiment a disparu sous les fossés Groupes 530 et 550/553. Sinon, le côté ouest pourrait avoir été partiellement ouvert. Plusieurs fosses et trous de poteaux se trouvent à l'intérieur du bâtiment mais ne peuvent lui être associés avec certitude.

En général, les trous de poteaux sont assez peu profonds. Ils mesurent en moyenne 0,44 m par 0,36 m de large sur 0,14 m de profondeur dans la première phase de construction, avec une légère augmentation à 0,56 m par 0,44 m de large sur 0,16 m de profondeur dans la seconde. Les trous de poteaux internes font en moyenne 0,38 m par 0,34 m de large sur 0,11 m de profondeur. Trois structures internes sont plus beaucoup plus grandes. L'une d'elle correspond à une fosse (13777), et les deux autres (13699 et 13770) appartiennent probablement au fait 590. Un certain nombre de fantômes de poteaux probables et certains ont été identifiés (Tableau F2.5.18). Le mobilier de ce groupe était assez épars et comprend quelques tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (14 tessons issus de 4 des 24 trous de poteaux, dont 2 tessons pesant 289 g dans le trou de poteau 13635) et de la terre cuite (16 fragments, 121 g) dont la majorité provient de la structure 13660 (6, 86 g). La plupart des structures étaient stériles (18 sur 24).

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13660	13662 ?	non	circulaire	en V	0,28	0,28	0,15
13683	13681	oui	ovale	cylindrique	0,3	0,24	0,2
13663	13470	non	ovale	en V évasé	0,2	0,2	0,23
13770	13772	non	circulaire	conique	0,35	0,35	0,37

Tableau F2.5.18 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 589

Bâtiment-groupe 590 (Fig. F2.5.86)

Le Groupe 590 comprend un certain nombre de trous de poteaux de chaque côté du fossé parcellaire et du fossé cadastral (Groupe 560) alignés nord-sud, et est interprété comme un bâtiment orienté NO-SE. Il semble que plusieurs des trous de poteaux principaux aient disparu avec ces groupes de fossés postérieurs ; si tel n'est pas le cas, alors le bâtiment est quelque peu irrégulier. Il chevauche les bâtiments Groupes 587 et 589, mais les trous de poteaux attribués à 590 ne sont pas cruciaux pour l'intégrité structurelle de ces autres bâtiments. Les trous de poteaux forment soit un plan polygonal similaire à d'autres comme le Groupe 519, soit une construction dont il manquerait les poteaux d'angle (par exemple le type de bâtiment 1E, Ifs).

Il est orienté nord-ouest par sud-est et mesure 6,4 m par 4,6 m, soit une superficie interne d'environ 30 m². Les trous de poteaux sont assez grands et font en moyenne 0,76 m par 0,64 m de large sur 0,24 m de profondeur. Ils sont tous de plan ovale ou circulaire et ont un profil typique en U, mais des profils en V et en demi-sphère sont aussi présents. Trois trous de poteaux contenaient un fantôme (Tableau F2.5.19). Un quatrième fantôme de très grande taille reflète probablement le basculement du poteau pour le retirer (trou de poteau 4808, fantôme 4810). Les fantômes étaient généralement de plan circulaire avec un profil cylindrique ou conique. À l'intérieur, une paire de petits trous de poteaux – dont un est visible au sommet du fossé parcellaire nord-sud – pourrait avoir constitué une partition interne, mais leur association est incertaine.

Le mobilier comprend de la céramique de la fin de l'âge du Fer (9 tessons, 89 g) issue de deux trous de poteaux et de la terre cuite (122 fragments, 804 g) provenant de cinq des neuf trous de poteaux. La terre cuite se concentrait surtout dans le trou de poteau 4808, qui a livré 109 fragments pour 745 g (Fig. F2.5.237, PN 3685).

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
13313	13315	non	circulaire	demi-sphère	0,47	0,45	0,1
13770	13772	non	circulaire	conique	0,35	0,35	0,37
13965	15261	peut-être	circulaire	en U	0,22	0,2	0,32
4808	4810 ?	non	circulaire	double inclinaison	0,8	0,8	0,42

Tableau F2.5.19 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 590

Bâtiment-groupe 591 (Fig. F2.5.87)

Ce bâtiment se situe au centre de la Zone 3D, à l'ouest des Groupes 587 et 590. Il est globalement rectangulaire en plan, mais comporte peu de trous de poteaux dans son quadrant sud-est, probablement en raison du substrat rocheux affleurant dans le secteur. Deux possibilités sont illustrées. Le bâtiment pourrait soit avoir été orienté est-ouest avec des poteaux d'angle conservés (591a), soit avoir été orienté ONO-ESE sans poteaux d'angle (591b), bien que dans ce cas deux trous de poteaux se trouveraient près de chaque coin. Ces deux possibilités structurelles couvrent globalement la même surface, l'exemplaire est-ouest (591a) mesurant 10,6 m par 6,2 m (66 m²), tandis que le deuxième (591b) fait 11 m par 6 m (66 m²). Un troisième possible bâtiment 592 peut également être défini en utilisant certains de ces trous de poteaux. Cependant, son orientation est très différente, et cette possibilité est donc discutée séparément ci-dessous.

Les trous de poteaux du Groupe 591 varient en dimensions et en forme, mais plusieurs d'entre eux ont un plan subcarré ou rectangulaire avec des fantômes bien visibles (Tableau F2.5.20). Le bâtiment possède au moins 15 trous de poteaux principaux, et peut-être 19 avec des poteaux internes supplémentaires et des structures associées. Quatre structures n'ont pas été fouillées. Les trous de poteaux mesurent en moyenne 0,81 m par 0,68 m de large sur 0,27 m de profondeur (0,75 m par 0,63 m sur 0,27 m si l'on inclut tous les possibles trous de poteaux du groupe).

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15089	15090	non	semi-circulaire ?	cyllindrique	0.36	0.25	0.3
13944	13946	non	circulaire	conique	0.24	0.24	0.23
15735	-	peut-être	circulaire	cyllindrique	0.3	0.3	0.3
15750	15751	peut-être	ovale	cyllindrique	0.38	0.35	0.38
15675	15676	non	ovale	cyllindrique	0.36	0.28	0.35
15710	15711	non	ovale	cyllindrique	0.24	0.2	0.2
13751	13750 ?	non	circulaire	cyllindrique	0.22	0.22	0.2
13749	13748 ?	peut-être	?	cyllindrique	0.15	0.15	0.25
15196	15197 ?	non	?	?	0.22	?	0.17
15026	15027 ?	non	?	cyllindrique	0.22	?	0.19
15028	15029 ?	peut-être	?	cyllindrique	0.25	?	0.21

Tableau F.2.5.20: Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 591

Une possible structure d'entrée s'étend vers le nord à partir du côté nord du groupe. Elle est constituée de deux rangées de poteaux supplémentaires alignées avec les poteaux 13944 et 13036 du mur. Les trous de poteaux 13893 et 15196 répondent à 13944, tandis que 15026, 15028 et un exemplaire non fouillé (591.ND5) sont alignés avec 15030. Ce porche d'entrée mesure 3,3 m de long sur 2,6 m de large.

De nombreuses structures internes ont été identifiées, et peuvent être divisées en 3 types principaux : petits trous de poteaux, grands trous de poteaux ou fosses et structure linéaire

Groupe 548. Les petits trous de poteaux sont regroupés autour du mur interne du bâtiment 591, mais de nombreuses autres structures semblables se situent à l'extérieur, surtout sur le côté ouest, donc elles n'ont pas toutes forcément de rapport avec ce dernier. Ces trous de poteaux sont de petite taille (0,42 m par 0,34 m de large sur 0,14 m de profondeur), généralement de plan circulaire ou ovale, et ont un profil en U légèrement plus arrondi que les poteaux principaux. Une rangée de quatre ou cinq trous de poteaux (15847, 15721, 15723, 15725 et 15728) est incluse dans les petits trous de poteaux internes, et elle semble diviser en deux l'extrémité orientale du bâtiment. Les trous de poteaux font en moyenne 0,41 m par 0,38 m de large sur 0,1 m de profondeur. L'un d'eux (15275) possède un trou de pieu plus profond (15723) au fond, tronqué par le creusement du trou de poteau. Cependant, le plus à l'est se trouve sur le bord externe des alignements, l'association est donc incertaine.

Deux des trous de poteaux internes sont de grandes dimensions (15164 et 15829), mesurant en moyenne 0,92 m par 0,7 m de large sur 0,32 m de profondeur. Ils se situent légèrement à l'ouest du centre du bâtiment. Une ligne tracée entre eux serait presque orientée sud-nord, et serait centrée par rapport à l'entrée au nord. Ils pourraient donc avoir formé une division interne dans le bâtiment, peut-être en association avec la structure non fouillée 591/ND1. Cet alignement est parallèle à celui du fait 591a. Une partition similaire, parallèle au petit axe de 591b, a pu impliquer 15675, 15164 et la structure non fouillée au nord.

D'autres structures associées incluent une fosse subcarrée (13754). Une grande fosse 15671 juste au sud est coupée par le trou de poteau structurel 15675 (Fig. F2.5.237, PN 17187), et une probable structure naturelle 15092, qui paraît couper le trou de poteau 15089 (Fig. F2.5.237, PN 23136). Certains des plus petits trous de poteaux externes au nord de 15691 et juste au-delà du possible porche d'entrée pourraient avoir constitué des clôtures associées.

Pour finir, la structure linéaire Groupe 548 est orientée OSO-NNE selon le même axe que 591b et passe au travers du bâtiment, se terminant juste à l'extérieur de ses côtés nord et sud. Elle mesure 7,8 m de long par 0,6 m de large sur 0,25 m de profondeur et a un profil en U aux parois inclinées. Elle est coupée par le trou de poteau interne 15685, lequel pourrait avoir fait partie d'une reconstruction du Groupe 591 ou être seulement une réparation localisée. Cette structure linéaire est perpendiculaire à la rangée de petits trous de poteaux à l'extrémité orientale du bâtiment, et pourrait correspondre à une tranchée de sablière supportant une autre division interne ou même à un drain au sein du bâtiment. Néanmoins, elle est proche du terminus d'un autre fossé ou rigole, et pourrait donc ne pas avoir été associée au groupe. Des structures internes supplémentaires ont pu exister mais ont été tronquées par le fossé postmédiéval 545/552.

Du mobilier a été découvert dans de nombreuses structures de ce groupe, incluant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (45 tessons, 391 g) et de la terre cuite (110 fragments, 517 g). La céramique comprend 8 tessons issus de la structure d'entrée (101 g), 35 du mur principal (253 g) et 2 de la structure interne 15164 (37 g). La structure linéaire (Groupe 548) a également livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer (MI 644).

L'hypothèse du bâtiment Groupe 592 (Fig. F2.5.87)

Ce possible groupe inclut certains des trous de poteaux du Groupe 591, mais correspondrait à une construction à l'orientation très différente selon un axe NE-SO (au lieu de ONO-ESE). Ce bâtiment hypothétique mesure 8 m par 6 m, soit une superficie interne de 48 m², et se compose de six poteaux principaux, quatre le long du côté nord et deux dans les angles du côté sud. Un possible trou de poteau supplémentaire pourrait exister sur les deux longs côtés (ND1 et 15829), et l'extrémité ouest pourrait avoir été absidiale, incluant quatre ou cinq autres trous de poteaux (15710, 13754/13757, 13751 et 13749). L'essentiel de la description du Groupe 592 est repris dans celle du bâtiment 591, car toutes les structures sauf deux appartiennent aux deux constructions. Le grand trou de poteau ou fosse 13877 est l'une de ces structures supplémentaires. Elle renfermait un lot important de céramique (17 tessons, 192 g),

et en l'absence de trace de fantôme, elle pourrait être interprétée comme une fosse plutôt que comme un trou de poteau. Cela mettrait en doute le fait 592, et l'interprétation la plus plausible de ce dense groupe de trous de poteaux serait plutôt l'hypothèse du bâtiment 591. Le trou de poteau/fosse 13877 coupe le fossé antérieur Groupe 532.

Bâtiment-groupe 547 (Fig. F2.5.88-89)

Ce groupe englobe une large structure rectangulaire à quatre poteaux porteurs, qui est nettement délimitée. Il se trouve immédiatement à l'est du fossé principal nord-sud (groupe 550) et au sud du petit enclos 459/526. Peu de structures ont été observées dans son voisinage, avec le petit trou de poteau (4606) à l'intérieur de la structure, plusieurs autres au sud (incluant le groupe 593) et un large au nord. Le groupe 547 se trouve dans une zone où la roche mère affleure (trois des quatre poteaux évitent la roche) et cela peut expliquer en partie l'absence d'autres faits.

La structure est orientée est-nord-est ouest-sud-ouest et mesure 6,50 m par 3,90 m avec une aire interne d'environ 25 m². Il est construit à partir de larges trous de poteau, dont trois sont circulaires ou quasi-circulaires ; le fait 4519 est probablement carré mais son apparente irrégularité peut être liée à son creusement dans la zone où la roche affleure. Les trous de poteau ont une taille moyenne de 0,88 m de longueur par 0,80 m de large et 0,44 m de profondeur. Les quatre creusements montrent les négatifs des poteaux (Tableau F2.5.21), tous de tailles très similaires (0,33 m x 0,30 m x 0,34 m) et semblent correspondre à des poteaux ronds plutôt que fendus, droits ou avec un léger évasement. Trois des quatre trous de poteau contiennent de la céramique de la fin de l'âge du Fer et de la terre brûlée est présente dans les quatre. Deux (15577 et 15717) en contiennent particulièrement beaucoup au niveau des négatifs de poteau (photo 17106), l'un ayant été prélevé (<799> 15579).

Il est également possible que les quatre poteaux appartiennent à une structure rectangulaire plus large, sans poteaux d'angle, pour laquelle les trous de poteau 4596 et 4625 appartiennent respectivement aux côtés nord et sud, produisant alors un plan similaire à celui du groupe 519. Les potentiels poteaux additionnels sont tous deux ovales (respectivement 0,70 m x 0,64 x 0,21 m et 0,24 m x 0,22 m x 0,18 m) avec des côtés relativement verticaux. Ils présentent des négatifs de poteaux qui, bien que plus modestes, restent de taille non négligeable. Bien que ne contenant aucune céramique, on y trouve de la terre brûlée. Les poteaux nécessaires pour former une structure semblable au groupe 519 sont absents et auraient pu être creusés dans la roche (vers le nord-est) ou tronqués par le fossé cadastral groupe 560/315 (vers le sud-est).

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
4519	4520	non	circulaire	cyindrique	0,36	0,33	0,20
4575	4579	non	circulaire	cyindrique	0,38	0,37	0,38
15717	15719	possible	ovale	cyindrique	0,26	0,21	0,35
15577	15579	oui	ovale	cyindrique	0,32	0,30	0,44
4596?	4598	non	circulaire	cyindrique	0,25	0,25	0,20
4625?	4631	possible	ovale	'U'	0,23	0,20	0,15

Tableau F2.5.21 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 547

La clôture-groupe 593 (Fig. F2.5.90)

Un alignement de 5 à 8 trous de poteaux orienté ENE-OSO a été identifié au sud du bâtiment

547. Il mesure entre 6,4 m et 8,8 m de long. La longueur la plus importante regarderait 593 comme faisant partie d'un enclos clôturé, incluant un possible retour nord-nord-ouest à 90° de 593, lui-même de 8,8 m de long, bien qu'il n'inclue que deux autres trous de poteaux. Un autre retour ENE plus court, de 3,8 m de long et constitué de deux autres trous de poteaux, se situe à l'extrémité de cet alignement. Cet enclos à trois côtés pourrait avoir entouré une petite cour autour du bâtiment 547. Autrement, la rangée de poteaux plus courte 953 pourrait avoir été liée à la limite septentrionale du bâtiment 594.

Les trous de poteaux sont relativement grands, mesurant en moyenne 0,52 m par 0,48 m de large et 0,18 m de profondeur. Ils sont typiquement de plan circulaire ou ovale avec un profil en U, sans fantômes distincts. Peu de mobilier y a été découvert (petits morceaux de terre cuite ; céramique de la fin de l'âge du Fer : 3 tessons, 15 g).

Bâtiment-groupe 594 (Fig. F2.5.91-92)

Le Groupe 594 est un petit bâtiment rectangulaire orienté est-ouest ; il mesure 5 m par 3,9 m, soit une surface interne de 17,7 m². Il pourrait à l'origine avoir été plus grand, car il est divisé en deux par l'alignement de poteaux 595 et il est difficile de dire si les trous de poteaux 4648 et 4776 appartiennent à ce bâtiment ou à l'autre groupe (bien que cette dernière hypothèse semble plus vraisemblable). Les trous de poteaux 4525 et 4536 à l'ouest du bâtiment pourraient également appartenir au Groupe 594 ou à une extension du Groupe 595. Ces deux trous de poteaux coupent le fossé Groupe 550 et appartiennent plus probablement au Groupe 595 ou à un autre groupe.

Le bâtiment défini par le Groupe 594 est un rectangle de sept poteaux avec des trous de poteaux dans trois angles et une tranchée de sablière (4587=4612) le long de la moitié ouest du côté méridional. Les trous de poteaux ne sont pas exactement appariés de chaque côté, et le trou de poteau 4543 au nord-ouest est largement à l'extérieur de l'alignement du côté nord du bâtiment. Deux des trous de poteaux sur le côté nord ont des trous de poteaux postérieurs adjacents, correspondant probablement à des réparations (4546 et 4786). Deux trous de poteaux internes (4559 et 4797) forment une ligne parallèle au grand axe du bâtiment, et un troisième se trouve juste à l'intérieur de l'alignement du mur au nord-est. Cependant, toutes les structures de ce secteur ne sont pas nécessairement contemporaines de ce bâtiment.

Les trous de poteaux du mur externe sont généralement de plan circulaire ou ovale, mais 4543 est subrectangulaire et 4791 a un plan en forme de 8 et pourrait correspondre à un double trou de poteau. Ils mesurent en moyenne 0,71 m par 0,55 m de large sur 0,19 m de profondeur ; leurs profils sont variés, et un certain nombre ont un profil étagé pouvant indiquer des fantômes plus profonds. De possibles fantômes ont été identifiés dans les trous de poteaux 4791 et 4543, dont deux dans la structure 4791. La tranchée de sablière mesure 3,4 m de long par 0,6 m de large sur 0,28 m de profondeur ; son terminus ouest est légèrement plus profond et pourrait avoir reçu un poteau.

Seuls deux trous de poteaux ont livré de la céramique, deux contenaient de la terre cuite et un (4786) renfermait les deux. Au total, seulement 3 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (24 g) et 13 fragments de terre cuite (59 g) ont été découverts, malgré deux prélèvements de masse dans la tranchée de sablière (<700> et <703>).

Les poteaux Groupe 595 (Fig. F2.5.91-92)

Il s'agit d'un alignement nord-sud de trous de poteaux qui traverse le centre du bâtiment Groupe 594. Il est constitué de six trous de poteaux relativement grands, dont la plupart sont subcarrés ou subrectangulaires. Ils forment une ligne droite de 10 m de long avec des intervalles variant de 1,5 m à 2,3 m. Ils se divisent en deux groupes de trous de poteaux régulièrement espacés, l'intervalle le plus important étant au centre, où l'alignement est traversé par le bâtiment 594. Le plus au sud des trois trous de poteaux septentrionaux

comportait un fantôme sur le tracé du mur nord de 594, et le plus au nord des trois trous de poteaux méridionaux se situe à seulement 0,3 m au sud. Les deux groupes sont donc peut-être liés.

Les six trous de poteaux qui constituent l'alignement nord-sud sont de grandes dimensions, avec une moyenne de 0,88 m par 0,7 m de large sur 0,25 m de profondeur. Leurs profils sont très variés, allant d'une forme en cuvette très peu profonde pour 4523 à un profil plus typique en U aux parois inclinées pour 4648 et 4776, en passant par un profil en W pour 13613 et 13617 (avec des dépressions plus profondes à l'endroit où se devaient se tenir les poteaux). Trois trous de poteaux contenaient un fantôme, incluant les deux du centre qui pourraient également appartenir au bâtiment Groupe 594. Malgré leur taille, ces grands trous de poteaux ont livré en général peu de mobilier. Un total de seulement 6 tessons (68 g) a été mis au jour. De la terre cuite était également présente dans quatre des six trous de poteaux principaux (72 fragments, 555 g) ; cependant, la majorité a été trouvée dans le trou de poteau 4776 (68 fragments, 528 g).

Des trous de poteaux disposés en diagonale se situent à l'ouest de chaque extrémité de l'alignement ; ils constituent le départ de petits alignements perpendiculaires à la ligne principale nord-sud. A l'extrémité ouest de l'alignement le plus au nord, quatre trous de poteaux courent vers le sud en parallèle de l'alignement principal, le long du côté est du fossé Groupe 550. Le plus important d'entre eux se trouve directement à l'ouest du bâtiment 594. Ils ont pu former une longue construction rectangulaire mesurant environ 10 m par 5 m, le bâtiment Groupe 595. Son côté ouest comporte très peu de trous de poteaux au vu de sa longueur, mais plusieurs renflements apparaissent sur le plan du fossé 550, qui pourraient en fait représenter d'autres trous de poteaux.

Mis à part l'alignement originel nord-sud, les structures attribuées à ce groupe rectangulaire sont assez disparates en termes de taille et de profondeur. Elles mesurent en moyenne 0,64 m par 0,53 m de large sur 0,18 m de profondeur, leurs dimensions sont comprises entre 0,26 m et 1,02 m en longueur, 0,19 m à 0,8 m en largeur et 0,07 m à 0,33 m en profondeur.

Poteaux-groupe 596 (Fig. F2.5.93-94)

Le groupe de trous de poteaux 596 est situé à l'extrémité est de la zone 3D et se développe presque parallèlement au fossé groupe 615 avec une orientation nord-nord-ouest sud-sud-est. Il comprend des ensembles de deux trous de poteaux ou trios, espacés de façon irrégulière, associés à plusieurs larges fosses (15742, 15748, 15793 et 15799). Cela représente 23 trous de poteau (certains peuvent être des fosses-dépotoires). Ils couvrent une aire de 9,30 m x 2,30 m. Il est difficile d'envisager qu'ils délimitent une structure et il est possible qu'il s'agisse ici d'une clôture formant le côté d'un enclos.

Les poteaux ont des tailles variables, mais sont typiquement ovales ou quasi-carrés en plan avec un profil en 'U'. La variabilité de la taille s'étale de 0,84 m x 0,48 jusqu'à 0,29 m de diamètre, avec une moyenne de 0,51 m x 0,42 m. Ils sont également assez peu profonds avec une taille moyenne de 0,15 m. Cependant, trois faits profonds déforment beaucoup cette vision, et les 19 autres trous de poteau ne mesurent en moyenne que 0,11 m. Les négatifs (Tableau F2.5.22) sont rares et seuls deux cas sont clairement visibles, et deux autres jugés probables ; cela inclut deux (15874, Fig. F2.5.238, PN 17373 et 15881, Fig. F2.5.238, PN 17367) dont la forme est typique de ceux trouvés dans cette partie du site (profil cylindrique et diamètre moyen de 0,28 m pour une profondeur de 0,20m) et d'autres moins substantiels qui n'atteignent pas la base du trou de poteau (diamètre moyen de 0,15 m et profondeur 0,03m).

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15874	15876	non	circulaire	cylindrique	0,29	0,29	0,14
15881	15883	possible	circulaire	semi-cylindrique	0,27	0,27	0,27
15879	15909?	non	circulaire	'U'	0,18	0,18	0,05
15892	15894?	non	circulaire	En cuvette	0,11	0,11	0,02

Tableau F2.5.22 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 596

De la terre brûlée provient de sept des vingt-deux faits fouillés et de la céramique de la fin de l'âge du Fer de huit (16 tessons, 254 g). La quantité totale de poterie est augmenté par les assemblages provenant de deux faits, TP 15895 et 15890, qui contenaient 3 tessons chacun pour un poids respectif de 141 g et 69 g. Les vingt trous de poteau restant n'ont produit que de très petits morceaux (10 tessons, 44 g).

La fosse 15742 est subrectangulaire et mesure 0,83 m x 0,59 m x 0,79 m. Elle a un profil en 'U' aux côtés abrupts et fond plat. Elle contient quatre couches d'argile limoneuse gris plus ou moins foncé. Le mobilier de cette fosse comprend un grand assemblage de céramique laténienne.

Mobilier Fig M2.20 Fosse Groupe 596

Fosse 15896

No. 828 (US 15896) Type 2.1.2/2.2a. Le vase est graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne.

Mobilier Fig. M2.20 Fosse 15748

No. 809 (US 15744) Type 2.1.2/2.3a. Une strie externe orne le haut de panse. Le vase est graphité sur la partie supérieure de sa surface externe et décoré sur sa partie inférieure de bandes lustrées.

No. 760 (US 15743) Type 2.2.1/1b. La surface externe du col est graphitée. Une strie externe orne l'épaule du vase.

Trous de poteau 4550 et 4552

Les trous de poteau 4500 et 4552 se trouvent à l'intérieur du groupe 593, juste au nord du groupe 596. Ils sont tous deux de plan subcirculaire et mesurent en moyenne 0,52 m x 0,48 m x 0,15 m et sont remplis d'un comblement brun gris foncé pour 4551 (4550) et brun verdâtre foncé pour 4553 (4552). Ils sont très semblables aux nombreux trous de poteau non regroupés, qui polluent la zone 3, mis à part le fait que 4550 a produit 2 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (932 g) portant des signes d'avoir été utilisés pour cuisiner.

Mobilier Fig. M2.22 TP 4550

No. 283 (US 4551)

No. 556 (US 4451)

Fosse 15742 (Fig. M2.21)

Un total de 194 tessons de céramiques protohistoriques (4539 g) pour un NMI estimé à 34 individus et quelques amphores de type indéterminé. La quasi totalité des formes sont pourvues d'une cannelure interne entre 1 à 5 mm de largeur. Parmi les formes hautes, nous retrouvons surtout des vases de type 2.2.1/1c (n^{OS} 840, 843, 735), forme déjà très présente dans les céramiques de la zone 2 et datée de la fin du IIe s. ou du début du Ier s. avant J.-C.

Le vase n°841 trouve se rapproche du type JE1.1 du site d'Hengistbury Head (Brown 1987, fig.152), daté de La Tène Finale, ou du type H322/5 du site de Lamballe Chérel 2010b, fig. 7) que l'on retrouve à partir du IIe s. avant J.-C. ou de la forme 20B du site du Boisanne (Menez 1996, fig. 97), forme qui est datée entre le milieu du IIIe s. et la première moitié du Ier s. avant J.-C. Les écuelles à profil en esse sont nombreuses et assez profondes hormis la n°701 située dans le comblement supérieur de la fosse. L'écuelle n°701 possède encore des caractéristiques de La Tène C2. Il s'agit d'une écuelle très basse de type 2.1.2/2.2c, à l'épaule bien marqué et dont la lèvre est pourvue d'une cannelure interne assez large (5mm). La jonction entre le col et l'épaule est en rupture nette et un léger méplat est visible sur la surface externe de l'épaule du vase. Cette forme se rapproche de la forme n°23 du site du Boisanne Menez 1996 fig. 97) datée de La Tène Moyenne et qui se retrouve jusqu'au début de La Tène Finale.

Les autres écuelles à profil en esse (842, 845, 829, 839, 707, 748, 746, 847, 706, 837, 747, 848) sont généralement de type 2.1.2/2.1b, 2.1.2/2.2a que l'on rencontre à de nombreuses reprises sur le site dans la zone 2 par exemple (n°1187, 1208 et 1225 par exemple dans le fossé du grand enclos défensif) et qui sont datés de la fin du IIe s. à la première moitié du Ier s. avant J.-C. Les vases n°704 et 736 sont des formes à col haut que l'on retrouve à Paule jusqu'à la fin de La Tène C2 ou le début de la Tène D1 (Menez à paraître, fig. 6, no. 18). Nous pourrions noter la présence d'un fond soulevé dans le comblement supérieur, que l'on retrouve généralement sur des formes datées de La Tène Moyenne comme par exemple à Paule (Menez à paraître, fig. 4, n°14) ou sur un exemplaire de jatte à col haut du site de Parc-ar-Groas à Quimper (Giot et al. 1979, 316).

Cette fosse pourrait avoir été comblée à la fin du IIe s. avant J.-C. ou plus vraisemblablement au début du Ier s. avant J.-C.

No. 839 (UN 15738) Type 2.2.2/2.2a. Le haut de panse est orné d'une large strie. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée. Des bandes lustrées rayonnantes ou lignes ondulées sont visibles sur les surfaces interne et externe de la panse

No. 840 (US 15738) Type 2.2.1/1c. Le vase est graphité dans la partie supérieure de sa surface interne et sur sa surface externe qui est décorée d'un cordon cerné de deux stries.

No. 701 (US 15738) Type 2.1.2/2.2c. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée. Des bandes lustrées rayonnantes sont visibles sur la surface externe du vase.

No. 707 (US 15740) Type 2.1.2/2.2d. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée. Des bandes lustrées rayonnantes sont visibles sur la surface externe du vase.

No. 746 (US 15738) Type 2.2.2/2.2a. Le haut de panse est orné d'une large strie. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée. Des bandes lustrées rayonnantes ou lignes ondulées sont visibles sur les surfaces interne et externe du vase.

No. 842 (US 15738) Type 2.1.2/2.2a. Le haut de panse est orné d'une large strie qui a conservé des traces de graphite.

No. 704 (US 15738) Type 2.1.2/2.1b. La surface interne comporte des traces de lustrage.

No. 706 (US 15740) Type 2.1.2/2.3a. Le haut de panse est orné d'une large strie. Des bandes lustrées rayonnantes sont visibles sur la surface externe du vase.

No. 843 (US 15738) Type 2.2.1/1c. La surface externe du vase est ornée d'une strie. Des

traces de graphites sont visibles sur la surface interne de la lèvre et la surface externe de la panse.

No. 829 (US 15739) Type 2.1.2/3b. Le haut de panse est orné d'une strie. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées.

No. 845 (US 15738) Type 2.1.2. Le haut de panse est orné d'une strie. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées.

No. 844 (US 15738) Type 2.2.2/2.3c. Le haut de panse est orné d'un cordon. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées.

No. 841 (US 15738) Type 2.2.1/1a. Le haut de panse est orné d'un cordon. La partie supérieure de la surface externe comporte des traces de lustrage.

No. 736 (US 15737) Type 2.2.2/1b. La surface externe du vase est graphitée.

No. 735 (US 15737) Type 2.2.1/1c. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe comportent des traces de graphite.

No. 830 (US 15739) Type 2.2.1. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées.

No. 851 (US 15738)

No. 748 (US 15738)

TP 15555 (Fig. M2.22)

No. 720 (US 15556) Type 2.2.2/1a. La surface externe et la partie supérieure de la surface interne sont graphitées.

L'enclos principal ouest de l'espace le plus au sud de la zone 3C est (Fig. F2.5.95-98)

L'enclos est une continuation de la bande à enclos rectilignes la plus à l'ouest, observable dans les zones 3D et 3E et est également la zone d'activité principale de la zone 3C. Plusieurs phases de fossés ont été observées en association avec cinq structures à poteaux porteurs. La phase initiale de l'activité fait intervenir trois groupes de la phase 1, 311, 324 et 310 avec de la roche le long de toute

sa limite orientale. Le fossé 325 et peut-être le petit fossé 3313 remplacent la limite nord de cet enclos. Le côté ouest est repris par le fossé majeur 550. Il est à son tour recoupé par le fossé 326 et la limite nord est déplacée à 8 m vers le nord, sous la forme du fossé 317. Ensuite, les fossés 316, 346 et peut-être 332 forment un petit sous-enclos à l'extrémité orientale de cet espace

Phase 1 (Fig. F2.5.95)

Fossés-groupes 311, 324 et 310

Les fossés-groupes 311, 324 et 310 forment les trois côtés d'un enclos rectangulaire qui est probablement ouvert vers l'est. Le groupe 311 est le côté sud, le groupe 324 celui à l'ouest et 310, le nord. Les fossés 324 et 310 sont tous deux remplacés par des fossés-groupes de taille plus importante, qui sont à leur tour tronqués. Une possible entrée, sous la forme d'un intervalle de 5,80 m, se trouve entre l'extrémité sud du fossé 310 et celle à l'ouest de 311. Une autre se situe au nord-est entre le groupe 310 et la plus grande zone d'affleurement rocheux. Le quatrième côté, à l'est, n'est pas visible, mais peut avoir traversé cette zone rocheuse, formant un relief toujours très sensible aujourd'hui. Il est possible qu'une ligne de poteaux ou peut-être l'affleurement lui-même aient formé cette limite est. Au total l'enclos mesure 35 m d'est en ouest et entre 16 m et 22 m du nord au sud.

Le fossé 311 mesure 20,80 m de longueur pour une largeur comprise entre 0,30 m et 0,68 m (avec une moyenne de 0,55 m). Il est orienté quasiment est ouest, avec son terminus est (3202) proche de l'affleurement et une très peu profonde extrémité ouest (3147) qui est probablement le résultat d'une troncature plutôt que le terminus originel du fossé. Son profil a une base plate (avec quelques irrégularités dues à la proximité de la roche) et des côtés légèrement ouverts. L'unique remplissage est généralement un limon argileux brun gris à brun jaunâtre. Les quatre interventions ont toutes produit de la terre cuite (37 fragments, 379 g) et trois contenaient de la céramique (37 tessons, 143 g). La majorité du mobilier provient de l'extrémité est du fossé, avec 32 tessons de céramique (126) et 53 fragments de terre cuite (258 g). L'intervention 3186 a un seul petit tesson probablement gallo-romain, pesant 4 g, et représentant une probable intrusion ou étant le signe que la limite sud a été utilisée sur une période longue, et qu'elle a connu plusieurs phases de réaménagements et d'activités dans l'enclos principal. Le trou de poteau ou fosse 3189 est situé à 1 m au sud du terminus est du fossé 311 et mesure 1 m en diamètre et 0,1 m de profondeur. Il a un profil en 'U' arrondi. Il est rempli d'une argile limoneuse brun moyen, contenant 1 tesson décoré de céramique de la fin de l'âge du Fer (22 g) et de la terre brûlée (3 fragments, 28 g).

Mobilier Fig. M2.20 Trou de poteau 3189

No. 109 (US 3188)

Le fossé 324 se développe sur un minimum de 13,80 m mais est partiellement tronqué par le fossé plus tardif, 313, sur une longueur de 9,30 m et il est possible que sa partie nord soit complètement détruite (il a été observé, partiellement du moins, jusqu'à 3302). Il est orienté nord sud puis s'incurve vers le nord-nord-est et à nouveau reprend une direction vers le nord. Quatre sondages ont été réalisés. Le profil est assez plat et large avec une rupture de pente assez prononcée vers le sommet. Il mesure environ 0,45 m de largeur pour une profondeur de 0,20 m, mais cette dernière diminue nettement vers le sud, où il s'amenuise plutôt que de se terminer véritablement. Il peut à l'origine avoir tourné pour se confondre avec le fossé 311. Il est rempli d'un limon argileux/sableux brun gris moyen, avec des inclusions de pierres, charbons, terre cuite (4 fragments, 14 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 59 g).

Mobilier Fig. M2.22 Fossé Groupe 324

Un total de 1 tesson de céramique protohistorique (15 g) pour un NMI estimé à 1 individu.

No. 107 (US 3124) Vase au décor lustrage.

Le fossé-groupe 310 forme la limite nord de l'enclos initial et se développe sur probablement 35 m de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest. Il est fortement tronqué par le groupe 325 et par endroit il est difficile de déterminer ses relations avec les autres faits. La majorité de sa partie centrale ayant complètement disparue, seules les similitudes de forme et orientation entre ces parties est et ouest permettent de reconstituer son ensemble.

Il est examiné au travers de neuf sondages individuels ; dans quatre, il est fortement tronqué par le groupe 325. Les cinq restants, à l'est, concernent rarement d'autres faits plus tardifs, mais les interventions sont restées partielles car faites pour tester des relations stratigraphiques. Seules trois tranchées (3291, 3361 et 3321) concernent le profil dans son intégralité et révèlent un fossé large, plus profond au nord avec deux ruptures de pente sur son côté sud, formant un palier. Le fossé perd de sa profondeur vers l'est. Il mesure environ 1 m de largeur pour une profondeur comprise entre 0,28 m et 0,49 m. En général, un seul remplissage a été enregistré, mais deux complements ont été vus pour deux des sondages.

Dans ces deux cas, le comblement primaire est un limon argileux gris jaunâtre moyen, qui correspond à un comblement détritique. Le remplissage le plus conséquent est une argile limoneuse brun gris moyen à foncé, avec de fréquentes inclusions pierreuses.

Du mobilier provient de cinq des sept interventions, toutes situées dans la partie est, non tronquée. Il inclut des assemblages de taille non négligeable, provenant des interventions 3315 et 3291. Le fossé a produit 66 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (769 g), 441 fragments de terre cuite (2846 g), un unique petit tesson probablement gallo-romain (1 g) et 1 fragment de tuile de la même époque (31 g). Les deux éléments romains proviennent du creusement 3361, une partie du fossé particulièrement large, et il est probable qu'ils représentent le remplissage de la dépression par le fossé avant sa disparition totale du paysage.

Un total de 110 tessons de céramiques protohistoriques (1327 g) a été découvert dans le fossé 310 pour un NMI estimé à 16 individus. Les récipients issus de cette structure, avec la présence quasi systématique de graphitage de la surface des vases et possédant encore une très fine cannelure labiale interne, semblent se rapprocher des exemplaires du début de La Tène finale.

No. 140 (US 3314)

No. 141 (US 3314)

No. 142 (US 3314)

No. 143 (US 3314)

No. 234 (US 3730)

Bâtiment-groupe 318 (Fig. F2.5.99)

Ce bâtiment se situe au nord des fossés Groupes 310 et 325, et immédiatement à l'est du Groupe 313. Il est en partie recouvert par le bâtiment Groupe 349 et la clôture Groupe 350, et il est coupé par le fossé Groupe 317 ; il se trouve également directement à l'est de la clôture/brise-vent Groupe 351 qui pourrait lui être contemporaine. Ce bâtiment est de forme rectangulaire ou trapézoïdale ; il est orienté ONO-ESE et mesure environ 5,1 m par 3,4 m, soit une superficie interne de 17,3 m². L'incertitude concernant sa forme est due à l'absence de poteau d'angle sud-ouest, bien que la grande fosse de poteau 3290 et que le trou de poteau de porte 3227 se situent à proximité. Ces deux structures pourraient avoir fait partie d'une construction rectangulaire sans poteaux d'angle, ou pourraient suggérer que le mur méridional était légèrement oblique.

Cinq grandes fosses de poteaux (3374, 3250, 3259, 3190 et 3169) ont été identifiées et une sixième est presque certainement présente à l'endroit où un trou de poteau très profond et étroit (3181) – peut-être simplement un fantôme – a été localisé. Deux d'entre elles contenaient un profond fantôme (tableau F2.5.23). Une autre présente une zone plus profonde à la base de son creusement, qui pourrait correspondre à un fantôme. Aucun fantôme n'a été trouvé dans les deux autres trous de poteaux, mais seule une moitié de ces structures a été fouillée.

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
3374	3376	non	subcirculaire	cylindrique	0,34	0,27	0,48
3250	3251	non	circulaire	cylindrique	0,34	0,34	0,52
3181	3182	non	circulaire	cylindrique	0,25	0,25	0,6
3190	3191?	non	?	en U	0,35		0,25

Tableau F2.5.23 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 318

Les fosses de poteaux mesurent en moyenne 1,08 m par 0,87 m sur 0,35 m de profondeur, mais les trois exemplaires qui renfermaient des fantômes faisaient en moyenne 0,46 m de profondeur. Les trois éventuels trous de poteaux supplémentaires, dont deux constituent une hypothétique porte, sont beaucoup plus petits, à 0,5 m par 0,47 m sur 0,22 m de profondeur. La porte se situe sur le côté méridional, près de l'angle sud-ouest ; elle mesure entre 0,6 m et 1,3 m de large selon l'endroit où les poteaux se tenaient dans leur fosse. Toutes les structures présentent un profil en U aux parois inclinées avec un fond plat. Cependant, les quatre qui comportaient des fantômes présentent des emplacements plus profonds pour les poteaux. Les structures sont subrectangulaires à circulaires et renfermaient en général un seul comblement de pierres de calage.

Elles contenaient un abondant mobilier, principalement de la terre cuite (776 fragments, 4280 g), mais également de nombreux tessons de la fin de l'âge du Fer (79, 433 g), un fragment d'amphore (74 g) d'un type indéterminé et un clou en fer dans le probable trou de poteau de porte 3227.

Mobilier Fig. M2.22 **Bâtiment groupe 318**

Un total de 38 tessons de céramiques protohistoriques (273 g) pour un NMI estimé à 8 individus. Tous les tessons illustrés sont les bords très fragmentaires.

No. 103 (US 3169)

No. 104 (US 3227)

No. 105 (US 3227)

No. 110 (US 3190)

No. 269 (US 3190)

No. 227 (US 3234)

La ligne de poteau-groupe 351 (Fig. F2.5.99)

Le groupe 351 est une courte ligne s'alignant sur 4,40 m depuis le côté ouest de la structure 349 d'une façon similaire à la ligne 348 entourant le groupe 329. Le groupe 351 est formé de quatre trous de poteau qui mesurent en moyenne 0,30 m x 0,26 m x 0,06. Ces faits forment deux paires. La plus large, 3286 et 3194, mesure en moyenne 0,44 m x 0,37 m x 0,09 alors que 3693 et 3696 sont de petits trous de piquet approchant 0,17 m x 0,16 m x 0,04 m. Les espaces entre les faits sont plutôt réguliers, à 1,30 m (deux fois) et 1,80 m. Le groupe n'est associé à aucun mobilier.

Ligne-groupe 350 (Fig. F2.5.100)

La ligne 350 est formée d'un groupe de trous de piquet positionnés entre les structures 349 et 318, et se dirigeant vers le sud-est avant de s'incurver de nouveau vers le nord-est. Elle souligne une forme ouverte en 'U' en plan et est formée de huit à dix trous de poteau. Les faits sont de très petits trous de piquet circulaires ou ovales à l'exception d'un fait isolé ayant le profil plus typique en 'V'. Ils mesurent en moyenne 0,17 m x 0,15 m x 0,09 m. Un très petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (3 g) provient d'un fait alors qu'un autre contenait un petit fragment de terre brûlée (2 g). Il est improbable que ce groupe soit contemporain avec 318 ou même 349, à moins qu'un de ces bâtiments ne soient ouverts sur un côté.

Bâtiment-groupe 347 (Fig. F2.5.101-102)

Ce bâtiment est constitué de 6 trous de poteaux principaux (3564, 15912, 15824, 3739, 3724/3727 et 3633), qui forment un rectangle orienté ENE-OSO de 8,1 m par 4 m, soit une superficie interne de 32,4 m². Ses deux moitiés sont très régulières et mesurent 4,1 m par 4 m et 4 m par 4 m. Sur le côté ouest, le bord méridional inclut deux tranchées de sablières (3741 et 3743) et deux petits trous de poteaux (3750 et 3769) qui pourraient correspondre à des vestiges de supports de mur. Un possible enclos a été localisé au nord, parfaitement aligné avec le bâtiment. Il est constitué de 5 trous de poteaux fouillés (20082/20084, 15774/15776, 15778; Fig. F2.5.223, PN 17262) et de 4 autres non fouillés. Il mesure 7,25 m par 8 m, soit une superficie de 58 m²; si on l'associe au bâtiment, l'aire totale est de 90,4 m². On pourrait envisager que cet enclos fasse en réalité partie du bâtiment, lequel aurait alors été très grand. Néanmoins, l'absence de poteaux centraux rendrait difficile la couverture d'un tel ensemble.

Les trous de poteaux constituant le bâtiment principal sont tous très semblables, excepté un exemplaire plus petit dans la structure double 3727/3724, et il est possible que ce dernier corresponde à un grand fantôme. Dans ce cas, les poteaux sont tous remarquablement similaires et généralement de très grande taille, avec des profils inclinés ou légèrement plus ouverts en U et de plan subcirculaire ou ovale. Ils mesurent en moyenne 1 m par 0,91 m sur 0,27 m de profondeur, avec des dimensions comprises entre 0,82 m et 1,24 m en longueur et de 0,74 m à 1,1 m en largeur. Le trou de poteau 15824 présente un négatif très clair (Fig. F2.5.223, PN 17304), les photographies (Fig. F2.5.223, PN 2580) de deux autres (3564 et 3727/3724) en révèlent également un. Le trou de poteau 3633 a un calage de pierres, bien net (Fig. F2.5.223, PN 2635).

Deux courtes structures linéaires 3741 et 3743 – probablement des tranchées de sablières – et deux petits trous de poteaux (3769 et 3750) se situent le long du mur sud-ouest. Ces derniers mesurent en moyenne 0,35 m par 0,33 m sur 0,15 m et sont de taille semblable aux structures du fait 337 sus-jacent (bien que leur localisation suggère qu'ils faisaient partie du fait 347). Les deux tranchées de sablière mesurent 0,95 m par 0,25 m sur 0,06 m et 0,80 m par 0,21 m sur 0,05 m; elles ont un fond plat et un profil incliné. Les trous de poteaux de l'enclos sont en général assez grands mais nettement plus petits que ceux du bâtiment principal. Ils mesurent en moyenne 0,77 m par 0,59 m sur 0,16 m; leur plan est typiquement plus allongé et ils sont moins profonds.

Le mobilier était fréquent mais l'essentiel provient de seulement quelques structures. Sur les six trous de poteaux principaux, quatre ont livré de la céramique (18 tessons, 236 g). Quatre contenaient également de la terre cuite (4 fragments, 5 g). La majorité de la poterie provient du trou de poteau 3739 (11 tessons, 166 g). Les structures formant le mur méridional n'ont livré qu'une scorie de métal, tandis que deux trous de poteaux de l'enclos (15774 et 15778) ont fourni de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 12 g).

Plusieurs fossés passent dans le secteur du bâtiment et l'un (Groupe 332) coupe le trou de poteau 3633. Les autres relations sont moins certaines, mais le fossé 317 pourrait couper le trou de poteau 3564. Le fossé ancien Groupe 310 est parallèle au bord méridional du bâtiment, et il est possible qu'ils soient contemporains. Un petit fossé ou rigole 346 passe le

long du côté oriental de 347, et un fossé correspondant 316 se situe sur le côté ouest. Cependant, le fossé 316 est l'un des plus récents de la séquence à cet endroit, et il est peu probable que les deux groupes 310 et 316 aient été contemporains du fait 347. La structure 3724/3727 soulève également une question stratigraphique. S'il s'agit de deux trous de poteaux, il est possible que le plus petit et le plus récent des deux (3727) appartienne au fait 337, si bien que le bâtiment 334 serait postérieur au fait 347. À l'inverse, 3727 pourrait simplement correspondre au fantôme du trou de poteau 3724, écartant toute relation directe entre les faits 337 et 347.

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
15824	15823	non	circulaire	cylindrique	0,2	0,2	0,32
3563	3565?	non	circulaire	cylindrique	0,25	0,25	0,25
3727/24	3728?	non	circulaire	en U	0,51	0,49	0,28
3633	non	oui	?	?	?	?	?

Tableau F2.5.24 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 347

Mobilier M2.2.23 Bâtiment-groupe 347

Fosse 3739

No. 190 (US 3740) Vase de même forme que le no. 156 sans le décor ondé.

Bâtiment-groupe 349 (Fig. F2.5.103)

Ce probable bâtiment se trouve au sein du dense groupe de trous de poteaux et de pieux à l'extrémité ouest des fossés Groupes 317/325 et à l'est des fossés Groupes 312/313. Il est orienté est-ouest, mesure 5,4 m par 5,9 m, et a une superficie interne de 32 m². Il est constitué de six trous de poteaux externes (côté nord : 3639, 3643 et 3609 ; côté sud : 4681, 3207 et 3763) et présente un possible support interne, ou partition, défini par deux trous de poteaux (3160 et 3242). Ceux-ci sont parallèles au grand axe du bâtiment et le divisent en une partie plus grande au nord de 3,4 m de large et une partie plus étroite au sud de 2 m de large. L'interprétation du poteau d'angle 4681 est soumise à quelques doutes, car cette structure n'a été identifiée qu'après l'excavation mécanique du fossé 313, et il est possible qu'il s'agisse simplement d'une section plus profonde du fossé et non d'un trou de poteau très profond (et également très riche en mobilier).

Les trous de poteaux qui constituent ce bâtiment sont très ressemblants mais varient significativement en profondeur ; le poteau d'angle 3609 fait 0,66 m de profondeur tandis qu'un autre poteau d'angle mesure seulement 0,07 m de profondeur. Ils sont tous circulaires à ovales en plan et mesurent en moyenne 0,5 m par 0,43 m sur 0,3 m de profondeur. Alors que la moyenne des profondeurs est trompeuse en raison de leur grande fluctuation, la variation en longueur et en largeur est beaucoup moins importante. Aucun des trous de poteaux ne contenait de calage de pierres ni de fantôme. Cependant, leur étroitesse et leur profondeur pourraient indiquer qu'il s'agit dans plusieurs cas de trous de pieux et non de poteaux.

Le mobilier y était fréquent et inclut un lot très important de céramique de la fin de l'âge du Fer dans le trou de poteau 4681. Globalement, 32 tessons de céramique (252 g) ont été découverts dans 4 des 8 trous de poteaux. De la même façon, 5 structures ont livré de la terre cuite (32 fragments, 61 g). Un autre trou de poteau est enregistré comme contenant de la céramique et de la terre cuite (manquantes aujourd'hui).

Mobilier Fig. M2.23 Bâtiment groupe 349

TP 4681

No. 288 4682) Type 2.2.2/5c. L'épaulement est légèrement aplati.

No. 289 (US 4682)

Phase 2 (Fig. F2.5.96)

Fossé-groupe 325

Le fossé-groupe 325 se développe le long de la moitié sud du groupe 310 sur environ 19 m, tronquant la majorité de ce fait plus ancien. Il a la même orientation d'est en ouest que le fossé 310 mais est beaucoup plus large, mesurant 1,20 m à 1,48 m ; la profondeur est de 0,49 m. Il est particulièrement profond vers le sud, avec une tranchée à sa base et a un côté nord moins abrupt et avec un palier à moitié de hauteur.

Ce fossé est sondé en sept points, mais le profil complet n'est visible que dans trois. Il a trois remplissages distincts, à son extrémité ouest (3527 et 3197), où il se joint à une séquence complexe de fossés. Un seul des comblements est visible dans les cinq autres interventions (3323, 3177, 3224, 3702 et 3500). Généralement les remplissages sont des limons argileux parfois sableux, très pierreux, brun gris moyen. La seule exception est formée par le comblement médian à l'extrémité ouest qui peut être de couleur rouge et claire. Localement, les pierres peuvent représenter des périodes distinctes de maintenance, puisqu'elles forment des couches relativement plates.

Le mobilier de ce fossé consiste principalement en de la céramique de la fin de l'âge du Fer (227 tessons, 2284 g) et de la terre cuite (67 fragments, 493 g). Un tesson de date indéterminée et 1 petit tesson (3 g), peut-être de date gallo-romaine font également partie du lot. Le tesson gallo-romain provient, toutefois, du remplissage primaire et peut avoir été intrusif (il a été ramassé à l'endroit où le groupe 325 rencontre 312/313 (Fig. F2.5.223, PN 2212)). Deux autres interventions ont également produit des éléments de tuile gallo-romaine (3 fragments, 52 g) mais, dans ces cas, le comblement auquel ils sont associés est unique et ils peuvent facilement avoir été piégés dans ces parties hautes du fait, avant que ce dernier ne soit complètement comblé. Finalement, une unique pièce de pierre taillée, probablement un polissoir, provient du comblement supérieur du terminus ouest (MI 404).

La relation entre le fossé 325 et les fossés-groupes 312/313 est peu visible du fait de la présence d'un large roc, et il est possible que les deux ensembles soient concomitants. Dans ce cas, ils forment un 'T' avec la traverse nord/sud formée par 312/313 et le fût correspondant à 325. Cependant, après déplacement du bloc pierreux, il semble que le groupe 325 soit un fait plus ancien. Cependant, sa base remonte rapidement quand il atteint 312/313, comme le ferait un terminus (Fig. F2.5.223, PN 2233).

La fosse 3279 tronque le groupe 325, à proximité de son extrémité orientale. Elle mesure 0,75 m x 0,6 m x 0,5 m et a un profil en 'U' aux côtés abrupts, qui contient de l'argile limoneuse gris clair. Elle contient un unique tesson, large et décoré daté de la fin de l'âge du Fer (84 g) et des fragments de terre brûlée.

Mobilier Fig. M2.23 Fossé Groupe 325

Un total de 253 tessons de céramiques protohistoriques (2138 g) a été découvert dans le fossé 325 pour un NMI estimé à 21 individus.

No. 65 (US 3176) Panse orné d'un décor estampé d'ocelles et d'arcs pointillés.

No. 67 (US 3176)

No. 69 (US 3176)
No. 70 (US 3176)
No. 71 (US 3176)
No. 73 (US 3176)
No. 74 (US 3176)
No. 76 (US 3176)
No. 78 (US 3324)
No. 79 (US 3324)
No. 80 (US 3224)
No. 82 (US 3223)
No. 83 (US 3223)
No. 85 (US 3223)
No. 86 (US 3223)
No. 87 (US 3223)
No. 100 (US 3292)

Mobilier Fig. M2.24 Fosse/Trou de poteau 3279

No. 88 (US 3278)

Fossé 3313

Le fossé 313 est de courte longueur et se développe le long du côté nord du groupe 310 à proximité de l'extrémité est du groupe 325. Il mesure 4 m x 0,55 m x 0,35 m, est orienté de l'est vers l'ouest et a un profil en 'U' arrondi. Il est rempli de 3312, un limon argileux gris-brun foncé contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (44 tessons, 461 g), de fréquentes inclusions de terre brûlée (261 fragments, 1718 g) de même qu'un très petit tesson gallo-romain, probablement intrusif (2 g). Ce comblement a fait l'objet d'un prélèvement environnemental <426> qui a produit la plupart de la terre brûlée récupérée.

Mobilier Fig. M2.23 Fossé 3313

No. 93 (US 3312) Vase type 2.2.2.

Bâtiment-groupe 336 (Fig. F2.5.104)

Ce bâtiment constitue le seul agencement régulier de trous de poteaux au sein d'un dense groupe de structures couvrant l'extrémité orientale du fossé Groupe 325. Beaucoup d'entre elles sont de grandes fosses, et une grande partie de l'activité a été affectée par les terriers et les chablis. Quatre grands trous de poteaux (3316, 2498, 3261 et 3506) forment un rectangle orienté ONO-ESE mesurant 7,6 m par 3,7 m, soit une superficie interne de 28,1 m². Un possible alignement interne de deux poteaux (3340 et 3362) est parallèle au côté méridional du bâtiment. Le trou de poteau 3498 coupe clairement le fossé Groupe 325

Les quatre trous de poteaux sont de grandes structures subcirculaires sans fantômes. Ils ont un

profil en U aux parois inclinées, et mesurent en moyenne 1,17 m par 0,92 m et 0,32 m de profondeur. Ils contenaient en général un seul comblement de limon argileux ou sableux. Deux de ces structures ont des dimensions incertaines, l'une (3506) en raison des perturbations dues aux terriers, l'autre (3498) car son emprise totale en plan était floue. Les deux trous de poteaux formant la partition interne sont beaucoup plus petits avec des dimensions moyennes de 0,42 m par 0,35 m sur 0,15 m, et ne diffèrent que par leur profondeur (0,12 m à 0,17 m). Ils sont circulaires avec un profil en U et des parois inclinées.

Tout le mobilier provient des quatre grandes structures. Elles ont toutes livré de la terre cuite (42 fragments, 100 g) ; trois contenaient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (58 tessons, 306 g) et une (3261) renfermait un petit fragment de bracelet en lignite (Sf. 403). Une lame en quartzite a également été découverte dans 3506.

Mobilier Fig. M2.24 Bâtiment groupe 336

Le groupe de fosses 336

Un total de 28 tessons de céramiques protohistoriques (120 g) a été découvert dans le groupe de fosses 336 pour un NMI estimé à 3 individus

No. 92 (US 3318)

No. 194 (US 3507)

La clôture Groupe 352 (Fig. F2.5.104)

Cette petite rangée de trois trous de poteaux (3690, 3692 et 3694) est orientée nord-sud et couvre une distance de 4 m, avec un espacement irrégulier de 1,1 m et 2,9 m. Les trois trous de poteaux varient en plan : deux sont allongés (3690 et 3694), l'autre est ovale (3692). Ils ont tous un profil en U aux parois inclinées, et renfermaient un comblement unique sans calage de pierres ni fantôme. Ils mesurent en moyenne 0,49 m par 0,29 m sur 0,09 m de profondeur mais varient en longueur de 0,36 à 0,7 m. Seuls des fragments de terre cuite ont été découverts dans 3692.

Ces structures pourraient avoir constitué une division partielle entre les fossés Groupes 317 et 325. Néanmoins, elles ne sont pas particulièrement profondes, et il est possible qu'elles appartiennent à une construction plus importante dont certains poteaux auraient disparu avec les groupes de fossés postérieurs. Plusieurs trous de poteaux dans les environs pourraient marquer la position de poteaux d'angle (3467) ou de structures internes (3282 et 3280), mais cela reste incertain.

Phase 3 (Fig. F2.5.97)

Fossés-groupes 312 et 313

Les fossés 312 et 313 sont probablement des parties d'un même fait, correspondant au fossé 550, de la zone 3D. Toutefois, six fossés (310, 324, 325, 326) s'entrecoupent à l'endroit où les deux faits 312 et 313 se rejoignent et la lecture de leur relation est obstruée par un large roc. Les groupes 312 et 313 se développent tous deux du nord vers le sud, 312 mesurant 17,60 m et 313, 11,90 m. L'extrémité la plus au sud de 312 s'incurve légèrement vers le sud-est et le fossé peut se continuer vers l'est, puisqu'il n'y a pas de signes probants d'un terminus ou d'une troncature (3164).

Le fossé-groupe 312 a un profil large, avec une base en 'U'. Il mesure 1,26 m – 1,40 m de large et a une profondeur très régulière d'environ 0,45 m, à l'exception du sud-est où elle n'atteint que 0,33 m. Le fait a un seul remplissage, une argile limoneuse brun-gris moyen, contenant de larges quantités de pierres, dont de très gros rocs (jusqu'à 1,50 m x 0,75 m x 0,50

m). Le mobilier inclut de nombreux tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (27, 254 g), un peu de céramique gallo-romaine (2 tessons, 19 g), de la tuile de cette même époque (3 fragments, 48 g), de la terre cuite (9 fragments, 130 g) et un unique clou en fer (MI 408). Le matériel gallo-romain peut être le signe que le fait est maintenu pendant une durée considérable, puisque formant la principale limite nord/sud, à l'ouest de la zone d'occupation très dense, ou que le matériel peut avoir été piégé au sommet du fossé alors que celui-ci formait encore une légère dépression dans le paysage. Le fossé tronque une large fosse, 3166, à son extrémité sud. La fosse 3166 mesure 1,1 m de diamètre et 0,69 m de profondeur ; son profil est en 'U' arrondi. Elle contient deux remplissages. Celui inférieur, 3167, est un limon argileux brun grisâtre foncé avec un très petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (4 g) et une grande quantité de terre brûlée (218 fragments, 4237 g). Une graine de céréale non déterminée, en provenant a fournit une datation C14 de 370-170 cal BC (SUERC-34383; 2190±30 BP). Le comblement supérieur, 3171, consiste en un sable limoneux brun orange moyen avec de la céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 106 g) et très peu de terre brûlée (2 fragments, 11 g).

Le fossé 313 est un tronçon très court de ce fossé, se dessinant depuis son intersection avec le groupe 325, au-delà de sa relation incertaine avec 317 jusqu'à la limite des zones 3C/3D. Le fossé a le même profil ouvert que 312, mais s'aplatit et s'amenuise vers le nord, à cause des différents niveaux de troncature. Sa largeur varie entre 1,35 m et 0,90 m pour une profondeur comprise entre 0,25 m et 0,33 m. Il a généralement un unique remplissage mais deux sont observés dans l'intervention la plus au sud, 3293. Là, un comblement beaucoup plus foncé et riche en pierre recouvre l'habituel limon argileux ou sableux brun gris moyen. La plupart des interventions ont produit de grandes quantités de pierres, et certaines de la terre cuite (8 fragments, 265 g), de la céramique de la fin de l'âge du Fer (41 tessons, 477 g) et un large morceau de tuile gallo-romaine (94 g). Bien que la relation avec le groupe 317 soit incertaine, il est clair que le fossé 326 tronque 313. La fosse 3540 tronque également ce fossé et est à son tour coupé par le trou de poteau ou petite fosse 3544, plus tardive. La fosse 3540 a un plan ovale et mesure 2,04 m x 0,38 m x 0,52 m et un profil en 'U' à côtés abrupts et fond plat. Elle a trois remplissages ; celui inférieur est un limon sableux gris brunâtre moyen avec des inclusions de charbon, de la céramique décorée de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 226 g) et de la terre brûlée (5 fragments, 15 g). Il est sous un limon sableux brun jaunâtre foncé, sans mobilier lui même recouvert par 3543, un limon sableux brun grisâtre moyen, également sans mobilier. La fosse ou trou de poteau 3544 est plus petit, mesurant 1,1 m x 0,72 m x 0,25 m et a un profil en cuvette ouverte. Son unique comblement est un limon sableux brun grisâtre moyen contenant 1 fragment de terre brûlée (11 g).

Mobilier Fig. M2.24 Fosse 3540

No. 146 (US 3541)

No. 147 (US 3541)

No. 148 (US 3541)

Bâtiment-groupe 329 (Fig. F2.5.105)

Ce bâtiment est orienté nord-sud et semble être aligné avec les fossés Groupes 312/313 et 325. Il est constitué d'une combinaison de trous de poteaux externes de grande taille, de poteaux internes plus réduits et de plusieurs pieux dont certains pourraient avoir formé une clôture (Groupe 348 : voir ci-dessous). Il est fermé sur trois côtés mais partiellement ouvert à l'est avec une structure d'entrée rentrante, et inclut un rectangle de poteaux interne servant de support ou formant des subdivisions. Il mesure 6,1 m par 4,6 m (28 m²) avec un large hiatus de 3,9 m ménageant l'entrée. Les poteaux ouest du rectangle interne sont alignés avec le mur ouest du bâtiment – et y étaient probablement intégrés –, tandis qu'à l'est la paire de poteaux

se situe approximativement au centre de la largeur du bâtiment, formant un rectangle de 3 m sur 2,1-2,4 m.

Les deux poteaux de l'entrée rentrante sont presque identiques, sauf en profondeur. Ils sont subrectangulaires, orientés nord-sud, avec un profil en U aux parois inclinées. Le poteau nord 3494 mesure 0,71 m par 0,57 m sur 0,08 m de profondeur, tandis que celui du sud 3488 fait 0,70 m par 0,57 m sur 0,18 m. Les poteaux externes sont de profils et de formes diverses – subrectangulaires, ovales et circulaires. Ils mesurent en moyenne 0,68 m par 0,55 m sur 0,13 m de profondeur. Les trous de poteaux internes sont généralement circulaires ou ovales et font en moyenne seulement 0,32 m par 0,29 m sur 0,13 m de profondeur. Aucun fantôme n'a été observé, mais plusieurs structures ont une taille appropriée pour avoir reçu un poteau, et un possible calage de pierres a été noté.

Sur les 19 trous de poteaux, 9 ont livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer (17 tessons, 122 g au total) ou de la terre cuite (34 fragments, 104 g) – ou les deux (7 trous de poteaux) –, et le trou de poteau interne 3421 renfermait un objet en fer (Sf. 407). Ce mobilier était en général d'assez petite taille, et un grand nombre a été récupéré dans les échantillons environnementaux.

La clôture Groupe 348 (Fig. F2.5.106-107)

Ce groupe est constitué de plusieurs petits trous de poteaux formant une ligne sinueuse le long des côtés ouest et sud du Groupe 329. Ils sont en général petits, circulaires ou ovales avec un profil en U aux parois inclinées et un comblement unique. Ils mesurent en moyenne 0,39 sur 0,36 m par 0,11 m de profondeur. Ces trous de poteaux ont livré de petites quantités de céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 38 g) et de terre cuite (6 fragments, 33 g).

La structure 3463 ressemble à un chablis et pourrait ne pas faire partie de cette clôture. La structure 3481 au-delà de la précédente, plus semblable aux autres, pourrait correspondre à l'extrémité méridionale du groupe.

La construction sur quatre poteaux Groupe 314 (Fig. F2.5.108)

Ce petit groupe se trouve à 10,5 m à l'est du bâtiment 329, et correspond probablement à un grenier. Il est rhomboïde, avec un axe est-ouest (2,6 m) plus long que l'axe nord-sud (1,8 m) ; trois de ses côtés mesurent 1,5 m mais le quatrième au nord fait 1,7 m. Les quatre trous de poteaux sont tous très similaires, petits, peu profonds, et mesurent en moyenne 0,43 m par 0,36 m sur 0,07 m ; ils sont typiquement subcirculaires ou ovales en plan avec un profil en U. Aucun fantôme ni calage de pierres n'a été découvert, et le seul mobilier mis au jour est un fragment de terre cuite de 6 g.

Groupe de fosses 353

Plusieurs fosses se trouvent autour de la structure 336. Quatre d'entre elles au moins appartiennent à cet ensemble et d'autres peuvent également leur être associées. Elles sont disposées le long d'une ligne assez droite, orientée de l'est vers l'ouest, et qui s'étend sur une distance de 11 m. Deux des faits (dont la plus récente parmi trois fosses entrecoupées) ont produit du mobilier gallo-romain, et il est possible que ces deux faits soient tardifs.

Les fosses sont fortement perturbées par l'activité animale et la présence de chablis. A cause des perturbations animales, leur forme et profil sont souvent difficiles à déterminer. En général, elles semblent carrées ou rectangulaires en plan, mais au moins une est ovale. Certaines ont des profils à côtés abrupts et fond plat, mais d'autres sont moins bien définies. Bien que dans quelques cas, les dimensions ne puissent être établies précisément (seules les possibles maximales sont connues), les fosses ont des tailles similaires et mesurent en moyenne 1,70 m x 1,40 m x 0,30 m.

La fosse 3650 se trouve à l'est de la concentration et est isolée par rapport aux autres fosses. Elle est la plus petite de l'ensemble, avec des dimensions de 1,25 m x 1,05 m x 0,22 m et aucun mobilier ne provient de son unique comblement.

La fosse 3620=3628=3665 ? est la deuxième dans une série de trois fosses entrecoupées, avec la plus ancienne, 3565=3615, pouvant être un terrier. La fosse est de forme rectangulaire et mesure 1,9 m x 1,80 m x 0,39 m. Sa base est irrégulière. Trois remplissages sont enregistrés, celui du bas contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (10 tessons, 71 g) et de la terre brûlée (26 fragments, 61 g). Elle est tronquée par la fosse 3624=3666 qui est de plan rectangulaire, mesure 1,90 m x 1,60 m x 0,38 m. La fosse 3624=3666 a une base inclinée et trois comblements. Les deux premiers contiennent une petite quantité de céramique gallo-romaine (2 tessons, 12 g) ainsi que de la céramique plus commune de la fin de l'âge du Fer (20 tessons, 172 g) et de la terre cuite (15 fragments, 55 g).

Mobilier Fig. M2.24 Chablis 3667

No. 152 (US 3676) Forme ouverte à profil en esse et moyenne. Le diamètre à l'ouverture est de 20 cm Une fine cannelure interne est visible sur la lèvre assez éversée. Le vase est presque caréné avec un épaulement très marqué et saillant et une panse quasi tronconique.

No. 153 (US 3676)

Deux petits faits (3566 = 3306 et 3567), possibles chablis, tronquent le sommet de cette concentration de fosses, et un autre (chablis ou terrier 3247=3264=3626=3667) a fortement arasé son extrémité ouest. Les faits 3566 et 3567, contiennent 30 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (159 g) et 31 fragments de terre cuite (84 g).

La fosse 3548 semble être ovale en plan mais est la plus tronquée par l'activité animale (3551, 3554, 3557 et 3559). Elle mesure autour de 1,80 m x 1,30 m x 0,23 m et a deux comblements, dont le supérieur contient 1 petit tesson de céramique gallo-romaine (2 g) et d'autres de la fin de l'âge du Fer (11, 76 g).

Mobilier Fig. M2.24 Fosse Groupe 353

Fosse 3624

No. 149 (US 3625)

Phase 4 (Fig. F2.5.98)

Fossé-groupe 326

Le fossé-groupe 326 se développe du nord vers le sud, le long du côté ouest du fossé 313, sur 6,20 m et peut faire partie d'une nouvelle phase d'enclos avec le fossé 317 et peut-être 311. Le fossé 326 a un profil en 'U' ouvert avec une base arrondie. Sa largeur est comprise entre 0,54 m et 0,70 m pour une profondeur de 0,30 m. Il a un unique remplissage de limon argileux brun-gris moyen, contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 39 g) et de la terre cuite (3 fragments, 120 g).

Fossé-groupe 317

Le fossé-groupe 317 traverse le site d'est vers l'ouest, sur 34,80 m de longueur. Il tronque et est à son tour coupé par de nombreux faits, fournissant ainsi de nombreuses clés pour définir le phasage du site. Toutefois, il est souvent peu profond et certaines relations sont difficiles à établir.

Le fait a été testé grâce à dix sondages, de taille diverse. Le fossé est plus large vers l'ouest, dans les interventions 3377 et 3372 mais est presque complètement tronqué vers son extrémité est, en 3589 et 3562. La largeur fluctue entre 0,40 m x 0,85 m et la profondeur est comprise entre 0,09 m et 0,46 m. Dans les zones où il est bien conservé, le fossé a un profil en 'V' avec des côtés abrupts et une base à peu près plane, d'environ 0,15 m de large. Généralement, seul un remplissage est enregistré (l'exception étant une petite zone dans l'intervention 3377 avec un comblement primaire – 3396- formé par l'effondrement d'une paroi du fossé). Le comblement principal est habituellement un limon argileux et sableux brun gris clair.

De nombreuses pierres, charbons, terre cuite (112 fragments, 535 g) et céramique (25 tessons, 146 g) ont été récupérés ; le fait est également associé à quelques petits éléments de tuile gallo-romaine de l'intervention 3397. Toutefois, cette intervention a été perturbée par un chablis et une activité animale ; le mobilier peut être intrusif. La céramique date essentiellement de la période de la fin de l'âge de Fer (20 tessons, 140 g) mais 5 petits tessons de matériel gallo-romain pesant 6 g proviennent de l'intervention 3372.

Sans surprise, la majorité du matériel provient des sondages les plus profonds : 3352, 3377 et 3372. Cela inclut 22 tessons (130 g) dont les éléments gallo-romains et 103 fragments de terre cuite (520 g).

Le fossé est tronqué par les groupes 316 et 332 (bien que la relation du premier cas soit ambiguë), et par le fossé cadastral 315=560. A son tour, le fossé coupe 313 ainsi que de nombreux faits incluant un large trou de poteau (3374) du bâtiment-groupe 318. Il se développe au travers de la structure 347, et lui est probablement postérieur, de par ses relations avec les fossés les plus anciens de la zone, suggérant que la structure 347 et le groupe 310/324/311 soient concomitants.

Bâtiment-groupe 337 (Fig. F2.5.109)

Ce bâtiment est constitué de 10 trous de poteaux avec deux trous de poteaux supplémentaires (3574/3745 et 3727) formant une possible extension. Un trou de poteau externe (3572) et une structure interne (3583) pourraient également y avoir été associés. Le bâtiment est orienté est-ouest et mesure 4,5 m par 3,2 m ou 6,3 m pour une largeur identique si l'on compte la rangée de trous de poteaux additionnelle. La superficie interne est donc de 14,4 m² à 20,1 m².

Les 10 trous de poteaux constituant le fait principal forment un rectangle relativement net, bien qu'il semble manquer un poteau d'angle substitué par deux poteaux de chaque côté (3706 et 3708). Ils sont de forme variable en plan mais ont des dimensions similaires, en moyenne de 0,56 m par 0,45 m sur 0,1 m de profondeur. Aucun ne comportait de trace de fantôme ou de calage de pierres.

Deux autres structures, problématiques, pourraient avoir constitué une rangée supplémentaire sur le côté oriental. Le trou de poteau 3475 a été réexaminé ultérieurement et réenregistré en tant que chablis (3745). Il est possible qu'il ait existé un trou de poteau à cet endroit, recoupant un chablis antérieur, mais cela demeure hypothétique. L'autre trou de poteau 3727 pourrait tout à fait correspondre à un grand fantôme au sein du trou de poteau 3724, lequel est très nettement coupé. Cette rangée de poteaux complémentaire doit donc être considérée comme très incertaine. Sans elle, il n'existe pas de relation directe entre ce groupe et le bâtiment 347. Néanmoins, du point de vue spatial, l'alignement de ce bâtiment semble être très proche du fossé Groupe 317, tandis que le fait 347 est plus apparenté au fossé Groupe 310. Si c'est le cas, alors le bâtiment 337 serait le plus récent.

Quatre des trous de poteaux principaux ont livré de la céramique (12 tessons, 67 g), et si le trou de poteau 3727 appartenait à ce bâtiment, on pourrait y ajouter 3 autres tessons (34 g). Trois des trous de poteaux principaux et trois des structures associées contenaient de la terre cuite (9 fragments, 81 g).

Mobilier Fig. M2.24 Groupe 337

Trou de poteau 3576

No. 186 (US 3577)

Phase 5

Fossé-groupe 346

Le petit fossé 346 se développe vers le sud depuis le côté est de la structure 347. Long de 7 m, son extrémité sud est éloignée de 3,70 m de celle orientale du groupe 310. La structure 347 se trouve parfaitement installée dans le 'L' délimité par ces fossés. Le groupe 316 peut avoir formé un petit fossé à l'ouest formant le pendant de 346 à l'est. Cependant, bien que les datations ne soient pas certaines, il est possible que le groupe 316 date d'une phase relativement tardive et soit beaucoup plus récent que 346.

Phase 5-6

Fossés-groupes 316 et 332

Les fossés-groupes 316 et 332 se développent parallèlement, vers le nord, depuis la proximité du groupe 310 et les deux tronquent le fossé 317. Le groupe 316 mesure 10 m en longueur, est orienté nord sud mais tourne légèrement vers le nord-nord-est dans les derniers 4 m. Il a une largeur de 0,52 m à 0,65 m et une profondeur de 0,18 m avec un profil en 'U' à fond plat, qui est légèrement plus arrondi dans le sondage le plus au nord (15856; Fig. F2.5.224, PN 17338 et PN 17369). Le fossé a un seul remplissage, un limon sableux-argileux, brun-gris, moyen à foncé. Il est associé à une large quantité de céramique (20 tessons, 445 g), un seul tesson, gallo-romain, probablement (1 g), de la terre cuite, de l'os brûlé et un fragment de verre bleu (MI 731) de l'intervention 15856.

Le fossé-groupe 332 est orienté nord-nord-ouest sud-sud-est et a une longueur de 14 m. Sa largeur est de 0,60 m pour une profondeur maximale de 0,24 m maximum. Il s'amenuise vers le sud jusqu'à ce qu'il soit complètement tronqué (plutôt que de se terminer) à l'intervention 3654. Là où il est bien conservé (15820 et 3621), son profil est en 'V' (Fig. F2.5.224, PN 17297 et 2635), mais ailleurs, il apparaît être plus en 'U' ou en cuvette. Il a deux remplissages, le premier étant un mélange de naturel et limon effondré, de couleur brun moyen orangé. Le remplissage supérieur est une argile limoneuse brun gris moyen à foncé, avec de nombreuses pierres, de la terre cuite (13 fragments, 82 g), du charbon de la céramique de la fin de l'âge du Fer (8 tessons, 128 g). Presque toute la poterie provient du terminus nord 15820 (7 tessons, 110 g).

Mobilier Fig. M2.25 Fossé groupe 316

Fosse 15856

No. 822 (US 15851) est de type 2.1.2/2.2a. Graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe et interne. Une strie externe orne le bas de panse. RECORDS SAY Ditch 316

No. 861 (US 15852) Type 2.1.2/1.2. Lustré sur la partie supérieure de sa surface interne et sur la surface externe jusqu'à mi panse où une strie est visible. Il pourrait également s'agir d'un petit couvercle.

No. 854 (US 15852) Type 2.2.1/4. Graphité sur la partie supérieure de sa surface interne et sur sa surface externe.

No. 856 (US 15852) Type 2.1.2/2.2d. Graphité sur la partie supérieure de ses surfaces externe

et interne. Une strie externe orne l'épaule du vase.

No. 860 (US 15852) Type 2.2.1. Il possède des anses et une fine cannelure labiale interne.

No. 858 (US 15852) Type 2.2.1/1a. Graphité sur la partie supérieure de sa surface interne et sur sa surface externe.

No. 855 (US 15852) Panse graphitée et décorée de bandes et lignes ondulées lustrées.

No. 859 (US 15698) Type 2.2.1. La surface externe est ornée de stries multiples et d'un décor ondulé en frise en haut de panse.

Le groupe 332 tronque le fossé 317 et un des larges trous de poteau de 347. Sa relation avec 310 n'a pas été conservée. Son orientation suggère qu'il puisse être associé au groupe 545 de la zone 3D, puisqu'il pointe dans sa direction.

Fossés dans la zone sud, au sud de l'affleurement le plus important. (Fig. F2.5.19, F2.5.51 et F2.5.109)

Plusieurs fragments de fossés de cette zone sont interrompus par une grande densité d'affleurements rocheux. Certains de ces fossés peuvent se continuer vers l'ouest et l'est en tant que limite sud de l'occupation alors que d'autres peuvent appartenir à un ensemble de circulation médiéval 305. De plus, certains peuvent se prolonger sous la forme du fossé 305 au nord. Plusieurs ont produit du mobilier gallo-romain et il est peu clair si ces fossés datent de cette période ou s'ils ont été entretenus jusqu'à cette époque. Aucune structure n'a été associée avec ces groupes.

Phase 3

Fossé-groupe 333

Le fossé-groupe 333 se développe depuis le nord-nord-est sur 5 m puis tourne vers le nord, et continue sur 12 m. Aucun des deux termini du fossé n'a été identifié, puisqu'au nord, le fossé traverse l'affleurement alors qu'au sud le fait est complètement tronqué.

Sa largeur est de 0,70 m au maximum pour une profondeur 0,30 m. Lorsque le profil est clairement visible, il a une forme en 'U', avec un fond plat et un évasement au niveau des bords supérieurs (3216). Il est rempli d'un limon sableux brun jaunâtre moyen, avec de nombreuses pierres, des charbons et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (7 tessons, 17 g). Le fossé est tronqué par le groupe 321, qui reproduit son cheminement mais semble se continuer au-delà de l'affleurement.

Phase 5

Fossé-groupe 309

Le fait 309 se développe de l'est vers l'ouest sur 9 m et a une largeur comprise entre 1,20 m et 1,65 m pour une profondeur maximale de seulement 0,12 m. Le profil est une cuvette très peu profonde et ouverte dans l'intervention 3163 mais à son extrémité est, 3180, il est si peu profond qu'il semble n'être qu'une couche sans présence de creusement. Au-delà de ce point, se trouve le large affleurement qui domine cette zone, et le fossé n'est plus visible de l'autre côté. Il se peut pourtant qu'il soit associé à l'un des nombreux faits en lien avec la limite du sud de la zone 3E et le supposé chemin identifié dans la tranchée 34 de l'Inrap. Ce fait peut avoir été la continuation du groupe 305. Comme ce groupe, il présente un creusement très peu profond, et par endroit des zones pierreuses peuvent être des vestiges d'empierrement. Toutefois, il est sûrement plus probable qu'il s'agisse plutôt d'une terrasse, d'un rideau comblé

ou d'un fossé de la fin de l'âge du Fer très tronqué.

Le fait est rempli d'un limon argileux brun gris, contenant de fréquentes inclusions de cailloux angulaires, et pierres, de même que de nombreux éléments de terre cuite (18 fragments, 62 g) et dix tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer, pesant 180 g, dans l'intervention 3163.

Fossé-groupe 334

Le fossé-groupe 334 se développe de l'est vers l'ouest pour au moins 18 m et probablement 23 m. Il a une forme sinueuse en plan et une largeur comprise entre 0,95 m et 1,30 m ; la profondeur est de 0,31 m. Deux interventions ont été réalisées, l'une à son terminus ouest (3112) et l'autre se trouve vers la moitié de la longueur (3119). Un troisième exemple est situé à sa limite ouest, lorsqu'il disparaît au niveau de l'affleurement (3157). Au total, la fouille a concerné entre 3,50 m et 5 m de sa longueur.

Le fossé a un profil ouvert, légèrement évasé à son extrémité ouest (3112) qui, toutefois, devient progressivement moins régulier vers l'est, dans l'intervention 3119 et dans la probable continuation 3157. Il est rempli d'un limon argileux brun grisâtre foncé, contenant de nombreux cailloux, quelques pierres, de la terre cuite (6 fragments, 48 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 28 g) et éventuellement de la poterie gallo-romaine.

Fossé-groupe 308

Le fossé-groupe 308 se développe du nord-nord-est depuis le talus sud, sur 18,80 m, avant d'atteindre un affleurement majeur. Il peut se continuer en tant que groupe 307. Le fossé mesure entre 0,66 m et 0,90 m en largeur et a une profondeur comprise entre 0,12 m et 0,50 m. Il a un profil en 'U' ouvert avec un remplissage unique et habituel. Il est rempli d'un limon légèrement argileux ou sableux brun grisâtre moyen, contenant de larges fragments de tuile gallo-romaine de deux interventions (5 tessons, 548 g) de même que de la terre cuite (7 fragments, 31 g) et un tout petit tesson de céramique (1 g).

Fossé-groupe 321

Le fossé-groupe 321 recouvre la moitié est du groupe 333 dont il reprend le même alignement. Du fait de sa plus grande profondeur, il est toutefois visible, coupé dans l'affleurement rocheux nord, avant de s'estomper une première fois, puis, après une brève visibilité, de disparaître définitivement. La longueur totale est de 23,80 m, avec une largeur comprise entre 0,50 m et 1,20 m et une profondeur fluctuant entre 0,28 m et 0,50 m. Lorsque le profil peut être véritablement étudié, il présente une forme en 'V' avec une base plane (3218).

Le fossé est associé à un mélange de remplissages primaires différents, reflétant le fait qu'il est creusé au travers de substrats différents et de la roche. Le comblement principal est toujours une argile limoneuse brun jaunâtre clair, avec de fréquents cailloux angulaires, pierres et même quelques rocs, accompagnés de charbons, céramique de la fin de l'âge du Fer (20 tessons, 126g) et d'un seul fragment de terre cuite (16 g).

Fosses dans le sud-ouest de la zone 3C

Une fosse (3015) et peut-être une deuxième (3032) enregistrées dans un premier temps comme des chablis se trouvent à proximité ou dans la berme sud-ouest. Les deux faits sont plutôt larges, mesurant aux environs de 2 m de diamètre et ont un plan presque circulaire. La fosse 3015 a un profil en 'U' plutôt pentu, alors que celui de 3032 est irrégulier. Ce dernier n'est associé à aucun mobilier mais trois des quatre remplissages de la fosse 3015 contenait de la céramique. Tuile et terre cuite en proviennent également. Le comblement primaire 3036 est

associé à huit tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (58 g) et est recouvert par une couche sans mobilier (3034). Le comblement suivant (3035) a un mélange de céramique de la fin de l'âge du Fer (1 tesson, 15 g) et de l'époque gallo-romaine (2 tessons, 6 g) de même que de nombreux fragments de tuile de la même période (19 morceaux, 123 g). Le comblement supérieur (3014) est associé à de la terre cuite et à une large quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (46 tessons, 258 g), avec de nombreuses larges pierres. Cette fosse est clairement datée de la période gallo-romaine, mais peut avoir datée du début de cette période ou de la transition âge du Fer / Gallo-romain.

Bandes 4, est des zones 3C et 3D (Fig. F2.5.2, F2.5.110)

La bande 4 est semblable à la bande 3 à l'ouest, bien qu'elle présente un niveau d'occupation moins intense que cette dernière (mais plus important que les bandes 1 et 2 à l'ouest et 6 à l'est). Cette bande a moins de faits datant de la phase 1 et peut être un développement plus tardif. Un couple de fossés de la phase 1, en 'L', (636 et 637) sont toutefois présents dans le nord ainsi, peut-être que d'autres fossés de la même phase dans la moitié nord de cette bande, tel que le groupe 620.

Ce fossé est associé avec une grande concentration de larges fosses (619). A leur sud, se trouve un large enclos en 'E', qui peut être associé avec un enclos en 'E' inversé dans la bande 5. La majorité de l'activité associée à cet enclos, date de la phase 2 mais on observe un réaménagement ou un remblaiement pendant la phase 3. Plusieurs structures sont situées dans l'enclos en 'E', mais la partie nord de la phase 1 de cette bande est vide de tous vestiges structures bien visibles. La portion sud de la bande s'étend vers la limite sud principale, mais composite, où une série de fossés parallèles délimite probablement au moins trois chemins.

Espace nord des zones 3D et 3E (Fig. F2.5.110-113)

Peu de structures se trouvent là, et elles sont surtout représentées par un couple de fossés parallèles, 636 et 637, riche en vestiges culturels. Le fossé 544, et les structures associées 542 et 583 (décrits dans la bande 3) peuvent être pris en compte dans l'interprétation de cette zone.

Phase 1

Fossés-groupes 636 et 637

Les fossés 636 et 637 constituent un ensemble de faits parallèles, en forme de 'L' et appartiennent avec quasi-certitude, au même ensemble. Leur partie ouest est toujours séparée de 2,80 m alors que les parties sud sont écartées de 3,20 m. Les extrémités nord des deux groupes et l'extrémité est du groupe 637 se continuent au-delà de la berme.

Le fossé-groupe 636 se trouve à l'extérieur et mesure 12,80 m du nord au sud, par 7,70 m de l'est à l'ouest. Sa largeur fait jusqu'à 0,85 m et sa profondeur jusqu'à 0,54 m, pourtant les dimensions moyennes sont de 0,45 m x 0,25 m. Il est tronqué par le groupe cadastral 552 et coupe deux trous de poteau (16884 et 16890) et une fosse (16896). Le fossé a généralement un profil en 'V' (16882), bien que par endroit, la base est plate (15532). Le comblement est un limon argileux gris noirâtre à gris brun très foncé avec de fréquents charbons et des inclusions de pierres. Une grande quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (114 tessons, 2466 g) en provient, de même que de la terre cuite (28 fragments, 701 g) avec une fusairole en argile, datée de l'âge du Fer (MI 847) et un clou de fer (MI 848) provenant tous deux du contexte 20196. L'assemblage d'artefacts est très divers et large pour un fossé aussi peu profond. Au regard de la qualité des objets associés à ce fait et son profil généralement peu profond et étroit, plus de la moitié de sa longueur (55%) a été fouillée manuellement. L'intervention au niveau de la courbe (16886) présente des côtés plus verticaux, un profil en 'U' et a un comblement supérieur riche en mobilier (16887) qui recouvre une argile limoneuse

endreuse, très foncée (16888) (Fig. F2.5.225, PN 18209). Une intervention complémentaire présente de nombreuses différences avec les autres : le creusement 15532 au niveau de la berme nord a cinq remplissages (Fig. F2.5.225, PN 17075) incluant une possible crémation à sa base (15661, prélèvement environnemental <795>), un dépôt de naturel redéposé contre le côté est (15661), un remblai riche en pierres (15533) couvrant un remplissage plus typique (15535) et finalement un comblement brun gris beaucoup plus clair (15660) dans une petite dépression.

Les remplissages et profil du fossé 637 sont très semblables à ceux de son voisin plus large (636), mais il est associé à un assemblage de mobilier bien moins riche. Il mesure 5,30 m du nord au sud et 6,50 m de l'est à l'ouest, son segment le plus au nord est intégralement tronqué par la tranchée 24 de l'Inrap. Il mesure environ 0,50 m de largeur pour une profondeur comprise entre 0,16 m et 0,25 m. Le profil a une forme en 'U' avec un fond plat et des côtés abrupts (20071) mais, dans un des sondages, le profil (16914) est en 'V'. Le remplissage est plus limoneux, plus brun et plus clair que pour le fossé 636. Si aucun élément métallique n'y a été récupéré, on y trouve de la céramique de la fin de l'âge du Fer (13 tessons, 240 g), de la terre cuite (4 fragments, 33 g), de fréquents charbons et de nombreuses petites pierres. Alors que l'assemblage céramique n'est pas négligeable, il apparaît petit en comparaison de celui contenu dans le groupe 636, qui a fourni un poids de mobilier dix fois supérieur. Le fossé 637 est tronqué par le fossé cadastral 552 et par la large fosse 20042.

La fosse 20042 est subcirculaire en plan et mesure 1,50 m x 1,25 m x 0,47 m. Elle a un profil avec des côtés abrupts, un fond plat et a trois remplissages. De la céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 15 g) et de la terre cuite (14 fragments, 78 g) ont été récupérées de la fouille des deux comblements supérieurs. La fosse 16893 est tronquée par le fossé 636. Elle est subrectangulaire en plan et mesure 0,90 m x 0,80 m x 0,24 m, a des côtés presque verticaux et un fond plat. Elle ne contenait aucun mobilier.

Mobilier Fig. M2.25 Fossé groupe 636

Un total de 112 tessons de céramiques protohistoriques (2398 g) a été découvert, pour un NMI estimé à 11 individus.

No. 1365 (US 16883) Panse graphitée et décorée de pointillés imprimés.

No. 1364 (US 16883) Panse décoré d'un motif estampé pisciforme ou de quille inversée.

No. 917 (US 16883) Type 2.1.2.

No. 1095 (US 20196) Type 2.2.1/9.

No. 1097 (US 20197) Type 1.1.2

No. 1096 (US 20196) Type 1.2.2

Mobilier M2.25 Fossé groupe 637

Un total de 13 tessons de céramiques protohistoriques (240 g) a été découvert dans le fossé 637 pour un NMI estimé à 3 individus.

No. 921 (US 16905) Type 2.1.2.

La fosse 20042 est un des nombreux faits à proximité des fossés-groupes 636 et 637. De nombreux trous de poteau ont également été retrouvés dans les environs proches, mais ils ne forment aucun schéma identifiable à des structures. Les quatre larges trous de poteau peuvent avoir délimité une structure à quatre poteaux porteurs qui mesurent 2 m x 1,10 m. Cependant, ceci est trop petit pour une telle structure en bordure du côté du fossé-groupe 63. Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,57 m x 0,54 m x 0,23 et sont associés à 2 tessons de

céramique de la fin de l'âge du Fer (24 g) et à une petite quantité de terre cuite (15 fragments, 68 g). Les trous de poteau restants sont plus éloignés et mesurent 0,33 m x 0,20 m x 0,14 m. Les seuls objets qui leur sont associés sont 2 fragments de terre cuite (10 g). Lorsque les relations stratigraphiques existent, les fossés tronquent systématiquement les trous de poteau.

Espaces central et méridional dans la zone 3E, bande 4 (Fig. F2.5.110-113)

Un large enclos en forme de 'E' occupe presque l'ensemble de cette zone. Sa limite occidentale est définie par un second enclos, très semblable qui se trouve à 2,40 m et 5 m vers l'est. Le large enclos mesure aux alentours de 40 m x 31 m et est divisé entre deux moitiés inégales par le fossé 613/616. La section nord a une largeur de 12 m alors que celle au sud est large de 28 m. La phase d'activité initiale dans la moitié nord débute avec le fossé 620 (associé au groupe de fosses 619). Les structures 668, 669, 670, 672 et 677 se trouvent à l'intérieur ou légèrement au dessus de cette zone et sont en lien avec les lignes de poteaux 671 et 676. Les structures 608, 679, 604, 673 et 674 forment un ensemble de bâtiments qui s'étend le long du côté ouest de la moitié sud. Les structures 675 et 678 sont dans l'angle nord-est et les structures 665, 666 et 667 dans celui au sud-est.

Lors de la fouille, ce large enclos a reçu six numéros de groupes distincts. L'excroissance sud est appelée 607, la moitié sud de l'alignement principal nord/sud est numéroté 609, la partie nord de ce même alignement et le retour occidental est 618, enfin l'éperon excentré est nommé 613. Les recreusements de 609 et 613 sont respectivement 615 et 616.

Il semble probable que cette partie du site ait initialement été organisée au travers du creusement du large enclos en 'E' qui a été divisé en deux moitiés inégales (nord : 618 et sud : 609=607) par le fossé 613. Cet enclos est limité au sud et à l'est par des fossés contemporains mais sans connexion stratigraphique 612, 634 = 635. Ceux-ci peuvent avoir été en partie recreusés (tel 615), ce réaménagement allant de l'angle sud-ouest jusqu'au groupe 613 qu'il peut également tronquer, ainsi que le groupe 616. Parallèlement, les réaménagements observés peuvent n'être que des curages localisés ou des remblaiements intentionnels composés de rejets domestiques dans cette zone de fossés entretenus. Si les réaménagements sont retenus, ils fonctionneraient de concert avec les fossés 610 et 606 pour redéfinir l'intérieur de l'enclos, près de son côté sud-ouest en réduisant sa taille. Finalement, un court tronçon du fossé 605 est situé à l'emplacement de l'intervalle entre les fossés 606 et 610, condamnant l'entrée.

Phase 0-I Fosse 619a

Les fosses 5771, 5979 et 5931 forment le groupe 619 a. Dans un premier temps, ces dernières ont été groupées, avec d'autres éléments pour former 619. Cependant, le fossé 620 tronque certaines des fosses regroupées sous ce numéro, mais est coupé par certaines autres, montrant ainsi que les fosses appartiennent à des phases d'activité différentes. Les trois faits les plus précoces (groupe 619a) ont un profil en cloche, alors que ceux plus tardifs (groupe 619b) sont principalement plus larges et ont un profil à paroi verticale et fond plat.

La fosse 5771 est large et ovale. Elle mesure 2,20 m x 1,80 m x 1,05 m, et son profil est nettement en cloche, avec des côtés surcreusés (Fig. F2.5.225, PN 4540). Elle a trois comblements. Un mélange de limons sableux gris foncé à moyen (5772, 5573) forment les deux couches initiales. Le remplissage supérieur est un limon argileux brun grisâtre moyen (5774). De la céramique de la fin de l'âge du Fer provient de la fosse (7 tessons, 115 g), ainsi que de la terre brûlée (6 fragments, 285 g).

La fosse 5979 est tronquée par 5978 et le trou de poteau 5880. Elle mesure 1,55 m x 0,14 m x 0,51 m et a un profil en cloche, sur certaines parties, au moins (le profil partiel de la coupe 3314 n'est pas surcreusé, Fig. F2.5.225, PN 4732). Elle a un unique remplissage de limon argileux brun grisâtre moyen, contenant 2 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (74

g).

La fosse 5931 est également fortement tronquée et ses côtés sud et ouest sont coupés. Elle semble circulaire en plan, avec un diamètre de 1,20 m et une profondeur de 0,65 m. Son profil avec un côté nord est légèrement surcreusé et elle présente une base en 'U' arrondi (Fig. F2.5.226, PN 4676). Il est rempli d'un limon argileux brun grisâtre moyen, contenant une petite quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 33 g).

Mobilier Fig. M2.26 Fosse groupe 619

No. 586 et no. 587 (US 5665) Type 1.1.2. Ils comportent des traces de lustrage sur leurs surfaces externes.

No. 615 (US 5618) Se rapproche du type 21.2/3.1 mais il est modelé.

Phase 1

Fossé-groupe 620

Le fossé 620 est situé immédiatement à l'est du groupe 618. Il ne semble cependant pas que les deux soient contemporains et définissent une entrée dans l'enclos, puisque l'intervalle les séparant n'est que de 0,90 m. Le fossé 620 est tronqué par une large fosse (5617/5978, appartenant au groupe 619b) et se termine sur une fosse plus petite (5931, du groupe 619a). Le fossé est orienté de l'est vers l'ouest et mesure 11,30 m de long par 0,50 m de large et a une profondeur maximale de 0,35 m. Son profil est un 'U' ouvert à fond plat, sur sa moitié ouest, mais forme un 'V' lorsqu'observé dans la moitié est (5933).

Il est rempli par un limon sableux brun grisâtre foncé, contenant des charbons et des cailloux. Il a produit de la terre brûlée (8 fragments, 126 g) et de nombreux tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (103, 1769 g). Un petit tesson de céramique gallo-romaine (10 g) provient du creusement 5619, et est interprété comme intrusif, puisque la même intervention a produit 100 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer, pesant 1748 g, dont quelques vases en morceaux (MI 812, 813 et 815).

Mobilier Fig. M2.26 Fossé groupe 620

Un total de 103 tessons de céramiques protohistoriques (1769 g) a été découvert dans le fossé 620 pour un NMI estimé à 24 individus.

No. 475 (US 5620) Type 2.1.2/2.3b. La partie supérieure des surfaces externe et interne comporte des traces de lustrage. Une strie orne la surface externe de la panse.

No. 585 (US 5620) Type 2.2.2/2.2b.

No. 607 (US 5620) Type 2.2.2. La lèvre est pourvue d'une fine cannelure interne et d'une cannelure sommitale. Une strie orne la surface externe de la panse.

No. 599 (US 5620) Type 2.2.2. La lèvre est pourvue d'une fine cannelure interne. La surface externe présente des traces d'un décor incisé qui semble être une ligne ondulée en haut de panse.

No. 584 (US 5616 et 5620) Type 2.2.2/3.2b. Le haut de panse est orné d'un motif ondulé en frise.

No. 606 (US 5620) Type 2.2.2/4c. Deux stries ornent la surface externe de la panse.

No. 610 (US 5620) Type 2.2.1/2a.

No. 467 (US 5620) Type 2.1.2/2.7. La partie supérieure des surfaces externe et interne comporte des traces de graphite. Des bandes lustrées sont visibles sur la surface externe de la

panse.

No. 608 (US 5620)

No. 470 (US 5620)

No. 601 (US 5620)

Petit fossé 5515

Le petit fossé 5515 se développe sur 4 m environ depuis la fosse 5517 et semble se continuer au-delà du côté est de la fosse pour une longueur totale d'à peu près 5,5 m. La largeur est de 0,24 m pour une profondeur de 0,10 m. Le profil est un 'U' aux côtés abrupts et au fond plat, rempli d'un limon gris moyen, sans mobilier.

Petit fossé 5850=16014

Le petit fossé 5850=16014 a une longueur très réduite. Il peut être un fait isolé, fortement tronqué ou peut s'incurver pour suivre le groupe 618 dont il serait alors une phase antérieure. Il est orienté est-ouest et mesure 1,80 m x 0,56 m x 0,19 m. Le profil est en 'U' arrondi avec un remplissage d'argile limoneuse grise-brunâtre moyen, sans mobilier.

Phase 1-2

Groupe de fosses 619b

Le groupe 619b comprend une série de fosses subrectangulaires oblongues assez semblables (598, 5660, 5952 et peut-être 5927) mais très différentes des fosses à profil en cloche du groupe 619a. L'une des fosses du groupe 619b (5978) est nettement tronquée par le fossé 620. Il est possible que la fosse 20554, qui se trouve immédiatement à l'est des fossés-groupes 633-634, appartienne également à ce groupe (voir 632 ci-dessous).

La fosse 5978 est orientée est ouest et mesure 3,25 m x 2,10 m x 0,90 m (Fig. F2.5.226, PN 4732). Elle a des côtés concaves très prononcés jusqu'au deux tiers vers le bas quand le profil se verticalise ou devient surcreusé. La base est plate. Elle a sept remplissages qui semblent être des remblais jetés depuis le côté sud. Six de ces comblements ont produit du mobilier. Ils sont un mélange de noir ou brun noirâtre foncé jusqu'à brun jaunâtre en passant par brun gris moyen et gris moyen. Ils contenaient 30 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (778 g), 13 fragments de terre brûlée (237 g) et une large quantité de charbon.

La fosse 5660 est très semblable à la fosse 5978. C'est un large ovale en plan, qui mesure 4,45 m x 2,6 m x 0,95 m et a des parois presque verticales et un fond plat (Fig. F2.5.226, PN 4575). Elle a cinq remplissages relativement horizontaux, de couleur essentiellement brun grisâtre ou gris très foncé. Les comblements supérieur (5665) et inférieur (5661) sont des limons sableux alors que les autres (5662, 5663 et 5664) sont tous des limons argileux. Trois d'entre eux contenaient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (20 tessons, 479 g) et deux, parmi ceux-là, ont également produit de la terre brûlée (5 fragments, 75 g).

La fosse 5927 est un fait large subcirculaire mesurant 2,80 m x 2,20 m x 0,95 m. Elle a un profil aux côtés abrupts avec une base inclinée s'affaissant vers le nord (Fig. F2.5.226, PN 4676). Ces trois remplissages semblent provenir du sud. Ce sont des argiles limoneuses ou limons brun grisâtre à gris foncé. Tous ont produit du mobilier. De la céramique provient de deux (19 tessons, 454 g) et de la terre brûlée (41 fragments, 1123 g) des trois.

La fosse 5952 est beaucoup plus petite et ovale en plan. Elle a un profil aux côtés abrupts, avec un palier proche de la base ; elle mesure 1,50 m x 1,10 m x 0,28 m et a un seul comblement de limon argileux brun gris moyen. Trois tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (19 g) en proviennent.

Phase 2

Fossé-groupe 607

Les fossés-groupes 605, 606 (5798) et 615 (5216) tronquent tous le fossé 607, qui a son tour coupe le trou de poteau 5296 et est probablement synchrone avec le fossé 609. Avec ce dernier, il forme une jonction en 'J', qui est une partie d'un rectangle plus large ou d'un enclos en 'E', formé avec les groupes 613 et 618.

Le fossé mesure 5,30 m de long pour une largeur de 0,90 m et une profondeur maximale de 0,35 m. Son profil est plutôt raide avec une base plane. Il est rempli d'un limon argileux gris rouge à jaunâtre et a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (9 tessons, 131 g) et un unique fragment de terre brûlée (2 g). Un petit morceau intrusif de tuile gallo-romaine en provient également (34 g).

Fossé-groupe 609/615

Le fossé 609 forme le côté sud-ouest de l'enclos principal de cette partie du site. Il s'incurve de nouveaux vers l'est, sous le numéro 607 et continue vers le nord à partir de son point de rencontre avec la division interne 613, sous le numéro 618.

Le groupe 609 tourne du sud-est vers le nord-nord-ouest. Sa longueur est de 30 m avec une largeur comprise entre 0,9 m et 1,45 m et une profondeur maximale de 0,55 m, qui augmente vers le nord. Généralement, le profil est en 'V' aux côtés abrupts (5248) avec un aménagement à la base, vers son extrémité sud (5205). Il a en généralement un seul comblement, mais trois ont été observés dans la coupe qui inclut l'aménagement de la base, et un comblement supérieur est enregistré sur la majorité de sa longueur. Les comblements sont d'ordinaire des limons argileux gris brun foncé à moyen, avec de fréquentes inclusions de céramique de la fin de l'âge du Fer (38 tessons, 576 g), de terre brûlée (19 fragments, 303 g) et occasionnellement d'os brûlé. Un clou en fer (MI 806) provient de l'intervention 5263. Le sondage 5205 présente deux comblements inférieurs, argiles de couleur claire, avec un remplissage supérieur similaire à celui typique décrit ci-dessus. Le comblement supérieur de ce fait peut être suivi sur 31 m le long de 609 mais est absent dans au moins deux des interventions. C'est un limon argileux brun gris foncé, riche en céramique de la fin de l'âge du Fer (82 tessons, 1595 g) et terre brûlée (19 fragments, 303 g). Il a également produit un large morceau de brique et un fait en terre brûlée (608 g), dans l'intervention 5242/5244 qui peut dater de l'époque gallo-romaine. Un autre lot de 64 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (1092 g), 32 fragments de terre brûlée (312 g) et une fusaiöle en terre (MI 818) ont été ramassés lors d'interventions mécaniques. Cela porte le total de la céramique de la fin de l'âge du Fer et de la terre brûlée pour le fossé 609/615 à 184 tessons, pesant 3263 g et 108 fragments pesant 1429 g.

Mobilier Fig. M2.27 Fossé groupe 609/615

Un total de 149 tessons de céramiques protohistoriques (2735 g) a été découvert pour un NMI estimé à 28 individus. Nous remarquerons la présence de deux fusaiöles. Nous pourrions également noter la présence de quatre fragments d'écuelles à profil en esse munies d'une cannelure labiale interne de 2 à 3 mm. La datation envisagée pour ce contexte serait le IIe s. avant J.-C. ou le tout début du Ier s. avant J.-C. mais plus vraisemblablement vers La Tène C2, sans certitude toutefois.

No. 639 (US 5218) Type 2.2.1/3b. L'épaulement est orné d'un cordon.

No. 637 (US 5218) Type 2.2.2/1a. La surface interne de la lèvre comporte des traces de graphite.

No. 638 (US 5218)

No. 631 (US 5215) Type 1.1.2/4d. La surface externe du vase est graphitée.

No. 636 (US 5215)

No. 588 (US 5215) Fusaïole

No. 643 (US 5221) Type 1.1.2/3a. Surface externe de la panse comporte des traces de graphite.

No. 931 (US 5649) Type 1.1.2/2b.

No. 611 (No. 5688)

No. 930 (US 5756) Type 2.2.1. Deux stries ornent la surface externe de la panse.

No. 1272 (US 5627) Fusaïole

Fossé-groupe 618

Le fossé 618 semble être l'image inversée des groupes 609 et 607. Il mesure 21 m de longueur avec une légère courbure sud-sud-est nord-nord-ouest de 11,30 m de long qui s'incurve vers l'est-sud-est sur 9,70 m. Sa largeur est de 0,40 m pour une profondeur maximum de 0,30 m. Son profil est habituellement en 'U' avec des côtés abrupts (5802 et 5944). Toutefois le sondage le plus profond (5720) a une partie supérieure plus ouverte et il est possible que le profil type ressemble à la portion centrale plus fortement tronquée du fait, devenant moins profond vers le nord. Il est rempli d'un limon argileux-sableux gris brun à jaune foncé, qui contenait de la céramique de la fin de l'âge du Fer (18 tessons, 270 g) et un seul petit fragment (1 g) de terre brûlée. Le mobilier n'est pas réparti de façon égale, mais est plus présent le long du côté ouest, particulièrement dans la moitié sud de ce côté, à proximité du côté ouest de la structure 669.

Fossé-groupe 613/616

Le groupe 613/616 est un éperon est ouest qui se développe depuis le point de jonction des fossés 609 et 618. Il mesure 26 m de longueur pour une largeur de 0,80 m et une profondeur de 0,45 m. Il a un profil en 'V' légèrement évasé (Fig. F2.5.227, PN 4423) et une section centrale plus profonde et abrupte avec une base plane (5308, 5503, 5540 et 5624). Il a souvent deux remplissages : le premier est un limon sableux-argileux gris brun clair recouvert d'un limon argileux brun grisâtre moyen à foncé. Les deux remplissages livrent une large quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (120 tessons, 2557 g) et de terre brûlée (35 fragments, 336 g), de même qu'un clou en fer (MI 810) dans la coupe 5540, un vase presque complet (MI 817) dans le creusement 5624 et du briquetage (7 fragments, 40 g) ; ce dernier est divisé entre les creusements 5513 à l'extrémité est du fossé et 5242 de la jonction ouest avec les groupes 609/618. La céramique provient principalement du comblement supérieur plus foncé (interprété comme un réaménagement par endroit) le long de l'extrémité centre et orientale du fossé alors qu'aucune céramique ne provient du terminus 5503. La poterie est moins fréquemment trouvée immédiatement au sud du fossé 669 mais est plus courante à proximité de 677.

Le point de troncature ou de jonction entre le fossé 613 et les groupes 609/618 est perturbé par un large trou de poteau (5245), cachant leur relation stratigraphique. De nombreux poteaux des structures 669 et plusieurs fosses tronquent ce fait. Le fossé toutefois coupe un trou de poteau qui peut faire partie du groupe 677. Le fossé délimite clairement le côté sud de la structure 672, ce qui suggère que les deux peuvent être contemporains.

Mobilier Fig. M2.28 Fossé groupe 613/616

No. 602 (US 5523) Type 2.2.1/5a. La partie supérieure des surfaces externe et interne comporte des traces de graphite. La surface externe de la panse est décorée de stries multiples.

No. 674 (US 5452)

No. 593 (US 5540) Type 2.1.2/2.4.

No. 589 (US 5540)

No. 590 (US 5540)

No. 469 (US 5623)

No. 471 (US 5604) Type 2.1.2/2.2a. La surface externe est graphitée jusqu'à mi panse.

No. 468 (US 5604) Type 2.2.2/1a. La surface interne comporte des traces de graphites et la surface externe présente des traces de graphite et de lustrage.

No. 477 (US 5604)

No. 474 (US 5604)

No. 481 (US 5604)

Fossé-groupe 612

Le fossé-groupe 612 est situé au sud du groupe 606, dont il est parallèle. Il est également à peu près aligné à angle droit avec le terminus sud du groupe 609/615 avec lequel il peut former une entrée dans l'enclos principal de la bande 4. Parallèlement, il peut être associé avec le groupe 320 de la zone 3C qui se développe vers le sud à partir de la limite sud des groupes 309/315. Toutefois, le groupe 612 partage plus de points communs avec 609/615 qu'avec 320 (on peut considérer sa largeur, profondeur, quantité de mobilier, simplicité de la séquence de remplissage) et à cause de cela, il leur est donc plus probablement lié qu'à l'autre ensemble.

Le fossé 612 est orienté de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest et mesure 12 m de longueur, pour une largeur de 0,80 m à son terminus ouest, se rétrécissant à seulement 0,45 m vers son milieu et 0,48 m à son extrémité est. Il mesure entre 0,18 m et 0,08 m de profondeur. Il est vaguement associé au trou de poteau 5476 à son terminus ouest 5457=5464 et il y a de nombreux trous de poteau ou de piquet (5487, 5489, 5491, 5493, 5495 et 5501) situés vers ou plus probablement sous, son terminus est 5485. Son profil est une cuvette ouverte, indiquant probablement un fort degré de troncature (5472) et est rempli d'un limon argileux légèrement sableux, gris brunâtre foncé. Y sont associés de la céramique de la fin de l'âge du Fer (15 tessons, 222 g) et un seul fragment de terre brûlée (3 g).

Fossé-groupe 611

Le fossé-groupe 611 est un fossé court se développant jusqu'au groupe 610 sur une longueur de 6 m. Il est orienté de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest. Sa largeur est comprise entre 0,30 m et 0,50 m pour une profondeur maximale de seulement 0,12 m. Son profil est en 'U' à fond plat (5240) et il est rempli d'un limon sableux brun grisâtre foncé et associé à 3 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (60 g). Il est coupé par les trous de poteau 5238 (Fig. F2.5.227, PN 4138) et 5322 de la structure 679 mais tronque le TP 5304. Sa relation avec le groupe 610 est peu visible, car les remplissages des deux faits ne sont pas différenciables. Cependant, son profil est beaucoup moins profond que celui du fossé 610, et plutôt que de lui

être synchrones, il est plus probable que le fossé 611 soit le plus ancien des deux. Le fait peut appartenir à la phase initiale des fossés d'enclos peu profonds de cette zone (comme le montrent les fossés 520, 5515 et 5850) ou, peut de façon plus probable, se rattacher à la phase initiale d'installation de l'enclos principal (607, 609, 613 et 618).

Fosses 5514, 5511 et 5529

Les fosses 5514, 5511 et 5529 sont situées vers l'extrémité est du fossé 613, vers ce qui peut être une entrée formée par le fossé avec le côté ouest du fossé 634=635. Elles sont larges et circulaires (5514 et 5511), ou en '8' (5529), ce qui peut représenter une double fosse ou un chablis irrégulier. La fosse/chablis 5529 mesure 1,90 m x 1,15 m x 0,15 m avec un profil irrégulier, plat et un seul remplissage de limons argileux ou sableux brun grisâtre moyen, sans mobilier.

La fosse 5514 tronque le fossé 613 et le petit fossé 5515. Il mesure 1,80 m x 1,10 m x 0,40 m avec des côtés abrupts et un fond plat (Fig. F2.5.208. PN 4357 et PN 4359). Il a un seul remplissage d'argile limoneuse brun grisâtre à rougeâtre moyen, avec des pierres, charbons, de la céramique de la fin de l'âge du Fer (18 tessons, 139 g) et de la terre brûlée (6 fragments, 69 g).

Le fossé 5511 tronque la plus grande part du terminus est du fossé 613. Il est subcirculaire en plan et mesure 1,21 m x 1,16 m x 0,56 m. Le profil est en 'U' avec de légers paliers et un fond plat (Fig. F2.5.208, PN 4363). Il est comblé par une argile limoneuse à sableuse brun grisâtre foncé, qui contient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (8 tessons, 426 g).

Mobilier Fig. M2.28 Fosse 5511

No. 685 (US 5512) Type 2.2.1/2a. La surface interne de la lèvre comporte des traces de graphite.

No. 691 (US 5512) Type 2.1.2/3.1. La partie supérieure de la surface externe comporte des traces de graphite.

Fosse 5252

La fosse 5252 est tronquée par le fossé 610. Elle peut donc appartenir à la phase initiale de l'enclos à cet endroit, ou être encore plus précoce. Elle a un plan circulaire avec un diamètre de 2,20 m et une profondeur de 0,90 m (Fig. F2.5.208, PN 4155). Son profil est en 'V' relativement ouvert avec une base plate et trois remplissages distincts. Le plus bas, 5253, a produit une meule (MI 805) dans un limon sableux brun jaunâtre moyen, avec d'autres pierres larges et de larges tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (8 tessons, 189 g). Le comblement médian, 5254, n'a pas de mobilier. C'est un limon sableux brun grisâtre moyen alors que le comblement supérieur, 5255, est un limon sableux brun moyen contenant pierres, charbons et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (21 tessons, 265 g).

Mobilier M2.29 Fossé 5252

No. 647 (US 5253) Type 2.2.2/2.2b. La partie supérieure de la surface externe du vase et la surface interne de la lèvre comportent des traces de graphite.

No. 648 (US 5253) Type 2.2.2/4d. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe comportent des traces de graphite.

No. 650 (US 5253) Fond pourvu de deux larges stries sous le fond. La surface externe comporte des traces de graphite.

No. 652 (US 5255)

Phase 3

Fossés-groupes 606 et 610

Les fossés 606 et 610 forment un 'L' servant de division interne dans un enclos rectiligne plus large, délimité par les fossés 607, 609/615/618 et 613/616. Les fossés 606 et 610 se développent respectivement depuis l'est-nord-est jusqu'à l'ouest-sud-ouest et depuis le nord-nord-ouest vers le sud-sud-est. On observe un intervalle étroit de 1,30 m, pouvant être une entrée, où les deux fossés auraient dû se rejoindre au sud-ouest. Deux autres possibles entrées ont été identifiées, la première étant entre l'extrémité est du groupe 606 et le fossé 635 et l'autre entre l'extrémité nord de 610 et le fossé 613/616. Le fossé 606 tronque 607 indiquant que ces faits internes correspondent à une réduction de la taille de l'enclos ou créent un chemin interne. A une date ultérieure, le fossé 605 est placé au travers de l'interruption entre 606 et 610, condamnant cette l'entrée.

Le fossé-groupe 606 mesure 22 m x 0,65 m pour une profondeur maximale de 0,38 m. Il a un profil en 'V' avec des côtés plutôt abrupts et un fond plat à son extrémité ouest (5182 et 5414) et devient graduellement moins profond mais moins abrupt vers l'est (5470) avant de s'estomper (plutôt que de se terminer véritablement : 5567).

Le fossé ne présente en général qu'un seul comblement. Cependant, le sondage 5414 en a deux, celui inférieur étant un épandage dense de cailloux anguleux et de blocs, qui peuvent être les vestiges d'une structure ou plus probablement un remblai pierreux, consécutif à un épierrement (Fig. F2.5.227, PN 4272, PN 4277 et PN 4294). Le remplissage habituel est un limon argileux bris brunâtre moyen à foncé, contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (18 tessons, 1112 g) et de la terre brûlée (59 fragments, 525 g). Y sont également associés, un clou en fer (MI 809) de l'intervention 5392 et un polissoir en pierre (MI 804) de 5182. Le mobilier est clairement concentré dans la moitié ouest du fait, à proximité des structures 673 et 674, alors que la moitié orientale, sous les structures 665 et 667 n'en contient pas. Toutefois, ce schéma peut n'être que la conséquence du nombre d'intervention le long du fossé ou le résultat du degré de troncature.

La fosse 5547 est située entre l'extrémité est du fossé 606 et le côté ouest du fossé 635. Elle est de plan subcirculaire et mesure 1,44 m de diamètre pour une profondeur de 0,47 m ; son profil est un 'V' ouvert et peu profond (Fig. F2.5.227, PN 4406). Elle a deux remplissages. Celui inférieur est une argile limoneuse brun gris moyen avec de la céramique de la fin de l'âge du Fer (5 tessons, 95 g) alors que le supérieur a produit de nombreux charbons, fragments de terre brûlée (43 g), de la céramique de la fin de l'âge du Fer très fragmentée (43 tessons, 311 g) et un objet en fer (MI 814).

Le fossé 610 forme le bras nord de cet ensemble en 'L' et mesure 23 m de longueur, 0,40 m – 0,50 m de largeur pour une profondeur maximale de 0,40 m. Sa partie centrale présente une sinuosité notable, associée à un rétrécissement. Sa relation avec le fossé 611 est peu lisible, bien qu'il soit probable que le fossé 611 soit le plus ancien des deux.

Le fossé 610 a un profil en 'U' légèrement évasé, avec des côtés abrupts et un fond plat (5256 et 5381) et a entre un et trois remplissages. Le comblement principal est un limon argileux à sableux brun gris foncé. Par endroit, un remplissage primaire de limon sableux graveleux, brun jaunâtre plus clair, a été observé. Dans un cas, un comblement intermédiaire de matériel brun clair a été enregistré, mais sa position coïncide avec la troncature du fossé (5381) par un petit trou de poteau (5391) de la structure 608. Le comblement a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (30 tessons, 378 g) de même que de la terre brûlée éparses (95 fragments, 39 g), un unique tesson d'amphore Dressel 1 (137 g) et une pièce de tuile gallo-romaine (77 g).

Le comblement supérieur plus foncé contenait du matériel très carbonisé et peut être interprété comme un remblai.

Phase 4

Fossé-groupe 605

Le fossé-groupe 605 est un fait court, probablement créé pour condamner l'entrée entre les fossés 606 et 610. Il mesure environ 9,30 m de longueur (son terminus nord n'a pas toutefois été identifié), pour une largeur de 0,47 m et 0,17 m de profondeur. Il a un profil en 'V' avec une base légèrement arrondie (5320). Son remplissage est un limon sableux brun gris foncé, contenant seulement quelques tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (5, 77 g) et des fragments de terre brûlée (4, 26 g).

Groupes de trous de poteau dans l'extension nord de l'enclos central ouest (Fig. F2.5.114-121)

On observe de nombreux alignements de trous de poteau, concentrations et éléments structurels dans l'extension nord de l'enclos central ouest. Beaucoup ne semblent pas former de schéma clair et il est possible que ce lieu soit celui d'une structure plus large, dont le plan n'est toutefois pas lisible d'après la répartition des trous de poteau. Un nombre de rangées de trous de poteau s'organisent en rayon à partir d'un centre, créant ainsi une forme proche d'un 'X' aplati. Il est toutefois peu sûr que cet ensemble soit en lien avec une structure et les groupements divers de trous de poteau nécessitent donc d'être discutés séparément. Les groupes incluent trois probables bâtiments (668, 669 et 672), une structure de stockage, peut-être, et des rangées de trous de poteau (670, 671, 676).

Bâtiment-groupe 668 (Fig. F2.5.114-115)

Le bâtiment-groupe 668 est situé à l'angle nord-ouest de l'enclos central ouest. Il est formé de deux pièces, arrangées grossièrement de façon rectangulaire, orientées nord sud, avec un élément au nord, centré sur 5876, encore plus irrégulier et potentiellement en partie ouvert et celui au sud, plus régulier. Il est possible que ce groupe consiste en deux structures indépendantes et que quelques faits au sud appartiennent au groupe 669.

La pièce au sud mesure 5,40 m x 3,80 m alors que celle au nord est trapézoïdale et mesure environ 5,30 m x 3,80 m. Cela donne des aires internes de 20,50 et 20 m² pour un total de 40,50 m². Le fait 16030 à l'ouest du trou de poteau de l'angle nord-ouest (5935) est problématique. Il s'intègre difficilement dans le groupe mais représente clairement un fait majeur avec calage et négatif de poteau (Fig. F2.5.240, PN 4750). Il peut participer à la limite nord de 668, avec les poteaux 5935 et 5915 ou il peut servir à séparer le puits 5876 de la structure. Ce trou de poteau, de même que TP 5935, coupent clairement le fossé 618. Cependant, le puits 5876 se trouve également au nord de ce fossé, donc toute structure à double chambre qui incorporerait le puits doit être postérieure au fossé 618.

Les trous de poteau délimitant la pièce sud sont plutôt réguliers, ovales ou circulaires en plan, malgré la présence d'une petite tranchée (16048) et d'un fait informe (5885) qui peut contenir un ensemble de trous de poteau. Ils ont un profil en 'U', avec des côtés abrupts, mais quelques-uns ont un profil en 'V' ou en cuvette. En dehors de la tranchée et du trou de piquet 5813, ils mesurent en moyenne 0,69 m x 0,56 m x 0,17 m. Quelques négatifs sont visibles, poteaux 5845 et 5847, ayant tous deux un profil conique.

La seconde partie, au nord, inclut une plus importante combinaison de faits, incluant des trous de poteau standards ainsi qu'une tranchée 5903, de larges trous de poteau 16072, 16036 et 5935, des larges piquets plantés 16034 et 5954 et de possibles dépressions 5581, 5879 et 5956 organisées autour du puits 5876. Les trois larges trous de poteau mesurent environ 1,10 m x

0,90 m x 0,45 mais se rapprochent plus de la taille du poteau 16030 (0,85 m x 0,65 m x 0,38 m) que de celle des exemples méridionaux. L'un, 5935, regroupe deux trous de poteau 5940 et 5938 mais il est possible qu'il s'agisse de négatifs effilés n'apparaissant dans la coupe que jusqu'à la moitié du fait plus profond. Les trous de poteau en général mesurent 0,57 m x 0,52 m x 0,20 m alors que les piquets mesurent 0,39 m x 0,28 m x 0,30 m. Les négatifs sont visibles dans les faits nord 16030 et 5935/5940/5938 (Fig. F2.5.240, PN 4678) de même que pour deux piquets. Ils mesurent en moyenne 0,45 m x 0,35 m x 0,30 m.

Bâtiment-groupe 669 (Fig. F2.5.116-117)

Cet ensemble complexe de faits entrecoupés inclut des fosses ainsi que de très nombreux trous de poteau. La forme générale est ovale, les structures dans cet endroit étant souvent rectangulaires, avec ou sans poteaux d'angle. Il est incertain si les structures identifiées appartiennent à des corps séparés d'un même bâtiment ou à plusieurs bâtiments entrecoupés. Ailleurs, les faits entrecoupés recelaient souvent des signes clairs de réaménagements mais cela n'est pas le cas ici. Les quatre possibles structures partagent des similarités. Elles sont orientées nord-ouest sud-est ; leur taille est à peu près identique ; elles tronquent toutes le fossé 613.

La structure 669a est un rectangle bien défini, avec des poteaux d'angle, ou des trous de poteau à proximité. Elle mesure 5,40 m x 5,20 m (aire de 28,10 m²). La structure 669b partage le côté sud de 669a et s'étend vers l'est (5,50 m x 5,40 m : aire de 29,70 m²), alors que 669c s'étend vers les sud et est, avec un ensemble de faits légèrement différents, et mesure 5,80 m x 4,80 m (27,80 m²). Le groupe 669d est le moins bien défini et utilise le côté nord de 669a, attaché au groupe 669b (6,80 m x 4,80 m : aire de 32,60 m²). Dans les trois derniers cas (et peut-être également dans celui de 669a), les groupes partagent le trou de poteau 5310 vers l'angle sud-ouest. Dans tous ces exemples, certains trous de poteau ont été remplacés de nombreuses fois et, lorsqu'une ligne de poteau est commune à plusieurs éléments ou qu'une ligne est commune à plusieurs phases, il est impossible de définir quel trou de poteau appartient spécifiquement à quel ensemble.

Les trous de poteau formant le groupe 669a sont généralement petits, circulaires ou ovales, et mesurent en moyenne 0,54 m x 0,47 m x 0,16 m. Le groupe 669b a des poteaux plus larges, circulaires ou ovales et mesurant 0,60 m x 0,56 m x 0,17 m. Cependant, deux faits très petits forment son côté nord (commun avec 669c). Si ces éléments sont exclus, la taille moyenne des faits atteint 0,66 m x 0,58 m x 0,19 m. Le groupe 669c a des faits de taille similaire à ceux de 669a, bien qu'ils soient plus variables et incluent de nombreux faits larges de même que plusieurs petits. La taille moyenne est de 0,57 m x 0,48 m x 0,17 m. Les faits du groupe 669d approchent 0,64 m x 0,56 m x 0,19 m.

La plupart des trous de poteau de toutes les autres possibles structures ont des profils en 'U' aux côtés plus ou moins abrupts. Seuls trois négatifs sont clairement visibles et deux autres possibles. L'un d'eux est associé au TP 5845 qui peut avoir appartenu au groupe 668 (Tableau F2.5.25). Celui associé au trou de poteau 5887 n'a survécu que partiellement et seule sa profondeur est certaine.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
5845	5863	non	circulaire	cône effilé	0,34	0,34	0,16
5310	5346	non	circulaire	'U'	0,45	0,45	0,20
5887	5899	non	?	?			0,13
5369	5424	Oui?	circulaire	cylindrique	0,25	0,25	0,21
5911	5925	non	ovale	cône effilé	0,60	0,52	0,22

Tableau F2.5.25 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 669

Le mobilier a été retrouvé dans de nombreux faits. Mais comme souvent, il n'apparaît qu'en petite quantité. Seuls treize des quarante-six faits de ce groupe en contenaient, et huit autres sont associés à des petits fragments de terre cuite. Cela inclut plusieurs faits dont l'appartenance au groupe 669 est incertaine telle la fosse interne 5763, ou celle plus tardive 5889 et le trou de poteau beaucoup plus tardif 5854 (placé en option dans le groupe 669d). Aucune logique de distribution parmi ces faits n'a été observée. La céramique représente 15 tessons, pesant 127 g alors que la terre brûlée totalise 47 fragments pour un poids de 1154 g. Cependant 34 fragments de terre brûlée, pesant 1121 g, proviennent de la fosse interne 4763 (qui a fourni également un gros morceau de tuile ou brique gallo-romaine, de 78 g) qui est probablement un fait plus tardif. De petits éléments de tuiles ont été retrouvés dans le trou de poteau 5847 du groupe 668.

Bâtiment-groupe 672 (Fig. F2.5.118)

Le bâtiment-groupe 672 est une structure rectangulaire située à l'est de l'enclos central ouest. Il est orienté est-nord-est ouest-sud-ouest et mesure 5,80 m par 4,20 m avec une aire interne de 24,40 m². Il est formé de douze trous de poteau externes et huit internes. Les faits intérieurs forment un arrangement rectangulaire parfaitement alignés à l'intérieur des poteaux des mur extérieurs. La structure n'a pas de poteau à l'angle nord-est, mais deux gros poteaux à proximité. Une interprétation alternative voit la structure se terminer avec les poteaux 5666 et 5700, et les poteaux 5633, 5632, 5698 formant peut-être une entrée ouverte à l'est.

Les trous de poteau qui forment le mur externe et les éléments internes ont des formes et tailles variées. L'entourage externe mesure 0,69 m x 0,51m x 0,18 m alors que la taille moyenne des faits internes est de 0,50 m x 0,39 m x 0,14 m. Un large fait interne, le trou de poteau 5706, peut avoir en fait appartenu à l'ensemble externe. La limite sud est caractérisée par deux ensembles de faits, chacun constitué d'un trou de poteau oblong quasi-rectangulaire et d'un autre circulaire et petit.

Généralement, les faits sont circulaires ou quasi-circulaires en plan, mais certains sont presque rectangulaires et d'autres n'ont pas de formes géométriques précises (5666). Leur profil tend à être en 'U' avec une base plane ou inclinée. Les négatifs sont visibles dans seulement deux trous de poteau, un externe et un interne. Le trou de poteau interne 5669 a un négatif très étroit qui est visible depuis la surface, alors que celui externe, 5704, est cylindrique de 0,13 m de diamètre et 0,20 m de profondeur.

Neuf autres trous de poteau externes et six autres internes contenaient du mobilier, bien que pour trois TP internes il ne s'agit que de terre brûlée. De la céramique (12 tessons, 142 g) provient de huit TP externes mais, comme souvent, en petite quantité. La terre brûlée est associée à neuf faits (54 fragments, 569 g) et des os brûlés à deux. Des quantités importantes de terre brûlée proviennent du poteau interne 5611 (22 fragments, 198 g) et 5613 (20 fragments, 157 g), mais seulement un pot (3 tessons, 7 g) a été retrouvé dans le poteau interne 5706.

Groupe de poteau 677 (Fig. F2.5.119)

Le groupe de trous de poteau 677 se trouve dans la moitié centre sud de l'extension nord de l'enclos central ouest. Trois larges faits forment un triangle, et un autre plus petit (5549) est situé dans le quatrième angle. Quelques petits trous de piquet sont regroupés autour de ces poteaux, et les faits restants ont l'aspect typique des trous de poteaux arrondis et relativement petits, ou aménagements concaves qui couvrent le site. La structure est orientée ouest-sud-ouest est-nord-est et mesure 3,60 m x 2,80 m - 3,60 m produisant une aire interne de 10-13 m².

Dans ce bâtiment, les éléments de la structure principale sont tous de larges faits quasi-rectangulaires ou carrés avec un profil en 'U'. Ils mesurent en moyenne 0,92 m x 0,76 m x 0,27 m et sont tous orientés selon la même direction ouest-sud-ouest est-nord-est, qui est également celle de la structure. Le second groupe de trous de poteau qui s'aligne dans la même direction sont inhabituellement ovales, légèrement oblongs. Leur profil est en 'U' légèrement ouvert. Ils mesurent en moyenne 0,58 m x 0,31 m x 0,11 m. On trouve de même cinq trous de piquets ou aménagements concaves pour poteau. Tous ces derniers faits ont une forme arrondie en plan avec un profil en cuvette peu profond. Leur dimension approche 0,18 m de diamètre pour une profondeur réduite de 0,06 m. Un des faits, 5804, semble avoir un double négatif ou l'évidence de l'arrachage du poteau. Deux autres faits présentent un négatif clair ou probable ; ce sont des exemples circulaires à profil cylindrique (Tableau F2.5.26)

La céramique est rare (3 tessons, 21 g) et provient des trous de poteau principaux. Les éléments de terre brûlée sont plus fréquents (11 fragments, 33 g) et proviennent de six faits.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
5804	5806	non	En 'huit'	'U'	0,90	0,41	0,25
5748	5747	non	circulaire	cylindrique	0,18	0,18	0,22
5790	5789?	non	circulaire	cylindrique	0,25	0,25	0,13

Tableau F2.5.26 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 677

Groupe de trous de poteau 670 (Fig. F2.5.120)

Les trous de poteau du groupe 670 forment une ligne de quatre faits très similaires (5717, 5735, 5737 et 5761) orientée largement est ouest. A chaque extrémité, se trouvent des extensions pointant nord. L'aménagement linéaire a deux trous de poteau à l'ouest (5826 et 5842) et deux trous de piquets (5816 et 5818) prolongés de deux trous de poteau à l'est (5950 et 5980). Aucune ligne nord n'a été observée, et bien que le fossé 620 soit parallèle à la ligne sud et peut avoir tronqué un équivalent nord, l'espace qui le sépare des trous de poteaux les plus au nord est assez grand (2,40 m). Deux trous de poteau internes et entrecoupés (5837 et 5835; Fig. F2.5.240, PN 4748) se trouvent à proximité de l'angle sud-ouest de l'alignement.

Les trous de piquet sont très petits (0,16 m x 0,15 m x 0,04 m en moyenne) et leurs remplissages sont très similaires au décaissant du substrat naturel. Il est possible que ces faits ne soient pas anthropiques. Les trous de poteau sont tous très similaires en taille et forme, particulièrement les quatre au sud, qui mesurent en moyenne 0,63 m x 0,57 m x 0,15 ; ils sont tous ovales ou trapézoïdales en plan. Les autres trous de poteau des côtés étaient plus petits, mesurant 0,50 m x 0,46 m x 0,15 m.

Aucun négatif n'a été identifié et le mobilier est rare. Quatre trous de poteau contenaient de la céramique, mais un est un fait interne (5837) alors que le second est le poteau le plus au nord

(5980). Ensemble ils n'ont produit que 2 tessons, pesant 32 g. La terre brûlée est notée pour trois trous de poteau.

Groupe de trous de poteau 671 (Fig. F2.5.121)

Le groupe de trous de poteau comprend une ligne de trois trous de poteau rapprochés (5757, 5759 et 5760) et se trouve immédiatement au sud du groupe 670 mais est orienté selon un angle légèrement différent, est-nord-est ouest-sud-ouest. Un quatrième possible membre de ce groupe, 5722, est situé immédiatement au nord du grand trou de poteau 5781. Cela produit une longueur de 4,80 m plutôt que celle de 2,50 m, si on ne considère que les trois premiers éléments. Le seul élément de mobilier consiste en de la terre brûlée provenant de deux trous de poteau. Le TP 5760 conserve un négatif,

qui mesure 0,22 m de diamètre et 0,10 m de profondeur.

Trous de poteau-groupe 676

Le groupe de trous de poteau 676 forme la partie nord-est d'un alignement décrivant un large 'X' mais semble, de façon plus convaincante, être une ligne de poteaux indépendante de cet arrangement. Il est composé de cinq poteaux, dont un a été repositionné, et d'un autre non sondé (ND1, 5724, 5726/5725 et 5727). Il mesure 3,70 m de longueur et est orienté nord-est sud-ouest.

Les trous de poteau ont des tailles variables (de 0,28 m de large et 0,18 m de profondeur à 0,92 m de longueur x 0,72 m de largeur et 0,21 m de profondeur). Un négatif est nettement visible, ainsi qu'un second plus hypothétique. De la terre brûlée (7 fragments, 21 g) est associée à la plupart des TP mais un seul tesson de la céramique de la fin de l'âge du Fer (8g) a été récupéré.

Bâtiments dans l'espace sud (Fig. F2.5.122-131)

Un ensemble de bâtiments aux formes disparates a été observé dans l'enclos central. En général, les bâtiments occupent des zones bien différenciées, bien que deux des meilleurs exemples sont entrecoupés, 665 et 666. Ils sont caractérisés par la production de peu d'éléments culturels et un pauvre potentiel environnemental, qui a entraîné la prise réduite de prélèvements. Comme les espaces de la bande 3 ouest, cette zone a un ensemble de structures le long de son côté ouest. Cet ensemble peut s'être continué le long de la partie sud-ouest de l'enclos, bien que la structure 674 tronque le fossé sud 606 et puisse être plus tardif. Le fossé 610 de la phase ultérieure, 3, traverse le centre de deux de ces structures - 608 et 679. La structure 608 coupe le fossé 610 mais le groupe 679 peut avoir été de datation antérieure. La structure 673 est située à proximité du groupe 610 et peut dater de la phase initiale de l'activité, peut-être avec la structure 679. Les structures 608 et 674 sont des aménagements plus tardifs.

Bâtiment-groupe 608 (Fig. F2.5.122)

Ce possible bâtiment ovale se situe sur le côté ouest de l'enclos central principal formé des fossés Groupes 606, 615 et 618. Il traverse le fossé Groupe 601, dont la terminaison est coupée. Il est constitué d'un arc de 4 à 7 trous de poteaux de 3,9 m. L'incertitude quant au nombre de trous de poteaux est due à la possibilité que l'un d'eux (5391) coïncide avec l'intervention de l'Inrap à l'extrémité du fossé, tandis qu'un deuxième (5361) est légèrement à l'intérieur de l'arc supposé de structures. Un septième trou de poteau (ND1) n'a pas été fouillé mais pourrait également appartenir à ce groupe. D'autres structures non fouillées continuent au-delà, et pourraient indiquer une construction de plus grandes dimensions.

Les trous de poteaux qui forment ce groupe sont tous assez petits avec un profil arrondi en U, et mesurent en moyenne 0,53 m par 0,42 m de large sur 0,14 m de profondeur. La plus grande structure est le trou de poteau discutable 5391.

Ce petit groupe a livré un nombre considérable de céramique de la fin de l'âge du Fer (22 tessons, 682 g) et une petite quantité de terre cuite (3,6 g). Néanmoins, l'essentiel de la poterie (20 tessons, 667 g) et toute la terre cuite proviennent du trou de poteau 5391. Celui-ci a également été échantillonné. Le trou de poteau 5391 a fait l'objet d'un prélèvement <812>.

Bâtiment-groupe 675 (Fig. F2.5.123)

Le bâtiment-groupe 675 est défini par un arrangement rectangulaire de trous de poteau, orienté nord-sud et situé dans l'enceinte de l'enclos principal. Il se trouve immédiatement au sud du fossé 613/616, aux deux tiers de sa longueur. Il est formé de cinq poteaux, avec quatre poteaux d'angle (5560, 5638, 675/ND 1 et 5559). Le cinquième trou de poteau se trouve vers le milieu de son côté ouest (5532). Il a été remplacé en plusieurs occasions et comprend au moins un fait, 5565, qui peut avoir été un fait interne contemporain du bâtiment. Un autre fait, non fouillé, de la taille d'un trou de piquet (675/ND 2) peut également appartenir à l'organisation interne du bâtiment, qui mesure 4,8 m x 4,4 m et englobe une aire de 21,10 m².

Les trous de poteau sont plutôt larges et plusieurs présentent des négatifs de poteau. Ils peuvent être séparés en deux groupes : un lot de larges éléments qui inclut tous les poteaux porteurs (mesurant en moyenne 0,76 m x 0,67 m x 0,18 m) et un lot de faits plus petits, étant probablement des installations internes (mesurant 0,33 m x 0,17 m x 0,11 m).

Les négatifs sont visibles dans quatre trous de poteau et ont des profils légèrement irréguliers (Tableau F2.5.27). Le groupe des faits entrecoupés en comprend deux avec négatifs. Une intervention longitudinale recoupe l'ensemble de ces cinq faits, et les deux coupes ont été enregistrées. Malgré l'étroitesse de cette tranchée de seulement 0,20 m de large, les profils des trous de poteau 5563 et 5565 diffèrent dans les coupes opposées, l'un ayant une forme en 'V' et l'autre cylindrique. Les négatifs mesurent en moyenne 0,30 m de diamètre et 0,19 m de profondeur.

Un seul tesson de céramique (12 g) provient de ce groupe.

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
5559	5578	non	circulaire	'V'	0,30	0,30	0,22
5560	5581	non	circulaire	Deux ruptures de pente	0,32	0,32	0,17
5563	5586	non	circulaire	'U' ou en cuvette	0,28	0,28	0,17
5565	5589	non	circulaire	'V' ou cylindrique	0,30	0,30	0,21

Tableau F2.5.27 : Fantômes de poteaux du bâtiment Groupe 675

Bâtiment-groupe 678 (Fig. F2.5.124)

Le bâtiment-groupe 678 est constitué de neuf à onze trous de poteau, dont un n'a pas été fouillé. Il ressemble de près aux structures de la zone 3D qui sont soit polygonales en plan soit sans poteau d'angle. Bien que cet ensemble puisse sembler un regroupement aléatoire de faits, la concentration des trous de poteaux est nette et justifie leur mise en relation.

La structure est située à l'est du bâtiment 675 et est orientée ouest-sud-ouest est-nord-est. Elle

mesure environ 4 m x 3,60 m avec une superficie interne approchant 10 m². Le fait 5556, à son extrémité nord, peut être un chablis. Deux trous de poteau (5595 et 5597) tronquent une grosse fosse (5572) dont la fonction est incertaine et qui a un remplissage pierreux sans mobilier.

Les trous de poteau sont petits, généralement circulaires ou ovales en plan, avec un profil en 'U' arrondi ou en 'V'. Ils mesurent en moyenne 0,51 m x 0,41 m x 0,13 m et ont livré très peu de mobilier. Une très petite quantité de terre brûlée provient de 2 d'entre eux (3 fragments, 6 g) et de la céramique d'un troisième (2 tessons, 15 g). Aucun des trous de poteau ne présente de négatif bien qu'un fait (5597) conserve un calage.

Bâtiment-groupe 679 (Fig. F2.5.125)

Le bâtiment-groupe 679 est situé approximativement vers le milieu du côté ouest de l'enclos central, entre les structures 608 et 673. Il est orienté ouest-sud-ouest est-nord-est et est composé de trois à cinq trous de poteau principaux, et peut inclure la tranchée pour solin 5372. Le poteau de l'angle nord-ouest n'a pas été mis en évidence. La structure supposée mesure 4,70 m x 3,40 m pour une aire de 16 m². La structure coupe le fossé-groupe 611 et ne peut avoir été concomitante avec le fossé-groupe 610. Elle peut cependant avoir été contemporaine avec la phase d'activité principale de l'enclos délimité par le fossé ouest 615.

Les trois trous de poteau principaux (5284, 5238, 5374) associés à la structure sont très similaires, avec un plan quasi-rectangulaire, larges et un profil en 'U' avec des côtés presque verticaux. Ils varient légèrement en taille et mesurent en moyenne 0,81 m x 0,60 m x 0,20 m. Les deux poteaux externes sur le côté est (5286 et 5322) peuvent avoir formé une abside ou être la paire de poteau terminale du corps principale de la structure. Ils sont, cependant, assez différents des poteaux principaux et mesurent en moyenne 0,57 m x 0,41 m x 0,17 m, et ont une plus grande variation de forme et profil. La tranchée pour solin (5372) se trouve au sud du trou de poteau 5374 et peut participer à la structure.

Un trou de poteau (5238) conserve le négatif qui est identifiable par une dépression centrale plus profonde à sa base. Celle-ci mesure 0,25 m de largeur et 0,25 en profondeur.

Les trous de poteau ont livré de nombreux tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (13, 158 g) de même qu'une quantité plus réduite de terre brûlée (12 fragments, 35 g). La plupart des objets est issue de la fouille des trois trous de poteau les plus grands.

Bâtiment-groupe 673 (Fig. F2.5.126-127)

Le bâtiment-groupe 673 est situé dans l'angle sud-ouest de l'enclos principal, près de la jonction des fossés 610 et 606. Il est rectangulaire en plan mais peut avoir connu des extrémités en abside ou être sans poteau d'angle. La structure mesure 6,30 m de longueur et 4 m de largeur, hors absides, et 9,50 m de longueur si elles sont incluent. La superficie interne est donc de 25,20 m² sans abside, 31,60 m² avec et 38 m² si on considère un rectangle sans poteau d'angle.

Les trous de poteau sont généralement larges, avec un plan ovale ou circulaire, et un profil en 'U' à côtés presque verticaux, ou plus occasionnellement en 'V'. Aucun négatif de poteau n'a été observé. Les principaux poteaux porteurs mesurent en moyenne 0,78 m x 0,53 m x 0,32 m (sans compter une tranchée longue et profonde (5232), dont la fonction est incertaine). Les autres faits associés, incluant plusieurs trous de piquet, présentent plus de formes en plan et sont plus modestes en taille avec une moyenne de 0,42 m x 0,34 m x 0,16 m.

Le mobilier est rare. Seul un trou de poteau du mur principal a fourni de la céramique de la fin de l'âge du Fer (1 tesson, 3 g), alors que le fait 5232 contenait 4 tessons de la même époque (35 g) et de la terre brûlée (2 fragments, 4 g) mais cela peut ne pas être associé au bâtiment. Trois faits internes contenaient d'autres petits tessons de céramique de la fin de l'âge

du Fer, et un autre de la terre brûlée. Plusieurs autres faits contenaient des fragments de terre brûlée. En général, cette structure est associée à 11 tessons et fragments, pesant seulement 53 g (dont 39 g provenant de la structure 604).

Bâtiment-groupe 604 (Fig. F2.5.128-129)

Le bâtiment-groupe 604 peut recouvrir deux interprétations. La première (604a) envisage un petit bâtiment-annexe associé avec le groupe 673, de forme polygonale ou rectangulaire mais sans poteau d'angle. Il mesurerait 3,60 m x 2,40 m – 2,80 m (8,60 m² – 10 m² selon que l'on inclut le trou de poteau 5232) et aurait une orientation nord-nord-ouest sud-sud-est. La seconde option suggère que la structure est grossièrement rectangulaire avec des poteaux d'angle (5227, 5246, 5400 et 5300) et une extrémité est légèrement absidale. Cette interprétation (604b) envisage une structure orientée est-nord-est ouest-sud-ouest, superposée à la structure 673 et mesurant 6,10 m x 3,80 m avec une aire interne de 23,20 m².

Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,68 m x 0,59 m x 0,20 m et ont la forme habituelle ovale ou circulaire avec un profil en 'U', aux côtés abrupts. Des négatifs ont été identifiés comme possibles dans les TP 5277 et 5312. Ils ont tous deux un profil en 'U' et mesure en moyenne 0,30 m de diamètre pour 0,16 m de profondeur.

Deux trous de poteau ont permis de récupérer de la céramique (5 tessons, 39 g) et six autres des fragments de terre brûlée (5, 9 g). Le trou de poteau 5312 a été l'objet d'un prélèvement <864>.

Bâtiment-groupe 674 (Fig. F2.5.130)

Le bâtiment-groupe 674 est probablement une structure rectangulaire, orientée ouest-sud-ouest est-nord-est. Elle se trouve superposée au fossé 606, mais la relation stratigraphique est peu claire. Le bâtiment peut être concomitant, ou s'organiser avec, le fossé-groupe 610. Il est possible que ce bâtiment soit intégré dans l'ensemble incluant également la structure 673 au ouest-nord-ouest.

Le bâtiment mesure approximativement 5,40 m x 4,20 m formant une aire interne de 23 m². Cependant, deux des trous de poteau faisant partie de ce groupe n'ont pas été sondés et un troisième n'a pas été reconnu pendant la phase terrain. La position probable de ce dernier se trouve dans une zone où la roche affleure ; l'installation du poteau a pu ne pas laisser de trace.

Les trous de poteau ont une forme ovale et un profil en 'U' aux côtés presque verticaux. L'un (5411) présente un négatif, au profil cylindrique et mesurant 0,22 m de diamètre pour une profondeur de 0,2 m (Fig. F2.5.227, PN 4272). Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,69 m x 0,56 m x 0,16 m. Cependant, les deux exemples les plus larges n'ont pas été fouillés. Ceux qui l'ont été présentent des tailles similaires, 0,55 m x 0,50 m. Le mobilier consiste en deux petits tessons, pesant seulement 5 g et un fragment de terre brûlée (5g).

Bâtiment-groupe 665 (Fig. F2.5.131)

Il s'agit d'un agencement rectangulaire de trous de poteaux, avec quatre poteaux d'angle (5505/5507, 5533, 5636/5634 et ND1 – non fouillé), dont deux ont été remplacés, ainsi que deux à quatre poteaux supplémentaires sur les côtés, dont un a été remplacé (5525/5527). Le nombre exact de structures sur les côtés est incertain en raison de la présence d'un fait certain (666) et d'un autre probable (667) dans le même secteur.

Le bâtiment mesure 5,2 m par 3,4 m, soit une surface interne de 17,7 m². Il est orienté OSO-ENE et chevauche partiellement un agencement de trous de poteau très similaire formant le Groupe 666 ainsi que la construction sur quatre poteaux 667. Ses trous de poteaux sont presque tous de plan ovale, avec un exemplaire subcarré. Les profils sont dans la gamme en

forme de U : ouvert, aux parois pentues et au fond incliné. Aucun ne comportait de trace de fantôme. Les trous de poteaux sont assez grands et mesurent en moyenne 0,74 m par 0,66 m de large sur 0,14 m de profondeur, mais les quatre poteaux d'angle sont plus gros à 0,81 m par 0,76 m de large sur 0,13 m de profondeur. Deux des poteaux d'angle (5507/5505 et 5636/5634) et un des côtés (5527/5525) semblent avoir été remplacés, bien que dans deux cas les structures antérieures puissent correspondre à des chablis.

Peu de mobilier a été découvert dans ce groupe. Deux grands tessons de céramique ont été trouvés, pesant 57 g au total, tandis qu'un trou de poteau a livré des fragments de terre cuite.

Bâtiment-groupe 666 (Fig. F2.5.131)

Ce bâtiment a une forme très similaire au Groupe 665, et ils se chevauchent partiellement. Cependant, il y a une nette différence de taille entre les deux. Les poteaux de ce groupe sont sensiblement plus petits, de 0,52 m par 0,46 m de large sur 0,14 m de profondeur, avec très peu de différence entre les poteaux d'angle et les autres pouvant appartenir à cet ensemble.

Comme le Groupe 665, ce bâtiment est orienté OSO-ENE, mais il est environ un tiers plus petit à 4,9 m par 2,7 m (13,3 m²). Les trous de poteaux ont des profils semblables à ceux du Groupe 665 et sont subcirculaires ou circulaires. Un exemplaire (5600) renfermait un fantôme de 0,32 m par 0,24 m de large sur 0,22 m de profondeur. Le poteau d'angle 5600 a été remplacé (5598).

Ce groupe a livré du mobilier très épars, consistant en 4 tessons de céramique (14 g) issus de deux des poteaux d'angle (5499 et 5600) et des fragments de terre cuite dans deux autres (5503 et 5642).

Bâtiment-groupe 667 (Fig. F2.5.131)

Ce bâtiment est constitué de quatre des possibles trous de poteaux centraux des côtés des Groupes 665 et 667 (5531, 5527/5525, 667/ND1 et 5497). Il est possible que ces trois constructions aient existé à des époques différentes. Malheureusement, il n'y a aucune relation stratigraphique entre ces ensembles.

Ce groupe mesure 3,6 m par 3,2 m, soit une surface de 11,5 m², et est orienté NNE-SSO. Ses quatre trous de poteaux font en moyenne 0,64 m par 0,50 m de large sur 0,15 m de profondeur, mais présentent beaucoup plus de variations de taille, forme et profil que ceux des Groupes 665 et 666. Le seul mobilier découvert est un tesson de céramique de 24 g.

Fossés-groupes de l'est de la zone 3C et du sud-ouest de la zone 3E (Fig. F2.5.132-133)

Cette zone englobe une limite majeure, nord sud, de la phase 4 (320) et un chemin (335) qui amène à une prolongation de la concentration sud de segments de fossés de la zone 3C (où ils sont fortement affectés par un affleurement rocheux, mais se continuent dans l'espace principal de la zone 3E). Cependant, une tranchée Inrap, large et profonde, tronque l'ensemble des fossés vers son côté sud-ouest et la coupe représentant ces faits, dans la tranchée, n'a pu être mise en relation avec les fossés observés en plan. Il est donc difficile de savoir quel fait se prolonge dans la zone 3E, et cette zone est discutée séparément, sauf pour les cas où les continuations sont claires.

Phase 3

Fossé-groupe 341

Le fossé-groupe 341 forme une ancienne limite est ouest qui a pu être réaménagée sous la forme du groupe 320. Il est également possible qu'il se continue au niveau d'une zone

d'affleurement rocheux et à l'ouest en tant que groupe 309 (ou peut-être en tant que 311). Il peut également se poursuivre vers l'est au-delà de la tranchée 34 de l'Inrap (toutefois, puisque la tranchée 34 présente un seul fossé (F3), à comblement unique, alors que trois ont été observés se dirigeant depuis l'ouest vers ce point et deux s'en éloignant vers l'est, il faut considérer que les relations ne sont pas claires).

Le fossé-groupe 341 est étudié au travers de deux sondages qui révèlent des profils et des séquences de remplissages très différents. Le creusement 3789 est l'intervention la plus à l'ouest et révèle un profil, en 'U' ouvert, à fond plat, partiel car tronqué par 320 et ayant deux remplissages. Le sondage orientale 3801 est beaucoup plus large avec un profil en 'V' évasé, une base arrondie et cinq comblements. Le fossé mesure 0,71 m de large pour une profondeur de 0,28 m au niveau du creusement 3789 et au moins 1,20 m de large et 0,84 m de profondeur dans le sondage 3801.

Bien que ces fossés aient produit une grande quantité de mobilier gallo-romain, il est tronqué par un groupe qui ne contenait de matériel de cette époque uniquement que dans son comblement supérieur et de grandes quantités de mobilier daté de la fin de l'âge du Fer. La stratigraphie de ces deux faits et le mobilier récupéré plutôt profondément dans leur comblement semblent indiquer que le fossé 341 est de date gallo-romaine et que 320 doit donc être de cette même époque ou plus tardif. Toutefois, il est possible que les remplissages dont provient le mobilier appartiennent à un fossé plus tardif, 343 (Fig. F2.5.228, PN 2828/2830). Cela suggère que la limite initiale de la fin de l'âge du Fer est remplacée à l'époque gallo-romaine, peut-être pour permettre l'accès à la carrière romaine et à ses fours, dans les zones 4 et 5.

Fossé-groupe 307

Fossé-groupe 307 se développe sur 14,50 m dans une direction nord-est depuis le côté d'un affleurement rocheux très grand avant qu'il ne se dirige vers l'est. La tranchée Inrap 34 a détruit ce fait, rendant difficile de le lier à un des autres très nombreux fossés formant la limite sud de l'occupation de la zone 3E. Il semble, toutefois que le fossé-groupe 640 corresponde au fossé 307.

Le fossé-groupe traverse de très nombreuses petites zones d'affleurement (3737, Fig. F2.5.228, PN 2762). Son profil et ses remplissages s'en ressentent. Le profil du fossé est plutôt irrégulier et les remplissages sont riches en pierre. Dans les deux interventions les plus au sud, 3118 et 3123 il apparaît fortement tronqué, mais les sondages 3737 et 3799 présentent une image plus claire. Le fossé y mesure entre 1,10 m et 1,40 m de largeur et a une profondeur de 0,40 m. Il est rempli d'un limon sableux brun-gris moyen à foncé, très pierreux et contenant de la terre cuite (10 fragments, 55 g), de la céramique de la fin de l'âge du Fer (6 tessons, 39 g), 1 tesson de céramique gallo-romaine (2 g) et de tuile de la même époque (5 tessons, 229 g).

Phase 4

Fossé-groupe 320

Le fossé-groupe 320 forme un des bras principaux d'une série de faits située dans cette zone. Sa longueur, impressionnante, en comparaison avec celle des autres fossés voisins peut simplement résulter du fait qu'il contourne l'affleurement rocheux principal. Il se développe vers le sud-sud-est depuis l'angle sud-ouest de l'enclos principal de la zone E, avant de s'orienter vers l'est en un léger arc de cercle, où il apparaît dans la tranchée 34 de l'Inrap. Au-delà de ce point, il est plus difficile à suivre, mais il se continue probablement vers l'est en tant que fossé 642/645. Au total, il mesure 33,70 m de long avec un tronçon nord-nord-ouest sud-sud-est long de 21,50 m, une courbe de 5,40 m et un élément est ouest de 6,80 m. Sa largeur varie entre 1,58 m pour l'intervention 3536 (Fig. F2.5.228, PN 2598) et seulement

0,50 m pour le sondage 3792, où il tronque une large fosse (3795). En général, cependant, la largeur varie entre 1 m – 1,20 m. La profondeur est comprise entre 0,72 m dans la section la plus au nord (3344) et 0,26 m dans l'intervention 3658, où il est moins profond et plus étroit, en traversant un affleurement rocheux. Le profil connaît de grandes variations du fait de cet affleurement (3502, Fig. F2.5.228, PN 2532). Celui-ci influence également le remplissage qui est par endroit très pierreux. En général, le fossé a un profil en 'U' légèrement évasé avec un fond plat, surtout dans les interventions 3471 (Fig. F2.5.229, PN 2508) et 3344 (Fig. F2.5.229, PN 2425) qui sont les plus éloignées de l'affleurement.

Le fossé comprend entre deux et six remplissages, selon la profondeur du fait. Aucun élément ne permet de savoir si les comblements proviennent d'un côté plutôt que de l'autre, ce qui aurait pu être le signe d'un talus. Les remplissages primaires sont généralement des sables limoneux ou des limons sableux, avec des couleurs allant du brun jaunâtre jusqu'au brun grisâtre en passant par brun verdâtre ou gris. La majorité des autres comblements est largement dérivée de l'érosion des sols, talus ou affleurement. Le remplissage secondaire, habituellement limoneux, est un sable brun jaunâtre clair, mais les remplissages supérieurs sont très variables.

Le fossé (et particulièrement sa partie nord-nord-ouest sud-sud-est) a produit une quantité relativement large de mobilier. L'intervention la plus au nord, 3344, présente une séquence de remblai intentionnel dont un comblement secondaire (3402) ayant une couche plane de pierres et trois remplissages supérieurs (3365, 3366 et 3367) qui contiennent tous de grandes quantités de céramique, terre brûlée, tuile, fragments d'os brûlé et charbon. Au total, le fossé renfermait 198 tessons de céramique pesant 2572 g. Cela inclut 3 tessons gallo-romains (19 g), un large tesson d'amphore (312 g) non identifiée, et plusieurs tessons indéterminés. La majorité de la céramique est toutefois datée de la fin de l'âge du Fer. Plusieurs éléments de tuile gallo-romaine ont également été produits avec de nombreux fragments de terre brûlée, une barre de fer cassée et aplatie (MI 406) et des scories (MI 418). Tous ces éléments romains, ou potentiellement romains, proviennent des comblements supérieurs alors que les trois du fond ou les comblements inférieurs contiennent de la céramique de la fin de l'âge du Fer.

Mobilier Fig. M2.29 Fossé Groupe 320

Un total de 196 tessons de céramiques protohistoriques (2233 g) a été découvert dans le fossé 320 pour un NMI estimé à 22 individus. Un fragment d'amphore de type indéterminé a également été retrouvé.

No. 233 (US 3659) Petit couvercle tourné à profil droit. Il présente des stries successives sur sa surface externe.

No. 156 (US 3503) Forme ouverte et moyenne ou haute à profil en esse tourné. Le diamètre à l'ouverture est de 13 cm. Une fine cannelure labiale interne est visible sur une lèvre légèrement éversée. Le départ de panse indique une panse globulaire. Un décor en frise d'un motif ondé orne le haut de panse ainsi qu'une cannelure externe. Le vase présente quelques traces d'un lustrage externe.

No. 263 (US 3817) Petit vase monté au colombin de forme ouverte et basse à profil tronconique. Le diamètre à l'ouverture est de 12,5cm et à la base de 9cm. L'extérieur du gobelet est lustré. Il faut noter des traces d'ongles dans le fond du vase.

No. 155 (US 3365)

No. 163 (US 3367)

No. 161 (US 3366)

No. 162 (US 3367)

No. 139 (US 3476)

No. 134 (US 3476)

No. 133 (US 3476)

No. 136 (US 3476)

No. 230 (US 3659)

Fossé-groupe 335

Le fossé-groupe 335 est situé à 5 m ou 5,50 m à l'ouest du groupe 320 auquel il est parallèle dans une direction nord-nord-ouest sud-sud-est. Il est beaucoup plus court que le fossé-groupe 320, mesurant seulement 6,50 m de longueur, mais il se dirige directement vers l'affleurement à l'endroit où celui-ci s'élève rapidement. Sa longueur totale peut donc avoir été plus grande, et il peut se continuer à l'origine au-delà de la limite sud de la zone rocheuse.

Le fossé mesure entre 1 m et 1,20 m de largeur pour une profondeur de 0,60 m. Il a un profil en 'V' ouvert avec une base en 'U' à fond plat dans sa partie nord (3656). Au sud, à cause de l'affleurement, le profil est irrégulier (3668). Les remplissages sont variés. Un unique comblement apparaît à son extrémité sud, au contact de la roche, mais le fossé en présente quatre vers le nord où l'encaissant est un substrat plus typique. Le comblement supérieur, 3679, est un limon argileux quasiment noir contenant de très nombreux éléments de poterie, terre brûlée, charbon avec de nombreux objets. On y compte de larges scories métalliques (MI 415, MI 416), un piédestal en terre (MI 411), des plaques de sole de four (MI 412), deux tiges pointues de fer, étant peut-être des ardillons de fibules (MI 414 et MI 417) et une plaque en fer (MI 410). Les autres remplissages sont des limons argileux et sableux brun gris, très pierreux. Ils sont associés à moins de mobilier que 3679. Le comblement primaire 3657 a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer.

Avec les objets isolés, 68 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer ont été ramassés (pour un poids total de 782 g), ainsi que 1430 fragments de terre brûlée (4361 g) et 4 tessons de tuile gallo-romaine (54 g). Ces éléments de tuile romaine proviennent de l'intervention sud, 3668, qui n'a qu'un seul remplissage. La quantité de scories récupérées est à noter, de même que celle de terre brûlée, indiquant une activité métallurgique dans les alentours.

Mobilier Fig. M2.29 Fossé Groupe 335

No. 172 (US 3679)

No. 173 (US 3679)

No. 174 (US 3679)

No. 176 (US 3679)

No. 177 (US 3679) Vase tourné à bord droit qui semble provenir d'une petite forme ouverte. Un décor lustré en frise de petites bandes verticales parallèles orne la surface externe graphitée juste sous la lèvre, ainsi qu'une petite baguette externe.

No. 178 (US 3679)

No. 179 (US 3679)

Phase 5

Fossé-groupe 331/647

Le fossé-groupe 331/647 se développe depuis l'affleurement et se continue probablement vers l'est en tant que fait 2 de la tranchée Inrap 34, et que du groupe 647 dans la zone 3E. Il peut avoir une longueur totale de 45 m et s'être prolongé à l'ouest de l'affleurement sous le numéro 311 (et peut-être 309). Dans la zone 3C, il mesure 6 m x 1,90 m x 0,53 m, mais se rétrécit et devient moins profond vers l'ouest. Il a un profil en 'V' ouvert avec une base légèrement arrondie (3809).

Le fait est sondé deux fois dans la zone 3C, et trois remplissages ont été enregistrés dans chaque intervention. Le comblement principal est dans chaque sondage (3806 = 3812) un limon sableux brun moyen qui est généralement posé sur un limon sableux brun gris à jaune moyen. Dans l'intervention 3809, un comblement primaire, formé d'un limon argileux brun jaunâtre clair, a également été identifié.

Le fossé-groupe 647 se développe sur une très grande longueur depuis la zone 3C, et bien que son terminus est se trouve dans une zone d'affleurement rocheux, son profil indique qu'il correspond bien au terminus originel (16271, Fig. F2.5.229, PN 4892). Le fossé mesure 45 m de longueur avec une largeur entre 1,30 m et 2,08 m et une profondeur entre 0,22 m et 0,70 m. Il a une séquence de comblement très simple, dans les sondages de la zone 3E avec un à deux remplissages mais dans deux des interventions de la zone 3C, trois comblements sont visibles. Le comblement principal est une argile limoneuse brun grisâtre foncé alors que le remplissage primaire, quand il existe, consiste en un limon sableux-argileux gris verdâtre ou jaunâtre clair.

Ce fait contient une quantité significative de terre brûlée, charbons et un assemblage relativement riche en céramique. Cinq des six unités cumulées des interventions de la zone 3C contenaient de la terre brûlée (34 fragments, 271 g) alors que quatre ont produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer pour un total de 45 tessons, (883 g). La zone 3E est associée à 36 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer pesant 558 g et 17 fragments de terre brûlée (592 g) amenant le total de l'assemblage à 81 tessons (1441 g), 51 fragments de terre brûlée (863 g) et un tout petit fragment de tuile gallo-romaine ou de terre brûlée de la fin de l'âge du Fer (1 g) provenant de 3812. Ce groupe tronque le fossé 602 et le groupe-fosse ou fossé 648 et est tronqué par l'extrémité ouest du fossé 342 = 649.

Mobilier Fig. M2.30 Fossé Groupe 331=647

Un total de 81 tessons de céramiques protohistoriques (1441 g) pour un NMI estimé à 11 individus.

No. 266 (US 3810) Forme haute et fermé à profil en esse. La lèvre légèrement effilée possède un renflement interne. L'épaulement est très marqué, presque angulaire, et la panse saillante et globulaire est ornée de deux stries en haut de panse. Une anse à œillet dont le profil est rectangulaire à bords arrondis est fixée en haute de panse. Il faut noter enfin la trace d'attache de l'anse sur la surface interne du vase.

No. 265 (US 3810) Vase tourné de forme ouverte et moyenne à profil en esse. La lèvre éversée comporte une cannelure interne de 6 mm. Une perforation circulaire est à remarquer au niveau du col. Le vase est graphité sur le haute de sa surface interne et sur sa surface externe.

No. 228 (US 3806)

No. 268 (US 3812)

No. 1005 (US 16747) 2.1.2/2.5

No. 1006 (US 16747) 2.2.1/1c

No. 1008 (US 16747) 2.2.2/2.3c

Fossé-groupe 343

Le fossé-groupe 343 est un fossé court, qui peut se continuer dans la zone 3E sous le numéro 641. La relation entre les groupes 343 et 641, toutefois, reste incertaine car la tranchée Inrap 34 présente une séquence de fossés qui ne correspond pas parfaitement avec celle trouvée lors de la fouille.

Le groupe 343 se développe sur seulement 2,70 m et a une largeur de 1,62 m pour une profondeur de 0,43m. Son profil est un 'U' largement ouvert. Deux remplissages sont identifiés, avec le supérieur composé de limon sableux brun grisâtre moyen et celui inférieur étant un sable limoneux brun orange moyen. Les deux ont produit une quantité de pierres considérable. Le comblement supérieur est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 19 g), de la céramique gallo-romaine (4 tessons, 38 g), de la terre brûlée et du charbon. Ce fait tronque le groupe 341 et est probablement tronqué juste avant ou au début de la période gallo-romaine. Ce fossé peut être le côté sud du chemin formé avec 331=647.

Phase 6

Fossé-groupe 342/649

Le fossé-groupe 342/649 est un fossé fragmentaire qui inclut probablement le groupe 342 dans la zone 3C, le fait F1 de la tranchée 34 de l'Inrap, le fossé 649 de la zone 3E et peut-être le fossé le plus au nord des trois fossés de la tranchée 23 de l'Inrap, qui recouvre le fait 16471. Il peut donc former un vestige plutôt long, mesurant environ 42 m. Sa largeur est comprise entre 0,88 m et 0,72 m pour une profondeur de 0,14 m et contient un unique remplissage de limon sableux brun orange moyen. Il contient 7 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (46 g).

Bâtiment Groupe 330 (Fig. F2.5.134-5)

Ce probable bâtiment se situe à l'est des fossés Groupe 320 et est orienté de la même façon en NNO-SSE. Il est de plan trapézoïdal et mesure 8,9 m par 5,2 m, soit une superficie interne d'environ 46 m². Une grande densité de structures apparaît dans la moitié nord, souvent appariées, suggérant que le bâtiment a été partiellement ou totalement reconstruit. En comparaison, la moitié méridionale présente un vide d'environ 3,6 m entre cet amas de structures et un groupe bien défini de quatre trous de poteaux à l'extrémité sud. Il est possible que le Groupe 330 englobe deux ensembles distincts, avec une partie nord plus densément structurée correspondant à un bâtiment (Groupe 345) et une clôture au sud (Groupe 344).

Les trous de poteaux sont très variables. Six grandes structures sont présentes, quatre formant deux paires (3429/3427 et 3385/3387; Fig. 2.5.230, PN 2450 et 2414) et deux autres, dont une (3607) coupe un trou de poteau antérieur (3605) tandis que la seconde (3329) est très proche d'un autre trou de poteau plus petit (3342). Ces six grandes structures mesurent en moyenne 1,34 m par 1,12 m sur 0,42 m de profondeur; elles sont subrectangulaires, subcarrées ou subcirculaires en plan avec un profil en U aux parois inclinées. Les 12 trous de poteaux restants qui constituent le mur externe font en moyenne 0,65 m par 0,58 m sur 0,21 m de profondeur; ils sont typiquement de plan circulaire ou ovale au profil similaire, bien que certains soient plus ouverts. Aucun fantôme n'était visible ici, mais au moins deux des grandes structures (3385/3387) contenaient de grosses pierres de calage, tandis qu'un trou de poteau plus réduit (3338; Fig. 2.5.230, PN 2355) renfermait une concentration de terre cuite qui pourrait correspondre au remplissage du vide laissé par la disparition d'un poteau. Les trous de poteaux contenaient en général des comblements de limon sableux et de sable limoneux brun grisâtre moyen.

Dix structures ont livré de la céramique (sept contenaient également de la terre cuite), tandis

que trois autres trous de poteaux renfermaient seulement de la terre cuite. Au total, la poterie se compose de 50 tessons (489 g) dont trois (33 g) ont été identifiés comme gallo-romains. Le reste est daté de la fin de l'âge du Fer (47 tessons, 456 g). L'un des tessons gallo-romains provient du trou de poteau 3451, qui n'est qu'hypothétiquement associé à ce groupe, mais les deux autres sont issus du grand trou de poteau 3607. Il est possible que ces tessons indiquent la survivance de ce bâtiment durant la période romaine, mais ils pourraient aussi être intrusifs. Certains trous de poteaux renfermaient des proportions très importantes de terre cuite, ce qui pourrait suggérer que les murs du bâtiment étaient en clayonnage et torchis (trou de poteau 3429 : 75 fragments, 652 g ; trou de poteau 3387 : 202 fragments, 2212 g).

Mobilier Fig. M2.30 Bâtiment groupe 330/344

Un total de 11 tessons de céramiques protohistoriques (165 g) a été découvert dans bâtiment 330 pour un NMI estimé à 2 individus.

TP 3279

No. 164 (US 3460)

Le bâtiment alternatif Groupe 345 (Fig. F2.5.135-6)

Cette autre interprétation suggère que la partie nord du bâtiment 330 correspond à une petite construction rectangulaire distincte aux extrémités en abside ou à un bâtiment rectangulaire dont les poteaux d'angles sont manquants. La première aurait eu une superficie interne de 27 m², tandis que le second aurait fait 33 m² ; les deux mesurent 6,35 m par 5,2 m.

Les grands éléments de ce groupe correspondent parfaitement à ceux du Groupe 330, mais cette interprétation exclut plusieurs des petits trous de poteaux, et les dimensions moyennes de ces éléments seraient légèrement plus importantes : 0,7 m par 0,59 m sur 0,25 m. L'essentiel du mobilier du Groupe 330 appartiendrait toujours à cet ensemble. Seuls 4 tessons de céramique (128 g) et 2 fragments de terre cuite (13 g) proviennent de l'extérieur de ce groupe septentrional.

Mobilier Fig. M2.30 Bâtiment groupe 345

No. 185 (US 3607-8)

No. 192 (US 3388)

No. 187 (US 3331)

No. 195 (3371)

La clôture alternative Groupe 344 (Fig. F2.5.135-6)

Ce possible groupe correspond au bord méridional du fait 330, qui pourrait être interprété comme une courte rangée de trous de poteaux formant une clôture, perpendiculaire au fossé Groupe 320 et immédiatement au sud du bâtiment alternatif Groupe 345. Les trous de poteaux sont assez régulièrement espacés à des intervalles de 1,4 m, 2,2 m et 1,6 m. Ils sont également tous de forme semblable, avec des comblements et des profils identiques, et mesurent en moyenne 0,7 m (de 0,6 à 0,8 m) par 0,68 m (0,6 à 0,76 m) sur 0,15 m de profondeur.

Ces structures ont livré plusieurs tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 114 g) mais pas de terre cuite. Aucune ne renfermait de fantôme ni de pierres de calage.

Bande 5, zone 3E ouest (F2.5.2. F2.5.110, F2.5.137-138)

La bande 5 concerne, comme la bande 4 (de même que partiellement la zone 3E), un paysage archéologique moyennement dense. Cela inclut plusieurs enclos, plutôt larges et rectilignes, qui sont connectés de façon lâche par des séries de fossés de la limite sud, probablement en association avec un chemin. Cette bande est en corrélation avec l'ouest et une partie du centre de la zone 3E. Elle englobe un autre enclos rectangulaire similaire en forme aux groupes 618/609/607/612 de la bande 4 et datant à peu près de la même période, bien qu'elle inclut également des fossés plus anciens liés aux groupes 636 et 637. L'affleurement rocheux pose des problèmes pour cette zone, et beaucoup de faits semblent se terminer en l'atteignant, ce qui rend les restitutions difficiles.

Espace nord de la zone 3E ouest (Fig. F2.5.137-138)

L'espace nord de la zone 3E est associé à un fossé rectiligne et précoce, 632, qui se prolonge vraisemblablement vers le nord, en tant que groupe 638. Ce fossé est tronqué par le trou d'eau 20554, qui est à son tour coupé par le fossé 634=635. Ces deux fossés forment une limite majeure nord-nord-ouest sud-sud-est, qui devient progressivement moins profonde vers le sud. Le point de rencontre de ces deux faits a été perturbé par le creusement d'un fait plus tardif (631) qui traverse le site du sud-sud-ouest vers le nord-est. Finalement, il faut considérer un fossé de petite taille, qui se développe depuis le côté ouest du groupe 634 jusqu'à la berme nord. L'intérieur de cette zone contient des structures 627, 680, 685 et la courte clôture 684. Cependant, la plupart d'entre eux tronquent ou enjambent les fossés-groupes et il est difficile d'établir complètement la séquence.

Phase 1**Fossés-groupes 632 et 638**

Les groupes 632 et 638 créent un fossé d'enclos en 'L' avec un angle droit, semblable aux groupes 636 et 637. Contrairement à ces faits, le fossé est toutefois, aligné du nord-nord-ouest vers le sud-sud-est plutôt que nord-sud est-ouest. Son bras nord est tronqué par les groupes 634/635, mais il existe des traces de sa réémergence au-delà du côté nord du probable trou d'eau 20554, sous le numéro de groupe 638.

Le groupe-enclos 632 mesure 20,20 m de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest et entre 6,20 m et 16,20 m dans sa partie nord-nord-ouest sud-sud-est. Sa largeur est comprise entre 0,55 m et 0,75 m et la profondeur entre 0,25 m et 0,50 m, mesure qui est enregistrée dans la coupe 16671 vers la berme, où le fossé est également tronqué par le terminus du fossé ou fosse 16673. Le profil est en 'V', particulièrement abrupt dans les portions inférieures et remarquablement ouvert et évasé vers la surface. Son unique comblement est un limon argileux gris brun moyen à clair, avec des petites pierres, charbons, terre brûlée, de même qu'une petite quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 490 g). Il a produit moins de mobilier que l'enclos voisin, en forme de 'L' 363/637 et la poterie ramassée est principalement un rejet de larges tessons dans l'intervention 16553 (11 tessons, 341 g) et celui d'un très grand tesson (149 g) dans le sondage 16603.

Le fossé 638 a un profil très différent de celui du fossé 632 (20556, Fig. F2.5.230, PN 18675). Il a des côtés abrupts et un profil en 'U' aplati. Le comblement est un limon argileux brun foncé qui a produit des fragments de terre brûlée et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 17 g).

Fosse 20554

La fosse 20554 est un large fait ovale qui mesure 2,30 m x 1,40 m x 1,30 m. Il a un profil conique, avec une base effilée presque pointue (Fig. F2.5.208, PN 18677). Des faits

semblables et voisins ont été interprétés comme des trous d'eau. Le fait 20554 a un remplissage inférieur de limon sableux gris moyen avec de très nombreuses pierres et un comblement supérieur qui consiste en un limon sableux gris rougeâtre. Le comblement inférieur n'a produit aucun mobilier, alors que celui du dessus est associé à de la terre brûlée (3 fragments, 23 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (25 tessons, 325 g).

Phase 2

Fossés-groupes 634 et 635

Les fossés-groupes 634 et 635 composent probablement des éléments d'une même limite majeure qui mesure 38 m de longueur et s'incurve légèrement depuis son terminus sud orienté sud-sud-est vers une extrémité nord orientée nord-ouest. Ce groupe se termine ou tourne à une petite distance au-delà de la berme nord, car il n'apparaît pas dans la tranchée 24 de l'Inrap (bien qu'il y ait des signes d'un fossé allant vers l'est et faisant un angle de 90° avec le fossé 634/635, représentant probablement le côté nord de l'enclos après une entrée étroite).

Seul un profil complet est examiné au nord du groupe 631. Les deux autres sondages sont des tests localisés pour enregistrer la stratigraphie entre le fossé et les trous de poteau du groupe 627. L'unique profil complet (20557) révèle un fossé aux côtés abrupts et fond plat, large de 1,40 m et profond de 0,70 m. Il a trois remplissages. Au fond, se trouve un limon argileux brun rougeâtre moyen (20559) avec de petites pierres et des charbons ; au milieu, dans une matrice similaire à celle de 20559, l'unité 20561 est de couleur brun grisâtre foncé, mais avec beaucoup plus de pierres anguleuses, dont certaines sont très larges. Au niveau supérieur se trouve un limon argileux-sableux brun jaunâtre moyen, avec de fréquentes pierres, de la terre brûlée, des charbons et de la céramique de la fin de l'âge du Fer.

La partie sud de ce groupe a été également étudiée mais plus brièvement. Seul un sondage avec le profil complet a été réalisé, dans une zone où plusieurs fossés rejoignent 16584 (Fig. F2.5.230, PN 18100 et 18102; Fig. F2.5.231, PN 18100). L'autre intervention est longitudinale au travers du terminus (16588) et une troisième vérifie sa stratigraphie avec le puits 16541. Dans ce dernier cas, le puits a détruit toutes traces du fossé 635. A une courte distance, au nord de ce point, un statère armoricain en argent a été retrouvé au détecteur de métaux (MI 801). C'est la seule monnaie de l'âge du Fer retrouvée sur le site, malgré la mention de cinq pièces lors de la phase diagnostique. Ces monnaies sont toutefois concentrées dans le nord-est de la zone décapée, suggérant que cette partie de l'occupation est plus riche ou est une zone spécialisée pour le commerce ou les activités religieuses.

Le terminus sud du fossé (16588) a un creusement peu profond et incliné, indiquant qu'il est créé par une troncature (plutôt que représentant le terminus originel). Son comblement unique est un limon sableux brun grisâtre moyen, avec quelques cailloux, de la céramique de la fin de l'âge du Fer et des charbons. Le dernier sondage révèle un profil et une séquence de comblement très similaires à l'intervention 20557, mesurant 1,30 m de large pour une profondeur de 0,53 m. Ces remplissages sont presque identiques à ceux de 20557. Il a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer et de la terre brûlée. Au total le fossé-groupe 634/635 est associé à 61 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (1097 g), un unique tesson d'amphore (58 g), de la terre brûlée (6 fragments, 185 g), le statère d'argent et un petit tesson intrusif de céramique médiévale (2 g) dans le comblement supérieur 16587 du sondage 16584.

Mobilier Fig. M2.30 Fossé groupe 634/635

Un total de 88 tessons de céramiques protohistoriques (1423 g) pour un NMI estimé à 9 individus. Un tesson d'amphore de type indéterminé a également été retrouvé dans ce fossé.

No. 1099 (US 20531) Type 2.1.1/1.

No. 1100 (US 20531) Type 2.1.2/2.2b. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

No. 914 (US 16857) Type 1.1.2/4.2. La partie supérieure de la surface externe du vase est lustrée et ornée d'une strie.

No. 915 (US 16857) Type 2.2.2/1b. L'épaulement est orné d'une fine strie.

No. 1033 (US 20577) Type 2.2.2/2.2b. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe du vase sont graphitées.

No. 1032 (US 20577) Type 1.1.2/4.4. Quatre cordons ornent la surface externe de la panse graphitée. La surface interne de la lèvre comporte également des traces de graphite.

Les fosses 16858, 16874, 16876 et 16878

Le groupe de quatre fosses est situé immédiatement à l'est du fossé 635, à proximité du point où les groupes 635 et 632 se croisent. Cette concentration regroupe trois fosses entrecoupées (16858 sur 16876 sur 16878) et une quatrième fosse proche (16874) ; elle est coupée par un trou de poteau 16917. Les trois fosses les plus larges et entrecoupées sont ovales en plan et mesurent en moyenne 1,30 m x 0,80 m x 0,41 m et ont des côtés abrupts, un fond plat ou un base inclinée. La fosse plus petite, ou trou de poteau 16874 et le trou de poteau 16917 sont ovales avec un profil en 'U' arrondi et mesurent en moyenne 0,60 m x 0,28 m x 0,28 m. Ils présentent tous un unique comblement sans mobilier, mis à part de très petits fragments de terre brûlée et des charbons.

Phase 3

Fossé-groupe 631

Le fossé-groupe 631 est probablement l'élément le plus tardif dans la séquence de cette partie du site. Il est aligné avec le fossé-groupe 613/616. Le groupe est curviligne en plan, se développant de l'ouest-sud-ouest vers le nord-est où il disparaît du site sous la berme nord. Le fossé mesure 11,6 m x 1,12 m x 0,5 m. Son profil est en 'V' avec une base très étroite et s'aplatissant, large de 0,1 m (16551, Fig. F2.5.231, PN 18064). Son unique remplissage est un limon argileux gris brun foncé contenant de fréquents pierres et blocs (particulièrement à son terminus), de nombreux éclats de terre brûlée et du charbon. Il est associé à une grande quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (93 tessons, 1905 g), plusieurs larges fragments de terre brûlée (6, 853 g), dont une plaque de four, un piédestal perforé et plusieurs larges fragments de four. On y également ramassé un clou (MI 843).

Mobilier Fig. M2.31 Fossé groupe 631

Un total de 93 tessons de céramiques protohistoriques (1915 g) a été découvert, pour un NMI estimé à 16 individus. Ecuelles à profil en esse basse avec cannelure labiale interne encore assez large et graphitées, caractéristiques qui tendraient plutôt vers le IIe s.

No. 1042 (US 16583) Type 2.2.1/9.2.

No. 1041 (US 16583) Type 1.1.2/4.3.

No. 1043 (US 16583) Type 2.2.2

No. 1049 (US 16552) Type 2.1.2/2.4. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

No. 1046 (US 16552) Type 2.1.2/2.2e. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées. La surface externe de la panse est ornée de bandes lustrées.

No. 1048 (US 16552) Type 2.1.2/2.2a. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

No. 1047 (US 16552) Type 2.1.2/2.6. La partie supérieure de la surface externe et la surface interne de la lèvre sont graphitées.

Phase 6

Fossé-groupe 633

Le groupe 633 tronque le groupe 634 et est probablement un des faits les plus tardifs de la concentration de fossés à l'extrémité nord de la zone 3E. Il mesure au moins 6,5 m de longueur, est orienté nord-ouest sud-est et peut avoir été un réaménagement partiel des groupes 634/635. Il n'a été sondé qu'une fois. Son profil (20560) est en 'U', mesure 0,55 m de largeur pour une profondeur de 0,35 m. Il a un remplissage de limon argileux sableux, gris brun clair associé à de petites pierres, du charbon, de la terre brûlée (3 fragments, 57 g), de la tuile gallo-romaine (1 tessons, 249 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (21 tessons, 710 g). La tuile est rarement présente dans la zone 3E et ailleurs il est souvent argumenté que ce matériau est intrusive. Ici, cependant, il provient d'un fait très tardif et il n'y a pas de doute que ce soit le cas, malgré le volume de céramique de l'âge du Fer.

Mobilier Fig. M2.31 Fossé groupe 633

Un total de 21 tessons de céramiques protohistoriques (710 g) a été découvert pour un NMI estimé à 1 individu.

No. 1115 (US 20530) Type 2.2.1/1b. Le haut de panse est orné de deux stries.

No. 1116 (US 20530) Fond de vase orné de 4 stries sous le fond. La surface externe de la panse est décorée de deux cordons encadrés par une strie de part et d'autre de chaque cordon.

Bâtiment de l'espace nord de la zone 3E ouest (Fig. F2.5.137-141))

Cette zone englobe un groupe de structures plutôt disparates, dont la plupart a été enregistrée rapidement. Ils sont similaires en taille, forme et orientation à de nombreuses structures dans les autres parties de la zone 3. Ces faits ont produits très peu d'artéfacts et il semble que cette zone soit le lieu d'une activité beaucoup moins intense que celle observée dans les bandes 3 et 4.

Bâtiment-groupe 627 (Fig. F2.5.139)

Le bâtiment Groupe 627 se situe près de la berme septentrionale, au sein d'un enclos triangulaire fragmentaire défini par les fossés Groupes 631 et 635. Il comprend 22 trous de poteaux dont beaucoup ont seulement fait l'objet d'une description de surface ou ont été fouillés très rapidement. Seuls trois exemplaires ont été fouillés attentivement, 17 ont été évalués rapidement et deux autres n'ont pas été examinés.

Il s'agit d'un grand agencement de poteaux rectangulaire orienté NO-SE, avec une concentration de structures dans l'angle nord correspondant peut-être à un groupe différent ou

à une subdivision au sein d'une construction plus grande. Le bâtiment mesure 5,7 m par 4,7 m, soit une surface interne d'environ 27 m².

Les dimensions des trous de poteaux varient considérablement de 0,26 m de diamètre à 1,07 m par 0,62 m ; les profondeurs vont de 0,03 m à 0,31 m. Ils mesurent en moyenne 0,55 m par 0,5 m de large sur 0,14 m de profondeur. Ils sont presque tous circulaires avec un profil en U arrondi. Probablement à cause de leur examen rapide, aucune des structures n'a livré de céramique, et seulement quatre contenaient des fragments de terre cuite. Aucun fantôme certain n'a été identifié, seul un possible exemplaire a été observé.

Bâtiment-groupe 683 (Fig. F2.5.140)

Le bâtiment-groupe 683 est situé vers la berme nord, dans l'angle nord-ouest de l'enclos central est. La plupart des poteaux n'ont pas été fouillés ou ont été très rapidement examinés.

Deux interprétations structurelles sont possibles (683a et 683b). La plus simple (683a) envisage une structure à quatre poteaux porteurs (dont deux ne sont pas fouillés : 683/ND 1 et 683 ND 2, avec 16951 et 20052) rectangulaire, orientée nord-nord-est sud-sud-ouest, avec éventuellement une abside ou sans poteau d'angle (20050 et 683/ND 4). L'autre interprétation repose sur une vision plus large du bâtiment (683b) et lui ajoute deux poteaux, très similaires (20048 et 16941) au nord-ouest de la partie centrale, formant une extension de forme parallélépipédique. Cette addition est plus longue que le bâtiment de base, mesurant 4,4 m de longueur (par comparaison avec 3 m) et est plus étroite avec 2,90 m au lieu de 3,80 m. L'aire totale, incluant cette option s'étend à 17 m², ce qui est beaucoup plus important que 11,40-12,40 m² pour la première hypothèse (sans ou avec son extrémité absidale).

Les faits qui forment ce groupe sont tous très similaires. Ils sont plutôt larges et de forme ovale. Les quatre poteaux principaux mesurent en moyenne 0,69 m x 0,60 m et l'ajout de deux autres poteaux n'augmentent que de peu ces mesures (0,70 m x 0,62 m). Aucun élément de mobilier n'a été découvert. La structure est traversée par une probable courte ligne de poteaux, 684, qui se poursuit au-delà de son côté sud, et ne peut lui être contemporain.

Ligne de poteau-groupe 684 (Fig. F2.5.140)

La ligne de poteaux-groupe 684 est formée par le court alignement de trois petits faits qui couvre 4,20 m et s'oriente ouest-sud-ouest est-nord-est au travers de la zone 3E nord. Il traverse la structure 683 et est parallèle au fossé-groupe 632. Les poteaux sont distants de 2,40 m à 1,80 m. Ce sont de petits faits circulaires en plan, mesurant en moyenne 0,23 m de diamètre, mais leur enregistrement est resté partiel. Aucun mobilier ne leur est associé.

Bâtiment-groupe à l'extrémité nord de l'espace central de la zone 3E ouest (Fig. F2.5.137 et F2.5.141-3)

La majorité des structures de cet enclos a été examinée très rapidement, au moyen de descriptions de surface ou sondées pour obtenir leur profondeur. Seules quelques rares ont fait l'objet d'un examen standard approfondi ou d'un relevé exhaustif. Par conséquent, le détail obtenu pour ce groupe est minimal comparé à d'autres secteurs du site. Cependant, le plan global et la densité des faits sont très vraisemblablement corrects sachant que les faits ont été dessinés en plan immédiatement après le décapage. Dans certains secteurs, comme la structure 680, aucun des faits n'a été inspecté, mais le plan produit semble indiquer une structure. Durant la description des surfaces et le sondage des profondeurs, les faits et les déblais ont été scrutés afin d'en récupérer tout artefact et il est probable que les pauvres quantités de mobilier soient authentiques. L'enclos à l'ouest qui englobait de nombreuses structures a été l'objet d'un examen complet, cependant la majeure partie d'entre elles n'ont livré que peu de mobilier.

Bâtiment-groupe 685 (Fig. F2.5.141)

Le bâtiment-groupe 685 est une interprétation alternative aux faits associés au bâtiment-groupe 681, et qui semble plus plausible car ne reposant pas sur l'existence de poteaux d'angle non observés. Cette lecture envisage un bâtiment rectangulaire, orienté est-nord-est ouest-sud-ouest, ayant peut-être une extrémité en abside le long de son long côté sud. Cette structure mesurerait alors 5,70 m x 2,90 m – 4,60 m (selon que l'on considère l'abside ou non), formant une aire interne de 16,50 m² ou 25 m².

La majorité des trous de poteau n'ont fait l'objet que d'un enregistrement de surface, ou ont été testés pour leur profondeur. Ils sont généralement circulaires en plan avec un profil en 'U' ou en 'V' et mesurent en moyenne 0,45 m x 0,43 m x 0,15. Aucun mobilier ne leur est associé.

Lectures alternatives du bâtiment-groupe 681 (Fig. F2.5.141)

Le plan au sol du bâtiment 681 peut être lu de deux façons (681a et 681b). La première hypothèse (681a) décrit une structure rectangulaire sans poteau d'angle au sud-est et avec deux petites absides aux extrémités. La deuxième option (681b) n'a également pas de poteau d'angle au sud-est mais comprend deux trous de poteau à proximité pour former un large bâtiment rectangulaire qui mesure 5,70 m de longueur par 2,80 m de largeur représentant une aire interne de 16 m² (la superficie de 681a est de 14,80 m²). Les deux structures ont la même orientation, est-nord-est ouest-sud-ouest. Aucune de ces deux structures ne semble constituer une lecture plus plausible que le groupe 685 et elles ne sont présentées ici que comme alternatives potentielles.

Bâtiment-groupe 680 (Fig. F2.5.142)

Le bâtiment est une partie d'un ovale de trou de poteau, suggérant une structure rectangulaire avec une extrémité arrondie ou absidiale, ou sans poteau d'angle. Le fossé-groupe 632 le traverse sans tronquer aucun des trous de poteau. Sept faits sont regroupés, avec des plans variés, subcarrés, sans forme en passant par ovales, mais tous sont de taille comparable. Ils mesurent en moyenne 0,36 m x 0,22 m, et définissent une structure d'au moins 3,60 m x 3,40 m. Celle-ci est orientée ouest-sud-ouest est-nord-est, comme la plupart des bâtiments de cette partie de la zone 3.

Bâtiment-groupe 682 (Fig. F2.5.143)

Le bâtiment-groupe 682 est situé à proximité de la berme nord et comprend six trous de poteau fouillés intégralement et cinq faits non sondés. Un petit fossé ou tranchée, 16080, peut également avoir appartenu à ce groupe. La structure est orientée nord-est sud-ouest et mesure 5,60 m x 4 m, produisant une aire interne de 22,40 m². Elle peut avoir été plus large, dans le cas où elle se continuerait sous la berme.

Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,47 m x 0,42 m x 0,17 m et sont généralement circulaires ou ovales en plan avec un profil en 'U'. Deux semblent présenter des négatifs. Les fantômes des poteaux mesurent en moyenne 0,38 m de diamètre et 0,16 m de profondeur. Un petit linéaire ou tranchée, 16080, s'oriente obliquement au travers du côté nord du bâtiment et se continue sous la berme. Il est difficile d'assurer qu'il appartient à cet ensemble.

Les trous de poteau qui forment cette structure ne contiennent pas de mobilier.

Espace central de la zone 3E ouest et centre (Fig. F2.5.144-147)

L'espace central à l'ouest et au centre de la zone 3E contient un arrangement semi-

rectangulaire de fossé associés avec les groupes 634/635 et 607/609/615/618 à l'ouest. Le fossé-groupe 603 est le centre originel de cette phase d'activité, et se prolonge probablement sous le numéro de groupe 653. Les groupes 651, 652, 625 et 16488 appartiennent probablement aussi à cette phase. En se déplaçant depuis ce point, le fossé 601 délimite un arc de cercle s'incurvant depuis le nord-ouest vers le sud-sud-ouest, qui tronque le groupe 603-653. Il est probablement associé aux groupes 531 et 544 au nord-ouest et peut-être 621 au sud-est. La phase d'activité suivante est ici dominée par le fossé nord sud 602 et son pendant oriental 622, avec lequel il forme probablement un chemin, situé entre deux zones riches en vestiges structuraux. Le fossé 623 forme une continuation de 622 et les deux faits ont des réaménagements ponctuels respectivement, numérotés 656 et 646. Plusieurs fosses sont associées à ces groupes du nord, alors que le puits 16258 et la fosse 16720 recoupent le groupe 602. Les structures 681, 682 et 685 se trouvent dans la partie nord de cet espace, 687, 688, 689 et 690 sont en son centre et les structures 691 et 692 sont à sa limite sud.

Phase 2

Fossé-groupe 603/653

Les fossés 603 et 653 forment probablement deux parties d'un unique fait orienté est ouest. Ce dernier a un intervalle, formant entrée, vers le milieu, avec des tronçons ouest et est de respectivement, 10,5 m et 9 m de long. Sa largeur est comprise entre 0,36 m et 0,48 m et sa profondeur est de 0,25 m. Le profil est en 'U' avec des côtés abrupts et un fond relativement plat (5028 - Fig. F2.5.231, PN 4013 et 5034), mais localement la forme est en 'V' (5120 - Fig. F2.5.231, PN 4067). Il contient en général un seul remplissage, mais une couche de naturel redéposé est enregistrée dans un terminus (16538). Le comblement majoritaire est un limon argileux gris brun foncé, avec de nombreuses pierres, du charbon et de la terre brûlée (19 fragments, 110 g) accompagnée d'une quantité considérable de céramique de la fin de l'âge du Fer (40 tessons, 356 g), d'un fragments de base de briquetage (provenant du prélèvement environnemental <804>) et un aiguiseur (MI 831) venant du terminus 16538. Ce fait est tronqué par les fossés 601 et 602 (5008, Fig. F2.5.231, PN 3542) et coupe les trous de poteau 5030 et 5032 de la structure 595 (Fig. F2.5.231, PN 4018). Seule une intervention est située dans le segments ouest (16565) et présente une séquence de remplissage et un profil similaires aux exemples orientaux. Il est également testé dans la tranchée 21 de l'Inrap (F1).

Un autre fossé court de ce groupe 653, est identifié dans l'intervalle entre les fossés 601/602 et 622. Ce fait n'est pas testé mais représente quasi certainement la continuation du groupe 603, portant la longueur totale entre 27,2 m et 30 m.

Mobilier Fig. M2.31 Fossé Groupe 603

Un total de 38 tessons de céramiques protohistoriques (321 g) a été découvert dans le fossé 603 pour un NMI estimé à 4 individus.

No. 487 (US 5035) Type 1.1.2/6a. Petit pot modelé. Forme très simple que l'on peut retrouver depuis l'âge du Bronze. Plus fréquent pour la période de LaTène dans les contextes de La Tène Ancienne ou La Tène Moyenne mais se retrouve pendant tout le second âge du Fer et jusqu'à La Tène Finale. Peut-être pour huile et mèche ou creuset pour le bronze. Hypothèse de datation difficile à avancer avec précisions, mais possiblement La Tène Moyenne.

Petit fossé, groupe 651

Le petit fossé 651 est court et se développe du nord au sud sur 4,9 m avant d'être tronqué par

le fossé 601. Il a une largeur de 0,25 m pour une profondeur de 0,1 m ; son comblement est un limon argileux gris brun clair avec des inclusions de charbons, petites pierres et un unique tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (28 g). Aucun signe de ce fait n'est observable dans l'intervention 5006 = 16335 au travers du fossé 601, ce qui indique que le petit fossé est complètement tronqué. Il est probable que ce fait soit en lien avec le fossé 603 et forme un système d'enclos rectangulaire, puisqu'il est perpendiculaire à 603 qui représente la phase d'activité la plus précoce dans cette zone.

Fossé-groupe 652

Le fossé 652 est de longueur courte, situé au nord du groupe 603 qui s'étend vers l'est depuis le côté du fossé plus tardif 602. Le fait mesure 2,6 m de longueur pour une largeur de 0,4 m – 0,9 m et a une profondeur de 0,3 m à son terminus le plus étroit. Le remplissage est un limon argileux gris brun, avec rarement d'autres inclusions que des petites pierres. Une petite quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (6 tessons, 21 g) y est toutefois associée. Le fossé semble appartenir à un système rectiligne de fossés peu profonds. Il est parallèle à 603 et perpendiculaire à 651.

Mobilier Fig. M2.31 Fossé groupe 652

Un total de 12 tessons de céramiques protohistoriques (68 g) pour un NMI estimé à 2 individus.

No. 1058 (US 16647) Type 2.1.2/2.2b. La surface externe du vase est graphitée.

Phase 3

Fossé-groupe 601

Le fossé 601 est un fait majeur qui est creusé, utilisé et abandonné assez tôt dans la séquence stratigraphique de cette partie du site. Le fossé décrit une courbe serrée depuis le sud-ouest vers l'ouest-nord-ouest en passant par le nord-nord-est. Il est fait de deux tronçons avec une partie ouest-nord-ouest très courte, 5,8 m, un intervalle pour former une entrée de 2,6 m puis un long segment sud, 36,6 m portant le total de la longueur à 45 m. Le fait est tronqué plusieurs fois par le fossé nord sud, 602 et il coupe probablement 603.

Les largeurs et profondeurs du fait varient beaucoup en fonction du degré de troncature qu'à connu le paysage. A l'extrémité nord-ouest (16064), le groupe 601 mesure 1,2 m x 0,75 m. Dans l'intervention 16338, la largeur augmente jusqu'à 1,55 m et la profondeur à 1,23 m. La largeur se rétrécit à 1,5 m pour une profondeur de 0,75 m lors du sondage 5016 ; finalement les dimensions atteignent 0,84 m x 0,54 m à son terminus sud-ouest.

Le groupe 601 a un profil en 'V' aux côtés abrupts, très nets (5010, 5059 et 5158) avec parfois un surcreusement à la base (16064 et 16211). Il a entre deux et huit remplissages (bien que majoritairement trois ou quatre).

La séquence débute généralement avec une argile sableuse-limoneuse brun verdâtre à brun jaunâtre, recouverte par un ou plus limon sableux gris verdâtre à gris brun foncé à moyen, contenant de nombreux tessons, fragments de terre brûlée et pierres. Souvent les pierres sont larges ; un bloc, provenant de l'intervention 5016 mesure 0,85 m x 0,75 m x 0,45 m (Fig. F2.5.232, PN 4009). Par endroit, se trouvent des couches riches en charbons, intercalées dans cette séquence, telle que vues dans le sondage 16064 (remplissage 16066) ou en 5059 (remplissage 5061). Finalement, plusieurs des interventions présentent des comblements supérieurs qui semblent être du naturel redéposé ou un remblai provenant d'un talus et occupant une légère dépression au sommet du fait.

La plupart des comblements contenaient de la céramique. Vingt des trente-deux unités

positives enregistrées pour ce fait ont produit 254 tessons pesant 6788 g et englobant des éléments plutôt larges (poids moyen 26,7 g). Les sondages sont également associés à de la terre brûlée (314 fragments, 6338 g, poids moyen 20,2 g), du briquetage venant des creusements 5016 et 5138 (3 fragments, 18 g) et des scories pour au moins deux des sondages (16064 et 6016 : 11 pièces, 66 g). La coupe 20028 a produit de nombreux tessons (30, 1141 g), de la terre brûlée (11 fragments, 72 g) de même qu'une fine épée de fer avec une fixation en bronze (MI 850).

La répartition de la céramique et autre mobilier ne répond à aucun schéma. Le matériel a été récupéré en lot important sur toute la longueur du fossé. Malgré l'accroissement du taux de troncature au sud et à l'ouest, le terminus occidental contenait 47 tessons pesant 796 g. L'assemblage le plus important provient de l'intervention nord-ouest 16064 associée à 31 larges tessons pesant 1284 g (il s'agit, il est vrai d'une intervention particulièrement longue).

Ce groupe tronque le trou de poteau 5057 du groupe 694, dans le sondage 5059 et les trous de poteau 5026 et 16062 de la structure 693 dans les interventions 5016 et 16063 respectivement. Il coupe probablement 603 et est fortement tronqué par le fossé 602.

Mobilier Fig. M2.32 Fossé groupe 601

Un total de 255 tessons de céramiques protohistoriques (6795 g) a été découvert dans le fossé 601 pour un NMI estimé à 39 individus. La datation des céramiques de le sondage 20020 semble relativement homogène et une hypothèse de datation dans la première moitié du IIe s. semblerait envisageable. Nous évoquerons le cas particulier du sondage 5010 au sein du fossé 601. En effet, dans le sondage 5010 les formes découvertes ne semblent pas appartenir à l'occupation laténienne mais plutôt à une occupation antérieure. Nous avons présenté les formes dessinées du sondage 5010 dans la partie consacrée aux occupations de la protohistoire ancienne ainsi que leur description, mais pour l'instant, la quantification en NR et NMI est présentée ici dans la quantification générale du fossé 601.

No. 320 (US 5021) Type 2.1.2/2.7. La surface externe présente des traces de graphite.

No. 347 (US 5023) Type 2.2.2/2.3a. La surface externe du col présente des traces de graphite.

No. 343 (US 5023) Bord assez épais à la lèvre très éversée pourvue d'une profonde cannelure sommitale et d'une large cannelure interne. L'intérieur de ces cannelures conserve quelques traces de graphite.

No. 348 (US 5023)

No. 339 (US 5023)

No. 344 (US 5023)

No. 340 (US 5023)

No. 349 (US 5023)

No. 319 (US 5021)

No. 317 (US 5021)

No. 318 (US 5021)

No. 329 (US 5160) Type 1.1.2/2b. La surface externe est lustrée.

No. 484 (US 5159) Type 2.1.2/3. Une strie est visible en haut de panse.

No. 330 (US 5160) Type 2.1.2. La surface externe est lustrée et la surface interne de la lèvre présente des traces de lustrage.

No. 479 (US 5161) Type 1.1.2/4. La surface externe présente des traces de lustrage.

No. 334 (US 5160)

No. 335 (US 5160)

No. 333 (US 5160)

No. 331 (US 5160)

No. 336 (US 5160)

No. 332 (US 5160)

No. 478 (US 5161)

No. 1051 (US 16506) Type 2.2.1/5c.

No. 1052 (US 16506) Type 2.1.2/1.5. Le vase est intégralement graphité.

No. 1063 (US 16506) Type 2.1.2/3. La partie supérieure de la surface externe du vase est graphitée et ornée d'une strie.

No. 1012 (US 16873) Type 2.2.1/5a. L'épaulement du vase est orné de croisillons lustrés disposés en bandeau encadré de stries sur la surface graphitée. La partie supérieure de la surface interne du vase est graphitée et la surface externe également jusqu'à mi panse.

No. 1014 (US 16873) Type 2.2.1.

No. 1013 (US 16873)

Fossé-groupe 655

Le fossé 655 n'est conservé que sur 2,5 m et est fortement arasé par le fossé 623. Il appartient probablement à la même phase d'activité que le fossé 601 (mais il peut être antérieur). Son profil est en 'U' (16208) et est rempli d'une argile limoneuse sableuse brun rougeâtre moyen. Il tronque la fosse ou tronçon de fossé 16209, mais aucun de ces deux faits n'a produit de mobilier datable.

Phase 4

Fossé-groupe 602

Le fossé-groupe 602 est un fait nord sud majeur, se développant sur 32,7 m dans la pente. Il est plus large et profond vers le sud avant de devenir moins profond quand il atteint le point le plus haut du relief (comme 601, ci-dessus) à proximité des interventions 16325 et 16485. Il s'oriente ensuite vers le sud-est pendant 5 m et se termine au point où la limite est ouest majeure, 647, le tronque. Il appartient à l'ensemble des fossés orientés nord sud les plus tardifs dans cette zone, et coupe les trous de poteau de la probable structure 693 et est tronqué par les fosses 16710, 16291, les fossés 647 et 650 et le puits 16258.

Sa largeur varie entre 0,76 m et 1,6 m et la profondeur est comprise entre 0,43m et 0,7 m. Le profil est en 'U', à côtés abrupts et fond plat (16085, 16335 – Fig. F2.5.232, PN 4942, 50017 – Fig. F2.5.232, PN 4009) mais deux des sondages les plus au sud ont une forme plus évasée, en 'V', avec une base étroite (16269 – Fig. F2.5.232, PN 4893). Il a en général deux remplissages. A la base, se trouve un limon argileux sableux clair mélangé avec des poches de naturel redéposé ; au sommet est un limon argileux brunâtre plus foncé. Au total, dix-huit des vingt-six unités stratigraphiques positives enregistrées pour ce fait ont produit 279 tessons de céramique et d'amphore, pesant 6005 g. Plusieurs des sondages ont été réalisés mécaniquement pour récupérer le mobilier. Le total d'éléments de céramique de la fin de l'âge du Fer atteint 277 tessons (5686 g). Un unique tesson de céramique de la protohistoire ancienne (40 g) et un large morceau d'amphore Dressel 1 (273 g) font également partie du lot. De plus, on a récupéré une grande quantité de terre brûlée (120 fragments, 2880 g) et deux

petits fragments de tuile probablement gallo-romaine (6 g) provenant du comblement supérieur 5013 du sondage 5009.

Il n'y a pas vraiment de logique de répartition du mobilier. Cependant les sondages les plus au sud contiennent sensiblement moins de matériel que les autres interventions. Il est peu clair si cela est dû au niveau d'arasement plutôt que le reflet des dépôts. On note également plus de terre brûlée vers la partie centrale et plus profonde du fossé 602, dans une zone proche de structures.

La fosse 16290 tronque le côté sud de ce fait, vers sa courbe sud. Ovale, elle mesure 1,25 m x 0,98 m x 0,48 m et a un profil au fond plat et aux bords abrupts. Elle contient un limon argileux gris foncé (16292) surmonté d'un limon argileux brun grisâtre moyen avec des fréquentes inclusions pierreuses. Le comblement inférieur contient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 26 g).

Mobilier Fig. M2.33 – M2.34 Fossé groupe 602

No. 986 (US 16868) Type 2.2.2/1c. Trois stries externes ornent le haut de panse. La surface interne est lustrée.

No. 988 (US 16868) Type 2.2.2/5.3. La jonction entre le col et l'épaule est matérialisée par un cordon externe. La surface externe est lustrée dans sa partie supérieure. Hengistbury Head (fig. 167, n°1976 daté première moitié Ier s. avant J.-C).

No. 989 (US 16868) Type 2.1.2/2.7. La cannelure labiale interne est assez large. La surface interne de la lèvre est graphitée.

No. 987 (US 16868) Type 2.1.2/2.5. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

No. 990 (US 16868) Type 2.1.2/2.2a. Une strie est visible en bas de panse.

No. 999 (US 16867) Type 2.2.1/1c. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées.

No. 1000 (US 16867) Type 2.2.1?

No. 345 (US 5025) Type 2.1.2/2.1. La partie supérieure des surfaces externe et interne sont graphitées. Des bandes lustrées décorent la surface externe de la panse.

No. 337 (US 5025)

No. 436 (US 5025)

No. 480 (US 5011)

No. 327(US 5007) Type 1.1.2/1. La surface externe présente des traces de graphite et elle est ornée de deux larges stries.

No. 325 (US 5007) Ecuille à profil en esse. Type 2.1.2/2.2c. La partie supérieure de la surface interne est graphitée. La surface externe du col présente des traces de graphite et la partie inférieure de la surface externe de la panse présente des traces de lustrage.

No. 321 (US 5007) Gobelets tronconiques Type 1.1.2/3a. Deux stries irrégulières ornent le haut de panse.

No. 322 (US 5007)

No. 323 (US 5007) Gobelets tronconiques 1.1.2/4

No. 324 (US 5007) Ecuille à profil en esse :

No. 326 (US 5007)

No. 328 (US 5007) Gobelets tronconiques 1.1.2

No. 313 (US 5013) Gobelets tronconiques. Type 2.2.1/7. Deux stries ornent la surface externe de la panse. La partie supérieure de la surface interne est lustrée.

No. 314 (US 5013) Gobelets tronconiques. Type 2.2.1. La lèvre est très épaisse et en bourrelet, munie d'une fine cannelure interne. La surface externe présente des traces de graphite. La surface interne présente des traces de graphite au niveau de la lèvre et des traces de lustrage au niveau de la panse.

No. 316 (US 5013) Panse orné d'un décor de petites impressions ovoïdes ou pointillés localisées sous une strie. La surface externe est graphitée au-dessus de la strie.

No. 312 (US 5013) Ecuelle à profil en esse Type 2.1.2/2.2e. La surface externe présente des traces de graphite ainsi que la surface interne de la lèvre.

No. 310 (US 5013) 2.2.1

No. 338 (US 5007)

No. 308 (US 5013)

No. 315 (US 5013)

No. 311 (US 5013) Ecuelle à profil en esse 2.2.2

No. 1103 (US 16486) Type 2.2.1. Deux stries ornent la surface externe du vase. (Paule fig. 222, n°2) cannelure sommitale, stries en haut de panse

No. 1104 (US 16486) Type 2.2.2

No. 1018 (US 16863) Type 2.1.2/2.2d. La cannelure labiale interne est assez large. La partie supérieure des surfaces externe et interne est lustrée.

Mobilier Fig. M2.34 Fosse 16291

No. 1064 (US 16292) Type 2.1.2/2.2e. La partie supérieure des surfaces externe et interne comporte des traces de graphite.

Fossé-groupe 654

Le fossé-groupe 654 est probablement la continuation de la limite marquée par le groupe 602. Il se trouve à 4,4 m au nord-nord-est du terminus nord de 602 et se développe vers le nord-est sur 1,6 m avant de disparaître sous la berme nord. Il mesure 0,98 m de largeur pour 0,62 m de profondeur et a un profil (Fig. F2.5.232, PN 4828) et une séquence de remplissages très similaires à ceux du groupe 602 (mis à part pour l'existence d'un comblement primaire de limon sableux gris verdâtre très localisé et qui a glissé dans le fossé depuis son extrémité sud-ouest). Le fossé est associé à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (23 tessons, 752 g), de l'amphore (1, 17 g) et de la terre brûlée (7 fragments, 78 g). L'intervalle entre 654 et 602 a un pendant à l'est sous la forme d'un espace entre les fossés 623 et 622.

Mobilier Fig. M2.34 Fossé groupe 654

Un total de 23 tessons de céramiques protohistoriques (752 g) pour un NMI estimé à 2 individus. Un fragment d'amphore de type indéterminé a également été retrouvé dans le comblement de ce fossé.

No. 907 (US 16130) Type 2.1.2/2.2g. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe comportent des traces de graphite.

Bâtiments-groupes au sud de l'enclos central est. (Fig. F2.5.144 et F2.5.148-152)

Comme les bâtiments au nord, les regroupements de trous de poteau à l'extrémité sud de l'enclos central est ont été évalués très rapidement, plutôt que fouillés intégralement. Le plan de cette zone montre clairement un épandage rectiligne de trous de poteau qui peut être l'indice d'un grand bâtiment ou d'une rangée de structures. Quatre groupes de bâtiments ont été identifiés. Leur proximité les uns par rapport aux autres indique qu'ils n'ont pas coexisté. A la place, il a été suggéré qu'ils forment deux paires (687 - 689 et 688 – 690) avec chaque ensemble contenant une grande et une petite structure.

Bâtiment-groupe 687 (Fig. F2.5.148)

Le bâtiment-groupe 687 est localisé au sud-ouest de l'entrée de l'enclos central est et est orienté ouest-sud-ouest est-nord-est, en alignement avec la limite sud de l'enclos formée par le fossé 603. Cette structure mesure 4,80 m x 3,40 m, représentant une aire interne de 16 m². Elle peut avoir été associée à une courte ligne de poteaux qui mesure 4 m de long et se trouve 1,20 m sur l'ouest, le long du bâtiment 689. Les seuls éléments mobiliers provenant de cette structure sont des fragments de terre brûlée.

Bâtiment-groupe 689 (Fig. F2.5.149)

Le bâtiment-groupe 689 est situé à environ 4 m au nord-est de la structure 687. Il est formé de l'arrangement rectangulaire de six trous de poteau, avec deux supplémentaires à sa petite extrémité nord-est, qui peuvent être une entrée. La structure est orientée nord-est sud-ouest et mesure 5 m x 3,80 m, avec l'ajout de 2,20 m x 2 m pour la pièce nord-est. Il est possible que cette dernière ait pu être plus grande pour former un rectangle de largeur similaire au reste du bâtiment, mais aucun poteau d'angle au nord-est n'a pu être mis en évidence. L'aire interne globale est de 19 m² ou 24 m² selon que l'on inclut la pièce nord-est. Cette structure peut fonctionner en duo avec la structure 687.

Seuls quatre des six trous de poteau qui forment cette structure ont été sondés. Ils sont généralement ovales ou quasi-rectangulaires et ont tous une taille similaire (0,57 m x 0,45 m x 0,08). Les profils ont été enregistrés pour trois d'entre eux et tous sont en 'U' légèrement ouverts. Les seuls éléments mobiliers sont de petits fragments de terre brûlée.

Bâtiment-groupe 688 (Fig. F2.5.150)

Le bâtiment-groupe 688 est la structure la plus petite, de la seconde paire de bâtiments identifiés à l'extrémité sud du principal enclos est. Il est orienté est ouest et mesure 3,60 m x 2,70 m pour une aire interne de 10 m². La structure est constituée d'entre quatre et cinq trous de poteau, dont quatre sont fouillés. Le cinquième est situé près de l'angle nord-est du bâtiment le long de son côté nord et peut avoir appartenu à un autre groupe ou être un fait isolé.

Les trous de poteau sont typiques avec des formes ovales ou circulaires et des profils en 'U' ouverts. Ils mesurent en moyenne 0,62 m x 0,56 m x 0,13 m, bien que la profondeur du plus profond, 16543, exagère cette mesure.

Le mobilier inclut principalement des fragments de terre brûlée, et quelques éléments céramiques ont été produits, provenant principalement du TP 16978. Sept tessons datent de la fin de l'âge du Fer et pèsent 56 g.

Bâtiment-groupe 690 (Fig. F2.5.151-2)

Le bâtiment-groupe 690 complète la seconde paire de bâtiments à l'extrémité sud de l'enclos central est ; il a été mis en parallèle avec 688. Il mesure au moins 7,70 m x 4,80 m formant une superficie de 37 m². Le bâtiment lui-même est orienté sud-ouest nord-est et est formé de

cinq trous de poteau. Deux d'entre eux sont des poteaux d'angle doubles, et le poteau du centre au nord et celui au nord-est n'ont pas été observés. Leur restitution les place dans une zone d'affleurement rocheux.

Les trous de poteau observés, à l'exception du petit cas du double poteau au nord-ouest, sont larges et mesurent en moyenne 0,70 m x 0,51 m x 0,15 m. Leur forme est ovale ou circulaire en plan avec un profil en 'U', mais un exemple, 16960, a un profil plus inhabituel en 'V'. Les faits ont produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (2 tessons, 95 g) et des fragments de terre brûlée.

Bâtiments-groupes dans l'annexe sud de l'enclos central est. (Fig. F2.5.144 et F2.5.153-155)

Deux structures et peut-être une troisième sont situées dans cette zone et elles sont rapprochées de des groupes de fossés voisins de part leur stratigraphie, leur position et leur orientation. Le probable bâtiment 693 est clairement tronqué par les groupes 601 et 6020 et peut être concomitant avec 603. Il ne suit pourtant pas le même alignement et peut être lié aux phases les plus anciennes de l'occupation plus ouverte. Le bâtiment 692 est plus proche des forme et orientation habituelles des structures de la zone 3 et est nettement tronqué par le groupe 603, alors que la structure 691 semble être placée à l'ouverture de l'entrée dans le fossé 603 et est probablement synchrone avec ce dernier.

Bâtiment-groupe 691 (Fig. F2.5.153)

Le bâtiment-groupe 691 se trouve immédiatement au sud de l'interruption du fossé-groupe 603, qui peut être une entrée dans cette annexe moins ouverte, au sud de l'enclos central est. Cette structure peut avoir été installée en remplacement du bâtiment 692 qui est clairement coupé au travers du fossé 603. Sa forme peut être soit polygonale ou un exemple de structure rectangulaire sans poteau d'angle. La structure mesure approximativement 5,20 m x 4,90 m avec une superficie comprise entre 19 m² et 22 m² et est orientée est-nord-est ouest-sud-ouest ?

Directement à l'intérieur de l'entrée de 603, se trouvent deux larges trous de poteau, ovales et quasiment identiques ; ils délimitent le côté nord de 691. Ils mesurent en moyenne 0,88 m x 0,56 m x 0,22 m. Directement à leur sud, à une distance de 4,80 m, se trouvent deux faits plus petits qui forment le côté sud. Leurs dimensions approchent 0,48 m x 0,31 m x 0,05 m. Les deux côtés bâtis du bâtiment sont très différents. Le mur ouest apparaît avoir été réaménagé une fois, alors que le mur est est incurvé et peut avoir été une alcôve ou une entrée vers l'angle sud-est. Les poteaux des côtés sont généralement ovales en plan et ont des dimensions approchant 0,50 m x 0,39 m x 0,14 m. Les poteaux du côté ouest sont plus larges que ceux à l'est. Un négatif a pu être mis en évidence.

A l'exception du trou de poteau 16483, un fait recreusé sur le côté ouest, cette structure n'a pas permis la collecte de mobilier. Le TP 16483 contenait 27 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer, pesant 348 g ; ces derniers peuvent tous appartenir à un même pot qui peut avoir constitué un dépôt. Les seuls autres éléments consistent en des fragments de terre brûlée. Aucun des faits n'a été l'objet de prélèvements environnementaux.

Bâtiment-groupe 692 (Fig. F2.5.154)

La structure 692 peut avoir été le bâtiment le plus précoce de l'annexe sud accolée à l'enclos central est, puisqu'elle est tronquée par le fossé 603. Le bâtiment 692 est rectangulaire, avec de possibles absides à ses extrémités, et est orienté nord-est sud-ouest. Il est formée de cinq poteaux principaux et trois trous de poteaux absidaux possibles. Le poteau de l'angle sud-est manque mais il peut avoir été détruit par une troncature ou n'est pas visible du fait de la

présence de roche affleurante.

A l'exception d'un fait de petite taille (5036) à l'extrémité absidale, les trous de poteau qui forment cette structure sont plutôt larges. Ils sont généralement circulaires ou ovales en plan avec un profil en 'U' et côtés quasi-verticaux. Ils ne montrent pas de négatif de poteau à l'exception d'un poteau de l'abside sur le côté ouest (5052). Ils mesurent en moyenne 0,65 m x 0,56 m x 0,16, mais la largeur peut varier entre 0,40 m et 0,95 m. Très peu de mobilier y est associé. Trois trous de poteau contenaient un unique tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 22 g) mais, de cet ensemble, un seul provient de la structure principale et deux de l'abside.

Bâtiment-groupe 693 (Fig. F2.5.155)

Le bâtiment-groupe 693 est composé de plusieurs trous de poteau qui ne sont pas inclus dans les autres groupes. Cela comprend ces faits situés de part et d'autre des fossés-groupes 601 et 602. La structure est orientée nord-nord-est et sud-sud-ouest et est polygonale.

Les trous de poteaux se répartissent selon une grande variété de plan, profils et tailles. Ils mesurent en moyenne 0,61 m (0,30 m - 1,50 m) x 0,44 (0,22 m - 0,83 m) x 0,21 m (0,12 m - 0,27 m). L'un conserve un négatif de poteau bien net et un deuxième un exemple probable. Un fait présente un calage. Très peu de mobilier provient du groupe ; il se compose d'un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (2 g) et de fragments de terre brûlée.

Bâtiment et autres groupes au sud de l'enclos central est (Fig. F2.5.144 et F2.5.156-158)

Cet ensemble de groupes apparaît être également bien stratigraphié. La première structure est le bâtiment 695, orienté perpendiculairement au groupe 691, au nord, et au fossé 603. Le groupe de fosses 697 apparaît ensuite et est un aménagement relativement ancien (comme beaucoup de concentration de fosses). Il est coupé par les trous de poteau des structures 694 et 698, de même que par le groupe-haie 696, mais il tronque un des trous de poteau de 695. Le bâtiment 694 tronque la fosse 697 et soit se développe le long, mais en dehors, du fossé 602 ou est tronqué par ce dernier (selon l'interprétation retenue de son plan). C'est une large structure avec de nombreux négatifs de poteau bien nets. La structure 698 est peut-être concomitante avec 594 et est située sur son ouest. Elle tronque également la fosse 697. Finalement, une ligne de poteau, 696, traverse cette zone depuis le côté ouest du puits 16258. Elle tronque la fosse 697 et les structures 694 et 695.

Groupe de fosses 697

Une série de faits entrecoupés dont plusieurs fosses, des trous de poteau et probablement des dépressions naturelles se trouve au sud-ouest du bâtiment 694 et 695. Quatre interventions ont été réalisées au travers de ces faits, de même qu'au travers de plusieurs faits distincts qui peuvent participer à l'ensemble.

Le fait le plus ancien est une fosse quasi-rectangulaire 16513/16569/16668. Il est orienté nord sud et mesure 2,70 m x 1,60 m x 0,52 m, mais sa profondeur diminue (jusqu'à 0,15 m de profondeur). Ce fait a un seul remplissage à son point le moins profond, mais cinq à l'endroit le plus profond (16513 rempli de 16717 à 16721). Ils forment une alternance de couches organiques et de naturel redéposé interprétée comme le dépôt de déchets domestiques suivi de périodes d'inactivité. Aucun mobilier n'en provient. Dans l'intervention sud, le fait 16513 apparaît tronquer une fosse plus petite, 16512. Celle-ci est quasi-rectangulaire en plan et mesure 0,84 m x 0,74 m x 0,52 m, avec un profil arrondi en 'U'. Elle ne contenait aucun mobilier.

Deux fosses ou petites tranchées (165742 et 16715) apparaissent ensuite dans la séquence. Elles sont profondes, aux parois abruptes et au fond plat et fortement tronquées. Il est difficile

de conclure s'il s'agit de deux parties d'un même fait ou si elles constituent deux faits très similaires. Cependant, les faits ne sont pas alignés et pourraient appartenir à un élément en forme de 'L' allongé ou de 'T'. La séquence de remplissage est également très similaire avec cinq couches dans 16715 (16726 à 16730) et quatre dans 16572 (16765 à 16765). Les remplissages sont à nouveau une succession de naturel redéposé et de couches plus foncées ; unités organiques interprétées comme le rejet de déchets domestiques mais dépourvues de mobilier.

Le fait d'importance, qui apparaît ensuite dans la séquence (16571/16666/16714) est une large fosse peu profonde (2,30 m x 1,90 m x 0,27 m) qui est très similaire et presque parfaitement superposée à la fosse 16513. Ce fait est également orienté nord sud, quasi-rectangulaire et conserve une séquence de remplissages similaire de naturel redéposé et rejets domestiques. Cependant, plusieurs éléments mobiliers y sont associés, via les trois interventions. Ce sont de nombreux fragments de terre brûlée et 9 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer pesant 38 g.

Au-delà de la fosse 16751, les quatre interventions réalisées au travers de ce groupe enregistrent des différences. L'intervention nord présente une série de quatre fosses et deux trous de poteau dont un, 16664, appartient à la ligne de poteau 696. Les fosses (16574, 16576 et 16577) ont des tailles diverses, comprises entre 0,70 m x 0,60 m x 0,24 m pour 16577 (un possible trou de poteau) et 1,85 m x 1,36 m x 0,40 m pour la fosse 16574. La moyenne est de 1,25 m x 0,84 m x 0,37 m. Les fosses présentent un mélange comparable de couches de naturel redéposé et de rejets domestiques ; du mobilier a été retrouvé dans la fosse 16576. Il s'agit d'un unique tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (1 tesson, 4 g) et de terre brûlée. Le trou de poteau 16578 recoupe la fosse 16574 et mesure 0,43 m de diamètre pour une profondeur de 0,28 m. Il contenait de la céramique de la fin de l'âge du Fer et de la terre brûlée (2 fragments, 8 g).

L'intervention est ne concerne aucun des faits mentionnés ci-dessus et les relations stratigraphiques qui la lient aux faits de l'intervention nord n'étaient visibles qu'en plan. La fosse 16575 coupe le trou de poteau 16600 (du bâtiment 695). Le fait le plus tardif de l'intervention nord est un trou de poteau 16602 qui appartient au groupe 694. Cela indique que la majorité de l'activité fossoyère prend place avant la construction de ce bâtiment et en partie avant le bâtiment 695. Les deux faits restant pour cette séquence sont plus anciens ; 16599 est un trou de poteau sans négatif ou mobilier et la fosse 16601, qui coupe le trou de poteau 16600 (structure 695), est à son tour tronquée par le TP 16602 (structure 694). La fosse mesure 0,87 m x 0,74 m x 0,37 m et a trois remplissages distincts contenant 12 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (70 g) et une grande quantité de terre brûlée.

La séquence sud se prolonge avec la fosse ou trou de poteau 16511. Ce fait mesure 1,18 m x 0,96 m x 0,45 m. Il a une partie plus profonde au sud-ouest qui peut correspondre à un large négatif. Son remplissage supérieur est gris noirâtre foncé (16733) au niveau du calage, riche en restes organiques. Il a fait l'objet d'un prélèvement environnemental, de même que le remplissage inférieur (16734). Ces deux remplissages du calage contenaient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 100 g) et de la terre brûlée. Ce fait peut avoir été un trou de poteau et appartenir au groupe 698.

La dernière zone fouillée, au sud-ouest, concerne plusieurs trous de poteau, coupés dans une large fosse. Des faits similaires se trouvent dans les interventions nord et sud et il appartiennent probablement au bâtiment-groupe 198. Les deux sont ovales et plutôt larges (moyenne de 0,88 m x 0,63 m x 0,53 m). La fosse 16753 a un profil en 'U' incliné et tronque la fosse 16756 qui a un profil en cuvette profonde. La séquence des remplissages est simple dans les deux cas. Les deux faits ont permis de récupérer une petite quantité de céramique de l'âge du Fer (total : 5 tessons, 33 g) et de la terre brûlée.

Bâtiment-groupe 695 (Fig. F2.5.156)

Le bâtiment-groupe 695 est situé au sud du bâtiment 692 et est orienté est ouest. Ces poteaux principaux manquent pour l'angle nord-ouest, probablement suite à une troncature. Cette zone est occupée par plusieurs phases d'activité, comprenant un bâtiment plus large (694) et une ligne de poteau (696) en association, peut-être avec 16258. La structure est largement rectangulaire en plan et mesure 6,60 m par 3,40 m avec une aire interne de 22,40 m².

Les trous de poteau sont ronds ou ovales en plan et présentent un profil typique en 'U' légèrement ouvert. L'un d'eux, 16600, est plus large que l'ensemble, mesurant 1 m x 1 m, et peut jouer un rôle porteur prédominant, éventuellement en tant que support de l'entrée principale. Il peut, cependant, être le résultat de plusieurs troncatures relatives à deux, voire trois, groupes de poteaux. Les autres faits sont de tailles similaires (0,41 m x 0,36 m x 0,18 m). Seuls deux négatifs sont visibles, l'un net, l'autre probable (TP 16602 et 5081 respectivement). Le trou de poteau 16602 contenait également le seul tesson de céramique de cet ensemble (17 tessons, 84 g). Il est néanmoins possible que TP 16602 appartienne au groupe 694. Dans ce cas, les seuls éléments de mobilier de ce groupe sont des fragments de terre brûlée provenant de deux faits.

Bâtiment-groupe 694 (Fig. F2.5.156)

Le bâtiment-groupe 694 se trouve au sud du bâtiment 692. Il inclut de nombreux trous de poteau, mais ses limites exactes sont incertaines. L'arrangement des trous de poteau peut être interprété selon deux schémas, tout deux alignés nord-est sud-ouest. La première option comprend beaucoup des trous de poteau se trouvant le long de la limite sud du fossé-groupe 602, formant la limite nord de la structure et décrit une structure trapézoïdale de quatorze poteaux. La seconde option prévoit une limite nord moins importante avec quelques poteaux manquant (ou bien avec 16473 comme poteau d'angle nord-ouest) et douze poteaux principaux au total. Cela décrit une structure rectangulaire plus typique et régulière. Les deux interprétations impliquent l'existence de poteaux additionnels dans cette zone qui ont pu appartenir à d'autres groupes (695 et 696). La structure mesure 6 m x 4-5 m dans sa forme trapézoïdale (694a : 27 m²) et 6 x 4 m pour l'option rectangulaire (694b : 24 m²).

Les trous de poteau sont généralement de plan circulaire, voire ovale, avec des profils en 'U' à côtés presque verticaux. Leurs tailles varient beaucoup ; les exemplaires les plus petits ont des négatifs mesurant 0,58 m x 0,49 m x 0,22. Les longueurs enregistrées s'échelonnent entre 0,26 m et 1,22 m alors que les largeurs vont de 0,26 m à 1,03 m. De nombreux trous de poteau présentent des négatifs bien visibles (Tableau F2.5.28) et beaucoup semblent accueillir des aménagements concaves suggérant que les négatifs n'ont pu être vus lors de la fouille ou que les poteaux ont été enfoncés plus profondément que les creusements destinés à les accueillir. Presque l'ensemble des négatifs identifiés sont cylindriques ou de profils légèrement obliques et circulaires ou ovales en plan, bien que 5157 dans le trou de poteau 5155 est carré (Fig. F2.5.241, PN 4090), indiquant qu'ils sont faits de bois ronds plutôt que fendus. En moyenne, ils mesurent 0,27 m x 0,26 m x 0,23 m..

Les trous de poteau sont, toute proportion gardée, assez riches en mobilier. Sept faits contenaient de la céramique et cinq de la terre brûlée. Le lot céramique comprend 35 tessons pesant 287 g et inclut des éléments de bonne taille .

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
5141	5142	non	ovale	'U'	0,33	0,24	0,20
5155	5157	non	circulaire	cône effilé	0,21	0,21	0,36
5111	5130	possible	ovale	cyllindrique	0,25	0,23	0,14
5148	5176	oui	circulaire	cyllindrique	0,20	0,20	0,12
5102	5106	oui	circulaire	en cuvette	0,37	0,35	0,09
5083	5084?	non	circulaire	conique	0,36	0,36	0,35
16473	16474	non	circulaire	cyllindrique	0,17	0,17	0,35
16602	16636	non	circulaire	cyllindrique	0,27	0,27	0,30
5134	5315	non	ovale	cyllindrique	0,46	0,30	0,17

Tableau F2.5.28 : Poteau du groupe de trous de poteau 694

Mobilier Fig. M2.36 Bâtiment groupe 694**TP 16602**

No. 1056 (US 16636) Type 1.1.2/4.1a. La surface externe du vase présente des traces de graphite et deux stries.

Bâtiment-groupe 698 (Fig. F2.5.157)

Le bâtiment-groupe 698 est une petite structure orientée ouest-sud-ouest est-nord-est. Il comprend neuf trous de poteau formant un petit rectangle de 3,40 m par 2,60 m, définissant une aire interne approchant les 9 m². Beaucoup de ces trous de poteau tronquent la fosse-groupe 697 et il est possible que celle-ci soit concomitante du bâtiment 694. Il est néanmoins clair qu'il est postérieur au bâtiment 695.

Les trous de poteau formant cette structure ont des formes variées. Une partie de cette variabilité peut provenir de la présence d'un affleurement rocheux au sud et à l'ouest. Les trous de poteau sont circulaires ou ovales en plan mais connaissent des profils différents : cylindrique, en 'U', en 'V' ou en cuvette. Leur taille est également diverse et s'échelonne de 0,35 m x 0,30 x 0,10 (16656) jusqu'à 1,18 m x 0,96 m x 0,45 m (16511), mais il sont, en général, plutôt larges et la taille moyenne est de 0,67 m x 0,52 m x 0,21 m. Les négatifs ne sont visibles que pour le large poteau d'angle, 16511. Quatre parmi ces neufs faits sont associés à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (16 tessons, 185 g), avec souvent des morceaux conséquents, et trois contenaient de la terre brûlée (20 fragments, 213 g). Le plus gros producteur de mobilier est le large trou de poteau 16511 qui totalise 12 tessons de céramique (100 g) et 15 fragments de terre brûlée (201 g).

Une extension peut exister sur la base du trou de poteau 16501 et du fait non sondé 698/ND1, se trouvant au nord. L'addition de ces faits implique une augmentation de la superficie couverte jusqu'à 4 m x 3,40 m pour une aire de 13,20 m². Le fait fouillé présente un négatif mesurant 0,12 m de diamètre pour une profondeur d'uniquement 0,08 m. Aucun mobilier n'en provient.

Mobilier Fig. M2.36 Bâtiment groupe 698

No. 1065 (US 16659) Type 2.1.2/2.2e.

Ligne de poteau 696 (Fig. F2.5.158)

Une probable ligne de trous de poteau coupe les bâtiments 694 et 695 d'est en ouest. Elle mesure 12,6 m de longueur et est composée de neuf poteaux, dont l'espacement est compris entre 0,8 m et 2,4 m. Les poteaux sont ovales ou quasiment circulaires en plan, plutôt petits et mesurent en moyenne 0,50 m x 0,40 m x 0,16 m. La céramique (5 tessons, 72 g) provient de trois des huit faits fouillés et la terre brûlée de cinq (4,47 g). Un trou de poteau, 5516, a fait l'objet de prélèvements et trois présentent des négatifs.

Bande 6, zone 3E est-nord-est (F2.5.2, F2.5.144-148)

La bande 6 est dominée par la continuation du fossé de limite principale, nord sud, de la phase 4, à l'ouest, qui consiste en une paire de fossés similaires, 622 et 626. Le fossé 622 a une continuation nord, 623, semblable aux fossés 601 et 654 à l'ouest. La concentration de fossés 686 est située le long du côté ouest du fossé 623. Le fossé 626 est le fossé le plus à l'est et de taille bien inférieure à 622 ou 601, mais se trouve dans une zone d'affleurement rocheux, et cela peut être l'explication pour de son creusement moins profond.

Cette bande est divisée entre un espace nord, délimité par les fossés 622 et 626 et une limite sud composite, faite de plusieurs paires de fossés. La plupart du reste de cette bande (et presque l'ensemble de la bande 7) est occupée par des affleurements rocheux et une topographie très pentue.

Plusieurs structures sont situées dans l'espace nord, dont les bâtiments principaux 624, 362 et 368, les structures moins importantes 699, 366 et peut-être 367, les lignes de poteau 364 et 364 et trois alignements de poteaux en 'L' 361 et 363.

Phase 4

Fossé-groupe 622

Le fossé 622 est un fait de taille remarquable, orienté à peu près nord sud, mais avec une légère irrégularité vers le milieu. Il mesure 21,8 m de longueur et a une largeur comprise entre 1,1 m et 1,6 m pour une profondeur de 0,9 m. Il a un profil en 'V' évasé et ouvert, avec le tiers inférieur en 'U' (16319 – Fig. F2.5.233, PN 4940), mais c'est un 'V' simple dans le sondage 16187 (Fig. F2.5.233, PN 4848). Le terminus nord, 16164, a un profil légèrement irrégulier, à cause de l'affleurement de la roche dans cette zone (Fig. F2.5.233, PN 4850). De façon inhabituelle à cet emplacement, la séquence de comblements est développée avec entre trois et cinq emplissages. Il n'y a toutefois pas de logique dans cette succession, représentant probablement des remblais. Trois sondages mécaniques ont produit un gros assemblage de céramique, venant de dix-sept des vingt-cinq remplissages enregistrés pour ce fait, et englobant 201 tessons pesant 3328 g. Les interventions manuelles confirment cette constatation, avec l'apport de 404 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer pesant un total de 7013 g. De plus, quinze des remplissages enregistrés ont généré 224 fragments de terre brûlée pesant 6147 g. Cela inclut de très larges fragments structurels avec de larges impressions de clayonnage. Le deux interventions les plus au sud, 16319 et 16116, ont produit quelques fragments d'un bracelet en lignite (MI 829, du comblement 16359 et MI 827 du remplissage 16115) venant de leur comblement inférieur et également le lot récupéré à la main, le plus important, alors qu'elles sont éloignées de toutes les structures associées à ce fossé.

Considérant sa taille large et la complexité générale de l'archéologie dans cette zone 3, le groupe 622 a très peu de relations stratigraphiques avec les autres faits. Il coupe le fait plus ancien 625 vers le terminus sud 16319, et recoupe partiellement le fossé 646 (qui se

développe en partie le long de la partie centrale décalée de 622). Le groupe 622 peut être concomitant avec le fossé 623 qui se continue vers le nord-est après un intervalle assez large de 7 m. Cependant 4 m de cet espace est occupé par un affleurement rocheux et l'intervalle peut en réalité avoir été plus réduit.

Mobilier Fig. M2.35 Fossé groupe 622

Un total de 389 tessons de céramiques protohistoriques (6388 g) a été découvert dans le fossé 622 pour un NMI estimé à 57 individus. D'autres formes dessinées qui ne sont pas présentées dans les illustrations viennent confirmer cette hypothèse de datation. Nous pouvons noter en particulier de nombreux fragment de petits vases modelés, un fragment de vase à col haut de type 2.2.1/1a, et un fragment de panse décoré de petites encoches ainsi qu'un fragment de panse estampé d'un décor de pointillés (no. 1015). Ces caractéristiques morphologiques et décoratives se retrouvent préférentiellement dans les assemblages de La Tène Ancienne et La Tène Moyenne. Les céramiques issues du fossé 622 semblent favoriser une hypothèse de datation au cours du IIe s. avant J.-C. et plus vraisemblablement dans la première moitié du IIe s. avant J.-C.

No. 994 (US 16795) Type 2.2.1/1b. Surface externe entièrement graphitée et ornée d'un décor estampé des eses obliques en frises et d'ocelles en grappes. Surface interne de la lèvre lustrée.

No. 996 (US 16795) Type 2.1.2/2.6a.

No. 1093 (US 16793) Type 2.1.2. La lèvre est munie d'une fine cannelure interne. La surface externe et la partie supérieure de la surface interne sont lustrées.

No. 1082 (US 16790) Type 2.2.1/10. L'épaulement est décoré de stries.

No. 1085 (US 16790) Type 2.2.2/1c. La surface externe est lustrée.

No. 1084 (US 16790) Type 2.2.1/1b. Le haut de panse est orné d'une strie et la surface interne de la lèvre comporte des traces de graphite.

No. 1083 (US 16790) Type 2.2.3/6b.

No. 1086 (US 16790)

No. 1009 (US 16797) Type 2.2.1/2b.

No. 1010 (US 16797) Type 2.2.1/2b.

No. 1011 (US 16797) Type 1.1.2/2a.

No. 1089 (US 16798) Type 2.2.1/1b. Le haut de panse est orné d'une strie et la partie supérieure de la surface externe comporte des traces de graphite.

No. 1090 (US 16798) Type 1.1.2/3b.

No. 1092 (US 16798)

No. 1015 (US 16321) Type 2.2.1/6. Le haut de panse est décoré de motifs estampés en esse obliques, grappes d'ocelles et arcs pointillés.

No. 1022 (US 16325)

No. 1025 (US 16399)

No. 1094 (US 16855) Type 1.1.2/3b. La partie supérieure de la surface externe du vase est graphitée.

Fossé-groupe 623

Le fossé-groupe 623 est situé dans l'angle nord-est de la zone 3E, 7 m environ au nord-est du groupe 622. Il a une longueur de 7,2 m. Aligné nord-est sud-ouest, il se développe au-delà de la berme nord. Sa largeur est comprise entre 0,7 m et 1,1 m pour une profondeur maximale de 0,53 m. Son profil est plutôt régulier avec un côté légèrement plus ouvert et avec de légers paliers à l'est et celui à l'ouest, plus abrupt (16121, 16143 et 16151).

Le fossé présente généralement trois remplissages, bien que dans une coupe, jusqu'à sept ont été observés. La séquence de comblement débute par un limon argileux brun grisâtre foncé à moyen, sableux par endroit contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer. Il est recouvert par un limon argileux brun grisâtre foncé sans mobilier. Finalement, le comblement supérieur est un limon argileux brun grisâtre moyen à foncé, qui se distingue par de la céramique de la fin de l'âge du fer, de la terre brûlée et des débris de métallurgie.

Le fossé n'a pas la même richesse de mobilier que le fossé 622 mais il a été clairement plus arasé. Il a 28 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (388 g), 47 fragments de terre brûlée (488 g) et 2 éléments d'amphore indéterminée (30 g).

Le fait tronque une large portion du petit fossé 655 et est coupé par le petit fossé 656 qui représente son orientation et également disparaît sous la berme nord. De nombreuses fosses sont situées le long de son côté ouest et alors que le fossé en tronque plusieurs, il est possible qu'à l'origine il se trouvait à l'est des fosses et que l'érosion de la partie supérieure du linéaire soit responsable de l'arasement des fosses.

Mobilier Fig. M2.36 Fossé groupe 623

Un total de 23 tessons de céramiques protohistoriques (340 g) a été découvert dans le fossé 623 pour un NMI estimé à 1 individu qui a fait l'objet d'une représentation graphique. Quelques tessons d'amphore de type indéterminé ont également été retrouvés dans ce fossé. Le vase n°1069 est une petite forme tournée à profil en esse peu marqué, ne possédant pas de cannelure labiale interne et dont la surface externe est lustrée. Ces caractéristiques évoquent une datation du IIe ou du Ier s. avant J.-C. sans précisions. La présence d'amphores tendrait à confirmer une hypothèse de datation au Ier s. avant J.-C.

No. 1069 (US 16227) Type 2.1.2/3. La surface externe du vase est lustrée.

Fossé-groupe 626

Le groupe 626 est un petit fossé étroit, qui se développe du nord vers le sud sur environ 7,5 m. Il présente une légère courbure vers l'est à son extrémité nord, où il semble suivre un intervalle dans l'affleurement rocheux. Il a été tronqué aux deux extrémités. La largeur n'est que de 0,25 m – 0,4 m et la profondeur de 0,08 m. L'unique comblement, un limon argileux gris brunâtre foncé, est associé à 1 petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (6 g) et 3 fragments de terre brûlée (35 g). Il est tronqué à son extrémité sud par un chablis (16230) et au nord par un trou de poteau 16534, appartenant à la possible structure à quatre poteaux porteurs 367. Deux larges fosses le tronquent également de même que le trou de poteau 16522.

Le fossé 626 est à peu près perpendiculaire aux fossés 622 et 602 à l'ouest et peut former une division interne dans un enclos plus large. Alternativement, s'il date de la phase la plus ancienne du site, il peut être associé aux groupes 603/653, 651 et 652 et appartient à un système d'enclos rectilinéaires.

Phase 5

Fossé-groupe 646 et 656

Le fossé-groupe 646 a une longueur minimale de 3,7 m et maximale de 7 m. Sa largeur est

comprise entre 0,74 m et 1,1 m de large et a une profondeur de 0,42 m, bien qu'il s'amenuise de façon remarquable à son extrémité nord jusqu'à 0,14 m (Fig. F2.5.233, PN 4974). Il est installé dans le groupe 622 et représente un curage limité (de la même façon que 656 tronquant dans 623 au nord). Son profil est abrupt dans l'est et plus ouvert à l'ouest, avec un fond plat. Il est rempli d'une argile limoneuse brun grisâtre moyen et clair avec des éléments de terre brûlée. Il a 6 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (88 g). L'intervention sud 16189 présente deux comblements, le remplissage primaire étant légèrement plus clair avec des inclusions similaires (Fig. F2.5.234, PN 4848).

Le fossé-groupe 656 se développe du nord-est vers le sud-ouest sur 1,8 m jusqu'à la berme nord. Il a un profil en 'U' ouvert, large de 0,37 m et profond de 0,2 m (Fig. F2.5.234, PN 4826) et il est rempli d'un limon argileux brun foncé vide de mobilier.

Fossé-groupe 650

Le fossé-groupe 650 est court ; il s'aligne du nord au sud, le long du côté oriental de l'extrémité sud du fossé 602. Il se développe vers le nord depuis le puits 16258 (qui coupe la fosse). Le fossé mesure 6,35 m x 0,35 m pour 0,09 m de profondeur seulement et a un profil en 'U' très peu profond (16183 – Fig. F2.5.234, PN 4881). Il est rempli d'un limon argileux brun gris clair, sans mobilier datable. Il appartient probablement à la cinquième phase d'activité du site, bien qu'il puisse marquer un développement tardif de la quatrième phase.

Phase ?

Groupe de fosses 686

Cette concentration de fosses relativement dénuées de mobilier, se trouve le long du côté ouest du fossé 623, peu pentu et à priori interne. La fosse 16147 tronque les fosses 16138 et 16141, mais la fosse 16138 est probablement équivalente à 16206. Ce fait est coupé par 16207 qui a son tour tronque le fossé 623. Les relations stratigraphiques entre les fosses 16206=16138, 16204 et 16205 sont peu claires. La fosse 16204 tronque 16205, qui est également probablement coupé par le fossé 623. La fosse 16117 est isolée, à l'ouest, alors que les faits 16103, 16104, 16095, 16098 et 16158 sont tous au sud-sud-ouest.

La fosse 16141 est fortement arasée par la fosse 16147 et peut être de plan subcirculaire ou subrectangulaire (selon l'importance de la partie tronquée). Elle mesure au moins 0,45 m de longueur, 0,83 m de largeur et 0,20 m de profondeur et a un profil en 'U' arrondi (Fig. F2.5.233, PN 4822). Elle contient un limon argileux gris jaunâtre clair, sans mobilier. La fosse 16147 est plus large, mesurant 1,65 m x 1,45 m x 0,48 m, de profil aux côtés abrupts avec une base à palier. Elle est subcirculaire en plan avec trois remplissages, dont celui du milieu, 16149, contenant le seul mobilier : un large tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (52 g).

La fosse 16205 est fortement tronquée par la fosse 16204 et, de façon moindre, par le fossé 623 (bien que cette troncature puisse être le résultat de l'érosion du côté du fossé plutôt que du creusement originel). La partie conservée comprend le fond plat avec des côtés légèrement surcreusés. Elle mesure au moins 0,90 m de diamètre et 0,50 m de profondeur (Fig. F2.5.233, PN 4868) et contient une succession de remblais et couches de naturel redéposé, mais aucun mobilier (16249-16253).

La fosse 16204 est un fait large, ovale, avec une base légèrement inclinée, semblable à plusieurs fosses du groupe 619 (Fig. F2.5.233, PN 4970). Elle mesure 2,30 m x 0,92 m x 0,49 m et a six remplissages (16243 – 16248), dont le dernier, 16243, peut être un bouchon d'argile brun orangé, avec de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 15 g), alors que 16245, le deuxième, contient également des petits tessons érodés (4, 18 g). Aucun autre élément mobilier n'a été vu, mais les inclusions incluent de nombreuses larges pierres dans le remplissage lié à un curage.

Les fosses 16206 et 16138 forment probablement les extrémités d'un unique large fait ovale. Il mesure 2,80 m x 1,40 m pour une profondeur maximale de 0,63 m et a une base en pente. Il est comblé en premier par un limon argileux gris orangé moyen, contenant des fragments de terre cuite (6, 110 g) puis par un limon argileux sableux gris orangé moyen, avec des tessons épars de céramique de la fin de l'âge du Fer (5, 18 g).

La fosse 16207 est beaucoup plus petite, mesurant 0,82 m de diamètre et 0,36 m de profondeur, avec un profil en 'U' aux côtés abrupts et une base arrondie, légèrement étagée. Il a un unique comblement de limon argileux gris brun moyen, contenant des charbons, larges pierres, de la terre cuite et plusieurs petits tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (6, 21 g). La fosse 16207 est probablement arasée par le fossé 623.

Les faits 16095, 16098 et 16158, à l'est de la fosse 16103, sont presque certainement sondés dans la tranchée 25 de l'Inrap, sous le numéro 1. La seule remarque qui peut être faite à propos de leur forme est qu'il semble s'agir de trois faits indépendants. Ils n'ont révélé aucun mobilier, et sont largement remplis de remblais modernes. La fosse 16103 et le trou de poteau 16104 semblent avoir été perturbés par le diagnostic, car ils présentent des complements fortement mélangés typiques des perturbations modernes. Le trou de poteau 16104 mesure 0,60 m de diamètre x 0,19 m. La fosse 16103 est ovale, mesure 1,02 m x 0,80 m x 0,42 m et contient six couches étroites, toutes stériles. La fosse 16117 fait 1,02 m x 0,45 m x 0,35 m et a un profil conique. Elle est comblée par trois remplissages, sans mobilier.

Bâtiment-groupes dans la Zone 3E est (Fig. F2.5.144, F2.5.159-167)

Bâtiment-groupe 624 (Fig. F2.5.159)

Le Groupe 624 est un bâtiment rectangulaire situé immédiatement à l'est de l'enclos du centre-est. Il est orienté NNO-SSE à 90° de l'axe habituel des bâtiments de ce secteur, mais il se trouve clairement au sein d'un enclos défini par les fossés Groupes 622 et 626 et il est limité au nord par une probable clôture ou palissade 364. Il chevauche la construction sur quatre poteaux Groupe 699, mais aucune relation n'existe entre eux. Au sud, plusieurs fossés constituent la limite méridionale de l'occupation proprement dite, avec une entrée au sud-est peut-être protégée par une autre clôture ou palissade importante 365.

L'agencement des trous de poteaux est inhabituellement régulier, avec des structures dans les quatre angles, deux approximativement appariées sur les longs côtés et une autre paire au centre de chaque extrémité. Il y a 12 trous de poteaux au total, et le bâtiment mesure 6,8 m de long par 3,8 m de large, soit une surface interne de 25-26 m². Les trous de poteaux sont typiquement subcirculaires ou ovales, avec un profil aux parois inclinées et à fond plat, souvent étagé. Ils mesurent en moyenne 0,56 m par 0,44 m de large sur 0,16 m de profondeur mais montrent également une variation importante, le trou de poteau le plus gros 16287 (1,04 m par 0,8 m de large sur 0,17 m de profondeur) étant environ trois fois plus grand que le plus petit 16200 (0,35 m par 0,26 m de large sur 0,17 m de profondeur). Au moins cinq fantômes étaient présents (Tableau F2.5.29). Dans 16283 et 16285, ils étaient nettement visibles en plan mais pas en coupe (Fig. F2.5.241, PN 4897). Les trous de poteaux 16178 et 16196 contenaient des complements très sombres et avaient un profil étagé où un poteau avait pu se tenir ou être enfoncé à une plus grande profondeur. Dans 16314, un comblement supérieur peu épais pourrait correspondre à un poteau incliné ou effilé seulement visible dans la partie la plus haute du profil.

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
16314	16315 ?	non	subcirculaire	poteau incliné	0,5	0,4	0,5
16196	16195 ?	non	ovale	en U	0,4	0,38	0,14
16178	16177 ?	non	circulaire	cylindrique	0,26	0,26	0,25
16285	16284 ?	peut-être	circulaire	vu en plan	0,17	0,17	0,25 ?
16283	16281 ?	oui	circulaire	vu en plan	0,24	0,24	0,28 ?

Tableau F2.5.29 : Fantômes de poteaux du Groupe 624

Tous les trous de poteaux ont été fouillés, même si celui de l'angle nord-ouest était vraiment très peu profond et aucune coupe n'a été relevée. Les structures deviennent plus profondes à mesure qu'elles progressent vers le sud, et les poteaux d'angles sont en général plus grands. Le bâtiment est dans le sens de la pente en NNO-SSE, et il a pu être nécessaire d'insérer des poteaux plus profonds et plus imposants en aval. Deux trous de poteaux matérialisent le centre de chaque petit côté. Au nord, le trou de poteau peu profond 16172 n'a pas de relation directe avec un autre exemplaire plus profond 16174 directement aligné avec les deux poteaux d'angle, et pourrait correspondre à une réparation ou un support supplémentaire. Au sud, le trou de poteau central de grande taille 16285 est coupé par un autre exemplaire beaucoup plus gros 16283, légèrement à l'extérieur de l'alignement. Tous deux contenaient un fantôme.

Trois des quatre trous de poteaux du petit côté méridional du bâtiment ont livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer (19 tessons, 197 g), mais aucune des autres structures n'en contenait, même si quatre renfermaient de la terre cuite (comme les trois qui ont livré de la céramique). Le trou de poteau 16178 en a livré 23 fragments pesant 314 g. Au total, 56 fragments de terre cuite ont été récupérés, soit 50 g.

Les trous de poteaux qui constituent le fait 699 appartiennent peu probablement à ce bâtiment. En effet, bien que les deux structures les plus à l'ouest (16329 et 16330) aient pu éventuellement supporter un porche, le trou de poteau et les deux les plus à l'est (16180 et 16198) sont des supports internes, et tous les alignements entre eux ne correspondent pas à l'orientation du bâtiment 624.

Bâtiment-groupe 699 (Fig. F2.5.160)

Ce bâtiment et le Groupe 624 se chevauchent, mais l'emplacement et l'orientation de cet ensemble de trous de poteaux suggère qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une construction différente. Le bâtiment est orienté ONO-ESE et mesure 3,7 m sur 2 m, soit une superficie interne de seulement 7,4 m².

Les trous de poteaux font en moyenne 0,54 m par 0,44 m sur 0,2 m de profondeur avec un profil en U aux parois inclinées. Les deux poteaux à l'ouest (16329 et 16330) contenaient un fantôme (Fig. F2.5.241, PN 4928 et 4930) ; la paire orientale en renfermait peut-être également (16180 et 16198). Tous les fantômes ont un profil cylindrique et un plan arrondi ou ovale (Tableau F2.5.30) ; ils mesurent en moyenne 0,26 m par 0,24 m sur 0,23 m.

Trou de poteau	Fantôme	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
16180	16179 ?	non	ovale	en U	0,3	0,24	?
16198	16197 ?	non	circulaire	cyllindrique	0,34	0,32	0,17
16330	16373	peut-être	circulaire	cyllindrique	0,19	0,19	0,24
16329	16371	non	circulaire	cyllindrique	0,2	0,2	0,29

Tableau F2.5.30 : Fantômes de poteaux du Groupe 699

Malgré la bonne conservation des fantômes, très peu de mobilier datable a été trouvé. Un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (4 g) provient du fantôme de 16330, et deux trous de poteaux contenaient de grandes quantités de terre cuite, bien que seul le lot de 16198 ait été récupéré (39 fragments, 574 g).

Poteau-groupe 361 (Fig. F2.5.161)

Le groupe de poteaux 361 comprend six faits formant un alignement légèrement incliné et en forme de 'L'. Les trous de poteau occupent une aire de 2 m x 1,20 m et sont orientés nord-ouest sud-est.

Ils présentent des formes très variées : carrées, rectangulaires, ovales et circulaires. Beaucoup semblent avoir eu leur poteau arraché et ont donc deux remplissages, le supérieur étant plus sombre, riche en éléments mobilier, avec des limites et profils incertains, et surmontant un mélange de naturel redéposé et de terre arable. Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,42 m x 0,34 m x 0,18 m. Des tessons de céramique proviennent de quatre faits (6 tessons, 30 g) et une petite quantité de terre brûlée de cinq (5 fragments, 36 g).

Il est tentant de restituer tous les poteaux pour une unique structure. Cependant, les trous de poteau sont conservés sur une profondeur notable et il est difficile d'imaginer que l'autre moitié du bâtiment aurait totalement disparu. Pourtant, une large tranchée mécanique réalisée par l'Inrap au sud-ouest a pu tronquer quelques faits. Parallèlement, il existe deux trous de poteau supplémentaires (16331 et 16332) alignés avec le petit côté du 'L', qui peuvent indiquer que les faits forment une ligne de 8,40 m de longueur.

Bâtiment-groupe 362 (Fig. F2.5.162)

Le bâtiment-groupe 362 se trouve à l'angle sud-est de l'enclos, à près de 4 m au sud-est de la structure 624. Les trous de poteau créent une structure rectangulaire orientée est ouest, avec une annexe ou un bâtiment auxiliaire contre son côté nord. La structure mesure 5,20 m par 4 m pour une superficie de 20,80 m², alors que l'annexe occupe une aire de 2,50 m par 1,90 m soit 4,75 m² (donnant une superficie totale de 25,50 m²). La structure n'a aucun poteau à l'angle nord-ouest. La plupart des faits sont peu profonds, surtout les poteaux proches de l'angle nord-ouest. Il est possible que les poteaux d'angle aient été tronqués. Trois petits trous de poteau (16343, 16347 et 16351), sur le côté est, semblent avoir été remplacés par deux faits plus larges (16345 et 16349). Le trou de poteau principal de l'annexe est placé sur deux faits entrecoupés (16343 et 16342) qui peuvent avoir une date plus haute que celle du bâtiment.

Les trous de poteau qui forment cette structure sont très disparates. Cependant, ceux du côté ouest et de la seconde phase de construction du côté est sont très similaires. Ils sont larges, de forme ovale et, bien que de profils différents, ont des tailles comparables. Ils avoisinent 0,60 m x 0,55 m x 0,15 m. En général les trous de poteau mesurent 0,56 m x 0,49 m x 0,15 m. Les

négatifs sont très rares. Le seul cas probant a un profil cylindrique typique dans le trou de poteau 16356 (Fig. F2.5.242, PN 4956). Le trou de poteau 16345 présente un calage (Fig. F2.5.242, PN 4948).

De la céramique a été récupérée de quatre trous de poteau, sur les 21 fouillés. L'assemblage comprend 25 tessons pesant 227 g, mais 9 d'entre eux (188 g) proviennent du TP 16429 (de l'annexe). La terre brûlée est présente dans onze trous de poteau (38, 141 g) incluant tous ceux qui ont révélé de la céramique.

Ligne de poteau 364 (Fig. F2.5.163-4)

La ligne de poteau 364 se trouve à proximité de l'extrémité nord de l'enclos formé par les fossés 622 et 626. Elle se positionne également entre deux zones rocheuses et peut se poursuivre au-delà et ne pas être conservée. Le groupe contient douze poteaux mais certains peuvent appartenir à d'autres groupes, comme une des versions du groupe 368.

La plupart des poteaux sont petits, arrondis ou ovales. Deux sont de taille bien plus marquée et présentent des calages et/ou négatifs (16122 et 16458, Fig. F2.5.242, PN 4810 et 18005). Ce sont des cas exceptionnels qui peuvent appartenir à la version de 368. La ligne de poteaux peut inclure le TP 16454 (tronqué par 16458) plutôt que les deux larges faits cités ci-dessus.

Ceux-ci mesurent 0,68 m x 0,56 m x 0,19m. La taille moyenne des trous de poteau de ce groupe, cependant, est de 0,44 m x 0,36 m x 0,13 m. Quelques-uns sont irréguliers en plan, comme déformés par une activité racinaire, soulevant la possibilité d'une haie plantée.

Les éléments mobiliers proviennent de plusieurs trous de poteau, dont deux ont fait l'objet de prélèvements. Cependant, beaucoup d'artefacts et tous les prélèvements sont liés aux deux faits les plus larges et appartiennent probablement au groupe 368. Les seuls autres éléments sont 6

tessons de céramiques (32 g) et quelques fragments de terre brûlée.

La ligne de poteaux-groupe 365 (Fig. F2.5.165)

La ligne de poteau 365 est composé largement de faits non sondés et se développe directement sur le puits 16596 (bien que son emplacement à l'entrée de l'enclos soit probablement le signe qu'elle n'en est pas concomitante). Le groupe de poteaux s'oriente du nord au sud, sur 12 m et est formé de cinq faits espacés de façon relativement régulière. Seuls les deux trous les plus au nord (20232 et 20234) ont été fouillés et l'un (20234) n'a été sondé qu'après réduction de sa taille par un redécapage de la zone.

Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,93 m x 0,74 m x 0,12 m. La variation de taille est comprise entre 0,40 m x 0,38 m et 1,30 m x 0,62 m pour le plus grand. Cependant, l'exemple le plus petit a subi deux décapages et mesurait initialement 1 m x 0,90 m. Les deux cas fouillés ont un profil en 'U' mais légèrement irrégulier du fait de leur creusement dans la roche. Aucun négatif n'a été observé et seuls des fragments de terre brûlée ont été prélevés.

Quatre poteaux-groupe 366 (Fig. F2.5.163-4)

Cet ensemble regroupant probablement quatre poteaux n'en conserve que trois, celui de l'angle nord-est étant absent. Cependant, un trou de poteau de forme irrégulière, du groupe 364, se trouve à cet emplacement et il est possible qu'une irrégularité au sud de cet élément soit de fait le quatrième poteau de 366. Les trois poteaux conservés sont très similaires et petits. Ils mesurent en moyenne 0,31 m x 0,30 m x 0,06 m. La structure est petite et mesure 2,10 m x 1,20 m (2,50 m²) et est orientée ouest-sud-ouest est-nord-est. Les seuls objets qui y sont associés sont des petits fragments de terre brûlée.

Groupe de quatre poteaux 367 (Fig. F2.5.166)

Le quatrième poteau manque à ce possible regroupement (à l'angle nord-ouest). La position de ce fait absent coïncide avec une zone rocheuse dure, et il est possible qu'une dépression ou accident de surface de la pierre ait servi à maintenir un poteau. Les trois trous de poteau restant mesurent en moyenne 0,68 m x 0,59 m x 0,18 m. Deux d'entre eux ont une forme irrégulière en plan, encore sous l'effet de l'affleurement rocheux. Tous ont un profil en 'U' aux côtés abrupts, et aucun ne présente de négatif du poteau. Deux sont associés à de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 35 g). De la terre brûlée a également été ramassée.

Bâtiment-groupe 363 (Fig. F2.5.167)

Le bâtiment-groupe 363 est un ensemble de trous de poteau situé à une courte distance à l'est du bâtiment 624. Une moitié des faits est agencée de façon comparable à celle du groupe 361, avec cependant un second ensemble formant un alignement en 'L' sur son côté est. Les trous de poteau semblent délimiter une entrée en entonnoir, soit d'une structure mal conservée ou d'une petite structure tel un enclos pour animaux. La structure est formée de quatorze trous de poteau, dont neuf sont à l'ouest et cinq à l'est ; l'attribution d'un autre fait à proximité (16442) de ce groupe est douteuse. Les trous de poteau englobent une zone de 5,10 m x 3,40 m, et sont plus ou moins alignés nord-est sud-ouest.

Les poteaux sont plutôt petits et mesurent en moyenne 0,42 m x 0,37 m x 0,11 m ; leur forme en plan est habituelle, circulaire ou ovale, avec un profil en 'U' souvent fortement tronqué et sans négatif. Le trou de poteau 20228 est associé à de nombreuses inclusions d'os brûlé, ce qui est peut-être le signe de l'existence d'une fosse à crémation mal préservée et isolée.

De la terre brûlée provient de nombreux trous de poteau (9 fragments, 34 g) et plusieurs contenaient de la céramique (9 tessons, pesant 70 g pour 6 TP) alors que d'autres ont révélé de l'os brûlé. Un tesson de d'amphore DR1A provient du TP 16450 à l'extrémité sud-ouest du groupe et peut indiquer que ce fait est de date gallo-romaine.

Lecture alternative au bâtiment-groupe 368 (Fig. F2.5.166)

Le bâtiment 368 consiste en une interprétation de quelques trous de poteau qui ne peuvent être intégrés dans d'autres groupes (364, 367 et 363). Cette alternative ne crée par de changement dans l'interprétation de ces structures, mis à part pour le groupe de quatre poteaux 367. Le groupe 368 est formé de six à neuf trous de poteau, qui délimitent une structure légèrement trapézoïdale, orientée est-ouest. Cette structure mesure 4,80 m x 3,10 m - 4,20 m en largeur pour une aire interne de 17,50 m² environ. Elle tronque la ligne de poteaux 364 et le fossé 626, et est probablement plus tardive que les ensembles identifiés à l'intérieur de l'enclos défini par ces deux derniers groupes et par le fossé 622.

Elle englobe les six, et peut-être sept poteaux les plus larges, et deux faits plus petits contre son côté le plus long. Ces deux vestiges n'ont pas été sondés. Le septième trou de poteau pouvant appartenir à cette structure est le fait 16524. Il peut représenter le poteau d'angle nord-est. Aucun poteau parallèle au sud-est n'a été identifié. Il est donc plus probable, que le trou de poteau 16524 soit en relation avec l'entrée en avancée, ou soit un poteau de repère et que les trous de poteau 16522 et 20230 forment l'extrémité est de la structure. Les trous de poteau principaux sont plutôt larges aux dimensions 0,63 m x 0,54 m x 0,17 m et ont la forme typique en plan, circulaire ou ovale et un profil bien net en 'U' avec des côtés abrupts.

Trois des trous de poteau conservent un négatif (Tableau F2.5.31). Ceux-ci sont plutôt petits et approchent 0,19 m de diamètre pour une profondeur de 0,20 m. Une petite quantité de céramique provient de cinq des sept faits fouillés (6 tessons, 60 g) et de la terre brûlée est présente dans quatre (8 fragments, 61 g).

Trou de poteau	Négatif	Calage	Plan	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)
16122	16125	non	circulaire	cylindrique	0,19	0,19	0,15
16458	16460	non	circulaire	cylindrique	0,17	0,17	0,17
16306	163	oui	?	?	0,20	0,20	0,27

Tableau F2.5.31 : Bâtiments-groupes 368

Entrée complexe et fossés limites sud (Fig. F2.5.168-170)

Cette zone complexe définit la limite sud de la zone d'occupation et peut englober le retour du double fossé des zones 3B et 3C. Ici, cependant, une grande quantité de mobilier gallo-romain, qui, associée avec l'absence de la phase 1 de l'activité, suggère que la plupart de l'activité dans cette zone est tardive. Plusieurs difficultés ont affecté la fouille, notamment le degré d'arasement des faits, la similarité de leurs remplissages, la présence d'affleurement rocheux et la difficulté de faire concorder les fossés entre les côtés de la tranchée 24 de l'Inrap.

Grossièrement, il y a trois ensembles de doubles fossés. Le premier regroupe les fossés de la phase 3, 307=640 au sud et 341 au nord. Le fossé nord est presque entièrement tronqué par l'activité plus tardive, mais peut être la prolongation des fossés 300=411 et 306=409. Ils sont remplacés dans la phase 4 par les fossés de limite 320=645 et 642. Contrairement aux phases antérieures et postérieures de cette limite, ces faits consistent en un fossé se divisant, avec un système d'entrée élaboré (le fossé 645 s'incurve vers le nord et ensuite vers l'est tandis que le fossé 642 se développe vers le sud-ouest). Cette entrée est liée au changement du schéma d'enclos représenté par des séries de larges fossés nord-sud, qui ont divisés la zone d'occupation et peuvent dater d'après l'abandon de la majorité du site. En conséquence, cet aménagement est remplacé par un couple de fossés de la phase 5 (331=647) le long du côté nord et fossé 343=645 au sud. Finalement, une phase 6, gallo-romaine et d'importance limitée, est matérialisée par les fossés 342=649 à l'extrémité ouest et 639 à celle à l'est. Seule une structure, partielle, se trouve dans cette zone (369).

Phase 0

Fosse ou fossé-groupe 648

Un large fait à fond plat apparaît le long du côté nord du fossé-groupe 647. Bien qu'initialement interprété comme une fosse, il semble se continuer sur la majorité de la longueur du fossé et peut représenter une dépression liée à un chemin ou plus probablement un fossé.

Le côté nord du groupe 648 est tronqué par deux fosses (16832 et 16837) et son côté sud par le fossé 647. Un profil complet n'a donc pu être enregistré. Il a cependant été observé que le fond est large et plat, avec des côtés plutôt réguliers et à 45°. Il mesure au moins 1,4 m de large et 0,3 m de profondeur et contient un unique remplissage de limon argileux-sableux brun rougeâtre, avec quelques inclusions de pierre de taille moyenne et aucun mobilier.

Phase 2

Fossé-groupe 625

Le fossé-groupe 625 est très court, mesurant environ 2,50 m x 0,45 m x 0,15 m. Son extrémité nord est arasé par le fossé 622 et la tranchée 21 du diagnostic. Au sud, il est tronqué par la

fosse 16298 (qui est à son tour tronquée par le fossé 621). Il a un profil en 'U' avec un fond plat (16137) et est rempli par un limon argileux brun verdâtre à brun gris foncé, sans mobilier.

Fossé-groupe 644

Le groupe 644 est un court tronçon de fossé qui apparaît dans une seule intervention, où il est coupé par le fossé 645. Il peut, cependant, former le terminus du fossé 621. Le fossé-groupe 644 mesure au moins 1,50 m de longueur pour une largeur de 0,70 et une profondeur de 0,37 m et a un comblement très semblable à l'encaissant ; aucun mobilier n'en provient.

Phase 3

Fossé-groupe 621

Le fossé 621 apparaît tôt dans la séquence stratigraphique de cette partie du site, mais tronque la fosse 16298 (qui a son tour tronque le fossé 625). Le fossé-groupe 621 est curviligne et mesure au moins 6,30 m de longueur, mais peut avoir atteint 21,80 m si le creusement 16675 en fait partie. Sa largeur est de 0,45 m pour une profondeur de 0,25 m ; son profil est en 'U' ouvert (16217 et 16645). Il est rempli d'un limon argileux brun gris à brun foncé à moyen, sans mobilier. Ce groupe précoce fait le lien entre les deux ensembles structurels principaux de la zone 3E, en connectant les séries de groupes plus ou moins nord-sud avec la limite principale, sud complexe. Le groupe 621 est tronqué par le groupe 645 et représente probablement une partie d'une phase précoce de l'entrée, recoupée plus tard, pendant la phase 4, sous la forme de 645 puis bouchée par le fossé 641.

Fossé-groupe 640

Le fossé-groupe 640 se développe sur 54 m dans la zone 3E. Il est seulement partiellement conservé, des tronçons n'ayant pas subsisté, particulièrement au niveau de l'affleurement rocheux à proximité de son extrémité est. Il est probablement équivalent au fossé-groupe 307 de la zone 3C. Tous deux constituent le fossé le plus au sud, dans l'ensemble de doubles fossés qui forment la limite sud de l'habitat. Il se peut également que ce fait soit une continuation des groupes 300 et 411 des zones 3C et 3B respectivement. Cependant, les incohérences de son orientation, les intervalles lorsqu'il est situé en dehors des zones ouvertes, la présence importante d'affleurement rocheux et le caractère limité des sondages dans la zone 3E, rendent impossible de conclure avec certitude sur cette équivalence.

Le fossé a un profil en 'V' dans l'intervention 16605 et un fond plat en 'U' évasé en 16684 (Fig. F2.5.239, PN 18147). Il mesure 0,55 m à 0,93 m en largeur, pour une profondeur comprise entre 0,20 m et 0,48 m et est rempli d'un limon argileux brun grisâtre moyen. Un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer et un tesson plutôt large (293 g) d'amphore sont les seuls éléments mobiliers. Ce fait a une relation non déterminée avec le bras sud-ouest du fossé 642 formant l'entrée, mais il semble le tronquer.

Phase 4

Fossé-groupe 645

Le fossé-groupe 645 forme la moitié ouest du fossé-limite sud qui connaît également une forme élaborée d'entrée. Ce groupe peut s'être prolongé dans la zone 3C où une concentration de fossés est observée (telle le fossé-groupe 320)

Le fossé mesure environ 58 m de longueur pour une largeur comprise entre 0,70 m et 1,40 m et une profondeur maximale de 0,38 m. Le profil est en 'U' à fond plat (16221 et 16361 - Fig. F2.5.239, PN 4960) et est rempli d'un limon argileux brun gris moyen, avec un dépôt primaire

gris brun dans l'intervention 16221. Il a produit un nombre beaucoup plus grand d'artéfacts que les fossés limites qui lui succèdent, bien que cette quantité soit plutôt réduite comparée à celle du site en général. Le mobilier inclut de la céramique de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 223 g) et de la terre cuite (33 fragments, 313 g) de tous ces remplissages ainsi qu'une large quantité d'amphore Dressel 1 (6 fragments, 656 g) du remplissage 16643 dans le terminus oriental 16642. Ce fait tronque les groupes 621 et 644 et est tronqué par les groupes 643 et 641.

Faisant le pendant au groupe 645, il est situé environ à 4 m - 5 m à son sud. De larges plaques d'affleurement rocheux sont présentes dans cette zone, ce qui implique la disparition des fossés à cet endroit, et crée des difficultés pour comprendre l'organisation des groupes. Les interventions à l'extrémité est de cette limite révèlent un troisième fossé associé aux groupes 641 et 642. Cependant, si l'on considère les taille et profil (mais pas le remplissage) et les sondages intermédiaires, réalisés pour définir les relations stratigraphiques, seuls les groupes 641 et 642 apparaissent, indiquant que le fossé 639 se termine à l'est du probable bras de la structure d'entrée et appartient, ainsi, à une phase plus tardive de l'activité. Il est probable que le fossé faisant le pendant au groupe 645 au nord fasse partie du groupe 642.

Mobilier Fig. M2.36 Fossé groupe 645

Un total de 12 tessons de céramiques protohistoriques (223 g) pour un NMI estimé à 2 individus. De plus, une amphore de type Dressel 1A, a pu être identifiée dans le comblement de ce fossé. Datation proposée dans le courant du Ier s. avant J.-C. avec élément plus ancien dans le comblement du fossé.

No. 1061 (US 16223) Type 2.1.2/2.1b (Paule fig. 157 N° 16, 17, 18 datés du second quart du IIe s.)

Fossé-groupe 642

Le fossé-groupe 642 est probablement la prolongation orientale de la limite de la phase 4 formée par le groupe 645. Les deux groupes sont associés avec des entrées élaborées à excroissance. Le groupe 642 inclut également une partie courbe sud-ouest, alors que le groupe 645 correspond à une excroissance nord-est en arc de cercle. Le groupe 642 est réaménagé sous la forme d'un fossé large (groupe 641) qui ferme l'entrée et est également tronqué à son extrémité est par le court fossé 639.

Le fossé 642 mesure plus de 46 m et peut avoir eu une longueur totale de plus de 70 m si son pendant ouest, 645, est ajouté. La majorité de sa longueur a toutefois été réaménagée et sa longueur minimale actuelle, mesurée entre les interventions attestées, est de 28 m. Sa largeur fluctue entre 0,70 m et 1,4 m pour une profondeur de 0,55 m. Son profil est en 'V' relativement profond et étagé, avec une base relativement arrondie dans un des sondages (16686) mais avec une base plus plate ailleurs (16611). Le fossé a un unique remplissage de limon sableux ou argileux brun gris moyen, sans mobilier.

Fossé-groupe 643

Le fossé 643 est un autre possible élément de la concentration de fossés vers le côté sud du site. Il est identifié dans une seule des interventions, et peut avoir été, en réalité, un fait peu distinct plutôt qu'un fossé. Il tronque le groupe 645, est coupé par la limite majeure est-ouest 641 et disparaît au niveau de l'intervention 16224 du fossé 645, portant la longueur minimale à 1,50 m et celle maximale conservée à 3,40 m. Son profil est en 'U' aux bords verticaux. Il est rempli d'un limon argileux brun gris clair, sans mobilier.

Phase 5

Fossé-groupe 641

Le fossé-groupe 641 peut avoir été un réaménagement du groupe 642, mais peut être plus probablement un fossé sud dans un système de chemin à deux fossés bordiers ou une limite avec les groupes nord 331 et 647. Le groupe 641 mesure environ 72 m de longueur et a une largeur comprise entre 1 m et 1,20 m pour une profondeur de 0,30 m. Le remplissage est un limon argileux brun gris foncé à moyen. Son profil est peu profond et arrondi (16613 et 16688 – Fig. F2.5.239, PN 18150) mais la section centrale, 16369, a un profil plus profond avec des bords supérieurs légèrement évasés (Fig. F2.5.239, PN 4960).

Beaucoup de ses interventions ne contenaient pas de mobilier. Le sondage 16363, toutefois, a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer et une intervention mécanique, en plus d'ajouter à la quantité de céramique, a permis de récupérer de la terre cuite. Le lot total comprend 12 tessons pesant 231 g et 6 fragments de terre (49 g). Un autre fait, un chablis ou un fossé très peu profond (16591) situé sous le terminus du fossé 639, peut également participer de ce groupe. Le fait est toutefois très peu visible et il est impossible de l'attribuer clairement à un groupe particulier.

Phase 6

Fossé-groupe 639

Le fossé est installé au travers du groupe 642 à l'extrémité est de la limite sud, et peut tronquer 641, si le potentiel chablis 16591 en fait partie. Le fossé 639 mesure 10,2 m x 1 m x 0,45 m. Son profil est un 'U' au fond plat et côté abrupt (16593). Jusqu'à trois remplissages sont enregistrés. Le premier est un limon argileux brun recouvert d'un limon argileux brun gris foncé, avec à l'interface une couche de naturel redéposé, argile sableuse brun jaunâtre moyen, dans l'intervention 16607. Des tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (3, 23 g) et des fragments de terre brûlée en proviennent.

Ce fossé semble se continuer en bas de pente, dans une zone d'affleurement rocheux très pentu. La limite sud n'est pas observée. Il est possible que le fossé s'incurve et rejoigne la ligne de linéaires 641 et 642 puis se prolonge vers l'ouest.

Bâtiment-groupe 369 (Fig. F2.5.169)

Le bâtiment 369 est situé à proximité de la limite sud du site, sur une légère terrasse dans une zone où le sol connaît une pente forte et où la roche affleure. Il a été fouillé vers la fin du chantier et a fait l'objet d'un examen abrégé. La structure se présente comme un alignement en 'L', formé de trois poteaux d'angles et un autre sur le côté (20486), et délimitant deux de ses côtés. On trouve également un poteau interne (20486) qui coupe l'axe longitudinale de la structure. Le bâtiment est orienté nord-est sud-ouest et mesure 4,80 m x 4,20 m, créant une aire interne de 21 m² environ.

Les trous de poteau ont un plan typique en ovale, avec un profil en 'U'. Ils mesurent en moyenne 0,54 m x 0,42 m x 0,12 m. Deux trous de poteau et la potentielle tranchée pour solin contenaient de la céramique de la fin de l'âge du Fer (9 tessons, 65 g).

Fosse chablis 3735

La fosse/chablis se trouve à 18 m au sud de l'extension de l'entrée à l'extrémité ouest du groupe 642. Ce trou naturel ou fosse mesure 1,54 m x 1 m x 0,16 m de profondeur et a une forme et un profil irrégulier. Cependant, il a produit de la céramique, contenue dans un limon argileux brun foncé. Un très large tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (314 g) avec des traces d'utilisation sur l'extérieur, a été retrouvé avec un tesson de taille similaire et de

date médiévale (309 g).

Mobilier Fig. M2.36 Chablis 3735

No. 171 (US 3736)

Bande 7, extrême est de la zone 3E (F2.5.2, F2.5.174-5)

La dernière zone d'activité de la zone 3 est située sur un petit plateau aux pentes prononcées et au sommet plat, entouré de d'un paysage rocheux. L'aire d'activité la plus proche, à l'est, date principalement de l'époque gallo-romaine et plusieurs faits du plateau appartiennent également à cette période. Il est cependant possible que l'aire au nord puisse être une partie de l'occupation principale de la fin de l'âge du Fer mais continue d'être utilisée durant l'époque romaine. Plusieurs monnaies ont été ramassées dans les champs environnants et sont présentés dans le rapport de diagnostic.

Il y a plusieurs fossés de cette zone. Plusieurs ont une orientation approchant est/ouest alors que les autres vont du nord au sud ou du nord-ouest au sud-est. Plusieurs de ces fossés sont concentrés autour du puits/citerne 16677. Là, une séquence d'au moins cinq fossés principaux est enregistrée. Malheureusement, cette aire peut ne pas être en lien stratigraphique avec l'occupation principale.

La limite sud la plus ancienne identifiée est formée des groupes 354, 355 et 356 et peut appartenir à la phase 0, 1 ou 2. Elle est remplacée par les fossés 657, 658 et 661, probablement de la phase 3, qui réduisent l'aire enclose et tronquent plusieurs faits, et la structure 373 de l'ensemble de l'occupation principale. Les fossés peuvent appartenir à la phase 2, mais sont d'une forme et taille plus habituelles pour la phase 3 dans d'autres parties de la zone. Plusieurs fossés tronquent le fossé 658 de la phase 3, cela inclut le petit double fossé 628=377 et 630=376 en forme de 'T' de la phase 4, le fossé 659 de la phase 5, 660 de la phase 6 et probablement le fossé romain 375 de la phase 7 qui est en lien étroit avec la citerne 16677. A l'est de ces fossés, un chemin à fossés bordiers étroits se développe du nord-ouest au sud-est et reflète deux chemins semblables (370 et 382) qui sont délimités par des trous de poteau. Plusieurs structures et fosses sont situées dans et autour de ces fossés.

Phase 0-1

Fosses précoces 20397, 20260 et peut-être 20462

Ces fosses sont tronquées par le fossé-groupe 657 qui, avec le fossé 658, est interprété comme un composant de la première phase de l'enclos dans cette partie du site. La fosse 20397 est subrectangulaire en plan et mesure 1,30 m pour au moins 0,70 m de large et une profondeur de 0,20 m. Sa base est relativement plate et ses côtés doucement concaves. Il est rempli d'un limon argileux brun jaunâtre moyen et contient un galet poli (MI 916) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (4 tessons, 28 g).

La fosse 20260 est probablement subcirculaire en plan et mesure 0,80 m x 0,35 m x 0,42 m. Son profil est à fond plat et ses côtés abrupts. Le remplissage est un calage de larges pierres, jusqu'à 0,50 m de grosseur, dans une matrice de limon argileux brun gris moyen. Elle ne contient aucun mobilier.

La fosse 20462 est située contre la berme nord et peut en fait être le terminus d'un fossé. Il a un profil en 'U' à fond plat et côtés abrupts (Fig. F2.5.208, PN 18529) et mesure 1,30 m x 1,20 m x 0,67 m. Elle a trois remplissages : le premier est une argile limoneuse brun jaunâtre (20496), suivi d'un limon argileux brun foncé (20497), recouvert d'un limon gris pierreux. De la céramique de la fin de l'âge du Fer provient des trois comblements (45 tessons, 1009 g). De l'amphore (17 tessons, 373 g) et de la terre cuite (9 fragments, 83 g) ont été ramassées dans le

remplissage supérieur. La plupart de la céramique vient également de ce comblement (37 tessons, 786 g).

Mobilier Fig. M2.36 Fosse 20462

No. 997 (US 20463) Type 2.2.1/1c. L'épaulement est orné de deux séries de deux stries

No. 1112 (US 20463) Type 2.1.2/2.2c. La surface interne de la lèvre présente des traces de graphite et la surface externe présente des traces de graphite et de lustrage.

Phase 1

Fossés-groupes 354, 355 et 356

Les fossés 354, 355 et 356 semblent définir la limite sud de l'activité dans cette zone. Leur interprétation est toutefois problématique et les groupes 354 et 355, qui traversent un affleurement rocheux, peuvent être des faits naturels. Le fossé 356 n'a pas été sondé.

Le fossé 354 mesure 21,30 m x 1,20 m alors que la taille du fait 355 est de 12,30 m x 0,90 m et celle de 356 de 4,60 m x 0,50 m. La longueur totale de la limite est de 57,60 m. Le fossé 355 a un profil en 'V' irrégulier et est rempli d'un comblement gris brun foncé (20550) sans mobilier.

Phase 3

Les fossés-groupes 657 et 658

Les fossés 657 et 658 forment probablement les parties d'un même système d'enclos, avec peut-être le groupe 661 au sud. Ils couvrent une longueur de 40 m et se développent vers l'est sur 13 m avant de s'incurver vers le sud-est sur 27 m. On observe un intervalle de 4 m entre le terminus est de 657 et celui à l'ouest de 658. Ces fossés sont anciens dans la séquence de cette zone du site et définissent probablement la limite sud de l'occupation. Quelques structures (comme par exemple 371, 373, 374 et 381) montrent toutefois que l'occupation s'étend au-delà de cette limite.

Le fossé 657 mesure 20,40 m de long (incluant l'étendue la plus à l'ouest, longue de 6 m enregistrée uniquement dans la tranchée Inrap 35, fait 35.2). Il tourne légèrement vers le sud-est au niveau de son terminus est. Au total, trois sondages ont été réalisés. Ils incluent la relation entre le fossé et la fosse 20397, ainsi que le terminus 20215 où il tronque également la fosse ancienne 20255. Le fossé a un profil en 'V' avec une base à peu près plate à son extrémité ouest (20532 – Fig. F2.5.244, PN 18679) et dans sa partie centrale (20395 – Fig. F2.5.244, PN 18416) mais a une base très distincte en 'V' à son terminus est où il tronque la fosse 20260 (20215 – Fig. F2.5.244, PN 18309). Il mesure 1,15 m de largeur et 0,55 m de profondeur et devient plus profonde (0,70 m) vers son terminus est. Il a trois remplissages, avec au début un limon de couleur brun à rougeâtre à gris moyen, suivi d'un limon argileux brun gris à rougeâtre, recouvert d'un ensemble assez mixte, qui est probablement un remblai. Dans le sondage ouest, le comblement est gris noirâtre et contient de la céramique de la fin de l'âge du Fer, des scories de métal, de l'os et de la terre cuite. A l'extrémité orientale, un limon brun jaunâtre moyen est enregistré, sans mobilier. De nombreuses larges pierres de 0,35 m de longueur, se trouvent dans les comblements médians et supérieurs et correspondent probablement à l'épierrement des champs alentour. Au total, le fossé contenait 28 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (602 g), 14 fragments de terre brûlée (488 g), des scories et de l'os brûlé.

Le fossé-groupe 658

Le fossé se développe vers le sud-est sur 12 m avant de s'estomper graduellement vers le sud-sud-est sur encore 2,2 m. Il est presque complètement tronqué, à cet endroit, et il est impossible de savoir si cette partie incurvée reflète plus la forme de la base du profil ou est réellement une inflexion. Le profil est semblable à celui de 657. A l'extrémité ouest (16843 – Fig. F2.5.244, PN 18344), le fossé mesure 1,10 m de largeur et 0,28 m de profondeur mais à l'extrémité nord, 20386, il mesure seulement 0,60 m x 0,22 m et un mètre après ce point, il disparaît entièrement. Il contient un limon argileux brun gris moyen couvrant un comblement primaire assez fin, composé d'un limon argileux ou sableux brun à jaunâtre clair. Il a produit des quantités réduites de terre cuite (63 fragment, 72 g) mais beaucoup de céramique de la fin de l'âge du Fer (16 tessons, 238 g) réunie à son terminus ouest (15 tessons, 225 g). Ce fossé est tronqué par les groupes 630, 628 et 659.

Fossé-groupe 661

Le fossé-groupe 661, de courte longueur, est perpendiculaire à l'extrémité sud du fossé 658. Les deux peuvent avoir fonctionné ensemble dans un même système d'enclos. Le fossé 661 mesure seulement 4,20 m de longueur pour une largeur comprise entre 0,34 m et 0,68 m et une profondeur jusqu'à 0,26 m. Son profil est en 'V' en son milieu (20535) avec un terminus ouest carré et plutôt profond (20533) mais remarquablement peu profond à l'est. Il est rempli de limon sableux gris brun moyen, sans mobilier.

Phase 4

Fossés-groupe 630 et 376

Les fossés 630 et 376 peuvent être des tronçons d'un même groupe. Les deux vont jusqu'au puits ou trou d'eau 16677, mais ne se prolongent pas au-delà. Il est possible qu'ils s'incurvent à ce point pour se rejoindre et former un fait en 'L', semblable au fait plus tardif en 'T' 628=377.

Le groupe 630 se développe sur 3,50 m du nord-est vers le sud-ouest et mesure 0,44 m en largeur pour une profondeur de 0,18 m. Son profil est en 'U' au fond plat et avec des côtés abrupts (20383) et il a un seul comblement de limon argileux brun gris moyen contenant une concentration de céramique de la fin de l'âge du Fer (14 tessons, 422 g) dans la tranchée 20383, alors qu'aucun autre mobilier n'a été trouvé ailleurs.

Le groupe 376 est un fait plus étendu et plus large qui mesure 2,60 m de longueur pour une largeur de 0,65 m à 1,60 m et une profondeur de 0,20 m. Il a un profil en 'U' plus ouvert, avec un seul comblement de limon argileux brun gris à noirâtre foncé, contenant de la céramique de la fin de l'âge du Fer (7 tessons, 110 g).

Fossés-groupe 628, 629 et 377

Le fossé 628 se développe du nord-est au sud-ouest. La majorité de sa partie centrale a été arasée par le puits ou trou d'eau 16677, et l'attribution de l'intervention 20408 (Fig. F2.5.244, PN 18435) à ce groupe est basée sur son profil, la séquence de ses comblements et son orientation. Il est également possible que 377 appartienne à ce groupe, qui aurait alors une forme en 'T'. Le groupe 377 est aussi fortement perturbé par le puits ou trou d'eau 16677, mais est orienté perpendiculairement au groupe 628 et ne dépasse pas le puits. Il est ainsi possible qu'il soit associé à 628. Le fossé 629 peut être le côté oriental de la fosse 20377, appartenir au groupe 628 ou être un fait isolé.

Le groupe 628 mesure entre 5,50 m et 10 m de longueur (selon que l'on y inclut le sondage 20408) et a une largeur comprise entre 0,40 m et 0,65 m pour une profondeur de 0,28 m. Il a

un profil en 'U', un fond plat et des côtés abrupts (20313, Fig. F2.5.244, PN 18343). Le remplissage est un limon argileux brun gris moyen à foncé ne contenant que quelques éléments mobiliers. Aucun ne provient du groupe 628, mais le fait 629, qui peut lui être associé, a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (MI 917, 10 tessons, 250 g).

Le groupe 377 mesure 3 m de longueur et a un profil très étroit (0,16 m) et peu profond (0,08 m) en 'U' arrondi (20459). Il est rempli d'un limon argileux gris brun moyen et ne contient aucun mobilier à l'exception de petits fragments de terre cuite. Il tronque deux des trous de poteau de la structure 379.

Ces groupes sont tronqués par le fossé 659 et par le puits ou trou d'eau 16677. Le groupe 628 coupe le fossé 658 et la fosse 20377. Cette dernière est subcarrée en plan et mesure 1,54 m x 1,35 m x 0,39 m. Son profil est en 'U' à fond plat et aux côtés abrupts. Elle contient deux remplissages, un limon argileux brun jaunâtre recouvert par un limon argileux brun gris. Il est possible que le groupe 629 soit une partie de cette fosse, leurs comblements étant identiques. La fosse a produit 8 fragments de terre cuite pesant 400 g.

Phase 5

Fossé-groupe 659

Le fossé-groupe 659 se développe vers le sud depuis la berme nord puis s'incurve vers le sud-sud-ouest et rencontre la ligne du groupe 658 où il est intégralement arasé (20528 – Fig. F2.5.246, PN 18596). Il mesure 11 m de longueur pour une largeur de 0,55 m à 0,80 m et une profondeur de seulement 0,02 m à son extrémité sud. Le profil est en 'U' avec des côtés abrupts (20450 – Fig. F2.5.246, PN 18490). Le seul comblement, un limon argileux brun gris moyen à foncé, incluant des petites pierres et petits charbons, a produit une petite quantité de terre cuite (10 fragments, 32 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (14 tessons, 172 g). Le groupe 659 tronque les groupes 628 et 658.

Phase 6

Fossé-groupe 660

Le fossé-groupe 660 se développe du nord-est au sud-ouest, puis s'oriente vers le sud-est puis s'arrête subitement. Il y avait des raisons de croire, dans un premier temps, que ce fossé brodait un chemin, en association avec 628, remplacé ensuite pas un autre chemin matérialisé par les groupes 659 et 375. Cependant, les sondages réalisés pour vérifier leurs relations stratigraphiques ont révélé une séquence de quatre fossés plutôt qu'une succession de groupes de deux de fossés.

Fossé 660 mesure 12 m du nord-est au sud-ouest et 1,20 m du nord-ouest sud-est ; la largeur est de 0,45 m à 0,76 m pour une profondeur de 0,15 m à 0,28 m. Le profil est en 'U' avec un fond plat et des côtés abrupts (20469 – Fig. F2.5.246, PN 18517 et 16694 – Fig. F2.5.246, PN 18162) et contient un à deux remplissages (selon la profondeur). La séquence commence généralement par un limon argileux brun gris à brun orangé moyen recouvert d'un limon sableux gris brun moyen. Les deux ont produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (73 tessons, 1136 g) et un peu de terre cuite (1 fragment, 5 g et d'autres non prélevés) de même qu'un fragment de fer et un morceau de scorie de fer (42 g), associé à son terminus exposé sud-est (16698 – Fig. F2.5.246, PN 18164). La céramique est concentrée en deux larges dépôts dans les sondages 20373 et 20469. Le total en est 65 tessons pour 1063 g.

Mobilier Fig. M2.37 Fossé groupe 660

No. 1113 (US 20374) Type 2.2.2. Les surfaces externe et interne présentent des traces de lustrage. Une strie orne le haut de panse.

No. 1114 (US 20374) Type 1.1.2. Les surfaces externe et interne présentent des traces de graphite. Une strie orne le haut de panse.

No. 1126 (US 20471) Type 2.2.1/3d.

Phase 7

Fossé-groupe 375

Le fossé 375 est le dernier de la séquence de cette partie du site et se développe sur 8,80 m vers le sud depuis la berme nord, où il rejoint et probablement coupe le groupe 660 (20375). A ce point, il est peu profond, mesurant seulement 0,10 m de profondeur et à un profil en 'U' à fond plat, comme sur le reste de sa longueur. Sa profondeur s'accroît toutefois jusqu'à 0,50 m (20244). Entre un et trois remplissages ont été enregistrés dont deux couches riches en charbon et terre cuite au niveau du terminus sud (20244 - Fig. F2.5.247, PN 18326). Le comblement principal, deuxième de la séquence, est un limon sableux ou argileux gris brun moyen, alors que le premier est un limon argileux brun jaunâtre moyen. Il a produit une petite quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (6 tessons, 37 g), de l'amphore non identifiée (2 tessons, 26 g), de la terre cuite (34 fragments, non pesés) et plusieurs morceaux de tuiles gallo-romaines, *tegula* et *imbrex* (4 tessons, 387 g). Ce fait est probablement de date gallo-romaine et n'est tronqué que par le puits ou trou de poteau 16677 et la structure 381.

Le trou d'eau 16677

Le puits/trou d'eau 16677 est une structure circulaire qui mesure 1,95 m de diamètre à la surface et 1,1 m de diamètre à la base. Il se trouve dans une légère dépression autour de 2,4 m de diamètre et apparaît comme le fait le plus tardif de la séquence, bien que certains des fossés les plus tardifs, tel 375, peuvent être contemporains. Le conduit est construit de pierre (16678) tel pour un puits. Cependant le fait est beaucoup moins profond que les puits environnants, avec une profondeur de seulement 1,3 m et peut, en réalité, être une sorte de citerne. Une meule est incluse dans les niveaux supérieurs de la construction (MI 2211).

Ce fait contient trois remplissages, dont le plus bas, 20539, contient un matériau dont la granulométrie fine lui a permis de s'infiltrer au travers des pierres. C'est un limon gris bleuté doux avec de fréquentes inclusions de charbons, de la terre brûlée (2 fragments, 13 g) et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 33 g). Il a fait l'objet d'un prélèvement environnemental <916> et a produit une date C14 de 400-200 cal BC (290-230 45%), (SUERC-34376; 2245±30 BP). Au dessus de cette couche se trouve 16680, un contenu très mixte. C'est un remblai de pierres et limon gris vert et bleu moyen. Les pierres sont plutôt angulaires et peuvent atteindre 0,5 m x 0,45 m x 0,4 m. Ce comblement a produit de la céramique de la fin de l'âge du fer (33 tessons, 391 g) et de la terre brûlée (20 fragments, 340 g). Le comblement supérieur 16679 contient environ 20% de larges pierres dans un limon argileux brun moyen. Il est associé à 1 large fragment de *tegula* gallo-romaine (398 g), de la céramique de la fin de l'âge du Fer (12 tessons, 121 g) et de nombreux fragments de terre brûlée (20, 670 g).

La plupart du mobilier de ce fait est de la fin de l'âge du Fer et le seul élément gallo-romain provient de la couche supérieure et peut avoir été déposé dans la dépression créée par le pourrissement des parties végétales, après un laps de temps considérable. La nature du remblai, et ses nombreuses larges pierres, indiquent que ces faits sont des comblements forcés et il est possible que la tuile en soit contemporaine. Le fossé 375, qui peut être antérieur ou contemporain à ce fait, a également produit de larges éléments de tuiles gallo-romaines. La datation C14 provenant de la base du fait est problématique. Le remplissage inférieur est interprété comme une infiltration et peut facilement avoir transporté des fragments d'éléments carbonisés dont la graine. Parallèlement, la structure en pierre, dans le conduit peut avoir été

un aménagement postérieur dans un fait de la fin de l'âge du Fer. Il faut noter, toutefois, que le puits 16736 de la fin de l'âge du Fer est situé à seulement 22 m au sud-ouest de 16677.

Phase ?

Double fossé-groupe 383

Le groupe 383 est formé d'un ensemble de deux fossés peu marqués et peu profonds qui se développent en parallèle du nord-nord-ouest vers le sud-sud-est sur 21 m. Ils se prolongent au-delà de la berme nord et se terminent au niveau d'une tranchée Inrap (mais ne se continuent pas au-delà, car aucun enregistrement ne les montre traversant la tranchée).

Seuls trois sondages ont été réalisés au travers de ces faits, deux concernant le fossé est (20446 et 20476) et le dernier à l'ouest (20300). Il ont des profils semblables, en 'U' à fond plat et côtés abrupts, et sont remplis d'un limon argileux ou sableux brun jaunâtre, sans mobilier.

Il est possible que ces faits encadrent un chemin. Bien que relativement proches l'un de l'autre, espacés de seulement 1,50 m, cet intervalle est comparable au cas des rangées de poteaux 370 et 382, qui ont des écartement respectifs de 2,50 m et 1,60 m.

Le fossé oriental tronque la fosse 20170, qui appartient à un groupe de deux faits similaires. La fosse 20170 est ovale et a des côtés abrupts et un fond plat. Elle mesure 1,10 m x 0,80 m x 0,24 m et est remplie d'une argile limoneuse brun jaunâtre claire, sans mobilier. La fosse 20168 est située vers la berme nord et peut avoir été le terminus d'un fossé, son profil en 'V', aux côtés abrupts étant plus typique des linéaires que des fosses (Fig. F2.5.209. PN 18454). Elle mesure 1,20 m x 0,72 m x 0,65 et a quatre remplissages, dont un médian très riche en pierre (20422) et celui le plus haut, 20423, riche en matériau brûlé. Cette fosse a produit 81 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer pesant 1177 g, dont un objet (MI 951) provenant du deuxième comblement riche en pierre, 20422, et 18 fragments de terre cuite (105 g).

Mobilier Fig. M2.36 Fosse 20168

No. 1029 (US 20422) Type 2.1.2/2.2d. La partie supérieure des surfaces externe et interne du vase est graphitée. Une strie orne la surface externe de la panse.

No. 1123 (US 20422) Type 2.2.1. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe présentent des traces de graphite. La surface externe de la panse est décorée de deux stries.

No. 1102 (US 20169)

Structures à l'extrémité est de la zone 3E (Fig. F2.5.174 et F2.5.176-184)

Plusieurs structures de tailles variées sont situées dans cette zone. A cause de la prolifération des alignements de trous de poteau, il est possible que la large structure 371 sont en réalité une paire d'alignements similaires. Elle est probablement tronquée par le fossé 657 de la phase 2 et coupe le chemin 370, bien net, et ainsi, occupe une position précoce dans la séquence de cette partie du site. A l'intérieur, se trouve une autre structure, petite, et le probable grenier 370. La structure 373 et la haie associée 374 sont probablement de date ancienne puisqu'ils sont tous deux en dehors de la limite redessinée par le fossé de la phase 3. La structure 384 est de taille comparable à 373 mais à l'intérieur de la nouvelle limite et peut être en lien au puits, de même que la structure proche, 385 qui se trouve principalement dans la partie non fouillée au nord.

Quatre structures sont situées dans la moitié est de cette zone. Elles comprennent un bâtiment moyen et trois plus petits. Les bâtiments les plus petits 379 et 380 se superposent et ne sont pas concomitants. Le bâtiment 379 est tronqué par le petit fossé 628=377 de la phase 4 alors que 380 est parallèle au double fossé de limite 383, non phasé. Les bâtiments 378 et 381 forment une petite et une grande structures étroitement liées. L'une au moins, et peut-être les deux, tronque les fossés de la fin de l'âge du Fer 660 et celui gallo-romain 375 et peut être en réalité un partie de l'occupation gallo-romaine en lien avec la citerne 16677.

Phase 1 ?

Bâtiment-groupe 373 (Fig. F2.5.176)

Le bâtiment-groupe 373 se trouve au sud du fossé-groupe 657 et au sud-ouest des structures 370 et 371. Le bâtiment est formé de six trous de poteau. Certains faits internes ont pu également exister mais aucun ne peut être distingué parmi les autres faits répartis alentour. Les deux poteaux additionnels situés vers le milieu de l'axe longitudinal ne forment pas une paire, mais un fait non sondé est localisé directement opposé au trou de poteau 20318.

Les trous de poteau composant cette structure sont très similaires. Typiquement, ils ont une forme circulaire ou quasi-circulaire bien qu'un est ovale et peut être un double poteau ou représenter un logement de poteau. Ils sont souvent peu profonds mais un, au moins, 16621, est fortement tronqué mécaniquement. Ils mesurent en moyenne 0,64 m x 0,54 m x 0,10. Leur profil est en 'U' plus ouvert ou avec des côtés abrupts. Aucun trou de poteau ne conserve de négatif, et un seul, 20318, est associé à du mobilier (fragments de terre brûlée).

A l'intérieur de ce groupe se trouve le trou de poteau 16615 qui peut être un élément interne à la structure ou appartenir à l'épandage de faits dans cette zone. Il mesure 0,3 de diamètre, a une profondeur de 0,08 m et est rempli de limon argileux brun gris moyen. Il a produit quatre très larges tessons de la fin de l'âge du Fer (319 g).

Bâtiment groupe 373 (Fig. M2.37)

TP 16615

No. 1110 (US 16683) Type 2.1.2/2.2g. La partie supérieure des surfaces externe et interne est graphitée.

La ligne de poteaux 374 (Fig. F2.5.176)

La palissade 374 se développe de l'est depuis l'angle nord-est de la structure 373, sur 3,50 m et est formée de trois trous de poteau. Deux d'entre eux sont très rapprochés et tronquent la fosse ou trou de poteau 20511, indiquant que ce groupe appartient à la phase la plus tardive de l'activité. Les trous de poteau sont de plan circulaire et mesurent en moyenne 0,39 m de diamètre pour 0,16 m de profondeur et ont un profil en 'U' arrondi. Ils ne sont associés à aucun mobilier.

Fosses aux environs du groupe 373

De nombreuses fosses sont situées au sud de la structure 373, incluant les fosses 16627, 16625 et 20320 directement au sud-ouest et les fosses 16740 et 16742 à son sud-est. Entre ces deux ensembles, se trouve le puits 16736.

Les fosses 16627 et 16625 sont toutes deux ovales et la première coupe la dernière. La fosse 16627 mesure 1 m x 0,72 m x 0,24 m et a un profil en 'U' arrondi avec un léger palier au sud-ouest. Elle a un limon argileux brun gris à brun orangé moyen, avec de larges pierres et de la céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 57 g). La fosse 16625 est plus large et mesure

1,75 m x 1 m x 0,25 m et a un profil similaire (sans palier). Elle est rempli d'un comblement semblable et a produit 1 unique tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (19 g) de même que des tessons non identifiés (33 g).

Les fosses 16740 et 16742 se trouvent côte à côte et ont été sondées mécaniquement, avec le puits 16736 (Fig. F2.5.209, PN 18168). La fosse 16740 est circulaire et mesure 1,40 m de diamètre x 0,37 m avec un profil en cuvette ouvert. Elle a un seul comblement de limon argileux brun gris foncé très pierreux sans mobilier. La fosse 16742 est ovale et mesure 1,94 m x 1,60 m x 0,55 m. Elle a des côtés réguliers, à 45° et une base plane. Ses deux remplissages comprennent, en dessous (16743) un limon argileux brun gris moyen, surmonté par un limon argileux brun gris foncé, avec des inclusions de charbon et de larges pierres, sans mobilier.

Bâtiment-groupe 371 (Fig. F2.5.177)

Le bâtiment-groupe 371 est localisé dans la moitié ouest de la concentration de faits, à l'extrémité est de la zone 3E. Il est orienté est ouest et plutôt large, mesure 9,30 m x 5,60 m avec une aire interne de 43 m². En plan, trois poteaux externes forment un rectangle irrégulier ou un parallélogramme entourant plusieurs faits. Il est possible qu'en lieu d'une structure rectangulaire, ce groupe soit en fait deux lignes de poteau ou plusieurs petites structures. Certains parmi les poteaux clés de la structure ont été interprétés à l'origine comme des dépressions naturelles (par exemple le TP 204361). Plusieurs des trous de poteau, particulièrement sur le côté sud, sont très légers pour appartenir à un bâtiment majeur. Le sol à cet endroit s'affaisse rapidement, et il est possible que l'activité agraire récente ait tronqué les faits sud plus profondément (comme cela a été observé pour l'extrémité sud du fossé-groupe 658, plus étroit et moins profond que dans sa partie nord). La force de la pente peut également être un argument contre l'existence d'un habitat (bien que la pente actuelle puisse être le résultat de pratiques agricoles modernes plutôt que le reflet de celle existant à l'âge du Fer).

Cette structure se trouve sous la ligne de poteau 370 et est également tronquée par le fossé-groupe 657. Aucun trou de poteau n'est visible à la surface de ce fossé à l'emplacement où les deux groupes sont confondus ; par conséquent il semble que le fossé soit bien postérieur à la ligne de poteaux.

Les trous de poteau sont presque tous circulaires ou quasi-circulaires en plan avec un profil en 'U' aux côtés concaves ou abrupts. Les poteaux internes sont notablement plus petits (0,36 m x 0,33 m x 0,11 m) mais plusieurs des poteaux externes sont de tailles similaires aux poteaux internes et c'est uniquement quelques poteaux internes clés et un situé au milieu du côté ouest (moyenne 0,61 m x 0,51 m x 0,12 m) qui provoquent cette disparité ; la moyenne globale est très petite (0,38 m x 0,34 m x 0,11 m). Aucun négatif de poteau n'a été identifié. Plusieurs faits ont une taille annonçant un logement pour poteau ou l'enfoncement d'un piquet.

Peu de mobilier a été récupéré pendant la fouille. Une très petite quantité de céramique de la fin de l'âge du Fer (3 tessons, 21 g) est associée à trois trous de poteau, alors que de la terre brûlée provient de deux autres et quelques scories ont été trouvées dans le TP 20306. Un trou de poteau a fait l'objet de prélèvements environnementaux (20292 <910>) en raison de son contenu riche en charbons.

Ligne de poteaux 370 (Fig. F2.5.178)

La ligne de poteaux 370 est une double rangée de trous de poteaux alignés vers le nord dans l'intervalle entre les fossés 657 et 658. Quatre trous de poteaux se trouvent dans la rangée ouest, et cinq ou six poteaux forment la rangée est. Ils sont répartis irrégulièrement et espacés de 1,20 m – 1,80 m, mais les intervalles entre les rangées sont constants et mesurent à peu près 2,50 m. Ce groupe coupe plusieurs trous de poteau de la structure 371.

Les poteaux sont très similaires en taille, forme et profil. Ils tendent à être circulaires ou presque circulaires et presque tous ont un profil en 'U' avec des côtés abrupts. Les poteaux de chaque côté sont aussi plus similaires entre eux que considérés au niveau de la structure globale. Les poteaux orientaux mesurent 0,61 m x 0,56 m x 0,12 m en moyenne alors que ceux à l'ouest s'approchent de 0,44 m x 0,43 m x 0,16 m. Globalement les poteaux mesurent 0,54 m x 0,47 m x 0,15 m. Aucun n'a conservé de négatif.

Les seuls éléments mobiliers sont un unique tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (4 g) et quelques petits fragments de terre brûlée.

Quatre poteaux-groupe 372 (Fig. F2.5.177)

Le groupe de quatre poteaux est localisé à l'intérieur de la structure 371, plus large, et peut être simplement une partie du bâtiment. Cependant, il s'agit nettement d'un rectangle fait de poteaux très similaires, répondant à un alignement légèrement différent de la structure 371. L'orientation est nord-nord-est sud-sud-ouest et la structure mesure 2,90 m x 2,80 m créant une superficie de 8,10 m².

Les trous de poteau sont tous circulaires et ont un profil en 'U' avec des côtés plutôt abrupts. Aucun ne présentait de négatifs. Ils mesurent en moyenne 0,42 m x 0,40 m x 0,09 m. Un tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (6 g) compose l'unique mobilier associé.

Bâtiment-groupe 385 (Fig. F2.5.179)

Le bâtiment-groupe 385 se trouve au nord du groupe 384. Il est formé par une ligne de trous de poteau orientée approximativement est-ouest à proximité de la berme nord. A chaque extrémité, se trouvent deux trous de poteau additionnels, vers le nord, suggérant que ces faits forment un long axe méridional d'une structure rectangulaire.

La formes des trous de poteau varient fortement en plan. Les faits non sondés sont principalement circulaires. Cependant, considérant la variabilité générale, la fouille aurait probablement altéré ce constat. Les profils sont en 'U' avec un mélange de côtés plus ou moins ouverts ou abruptes. Les faits mesurent 0,69 m x 0,60 m x 0,16 m, mais une large proportion est plus large avec quelques exemples beaucoup plus petits. Les seuls éléments de mobilier sont de larges fragments de terre brûlée du trou de poteau 16810 (Fig. F2.5.243, PN 18184).

Ligne de poteaux-groupe 386

Le court alignement comprend trois poteaux qui ont été réaménagés ultérieurement. Le trio original (386a : 20281, 20267 et 20269) est situé est-nord-est vers l'ouest sous l'extrémité nord de la structure 384. Les trois remplacements (386b : 20263n 20204 et 20265) sont plus alignés et coupent les poteaux du groupe initial. Ils sont à leur tour tronqués par le groupe 384, dont le trou de poteau 20206 coupe le fait 20204.

Les trous de poteaux du groupe sont notablement plus petits que ceux des structures 384 et 385. Ils mesurent en moyenne 0,54 m x 0,39 m x 0,10 m et ont un profil en 'U' aux côtés abrupts. Seuls quelques fragments de terre brûlée ont été récupérés. Aucun négatif n'a été vu.

Ligne de poteaux-groupe 387

La ligne de poteaux 387 est un alignement court de trous de poteau qui ont été remplacés une fois. Chaque phase de l'alignement contient deux trous de poteau très similaires (387a : 20353 et 20357, 387b : 20355 et 20359). La ligne est orientée sud-ouest nord-est et peut se continuer sous la berme.

Les trous de poteau formant ce groupe mesurent en moyenne 0,45 x 0,41 x 0,24. Ils ont des profils en 'U' avec des côtés abrupts et sont circulaires en plan. Ils ne contenaient aucun mobilier. Il est possible que les faits 20364 et 20289 forment une rangée parallèle, située à une petite distance vers l'ouest mais qui n'a pas nécessité de réaménagement. Le trou de poteau 20289 contient un petit tesson (4 g) de céramique de la fin de l'âge du Fer. Les trous de poteau sont placés à des intervalles plutôt constants, approximativement 0,90 m.

Bâtiment-groupe 384 (Fig. F2.5.179)

Le bâtiment-groupe 384 est une petite structure à quatre poteaux porteurs qui se trouve à l'extrémité est de la zone 3E. Le sol s'élève rapidement vers l'ouest, au-delà de l'affleurement rocheux peu propice à l'implantation d'un habitat avant le nivellement au cœur de la zone 3. La structure est orientée est-nord-est ouest-sud-ouest et mesure 4,30 m x 2,40 m formant une aire de 10,30 m².

Les quatre trous de poteau qui forment cette structure sont très similaires. Ils sont tous larges, quasi-circulaires à presque carrés en plan, avec un profil en 'U' et côtés abrupts, avec des bases légèrement irrégulières dues à la présence de la roche. Ils mesurent en moyenne 0,80 m x 0,77 m x 0,22 m, sans grande variation. Aucun négatif ou élément de calage n'a été observé et les seuls artefacts sont quelques fragments de terre brûlée provenant d'un trou de poteau (20285).

Bâtiment-groupe 380 (Fig. F2.5.180-1)

Le bâtiment 380 est partiellement superposé au bâtiment 379 et un des trous de poteau, 20116, peut avoir appartenu à l'un ou l'autre. Le bâtiment 380 est orienté nord-nord-ouest vers le sud-sud-est et mesure 4,40 m x 2,50 m formant une aire interne de 11 m². Il est parallèle au double fossé, peu profond, 383, et peut lui être concomitant.

Les trous de poteau de la structure sont très semblables. Tous sont circulaires, subcirculaires ou ovales et ont un profil en 'U' avec des côtés abrupts. Ils mesurent en moyenne 0,62 m x 0,57 m x 0,14 m et ont produit peu de mobilier à l'exception de fragments de terre cuite. Un trou de poteau (20106) présente un négatif, mesurant 0,35 m x 0,25 m x 0,30 m (Fig. F2.5.243, PN 18300). La seule céramique (1 tesson, 11 g) provient du trou de poteau 20116 qui peut ne pas avoir appartenu à ce groupe. Ce trou de poteau est tronqué par le petit fossé 377 qui se développe depuis le puits 16677 parallèle au petit fossé 20454. Cela représente une phase incertaine d'activité. Tout ce que nous savons est que les faits sont plus anciens que le puits 16677, qui peut être gallo-romain, et qu'ils sont plus tardifs que la structure 379 et peut-être 380 (selon que le trou de poteau 20116 appartienne à l'une ou l'autre structure).

Bâtiment-groupe 379 (Fig. F2.5.182-3)

Le bâtiment 379 empiète partiellement sur le groupe 380 et est tronqué par le petit fossé 377. Il peut être ouvert vers l'est, ce côté n'ayant pas de véritable poteaux d'angle. La structure est orientée du nord au sud et mesure 3,50 m x 2,80 m pour une aire interne de 10 m², et est ainsi très proche de la taille des structures 380 et 381. Il peut avoir été un grenier ou un autre bâtiment pour stockage, peut-être associé au puits 16677.

La structure est formée de six ou sept trous de poteau. Celui au sud-est (20104) est très petit, bien que cela puisse être le résultat d'une troncature plus sévère vers le bas de pente. Les trous de poteau sont tous circulaires, subcirculaires ou ovales, avec un profil en 'U' aux côtés abrupts, sans négatifs et mesurant en moyenne 0,55 m x 0,48 m x 0,15 m. Le trou de poteau 20118 peut présenter un calage et a également produit un petit tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (2 g). Le seul autre mobilier (11 g) provient de 20116 qui peut être un élément du groupe 380.

Phase 7?

Bâtiment-groupe 381 (Fig. F2.5.180-1)

Le bâtiment-groupe 381 est une structure rectangulaire qui occupe une position tardive dans la séquence de cette zone du site. Il est situé sur de nombreux fossés et tronque le groupe 660. Il a une orientation nord-ouest sud-est et peut avoir eu une entrée au sud-ouest. Il est formé de six ou sept poteaux qui composent un rectangle mesurant 4,20 m x 2,70 m pour une aire de 11,30 m².

Les trous de poteau sont circulaires ou ovales en plan, avec un profil en 'U' aux côtés abrupts et mesurent en moyenne 0,60 m x 0,44 m x 0,15 m. Les trois poteaux principaux sont très similaires.

Neuf des larges tessons, pesant 175 g, proviennent de trois des trous de poteau, de la terre brûlée provient de quatre.

Bâtiment-groupe 378 (Fig. F2.5.182-3)

Il s'agit d'un bâtiment majeur dans cette zone, semblable au groupe 371 au nord-ouest. Il est orienté nord-ouest sud-est et mesure environ 7 m x 4,50 m donnant une aire de 30 m². Il est formé d'une vingtaine de trous de poteau : seize délimitent son périmètre avec trois ou quatre constituant des poteaux internes. D'autres peuvent avoir été détruits par le creusement du fossé 658 qui traverse la structure en son milieu et peut avoir tronqué la ligne de poteaux centrale.

Les trous de poteau formant cette structure varient beaucoup en taille. Certains peuvent être des poteaux de remplacement et sont visibles sous la forme de logement pour poteau plutôt que des trous de poteau réaménagés. Les trous de poteau mesurent en moyenne 0,55 m x 0,48 m x 0,15 m mais les longueurs sont comprises entre 0,25 m et 0,70 m, la largeur évolue entre 0,25 m et 0,65 m, pour une profondeur de 0,03 m à 0,38 m. Les formes sont circulaire, subcirculaire, ovale, subcarrée, avec des profils généralement en 'U' à côtés abrupts, mais parfois en 'U' plus ouvert, avec des paliers, ou même en cuvette.

Malgré le nombre important de trous de poteau testés, un seul (20130) a produit un négatif, bien qu'un deuxième (20273) présente un calage. Aucun de ces deux cas ne sont des poteaux d'angle, mais ils sont tous deux vers le milieu de l'une ou l'autre des longueurs. Très peu de mobilier y est associé, et seul un fait, 20144, a produit de très petits tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (2, 4 g) et, avec trois autres trous de poteau, des fragments de terre cuite.

Cette structure peut avoir été réaménagée comme le montre la présence de possible doubles poteaux à chaque angle avec des exemples supplémentaires sur les côtés nord et sud. Ces poteaux peuvent également être des renforts pour une large structure dans une zone où le terrain a une pente assez prononcée.

Bien que la structure soit à peu près rectangulaire en plan, elle est légèrement trapézoïdale, avec le côté oriental pas complètement perpendiculaire aux côtés nord et sud. Elle n'a pas de relation stratigraphique avec le fossé principal 658 mais l'absence de trou de poteau apparaissant au sommet du fossé peut être interprétée comme le signe de l'antériorité de la structure par rapport au linéaire. Toutefois, un trou de poteau, 20271, sur le côté nord coupe le fossé 375 et, s'il appartient au groupe 378, ce qui peut ne pas être le cas, il placerait la structure dans une phase plus tardive.

Fosses isolées

La fosse 20214 est située à 5 m au sud-sud-ouest du terminus est du fossé 657. Elle est sub-circulaire en plan et a des côtés presque verticaux ou légèrement surcreusés avec une base

légèrement arrondie (Fig. F2.5.209, PN 18332). Elle mesure 1 m x 0,90 m x 0,68 m et présente six remplissages distincts, dont le premier constitue une colluvion sans mobilier (20280). Vient ensuite une alternance de limons argileux ou argiles limoneuses gris noirâtre ou brunâtre très foncé (20279 <899>, 20277 <898> et 20213) et de couches d'argile limoneuse légèrement sableuse brun jaunâtre moyen, sans mobilier (20278 et 20276 <897>). La fosse a produit de la céramique de la fin de l'âge du Fer (46 tessons, 311 g), de la terre cuite (8 fragments, 37 g) et de l'os brûlé du comblement 20279.

Le fossé 20403 est à 1,40 m au sud du terminus est du fossé 657, alors que la fosse 20448 est à 3,50 m au sud-est du même fossé. La fosse 20403 mesure 0,90 m de diamètre et 0,47 m de profondeur et peut être un large trou de poteau plutôt qu'une fosse. Elle présente uniquement un limon argileux brun jaunâtre moyen. La fosse 20448 est subrectangulaire et mesure 1,18 m x 0,74 m x 0,17 m et a un remplissage d'argile limoneuse brun orange moyen. Aucune des fosses ne contenaient de mobilier.

Ligne de poteau 382 (Fig. F2.5.184)

La ligne de poteau 382 est une double ligne de trous de poteau, très semblable au groupe 370 qui se trouve à 18 m à l'ouest et également à peu près orienté nord sud (avec un léger décalage vers le sud-sud-est à son extrémité sud). Il y a cinq trous de poteau sur le côté ouest et quatre à l'est. Les deux rangées sont espacées par un écart régulier de 1,60 m.

Les trous de poteau formant cette structure diffèrent de la plupart de la zone 3. Ils tendent à être à peu près carré ou subrectangulaire et présentent de grandes quantités de pierres, signes de calages, bien qu'aucun négatif n'ait été enregistré. Ils sont très petits et mesurent en moyenne 0,38 m x 0,30 m x 0,07 m seulement. Aucun mobilier ne leur est associé.

Leur datation est incertaine. La similitude de leur alignement avec celui de faits comparables et datés de l'âge du Fer peut toutefois indiquer qu'ils appartiennent également à cette période.

Mobilier Fig. M2.34 Fosse 16291

No. 1064 (US 16292) Type 2.1.2/2.2e. La partie supérieure des surfaces externe et interne comporte des traces de graphite.

Les puits de la Zone 3

Sept puits ont été repérés dans la zone 3, dont quatre contenaient des restes imbibés (voir les rapports environnementaux : pollen, restes imbibés, insectes). Les trois autres étaient de même nature et dimensions en plan, c'est-à-dire subcarrés ou subrectangulaires, d'environ 1 m de large, avec des côtés verticales, et généralement d'une profondeur beaucoup plus importante.

Les puits se trouvent presque dans un alignement nord-ouest sud-est en travers de l'agglomération, avec un exemple dans chacune des Bandes 2-7, et deux dans la Bande 4, un au coin nord-ouest et l'autre qui coupe le fossé entre Bande 4 et Bande 5 (voir Figure 2.5.191). Les deux ayant les comblements les mieux préservés étaient 4572 et 5876, tous deux ont livré une quantité d'objets de bois considérable (voir rapport de bois). La description des puits commence à l'ouest dans la bande 2, et continue vers l'est.

Tous les puits ont été creusés dans des limons argileux puis dans l'affleurement d'amphibolite. Pour fouiller les puits, nous avons suivi la même méthode que celle décrite dans la Préface.

Puits 4572 Figures 2.5.85 et 2.5.256-265

Ce puits se situe dans la Bande 2 de l'agglomération. Il a été fouillé sur 6,15 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (136,80 m NGF). Le sommet du puits a un plan subrectangulaire, de 2,30 m de long et 2 m de large, mais se réduit à moins de 1 m pour devenir un conduit carré d'une largeur de 1,15 m. Ce conduit est situé vers le coin nord-est du plan au sommet. L'élargissement au sommet est probablement le résultat de l'érosion sur les côtés nord, est et ouest. Le côté sud descend plus lentement, et le profil par palier indique peut-être un accès. Les parois sont verticales et sa profondeur de presque 5 m, mais deviennent ensuite irrégulières en raison des caractéristiques variables de l'amphibole naturelle, et peut-être de l'eau issue de la nappe phréatique. Au fond, le puits fait 0.85 m de large.

Le premier comblement du puits 4572 était une couche de cailloutis jusqu'à 0,06 m de côté (15911) provenant des parois naturelles du puits, dans un sable limoneux gris foncé. Au-dessus de ce dernier et sur le pourtour de ses bords, se trouvait une couche de limon meuble gris moyen avec du sable fin (US 15910), d'une épaisseur maximale de 0,10 m. Cette couche était très similaire à l'US 13814 qui la recouvrait. Il s'agissait d'un limon argileux meuble gris moyen avec du sable fin, dont la profondeur était de 0,50 m et qui comportait beaucoup d'objets de bois. Il y avait aussi des pierres angulaires de 0,15 m de côté, manifestement jetées pour remplir le puits. Il est probable que 15910 et 13814 appartiennent à la même couche, mais 15910 n'incluait aucun matériel. Les pierres étaient beaucoup plus grosses dans le comblement 13813 qui superposait 13814. La profondeur des couches sous l'eau était de 1,30 m.

La couche 13814 (échantillon 1817) a fait l'objet d'un prélèvement. Le bois provenant de ce dépôt a été daté, grâce à la dendrochronologie, après 161 BC. La majeure partie d'une unique amphore DR1A et le col d'une autre ont aussi été mis au jour au fond de ce comblement (47 tessons pesant plus de 10kg en totale). Le couvercle de ce récipient avait été ôté et réutilisé, ce qui indique que la couche était du 1er siècle BC. De la céramique de La Tène finale (33 tessons pour un poids de 603g) et un peu de terre cuite ont aussi été livrées.

La plus grande partie du comblement 13814 consiste en plus de cent soixante objets de bois, tous jetés dans le puits. La fouille a procédé comme suit : le relevé des objets au sommet du dépôt, la photographie (qui inclue les photos pour géo-rectification), la numérisation et enfin la planification (avec niveaux NGR) des objets visibles. Une séquence des photos géo-rectifiées accompagne le rapport. Une fois ces étapes effectuées, nous avons retiré les objets et le comblement alentour, et avons répété cette démarche jusqu'au fond du puits. Cependant, les objets ne sont pas apparus dans le puits dans les niveaux successifs, mais presque tous en même temps, ils étaient disposés à angle et imbriqués les uns avec les autres, de sorte que nous ne pouvions en apprécier la forme immédiatement. Par conséquent, un certain nombre d'objets ont été révélés en plusieurs plans successifs.

L'analyse des plans et photos n'a montré aucune séquence délibérée entre les types d'objets. L'assemblage inclut plusieurs seaux ou vestiges similaires presque complets, et beaucoup des objets étaient en état complet et bien conservés, mais d'autres étaient cassés ou dégradés avant même d'avoir fini dans le puits (voir le rapport de bois). La plupart des objets ne relèvent pas de la fonction du puits : seaux, système d'élevage (comme à Paule), et nous n'avons trouvé aucune corde. L'assemblage est très varié, et ne ressemble pas au dépôt en place, mais aux déblais jetés dans le puits à la fin de l'occupation de cette partie du site.

Le comblement qui s'ensuit, 13813, consiste en de grandes pierres, dont une de plus de 0,50 m de large, et seulement deux objets de bois au fond. Cette couche était certainement un remblai du puits, et les pierres se situent immédiatement sur les derniers objets de bois. Le remblai continue avec 13796, qui est suivi par une série de limons sableux et d'argiles limoneuses avec pierres, peut-être une période de comblement plus lente. Pratiquement

aucun mobilier n'a été mis au jour dans ces comblements. Les couches 13759 jusqu'à 4806 contiennent beaucoup de pierres, et constituent toutes un remblai. Le sommet du puits était rempli de limons sableux, et le dernier comblement renfermait un tesson de céramique gallo-romaine.

Puits 4572 (Fig. M2.37)

Un total de 67 tessons de céramiques protohistoriques (1031 g) pour un NMI estimé à 6 individus. De très nombreuses amphores de type Dressel 1 ont été découvertes dans le puits. Le vase n°719, de type 2.1.2/2.5, trouve son parallèle dans les formes de Paule de la 2^e moitié du II^e s. avant J.-C. (Menez à paraître, fig.6), à savoir des forme à profil en esse relativement profonde, graphitées avec une cannelure interne assez fine, des décors lustrés rayonnant très simples, une cannelure à l'épaule et un fond surélevé. Le vase n°722 de type 2.1.2/2.3a est une forme d'écuelle à profil en esse assez profonde et sans cannelure interne qui se retrouve le plus souvent dans les contextes datés du I^{er} s. dans le grand Ouest de la France à Paule, Lamballe, mais également Thorigné-Fouillard (Cherel pl.5 n°16) et Hengistbury Head (Brown 1987, fig. 176) par exemple. Nous pouvons noter la présence de deux autres fragments d'écuelles à profil en esse munies d'une fine cannelure labiale interne et graphitée. La présence de nombreux fragments d'amphores de type Dressel 1 vient préciser la datation de ce contexte. Nous pouvons ici envisager une datation dans le courant du I^{er} s. avant J.-C. et peut-être plus vraisemblablement dans la première moitié du I^{er} s. avant J.-C.

No. 722 (US 13814) Type 2.1.2/2.3a.

No. 719 (US 13814) Type 2.1.2/2.5. Les surfaces externe et interne sont graphitées et ornées de bandes lustrées rayonnantes ou zigzag. Strie externe en haut de panse.

Puits 4635 Figure 2.5.186

Ce puits se situe dans la Bande 3 de l'agglomération (Figure F2.5.2). Le puits a été fouillé sur 4,60 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (137,30 m NGF). Son sommet était de plan subcarré, 5,10 m nord-sud et 5,20 m est-ouest. Il n'était pas clair s'il tronquait, ou était recoupé par le fossé 4632. Le conduit vertical, situé vers le côté ouest, se réduit au fond du limon naturel (environ 0,75m) et devient carré avec une dimension de 1,50 m de large. L'élargissement au sommet est probablement le résultat de l'érosion du limon naturel. Les parois sont verticales pendant encore un mètre, avant de se réduire encore, et devient de plan circulaire dont le diamètre est d'environ 1,10 m. Le conduit semble s'élargir encore jusqu'à 1,30 m, et le plan change à nouveau d'une forme circulaire à subcarrée au fond, qui lui est concave.

Le premier comblement est une couche d'une épaisseur de 0,15 m. Elle consistait en une argile tenace gris bleu verdâtre, très sableuse, dotée de petits cailloutis provenant des parois du puits. L'US 15119, sus-jacente, une couche d'argile meuble gris bleuâtre moyen, renfermait beaucoup de fragments de bois piètrement préservés et d'assez fréquentes pierres.

Ce puits ne présentait que 0,50 m de dépôts engorgés d'eau et une quantité réduite d'artéfacts, dont une partie d'une amphore Dressel 1A (1kg). Seuls 26 objets de bois étaient présents, dont un fond de seau et plusieurs piquets fourchus, mais la plupart étaient fuseaux ou déchets de taille. L'échantillon 1847 a été prélevé dans le comblement d'un vase du premier comblement 15749 tout au fond du puits. La datation radiocarbone a permis de dater la couche 15119 sus-jacente entre 350-50 BC (210-50 84.5%). (SUERC-34392; 2130±30 BP). La date est par conséquent située à la fin du II^e siècle ou 1^{er} siècle BC. De la céramique de La Tène finale (32 tessons pour un poids de 831g) et presque 2kg de terre cuite ont aussi été mises au jour.

Au dessus de cette couche le puits contenait un remblai mixte de grandes pierres et de sable,

argile et limon, d'une profondeur de 3,60 m. Aucune coupe n'a été dessinée. Le dernier comblement 16542 était aussi un remblai, mais dénué de grosses pierres. Cette couche a livré une grande quantité de la céramique (85 tessons pour un poids de 1,389g), plus d'amphore, fragments de terre cuite et un fragment de meule (MI833).

Puits 4635 (Fig. M2.37)

Un total de 24 tessons de céramiques protohistoriques (521 g) pour un NMI estimé à l'individu et quelques amphores de type indéterminé. La vase n°801 de type 1.1.2/4, est une forme droite et lustrée décorée de cordons. Il s'agit d'un vase baquet forme typique de La Tène D1 et La Tène D2. Ce vase trouve son parallèle à Paule (Menez à parâtre, fi.10, n°1) daté du troisième quart du Ier s. avant J.-C. Le vase n°699 est un fragment de couvercle, comme celui retrouvé dans le fossé 4862 (n°494) en zone 3D. Ce type de couvercle avec une petite anse se retrouve à Paule (fig.133, n°16.) mais en plus bombé et l'anse décorée, dans contexte daté du troisième quart du Ier s. avant J.-C. Ces formes céramiques, ainsi que la présence d'amphores nous permettent d'émettre une hypothèse de datation au Ier s. avant J.-C. Nous pourrions même envisager l'hypothèse d'une datation un peu plus tardive que les autres puits, peut-être plus particulièrement dans la deuxième moitié du Ier s. avant J.-C.

No. 699 (US 15749) Couvercle plat qui semble posséder une anse comme le n°494.

No. 801 (US 15749) Type 1.1.2/4. La surface externe du vase est graphitée et ornée de deux stries.

Puits 5876 Figures 2.5.187 et 2.5.248-255

Ce puits se situe dans la Bande 4 de l'agglomération (Figure F2.5.2). Il a été fouillé sur 5,75 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (135,60 m NGF). Le sommet du puits avait un plan subcarré, 1,60 m nord-sud et 1,50 m est-ouest. Il coupe la fosse 5882 à l'ouest et la fosse 5880 à l'est. Le conduit se réduit au fond du limon naturel (environ 0,60m) et devient un conduit carré de 1,10 m de large. Ses parois sont verticales et sa profondeur de 4m, mais qui diminue à 1 m. Au fond, le puits fait 0.85m de large.

Au fond du puits 5876 était conservé presque 1,60 m de couches organiques. Les comblements du puits devenaient de plus en plus argileux vers le fond. La couche 12582 constituait le premier comblement d'une épaisseur de 0,15 m. Elle consistait en une argile tenace gris bleu-verdâtre, très sableuse, dotée de petits cailloutis provenant des parois du puits. L'US 20540, sus-jacente, était une couche d'argile meuble gris-bleuâtre moyen, avec beaucoup d'objets de bois et sans cailloux. Elle avait une profondeur d'environ 0,60 m, et était recouverte par US 20468, une couche d'argile meuble gris brunâtre moyen, limoneuse et sableuse, qui contenait encore beaucoup d'objets de bois. L'épaisseur de cette couche était d'environ 0,20 m, et était recouverte d'une couche similaire, US 20402, mais de couleur gris bleuâtre, et dotée de petits graviers angulaires (<20mm) provenant des parois du puits. Cette dernière incluait encore beaucoup d'objets de bois, et était superposée par US 20370, une couche meuble de couleur gris verdâtre moyen, qui constituait un sable argileux et limoneux, encore plus argileux au fond. Des objets de bois ont aussi été mis au jour dans cette couche. Chacune des strates avait une épaisseur de 0,20 m.

Le comblement suivant était US 20361, un remplissage brun rougeâtre foncé constitué de matériel organique décomposé, un peu argileux et sableux, et d'une épaisseur d'environ 0,20 m. La surface de cette couche présentait aussi de grosses pierres (jusqu'à 0,30 m de côté), le commencement du remplissage rapide du puits.

Le dernier comblement organique était US 20212, une argile limoneuse meuble gris bleuâtre moyen, contenant à nouveau des objets de bois. Cela suggère deux phases de dépotoir, entre lesquelles le niveau de l'eau a peut-être descendu (durant l'été ?).

La méthode de fouille était la même que celle opérée dans le puits 4572. Environ 350 objets

de bois ont été récupérés au sein ce puits (voir le rapport du bois, et la séquence de photos géo-rectifiées). Comme pour le puits 4572, l'analyse des plans et photos n'a montré aucune séquence délibérée entre les types d'objet. L'assemblage inclut plusieurs seaux ou vestiges analogues pratiquement complets, et beaucoup des objets étaient en état complet et bien préservés, mais d'autres étaient déjà cassés ou dégradés avant de finir dans le puits (voir le rapport de bois). La plupart des objets ne se rapportent pas à la fonction du puits : seaux, système d'élevage (comme à Paule), et nous n'avons pas trouvé aucune corde. L'assemblage est très divers, et ne ressemble pas au dépôt en place, mais plutôt à des déblais jetés dans le puits à la fin de l'occupation de cette partie du site.

Durant la campagne de fouille, nous avons noté vers le fond plusieurs planches ou objets similaires verticales près des parois, semblables à un parement. Aucun objet de bois n'était cependant attaché aux autres, ou suffisamment long pour toucher les parois opposées, et nous n'avons pas trouvé de poteaux de coin. Ces objets étaient donc coincés dans cette position par les autres objets jetés dans le puits.

Une séquence de 3 comblements dans le puits 5876, les couches successives 20582 (échantillon 918), 20404 (échantillon 908) et 20370 (échantillon 906) ont fait l'objet d'un prélèvement, ainsi que le contenu d'un pot (échantillon 919) trouvé à sa base (voir échantillon 918). Les analyses environnementales n'ont pas trouvés de petites différences entre le fond du comblement (bien utilisé) et la partie supérieure (abandon), qui soutient l'interprétation des bois comme des déblais jetés à la fin de l'occupation de cette partie du site. La datation dendrochronologique des objets en bois a produit une date d'abattage entre 161-131BC pour les objets les plus récents. Il y avait aussi des grands tessons d'amphore DR1 (2 kg) dans les comblements imprégnés d'eau, confirmant ainsi une date de déposition quelque peu plus tardive, probablement au 1er siècle BC. De la céramique de La Tène finale (38 tessons pour un poids de 612g) et 694g de terre cuite, ont aussi été livrées. Chacune des couches supérieures 20404, 20370 et 20212 contenait une meule rotative complète (MI 895, 905, 867 ; voir rapport des objets de pierre).

Au dessus de la couche 201, le puits renfermait de grosses pierres et un remblai mixte de sable, argile et limon sur une profondeur de 3m. Ce dernier, trop glissant, puis la quantité de pierres n'a pas permis d'en dessiner une coupe. Au dessus de la couche 201, 5878 consistait aussi en un remblai mixte, mais sans grosses pierres. Un petit assemblage de céramique de La Tène Finale (21 tessons pour un poids de 391g) et un peu de terre cuite ont été livrées.

Puits 5876 (Fig. M2.38)

Un total de 37 tessons de céramiques protohistoriques (597 g) pour un NMI estimé à 7 individus. Un fragment d'amphore Dressel 1A a été découvert. Le vase n°1233 trouve son parallèle sur l'île de Guénoc (Daire et Laurent Quesnel 2008, pl.V n°8) daté de La Tène Finale, et également sur le site de Bellevue à Augan (Hingant et al. Fig. 13 no. 100.13) mais dont la surface externe comporte des traces de décor peint à l'hématite. Une vase est une écuelle à profil en esse assez profonde, tournée et graphitée munie d'une fine cannelure labiale interne, avec 2 stries à l'épaule et un décor externe de bandes lustrées rayonnantes. Ces caractéristiques rappellent les céramiques de la seconde moitié du IIe s. avant J.-C., comme par exemple à Paule (fig.222 n°16) datée de La Tène D1a au troisième quart du IIe s. avant J.-C. Mais cette forme peut néanmoins se retrouver jusque dans la première moitié du Ier s. avant J.-C., toujours à Paule (fig.222 n°16), retrouvée dans un contexte daté de La Tène D1b ou D2a, dans la première moitié du Ier s. avant J.-C. Le vase n°1118 est quant à lui d'un type que l'on retrouve sur le site de Lamballe (Cherel 2010b, H321/1 fig.7 ou 321/6 fig. 6) présent dans des contextes de la fin du IIe ou la première moitié du Ier s. avant J.-C. Nous pouvons également noter la présence d'un tesson dont la panse est ornée d'un décor ondulé, décor que l'on retrouve surtout dans des contextes de la fin de La Tène. La présence d'une amphore de type Dressel 1A vient préciser la datation de ce

contexte. Nous pouvons ici envisager une datation dans la première moitié du Ier s. avant J.-C. Datation du bois: abattage entre 161 et 131 avant J.-C.

No. 1118 (US 20370) Type 2.2.1/6. Deux stries ornent l'épaule du vase.

No. 1233 (US 5877) Type 2.2.1/5d. Un cordon matérialise la jonction col/épaule et le vase est lustré sur sa surface externe et la partie supérieure de sa surface interne.

Puits 16541 Figure 2.5.188

Ce puits se situe au sud de la Bande 4 de l'agglomération (Figure F2.5.2). Il a fait l'objet d'une fouille sur 5 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (135,35 m NGF). Le sommet du puits était de plan subcarré, 1,50 m nord-sud et 1,35 m est-ouest. L'élargissement au sommet causé par l'érosion des parois est assez fiable. Ces dernières sont généralement verticales et le conduit au fond reste carré. Le fond est plat et d'une largeur de 1,20 m. L'élargissement au sommet est probablement le résultat de l'érosion du limon naturel.

Le premier comblement 20211 était une argile organique bleu grisâtre avec beaucoup de cailloutis. Cette couche était peu profonde, mais l'échantillon 901 a été prélevé dans le fond du comblement (voir le rapport des restes imbibés). Une datation radiocarbone de 350-50 BC (210-50 88.4%), (SUERC-34374; 2125±30 BP) a été obtenue à partir des graines imbibées.

A la base de la couche suivante, une argile gris moyen contenait presque la totalité (mis à part les cols et les bords) de deux amphores Dressel 1A réutilisées comme récipients (16,8kg), indiquant une date de déposition au 1er siècle BC. De la céramique de La Tène finale (10 tessons pour un poids de 707g) était aussi présente, avec un peu de terre cuite. Les fragments de trois meules rotatives (MI 854, 855, 857), dont une (MI854) presque complète, ont été découverts dans cette couche, avec d'autres grandes pierres naturelles.

Tous ces objets font partie d'un remblai délibéré, qui a continué avec des grandes pierres mélangées à du sable, de l'argile et du limon, sur une profondeur de 3,60 m. Ce dernier, trop glissant, puis la quantité de pierres n'a pas permis d'en dessiner une coupe. Le comblement final du puits 16542 était aussi un remblai, mais sans fréquentes grandes pierres. Ce comblement incluait un grand assemblage de céramique de La Tène finale (85 tessons pour un poids de 1389g), un tesson d'amphore et un peu de terre cuite.

Puits 16541 (Fig. M2.39)

Un total de 96 tessons de céramiques protohistoriques (2084 g) pour un NMI estimé à 14 individus, et plusieurs amphores de type Dressel 1A. Quelques écuelles à profil en esse ont été découvertes. Quelques vases sont des écuelles à profil en esse peu marqué, de forme assez basse, dont la lèvre est pourvue d'une cannelure interne de 2mm. Nous pourrions noter également la présence de deux fragments de lèvres pourvues d'une cannelure interne de 2mm. Le vase n°880 de type 2.2.2/4c, se retrouve sur le site de l'Homme mort à Saint-Pierre de Plesgun et daté de La Tène Finale. La présence d'amphores de type Dressel 1A vient préciser la datation de ce contexte. Malgré quelques archaïsmes, nous pouvons ici envisager une datation de la fin du IIe s. avant J.-C. ou du Ier s. avant J.-C. et plus vraisemblablement dans la première moitié du Ier s. avant J.-C.

No. 881 (US 16542) Type 1.1.2/1. La partie supérieure de la surface externe du vase est graphitée et ornée de deux stries. Des bandes lustrées sont visibles sur la surface interne du vase.

No. 1020 (US 20210) Type 2.1.2/2.2c. La surface externe et la partie supérieure de la surface interne sont lustrées.

No. 880 (US 16542) Type 2.2.2/4c. Se retrouve sur le site de l'Homme mort à Saint-Pierre de Plesgun (Daire 1991, pl.6) et daté de La Tène Finale

No. 893 (US 16542) Type 1.1.2/4b. La surface externe présente des traces de lustrage.

Puits 16528 Figure 2.5.189

Ce puits se situe dans la Bande 5 de l'agglomération (Figure F2.5.189) et a été fouillé sur 7,10 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (134,90 m NGF). Le sommet du puits avait un plan subrectangulaire, de 2 m de long et 1,75 m de large. Il se situe dans la pente du plateau et coupe ainsi une couche de colluvion côté sud. Par conséquent, l'élargissement dû à l'érosion des parois est plus accentuée de ce côté. En dessous, le conduit devient carré et se réduit à 1 m de large. Les parois verticales continuent jusqu'au fond plat. Ce conduit est situé vers l'angle nord-est du sommet en plan.

Aucune couche organique n'a été identifiée dans ce puits. Comme le puits 12674 dans la Zone 2, ce puits semble ne pas être utilisé pour l'eau. Le premier comblement était une argile jaune, peu profonde, et le dernier un remblai mixte d'argile sableuse marron tachetée de jaune verdâtre et dotée de grosses pierres. Le remblai continue avec ce type de pierres sur presque 2 m, et se poursuit avec une séquence d'argiles sableuses, avec ou sans pierres. La témoignage d'un bord vertical entre 16549 et les comblements antérieurs suggère peut-être que le remblai a été jeté du côté nord, ou que des planches jetées dans le puits sont demeurées verticales. Les remblais de nature similaire ont rempli le puits jusqu'en son sommet.

Seuls 12 tessons de céramique de La Tène finale (pour un poids de 233g) ont été livrés par les comblements inférieurs de ce puits. Le dernier remblai 16259, par contre, contient un grand assemblage de déblais d'occupation : céramique (134 tessons pour un poids de 1544g), 4kg de terre cuite, un peson et un fragment de bracelet de verre (MI828).

Puits 16258 (Fig. M2.39)

Un total de 146 tessons de céramiques protohistoriques (1777 g) pour un NMI estimé à 25 individus et quelques fragments d'amphores de type indéterminé. Les vases n°1034 et 1076, issus des comblements médians, sont de type 2.2.1/1c et rappellent les formes de Hengistbury Head (fig 154 JE 3.1 et JE 3.2), et également de Saint Pierre de Plesgun sur le site de l'Homme Mort (1991) datées de La Tène Finale. Le comblement supérieur de ce puits contenait en majorité des petites écuelles à profil en esse peu marqué, tournées et graphitées dont la moitié ne possède pas de cannelure labiale interne, et l'autre moitié pourvue d'une cannelure labiale interne large de 2 à 3 mm. On retrouve ces caractéristiques pour les céramiques datées de la fin de La Tène Moyenne et du début de La Tène Finale dans l'Ouest de la France. L'écuelle n°896 de type 2.2.2/2.3a rappelle le vase n°347 du fossé 601, daté de La Tène Moyenne. Les céramiques issues des comblements de ce puits semblent dater de la fin de La Tène Moyenne ou du début de La Tène Finale. Cependant le manque de diversité des formes retrouvées dans le puits 16258 ne nous permettent pas une hypothèse de datation fiable.

No. 896 (US 16259) Type 2.2.2/2.3a. La partie supérieure des surfaces externe et interne comporte des traces de graphite.

No. 1076 (US 20068) Type 2.2.1/1c. Deux stries ornent l'épaule du vase.

No. 1034 (US 20067) Type 2.2.1/1c. Deux stries ornent l'épaule du vase.

Puits 16596 Figure F2.5.190

Ce puits se situe dans la Bande 6 de l'agglomération (Figure F2.5.189) et a fait l'objet d'une fouille sur 2,80 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (135,05 m NGF). Son sommet est de plan subcarré, 1,30 m est-ouest et 1,15 m nord-sud. L'élargissement au sommet causé par l'érosion des parois est assez fiable. Ces dernières sont généralement verticales, mais le

conduit se réduit (0.80m de large) à une profondeur de 1 m, et puis s'agrandit d'environ 1 m. Le conduit reste carré au fond, qui lui est plat.

Aucun reste organique n'a été trouvé dans ce puits. Une couche très fine de limon sableux 20032 est surmontée d'une couche noire de limon argileux 20031, probablement les vestiges d'un comblement organique, mais maintenant pourris.

Au dessus de ce dernier, le puits s'est comblé d'un remblai limon sableux brun jaunâtre avec d'assez fréquentes petites pierres, puis d'un remblai analogue mais plus foncé, mélangé à des déblais d'occupation. Ce comblement inclut un assemblage de céramique de La Tène finale (33 tessons pour un poids de 496g), 1 kg de terre cuite et quelques scories.

Puits 16596 (Fig. M2.39)

No. 910 (US 16598) Type 1.1.2/1. La surface externe du vase présente des traces de graphite.

Puits 16736 Figure F2.5.190

Ce puits se situe dans la Bande 7 de l'agglomération (Figure F2.5.190) et a été fouillé sur 1,80 m de profondeur sous le niveau de sol actuel (131,10 m NGF). Le sommet de ce dernier avait un plan subcirculaire, 1,30 m nord-sud et 1,10 m est-ouest. L'élargissement au sommet dû à l'érosion des parois était uniquement visible sur le côté nord et était assez fiable. Les parois du puits sont verticales et son fond plat. Aucune trace d'une couche organique n'existait dans ce puits, qui s'est comblé avec des grosses pierres et un remblai d'argile sableuse. Au fond, le remblai présente aussi des taches de charbons. Un assemblage de céramique de La Tène finale (38 tessons pour un poids de 437g) et un peu de terre cuite ont été mis au jour.

Puits 16736 (Fig. M2.39)

No. 936 (US 16739) Type 2.1.2/2.2d. La partie supérieure de la surface externe de la panse et la surface interne de la lèvre sont lustrées.

No. 1071 (US 16736) Type 2.2.1. La partie supérieure de la surface interne et la surface externe sont graphitées.

Introduction à l'identification des bâtiments de Trégueux et typologie

Les fouilles de Trégueux – et en particulier celles de l'occupation des Zones 3C-E – n'ont pas livré de vestiges de bâtiments en pierre de la fin de l'âge du Fer, mais elles ont révélé un très grand nombre de probables trous de poteaux. L'identification de bâtiments parmi eux est limitée par les nombreux désavantages dont souffre le site. Les principales difficultés proviennent d'une part du fait que les vestiges archéologiques sont tronqués, si bien que seules les structures sous le niveau du sol sont conservées, et d'autre part de la nature du substrat sous-jacent. On retrouve sur tout le site des affleurements d'amphibolite à des profondeurs variées (bien que généralement peu importantes), lesquels sont recouverts de limons argileux d'épaisseur irrégulière issus de l'érosion.

Il est difficile d'estimer le degré d'altération des structures dans ce secteur depuis que le site a été abandonné à la fin de l'âge du Fer. La topographie locale se compose d'une pente descendante progressive vers le nord et l'est, et d'un versant de vallée abrupt immédiatement au sud. L'érosion a probablement emporté une partie de la couche superficielle dans toutes ces directions, si bien que lorsque la fouille a débuté, l'épaisseur restante (0,25-0,3 m) était moins importante qu'elle ne l'était à la fin de l'âge du Fer. Ainsi, des trous de poteaux de petite taille ont très bien pu disparaître avec les labours ultérieurs.

Même en supposant que les poteaux porteurs ont en général été enfoncés plus profondément que la hauteur de cette couche, les affleurements rocheux irréguliers auront très certainement entraîné l'interruption de certains trous de poteaux à une profondeur moins importante que d'autres, ou l'abandon de trous qui auront été remplacés par d'autres creusés à côté. L'identification de plans réguliers – et la distinction de bâtiments par comparaison des profondeurs de trous de poteaux – devient donc difficile, voire peut-être inappropriée. On pourrait s'attendre à ce que les techniques de construction aient été adaptées aux circonstances locales, et donc à ce que les plans soient plus variés. Les bâtiments découverts au Braden sont un bon exemple de cette adaptation. Sur ce site, où la conservation est bien meilleure, les angles de certains bâtiments n'étaient supportés par des poteaux ; au lieu de cela, les poteaux porteurs se situaient sur les côtés. Les sablières ainsi soutenues s'étendaient jusqu'aux angles, donnant une forme rectangulaire à la construction et portant le toit. Les poteaux des côtés pouvaient être disposés n'importe où, pourvu qu'ils ne soient pas trop proches les uns des autres ou trop éloignés des angles, permettant ainsi de passer outre les irrégularités du sol.

Comme sur beaucoup d'autres sites, la conservation des fantômes de poteaux est variable, et celle des calages en place très pauvre ; l'utilisation des calages de pierres semble avoir été limitée. En conséquence, non seulement l'exactitude des plans de bâtiments s'en trouve réduite, mais l'identification des petites structures en tant que trous de poteaux ou petites fosses devient incertaine. Le grand bâtiment sur cour de la zone 3A a démontré qu'à Trégueux les trous de poteaux pouvaient mesurer plus de 1 m de côté et être carrés, rectangulaires, circulaires ou subcirculaires, bien que les poteaux eux-mêmes aient pu ne pas faire plus de 0,3 m de côté.

Pour compliquer davantage les choses, l'occupation possède suffisamment de structures entrecoupées pour témoigner de deux phases ou plus d'activité ; ainsi, les bâtiments ont pu être reconstruits ou transformés, et dans certains cas partiellement détruits par une réorganisation ultérieure. Le site a été occupé sur une période relativement courte durant la fin de l'âge du Fer, et la quantité de mobilier découvert dans les trous de poteaux ne suffit pas pour les associer en fonction de ce qu'ils contenaient ou pour phaser les bâtiments.

Enfin, en raison des contraintes de temps rencontrées à la fin du chantier, certaines structures n'ont pas été fouillées intégralement mais coupées en deux, si bien que des fantômes qui n'étaient pas visibles au sommet ont pu être manqués. Parfois, seule une moindre partie du fantôme a pu être incluse dans la coupe malgré une division de la structure en deux, de telle façon que le relevé de la section ne montre pas les dimensions réelles du poteau. Cela a probablement pu se passer si le poteau n'était pas constitué d'un tronc entier mais divisé en deux, en quart ou équerri. S'il n'était pas tout à fait vertical ou s'il penchait d'un côté, et si la coupe n'englobait pas complètement sa moitié, le poteau peut alors paraître effilé sur le relevé. Cela pourrait expliquer certains profils parmi les poteaux structuraux principaux, qui ressemblent à des pieux mais n'en étaient probablement pas.

Sur les plans, un certain nombre de possibles trous de poteaux sont désignés comme « non enregistrés ». Dans la plupart des cas, ces structures ont été testées à la truelle ou à la pioche, et n'ont pas été inventoriées seulement s'il était prouvé qu'elles étaient très peu profondes, sans mobilier et correspondaient probablement à des lentilles naturelles de sédiments. Une proportion bien moins importante n'a pas du tout été examinée. En général, donc, les poteaux structuraux majeurs ne devraient pas figurer parmi ces structures, bien que de rares exceptions puissent exister.

Notre méthode a été de débiter par les secteurs dont les trous de poteaux paraissent correspondre assez clairement aux limites externes de bâtiments, en particulier dans la partie ouest la moins encombrée de la zone 3D. En laissant de côté la question des reconstructions, les plans de ces bâtiments ont servi de modèle pour identifier d'autres exemplaires au sein de secteurs moins cohérents. Par chance, même dans les parties de l'occupation plus densément occupées, les trous de poteaux sont souvent concentrés dans des endroits précis, suggérant

qu'ils correspondent aux emplacements de constructions. Lorsque les poteaux pourraient être interprétés comme appartenant à plus d'un bâtiment, les différentes possibilités sont illustrées et exposées dans le texte.

Tous les secteurs de l'occupation ont été examinés pour y rechercher des constructions sur poteaux.

L'article sur les bâtiments de l'âge du Fer en Armorique de Menez et al. (1990), quoique aujourd'hui quelque peu daté, a également fourni un ensemble de plans comparatifs aidant à l'identification de constructions potentielles et à interpréter leur restitution. Plusieurs ont un plan très similaire aux « modèles » de Trégueux, renforçant notre certitude quant à leur identification en tant que bâtiments. Une sélection d'autres constructions fouillées plus récemment, en Bretagne et plus largement dans le nord de la France, a également été examinée dans ce but.

Une distinction a été réalisée entre les bâtiments potentiellement domestiques et les greniers en se fondant sur leur taille. La plupart des greniers mesurent 2 à 3 m de côté, et n'atteignent que très rarement 4 m. À l'inverse, les bâtiments domestiques font presque toujours plus de 3 m. Bien que de plus petites pièces individuelles contenant des foyers soient connues (par exemple à Pluvigner, Le Talhouet), elles font généralement partie d'habitations à plusieurs pièces possédant une surface au sol globale plus importante (Menez et al. 1990, Fig. 3 n° 18). D'autres petites constructions n'ont pas de foyer, et pourraient correspondre à des bâtiments de stockage.

Pour aider à appréhender les bâtiments, nous les avons divisé entre plusieurs types. Il y a les structures à quatre trous de poteaux (Figures F2.5.193-195), les structures avec six ou plus trous de poteaux avec poteaux de coins (Figures F2.5.196-199), les structures sans poteaux de coins (Figures F2.5. 200-202) et les autres probablement du même type (Figure F2.5.203). Il y a aussi plusieurs structures qui sont probablement ovales ou circulaires (Figure F2.5.204), avec aussi deux structures très étroites et très longues (Figure F2.5.204). Finalement, nous avons mis en page les lignes de trous de poteaux qui forment des barrières ou lignes d'accès (Figures F2.5.205-6).

ZONE 2 : LA PERIODE GALLO-ROMAINE

Excepté les amphores Pascual 1, la quantité de mobilier du début de la période romaine est réduite. Cependant, peu d'éléments renvoient à un hiatus important de l'activité entre La Tène finale et le début de la période romaine. Comme nous l'avons décrit précédemment, un certain nombre de structures de l'occupation de la fin de l'âge du Fer contenaient des fragments de céramique ou de tuiles gallo-romaines, démontrant qu'elles étaient encore ouvertes à cette époque.

Néanmoins, les caractéristiques de l'utilisation de l'enclos changent. Outre la construction d'une chaussée empierrée traversant le fossé, l'évolution est visible à l'intérieur où les structures comprennent un certain nombre de fours domestiques, une quantité plus importante de fosses et un petit bâtiment, suggérant une fonction plus domestique (Figure F3.1.1).

Le fossé de l'enclos principal 795

Le mobilier se concentrait près de l'entrée, et peu de découvertes ont été réalisées dans les autres parties du fossé, rendant difficile la datation précise de la transition entre La Tène finale et la période gallo-romaine sur la majorité du périmètre. En conséquence, la première occurrence de céramique ou de tuile gallo-romaine a été utilisée pour marquer le changement, bien qu'en certains endroits la transition puisse être antérieure. Cependant, il semble globalement qu'environ 1 m seulement de sédiments se soit accumulé dans le fossé à partir de la fin de La Tène finale, si bien que cette structure est restée une limite importante tout au long de l'époque gallo-romaine.

La plus importante transformation apportée à l'enclos durant cette période est le remplacement d'un pont ou voie piétonnière en bois par la chaussée empierrée 12840 (Figure F3.1.21, PN13726). Celle-ci est constituée de pierres brutes d'amphibole 0,10 m à 0,45 m de diamètre, disposées sans agencement particulier ni liant, le tout formant un noyau de déblais avec une surface ensuite soigneusement finie. Seule la partie nord de la chaussée a été totalement mise au jour (Figure F3.1.21, PN13935), car la base de la partie méridionale se prolongeait hors des limites de la fouille (Figure F3.1.2). Le côté septentrional débute à 4,30 m de profondeur, où son bord surmonte les comblements du fossé de l'âge du Fer ; il fait 4,10 m de profondeur au centre où il est installé directement sur le fond de substrat du fossé au niveau de l'entrée (Figure F3.1.3). En hauteur, la bordure septentrionale a une pente de 50° sur 2,25 m, puis forme une marche de 1,50 m avant de s'élever de nouveau selon une inclinaison similaire jusqu'au sommet conservé du fossé (Figure F3.1.21, PN13623). La 'marche' est probablement l'effet de l'érosion du côté de la chaussée. En haut le bord est cependant moins bien conservé, d'où peut-être l'angle moins important de la pente en coupe. La chaussée mesure environ 5,30 m de large au sommet. Sur le côté sud, la partie supérieure de la chaussée est plus endommagée qu'au nord, et ne présente pas de surface bien préservée. Cependant, si ce côté était à l'origine comme au nord, la chaussée mesurait probablement 13,80 m de large à la base.

La couche organique 14387 était la première à renfermer un nombre important de pierres, mais il semblerait qu'elles s'y soient fichées au début de la construction de la chaussée, et que celle-ci ait été aménagée à partir de la surface de cette couche (Figure F3.1.3). Le poids de la chaussée a presque certainement causé son affaissement dans les dépôts organiques meubles sur son bord, donnant l'impression que 14387 arrivait contre elle alors qu'en réalité cette couche était sous-jacente. Sous la chaussée, la couche 14387 a probablement disparu lors de la fouille mécanique des couches pierreuses les plus basses. Ces pierres avaient vraisemblablement été jetées dans le fossé intentionnellement pour aider à le consolider, mais à part cela, aucun dispositif visant à supporter le bord de la chaussée sur les sédiments du

fossé les plus épais n'a été observé, qui aurait par exemple utilisé des planches de bois ou un chemin de rondins.

Au bas du côté nord, les 2 m ou plus les plus à l'extérieur étaient constitués de grosses pierres, mais le noyau de la chaussée était composé d'une couche initiale pierreuse (17657), probablement équivalente à 14387, surmontée de deux couches horizontales successives 17689 et 17764. La couche 17657 mesurait approximativement 1,50 m de diamètre au centre du fossé, et il y avait très peu d'espace entre les pierres. Elle avait probablement été chargée volontairement pour combler le trou de poteau 17656 après que le ou les poteaux avaient été retirés, et avant que la construction de la chaussée ne commence. Une couche de pierres de plus de 2 m d'épaisseur surmontait 17764 (voir Figure F3.1.3). Elle était probablement suivie d'une couche avec plus de terre et juste un revêtement de pierres, comme sur les côtés nord et sud de la chaussée. Cependant, le centre paraissait avoir été excavé sur presque toute la largeur sur 1,75 m de profondeur, probablement dans le cadre d'une carrière (creusement 17505), de telle façon que seules les extrémités des bords de la chaussée étaient en place. Le trou en résultant était comblé par du limon brun orange 17404. Cette couche a livré de l'amphore et un tesson de céramique de La Tène finale, trois fragments de poterie gallo-romaine et un tesson médiéval. La possibilité que ce dernier soit intrusif et qu'il s'agissait du noyau original de la chaussée a donc été examinée, mais rejetée en raison de l'absence de revêtement en pierres convenable et de la minceur de la couche de pierres au sommet. Il ne restait donc pratiquement rien de la surface originelle de la chaussée.

Au sommet sur le côté nord, le bord conservé de la chaussée se situait presque exactement sur le bord septentrional du tronçon de fossé moins profond correspondant à l'entrée de l'âge du Fer. Presque aucun sédiment de cette période n'a été trouvé à ce niveau sous la chaussée ou sur les côtés, confirmant que la sédimentation naturelle n'avait pas atteint cette hauteur à l'époque de la construction et suggérant que le fossé avait été gardé ouvert, soit par un nettoyage délibéré, soit parce qu'il était couvert, au moins en partie. Ce bord a vraisemblablement été marqué au niveau du sol avant que la construction de la chaussée ne commence, afin de conserver la position et peut-être la largeur de l'entrée originelle. La construction d'une chaussée empierrée permanente a transformé l'enclos, qui est passé d'un aménagement possédant d'imposantes structures défensives à un autre qui, malgré le fossé de 3 à 4 m de profondeur, n'était plus réellement défendable.

Le seul artefact datable provenant de la partie inférieure du noyau de déblais est un tesson de 2 g de sigillée. Plusieurs grands fragments d'amphore Dressel ont également été récupérés lors du nettoyage de surface, mais bien qu'un ou deux exemplaires aient été trouvés dans les interstices entre les pierres, on ne peut pas affirmer qu'ils y ont été délibérément incorporés ou qu'ils ont été jetés dans le fossé ouvert et se sont logés dans ces trous. Deux fragments d'*imbrex* gallo-romaine ont été découverts dans la partie supérieure de la chaussée, mais l'un provient du bord méridional, où la structure était perturbée, l'autre des bords de la carrière centrale. Les éléments de datation sont donc dépendants du mobilier découvert dans les couches les plus tardives sous la chaussée et dans les couches les plus anciennes qui arrivent contre elle.

À la base de la chaussée et à environ 3 m au nord de son bord septentrional, une tranchée comblée de pierres est probablement associée à la construction (Figure F3.1.21, PN13874). En coupe, le creusement 17700, qui est creusé depuis la surface de la couche 14387, mesure 0,55 m de large et 0,50 m de profondeur ; il était comblé de pierres (numérotées 17138) identiques à celles de la chaussée. Les pierres se prolongeaient sur 0,50 m au-dessus du niveau du creusement (Figure F3.1.3). Aucune concentration claire de pierres n'a été trouvée durant la fouille manuelle de la moitié interne du fossé, et elles ne continuaient pas non plus dans la moitié ouest qui a été fouillée mécaniquement sous haute surveillance archéologique. 17138 semble donc correspondre à un pilier de pierres et non à un mur traversant le fossé.

La position de cette structure, juste au nord de la saillie de substrat laissée au fond du fossé, pourrait ne pas être une coïncidence, bien que son objet soit incertain. La hauteur du pilier est

similaire à celle de la saillie et, bien qu'il ne s'agisse pas d'une barrière continue comme cette dernière, il aurait également réduit l'écoulement, stabilisé les couches gorgées d'eau dans lesquelles il est aménagé et limité le passage des matériaux autour.

La chaussée s'était affaissée dans les comblements du fossé sur ses bords, mais cet effondrement était limité. Il est également possible que ce pilier ait visé à arrêter les pierres tombant de la chaussée durant la construction et celles qui s'en érodaient une fois achevée, et donc à empêcher les pierres de se répandre dans le fossé. Il a pu ainsi aider à consolider la chaussée et prévenir d'autres épanchements. Le pilier 17138 pourrait sinon simplement correspondre à un aménagement temporaire visant à limiter les entrées d'eau dans l'entrée durant la phase initiale de construction en bas de la chaussée.

Les couches sous-jacentes à la chaussée et dans le fossé au nord-est, jusqu'à et incluant la couche 14387, ont déjà été décrites, mais les éléments stratigraphiques et de datation sont résumés ici. Les feuilles issues de 14387 ont livré une date radiocarbone de 210-40 BC (SUERC 34366 ; 2110±30 BP). Le mobilier comprend 19 grands tessons de céramique de La Tène finale et 8,5 kg de fragments d'amphore Dressel 1. La couche 14387 se prolongeait probablement sous la chaussée mais elle contenait un grand nombre de pierres issues de cette structure et a donc été en grande partie retirée par la pelle mécanique. Juste au nord de la chaussée, elle était recouverte par la couche 14386 composée d'argile limoneuse grise avec de nombreuses pierres ayant chuté de 12840. Elle a livré 255 g d'amphore Pascual 1, une quantité importante de céramique de La Tène finale et une grande partie d'un pot décoré de La Tène moyenne. Elle peut être datée par les tessons d'amphore du dernier quart du Ier siècle av. J.-C. ou de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.

L'argile grise 14386 faisait partie d'une couche plus étendue découverte au nord-est surmontant la couche organique 14327 des passes mécaniques, et est équivalente aux couches 10190 et 10191 du sondage 10100. La passe mécanique 14327 est donc équivalente à la couche 14387. Presque la moitié d'une amphore Pascual 1 a été trouvée à la surface de 14387, associée à des tessons de sigillée importée d'Italie dont un porte le timbre *L. Tettius Samia*, qui œuvrait entre 20 av. et 5 apr. J.-C. Cette couche organique supérieure est donc datée de la toute fin de La Tène finale ou du tout début de la période gallo-romaine, et il s'agit de la date à laquelle a été construite la chaussée 12840 (Figure F3.1.21, PN13662).

Comme nous l'avons dit précédemment, la couche 14386 contenait une grande partie d'un pot très finement décoré de La Tène moyenne. Elle a également livré plusieurs fragments d'un crâne humain, dont un a été daté au radiocarbone de 390-200 cal. BC (SUERC-34375). Le pot décoré et le crâne sont beaucoup plus anciens que la couche de feuilles sous-jacente, et il s'agit soit d'objets remaniés, soit d'objets ayant été conservés durant toute la période de La Tène finale.

Une explication possible serait que ce mobilier a été rejeté lors du creusement de la tranchée 17700 pour le pilier de pierres 17138. Une datation radiocarbone similaire a été obtenue à partir des feuilles de la couche 17112. Cependant, cette hypothèse est assez improbable, car la tranchée est à peine aussi profonde que la couche 14326, laquelle surmonte 17112 et est datée de La Tène finale. Il est tout aussi peu vraisemblable que tous les tessons du vase décoré et que l'ensemble des fragments de crâne aient été déplacés et qu'aucun ne soit resté dans les couches autour de la tranchée 17700.

Une explication plus plausible serait que le changement de fonction de l'enclos signalé par la construction de la chaussée se soit également manifesté à travers d'autres transformations ; les objets qui étaient appréciés en association avec le rôle de l'enclos de l'âge du Fer n'auraient plus été jugés utiles et auraient donc été jetés.

Des couches plus localisées d'argile limoneuse grise 14257 et 14256 apparaissaient sur la couche 14386. Elles contenaient de nombreuses pierres, qui ont pu tomber des côtés de la chaussée durant la construction de sa partie supérieure, ou qui pourraient correspondre à la chute du revêtement de surface de la chaussée peu après son achèvement.

La séquence sédimentaire gallo-romaine au sein du fossé de l'enclos se présentait comme suit. La location des coupes se trouve sur la Figure F3.1.1.

Sur le côté sud-ouest, dans la tranchée 12672, un tesson de céramique gallo-romaine et un fragment d'amphore non identifiée proviennent de la couche 12757, laquelle était constituée d'argile limoneuse brun orange issue de la sédimentation naturelle. Sur ce côté de l'enclos, les comblements de l'âge du Fer paraissent s'être accumulés sur une plus grande épaisseur sur la paroi externe (Figure F3.1.4). Ils n'avaient pas d'équivalent sur les autres côtés de l'enclos et il doit donc s'agir d'un effet local, si bien que les premières couches gallo-romaines comblaient une cuvette sur la paroi interne. Les couches suivantes 12755, 12751 et 12749 correspondaient également toutes à des limons argileux accumulés naturellement, et quelques traces d'érosion de la paroi interne étaient visibles dans les remplissages 12753 et 12752. La couche 12749 renfermait du charbon, mais aucun mobilier n'a été découvert dans ces comblements. Par la suite, une série de couches (12739, 12745 et 12750) sont arrivées dans le fossé depuis le côté interne nord-est et s'étendaient sur 2,30 m de haut contre la paroi. Elles étaient de couleurs variées et constituées d'argile limoneuse ou sableuse. Elles proviennent probablement de l'érosion du talus. Une fine couche 12740 était logée entre 12739 et 12745 ; elle était riche en charbon, indiquant un rejet depuis une activité sur le talus ou à l'intérieur de l'enclos.

Le dernier des comblements érodés du talus attribué à cette phase est 12746, une argile limoneuse gris orangé. Les remplissages suivants renfermaient du mobilier médiéval du XII^e siècle ou postérieur. Il convient donc de noter que l'accumulation importante (2,20 m) représentée par les comblements décrits ci-dessus couvre probablement aussi le début de la période médiévale, car l'activité au sein de l'enclos après l'époque gallo-romaine ne recommence pas avant le Xe siècle apr. J.-C., et seulement brièvement.

Entre l'angle ouest du fossé et la tranchée de l'Inrap, les sédiments de l'âge du Fer étaient surmontés par une séquence hydrique laminée d'argiles limoneuses gris bleuâtre et gris foncé, numérotées collectivement en tant que couche 14009. Elles apparaissaient sur une bande de 3 m de large par 17 m dans la longueur du fossé, et faisaient jusqu'à 0,40 m d'épaisseur. La conservation des matériaux organiques y était bonne, et des fragments de bois et des insectes ont été observés. Des tessons d'amphore de la fin de l'âge du Fer y ont également été récupérés. Cependant, la continuité de cet ensemble n'a pas été enregistrée dans la tranchée de l'Inrap, suggérant que 14009 se terminait juste au sud-ouest. Le mobilier comprend un tesson d'amphore Dressel 1 et un fragment de tuile gallo-romaine. La couche 17 de la tranchée de diagnostic, qui apparaissait au même niveau et se trouvait probablement sous 14009, contenait également des tuiles. La couche 14009 était recouverte par 14032, composée d'argile gris moyen et correspondant à la couche 16 dans la tranchée de l'Inrap. Cette dernière avait aussi livré des tuiles. Même si la topographie naturelle et la profondeur du fossé indiquent que l'eau s'écoulait naturellement en direction du côté sud-ouest, il n'y avait aucune trace de cet écoulement continu se prolongeant au-delà de l'angle ouest.

Plus loin sur le côté nord-ouest (Figure F3.1.5), le contexte 10315 était le plus ancien à contenir du mobilier gallo-romain (équivalent à 10323 et 12802 plus au nord). Il s'agissait de limon argileux brun gris sombre d'approximativement 1,30 m d'épaisseur. Il a livré un petit tesson de céramique gallo-romaine et plusieurs fragments de tuiles associées à 3 tessons de poterie de La Tène finale et 2 fragments d'amphore Dressel 1, tous provenant du contexte 10323 vers le sommet de la couche. Il n'y avait pas de mobilier gallo-romain plus bas, mais la présence de tuile dans la tranchée de l'Inrap au sud à une altitude correspondante indique probablement que ce contexte appartient à cette période. Il représente la continuation de la sédimentation naturelle observée dans la couche 10383 en dessous.

Dans la coupe 2340, il apparaît clairement que la couche 10315 s'est accumulée sur une épaisseur plus importante sur la paroi externe du fossé, et qu'il existait une grande dépression le long de la paroi interne. Il pourrait s'agir du creusement d'un fossé de drainage depuis le centre du talus vers le fossé. Le comblement de la carrière et le substrat en dessous ont tous

deux été coupés par un fait en forme de fossé d'environ 0,90 m de profondeur à l'est, qui s'approfondit progressivement jusqu'à rencontrer le fossé au sommet conservé de la couche 10315. La couche 10346 se formait dans la grande dépression juste au-delà. Il s'agissait d'argile limoneuse brun verdâtre comblant la cuvette sur environ 0,30 m d'épaisseur. Elle ne contenait pas de mobilier, mais les particules de charbon et les pierres y étaient assez courantes. Elle correspondait probablement à une sédimentation hydrique, et une couche semblable (12806) était visible à peu près au même niveau dans la coupe sur le bord septentrional de la fouille. Elle est moins probablement équivalente à la couche 14032 dans l'angle ouest, car cette dernière était beaucoup plus épaisse, indiquant la présence localisée d'eau stagnante à plusieurs phases du comblement du fossé.

La structure était ensuite comblée par une série de couches : 10337, 10317 et 10308=10324, qui pourraient toutes s'être déposées à un rythme assez rapide. Le comblement 10337, composé d'argile limoneuse gris orangé, recouvrait le fond pentu du fossé de drainage mais devenait horizontal au niveau de la partie plate du fond du fossé. Il a livré 146 g de céramique gallo-romaine, dont de la sigillée produite entre 120 et 200 apr. J.-C., ainsi que 0,7 kg de tuiles. Le remplissage suivant 10317 recouvrait l'essentiel de 10326, mais son sommet était à nouveau nivelé. Il s'agissait de limon argileux gris brun foncé, visiblement plus riche en matière organique (<1491>). Il contenait des particules de charbon et de nombreux tessons de céramique gallo-romaine, incluant de la sigillée produite entre 140 et 200 apr. J.-C. et deux vases dont la production s'est prolongée jusqu'à 250 apr. Il a également livré 3,5 kg de tuiles. La couche 10308 était plus épaisse ; elle remplissait totalement la structure et s'étendait à mi-chemin dans le fossé. Néanmoins elle était tronquée à l'ouest par un recreusement médiéval du fossé, il est donc difficile de dire si elle s'étendait à l'origine sur toute sa largeur. Il s'agissait d'un limon argileux gris orangé moyen, presque certainement issu du talus, présentant également un sommet aplati. Elle a livré 318 g de céramique gallo-romaine dont de la sigillée et 10,25 kg de tuiles. Elle devait probablement combler le fossé d'enclos à 1,30 m du niveau de sol contemporain.

Cette structure ne se prolonge pas au-delà du bord oriental de la carrière. Il pourrait simplement s'agir d'une irrégularité dans cette dernière, qui se serait affaissée postérieurement. Néanmoins, cela aurait causé l'effondrement du talus à ce niveau. Or il n'y avait pas de traces d'un tel événement dans le comblement de la carrière, laquelle était à cet endroit directement recouverte par des couches gallo-romaines. Il pourrait aussi s'agir d'un espace volontairement laissé libre dans le talus durant sa construction, pour un drainage ou pour un accès au fond du fossé depuis l'intérieur de l'enclos. Cependant, l'absence d'indice de revêtement du talus, lequel est constitué d'une accumulation de couches, rend cette hypothèse peu probable. En outre, il n'y avait pas de couches de l'âge du Fer le long de la structure, et très peu de mobilier de cette période a été trouvé sur ce côté du fossé d'enclos. L'hypothèse la plus plausible serait que cette structure a été creusée dans le talus durant la période romaine pour atteindre ce qui était alors le fond du fossé. Elle a pu être alimentée par des rigoles (aujourd'hui disparues) plus haut dans le talus, et avoir drainé l'eau depuis ce dernier jusqu'au fossé ; néanmoins, il n'y avait pas de trace de fossés venant se greffer sur elle. Autrement, elle a pu simplement avoir été creusée pour rechercher de l'eau, car il n'existait pas de puits en fonctionnement à l'intérieur à cette époque.

Comme nous l'avons dit précédemment dans la description du fossé à La Tène finale, des tessons d'amphore et des fragments de tuiles ont été découverts jusque dans les couches les plus anciennes sur le côté nord-est (Figure F3.1.6). Cependant, comme une grande partie a été fouillée mécaniquement, il est probable que l'unique fragment de tuile au sein de 10224 ait été mal attribué, et que les premières couches appartiennent à la phase d'activité de La Tène finale. La présence de tessons d'amphore Pascual 1 dans la couche 10222 marque le début de la période gallo-romaine.

Cette dernière était suivie des couches successives 10216 et 10212 de limon légèrement argileux brun grisâtre ; elles correspondaient toutes les deux à une érosion naturelle incluant des particules rouge jaunâtre et de petites pierres issues du substrat. La couche 10216 était

légèrement plus sombre que 10212. Elles n'ont pas livré de céramique, mais elles contenaient de gros morceaux de tuiles romaines. La couche 10216 provenait plutôt du côté externe du fossé, mais 10212 s'était accumulée sur une épaisseur similaire de chaque côté. Le centre de ces couches avait disparu avec le recreusement médiéval, mais leur sommet devait probablement être plutôt nivelé à l'origine. Les remplissages suivants étaient du XIIe siècle, il est donc probable que l'accumulation de 10212 se soit prolongée au début de la période médiévale et que le fossé faisait encore environ 2,25 m de profondeur à cet endroit à cette époque.

La séquence de comblements au fond du fossé d'enclos sur le côté sud-est a été décrite précédemment avec les éléments de datation dans la partie concernant La Tène finale. La transition avec la période gallo-romaine semble avoir eu lieu juste avant que la couche 10191 ne se soit mise en place (Figure F3.1.7). Cette dernière ainsi que la couche 10190 qui la surmontait étaient composées d'argile grise et étaient équivalentes à 14386, qui arrivait contre la chaussée empierrée traversant le fossé. Ces argiles correspondaient aux couches gorgées d'eau les plus hautes, comme le montrait l'altération des restes organiques qu'elles renfermaient.

La séquence conservée de la phase de comblement gallo-romaine était limitée à la paroi interne du fossé, car un creusement médiéval avait fait disparaître les remplissages du côté externe. Cette séquence était constituée des couches successives 11977, 11978, 11979, 10184 et 10183, correspondant à une accumulation d'approximativement 1,50 m. Il s'agissait essentiellement de variantes d'argile sableuse brun jaunâtre provenant des parois du fossé et de l'érosion du talus.

Un grand nombre de fragments d'amphore et de céramique étaient présents dans les couches 14257, 14256 et 14255 contre le bord septentrional de la chaussée, toutes s'étant déversées en contrebas. Ce mobilier avait été vraisemblablement jeté dans le fossé depuis la chaussée. La couche 14257 était d'une étendue limitée, et 14256 était contenue au niveau de l'extrémité nord par le pilier de pierres 17138 ; 14255 s'était déversée par-dessus le sommet du pilier et s'étendait un peu au-delà dans le fossé. Toutes renfermaient des pierres de la chaussée dans une matrice d'argile brun verdâtre ou d'argile limoneuse brun grisâtre accumulée naturellement. 14257 a livré des quantités presque égales de céramique de La Tène finale (9 tessons, 409 g) et gallo-romaine (11 tessons, 477 g) ainsi que d'amphore Dressel 1 et Pascual 1, tandis que la couche 14256 contenait seulement de la céramique de La Tène finale et de l'amphore Dressel 1, indiquant probablement que ces couches s'étaient accumulées durant le Ier siècle av. J.-C. ou dans la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. La poterie de La Tène finale – essentiellement de grands tessons – suggère que ce mobilier était encore en utilisation simultanément avec la céramique gallo-romaine, ou qu'il s'agit de mobilier conservé durant un certain temps et finalement jeté. La couche 14257 contenait également 3 tessons de céramique médiévale (14 g), mais il s'agit de très petits fragments probablement intrusifs.

La couche 14255 a livré presque 2 kg d'amphore, à nouveau un mélange de types Dressel 1 et Pascual 1, ainsi que de la céramique de La Tène finale, gallo-romaine et médiévale. Les 2 tessons médiévaux sont plus gros et pèsent au total 45 g, mais il est probable qu'ils proviennent du sommet de la couche contre la chaussée et qu'ils soient intrusifs, peut-être tombés d'interstices entre les pierres. La couche sus-jacente 14254 pourrait aussi être gallo-romaine, car elle ne contenait également que de l'amphore et de la céramique de La Tène finale. Ce mobilier pourrait cependant avoir été jeté dans le fossé beaucoup plus anciennement, mais se serait par la suite trouvé coincé entre les pierres sur le côté de la chaussée à mi-chemin.

Sur le côté sud de la chaussée, qui est beaucoup plus endommagé, aucune couche certaine de l'époque romaine n'a été mise au jour.

Céramique du fossé d'Enclos (Fig. M5.5)

403. Fond saillant. Pâte R2AWU. Comblement 10308 [10300].
404. Fond de pot. Pâte G3QGU. Comblement 10308 [10300].
405. Bol à parois arrondies. Pâte R1AM. Comblement 10308 [10300].
406. Lèvre de pot/bol. Pâte R1AM. Comblement 10308 [10300].
411. Lèvre de pot. Pâte R3QWU. Comblement 10012 [10100].
1321. Mortier à collerette (*hammer-head type*) Pâte R2AQI. Revêtement interne de grains de quartz. Comblement 10187 [10100].

L'intérieur de l'enclos

Couches effondrées du rempart (Figure F3.1.8)

Dans la moitié nord-est de l'intérieur de l'enclos, où le talus était conservé, l'érosion de ce dernier avait préservé une séquence stratigraphique de couches effondrées du rempart. Ceux-ci recouvraient une surface d'approximativement 45 m sur 13 m et, en raison de leur origine commune, ils étaient tous composés de limon argileux brunâtre. Ils ont été relevés en plan et étudiés par le biais de plusieurs sondages manuels. Dans le quadrant nord, un certain nombre de couches de sol ont été enregistrées à la base de la séquence stratigraphique dans divers sondages, et des numéros séparés leur ont été attribués. Bien qu'elles n'aient pas toujours pu être reliées stratigraphiquement les unes aux autres en raison des recoupements par des structures postérieures, il a été possible de les associer en trois couches distinctes numérotées 906, 907 et 908. La plus ancienne a été subdivisée, car elle semblait à un endroit être constituée de deux couches, l'une chevauchant l'autre ; néanmoins, il pourrait simplement s'agir d'altérations dues à l'activité postérieure au-dessus. Globalement, la couche 907 correspond à la partie surmontée par un bâtiment gallo-romain à l'est (coupes 2525, 2542, 3002, 3030, 2520 et 3037), tandis que 906 se rapporte à la partie plus à l'ouest et au sud (coupes 2420, 3033, 3032 et 3029).

La couche 906 était composée des couches 10373, 10463, 10471, 10497, 11909, 11927, 12296 et 12300. Elle contenait un tesson de sigillée et plusieurs fragments de TCA attestant son exposition à l'époque gallo-romaine. La couche 907 était constituée de 12048, 10415, 10433, 10443, 10447, 11714, 11899, 11945 et 11951, 12048 et probablement 12026.

La couche 908 recouvrait 906 et 907, et était formée de 10375, 10416, 10425, 10441, 11865, 11898, 11908, 11912, 11926, 11944, 11952, 11958, 12047, 12268, 12295, 12302, 12306 et probablement 12029. Elle s'étendait sur tout le côté nord-est de l'intérieur de l'enclos et a livré plusieurs tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer et gallo-romaine ainsi qu'un tesson de poterie médiévale. Cependant, en raison des perturbations racinaires et de l'incertitude durant la fouille quant aux limites supérieures de cette couche, le tesson médiéval est considéré comme intrusif. A l'intérieur de cette séquence, la position de la couche 10375 est un peu incertaine. Dans la coupe 3029, elle apparaît se poursuivre directement au-dessus de la couche 10447, qui appartient au groupe 907, alors qu'elle est sous-jacente à 10441. Cependant, dans la coupe 3033 adjacente, 10375 recouvre la couche 11927, partie intégrante du groupe 906=907, et pourrait représenter une continuation des couches du groupe 908. Alternativement, il pourrait s'agir d'un glissement de talus intermédiaire confiné à l'angle nord du site. La couche 10375, et sa prolongation 10333, s'étendait vers le sud-ouest jusqu'au bord même du talus sur le côté nord-ouest. Tout bien considéré, il est probable que le bord est de la couche 10375, qui aurait correspondu à l'extrémité ultime de la coupe 2542, n'a pas été prise en compte dans la coupe, et que 10375 recouvrait 10447 comme pour 11927 au sud. Plus à l'ouest, toutefois, la couche 10375 ne scellait que le paléosol sous le talus ; il n'y a pas deux couches correspondant aux groupes 906 et 908. La couche 10375 est donc considérée comme une strate combinant les deux groupes, et figure ainsi sur les plans et les coupes

(Figures F3.1.8; Figure F3.1.1.9; F3.1.12).

Une berme a été laissée en place à l'est du bâtiment ; au-delà, une tranchée de 2 m a été fouillée mécaniquement dans le talus afin d'obtenir un aperçu de la stratigraphie. Les relations stratigraphiques en ont donc été déduites (F3.1.116). À cet endroit, trois couches ont été observées. La couche 11241 se trouvait à la base et correspondait clairement au prolongement du paléosol 10805 sous le rempart originel, mais elle se tarissait à 5 m au sud de celui-ci. Elle était recouverte par les couches 11616 et 10728, qui semblent être équivalentes à la couche 10415 du groupe 907, tandis que les couches sus-jacentes 11617/11618 et 10666 correspondent probablement à la couche 10416 du groupe 908 (coupes 1929 et 2435).

La couche 11241 a livré 9 tessons d'un seul vase gallo-romain pour un poids total de 114 g ; il s'agit du lot de mobilier le plus important issu de cette séquence ancienne. Néanmoins, elle était interrompue par un grand nombre de structures gallo-romaines (voir coupe 2435) ; il est donc possible que ces tessons appartenant à un seul vase proviennent d'une structure de cette période ayant été creusée dans le paléosol depuis un niveau supérieur et dont les limites n'auraient pas été identifiées durant la fouille.

Stratigraphiquement dans ce secteur ces couches paraissent sceller toutes les structures de La Tène finale et plusieurs autres contenant du mobilier gallo-romain. Alors qu'il est envisageable que l'ensemble de la couche superficielle de l'intérieur de l'enclos ait été retiré durant la période gallo-romaine, ne laissant que les vestiges tronqués de ces structures creusées dans le substrat, aucune trace de revêtement délibéré n'explique pourquoi cela pourrait avoir eu lieu. Les sols qui suivaient n'étaient pas assez caillouteux et compacts pour avoir été appropriés en tant que surface de circulation. Comme nous l'avons dit plus haut (cf. partie sur l'activité antérieure à l'enclos), la couche superficielle ou arable sombre qui a été mise au jour sous le talus de l'enclos paraissait sceller toutes les structures du début de l'âge du Fer, et non être coupée par elles. Nous avons émis l'hypothèse que ce sol avait été labouré ou mélangé par la bioturbation, de telle manière que l'on ne voyait plus le creusement des structures à l'intérieur. De la même façon, il est probable que les couches 906 à 908 correspondent au sol superficiel à l'intérieur de l'enclos durant La Tène finale et le début de la période romaine, et que la combinaison du piétinement continu par les hommes et les animaux et du mélange avec les matériaux du rempart ait remanié ce sol, rendant invisibles les structures qui étaient à l'origine creusées dedans.

Couches 10333 et 10374 (Fig. M5.6)

Une séquence stratigraphique située dans le quadrant nord-ouest de l'enclos a livré 31 tessons (424 g) gallo-romains, dont des céramiques fines à cuisson réductrice, orange et blanches ainsi qu'un exemplaire à engobe blanc. Certains d'entre eux appartiennent sans doute à des gobelets et des pots. Néanmoins, les seuls vases identifiables sont représentés par une lèvre de plat chamotté, une lèvre de pot de stockage façonné dans une pâte locale contenant du feldspath (AMQW) et à cuisson réductrice, et deux mortiers du type standard à collerette (*hammer-head*) en céramique blanche (fig. M5.7.396 et 1320). L'abondance de céramiques communes riches en quartz et l'absence notable de pâtes de type Lamballe pourraient être chronologiquement significatives. Un tesson de sigillée issu de la couche 10374 a été daté de 140-200 apr. J.-C. (voir Biddulph).

396. Mortier. Pâte W2AQ. Revêtement interne de grains de quartz. Couche 10333.

1320. Mortier. Pâte W2AQM. Revêtement interne de grains de quartz. Couche 10374.

Les structures scellées sous ces couches effondrements (Fig.F3.1.8)

Les principales structures gallo-romaines mises au jour une fois que ces sols ont été fouillés sont les fosses 14251, 17221 et 17287 ; toutes contenaient de grandes quantités de mobilier

gallo-romain. La fosse 14150 renfermait également de la céramique de cette période, et la fosse 4098 un très petit tesson (4 g). Les structures 10366, 12857, 14261, 14322, 12292 et 14052 ont seulement livré des fragments de tuiles.

Une fosse subcirculaire 17287 se situe dans l'angle nord de l'intérieur de l'enclos, contre le bord interne du rempart. Elle mesure 1,90 m par 1,80 m et 0,64 m de profondeur. Elle était comblée par un assortiment de pierres angulaires d'une taille allant jusqu'à 0,38 m de diamètre au sein d'une matrice d'argile gris foncé. Ce remplissage incluait des tessons de céramique gallo-romaine (plus de 200 g).

Une deuxième fosse 17221 se trouve à approximativement 6,50 m au sud-est, à nouveau tout à fait contre le bord du rempart. Elle est subrectangulaire, de 1,68 m de long, 0,92 m de large et 0,34 m de profondeur, et coupe la fosse antérieure 17219. Le premier comblement de 17221 était une couche de charbon de 0,09 m d'épaisseur, recouverte par du sable argileux brun grisâtre foncé contenant des pierres angulaires et des fragments de tuiles.

14251 est la plus grande des fosses. Elle forme en plan un cercle légèrement irrégulier et possède des parois très pentues presque verticales rejoignant un fond globalement plat. Sur le côté nord-est, une veine rocheuse très dure avait été laissée en place (Figure F3.1.21, PN19033). Elle mesure 3,40 m de diamètre et 2,30 m de profondeur. Il n'y avait pas de sédiment au fond ni de trace significative d'érosion suggérant qu'elle avait été laissée ouverte durant un certain temps. Elle était comblée par des couches variées de substrat remanié. La phase de remplissage initiale commençait avec le comblement 17380 et continuait par une série de petits et plus importants rejets jusqu'à la couche 17310. Tous ces comblements consistaient en un mélange d'argiles et de limons argileux sableux orange, brun gris sombre et gris clair contenant parfois de grosses pierres mesurant jusqu'à 0,25 m de diamètre (Figure F3.1.22, PN19460). La plupart de ces couches paraissaient avoir été jetées depuis le côté sud, et 17310 s'était accumulée verticalement jusqu'au sommet de la paroi. Au sein de cette séquence primaire, la couche 17311 a livré un petit tesson (11 g) de céramique gallo-romaine.

Elle était suivie d'une couche fine plus sombre 17309, qui renfermait un petit tesson résiduel du 1^{er} âge du Fer, indiquant peut-être qu'elle incluait de la terre arable remaniée provenant du sol conservé sous et au bord du talus. Les rejets continuaient ensuite avec la couche 17036, composée d'argile orange avec des particules blanches et jetée depuis le côté nord. Le remplissage suivant consistait globalement en de l'argile sableuse gris clair avec des traces ferreuses orange, parfois intercalée avec des couches d'argile limoneuse brune et une couche de charbon délibérément jetée (14253). Cela n'est pas sur le relevé de la coupe, mais apparaissait à l'interface entre 14263 et 14252. Des tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer et gallo-romains proviennent de ces comblements, dont un tesson de sigillée du sud de la Gaule dans 14252 et des fragments de terre cuite et de tuile et un morceau de verre (MI 2111) dans 14421. Un tesson de céramique médiévale de 3 g était également présent, mais étant donné sa petite taille il est probablement intrusif. Le verre et la sigillée pourraient indiquer un remblayage à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., ou au début du II^e siècle.

La fonction de cette structure est incertaine. Les théories du stockage et de la carrière sont les plus probables. Bien que l'absence de sédimentation puisse aller dans le sens du stockage, il n'existe pas de traces évidentes d'un bâtiment ayant contenu cette structure, ni de résidus indiquant quelle pourrait être son utilisation. Il est possible qu'elle ait été creusée pour extraire le kaolin blanc exploité auparavant à La Tène. Les couches de remblais mixtes, dont plusieurs contenaient des particules de cette argile, pourraient aller dans le sens de cette hypothèse. Cependant, comme l'a montré le décapage mécanique dans les secteurs adjacents, la majeure partie de la zone autour de la fosse était pourvue d'affleurements rocheux très durs à faible profondeur ; il semble donc étrange que cette structure soit si régulière si l'on voulait suivre une veine d'argile. Une troisième possibilité serait qu'il s'agisse d'un trou d'exploration pour un puits, abandonné en raison de l'extrême dureté de la roche. Les puits romains sont souvent assez larges au sommet et se rétrécissent quelques mètres plus bas, bien que cette structure semble inutilement grande pour un tel objet.

Deux empreintes adjacentes subcirculaires 12971 et 12973 étaient visibles dans les comblements supérieurs de la fosse 14251. La couche 12971 était très peu profonde avec un profil concave, et il pourrait donc s'agir simplement de sédimentation dans une petite dépression. Par contre, 12973, du limon sableux argileux brun grisâtre foncé, remplissait un creusement de 0,70 m de diamètre et 0,27 m de profondeur avec des parois presque verticales et un fond concave. Il s'agit de la fosse 12972.

Juste au sud de 14251, la fosse 14150 est ovale et mesure 0,78 m par 0,42 m sur seulement 0,12 m de profondeur. Elle était comblée par un rejet de charbon dans une matrice (<2020>) de limon argileux qui renfermait de la céramique gallo-romaine et laténienne.

Deux trous de poteaux circulaires 14261 et 14322 se situent au sud-est de ces dernières, et sont espacés de seulement 1,30 m. Le premier contenait de l'argile limoneuse gris foncé, tandis que le second était comblé par du sable limoneux noir brunâtre avec de fréquents charbons ; tous deux ont livré des tuiles gallo-romaines. Une troisième structure non datée de taille semblable se trouve entre les précédents et la fosse 14150, et il est possible qu'il s'agisse d'une petite clôture.

Les autres structures scellées sous les horizons de sol de l'angle nord – 10366, 12857 et 14098 – sont des fosses peu profondes avec un comblement unique d'argile limoneuse gris brunâtre.

La structure 14052, à 20 m au sud-est de la fosse 14251 et à mi-chemin sur le côté nord-est de l'enclos, est de forme ovale irrégulière de 1,20 m par 0,90 m avec des parois inclinées et de 0,56 m de profondeur au centre, où une grande pierre plate avait été disposée au fond. Celle-ci était surmontée d'une autre pierre, et le reste de la structure était comblé par de l'argile gris brunâtre qui contenait un morceau de céramique gallo-romaine et 6 petits fragments de tuiles. La mise en place intentionnelle de pierres sur le fond est un phénomène que l'on retrouve dans d'autres structures de dates variées sur le côté sud de l'enclos, mais ici le profil est différent et cette structure est relativement isolée ; il est donc peu probable qu'il s'agisse d'un trou de poteau.

Deux petites structures subcirculaires 12199 et 12271 se situent à environ 10 m au sud de la précédente ; elles étaient toutes les deux comblées par de l'argile brun grisâtre et n'étaient conservées que sur 0,07 m de profondeur. Elles n'ont pas livré de céramique ni de tuile, mais elles sont incluses ici car elles sont sous-jacentes au sol médiéval sous le bâtiment romain.

Des structures éparses coupent un ou plusieurs de ces horizons de sol. Par exemple, deux petites fosses 12201 et 12195 sont creusées dans la base du talus à mi-chemin du côté nord-est de l'enclos. Elles ont été mises au jour durant l'excavation mécanique du bâtiment gallo-romain immédiatement au sud, donc leur relation stratigraphique précise avec ce dernier n'a pas été établie ; néanmoins, leur niveau indique clairement qu'elles coupent probablement les sols les plus anciens (Groupe 907) et qu'elles sont recouvertes par les sols les plus récents (Groupe 908). La fosse 12201 contenait un remblai d'argile limoneuse riche en charbon et en fragments de terre cuite, tandis que 12195, peu profonde, ne renfermait qu'un comblement de limon argileux sans mobilier.

Plus à l'est, dans la tranchée mécanique réalisée dans le rempart et l'intérieur de l'enclos, la structure 11189 est creusée dans la couche 11616 juste à l'arrière du talus (Figure F3.1.16). Elle semble faire partie du Groupe de couches 907 et était scellée par la couche 11617, laquelle appartenait probablement au Groupe 908. Elle a un profil en U et contenait trois comblements : 11190, 11212 et 11622. Plus au sud-est, le probable trou de poteau 11495 a une relation incertaine avec les sols antérieurs au bâtiment, car il semble être tronqué par un creusement qui coïncide avec son bord septentrional. Comme 11189, 11495 coupe de façon certaine la couche 11616 et le paléosol 11241, et il n'est conservé que sur 0,37 m de profondeur. Il coupe la fosse de l'âge du Fer 11496, la dernière d'un groupe de structures entrecoupées, et coupe également la couche 11620, qui recouvre ce groupe. Ce trou de poteau mesure 0,8 m de diamètre ; il présente un côté incliné et un autre légèrement échancré,

suggérant peut-être qu'un poteau en a été retiré. Il contenait un seul comblement de remblai d'argile limoneuse orange grisâtre issue du substrat et a livré un tesson de céramique gallo-romaine. Il était recouvert par la couche 11645, qui surmontait également la couche 11620, laquelle était recouverte par 11618 correspondant probablement à une continuation de la couche 10666.

Une autre fosse 11318 a été trouvée durant la fouille mécanique à environ 3 m au sud-ouest de 11495 ; la seule relation certaine qu'elle entretient est qu'elle coupe le paléosol 11242. Comme elle n'a pas été observée plus haut, il est possible qu'elle n'ait pas coupé tous les paléosols. Elle est circulaire, mis à part une légère excroissance au nord ; elle mesure 0,82 m nord-sud par 0,70 m est-ouest et est conservée sur 0,18 m de profondeur. Elle contenait un remblai très hétérogène d'argiles limoneuses gris bleuâtre, vert jaunâtre et brun orange incluant beaucoup de pierres, de charbon et de terre cuite ainsi que plus de 20 petits fragments de TCA.

Parmi les structures qui coupent les horizons de sol (Figure F3.1.8), la fosse 11928 est une des plus grandes et se situe dans l'emprise du Bâtiment 724 (Figure F3.1.12, coupe 3030). Elle a été observée durant l'excavation des sols recouvrant ce dernier, mais n'a été totalement mise au jour qu'une fois la couche de préparation de sol 11953 retirée ; elle est donc antérieure au bâtiment. Elle a été fouillée en deux étapes, d'abord en tant que 11928 (après la fouille de 11953) puis comme 14374. Elle est subcirculaire avec des parois presque verticales et un fond large légèrement concave. Après une couche de sédimentation primaire, elle avait été remblayée avec deux comblements mixtes d'argile sableuse gris brun jaune ; le comblement supérieur contenait de nombreuses pierres (jusqu'à 0,15 m de diamètre) et un grand tesson de céramique de La Tène finale. Peu d'éléments permettent d'interpréter la fonction de cette structure.

Un groupe de structures entrecoupées a également été identifié dans les sols immédiatement à l'ouest. En raison de l'aspect homogène et sombre des sols et de leur ressemblance avec les comblements des structures, il a été très difficile de déterminer la nature précise de ces creusements et leur séquence. Cinq creusements différents (10479, 10487, 10455, 10458 et 10484) ont été identifiés initialement, mais a posteriori ils pourraient tous appartenir à une seule grande fosse très perturbée par l'action racinaire. Des fragments de tuiles et de céramique gallo-romaine y ont été découverts, ainsi que quelques tessons de La Tène finale attestant la perturbation des couches. En raison de la présence de tuiles, il est possible que cette structure ait été comblée immédiatement avant la construction du bâtiment.

Le bâtiment 724 (Figures F3.1.10 et F3.1.11)

Un bâtiment rectangulaire mal conservé a été découvert contre le talus de rempart sur le côté nord-est de l'enclos (Figure F3.1.22, PN13369); il est construit sur des fondations en pierres qui ne sont pas liées par un mortier. Malgré l'épierrement important des fondations et des murs sur son côté ouest et l'épierrement ou les recoupements rencontrés dans l'angle sud, il est encore possible d'établir ses dimensions et son plan global. Le sol n'est conservé que sur une zone très restreinte, suggérant qu'il a subi le même sort que les murs. Les vestiges conservés ne permettent pas de restituer avec certitude les détails de la construction ou la chronologie de l'utilisation de ce bâtiment.

Le bâtiment a été construit sur la pente créée par l'érosion des couches du rempart sur le côté nord-est de l'intérieur de l'enclos. Les tranchées de fondation sont plus profondes au nord-est qu'au sud-ouest, et l'érosion subséquente du talus a assuré une conservation légèrement meilleure de ce côté, probablement car cette partie du bâtiment a été enfouie plus rapidement et sous une épaisseur de sédiments plus importante qu'ailleurs (Figure F3.1.12; F3.1.16); voir aussi Figure F2.1.6).

Les tranchées de fondation ont coupé la couche 10433 (=10443=11951=11945=10447=10415=11899=10714), surmontée de 10441 (=11952=11944=10416=11865=11898), laquelle était

probablement identique à 11912=11908. Au nord-ouest, la couche 10441 s'amenuisait, mais 10433 se prolongeait et était probablement aussi équivalente à 11927. Celle-ci était recouverte par la couche 11926, qui continuait à l'ouest du bâtiment, comme 10375. Au sud-ouest, 10433 continuait comme 12048=10443 et était surmontée de 12047=10425, laquelle était probablement équivalente à 11926=10375. Ces couches antérieures au bâtiment renfermaient peu de mobilier, mais la couche 10443 a livré un tesson de sigillée daté de 140-200 apr. J.-C., et la couche 10425 a fourni un tesson daté de 120-200 apr. J.-C. À l'ouest, la couche 10375 contenait un tesson de 20-120 apr. J.-C. et un autre de 120-150 apr. J.-C. Le tesson issu de 10443 recolle avec un autre provenant de la couche de démolition 10409. Malheureusement, tout ce mobilier provient de l'extérieur du bâtiment, et la position des tessons de sigillée n'a pas été enregistrée avec précision du fait de l'étendue des couches. Ils peuvent donc aussi bien provenir de la surface de ces couches ou des couches postérieures au bâtiment et être intrusifs. Pris en tant que tels, ces tessons indiquent que le bâtiment n'a pas été construit avant le milieu du II^e siècle apr. J.-C.

Le bâtiment est orienté NO-SE en parallèle du rempart, et ses dimensions originelles seraient d'environ 14 m par 9,30 m (Figure F3.1.11; Figure F3.1.22, PN13369). En général, seules les fondations des murs sont conservées ; elles sont en pierres sèches angulaires de 0,23 m à 0,36 m de diamètre. Le mur 10404 sur le côté nord-est possède les fondations les plus importantes. La tranchée 10434 court sur toute la longueur du bâtiment et mesure globalement 0,50 m de profondeur, un peu plus à l'extrémité nord-ouest (voir C. 3031 et C. 3029). À l'intérieur, les pierres n'ont pas été placées en assises (elles ne sont généralement pas assez tabulaires pour le permettre); elles remplissent l'espace jusqu'au sommet du creusement, parfois disposées de chant (C.3031 et C.2520). En haut, les pierres sont environ moitié moins grandes que dans le reste de la tranchée. Ces pierres plus petites ont vraisemblablement été utilisées pour niveler les fondations avant de commencer la construction des murs ; dans le cas de 10404, où peu de pierres du mur proprement dit sont conservées, les fondations sont préservées jusqu'au sommet sur l'essentiel de la longueur.

Les fondations sont plus larges (0,95 m) à l'extrémité sud-est, et on observe un rétrécissement marqué ainsi qu'un léger décalage du tracé juste après l'intersection avec le mur 10408. Ensuite, au nord-ouest, les fondations mesurent 0,70 à 0,80 m de large.

Le mur sud-est du bâtiment est 11929, qui effectue un retour à angle droit vers le sud-ouest. Ses fondations font 0,65 m de large au niveau de la jonction avec le mur 10404, et consistent en de grandes pierres disposées contre les parois de la tranchée, lesquelles sont plus inclinées que verticales. Il y a un dénivelé important entre les côtés nord-est et sud-ouest du bâtiment. Le sommet conservé des fondations du mur sud-ouest 10439 se situe 0,80 m plus bas que celui du mur nord-ouest 10404. Les fondations du mur 11929 ne s'approfondissent pas proportionnellement mais se tarissent à mi-chemin. Le creusement de construction n'a pas été enregistré dans la coupe 3030, suggérant que la tranchée de fondation devient moins profonde ou qu'elle s'arrête juste au nord de cette coupe. Un court prolongement de ces fondations est conservé plus au sud, mais ni pierres ni tranchée de construction ne sont conservées dans l'angle méridional.

Aucune relation n'apparaît donc entre 11929 et le mur sud-ouest 10439, lequel est également manquant à l'extrémité sud-est. Les fondations du mur 10439 et de la partie sud du retour nord-ouest 11924 consistent à nouveau en de grandes pierres non liées qui remplissent une tranchée, mais celle-ci n'est pas conservée sur plus de 0,30 m de profondeur (Figure F3.1.22, PN11722). Les pierres mesurent jusqu'à 0,50 m de diamètre (mais en moyenne 0,25 m), et ne sont pas agencées en assises. La tranchée de fondation s'approfondit du sud-est vers le nord-ouest : elle n'est pas visible à 140,73 m NGF près de l'angle sud-est, mais elle se situe à 140,50 m à mi-chemin, et atteint sa profondeur maximale à 140,25 m NGF dans l'angle ouest, où elle a été épierrée sur une profondeur plus importante (tranchée 11931). Ces fondations mesurent jusqu'à 0,60 m de large, comme celles de 11929.

Le côté nord-ouest du bâtiment a été plus amplement épierré qu'ailleurs (Figures F3.1.11;

F3.1.12); il comprend des tranchées d'épierrement plus larges, particulièrement au niveau de l'extrémité du mur 10404. La tranchée de fondation y est plus profonde, mais il est plus vraisemblable que les pilleurs soient tombés sur une fosse empierrée antérieure, dont plusieurs exemplaires ont été trouvés après que le bâtiment a été fouillé, plutôt que les fondations aient été plus larges à cet endroit. Il n'est pas toujours facile de distinguer si les pierres restantes après épierrement sont en place ou ont été perturbées puis rejetées dans la tranchée par les pilleurs. Cependant, la conservation des vestiges est suffisante dans l'angle nord-ouest et dans la coupe 3032 (mur 11920) pour déterminer que les fondations nord-ouest mesurent environ 0,50 m de large à la base et au moins 0,60 m de large en haut, soit des dimensions très similaires à celles de 11929 sur le côté sud-est. Elles sont profondes tout le long, et s'approfondissent en suivant la pente descendante vers l'angle sud-ouest (11924). Les pierres sont généralement de grande taille, jusqu'à 0,35 m de diamètre.

Les fondations du bâtiment sont donc globalement de profondeur variable, ce qui est inhabituel. Elles sont beaucoup plus profondes sur le côté nord-ouest que sur le côté sud-est. La pente naturelle a plus été prise en compte dans l'angle ouest que dans l'angle sud; à cet endroit, les fondations n'ont donc pu jamais avoir été très profondes, à moins que ce secteur soit beaucoup plus tronqué qu'ailleurs.

L'intérieur du bâtiment est divisé en au moins quatre pièces par trois murs différents (Figure F3.1.11). Le plus large d'entre eux est 10406, qui est orienté NO-SE en parallèle de 10404 et 10439, et se situe à approximativement 2,30 m au nord-est de ce dernier. Le mode de construction des fondations est identique à celui des murs externes, avec des blocs de pierre non taillés jetés dans une tranchée de 0,60 à 0,70 m de large et conservée jusqu'à 0,30 m de profondeur. L'extrémité nord-ouest a été épierrée par la tranchée d'épierrement 10239, qui a la même longueur que celle du mur 10439; aucune relation avec le mur externe nord-ouest n'est donc conservée. L'extrémité sud-est se termine à presque 5 m du côté sud-est du bâtiment, au niveau de l'autre mur interne 10408. Comme ce secteur a été épierré, aucune relation n'est conservée entre ces murs. Aucune trace de tranchée de fondation ou d'épierrement n'apparaît au sud-est; à moins que les fondations ne soient devenues très subitement moins profondes, il semble clair que 10406 se termine à l'endroit où il rencontre le mur 10408.

Les deux autres murs internes 10405 et 10408 vont vers le sud-ouest depuis le mur 10404, leurs fondations paraissant être contemporaines. Le mur 10408 est parallèle à 11929, à 4,70 m de lui. Sa tranchée de fondation est plutôt fragmentaire et largement épierrée par la tranchée 10432. Au nord, la partie conservée mesure entre 0,50 m et 0,60 m de large; au sud, la largeur de la tranchée d'épierrement n'est que de 0,60 m, fournissant une largeur maximale pour le reste du mur. Au nord, la tranchée de fondation 10410 fait presque 0,40 m de profondeur, mais devient rapidement moins profonde vers le sud. Un prolongement (11897) existait peut-être au sud de la jonction avec le mur 10406; il n'est conservé que sous forme d'un étroit éparpillement linéaire de petites pierres sans tranchée de fondation, disposées directement sur l'horizon à partir duquel ont été creusées les tranchées de fondations des murs 10406 et 10439. Néanmoins, ces pierres sont plus petites que celles des fondations 10408 plus au nord-est, et ne sont pas conformes aux caractéristiques des autres fondations. Il pourrait cependant s'agir de petites pierres laissées après l'épierrement du mur. Une possible extrémité sud-ouest à 11897 a été relevée à côté de 10439, mais elle n'était pas facile à différencier de la couche de démolition adjacente, et ses limites sont donc quelque peu hypothétiques (voir Figure F3.1.11).

Les fondations 10405, situées à presque 2 m au nord-ouest de 10408, sont plus faibles; elles mesurent seulement 0,40 m de large excepté à l'extrémité nord, et ne sont conservées que sur 0,20 m de profondeur au maximum. Au sud, elles se terminent juste à côté du mur 10406; comme elles ne continuent pas au-delà de ce dernier, il est probable que les deux murs soient contemporains.

Le tracé du mur 10408 coïncide avec l'extrémité de la partie la plus épaisse des fondations de

10404; immédiatement à l'ouest, les fondations de ce dernier sont non seulement plus étroites, mais légèrement décalées. Si les pierres de 11897 correspondent au prolongement de 10408 jusqu'à 10439, il est possible que le bâtiment ait commencé par être un simple rectangle de 9 m par 6 m, agrandi ensuite vers le nord-ouest. Cependant, les fondations sont souvent plus variables que les murs qu'elles soutiennent, et ceux-ci suivent parfois un tracé légèrement différent.

Une assise du mur en tant que tel paraît être en place en plusieurs points le long de 10404. Les probables pierres de parement sont mises en évidence sur le plan (Fig. F3.1.11). Elles sont généralement plus grandes que celles du blocage interne et leur bord le plus plat constitue la paroi, mais aucune trace de liant de mortier ou d'argile n'était visible. Si les pierres de la paroi nord au niveau de l'extrémité orientale sont effectivement des éléments de parement, alors le mur mesurerait 0,80 à 0,90 m de large, et serait assis directement sur les fondations. Cependant, seules deux pierres de ce type ont été identifiées sur la paroi nord, tandis qu'il existe un bord plus long et plus net au sud. Une seconde portion de mur se trouve à environ 1 m à l'ouest de la jonction avec les fondations 10405. Elle mesure presque 1 m sur 0,70 m de large (Figure F3.1.22, PN 11739) et surplombe le côté sud des fondations, mais elle est alignée avec le bord sud du mur plus à l'est. Ainsi, il semble donc plus probable que l'ensemble du bâtiment ne présente qu'une seule phase de construction.

Le bâtiment possède donc quatre pièces: une grande pièce rectangulaire au sud-est de 5 m par environ 7,50 m interne, une longue pièce étroite au sud-ouest de 7,50 m par 2,40 m, et deux pièces de 4,70 m NE-SO, l'une de 5 m de long, l'autre de 2 m de large.

Pratiquement aucun revêtement de sol n'était conservé. Dans la partie nord-est de la grande pièce, une couche d'argile sableuse brun jaunâtre 11953=11957 arrivait contre les murs 10404 et 11929. Dans l'angle entre ces deux murs, elle était recouverte de la couche 11919, une petite lentille caillouteuse compacte de 1,26 m par 0,44 m et 0,05 m d'épaisseur. Celle-ci était essentiellement constituée de petits cailloux mesurant en moyenne à peine 0,04 m, et son aspect était différent des matériaux utilisés pour la construction des murs; il pourrait s'agir d'un revêtement de sol empierré. Des lentilles d'argile sableuse très semblable (10440 et 11943), la première brun jaunâtre, la dernière de teinte gris brunâtre plus foncé, ont été trouvées dans les deux autres pièces du côté nord-est, montrant que cette couche de préparation était étendue. Il s'agit des seules couches dont on peut dire avec certitude qu'elles sont contemporaines de l'utilisation du bâtiment.

Les seules autres structures qui pourraient stratigraphiquement être contemporaines de la phase initiale d'utilisation du bâtiment sont deux possibles trous de poteaux 11941 et 11892. La structure 11941 se situe dans l'angle sud de la pièce septentrionale et coupe la couche 11943. Elle est circulaire, mesure 0,48 m de diamètre et 0,28 m de profondeur. La structure 11892 se trouve près de l'extrémité orientale de la pièce étroite du sud; elle fait 0,40 m de diamètre et 0,22 m de profondeur. Toutes deux étaient comblées par une seule couche de limon argileux brunâtre, et aucune ne contenait de matériaux de calage ou de trace de fantôme. Il est possible qu'il s'agisse de trous ayant reçu des poteaux durant la construction du bâtiment; ceux-ci auraient ensuite été retirés et les fosses remblayées.

Un épandage irrégulier de tuiles écrasées et de terre rubéfiée sur une surface d'approximativement 1 m de diamètre a été mis au jour immédiatement à l'extérieur du bâtiment côté nord-est (Figure F3.1.22, PN11120). Il surmontait les niveaux de construction tronqués par les fondations du mur 10404. Il s'agit probablement de l'emplacement d'un foyer contemporain de l'utilisation du bâtiment. Ce niveau était compact et contenait plusieurs tessons de céramique gallo-romaine. Sa couleur était généralement brun rougeâtre mais noirci par l'usage sur certaines parties de sa surface. Un petit trou de poteau subovale 11454 était creusé dans cette couche. Tous deux étaient scellés par la couche 10462, laquelle recouvrait également le mur 10404.

Les vestiges d'un sol (12082) constitué de petits cailloux (jusqu'à 0,04 m de diamètre) et de fragments de tuiles, d'une seule couche d'épaisseur, se trouvait au sud du bâtiment. Il était

irrégulier et couvrait une surface d'approximativement 4 m par 2 m ; il devait néanmoins être plus étendu à l'origine car il était coupé par le fossé 715. Aucune relation directe n'a été établie entre cette couche et le bâtiment. Le sol 12082 a été également identifié dans les comblements supérieurs du puits 10476, où il a été enregistré en tant que couche 10472, surmontant les pierres 10473 au sommet. Il est probable que 12082 corresponde à une couche de débris de construction autour du bâtiment postérieure au comblement final du puits, issue de la dernière phase du montage des murs et des tuiles brisées lors de la mise en place du toit.

Il est impossible de restituer la superstructure du bâtiment avec certitude en raison de l'absence de vestiges conservés. Peu de pierres ont été trouvées autour du bâtiment ; comme celui-ci a été totalement démoli et non laissé à l'abandon, elles ne permettent pas de dire si les murs étaient entièrement construits en pierres ou avec des soubassements en pierres et une superstructure en bois et en argile. La taille et la profondeur des fondations, ainsi que la disponibilité locale de pierres, rendent la première hypothèse plus vraisemblable. Comme nous l'avons dit précédemment, une quantité suffisamment importante de tuiles était présente dans les couches de démolition pour suggérer que le toit était constitué de ce matériau. Les possibles emplacements de poteaux décrits ci-dessous (voir « Les transformations secondaires... ») ne sont pas assez clairs pour évoquer de manière convaincante une superstructure en bois.

L'absence de couches de sol peut s'expliquer de plusieurs manières. Nos remerciements vont à Yves Menez pour nous avoir signalé que le mortier ne subsistait pas bien dans les sols acides bretons, ne laissant que le sable. Il est donc possible que les sols en mortier se soient en grande partie dissous au fil du temps. Toutefois, pas même une trace de sable n'a été retrouvée sur la majeure partie de l'intérieur de la structure pouvant indiquer que du mortier y avait été présent à un moment donné. De plus, si des niveaux de sols en mortier avaient existé, nous aurions anticipé une épaisseur beaucoup plus significative de couche de préparation a sol de pose sur le côté sud-ouest du bâtiment.

Il est aussi possible d'envisager que le bâtiment était une construction par palier, sous la forme d'un plancher surélevé situé au niveau de la première assise du mur 10404 et soutenu sur les trois autres côtés par un mur s'élevant directement au dessus des sols antérieurs au bâti. Cela pourrait expliquer l'absence de surface de sol et de tout autre dépôt entre la construction et la démolition, sachant que l'intérieur du bâtiment se serait trouvé en dessous du niveau du sol. Dans ce cas, toutefois, le mur sud-ouest en particulier, étant le plus haut, auraient eu des fondations importantes, néanmoins les fondations subsistantes ne sont généralement pas aussi profondes que celles du côté nord-ouest et sont inexistantes sur le côté sud. D'autre part, aucune trace de paliers parvenant au bâtiment n'ont été identifiées sur le côté sud, que ce soit une fondation en pierre ou des poteaux porteurs d'un escalier en bois.

Une troisième possibilité peut être qu'un sol en pierres recouvrait l'intérieur du bâtiment ainsi que, éventuellement, une surface extérieure au sud-ouest, et que l'ensemble des pierres ait fait l'objet d'un épierrement complet après l'utilisation ultime de cette construction. Dans ce cas, le retrait des pierres laisserait la surface du bâtiment semblable à ce qu'elle était avant sa construction. Tout bien considéré, au regard des indices recueillis, cette dernière interprétation semble être la plus plausible.

Le plan du bâtiment est difficile à interpréter, car la continuation du mur 10408 au sud de 10406 est incertaine et, en raison de la faible profondeur des fondations dans l'angle méridional, il est même possible que le mur 10406 se soit prolongé au sud-est à travers le bâtiment. Si tel était le cas, alors le plan serait d'un type standard (voir Fig.3.1.13 1A), avec un couloir au sud-ouest et trois pièces à l'arrière, dont une plus étroite entre deux autres de taille presque égale, comme à Corseul et Jublains (Maligorne, 2007, 76-77). Le plan du bâtiment du site du Terrain des sports à Jublains ne présente pas de division entre le couloir et la pièce du milieu en perpendiculaire, et celle-ci correspond donc plus probablement à un autre couloir menant à l'arrière. La « pièce » centrale étroite à Trégueux pourrait également avoir eu une telle fonction. Si 10406 et 10408 continuaient, alors la grande pièce sud-est serait

subdivisée (Fig. F3.1.13B), et le plan serait très similaire à celui de Saint-Herblain (Les Preux), daté de la fin du II^e siècle (*ibid.* 84, Fig. 49).

Si 10406 ne se prolongeait pas, alors le bâtiment pourrait avoir été composé d'une grande pièce au sud-est, avec une seconde grande salle au nord et des pièces plus étroites ou des couloirs entre elles (Fig. F3.1.13C). La pièce principale et la seconde grande pièce de la villa de Taden, ZAC des Alleux, ont des dimensions semblables, bien que sur ce site le bâtiment soit plus grand, avec une autre rangée de pièces incluant un vestibule (Ferrette, Dupré, Labaune-Jean, Le Coirec et Simon 2008, Fig. 12). Il paraît moins probable qu'aucun des murs ne se soit prolongé, car il en résulterait une pièce en forme de L incluant le couloir étroit à l'avant (Fig. F3.1.13D). Ce type d'agencement est moins courant pour un bâtiment rural tel que celui-ci, bien qu'il s'agisse du plan avec les vestiges conservés les plus sûrs.

Les transformations secondaires apportées au bâtiment

Dans la pièce nord, une couche d'argile sableuse brun jaunâtre plus claire 10446 recouvrait la couche de préparation originelle 11943. Elle s'étendait dans la moitié nord-est de la pièce, arrivait contre le mur 10404, mais surmontait le mur 10405 et se prolongeait dans la petite pièce centrale. Elle était recouverte d'une deuxième couche de petits cailloux relativement compacte 10403, à l'ouest de laquelle la couche 10446 s'arrêtait rapidement. L'épandage assez irrégulier de pierres subangulaires de 0,15 m de diamètre en moyenne accompagnées de fragments de tuiles recouvraient un secteur d'approximativement 4 m par 1 m (cliché 11304). Au nord-ouest, il arrivait très nettement contre le mur 10404, suggérant qu'il s'agissait des restes d'un revêtement délibérément mis en place et non d'une simple couche de démolition (cliché 11351). Il est donc possible que le mur 10405 ait été supprimé totalement ou au moins en partie pour créer une pièce plus grande définie par les murs 10404, 10408 et 10406, sur le sol de laquelle a été disposé le revêtement 10403 (Figure F13.1.13, phase 2A).

La courte section de mur de 10404 conservée à l'ouest présente un espace vide (11933) central de 0,35 par 0,45 m de côté (Figure F3.1.22, PN11739); il pourrait s'agir d'un emplacement de poteau. Toujours au sein de ce mur, une dépression de 0,30 x 0,40 m se situe à environ 3 m au sud-est, juste avant la jonction avec le mur 10408; elle pourrait avoir été utilisée pour maintenir un bois vertical (Figure F3.1.22, PN11741). Ces aménagements pourraient donc correspondre à des modifications postérieures apportées à la superstructure, à la manière des charpentes courbées ou à *crucks*, bien qu'il puisse aussi s'agir de phénomènes accidentels.

L'épierrement des fondations est plus visible sur le côté nord-ouest du bâtiment. La tranchée 12039 a servi à prélever les pierres des fondations de l'extrémité nord-ouest du mur 10406 et (avec le creusement 11894) d'une partie de l'extrémité nord-ouest du mur 11924, ne laissant en place que de courts tronçons de fondations originelles. De la même façon, la tranchée 12041 a fait disparaître la partie supérieure des fondations du mur 10439. Aucune de ces tranchées ne coupe de couches postérieures à celles coupées par les tranchées de fondations originelles, en raison de l'absence de couches de sols conservées. Cependant, à l'extrémité nord-ouest du mur 10404, la tranchée d'épierrement 10423 coupe le revêtement 10403.

Un épandage de pierres (12046) s'étendait entre les tranchées d'épierrement 12041 et 12039 (coupe 3002); il pourrait s'agir des restes des pierres qui avaient été mises en tas puis triées avant d'être récupérées ou simplement d'un effondrement de mur. Il ne se prolongeait pas au-delà de ou sur ces tranchées, et s'est donc probablement mis en place durant la démolition. Il était entouré d'une fine couche stérile de limon argileux brun moyen (12042) sur laquelle était assis le mur 10442. Celui-ci est orienté SO-NE en parallèle des autres murs du bâtiment; il mesure 2,10 m de long et il est adossé aux extrémités nord-ouest tronquées des murs 10439 et 10406. Il n'est pas construit sur une tranchée de fondation, mais utilise les mêmes pierres non taillées que la construction originelle. Il est conservé sur 0,16 m de haut et mesure 0,55 m de large.

Les trois tranchées d'épierrement des murs NO-SE se terminent au même niveau, ce qui pourrait indiquer que le reste du bâtiment n'a pas été démoli au même moment mais est resté debout (Figure F3.1.13 phase 2B). Comme le mur 10442 a été construit directement sur la couche de démolition 12046 et le limon 12042, il a vraisemblablement été ajouté peu après ; comme il passe entre les extrémités conservées des murs 10406 et 10439, il servait probablement de nouveau mur externe à la partie sud du bâtiment. Deux concentrations de pierres existaient dans 10403, mais aucune ne correspondait de manière évidente à un autre mur externe. La pièce nord a donc pu simplement être laissée ouverte comme une stalle ou autre réserve agricole. Ailleurs, un peu plus de 3 m du mur 10408 ont disparu avec le creusement 10432. Cet événement n'a pas forcément eu lieu au même moment ; si oui, il pourrait correspondre à la création d'une interruption dans le mur ménageant un accès depuis le nord-ouest.

Fosse groupe 722 (Figure F3.1.14)

Contre le côté sud du mur 10439, les sols antérieurs au bâtiment étaient recouverts par la couche 10430, une bande de 7 m de long de limon argileux gris brunâtre foncé et de petites pierres, qui s'étendait à 1,90 m du mur mais d'une épaisseur de moins de 0,10 m. Elle ne contenait pas de tuile ni d'autre mobilier et était coupée par la tranchée d'épierrement du mur 10439; elle s'était donc mise en place alors que le bâtiment était encore debout. Elle était coupée par une grande fosse rectangulaire groupe 722, orientée nord-sud. Celle-ci mesure 1,80 m de long, 1,10 m de large et 0,55 m de profondeur et possède des parois pentues – plus sur le côté est qu'à l'ouest – et un fond plat (Figure F3.1.23, PN11295). Le fond était recouvert d'une fine couche d'argile blanche et orange 10427 probablement issue du piétinement durant le creusement. Deux probables trous de poteaux ou de pieux 10420 et 10421 y sont creusés à l'extrémité méridionale ; ils mesurent tous deux environ 0,20 m de diamètre et de profondeur, leurs parois sont abruptes et leur fond pointu (Figure F3.1.23, PN11249). Ils étaient comblés d'argile limoneuse brun grisâtre foncé, jusqu'à mi-hauteur du comblement (Figure F3.1.23, PN11235), indiquant ainsi que les poteaux ont été laissés *in situ* jusqu'à ce niveau au moment du remblaiement de la structure. Le remplissage suivant (10428) était un limon vert grisâtre qui recouvrait le fond sur 0,10 m d'épaisseur ; il incluait quelques pierres et de petits fragments de tuiles. La coloration verte suggère qu'il s'agit d'une fosse d'aisance. Suivait une couche un peu plus épaisse (10418) de limon gris foncé comprenant de nombreux charbons et de rares fragments de tuiles et pierres. La fosse avait ensuite été remblayée avec la couche 10429 qui incluait de grosses pierres, 63 fragments de tuiles (13,3 kg) et un tesson de céramique gallo-romaine dans une matrice d'argile orange brunâtre (Figure F3.1.23, PN11247). Les tuiles étaient composées d'un mélange d'*imbrices* et de *tegulae*, et il semble très probable que le remblaiement de cette fosse ait coïncidé avec la démolition de tout ou partie du bâtiment adjacent.

Il pourrait s'agir d'une fosse d'aisance associée à la démolition du bâtiment, les pieux au sud supportant peut-être une construction en appentis contre le côté sud du bâtiment ou un siège.

La date de démolition finale du bâtiment est incertaine. La destruction du côté nord-ouest a probablement eu lieu durant la période gallo-romaine, car les couches sus-jacentes 10374=10446 et 11907 contenaient du mobilier de cette période. Cependant, plus à l'est, les couches de préparation étaient directement recouvertes par des couches contenant du mobilier médiéval, comme 11841 qui surmonte 11897 dans la pièce sud et 11341 à l'est du bâtiment et dans la grande pièce au sud-est. Au sud-ouest, les couches 11841 et 10430 étaient surmontées par des couches plus étendues de pierres 10409 et 10412, qui recouvraient les tranchées d'épierrement et les couches au-delà du bâtiment au sud-ouest. Elles ont livré des tuiles mais peu de céramique ; 10412 a fourni un tesson gallo-romain, 10409 n'en contenait aucun.

Bâtiment 724 (Fig. M5.7)

De la céramique gallo-romaine a été mise au jour dans une séquence stratigraphique associée au Bâtiment 724. La couche 10375 antérieure à la construction et a livré 7 tessons (274 g), la plupart de céramique commune à cuisson réductrice, dont un type Lamballe AUWM. Parmi eux se trouvait également une lèvre de mortier à collerette (Fig. M5.7.1325) en céramique commune à cuisson oxydante avec revêtement interne de grains de quartz. Ce lot ne peut pas être daté précisément, mais ne contient aucune céramique fine précoce. Le mortier pourrait dater du Ier siècle ou être plus tardif, du IIe siècle.

Une tranchée d'épierrement est associée au bâtiment, ou le succède immédiatement. Son comblement renfermait un tesson de plat en *terra nigra* et des tessons de pichet à lèvre moulurée en céramique fine orange parmi des fragments de panse légèrement plus grossiers. Ce groupe est caractéristique du Ier siècle - début du IIe siècle apr. J.-C. La couche 11841 est postérieure au Bâtiment 724 et a livré 11 tessons (141 g), en majorité de céramique fine, dont deux petits fragments de pichet ou bouteille en céramique orange. Cet assemblage semble lui aussi typique du début de la période gallo-romaine ; il est très érodé et fragmenté, comme les six tessons de panse (31 g) provenant de la structure 10455 qui recoupe le bâtiment. Ceux-ci sont façonnés dans une gamme de céramiques fines blanches, à cuisson réductrice et à cuisson oxydante. Des tessons d'amphore Pascual 1, forme commune jusqu'au milieu du Ier siècle apr. J.-C., ont été mis au jour dans les contextes 10425, 10426, 10440 et 10446 relatifs au bâtiment.

1287. Lèvre de pichet. Couche 11841.

1288. Lèvre de pichet. Couche 11841.

Les structures autour du bâtiment sur le côté nord-ouest de l'enclos (Figure F3.1.10; F3.1.15)

Les vestiges de cinq petits fours domestiques en arc ont été enregistrés dans l'angle septentrional ; ils sont creusés dans la couche de talus 12295/12268 dans la partie basse de la pente, et se trouvent donc légèrement au-dessus du niveau du sol contemporain à l'intérieur de l'enclos. Un probable sixième four est situé au nord-ouest des premiers. Aucune section complète du rempart n'est conservée à cet endroit en raison de son recoupement par un chemin plus récent. Ces couches n'avaient pas de relation directe avec les couches de sol 906 à 908, mais vu leur niveau elles sont clairement postérieures. Les deux fours les mieux conservés sont 12333 et 12291, qui se situent à seulement 0,10 m l'un de l'autre.

Le plus à l'ouest des deux [12333] est en forme de serrure et mesure 1,40 m de long. Il est orienté NNE-SSO, avec la gueule et l'alandier au sud-ouest. La chambre principale est subcirculaire de 0,70 m de diamètre et est conservée sur 0,35 m de profondeur dans la pente du rempart. Le creusement a été enduit d'argile (12353) sur un maximum de 0,11 m d'épaisseur. Ce revêtement est conservé dans toute la chambre et a pris en cuisant une couleur brun rougeâtre (Figure F3.1.23, PN16183). Il était ensuite recouvert d'un limon riche en charbon (12364) provenant de la dernière utilisation de la structure (<1575>). Les couches suivantes d'argile sableuse correspondent à une accumulation de matériaux effondrés du talus une fois que la structure a été abandonnée. Le revêtement incorporait trois tessons de panse non identifiés en pâtes locales connues à la fois à la période gallo-romaine et au Moyen Âge. Cependant, les derniers remplissages contenaient plusieurs fragments de céramique gallo-romaine et des tuiles, allant dans le sens d'une datation gallo-romaine de ce four.

Le four voisin [12291] est d'une construction similaire, avec un creusement grossièrement en forme de serrure et enduit d'argile comprenant une chambre circulaire et un alandier. Également orienté SSO-NNE, il mesure 1,12 m de long et la chambre fait approximativement 0,70 m de diamètre sur 0,20 m de profondeur avec des parois verticales et un fond plat. La partie haute du revêtement (12247) est oxydée et a pris une couleur orange, mais le fond plat

est gris brun foncé probablement en raison de la présence d'une couche de charbon (12290 ; échantillon <1561>) ayant atténué l'intensité de la chaleur à cet endroit (Figure F3.1.23, PN16138). Le charbon a été analysé et consiste principalement en des branches de petit diamètre, essentiellement du chêne mais également du bouleau en proportion non négligeable. Contre les bords, une couche mixte d'argile limoneuse et de fragments de terre cuite (12275) correspondait à l'érosion des bords après l'abandon de la structure. La couche finale de limon argileux (12289) a livré environ 750 g de céramique gallo-romaine ; il s'agissait probablement d'un remblai délibéré post-abandon.

Les trois autres fours forment un arc au nord-ouest de 12333. Bien qu'ils ne soient pas complètement conservés, une partie suffisante de l'alandier a subsisté pour suggérer qu'ils avaient à l'origine une forme de serrure comme 12333 et 12291. Le four 12349 est de plan ovale, mesure 0,82 m par 0,50 m et serait orienté est-ouest. Il n'est conservé que sur 0,14 m d'épaisseur, et il est difficile de déterminer à quelle extrémité se situait l'alandier. Des restes fragmentaires d'enduit rubéfié ont été observés sur le côté septentrional (Figure F3.1.24, PN16314) ; cinq cannelures correspondent probablement aux empreintes d'un clayonnage constituant la superstructure. Dans le reste du four, il ne reste que quelques traces éparses d'argile cuite, indiquant que le revêtement a probablement disparu à force d'usure ou été retiré. Il était recouvert d'une fine couche cendreuse de limon argileux riche en charbon incluant de la terre cuite (12248, <1551>), probablement issue de la détérioration du four après son abandon. Une couche finale d'argile limoneuse s'était accumulée naturellement au-dessus, montrant que la structure n'a pas été délibérément remblayée.

Le four 12930 a une forme et une taille semblables, mais il ne présente pas de trace de revêtement ; les couches à travers lesquelles il est creusé ont pris une teinte brun rougeâtre sur les parois (Figure F3.1.24, PN16660). La chambre principale, qui mesure 1 m par 0,85 m sur 0,28 m de profondeur, occupe le centre de la structure conservée. Ce four avait été volontairement remblayé.

Le plus au nord de ces cinq fours, 12238, est bien conservé sur 0,34 m de profondeur. Il est composé d'une chambre circulaire bien définie de 0,46 m de diamètre avec des parois presque verticales. La partie haute du bord nord-est forme une légère échancrure dans le talus, indiquant le départ d'un dôme. Le côté opposé sud-ouest comporte un alandier en pente raide, et la longueur totale de la structure est de 0,68 m. La surface interne de la chambre est entièrement enduite d'argile sur un maximum de 0,08 m d'épaisseur, dont la cuisson est liée à l'utilisation du four (Figure F3.1.24, PN16071). Aucune couche importante cendreuse ou charbonneuse ne se trouvait au fond du four, suggérant qu'il avait été nettoyé après sa dernière utilisation. Le seul comblement était constitué de limon (12240, échantillon <1554>).

Un sixième four a été mis au jour au nord-ouest de ce groupe, aussi tronqué dans le rempart (Figure F3.1.15). Ce fait, numéroté 11547, était à l'origine une fosse profonde de presque 0,70 m et d'un diamètre de 1,20 m, aux parois très abruptes et dont le fond était plus profond d'un côté que de l'autre. Sa partie inférieure est remplie d'un limon sableux brun verdâtre foncé 11588, contenant nombre de pierres de taille variée, des fragments de charbon et de la terre cuite. Cette structure renferme de la céramique du premier âge du Fer, surmontée d'une lentille de limon argileux 11591. A ce niveau, un apport d'argile jaune humide 11566 était sur le côté sud-est du fond. Il s'agit vraisemblablement d'une partie du revêtement en argile, qui se prolonge sur toute la base et jusqu'au côté nord-ouest, le tout rubéfié et auquel adhère du charbon (Figure F3.1.24, PN11251). La partie rougie est numérotée 11548 = 11570. Le four est ovale, plus large à l'extrémité nord-ouest de la chambre, long de 1,15 m et d'une largeur maximum de 0,65 m. La profondeur interne conservée du four est 0,22 m.

Un petit talus composé de terre cuite rouge brunâtre et de charbon, 11549, recouvre le revêtement brûlé au centre du four, et peut représenter une petite partie de la superstructure effondrée. Sur le côté nord-ouest, une couche de terre jouxte ce dernier revêtement et est retenue par 3 tuiles verticales sur le bord (11569), indiquant peut-être une modification de la structure. Le four a ensuite été remblayé au moyen d'un limon sableux brun orange-gris

incluant de petites et larges pierres représentant la couche 11553. Cette dernière comportait deux tessons de céramique médiévale pesant 17g, qui pourrait suggérer que le four était médiéval plutôt que gallo-romain, mais la proximité d'autres fours et l'utilisation de tuile au sein de la structure laissent penser que ces tessons étaient intrusifs.

Relativement peu de traces d'effondrement de superstructure étaient présentes dans ces fours, bien que les cannelures dans 12249 et l'échancrure dans 12238 suggèrent qu'il y en avait une. Elles ont vraisemblablement été retirées ou n'étaient peut-être pas assez cuites pour se conserver. Le regroupement de ces fours suggère un secteur d'activité défini, et leur proximité avec le bâtiment 724 immédiatement à l'est indique probablement qu'ils étaient liés à cette occupation.

Un groupe de fosses et trous de poteaux épars se situe au sud-ouest des fours. La fosse 12992 ovale allongée se trouve près du bord du rempart sur le côté nord-ouest. Elle mesure presque 1 m de long, 0,40 m de large, mais elle est peu profonde, n'étant conservée que sur 0,14 m de profondeur. Son comblement unique était composé d'argile limoneuse brun grisâtre foncé contenant beaucoup de charbon et 4 fragments de tuile (246 g). La fosse 12228 forme un rectangle régulier d'un peu plus de 0,60 m de diamètre et 0,33 m de profondeur. Elle contenait une couche primaire de limon argileux brun orange avec de rares charbons, suivie de deux comblements plus épais de remblais composés de limons argileux riches en charbon et incluant de la terre cuite. Le remplissage supérieur 12229 renfermait également de nombreuses pierres et des fragments de tuiles. Un tesson de sigillée provient du deuxième comblement. Une fosse ou trou de poteau plus petite 12281 se trouve à l'est de la précédente. Elle a été légèrement perturbée par les racines mais mesure environ 0,45 m de diamètre et 0,16 m de profondeur, avec des parois verticales et un fond plat. Le comblement au fond et sur le côté sud-ouest était composé de limon sableux jaune brunâtre, surmonté d'argile limoneuse gris foncé riche en charbon contenant de la terre cuite et de la céramique. Il pourrait s'agir des vestiges d'un fantôme de poteau. Il est également possible que les comblements charbonneux de toutes ces structures soient liés à l'utilisation des fours environnants.

Une seconde fosse 12278 légèrement plus grande, d'un peu plus de 0,80 m de diamètre et de profondeur identique, se trouve à 2 m au sud de la fosse 12228, mais leurs comblements étaient différents. La couche primaire était constituée d'argile limoneuse brun bleuâtre, suggérant peut-être que de l'eau avait stagné au fond. Elle était surmontée d'un remblai de limon argileux brun orange et de pierres.

Plusieurs structures aux caractéristiques différentes se trouvent plus au sud-est, à quelques mètres à l'extérieur du mur nord-ouest du bâtiment 724, alignées avec lui. Les structures 12310 et 12312 se situent sur le bord du talus derrière l'angle nord-ouest, avec des trous de poteaux plus petits 12336 et 12303 respectivement sur les côtés nord-est et sud-ouest. La structure 12310 est de grande taille et mesure moins de 0,10 m de profondeur. Elle est coupée par 12312, une fosse peu profonde subcirculaire de 0,70 m par 0,62 m de côté et seulement 0,11 m de profondeur, au profil courbe. Elle contenait de nombreux charbons, morceaux de terre cuite et pierres ainsi qu'un fragment de tuile, le tout dans une matrice de limon argileux brun orange. Les trous de poteaux 12336 et 12303 se trouvent au nord et au sud de cette dernière. 12336 fait 0,31 m de diamètre et est conservé sur 0,14 m de profondeur ; son fond est plat et ses parois inclinées sont plus abruptes sur le côté sud. Le comblement inférieur 12326 incluait des morceaux de terre cuite dans une matrice de limon argileux brun orange. Il était recouvert par 12367, du limon argileux brun foncé avec de nombreux charbons. Le trou de poteau 12303 est ovale, de 0,47 m par 0,40 m et 0,16 m de profondeur. Les parois sont inclinées vers un fond circulaire au centre contre la paroi nord, laquelle est presque verticale. Le comblement était constitué d'argile sableuse brun rougeâtre contenant des morceaux de terre cuite et de rares pierres. Les deux trous de poteaux sont équidistants de 12310/12312, et pourraient faire partie d'une seule construction. Les remplissages de toutes ces structures suggèrent qu'elles avaient un rapport avec les fours domestiques.

Une grande fosse 12276 peu profonde se trouve à une distance semblable de l'angle sud-ouest ; elle mesure 1,28 m par 1 m mais seulement 0,12 m de profondeur et renfermait un seul comblement qui a livré quelques tuiles gallo-romaines. Une fosse subcirculaire 14098 se situe à mi-chemin. Elle fait 1,20 m par 1,15 m et 0,30 m de profondeur, son profil est courbe et son comblement renfermait de grandes et petites pierres dans une matrice de limon sableux brun grisâtre. Elle a livré un tesson (4 g) de céramique gallo-romaine. Bien que ces structures ne se ressemblent pas ou n'aient probablement pas eu la même fonction, leur position pourrait indiquer qu'elles avaient un lien avec le bâtiment 724 ou avec le mur postérieur 10317. Une petite fosse 12272 subrectangulaire se situe à environ 3 m à l'est de 12276. Elle mesure 0,60 m de long par 0,20 m de large et seulement 0,12 m de profondeur et possédait un seul comblement d'argile limoneuse brun orange contenant quelques charbons.

Activité à l'est du bâtiment (Figures F3.1.10; F3.1.16; F3.1.17)

Un autre groupe de fosses et de possibles trous de poteaux se situe à l'est du bâtiment romain. Il comprend les structures 12663, 12640, la fosse 12266, et les petites fosses ou trous de poteaux 11318, 11495, 12582 et 12657 et 12566/12580. Les fours domestiques 10655 et 10664 et les structures 11042, 10660 et 11580 ont également été observés en coupe (Figure F3.1.16), mais ils ont été partiellement tronqués par la pelle mécanique dans la longue tranchée nord-sud.

Le trou de poteau 11495 et la fosse 11318 ont déjà été décrits et pourraient être antérieurs au bâtiment. Un grand trou de poteau 11042 se situe immédiatement au nord de 11495 et coupe la couche 10666 (Figure F3.1.17). Il mesure 1,15 m de long et 0,67 m de large ; il est orienté ONO-ESE en parallèle du rempart. Il a un profil en U et fait 0,52 m de profondeur (coupe 2435). Son extrémité ouest a été partiellement tronquée par la pelle mécanique. À cet endroit son profil est étagé avec une partie plus profonde sur le côté sud. Un fantôme rectangulaire de 0,30 m x 0,17 m se trouve sur le côté le plus profond mais n'atteint pas le fond (coupe 2406). Il était comblé par de la terre cuite comportant des empreintes de clayonnage, dans une matrice d'argile limoneuse brun grisâtre foncé. Le remplissage autour était constitué d'argile limoneuse brun grisâtre avec des grains orange. Il était recouvert par la couche 10783.

La couche 10783 était un limon argileux gris brunâtre, exposée en plan. Elle recouvrait une aire d'approximativement 7,50 m par 6,50 m, jusqu'à une profondeur maximum de 0,24 m (voir aussi coupe 2511). Elle renfermait de la céramique gallo-romaine, et surmontait les dépôts du talus antérieurs au bâtiment, mais n'avait pas de relation directe avec le bâtiment 724.

Le four 10655 a été mis au jour durant la fouille mécanique d'une longue coupe, c'est pourquoi la couche dans laquelle il aurait été tronqué est incertaine. Il coupait certainement la couche 10666, et il est possible que la terre cuite constituant le remblai du poteau dans 11042 provenait de l'utilisation de cette structure. Ensemble, les fours 10655 et 10664 ont probablement été creusés dans la couche 10783 qui surmonte 10666. Ils forment un 8, la partie la plus petite étant 10655 à l'ouest et la partie la plus grande 10664 à l'est. 10655 et la partie ouest de 10664 ont été partiellement tronqués par la pelle mécanique, et la partie conservée ne coupe que la couche 10666. Néanmoins, l'extrémité orientale de 10664 est mieux préservée (coupe 2435), montrant qu'il coupe également la couche 10783 sur 10666. La chambre du four 10655 est subcirculaire, de 0,90 m de diamètre. Elle est disposée dans une fosse rectangulaire plus profonde de 1 m de large et approximativement 1,80 m de long, orientée NNE-SSO. Le substrat des parois de 10665 est brûlé, de couleur rouge brunâtre presque tout autour (Figure F3.1.17 Couche 10729). Quatorze trous de pieux ont été trouvés le long des parois et à la jonction entre la chambre et l'alandier plus profond, chacun d'un diamètre approximatif de 0,05 m et généralement d'une profondeur de 0,10 m, certains verticaux, d'autres à un angle (Figure F3.1.17. Couche 10629). Ils ont été interprétés comme les vestiges d'une structure en clayonnage, qui aurait été recouverte d'argile pour former un toit au-dessus du four. Il subsistait aussi des traces de combustion dans le dépôt 10666

(enregistré sous le numéro 10727) sur la base du four.

Le fond du four était recouvert d'une couche de charbon 10730=10662 qui s'étendait sur le fond de la chambre et plongeait dans l'alandier. Elle était surmontée d'une couche compacte 10731 d'argile limoneuse brun rougeâtre incluant beaucoup de terre cuite et des charbons disséminés. Elle correspondait probablement à une partie de la superstructure du four. Elle était recouverte par 10732, un limon argileux compact brun grisâtre tacheté de terre cuite et de charbon et un unique tesson de céramique attribué avec prudence à la période médiévale. Toutefois, des racines modernes pénétraient ce comblement, de sorte que les inclusions de charbon et de terre cuite auraient pu provenir des couches sous-jacentes. Le tesson de céramique pourrait aussi être gallo-romain, ou bien intrusif du fait du racinement. Par contre, le comblement était identique à 10733, qui comblait également le fond de l'alandier excepté à l'extrémité sud-est où elle surmontait 11643, une fine couche compacte d'argile brun orange contenant des particules d'argile jaune, et où au bord nord elle jouxtait une bande verticale de terre riche en charbon. La couche 10733 consistait en un limon argileux compact brun grisâtre contenant des pierres et un grand fragment de tuile. La limite nette du charbon dans le four 10655, et le bord vertical entre 10733 et la terre riche en charbon suggérait que l'alandier avait été nettoyé et délibérément comblé avec 10733, probablement en vue de l'installation d'un nouveau four à l'extrémité sud-est de 10664. La couche 10733 était moins épaisse à l'est, où se trouve l'alandier du nouveau four.

Ce dernier était bordé sur le côté sud par 11000, une bande de tuiles (plus de 2 kg) qui arrivait contre lui. Une bande d'argile limoneuse brûlée rouge brunâtre 11640 se trouvait sur le côté opposé au nord, probablement du sol ayant cuit plutôt qu'un revêtement délibéré (coupe 2435). La couche 1100 était recouverte par une couche de charbon dans une matrice de limon gris foncé (10665), qui s'étendait jusqu'à l'extrémité nord-ouest de la structure (Coupe 1908). Au-dessus, la couche 11644 consistait en un remblai de limon argileux humide brun orange tacheté de jaune, et 10664 finalement imprégné de limon argileux gris brunâtre 11642. Initialement, ce fait avait été interprété comme une fosse plus tardive venant tronquer le four originel, mais il n'y a pas de raison qu'une telle fosse soient comblée de matériau brûlé dérivé d'une structure ancienne, et il s'avère plus probable qu'il représente un usage ultérieur comme four.

À son extrémité orientale, le four 10664 coupe une courte section de rigole 12640 ; celle-ci mesure 1,10 m de long, 0,40 m de large et est conservée sur 0,15 m de profondeur. Elle ne contenait pas de mobilier datable. À son extrémité orientale, elle est coupée par une autre fosse 12263 subcarrée, de 1 m par 0,90 m et 0,35 m de profondeur. Celle-ci contenait un seul comblement d'argile sableuse gris moyen qui a livré 6 tessons de céramique de La Tène finale (33 g). Cependant, ces structures sont toutes deux creusées dans la couche de talus 12660 qui surmonte 10666. 12660 correspond probablement à la continuation de 10783. Immédiatement à l'est de la fosse 12663, deux possibles trous de poteaux pourraient y avoir été associés (Figure F3.1.10). Une de ces fosses, 12582, est tronquée par un autre dépôt dérivé de l'érosion du talus (12661) qui recouvrait 12660, mais aussi probablement de date semblable. Elle faisait 0,25 m de diamètre et était profonde de 0,12 m, avait un profil en V qui pourrait indiquer un trou de pieu. L'autre fait a une profondeur moindre.

Une courte structure linéaire 10660 se trouve à moins de 1 m au sud du four 10664 et coupe également la couche 10783 ; elle fait 1,25 m de long, 0,50 m de large et est orientée ONO-ESE en parallèle du bâtiment gallo-romain. Ses parois sont verticales, son fond est légèrement incliné et elle mesure 0,60 m de profondeur. Elle contenait un seul comblement de limon argileux brun grisâtre foncé avec des lentilles brunes plus claires et de nombreux charbons. Trois tessons de céramique gallo-romaine proviennent de ce comblement, dont un petit fragment de sigillée daté de 120-200 apr. J.-C. Un petit trou de poteau ou de pieu, d'un diamètre de 0,22 m, d'une profondeur de 0,17 m et de profil en V se trouve immédiatement au sud, et est comblé par une unique argile limoneuse gris brunâtre.

Une dernière structure a été observée en coupe à environ 5 m au sud de 10660, scellée sous la

couche 10739 (coupe 2435). Il s'agit d'un probable trou de poteau 11580 avec des parois inclinées et un fond en creux d'environ 0,50 m de profondeur. Il renfermait un comblement unique 11579 d'argile limoneuse sombre incluant de nombreux charbons et des fragments de terre cuite. Il est probablement aussi lié aux fours domestiques au nord.

Au sud-est de 10664 se trouve une série de creusements peu profonds et de zones de terre cuite, soit tronquées ou reposant sur la surface 12325, ou son équivalent 12308. Un de ces faits, 12242, est localisé juste à l'est de la fosse 10660 (Figure F3.1.17). Avec une chambre circulaire de 0,70 m de diamètre, une profondeur de 0,15 m, et une terminaison au nord, il consiste en une couche de charbon sur la partie circulaire du fond, scellée par des bandes d'argile limoneuse compacte rouge orangé, peut-être l'effondrement d'une superstructure, séparé par une couche d'argile limoneuse beaucoup moins rubéfiée. Il est coupé sur le bord nord-ouest de la fosse 12324, qui mesure 0,60 m de diamètre et 0,10 de profondeur, par des lentilles de sol ayant cuit au fond, et par un comblement d'argile limoneuse contenant des fragments de terre cuite.

A approximativement 5 m au sud de 12324 se trouve 12206, un autre dépôt d'argile limoneuse compacte rouge orangé, de 0,90 m par 1,20 m, presque certainement le résultat de l'oxydation d'une couche existante. Bien qu'enregistrée comme recoupant une argile limoneuse jaune 12377, il est possible que 12377 constitue une autre lentille d'argile, couche 12325, sur laquelle on aurait fait un feu.

Sur le côté du rempart plus à l'est, une rigole peu profonde 11861 descend au sud à l'intérieur de l'enclos. Le comblement était un argile limoneux brun-grisâtre. Il est possible que la rigole ait été créée par la pluie et n'était pas anthropique. Le comblement de la rigole était coupé par un four 11856, qui mesurait 1,14m de long et 0,7 m de large, sur une profondeur maximum de 0.13m (Figure F3.1.10; F3.1.14). Le fond du four contient une couche d'argile et de pierres rubéfiée, mais avec une profondeur de seulement 0,04 m. C'est probablement un revêtement du four, sur laquelle se trouve 11858, une couche très charbonneuse, qui a contenu beaucoup de restes carbonisés (voir Rapport de la Carpologie). Le four était remblai avec une couche d'argile brun jaunâtre, avec des pierres assez fréquentes. Aucun mobilier n'a été trouvé dans le four ou dans la rigole, la date du four reste donc incertaine, mais les restes carbonisés ressemblaient à ceux de la période gallo-romaine.

Il est clair que le four 10655 est de nature semblable aux fours gallo-romains au nord-ouest du bâtiment 724, et l'éventuel tesson de céramique médiéval (3 g), découvert au sommet de celui-ci peut être jugé intrusif (s'il est vraiment médiéval). Le four 10664 qui semble l'avoir remplacé, et les lentilles rubéfiées adjacentes, ont aussi été attribuées à la phase gallo-romaine, car dépourvues de mobilier plus tardif ; 10664 contenait quant à lui une grande quantité de tuiles. En comparaison des fours gallo-romains au nord-ouest du bâtiment, ces structures brûlées étaient beaucoup moins claires. Elles constituent les faits les plus tardifs avant que ne soit creusé le puits du Xe siècle, et il est par conséquent possible qu'elles appartiennent en fait au haut Moyen âge, mais en l'absence de tout artefact, et sans datation radiocarbone, ceci est purement spéculatif.

Une fosse subrectangulaire 12266 orientée ENE-OSO se situe à l'ouest de ce groupe de structures, immédiatement derrière l'angle nord-est du bâtiment 724. Elle fait 0,95 m de long, 0,75 m de large et 0,30 m de profondeur, et renfermait trois complements. Le premier, 12301, était constitué de limon argileux brun jaunâtre contenant beaucoup de petites pierres et de terre cuite, un fragment de tuile et quelques tessons de céramique de La Tène finale. Il était recouvert d'un limon argileux noir grisâtre 12261 renfermant de nombreux charbons, un fragment de tuile, une lame de couteau en fer (MI 1477) ainsi que de la céramique préhistorique résiduelle en plus grand nombre. Le comblement final 12267 correspondait à une couche de remblai de limon argileux brun orange contenant de nombreuses pierres de petites et grandes tailles. Il a livré deux tessons de céramique gallo-romaine et plusieurs fragments de tuiles.

Ce groupe de structures correspond à un centre d'activité semblable à celui au nord-ouest du

bâtiment, en particulier avec la présence d'un four avec deux phases d'utilisation et d'un autre probablement construit avant et continué d'être utilisé ultérieurement.

Les autres structures à l'intérieur de l'enclos (Figures F3.1.10; F3.1.18-20)

Au-delà des limites des couches de talus effondrées, les seuls moyens pour différencier les structures de l'âge du Fer de celles de l'époque gallo-romaine et pour phaser l'activité gallo-romaine sont les relations stratigraphiques directes qu'elles entretiennent et le mobilier qu'elles contiennent. Les quantités de céramique découvertes ne suffisent pas à fournir une chronologie de l'occupation gallo-romaine, et en raison de l'éparpillement des structures de cette période, aucun phasage global n'a été possible. Toutes les structures gallo-romaines de cette partie de l'intérieur de l'enclos ont donc été placées sur un même plan avec le bâtiment 724 et les structures qui coupent les effondrements de talus et qui y sont probablement associées. Néanmoins, certaines des structures pourraient être antérieures au bâtiment.

La probable subsistance à l'époque romaine des petits enclos fossoyés 741 à 743, de la partie supérieure des puits 10476 et 12647 et des grandes structures adjacentes dans l'enclos 742 a déjà été mentionnée (voir plan gallo-romain 1). Ces structures ne paraissent cependant pas avoir influencé significativement l'utilisation gallo-romaine de l'enclos, qui se concentre sur le petit bâtiment en pierres construit contre le bord interne du talus sur le côté nord-est ainsi que sur les groupes de fours domestiques et les groupes de fosses et quelques trous de poteaux.

Les fosses 14394 et 12994 sont creusées dans l'enclos 742. La plus ancienne est 14394. Elle est de forme subovale avec des parois inclinées et un fond plat, et elle mesure 1,48 m par 1,04 m et 0,62 m de profondeur. Elle était comblée d'une seule couche mixte de sable argileux gris orangé très similaire au substrat environnant, et a donc dû être délibérément remblayée peu de temps après son creusement. L'extrémité nord de cette structure est partiellement tronquée par la fosse 12994, légèrement plus large en plan, mesurant 2,64 m par 1,24 m mais seulement 0,34 m de profondeur. Elle était comblée d'argile limoneuse gris brunâtre indiquant qu'elle était restée ouverte et avait reçu une sédimentation naturelle. Plusieurs fragments de céramique du 1^{er} âge du Fer proviennent de 14394, et des fragments de tuiles de 12994.

Dans l'angle ouest de l'enclos principal, les fossés successifs du côté nord-ouest de l'enclos 741 étaient surmontés d'une zone brûlée 12718 peu épaisse au sein d'une fosse irrégulière 12569. Lors de sa mise au jour, cette zone mesurait approximativement 2,75 m de diamètre mais se trouvait au sein d'un secteur décoloré plus étendu de 4 m NO-SE et 2,5 m de large (Figure F3.1.18). Un renflement sur le côté sud-est des enclos fossoyés antérieurs paraissait également appartenir à l'ensemble. Les fouilles ont montré qu'il existe une fosse plus profonde subrectangulaire au niveau de l'extrémité nord-ouest, mesurant 1,50 m de côté et 0,40 m de profondeur, et que le renflement au sud-est n'est pas lié. La fosse et la cuvette moins profonde autour étaient comblées par la couche 12717, de l'argile sableuse orange grisâtre qui semblait correspondre à une sédimentation naturelle. Elle était recouverte d'argile grise 12618 représentant peut-être une brève phase d'abandon durant laquelle la dépression était humide. La cuvette était ensuite comblée d'une couche de charbon et de fragments de terre cuite 12616=12901 conservée sur 0,14 m d'épaisseur (<2009>). Aucune trace de combustion n'a été observée *in situ*, ces couches correspondaient donc à des matériaux rejetés provenant d'un autre endroit. La fosse ovale peu profonde 12892 les coupe ; elle était remblayée avec un mélange de substrat et de grosses pierres angulaires, et ne contenait pas de mobilier.

Deux fosses entrecoupées –14074 coupée par 14072 – se trouvent dans l'angle sud-est de l'enclos 743, mais les relations entre la première et l'enclos ont disparu avec la fosse médiévale 14078. Les deux fosses mesurent 0,24 m de profondeur, elles ont un fond plat et des parois très abruptes. Elles contenaient un comblement de limon argileux gris brunâtre et brun grisâtre. 14074 a livré de la céramique et des tuiles, 14072 seulement des tuiles. Un

ensemble de deux petits trous de poteaux 14188 et 14190 se trouve immédiatement à l'est de 14072, et pourrait lui être associé. Tous deux font moins de 0,10 m de profondeur et renfermaient un unique comblement d'argile limoneuse brun grisâtre. 14190 a livré des tuiles, 14188 n'est pas daté. Le trou de poteau 10467, qui coupe le côté nord-est de l'enclos, contenait un probable calage de pierres et un comblement central d'argile limoneuse. Il a livré des fragments de tuiles qui faisaient partie du calage.

Au sud-est, la fosse 12934 est ovale et a une profondeur très similaire à 14072, avec des parois inclinées et un fond plat ; elle renfermait un comblement unique d'argile limoneuse grise et n'a livré qu'un petit morceau de tuile. La structure 12713 se trouve directement contre le probable bord du rempart sur le côté sud-ouest. Il s'agit d'une structure irrégulière et très peu profonde correspondant probablement à un chablis, bien qu'elle contenait des tuiles.

Au centre du côté sud de l'enclos, le fossé-groupe 747 se développait vers l'ouest sur 4,50 m puis se courbait à 90° pour prendre une direction nord jusqu'à l'angle sud-ouest de l'enclos 745 (Figure F3.1.10). Il est clair sur le plan que 747 tronquait 745 en son angle, mais était ensuite coupé par un troisième fossé, 748, d'alignement nord-ouest sud-ouest. Il n'y avait pas d'indice que le fossé 747 continuait plus au nord, il se terminait donc probablement à ce point.

Le fossé 747 mesurait 0,66 m de largeur et 0,28 m de profondeur et était comblé par une argile limoneuse brun gris, contenant de la terre cuite gallo-romaine dans ses niveaux inférieurs. Il pourrait s'agir d'un agrandissement de l'ancien enclos vers le sud ; les enclos 741 et 742 comportaient tous deux du mobilier qui laisse penser qu'ils étaient encore ouverts durant la période gallo-romaine. Alternativement, le fossé 747 peut avoir formé une petite surface rectangulaire enclose, avec encore un petit fossé nord-sud 14226/14285 marquant éventuellement sa paroi est. Celui-ci est très peu profond (0,06 m) avec des parois pentues et un fond courbe. Il contenait une unique argile sableuse gris brunâtre. Ses extrémités n'étaient pas très distinctes et il se peut qu'elle ait été plus étendue à l'origine.

Plus à l'est, et dans une aire perturbée par des racines, se trouve un petit trou de poteau possible 10714 dessous un fossé (groupe 706) plus tardif. Le fait était circulaire, 0,32 m de large, avec une profondeur de 0,13 m, dont un tesson de la céramique gallo-romaine. Il est encore possible que le trou de poteau n'existe pas, et que le tesson appartienne au fossé.

Figure M5.8

398. Fond de pot. Pâte W3AQI. Trou de poteau 10714 (10715).

Un groupe de fosses et possibles trous de poteaux épars se situe au nord, vers le centre de l'enclos (Figure F3.1.19). Parmi ces structures, seules 11627, 11693, 14074 et 12934 ont livré de la céramique gallo-romaine, et 12934 ne renfermait qu'un tout petit fragment de 2 g. Les autres, illustrées sur la Figure contenaient des fragments de tuiles, mais certaines – en particulier 11611, 12629 et 14072 – n'ont livré que de très petits morceaux, et leur datation est donc incertaine.

À l'ouest se situe une fosse ovale 11627 qui a un profil courbe peu profond. Elle renfermait deux complements de limon argileux, le plus bas avec des petites pierres et des charbons, le plus haut contenant plus de charbon, de la céramique et quatre grands fragments de tuiles. La fosse 11693 est subovale et peu profonde ; elle fait 2,10 m par 1,34 m mais seulement 0,18 m de profondeur. Elle contenait un comblement meuble de limon argileux, dont la couleur gris brunâtre pourrait indiquer la présence antérieure de matériaux organiques. Elle a livré 6 tessons (102 g) de céramique gallo-romaine, et il pourrait s'agir d'un dépotoir. Deux possibles petits trous de poteaux 11611 et 11613 sont adjacents et pourraient y avoir été associés. Néanmoins, aucun des deux ne faisait plus de 0,10 m de profondeur, et seul 11611 a livré du mobilier gallo-romain.

À l'est, plus près du centre de l'enclos principal, 11675 est de plan subcarré avec un fond plat peu profond. Elle fait partie d'un groupe de structures plus grandes subcarrées ou subcirculaires peu profondes avec un fond légèrement concave ou plat. Quatre d'entre elles sont alignées NO-SE : 12423, 12480, 11675 et 12399, avec une cinquième 12421 en perpendiculaire au nord-est. Un fait légèrement plus petit et de forme plus circulaire, mais autrement de nature similaire, se trouve au nord est de 12421. Un autre exemple d'une structure de type subrectangulaire, 12386, a été découverte à 7,50 m au nord est de 12421. Toutes mesurent approximativement 1 m de côté, mais la plus profonde (11675) ne fait que 0,16 m de profondeur. Les autres ont été fouillées après le nouveau décapage du secteur et semblent donc moins profondes, mais elles avaient sans doute une profondeur semblable à l'origine.

12840 et 12399 contenaient au fond une fine couche d'argile limoneuse gris bleu, suggérant qu'elles avaient été laissées ouvertes durant un court laps de temps. Cette couche était surmontée d'une argile limoneuse gris clair, tandis que 12421, 12423 et 11675 ne renfermaient qu'un comblement d'argile limoneuse gris brunâtre. Le comblement supérieur de 12399 était plus sombre.

La plupart de ces structures ne sont pas datées, mais 11675 a livré des tuiles gallo-romaines à la fois dans son remplissage inférieur et à la surface. Bien que cette structure ait subi des perturbations racinaires, la quantité de tuile (3 fragments, 202 g) suggère que ce groupe appartient à l'occupation gallo-romaine ou postérieure. Le trou de poteau 11662 a été enregistré comme coupant 11675, bien qu'il y ait des perturbations racinaires dans ce secteur. Si cette relation est correcte, alors cette structure est également gallo-romaine ou plus tardive.

À côté de 12421, la fosse 12626 semble être circulaire, mais elle a été à moitié détruite par un chablis postérieur. Son fond est en cuvette et elle ne fait que 0,13 m de profondeur. En revanche, la fosse 12774 est subcarrée, de 0,45 m de profondeur avec des parois très abruptes et un fond plat. Elle renfermait deux complements, une argile limoneuse gris bleuâtre surmontée d'une autre gris brunâtre, tous deux contenant de nombreuses pierres et le remplissage supérieur quelques tuiles. La dernière structure de ce secteur est 14285, largement tronquée par des fossés postérieurs. Elle est très peu profonde.

L'angle méridional (Figure F3.1.20)

Cette partie de l'intérieur de l'enclos montre des traces d'activité de plusieurs périodes, mais la majorité des structures ne sont pas phasées ou n'ont livré que de très petites quantités de mobilier. Il est difficile d'établir la chronologie de ces structures en raison des phénomènes résiduels ou intrusifs. Pour cette raison, certaines des structures non datées apparaissent dans plus d'une phase. Les structures 11334, 14199, 11108, 11027 et 11001 sont toutes de grandes fosses ou assises de poteaux peu profondes, et le seul élément de datation est un fragment de tuile de 65 g issu de 11108 ; elles sont donc illustrées dans la Figure F3.1.20, même si elles étaient visibles dans les couches médiévales et appartiennent plus vraisemblablement à cette phase (voir également ci-dessous).

Trois assises de poteaux 11001, 11027 et 11108 sont alignées NO-SE sur 4,5 m, parallèles au côté sud-ouest de l'enclos. Elles sont grandes et peu profondes, et de grandes pierres plates couvraient l'essentiel de leur fond plat. 11001 au sud-est est circulaire et est la moins profonde. Ses pierres mesuraient de 0,2 m à 0,44 m mais aucune ne faisait plus de 0,1 m d'épaisseur, donc elles ne dépassaient pas du creusement. Elles étaient entourées d'une couche d'argile limoneuse gris brunâtre. 11108 à l'extrémité nord-ouest a des dimensions similaires à 11001, mais est un peu plus profonde (0,20 m) ; elle renfermait deux complements, une argile limoneuse brune et gris orange (au sein de laquelle étaient disposées les pierres) surmontée d'une argile limoneuse gris brunâtre. 11027 est ovale, plus grande et plus profonde (0,24 m). Contrairement aux autres, elle renfermait plusieurs couches de pierres au sud-ouest, suggérant que le poteau se trouvait au sud-est et qu'il existait un calage

supplémentaire sur le côté opposé. Le comblement allait également dans le sens de cette interprétation : l'essentiel de la structure avait été remblayé avec de l'argile limoneuse brune, orange gris, mais elle était recouverte au sud-est par de l'argile limoneuse brun grisâtre remplissant peut-être l'emplacement du poteau. Les trois structures ne sont pas équidistantes, mais si le poteau de 11027 était positionné à l'extrémité sud-est comme nous l'avons suggéré, il aurait été à approximativement 1,75 m du centre de 11001 et 11108. Aucune n'a livré de céramique, mais des fragments de TCA gallo-romaine ont été découverts dans 11134 – le comblement inférieur de 11108 – et toutes sont enregistrées comme coupant la fine couche 10947 qui contenait de la céramique médiévale.

La fosse 11886 (également enregistrée comme 11260) se situe entre les deux groupes de possibles assises de poteaux ; elle est orientée NNE-SSO et est de forme ovale légèrement irrégulière. Elle renfermait une accumulation de limon argileux incluant de petites quantités de céramique gallo-romaine et de tuiles. Elle est coupée à son extrémité nord par la rigole 733, laquelle fait partie d'un groupe de trois rigoles entrecoupées avec 757 et 734.

La rigole 733 débute immédiatement à l'est de l'endroit où elle coupe 11886 et forme un arc nord-ouest puis sud-ouest sur une distance de 2,50 m, avant de se terminer à l'endroit où elle est coupée par la rigole 757. Elle fait au maximum 0,80 m de large et 0,30 m de profondeur dans le sondage 11358. Elle semblait avoir été laissée ouverte à la sédimentation, contenant une argile limoneuse gris brunâtre. Elle a livré 100 g de tuiles et plusieurs tessons de céramique gallo-romaine (63 g). Durant les fouilles, le trou de poteau 11939 a été enregistré comme coupant la rigole 733, mais les photographies suggèrent qu'il n'existe pas de relation certaine entre les deux. Cette structure demeure donc non datée.

La rigole 757, qui coupe 733, est orientée ESE-ONO et correspond au recreusement d'une rigole plus profonde et plus large 734, laquelle a un axe très similaire. La rigole 757 a fait disparaître la relation entre 733 et 734. La rigole 734 mesure 5,30 m de long, 0,58 m de large au centre et 1 m de large aux extrémités ; elle fait 0,12 à 0,30 m de profondeur avec un fond large et concave. Une couche sédimentaire s'était accumulée dans la structure au fil du temps, composée d'argile limoneuse brun jaunâtre. Néanmoins, le schéma asymétrique de ce comblement, plus épais contre la paroi sud, suggérait qu'il avait pu y avoir un talus sur le bord méridional, probablement constitué des déblais du creusement de la rigole laissés sur place (C. 3005). Un petit fragment de tuile (6 g) a été découvert à l'extrémité nord-ouest de cette rigole. Le recreusement de 734, 757, est presque entièrement contenu dans 734, mais se termine juste au nord de son extrémité nord-ouest. Il mesure seulement 4,30 m de long, 0,55 m de large et 0,12 m de profondeur, et était comblé par du limon gris foncé contenant deux petits tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer (5 g) et 1,43 kg de tuiles gallo-romaines. Ces rigoles pourraient être interprétées comme des drains liés à la construction supportée par les assises de poteaux, mais elles ne s'approfondissent pas en direction du nord-ouest. Il est néanmoins possible qu'elles aient été creusées en vue d'un drainage local et temporaire.

La fosse 11708 se situe à l'ouest de ces rigoles. Elle est de plan circulaire avec un diamètre de 0,86 m, ses parois sont presque verticales, son fond est plat et elle fait 0,30 m de profondeur. Le fond était recouvert d'une couche de 0,05 m d'épaisseur d'argile limoneuse brun grisâtre riche en matériaux brûlés témoignant d'une activité de métallurgie (<1524>). Elle était surmontée d'un mélange d'argile grise et de nombreuses pierres angulaires, peut-être issues d'un revêtement empierré postérieur (11508) qui se serait affaissé dans la fosse avec le temps. Les seuls éléments de datation, 257 g de tuiles, proviennent de ce comblement supérieur.

Le trou de poteau 14199 est subrectangulaire avec des parois verticales régulières et un fond plat. Une grande pierre plate avait été disposée au fond, à l'extrémité nord-est. Un fantôme de poteau d'approximativement 0,45 m de diamètre se trouvait directement au-dessus de cette pierre. Il était entouré d'argile limoneuse grise sans inclusions. Le fantôme a livré un fragment de 5 g de tuile gallo-romaine, mais il demeure possible que cette structure ait été créée durant la fin de l'âge du Fer.

Le trou de poteau 11092 – également nommé 11052 – se situe dans l'est du secteur, à

l'endroit où se trouvait probablement le bord du rempart originel. Il mesure 0,54 m de profondeur, avec des parois presque verticales. Il contenait un remblai de substrat hétérogène. Creusé dans le fossé laténien antérieur, le trou de poteau 11049 a livré 2 tessons de céramique gallo-romaine (49 g). Il devait maintenir un poteau de taille considérable et pourrait tout à fait avoir été creusé à la fin de l'âge du Fer ; néanmoins, comme il se situe en bordure de la fouille son contexte est peu clair.

Figure M5.8

408. Fond de pot. Pâte O2AUWM (Lamballe). Panse striée. Structure 11052 (11053). Peut-être médiéval.

Une cuvette ovale 11839 se situe au nord de ce trou de poteau, globalement alignée avec l'extrémité du rempart sur le côté sud de l'entrée. Elle fait 1,30 m de long, 1,10 m de large mais seulement 0,05 m de profondeur. Elle était comblée par de l'argile limoneuse brun grisâtre et renfermait 44 g de tuile. Il est possible qu'il s'agisse d'une dépression causée par la stagnation d'eau de pluie plutôt qu'une structure anthropique.

Le secteur de l'entrée

Seules trois fosses peu profondes, 12436, 11429 et 14277, peuvent être attribuées de manière incertaine à la période gallo-romaine dans le secteur sud-est de l'entrée. Parmi elles, 12436 et 14277 ne sont incluses que sur la base des 4 g et 2 g de tuiles qu'elles ont respectivement livré. Cependant, la fosse 11429 contenait de la tuile et plusieurs tessons de céramique gallo-romaine. Il est possible que la porte fortifiée de La Tène finale ait continué d'être utilisée au moins durant une partie de l'époque gallo-romaine, mais il est plus probable qu'il n'y ait simplement pas eu de porte à l'entrée.

Au sud de l'entrée un tesson de céramique figurée a été récupéré d'un rigole médiévale 10777.

Figure M5.8

399. Lèvre de pot de stockage à bords aplatis. Pâte O4QMU. Rigole 10776, quadrant sud-est de l'enclos.

F3.2 Activité à l'est de l'enclos (Figure F3.2.1)

Durant la période gallo-romaine, des activités variées ont été menées immédiatement à l'est de l'enclos sur une bande de terrain d'environ 30 m de large entre le fossé de l'enclos principal et un fossé de limite parallèle. À l'est en Zone 2, les seules structures identifiées sont soit non datées soit médiévales. Au-delà, les fouilles n'ont pu continuer que sur 10 m avant d'être interrompues par la rue moderne de la Porte-Allain. De l'autre côté en Zone 3, seules des traces éparses d'activité ont été découvertes en Zone 3A.

Les fossés 762, 763 et 764 (Figure F3.2.2)

Les fossés 762, 763 et 764 forment une bordure orientée NNE-SSO au travers de la fouille. Plusieurs phases apparaissent dans cette limite, et une seule (fossé 763) s'étend sur la totalité de la largeur de la surface décapée. Ce fossé a un profil en V avec des parois inclinées et un fond étroit concave à l'extrémité nord-est. Sa largeur s'accroît en direction du sud, d'un maximum de 1,80 m à l'extrémité nord-est à 2,28 m vers le sud. La profondeur est relativement constante, à 0,85-0,95 m.

Les comblements suivaient un schéma de comblement primaire sédimentaire suivi par des rejets domestiques et un abandon apparent. La couche primaire était en général constituée de limon argileux très similaire au substrat dans lequel est creusé le fossé. Elle était vraisemblablement issue de l'érosion des parois, mais le comblement provenait principalement du côté nord-ouest à l'extrémité nord, suggérant peut-être un talus adjacent de ce côté. Le fossé ne présentait pas de trace de nettoyage ou de recreusement. Les comblements centraux à l'extrémité nord-est (sondages 10712, 11293 et 11079) ont livré de grandes quantités de céramique, essentiellement de grands tessons fraîchement cassés de vases de qualité importés. Les remplissages qui contenaient ce mobilier consistaient en une succession de limons argileux gris brunâtre et gris, plus sombres qu'ailleurs dans le fossé, indiquant peut-être qu'ils contenaient à l'origine une proportion plus élevée de matériaux organiques issus de rejets domestiques. Cependant, aucun vestige organique n'était conservé, car le fossé n'était pas gorgé d'eau. La majorité de la céramique était composée de types datés de la fin du Ier ou de la première moitié du IIe siècle apr. J.-C., mais le comblement supérieur (10713) contenait plusieurs tessons de sigillée datés d'entre 150 et 200 apr. J.-C. ainsi qu'un jeton de jeu en verre noir (MI 1411).

À l'extrémité sud-ouest, le fossé 763 coupe des sections de fossés antérieures, qui ont la même orientation. Leur profondeur et leur largeur varient entre chaque sondage, et il est difficile d'estimer combien de phases de fossés sont présentes. Cependant, l'un d'eux (fossé 764) a été identifié dans les sondages 17675, 17066 et 17029, et mesure au moins 0,50 m de large et 0,85 m de profondeur dans le sondage 17675 – la seule section de ce fossé entièrement fouillée (voir C. 4838). À cet endroit, il contenait trois comblements : une couche de sédimentation primaire suivie d'un limon argileux gris brunâtre de 0,56 m d'épaisseur puis d'un limon argileux brun rougeâtre. Les creusements 17375 et 17373 sont moins profonds, de 0,18 et 0,16 m respectivement.

Fossé 763 (Fig. M5.9)

Le fossé parcellaire oriental a livré l'un des assemblages les plus importants (87 tessons, 2127 g) de céramique gallo-romaine de l'occupation. Une proportion relativement élevée de ce groupe est composée de céramique fine (62 % en nombre, 46 % en poids), mais les taux d'érosion sont assez élevés. Toutefois, une partie inférieure d'un pot en céramique fine blanche (n° 392) est dans un très bon état de conservation ; ce vase a donc pu être approximativement contemporain de son abandon dans le comblement 11082 [11079]. Parmi la céramique fine, deux tessons érodés à engobe coloré (F40) du centre de la Gaule proviennent du comblement 10854 [10712] et datent du Ier siècle - début du IIe siècle. La lèvre de pot caréné (n° 400) – probablement local mais façonné dans une pâte grise relativement fine – est également une forme du début de l'époque romaine. Un pot globulaire (n° 397) en céramique très fine micacée à cuisson réductrice est une copie de *terra nigra* d'origine incertaine, tout comme un fond à pied annulaire façonné dans une pâte similaire appartenant probablement à un bol caréné (n° 390). Enfin, un pot du type rare chamotté (n° 410) a été découvert dans le comblement 10172. En considérant ces tessons comme un ensemble, on pourrait en déduire que le fossé n'a pas été comblé après le début du IIe siècle. Cependant, trois tessons de sigillée ont été datés de 120-200 (11079), 140-250 et 150-200 (10712) apr. J.-C., révélant que les céramiques fines les plus anciennes doivent être résiduelles ou ont eu une longue durée d'utilisation.

390. Fond de bol à pied annulaire. Pâte R1AM. US 10713.

391. Lèvre de mortier à collerette. Pâte O3QWI. Revêtement interne de grains de quartz. US 11080.

392. Partie inférieure d'un pot globulaire à pied annulaire. Pâte W1AM. US 11082.

397. Partie supérieure d'un pot globulaire. Pâte R1AMU. US 11240.

400. Bol caréné. Pâte R2AMQ. US 11240.

La dernière phase de la ligne de délimitation est le fossé 762, qui se trouve immédiatement à l'est de 763 – et le chevauche légèrement. Sa terminaison est carrée, à 34,50 m de la limite nord de la fouille. Il est plus large, avec des parois modérément inclinées et un fond large et concave, mais passe de 2,50 m de large dans le sondage 11073 à 1,70 m dans le sondage 10711 au nord-est. Il mesure entre 0,60 m et 0,80 m tout le long.

Contrairement à 763, le fossé 762 a principalement livré des fragments de tuiles gallo-romaines et quelques autres mobiliers. Il contenait une séquence de limons argileux issus de la sédimentation naturelle, suggérant qu'il avait été laissé ouvert. Ces comblements renfermaient quelques pierres rejetées qui pourraient provenir du nettoyage des champs. Dans le sondage 11292, le remplissage supérieur (11320) a livré une monnaie très usée du II^e siècle apr. J.-C. (MI 1439, M Aurelius ou Commodus).

Fossé 762 (Fig. M5.10)

Il recoupe la limite parcellaire représentée par le fossé 763 et a livré seulement 3 tessons (90 g) gallo-romains, deux en céramique commune locale et un tout petit fragment en céramique fine à cuisson réductrice. Les deux sont illustrés ; il s'agit d'une lèvre simple de pot en céramique commune et d'un fragment de panse de pot globulaire comportant un décor curviligne incisé légèrement.

395. Pot à lèvre éversée courte. Pâte R2AWU. US 11321.

407. Panse de pot avec décor légèrement incisé. US 11321.

Sur le côté est, le fossé 763 tronque un fossé étroit (groupe 784), d'orientation nord-est où elle est tronquée par 763, mais elle tourne ensuite est-sud-est après seulement 1 m et continue à angles droits jusqu'à 763 sur 5 m avant de s'atténuer. Ce fait, qui englobe les creusements 17020 et 17277, est large de 0,30 m et généralement de 0,16 m de profondeur. Un autre fossé 778 sur le même alignement est-sud-est se trouve 22 m plus au nord. Ce dernier, qui inclut les creusements 11129 et 11169, débute juste à l'ouest du fossé 763, qui le coupe, comme le fait le recreusement 762, puis continue vers le bord du site près de la rue de la Porte Allain moderne. Ce fossé beaucoup plus large (1,12 m), de profil en U à son terminus se modifie en un profil en V plus à l'est, et est profond de 0,26 m. Ensemble, ces fossés suggèrent une bordure ou un enclos à l'est des fossés 762/763, bien que ces limites ne se poursuivent pas au-delà de la route moderne dans la zone 3A.

La construction ou l'alignement de fosses 786 (Figure F3.2.3)

Un alignement de fosses NE-SO se situe à mi-chemin entre l'enclos et le fossé limitrophe oriental, et est parallèle à ce dernier. Il est constitué de 6 fosses alignées (12342, 12343, 12344, 12345, 12461 et 12349) plus deux autres (12341 et 12348) en perpendiculaire sur les côtés opposés, une à chaque extrémité. Immédiatement au nord-est, une empreinte irrégulière 12348 s'est avérée être un chablis, tandis qu'une empreinte similaire 12490 à 3 m au nord-est, qui en est probablement un autre, n'a pas été fouillée.

Les plans de ces fosses varient du subcirculaire à l'ovale. Elles ont des parois inclinées et un fond large relativement plat. Elles mesurent en général autour de 1 m de diamètre, bien que les exemplaires les plus ovales fassent jusqu'à 1,84 m de long et 1,20 m de large. Leurs profondeurs se situent entre 0,20 et 0,35 m ; les plus profondes tendent à apparaître vers le nord, où elles sont recouvertes par un bâtiment médiéval (721) qui a pu limiter les altérations

postérieures. Néanmoins, la fosse 12461 est exceptionnellement profonde (0,60 m) avec un fond légèrement plus concave.

La plupart des fosses contenaient une couche d'argile sableuse brun orange surmontée par du limon argileux brun gris clair, suggérant une sédimentation naturelle. Les autres, en particulier 12349, 12461 et 12345, renfermaient un seul remplissage mixte de limon sableux brun orangé et gris clair, ou seulement de limon argileux gris clair, indiquant peut-être un remblayage rapide volontaire. La fosse 12343 comporte une légère dépression au fond près du bord nord-ouest, qui correspond à une zone perturbée dans les comblements sus-jacents pouvant indiquer un fantôme de poteau, mais cela demeure très hypothétique. La fosse 12342 contenait une couche verticale riche en charbon enregistrée comme un creusement de trou de poteau postérieur (12362), ainsi que 3 tessons de céramique médiévale. Elle est donc probablement plus tardive.

Beaucoup de fosses ont livré de petites quantités de céramique, les lots les plus importants étant 64 g de poterie de La Tène finale dans 12345 et plus de 60 g de céramique de La Tène finale et gallo-romaine dans 12644. Les structures 12349 et 12461 n'ont pas fourni de mobilier, mais elles sont recoupées par des fosses plus tardives. Comme nous l'avons dit, la fosse 12346 dans 12461 contenait quatre tessons de céramique médiévale, mais ils pourraient provenir de l'interface avec le paléosol médiéval sus-jacent 11904.

La fonction de ces fosses est incertaine. Leur agencement linéaire pourrait suggérer qu'il s'agit de trous de poteaux formant une clôture ou le grand côté d'une construction en forme d'appentis dont l'autre face aurait disparu. Cependant, seules deux de ces fosses présentaient des traces pouvant appuyer l'interprétation de trous de poteaux. Deux probables trous de poteaux se situent près de chaque extrémité de la rangée, à environ 4 m en ESE. Le plus au nord, 12347, est subcarré d'approximativement 0,90 m de côté et de 0,30 m de profondeur. Sa paroi nord-ouest est étagée, les autres côtés sont presque verticaux, et le fond est plat. Au fond, trois grandes pierres pourraient avoir constitué un support de poteau. Il était comblé par un remblai mixte de limon gris et brun orange. L'autre trou de poteau 12587 est de taille similaire en plan, de 0,72 m par 0,60 m, mais le côté nord-ouest est peu profond et le côté oriental comporte un emplacement de poteau à fond plat de 0,48 m par 0,30 m et 0,23 m de profondeur. Il avait également été remblayé avec des comblements mixtes d'argile sableuse orange et grise contenant quelques pierres. La distance entre eux est trop importante (12,50 m) pour une construction de type appentis, mais un ou deux autres trous de poteaux ont pu disparaître avec le fossé médiéval 770.

Un autre trou de poteau ou fosse 12583 est aligné avec ces deux derniers, à 3,50 m au sud. Son plan est irrégulier mais ses parois sont verticales ou presque verticales, son fond plat, et il mesure 0,34 m de profondeur ; il s'agit probablement d'une structure anthropique perturbée par les racines du bocage sus-jacent. Il contenait un remblai mixte semblable à celui de 12587. Une autre structure de taille similaire 12340 est alignée avec le groupe 786, mais à environ 5 m au sud ; elle est coupée à l'est par le trou de poteau 12385. Elle présente une partie peu profonde mais une extrémité nord-ouest plus profonde avec des parois presque verticales et un fond plat correspondant probablement à un trou de poteau. Le poteau a été retiré, et après une couche de sédimentation initiale, la structure a été remblayée avec de l'argile limoneuse brun grisâtre et des pierres. Ce comblement était ensuite coupé sur le côté est par 12385, un trou de poteau de dimensions semblables. Ses parois sont verticales, son fond plat, et il comportait un calage de dalles de pierres contre le côté nord-ouest où il était creusé dans le comblement de la fosse. Il mesure 0,48 m par 0,30 m et 0,24 m de profondeur, mais le poteau en tant que tel est plus étroit, probablement autour de 0,23 m de large.

Une fosse carrée se situe à environ 20 m au nord de l'alignement 786, grossièrement alignée avec lui ; elle fait 1 m de côté et 0,20 m de profondeur, avec des parois presque verticales et un fond plat. Elle était comblée de limon argileux gris brunâtre et de pierres, et a livré un tesson (6 g) de céramique gallo-romaine ainsi qu'un petit fragment de tuile.

La fosse 12339 se trouve près de la bordure méridionale du site, un peu à l'ouest de

l'alignement 786. Elle est subrectangulaire, de 1,30 m par 1,20 m sur 0,15 m de profondeur. Elle ne contenait pas de céramique ni de tuile, mais le comblement 12370 incluait une monnaie romaine de la fin du III^e ou du IV^e siècle (MI 1479). Il s'agit donc de la dernière structure gallo-romaine du site, ce que peut également signifier sa localisation directement devant la chaussée.

Les fosses de séchage ou de fumage – Groupe 701 (Figure F3.2.4)

Six profondes fosses sont dispersées le long de la bande de terrain comprise entre l'alignement de fosses et les fossés 762 et 763, sauf un exemplaire au nord : 14474, 11399, 10069, 17041, 17430 et 10608 ; toutes présentent des traces de combustion *in situ*. Elles sont toutes subrectangulaires, les longs côtés sont presque verticaux, les petits légèrement moins abrupts, et leur fond est plat. Leurs tailles varient de 2 m à 3 m de long et 0,74 m à 1,30 m de large, et leurs profondeurs vont de 0,59 m à 0,80 m. L'exemplaire le mieux conservé est 10069 au nord du groupe. Leurs orientations sont variables : trois ont un axe NNE-SSO en parallèle des fossés, deux sont perpendiculaires et 14474 est un peu plus NE-SO.

Toutes ces structures présentaient une lentille très brûlée brun rougeâtre au centre, qui s'étendait sur le fond et contre les parois, où le substrat avait été cuit et oxydé (Figure F3.2.5, PN19214; PN19093). Néanmoins, en dehors de ces brûlures, peu d'informations renseignent leur fonction exacte. Seule la fosse 11399 renfermait beaucoup de charbon (<1480>), mais il était dispersé au sein du comblement et il ne s'agissait pas d'un dépôt en place. Toutes les structures paraissent avoir été nettoyées puis remblayées. Les fosses 11399 et 10069 contenaient une couche de sédimentation primaire recouvrant les brûlures, cohérente avec une érosion des parois, suggérant qu'elles avaient été laissées ouvertes (Figure 3.2.5, PN10164). Les comblements inférieurs renfermaient également un certain nombre de grosses pierres. Leur concentration dans la partie basse des structures, parfois directement sur le fond (comme dans 10069, 17041 et 14474), pourrait indiquer qu'elles étaient utilisées dans le fonctionnement originel de ces fosses, bien qu'aucune ne montre de trace de combustion.

Excepté 17340, qui n'est pas datée, toutes ont livré des fragments de tuiles gallo-romaines, même si les quantités ne sont pas très importantes ; des tessons de céramique gallo-romaine proviennent des comblements supérieurs de 10069 et 17430. Les fosses 14474 et 11399 ont également fourni des fragments de poterie résiduels de La Tène finale. Bien qu'elles ne soient pas datées avec certitude, l'absence de mobilier médiéval dans toutes ces structures suggère qu'elles sont de l'époque romaine.

Ces fosses sont interprétées comme des structures agricoles pouvant correspondre à des sortes de séchoir à céréales ou de fosses de fumage temporaires. Il est possible qu'il s'agisse d'une forme de four utilisant des supports de pierres, mais l'absence de brûlures sur celles-ci ne va pas dans ce sens. Elles ont pu fonctionner comme des séchoirs à grains, l'air chaud s'étendant dans la longueur de la fosse de chaque côté d'un feu central et atteignant une sole de séchage temporaire comme un clayonnage enduit d'argile, ou comme une fosse servant à fumer la nourriture ou à sécher les peaux. L'absence totale de terre cuite et les quantités réduites de tuiles suggèrent qu'il ne s'agit pas de fours, et éliminent donc peut-être l'hypothèse d'une sole en clayonnage. L'hypothèse la plus probable serait une fosse de fumage ou de séchage, avec des structures temporaires adossées au-dessus de la fosse, et les matériaux suspendus au-dessus pour être séchés ou fumés.

D'autres structures de plan similaire sont associées à ces fosses ; elles sont orientées NNE-SSO près de la fosse 14474. La structure 14466 se trouve à l'est de 14474. Il s'agit d'une cuvette peu profonde de seulement 0,15 m de profondeur au maximum, avec un profil en soucoupe et un seul comblement. Elle a livré un seul tesson de céramique de 3 g, sa datation est donc incertaine. Une empreinte ovale irrégulière 14481 a été fouillée au nord de 14466 et correspond clairement à un chablis.

En revanche, la fosse 14880 au sud mesure 0,67 m de profondeur ; elle a un fond plat

d'environ 1 m de long et des parois pentues. Au sud-ouest, deux marches ont été creusées dans les parois pour ménager un accès. La fosse était remblayée avec deux couches mixtes orange et gris de limon, d'argile et de sable, et avec un comblement final d'argile sableuse grise. Une structure non datée ovale et sinueuse 10905 se trouve entre les fosses de fumage 10069 et 17041. Elle fait 2,20 m de long, 1 m de large et 0,45 m de profondeur ; ses parois sont inclinées et son fond étagé, la partie la plus profonde étant au nord. La marche pourrait avoir été aménagée pour un accès, bien que cela ne soit pas aussi clair que dans la fosse 14880. Le fond contenait des lentilles d'argile grise suggérant que de l'eau y avait peut-être stagné ou qu'il avait été humide à certains moments, mais la fosse était largement comblée par une seule couche mixte de limon gris et orange et de pierres.

Groupe de fours 701 (Fig. M5.11)

Six tessons gallo-romains (122 g) proviennent du contexte 10068 (10069). Il s'agit de céramiques communes du Ier siècle - début du IIe siècle apr. J.-C. accompagnées d'un fond plat saillant (n° 393) en céramique commune micacée riche en feldspath et d'une anse de pichet en céramique riche en quartz à cuisson réductrice. Ce lot ne peut pas dater l'utilisation des fours, car il pourrait provenir de n'importe où dans l'enclos.

393. Fond de pichet ou de pot. Pâte R2AWU. US 10068.

394. Cruche. Pâte R4QWU. US 10068.

ZONE 1 – LA TÈNE FINALE ET LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Edward Biddulph

La Tène finale et le début de la période romaine (Fig. F3.3.1)

Phase 1 (F3.3.1-F3.3.12 ; Figure F3.3.PN 6455, 6922, 6829, 6220, 6157, 15158, Figure F3.3.14, 6089, 6568, 6563, 6552, 6390 et 6485)

Les plus anciennes structures de la fin de l'âge du Fer sont des fossés parcellaires, des fosses et des chemins. Le fossé 222/240/257, orienté NE-SO, a été identifié de manière intermittente le long du bord septentrional de la Zone 1. Il n'a pas pu être suivi dans la partie ouest du site, mais son terminus oriental, ou un possible angle, a été enregistré. Cette structure a été étudiée par le biais de cinq sondages. Ils indiquent que ce fossé mesure jusqu'à 1,5 m de large et 0,8 m de profondeur, et qu'il a un profil général aux parois inclinées et un fond plat. Il était comblé par deux épisodes de sédimentation naturelle d'argile limoneuse gris orange moyen, mais l'extrémité orientale contenait quatre couches de sable limoneux ou de limon argileux gris bleu. Ce fossé est creusé dans le substrat argileux (6001), il est coupé par le fossé bordier de voie postérieur 219/223/227, et il est recouvert par la surface de voie 2688. De la céramique de la fin de l'âge du Fer y a été découverte.

Le fossé 222/240/257 pourrait avoir été associé à un chemin représenté par les fossés 235 et 228, orienté NO-SE et s'étendant sur approximativement 35 m. Le fossé oriental, 228, coupe le substrat et est coupé par le fossé bordier de voie postérieur 227 ; si on le prolonge vers le nord, il rencontre le terminus oriental de 222/240/257 en angle droit. Ainsi, les deux fossés sont probablement contemporains. Le fossé 228 est interrompu au centre de sa longueur mise au jour. Au sud, il a été repéré à environ 7 m de l'interruption, où il semble tourner plus vers l'est. L'interruption fournissait vraisemblablement un accès aux parcelles à l'est du chemin. Ce fossé est très peu profond – pas plus de 0,06 m – en raison de recoupements postérieurs, et il était comblé par de l'argile limoneuse gris brun moyen. Aucun tesson de céramique n'y a été découvert. Le fossé ouest du chemin, 235, a été repéré sur 30 m de long. Il coupe le substrat argileux et il est coupé par le fossé bordier de voie 219/223/227 au niveau de son extrémité nord. Il mesure en moyenne 1,3 m de large et 0,4 m de profondeur ; ses parois sont généralement inclinées et son fond concave, mais il prend parfois une forme plus en V. Il était comblé par deux couches de sédimentation naturelle, principalement composées de limon argileux gris orange moyen. Vingt-trois tessons de céramique, presque exclusivement de l'âge du Fer mais incluant également trois exemplaires gallo-romains, y ont été collectés.

Le prolongement du fossé 235 vers le sud est incertain, car il est coupé par de nombreuses structures postérieures qui ont obscurci les relations stratigraphiques. Cependant, il continuait probablement comme 251/217/266, un fossé un peu sinueux qui se prolonge au-delà du bord méridional de la fouille. Il mesure en moyenne 0,9 m de large et 0,24 m de profondeur. En profil, ses parois sont en pente douce et son fond est concave au nord (251), ses parois sont abruptes et son fond est plat au centre (217), et ses parois sont modérément inclinées et son fond est plat au sud (266). Il pourrait correspondre à un recreusement ; un fossé antérieur a été enregistré dans le sondage 6960. Dans sa partie méridionale, il coupe la surface de voie de l'âge du Fer 218, et il est donc postérieur. Une argile limoneuse brun gris clair à moyen s'était accumulée à l'intérieur. Peu de céramique y a été découverte ; la plus récente est un tesson gallo-romain issu du groupe 251. Il est tentant de relier ce fossé avec le fossé bordier de chemin 235/236 au nord. Ils ne se rejoignent pas, mais ils partagent globalement le même

tracé et la même chronologie. Le fossé 266 pourrait également être associé à 265, qui se situe à quelques mètres à l'est selon le même alignement et fait potentiellement partie du système de chemins au sud. Le fossé 266 semble couper 7253 (peut-être une phase antérieure du fossé). Deux tessons de céramique gallo-romaine ont été trouvés dans 265.

Le fossé 245 est un parcellaire plus ou moins aligné avec les fossés bordiers de chemin 235/228. Il coupe des structures antérieures de l'âge du Fer (6941 et 6802) et est coupé par le fossé bordier de voie 219/223/227. Cinq sondages ont permis de déterminer un profil aux parois abruptes et au fond plat ; il était comblé par un maximum de deux couches de sédimentation naturelle d'argile ou d'argile limoneuse gris brun moyen à foncé, où 17 tessons de la fin de l'âge du Fer ont été trouvés. Le fossé 212, orienté NE-SO et perpendiculaire aux fossés 251/217/266 et 245, forme une division parcellaire. Comme 251/217/266, le fossé 212 est stratigraphiquement ancien. Il coupe le substrat argileux (6001) et est coupé par une série de fossés postérieurs. Quatre sondages ont mis au jour un profil aux parois abruptes et un fond en V. La structure était comblée par un maximum de deux couches principalement constituées de limon argileux gris orange moyen.

Deux fossés (271 et 214) mis au jour dans la partie sud de la Zone 1 appartiennent à cette phase. Le fossé 271 a été repéré sur 7 m de long ; il est coupé à son extrémité orientale par le fossé 232 et à l'ouest par une perturbation moderne. Il a un profil tronqué avec des parois abruptes et un fond plat, et il mesure 0,75 m de large sur 0,09 m de profondeur. Il était comblé par un limon sableux brun gris moyen. Un tesson de céramique gallo-romaine y a été trouvé. Ce fossé semble être rejoint par un autre en perpendiculaire (probablement 249), mais leur relation est incertaine (voir Phase 5). Le fossé 214 est creusé dans le substrat argileux ; il mesure jusqu'à 1 m de large et 0,35 m de profondeur, ses parois sont modérément inclinées et son fond irrégulier. Il était comblé par une seule couche de limon argileux gris brunâtre qui contenait deux tessons de la fin de l'âge du Fer. Il est coupé par le fossé 213. Il est possible que 271 et 213 fassent partie de la même parcelle ou d'un enclos fossoyé. On pourrait aussi suggérer que le fossé 269 appartient également à ce système ; si on le prolongeait vers l'est, 271 le rejoindrait et ils formeraient ensemble un parcellaire curviligne.

Un fossé parcellaire (204) légèrement sinueux et relativement important a été enregistré dans la partie ouest de la Zone 1. Il est orienté NO-SE et se termine immédiatement au nord du fossé bordier de voie 219 de la Phase 2. Il mesure approximativement 1,5 m de large sur 0,5 m de profondeur et son profil est variable, en général en V ou aux parois abruptes. Il est coupé par le fossé bordier de voie 219, et coupe les fosses postérieures 6595 et 6603. Il était comblé par un maximum de quatre couches de limon gris ou brun orange (parois sableux ou limoneux-argileux). Deux tessons de céramique gallo-romaine ont été collectés dans ses remplissages supérieurs, soit bien après que la structure a commencé d'être comblée.

Le fossé 211 se situe à l'ouest de 204 et a une forme très similaire. Comme 204, il est légèrement sinueux, orienté NO-SE et mesure 1,5 m de large sur 0,5 m de profondeur, bien que son profil soit principalement concave. Il est coupé par le fossé bordier de voie 219 et il était comblé par un maximum de deux couches de limon brun orange ou gris. Deux tessons de céramique gallo-romaine provenant des comblements postérieurs se joignent aux 32 tessons de la fin de l'âge du Fer découverts. Le fossé 211 est probablement associé au fossé 246 mis au jour sur le bord occidental de la fouille, définissant ensemble un chemin. Le fossé 246 mesure au moins 0,63 m de large et 0,2 m de profondeur, et il était comblé par un limon sableux brun gris orange ou jaune. La surface du chemin, représentée par un revêtement de petites pierres (6411) et marquée de nombreuses ornières, a été mise au jour entre les deux fossés. Cinq tessons de céramique gallo-romaine ont été collectés dans le fossé 246, suggérant que, comme 211, il est resté ouvert durant un certain temps pendant la période romaine. Le fossé 211 coupe le fossé courbe 6323, qui pourrait correspondre aux vestiges d'un chemin antérieur.

Au moins six des fosses mises au jour près du bord méridional de la fouille appartiennent à la Phase 1 ou sont antérieures. Elles comprennent les fosses 6253, 6268, 6581, 6592, 6595, et

6603, toutes coupées par le fossé 204. Cinq autres fosses ayant livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer peuvent être associées à ces dernières – 6374, 6295, 6523, 6583, et 6237. La fosse 6525 est placée ici de manière hypothétique, car elle semble être coupée par 6523, mais leur relation est peu claire. Ces fosses sont creusées dans le substrat d'argile et sont probablement des carrières d'argile. Elles sont de taille variable ; lorsqu'elles sont entières (le degré de recoupement a empêché le relevé de plans complets dans la majorité des cas), elles font de 0,42 m à 1,62 m de large et 0,11 m à 1,03 m de profondeur. Les parois sont modérément à abruptement inclinées, et les fonds sont généralement concaves. Ces fosses étaient majoritairement comblées par une seule couche de limon argileux brun ou gris, où 13 tessons de la fin de l'âge du Fer ont été découverts.

Phase 2 (Figs F3.3.1-F3.3.5 et F3.3.8-F3.3.12 ; Figure F3.3.13, PN 6455, 6922, 6829 et Figure F3.3.15, 6479)

Le revêtement d'une voie ainsi que son fossé bordier (219/223/227), orientés NE-SO, ont été mis au jour sur le côté nord-ouest de la Zone 1. Une longueur d'environ 90 m a été enregistrée, mais il est probable que la voie soit conservée sur une distance plus importante, car elle se prolonge au-delà de la fenêtre de fouille. Les indices céramiques suggèrent qu'elle était en utilisation à la période gallo-romaine, bien qu'elle ait pu être mise en place à la fin de l'âge du Fer.

Le fossé, qui flanque le côté sud de la route, est creusé dans une couche sédimentaire naturelle d'argile brun orange (6001). Sa taille et son profil varient le long de son tracé. Un sondage effectué dans la partie ouest a révélé une largeur de 1,9 m, une profondeur maximum de 0,6 m, un profil aux parois modérément inclinées et un fond concave. Le profil relevé dans deux sondages effectués dans la partie centrale du fossé (Groupe 223) est similaire avec des parois modérément pentues et un fond concave, mais la largeur maximum y est de 2,24 m et la profondeur de 0,7 m. La partie orientale du fossé (groupes 223 et 227), enregistrée par le biais de quatre sondages, est plus étroite et moins profonde, avec une largeur moyenne de 1,3 m et une profondeur de 0,4 m. Les parois y sont irrégulières à abruptes, mais il conserve un fond concave. Le fossé était comblé par une couche de limon argileux gris orangé sur l'essentiel de sa longueur, mais deux épisodes de comblement ou plus apparaissaient à l'extrémité orientale. À cet endroit, les couches étaient constituées d'argile ou de limon argileux gris orangé.

Des portions de revêtement de voie ont été enregistrées. Elles sont composées d'une seule couche de pierres et de galets non agencés incorporés dans du limon. La voie a été très utilisée. Un certain nombre d'ornières ont été relevées sur la plupart des portions du revêtement. Elles ont la même orientation que la voie – NE-SO – et mesurent en moyenne 0,13 m de large sur 0,06 m de profondeur.

De la céramique de la fin de l'âge du Fer et gallo-romaine a été trouvée dans le fossé. Les tessons sont de petite taille et présentent des traces d'usure caractéristiques d'un ou plusieurs déplacements depuis les secteurs d'occupation où ils ont été jetés à l'origine. Néanmoins, la céramique indique un comblement durant la fin de l'âge du Fer ou postérieur. Cinq tessons de poterie gallo-romaine issus de la partie orientale du fossé indiquent que celui-ci a continué de recevoir du matériel durant cette période, au moins jusqu'au II^e siècle apr. J.-C., au vu de la présence de sigillée du centre de la Gaule. En outre, 13 tessons de céramique gallo-romaine très fragmentée (avec un poids moyen par tesson de 4 g) découverts dans le revêtement empierré indiquent que celui-ci était exposé et utilisé à cette période. Les relations stratigraphiques vont également dans le sens d'une utilisation de la voie à la fin de l'âge du Fer ou postérieurement. Le fossé 219 coupe deux fossés antérieurs, groupes 211 et 248. La céramique provenant de 211 suggère qu'il s'est comblé durant la fin de l'âge du Fer ou ultérieurement. Le fossé bordier coupe également le fossé 222/257/270, dont la céramique suggère un comblement de la fin de l'âge du Fer. Le fait que le fossé bordier soit parallèle à 222/257/270 suggère que l'ancien fossé est resté visible dans le paysage durant un certain temps, et qu'il était suffisamment important pour déterminer le tracé de la voie.

Le groupe 232, repéré sur une distance d'environ 50 m, est orienté NO-SE et est creusé dans le substrat d'argile (6001). Du point de vue stratigraphique, il pourrait appartenir à la phase 1 ou à la phase 2, mais il est traité ici car il coupe le fossé 212. Deux sondages au sein de 232 ont montré une largeur moyenne de 0,85 m, une profondeur de 0,06 m, un profil variable aux parois en pente douce à modérée et un fond plat à concave. Il était comblé par une couche de sédimentation naturelle d'argile limoneuse gris jaune clair. La sédimentation a probablement commencé, ou continué, durant la période gallo-romaine ; un tessons de céramique de cette époque y a été découvert. Aucun terminus méridional n'a été enregistré, mais il est possible que ce fossé continue plus au sud avec une courte section (sondages 7222 et 7228) se prolongeant au-delà du bord de la fouille. Le fossé 232 est coupé par le fossé médiéval 209 (qui a fait disparaître le terminus nord et sa relation avec le fossé bordier de voie) et coupe de fossé courbe 212, lequel s'est comblé à la fin de l'âge du Fer comme le suggère la poterie découverte à l'intérieur.

Le fossé 208 est placé ici de manière hypothétique. Son plan est courbe, suivant peut-être la course du fossé antérieur 271. Il mesure jusqu'à 1,05 m de large et 0,25 m de profondeur et il était comblé par un limon sableux brun gris qui contenait 6 tessons de céramique, dont trois sont gallo-romains. La structure coupe une partie du fossé 249, qui a été identifié dans la Phase 5, mais cette partie de 249 pourrait être antérieure et appartenir à la Phase 1.

La période romaine (Fig. F3.3.1)

Phase 3 (Figs F3.3.1-F3.3.3 et F3.3.8-F3.3.12 ; Figure F3.3.13, PN 6220 et Figure F3.3.15, 6452, 6442, 6653 et 6947)

Un chemin est défini par les fossés 236 et 238. Ils flanquent des portions conservées de revêtement de voie de la fin de l'âge du Fer (couches 6657 et 7126) et partagent la même orientation NO-SE. Le fossé 236, à l'ouest de la voie, coupe le fossé 235 mais ne le remplace pas totalement, suggérant que ce dernier a été utilisé et incorporé dans 236. C'est ce qu'indique également la céramique découverte dans 235, qui inclut trois tessons gallo-romains. Le fossé 236 fait 11 m de long et mesure en moyenne 1,2 m de large sur 0,47 m de profondeur. Il a des parois abruptes et un fond concave, et il tourne légèrement vers l'ouest au niveau de son terminus nord. Il était comblé par un maximum de quatre couches de sédimentation naturelle de limon argileux brun jaunâtre ou orangé. Onze tessons de céramique y ont été trouvés, le plus récent datant de la période romaine. Un fragment d'amphore Dressel 2-4 du Ier siècle av. ou Ier siècle apr. J.-C. se trouvait parmi eux. Le fossé contenait en particulier des couches de terre cuite et des scories, qui pourraient avoir été jetées ici depuis un secteur de métallurgie voisin.

Le fossé bordier oriental (238) mesure 30 m de long. La céramique qu'on y a retrouvée date de l'âge du Fer, mais il a probablement été creusé durant la période gallo-romaine, car son terminus nord coupe le fossé bordier de voie 223 qui continuait de se combler à cette époque. Le fossé 238 fait en moyenne 1,35 m de large sur 0,3 m de profondeur. Son profil a des parois modérément inclinées, avec un fond plat vers le nord et concave vers le sud. Les sondages ont indiqué qu'il avait été comblé naturellement d'un limon sableux brun grisâtre foncé ou gris orangé. Il est coupé par le fossé 261, qui suit le tracé du fossé 228 de la Phase 2. Le fossé 261 était comblé par une argile limoneuse ou limon argileux gris foncé. Il est coupé à son tour par le fossé groupe 237/255/260 de la Phase 4. Il pourrait avoir continué comme le fossé 249, mais la relation entre les deux a été masquée par le fossé médiéval 263. D'autres incertitudes stratigraphiques existent à l'égard des fossés 231 et 6691/6475, qui sont perpendiculaires à 259. Les coupes au niveau des intersections ne montrent pas de relation claire, et il est possible que ces trois éléments aient été creusés et comblés de façon contemporaine. Il est également possible que 231 ou 6691/6475 aient continué vers le nord-ouest pour suivre le tracé de la voie antérieure de l'âge du Fer.

Les restes d'un revêtement empierré ont été mis au jour entre les fossés bordiers. Il est constitué d'une couche de limon argileux gris moyen (6140) qui a été disposée dans un creux au sein du revêtement antérieur (6943), et scelle également le fossé bordier comblé 235. Une couche de pierres (6235) a été mise en place dans 6140. Cinq tessons de céramique gallo-romaine y ont été trouvés, incluant de l'amphore Pascual 1 et Dressel 2-4 datant de la fin du Ier av. à la fin du Ier siècle apr. J.-C.

D'autres rejets liés à la métallurgie ont été trouvés dans la fosse 6961, à 3 m à l'est du fossé 238. Elle coupe le fossé 228 de la Phase 1 et mesure 1,5 m de large sur 0,9 m de profondeur. Elle a des parois abruptes et un fond concave, et était comblée par une alternance de couches charbonneuses et d'argile limoneuse gris orange. En outre, elle a livré des scories et une scorie de fond de four complète, ainsi que neuf tessons de céramique de l'âge du Fer et trois fragments de poterie romaine.

Phase 4 (Figs F3.3.1-F3.3.3 et F3.3.8-F3.3.12 ; Figure F3.3.15, PN 6840)

La séquence stratigraphique se poursuit avec des groupes de fossés qui forment un chemin étroit globalement orienté SO-NE dans la partie méridionale de la Zone 1. Le côté sud du chemin est représenté par le fossé 213. Il tourne vers le sud et se prolonge au-delà de la bordure de la fouille. Il coupe les fossés 232 et 214. Il mesure en moyenne 1,2 m de large sur 0,5 m de profondeur, ses parois sont modérément à abruptement inclinées et son fond est plat à concave. Il était comblé par un maximum de trois, bien que généralement deux, épisodes de sédimentation naturelle caractérisés par du limon argileux gris jaunâtre à rougeâtre. Il a livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer et gallo-romaine, mais le comblement supérieur du sondage 6763, à l'intersection avec le fossé 252, contenait 12 tessons de poterie médiévale. Le fossé 252 semble couper 213, bien que leur relation soit peu claire.

Le côté nord du chemin est constitué du fossé 210. Il est orienté NE-SO et a été repéré sur 30 m de distance, puis se poursuit au-delà des limites sud de la fouille. Ce fossé coupe le groupe 232. Son profil et sa séquence de comblement ont été examinés par le biais de sept sondages. Ils décrivent une structure au profil variable, allant d'un fond en V aux parois abruptes à un fond concave aux parois plus modérément inclinées. Il présentait un maximum de trois épisodes de comblements, composés en général de limon argileux brun gris moyen à foncé. Bien qu'environ 60 tessons de céramique de la fin de l'âge du Fer aient été récoltés dans ce fossé, sa relation avec 232 suggère qu'il a été creusé à la période romaine. La poterie la plus récente, trouvée dans les comblements supérieurs, est gallo-romaine.

La courbure du fossé 213 crée une ouverture dans le chemin à son extrémité orientale. Le fossé 253, qui est symétrique au terminus de 213 et rencontre l'extrémité orientale de 210, pourrait être attribué au groupe du chemin. Si c'est le cas, alors le chemin inclut une entrée en entonnoir. Le fossé 253 fait jusqu'à 1,28 m de large et en moyenne 0,2 m de profondeur. Il coupe les fossés 251 et 254, et il était comblé par une seule couche de limon argileux brun gris. Aucun tesson de céramique n'y a été découvert. Il continuait peut-être vers le nord comme le fossé 237/255/260. La relation entre les deux structures est masquée par le fossé 216, mais si elles sont liées – et donc potentiellement associées au chemin représenté par les fossés 210 et 213 – alors le chemin est postérieur et ferme le chemin défini par les fossés de la Phase 3 235/236 et 238. Le fossé 237/255/260 est une structure irrégulière variant le long de son tracé. Des parois abruptes et peu profondes ainsi que des fonds convexes et concaves ont été enregistrés. Il mesure plus de 2 m de large et 0,46 m de profondeur en moyenne. Il coupe les fossés 235 et 238, et il était généralement comblé d'une argile limoneuse brun jaune clair. Quarante-huit tessons de céramique de l'âge du Fer y ont été trouvés.

Phase 5 (Figs F3.3.1-F3.3.12 ; Figure F3.3.14, PN 6485, Figure F3.3.16, 6279, 6124, 6177, 6249 et 6440)

La Phase 5 est représentée par deux fossés ou parcelles (201 et 252). Le fossé 201 conserve l'orientation dominante NO-SE mise en place par les fossés 235/236, 228 et 238, et a été repéré sur plus de 50 m de long. Son terminus septentrional a été enregistré, mais il se prolonge au-delà la limite méridionale de la fouille. Neuf sondages ont révélé une structure au profil variable, mais tendant à avoir des parois abruptes et un fond plat. Le fossé mesure en moyenne de 0,84 m de large et 0,2 m de profondeur. Il coupe les fossés 210 et 213 de la Phase 4. Jusqu'à deux couches de limon argileux gris moyen ont été enregistrées. Six tessons de céramique ont été collectés, le plus récent datant de la période romaine.

Le fossé 252 est orienté NO-SE et est conservé sur approximativement 15 m de long. Il coupe 210 et 213, bien que leur relation à cet endroit soit incertaine. En général 252 a des parois modérément inclinées (mais elles sont abruptes dans un des sondages) et un fond variable. Il était comblé sur la majorité de sa longueur par un maximum de trois couches de limon sableux gris moyen à foncé, mais cinq comblements ont été enregistrés dans le sondage le plus au sud (6759). Treize tessons de céramique gallo-romaine ont été trouvés dans ce fossé, suggérant que les remplissages se sont accumulés à cette période. Néanmoins, les comblements supérieurs du sondage 6759 ont livré 23 tessons de céramique médiévale associés à de nombreux fragments de tuile et des pierres, indiquant un épisode de remblayage ou de nivellement plus tardif. Le fossé 252 pourrait avoir reçu cette céramique durant le même épisode qui a introduit de la poterie médiévale dans les comblements supérieurs du fossé 213.

Un quatrième fossé, 249, est intégré à la Phase 5 de manière hypothétique. Il a une largeur de 1,3 m et une profondeur de 0,38 m au maximum, ses parois sont abruptes et son fond concave. Il était généralement comblé par du limon argileux brun gris moyen. Des questions apparaissent au regard des associations stratigraphiques de ce fossé. Il est clair qu'il coupe le fossé 212 de la Phase 1 et le fossé 210 de la Phase 4, et qu'il est coupé par le fossé 215 de la Phase 6. Cependant, s'il continuait vers le sud, comme son plan peut le suggérer, alors 249 semblerait être coupé par le fossé 213 de la Phase 4, lequel présente une énigme stratigraphique. Ce problème n'est pas facile à résoudre. Il est possible que la partie sud apparente du fossé 249 (sondages 7256, 6038 et 6042) appartienne en fait à la Phase 1 et soit associée au fossé 271.

Le secteur de carrière ouvert à la fin de l'âge du Fer (Phase 1) a continué d'être utilisé comme fosses à la période romaine. Sept fosses – 6020, 6220, 6302, 6360, 6450, 6448 et 6454 – ont été datées de cette époque sur la base de la céramique découverte à l'intérieur. Trois autres fosses, 6452, 6527 et 6330, ne contenaient pas de poterie, mais ils sont placés ici en raison de leur association spatiale avec les autres. Les fosses sont attribuées à la Phase 5 de manière hypothétique, car elles ne se prolongent pas au-delà de la ligne du fossé 201, lequel pourrait avoir existé avant que les fosses n'aient été creusées et limité leur extension vers l'est. Néanmoins, 216 est le seul fossé qui coupe les fosses (6220 et 6452), et celles-ci pourraient donc avoir été creusées à une époque indéterminée jusqu'à la Phase 6. Comme celles de la Phase 1, les fosses attribuées à la Phase 5 sont de taille variable, mais en général plus grandes, de 0,7 m à 2,5 m de large et 0,15 à 0,48 m de profondeur. Leur profil varie également, mais les parois sont généralement abruptes ou verticales et le fond plat. Ces fosses étaient comblées par du limon argileux brun ou gris.

Phase 6 (Figs F3.3.1-F3.3.12 ; Figure F3.3.15, PN 6653, 6840, Figure F3.3.16, 6279, 6124, 6177 et 6948)

La phase finale de l'activité romaine est représentée par plusieurs fossés non structurés qui ne sont pas nécessairement associés les uns aux autres, mais qui ont été creusés à la fin de la séquence des structures de l'époque gallo-romaine. L'un d'eux, qui pourrait être considéré comme appartenant au fossé 212 de la Phase 1 au regard de son orientation, et en fait plus probablement postérieur. Ce fossé, examiné par le biais des sondages 6160 et 6362, coupe le fossé 201 de la Phase 5 et doit donc être plus tardif que 212. Il se termine également

légèrement à l'est de 201. Le fossé 6160/6362, ayant été tronqué par des perturbations postérieures, est peu profond, à 0,13 m. Il mesure approximativement 1 m de large et ses parois sont modérément pentues avec un fond plat. Il contenait une seule couche de limon argileux ou sableux qui renfermait trois tessons de céramique gallo-romaine. Il est à son tour coupé par 206, lequel correspond à un recreusement dans la partie sud de 201. Ils sont perpendiculaires et pourraient avoir constitué l'angle d'un enclos, bien que 6160/6362 ait été creusé – et comblé – avant 206. Le fossé 206 était comblé par du limon argileux gris foncé. 16 tessons de céramique gallo-romaine y ont été trouvés, dont un fragment de coupe du sud de la Gaule Drag.35 indiquant que la structure a été comblée à la fin du Ier siècle - début du IIe siècle apr. J.-C. ou postérieurement.

Les fossés 215, 216 et 250 sont les derniers de la séquence de fossés romains, bien qu'ils n'aient pas été creusés et utilisés concurremment. Le fossé 215 est orienté NE-SO et a été repéré sur environ 30 m de distance. Il fait jusqu'à 2 m de large et 0,62 m de profondeur. Son profil se caractérise par des parois modérément pentues et un fond plat à concave. Il était comblé par un maximum de trois couches principalement constituées de limon argileux gris foncé. Seize tessons de céramique gallo-romaine y ont été découverts, dont un fragment d'amphore gauloise datant du Ier au IIIe siècle apr. J.-C.

Le fossé 215 est à son tour coupé par le fossé 250. Celui-ci est orienté NO-SE, il mesure jusqu'à 0,48 m de large et 0,19 m de profondeur, ses parois sont modérément à abruptement inclinées et son fond est plat à concave. Il est peut-être lié au fossé 7228/7222 dans le bord méridional de la fouille ; l'association est incertaine, mais l'alignement et le profil correspondent, et 7228/7222 est stratigraphiquement tardif. Ceci dit, le fossé 250 partage également l'orientation et le profil d'un fossé médiéval. Cependant, la relation entre 250 et le fossé 216, qui coupe 250, est claire, et 250 n'appartient donc probablement pas à une phase postérieure. Le fossé était comblé par une seule couche de sable limoneux brun gris ou jaune.

Le dernier fossé de la période romaine est 216, qui coupe 250 et est coupé par le fossé médiéval 209. Il est orienté NE-SO et mesure jusqu'à 2 m de large sur 0,8 m de profondeur. Son profil est généralement à parois abruptes avec un fond concave, parfois en V. Il était comblé par un maximum de quatre épisodes de sédimentation naturelle constitués de limon argileux brun gris foncé. Quarante-trois tessons de céramique gallo-romaine y ont été trouvés. Ce fossé est coupé par la fosse 6564. Celle-ci mesure 1,9 m de large sur 0,4 m de profondeur et a un profil concave. Elle était comblée par trois couches : un limon sableux gris brun moyen pris en sandwich entre deux couches de limon argileux brun ou gris foncé. Aucun tesson de céramique n'y a été découvert. Le fossé coupe le terminus du fossé 268, qui a été mis au jour immédiatement au nord de la bordure méridionale de la fouille. Peu de choses peuvent être dites de cette structure, mais associée à d'autres traces de fossés (dont 6064 et 6060), elle suggère que l'activité romaine se prolonge plus au sud. Vingt-sept tessons de céramique romaine ont été trouvés dans le fossé 6060.

Fig. M5.1

La période médiévale (Fig. F3.3.1)

Phase 7 (Figs F3.3.1-F3.3.5 et F3.3.8-F3.3.12 ; Figure F3.3.15, PN 6479, 6653, Figure F3.3.16, 6249, 6948 et Figure F3.3.17, 6168)

La phase finale de l'activité est représentée par les fossés 205, 209, 241 et 263. Les fossés 205 et 209 sont orientés NO-SE, tandis que le fossé 241, qui s'étend le long de la bordure septentrionale de la fouille, est orienté NE-SO. Le fossé 209 coupe le dernier fossé romain 216. Le fossé 205 coupe le fossé bordier de voie 219, et 205 et 209 sont coupés par 241. Le fossé 205 mesure jusqu'à 1,38 m de large sur 0,8 m de profondeur ; 209 est plus petit, de 0,9

m de large et 0,32 m de profondeur. Le fossé 241 n'a pas été entièrement mis au jour, mais il mesure plus de 2 m de large sur 1 m de profondeur. Tous ont un profil concave. Quinze fragments de céramique médiévale ont été trouvés dans le fossé 209 ; cinq tessons ont été collectés dans 241. Le fossé 205 contenait de la céramique résiduelle de l'âge du Fer et gallo-romaine. Le fossé 263 pourrait également appartenir à cette phase ; il coupe le fossé 216 et contenait de la céramique résiduelle de la fin de l'âge du Fer. Pour la céramique voir Fig. M8.4).

ZONES 4-5

Introduction

Les zones 4-5 se situent à l'extrémité est de la fouille (Fig. F3.4.1), sur le versant sud de la vallée de l'Urne. La pente y est abrupte, de 127,45 m d'altitude au nord à 119,5 m au sud. Le substrat se compose d'amphibolite dense (9003) affleurant dans les couches d'érosion sus-jacentes. Celles-ci sont constituées d'un mélange d'argile brun jaunâtre et de quantités variables de sables et graviers érodés d'amphibolite (9002). En dépit de l'escarpement, le secteur a été recouvert par les colluvionnements sur 0,3 à 0,5 m d'épaisseur (9000, 9001), qui ont été décapés mécaniquement.

Ce secteur se trouve immédiatement au sud du plateau où des découvertes antérieures suggéraient la présence d'une occupation de l'époque romaine. Lors de la construction de la chapelle Sainte-Marie, à 90 m au nord, une statuette en bronze de cette période ainsi qu'un certain nombre de tombes à inhumation ont été découvertes (Leroux 2008).

La zone 4-5 correspond à un secteur d'activité périphérique défini par une série de fossés courant approximativement est-ouest le long de la rupture de pente, et subdivisé par des fossés de drainage orientés nord-sud créant des parcelles rectangulaires. Les principaux foyers d'activité consistent en une série de carrières à l'ouest, un groupe de cinq fours à poterie successifs et, au sud-est, la moitié septentrionale d'un enclos rectangulaire comportant une entrée au nord. Des fosses ou carrières irrégulières sont également présentes au nord-est. Toutes les structures sont gallo-romaines, bien que quelques tessons résiduels de céramique de La Tène finale aient été observés. La céramique date essentiellement du Ier-IIe siècle apr. J.-C., et la terre cuite architecturale (TCA) du IIe-IIIe siècle ; de petites quantités de terre cuite structurale, de rares artefacts en fer et en os, des ossements de faune et des coquilles d'huîtres ont également été mis au jour.

L'activité gallo-romaine la plus ancienne est illustrée par le creusement d'une succession de fossés traçant une limite au bord du plateau, associés à d'autres fossés perpendiculaires formant des petits champs ou enclos (809-815, 818 et 9091, 812 et 814, 810, 804, 813, 816 et 819). La céramique associée à ces structures ne peut être datée qu'approximativement des Ier-IIe siècles et, en raison de la prédominance de formes communes, le phasage ne peut pas être établi de manière plus précise. La TCA pourrait indiquer que l'activité a continué durant le IIIe siècle apr. J.-C. Alors que le fossé nord-sud (804) était en partie comblé, il a été utilisé comme aire de chauffe pour cinq fours à poterie successifs (800/817, 801, 802, 803 et 808).

Ces fours datent probablement du IIe - milieu du IIIe siècle apr. J.-C., et leur taille, leur forme et leurs matériaux de construction sont variés. La période d'activité la plus tardive est représentée par un secteur de carrière situé à l'extrémité nord-est de la zone, qui a livré de la céramique du IVe siècle.

Le système agraire

Les fossés 809, 815 et 810 sont approximativement parallèles et courent le long de la rupture de pente entre le plateau et le versant de la vallée. 809 et 815 sont presque alignés, mais un espace d'environ 31 m les sépare à l'endroit où les affleurements rocheux et un parcellaire moderne éclipsent leur tracé. Une autre zone pourrait également avoir été délibérément laissée libre pour ménager un accès dans le parcellaire à l'extrémité orientale de 809. Malgré leur tracé légèrement différent, ils appartenaient probablement à un seul parcellaire courant sur une distance de 120 m. À l'ouest, le fossé 809 devient moins profond et sa terminaison est légèrement arrondie : il a vraisemblablement été tronqué mais devait se poursuivre à l'origine. Sur son extrémité est, le fossé 815 se confond avec l'empreinte d'une fosse ou carrière 8209/8211, laquelle est coupée par le fossé 819 courant au sud dans le sens de la pente. Le bord septentrional de l'empreinte, d'aspect rectiligne, suggère que le fossé 815 se prolongeait vers l'est. Il est également possible qu'il ait existé un retour au nord, juste à l'ouest de 8209/8211, bien qu'il puisse s'agir de deux fosses. Comme ces structures se trouvaient en bordure de la fenêtre de fouille, où la tranchée était profonde, elles n'ont pas été fouillées.

Le fossé ouest (809) mesure 21,5 m de long et présente un profil arrondi de 1 m de large sur 0,15 m de profondeur. Le profil du fossé oriental (815) est légèrement plus irrégulier, peut-être à cause

d'extractions de matériaux à petite échelle sur ses bords. Il mesure 60 m de long sur 0,6 m de large et 0,25 à 0,35 m de profondeur, et a un profil en V évasé peu profond. Le comblement du fossé 809 était composé d'un limon argileux sombre gris brunâtre contenant communément des petites pierres subangulaires (< 25 mm) et occasionnellement des taches charbonneuses et petites boulettes d'argile cuite. Le comblement de 815 était similaire mais légèrement plus brun, et la terre cuite comprenait des fragments de parois de fours et un petit pilier. Les deux structures renfermaient de petites quantités de céramique et un plus grand nombre de TCA – incluant de la *tegula*, de l'*imbrex* et un disque de tuile – dont certaines comportent des traces de brûlure ou de recuit. Parmi elles, les quelques exemplaires identifiables suggèrent une date comprise entre le II^e et le milieu du III^e siècle.

Fig. M5.20

Le fossé 818 se situe au sud de 815, en perpendiculaire au niveau de son extrémité est. Il pourrait être relatif aux fossés 8230, 8240 et à une autre section de fossé non fouillée plus à l'est, qui ensemble pourraient avoir délimité un enclos. Tous ces fossés sont très peu profonds et discontinus en raison des affleurements rocheux irréguliers. Les comblements étaient sombres avec de petites quantités de charbon, mais ne contenaient pas de mobilier. Aucun fossé n'a été observé plus à l'est, probablement à cause des affleurements rocheux. À l'extrémité nord-ouest du fossé 809, le fossé 9091, qui court perpendiculairement vers le nord et est coupé par le fossé 8010, pourrait également être contemporain. Un espace d'environ 2,5 m entre eux ménagerait une entrée entre deux parcelles.

Dans la partie sud-ouest du site, juste au-delà de la zone de carrières, un fossé (9073/9077) court en direction du sud-ouest sur approximativement 10 m. Il mesure 0,66 m de large et 0,34 m de profondeur, et il contenait un comblement unique d'argile gris brunâtre renfermant de fréquents petits morceaux de charbons et des pierres mesurant jusqu'à 200 mm. Quelques fragments de briquetages et des morceaux de plaques de cuisson en plus grande quantité ont également été observés. La taille du fossé décroît vers l'amont, et il pourrait à l'origine s'être prolongé au nord-est.

Le fossé 809 a été remplacé ou suppléé par le fossé parallèle 810, situé à 2,5 m au nord. Ce dernier mesure environ 70 m de long, 1,25 m de large et 0,38 m de profondeur ; son profil est en forme de V évasé et son fond concave. À l'est, il continue au-delà de la fenêtre de fouille ; à l'ouest, il disparaît, et devait donc probablement de prolonger à l'origine. Il pourrait même avoir continué dans la zone 3E, où le groupe de fossés 664 présentant un retour vers le nord est probablement gallo-romain. Son comblement était composé d'un limon argileux brun grisâtre contenant des pierres subangulaires et subarrondies, essentiellement d'origine colluviale. Il renfermait également de la céramique, de la TCA – dont de la *tegula*, de l'*imbrex* et de la brique – et de la terre cuite issue de structures de fours domestiques. Les seuls autres objets découverts sont un fragment de clou et un galet arrondi, peut-être poli.

Fig. M5.17

Le fossé 804 court en aval, à mi-chemin et au sud du fossé 810. Lors de la fouille, nous pensions qu'il coupait ce dernier, mais la relation n'était pas nette, et les deux structures pourraient tout aussi bien être contemporaines. Dans le fossé 810, la plus grande densité d'artefacts se concentrait dans la zone recoupée ultérieurement par 804. Alors que le fossé 809 a été remplacé par 810, plus à l'est aucune continuité correspondante n'a été observée au nord de 815, ce dernier a donc pu continuer d'être utilisé.

Fig. M5.16

L'enclos rectangulaire

Au sud du fossé 815 sur la partie basse de la pente, un enclos rectangulaire est défini par deux fossés très similaires – 812 à l'ouest et 814 à l'est – délimitant une surface de 30 m est-ouest sur 15 m ou plus nord-sud. La datation du creusement est incertaine. Le côté nord n'est pas parallèle à 815 mais à 810, qui est postérieur à 809, courant légèrement vers le sud à l'ouest. Le fossé 812 est coupé par le fossé nord-sud 813, lequel est parallèle à 804, qui est contemporain ou coupe 810. Il semble donc probable que cet enclos a été ajouté lorsque le fossé 810 a été creusé.

En plan, les fossés sont en forme de L et délimitent les côtés nord, est et ouest de l'enclos ; ils deviennent progressivement moins profonds vers le sud puis se heurtent à l'affleurement rocheux (9003), et aucun retour méridional n'a subsisté. Sur le côté nord, un espace d'environ 2 m à mi-chemin entre les deux fossés définit l'entrée de l'enclos.

Ces fossés ont des terminaisons subcarrées/subarrondies et un profil en V évasé. Ils mesurent 1,3 à 1,4 m de large sur 0,4 m de profondeur au nord, et leur taille décroît jusqu'à 0,47 m de large et 0,22 m de profondeur au sud. En certains endroits, leurs profils évoquent de possibles recoupements, bien que rien de tel ne soit visible dans le comblement. Celui-ci consistait en un limon argileux compact brun grisâtre foncé contenant des pierres relativement nombreuses mesurant de 10 à 75 cm. Des taches charbonneuses et des fragments de terre cuite étaient présents dans l'angle nord-ouest. Le mobilier, qui comprend de la TCA, de la céramique et quelques clous, était également concentré à cet endroit ainsi que le long du côté nord du fossé 812.

La TCA est particulièrement abondante, et inclut quelques formes d'échancrures pouvant dater du milieu du III^e au IV^e siècle. Tous les types d'artefacts étaient plus nombreux dans le fossé ouest (812) que dans l'est (814) : respectivement 60 tessons de céramique contre 24, et 30 kg de TCA contre 6. Presque toutes les amphores proviennent de 812, ainsi que le seul objet en pierre (un galet poli). Seule une petite quantité de terre cuite a été mise au jour, légèrement plus abondante dans le fossé 812. Elle comprend des structures de fours domestiques avec des empreintes de clayonnage et quelques fragments très semblables à la terre cuite issue des fours à poterie situés à 30 m à l'ouest.

Fig. M5.18

Fig. M5.19

Trois trous de poteaux (9400, 9407 et 9410) et deux fosses ovales (9393/9398 et 9416) au profil en V sont concentrés dans un secteur d'environ 12 m de diamètre au centre de l'enclos. Leur comblement était composé de limons issus de l'érosion naturelle. Six autres petites structures similaires n'ont pas été fouillées. Aucun agencement particulier n'est identifiable, mais la roche affleure dans une grande partie de l'espace interne, particulièrement dans la moitié sud, et il est possible que certaines structures aient été trop peu profondes à l'origine pour subsister aujourd'hui. Aucun objet n'y a été découvert, indiquant peut-être que cet enclos n'avait pas une fonction domestique. Le groupe est divisé en deux par le fossé 813 (voir plus bas).

Le fossé 804 n'est pas strictement perpendiculaire au fossé 810, au sein duquel il débute ; il part en pente en direction du sud sur environ 30 m, et devient progressivement moins profond. Il mesure 1,36 m de large au niveau de son extrémité nord, 1,25 m au sud des fours à poterie et seulement 0,72 m à son extrémité méridionale. Sa profondeur varie de 0,37 m au nord à 0,56 m au sud des fours, et décroît jusqu'à 0,16 m au sud. Cette diminution progressive suggère que le fossé se termine – ou a été tronqué par l'érosion – plus au sud. Le comblement primaire consistait en un limon sableux brun jaunâtre mélangé à des graviers et pierres subangulaires provenant de l'érosion des bords et des surfaces environnantes.

Alors que le fossé 804 était en partie comblé, il a été réutilisé comme aire de chauffe pour les groupes de fours à poterie [800-803, 808] (voir plus bas) ; sa moitié supérieure était donc remplie par des débris issus de ces structures, particulièrement du charbon et des cendres, associés à de grandes quantités de céramique. Ni mobilier ni cendres n'ont été retrouvés dans ce fossé au-delà de 5 m au sud des fours, peut-être parce qu'il est tronqué ; à cet endroit, seul le comblement primaire naturel antérieur aux fours avait subsisté. L'un des fours à poterie [808] a été aménagé à l'intérieur, l'utilisant comme alandier et chambre de chauffe, ce qui l'a totalement condamné. Au nord de cette construction, on pouvait également observer des rejets de débris de fours et de cendres. À quelques mètres au nord de 808, une dépression circulaire en demi-sphère (9017) a été aménagée dans le fossé. Ce creusement était peut-être destiné à recevoir un autre four, mais a été abandonné pour une raison inconnue ; il a par la suite été rempli par des rebuts provenant de l'occupation et des fours incluant du charbon, de la TCA, de la terre cuite, de la céramique et des gravats.

Immédiatement au sud des fours à poterie, le fossé 804 contenait environ 2500 tessons de céramique. En revanche, la quantité de TCA ne s'élève qu'à environ 11 kg, suggérant que ce matériau était régulièrement recyclé dans les fours. La TCA caractéristique indique à nouveau une datation du IIe - milieu du IIIe siècle apr. J.-C.

Fig. M5.16

Plus à l'est, les fossés [813] et [819], qui se dirigent vers le sud, sont parallèles à 804, et forment des parcelles agricoles ou des enclos de 45 et 43 m de large. Leur tracé identique et leur espacement similaire suggèrent que tous trois pourraient être contemporains. Une autre courte section de fossé 816 se situe entre 813 et 819 ; tous trois aboutissent dans le fossé parcellaire 815, dont ils coupent le comblement conservé. Le fossé 813 nord-sud recoupe l'extrémité du fossé 812 de l'enclos rectangulaire, et le fossé 816 se termine dans 814. Ces relations suggèrent que 813 subdivisait l'enclos, dont les fossés étaient encore partiellement ouverts, et que 816 a été ajouté pour créer un espace fermé supplémentaire entre 814 et 815.

Les fossés 813, 816 et 819 contenaient de faibles densités de céramique, de TCA et de terre cuite, la plupart se trouvant dans 813. Les fossés 813 et 815 renfermaient également des fragments de clous, un clou de fer à cheval, un perçoir, un petit bloc de fer, un fragment de plaque et un anneau.

La concentration du mobilier dans le coin nord-ouest du fossé 812, proche des fours à poterie, suggère qu'il est resté ouvert durant la période d'utilisation de ces derniers. Cependant, aucun témoin n'indique qu'une quelconque étape de la production de céramique a eu lieu à cet endroit. Il pourrait en revanche avoir servi comme zone de préparation et de stockage du bois de chauffe.

Les carrières

Deux secteurs de carrières ont été identifiés. Le plus grand occupe la partie ouest de la zone 4, tandis que le plus petit correspond à une unique carrière située sur le côté nord de la zone 5 et se prolongeant au-delà de la fenêtre de fouille. Le groupe ouest consiste en plusieurs fosses d'extraction individuelles qui paraissent concentrées dans les zones entre les affleurements les plus rocaillieux. Toutes sont de forme irrégulière aux bords arrondis et sont composées de dépressions de formes, tailles et profondeurs diverses. Certaines d'entre elles avaient été fouillées lors du diagnostic de l'Inrap (Leroux 2008). Après le décapage mécanique, la tranchée 39 de l'Inrap a été élargie et approfondie afin d'obtenir une meilleure vision de l'une de ces carrières. Ses parois et son fond sont très irréguliers, et son comblement consistait en une accumulation globalement homogène de limon brun grisâtre mélangé à des graviers et des pierres subarrondies mesurant jusqu'à 50 mm. Des taches et des petits morceaux de terre cuite étaient également présents, associés à quelques fragments érodés de TCA romaine et deux clous en fer.

Un autre sondage mécanique de 10,5 m de long a été réalisé dans la carrière (9452). Elle mesure plus de 1,5 m de profondeur avec un côté pentu au nord ; son fond est relativement plan mais ondulé et légèrement en pente ascendante vers le sud, créant une terrasse dans le versant de la vallée. Au fond, une couche épaisse (0,4 m) de limon brun grisâtre (9463) contenait de nombreux graviers arrondis et des taches de terre cuite. Une couche de limon brun grisâtre (9467) mélangé à d'abondantes petites pierres subarrondies (< 15 mm) provenait de l'érosion depuis le côté nord. Une série d'accumulations globalement horizontales recouvrait ces couches ; elles étaient composées de limon gris brunâtre ou brun grisâtre mélangé à des quantités moyennes de graviers et de pierres subarrondies mesurant jusqu'à 50 mm (9464 à 9466, 9468 à 9470). Presque toutes contenaient des taches clairsemées d'argile cuite.

Seuls deux clous et un fragment de *tegula* ont été découverts dans cette carrière, mais le ramassage de surface réalisé depuis la carrière 9044 à l'extrémité orientale du complexe a livré une certaine quantité de céramique, de TCA, un disque de tuile et quelques fragments de terre cuite dont le sommet d'un peson ou pilier perforé. Les objets en métal comprennent un certain nombre de clous, une agrafe en T et, dans une petite dépression distincte 9182, une bille en alliage cuivreux comportant une attache en

fer. Une petite céramique érodée de La Tène finale a également été mise au jour dans le diagnostic de l'Inrap, mais il s'agit probablement d'un élément résiduel provenant de l'occupation en amont.

Ce faible nombre d'artefacts ne permet pas de préciser le moment où ces carrières ont été exploitées durant l'époque romaine. Il est probable qu'elles soient contemporaines des fours à poterie et qu'elles aient fourni de l'argile et du sable pour la production de céramique, mais il n'existe aucun lien incontestable.

Les fours à poterie (Figs F3.4.2 et F3.4.3).

Les cinq fours sont disposés en demi-cercle centré sur le fossé 804. Ce dernier a été utilisé comme aire de chauffe et de travail, et s'élargit progressivement en une grande dépression en demi-sphère (807). Chaque four montre une seule phase d'utilisation, excepté 800 qui a subi une reconstruction importante. Les fours comprennent deux grandes structures circulaires en argile à l'ouest, une petite structure empierrée au sein du fossé au nord et deux petits fours rectangulaires construits en pierre et en TCA à l'est. Les relations et la séquence d'utilisation ne sont pas clairement établies, bien que les fours rectangulaires correspondent probablement au type le plus tardif. Nous décrivons ci-dessous chaque four individuellement ; suit une discussion globale au sujet de la séquence et de la datation, de la conception structurelle et de la fonction.

Les fours à poterie 800 et 817, au nord-ouest (Figs F3.4.4-F3.4.6)

Le four 800 correspond à la structure originelle et 817 à sa reconstruction, qui modifie et répare la chambre basse, et la recouvre d'une nouvelle chambre haute.

Le four 800 est à double chambre et a été aménagé en creusant un alandier [9290] de 2,6 m de long et 0,5 à 0,7 m de large dans le substrat argileux. Au nord-ouest, il se divise en deux canaux de chauffe pour former la chambre basse ; ils mesurent chacun environ 1,25 m de long, 0,35 m de large et 0,38 m de hauteur. Au sud-est l'alandier s'élargit en une dépression en demi-sphère d'environ 0,9 m de large formant l'aire de chauffe. L'îlot de substrat entre les deux canaux forme un pilier central (9425) de 1,25 m de long sur 0,2 m de large et 0,4 m de haut. Les parois externes des deux canaux ont été recreusées afin d'aménager deux petites tranchées verticales au profil pentu en U agissant comme des cheminées pour conduire l'air chaud jusqu'à la chambre haute. Entre elles, le substrat argileux forme un petit contrefort ou corbeau. Dans chaque canal, le corbeau central (9440, 9461) mesure environ 0,2 m de large et 0,15 à 0,2 m de profondeur, tandis que ceux des côtés sont moins volumineux. La chambre haute est circulaire, de 1,6 m de diamètre. Elle est taillée dans le substrat argileux (creusement 9005), formant une banquette de 0,2 m de large sur 0,22 m de profondeur conservée encerclant les canaux de la chambre basse.

Le sol et les parois conservés (9006) ont été lourdement chauffés et ont pris une teinte grise noir violacé. Les parois sont brûlées sur 60 cm d'épaisseur, et leur couleur passe progressivement du gris noir violacé au rouge puis au brun jaunâtre du substrat argileux non chauffé. Les niveaux conservés les plus élevés sont moins brûlés, et la paroi a seulement rougi. L'extrémité du pilier central et les contreforts latéraux sont également très brûlés. Deux dépressions sont creusées dans le sol de l'alandier à 0,4 et 0,7 m de l'extrémité du pilier central ; la première est ovale, de 150x100 mm, l'autre est trapézoïdale, de 200x150 mm. La zone située entre elles et le pilier présente une usure importante. Elles ont probablement un rapport avec la fermeture de l'alandier durant la chauffe. Les caractéristiques présentées ci-dessus sont les seules qui aient subsisté du four originel 800, qui sert de base pour la reconstruction 817.

La chambre basse est alors réparée et modifiée, créant une structure plus petite. L'extrémité endommagée du pilier central (9425) est rebâtie (9455) en argile et consolidée avec des dalles de TCA et un morceau de plaque de terre cuite. Ce renforcement est formé de deux blocs adjacents, avec neuf assises de TCA à l'avant ; elles sont moins nombreuses à l'arrière où l'ancienne structure est mieux préservée. Les TCA sélectionnées correspondent à des dalles carrées ou rectangulaires de *tegula* ou tuile plate, et mesurent 90 à 170 mm de côté. Elles sont scellées dans une argile fine et dense (pâte

TC9veg) appliquée sur l'ancien pilier sous forme de boulettes ensuite lissées. La finition est soignée, avec une couche d'enduit homogène où l'on peut voir des traces et empreintes de doigts. À certains endroits, plusieurs couches fines d'argile ont été apposées. La surface est grise et rouge sombre brunâtre ; un vernis blanc sur la partie avant reflète une légère vitrification.

Dans la chambre basse, l'extrémité de chaque canal de chauffe est bordée d'un grand bloc d'amphibolite rectangulaire (9460) légèrement incliné dont le sommet repose contre la base du mur supérieur. Ils mesurent 0,28x0,15-0,2x0,05-0,08 m. Dans le canal sud-ouest, une grande dalle de *tegula* est disposée contre la paroi adjacente au bloc de pierre, tandis que dans le canal nord-est de petits fragments de TCA le maintiennent en place. Les canaux sont donc légèrement plus courts (seulement à peine plus de 1 m) que dans la phase précédente. Tous ces éléments sont lourdement brûlés et noircis.

Les corbeaux du four antérieur ont fait l'objet d'une réparation ; les cheminées ont été comblées avec une argile orange à dégraissant végétal, et des dalles de TCA rectangulaires ont été disposées à plat afin de former deux banquettes (9426, 9459) sur les côtés nord et sud, mesurant environ 0,6 m de long sur 0,15 m de large. Il s'agit de *tegula* et de tuile plate de 100-180x155-220 mm ; toutes sont intensément recuites, de couleur noire à gris violacé sur les faces exposées ou les bords. Lorsque le rebord de *tegula* est présent, il est placé de manière à former une partie de la face avant de la banquette.

Ces banquettes sont continues avec le mur interne de la chambre haute (9404) et utilisent la même argile à dégraissant végétal (pâte TC9veg). Ce mur mesure 40 à 60 mm d'épaisseur, sa surface est lisse et régulière et toute son épaisseur a pris une teinte orange rougeâtre. Il est scellé sur le mur inférieur du four 800 et est incliné, excepté à l'arrière où il est vertical. Il délimite une chambre haute de 1,2 m de diamètre. La sole (9405) est formée de quatre gros blocs tabulaires d'amphibolite de 0,4-0,5x0,25-0,4 m ; ils sont disposés dans chaque quadrant et combler l'espace entre les banquettes et le pilier central, sur lequel ils reposent. L'argile des parois internes du mur supérieur a été aplanie sur les bords des blocs (9405) afin de les maintenir et d'obtenir un niveau de sol régulier. À l'avant du four, la sole est constituée de dalles de TCA liées par la même matrice argileuse que celle du pilier et rejoint la voûte supportant le mur de la chambre haute (9404) à l'intersection avec l'alandier. La base de la sole au-dessus de ce dernier est légèrement vitrifiée. D'autres interstices dans la sole ont été en partie comblés par de plus petites pierres ou dalles de TCA, bien qu'elles n'aient pas forcément été scellées dans la structure en argile ; en outre, des espaces libres ont sans doute été laissés pour permettre à la chaleur de pénétrer dans la chambre haute. De grandes dalles de TCA lourdement brûlées ont été mises au jour dans la couche 9443 et faisaient probablement partie de ce plancher qui s'est effondré dans la chambre basse.

Le mur de doublage interne (9404) a été construit en établissant des couches horizontales avec d'étroites dalles rectangulaires. La paroi externe est plus irrégulière et ondulante que la paroi interne exposée dans le four : elle reproduit l'empreinte du mur extérieur (9406) contre lequel elle est appuyée. Ce dernier mesure 0,2 m d'épaisseur et remplit le creusement (9005) de la chambre haute ; il est constitué d'une argile jaune dense et fine sans inclusions mis à part de très rares graviers d'amphibolite. Il est rubéfié sur 50 à 80 mm d'épaisseur, suivant un dégradé vers le jaune de l'argile non cuite à l'extérieur. Sept dalles tabulaires de TCA et de pierre sont serties dans l'argile à la base du mur. Elles mesurent 80 à 120 mm de long, 60 à 100 mm de large et 20 à 40 mm d'épaisseur, et sont disposées de chant radialement selon un intervalle assez régulier (0,25 à 0,35 m) tout autour du four. Leur fonction est incertaine ; le mur externe n'étant conservé que sur une hauteur de 0,2 m, il est impossible de savoir si ce système se poursuivait en élévation. Elles ont pu servir à maintenir des tronçons d'argile humide lors de la construction du mur.

Le four paraît avoir été nettoyé après la dernière cuisson, et aucune couche de cendre n'a été mise au jour sur le sol de l'alandier. Ce dernier était recouvert d'une fine couche (10 à 20 mm d'épaisseur) d'argile limoneuse friable gris brunâtre (9362) contenant quelques graviers d'amphibolite, arrivée au sein du four désaffecté avec le ruissellement ou le vent. Au-dessus, le four était rempli par les débris de l'effondrement de la superstructure ; ils ont pénétré dans la chambre basse en passant entre les pierres de la sole ainsi que dans l'alandier.

Dans l'alandier, la couche inférieure était composée de terre cuite (9283) effondrée sur le côté sud sous la voûte de la gueule du four, dans l'angle entre la paroi et le sol. Il s'agissait de fragments marron rougeâtre et violacés à dégraissant végétal provenant d'une dalle ou plaque de 60 à 75 mm d'épaisseur comportant deux faces modelées et un bord arrondi lisse de finition soignée. Un fragment portait une empreinte de tuile sur un côté. Six gros blocs d'amphibolite subangulaires (9353) mesurant 0,14 à 0,25 m étaient encastrés au sommet de cette couche, associés à plusieurs fragments de TCA intensément cuite de 100 à 150 mm de côté. Ces couches paraissent faire partie de la voûte qui couvrait l'alandier et la chambre de chauffe. Des blocs rectangulaires d'amphibolite (9112) enchâssés au sommet de la partie méridionale de la paroi de l'alandier en sont également probablement les vestiges.

Une série d'horizons diffus de composition semblable (couches 9282, 9364 et 9363) remplissaient ensuite la partie inférieure de l'alandier. La couche la plus basse 9363 formait une bande diffuse d'argile limoneuse brun jaunâtre contenant de nombreuses inclusions de graviers d'amphibolite et de fragments de terre cuite arrondis rouges issus de l'érosion de la superstructure. Plusieurs blocs d'amphibolite lourdement brûlés mesurant 80 à 120 mm se trouvaient à la jonction avec la chambre basse. Une argile limoneuse les recouvrait (9364), renfermant de nombreux graviers d'amphibolite angulaires de 30 à 60 mm, des petits fragments de terre cuite et des lentilles graveleuses plus claires d'amphibolite érodée. Près de la chambre principale, ces couches se rejoignaient en un mélange homogène d'argile gris-marron (érosion des murs externes) associée à une grande densité de fragments d'argile cuite arrondis orange-rouge (provenant des murs internes). Elles se confondaient également avec le comblement supérieur 9081.

Dans la partie sud-ouest de la chambre basse se trouvaient de grandes dalles de *tegulae* et tuiles plates rectangulaires ou trapézoïdales (9443) mesurant jusqu'à 200 mm de long ; elles étaient inclinées et séparées par des lentilles d'argile grise homogène, et provenaient donc peut-être de l'effondrement de la sole du four. La plupart de ces fragments paraissent avoir été délibérément cassés et sont intensément recuits et noircis, ce qui est caractéristique de la sole. De nombreux blocs de terre cuite rouge de 50 à 100 mm de côté y étaient associés, au sein d'une matrice d'argile limoneuse brune contenant parfois du charbon.

La couche sus-jacente 9282 était constituée d'une argile fine limoneuse gris brunâtre plus sombre vers les bords, contenant communément du sable et des graviers angulaires d'amphibolite mesurant jusqu'à 10 mm, quelques fragments de charbon ainsi que des taches et petits morceaux clairsemés de terre cuite rouge. Plusieurs blocs rectangulaires tabulaires d'amphibolite de 100 à 300 mm y étaient incorporés ; certains étaient brûlés.

La couche 9081 s'étendait dans l'alandier et dans la chambre de chauffe, à la fois sur et sous la sole 9405 ; elle remplissait également les vides entre les pierres de cette dernière. Il s'agissait d'une argile limoneuse fine dense et dure brun rougeâtre provenant en grande partie de l'érosion de la superstructure légèrement cuite (équivalente à 9406) ; elle était mélangée à d'abondants fragments arrondis de terre cuite orange mesurant 10 à 60 mm issus du mur interne de doublage (équivalent à 9404). Dans l'alandier, des pierres et de la TCA se trouvaient à la surface de cette couche, et sont probablement équivalentes à la couche de TCA 9413 dans le four.

Les fragments de terre cuite retrouvés dans tous ces horizons sont mal conservés, mais la plupart d'entre eux sont en pâte TC9veg et les surfaces préservées suggèrent qu'ils proviennent tous du mur supérieur interne. Les fragments issus de la couche 9443 sont modelés dans une pâte plus grossière à dégraissant végétal (TC5veg) et paraissent appartenir à des plaques plates. Il pourrait s'agir de morceaux de plaques de cuisson réutilisés dans la sole du four de la même manière que les tuiles. Parmi la TCA de la couche 9362, des fragments semblables ont été classés en brique, mais ils correspondent plus probablement à des plaques fabriquées pour être utilisées dans un four domestique ou de potier. Mis à part ces dernières, toutes les TCA correspondent à de la *tegula* ou de la tuile plate, et presque toutes sont recuites et brûlées, de couleur grise ou noire.

Dans la chambre haute (9405) une couche de dalles d'amphibolite et de TCA (9413) recouvrait la sole, la plupart mesurant environ 100 à 150 mm, parfois jusqu'à 270 mm. Elles se trouvaient au sein d'une argile gris foncé provenant de l'intérieur du mur externe du four (9406) et étaient mélangées à

d'abondants petits fragments arrondis de terre cuite orange-rouge issus du mur interne de doublage (9404). La TCA correspond principalement à de la *tegula* et de la tuile plate, mais inclut un morceau d'*imbrex*. La plupart sont décolorées par la recuisson, mais en général seule une des faces ou un seul bord est brûlé et a pris une teinte gris clair ou chamois. Ces pièces pourraient avoir été insérées dans les murs en argile, mais d'autres sont brûlées sur la totalité de la surface d'un ou deux côtés suggérant qu'elles étaient exposées à la chaleur et non encastrées. Elles ont pu être utilisées pour fermer et sceller le sommet du four une fois que la température requise était atteinte.

Les couches finales 9414 et 9007 scellaient le sommet du four et consistaient essentiellement en des limons érodés parvenus dans la dépression avec l'infiltration de l'eau ; elles contenaient des petits grains d'argile cuite issus de l'érosion de la superstructure du four.

Toutes les couches qui comblaient le four et son alandier provenaient de l'érosion et de l'effondrement de la superstructure. L'élévation des murs supérieurs et du dôme paraît s'être prolongée de la même manière que ce qui a pu être observé *in situ* à la base de la chambre haute. Le volume de TCA mis au jour dans le niveau supérieur suggère que le four était chargé depuis le sommet plutôt que par un conduit latéral ; en outre, l'ouverture devait être recouverte par des fragments de tuile et scellée par l'argile durant la chauffe. La quantité de blocs de pierre mise au jour dans l'alandier, contrastant avec les chambres, suggère qu'il était en partie construit ou bordé par des pierres et couvert par une voûte constituée d'un mélange de dalles de TCA et de pierre liées par de l'argile. Cette structure pourrait avoir été partiellement démantelée en vue d'un remploi.

Ce four a livré la plus grande quantité de TCA (55 kg), retrouvée aussi bien dans la structure que dans son comblement. Les éléments mis au jour *in situ* incluent des *tegulae* avec sept échancrures du groupe B de Warry et deux du groupe C. Cinq échancrures du groupe B et sept du groupe C proviennent des couches de comblement. Ces données suggèrent une datation du IIe au milieu du IIIe siècle apr. J.-C.

Le four à poterie 801 (Figs F3.4.7-F3.4.8)

Ce four a été aménagé en creusant une grande fosse circulaire dans le substrat pour former la chambre basse (9008) rejoignant un alandier linéaire (9150) sur le côté est, le tout créant une structure en forme de serrure orientée ouest-nord-ouest sur est-sud-est. L'extrémité sud-est de l'alandier a été fortement tronquée par l'occupation postérieure associée à l'aire de travail 807. Le four mesure 2,7 m de long au total, sa chambre de chauffe fait 1,35 m de diamètre, son alandier 0,5 m de large, et il est conservé sur un maximum de 0,6 m de profondeur. Il est creusé dans le substrat argileux limoneux excepté sur le côté nord-est où il est taillé dans un affleurement d'amphibolite. Le substrat sert de murs (9009) et de sol (9064) à la chambre et à l'alandier. Les parois de la chambre sont régulières et abruptement inclinées vers le fond plat de 1,05 m de diamètre. Leur surface a été intensément chauffée et est noircie sur une épaisseur de 20 à 30 mm ; derrière, l'argile est rubéfiée sur 0,1 m d'épaisseur. Les parois ont été plus lourdement chauffées dans l'alandier et à l'avant de la chambre basse jusqu'à l'arrière des piliers latéraux, ainsi qu'au sommet des murs de la chambre. La cuisson est moins intense à l'arrière de la chambre basse ; les parois et le sol y ont pris une teinte brun-orange. La surface y est également bien conservée et lisse, et des traces de doigts sont visibles sur le pourtour et plus haut de long des piliers. Le substrat argileux était donc probablement recouvert d'un fin enduit du même type que celui utilisé pour les piliers (voir plus bas), mais qui n'a pas subsisté dans les parties plus intensément chauffées. Des échantillons prélevés dans la paroi du four montrent qu'il s'agit d'une argile sableuse et graveleuse identique au substrat, cuite jusqu'à une teinte noire à la surface puis gris foncé sur une épaisseur de 23 à 28 mm, suivant ensuite un dégradé depuis le marron violacé au brun rougeâtre jusqu'à 65 mm de la surface.

Les sols et les murs de la chambre et de l'alandier sont continus, mais une lentille distincte de substrat argileux brûlé (9065) au sud de l'extrémité de l'alandier pourrait indiquer que l'aire de chauffe était à l'origine plus étendue. Il est possible que cette lentille représente les vestiges du sol d'un autre four à poterie totalement tronqué par l'activité postérieure.

Le sol de l'alandier (9064) comporte un certain nombre de cuvettes. La plus grande est un petit trou quadrangulaire (9456) de 0,24 m de côté et 0,17 m de profondeur, creusé au centre à 0,9 m de la gueule de la chambre. Une pierre et une TCA (9149) y étaient disposées, au sein d'une argile compacte sableuse brun foncé (9457) contenant des fragments de terre cuite et des charbons. Un grand tesson de pot se trouvait dans l'angle entre le fond et la paroi. La pierre (9149) émergeait au-dessus du sol et avait la forme d'une pyramide tronquée de 0,2 m de haut x 0,15 m x 0,12 m ; elle était maintenue à l'aide d'un fragment de TCA. Une deuxième petite dépression quadrangulaire de 0,1 m de côté sur 0,04 m de profondeur se situe au centre de l'alandier, près de la gueule. Au fond l'argile était rubéfiée, contrastant avec les surfaces environnantes noircies et suggérant qu'une pierre ou un objet en argile y était inséré. Un autre trou quadrangulaire peu profond apparaît entre 9456 et le bord sud de l'alandier. Il mesure 0,13 m de côté mais seulement 20 mm de profondeur. Ces structures étaient probablement utilisées pour étayer la couverture de l'alandier et pour le sceller durant la chauffe.

Un grand pilier central en languette (9237) est aménagé depuis le mur arrière du four vers l'alandier ; il mesure 0,35 m de haut, 0,9 m de long, 0,22 à 0,28 m de large à la base et s'élargit jusqu'à 0,32-0,42 m au sommet. Il est plus étroit à l'arrière (seulement 0,15 m), peut-être pour permettre à l'air chaud de circuler et d'être aspiré dans la chambre haute. Il est constitué de quatre à cinq assises de blocs d'amphibolite plats tabulaires oblongs ou rectangulaires, de 0,15 à 0,25 m de long sur 0,1 à 0,15 m de large et 0,06 à 0,1 m d'épaisseur. Ces blocs sont posés à plat (bien que pas toujours régulièrement) et sont liés par une argile limoneuse fine sans inclusions. La surface est recouverte d'une mince couche d'enduit argileux très fin, très lisse et régulier, gris foncé à l'avant mais de plus en plus brun rouille vers l'arrière. Les côtés et l'extrémité du pilier paraissent s'évaser au niveau du sommet pour former un surplomb, vraisemblablement afin de réduire l'espace à couvrir par la sole suspendue et constituer une voûte au-dessus de l'alandier comme dans le four 817.

Deux piliers latéraux de construction et de taille similaires – 9236 au nord et 9237 au sud – sont scellés dans le mur. À l'ouest de ces derniers, deux contreforts miniatures subsidiaires sont fixés à la paroi – 9280 au sud-ouest et 9279 au nord-ouest. Il ne reste de ce dernier qu'une empreinte.

Le pilier du côté nord (9236) est de plan trapézoïdal ; sa base étroite de 100 mm de large s'accroît jusqu'à 0,3x0,2 m au sommet. Celui du sud (9237) est rectangulaire, de 0,25 m de côté au sommet et diminue à 0,23x0,17 m à la base. Les deux mesurent environ 0,34 m de hauteur, bien que leur partie haute soit endommagée. Ils sont constitués d'assises grossières de dalles de TCA et de pierre de 60 à 140 mm sur 15 à 80 mm d'épaisseur. Les blocs sélectionnés pour 9237 sont plus épais que ceux de 9236. Les dalles sont disposées horizontalement et liées par une argile très fine et dense, également utilisée pour enduire les structures et créer une surface très lisse et régulière. Elle a pris en chauffant une teinte grise qui se dégrade en brun rouille vers le cœur. Une empreinte dans la paroi au-dessus de 9236 révèle qu'il mesurait à l'origine environ 0,45 m de haut.

Le petit contrefort (9280) fixé à la paroi sud-ouest a une forme trapézoïdale similaire. Il mesure 0,17 m de haut sur 0,17 m de large et 0,06 m d'épaisseur, et sa base se situe à environ 0,13 m du sol. Il est constitué de la même argile fine que les autres ; une grande dalle de *tegula* de 0,2x0,07x0,025 m est placée à l'avant, le rebord inséré dans la paroi du mur. Son jumeau du mur nord-ouest avait probablement une forme semblable. Son effondrement a laissé un creux en forme de losange (9279) avec une grande empreinte ovale de 160x60 mm et 80 mm de profondeur, apparemment formée par un gros galet enfoncé dans la paroi. Une concentration de terre cuite fine grise (pâte TC9) découverte en dessous dans la couche 9261 correspondait à ses débris ; elle incluait des fragments avec des empreintes de *tegula* et des morceaux d'enduit de surface avec des traces de doigts.

La sole suspendue (9033) entre les chambres haute et basse était constituée de quatre gros blocs d'amphibolite de 240 à 420 mm de long sur 20 à 300 mm de large et 100 à 120 mm d'épaisseur ; ils se sont en partie effondrés dans la chambre basse. Ils ne sont pas assez grands pour avoir pu former la totalité de la sole, mais ont été utilisés pour remplir les espaces les plus importants entre les piliers. D'autres dalles de TCA et de pierre ont pu être employées en complément, bien que la seule tuile plate mise au jour ne soit apparemment pas brûlée. Cependant, la plupart des TCA découvertes effondrées dans le comblement primaire (couche 9261) sont lourdement brûlées et noircies, ce qui est

cohérent avec l'hypothèse de leur utilisation pour la sole. Un bloc de terre cuite en pâte à dégraissant de balle de céréales trouvé dans ce niveau paraît également appartenir à la sole et a pu être utilisé pour maintenir les pierres ou combler les vides entre elles.

À l'extérieur du four, le creusement 9045 pourrait être relatif à une phase contemporaine d'utilisation de l'aire de travail 807, mais correspond plus vraisemblablement à une phase plus tardive de cette structure qui tronque la partie supérieure de l'alandier.

Après l'abandon du four, sa gueule a été condamnée par un mur de pierre (9035) construit sur la fine lentille graveleuse qui forme la base de l'horizon 9261. La plupart de ces blocs sont angulaires et fraîchement taillés, mais l'un d'eux est arrondi et érodé. Deux tuiles se trouvaient au sommet, dont une *tegula* brûlée gris blanchâtre.

Une couche noire finement granuleuse (9066=9024) recouvrait le sol de l'alandier (9064) ; elle était composée de particules et de fragments de charbons mesurant jusqu'à 20 mm associés à du limon et des petits morceaux de terre cuite. Il pourrait s'agir des cendres de la dernière cuisson ou de cendres remaniées mélangées à du sédiment arrivé dans l'alandier par ruissellement après l'abandon. Deux petits fragments de TCA, très brûlés et noircis, proviennent vraisemblablement de la sole suspendue ou de la voûte de l'alandier. Cette couche ne se prolonge pas dans la chambre de chauffe, suggérant qu'elle y a été balayée après la dernière cuisson.

Une fine couche de sédiment argileux issu du ruissellement, brun avec des taches rouges, recouvrait le sol de la chambre basse et se prolongeait un peu dans l'alandier ; il était mélangé à des lentilles de sable et graviers verts d'amphibolite érodée (9261). Cet horizon faisait jusqu'à 0,08 m d'épaisseur et était combiné à l'effondrement et l'érosion primaire de la structure du four. L'effondrement incluait les blocs d'amphibolite brûlés et noircis de 50 à 150 mm ainsi que de nombreux fragments de TCA et de terre cuite. La TCA consiste principalement en des dalles brisées de *tegulae* et tuiles plates avec quelques *imbrices*, mesurant environ 60 à 140 mm, excepté un morceau de *tegula* de 240 mm de long ; de la terre cuite adhérait à plusieurs d'entre elles. Une grande proportion de ces TCA sont brûlées ; plusieurs sont entièrement noires ou grises, mais d'autres ne sont décolorées que superficiellement. Elles paraissent provenir de la sole, peut-être des niveaux supérieurs du pilier rejoignant une voûte dans l'alandier. Les éléments de terre cuite sont tous en pâte TC9 ; ils incluent des morceaux des piliers avec des empreintes de TCA et de nombreux fragments de parois avec une face lisse et des traces de doigts. Cette couche contenait plus de tessons de céramique que les autres qui lui succédaient ; la plupart d'entre eux étaient disposés à plat au pied de la languette centrale sur les côtés, avec une plus petite concentration dans les renforcements à l'arrière. Ils pourraient avoir été employés pour protéger ou renforcer la surface du pilier, bien qu'aucun d'entre eux n'ait été découvert dans l'enduit d'argile de cette structure.

Le comblement de la chambre de chauffe correspondait à l'effondrement de la superstructure mélangé à des sédiments issus de l'érosion des surfaces environnantes, amenés par le ruissellement ou le vent. Sur les côtés, une couche d'argile gris foncé (9271) s'était infiltrée entre les murs et les débris effondrés ; elle provenait de l'érosion des parois en argile noircies.

La couche 9030 remplissait la moitié inférieure du four. Elle était constituée d'une masse compacte de morceaux informes de terre légèrement cuite rouges et roses (de 20 à 40 mm) mouchetée d'argile crue pure et grasse, jaune ou beige. Des blocs angulaires d'amphibolite de 50 à 200 mm la parsemaient également. Les quelques fragments de terre cuite identifiables sont tous en pâte TC9 ou TC9veg. On trouve parmi eux des morceaux de parois de 11 mm d'épaisseur, des fragments structuraux avec des empreintes de TCA (provenant peut-être des parties supérieures des piliers ou de la voûte au-dessus de l'alandier) et des pièces plus épaisses dont la partie avant est lissée avec des traces de doigts et la partie arrière plus grossière paraît avoir été disposée contre une autre surface. Ces dernières proviennent probablement des murs supérieurs. Certaines comportent des moulures ou des empreintes qui suggèrent qu'elles formaient la base du mur rejoignant le sol. La partie basse de la couche était parsemée de fragments de TCA de 80 à 120 mm, la majorité correspondant à de la *tegula* ou de la tuile plate, avec un morceau d'*imbrex*. Une seule pièce est lourdement brûlée, quelques-unes le sont légèrement ; les autres ne portent pas de trace de recuit ou de brûlure, suggérant qu'elles ont été incorporées dans la superstructure en argile des murs ou de la couverture.

Au-dessus de 9030 et de la sole effondrée, une couche d'argile brune compacte graveleuse (9029) était mélangée à des morceaux informes de terre cuite rouges et roses de 60 à 120 mm et des grandes dalles brûlées d'amphibolite de 150 à 200 mm sur 100 à 150 mm et 215 à 230 mm ; la plupart étaient inclinées et se chevauchaient. Cette couche pourrait correspondre à l'effondrement de la partie supérieure des piliers, ou à celui d'une partie des murs supérieurs ou de la voûte. Quelques pièces de TCA, essentiellement de la *tegula*, ont également été découvertes, dont deux dalles intensément recuites et noircies. Une grande quantité de terre cuite a été mise au jour, la plupart en pâte fine à dégraissant végétal TC9veg qui était employée pour le mur interne de la chambre haute. Des pièces en pâtes TC1 et TC2 ont été mises en œuvre pour lier les pierres ou les tuiles, et probablement dans le mur externe. Certains blocs proviennent clairement du sommet des piliers central et septentrional ; ils se sont délogés et ont légèrement glissé de leur position.

Au sommet du four, le comblement final (9010) correspondait à un mélange d'éléments issus de l'effondrement de la superstructure et d'un remblai de substrat érodé. Cette couche était constituée d'une argile sableuse brune contenant de nombreux graviers et plus rarement de l'amphibolite, consistant en de petits cailloux subarrondis de 10 à 30 mm et des fragments angulaires mesurant jusqu'à 80 mm. Près des parois se trouvaient d'abondants morceaux informes d'argile légèrement cuite rose à orange clair ou crue de couleur jaune, qui alternaient avec des dépôts sableux graveleux verdâtres contenant des fragments d'amphibolite au centre du four. À ce stade, l'essentiel de la superstructure était effondré et la dépression restante était comblée par des remblais de substrat, provenant peut-être de la construction du four postérieur.

La TCA apparaissait dans les couches 9030, 9029 et 9010 en des quantités relativement faibles. Le nombre et la taille des fragments s'accroissaient en direction des horizons inférieurs. Seules quatre *tegulae* ont conservé leur échancrure inférieure, pouvant fournir des informations de datation : l'exemplaire découvert dans la couche primaire 9261 est du groupe C (milieu du II^e - milieu du III^e siècle apr. J.-C.), tandis que les trois autres plus haut dans le comblement appartiennent au groupe D (milieu du III^e - IV^e siècle apr. J.-C.). Ces derniers pourraient néanmoins être intermédiaires avec le groupe C, indiquant peut-être un dépôt vers le milieu ou la fin du III^e siècle. Un certain nombre des TCA sont brûlées ; quelques pièces intensément brûlées ou recuites sont caractéristiques de la sole suspendue ou de la voûte de l'alandier et apparaissaient surtout dans la couche 9030. De la terre cuite adhérait sur plusieurs d'entre elles, suggérant qu'elles étaient incorporées à la superstructure du four ou aux piliers.

Des quantités moyennes de terre cuite ont été mises au jour dans toutes ces couches. Il s'agit de plusieurs pâtes représentant différents éléments de la structure du four. Presque tous les fragments provenant de 9010 (et une grande proportion dans les autres couches) sont en pâte à dégraissant végétal (TC9veg). La plupart comportent une face lisse avec parfois des traces de doigts ; l'arrière est soit cassé soit grossier et peut présenter l'empreinte d'une autre surface grossière ou de pierres. Certaines pièces portent également des empreintes de TCA ; l'une d'elles en a sur ses deux côtés indiquant qu'elle était utilisée comme liant entre les assises. La pâte à dégraissant de balle de céréales était généralement utilisée pour l'enduit du mur interne, mais de la TCA s'y trouve parfois incrustée, et elle devait donc également être mise en œuvre dans les autres éléments structuraux. C'est peut-être le cas de parties de la sole au niveau du pilier central ou de la voûte de la gueule du four dans l'alandier. Un fragment à l'extrémité arrondie et à la surface courbe pourrait avoir fait partie d'un pilier ou d'un contrefort, à moins qu'il ne s'agisse d'un morceau de la lèvre d'une cheminée de chargement aménagée dans le mur. Les couches inférieures renfermaient également de fins fragments droits gris foncé en pâte TC9, identiques à l'enduit retrouvé *in situ* sur les piliers. Des exemplaires en pâtes plus grossières (TC1, TC2 et TC4) sont en général moins cuits et comportent moins de traces de modelage : la plupart paraissent correspondre à la structure du mur extérieur, bien que quelques-uns puissent provenir de la partie supérieure des piliers endommagés.

L'effondrement de terre cuite et de TCA suggère que la chambre haute du four était constituée d'un solide et épais mur en argile, peut-être parfois renforcé avec des pierres ou de la TCA et enduit d'une fine argile à dégraissant de balle. L'épaisseur était façonnée dans une terre très locale, tandis que l'enduit provenait peut-être d'un gisement de meilleure qualité comme les dépôts kaolinitiques des environs ; il peut aussi s'agir de l'argile locale épurée de ses inclusions. Cette pâte a également pu être

employée pour maintenir des dalles supplémentaires de TCA ou de pierre dans la sole suspendue, particulièrement dans son prolongement entre le pilier central et la jonction de la chambre et de l'alandier.

Dans ce dernier, les sédiments s'étaient accumulés contre le mur de condamnation 9035. La première couche était composée d'une argile limoneuse brun grisâtre foncé (9129) contenant des fragments de terre cuite rouges et jaunes de 10 à 50 mm, des graviers angulaires d'amphibolite de 5 à 10 mm, des blocs tabulaires brûlés d'amphibolite et de la TCA de 60 à 180 mm. Elle formait un cône de débris délibérément rejetés encerclant et comblant l'alandier. La couche sus-jacente était formée d'une argile limoneuse compacte brun grisâtre (9103) renfermant de nombreux graviers d'amphibolite, des petites pierres et des fragments d'argile. Parmi ces derniers, certains étaient cuits et de couleur rouge, d'autres étaient jaunes et crus ; ils mesuraient jusqu'à 25 mm. Ces couches pourraient correspondre à des débris érodés de la superstructure du four. Il pourrait autrement s'agir des déblais du four 803 : en effet, 9103 est recouverte par la couche 9063, laquelle inclut une série d'horizons de débris de four en pente aboutissant au bord du sol du four 803 (voir coupe 1709).

Fig. M5.13

Le four à poterie 808 (Figs F3.4.9-F3.4.10)

Ce four est construit dans le fossé 804 préexistant. Une tranchée de fondation (9082) a été creusée dans les limons qui s'étaient accumulés au fond. Elle mesure 1,47 m de large et jusqu'à 0,46 m de profondeur. La chambre de chauffe circulaire est placée en amont vers le nord et l'alandier part vers le sud ; le fossé lui-même sert d'aire de chauffe et de travail. La chambre basse mesure 0,68 m de diamètre à l'intérieur et faisait à l'origine 0,23 m de profondeur. Ses murs (9281) sont construits avec des blocs rectangulaires fraîchement taillés d'amphibolite subangulaire mesurant 70x100x150 mm jusqu'à 100x150x250 mm et sont parsemés d'un petit nombre de TCA de 100 à 150 mm. Il s'agit essentiellement de *tegulae* dont les rebords sont placés de manière à former une partie de la paroi du mur. Les blocs sont disposés en trois assises et sont liés par une fine argile limoneuse. Celle-ci a pris une teinte orange rougeâtre autour de la gueule et de la voûte de l'alandier puis suit un dégradé vers le orange-brun sur les côtés. La surface plus la proche du foyer est intensément cuite et a pris une couleur gris foncé sur 10 mm d'épaisseur. Les faces exposées des blocs de pierre et des tuiles sont lourdement brûlées et noircies. La paroi de l'alandier (9296) est continue avec le mur de la chambre, et s'élargit de chaque côté pour former une façade ou une protection à la chambre de chauffe. Elle est constituée de deux assises de gros blocs d'amphibolite mesurant jusqu'à 460x320x90 mm. Étant donné que ce four a été aménagé dans le fossé partiellement ouvert et que celui-ci a été remblayé autour après la construction, il est probable que cette façade était présente dès l'origine. Les seules TCA retrouvées *in situ* proviennent de la structure de l'alandier : il s'agit surtout de *tegulae* dont une échancrure de type C (fin du IIe-IIIe siècle apr. J.-C.).

Une relation stratigraphique entre les fours 800/817 et 808 apparaît à l'intersection de l'alandier 9290 de 800/817 et du mur de protection 9296 de l'alandier de 808. Le mur 9296 se trouve dans un renforcement recoupant la paroi de substrat brûlé de 9290. Le four 808 pourrait donc être postérieur aux deux phases du four 800/817, ou construit après l'utilisation de 800 mais avant celle de 817. Aucune brûlure caractéristique n'a été observée à l'extrémité du mur 9296, allant peut-être à l'encontre d'une activité du four 817 postérieure ou contemporaine de 808. Néanmoins, à cette distance de l'entrée du four 800/817, la chauffe des parois et du sol de l'alandier n'était pas intense, donc l'absence de brûlure sur les blocs de pierre pourrait ne pas être probante.

Le sol (9298) de la chambre de chauffe et de l'alandier est constitué du substrat rocheux érodé (9002/9003) du fond du fossé 804. Seule une petite partie de la surface originelle est conservée à l'arrière de la chambre dans les angles entre le mur nord et le pilier 9288. Ailleurs le sol s'est abaissé à force d'utilisation, et se situe à 0,12 m sous la base du pilier au niveau de la gueule de four, faisant s'élever la hauteur de la chambre basse à 0,34 m. La surface est très brûlée et noircie sur une épaisseur de 20 mm, avec un dégradé de roche ou d'argile rubéfiée en dessous. Ces brûlures prolongent sur 1,05 m au sud du pilier, indiquant la limite méridionale de l'alandier.

Le pilier 9288 est construit sur le substrat rocheux, et s'appuie sur le côté nord du mur 9281 de la chambre. Il mesure 0,6 m de long sur 0,1 à 0,15 m de large et 0,16 m de haut, et est constitué de trois assises de dalles tabulaires d'amphibolite et de TCA de 100 à 150 mm de côté. L'assise supérieure est en partie manquante. Les blocs sont liés par de l'argile qui a subi une cuisson et a pris une teinte grise à brune. Plusieurs grands tessons de céramique ont été trouvés de chant contre les parois du pilier, en plus grande quantité à l'ouest au sein de 9295 qu'à l'est dans 9294 ; d'autres se trouvaient autour du mur inférieur de la chambre. Ils n'étaient pas encastrés dans la structure conservée, mais ils pourraient avoir été délibérément ajoutés pour protéger le pilier et les parois des effets de la chaleur et des détériorations lors du nettoyage des cendres après utilisation du four. Cependant, ils ne montraient pas de traces de brûlure ou de recuit comme on pourrait s'y attendre avec l'intensité de la chaleur régnant dans la chambre basse ; cela pourrait indiquer qu'ils ont glissé depuis la chambre haute où ils étaient peut-être utilisés comme cales.

Le mur de la chambre haute (9084) est en retrait par rapport au mur inférieur, créant une banquette de 100 à 140 mm de large. Le diamètre interne est de 0,9 m, et le diamètre externe de 1,2 m. Il est constitué de gros blocs fraîchement taillés angulaires subrectangulaires d'amphibolite de 180 à 340 mm de long, dont la face la plus régulière et la plus plane a été sélectionnée pour former la partie interne exposée dans le four. Ces blocs sont liés par une argile limoneuse fine rubéfiée sur la majorité de l'épaisseur (environ 0,15 m), et sont conservés sur deux à trois assises ou un maximum de 0,27 m de haut. Le mur supérieur se prolonge en travers de l'alandier, lequel est couvert par un gros bloc supporté par des pierres et des dalles de TCA émergeant depuis les murs inférieurs (9281,9296). Ces dernières sont calées à chaque extrémité par des pierres triangulaires plus petites liées par une argile cuite dense orange. La terre cuite utilisée dans la voûte au-dessus de l'alandier est en pâte TC9veg à dégraissant de balle, tandis que l'argile bordant et liant les murs inférieurs est soit fine et limoneuse avec peu d'inclusions (TC1), soit plus graveleuse (TC5s) semblable au substrat argileux local.

L'intensité de la cuisson et le degré d'usure du sol suggèrent qu'il s'agit d'un des fours les plus longuement utilisés. Une couche d'argile limoneuse brun grisâtre sombre (9415) s'était accumulée sur le sol de l'alandier, mouchetée d'argile plus ou moins cuite, de taches charbonneuses et de fragments de charbon. Il s'agit probablement d'un mélange de cendres remaniées, de sédimentation naturelle et d'argile érodée depuis l'intérieur des murs du four ou de la superstructure. Dans la chambre basse les couches 9294 et 9595, qui recouvraient le sol à l'est et à l'ouest du pilier central, sont équivalentes à 9415. Elles étaient constituées d'une argile limoneuse légère brun grisâtre foncé contenant du sable, des graviers et des petites pierres (jusqu'à 50 mm) d'amphibolite de façon dispersée. Elles renfermaient également des fragments de terre cuite mesurant jusqu'à 60 mm et une concentration de tessons de céramique de 30 à 70 mm. L'échantillon prélevé dans la couche 9294 était pauvre en charbon mais contenait une quantité non négligeable de graines. L'échantillon issu de 9415 n'a pas été étudié. Les comblements situés plus haut dans la séquence ont livré des dépôts riches en céréales et en charbons, suggérant que le four désaffecté était utilisé comme dépotoir pour des déchets provenant d'autres endroits.

Postérieurement aux dépôts primaires accumulés sur le sol du four, l'alandier a été bloqué par des gravats (9291) constitués de gros blocs angulaires irréguliers d'amphibolite, de 150 à 200 mm, fraîchement taillés ou érodés. Ils étaient étroitement imbriqués dans l'angle sous le mur 9084. Autour s'était accumulée une matrice d'argile limoneuse brun grisâtre foncé mélangée à des graviers d'amphibolite et des petits fragments érodés de terre cuite ; elle était continue avec les couches de la chambre du four consistant en une série de rejets similaires. À l'est, la couche la plus basse était constituée d'une argile brun foncé (9293) contenant du sable, des graviers et des petites pierres d'amphibolite ainsi qu'une quantité faible à moyenne de fragments rubéfiés de terre cuite mesurant 30 à 80 mm. Une couche similaire plus sombre (9277) la recouvrait mais remplissait surtout la moitié sud du four ; elle renfermait d'abondants fragments de charbon et de plus rares morceaux de terre cuite. Un pot quasi-complet y a été découvert (n° mobilier isolé [Nmi] 1208) dans l'angle entre le mur et l'extrémité du pilier dans le quadrant sud-ouest ; les potiers conservaient peut-être dans l'ancien four un pichet d'eau fraîche, qui s'est renversé et brisé. Un fond de pot (Nmi 1231) placé sur la banquette formée par 9281 pourrait avoir eu une fonction similaire, tout comme la cruche cassée (Nmi 1208) découverte plus haut dans la couche finale 9083. Celle-ci était constituée d'une argile grise compacte

renfermant d'abondants graviers d'amphibolite et petits fragments arrondis de terre cuite, de fréquentes taches et fragments de charbon mesurant jusqu'à 20 mm ainsi que de rares TCA, pierres et tessons de céramique. Cette couche était inclinée depuis l'ouest vers l'est, suivant la pente des couches de remblais sous-jacentes.

Les couches qui remplissaient le four 808 ne correspondent pas à l'effondrement de la superstructure mais sont caractéristiques de remblais. Elles renfermaient des cendres mélangées à de petits fragments érodés de terre cuite, typiques d'une paroi de four érodée et d'un sol raclé avec la cendre. Ces derniers, lorsqu'ils sont en pâte TC9veg, pourraient être issus du mur interne ou de la paroi de la superstructure du four, mais l'essentiel de la terre cuite en général pourrait provenir d'une autre structure ou activité dans les environs. La majorité apparaissait dans la couche 9083 et inclut des fragments du substrat argileux formant les murs de la chambre basse d'un four à poterie, un groupe de quatre petits piliers et des morceaux de plaques de cuisson. Ces catégories de mobilier en terre cuite et leur possible fonction sont discutées plus précisément dans la partie du rapport concernée, mais n'ont probablement pas été utilisées dans les fours à poterie. Les indices suggèrent que la superstructure a été démolie et retirée, et n'a pas été abandonnée pour s'effondrer dans la chambre basse contrairement à ce qui s'est passé dans les autres fours. La sole suspendue entre les chambres a pu être constituée de pierres ou de TCA ; aucun indice n'en a subsisté, mais la structure conservée laisse à penser que les pierres sont plus probables. Certaines d'entre elles ont pu être employées pour construire le mur condamnant l'alandier 9111. La plupart des déblais (couche 9070) dans l'aire de chauffe (807, voir plus bas) pourraient provenir de la démolition de la superstructure.

Fig. M5.14

La structure 9352

La tranchée 9352 se situe sur le côté est du fossé 804 – dont le côté oriental est partiellement tronqué – juste au sud du four 808. Elle est de forme subrectangulaire avec des parois abruptes presque verticales au nord et à l'est ; le fond est plat avec quelques cuvettes légèrement plus profondes sur le côté ouest et dans le coin sud-est. Elle mesure 1,4 m est-ouest sur 1 m nord-sud et a été creusée sur 0,45 m de profondeur. La structure 9454 conservée entre les fours 802 et 803 au sud, et clairement recoupée par 9011 – le creusement du four 802 –, pourrait avoir constitué son côté méridional. La forme et l'aspect général pourraient suggérer que l'intention était de construire un four rectangulaire à l'intérieur, semblable à 802 et 803. Cependant, aucun vestige de construction n'est conservé ni de traces de brûlure au fond, il semblerait donc que le four n'ait jamais été construit. La fosse a été délibérément comblée avant ou pendant la construction du four 802. Il se peut également qu'elle ait été creusée pour aménager une aire de travail plus importante rattachée au four 808, ou qu'il s'agisse d'une petite carrière d'extraction d'argile ayant servi à la construction d'un des fours antérieurs. Le fait que la paroi de l'alandier 9296 ne se prolonge pas dans cette structure pourrait indiquer qu'elle a été creusée postérieurement au four 808, bien que de l'autre côté 9296 ne se prolonge que très peu dans la zone de l'alandier du four antérieur 817.

Les couches qui la comblaient arrivaient peut-être contre le mur nord du four 802 ; néanmoins, la coupe (1734) pourrait indiquer à l'inverse que le comblement inférieur était tronqué par le creusement de 802 (9011). Ce comblement inférieur 9193 était constitué d'un dense sédiment argileux limoneux finement granuleux, brun grisâtre foncé. Il contenait de fréquents graviers angulaires d'amphibolite de 5 à 10 mm, de rares pierres de 50 à 120 mm, des morceaux de substrat érodé argileux et graveleux, de fréquents fragments de charbon mesurant jusqu'à 20 mm et une densité moyenne de petits nodules de terre cuite rubéfiée d'environ 10 à 15 mm. Le comblement (9448) de la structure 9454 est semblable, et pourrait correspondre au prolongement du même dépôt tronqué par le four 802. Un fragment de *tegula* provenant de 9448 recolle avec plusieurs pièces intégrées au mur du four 802, suggérant que la partie basse de 9352/9454 a pu être délibérément remblayée peu de temps avant ou en même temps que la construction de ce four. Au-dessus de 9193 se trouvait une dense couche de sable argileux et limoneux renfermant de fréquents graviers ou petits cailloux d'amphibolite mesurant jusqu'à 20 mm, occasionnellement des pierres plus grosses d'une taille allant jusqu'à 80 mm et quelques charbons et

nodules dispersés d'argile crue jaune et de terre rubéfiée. Le tout avait l'apparence d'un remblai de substrat érodé mélangé à des débris provenant des fours. Le four 802 a probablement été construit après le dépôt de cette couche. La couche finale (9132) paraissait s'appuyer contre le mur (9012) du four 802 et s'étendait dans l'air de chauffe 807 au-delà des limites de 9352.

Le four à poterie 802 (Figs F3.4.11-F3.4.13)

Il s'agit du premier des fours rectangulaires à avoir été construit. Un creusement subrectangulaire aux angles arrondis (9011) a été aménagé dans le substrat et les comblements inférieurs de la structure 9352 au nord. Il mesure 1,1 m nord-sud sur environ 1,35 m est-ouest. À l'est et au sud, une marche a été aménagée sur le bord, créant une banquette de 0,1 à 0,2 m de large sur 0,18 m de profondeur à l'arrière du four, à 0,2 m au-dessus du fond. Ce rebord est visible sur la coupe 4419 et se prolonge sur le côté sud, mais n'apparaît pas au nord sur la coupe 1734. Il n'est utilisé structurellement qu'à l'arrière du four, servant de base au côté oriental du mur 9012. Le substrat recoupé par 9011 – ici un mélange d'argile et de graviers d'amphibolite (numéroté 9002) – sert de sol au four (9397) et de mur arrière à la chambre basse, où il est rubéfié. Il est lisse, légèrement ondulé, et il est conservé sur 0,46 m² ; il a pris en chauffant une teinte rouge orangé mais n'était nulle part brûlé, gris ou noir.

Les murs de la chambre basse (9230) et de l'alandier (9227, 9228) sont constitués de gros blocs d'amphibolite posés de chant et liés avec de l'argile. La chambre est bordée de chaque côté par un gros bloc (0,32-0,34 m de long sur 0,14-0,2 m de large et 0,18 m de haut), formant une paroi continue avec les deux murs de l'alandier. Ceux-ci sont chacun construits avec deux blocs mesurant de 0,21 à 0,42 m de long sur 0,1 à 0,14 m de large et 0,15 à 0,21 m de haut. En tout, les murs mesurent 0,44 m de long et sont inclinés vers l'intérieur, formant une gueule plus étroite. L'alandier est couvert par deux gros blocs d'amphibolite (9050), le plus massif (0,55x0,2x0,2 m) constituant le linteau à l'avant avec un bloc légèrement plus petit à l'arrière (0,4x0,2x0,15 m). Le tout est supporté par une pierre pyramidale (9402 ; 0,24x0,08x0,23 m) qui paraît avoir été mise en place après qu'une certaine usure a eu lieu sur le sol.

Une partie de *tegula* est encastrée dans le sol et le mur arrière de la chambre basse ; elle est placée de chant avec le rebord en haut afin de former un pilier supportant la sole suspendue de la chambre haute. Sa longueur conservée est de 0,15 m (mais elle pourrait avoir été plus importante à l'origine), et sa hauteur de plus de 100 mm. Elle est façonnée en pâte Q4a mais ne peut être recollée avec aucune des autres tuiles de cette pâte présentes dans la structure du four.

La chambre basse et l'alandier mesurent 1,3 m de long, 0,4 m de large – avec un rétrécissement à 0,34 m au niveau de la gueule – et 0,2 à 0,28 m de haut. Il est possible que l'alandier ait été plus long à l'origine, ou qu'il se soit élargi en une chambre de chauffe empierrée. En effet, certains blocs de la couche 9070 sont disposés de telle façon qu'ils semblent avoir glissé depuis une bordure de ce type. Dans l'alandier au niveau de la gueule et immédiatement à l'ouest, la surface du sol (9226) a pris en chauffant une teinte rouge-orange, avec quelques lentilles brûlées gris clair ; elle n'est cependant pas lourdement brûlée ou noircie. À ce niveau apparaît une petite cuvette qui ne présente pas de trace de brûlure ; peut-être que la surface a été supprimée lors de l'insertion du pilier 9402. Dans cette dépression, une fine lentille noire cendreuse et charbonneuse s'était accumulée avant d'être rechapée d'une fine couche (10 à 20 mm) issue du substrat d'argile graveleux, dans laquelle quelques pierres tabulaires en amphibolite de 50 à 80 mm étaient disposées à plat. La surface était très lisse, assez régulière et rubéfiée.

La chambre haute mesure 0,77 sur 0,65 m à l'extérieur et 0,6 sur 0,4 m à l'intérieur. Ses murs sont constitués de tuiles liées par des couches d'argile jaune entièrement rubéfiées par la suite. Le mur oriental est aménagé sur la banquette créée par le creusement initial (9011), tandis que ceux du sud et du nord sont construits sur les murs en pierre de la chambre basse (9230) et celui de l'ouest au sommet de 9050. Ils mesurent 0,08 à 0,12 m de large et sont conservés sur plus de quatre assises. Sur le côté ouest, les assises inférieures ne sont constituées que d'une ou deux tuiles comblant les interstices aux extrémités inclinées de 9050 jusqu'à ce qu'une assise à niveau puisse être posée. Le mur nord suit la pente du bloc sous-jacent 9230 tandis que les murs sud et est sont plus horizontaux.

Ils sont constitués de dalles rectangulaires étroites de *tegulae* ou tuiles plates de 60 à 170 mm de large sur 70 à 450 mm de long. Ces tuiles ont été délibérément brisées en aménageant de petites dépressions circulaires délimitant la ligne de fracture ; des trous plus profonds montrent l'endroit où un coup de marteau était donné pour effectuer la cassure. Une longueur complète de *tegula* (tuile E3/1) a été utilisée dans l'assise inférieure du mur est, et une autre longueur presque entière dans le mur nord (tuile N2/1). Les rebords des *tegulae* n'ont pas été supprimés, et lorsqu'ils sont présents ils sont toujours disposés de manière à former la paroi interne du four. Des fragments jointifs de *tegula* ont été trouvés dans l'assise 2 du mur sud (tuiles S2/S2/4), dans les murs sud et ouest (tuiles S1/2, S1/4, S2/5, W3/1, W4/1), les murs est et nord (E1/1, N4/4), et dans les murs nord et ouest (N4/1, W2/3).

La configuration des brûlures ou recuits retrouvés sur la plupart des tuiles ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre de leur position dans la structure. Bien que quelques exemplaires comportent des traces de recuit au niveau du bord exposé sur la paroi interne, la majorité montrent des degrés de chauffe variés sur leurs faces supérieures et inférieures ; parmi ces tuiles, deux étaient complètement scellées dans le mur. Une grande proportion présente un motif de brûlure caractéristique, consistant en une bande longitudinale noircie au sommet et/ou à la base de la dalle avec une limite très nette entre cette partie et une marge non affectée par la chaleur. Cela signifierait qu'un bord de la tuile était protégé d'une certaine façon, probablement dans de l'argile, tandis que le reste était exposé à une chaleur importante. Ce motif se retrouve sur des pièces jointives incorporées dans différents secteurs des murs du four, et est donc apparu avant leur cassure. Il apparaîtrait ainsi d'un certain nombre des tuiles utilisées dans 802 ont été auparavant employées dans un autre four. Sur la base des traces de brûlure sur des dalles adjacentes, il apparaîtrait également que la fracture délibérée a eu lieu antérieurement à l'utilisation du four 802.

La sole suspendue (9360) a été retrouvée effondrée de chaque côté du pilier central (9361). Elle était constituée de deux morceaux rectangulaires de *tegula* formant une dalle de 305x190 mm sur 30 à 40 mm d'épaisseur, lourdement brûlée et noircie sur ses deux faces. Deux autres fragments de TCA triangulaires étaient disposés au même niveau ; le premier est très brûlé et pourrait également appartenir à la sole, l'autre n'était que légèrement brûlé ou recuit sur un seul bord, et il est plus probable qu'il soit tombé du mur 9012. La TCA mise au jour dans cette couche ne suffit pas à constituer l'ensemble de la sole, mais beaucoup de ce mobilier dans les couches sus-jacentes 9093 et 9561 présente des caractéristiques semblables et en faisait probablement aussi partie.

Ces tuiles se sont effondrées sur une couche gris brunâtre foncé (9184) d'argile limoneuse dure et dense de 40 à 80 mm d'épaisseur, contenant de rares sables et graviers, de fréquents charbons et des fragments arrondis dispersés de terre cuite rubéfiée et d'argile crue jaune. Cet horizon ne correspond pas exclusivement aux cendres de la cuisson finale, mais à un mélange de sédiments accumulés naturellement associés à des cendres remaniées et de possibles débris érodés issus du nettoyage de ce four ou d'un autre. La haute teneur en argile pourrait être originaire de l'érosion de la superstructure. Cette couche contenait quelques petits éclats de TCA effrités depuis les murs et sept tessons de pot.

À l'interface entre 9184 et la couche sus-jacente 9053, et au sein de la partie basse de cette dernière, une concentration de grands tessons de céramique mesurant environ 50 à 130 mm a été découverte, associée à un certain nombre de fragments de TCA d'une taille allant jusqu'à 100 mm. Tous ceux-ci ont été brûlés ou recuits, et la plupart ont pris une couleur noire ou grise sur une ou leurs deux faces. Ils sont semblables à la TCA de 9360 et correspondent probablement à d'autres éléments appartenant à la sole suspendue. Certains fragments recollent avec des exemplaires de la couche sus-jacente 9351, lesquels sont également jointifs avec des éléments retrouvés en 9012. Néanmoins, certains morceaux très fragmentés de *tegulae* en pâte M-Q comportent le même motif de bandes brûlées et non brûlées que les tuiles du mur ; ils pourraient provenir de la superstructure ou d'autres mobiliers utilisés dans le four.

Au-dessus de cet horizon, la partie supérieure de la couche 9053 possédait des caractéristiques similaires à 9184. Il s'agissait d'une argile limoneuse gris foncé contenant de fréquents graviers d'amphibolite et fragments de terre cuite orange-rouge d'environ 10 à 15 mm, des taches et fragments de charbons clairsemés et d'occasionnelles petites pierres mesurant jusqu'à 50 mm. Elle remplissait l'alandier, mais son épaisseur allait en décroissant vers l'arrière de la chambre basse, suggérant

qu'elle a été jetée dans le four à travers l'alandier depuis l'aire de chauffe, où elle s'est accumulée devant la gueule. Elle correspond à des débris remaniés provenant du nettoyage d'anciennes chauffes, ou peut-être du nettoyage du four 803 rejeté dans 802.

À l'intérieur du four, cette couche était recouverte de gravats (9351) : trois gros blocs d'amphibolite de 150 à 320 mm de long dans une argile limoneuse brune qui contenait une faible densité de graviers d'amphibolite, des fragments de terre cuite rubéfiée et des charbons clairsemés. Une quantité moyenne de TCA était également présente, dont des pièces recollant avec des fragments provenant de 9053 et 9012, suggérant qu'une partie de cette couche correspond à des débris de démolition du four. Toutes ces tuiles sont brûlées et noircies à des degrés divers, bien que la plupart ne le soient pas aussi lourdement que celles de la sole 9360. En outre, il s'agit de brûlures partielles, suggérant que leurs surfaces n'étaient pas totalement exposées à la chaleur directe ou aux flammes. Elles ont pu former une deuxième couche de tuile servant à combler les vides, ou être utilisées comme supports pour le chargement plus haut dans la chambre. Certaines pièces ont pu glisser depuis le mur 9012.

Un groupe de TCA se trouvait au sommet du comblement conservé du four 802, dans le coin sud-ouest près du mur 9012. Leur disposition suggérait qu'elles avaient glissé de ce dernier. Un grand fragment d'*imbrex* à l'envers était associé à un morceau de *tegula*, recouvrant les autres fragments au centre. Un coin de *tegula* ressemble beaucoup à un autre issu de la couche sous-jacente 9351 ; ils correspondent probablement aux coins opposés d'une même tuile.

Peu de témoignages ont subsisté pour restituer la superstructure au complet. La chambre haute est conservée sur environ 0,2 m et le matériel effondré suggère que les murs étaient plus élevés, mais la hauteur initiale demeure incertaine. Si elle se prolongeait, elle aurait été en forme de cheminée. Avec une surface interne de seulement 0,24 m², la création d'une haute élévation de ce type aurait été la seule façon d'aménager un espace suffisant pour un chargement de taille raisonnable. Le sommet d'une structure de cette taille a pu être fermé hermétiquement par deux ou trois *tegulae* entières liées à l'argile.

Ce four ne paraît pas avoir été utilisé aussi longuement ou aussi intensément que les autres, à en juger par le degré de brûlure au sol et sur les murs inférieurs. La configuration de l'effondrement de la structure pourrait en expliquer la raison. Les murs nord et sud penchent tous deux vers le sud, et un bloc d'amphibolite dans le coin nord-ouest de la chambre basse paraît avoir glissé de 9230, causant l'affaissement des murs de tuile au-dessus. Le positionnement du support 9402 sous 9050 pourrait correspondre à une tentative de stabilisation. Ces problèmes ont pu provenir de la pression du comblement dans la structure 9352 contre le mur nord.

Les relations entre les fours 802 et 803 sont difficiles à définir, car les structures empierrées qui forment leurs alandiers et les blocs intermédiaires (9107) ne peuvent être attribués de façon certaine à l'un ou l'autre. Tous les blocs sont liés par la même argile jaune, et les dépôts charbonneux qui se sont infiltrés entre eux et autour des structures ne sont pas différenciables. Les blocs 9107 pourraient indiquer que les deux fours ont été construits comme un ensemble, ou que 803 utilisait des pierres de 802 comme soutènement pour son alandier. Quel que soit le cas, il semblerait que le four 802 ait été abandonné en premier, car la couche de gravats 9070 en bloquait l'alandier et paraissait former au sud (désigné par 9110) une paroi grossière sur le bord septentrional de l'aire de travail de 803 toujours en utilisation.

Le four à poterie 803 (Figs. F3.4.14-F3.4.16)

Il s'agit du dernier four à avoir été construit. Il se trouve dans le coin sud-est du groupe et sa conception est très similaire au four 802, qu'il remplace. Il est aménagé au sein d'un creusement rectangulaire (9014) est-ouest de 1,8 m de long sur 0,9 m de large et 0,3 m de profondeur. Cette fosse est creusée dans le substrat argileux (9002) excepté sur le côté nord où elle recoupe le comblement 9448 de la structure 9454. L'extrémité ouest tronque le fossé 804. La chambre principale se trouve à l'est et l'alandier s'ouvre vers l'ouest. Comme dans les autres fours, la chambre basse et l'alandier se trouvent sous la surface du sol, et seule la base de la chambre haute est conservée.

Les murs de la chambre basse (9037) sont constitués de grandes et fines dalles tabulaires d'amphibolite disposées de chant, de 170 à 330 mm de long sur 50 à 130 mm d'épaisseur et 160 à 250 mm de hauteur. Les murs de l'alandier (9105, 9106) sont construits avec des blocs plus cubiques mesurant 150 à 180 mm sur 200 à 220 mm ; deux assises sont conservées. L'extrémité ouest de l'alandier était à l'origine fermée par une bordure ou un mur, dont un bloc a subsisté. Les blocs de pierre sont liés par une argile jaune provenant du substrat local. Dans la chambre, ils ont été lourdement brûlés et ont pris une couleur noir violacé tandis que l'argile s'est rubéfiée. L'intensité des brûlures décroît vers l'extrémité ouest de l'alandier où les pierres ne sont brûlées qu'en surface. Le bloc formant la paroi sud de l'alandier (9105) possède un renforcement vertical taillé sur sa face et un autre moins profond au sommet. Ce dernier maintenait probablement un autre bloc au-dessus, tandis que celui sur la paroi pourrait avoir servi à maintenir une cloison amovible durant la chauffe.

Un seul bloc de pierre de la couverture de l'alandier (9108) est conservé *in situ* entre l'extrémité en argile du mur supérieur 9015 et la terminaison ouest du pilier 9037. Plusieurs autres se sont effondrés et formaient probablement un toit en encorbellement. Deux tuiles plates étaient disposées horizontalement sur l'une de ces pierres (coupe 1709) et pourraient indiquer que ce toit était lui-même recouvert d'une couche de tuiles. Les blocs ont tous une taille similaire de 0,23-0,28 x 0,14-0,2 x 0,07-0,13 m d'épaisseur. Celui qui est encore en place comporte un lit d'argile cuite sur sa surface, provenant du mur de la chambre haute qui passait dessus. Derrière les pierres de la paroi de l'alandier au nord et au sud, d'autres gros blocs d'amphibolite (9104, 9109) pourraient correspondre à une consolidation de la structure sur les sédiments plus légers du fossé 804. Un alignement de pierres (9110) se prolonge depuis le coin nord-ouest ; il pourrait s'agir d'une bordure ou du revêtement de paroi de l'aire de travail du four.

Le substrat argileux (9039) sert de sol au four dans la chambre principale, sur une surface de 0,65x0,6 m. Il est lourdement brûlé et a pris une couleur noire à gris foncé. La surface est ondulée et assez irrégulière, reflétant l'aspect plus rocheux du substrat à cet endroit mais également une usure d'utilisation ayant créé des dépressions. À l'extrémité ouest, le sol de l'alandier correspond au comblement ayant subsisté au fond du fossé 804 ; il est assez lisse et usé, a brûlé sur 50 mm d'épaisseur et a pris une couleur noire à la surface avec un dégradé vers le rouge. Le sol de l'alandier couvre une surface de 0,75 m sur 0,4 à 0,6 m, et la rubéfaction s'étend sous les pierres de la paroi.

Dans la chambre basse, un bloc massif tabulaire d'amphibolite de 0,66x0,05-0,1 m sur 0,2 à 0,32 m de haut est disposé de chant longitudinalement pour former un pilier central ou languette (9038) ; il est scellé dans le sol et dans le mur arrière avec de l'argile. Sa face supérieure comporte les restes d'un lit d'argile rubéfiée dans lequel sont scellés des fragments de TCA : il s'agit des vestiges de la sole suspendue qu'il supportait.

Les murs supérieurs (9015) sont constitués d'argile et de TCA. Ils sont en partie conservés sur les murs de pierre de la chambre basse mais sont placés légèrement en retrait, formant une banquette d'environ 50 mm de large qui pourrait avoir supporté la sole suspendue. Seuls les côtés nord et est ont subsisté, ainsi qu'une petite section à l'ouest sur l'extrémité du pilier et la voûte de l'alandier. Les dimensions de la chambre haute sont de 0,7x0,65 m à l'intérieur et environ 0,9x0,8 à l'extérieur ; la paroi externe est plus courbe que la chambre basse. Le mur mesure 0,08 à 0,12 m de large et est constitué d'un lit d'argile graveleuse sur lequel sont disposées les dalles plates de TCA de 55 à 95 mm de large sur 60 à 115 mm de long, incluant de l'*imbrex* et de la *tegula*. Une seule assise est conservée. L'*imbrex* a été fendue longitudinalement au niveau de l'apex pour former des dalles rectangulaires légèrement courbes. Tous les fragments de tuiles sont brûlés et ont pris une teinte grise au niveau du bord qui était exposé sur la paroi. Le lit d'argile a été bien lissé, et s'arrondit en une surface concave à la base du mur pour former le rebord. Il a pris en cuisant une couleur marron rougeâtre foncé et sa surface a noirci. Des fragments de terre cuite découverts dans la partie ouest indiquent que le mur était enduit.

La structure et le sol du four sont lourdement cuits et noircis, suggérant qu'il a été utilisé beaucoup plus longtemps que le four 802. À la base, une couche compactée d'argile limoneuse gris foncé (9159) contenait de nombreux charbons fins, des nodules d'argile jaune et des fragments d'argile rubéfiée de 5-15 mm. Des graviers d'amphibolite étaient aussi communément présents, ainsi que

d'occasionnelles pierres mesurant jusqu'à 90 mm. À la base de cette couche, une très fine lentille sableuse et graveleuse correspondait à un dépôt sédimentaire primaire arrivé dans l'alandier par ruissellement, peut-être à une période durant laquelle le four n'était pas utilisé. L'essentiel de 9159 correspondait cependant aux débris de la dernière phase d'utilisation de la structure. La partie inférieure d'une *imbrex*, brûlée et légèrement usée au niveau de l'apex, demeurait sur le sol dans le coin nord-ouest de l'alandier, encastrée dans cette couche. Elle paraissait avoir été délibérément disposée ainsi en prévision de son utilisation dans le four, peut-être en tant que support ou étaie. Plusieurs autres grands fragments de *tegula* ou tuile plate ont été mis au jour, dont un recolle avec une pièce de la couche sus-jacente (9119). Tous sont lourdement chauffés ; un exemplaire présente une décoloration à l'endroit où une autre tuile a dû rester dessus durant la cuisson, indiquant peut-être que la sole était constituée d'une double couche de tuiles.

Au-dessus de 9159, une couche compacte d'argile fine limoneuse granuleuse brun grisâtre foncé (9119) remplissait la partie inférieure du four. Elle renfermait d'abondantes taches et morceaux de terre cuite mesurant jusqu'à 40 mm, des graviers d'amphibolite angulaires clairsemés et occasionnellement des fragments de charbon, mais presque pas de pierres. Elle s'étendait depuis l'alandier jusque dans la chambre basse, où elle contenait de nombreux grands fragments de TCA mesurant jusqu'à 310 mm de long, très brûlés et noircis. Il s'agit pour la plupart de *tegula* et de tuile plate, avec une *imbrex*. Ces tuiles se chevauchaient et étaient toutes inclinées depuis les côtés vers le centre du four. Ceci associé à l'intensité de leur cuisson suggère qu'elles provenaient de la sole suspendue et qu'elles comblaient l'espace entre les murs et le pilier central. Quelques fragments de terre cuite présentant des formes modelées ont également été mis au jour. Certains ont la forme de dalles plates aux surfaces grossières avec un bord droit, et correspondent probablement aux couches de liant entre les assises de tuiles ; les autres comportent une face lisse et paraissent avoir formé la paroi du mur. Contrairement au liant des murs inférieurs, il s'agit ici d'une argile sableuse mélangée à un dégraissant de balle de céréales. Dans ce four, le seul échantillon étudié a été prélevé au sein de la couche 9119, dans le quadrant nord-ouest : il contenait une faible densité de charbon et une quantité moyenne de graines de céréales et d'herbes.

Une seconde couche de grandes dalles de TCA remplissait la moitié supérieure de la chambre basse (9289) ; il s'agit pour la plupart de *tegulae* et tuiles plates mesurant de 50 à 200 mm. Elles étaient plus abruptement inclinées à l'extrémité ouest et avaient apparemment glissé depuis les murs ou le pilier central. Certaines sont lourdement recuites et entièrement noircies, et correspondent probablement à une partie de la sole suspendue. La majorité d'entre elles sont plus légèrement cuites et sont vraisemblablement issues des murs supérieurs ou de la couverture du four. Les motifs des brûlures sont variables, souvent juste sur un bord, suggérant que ces fragments de tuiles étaient en grande partie enchâssés dans l'argile. Néanmoins, d'autres exemplaires sont brûlés sur un côté entier, indiquant que certaines de ces tuiles émergeaient par-dessus les autres, créant peut-être une voûte au sommet. Dans le quadrant nord-est, quatre tuiles – toutes de longues dalles étroites de *tegulae* brisées délibérément de 250 à 400 mm de long sur 80 à 140 mm de large – se chevauchaient encore et étaient légèrement inclinées d'est en ouest. Elles étaient intégrées à un amas compacté d'argile rubéfiée dense et paraissaient correspondre à un morceau de mur tombé dans le four. Les terres cuites structurales examinées dans cette couche – toutes en pâte à dégraissant de balle – correspondent à des blocs de liant comportant un bord modelé lisse et dont les faces grossières étaient pressées sur les assises de tuiles. Un grand tesson de céramique se trouvait entre deux tuiles, suggérant que des tessons de pot ont pu être utilisés pour combler des interstices ou mettre les assises à niveau.

Au sommet du comblement du four une couche de limon sableux brun (9016) était associée à quelques petites pierres et fragments de terre cuite et de TCA ; il s'agissait d'un mélange de sédimentation naturelle et de la détérioration de la superstructure. Certains fragments de terre cuite comportent une face modelée lisse et une face arrière grossière parfois noircie qui pourrait avoir constitué la partie inférieure de la sole suspendue fixée aux tuiles pour les maintenir au pilier ou à la banquette du mur.

L'aire de travail 807

Cette aire de travail a probablement subi un certain nombre de modifications ; la forme qui en a subsisté est relative aux dernières phases d'utilisation. Elle a été créée en prolongeant le fossé 804 vers l'est et l'ouest, et consiste en un certain nombre de dépressions subcirculaires irrégulières (9062, 9048, 9034, 9045, 9051) creusées dans le substrat argileux. En tout, elle mesure 3,75 m nord-sud et 3,2 m ouest-est ; elle est plus profonde du côté nord, à 0,6 m. Une partie de son bord septentrional (en haut de pente) est revêtue d'un mur de pierre grossier (9111) qui utilise 9296 comme base (le mur de l'alandier et la façade du four 808). Il s'agit d'une construction en pierres sèches utilisant de gros blocs d'amphibolite à la fois angulaires et érodés, mesurant entre 0,2 et 0,35 m de côté. Un amas de pierres (9070) semblable à 9111 remplissait la dépression subsistante de la base du fossé 804 et s'étendait de chaque côté pour couvrir la partie septentrionale de l'aire de travail 807 et obstruer la gueule du four 802. Autour de cet amas s'était accumulée une couche homogène d'argile grise sableuse et graveleuse (9115, 9052) contenant quelques inclusions de terre cuite rubéfiée, de la TCA et de la céramique dont un fond fragmenté (Nmi 1204). Ce dépôt se confondait avec les couches sus-jacentes (9019, 9027, 9034, 9042, 9044, 9046), qui consistaient en un comblement très homogène d'argile gris foncé graveleuse renfermant de fréquents petits nodules de terre cuite d'environ 10 mm, de petits fragments et taches de charbons assez dispersés, quelques pierres et des TCA. Ces dernières étaient surtout concentrées plus haut dans la séquence (9041, 9063) et à l'est, suggérant qu'elles correspondaient à des débris issus de la démolition ou de l'effondrement des fours 802 et 803. Pendant la fouille, il était très difficile de faire la distinction entre ces couches, et les divisions sont assez arbitraires. La couche de gros blocs d'amphibolite inclinés du nord vers le sud (9047 et 9110) pourrait correspondre à un revêtement grossier de la dépression dans les phases plus tardives de son utilisation par le four 803. La coupe 1709 suggère que le comblement final consistait en une série de remblais en pente du sud vers l'est, reflétant les débris piétinés accumulés durant l'utilisation du four 803. Ces derniers étaient extrêmement remaniés, comprenant un mélange de cendres issues du nettoyage des fours, des morceaux érodés de la structure et des sédiments naturellement érodés de la surface du sol environnante contemporaine.

Fig. M5.15

Fig. M5.11

Discussion sur les fours à poterie

Séquence, phasage et datation

Les cinq fours ne se recoupent pas directement, et les rapports entre eux ne sont pas évidents à établir à cause de la réutilisation de l'aire de chauffe et de travail (807), qui a servi pour tous. Les relations telles qu'elles sont formulées ne sont pas toujours démontrables en coupe, car les fours sont en partie – ou totalement dans le cas de 808 – masqués par les couches les plus tardives ; ainsi, les coupes n'ont pas toujours été réalisées à l'endroit idéal.

La façade qui se prolonge depuis l'alandier du four 808 – empiérement 9296 – recouvre les surfaces brûlées du four 800/817. Comme ses pierres ne sont brûlées que sur la face en relation avec le four 808, il semble qu'elle a été construite après que 817 a cessé d'être utilisé. Néanmoins, cette façade n'était pas nécessairement présente à l'origine de la construction de ce four. Ainsi, 808 a pu être en activité en même temps que 800 ou 817 durant un certain temps. Plus tard, elle a été transformée en mur pour condamner l'alandier de 808 et parementer la paroi nord de l'aire de travail, suggérant que les autres fours à poterie sont postérieurs. Le four 801 ne peut être relié stratigraphiquement au four 800/817, mais sa gueule a également été bloquée par un mur de pierres, indiquant qu'il ne s'agit pas

du dernier four en activité. Il est également possible de voir une progression depuis le pilier central créé simplement en laissant le substrat en place (comme dans le four 800) à celui partiellement rebâti en TCA (817) puis entièrement construit en TCA et argile (801).

Aucune relation directe n'existe entre les fours 808 et 802, même si les limites de la façade 9296 du four 808 pourraient indiquer qu'il a été construit avant le creusement de la structure 9352. Cette dernière a été comblée lorsque le four 802 a été aménagé. Les relations entre les fours 802 et 803 sont également difficiles à définir, car les structures empierrées constituant leurs alandiers et les blocs disposés entre eux (9107) sont tous liés par la même argile ; en outre, les dépôts charbonneux entre et autour de ces pierres ne peuvent être différenciés. Les blocs 9107 pourraient indiquer que les deux fours ont été construits ensemble ou que 803 utilisait certaines pierres de 802 comme soutènement pour son alandier. Cependant, la couche de gravats 9070 condamnait l'alandier de 802, mais son bord méridional (numéroté 9110 sur le plan) paraissait former un revêtement grossier autour du bord septentrional de l'aire de travail pour 803, qui continuait d'être utilisé.

La coupe 1709 fournit quelques indices sur la relation entre les fours 801 et 803. À l'origine, ils ont dû être en activité ensemble, mais le pendage de la couche 9063 suggère qu'elle a été déposée au-delà de la limite du sol du four 803, sur la couche 9103 qui aboutit sur le mur de condamnation 9035 du four 801. Ainsi, 9063 correspondrait au nettoyage du four 803, lequel est donc clairement le dernier four en activité.

La céramique mise au jour dans les fours n'est ni assez abondante ni assez caractéristique pour fournir une séquence de datation. Les échancrures des tuiles ont été attribuées à des types et datées selon les recommandations de Warry (Warry 2006, cf. partie TCA) ; la quantification et le ratio des différentes formes par four sont illustrés par le graphique 00. Ainsi, les fours 800/817 et 808, associés au fossé 804, n'ont livré que des types d'échancrures de *tegula* anciens (types B et C), tandis que de petites quantités de la forme la plus tardive (type D) ont été trouvées dans les fours 802 et 803, et une grande proportion dans le four 801 (bien que le nombre d'échancrures [4] y soit moins important que dans les autres fours).

L'antériorité du four 800/817 est également démontrée par les tuiles incorporées dans sa construction et sa réfection. Le four 808 paraît lui aussi relativement ancien, et précède probablement 802 et 803. L'hypothèse selon laquelle ces derniers sont parmi les plus récents est étayée par la datation des échancrures et renforcée par la découverte dans leurs structures de tuiles présentant des indices d'une recuisson plus ancienne, ayant vraisemblablement eu lieu dans des fours antérieurs.

Les indices archéologiques peuvent être interprétés de différentes façons. Il est possible que les fours aient été utilisés consécutivement et qu'ils suivent une série d'évolutions dans leur construction et leur forme. Dans cette optique, la séquence débiterait avec le four 800 et sa reconstruction 817, suivi par 801, puis 808, et finalement 802 et 803, ce dernier demeurant en activité après que 802 a cessé d'être utilisé. L'activité de 801 a pu se prolonger en même temps que 808 et que les phases les plus anciennes de 802 et 803.

Selon cette interprétation, on observe une diminution de la taille des fours depuis les périodes anciennes jusqu'à la plus récente, ainsi qu'une évolution formelle depuis le plan circulaire au plan rectangulaire. On observe également un changement dans le mode de construction entre l'utilisation du substrat argileux pour les murs et le pilier central (comme dans le four 800), ou avec un pilier bâti dans 801, et une structure entièrement construite dans le cas des fours les plus tardifs (808, 802, 803). Ces derniers utilisent des blocs d'amphibolite pour les murs inférieurs, des tuiles pour la chambre haute pour les plus récents et des piliers centraux en pierre ou en tuile.

Autrement, deux fours – un grand et un petit – ont pu être utilisés conjointement. Ainsi, le four 800 serait associé au four 808, 817 à 802 et 801 à 803. Les deux types de construction auraient existé dès le départ, et tous deux se seraient développés au fil du temps. Néanmoins, deux objections principales peuvent être apportées à cette hypothèse, du point de vue stratigraphique. La première est le chevauchement entre la façade de 808 et la surface brûlée dans l'alandier du four 800/817. Il n'est cependant pas certain que cette façade soit une structure originelle du four 808. Même si c'est le cas, l'absence de brûlures sur ses blocs n'est pas déterminante, car cette zone se situe à quelque distance

de la gueule du four 817, à un endroit où la chaleur n'était pas intense. Il est possible que les pierres 9112 à l'extrémité sud du four 800 correspondent à la continuité d'une seule façade reliant les fours 800 et 808, et qui aurait été largement détruite par la reconstruction du four 817.

La seconde objection réside dans la preuve que le four 801 a cessé d'être utilisé avant le four 803. Néanmoins, cela n'élimine pas l'éventualité d'une activité des fours en binôme durant la majeure partie de l'existence de cet atelier de potiers.

La durée d'utilisation des fours individuellement et en tant que groupe est incertaine. L'absence de couche de cendres et charbons non perturbée à leur base suggère que l'activité était saisonnière ou intermittente. L'intensité de leur chauffe et leur usure indiquent différentes durées d'utilisation pour chacun d'eux. Ainsi, le four 802 aurait été utilisé sur la plus courte durée, tandis que le four 808 a pu avoir l'existence la plus longue. À Sallèles-d'Aude, où les fours à poterie ont été bien datés, la période d'activité pour chaque four va de 10 à 170 ans (Laubenheimer 2011). Il est plus vraisemblable que les fours de Trégueux se situent dans la partie basse d'une telle fourchette.

Forme, construction et fonction

Tous les fours sont du type à double chambre avec un seul alandier. Les formes, les dimensions et les matériaux sont comparés dans le tableau 1. Les fours circulaires à languette/pilier central et corbeaux/contreforts ou rebord/banquette latéraux suivent une conception assez standard utilisée pour les fours à poterie durant l'époque gallo-romaine en continuité avec les traditions indigènes de la période laténienne. Des exemplaires bien conservés, très similaires dans leur taille et leur forme aux fours 800/817 et 801, ont été découverts sur l'oppidum arverne de Gondole (Deberge *et al.* 2009, 79-81), et datent de La Tène D2. Un autre exemplaire de La Tène finale de forme semblable a été mis au jour à Lezoux (Menessier-Jouannet 1991). Ce plan a continué d'être mis en œuvre à l'époque romaine, et on le rencontre notamment dans l'industrie potière autour de Colchester (Essex, Angleterre) durant le I^{er} et le II^e siècle (Swan 1984). La même forme basique de chambre basse a été retrouvée sur un atelier de la fin du IV^e siècle produisant de la céramique d'Argonne à Mareuil-les-Meaux (Seine-et-Marne) (Bet 2003). À Surzur (Morbihan), un four gallo-romain comporte une languette centrale et des contreforts latéraux semblables au four 800 (<http://www.ceram56.com/PDF/Chantier8/chant8.html>).

L'utilisation de tuiles liées à l'argile pour construire les piliers, les murs ou les autres éléments structuraux est une pratique commune illustrée par les fours des ateliers de Sallèles-d'Aude (*ibid.*). L'emploi des pierres est moins courant et correspond sans doute à une solution locale limitée par la géologie du secteur. La sole suspendue de la chambre de chauffe est habituellement constituée d'une solide plaque en argile comportant de nombreuses perforations, mais aucun des fours de Trégueux ne présente ce type de système. Des éléments amovibles en argile peuvent parfois être utilisés, comme les briques en forme de coin découvertes à *Vicus Eburomagus* (Aude) (Passelec 2001). À Trégueux, l'utilisation de la pierre est clairement une réponse à la géologie locale, utilisant un matériau disponible immédiatement approprié aux fours les plus grands, tandis que la tuile, jugée plus adaptée aux fours rectangulaires plus petits, ressemble davantage à une utilisation de matériaux prêts à l'emploi. À Mareuil-les-Meaux (*ibid.*), les soles suspendues en tuile des fours 3 et 4 étaient entièrement conservées et comportaient les traces d'un enduit de surface.

La forme exacte des superstructures demeure incertaine. Les grands fours circulaires (800/817 et 801) devaient comporter une solide coupole cylindrique ou hémisphérique, constituée d'un épais mur externe en argile fine restée peu cuite et d'un doublage interne en argile à dégraissant végétal ou de balle, très cuite. Dans les fours 817 et 801, la totalité ou une grande partie de la superstructure est restée livrée aux éléments ; elle s'est effondrée dans la chambre de cuisson puis s'est infiltrée entre les blocs de la sole dans la chambre basse, à en juger par les quantités de terre cuite, rubéfiée et crue érodée remplissant la structure. La couche de tuiles (9413) qui recouvre la sole du four 817 pourrait indiquer que le sommet du four était fermé par des tuiles cassées disposées au-dessus des céramiques empilées et scellées par de l'argile. Autrement, ces tuiles ont pu être utilisées pour séparer et supporter le chargement de pots, et ont plus tard été rejetées dans le four.

Le four 808 est le premier à être totalement bâti en pierre, et est le seul à avoir été délibérément démoli en partie. La chambre haute était probablement entièrement construite en pierres et en argile, comme l'indiquent les assises inférieures de son mur. La structure de la couverture est inconnue, bien que des tuiles aient pu être employées au vu des exemplaires conservés sur la voûte de l'alandier et les indices de TCA réutilisées dans les murs du four 802. Dans ce dernier, les formes des brûlures sur les longues dalles de tuiles rectangulaires suggèrent qu'elles étaient incorporées à une structure en argile, mais qu'une partie d'elles émergeait et était exposée à la chaleur. Elles formaient peut-être une sorte de couverture voûtée ou étaient encastrées dans les murs du four, constituant une série de banquettes dans la chambre haute.

Les fours rectangulaires représentent un changement de forme radical. On les rencontre sur d'autres sites, mais ils sont généralement grands et étaient utilisés pour produire des quantités industrielles, comme ceux produisant la *terra sigillata* ou des objets de grande taille comme les amphores, par exemple à Sallèles-d'Aude. Ces fours étaient également employés pour la production de TCA, par exemple à Tressé (Île-et-Vilaine) (Le Ny 1991). Swan (1984) note l'utilisation de fours rectangulaires à languette et contreforts dans l'est de l'Angleterre durant le Ier siècle apr. J.-C., mais ils sont encore une fois de grande taille, et ils ont pu fournir des céramiques pour l'armée romaine. Les petits fours rectangulaires de Trégueux ont quelques points communs avec les exemples précédents, mais reflètent un changement de forme et de capacité, à moins que la superstructure de la chambre haute ne se soit prolongée sous forme d'une grande cheminée. Néanmoins, les probabilités sont moindres au vu de la quantité de tuiles rejetées ; même dans les couches les plus prolifiques (9041, 9063) de l'aire de travail 807, les proportions sont à peine plus importantes que dans le mur conservé *in situ* du four 802. De plus, ces tuiles paraissent correspondre à diverses fonctions, avec des exemplaires très brûlés pouvant appartenir à une sole aussi bien que des éléments plus légèrement recuits ayant pu être incorporés dans la superstructure ou la couverture. Il aurait été relativement simple de coiffer ces fours rectangulaires avec deux ou trois *tegulae* scellées dans l'argile.

La forme et la taille des fours sont cohérentes avec leur utilisation pour la production de céramique, mais la quantité de poteries rejetées est relativement réduite et les déchets sont dispersés. Les éléments retrouvés dans les fours apparaissent en petit nombre et sont relatifs à leur emploi dans les structures, probablement pour renforcer les parois des murs ou des piliers dans les fours circulaires. De grands dépotoirs de rebuts de cuisson ou de céramiques brisées sont absents, bien qu'une petite concentration de poteries accumulées dans le fossé 804 sous les fours et une fosse fouillées par l'Inrap aient livré des cruches surcuites (Leroux 2008, 32).

Fig. M5.12

Ces éléments suggèrent que la production n'était pas intensive, peut-être mise en œuvre de façon saisonnière selon les besoins de la communauté locale, à moins que tous les objets produits aient été enlevés et les rebuts rejetés à un autre endroit. En outre, il est impossible de déterminer si des débris se sont accumulés en bas de pente avec l'érosion, au-delà de la fenêtre de fouille.

Aucune trace de structures d'ateliers, de cabanes de stockage de l'argile et de séchage n'a été mise au jour dans les environs immédiats des fours, mais elles se trouvent peut-être sur le plateau à quelque 20-30 m au nord, au-delà de l'emprise de la fouille. Les fours ont pu être construits sur la pente de la vallée afin de préserver une occupation des aspects les plus polluants de la production, ainsi que pour faciliter l'accès au combustible. Le versant abrupt a pu être partiellement ou totalement boisé, car il est peu probable qu'il ait eu une valeur agricole excepté en tant que pâturage. Bien que les couches primaires de cendres ne soient pas conservées de façon non perturbée, les restes de plantes carbonisées mis au jour dans les fours et dans l'aire de chauffe suggèrent que de la paille de céréales a été employée comme allume-feu ou combustible associée au charbon (sauf si les fours étaient multifonctionnels et servaient également au séchage des récoltes).

L'occupation du IVe siècle

Cette occupation n'est représentée que par une grande structure 8203 à l'extrémité orientale de la zone 5 ; elle n'est que partiellement comprise dans la fenêtre de fouille. Elle est interprétée comme une

carrière, et sa partie apparente mesure 6 m sur plus de 2 m de large et 1 m de profondeur. Une tranchée y a été fouillée en partie mécaniquement, puis étendue et approfondie manuellement. Cette carrière est de plan subovale ; en profil son bord sud est très légèrement étagé, rejoignant un fond plat ondulé. Au-dessus d'une lentille d'amphibolite subangulaire érodée dans une matrice de limons gris brunâtre (8223), la fosse était comblée d'une épaisse couche homogène de limons gris brunâtre foncé (8204) contenant des fragments d'amphibolite mesurant jusqu'à 75 mm. La présence d'une série de mobiliers caractéristiques la distingue des autres carrières, avec un petit groupe de céramique pouvant dater du IV^e siècle (cf. Brown dans ce rapport). Les TCA incluent des fragments de *tegula*, dont une est brûlée de couleur grise et très usée, probablement du fait de son utilisation dans un foyer. Autrement, la TCA est surtout composée de disques et plaques géométriques délibérément taillés, dont des formes triangulaires, rectangulaires, trapézoïdales et hexagonales, mesurant environ 60 à 120 mm. L'une d'elles comporte un graffiti peint. Les autres découvertes incluent un coin en fer, servant plus probablement extraire la pierre plutôt qu'à fendre le bois (cf. rapport sur le métal), plusieurs os de faune et une grande quantité de coquilles d'huîtres. Il semblerait que la carrière désaffectée ait été utilisée comme dépotoir. La localisation de ce mobilier suggère un centre d'activité romain du IV^e siècle peu éloigné vers le nord.

L'activité postmédiévale

Le fossé 805 suit un tracé est-ouest légèrement différent de 809 et 810, légèrement vers le sud. Il couvre une distance d'environ 68 m, fonctionnant de manière intermittente lorsqu'il passe sur des affleurements rocheux dans sa partie est. À l'extrémité ouest il devient peu à peu moins profond, et l'absence de terminaison aménagée suggère qu'il a été tronqué ou détruit par les zones de carrière [820]. Il mesure 0,48 m de large sur 0,09 m de profondeur et possède un profil en V à base concave. Il était comblé par un limon sableux brun grisâtre contenant de rares petites pierres de 10-25 mm. Seuls quelques petits fragments de terre cuite y ont été découverts.

Le fossé 806 correspond probablement au prolongement occidental de 805 suivant une trajectoire courbe vers le sud-ouest au-delà de la zone de carrières [820]. Il mesure 35 m et se poursuit en dehors de la limite méridionale de la fouille. Il fait 0,7 à 1,96 m de large sur 0,3 à 0,39 m de profondeur, ses côtés sont abrupts et son fond plat. Il est moins profond à l'extrémité nord où il ne fait que 0,08 m. Son comblement était constitué d'un limon sableux brun grisâtre ou rougeâtre renfermant communément des pierres subangulaires/subarrondies mesurant jusqu'à 50 mm ; il s'agit d'une accumulation issue de l'érosion des sols adjacents. Il contenait quelques fragments de céramique et de TCA.

Un parcellaire moderne est parallèle à 805, à deux ou trois mètres plus au sud. L'essentiel a été fouillé mécaniquement, mais un tronçon recoupant le fossé 815 a été relevé et en partie fouillé manuellement. Les restes du tracé d'une haie apparaissent de manière intermittente près de ce parcellaire (811) ; son extrémité ouest était taillée dans le sommet des fours 808 et 817. D'après le cadastre Napoléonien, il est clair que le tracé des fossés 805 et 806 est très proche de ce parcellaire postmédiéval.

ZONE 2 – LA PERIODE MEDIEVALE

Mis à part une monnaie de la fin de l'époque romaine, il n'existe aucune trace d'activité dans cette zone jusqu'au Xe siècle apr. J.-C., période à laquelle la construction d'un puits dans l'angle oriental de l'intérieur de l'enclos indique une réoccupation de ce dernier, bien que brève. Il semble y avoir eu une autre interruption de l'occupation jusqu'aux XIIe et XIIIe siècles, où le centre de l'attention se déplace à l'extérieur de l'enclos principal.

Bas Moyen Âge

Le fossé de l'enclos 795

Sur le côté sud-ouest de l'enclos (Fig. F4.1), une séquence d'effondrement de talus sur la paroi interne du fossé (comblements 12739 à 12746) a été attribuée à l'époque gallo-romaine et à la période d'inactivité subséquente précédant l'occupation médiévale. La couche la plus ancienne à contenir de la céramique médiévale était 12748 (1 tesson 4g), et c'est possible qu'elle marque le début de cette phase. Cette couche particulière était constituée d'argile limoneuse gris orangé d'environ 0,62 m d'épaisseur, provenant majoritairement du côté externe du fossé. Le profil convexe de son sommet ne suggère pas une sédimentation naturelle et est probablement dû à un rejet délibéré ou à un effondrement de matériaux depuis l'extérieur. Suivait la couche 12744 de plus de 1 m d'épaisseur, qui remplissait le fossé jusqu'au sommet sur le côté externe. Ce comblement était plus sombre que 12748 et se composait d'argile brun grisâtre incorporant du limon et du sable en certains endroits. Sa hauteur, si proche du sommet du fossé, pourrait également indiquer qu'il s'agissait d'un remblai volontaire et non d'une sédimentation naturelle. Aucune céramique médiévale n'était trouvée dans cette couche.

Ces deux couches étaient tronquées par un recreusement au centre du fossé. Celui-ci a globalement un fond plat, bien qu'il soit légèrement plus profond sur le côté externe. Il est creusé sur 0,8 m dans les couches 12748 et 12744 ; il mesure environ 1,8 m de large à la base et un peu moins de 3 m de large au sommet. Il fait passer le fossé de l'enclos à 2 m de profondeur à cet endroit, soit seulement 0,3 m de moins que sa profondeur au début de la période médiévale. Ce recreusement a été retrouvé tout le long du fossé autour de l'enclos et correspond donc plus à une redéfinition importante de celui-ci qu'à un curage localisé. Il était comblé sur environ 1 m d'épaisseur par 12742, un autre limon brun grisâtre foncé qui incluait quelques pierres de moyenne et grande taille.

Les remplissages suivants, successivement 12741, 12738 et enfin 12743, semblaient tous provenir du côté interne du fossé et correspondaient probablement à un remblayage et à un nivellement délibérés de la structure. La couche 12741 consistait en de l'argile sableuse brun orangé d'un peu plus de 0,3 m d'épaisseur. La couche 12738 était presque entièrement composée d'un remblai de pierres subangulaires mesurant jusqu'à 0,34 m de diamètre dans une matrice d'argile sableuse brun grisâtre. Ces matériaux étaient différents de ceux qui constituaient le rempart conservé dans la moitié nord-est de l'enclos, où aucune pierre de ce type n'a été observée ; il n'est donc pas certain que cette couche provienne du talus. De telles pierres ont été observées en grand nombre seulement au début de la période gallo-romaine, lors de la construction de la chaussée et du bâtiment en pierres. Cependant, comme l'angle méridional de l'enclos n'a pas été fouillé et que la composition du rempart peut varier, on ne peut dire avec certitude qu'elles ne proviennent pas de lui.

Ces couches étaient coupées par un petit fossé 12735 sur le bord interne du fossé principal. Avec des parois presque verticales et un fond légèrement concave, et il était comblé d'une seule couche de limon sableux brun grisâtre. Il n'a pas livré de mobilier.

Plus loin, au sein du sondage 10300 (Fig. F4.2, le début de l'activité médiévale est marqué par le recreusement 10377 sur le côté externe du fossé. Auparavant, ce dernier ne mesurait qu'approximativement 1,2 m de profondeur, avec un profil large et concave de 11 m de large. Ce recreusement fait 2,2 m de large et est creusé sur 0,68 m de profondeur, faisant passer le fossé à 1,85 m de profondeur à cet endroit. Le profil et les dimensions de ce recreusement montrent qu'il s'agit du même que celui observé sur le côté sud-ouest.

Ce recreusement est également visible sur la coupe de la tranchée de l'Inrap, plus près de l'angle ouest de l'enclos (Leroux 2008, Tranchée 174, fig. 8). Il se trouve sur le côté externe du fossé et coupe les couches 7-9 sur le côté interne. La relation avec les couches 6-4 est moins certaine. À cet endroit, le creusement est abrupt sur le côté interne et en pente plus douce de l'autre côté. La largeur au fond n'est que de 1,3 m, mais le bord externe remonte doucement. Le creusement mesure approximativement 0,8 m de profondeur et globalement 2,75 m de large ; il fait passer le fossé à plus de 2 m de profondeur globalement. Il était comblé par les couches 20, 4 et 3.

Dans le sondage 10300, le recreusement était presque entièrement comblé par du limon argileux gris brunâtre foncé contenant quelques pierres, numéroté ici 10314. Ce remplissage était très semblable à celui du recreusement sur le côté sud-ouest du fossé. Il n'a livré qu'un tesson de 3 g de céramique de La Tène finale.

Une couche peu épaisse de limon argileux gris orangé sombre (10310) recouvrait la partie orientale de la couche 10314 et s'étendait vers l'est sur la couche 10380 ; un alignement de pierres était construit dessus. Une seule assise de pierres non liées (10309) était orientée NE-SO sur approximativement 6 m de distance. Les plus grandes pierres (jusqu'à 0,5 m de diamètre) étaient disposées de façon à créer un bord rectiligne le long du côté oriental (Fig.). Le côté ouest n'était pas linéaire et était constitué de pierres plus petites ; aucune trace de liant n'apparaissait entre elles. L'orientation de cette structure est parallèle au fossé, et elle est en pente du NNE vers le OSO, bien que cela puisse être dû à la pente du fossé sous-jacent plutôt qu'à un effet délibéré. Elle se prolonge vers le nord-est dans la berme de la fouille, mais se tarit immédiatement au sud de la tranchée 10300 et n'a pas été trouvée dans la tranchée de l'Inrap. L'interprétation de cette structure est incertaine. Le parement se trouve sur le côté est, et s'il avait été plus haut il aurait pu agir comme un mur de retenue pour le comblement sur le côté externe, créant un mur vertical au sein du fossé, peut-être pour aider à retenir le bétail à l'intérieur. Une structure similaire a été découverte sur le côté sud-est du fossé, où elle fait partie d'un parcellaire de bocage. La possible structure 10309 serait le commencement d'une construction semblable qui aurait été abandonnée.

Juste à l'intérieur du fossé, deux fossés ou fosses 10312 et 10328 ont été creusés dans le niveau supérieur de la couche 10308 et pourraient donc être globalement contemporains. Les deux structures mesurent 1,2 m de large avec des parois inclinées et un fond concave ; elles font respectivement 0,68 m et 0,6 m de profondeur. La structure 10312 contenait un comblement primaire de limon argileux gris brun foncé qui incluait un tesson de 5 g de céramique médiévale, recouvert par du limon argileux gris orangé. La structure 10328 était comblée par de l'argile limoneuse brun grisâtre.

Aucun de ces fossés ne se poursuivait au-delà du sondage dans lequel ils ont été identifiés, mais il est probable que 10328 corresponde au prolongement de 12735 sur le bord interne de la tranchée 12672 (Fig. F4.1), parallèle au fossé d'enclos principal. Néanmoins, le fossé 10312 est plus orienté nord-sud et pourrait avoir couru à l'intérieur de l'enclos où plusieurs phases de parcellaire de bocage ont été relevées avec la même orientation.

Une couche de limon argileux brun orangé 10304 s'étendait contre les pierres sur le côté interne du fossé. Elle était suivie d'une couche de limon brun grisâtre plus épaisse 10305=10321, probablement le résultat d'une autre phase de sédimentation naturelle. Sur le côté interne du fossé, les couches 10304 et 10305 étaient recouvertes par une couche fine

mais étendue de limon 10303, qui surmontait également 10320, une autre couche de sédimentation qui scellait les structures 10312 et 10328. Cette dernière était suivie d'une couche similaire mais plus épaisse 10302. Presque aucun mobilier n'a été découvert dans ces couches, qui étaient ensuite coupées par un autre fossé sur le côté externe. Celui-ci était comblé par 10307 et 10306, des limons argileux brun grisâtre un peu différents des couches dans lesquelles il est creusé. Il n'a pas livré de mobilier. Enfin, le sommet du fossé était comblé par la couche 10301, qui contenait plus de 100 g de céramique médiévale.

La séquence de comblement au-dessus du recreusement dans la tranchée 10300 était bien différente de celle de la tranchée de l'Inrap, où une couche épaisse provenait du côté interne du fossé et était recouverte par un très important remblai de pierres (couche 10), lequel était à son tour surmonté par une couche mixte épaisse. Ces comblements sont cohérents avec un remblayage volontaire du reste du fossé d'enclos, comme sur le côté sud-ouest. Un des développements les plus significatifs durant le Moyen Âge a été la création d'un parcellaire orienté NO-SE divisant l'enclos en deux, et finalement responsable de la conservation différentielle des vestiges de l'activité antérieure au nord-est et au sud-ouest. La zone au nord-est paraît avoir été boisée, tandis qu'au sud-ouest – où aucune trace du rempart n'était conservée – le talus de rempart semble avoir été supprimé et le fossé nivelé pour la mise en culture ; des traces sont évidentes dans les différentes phases du fossé sur les côtés nord-ouest et sud-ouest.

Une séquence similaire à celle observée au nord-ouest dans la tranchée 10300 a été enregistrée sur le côté nord-est du fossé (Fig. F4.3). Sur les côtés nord-est et sud-ouest, le recreusement n'a pas été reconnu durant la fouille, mais peut être identifié dans la cuvette au sein de laquelle se sont mis en place les comblements 10221 et 10206. Elle mesure 2,5 m de large et 0,65 m de profondeur depuis la surface du comblement sous-jacent 10212. Comme au nord-ouest, le recreusement se trouve sur le côté interne du fossé. La profondeur totale du fossé à cet endroit est donc d'environ 3 m. Le recreusement contenait un comblement primaire 10221 suivi d'une couche plus épaisse 10206 de limon argileux gris brunâtre foncé très similaire aux comblements 10314 et 12742 sur les côtés nord-ouest et sud-ouest du fossé. Ce remplissage a livré plusieurs tessons de céramique médiévale, et était le premier à dater certainement de cette période.

La couche 10206 s'étendait au-delà du sommet du recreusement sur le haut des couches 10212 et 10216. Elle était recouverte de limons sur les côtés interne et externe – la couche 10214 suivie de 10213 et 10215 respectivement. Le haut du fossé avait continué à recevoir une sédimentation naturelle, avec une séquence de fines couches limoneuses terminée par une couche de pierres dans une matrice de limon suggérant un rejet volontaire. Elles ont pu provenir de la construction du chemin empierré qui va de la D10 vers le sud au travers de l'angle nord à l'intérieur de l'enclos. Sur ce côté, le fossé avait conservé une dépression jusqu'au début des fouilles.

Une séquence stratigraphique médiévale beaucoup plus importante était conservée sur le côté oriental de l'enclos (Fig. F4.4). Cela est dû d'une part aux dimensions plus importantes du fossé à cet endroit, mais également au fait que le centre de l'habitat médiéval se situe le long de ce fossé, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos.

Comme dans le reste du fossé d'enclos, la phase médiévale débute avec un recreusement, même si à cet endroit le fossé mesurait encore presque 3 m de profondeur. Néanmoins, les comblements 11978, 11979 et 10183 semblaient avoir été coupés par un recreusement d'approximativement 3,8 m de large au sommet, de 2 m à 2,5 m de large à la base et de presque 1,2 m de profondeur. La profondeur totale du fossé est alors passée à plus de 4 m. Comme à la fin de l'âge du Fer, il semble que l'on ait voulu accentuer la profondeur du fossé près de l'entrée avec l'accès par la chaussée.

Contrairement aux trois autres côtés, le recreusement était comblé par une série de fines couches limoneuses issues d'une sédimentation naturelle, puis par une séquence d'autres remplissages qui s'étendaient sur toute la largeur du fossé de manière assez uniforme, sans

traces de remblayage depuis l'un ou l'autre côté. Au début de cette séquence de limons argileux et sableux brun gris, la couche 10188 a livré plusieurs tessons de céramique incluant une anse de poêlon datée du XIII^e siècle.

Sur le 1,4 m suivant, les comblements étaient de composition très semblable et faisaient chacun approximativement 0,3 m à 0,4 m d'épaisseur. La majorité de la céramique qui en est issue date de La Tène finale ou de l'époque gallo-romaine, et parmi elle l'essentiel provient de la couche de limon argileux brun grisâtre 10187. Ce mobilier s'est peut-être érodé dans le fossé depuis les côtés.

En revanche, les couches 10178 et 10177 étaient constituées de sables limoneux gris orange et brun orange clairement issus du substrat mais correspondant soit à un épisode érosif important, soit à un remblai délibéré, peut-être en lien avec l'activité de construction à l'extérieur de l'enclos. Les couches qui leur succédaient semblaient correspondre à un accroissement de l'occupation, car de la céramique a été découverte dans 10134, 10132=10174, 10176 et 10170, toutes sur le côté externe du fossé. Ceci coïncidait avec un changement dans les caractéristiques des comblements, qui tendaient à être composés de limons sableux brun grisâtre plus sombres, reflétant un taux plus élevé de matériaux organiques ainsi qu'un accroissement des inclusions de charbon. Ce phénomène culminait avec les couches 10167 et 10138, toutes deux brun gris foncé et riches en charbon, qui s'étendaient sur tout le côté oriental de l'enclos (photo 11275). Cette activité semblait être suivie d'un retour à une lente sédimentation naturelle comprenant les couches 10124 et 10136/10317. Elles étaient épaisses et étaient composées d'argiles ou de limons sableux gris et brun jaunâtre. Il est possible que la couche 10123 ait également fait partie de cette accumulation, car elle était très similaire, constituée de limon sableux brun jaunâtre ; dans ce cas, le fossé serait devenu une simple dépression plate et large de 0,1 à 1 m de profondeur. Il est probable que cette séquence ait également inclus d'autres matériaux effondrés du talus, en particulier les couches 10136 et 10137.

Cependant, la relation entre 10123 et les couches sur les bords du fossé, et entre ces dernières et les couches charbonneuses 10167 et 10138, est incertaine, car elles étaient séparées par deux creusements comblés de pierres liés à la construction et à la suppression d'un talus de bocage. Un creusement de fondation étroit comblé par les pierres 10135 se trouve sur le côté est ; il mesure 0,55 m de profondeur et 0,4 m de large à la base, s'élargissant légèrement à 0,5 m au sommet (photo 10068). Les pierres mesurent entre 0,2 m et 0,6 m de diamètre ; il y en a plusieurs couches, mais elles ne sont pas disposées en assises. Cette structure évoque le mur bas 10309 sur le côté ouest de l'enclos. Au-dessus du creusement, un mur en pierres sèches atteint presque la surface du fossé, mais sa face orientale est décalée à l'est des fondations (voir photo 10071). Il est possible que 10135 se soit prolongé en hauteur, constituant le bord ouest de ce mur, mais il s'est alors rapidement mélangé avec la couche de remblai 10120 formant le blocage interne du parcellaire de bocage.

L'épaisse couche 10121, qui consistait en au moins cinq lentilles très similaires de sédimentation naturelle brun gris foncé (10104, 10105, 10112, 10113 et 10122), s'était accumulée initialement contre la paroi de ce mur ; lorsque ce dernier a commencé à s'effondrer ou qu'il a été volontairement démoli, elle s'est répandue par-dessus et a continué de s'accumuler dessus. Une grande quantité de céramique médiévale a été découverte dans les couches constituant 10121.

L'étendue totale de ce parcellaire n'a pas été reconnue, bien que la terminaison méridionale ait été observée en plan durant la fouille mécanique du fossé et la mise au jour de 12840, démontrant une longueur d'au moins 11 m (Figure F4.27, PN 16582).

Sur le côté ouest se trouve un creusement beaucoup plus large 10111 ; il est creusé dans la couche 10107 composée de sable limoneux jaune brunâtre recouvrant 10137 depuis la surface de laquelle a été creusé 10135. Cette couche, qui contenait peu de mobilier, provenait probablement de l'érosion du talus et correspondait stratigraphiquement à la partie inférieure de 10121 sur le bord oriental du fossé. Le creusement 10111 est à la même profondeur que

10135, mais son profil varie d'un fond plat sur le côté sud à un profil en V au nord. Il semble plus probable que 10111 corresponde à l'épierrement d'un mur semblable à 10135 sur le côté ouest du talus de bocage, contre lequel s'était accumulé 10107. Autrement, il est possible que 10111 soit le creusement d'un parcellaire de remplacement du talus de bocage représenté par 10135 et 10120. Néanmoins, il y avait très peu de différences entre la couche 10120 et les pierres du creusement 10111, et les pierres de 10111 ne formaient pas de bord net ; une tranchée d'épierrement semble donc plus vraisemblable. Le comblement entre les pierres de 10111 était constitué de limon argileux brun foncé au sein duquel plusieurs fragments de céramique médiévale ont été découverts.

L'événement final enregistré dans cette section du fossé est représenté par une fosse dépotoir moderne 10101 creusée dans 10111.

Contre la chaussée gallo-romaine 12840 (Fig. F4.5), la séquence stratigraphique était plus simple ; les couches étaient en pente vers le nord-est depuis 12840, surmontant la couche d'effondrement de son revêtement 14257. Comme ailleurs, la couche exacte déterminant le début de la période médiévale n'est pas facile à déterminer, en particulier car le recreusement observé partout dans le fossé n'a pas été observé près de la chaussée.

Le premier contexte à contenir de la céramique médiévale était 14257, qui a livré 3 petits tessons pesant au total 14 g. Il y avait 2 tessons dans 14255 (45 g) et un autre (64 g) dans 14041. Si le recreusement se prolongeait jusqu'à la chaussée, alors la couche 14255 pourrait correspondre à son comblement inférieur. Néanmoins, il est plus probable que 14257 et 14255, toutes deux contenant des quantités significatives de céramique gallo-romaine, soient gallo-romaines, et que ces tessons soient intrusifs. Les couches 14254 et 14043 sont probablement liées à la période d'abandon du site entre l'époque romaine et la réoccupation médiévale de l'enclos. La couche 14254 consistait en un mélange de limons argileux gris verdâtre et brun jaunâtre, tandis que 14043 était composée d'argile brun jaunâtre ; toutes deux incluaient des pierres érodées de la chaussée adjacente. La couche 14041 est probablement stratigraphiquement équivalente à la couche 10181 dans la coupe au nord-est, correspondant au premier épisode de sédimentation après que le recreusement a été comblé.

La séquence de couches médiévales était en général similaire à celle observée dans le sondage 10100 à six mètres au nord-est. Elle consistait en une succession de complements qui faisaient jusqu'à 0,4 m d'épaisseur et s'étendaient tout le long de ce côté du fossé. Les couches 14041 et 14040 étaient suivies de 14039 et 14038, des limons brun grisâtre foncé contenant de grandes quantités de charbon. Il pourrait s'agir de la continuation des couches 10167 et 10138 au nord, même si elles étaient beaucoup plus importantes à côté de la chaussée. Les couches 14039 et 14038 étaient recouvertes par les couches mixtes de limon brun jaune et d'argile gris bleu 14037, 14036 et 14035. Toutes pourraient correspondre à des remblais plutôt qu'à une sédimentation naturelle, et ne semblaient pas se prolonger vers le nord.

La séquence céramique médiévale du fossé d'enclos Fig. M8.5

Les complements supérieurs du fossé d'enclos ont fourni 151 tessons (1680 g) de céramique médiévale ; la plupart d'entre eux (129 tessons / 1200 g) proviennent du sondage 10100 sur le côté est. Jusqu'à huit tessons ont été mis au jour dans les sondages 17139 (également sur le côté est), 10200 (coin nord-est), 10300 (coin nord-ouest) et 12672 (coin sud-ouest). Ce petit lot n'est pas idéal pour développer une séquence chronologique ou typologique, cependant quelques observations peuvent être réalisées.

En commençant par les sondages qui n'ont livré qu'une poignée de tessons : le comblement 14255 du sondage 17139 contre la chaussée a livré une anse de poêlon (Fig. M8.5, n° 1348). Un vase à marli, peut-être une forme du Xe-XIe siècle, provient du comblement 10204 du sondage 10200 au nord-est (Fig. M8.5, n° 364). Le fragment de cruche glaçurée de type Saintonge a été mis au jour dans le comblement 10301 du sondage 10300 au nord-ouest, avec une lèvre de pot cylindro-conique (Fig. M8.5, n° 402). Le comblement 12741 du sondage

12672 au sud-ouest a livré deux tessons de pot de cuisson à lèvre plate. Tous ces tessons sont de petite taille et pourraient aussi bien être intrusifs que résiduels. Cependant, les possibles formes les plus anciennes pourraient fournir un lien chronologique, quoique très ténu, entre l'assemblage du puits (cf. plus bas) et l'enclos, remplissant peut-être ce qui pourrait autrement apparaître comme un hiatus d'environ 200 ans.

Les 129 tessons provenant du sondage 10100 étaient répartis dans 16 comblements. Cependant, ce lot est très fragmenté, avec une moyenne pour le poids des tessons de 9 g et sans éléments jointifs. Cet état de choses suggère un phénomène de redéposition, si bien que ces tessons ne peuvent prétendre dater les comblements dans lesquels ils ont été découverts. Toutefois, un comblement inférieur (10188) a livré l'anse d'un poêlon (Fig. M8.5, n° 1349), signalant le point à partir duquel la poterie datant du XIII^e siècle ou postérieure a commencé à s'accumuler. Un pot cylindro-conique (Fig. M8.5, n° 1336) provenant du comblement 10176 fournit un *terminus post quem* pour le comblement. Plus haut dans la séquence, un certain nombre de pots de cuisson à lèvre plate et plusieurs pichets/cruches en pâte locale sont datés approximativement du XIII^e-XIV^e siècle (peut-être légèrement plus tôt ou plus tard) et correspondent à la plupart des vases découverts dans l'enclos.

À un certain moment durant le Moyen Âge, le sommet de la chaussée semble avoir été épierré. Un creusement subovale 17405 de 9,2 m de long et 4,1 m de large a été réalisé dans la chaussée, faisant disparaître presque toute sa surface mais conservant les bords intacts. Il mesure 1,75 m de profondeur avec un fond concave et était comblé par de l'argile limoneuse orange brunâtre (17404) remplaçant le noyau de remblai (Fig. F4.5). L'origine de cette couche de matériaux plutôt homogènes est peu claire. Elle contenait seulement 5 tessons de céramique : 3 tessons gallo-romains, un fragment d'amphore Dressel 1 et un tesson médiéval. Le sommet de la couche était recouvert par 14493, une fine couche d'argile limoneuse contenant de grandes pierres angulaires qui constituaient le nouveau sol de l'entrée. Toutes les pierres ont vraisemblablement été prélevées pour être utilisées ailleurs. Aucun indice clair de cet événement n'a été identifié dans les couches adjacentes à la chaussée, mais comme les bords de celle-ci sont restés intacts, cela n'est peut-être pas surprenant.

Il est possible que le trou creusé au sommet de la chaussée ait eu un but défensif, car il rend réellement celle-ci infranchissable ; si cette hypothèse est correcte, la menace a alors été de courte durée, car le trou semble avoir été remblayé très peu de temps après son creusement. Cependant, il est plus probable que l'on ait considéré l'endroit comme une source de matériaux de construction plus pratique que de devoir se rendre à la carrière, et que le trou ait été immédiatement comblé pour maintenir l'accès à l'ouest.

L'intérieur de l'enclos (Fig. F4.6)

La phase du Xe siècle (Haut Moyen Âge) ?

Comme dans le fossé principal, la période d'inactivité apparente sur le site était marquée à l'intérieur par une accumulation de couches érodées depuis le rempart, qui étaient conservées dans la moitié nord-est de l'enclos. De même que dans les comblements du fossé, le point à partir duquel l'activité médiévale commence réellement au sein de cette séquence n'est pas toujours clair.

Dans la partie orientale, le contexte le plus ancien à contenir de la céramique médiévale était 11210, un remblai dans le trou de poteau 11187, avec un tesson de 38 g. Cependant, celui-ci doit être intrusif, car le trou de poteau est creusé dans un des horizons de sols gallo-romains les plus anciens (10728), et il est scellé par des couches qui sont coupées par le puits 12132 du Xe siècle, lequel est daté de manière très sûre.

Une des couches les plus récentes dans la séquence gallo-romaine était 10783. Elle était recouverte des lentilles de limon argileux jaune orangé 12325. L'origine de cette couche était

peu claire, car elle ne semblait pas provenir des matériaux du talus, mais elle faisait presque certainement partie d'un remblai délibéré. Un probable four 10664, une fosse 12663, une série de creusements peu profonds et des zones d'argile brûlée coupent ou recouvrent la couche 12325 ou son équivalent 12308. Ces structures incluent 10664, 12242, 12324 et, à environ 5 m au sud, 12206. Celle-ci a été enregistrée comme coupant une argile limoneuse jaune 12377, qui pourrait correspondre à la continuation de la couche d'argile 12325 sur laquelle un feu a créé une zone brûlée. Ces structures sont toutes décrites plus en détail dans la partie sur la période gallo-romaine, bien qu'il soit possible que certaines d'entre elles appartiennent au début de l'époque médiévale, car la couche 12377 est l'horizon à partir duquel a été construit le puits 12312. Néanmoins, elles n'ont pas livré de mobilier postérieur à la période gallo-romaine, et aucune datation au radiocarbone n'a pu y être réalisée.

Le puits 12132 (Fig. F4.7)

Un puits parementé 12132 coupe la couche brûlée 12377. Le sommet du puits mesure approximativement 3,2 m de diamètre, formant un cercle légèrement irrégulier. À 1,5-1,6 m de profondeur, le diamètre se réduit à 1,7 m, puis il forme une nouvelle marche à 2,5 m de profondeur, se réduisant à 1,5 m. Un léger élargissement apparaît dans le conduit à 2,5 m, le premier et le plus distinct de plusieurs qui marquent probablement les étapes de l'excavation du puits et étaient probablement aussi utilisés pour supporter des plateformes. En dessous, le diamètre reste identique jusqu'à 5 m de profondeur, bien qu'il puisse exister une autre marche à 3,5 m. Il y a probablement encore une marche à 5 m, puis le diamètre se réduit progressivement jusqu'à un peu plus de 6 m de profondeur, où une marche diminue le diamètre à moins de 1 m. Le parement se termine à 6,65 m de profondeur ; en dessous, le diamètre de puits se réduit à nouveau, passant à seulement 0,55 m au fond. La profondeur totale du puits est comprise entre 7,3 m et 7,5 m.

Le revêtement du puits est constitué de pierres subangulaires non liées mesurant jusqu'à 0,3 m de diamètre. Elles ne sont pas clairement jointes et ne sont pas exactement disposées en assises mais, excepté au sommet, elles forment un parement de 0,25 à 0,3 m d'épaisseur définissant un conduit central de 0,8 à 0,9 m de diamètre. Dans la partie supérieure du puits, la plus large, le revêtement mesure un peu plus de 2 m d'épaisseur et sa surface est beaucoup plus soignée, définissant un conduit de seulement 0,7 à 0,75 m de large. À l'arrière du parement, un remblai de pierres subangulaires légèrement plus petites a été mis en place.

Trois possibles trous de poteaux ont été identifiés à la surface de ce remblai. Deux d'entre eux, 12329 et 12330, se situent contre le bord méridional du remblai. Ils sont légèrement subrectangulaires en plan, mesurent respectivement 0,36 m par 0,32 m et 0,4 m par 0,3 m et font jusqu'à 0,22 m de profondeur ; ils étaient comblés par du limon argileux brun grisâtre. Le troisième trou de poteau 12331 ne se trouve pas au bord du remblai et est moins bien défini ; il apparaissait sous forme d'une couche de limon brun grisâtre foncé au nord-ouest du puits en tant que tel. Ces structures pourraient avoir maintenu une construction en bois servant à puiser l'eau.

Au fond du puits se trouvait une couche gorgée d'eau de sable argileux vert grisâtre foncé de 0,1 m d'épaisseur (<2117>), provenant presque certainement de l'érosion de l'affleurement rocheux environnant. Plusieurs tessons de céramique médiévale y ont été trouvés. Au-dessus se trouvait un comblement sombre d'argile limoneuse noir brunâtre 17673, dans lequel une petite quantité de céramique gallo-romaine et médiévale a été récupérée. Il était également gorgé d'eau et contenait beaucoup de matériaux organiques, dont plusieurs pièces de bois, la plupart correspondant à des fragments de seaux (MI 2094-2098). Il faisait 0,4 m d'épaisseur contre la paroi ouest, sur laquelle il avait été compressé par des pierres jetées lors du remblaiement du puits. Cette couche s'est presque certainement mise en place pendant l'utilisation du puits.

Ensuite, le puits a été abandonné et volontairement remblayé. Le premier remblai était 17616,

consistant globalement en des pierres incluses dans une matrice d'argile limoneuse gris bleu foncé gorgée d'eau. Les pierres mesuraient majoritairement autour de 0,2 m de diamètre, mais certaines étaient plus grosses, avec un exemplaire de 0,6 m de diamètre. Ni le parement du puits ni les vestiges conservés du bâtiment gallo-romain voisin ne contenaient de pierres de cette taille, elles ont donc probablement été amenées d'un autre endroit.

L'argile entre les pierres contenait une grande quantité de mobilier. La partie inférieure de la couche a été nommée 17672. Elle renfermait des fragments d'objets en bois (MI 2092 et 2093) et beaucoup de céramique, la majorité consistant en des pots avec des trous cylindriques très caractéristiques autour de la lèvre, appropriés pour y passer une corde. Ces vases ont pu servir à puiser l'eau, mais certains présentent des résidus brûlés et de suie montrant qu'ils ont été utilisés comme pots de cuisson. Un échantillon de résidu prélevé sur l'un de ces tessons a livré la datation de 871-1020 cal. AD (SUERC-35560).

Un numéro différent a été attribué à la partie supérieure de cette couche (17671), car l'argile limoneuse était de couleur gris verdâtre foncé et contenait également du sable. Cette partie mesurait approximativement 0,53 m d'épaisseur et a livré d'autres fragments d'objets en bois (MI 2074-2084), dont un vase quasi complet (MI2074), ainsi qu'une grande quantité de céramique. Beaucoup des poteries découvertes peuvent être partiellement remontées, et étant donné les conditions de fouilles difficiles au fond du puits (des infiltrations d'eau constantes combinées à des couches de grosses pierres et d'argile très collante), il est possible que des tessons aient été manqués, et certains vases étaient donc peut-être entiers lorsqu'ils ont été jetés. Les caractéristiques très semblables de la plupart des vases découverts dans les couches 17672 et 17671 suggèrent une période de dépôt relativement courte, et il est possible que certains d'entre eux aient été perdus ou jetés dans le puits avant que le comblement avec les pierres ne commence, et soient remontés avec les pierres pendant le remblaiement. Néanmoins, d'autres objets étaient tellement coincés entre les pierres qu'ils ont dû être déposés au même moment qu'elles.

La céramique dans le puits (Fig. M8.9)

Le puits a livré 247 tessons (7346 g), beaucoup d'entre eux appartenant à des vases presque complets. La structure n'a été fouillée que partiellement, on peut donc présumer qu'au moins cinq des vases étaient complets lors de leur abandon, ou bien qu'ils y ont été jetés en tant que vaisselle tout juste cassée lorsque le puits a été rebouché. Le groupe inclut quatre pots à anse, l'un avec au moins trois anses plates (Fig. M8.9, n°1356), deux autres avec au moins trois anses (Fig. M8.9, n^{os} 1354, 1357). Le pot 1359 est de forme incertaine, mais possède un bec verseur et pourrait donc être un coquemar. Les tessons appartenant à ces vases, ainsi que les parties beaucoup moins importantes de deux probables pots similaires (Fig. M8.9, n^{os} 1355 and 1358), étaient répartis au sein des complements 17671, 17672 et 17673 au milieu de gravats.

Ils forment un groupe cohérent conçu en vue d'une fonction particulière, probablement pour la cuisine. Les anses pourraient avoir été destinées à suspendre les pots au-dessus d'un feu, mais ces vases pourraient avoir été réutilisés pour puiser de l'eau dans le puits, même s'ils ont pu tout simplement y avoir été jetés après leur bris. Tous sont d'une pâte caractéristique grise graveleuse contenant des inclusions de mica argenté et de sable de quartz de calibre moyen (AM et AMW). Ils ne sont pas décorés mais de finition plutôt soignée. Plusieurs d'entre eux présentent d'importants résidus carbonisés sur les surfaces internes et d'épaisses traces de suie sur les faces externes. Ces pots ont des caractéristiques sensiblement différentes des autres vases du site et datent probablement du Xe-XI^e siècle (M. Batt comm. pers.). Leur origine est incertaine, mais de rares inclusions de particules d'amphibole dans quelques tessons (pâte AMW) indiquent une source locale.

Au total, 1,6 m de comblement au fond du puits est resté gorgé d'eau en permanence. Au-dessus, le puits avait été comblé par de l'argile sableuse brun grisâtre moyen et des pierres sur

presque 5 m d'épaisseur. La majorité de ce comblement a été fouillée par étapes d'environ 1,2 m de profondeur, en partie à la pelle mécanique, l'autre moitié manuellement. Afin de distinguer le mobilier découvert aux différents stades de la fouille, des numéros individuels ont été donnés à chaque étape. En bas, environ 0,6 m de comblement s'est effondré durant la fouille mécanique ; aucune fouille manuelle n'a donc été menée, ni d'enregistrement. Au-dessus, le numéro 17610 a été attribué au 1,2 m suivant, suivi du numéro 17617 pour le 1,2 m subséquent, et de 17442 pour deux autres étapes – la plus basse de 0,75 m de hauteur, la seconde de 1,2 m. Environ 0,2 m entre 17617 et 17610 a été perdu durant la fouille mécanique. L'essentiel d'un grand pot décoré d'un type daté de la fin du XII^e ou du XIII^e siècle apr. J.-C. provient de la partie inférieure du comblement (17610 et 17617). Très peu de céramique a été trouvée dans le reste du remblai.

La céramique du comblement (Fig. M8.10 ; Fig. M8.3 No. 1332)

Le comblement supérieur du puits (17610) contenait 50 gros tessons (2828 g) appartenant à un type de vase complètement différent, de pâte sableuse orange contenant des inclusions d'amphibole et d'hématite (Fig. M8.10, n° 1353). Le fond est intact et l'ensemble de la lèvre est conservé, mais quelques tessons de la panse et du col manquent. La restitution du profil indique qu'il s'agit d'une jarre à col étroit, de presque 35 cm de haut, probablement destinée au stockage à sec. Quatre cordons digités verticaux sur la panse pourraient avoir été aussi bien fonctionnels que décoratifs, fournissant une prise lorsque le vase devait être déplacé. Ce type de pot peut être mis en parallèle avec le site voisin du château de Falaise (Dervin 2009, n° 2131), où il a été daté du XIII^e-XIV^e siècle. Il est probable que le sédiment qui le contenait ait été mis en œuvre pour rehausser le sommet du puits après qu'il s'est tassé, et longtemps après le rebouchage initial.

Le comblement 12226 recouvrait 17442 et était également la première couche à recouvrir le remblai de pierres 17616 ; il s'agissait d'un limon argileux brun grisâtre moyen à clair probablement issu d'une sédimentation naturelle. Il faisait 0,38 m d'épaisseur et contenait des tessons de céramique gallo-romaine et médiévale. C'était la première de trois couches très similaires dont la nuance variait légèrement. Les deux derniers remplissages, 12225 et 12224, qui mesuraient ensemble 0,54 m d'épaisseur, ne contenaient pas d'autre céramique.

L'ensemble de la structure, y compris le parement extérieur, était scellé par la couche 12223, un limon argileux brun gris foncé qui renfermait 39 tessons de céramique gallo-romaine (475 g) et 3 tessons de la protohistoire ancienne (74 g). Cette couche était probablement issue de l'érosion du talus au nord et à l'est.

L'assemblage céramique caractéristique et la datation radiocarbone indiquent que le puits était utilisé durant le Xe ou le XI^e siècle. Cependant, aucun autre mobilier céramique diagnostic contemporain de cette structure n'a été retrouvé sur le site. La plus proche activité certaine de datation similaire est représentée par une couche d'os brûlés dans la Zone 3B, à environ 250 m à l'est. Néanmoins, il est possible que certains des tessons de panse de céramique médiévale de la Zone 3 soient du Xe ou du XI^e siècle et, étant donné le nombre de structures et de couches non datées sur le site, on ne peut pas écarter la présence d'une autre activité de cette période. Il est également possible qu'un centre d'activité contemporain se trouve au nord ou au sud de l'emprise de la rocade, et que ce puits ait simplement servi à alimenter du bétail en eau, d'où l'absence d'autres rejets domestiques. Cependant, au vu des indices disponibles, il semble qu'il y ait eu une tentative de réoccupation de l'enclos de courte durée, et que ce dernier ait ensuite été abandonné à nouveau pour deux autres siècles.

La céramique provenant de la couche 17610 qui surmonte les pierres des couches gorgées d'eau est postérieure de presque deux siècles à la période principale d'utilisation du puits. Il est possible que le puits soit resté ouvert et ait été utilisé occasionnellement durant les XI^e et XII^e siècles, mais qu'aucune autre activité n'ait pris place dans l'enclos, si bien que rien de datable n'a été perdu ou déposé dans le puits durant cette période. Cependant, si tel a été le

cas, aucune raison ne semble justifier son remblaiement lorsque l'occupation médiévale a recommencé. Il est peut-être plus probable que les pierres aient été jetées au fond du puits lors de son abandon au Xe-XIe siècle ; celui-ci serait resté inutilisé durant les années qui ont suivi avant la reprise de l'occupation à la fin du XIIe siècle, moment où l'on a découvert qu'il était devenu inutilisable et où on l'a remblayé.

L'activité postérieure à la villa

Dans le quadrant nord de l'enclos, il apparaissait clairement au vu des vestiges du bâtiment gallo-romain 724 qu'il y avait eu à la période médiévale un recouplement important des couches de sols antérieures. Les indices témoignant de la datation médiévale de ce recouplement sont les suivants.

Dans le bâtiment, aucun sol n'était conservé, excepté peut-être une petite lentille dans l'angle nord-est (couche 11919). De possibles fines couches de sol ont été observées dans la moitié nord, mais elles se tarissaient également dans la moitié sud-ouest du bâtiment. La première couche qui recouvrait la partie au sud du centre du bâtiment était 11841, enregistrée comme une couche de démolition, qui surmontait directement les sols antérieurs au bâtiment groupe 907. Elle a livré 6 tessons de céramique médiévale (98 g).

La moitié sud des fondations du mur sud-est ainsi que la partie est des fondations du mur sud-ouest avaient complètement disparu ; il ne restait même pas de tranchée d'épierrement au moment des fouilles.

Une fine couche de sol 10430 a été trouvée immédiatement au sud du bâtiment, mais il s'agissait de la seule couche potentiellement contemporaine de ce dernier durant son utilisation. Ces deux sols étaient recouverts par les couches pierreuses irrégulières 10409 et 10412, qui ont été interprétées comme des épandages de matériaux rejetés lors de l'épierrement des murs. Elles couvraient une surface respectivement de 5,6 m par 2,5 m et 4,3 m par 3 m ; 10409 n'a pas livré de mobilier, et 10412 ne contenait que 2 tessons de céramique, un de La Tène finale, l'autre gallo-romain. Ces couches, les tranchées d'épierrement et les couches plus anciennes mises au jour ailleurs dans le bâtiment étaient recouvertes par la couche 11341. Celle-ci a livré 45 tessons de céramique gallo-romaine (551 g) et 6 fragments de poterie médiévale (78 g). **Voir Fig. M8.8**

Plus au nord, elle était équivalente à une couche d'argile limoneuse brune d'environ 0,25 m d'épaisseur (enregistrée diversement comme contexte 10374, 10332 et 11907) qui surmontait les fondations conservées et le bas du mur 10404. Tous ces contextes incluaient de nombreux fragments de TCA. Les couches 10374 et 11907 n'ont livré que du mobilier gallo-romain, respectivement 23 tessons de céramique et d'amphore (289 g) et 6 tessons de céramique (92 g). Cependant, la couche 10332 contenait 8 tessons de céramique médiévale (141 g). À l'est du bâtiment, ce sol était représenté par la couche 10739.

Il y avait une petite épaisseur de couches médiévales dans toute la partie sud du bâtiment, suggérant que des couches gallo-romaines et médiévales avaient pu disparaître. Les couches conservées recouvrant le bâtiment apparaissaient donc après une interruption significative dans la séquence chronologique.

Un court fossé (groupe 715) se trouve à environ 1,5 m au sud du bâtiment ; il est orienté est-ouest et mesure 6,3 m de long, 1,19 m de large et jusqu'à 0,6 m de profondeur. Il est creusé dans la couche 10463, qui fait partie du groupe de couches 906 antérieur au bâtiment, mais ses comblements renfermaient des fragments de TCA gallo-romaine et des pierres. Le comblement primaire consistait en de l'argile limoneuse jaune grisâtre de 0,3 m d'épaisseur provenant de l'érosion des parois. Il était suivi d'une fine bande de limon sableux brun grisâtre. Ensuite, le fossé avait été résolument remblayé avec des pierres identiques à celles des vestiges du bâtiment 724. Le sommet était comblé d'une fine couche de limon argileux brun jaunâtre.

Ces remplissages suggèrent que la structure a été remblayée soit au moment de la construction du bâtiment, soit après son abandon, et le limon brun jaunâtre était semblable à celui de la couche de sol 10440 au sein du bâtiment. Cependant, le fossé n'était pas recouvert de couches contemporaines de l'utilisation du bâtiment, mais il était directement surmonté par la couche 10412 au niveau de son extrémité orientale et par une couche sombre 10849 à l'ouest, laquelle contenait un tesson de 6 g de céramique médiévale.

La disparition des couches contemporaines du bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur de celui-ci ainsi que des fondations et des sols environnants dans l'angle sud-est a été discutée dans la partie du rapport sur la période gallo-romaine. L'explication la plus probable est que le sol du bâtiment était constitué d'un revêtement de dalles de pierres ou de pavés à l'intérieur et à l'extérieur, qui ont été prélevés lors de l'épierrement des murs, faisant non seulement disparaître les murs et les fondations mais également les sols contemporains. La date de ce démantèlement pourrait se situer dans la période médiévale plutôt qu'à l'époque gallo-romaine, car certaines des premières couches qui suivaient contenaient de la céramique de cette date. Autrement, la céramique médiévale pourrait être intrusive et avoir été amenée par les racines d'arbres.

Le mur 10371 (Fig. F4.8)

A environ 4 m au nord-ouest du bâtiment 724 se trouvent les restes d'un mur en pierres sèches 10371 construit directement sur la couche 10374 qui recouvre les tranchées d'épierrement à l'extrémité ouest du bâtiment et vers le talus sur la couche 11649, de l'argile gris foncé contenant beaucoup de terre cuite. Celle-ci a également livré 34 tessons de céramique médiévale (172 g), 7 fragments de céramique gallo-romaine résiduelle (39 g) et une quantité similaire de poterie résiduelle de l'âge du Fer.

Le mur est orienté SO-NE et mesure 13 m de long sur 0,5 m de large. Il est conservé sur un maximum de 0,35 m de haut à son extrémité nord-est, où les effondrements de talus postérieurs l'ont vraisemblablement protégé et conservé. À cet endroit, le mur semble s'inscrire dans une tranchée de fondation peu profonde comblée de petites pierres (Fig. F4.8, coupe 2569 ; Fig. F4.27, PN 11386), mais cela apparaît moins clairement en aval. Il n'y a aucune trace de matériau de liant, et comme les murs à l'est de l'enclos, il est constitué de grandes pierres de parement avec un blocage interne.

À l'extrémité nord-est du mur se trouve un creusement 11684, de 1,4 m de long par 0,75 m, de large et seulement 0,18 m de profondeur. Il était comblé par une seule couche de limon argileux brun jaunâtre et de pierres et a été initialement enregistré comme une tranchée d'épierrement. Néanmoins, il est également possible qu'il s'agisse d'une petite fosse coïncidant avec la fin du mur sous-jacent.

Le mur 11555 (Fig. F4.9)

Un mur un peu plus important a été enregistré à 8 m au nord-ouest de 10371. À cet endroit se trouvent les vestiges du mur 11555, qui est orienté selon un axe similaire à 10371 (bien que plus NNE-SSW) et court sur approximativement 10 m sur la pente interne du talus de rempart. Il est construit sur la couche 11702 de la même manière que 10371, avec de gros blocs subangulaires de parement et un blocage interne, bien que ses proportions soient légèrement plus grandes, de 0,75 m de large et 0,25 m de hauteur conservée (Fig. F4.9, coupe 2523 ; Fig. F4.27, PN 11229 et 11231). La couche 11702 a livré 4 tessons de céramique gallo-romaine et un autre tesson de cette période était inclus dans le mur.

L'extrémité sud-ouest du mur est perturbée par un chablis, mais le nord-est a une terminaison carrée. Il semble qu'un mur différent ait été construit à partir de cette extrémité, dans une direction nord-ouest. Ce qui en est conservé consiste en un fin épandage rectangulaire de pierres (11595) de 1,85 m de long et également 0,75 m de large. Un troisième alignement de

pierres se situe à l'extrémité nord-ouest de ce dernier et a été enregistré en tant que mur 11607. Il mesure 2,14 m de long, 0,5 m de large et 0,2 m de profondeur et est constitué de deux assises de pierres subangulaires non liées perpendiculaires à 11595.

La couche 10372 arrivait contre le mur 10371 et était composée d'argile limoneuse brun jaunâtre remarquable par la grande quantité de petits cailloux qui la parsemait. Elle a livré 7 tessons de céramique gallo-romaine (64 g). À environ 3 m à l'ouest du mur, elle était surmontée par ou se confondait avec une couche plus limoneuse de couleur identique numérotée 11558. Celle-ci arrivait contre le mur 11555 et ne contenait pas de mobilier. La couche 11558 se caractérisait également par une grande proportion de très petits cailloux, et il est plus probable que ces deux couches se soient mises en place en même temps et que ces deux murs soient contemporains, malgré leur orientation et leur taille différentes.

Stratigraphiquement, ces murs se trouvent sur l'horizon de sol médiéval coupé par les fossés creusés au milieu de l'enclos, et ils sont donc vraisemblablement contemporains de l'une ou de plusieurs des phases de ces structures. Tandis que ces fossés ne sont pas très rectilignes, on observe un changement de direction distinct dans le fossé groupe 711 qui se trouve à mi-chemin, qui correspond à l'alignement du mur 10317 sur le côté nord. Bien qu'il soit détruit par un chablis à l'extrémité sud, il est également clair que ce mur continue jusqu'à 2 m avant les fossés. Il faisait donc probablement partie du système de bocage, définissant un parcellaire dans la partie nord de l'enclos. Le mur 11555 ne présente pas de telle relation directe avec les fossés, mais comme il est probablement contemporain de 10307, il devait également certainement faire partie du même système de bocage.

La division de l'intérieur de l'enclos (Fig. F4.10-F4.12)

Introduction

Durant la période médiévale, une série de fossés (751, 755, 759 ; 711, 712, 714 et 716) puis un parcellaire empierré (11025) ont été établis selon une orientation globalement NO-SE au centre de l'enclos, le divisant en deux parties. C'est cette partition qui a permis à la moitié nord-est de l'enclos de rester intacte et de ne pas être endommagée par l'activité agricole qui s'installera finalement au sud-ouest de cette limite.

Le premier parcellaire fossoyé NO-SE (Ph 1)

Le parcellaire fossoyé ne consiste pas en une simple longueur rectiligne de fossé, mais en une série de courtes sections avec des interruptions. Certaines parties ont été recreusées à plusieurs reprises, mais il n'a pas été possible de corréliser ces événements stratigraphiquement ou avec les témoins mobiliers. On observe de légers changements d'orientation sur la longueur du parcellaire principal, et plusieurs fossés débutent au nord ou au sud celui-ci ; ils arrivent jusqu'à lui orientés vers l'ouest avant de continuer nord-ouest et indiquent peut-être des tentatives de drainage du secteur de chaque côté.

Ces parcellaires sont creusés dans des couches diverses le long de leur tracé, certaines (comme 10686) correspondant à la couche superficielle remaniée au centre de l'enclos, d'autres telles que la couche 10739 s'étendant sur le côté interne du talus et correspondant probablement à des couches d'érosion ce celui-ci. Stratigraphiquement donc, la plupart de ces fossés sont postérieurs aux couches qui recouvrent le bâtiment épierré.

En raison de la nécessité urgente de drainer l'intérieur de l'enclos, nous avons pris la décision de supprimer l'extrémité nord-ouest de ces parcellaires médiévaux à la pelle mécanique sans effectuer d'enregistrement plus détaillé, dès que leur datation et leurs caractéristiques ont été établies. Les fossés affectés par cette opération sont 712 et le possible recreusement 711. Le tracé approximatif du fossé 712 est indiqué sur le plan de l'intérieur de l'enclos (Fig.F4.12) et

son prolongement conservé a été relevé au nord-ouest du fossé de l'enclos, où il fait partie d'un parcellaire de bocage conservé.

Les rigoles 751, 755, 759 (Fig. F4.10 et F4.12)

Les plus anciens éléments de ce parcellaire sont représentés par les rigoles 751, 755 et 10973, toutes situées près du côté sud-est de l'enclos et de la chaussée. Il s'agit de rigoles discontinues, disposées côte à côte, et plus sinueuses que rectilignes. La plus grande est la rigole 751, qui mesure au moins 11 de long – coupant la couche 11683 –, 0,55 m de large et jusqu'à 0,16 m de profondeur. Son extrémité nord-ouest est tronquée par le fossé 716 tandis que le sud-est devient moins profond, continuant presque certainement avec les autres sections de fossé 11633 et peut-être 759. La rigole 11170 se situe à environ 1,7 m au sud-ouest de 11633. Elle est parallèle au fossé 751 ; dans la tranchée mécanique, elle est également creusée dans la couche 11683, mais seul son prolongement en direction de l'est-sud-est a été observé. Elle court sur 5,2 m puis, après une interruption de 5,5 m, elle continue probablement comme la rigole 755, laquelle mesure 5,7 m de long ; après une nouvelle interruption, elle continue comme la rigole 719.

Ces rigoles étaient généralement comblées par un limon argileux gris foncé, suggérant qu'elles étaient restées ouvertes et avaient reçu une sédimentation progressive. Le seul mobilier découvert correspond à 8 g de céramique médiévale à l'extrémité sud-est de la rigole 755 – où elle coupe le trou de poteau de la fin de l'âge du Fer 17329 – et quelques fragments de TCA gallo-romaine dans la rigole 751. Ces éléments suggèrent une petite activité dans les environs durant l'existence de ces parcellaires.

Ces parcellaires petits et étroits sont similaires aux rigoles (groupe 765, 779, etc.) qui constituent la première phase d'activité médiévale à l'extérieur de l'enclos à l'est, et ils appartiennent probablement à la même phase. Il n'y a pas de trace d'autres rigoles anciennes telles que celles-ci plus à l'ouest ; il est donc probable qu'elles ont seulement servi à délimiter un chemin menant à l'intérieur de l'enclos, qui n'était alors pas encore subdivisé. Ces rigoles pourraient ainsi être contemporaines du creusement du fossé de l'enclos au début de l'occupation médiévale.

Le fossé 712 (Figs F4.10, F4.11, coupe 1910, et F4.12)

L'extrémité nord-ouest de la rigole 751 a disparu avec le fossé postérieur 716, et il n'existe donc aucun lien entre elle et les sections de fossés au nord-ouest. Après une interruption de 7,6 m, le plus ancien fossé conservé est 712, qui débute par un terminus arrondi au sud-est et a été repéré selon une orientation ouest-nord-ouest sur au moins 10,6 m. Il s'agit d'un fossé important avec des parois abruptes et un fond plat, d'un maximum de 2 m de large et 1,15 m de profondeur (C. 1910) ; à l'extrémité sud-est, où la stratigraphie sus-jacente a été excavée mécaniquement, il ne fait que 0,34 m de profondeur. Le niveau du fond des deux sondages montre cependant que le fossé s'approfondit d'environ 0,3 m en direction du nord-ouest, vraisemblablement pour un drainage.

Le fossé coupe les couches 10698 et 10699 (qui recouvre la précédente) au nord, équivalentes aux couches 10375 et 10374 vers le nord (coupe 2420). Il était comblé d'une fine couche de sédimentation primaire ou de substrat érodé, recouverte d'une argile sableuse gris foncé de 0,5 m d'épaisseur dans le sondage 10682, surmontée d'une argile sableuse brun grisâtre 10690. Ce comblement supérieur contenait 10 g de céramique gallo-romaine et 4 g de poterie médiévale.

Un dépôt de 0,3 m d'épaisseur de limon argileux gris foncé 914 recouvrait ces différents fossés et rigoles, incluant la couche 10849 qui surmonte le fossé 715 (Fig. F4.11, coupe 1954) et la couche 10709 sur 751 (Fig. F4.11, coupe 1901). Les sondages effectués dedans n'ont livré que trois tessons de céramique médiévale et un fragment de poterie gallo-romaine.

Le parcellaire NO-SE redéfini (Ph 2)

Le fossé 714 (Figs F4.10, F4.11, coupes 1954 et 1915, et F4.12)

Le fossé 714 est creusé dans le limon gris 914 qui scelle les parcellaires antérieurs, et son orientation diffère légèrement de ces derniers. Il débute à 2 m au sud du terminus du fossé antérieur 712 et est globalement orienté NO-SE. Son extrémité sud-est est masquée par un chablis et il n'a pas été observé au-delà ; néanmoins, il pourrait tourner vers le sud et se terminer 1 m plus loin, en lieu et place de la structure 12732. Il mesure donc environ 13 m de long, 1,26 m de large, 0,54 m de profondeur et a un fond arrondi. Dans le sondage 10774 (Fig. F4.11, coupe 1954), le comblement primaire correspondait à la couche 10843 composée de matériaux érodés très similaires au substrat dans lequel est creusé le fossé. Elle était recouverte par une fine lentille (0,03 m) de limon sableux gris brunâtre riche en charbon, illustrant une activité proche. Suivaient trois autres comblements incluant des couches tachetées de limon sableux jaune grisâtre, reflétant peut-être un remblayage délibéré. Ce schéma de comblement se retrouvait tout le long du fossé, avec une sédimentation primaire suivie d'un second comblement de remblai dans le sondage 10672 (Fig. F4.11, coupe 1915). Plusieurs tessons de céramique médiévale ont été découverts dans ce fossé, associés à du mobilier de La Tène finale et à un tesson d'amphore Pascual 1. Ces derniers ont probablement été introduits dans la structure avec le remblai.

Le fossé 711 (Figs F4.10, F4.11, coupe 1910, et F4.12)

Le fossé 712 est coupé par un fossé plus petit 711 (Fig. F4.11, coupe 1910). Il n'a pas été enregistré dans le sondage le plus à l'ouest du fossé 712, et pourrait donc se terminer à l'est de celui-ci ; néanmoins, le sommet de ce sondage a été décapé avant qu'il n'ait été dessiné, donc ce recreusement pourrait simplement avoir disparu. À l'ouest, le fossé 711 passe dans la partie nord de 712, mais à l'est il tourne vers le sud-ouest, traversant 712. Il est coupé par le fossé nord-sud 710 et se termine probablement immédiatement au nord du terminus du fossé 714, où il est coupé par la fosse 11061 – ce qui a fait disparaître les relations entre 711 et 714 – et par l'extrémité du fossé 716. Il mesure au moins 10,6 m de long et approximativement 1 m de large, avec un fond concave peu profond. Sa profondeur maximum est de 0,5 m. Au niveau de son extrémité sud-est, il était comblé par un limon argileux brun grisâtre foncé, qui était accompagné vers le nord-ouest de nombreuses pierres subangulaires mesurant jusqu'à 0,2 m de diamètre. Aucun mobilier n'a été découvert dans ce fossé.

Le parcellaire NO-SE réaligné (Ph 3)

Le fossé groupe 752 (Figs F4.10, F4.11, coupe 1982-1983, et F4.12)

À environ 3,5 m de l'extrémité sud-est du fossé groupe 714, un autre fossé 752 émerge du côté sud du fossé 716, qui le tronque complètement, et continue sur 6 m vers le sud-est. Il mesure 1,53 m de large sur 0,47 m de profondeur et a un fond plat. Il avait été visiblement laissé ouvert, comblé d'une argile limoneuse brun foncé et d'une grande quantité de pierres subangulaires qui ont pu être incluses pour aider au drainage ou se sont accumulées progressivement avec les nettoyages généraux. Il est coupé au centre par la terminaison du fossé 744, qui est orienté sud-ouest presque en perpendiculaire ; au sud-est il est coupé par un autre fossé NE-SO 753 au-delà duquel il ne réapparaît pas. Le fossé 752 n'a pas la même orientation que le fossé groupe 714, ils ne sont donc probablement pas contemporains. Aucune information stratigraphique ne permet de préciser lequel des deux est le plus ancien. Le col et la levre d'un vase avec deux anses a été retrouvé de la couche 10817 du fossé. (Fig. M8.7 No. 373).

Les parcelles et subdivisions NO-SE (Ph 4)

Le fossé 744 (Figs F4.10, F4.11, coupes 1951, 1940 et 3769, et F4.12)

Le fossé 744 est orienté sud-ouest, globalement en perpendiculaire des fossés NO-SE qui partagent le site en deux. Son extrémité nord-est coupe le fossé 752 en angle droit, et le fait qu'il se termine dans ce dernier suggère qu'il pourrait être contemporain du fossé 716 immédiatement au nord, lequel coupe également 752 ; néanmoins, il est plus probable qu'il soit antérieur à 716. Sa terminaison nord-est était comblée par une grande quantité de pierres subangulaires, comme le fossé 752.

Au centre, le fossé 744 croise le fossé groupe 753. Lors de la fouille, les deux fossés ont été interprétés comme convergeant puis s'éloignant en formant une courbe depuis la jonction, mais il est clair que le fossé groupe 744 court de façon rectiligne selon un axe sud-ouest et qu'il est coupé par le fossé groupe 753, qui le traverse en ouest-sud-ouest. Ce dernier fait partie d'un système de parcelles fossoyées médiévales postérieures (voir ci-dessous). Le fossé groupe 744 est tronqué par le fossé 749 juste avant la bordure du site.

La largeur du fossé 744 varie de 0,86 m à 1,3 m, ses parois sont assez abruptes et son fond est plat et étroit ; il fait jusqu'à 0,5 m de profondeur à l'extrémité nord-est. Comme nous l'avons dit précédemment, les premiers 4 m au nord-est étaient comblés par des rejets de pierres, incluses dans une matrice de limon argileux gris qui s'était vraisemblablement accumulé entre les pierres. Plus de 1 kg de céramique des XIII^e-XIV^e siècles accompagnait des couches, concentré dans le sondage 10837. Vers l'extrémité sud-ouest, les pierres étaient très peu nombreuses et il n'y avait qu'un seul comblement de limon argileux gris bleuâtre, indiquant une glyification. Bien que de la poterie y soit encore présente, les quantités étaient bien plus réduites.

Fossé Groupe 744 (10818/12794/14233/10838/11155/11152/10832/10839) Fig. M8.7

Ce fossé contenait 144 tessons (1366 g) ; tous sauf deux tessons de panse sont de même pâte (AUWM). Les seules formes identifiées sont quatre pichets/cruches, tous avec des lèvres légèrement différentes. L'exemplaire n° 355 est un vase à lèvre très mince, peut-être une cruche ou une bouteille, le n° 356 est à lèvre versée vers l'intérieur et le n° 357 à lèvre projetée aplatie (Fig. M8.7, n° 356), mais ils pourraient tous dater du XIII^e-XIV^e siècle.

Le fossé 735 (Figs F4.10 et F4.12)

Un fossé plus étroit ou rigole 735 est parallèle au fossé 744, à environ 3,5 m à l'est. Il se prolonge au-delà de la bordure méridionale de la fouille et au nord il se termine au bord du fossé 753, qui le coupe, ce qui va dans le sens de l'interprétation du fossé 753 postérieur à 744. Le fossé 735 coupe également plusieurs des couches de pierres et sols médiévaux observés dans le quadrant sud-est de l'enclos, indiquant que ces derniers sont antérieurs.

Le fossé 756 (Fig. F4.11)

La rigole 756 est globalement parallèle à la rigole 735, à environ 8,4 m à l'est. Elle est linéaire, de 7,4 m de long, 0,52 m de large et 0,24 m de profondeur. Elle était comblée par de l'argile limoneuse brun orangé, indiquant peut-être qu'elle avait été délibérément remblayée. Seul un tesson de 11 g de céramique gallo-romaine a été découvert dans cette rigole, mais elle n'est pas considérée comme une structure gallo-romaine. Cette conclusion se base sur le fait qu'elle tronque un trou de poteau de 0,5 m de profondeur, 11442, qui renfermait un fragment de poterie médiévale.

La rigole a été coupée postérieurement par les trous de poteaux 11316, 11314 et 11236, qui pourraient être liés à la construction 730. Elle a été enregistrée immédiatement au sud celle-ci,

mais n'a pas été repérée plus au nord. Elle semble se terminer près de l'angle sud-ouest de 730.

Le fossé groupe 798 (Fig. F4.12)

À l'est de la construction 730, une rigole ou fossé plus important (groupe 798) court de manière intermittente sur 73 m de distance, coupant les couches de sol, mais avec une interruption plus importante de chaque côté de 730. Le fossé 798 se poursuit au travers de l'axe de l'entrée où il coupe les petites rigoles 719 et 759, qui appartiennent à la première phase médiévale, avant de disparaître dans le bord du fossé de l'enclos. Trois sections différentes de fossé ont été observées, toutes avec des parois modérément inclinées et un fond large et concave. La plus au sud, fossé 708, ne s'étend que sur 4,8 m depuis la bordure méridionale de la fouille. Il y a un terminus clair à l'extrémité nord-est de cette section, puis une interruption de presque 10 m avant que le fossé 758 ne continue jusqu'au bord du fossé de l'enclos 795. La largeur précise de l'interruption entre 708 et 758 est incertaine, car le terminus de 758, très peu profond, n'a pas été clairement identifié. Le fossé 758 n'a pas été observé dans les comblements du fossé de l'enclos principal 795, suggérant que ce dernier était encore ouvert sur une plus grande profondeur que celle de 758 à cet endroit, si bien qu'il était drainé dedans. Cependant, sur le côté opposé du fossé de l'enclos et au-delà du bâtiment 707, le fossé 785 continue sur le même tracé.

La largeur maximum du fossé est de 0,86 m, mais à certains endroits, où a eu lieu un nouveau décapage, il est beaucoup plus étroit. La section la mieux conservée se situe contre le bord méridional de la fouille, dans le sondage 10977, où il fait 0,56 m de profondeur. À l'endroit où il coupe le trou de poteau ou fosse 11254, il mesure 0,33 m de profondeur et comportait deux comblements, mais après cette structure, au nord-est, il est tronqué et n'est conservé que sur 0,04 m de profondeur. Néanmoins, au-delà de l'enclos principal, sur la bordure septentrionale du site (dans le sondage 10742), il fait à nouveau 0,35 m de profondeur.

Le fossé 785 ne contenait qu'un comblement, qui variait entre des argiles gris jaune moyen et jaune brunâtre ainsi que des limons argileux bruns. Les fossés 708 et 758 renfermaient deux remplissages. Ceux de 758 étaient similaires à 785, avec un comblement inférieur plus jaune que le supérieur. En revanche, dans 708 (sondage 10977), une fine sédimentation primaire était surmontée d'une couche caractéristique composée d'un mélange d'argile limoneuse brun orange et de petits morceaux d'argile blanche, indiquant probablement un remblayage délibéré. Le fossé 708 contenait un tesson de céramique de la fin de l'âge du Fer (7 g), et le fossé 758 en renfermait 14 (91 g). En revanche, le fossé 785 a livré un tesson de La Tène finale (11 g) et 4 fragments de poterie médiévale (25 g au total). Aucun des sondages n'a fourni de céramique gallo-romaine ou de TCA.

Bien qu'intermittent, ce fossé devait bloquer l'entrée de l'enclos devant la chaussée. Il est donc possible que ce soit durant son existence qu'une carrière de pierres a été creusée dans la chaussée ; la fosse a ensuite été remblayée et à nouveau pourvue d'un revêtement pour pouvoir à nouveau circuler. Autrement, cette carrière a pu être utilisée durant l'existence du fossé suivant 753, qui coupe le fossé groupe 735 et (ce fait est discuté) le fossé groupe 744.

Durant l'existence de ce parcellaire, l'accès à l'enclos a dû être limité, sauf dans sa partie sud-est, suggérant qu'à cette époque le fossé de l'enclos principal était largement comblé, et que l'accès à la partie nord du site pourrait s'être fait à partir d'un autre endroit.

Les parcellaires NO-SE restaurés (Ph 5)

Le fossé 716 (Figs F4.10, F4.11, coupes 1915, 1982-1983, 1901 et 1948, et F4.12)

Le fossé 716 est le dernier des parcellaires fossoyés NO-SE traversant le centre de l'enclos. Son extrémité nord-ouest se situe juste 0,5 m au sud-est du terminus du fossé 711, et il court

selon un axe sud-est sur plus de 30 m. Son tracé est sinueux, et les derniers 8 m – incluant le sondage 10949 au terminus sud-est – tournent pour finir sur une orientation presque nord-sud. À cette extrémité, il n'existe aucune relation avec 753, qui semble s'interrompre de chaque côté de 716.

Le fossé 716 mesure 0,5 m de profondeur tout au long de son tracé ; il fait 1,2 m de large à l'extrémité nord-ouest, avec un profil large et concave, puis se rétrécit au sud-est à 0,7 m de large, avec un profil plus abrupt et plus concave. Il avait reçu une sédimentation naturelle provenant de l'érosion des sols environnants, durant laquelle plus de 248 g de céramique médiévale s'étaient déposés.

À l'extrémité nord-ouest, il est possible que le fossé 711 ait continué d'être utilisé, 716 correspondant à son nouveau prolongement. Néanmoins, une courte section de fossé (groupe 710) orientée NNE-SSO coupe 711 et 712 à 2 m à l'ouest de l'extrémité de 716. Ce fossé mesure 0,9 m de large sur 0,33 m de profondeur et continue au sud de l'intersection sur 6 m. Au nord, il passe dans un secteur de chablis, au-delà duquel il ne se prolonge pas, et il doit donc se terminer à environ 1 m de l'intersection.

Fossé Groupe 716 (10850/10861/11011/10938/10825/10950/10861) Fig. M8.7

Ce fossé a livré 18 tessons (248 g), d'une plus grande variété de pâtes que dans le Fossé 714 (AUWM, AWM, AM, AMU, QMU). Trois lèvres évidées allongées de différentes pâtes appartiennent probablement toutes à des pots de cuisson (Fig. M8.7, n^{os} 361, 365, 387). La variété des pâtes, bien que locales, pourrait indiquer une provenance de différents ateliers dans la région.

Le mur en pierres (Ph 6)

Le mur 11025 (Figs F4.10, F4.11, coupes 1915, 1982-1983, 1901 et 1948, F4.12 et F4.13; Fig. F4.27, PN 10444 et 10504, Fig. F4.28, 10458)

Suite au comblement sédimentaire partiel du fossé 716, sa portion supérieure a été remplie d'une couche de pierres afin de fournir une surface plane sur laquelle a été construit le mur en pierres sèches 11025. Ce mur est conservé sur plus de 28,5 m de long (Fig. F4.13) et il mesure entre 0,8 m et 1,1 m de large, construit par endroits sur des fondations étagées d'un maximum de 1,8 m de large. Comme on peut le voir sur les coupes 1915, 1982, 1983 et 1901 (Fig. F4.11), il est assez rectiligne et ne suit pas exactement le tracé du fossé groupe 716 mais est parfois assis sur le côté nord de ce dernier ou même au-delà. Il surmonte également le fossé 753 et se prolonge à 6 m de la chaussée.

Ce mur est constitué de pierres angulaires non taillées mesurant jusqu'à 0,5 m de diamètre qui ont été soigneusement disposées en utilisant leurs qualités naturelles, les côtés droits servant de parement externe. Le centre a ensuite été comblé de pierres plus petites. Les sections les mieux préservées, dont 10669 (Fig. F4.11, coupe 1915 ; Fig. F4.27, PN 10444 ; voir également US 10656, Fig. F4.28, PN 10458) sont conservées sur 0,7 m de haut, incluant les fondations construites dans et au-delà du fossé 716. Les parties conservées en élévation faisaient 0,4 m de haut. Ce mur n'a pas été observé dans la moitié ouest de l'intérieur de l'enclos, donc il ne continuait pas ou a été totalement épierré. Comme il ne comporte de fondations qu'au niveau de dépressions, l'épierrage n'a pas nécessairement laissé de traces particulières. La base d'une jatte médiévale a été récupérée à côté sud du mur (Voir Fig. M8.7 No. 374).

À l'extrémité sud-est, un limon argileux brun moyen (10738) formait un talus sur le côté nord-est, et était ensuite recouvert d'une couche de pierres (10706) qui se prolongeait à 2 m du mur (Fig. F4.11, coupe 1948). Une couche similaire se trouvait contre le côté sud, donc on ne peut pas dire si 10738 au nord du mur correspond à une sédimentation naturelle antérieure

à la mise en place d'un revêtement ou s'il s'agit une charge de terre délibérée avec un revêtement. La surface supérieure de ces pierres paraissait usée, suggérant un revêtement délibéré faisant partie d'un chemin situé le long du côté nord-est du mur 11025. Des traces de la même accumulation étaient également visibles dans la couche 10674 dans la coupe 1982 ainsi que dans la couche 11004, coupe 1901, bien qu'elles prennent ici la forme d'une couche de rejet pierreux. Il s'agit peut-être de la continuation du chemin empierré 17065 à l'extérieur de l'enclos au sud-est. Au sud, d'autres sédiments avaient continué de s'accumuler sur le mur après son abandon.

Les constructions 10703, 10644 et 10704 (Fig. F4.10, F4.12 et F4.13)

Deux autres aménagements en pierres arrivent contre le côté sud-ouest du mur 11025. Probablement les vestiges de murs, 10703 et 10644 sont perpendiculaires à la section 10643 de 11025 et sont construits avec les mêmes matériaux. Ils sont parallèles et disposés l'un contre l'autre longitudinalement. Le mur 10664 est probablement le plus récent, car certaines de ses pierres semblent surplomber celles de 10703. Tous deux ne sont conservés que sur 1,95 m de long et sont tronqués au sud-ouest. La présence d'un autre alignement de pierres 10704 à moins d'un mètre dans cette direction pourrait être la raison de cette altération. La structure 10704 a une orientation semblable mais pas exactement identique aux murs 10703 et 10664, et elle ne semble pas être directement liée à eux. Bien qu'il n'existe pas de relation stratigraphique directe, et qu'il est donc impossible d'établir quel mur est le premier, le recoupement apparent de 10703 et 10664 révèle que 10704 est le plus tardif. Les restes du mur 10704 sont présents sur plus de 2,5 m de long, mais l'essentiel semble avoir été épierré ; il n'est conservé sur sa largeur complète de 0,8 m qu'à un endroit. **Voir Fig. M8.6 pour la céramique.**

Les parcelles médiévales récentes (ph 7)

Le fossé groupe 753 (Fig. F4.10, F4.11, coupe 1940 et 3769, et F4.12)

Le fossé groupe 753 marque un changement dans le tracé des parcelles au sein de l'enclos. Il est légèrement sinueux, orienté OSO-ENE et couvre une distance d'environ 30 m. L'extrémité sud-ouest est tronquée par le fossé de bocage 749, et semble se terminer dedans. Un fossé de taille et d'orientation semblables débute de l'autre côté du fossé 749 à 2,5 m vers le nord ; il court sur 7 m en direction du sud-ouest et se prolonge au-delà de la bordure méridionale du site. Il pourrait s'agir d'une continuation de cette phase de parcelle.

Vers le nord-est, le fossé 753 devient de moins en moins profond. Il y a une probable interruption à l'endroit où il croise le fossé groupe 716, mais il recommence immédiatement après, continuant vers le nord-est sur sept autres mètres, avant d'être perturbé par un chablis. Ensuite, deux rigoles peu profondes (11018 et 11017) continuent NNE jusqu'au talus de l'enclos, et l'une d'elles ou les deux sont probablement un prolongement de ce fossé groupe 753 (Fig. F4.12). Ces rigoles semblent avoir eu pour but de recevoir les écoulements du talus de l'enclos.

Le fossé 753 a une largeur variable de 0,66 m à 1,2 m, mais il fait approximativement 0,4 m de profondeur sur l'essentiel de sa longueur. Il avait été laissé ouvert durant une longue période, ayant accumulé plusieurs comblements de substrat érodé suivis d'un limon sableux gris bleuâtre reflétant probablement de l'eau stagnante en certains endroits. Une pierre à aiguiser provient de ce remplissage (MI 1416). Les comblements primaire et ultérieur – généralement des variantes de limon sableux gris brunâtre – contenaient de grandes quantités de céramique médiévale, en particulier dans le sondage 11136 (comblements 11149 et 11148).

Le fossé 746 (Fig. F4.12)

À environ 12 m au nord-ouest de l'extrémité du fossé 753, le fossé 746 émerge du côté du fossé de bocage 749, orienté légèrement à l'ouest d'un axe nord-sud. Il a été repéré sur 13 m de distance et semble devenir de moins en moins profond et se tarir, non pas se terminer, il est donc possible qu'il ait à l'origine continué vers le nord.

Le fossé 750 (Fig. F4.12)

Le fossé 750 se trouve à 2 m à l'ouest du fossé 746. Il est parallèle à ce dernier, et comme lui, il est coupé par le fossé 749. Il a été repéré sur approximativement 20 m, et il pourrait avoir été lié au fossé 10312, qui coupe la couche 10308=10324 dans le fossé de l'enclos principal 795. Il mesure en général 1,3 m de large et 0,3 m de profondeur, et il possédait un seul comblement de limon argileux brun grisâtre moyen. Il ne contenait pas de mobilier médiéval, par contre plus de 100 g d'amphore et un petit tesson de sigillée y ont été trouvés.

L'espace entre les fossés 746 et 750 était occupé par un talus en terre qui est resté en élévation jusqu'au début des fouilles (voir plan préalable utilisation).

Cette nouvelle orientation de parcelles traversant l'ancien fossé NO-SE qui divisait l'intérieur de l'enclos en deux a perduré à l'époque moderne au moins en partie avec la tranchée de bocage 746.

L'occupation dans le quadrant sud, entre les fossés 744 et 798

Le fossé groupe 798 et les fossés 735 et 744 sont contemporains et définissent peut-être un bloc rectiligne contenant la construction 730 dans le quadrant sud.

La construction 730 (Fig. F4.14)

Cette construction se situe à l'ouest de la possible entrée dans le parcellaire NE-SO formé par le fossé groupe 798. Il est composé d'un grand creusement subrectangulaire 11873 mesurant 6 m par 4,4 m, avec un fond légèrement ondulé de 0,34 m de profondeur, créant ainsi une grande cuvette rectangulaire dans le quadrant sud-est.

Plusieurs structures sont contemporaines de cette cuvette ou sont coupées par elle ; elles ont été enregistrées sur les côtés du creusement ou à sa base. Elles incluent la structure 12138, interprétée comme le fond d'un trou de poteau tronqué de 0,6 m de diamètre et 0,08 m de profondeur, sur le bord sud-ouest de 11873, ainsi qu'une fosse ou trou de poteau subcirculaire 11921, de 0,58 m par 0,73 m et 0,15 m de profondeur, légèrement excentrée dans le bâtiment. Ces structures pourraient être contemporaines. Une structure linéaire 12136 se trouve dans l'angle ouest ; elle est orientée NE-SO, mesure 2,1 m de long sur 0,55 m de large et elle est certainement tronquée, car elle ne fait que 0,11 m de profondeur. Le fossé 11881 s'étend vers le sud-est à partir du côté oriental de la cuvette ; il mesure 4,4 m de long, 0,7 m de large et 0,3 m de profondeur. Il était comblé de pierres et de limon argileux gris moyen.

Les restes d'un mur en pierres sèches 11876 se situent contre le côté sud-ouest de la cuvette. Vraisemblablement en partie épierré, il est constitué d'une seule assise de grandes pierres angulaires, chacune mesurant jusqu'à 0,56 m, sur une distance de 2,8 m, et il est conservé sur 0,35 m de haut. Il s'agit du seul mur qui soit conservé au sein de cette cuvette, bien que d'autres grandes pierres soient présentes, en particulier le long du côté opposé nord-est, mais aucune ne fait clairement partie des vestiges d'un mur.

Plusieurs couches de limon et de pierres remplissaient l'espace central de la cuvette. La couche 11647 était la plus importante et a été interprétée comme les restes d'un revêtement épierré. Néanmoins, en raison de l'importante bioturbation et presque certainement d'épierrements, il est difficile d'en être sûr, bien qu'il s'agisse de la meilleure candidate pour

un revêtement au sein de la construction 730, avec le fossé 11881 faisant office de rigole de drainage pour cette possible aire de travail. La lèvre d'un bol médiévale a été récupérée de couche 10609 qui couvre couche 11647 (Voir Fig. M8.7 No. 1335).

Les structures associées à la construction 730

Plusieurs trous de poteaux se situent immédiatement au sud-ouest de 730 et pourraient être liés à cet aménagement. Le trou de poteau 12152 est particulièrement bien défini, de 0,53 m de diamètre avec des parois verticales et un fond plat à 0,4 m de profondeur. Il aurait été capable de supporter un important poteau. Il était comblé de pierres subangulaires de taille moyenne entourées d'une matrice d'argile limoneuse brun orange. Le trou de poteau 12140 est également bien conservé, avec un diamètre de 0,5 m et une profondeur de 0,22 m. Une grosse pierre dans le comblement supérieur faisait peut-être partie d'un calage. Les trous de poteaux 12143, 12155, 12179 et 12177 sont moins importants, en général de moins de 0,15 m de profondeur. La faible profondeur du trou de poteau 12179, de seulement 0,1 m, est probablement liée à la présence d'une grande pierre plate, mesurant 0,65 m par 0,45 m et remplissant presque entièrement le creusement. Cette pierre pourrait avoir fonctionné comme une assise de poteau. Des structures semblables ont été discutées pour la phase de la fin de l'âge du Fer, avec plusieurs exemplaires non datés apparaissant à 13 m à l'ouest. Ce présent exemple 12179 ainsi que les autres trous de poteaux environnants également non datés font peut-être partie de la même phase d'activité. Cependant, contrairement aux assises de poteaux discutées pour la fin de l'âge du Fer, ils sont positionnés sous le niveau à partir duquel a été construit le talus de l'enclos. Ainsi, ces exemplaires particuliers doivent être considérés comme faisant partie d'une phase postérieure.

Une fosse circulaire peu profonde 10653 se situe à la limite méridionale de ce quadrant ; elle mesure 0,6 m de diamètre et 0,1 m de profondeur. Elle avait été délibérément remblayée avec du limon argileux brun rougeâtre probablement brûlé (<1432>). Elle était associée à 118 g de céramique médiévale et un tesson de poterie gallo-romaine de 34 g (Voir Fig. M8.7 No. 386). Il n'y a aucune trace de brûlure sur les parois ou le fond de la fosse, il doit donc s'agir d'un rejet issu d'un autre endroit.

Les couches de sol et de pierres (Fig. F4.15)

Dans la majorité du quadrant sud, la stratigraphie se composait de couches de sol et de pierres intercalées associées à de la céramique médiévale. Aucune de ces couches ne constituait de revêtement empierré. Il y avait de nombreux arbres dans ce secteur, qui ont pu perturber d'éventuels revêtements, mais il est peu probable que leurs racines aient couvert l'ensemble du terrain, et aucune portion d'empierrement soigné n'a été reconnue. Des alignements irréguliers et des concentrations de pierres plus grosses ont été observés, mais peu de structuration était perceptible. Les couches de sol et de pierres étaient plus étendues dans ce quadrant qu'ailleurs dans l'enclos, et même en tenant compte d'une conservation différentielle sur le site en raison de l'utilisation ultérieure du terrain, il s'agit probablement d'un centre d'activité des XIIe et XIIIe siècles.

Ces sols passaient dans la tranchée de fouille manuelle NNE-SSO au centre de l'enclos, mais se tarissaient sur son bord ouest, à peu de distance du fossé 744. Il semble donc probable que le fossé 744 ait déjà été en place lorsque l'activité qui a formé la majorité de ces couches a débuté. D'un autre côté, les couches de sol et de pierres semblaient sceller la rigole étroite 735 parallèle à 744.

Globalement, les pierres paraissaient avoir été dispersées librement dans tout le secteur, comme cela aurait pu être fait dans une zone perturbée égaliser le sol. La concentration de couches de sol et de pierres dans ce secteur, contrairement aux sols plus à l'ouest, suggère qu'il pourrait s'agir d'un enclos à bétail.

L'US 11306 est l'une des couches les plus importantes ; elle est composée de pierres incluses dans une matrice d'argile limoneuse gris brunâtre et couvre une surface de 4,3 m par 6 m. Les pierres sont généralement subangulaires et font entre 0,05 m et 0,15 m de diamètre. L'étendue de cette couche semble bien définie mais irrégulière. Elle scelle considérablement le fossé groupe 735. Une portion de pierres similaire (US 11509) se situe un peu au nord-est et mesure 3,6 m par 1,4 m. Un autre épandage approximativement en forme de L (US 11508) se trouve au sud-ouest ; il comprend une seule couche de pierres et couvre une surface de 2,8 m par 2 m.

Une autre petite couche de pierres (US 11225) à quelque distance de la couche 11306 est tronquée par les fossés 752 et 753.

Les témoins stratigraphiques montrent que les couches de sol et de pierres se sont mises en place après que la construction 730 a été créée, bien que celle-ci semble être restée en utilisation, ou du moins visible. Les murs postérieurs 10644 et 10703, qui arrivent contre le mur 11025 en perpendiculaire, et plus particulièrement le mur associé 10704 (voir ci-dessus), semblent être alignés sur l'angle nord-ouest de 730. En effet, ils ont la même orientation que le fossé 756 au sud de 730. La construction 730 semblerait contemporaine des fossés NE-SO 744, 735, 756 et 798, qui succèdent aux fossés parcellaires très anciens. Les couches de sol et de pierres paraissent confinées dans le secteur entre les fossés 744 et 798. Le fossé 735 est scellé sous les couches de pierres. Il est plus difficile de dire si le fossé 756 est scellé par les pierres. Le fossé 753, qui fait partie d'un système parcellaire réaligné postérieur (voir ci-dessous), est creusé dans la couche de pierres 11225.

Il existe des traces de deux autres possibles aménagements comme 730 dans ce secteur. Une rangée de trois assises de poteaux orientée ONO-ESE se situe en bordure méridionale du site, et une bande de pierres courant selon un axe nord-est en bordure ouest des sols pourrait correspondre à la base d'un mur.

Les structures discrètes dans le quadrant sud

Il semble que le talus ait été arasé avant que les plus anciennes structures médiévales identifiées n'aient été creusées. Le fossé groupe 798 orienté NE-SO à l'est de la construction 730 paraît avoir constitué un parcellaire avec une possible entrée (voir ci-dessus). De nombreux trous de poteaux et fosses se situent à l'est de cet accès. Les structures les plus anciennes incluent trois trous de poteaux peu profonds 14021, 14055 et 14088, qui mesurent entre 0,37 m et 0,74 m de diamètre sur un maximum de 0,15 m de profondeur. Le trou de poteau 14088 contenait 4 tessons de céramique médiévale (35 g). La fosse 11186, d'approximativement 1,4 m de diamètre, renfermait un seul comblement qui a livré une petite lame en fer (MI 1432) et plusieurs petits tessons de poterie médiévale (11 g).

Deux groupes distincts de fosses entrecoupées se situent au nord de ces structures discrètes. Le premier groupe n'est pas daté et débute par la fosse 14311. Elle est subcirculaire et mesure 0,7 m de diamètre sur 0,26 m de profondeur. Elle est tronquée au sud par les fosses 14313, 14315 et 14317, qui font de 0,6 m à 0,13 m de diamètre mais sont relativement peu profondes. La fosse la plus profonde 14315 fait 0,27 m. Ces structures contenaient des couches d'argile gris orange ou gris brun correspondant probablement à des remblais délibérés, mais elles ne renfermaient pas de mobilier et sont donc difficiles à dater précisément. Le second groupe se trouve à un peu plus d'un mètre au nord-est. Il inclut des fosses circulaires irrégulières peu profondes 14292, 14419, 14400 et 14273. Toutes sauf 14400 ont livré au moins un tesson de céramique médiévale.

Les structures médiévales à l'est du fossé groupe 798 sont probablement contemporaines du fossé 798 ou postérieures, et au moment où elles ont été creusées, le talus devait déjà être globalement arasé. Chacune de ces structures semblait être scellée par une couche de matériaux remaniés (US 111181) de 0,2 m d'épaisseur en moyenne. Un petit lot de 25 tessons médiévaux (97 g) a été découvert dans cette couche, par ramassage de surface et dans un sondage.

Suite à la mise en place de la couche 11181, de nombreux autres trous de poteaux et fosses discrets ont été creusés dans ce secteur qui était auparavant recouvert par le talus. Il est intéressant de noter la prédominance de structures carrées et subrectangulaires, comme le montrent les probables trous de poteaux 11759, 11753, 12031, 12033 et 11969. Ils sont agencés de façon linéaire, parallèles au fossé d'enclos 795, mais ils sont irrégulièrement espacés et pourraient ne pas être liés ni faire partie d'une construction. Les trous de poteaux 11759 et 11753 sont assez peu profonds avec un fond plat, mais des fantômes centraux sont beaucoup plus profonds : US 11757 dans le trou de poteau 11759, US 11761 dans 11753. Les trous de poteaux mesurent 0,17 m de profondeur, les fantômes 0,47 m. Un tesson (8 g) de céramique médiévale a été trouvé dans 11753.

La structure 11690 est ovale et beaucoup plus grande que les autres ; il s'agit plus vraisemblablement d'une fosse. Elle est subcarrée, mesure 1,6 m par 1,55 m avec des parois modérément abruptes et un fond plat à 0,45 m de profondeur. Elle était comblée d'une séquence de couches tachetées de limon argileux brun orangé, visiblement perturbée par la bioturbation. Un petit trou de poteau 11734 a été enregistré comme coupant le comblement supérieur de la fosse 11690 sur le côté sud-ouest. Il se différencie des remplissages de la fosse par la présence d'une couche de limon argileux brun grisâtre qui pourrait s'être formée lorsque le poteau a été retiré ou s'est décomposé. Ce comblement contenait 3 petits tessons de céramique médiévale.

Dans le nord du secteur, trois fosses peu profondes 11227, 11231 et 11229 ont été enregistrées comme coupant la couche 11181 et doivent donc être médiévales, bien que la dernière d'entre elles 11229 ait livré deux tessons de poterie de La Tène finale.

La fosse 11934 se trouve à l'ouest du quadrant sud. Elle est subcirculaire, de 1,3 m de diamètre avec un fond plat et peu profond à seulement 0,23 m de profondeur. Elle était comblée d'un limon gris brunâtre et un rejet domestique apparaissait au centre, formé d'une couche mixte de limon gris brun foncé et jaune rougeâtre. Un vase presque complet (MI 1468, Fig. M8.7 No. 1334) était disposé dans cette fosse (Fig. F4.28, PN 11737).

Le creusement 11853 est un possible trou de poteau ou fosse circulaire peu profond de 0,6 m de diamètre et seulement 0,13 m de profondeur. Il coupe une lentille de sol 11855 qui renfermait un tesson (23 g) de poterie médiévale. Cette couche comblait probablement une légère dépression naturelle, et il pourrait en être de même pour les structures peu profondes 12167 et 12066. Elles ont été enregistrées comme des creusements, mais avec une profondeur de moins de 0,1 m et un diamètre de 1 m au maximum, elles ne correspondent probablement pas à des structures anthropiques.

Les structures 11774 et 11772 sont également peu profondes (moins de 0,13 m), et elles contenaient un seul comblement homogène suggérant une sédimentation naturelle. Aucun mobilier n'y a été découvert.

Les structures discrètes dans le reste de l'intérieur de l'enclos

Avec une concentration de l'activité médiévale dans le quadrant méridional, relativement peu de structures discrètes peuvent être attribuées de manière certaine à cette période dans le reste de l'enclos. Cependant, comme nous l'avons dit précédemment, de nombreuses structures non datées pourraient être médiévales.

Une fosse 14078 se situe dans l'angle ouest de l'enclos. Elle est subcirculaire, mesure 1,85 m par 1,6 m avec des parois abruptes et un fond étroit et plat à 1,7 m de profondeur. Le comblement initial 14301 était composé de sable argileux gris brunâtre moyen. Il faisait approximativement 0,5 m d'épaisseur et contenait quelques pierres subarrondies ainsi que 4 tessons de céramique médiévale. Il était suivi d'une séquence de couches similaires d'argile limoneuse grise et gris jaunâtre, probablement issues d'une sédimentation naturelle. L'ouverture légèrement irrégulière et évasée de la fosse reflète vraisemblablement l'érosion

des parois supérieures à l'intérieur. Alors que la structure était presque à moitié comblée, la couche 14081 de 0,2 m d'épaisseur s'est formée ; elle était constituée de limon argileux gris très foncé d'origine probablement organique et contenait un peu de charbon et seulement un tesson (3 g) de poterie médiévale. Elle était recouverte d'une couche de 0,45 m d'épaisseur de limon argileux gris brunâtre foncé qui renfermait plusieurs grandes pierres angulaires d'un maximum de 0,35 m de diamètre, visiblement placées intentionnellement. Ce remplissage a également livré plus de 150 g de céramique médiévale. Le comblement final 14079 était similaire ; il contenait peu de pierres et un peu moins de céramique, mais il indiquait une seconde utilisation de cette structure comme dépotoir. La fonction originelle est inconnue, car de multiples raisons existent pour laisser une fosse ouverte. Un petit chablis 14398 se situe dans les environs et contenait 2 tessons de poterie médiévale probablement liés à l'activité contemporaine.

Le trou de poteau 12572 se trouve plus à l'est (Figs F4.10 et F4.11, coupe 3601). Il est subcirculaire, de 0,83 m par 0,75 m avec des parois abruptes et un fond irrégulier s'approfondissant à l'ouest jusqu'à 0,35 m. Il était remblayé d'un limon argileux brun moyen 12573 qui entourait vraisemblablement un fantôme de poteau reflété par une couche verticale de limon argileux gris brunâtre foncé. Ce dernier mesurait 0,35 m de diamètre et se trouvait au-dessus de la partie la plus profonde du creusement, qui a pu se former sous l'effet du poids du poteau. Un seul tesson (7 g) de céramique médiévale a été trouvé dans le comblement du trou de poteau. Malheureusement, à défaut d'autres structures similaires datées il est difficile d'attribuer ce trou de poteau à une construction spécifique, surtout en considérant sa position entre deux fossés médiévaux 753 et 744. Même s'ils ne sont pas forcément contemporains, ils compliquent l'établissement d'associations de structures.

Le même problème s'applique au trou de poteau 12682 (Figs F4.10 et F4.11, coupe 3627). Il s'agit d'un creusement circulaire relativement important, mesurant 1,28 m de diamètre sur 0,34 m de profondeur avec un fond concave irrégulier. Il était remblayé avec un mélange de limon argileux gris moyen et de pierres subangulaires mesurant jusqu'à 0,25 m de diamètre. Les éléments de datation se limitent à quelques fragments de TCA gallo-romaine et 2 tessons de poterie médiévale pesant au total 36 g. Il est possible que ces pierres aient été disposées dans le creusement pour servir de calage de poteau, car on observe un possible espace à l'endroit où le poteau a pu se tenir, mais il n'y avait pas de différence entre les couches indiquant un fantôme. Cette structure se trouve parmi un certain nombre d'autres structures principalement non datées, avec lesquelles elle n'a pas de lien visible.

Bien que les structures 11675, 12423, 12480, 12399 et 12421 aient été discutées et décrites dans la phase de la fin de l'âge du Fer, elles ne sont pas datées et assez différentes des autres de la même période ; elles pourraient donc appartenir à une phase d'activité postérieure et leur inclusion dans la phase médiévale doit être envisagée en association avec 12682 et 12572.

LE SECTEUR SITUÉ À L'EST DE L'ENCLOS

Introduction

À l'est de l'enclos quadrangulaire fossoyé, se trouve une zone portant des indices d'occupation médiévale. La zone est bornée au nord et au sud par les limites de la fouille, et à l'est par le tracé de la route actuelle menant à *La Porte Allain*. Au sein de cette zone, plusieurs structures linéaires, fosses et quelques vestiges de bâtiments intéressants ont été mis au jour. Les traces d'une voie empierrée (fait 17065) ont également été découvertes en bordure méridionale de fouille. Une limite médiévale plus tardive (fait 769), alignée NNE-SSO, coupe ce secteur en deux et tronque plusieurs fossés médiévaux antérieurs.

Fossés précoces et faits associés (Fig. F4.16)

Les faits médiévaux les plus anciens sont des fossés et/ou des petits fossés. Sur la bordure

nord du site, au moins deux fossés précoces – faits 773 et 781 – ont été découverts à faible distance. Le fossé 10996, probablement contemporain de 773 et 781, peut être le prolongement du fossé 781. Un autre fait linéaire (772) coupe à la fois le fossé 773 et le fossé 10996. Les fossés 773, 772 et 10996 sont tous coupés par une limite médiévale postérieure (779).

Le fossé 785 se trouve légèrement à l'ouest du fossé 781 et au nord du bâtiment 707. Il s'étend au delà de la limite septentrionale de l'emprise de fouille. Les vestiges suggèrent que le fossé 785 est plus tardif et qu'il a été entravé par le bâtiment 707.

A l'ouest du fossé 785 et de la structure 707 et au nord du fossé d'enclos, on distingue cinq faits médiévaux isolés : 11001, 11024, 11346, 10917 et 10900 (Fig. F4.20, coupes 1974 et 1953). Le fait 11346 a pu être lié au bâtiment 707 (voir ci-dessous).

Céramique de la fosse 10900 (10899)

Cette fosse contenait 52 tessons (387 g) en pâte AUWM. Les seuls ayant pu être identifiés sont deux lèvres bifides de pichet/cruce et une lèvre droite allongée (Fig. M8.1, n^{os} 359 and 360). Pratiquement tous les fragments étaient recouverts d'une épaisse couche de suie.

Fossés 773, 781, 10996 et 772

Fossé 773 (Fig F4.20, coupe 1973) – En bordure nord de la fouille, le fossé 773 s'étend sur un alignement SSO, puis EO sur une distance de 13 m, jusqu'à être coupé par le fossé 769. La largeur du fossé 773 varie de 0,51 à 0,60 m et sa profondeur de 0,24 m à l'ouest à 0,08 m à son extrémité est. Son remplissage unique de limon argileux gris bleuâtre est cohérent avec un engorgement d'eau prolongé.

Fossé 781 (Fig. F4.20) – Il n'est situé qu'à quelques mètres à l'ouest de 773, mais n'a pas de connexion évidente avec celui-ci. Creusé sur un axe N-S légèrement irrégulier, il mesure 12,50 m de long, sa largeur varie de 0,40 à 0,70 m et sa profondeur de 0,10 à 0,30 m. Une structure postérieure (703) obscurcit partiellement son extrémité nord. Au sud, il forme une courbe vers l'est sur une distance courte, puis est tronqué. A l'origine, sa courbe devait s'étendre vers le NE, et le fossé 10996 a pu en être le prolongement. Un dépôt unique d'argile limoneux gris gleyeux, résultant probablement d'un engorgement d'eau prolongé, remplit le fossé 781.

En son nord, le fossé est coupé par un fait large et peu profond (10724) qui mesure environ 2,20 m de long sur 1,50 m de large et 0,20 m de profondeur. Ce fait est également postérieur au mur 10508. Au sud du mur 10508 existant, le fossé 781 est coupé par la fosse 10700, de plan irrégulier et mesurant au moins 1 m de diamètre avec un fond concave peu profond à 0,20 m de profondeur. La fosse 10700 est remblayée de pierres subangulaires de petites tailles et d'un limon argileux brun-rougeâtre. Sur ce remblai, le niveau d'occupation enterrée (10619), composé d'argile limoneuse brun grisâtre foncé de 0,20 m d'épaisseur, s'est formé. Le bâtiment 703 est construit au dessus de 10619, sur l'alignement du fossé 781 qui lui est antérieur.

Le fossé 781 coupe une fosse subcirculaire de petite taille et non-datée (10544), de 0,67 m de diamètre. Son fond est plat, sa profondeur minimale (0,06 m) et elle est comblée d'argile limoneuse gris clair. Le fossé 781 est coupé par la fosse 10540 au sud.

Fossé 10996 – ce fossé, aligné SO-NE, s'étend sur 4,80 m de long, 0,50 m de large et 0,12 m de profondeur. Son extrémité NE est tronquée par le fossé 772 aligné E-O ; celui-ci coupe également la partie sud du fossé 773, supprimant toute trace de relation entre les fossés 773 et 10996.

Fossé 772 (Fig F4.20, coupe 1973) – Le fossé 772, aligné ONO-ESE, coupe les fossés 773 et 10996 ; il est donc postérieur. Le fossé 772 mesure environ 14,50 m. Son extrémité occidentale a été tronquée, tandis qu'il se termine à l'est par les fossés gallo-romains 762 et 764. Les similitudes dans les comblements des fossés ne permettent pas de définir le terminus du fossé 772, mais il ne se poursuit pas au delà des fossés gallo-romains. Le fossé 772 a un profil large et arqué, mesurant de 0,46 à 1,10 m de large et jusqu'à 0,42 m de profondeur vers l'est. Le comblement unique de limon argileux gris bleuâtre, probablement gleyeux, suggère une possible fonction d'irrigation. Aucun mobilier n'a été mis au jour.

Bâtiment 703 (Fig. F4.17)

Cette structure, située en limite nord d'emprise, comprend trois pans de mur se rencontrant en une jonction unique. La plus longue section de mur est 10508, alignée sur un axe NNO-SSE et mesurant 5,40 m de long pour une largeur subsistante de 0,90 m maximum. Une seule assise, d'une hauteur de 0,30 m, a survécu. Le mur 10508 rencontre le mur 10524 en son extrémité nord ; ils forment un angle de 80°. Le mur 10508 se courbe légèrement vers le nord au point de rencontre avec 10524. Ce dernier, aligné sur un axe OSO-ENE, n'a survécu que sur une longueur de 2,80 m et une largeur de 0,80 m maximum. Le mur 10524 est chaîné au mur 10508, mais est un ajout postérieur. Il est assis sur une couche de fondation constitué de limon argileux gris brun clair (US 10589), avec des inclusions de pierres dans ses niveaux supérieurs. La couche 10589 est contiguë au mur 10508.

Un mur large est construit sur un axe NO-SE, au nord de la jonction des murs 10508 et 10524. Il est enregistré comme la continuité de 10508. Ce mur a une largeur subsistante de 1 m et s'étend au delà des limites de l'emprise. Seul une longueur de 1,70 m fut découverte au sein de la fouille. Les trois murs étaient de facture similaire avec un parement de larges pierres grossièrement équarries et un blocage en moellons.

Un dépôt d'argile limoneuse gris brun moyen (US 10522), contenant des fragments de tuile et de la céramique médiévale, est contigu à la face orientale du mur 10508 (Fig. F4.17, coupe 1878). Cette couche, de 0,30 m d'épaisseur, semble être le niveau d'occupation et avoir scellée la couche 10680. De l'autre côté du mur, on observe un dépôt d'argile limoneuse brun grisâtre verdâtre (US 10617), équivalent vraisemblablement à 10589. 10617 est recouvert par une passée fine de graviers et de limon argileux brun orange clair (US 10618), de seulement 0,03 m d'épaisseur. Une couche de limon argileux rouge brun (US 10520), de 0,10 m d'épaisseur, scelle la couche 10618. La couche 10520 contient de nombreux fragments de terre cuite, mais est largement perturbée par des racines d'arbre. Dans la mesure où il n'y a pas de trace de combustion sur les pierres des murs 10508 et 10524, il semble probable que la terre cuite ait été rejetée comme dépôt et non brûlé *in situ*.

La strate 10523 consiste en un limon argileux brun grisâtre, contigu à la face nord du mur 10524. De larges pierres équarries ont été mises au jour dans cette couche, résultant certainement d'un effondrement du mur 10524. Le dépôt 10533 est scellé sous 10523 ; le premier étant interprété comme la continuité de la strate 10586 qui s'étend sous le mur. Une zone de terre cuite 10521, similaire au dépôt 10520, recouvre la partie NE de la couche 10523. Ce fait (10521) s'étend sur une zone de 0,34 m sur 0,36 m, largement perturbée. Il n'est pas clair si ce fait résulte d'un rejet ou d'une combustion *in situ*.

Céramique du Bâtiment 703

La tranchée de fondation (10748) et les couches associées à cette construction ont livré 49 tessons (489 g). La plupart sont très fragmentés (moyenne du poids par tesson 10 g). La pâte dominante est à nouveau AUWM ; une poignée de tessons sont en AMU. Ces contextes archéologiques ont livré sept fragments attribuables à des pichets et deux pots à lèvre plate, tous trop petits pour être dessinés.

Bâtiment 707 (Fig. F4.18)

Le bâtiment 707 est construit sur des fondations en pierre. Il n'est pas bien préservé, ayant été épierré et largement perturbé par les racines d'arbre, ce qui complique l'identification de la structure d'origine.

Le bâtiment 707 semble avoir été une structure rectangulaire de 7 m de long sur 4,50 m de large environ. Il était orienté NO-SE. Il comprend un vaste creusement peu profond (fait 10925 = US 10927, 10929 et 10931), qui mesure environ 5,50 m sur 4,20 m avec un fond irrégulier à 0,30 m de profondeur. Le sol semble plus bas à l'extrémité NO pour remonter vers l'extrémité SE. A l'extrémité NO du creusement, on distingue une saillie sur laquelle le pied du mur 10903 (US = 11252 & 11939) est bâti (Fig. F4.18, coupe 2499). Le mur est tronqué à son SO, il subsiste sur une longueur de 3,42 m et une largeur de 0,80 à 0,90 m. Une seule assise de pierres a survécu mais ne présente aucune trace de liant. Le parement est constitué de larges pierres et d'un blocage en moellons.

Une tranchée de fondation (fait 11275), située à 0,80 m au SE de 10925, est implantée sur un axe NE-SO parallèlement au mur 10903 (Fig. F4.18, coupe 2492). La creusement 11275 mesure 3,10 m de long pour 0,80 m de large et une profondeur de 0,14 m. Il servait de tranchée de fondation au mur 17709 dont des restes (longueur : 1,50 m env ; largeur : 0,70 m) sont visibles sur le côté NE de la tranchée. Le mur 17709 est de même construction que 10903 avec un parement de larges pierres et dont une seule assise a subsisté.

Les murs sur les côtés ne sont pas bien préservés. Au NE à proximité de l'angle septentrional du bâtiment, une courte longueur de pied de mur (US 11342, L : 0,60 m, l : 0,70 m) est visible. Elle semble séparée du pied (10903) du mur NO par un écart de 0,25 m environ. Il n'est pas clair si l'interstice entre 10903 et 11342 est délibéré ou si il résulte d'une intervention tardive. Au SE du mur oriental, on observe plusieurs pierres larges (US 11349) dans un creusement circulaire (Fig. F4.28, PN 11114) qui a pu servir d'assise de mur. Elles étaient recouvertes par une couche de pierres plus petites (10934). On ne distingue pas de vestiges de murs attestés entre les pieds de mur 11342 et 11349.

Au SO du bâtiment 707 et contre l'extrémité NO de la structure, des larges pierres (US 11485) ont été découvertes. Celles-ci peuvent indiquer un pied de mur perturbé ou peut être une assise de poteau. Aucune relation claire entre les faits 10903 et 11485 n'a pu être établie.

Au SE de la structure 11485, une assise de poteau probable (fait 11250), calée avec des pierres, est distante du creusement rectangulaire (10925). Cette fosse mesure 0,80 m, son fond est large et légèrement concave à une profondeur de 0,10 m. Elle a été remblayée d'un mélange de pierres dont le diamètre varie de 0,08 à 0,35 m

L'intérieur du bâtiment 707 semble avoir été rempli ou recouvert de pierres. L'état de conservation est meilleur au nord du bâtiment, à l'angle entre 10903 et 11342. Il est plus probable que ces pierres résultent d'un rassemblement volontaire plutôt que de l'effondrement ou la démolition des murs en pierre (Fig. F4.28, PN 10704). Il est possible que le sol pentu du creusement 10925 ait été intentionnel et que le sol empierré se soit étendu à l'origine jusqu'au mur 17709 au SE de la structure.

Le bâtiment devait avoir des murs en pierre au NO avec des retours à chaque extrémité pour des courtes longueurs de mur n'excédant probablement pas 1 m de long. Au SE du bâtiment 707, des poteaux devaient supporter les coins de la structure, qui restait sans cela ouverte. Comme le suggère la pente du sol du SE au NO, cela en facilitait effectivement l'accès. Le mur 17709 situé au SE n'a probablement jamais été connecté au reste de la structure, comme l'indique les écarts le séparant des assises de poteau 11349 et 11250. Il peut être synchrone au reste de la structure ou un ajout ultérieur.

Au sein du bâtiment, on ne distingue pas de vestiges d'éléments structurels d'origine autres que les pierres recouvrant le sol et le vide laissé dans l'angle septentrional entre les murs

11342 et 10903. Cependant, des pierres globalement assemblées (fait 10936 = 11343 et 11252) ont survécu sur un axe NE-SO. Les limites de cet ensemble de pierres sont clairement définies mais on ne sait si il résulte des vestiges non perturbés d'un remblai de pierres ou d'un sol empierré, à moins qu'il ne soit un ajout postérieur. Le fait 10936 est placé contre la partie sud du mur 11342, suggérant qu'il s'agisse d'un fait secondaire sans pouvoir l'affirmer avec certitude. La coupe à travers le bâtiment (Fig. F4.18, coupe 2499) montre les pieds du mur 10933 (US 10939) au SO avec une partie du calage de pierres qui lui était accolé à l'origine. Une partie du remblai de pierre d'origine semble avoir été enlevé par un fait linéaire, remblayé d'un dépôt de petites pierres anguleuses (10933). La limite méridionale de ce dernier est formée d'un assemblage de pierres. Plus tardivement, la majeure partie du remblai de pierres au sud du bâtiment semble avoir été enlevée et qu'un dépôt de limon (US 10926) se soit déposé dans le vide laissé, liant les pierres entre elles (Fig. F4.18, coupe 2499). Cet épierrement fut probablement bien plus tardif.

Le dépôt le plus ancien au sein du bâtiment, apparemment scellé sous le remblai de pierre, est une fine strate d'argile limoneuse brun grisâtre foncé (US 10984), de 0,04 m d'épaisseur. Cette couche ne se poursuit pas sous l'assemblage de pierres 10936 (= 11343), suggérant que ce dernier est postérieur.

De la céramique médiévale a été découverte dans plusieurs contextes au sein de bâtiment, mais on ne sait si elle est liée à la construction ou l'occupation, à moins qu'elle ne soit résiduelle. De la céramique médiévale a été mise au jour dans l'US 10939 (Fait 10903, mur situé au NO), ainsi qu'une monnaie datée de Napoléon III (MI 1419), dans le sol empierré (US 10934), dans l'ensemble de pierres (US 11344 & 11343 = 10936) traversant le centre du bâtiment et de l'assise probable de poteau (US 11349, fait 13499) dans l'angle SE du bâtiment. Elle permet de dater la construction ou la destruction du bâtiment, mais pourrait aussi être résiduelle d'une construction postérieure. Il importe de noter qu'aucune structure n'apparaît dans ce secteur du cadastre de 1847.

Céramique du Bâtiment 707 Fig. M8.3

Les structures associées au Bâtiment 707 ont livré 201 tessons (1486 g). À part six tessons en AMU, tous sont en pâte AUWM. Le poids moyen par tesson est de seulement 7 g, et seuls neuf fragments de lèvres ont pu être identifiés, la plupart appartenant probablement à des pichets/cruches. La lèvre élargie d'une possible jatte est dessinée (Fig. M8.3, 384).

Fossé 785 (Fig. F4.20)

Il est possible que ce fossé soit plus tardif et traverse le bâtiment 707. Ce fait linéaire s'étend sur 9 m, depuis la limite nord de l'emprise de fouille sur un axe NE-SO, où il semble avoir tronqué le mur 11342 du bâtiment 707 et enlevé partiellement son empierrement ou sol (Fig. F4.18, coupe 2499). Le fossé mesure environ 0,75 m de large pour une profondeur variant de 0,14 à 0,25 m. Il est comblé d'un limon argileux gris-brun meuble (Fig. F4.20, coupe 1895).

Faits isolés à l'ouest du fossé 785 et la structure 707 (Fig. F4.20 ; Tableau F4.1)

Seuls cinq faits médiévaux isolés ont été identifiés, dont deux contiennent de la céramique médiévale. La fosse 10900 est piriforme avec un comblement unique (US 10899) dans lequel fut découvert 400 g de céramique médiévale dont des tessons de récipients (Fig. F4.20, coupe 1953). La fosse 10917 (Fig. F4.20, coupe 1974), située juste à l'ouest de la fosse 10900, est remplie d'argile limoneuse brun orangé moyen avec des inclusions de terre cuite, d'un peu de céramique et de restes végétaux carbonisés (<1451>) attestant de sa fonction de fosse-dépotoir.

Fig. M8.1

Potentiellement associés à celles-ci, des tertres probables ont été identifiés à la limite septentrionale de la fouille et au-delà. Recouvrant le possible TP 11024, une succession de dépôts (11022, 11021, 11020 et 11091) s'étend sur une zone de 8,60 m sur 2 m contre la butée au nord. Le dépôt le plus ancien (11022) est recouvert par la couche 11021 à l'ouest. Vers l'est, les strates 11022 et 11021, qui ont pu indiquer des niveaux d'occupation, sont recouvertes par le dépôt 11020 présentant plus de 100 tessons de céramique médiévale d'un poids total de 486 g. La couche 11091, qui se présente comme un dépôt isolé, est constituée d'argile limoneuse gris brunâtre de même nature que 11020, surmontée de 11022 et étendue sur près de 0,60 m par 0,45 m. 36 tessons de céramique (pour un poids total de 270 g) et un petit fragment de scorie ont été découverts dans la couche 11091.

Tableau F4.1: Les faits à l'ouest du fossé 785 et la structure 707

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
10900	1953	Fosse peu profonde	0,92 m x 0,48 m x 0,17 m.	US 10899 : argile limoneuse gris brun avec charbon
10917	1974	Fosse circulaire peu profonde	Diamètre: 1,1 m Profondeur: 0,12 m.	US 10916 : argile limoneuse brun orange, avec pierres
11001		Fosse ovale ou trou de poteau	1,1 m x 1,0m x 0,10 m	US 10002 : argile limoneuse brun grisâtre moyen, avec 3 grandes pierres
11024		Fosse peu profonde	Diamètre: 0,35 m Profondeur: 0,15 m.	US 11023 : limon argileux, brun grisâtre moyen, meuble
11346		Fosse circulaire	1,2 m x 1,1m. (non fouillée)	US : 11347, pierres.

Bâtiment 705 (Fig. F4.19)

La structure 705 consiste en un creux peu profond (fait 10769) mesurant en tout 3,30 m sur 4 m. Le fond de la cuvette est irrégulier avec une coupe rectangulaire plus profonde au sud (2,40 m de long sur 1,80 m de large et 0,35 m de profondeur). Une couche de pierres subangulaires s'étend au plus profond de la structure, son épaisseur varie de 0,20 à 0,60 m. Elle est recouverte d'une passée de pierres de tailles plus régulières (US 10702). Ce dépôt comble la cuvette complètement. Un dépôt de limon brun foncé a ensuite recouvert les pierres sur une profondeur de 0,04 m.

La fonction de cette structure n'est pas évidente. La surface de pierres irrégulières suggèrent un empiérement du sol. Aucune trace d'un éventuel revêtement plus homogène n'a été découvert sur celui-ci. La coupe la plus profonde, comblée de pierres larges et plus irrégulières, a pu servir de puisard mais on ne peut l'affirmer en l'état actuel.

Céramique du Sol de battage 10769 Fig. M8.1

Un total de 63 tessons (833 g) a été mis au jour. Le groupe est dominé par la pâte AUWM à l'exception de 10 tessons en pâte AMU, cette dernière étant également probablement locale, car elle contient des amphiboles. Un tesson de cette pâte comporte des traces de glaçure incolore et de suie. Quatre tessons ont été dessinés (Fig. M8.1) : n° 369 est un pot à lèvre à cannelure assise de couvercle ; n° 370 correspond probablement au fond d'un pichet comportant un pied légèrement esquissé ; n° 371 est un pichet ou un pot de type coquemar à lèvre évidée ; n° 372 est une lèvre évidée. Tous sont en pâte AUWM.

Fossés 779, 765, 767, 771 et 17690 (Fig. F4.16, F4.20-F4.21)

Un autre possible fossé précoce (779) s'étend vers le sud depuis le nord de la structure 707. Son extrémité nord se courbe autour de la structure 707, puis son tracé se redresse et s'étend

vers le SSO, où il a été tronqué. Dans la partie sud de la fouille, le fossé 765 peut être le prolongement du fossé 779. Le fossé 765 semble avoir été coupé en son extrémité nord et au SE par la structure en pierre 766. Il est possible que les fossés 779 et 765 définissent une limite ou signalent une voie. La voie empierrée 17065 est parallèle au sud du fossé 765 ; elle est orientée NO-SE et alignée sur la chaussée traversant le fossé d'enclos vers l'ouest. Au sud du fossé 765, le fait linéaire 771 peut être contemporain à la voie 17065 et probablement scellé par celle-ci. Une courte portion de fossé (17690), située au SE du fossé 771, est également scellée sous la voie. A l'ouest des fossés 779 et 765 se trouvent plusieurs faits peu visibles, dont des fosses.

Les fossés 765 et 771 sont tous deux coupés par le fossé 770. Au sud-est, le fossé 765 est également tronqué par le fossé de limite médiéval 769. Les fossés 779 et 765 peuvent faire partie d'un fossé simple, et donc être synchrones. Le fossé 767, coupé par la structure 766 à l'instar de 765, est probablement antérieur.

Fossé 779 (Fig. F4.20, coupes 1868, 1874 et 1882) – ce fossé s'étend globalement sur un axe NNE-SSO, immédiatement à l'est de l'enclos quadrangulaire principal. La portion droite du fossé mesure environ 23 m, tandis que sa partie nord est courbée vers le NO – épousant la forme du coin du fossé d'enclos principal 795, à environ 8 m à l'ouest. Il est peu profond à son terminus septentrional.

Au sud, le fossé subsistant est très peu profond et probablement tronqué. Il est possible que le fossé 765 en soit le prolongement vers le sud. La largeur du fossé 779 varie de 0,40 à 0,70 m, avec un profil concave et peu profond de 0,05 à 0,24 m de profondeur. Le comblement unique de limon sableux gris-brun suggère que le fossé a été laissé ouvert et que l'ensablement est naturel. On constate une concentration de céramique médiévale au sein de la coupe 10599, vers le sud du fossé subsistant. Plusieurs tessons de céramique résiduelle ont été découverts dans la partie septentrionale, dont deux tessons gallo-romains et cinq tessons du Premier âge du Fer. Ces derniers suggèrent que le fossé a pu tronquer une structure âge du Fer précoce, probablement située tout près de la fosse du Premier âge du Fer (10003)

Fossé 765 (Figs F4.21, coupe 3055, et F4.23, coupe 4275) – la portion subsistante du fossé 765 est principalement orientée NO-SE. Son extrémité SE semble se poursuivre sous le mur 17054 de la structure 766. Depuis la structure 766, le fossé s'étend sur 15,50 m, sur un alignement NO-SE, vers le NE. A partir de là, il se courbe vers le nord sur un alignement NNE-SSO et ses vestiges sont de plus en plus ténus. Il mesure entre 0,50 et 0,90 m de large, avec un fond large et légèrement concave dont la profondeur varie de 0,14 à 0,24 m. Le fossé est plus large au NO, entre les creusements 12083 et 12061. Les restes fragmentaires d'un mur de pierres sèches (12060) coïncident avec la portion la plus large du fossé.

Mur 12060 (Fig. F4.21) – les restes d'un mur de pierres ont été découverts dans le fossé 765, quand il bifurque vers le nord. Une section de mur est située dans le fossé 765, contiguë au petit fait linéaire 12057. Ici, plusieurs pierres larges ont été découvertes mais aucune trace de construction du mur. A environ 1 m vers le nord, des vestiges plus significatifs de mur ont été mis au jour. Sa construction consiste en un parement de pierres angulaires autour d'un blocage de moellons, probablement liés par de l'argile orange grisâtre (12062). Les vestiges subsistants s'étendent sur environ 1,50 m de long pour une largeur de 0,86 m. Ils ont survécu sur une hauteur de 0,24 m. Le mur a été partiellement épierré comme l'indique la coupe 12057, qui élimine la partie haute et l'intégralité du parement de la portion SE du mur. La coupe d'enlèvement est mis en évidence par un dépôt d'argile sableuse gris foncé (US 12056) (Fig. F4.21, coupe 3055)

Fossé 767 (Figs F4.21 et F4.23) – A un peu plus d'un mètre au NE du fossé 765 et aligné parallèlement à celui-ci, se trouve le petit fossé 767. Sa position stratigraphique est incertaine ; la seule relation stratigraphique le date antérieurement à la structure 766. Le fossé mesure 5,40 m de long pour 0,55 m de large et seulement 0,05 m de profondeur. Son fond est concave et peu profond. Il a un comblement unique de limon argileux jaune-brun. La similitude entre le remplissage de cette courte portion de fossé et celui de 765 est intéressante, l'hypothèse que les fossés puissent être contemporains n'étant pas déraisonnable. Il est possible que les vestiges de 767, largement tronqués, se soient à l'origine étendus sur plus de 9 m vers le NO, là où la courte section de fossé 12069 fut enregistrée comme tronquée par le démantèlement du mur 12060

Fossé 771 (Figs F4.21 et F4.23, coupes 3610 et 3615) – ce fossé est situé à environ 3,50 m au SO du fossé 765. Il est orienté NO-SE, le long de la limite méridionale de l'emprise de fouille. Il mesure 9 m de long pour 1,10 m de large et a un profil en V. Sa profondeur est de 0,57 m à son extrémité SO, mais celle-ci se réduit vers le SE où elle n'atteint que 0,38 m. Le fossé 771 est coupé par le terminus du fossé de limite 770, postérieur et orienté NE-SO.

Il semble qu'un premier dépôt de limon argileux gris se soit accumulé au fond de ce fossé à une profondeur de 0,16 m. Par la suite, le fossé peut avoir été remblayé par un comblement mixte de limon argileux brun grisâtre et brun orangé, présentant une quantité importante de céramique médiévale avec des fragments de terre cuite et de charbon (<1597>). Ceux-ci se concentrent principalement dans l'extrémité NO du fossé. L'origine de ces matériaux est inconnue, mais elle pourrait être le résultat d'une activité ayant pris place vers le sud, au delà des limites de la fouille. Il est probable que ce fait linéaire court situe la limite NE de cette zone d'activité. Le fait que le fossé postérieur 770 se termine au niveau du petit fossé 771 montre que la limite qu'il constitue a persisté et a été maintenue même après son comblement.

Céramique de la Rigole 771 [12626] (12628) Fig. M8.1

Bien que petite et peu profonde, cette rigole a livré 19 tessons (1048 g), la plupart en pâte AUWM. Le poids moyen est exceptionnellement élevé (55 g) et la plupart des tessons appartiennent à seulement cinq vases : deux pichets/cruches, trois pots à lèvre plate. Un petit fragment de lèvre de possible pot cylindro-conique et un autre identifié de manière plus certaine (pâte AMU) sont également présents (Fig. M8.1, n^{os} 1333, 1350-1352). L'un des pots comporte un décor d'impressions digitées sous la lèvre, et les deux possèdent une cannelure (assise de couvercle ?). Le caractère de ce groupe indique clairement un événement unique de rejet domestique de vaisselle cassée, et suggère que la rigole n'était alors plus en fonctionnement. Quoi qu'il en soit, ils fournissent un groupe utile de vases contemporains accompagnés de petits tessons résiduels de types plus anciens.

Fossé 17690 (Figs F4.21 et F4.23) – Le terminus du fossé 17690 devait se trouver à un peu plus de 8 m au SE du fossé 771. Le fait linéaire 17690 est aligné sur un axe EO et s'étend au delà des limites de la fouille. Il n'a été mis au jour que sur une longueur d'1,50 m, mesurant 0,94 m de large et 0,74 m de profondeur. On distingue deux remblais : un premier comblement de pierres larges, de limon argileux brun foncé et du sable limoneux (US 17691), déposé avec plus de 350 g de céramique médiévale, et un second comblement (17693) de sable limoneux gris foncé, très friable et avec des inclusions.

La voie empierrée 17065 (Fig. F4.23)

Elle s'étend sur un axe NO-SE et mesure environ 21 m de long pour 3,20 m de large. Elle scelle les fossés gallo-romains 763 et 764, ainsi que le terminus du fossé 17690. Elle se

compose d'une couche unique de pierres subangulaires, d'un diamètre de 0,15 m maximum, probablement étalée directement sur le sol au sein d'un creux préexistant. A son extrémité NO, elle semble avoir été tronquée car elle s'estompe juste avant le fossé 796. Cette voie devait se prolonger à l'origine jusqu'à l'enclos principal dans la mesure où il s'aligne parfaitement avec la chaussée de pierres construite par dessus le fossé d'enclos durant la période gallo-romaine. Au SE, la voie empierrée s'étend au delà des limites de l'emprise de fouille.

Plus au nord, le fossé 765 est parallèle à la voie empierrée, suggérant que les deux faits soient plus ou moins synchrones. Au sud, le fossé 771 a pu constituer la limite méridionale de la route mais aussi être antérieur à la voie 17065 et contemporain au terminus de fossé 17690.

Un groupe de fosses entrecoupées (groupe 780, see Fig. F4.16, coupe 3154) est situé dans l'alignement de 17065 et juste à l'est de l'entrée de l'enclos. Elles ne sont clairement pas contemporaines à la voie empierrée. De forme ovale irrégulière, le creusement initial est de forme ovale irrégulière et mesure 7,15 m sur 3,65 m pour une profondeur de 0,50 m. Sa base est irrégulière et son comblement constitué de sable argileux brun orange tacheté.

Les deux fosses 12358 et 12359 sont creusées dans la partie supérieure d'une grande fosse. Vers le nord, le creusement 12358 est légèrement curviligne et mesure 6,60 m de long sur 1,62 m de large. Son fond est concave et régulier à une profondeur de 0,36 m. On distingue un premier comblement (US 12354) d'argile sableux orange gris uniforme avec des inclusions de pierres, et un second comblement (US 12355) de limon argileux orange brun avec de nombreuses inclusions de pierres et des fragments de tuiles gallo-romaines. Le second recreusement (US 12359) a un plan plus linéaire et mesure 6,90 m de long sur 2,18 m de large. Ses bords sont presque verticaux et son fond plat à une profondeur de 0,33 m. Son premier comblement (US 12356) se compose d'argile sableuse compact orange gris avec des inclusions de pierres, et le second d'argile sableuse friable de couleur gris foncé à brun avec également des inclusions de pierres.

Il est probable que les fosses 12358 et 12359 soient synchrones ou du moins proches en date. Leur datation est incertaine bien qu'elles ne soient pas contemporaines à la voie empierrée. La faible quantité de tuiles gallo-romaines du premier comblement de la fosse initiale ne permet de déduire si elles sont antérieures ou postérieures à la voie 17065. La question de la datation doit rester ouverte. La fonction première de ces structures est également incertaine. La fosse originelle 12351 a pu être une fosse d'extraction, mais la raison pour laquelle les fosses postérieures furent creusées n'est pas claire.

Structure 766 (Figs F4.21-F4.22)

Le plan du bâtiment 766 a la forme d'un D irrégulier, dont le mur 17055 constitue le côté oriental. Ce dernier est droit et orienté sur un axe NE-SO. Il mesure 3,20 m de long pour 0,78 m de large et subsiste sur une hauteur de 0,32 m. Le mur 17055 a été tronqué. A son extrémité SO, il est rejoint par le mur 17054, orienté NO-SE, qui a subsisté sur 2,50 m mais devait se prolonger d'environ 0,40 m au delà de 17055. A son autre extrémité, le mur 17055 est rejoint par le mur 17056. Ce dernier s'étend d'abord vers le NO puis vers le SO pour vraisemblablement rejoindre le mur 17054. Le mur 17055 s'étend sur environ 0,50 m au delà de 17056. L'appareil du mur 17056 est plus irrégulier que le mur principal 17055. L'espace central du bâtiment 766, ceint par les murs, est couvert de limon argileux jaune brun (US 17051). Dans l'ensemble, la structure en pierre mesure 5,60 m sur son axe NE-SO et 4,40 m sur l'axe NO-SE.

A un peu plus d'un mètre au SO du bâtiment 766, deux empièvements de forme globalement carrée, 17052 et 17053, ont été découverts. Mesurant 0,84 m sur 0,72 m, le fait 17052 est le plus large. Il est constitué de moellons non dressés de 0,20 à 0,30 m de diamètre. A 1,50 m au NO, la structure 17053, de 0,62 m sur 0,58 m, est de facture similaire mais les moellons sont plus petits. Il y a pu y avoir des assises de poteau, ou peut être des restes de mur qui ont été presque entièrement épierrés.

Il est probable que les faits 17052 et 17053 soient liés à la structure 766, bien qu'ils n'aient pas de relations physiques avec celle-ci. Ils étaient presque certainement au même niveau stratigraphique, dans la mesure où ils étaient construits sur la voie empierrée 17065.

Faits isolés à l'ouest des fossés 779 et 765 (Figs F4.16, et F4.20-F4.21 ; Tableau F4.2)

Plusieurs faits isolés ont été identifiés à l'ouest des fossés 779 et 765, datant probablement de l'époque médiévale. La plupart sont des petites fosses peu profondes dont certaines contiennent des éléments datant. La fosse 10527 est la plus grande. De plan rectangulaire, elle mesure 1,95 m sur 0,93 m pour une profondeur de 0,8 m. Le comblement principal (11060) consiste en de l'argile limoneuse gris orangé, brun orangé visible à une profondeur de 0,55 m, suggérant un large remblaiement de la fosse. Le comblement 11060 est ensuite recouvert de limon argileux gris bleuâtre (10529) puis d'une fine couche de limon argileux gris foncé (10528), d'apparence moderne et largement bioturbée de 0,05 m à 0,15 m d'épaisseur. Tous les comblements contiennent des tessons de céramique médiévale, avec des petits fragments de scorie irrécupérable dans le dépôt 10529.

La fosse 10001, mesurant à peine 0,50 m sur 0,40 m pour une profondeur de 0,07 m, a été de toute évidence tronquée. Elle contient des restes d'un pot inversé et des tessons de deux autres récipients dans un dépôt de limon argileux gris brun (<1414>) (Fig. F4.29, PN 10329). Plus d'1 kg de céramique a été mis au jour dans ce fait.

Fig. M8.2

Tableau F4.2: Les faits de la zone située à l'ouest des fossés 779 et 765

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
10001	n/a	Fosse ovale	0,5 m x 0,4 m x 0,07 m	US 10000 : Limon argileux brun, meuble. Contient un pot complet (MI 1401).
10527	1839	Fosse subrectangulaire, côtés verticaux	2 m x 0,9 m x 0,8 m	Comblement supérieur : US 10528, limon argileux noir-gris sombre et graviers. Comblement central : US 10529, limon argileux bleu-gris, graviers et pierres. Comblement inférieur : US 11060, limon argileux rouge-brun et graviers.
10578	n/a	Fosse ovale	Diamètre: 0,3 m Profondeur: 0,07 m	US 10577 : limon argileux gris moyen, meuble
10590	n/a	Fosse ovale	0,58 m x 0,58 m x 0,04 m	US 10591 : argile limoneuse gris moyen
10594	n/a	Fosse ovale	1,03 m x 0,65 m x 0,1 m	US 10595 : argile limoneuse gris moyen, meuble
10596	n/a	Fosse circulaire	0,48 m x 0,48 m x 0,12 m	US 10597 : argile limoneuse gris moyen
10648	n/a	Fosse circulaire	Diamètre : 0,5 m Profondeur : 0,22 m	US 10646 : limon argileux gris brun moyen, pierres (US 10647) en surface
10650	n/a	Fosse ovale	0,58 m x 0,5 m x 0,24 m	US 10649 : argile limoneuse gris moyen. Résidus de charbon <1431>.
10659	n/a	Fosse ovale	0,8 m x 0,55 m x 0,35 m	Comblement supérieur : US 10657, argile limoneuse gris brun avec des mottes orangées et des pierres. Comblement inférieur : US 10658, limon argileux orange gris
10678	n/a	Fosse rectangulaire	0,36 m x 0,35 m x 0,3 m	US 10677 : limon argileux orange moyen. Coupe 10680
10680	n/a	Fosse ovale irrégulière	0,8 m x 0,35 m x 0,2 m.	US 10679 : limon argileux orange gris moyen Coupée par 10678
10816	n/a	Fosse circulaire, bord abrupte	Diamètre : 0,3 m Profondeur : 0,2m	US 10815 : limon gris meuble. Pas de mobilier
10822	n/a	Creusement linéaire irrégulier	1,75m x 0,35m x 0,8m environ	US 10821 : limon argileux gris Coupé par la structure 705

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
11248	n/a	Fosse trapézoïdale	1,2m x 1,15m x 0,21m	US 11249 : limon argileux gris brun avec des inclusions de fer et de manganèse
11542	n/a	Fosse ovale	2,25m x 1,6 m x 0,15 m	US 11543 : argile brun meuble. Coupée par 11545. US 11543 scellée par 11561
11545	n/a	Petite fosse ovale	0,6m de long et 0,2m de profondeur	US 11546 : limon gris brun meuble Coupe 11542. US 11546 : scellée par US 11561
11562	n/a	Fosse ovale	1m x 0,6 m x 0,27m	Comblement supérieur : US 11565, limon brun très meuble avec des inclusions de couleur brune. Comblement central : US 11564, limon brun meuble avec du limon gris blanc et gris jaune localisé Comblement inférieur : US 11563, limon argileux brun jaune, très meuble
11572	n/a	Fosse ovale allongée, peu profonde	1,7 m x 1 m x 0,2 m	Comblement supérieur : US 11574, limon brun meuble. Comblement inférieur : US 11573, limon gris jaune meuble.
11730	n/a	Petite fosse ovale	0,37 m x 0,25 m x 0,2 m	US 11731 : argile limoneuse brun gris avec des traces de charbon.
11739		Petite fosse circulaire ou TP	0,67 m x 0,57 m x 0,12 m	US 11740 : argile brun jaune foncé, meuble
11741		Petite fosse circulaire ou TP	0,47 m x 0,44 m x 0,07 m	US 11742 : argile brun jaune moyen, meuble
11745		Fosse peu profonde ou TP	0,8 m x 0,69 m x 0,17 m.	US 11746 : argile brun gris clair, meuble. Pas de mobilier
11747		Fosse ovale peu profonde ou TP	0,51 m x 0,39 m x 0,08 m	US 11748 : argile brun jaune clair, meuble
11749		Fosse circulaire peu profonde ou TP	0,38 m x 0,38 m x 0,08 m	US 11750 : argile brun jaune, meuble
11768	n/a	Fosse ovale ou TP	0,78 m x 0,37 m x 0,21 m	US 11769 : argile brun gris moyen, meuble
11776	n/a	Fosse ovale	1,4 m x 0,68 m x 0,22 m	US 11777 : argile limoneuse brun jaune moyen, meuble avec des traces de charbon et de rares pierres
11778	n/a	Fosse ovale	1,05 m x 1,0 m x 0,33 m	US 11779 : limon argileux gris brun meuble avec de nombreuses pierres et des traces de charbon
11780		Linéaire	2,6 m x 0,47 m x 0,14 m env	US 11781 : argile brun gris moyen
11822		Large fosse ovale	2,6 m x 1,47 m x 0,27 m	US 11823 : argile brun gris moyen, meuble
12339		Fosse ovale irrégulière	1,23 m x 1,32 m x 0,15 m	US 12370 : limon argileux brun gris clair, dense, meuble, avec de rares pierres de petites tailles. Monnaie MI 1479

Les fossés centraux 775, 783, 776 et 774, et la fosse 10037 (Fig. F4.20)

A l'est du fossé 779 et au sud de la zone, on distingue au moins cinq autres petits fossés. Le fossé 775, situé le plus au nord, forme un arc large. Celui-ci était très probablement prolongé au sud par le fossé 783. Un fossé plus court, 776, se situe au sein de la courbe tracée par le fossé 775. Le fait linéaire 774 s'étend depuis l'extrémité ouest du fossé 775 et forme une courbe en S faible, sur un axe général SSE. La structure 721 apparaît juste au sud du fossé 774. Les fossés 765, 775, 776 et 774 sont tous coupés par le fossé de limite postérieur 769. De même, plusieurs fosses peu visibles et faits linéaires sont présents dans le secteur allant du fossé 775 au nord, jusqu'au fossé 765 au sud.

Une concentration de petits fossés et vestiges ténus est visible au centre de la zone orientale.

Fosse 10037 (Fig. F4.20, coupes 1807-1808) – La fosse 10037 est de forme subovale, elle est orientée NS et mesure 3,30 m sur 1,30 m pour 0,10 m de profondeur. Son bord est modérément pentu et son fond relativement plat malgré quelques irrégularités. Le remplissage inférieur se compose de limon sableux gris foncé avec de nombreuses tâches de charbon

(10049). Une lame en fer (MI 1404) et des tessons de céramique médiévale y ont été découverts. Il est recouvert de sable limoneux gris brun foncé contenant de multiples fragments de terre cuite et des tessons de céramique (<1404>), suggérant une fonction de dépotoir domestique. L'épaisseur de ce remplissage supérieur est de 0,20 m.

Fossé 775 (Fig. F4.20, coupe 1807) – ce petit fossé forme un arc dont le terminus occidental coupe la fosse 10037. Le terminus oriental se trouve à près de 14,50 m vers l'ESE. Ses bords sont abrupts et sa base concave ; elle mesure environ 0,40 m de large pour 0,16 m de profondeur. Elle tronque la fosse du four gallo-romain 17041. Son terminus oriental a pu être tronqué car il est probable que le fossé 783 en constitue le prolongement vers le sud. Le comblement du petit fait linéaire 775 consiste en un limon sableux gris brun foncé. Deux tessons de céramique médiévale ont été extraits de la coupe 10042. Le petit fossé est coupé par le fossé 769 et probablement par l'extrémité nord du fossé 770.

Fossé 783 (Fig. F4.20) – cette courte portion de fossé, alignée sur un axe N-S, est probablement le prolongement du fait 775. Elle mesure 5,40 m de long et 0,80 m de large. Son comblement de limon sableux gris brun foncé rappelle le remplissage du fossé 775. Un seul tesson de céramique médiévale (poids 31g) a été découvert dans la coupe 17038.

Fossé 776 (Fig. F4.20) – ce court fossé est coupé par les fossés 769 et 770. Son terminus occidental semble avoir été détruit par le fossé 770. Le fossé 776 est aligné sur un axe E-O, traçant une légère courbe, et mesure 7,50 m de long. Son extrémité est marquée d'un coude vers le SO. Ce fossé a un profil en U de 0,50 m et une profondeur de 0,14 à 0,20 m. Son comblement unique consiste en de l'argile limoneuse gris bleuâtre, avec des traces d'oxydation suggérant un engorgement d'eau. Seuls deux tessons de céramique médiévale ont été découverts.

Fossé 774 (Fig. F4.20, coupes 1803 et-1808, et F4.23, coupe 4216) – ce petit fossé trace une légère courbe en S depuis les environs de la fosse 10037, sur un axe général SSE. Le fossé 774 et la fosse 10037 se touchent à peine, il n'existe pas de contact suffisant pour qu'une relation entre les deux puisse être établie. Le terminus du petit fossé (fait 10022) a été enregistré à 2,40 m au NO de la fosse. La longueur totale s'étend sur près de 31 m, sur un axe NO-SE légèrement sinueux. Le petit fossé 774, coupé par les fossés médiévaux 769 et 770, mesure 0,50 m de large pour 0,30 m de profondeur. Ses bords 774 sont abrupts et sa fond est plat. Il est rempli d'un comblement unique de limon sableux gris-brun foncé. Vers l'extrémité NO, le remplissage présente une concentration de pierres angulaires (mesurant jusqu'à 0,30 m) (Fig. F4.20, coupe 1803 ; Fig. F4.29, PN 10005). L'absence d'assise de poteau et le comblement, qui semble être le résultat d'un envasement et non d'un remblai délibéré, suggère qu'il s'agit d'un petit fossé ouvert et non d'une tranchée de palissade.

Les petits fossés 775/783, 776 et 774 contiennent de la céramique médiévale ; ils sont d'apparence similaire et tous coupés par les fossés médiévaux postérieurs 769 et 770. On peut donc supposer qu'ils étaient synchrones.

Faits dans la zone délimitée par les fossés 779, 781 et 775, s'étendant à l'ouest du fossé de limite 769 (Figs F4.20, F4.24-F4.25)

Dans la zone délimitée par les fossés 781, 773 et 772 au nord, le fossé 779 à l'ouest et le fossé 775 au sud, on observe de nouveau un petit groupe de faits peu visibles, dont le fossé 778 près de la limite d'emprise orientale. On observe également deux structures sur poteaux 700 et 782, qui peuvent être associées à la première phase d'occupation médiévale. Il semble plus

probable que ces fossés soient des fossés de limites, divisant le terrain en plus petites parcelles. Comme pour les petits fossés 781, 773 et 772, leurs relations avec le fossé 769 en particulier montrent que leur fonction est rattachée à une période d'activité médiévale antérieure.

Structure 700 (Fig. F4.24 ; Tableau F4.3)

Située juste à l'est du fossé 779, la structure 700 est constituée d'un ensemble de 12 TPs formant un plan subrectangulaire orienté NNE-SSO. Elle mesure environ 8,50 m de long sur 3,50 m de large. Six poteaux forment le côté occidental, cinq le côté oriental tandis que l'extrémité nord est délimitée par trois poteaux. Les TPs sont relativement uniformes, mesurant de 0,30 à 0,40 m de diamètre et jusqu'à 0,20 m de profondeur. La seule exception est le TP 10532 dans l'angle SO de la structure, bien plus grand que les autres avec des dimensions de 0,58 sur 0,65 m pour une profondeur de 0,26 m. Il est également un des deux TPs contenant un calage de pierres. Le second est le TP 10566, à l'est du bâtiment, qui mesure 0,44 m sur 0,40 m et est donc légèrement plus grand que la moyenne. Tous les TPs sont comblés de limon argileux orange gris, le trou de poteau 10551 contient également du charbon (<1407>) mais pas suffisamment pour en déduire une combustion du poteau *in situ*

Six TPs délimitent le côté occidental de la structure, et cinq le côté oriental. L'espacement entre les poteaux est variable. La distance la plus courte entre deux TPs, mesurée depuis leurs centres respectifs, est de 1,05 m entre les TPs 10551 et 10556 à l'angle NE de la structure. L'espacement le plus grand est de 2,60 m entre les TPs 10566 et 10572 à proximité de l'angle SE de la structure. L'espacement moyen des poteaux à l'ouest de l'enclos (TP 10532 à TP 10551) est de 1,55 m. A l'est, la distance moyenne entre les poteaux est de 1,84 m (TP 10558 à TP 10572). L'espacement variable entre les poteaux et l'irrégularité de leur alignement suggèrent davantage un enclos ceint qu'un bâtiment avec un toit. Bien que peu probable, l'hypothèse selon laquelle les faits 10576, 10064 et 10066 au sud de la structure 700 constituent le prolongement de l'enclos fermé (700) peut être envisagée.

Tableau F4.3: Les trous de poteau, bâtiment 700

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
10532	1840	Trou de poteau	0,58m x 0,65m x 0,26m	US 10530 limon argileux, gris orange, fragments cailloux. US 10531 pierres
10535	1841	Trou de poteau	0,36m x 0,4m x 0,08m	US 10534 limon argileux, marron-gris moyen, nombreux petits cailloux.
10537	1842	Trou de poteau	0,29m x 0,27m x 0,12m	US 10536 limon sableux, gris moyen, fragments cailloux.
10547	1847	Trou de poteau	0,4m x 0,3m x 0,2m	US 10546 limon argileux, gris orange moyen.
10549	1848	Trou de poteau	0,38m x 0,35m x 0,15m	US 10548 limon argileux, gris orange moyen, graviers
10551	1849	Trou de poteau	0,38m x 0,4m x 0,2m.	US 10550 limon argileux, gris moyen. US 10554 argile limoneux, gris orange moyen
10556	1851	Trou de poteau	0,3m x 0,3m x 0,06m.	US 10555 limon argileux, gris orange moyen
10558	1852	Trou de poteau	0,3m x 0,3m x 0,05m	US 10557 limon argileux, gris orange moyen, nombreux graviers, quelques cailloux
10560	1853	Trou de poteau	0,28m x 0,35m x 0,09m	US 10559 limon argileux, gris orange moyen, nombreux graviers
10563	1856	Trou de poteau	0,3m x 0,35m x 0,1m	US 10561 argile limoneux, gris orange moyen. US 10562 limon argileux, brun orange moyen.
10566	1857	Trou de poteau	0,44m x 0,4m x 0,18m	US 10565 I pierre US 10564 limon argileux, gris orange moyen, nombreux graviers
10572	1861	Trou de poteau	0,3m x 0,25m x 0,17m	US 10571 argile limoneux, gris orange moyen, quelques cailloux.

Structure 782 (Fig. F4.24 ; Tableau F4.4)

Au SE de la structure 700, un ensemble similaire de TPs (groupe 782) caractérise probablement les vestiges d'un enclos semblable. D'un plan plus ovale, il est moins complet que la structure 700. On distingue onze TPs, dont 5 ou 6 délimitent le côté est de la structure (TPs 10060 à 10087 ou 10085). L'espacement entre les poteaux est encore plus irrégulier que pour la structure 700. L'écart entre les centres des poteaux 10085 et 10087, et entre 10087 et 10091 est faible, il mesure 0,85 m. Entre les TPs 10500 et 10060, il existe un écart de 6,40 m. Des TPs ont probablement existé dans cette interstice, avant d'être complètement tronqués. Plusieurs des TPs subsistants sont très peu profonds. A l'origine, la structure devait mesurer près de 11 m de long pour 4,70 m de large. Comme pour la structure 700, les TPs sont de forme circulaire, avec un diamètre de 0,20 à 0,60 m et une profondeur de 0,06 à 0,25 m. Aucune trace de calage n'a été enregistrée, et aucun négatif de poteau identifié.

Aucune des structures ne contient de mobilier archéologique pouvant en confirmer le phasage. Bien que sur la base de leurs alignements en relation avec les fossés médiévaux, et la présence de nombreux autres faits peu visibles contenant du mobilier médiéval, il apparaît probable que celles-ci soient également médiévales.

Tableau F4.4: Les trous de poteau, bâtiment 782

Faite	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
10054	1812	Trou de poteau	0,6m x 0,5m x 0,25m	US 10053 limon argileux meuble, gris moyen, cailloux.
10056	1813	Trou de poteau	0,45m x 0,5m x 0,2m	US 10055 limon argileux, gris moyen, nombreux cailloux.
10058	1816	Trou de poteau	0,25m x 0,3m x 0,12m	US 10057 limon argileux meuble, gris moyen, fragments cailloux.
10060	1815	Trou de poteau	0,4m x 0,3m x 0,2m	US 10546 limon argileux, gris moyen, nombreux cailloux.
10078	1822	Trou de poteau	0,44m x 0,4m x 0,18m	US 10565 1 pierre US 10564 limon argileux, gris orange moyen, nombreux graviers
10084	1825	Trou de poteau	0,3m x 0,28m x 0,03m	US 10083 limon, argile, sable, graviers, gris/gris brunâtre
10085	1827	Trou de poteau	0,38m x 0,35m x 0,16m	US 10086 argile limoneux, foncé gris
10087	1828	Trou de poteau	0,36m x 0,29m x 0,06m	US 10088 argile limoneux, foncé gris bleuâtre
10091	1830	Trou de poteau	0,32m x 0,25m x 0,07m	US 10092 argile limoneux, moyen gris bleuâtre
10093	1831	Trou de poteau	0,36m x 0,24m x 0,21m.	US 10094 argile limoneux, moyen gris
10500	1832	Trou de poteau	0,32m x 0,3m x 0,13m.	US 10501 argile limoneux, foncé gris.
10505	1834	(Trou de poteau ?)	1,05m x 0,85m x 0,06m	US 10506 argile limoneux, moyen gris bleuâtre

Faits isolés dans la zone délimitée par les fossés 779, 781 et 775, s'étendant à l'ouest du fossé de limite 769 (Fig. F4.20 ; Tableau F4.5)

Cette zone comprend les structures 700 et 782 ainsi que plusieurs faits peu visibles. Plusieurs fosses sub-rectangulaires (10652, 10516, 10076 et 10574) sont situées dans l'espace compris entre 700 et 782. Les fosses sont peu profondes, mesurant de 0,13 m à 0,23 m de profondeur, avec un comblement unique de limon argileux gris bleu qui contient peu de céramique médiévale. La fosse 10652 contient juste un fragment de tuile gallo-romaine qui est probablement résiduel.

A l'ouest de la structure 700, on observe plusieurs fosses circulaires, qui sont remarquables par les grands quantités de céramique qui y ont été déposées. Au nord de la zone, la fosse

10771 est circulaire et mesure 0,80 m de diamètre pour 0,17 m de profondeur. Elle est comblée d'un dépôt d'argile jaune, des restes d'un récipient en céramique presque complet (MI 1414, voir Fig. M8.1) et de fragments de terre cuite et de schiste/ardoise (<1444>).

Le TP 10089 est situé juste à l'est de l'extrémité septentrionale de la structure 782, à une courte distance de la limite médiévale postérieure 769. Deux autres TP (10502 et 10074. Voir ci-dessous; voir Tableau F4.7) sont localisés au SO, entre les fossés 775 et 776 et dans un alignement parallèle et proche au fossé 769.

Tableau F4.5: Les faits de la zone située entre les fossés 779, 781, 775 et à l'ouest du fossé de limite 769

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
10017 10509 10016	= = =	Linéaire	c 4,3m x 0,7m (max) x 0,7m (max)	US 10007, 10015, 10018: limon allant du brun clair au gris orange Coupe par fosse 10511
10030		TP ovale avec poteau/négatif poteau	0,58m x 0,48m x 0,18m	Comblement de négatif de poteau US 10031 : limon argileux brun gris foncé, meuble. Comblement de TP US 10034 : limon argileux brun gris clair, meuble Coupe par TP 10032
10032		TP ovale ?	0,37 m x 0,32 m x 0,07 m	US 10033 : limon argileux brun gris clair. Coupe TP 10030
10047		Fosse ovale	0,7 m x 0,63 m x 0,28 m	US 10046 : limon sableux gris clair compact avec de nombreuses inclusions de petites pierres.
10064		Fosse subrectangulaire	0,55 m x 0,55 m x 0,05 m	US 10065 : limon argileux brun gris clair avec pierres occasionnelles.
10066		Fosse ovale	0,7 m x 0,6 m x 0,12 m	US 10067 : limon argileux brun gris clair
10076	1822	Fosse trapézoïdal	1 m x 0,8 m x 0,13 m	US 10075 : limon, argile, sable, graviers, pierres
10080	1823	Trou de poteau	0,22m x 0,15m x 0,12m	US 10079 : argile, limon et sable gris brunâtre moyen, inclusions de petites pierres.
10082	1824	Fosse subrectangulaire	0,5 m x 0,35 m x 0,08 m	US 10082 : limon, argile, sable, graviers et pierres
10089		Trou de poteau	0,42 m x 0,4 m x 0,08 m	US 10090 : argile limoneuse gris foncé
10511		Fosse ovale irrégulière?	1,8 m x 1,52 m x 0,18 m	US 10512 : limon argileux gris moyen avec de rares pierres. Coupe les linéaires 10016=10509=10018
10516		Fosse rectangulaire	1 m x 1 m x 0,2 m	US 10515 : limon, argile et sable, gris brunâtre moyen, inclusions de pierres
10525		Fosse ovale peu profonde	0,88 m x 0,5 m x 0,06 m	US 20526 : argile limoneuse gris moyen
10540		Fosse ovale	1,56 m x 1.16 m x 0,14 m	US 10541 : argile limoneuse gris moyen, meuble avec inclusions de rares pierres. Coupe le fossé 781
10574		Fosse irrégulière avec un côté abrupt	1,45 m x 1.2 m x 0,2 m	US 10573 : limon argileux orange, meuble
10576		Petite fosse circulaire	Diamètre : 0,43 m Profondeur : 0,34m	Comblement supérieur US 10575 : argile limoneuse gris orange meuble. Comblement inférieur US 10635 : limon argileux gris orange moyen, compact
10600		Fosse ovale irrégulière	1,28 m x 1,14 m x 0,15 m	US 10601 : sable limoneux gris moyen
10610		Fosse ovale	2,15 m x 1,4 m x 0,2 m	US 10609 : argile limoneuse grise Coupee par fosse 10652
10625		Fosse ovale	0,5 m x 0,4 m x 0,06 m	US 10624 : limon argileux brun gris moyen
10652		Fosse rectangulaire	1,05 m x 0,96 m x 0,23 m	US 10651 : argile limoneuse gris bleu avec des inclusions rouges. Coupe la fosse 10610
10771	1936	Fosse ovale peu profonde	0,8 m x 0,8 m x 0,17 m	US 10801 : argile limoneux gris moyen avec argile jaune et argile rouge micacée. Pot complet MI 1414.

Faits isolés entre les fossés 772, 775 et l'est du fossé 769 (Fig. F4.20 ; Tableau F4.6)

Peu de faits médiévaux potentiels ont été identifiés dans cette zone. Un premier ensemble de fosses - 11511, 11516 et 11520 – est situé contre le fossé 783 et un second - 17170, 17181 et 17274 – au sud. Une courte portion de fossé avec une bordure en pierre (11517), proche de la fosse 11520, pourrait être le vestige tronqué d'un drain. Sa datation est incertaine.

Tableau F4.6: Les faits de la zone située entre les fossés 772 et 775, et à l'est du fossé de limite 769

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
11192		Fosse ovale peu profonde	0,82 m x 0,49 m x 0,10 m	US 11191 : sable limoneux gris moyen à foncé, avec des traces de charbon et de fer. Coupe la fosse 11194.
11194		Fosse ovale peu profonde	0,65 m x 0,30 m x 0,06 m	US 11193 : sable limoneux gris avec des traces de fer et manganèse. Coupée par fosse 11192.
11291		Fosse ovale	0,9 m x 0,65 m x 0,15 m	US 11290 : sable limoneux gris moyen friable avec petites pierres.
11511		Fosse subcirculaire peu profonde	1,0 m x 0,93 m x 0,11 m	US 11512 : argile limoneuse gris moyen, meuble
11513		Fosse ovale peu profonde, irrégulière, fond plat	1,58 m x 1,04 m x 0,12 m	US 11514 : argile limoneuse gris orange meuble
11516		Fosse ovale peu profonde	1,5 m x 1,8 m x 0,19 m	US 11515 : limon argileux gris/orange meuble
11517		Fossé de drainage?	2,4 m (subsistant) x 0,42 m x 0,12 m	US 11518 : argile limoneuse grise, meuble, avec des bords en pierres (US 11519).
11520		Fosse ovale allongée	3 m x 1 m x 0,39 m	Comblement supérieur US 11522 : argile gris moyen, meuble, avec des tâches de manganèse orange à orange foncé, gravier fin (40%) Comblement inférieur US 11521 : argile grise, meuble, gravier fin (10%)
17170		Fosse ovale peu profonde	1,55 m x 0,55 m x 0,08 m	US 17180 : limon argileux brun gris moyen, dense. Coupée par 17181
17181		Fosse allongée	3,2 m x 0,68 m x 0,12 m	US 17182 : limon argileux brun gris moyen, dense Coupe 17170.
17274		Fosse allongée	3,25 m x 1,1 m x 0,32 m	US 17275 : limon argileux brun gris, dense, avec inclusions de pierres. US 17276 : limon argileux brun gris, dense

Faits isolés entre les fossés 775 et 774 (Fig. F4.23 ; Tableau F4.7)

La zone délimitée par le fossé 775 au nord et la ligne sinueuse du fossé 774 au SO n'a livré que peu de vestiges : une fosse circulaire (10040), antérieure à la fosse 10037 et au fossé 775, et un fait linéaire (US 17046=14485) découvert à environ 4,4 m à l'ouest du fossé 783 et globalement parallèle à celui-ci.

Tableau F4.7: Les faits dans la zone située entre les fossés 775 et 774

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
10040		Fosse circulaire	0,6 m x 0,5 m x 0,25 m	US 10041 : limon sableux gris moyen dense avec de l'argile et quelques petites pierres. Tronquée par la fosse 10037 et le fossé 775
10074		Trou de poteau	0,4 m x 0,4 m x 0,36 m.	US 10073 : limon gris avec des blocs de granite
10502		Trou de poteau	0,4 m x 0,4 m x 0,4 m	US 10503 : limon gris avec des blocs de granite (US 10504).
14481		Fosse ovale	1,26m x 0,48m x 0,18m	US 14482 moyen brunâtre gris, limon argileux, fréquent pierres moyen
17046 = 14485		Linéaire	5,5 m x 0,86 m x 0,18 m	US 17047 & 14486 : limon argileux brun gris moyen, compact avec de nombreuses pierres
17428		Fosse carrée	1,5m x 1,5m x 0,08m	US 17429 clair gris brun, argile limon, rare pierres
17430		Fosse rectangulaire	2,1m x 0,85m x 0,66m	US 17431 moyen gris brun, argile limon, angulaire pierres, taches de charbon US 17432 très foncé gris, argile limon, fréquent taches de charbon, rare pierres

Deux TP (10502 et 10074) ont été découverts entre les fossés 775 et 776. Ils sont distants de 1,10 m et globalement alignés NE-SO sur le fossé 769. Avec le TP 10089, ils ont pu faire partie d'une ligne de clôture contre le bâtiment 700 (voir ci-dessus). Les deux TP mesurent 0,40 m de diamètre. Le TP 10502 a une profondeur de 0,40 m contre 0,30 m pour le TP 10074. Ils contiennent tous deux un calage de poteau en pierres et sont très probablement synchrones.

Faits entre les fossés 774 et 765 (Figs F4.23 et F4.26 ; Tableau F4.8)

Bâtiment 721 (Fig. F4.26)

Ce bâtiment est le plus grand et le mieux préservé des structures situées à l'est de l'enclos. La partie SO a été tronquée mais les vestiges subsistants indiquent que le bâtiment est de forme rectangulaire et mesure 7 m du NO-SE et au moins 7 m du NE-SO. La structure était probablement bâtie sur un axe NE-SO.

Deux dépôts, 11903 et 11904, suggérant des niveaux d'occupation, sont préservés sous le bâtiment (Fig. F4.26, coupe 3011). La couche 11904, la plus ancienne, consiste en du sable argileux gris clair avec des tâches de charbon et de terre cuite. Elle s'étend sur une zone mesurant 6,90 m sur 4,30 m pour une profondeur de 0,16 m maximum. Elle scelle partiellement l'alignement de fosses gallo-romaines 786 et est coupé par le fossé 770 dans sa partie orientale. Elle est recouverte par le dépôt 11903 (= 12902), du limon argileux brun grisâtre présentant également des tâches de charbon et des fragments de terre cuite. Le dépôt 11903 s'étend sur une zone de 4,54 m par 3,60 m, pour une profondeur de 0,26 m. Vers le nord, la concentration d'argile (US 12902) est plus importante.

Ces dépôts représentent certainement un niveau d'occupation médiévale. Ils sont scellés par un dépôt d'argile orange gris (US 11586), contenant de la céramique gallo-romaine et médiévale. Le dépôt d'argile s'étend sur une zone de 3 m par 1,10 m. Les fondations du bâtiment sont coupées dans ces niveaux d'occupation.

Quatre murs ont survécu. Le mur 726 au NE, le plus important, est construit dans la tranchée de fondation 12106 d'une profondeur de 0,36 m. Le mur mesure 6,44 m de long pour 0,76 m de large et a subsisté sur une hauteur de 0,36 m. Son parement de grandes pierres entoure un blocage de moellons liés par de l'argile jaune clair (US 12109). Deux assises ont survécu au NO mais l'extrémité SE a été tronquée et seuls des traces du blocage ont survécu.

Le mur situé au NO (728) mesure 7 m de long pour 0,46 m de large et 0,20 m de profondeur. Il ne semble pas appartenir à la même phase de construction que le mur 726 au NE, mais avoir été construit par dessus ce dernier. Il est tronqué dans son SO. Il est de facture similaire

au mur 726 avec un parement, un blocage en moellons et un liant en argile, bien que seuls quelques pierres du parement aient survécu. Le mur SE (fait 727) est parallèle au mur 728 et de largeur similaire. Seule une longueur de 3,70 m est conservée du fait de la troncature.

Tableau F4.8: Les faits dans la zone entre les fossés 774 et 765

Faits	Coupe	Type	Dimensions	Remplissage
11289		Trou de poteau	0,5 m x 0,5 m x 0,3 m	US 11288 : Limon gris avec inclusions de quelques pierres Coupe le fossé 769
11992		Fosse circulaire	0,55 m x 0,42 m x 0,13 m	US 11993 : argile limoneuse noir/gris foncé grossier, meuble avec inclusions de petits galets US 11994 : limon argileux gris brun, grossier, meuble avec inclusions de petits galets
11995		Fosse circulaire	0,31 m x 0,28 m x 0,08 m	US 11996 : limon sableux brun gris clair, grossier, meuble
12035		Fosse circulaire	0,21 m x 0,25 m x 0,18 m	US 12036 : limon sableux brun gris moyen, grossier, meuble, avec des traces de charbon
12059		Linéaire	1 m (subsistant) x 0,32 m x 0,07 m	US 12058 : limon argileux brun gris meuble avec inclusions de rares pierres
12075		Fosse ovale	1,45 m x 1,08 m x 0,55 m	US 12080 : argile sableuse gris orange, quelques rares pierres. US 12081 : argile limoneuse gris moyen, meuble, rares pierres
12076		Fosse circulaire	Diamètre : 0,3 m Profondeur : 0,11 m	US 12077 : argile limoneuse gris moyen à foncé, friable avec inclusions de rares pierres
12085		Fosse circulaire	0,45 m x 0,41 m x 0,06 m	US 12086 : sable argileux gris foncé, meuble
12087		Fosse ovale	0,42 m x 0,36 m x 0,07 m	US 12088 : argile gris clair, meuble avec gravier fin (40 %) avec de rares pierres
12089		Fosse ovale irrégulière	0,62 m x 0,54 m x 0,08 m	US 12090 : argile limoneuse gris moyen à foncé, meuble avec de rares pierres.
12340		Fosse ovale irrégulière	0,9 m x 0,85 m x 0,25 m	US 12381 : argile limoneuse brun gris moyen, meuble avec de larges pierres US 12382 : argile limoneuse brun gris moyen Coupée par TP 12385.
12385		Trou de poteau ?	0,48 m x 0,33 m x 0,24 m	Comblement comprenant large (12384) et du limon argileux gris moyen friable et meuble (12383). TP coupe la fosse 12340.
12490		Fosse irrégulière	1,2 m x 0,45 m x 0,15 m	US 12491 : sable limoneux gris avec des inclusions de petites pierres
12508		Trou de poteau	0,39 m x 0,26 m x 0,17 m	US 12509 : limon sableux brun gris dense et meuble avec des tâches brun-jaune
12590		Fosse ovale	0,49 m x 0,57 m x 0,13 m	US 12591 : sable argileux friable avec des tâches orange-gris, gravier fin
14468		Creux naturel	4,3 m x 2,2 m x 0,23 m	
17102		Fosse ovale	1,5 m x 1,1 m x 0,16 m	US 17103 : limon argileux brun gris moyen, meuble
17212		Fosse ovale	0,84 m x 0,38 m x 0,06 m	US 17213 : limon argileux brun gris foncé, compact et dense
17266		Fosse ovale	0,95 m x 0,44 m x 0,15 m	US 17267 : limon argileux brun gris clair, compact et dense
17152		Linéaire courbe	5,5 m x 0,65 m x 0,08 m	US 17153 : limon argileux brun gris moyen, meuble Coupe la fosse 17156
17156		Fosse ovale	2,5 m x 2,2 m x 0,05 m	US 17157 : limon argileux brun gris moyen, meuble Coupée par linéaire 17152

Le 4ème mur subsistant (fait 729), parallèle à 726 et situé à 3 m de ce dernier, consiste en un découpage/cloison interne du bâtiment. Le mur ne semble pas élevé sur toute la longueur du bâtiment. Il est contigu au mur NO 728 mais semble et s'arrête juste avant le mur 727, laissant un interstice de 1,34 m, probablement pour porte d'entrée. A l'origine, le mur 729 devait s'étendre sur 4,30 m de long et 0,60 m de large, mais un pillage tardif n'a laissé qu'une section de 1,70 m de long *in situ*.

On ne distingue pas de trace de revêtement au sol, qui était probablement constitué de terre battue. On observe deux foyers (11988 et 11989) au sein du bâtiment. Le plus grand (11988) est situé juste au sud du mur 729, dans la moitié méridionale du bâtiment. Il consiste en une fosse circulaire creusée dans le niveau d'occupation 11903 (US 12114). Son diamètre varie de 0,72 à 0,84 m et sa profondeur est de 0,27 m. Ses parois sont abruptes et sa base concave. Elle est comblée entièrement de sable argileux jaune, dont la surface est légèrement concave et rubéfiée par la combustion (Fig. F4.26, coupe 3040). L'argile est semblable à celui utilisé comme liant dans les murs.

Le second foyer (fait 11989) est situé juste au NE du mur 726. Il est de facture similaire mais est moins significatif dans son ensemble. De plan ovale, il mesure 0,66 m sur 0,80 m. Ses bords sont moins abrupts que l'autre foyer, et sa base concave moins profonde (0,16 m). Comme pour le foyer 11988, son remplissage supérieur consiste en du sable argileux jaune, dont la surface rubéfiée par la combustion est de couleur rouge brun et tachetée. Cette dernière mesure 0,06 m d'épaisseur (Fig. F4.26, coupe 3041).

Seul une très faible quantité de charbon est présente dans chacun des foyers, suggérant que ceux-ci ont été largement tronqués et que seuls leurs portions inférieures subsistent. De la substance calcinée s'est incorporée dans la fosse ou du foyer 11988, où une faible quantité de charbon et de restes végétaux est préservée (<1541>).

Une tranchée d'enlèvement 12120 d'une longueur de 4 m est creusée le long du mur 729, et s'étend à environ 1 m vers le NE, le long du mur 728. Plusieurs fragments de verre (vitre) ont été mis au jour dans le comblement de la tranchée. Il n'est pas clair si ceux-ci émanent du bâtiment 721 ou d'ailleurs.

Deux dépôts ou passées de matériel se trouve au nord du mur 729 et de la tranchée d'enlèvement 12120. Un dépôt d'argile gris brunâtre riche en particules de charbon et coquilles (US 11576) semble être postérieur à la tranchée de prélèvement. La couche 11576 s'étend sur une surface de 2,86 m par 1,88 m pour une profondeur de 0,13 m maximum. Un dépôt de gravats couvre le fait 11576 sur une surface de 5,50 m sur 2,98 m. Bien qu'il soit plus probable que cela résulte de l'effondrement du mur ou d'un rejet de matériel, il pourrait s'agir de pierres dressées, et peut être représenter un niveau de sol secondaire. La couche 11575 scelle les dépôts (12113 et 11585) d'argile brun jaunâtre très similaire au liant employé à la construction des murs du bâtiment. Il est possible que cet argile jaunâtre se soit déposé suite au pillage du mur.

Faits isolés entre les fossés 774 et 765 (Fig. F4.23 ; Tableau F4.8)

On distingue essentiellement plusieurs creusements dans la zone contiguë au bâtiment 721. La plupart sont petits et peu profonds. La portion de mur 12078 est la plus intéressante ; elle est en partie démontée par la tranchée 12074. Le mur est construit dans la tranchée 12079, immédiatement au sud du mur occidental du bâtiment 721, mais sur un alignement légèrement différent. Il est probable que la construction de ce mur soit antérieure au bâtiment 721 ; le mur 12078 a pu être démonté pour permettre la construction du bâtiment 721. Le mur devait mesurer environ 2,80 m de long. Le démontage a éliminé une longueur d'environ 2,40 m, ne laissant qu'une courte portion de mur avec un retour à son extrémité sud. La fonction de cette courte section de mur n'est pas claire en l'état actuel.

Les développements médiévaux postérieurs (Figs F4.20 et F4.23)

L'agencement des fossés curvilignes décrit ci-dessus semble avoir été remplacé par une organisation de limites plus linéaires, reflétant davantage le parcellaire moderne et le cadastre. Cette transformation a dû être progressive. Aligné NNE-SSO, le fossé 770 s'étend sur une longueur de 33,5 m, depuis la limite d'emprise méridionale jusqu'au fossé 775. Il coupe les fossés 765, 774 et 776, ainsi que les fosses 11289 et 12590. Au sud, il coupe le fossé plus

ancien 771 (Fig. F4.23, coupe 3615). Au nord, sa relation avec le fossé 775 n'est pas claire, mais il semble probable qu'il soit antérieur au fossé 775, mais que ce dernier ait été maintenu ouvert et en usage. Par la suite, le fossé 769 fut creusé pour remplacer le fossé 770.

Le nombre de dépôt ou comblement enregistré dans le fossé 770 varie sur sa longueur. Généralement, le comblement unique consiste en de l'argile limoneuse gris (Fig. F4.23, coupe 3186). Cependant, les coupes 11905 et 12646 ont mis en évidence plusieurs couches de remplissage. La coupe 12646, fouillée au terminal sud du fossé où sa largeur atteint 2 m, a révélé trois couches de comblement : au fond, un remblai d'argile limoneuse brun grisâtre orangé avec des inclusions de larges pierres (jusqu'à 0,2 m). Sur ce remblai, un dépôt d'argile limoneuse brun orangé et enfin, une couche de limon argileux gris et orange brunâtre. Dans la coupe 11905, la première couche d'argile limoneuse gris est recouverte par un dépôt de pierres, résultant de la construction du bâtiment 721, postérieure au fossé.

Le fossé 769, parallèle et à 2 m à l'est du fossé 770, s'étend sur 58,5 m à travers toute la largeur du site, coupant plusieurs fossés médiévaux antérieurs. Le fossé 770 s'étend vers l'est du bâtiment 721. Il mesure entre 0,6 m et 0,8 m de large et a un profil concave peu profond de 0,3 m de profondeur tout au long de sa longueur. Les comblements de limon argileux gris semblent s'être formés naturellement, suggérant que le fossé est resté ouvert sur une longue période.

Il est presque certain que le talus de pierres et de terre 768, s'étendant à l'ouest du fossé 769 et recouvrant partiellement 770, soit associé au fossé 769. Les vestiges subsistants du talus 768 mesurent 3,6 m de large et 1,5 m de haut, ils s'étendent sur au moins 60 m et se prolongent au delà de l'emprise septentrionale de fouille. Le talus est constitué de larges pierres angulaires (jusqu'à 0,4 m) et d'une succession de dépôts déversés. Il est presque certain que le fossé 769 et le talus 768 fassent partie de la même limite.

DISCUSSION

Une première occupation précoce

Un petit nombre de silex taillés caractéristiques du Néolithique et du Mésolithique ont été découverts dans des structures postérieures, mais aucune structure de ces périodes n'a été trouvée. Deux haches polies du Néolithique ont également été découvertes, mais elles sont courantes sur les sites de l'âge du Fer en Bretagne et ailleurs, et il pourrait s'agir d'objets conservés car curieux ou réutilisés comme polissoirs (Menez comm. pers.).

Deux fosses campaniformes ont été mises au jour dans les zones 3B et 3D. Elles se situent à 78 m l'une de l'autre, et il n'est donc pas certain qu'elles appartiennent à la même phase d'occupation. En Bretagne, des fosses de ce type isolées ou éparpillées ont été découvertes lors de décapages extensifs (Pont de Buis – Le Drenit, Quimper – Corniguel, Guidel – Pen Mane, Chavagne – ZAC de la Touche). Un article récent sur les céramiques campaniformes de Bretagne (Prieto Martinez et Salanova 2009) attribue à cette période 130 sites ainsi que d'autres céramiques conservées dans des musées mais pas encore publiées. La plupart des sites identifiés se situent près des côtes et dans le sud de la Bretagne (*ibid.*, Fig. 1) ; seuls six sites se trouvent dans le nord de la région, tous funéraires. Les habitats campaniformes sont mal connus en Bretagne, et on ne connaît pas de fosses de cette période dans le nord de la région. Il est possible que d'autres découvertes comme celles de Trégueux ne soient pas encore arrivées à la connaissance des spécialistes, en raison de la faible quantité de céramique retrouvée. Néanmoins, la découverte des fosses de Trégueux semble être assez importante pour cette partie de la région.

Ces deux fosses ne constituent pas un centre significatif d'activité, bien qu'elles puissent indiquer l'existence d'un chemin sur le bord du plateau à cette époque. La gamme et la quantité limitées de mobilier découvert dedans ne suggèrent pas qu'elles contenaient du matériel délibérément sélectionné associé à un événement d'importance. La datation radiocarbone indique que cette activité a eu lieu assez anciennement durant le Campaniforme, au Chalcolithique plutôt qu'à l'âge du Bronze.

L'occupation de l'âge du Bronze moyen et final

L'occupation de l'âge du Bronze est également assez dispersée, avec une crémation du Bronze moyen dans la Zone 3D, un trou d'eau du milieu ou de la fin de l'âge du Bronze en Zone 3A et une fosse ainsi que de possibles autres fosses en Zone 1.

Bien que des nécropoles soient parfois mises au jour, on découvre avec les décapages extensifs de plus en plus d'incinérations isolées du Bronze moyen, qui font clairement partie d'un rite normatif caractéristique de cette période.

Le vase complet trouvé au fond du trou d'eau est d'un type connu en Normandie (Van den Bosche, Carpentier et Marcigny 2009, Fig. 5 p. 63). Les trous d'eau ou puits de ce type sont des structures courantes au Bronze moyen ou final en Grande-Bretagne aux Pays-Bas, mais semblent être très rares dans le nord de la France. Vital (2007) évoque un type de fosse qu'il interprète comme des « petits celliers », une dénomination qui évoquerait la présence de marches comme ici, mais sans plus de détails il est difficile d'être certain.

Le trou d'eau de Trégueux est un exemplaire relativement sophistiqué, car il inclut une entrée avec une rampe et des marches. Cependant, cette rampe ne donne pas un accès direct au fond, mais s'interrompt à moins d'un mètre du sommet conservé et à plus de 1,6 m du fond. Ceci associé à la présence des marches montre qu'il ne s'agit pas d'un trou d'eau ayant pu être utilisé par les animaux, mais d'un puits dont l'eau était tirée à l'aide d'un seau et d'une corde. Le pieu vertical découvert au fond pourrait avoir servi à indiquer la hauteur d'eau disponible.

Des puits semblables de l'âge du Bronze avec une rampe d'accès sont assez fréquents sur des sites en Grande-Bretagne, comme le Terminal 5 d'Heathrow, Londres Ouest (Lewis 2006, 133-150), mais les exemples avec des marches sont très rares.

Le dépôt d'objets dans de tels puits est également un phénomène courant et inclut des vases décorés quasi complets, des artefacts en bois entiers, des os humains et des haches polies conservées sur une longue durée (*ibid.* 139-141 ; Lambrick et Robinson 2009, 267-271 et 311-312). Plusieurs pots complets étaient disposés à l'endroit au fond d'un exemplaire du Bronze final du site du Terminal 5 (*ibid.* 148-151), mais à notre connaissance aucun vase à l'envers n'est recensé dans le sud de la Grande-Bretagne. Le dépôt était généralement réalisé immédiatement avant le remblayage de la structure ou dans le remblai lui-même.

L'occupation du 1^{er} âge du Fer

Un habitat ouvert du 1^{er} âge du Fer s'étend sur 200 m de long dans les Zones 1 et 2. Il est constitué de trois bâtiments (plus une possible construction sur quatre poteaux), de groupes de fosses et de possibles clôtures. Plus à l'est, une fosse a été mise au jour dans la Zone 3B. Dans la pièce nord de l'un des bâtiments a été mis au jour le fond d'un vase disposé debout dans une fosse creusée à cet effet, et le fond d'un autre vase placé de la même façon a été découvert dans une petite fosse en bordure de la zone de l'occupation.

Deux des bâtiments (233 et 234) ont été découverts en Zone 1, et le troisième (793) en Zone 2. Ils sont tous globalement rectangulaires ; ils mesurent 5 m de long par 3-4 m de large, 7 m de long par 3-4 m de large et 6,2-8 m de long par 5,5 m de large. Deux d'entre eux (233 et 793) possèdent une extrémité légèrement plus large que l'autre, donnant un plan trapézoïdal. Leur construction varie dans le détail, mais tous possèdent des trous de poteaux d'angle et un ou plusieurs trous de poteaux sur les longs côtés. Le bâtiment 233 semble comporter un alignement central de poteaux dans sa longueur et le bâtiment 793 un support central principal, tandis que le toit du bâtiment 234 pourrait avoir été supporté par des sablières et des entrails.

Les habitats du 1^{er} âge du Fer sont rares en Bretagne. Un habitat de cette période a récemment été découvert à Bénodet, route de Kernéost. Il comprend plusieurs fossés, un bâtiment quadrangulaire (75 m²) délimité par une tranchée de fondation et des trous de poteaux juxtaposés, un bâtiment circulaire (diam. 10 m) avec un trou de poteau central et un bâtiment rectangulaire avec une extrémité absidiale triangulaire au nord. Les bâtiments de Trégueux sont également globalement comparables à ceux du Bronze final et du début du 2^e âge du Fer. À Lyon (Vital 2007), plusieurs bâtiments supportés par des poteaux d'angles ont été découverts ; parmi eux les bâtiments B1 et B2 mesurent respectivement 7 m par 4 m et 5 m par 3 m (*ibid.*, Fig. 49 p. 94). Le dernier comporte un alignement de poteaux central, dessinant un plan très similaire au bâtiment 233. Le bâtiment B3 mesure 7 m de long et 5,5 m de large, soit des dimensions semblables au bâtiment 234 (*ibid.*, Fig. 50 p. 96). À La Durgerie (Vendée), un habitat ouvert de la fin du 1^{er} âge du Fer/début du 2^e âge du Fer inclut plusieurs bâtiments sur poteaux (Guiller 2004). Parmi eux, le bâtiment 5 fait 6,8 m de long et 3-4 m de large, avec une extrémité plus large que l'autre, comme les bâtiments 233 et 793 de Trégueux. Le bâtiment 2 mesure 7,8 m de long et 4,2 m de large, et il est composé de deux pièces de taille différente, comme 793. Un peu plus tard, dans la Phase 2 de Paule, les bâtiments 5, 7 et 9 sont de taille similaire, et le 5 possède des poteaux internes formant un alignement central comme celui du bâtiment 233 de Trégueux (Menez 2009, Fig. 122).

Le dépôt de vases debout au fond de fosses creusées à cet effet est une pratique courante au Bronze final et au début de l'âge du Fer, en France et en Grande-Bretagne. Ces objets ont pu être utilisés pour puiser l'eau ou stocker de la nourriture.

L'occupation de la Tène Finale

L'occupation est constituée d'éléments variés : enclos fortifié, voies, bâtiment sur cour avec son propre enclos et habitat ouvert associé à des puits, le tout datant de La Tène finale ; une telle combinaison de vestiges est totalement inédite en Bretagne, voire à l'échelle du nord-ouest de la France. La plupart de ces éléments appartiennent à des catégories déjà connues sur d'autres sites, ils seront donc d'abord discutés séparément afin de les replacer dans leur contexte régional. Le site sera ensuite analysé dans sa totalité.

L'enclos défensif

L'enclos fortifié est globalement comparable à plusieurs autres exemplaires fouillés en Bretagne, déjà réunis par Menez dans sa thèse (Menez 2009, Fig. 516). La construction de l'enclos de Trégueux semble avoir pris un certain temps : les couches gorgées d'eau du puisard dans l'entrée paraissent être antérieures à 190 cal. BC, tandis que des tessons d'amphore Dressel 1 trouvés tout à fait au fond du fossé sur les côtés nord-est et nord-ouest indiquent que ces deux parties n'ont pu être terminées avant environ 130 av. J-C. Le puisard à l'entrée a probablement été creusé en premier afin de drainer l'eau pendant l'excavation du reste du fossé. Une telle durée de construction n'est qu'une particularité parmi d'autres dans cet enclos. L'aménagement des enclos de Paule et de Kerven Teignouse à Inguiniel a débuté plus tôt dans l'âge du Fer, mais d'autres comme celui des Natteries à Cholet (Maguer 2001) n'ont pas été construits avant La Tène finale. Dans son étude de l'habitat du nord de la France, Haselgrove remarque que les enclos ont tendance à devenir plus rectilignes au cours de La Tène, et celui de Trégueux semblerait lui aussi entrer dans ce schéma (Haselgrove 2007, 506).

La profondeur du fossé de Trégueux est généralement du même ordre que celle des exemplaires les plus profonds ailleurs dans le nord-ouest de la France, mais à l'entrée au sud-est elle s'accroît de plus de 1 m. Ce système de fossés plus profonds de chaque côté des entrées afin d'accentuer leur caractère impressionnant est connu sur divers sites de l'âge du Fer ; de même, on retrouve un fossé moins profond au niveau de l'entrée en tant que telle dans la Phase 3 de Paule (Menez 2009, Fig. 128). Le rempart est simplement constitué de la terre excavée du fossé, comme à Paule à La Tène finale (Phase 5) (Menez 2009, Fig. 489), et n'est pas parementé.

La façon dont on traversait le fossé est quelque peu problématique. Un groupe de probables grands trous de poteaux a été découvert dans la paroi interne du fossé, sur le côté nord de l'entrée, mais aucun trou de poteau correspondant n'a été trouvé plus au sud ni aucun exemplaire convainquant sur la paroi externe. À Kerven Teignouse, la distance entre les deux bords du fossé est réduite de 6 m à 4 m grâce à deux replats saillants (Tanguy 2000, 159 et Fig. 17), tandis qu'à Paule, où dans un cas de figure les poteaux porteurs sont également déportés sur un côté de l'entrée, le vide de 6-7 m pourrait avoir été couvert sans supports (Menez 2009, Figure 128). Cependant, à Trégueux, la distance à couvrir est d'au moins 12 m. Nous avons suggéré que l'entrée était peut-être simplement pourvue d'une passerelle piétonnière, et qu'une structure permanente n'existait que sur le côté interne, l'extérieur étant couvert de manière temporaire par des planches selon les besoins. Un tel aménagement est très atypique, mais c'est celui qui répond le mieux aux témoins archéologiques.

Les agencements de structures à l'entrée entre les extrémités du rempart présentent des points communs avec d'autres sites. Les longues tranchées de la première phase sont très similaires à celles trouvées dans la Phase 3 de Kerven Teignouse (Tanguy 2000, 162, Fig. 17) et à Paule (Menez 2009, Fig. 128). L'ensemble de trous de poteaux qui suit ne peut être précisément confronté à d'autres exemples. Il renvoie à une construction de 6 m de large à l'arrière et à l'avant, mais avec un élargissement au centre ménageant une double entrée de chaque côté d'un poteau central. Cette construction a pu également retenir les extrémités du rempart.

La superficie interne de l'enclos fortifié est réduite (env. 2300 m²) comparé à la plupart des autres enclos illustrés par Menez (Menez 2009, Fig. 516), en particulier parce que certains de ces autres exemples sont multiples et non des enclos uniques. Seule l'enceinte de Lesneven (Finistère) est plus petite. Presque tout l'espace interne de l'enclos était compris dans l'aire de fouille. Il est principalement occupé par une série de petits enclos fossoyés. Trois d'entre eux, tous approximativement carrés mais de dimensions différentes et d'orientation légèrement variable, se situent le long du côté nord-ouest, tandis qu'un possible quatrième exemplaire occupe l'angle oriental. Un fossé plus large perpendiculaire aux trois premiers enclos sur le côté sud pourrait marquer l'angle sud-ouest d'un autre enclos. Haselgrove a observé que beaucoup d'habitats enclos en Picardie avaient tendance à regrouper leurs bâtiments et autres constructions autour de la limite de l'enclos, regardant vers un espace central ouvert (Haselgrove 2007, 506), comme à Trégueux ; c'est également le cas à Paule dans les Phases 3 et 4 (Menez 2009, Fig. 125 et 136), mais ce schéma est moins évident à Kerven Teignouse ou aux Natteries. Dans la Phase 4 de Paule, un long bâtiment – ou peut-être plusieurs constructions – est orienté nord-sud le long du côté ouest de l'enclos principal, face à l'entrée ; le plan est donc assez similaire à celui de Trégueux.

Des aménagements de taille et de forme similaires à ceux de l'intérieur de l'enclos de Trégueux sont relativement courants sur les sites bretons de l'âge du Fer, et sont de plus en plus interprétés comme des bâtiments, au regard de la découverte de tranchées de fondations de parois entre des groupes de trous de poteaux au Braden II et à Pluguffan, Finistère (Menez 2009, Fig. 498). Les exemplaires de Paule et de Kerven Teignouse, respectivement de 7 m par 6 m et env. 8 m par 6,5 m, comportent des tranchées au sein desquelles ont été mis au jour des emplacements de poteaux, et sont accompagnés d'un agencement interne rectangulaire de trous de poteaux ainsi que d'autres trous de poteaux prolongeant les tranchées au niveau de leurs extrémités (*ibid.* ; Tanguy 2000, Fig. 18). Un deuxième exemple à Kerven Teignouse présente seulement un agencement irrégulier de trous de poteaux internes (Tanguy 2008, 10-13). Deux bâtiments similaires, l'un rectangulaire sans emplacements de poteaux, l'autre subrectangulaire mais avec des emplacements ont été identifiés aux Ruisseaux, Neuville-près-Sées (Orne) (Besnard-Vauterin 2005, 186-191). À Paule, des aménagements plus grands avec des poteaux disposés dans des tranchées de fondation ont été interprétés comme des parois de bâtiments (Menez 2009, Fig. 27 et 28). À La Grande Haie, Vitré, Ille-et-Vilaine, diverses constructions allant de 5 m² (Hamon 2010, Fig. 19) à 10 m par 5 m (*ibid.*, Fig. 16 and 18) sont associées à un exemplaire trapézoïdal (Fig. 26) et à un autre avec des angles arrondis et seulement 3 côtés (Fig. 17). Plusieurs autres exemples sont complétés par des trous de poteaux sur un ou plusieurs côtés, ou présentent des vides (*ibid.*, Fig. 19, 21, 27 et 32). Les témoins structurels pour interpréter ces constructions comme des bâtiments sont néanmoins ténus. En effet, aucun trou de poteau n'est visible à l'intérieur des tranchées, et la plupart de ces constructions ne possèdent pas de poteaux porteurs internes, sans lesquels elles ne pouvaient vraisemblablement pas être structurellement solides. Il demeure possible qu'elles aient reçu des clôtures, mais il pourrait simplement s'agir d'enclos fossoyés. Même les exemplaires de Paule et Kerven Teignouse pourraient correspondre à des clôtures autour de constructions sur quatre poteaux et non à des tranchées de murs.

Bien qu'en partie tronquées par des structures postérieures, les constructions carrées de Trégueux sont suffisamment bien conservées pour montrer que leurs côtés varient en profondeur, sont parfois sinueux et ne présentent pas d'indices clairs quant à la présence d'entrées ou de trous de poteaux terminant les tranchées. La mieux conservée est celle du nord, sous les couches effondrées du talus de l'enclos, mais son côté septentrional est le moins profond. Les profils de ces constructions ne sont pas uniformes à parois verticales et à fond plat, et leurs comblements ne refermaient pas d'emplacements de poteaux. Ni l'enclos nord ni celui du sud ne possèdent d'agencement régulier de trous de poteaux dans leur espace interne, tandis que l'enclos central (et le plus petit) contient un groupe de trous de poteaux trop massifs pour un bâtiment de cette taille, probablement liés au puits 12674. Ce dernier enclos carré est abordé sur son côté sud-est par un corridor créé par deux alignements parallèles de trous de poteaux ; néanmoins, si l'enclos était en réalité un bâtiment, ce passage

aurait abouti à un poteau immédiatement à l'arrière de la porte. Ces constructions carrées ne semblent donc pas correspondre à des bâtiments. Elles pourraient avoir reçu des poteaux de clôtures, tous ayant disparu à la période gallo-romaine, mais l'absence de trace de ces poteaux au fond des tranchées et de calages de pierres sur la plupart des côtés rend l'interprétation de rigoles de drainages plus probable.

Mis à part ces constructions, les seules structures significatives à l'intérieur de l'enclos sont les puits. Comme à Paule, il y en a deux, mais l'un est beaucoup moins profond et l'autre a une profondeur inconnue, car le fond n'a pas été atteint. Bien qu'aucune couche gorgée d'eau n'ait été rencontrée, ce dernier devait presque certainement atteindre le niveau de la nappe phréatique, car un seau en bois était conservé au niveau où les fouilles se sont arrêtées. Ce puits a clairement été creusé avant 200 cal. BC, mais (selon la date dendrochronologique obtenue sur le seau) a probablement été abandonné tôt dans La Tène finale, puis progressivement comblé par une succession de couches de charbons, de fragments d'amphores et d'os de porc brûlés. La présence exclusive de porc et la quasi-absence de céramique en dehors de l'amphore ne ressemblent pas à l'habituelle combinaison de rejets domestiques et pourraient autrement renvoyer aux vestiges d'un banquet. Une association d'amphores et d'os de mouton à Corent a été interprétée dans ce sens, tout comme le très grand lot d'os de porc à Hallaton, Leicestershire, Grande-Bretagne (Poux et al. 2002, 59-61 ; Hargrave 2009). La quantité d'os et d'amphores à Trégueux n'est pas comparable à celle du mobilier de ces deux autres sites, mais est plus similaire à l'association d'os de porc et d'amphores notée par Poux à Ribemont-sur-Ancre (Somme) (Poux 2000, 220), et pourrait quand même refléter un banquet.

L'autre puits, qui se trouve dans l'enclos carré central, ne semble pas avoir atteint le niveau de la nappe phréatique et paraît avoir été comblé assez rapidement, bien qu'il soit entouré de très grands trous de poteaux, suggérant peut-être un mécanisme de levage associé à sa construction ou son utilisation. Une hypothèse serait simplement que sa construction a été abandonnée avant d'atteindre le niveau de l'eau, mais sa position dans l'enclos carré et les trous de poteaux qui l'entourent semblent être plus qu'une coïncidence. Des puits rituels contenant de riches assemblages d'objets sont connus ailleurs en France, comme à Vieille-Toulouse (Vidal 1976), mais celui de Trégueux a livré très peu de mobilier. Il est possible que des objets en matériaux périssables aient été déposés à l'intérieur et qu'en l'absence d'eau ils se soient complètement décomposés, mais on ne peut que le supposer. À Acy-Romance, un temple présumé à l'extérieur du sanctuaire entoure un puits carré (Lambot et Méniel 2000). Le fait que les deux puits de Paule montrent également des différences très similaires dans leurs caractéristiques n'est peut-être pas une coïncidence. Le puits le plus profond, qui atteint la nappe phréatique, était remblayé de plusieurs comblements incluant une grande quantité de mobilier : fragments d'amphores, céramique gauloise et morceaux de meule. L'exemplaire le moins profond fait plus de 14 m de profondeur, mais se termine juste au-dessus du niveau de l'eau et présentait une séquence de comblement plus simple et moins riche en mobilier. Le fait qu'il ait été creusé à une telle profondeur mais qu'il s'arrête presque au sommet de la nappe phréatique suggère une action délibérée et que sa fonction était différente de l'autre puits.

Les trous de poteaux de grandes dimensions et inhabituellement profonds de chaque côté du puits de Trégueux pourraient peut-être avoir été liés à une sorte d'appareil de levage, mais seul un autre exemplaire des puits du site présente de possibles trous de poteaux associés, démontrant qu'ils n'étaient pas nécessaires à la construction ou l'utilisation de ces structures. À Corent, un petit enclos rectangulaire de La Tène finale contient une grande fosse comblée de pierres (incluant une fibule en bronze), interprétée comme la base d'un autel, et comporte une paire de grands trous de poteaux immédiatement à l'extérieur de l'entrée (Poux 2002, Fig. 8 et 12). Le plus grand trou de poteau à l'intérieur de l'enclos 742 a livré un lot d'objets en métal cassés, dont un fragment de fibule dans le comblement du fantôme. On pourrait donc interpréter les indices de Trégueux de façon similaire et considérer que les grands trous de poteaux ont reçu de gros poteaux isolés de signification religieuse associés à un puits rituel, avec un chemin délimité par des alignements de trous de poteaux à l'extérieur. À Benet

(Vendée), un petit enclos carré de 9,2 m de côté dont le fossé contenait deux monnaies gauloises et de la céramique laténienne et gallo-romaine a été interprété comme un enclos rituel (Bouvet et al 2003, Fig. 54). Mis à part quelques outils en fer, les sanctuaires d'Acy-Romance ont livré peu d'artefacts, comme à Trégueux, et l'intérieur de l'enclos renferme peu de structures (Haselgrove 2007, 501).

Le mobilier du fossé de l'enclos à Trégueux inclut un lot important de fragments d'amphores, montrant que le vin était consommé en une certaine quantité. Un nombre moins important d'amphores a été découvert dans le reste du site, et il est clair qu'une grande partie des exemplaires mis au jour dans l'agglomération de la zone 3 correspondent à des récipients réutilisés pour le stockage, si bien que la consommation de vin a largement eu lieu dans l'enclos fortifié de la zone 2. Cela fonctionnerait avec l'interprétation de banquets, mais il y avait également une quantité relativement importante de céramique en zone 2, essentiellement issue du fossé de l'enclos et généralement en meilleur état que celle de l'agglomération de la zone 3. Mis à part un ou deux vases très décorés, les formes sont similaires à celles de la zone 3, avec peut-être un nombre un peu plus important de grands vases de stockage. Ces indices n'excluent donc pas une fonction domestique pour la zone 2, même si ces vases ont pu également contenir de la nourriture destinée aux banquets.

Il existe d'autres exemples d'enclos où il manque certaines ou l'ensemble des structures habituellement trouvées sur les sites domestiques et incluant des indices de banquets. Par exemple en Picardie, avec le site de Braine, La Grange des Moines (Aisne), de La Tène D1b puis D2 (Auxiette et al. 2000 ; Poux 2004). Il pourrait s'agir de sites cultuels. Poux a suggéré que les quantités d'amphores retrouvées dans les fossés d'un certain nombre d'enclos « domestiques » ainsi que la concentration de mobilier au niveau de l'entrée pourraient refléter le déroulement de banquets autour de l'espace sacré (Poux 2000, 224). Fichtl (2004) et Wells (2006) voient dans la fondation de ces sites et les cérémonies rituelles publiques qui s'y sont déroulées un rôle crucial dans l'implantation de grandes communautés à la fin de La Tène, rôle qu'a pu également jouer l'enclos de Trégueux.

Quelle que soit l'interprétation de l'enclos à La Tène finale, il subit clairement une transformation tôt dans la période gallo-romaine, ses capacités défensives étant neutralisées par l'aménagement d'une chaussée empierrée et les constructions carrées internes étant rapidement comblées. L'occupation associée au petit bâtiment à fondations de pierres est clairement de nature domestique et n'a pas de statut particulièrement élevé.

Les voies

Plusieurs voies empierrées ont été découvertes sur le côté ouest de l'enclos, ainsi qu'une petite portion d'un possible autre exemplaire au sud du bâtiment sur cour à l'est. Leurs éléments de datation sont ténus, mais l'une d'elle (226) semble tourner au niveau de l'angle ouest de l'enclos fortifié, ce qui tend à impliquer qu'elle a été construite après ce dernier, pas avant. Une autre voie ancienne (225) court selon un axe nord-ouest, mais malheureusement sa relation avec la précédente a été perdue avec les labours. Néanmoins, si on la prolongeait vers le sud-est, elle ne passerait pas à côté l'enclos mais dans son angle ouest. L'absence de tout vestige de cette voie dans cet angle indique probablement qu'elle n'est pas antérieure à l'enclos, mais qu'elle rencontrait la route courbe 226 immédiatement à l'extérieur de l'angle ouest, et donc qu'elle date également de La Tène finale. Une petite quantité de céramique de cette période a été découverte dans les colluvions qui recouvraient cette première voie et sa seconde phase de revêtement ainsi que dans les fossés bordiers de la première phase de la voie ouest-est 224 sus-jacente.

Les revêtements des voies sont globalement constitués d'amphibolite locale, mais incluent également des galets probablement exogènes. Aucune étude détaillée de la géologie environnante n'était possible dans le cadre de ce projet, et étant donné la nature très variable

du substrat dans ce secteur, ces galets pourraient tout aussi bien provenir d'un lieu proche que des plages de la baie de Saint-Brieuc à quelques kilomètres de là.

Les revêtements ne scellaient pas de séquence stratigraphique importante, soit parce que la couche superficielle avait été retirée avant leur mise en place, soit parce que ces voies étaient à l'origine brutes et ont été aménagées ultérieurement. Les colluvions qui scellaient la voie 225 montrent que celle-ci se trouvait dans un creux, mais suggèrent également que des petits talus pouvaient avoir existé de chaque côté, issus du creusement d'une dépression centrale ou de fossés à l'extérieur. Les creux centraux résultent plus probablement d'une usure, de la même façon que les chemins creux médiévaux, soutenant l'hypothèse que ces voies étaient auparavant des pistes qui se sont transformées en chemins creux ultérieurement revêtus. La présence d'ornières démontre l'utilisation de véhicules sur le site. L'espacement entre les groupes d'ornières parallèles de la route 226 est d'environ 1,5 m, soit une mesure courante pour les véhicules de cette période. La voie 225 n'était probablement pas flanquée de fossés bordiers à l'origine, car ceux-ci ne continuent pas dans la berme nord de la fouille. On observe également qu'un seul fossé suit le tracé de la route courbe 226, suggérant qu'elle ne possédait pas non plus de fossés bordiers. Des voies de La Tène finale avec ou sans fossés bordiers sont présentes à Gondole, montrant qu'il s'agit d'un choix et pas nécessairement d'un reflet de la chronologie (Deberge 2009, 58).

Des voies empierrées similaires sont connues sur un certain nombre de sites dans le nord-ouest de la France, par exemple à Paule (Menez 2009, Fig. 318-319), à Keralio dans le Finistère (Hingault et Le Goff 1998) et à Quimper, Kergolvez (Le Goff 2003). Ce type de voie est aujourd'hui courant sur les sites de La Tène finale en France, par exemple à Ifs près de Caen (Le Goff 2008) et à Gondole, Clermont-Ferrand (Deberge et al. 2009, Fig. 20). La théorie selon laquelle l'occupation s'est développée ici à la jonction de deux voies avérées, l'une courant ouest-est (le chemin Noé), l'autre nord-ouest/sud-est, n'est pas démontrée par la chronologie des voies qui ont été découvertes. Cependant, des versions plus anciennes de la voie ouest-est pourraient rester à découvrir plus au nord, et il a dû exister une route menant à la carrière de kaolin plus tôt dans l'âge du Fer, donc cette hypothèse reste ouverte pour des recherches futures.

Le bâtiment sur cour

Ce bâtiment, construit de chêne avec des clous en fer, fait 35 m de côté, avec une cour de 625 m² ; il s'agit de la plus grande structure de ce genre découverte à ce jour dans le nord-ouest de la France. Son mode de construction, qui utilise des doubles poteaux dans les angles internes, suggère qu'il s'agit architecturalement d'une évolution du vaste bâtiment simple de la Phase 5 de Paule (Menez 2009, Fig. 292 et 294). Celui-ci partage avec Tréguen les trois rangées de poteaux formant des travées de généralement 5 m de long, et comporte un poteau au-delà de la dernière travée pour soutenir une extrémité en croupe. Comme le bâtiment de Tréguen, celui de Paule présente une seconde phase avec des tranchées de fondations peu profondes et un léger réalignement de la paroi à l'une des extrémités, nécessitant des poteaux supplémentaires dans les rangées externes et centrales. Le fait que les poteaux centraux du bâtiment de Tréguen ne sont pas forcément contemporains des paires de poteaux des parois a été discuté, car il arrive fréquemment qu'ils ne soient pas alignés, mais à Paule le bâtiment est beaucoup plus large, de 8 m contre 4,5 m, ce qui pourrait avoir rendu nécessaire l'utilisation d'une rangée centrale pour aider à couvrir la structure. Néanmoins, la seconde phase réalignée de Paule présente aussi des trous de poteaux centraux qui ne coïncident pas avec ceux des parois, et pourrait avoir été construite de manière semblable. Des bâtiments également plus petits mais aussi larges ont été découverts dans un autre enclos à l'est du complexe principal de Paule, avec trois ou quatre rangées de poteaux (Menez 2009, Fig. 280-287).

Des restitutions de bâtiments sur cour ont également été proposées à Paule, à Inguiniet et aux Natteries à Cholet (Menez 2009, Fig. 161, 164, 165 et 496-497). Toutefois, ces trois exemplaires semblent consister en des constructions sur poteaux sur trois côtés plutôt que

quatre, avec un alignement de poteaux sur le côté sud. Seul le bâtiment de Paule a des dimensions comparables à celui de Trégueux, de 35,5 m par 24 m ; celui des Natteries fait 20 m², tandis que celui d'Inguiniel mesure seulement 15,5 m par 10-11 m. Dans tous les cas, la largeur des bâtiments supposés est de 3 m à 5 m, mais aucun ne montre la même régularité de plan que celui de Trégueux. Le possible exemple d'Inguiniel inclut clairement des constructions d'orientation variable et vraisemblablement d'une phase différente, et sa forme rectangulaire pourrait simplement correspondre aux limites du talus de l'enclos, au moins sur les côtés nord et est. La construction de Cholet n'a pas été identifiée comme telle par l'archéologue (Maguer 2001), mais c'est l'interprétation de Menez. Ce bâtiment comporte en général seulement deux rangées de poteaux et pourrait donc concorder avec l'agencement de la première phase de Trégueux, même s'il existe des lacunes importantes dans son plan – en particulier dans l'angle nord-est – et si les dimensions des trous de poteaux varient considérablement. Le bâtiment plus vaste de Paule comporte clairement plusieurs phases, mais des lacunes existent également dans le plan, sur le côté oriental en particulier où la largeur de la rangée semble se modifier à mi-chemin. Il inclut un certain nombre de rigoles à l'ouest, qui ont fourni des taux élevés de phosphate et sont interprétées comme des drains au sein d'une écurie. Au nord et à l'est, les structures linéaires voisines des trous de poteaux sont interprétées comme des tranchées de fondation, bien que peu de raisons aillent à l'encontre de l'hypothèse d'autres drains, auquel cas la construction serait un peu plus petite.

Quel que soit le crédit accordé à ces autres exemples possibles, aucun n'est directement comparable au bâtiment de Trégueux. Celui-ci se trouve dans un enclos distinct à environ 150 m à l'est de l'enclos fortifié de la Zone 2 ; la relation est donc similaire à celle existant à Paule entre l'enclos principal et celui du grand bâtiment (Menez 2009, Fig. 266). Ce dernier enclos a des dimensions semblables à celui entourant le bâtiment sur cour de Trégueux. Le vaste bâtiment de Paule est interprété comme une grange de stockage, et les constructions plus petites dans les enclos adjacents comme des greniers, avec une superficie interne combinée de 390 m². Très peu de mobilier a été collecté dans le bâtiment sur cour de Trégueux ou dans le fossé qui l'entoure, et il pourrait avoir eu une fonction similaire à celui de Paule, même s'il s'agirait ici d'un exemplaire très sophistiqué. Son aire interne est de 505 m².

À Trégueux, l'enclos possède des entrées opposées avec des extrémités de fossés rentrants, pas nécessairement d'un point de vue purement fonctionnel ; il est également entouré d'un alignement de poteaux, ce qui fait de cet ensemble un complexe bien plus élaboré. Nous avons suggéré que l'enclos et le bâtiment n'avaient pas été construits au même moment, car leurs entrées ne sont pas exactement face à face. En revanche, il est peu probable que l'alignement extérieur appartienne à une phase différente de l'enclos. En effet, il est parallèle au fossé, et les poteaux supplémentaires au niveau des entrées coïncident avec les accès ménagés dans le fossé, pas avec ceux du bâtiment. La combinaison fossé d'enclos/alignement externe de trous de poteaux rappelle celle de Lausanne-Vidy (Poux et al. 2002, Fig. 12), un enclos au caractère religieux, et on retrouve également l'association fossé/palissade interne sur d'autres sites de ce type, par exemple à Fesques, Seine-Maritime (Haselgrove 2007, 500, Fig. 5). Néanmoins, à Trégueux, aucun objet à caractère rituel n'a été découvert en association avec l'enclos, et bien qu'un fossé moderne ait en partie fait disparaître l'aménagement central, il n'existe aucun indice renvoyant à la présence d'une fosse ou autre point central rituel.

Diverses autres fonctions sont envisageables. Une écurie, usage attribué à un côté du bâtiment sur cour de Paule (Menez 2009, Fig. 161), pourrait sembler possible, mais le bâtiment de Trégueux ne comporte pas de rigoles de drainage internes et n'incluait pas de sédiments décolorés par le fumier, qui caractérisent le bâtiment de Paule.

Mis à part les bâtiments discutés ci-dessus, les parallèles les plus proches sont à chercher plus au sud, par exemple dans le plan très organisé du Mont Lassois, où un bâtiment en abside de 25 m par 36 m a été trouvé en prospection géophysique en 2003 au sein d'un enclos d'environ 60 m de côté (Chaume et Mordant 2011, 429-478). Il partage avec Trégueux l'utilisation de

trois rangées principales de poteaux de chaque côté, mais il s'agit d'une construction beaucoup plus élaborée et datée de la période Halstattienne (*ibid.*, 474-478). Ce bâtiment présente plusieurs phases, dont la première est constituée de poteaux distincts, suivie par des tranchées de fondation et par d'autres modifications. Quelques trous de poteaux contenaient des monnaies et plusieurs fibules de la Tène Finale, mais les auteurs du rapport les ont interprétées comme intrusives (*ibid.*, 476-477).

Le plan sur cour est très similaire à celui d'un *macellum* ou marché romain, en particulier avec l'aménagement central. Cependant, il n'existe aucune preuve que de telles structures classiques aient été adoptées en Gaule avant la période augustéenne, même dans les régions du Midi proches de la province de Narbonnaise et de l'influence grecque de Massilia (De Ruyt 1983), et encore moins dans le nord-ouest de la France. Une fonction de marché demeure possible, notamment si les marchandises échangées correspondaient essentiellement à de la nourriture ou autres produits périssables, mais l'on s'attendrait alors à plus de casse et donc à davantage de mobilier de nature variée dans les fossés.

Avec ses entrées rentrantes opposées, l'une regardant vers l'est et l'agglomération, l'autre vers l'ouest et l'enclos fortifié, cet enclos pourrait également avoir fonctionné comme un espace de réunion cérémoniel, où les représentants de la communauté se rencontraient, où les affaires juridiques se négociaient et les accords étaient prononcés. Lorsque les habitats groupés se sont développés, la nécessité d'avoir de tels lieux a dû se faire de plus en plus sentir afin de régler les griefs qui ont dû indéniablement se produire alors qu'une population dispersée a été déplacée ou est venue vivre au même endroit. Bien que plausibles, de telles interprétations doivent néanmoins rester théoriques.

L'habitat groupé

L'occupation de la fin de l'âge du Fer couvre une zone trapézoïdale de 322 m x 25 m - 150 m, soit une aire de 2,38 ha ; mais la limite sud se trouve sur les pentes très marquées de la vallée de l'Urne, et de larges zones sont occupées par des affleurements rocheux ; le sud-ouest est vide de tout reste archéologique. Seulement environ 1,7 hectare de l'occupation réelle a donc été fouillé. L'occupation ancienne se poursuit vers le nord de la zone décapée, puisque des éléments de céramique et un fragment de bracelet ont été retrouvés dans cette zone. La concentration de mobilier métallique et de verre le long de la limite nord indique que peut-être le véritable centre de l'habitat se trouve au nord de la fouille.

Alors que les vestiges de l'occupation sont denses et, parfois, très denses, de nombreux problèmes se sont posés lors de l'établissement du phasage. La plupart des structures n'ont pas de lien physique avec d'autres groupes et quand les faits sont entrecoupés, seules des relations ponctuelles avec tel ou tel fait peuvent être établies, et non leur rattachement à une phase générale. Certains enclos ont des séquences complexes qui peuvent être mises en évidence, mais ils sont souvent isolés et sont liés entre eux par des fossés nord/sud, de limite principale. Très peu de faits traversent le site d'est en ouest, ce qui empêche de relier les différentes bandes du nord au sud et de reconstituer le récit de l'ensemble ; ainsi, souvent la reconstitution du phasage général du site repose sur des évidences circonstanciées. Finalement, une grande homogénéité dans les types de remplissages et un climat souvent épouvantable ont formé des obstacles dans la lecture des séquences stratigraphiques lorsqu'elles existent.

Développement du site

Il y a quelques témoins d'une occupation du milieu de La Tène dans la partie centrale de la zone 3E, centrée autour des fossés 601 et 603 de la bande 5. Aucun assemblage céramique cohérent n'a été retrouvé, mais des datations C14, faites dans cette zone, indiquent des dates du IV^e et III^e siècles avant notre ère, et il est possible que des fosses anciennes, ou du matériel de surface se soient érodés dans les fossés. Les trois fossés ont également produit une

grande quantité de mobilier de la fin de l'âge du Fer et la concentration de tessons plus anciens se trouve dans le fossé le plus tardif, ce qui confirme leur position résiduelle. Cette zone n'est pas la seule à montrer des signes d'une occupation antérieure à la Tène finale, et il est possible que cela soit le reflet d'un déplacement de l'activité de cette zone jusque dans le nord de la zone 3D.

Alors qu'il est impossible de lier les différentes bandes d'occupation, des évolutions dans les formes et tailles des fossés semblent suivre un schéma assez régulier, ce qui a entraîné le phasage du site décrit dans le corps du rapport. De courts et étroits fossés caractérisent la phase initiale des enclos, peut-être suivant une période d'occupation ouverte. Cette période est suivie par l'installation de fossés linéaires légèrement plus grands, très souvent localisés (phase 2). Viennent ensuite des fossés curvilignes de taille plus grande (phase 3) puis une période de fossés linéaires faisant des enclos sur la majorité du site. Ils sont larges mais avec des éléments plus petits attachés (phase 4). Les phases de développement 5, 6 et 7 sont plus difficiles à caractériser ; les fossés de la phase 5 sont souvent des réaménagements partiels ou des faits curvilignes, légers, ce qui est également la description de ceux de la phase 6. La phase 7 n'est visible que dans l'extrême est de la zone 3E, bande 7 et constitue un développement spécifique à cette partie du site. Lorsqu'un ou plusieurs systèmes d'enclos se trouvent dans une zone d'affleurement rocheux, où les délimitations en élévation seraient les plus efficaces, leur tracé global ne peut être que conjecture. Tous les murs ou talus ont disparu depuis longtemps et n'auraient été marqués que par des rochers de naturel ou par de la végétation les recouvrant.

Les espaces nord et centre de la bande 3 de la zone 3D constituent de bons exemples de ce développement. En ce lieu, des groupes de fossés peu marqués et rectilignes représentent les faits les plus anciens dans toutes les séquences enregistrées. Les groupes 534, 532, 537, 536, 526 et 558 appartiennent à cette catégorie, alors que les fossés semblables à l'ouest ont été placés dans cette même phase du fait de leur similarité de forme et orientation. Le fossé 534 est tronqué par le fossé de la phase 2, 549, qui est à son tour coupé par 550, un fossé plus conséquent de la phase 3. Plus tard, le fossé 553 de la phase 4, tronque 550 de la phase 3. Dans le centre de la zone 3E, bande 5, aucun élément de la phase 1 n'est observé, bien que le fossé 603 de la phase 2 puisse avoir été interprété comme ancien. Ce fait est remplacé par un fossé 601, plus large et curviligne, qui est à son tour remplacé par le fossé 602, appartenant à une série de limites majeures nord/sud, attribuées à la phase 4. Beaucoup de ces limites de la phase 4 sont localement réaménagées lors de la phase 5.

Le développement général du site correspond à une augmentation du nombre d'enclos (phase 2) pour redéfinir des zones restées largement ouvertes lors de la phase ancienne (phase 0-1) comme un espace plus cloisonné. Ces enclos sont ensuite liés entre eux pour donner des espaces plus complexes, via des additions lors de la phase 3, et finalement organisés pour donner le système de bandes caractéristique de la phase 4. Dans de nombreuses zones du site, cela marque la fin de l'activité, ce qui n'est pas le cas pour les bandes 3, 6 et 7. Dans la bande 3, la séquence de l'occupation est très dense (3), et dans la bande 6, les structures sont délimitées par les fossés de la phase 4 ; dans la bande 7 des structures tronquent clairement les fossés les plus tardifs.

Aucun point d'accès au site n'a été clairement observé. Cela peut être dû à la nature partielle de la fouille, et il est possible qu'une entrée se trouvait entre les sections des zones 3B et 3C du fossé principal. Cependant, il semble plus probable que l'accès principal se soit fait par le nord et traversait le site de l'est vers l'ouest, suivant le tracé actuel de la RD10. Il se serait probablement développé le long de la limite nord des vestiges décrits plus haut pour l'axe central du site. Lors de la phase 4, la limite sud, faite de doubles fossés, présente une entrée entre les fossés 642 et 645.

Phase stratigraphique	Largeur	Profondeur	Phase non stratigraphiée	Largeur	Profondeur
Phase 1 Limite externe	1.08	0.35	Phase 1 limite externe	0.98	na
Phase 1	0.55	0.25	Phase 1	0.58	0.24
Phase 2	0.69	0.29	Phase 2	0,80	0.32
Phase 3	0.98	0.45	Phase 3	0.92	0.41
Phase 4	0.91	0.44	Phase 4*	0,60	0.27
Phase 5	0.95	0.32	Phase 5		

Largeur et profondeur moyenne des groupes de fossés par phase

* : un seul fossé

L'activité gallo-romaine est répartie au travers de la majorité de la zone 3, mais elle est principalement centrée vers les abords de la zone délimitée par les fossés principaux nord/sud de la phase 4. Le dernier développement de la bande 7 est clairement de cette époque et est associée avec au moins un (381) mais peut-être deux (378) structures contemporaines. Dans la bande 1, nord de la zone 3B, au moins deux structures et plusieurs fossés ont produit des quantités significatives de tuiles gallo-romaines. Finalement, le long de la limite complexe sud et ses faits associés, et où un ensemble de deux fossés suggère l'existence d'un chemin, du matériel gallo-romain apparaît régulièrement dans nombreux fossés, et il est possible que le chemin soit utilisé pendant une longue période et mène à l'est vers les fosses d'extraction gallo-romaines et le four de la zone 4.

Schéma de l'occupation

La répartition des structures est loin d'être uniforme, au travers du site, avec de claires concentrations par bandes et également des subdivisions internes dans les enclos les plus larges. L'occupation débute probablement avec un aménagement ouvert et dispersé, les phases initiales de semi-enclos sont concentrées autour des aires d'activité les plus denses et se continue par un paysage plus formellement enclos. De claires concentrations d'activité sont également visibles dans la moitié nord de la bande 3 et dans la bande 7. Ces deux aires sont occupées depuis la phase 1. D'autres aires présentent des signes d'occupation moins denses, et il se peut qu'ils représentent une même structure et ses fossés associés qui aient été déplacés au fil du temps. C'est ainsi le cas dans la bande 5, sud, où la structure 695 est remplacée par les structures 694 et 698 puis par 16528 et la haie 695, alors que le fossé 603 est remplacé par 602 puis 601.

La répartition de puits au travers de l'aire fouillée indique la présence d'un de ces éléments dans chaque bande nord/sud. Ces structures sont de taille et forme d'origine généralement similaires et cela oblige à discuter l'existence d'une organisation planifiée. Cela suggère certainement que la communauté ne se repose pas sur un unique puits, ou une zone centrale avec les puits, mais qu'elle a pu être composée de familles ou groupes familiaux indépendants.

Ce type de structures varie également considérablement et sont discutées plus en détail ci-dessous. Des concentrations de structures se trouvent dans les quatre espaces très développés de la bande 3, zone 3C et 3D. Dans les trois exemples de la zone 3D, une rangée de bâtiments sur le côté ouest de l'enclos sont associés à une structure plus large et centrale. Il n'est pas possible de comptabiliser le nombre de bâtiments concomitants puisqu'ils représentent des formes de ferme ou de cellule d'habitat typiques. Un schéma similaire est observé dans les parties nord et sud du large enclos en forme de 'E' de la bande 4. Dans cette zone, les rangées de bâtiment sur le côté ouest sont visibles mais la multiplication des phases est plus claire, de

même que la spécialisation de certains faits tel 668 autour du puits 5876. Ailleurs dans la zone 3E, on trouve souvent des paires de structures, une de taille moyenne et l'autre petite, en relation étroite, et qui peuvent former des unités familiales typiques. Dans un cas, structures 690 et 688 et structures 689 et 687, on observe le réaménagement ou reconstruction d'un de ces ensembles.

Les bâtiments des rangées ne sont pas très variés, la majorité étant carrée, rectangulaire ou trapézoïdale, mais certains circulaires ou semi-circulaires sont observés au travers du site et d'autres peuvent avoir été ovales ou rectangulaires si on admet la non-existence de poteau d'angle. Beaucoup de ces structures peuvent ne pas avoir de poteau d'angle, ou seulement deux ou trois. Alors que ces formes hybrides ne semblent pas logiques, elles illustrent un très bon exemple de modification structurelle liée à la présence de la roche. A moins de considérer que les bâtisseurs aient préparé les logements pour poteau, ils auraient fréquemment réalisé l'impossibilité de placer un des poteaux à cause de la roche sous-jacente. Nulle part sur le site n'a été observé de trou de poteau creusé dans la roche, bien qu'il y ait quelques courtes sections de fossés. Dans de telles circonstances, plutôt que le déplacement de l'ensemble du bâtiment, il faut envisager une autre méthode de placement des poteaux et il apparaît que les constructeurs ont développé ensemble des styles de supports, comme dédoublement des poteaux près des angles, ou trou de poteau au tiers et deux tiers le long des côtés. Des structures semblent également reprendre des tailles spécifiques : plusieurs petites structures à quatre poteaux porteurs mesurent jusqu'à 4 m², d'autres petites structures font environ 10 m², d'autres se rapprochent de 20 m² et plusieurs s'étalent de 30 m² à 60 m². Cette distribution des tailles est identique à celle illustrée en Armorique depuis 20 ans (Menez et al. 1990, Fig. 15). Dans plusieurs cas, des concentrations de structures présentent toutes les formes et tailles. Malgré la présence fréquente de terre cuite, seule une très petite quantité peut être attribuée à des bâtiments, bien qu'il est probable que ceux-ci aient eu des élévations en torchis.

Les larges fosses et les concentrations de fosses sont une caractéristique des occupations et elles sont souvent observées regroupées le long des côtés des fossés, c'est-à-dire vers les abords de l'occupation. Habituellement, elles semblent être mises en place dans les périodes anciennes, phases 0-2, mais des exceptions existent comme le groupe qui tronque le fossé 549 de la phase 2 ou les fosses 16710 et 16291 qui tronquent le fossé 602 de la phase 4.

Activité domestique ou industrielle

Aucun atelier n'a été mis en évidence. Des traces de débris de métallurgie sont associées à de nombreux faits, mais aucune concentration, même mineure, ne se trouve dans la zone 3. Aucun four de potier n'a été identifié, bien que les argiles des céramiques de la fin de l'âge du Fer et celles utilisées dans les fours romains de la zone 4 présentent de grandes similitudes, ce qui laisse supposer l'existence d'une production locale dans des parties non fouillées de l'habitat.

L'assemblage d'objets métalliques ramassé dans les zones de l'occupation est vraiment rare et est dominé par les clous et autres fragments de fer typiquement domestiques. Il est possible que la nature du sol ait entraîné une corrosion de certains objets de fer et ait détruit ceux en bronze et cuivre. Le fragment d'épée 850 conserve toutefois ses parties de cuivre sur la poignée et il faut peut-être considérer que le métal a été recyclé ou n'a pas été utilisé. Ce site a produit plus de fragments (3) d'épée et de dague que de bijoux personnels, telles que les fibules (2), ce qui peut indiquer l'importance de l'armement dans la société de la fin de l'âge du Fer. Les 3 fragments sont cassés et les 2 morceaux d'épée sont en position de rejet à la base de fossés datés de la phase 1 (groupe 636, MI 852.1) et de la phase 3 (groupe 601, MI 850). Le fragment de dague (MI 604) a été jeté dans un trou de poteau, qui peut être associé à la structure 570/515, mais qui n'est malheureusement pas phasé avec certitude. Des épées seules sont souvent retrouvées dans les sites de la fin de l'âge du Fer (Menez 2009) et, d'après cet auteur, sont interprétables comme les signes d'une activité aristocratique, mais tous les fragments trouvés à Tréguieux proviennent de l'habitat, et non de l'enclos fortifié.

Il existe la possibilité que ce site puisse avoir été spécialisé en menuiserie, bien qu'aucun outil spécifique au travail du bois ne soit visible dans l'éventail des rares objets métalliques. Cette suggestion repose sur la grande quantité d'objets en bois récupérée lors de la fouille des puits 4572 et 5876, dont quelques-uns présentent de larges surfaces plates avec des traces d'utilisation répétée d'outil. Ces éléments exceptionnels comprennent surtout des vases de stockage et des objets domestiques tels qu'on pouvait probablement en trouver sur tous les sites de cette époque, mais la grande quantité de vases de stockage peut indiquer autre chose qu'une activité domestique. La qualité de la menuiserie visible sur les objets eux-mêmes, et les signes évidents de réparation, suggèrent qu'un spécialiste était présent.

Bien que peu courant, l'assemblage de bracelet de verre et de lignite est remarquable pour la région. La majorité des pièces proviennent de la moitié nord des bandes 3, 4 et 5 et il est possible qu'il y ait eu un atelier vers le nord ou que cette zone soit occupée par des personnes de statut supérieur. D'autres objets ont été récupérés dont plusieurs pierres polies et polissoirs, fusaïoles qui prouvent la production de laine et le tissage. Des fragments de contenant en briquetage attestent de la présence de sel et la découverte de plusieurs piédestaux suggère que la production de sel existe. Le site fait donc partie du nombre grandissant d'exemples proches, mais situés à plusieurs kilomètres de la côte, attestant de la production de sel dans le nord de la France (Daire 1999 ; information 2011).

Les éléments de faune n'ont été conservés que lorsqu'ils sont brûlés et les fragments retrouvés sur le site sont trop petits pour apporter des informations sur l'âge ou les espèces des animaux présents. Malgré une stratégie intense de prélèvements environnementaux, la récupération de vestiges carbonisés est généralement pauvre mais un nombre non négligeable de pierres de mouture prouvent que les céréales sont consommées, sinon produites, sur site. Les nombreux fragments de mur de four, briques et autre fourniture de four attestent de l'importance de la cuisine. Dans la zone 3, des amphores ont été retrouvées mais en quantité moindre que dans la zone 2 et proviennent principalement des puits. Plusieurs ont été clairement réutilisées, probablement pour stockage. Cet ensemble indique l'importance de l'activité domestique, associée aux cycles agraires plutôt qu'une urbanisation naissante.

En général, le panel des activités indiqué par les artefacts récupérés illustre une occupation centrée sur des pratiques agraires plutôt qu'artisanales et associées à un stade précoce d'urbanisation. Il est possible que les voies précoces, trouvées dans la zone 1, dont une est reprise par l'actuelle RD10, se continuaient vers la route moderne plus à l'est et que l'occupation soit installée sur ses côtés. Dans ce cas, il faut restituer une ligne droite d'ouest en est entre l'enclos principal de la zone 2, formé de fossés, le grand bâtiment de la zone 3A et l'occupation, avec une continuation qui peut inclure l'actuelle chapelle Sainte-Marie, bien que l'existence d'un sanctuaire à cet endroit soit discutable. En ce cas, il est possible que la zone fouillée soit en fait l'arrière d'un habitat, regroupant des habitants n'ayant pas accès à beaucoup de biens portatifs et que les activités artisanales et industrielles puissent se trouver le long de la route principale ou des voies traversant l'occupation plus au nord.

Dans la zone 3, certaines zones du site ont des épandages très denses de mobilier alors que les autres zones sont relativement moins fournies. Les structures des bandes 2 et 5 sont particulièrement stériles même si les fossés de la bande 5 sont souvent riches. Il est problématique de déterminer la valeur d'une culture matérielle liée à une structure sur poteau, puisque cela implique un certain degré de certitude concernant sa provenance. Le mobilier provenant des calages date d'avant la structure, alors que la plupart, sinon tout le mobilier venant d'un négatif y est postérieur. Là, de nombreux négatifs sont riches mais beaucoup d'autres n'ont pas été observés et il est donc impossible de trier ces assemblages selon leur provenance interne au trou de poteau. La densité du mobilier dans un fait peut n'être que la conséquence d'une occupation très localisée. En général, cependant, il semble qu'il y ait une forte corrélation entre les faits les plus tardifs et la richesse des assemblages, comme cela est également le cas entre les fossés les plus tardifs et leurs remblais. La plupart de cette accumulation dans les faits les plus tardifs peuvent être la conséquence de l'évolution des

rejets domestiques, d'abord fait en fosse, puis des mêmes dépôts et des excréments rejetés en fossé.

Quelque soit le développement suivi par ce site, il ne fait aucun doute qu'à partir de la période gallo-romaine, la zone fouillée est largement abandonnée. Quelques habitats éparpillés existent encore autour des abords de la zone de fouille, comme si le site est retourné à un état primaire d'exploitation agricole. Il y a des zones dispersées et disparates d'activité romaine, avec des fours à l'est, des bâtiments et quelques fossés au nord-ouest et probablement une occupation de plus haut statut dans la zone 2 à l'ouest, mais la majorité du site est probablement reconvertie en champs. Cet abandonnement général se continue jusqu'à ce jour avec seulement quelques faits médiévaux, éparpillés autour de l'ouest de la zone 3B et au centre de la bande 3 où une fosse profonde et d'autres faits sont regroupés à l'extrémité nord du fossé 560=315.

Comparaisons régionales pour l'habitat groupé

Il est difficile de développer les questions liées au statut en utilisant le mobilier de la zone 3 du site de Tréguex, car il n'est comparable à aucun des autres sites bretons fouillés ou publiés. L'occupation la plus étendue, fouillée et publiée est à Paule, et a produit une céramique plus riche, des assemblages d'amphore ou de métal plus importants, de même que plusieurs statuettes décorées de pierre. Mais il s'agit du centre d'un enclos défensif majeur avec des enclos autour dédiés à des activités différentes, plutôt qu'une zone d'occupation dense.

La fouille de l'INRAP de Quimper, Kergolvez (Le Goff 2003 ; Le Goff en préparation) a mis au jour un vaste habitat dévoué à l'artisanat à côté d'une route. Il est possible qu'un quartier artisanal existe plus au nord à Tréguex, près de la voie ancienne supposée, mais cela reste théorique. Les caractéristiques des bâtiments et des aires d'activité diffèrent, car la plupart des bâtiments de Kergolvez sont construits sur des sablières basses ou sont connus seulement grâce à des portions de sol préservées.

En Bretagne, des puits se rencontrent parfois sur les fermes ou autres habitats enclos. Par exemple, il y en a deux à Paule (Menez 2009, fig. 242), qui font plus de 10 m de profondeur. Cependant, il existe peu de parallèles régionaux publiés pour le groupe de puits retrouvés sur l'habitat ouvert de Tréguex. La publication du site de Kergolvez à Quimper n'est pas claire quant au nombre et à la disposition des puits. Un autre site breton de La Tène finale, le village des Pichelots fouillé par M. Gruet, possède 32 puits et pourrait ressembler à Tréguex à d'autres égards, mais seuls des aspects limités de ce site ont pour l'instant été publiés (Gruet 2007). Presque 5 des 7 hectares estimés y ont été fouillés, soit une surface potentiellement similaire à l'aire totale de l'habitat groupé de Tréguex. Cette occupation semble se situer près d'une voie romaine ; le plan général simplifié indique une zone de foyers et de trous de poteaux proche de la voie, avec des fosses de stockage et des puits à l'arrière, suggérant un plan divisé en secteurs plus clairement différencié que celui actuellement connu à Tréguex (*ibid.* Fig. 1). Les puits, comme ceux de Tréguex, sont de plan carré ou rectangulaire, bien qu'ils soient érodés au sommet, formant un cône plus large, et ils ont également tendance à s'élargir et à changer de forme en allant vers le fond (*ibid.* 114). L'archéologue y a identifié différents complements contre les parois et au centre, qu'il a interprétés comme les traces de revêtements de bois ; dans le cinquième puits fouillé, le revêtement de bois était conservé sur plus de 1 m de haut (*ibid.* 114). Il était constitué de planches aux extrémités emboîtées, mais un autre exemplaire était constitué de planches qui arrivaient simplement les unes contre les autres sur trois côtés.

Pour trouver des habitats avec une telle densité de population et disposant de puits à intervalles réguliers, il est nécessaire de regarder du côté des oppida et des habitats nucléés de Gaule du centre et du sud tels que Bibracte, Gondole et (après les invasions césariennes) Villeneuve-Saint-Germain (Deberge et al. 2009 ; Cunliffe 1997, Fig. 166). À Gondole, les

puits sont beaucoup plus fréquents, probablement parce que l'aire fouillée était dévolue à la production céramique (*ibid.*, 91-102). Néanmoins, il manque aujourd'hui à Trégueux les activités artisanales qui caractérisent principalement ces sites ; en outre, son plan s'est développé quelque peu organiquement et n'a pas été régulièrement ordonné dès le départ.

Des points communs apparaissent entre Trégueux et ces sites dans les modes de comblement des puits, avec une présence fréquente d'amphores et de meules qui suggère peut-être que des choix culturels présidaient à ce qui était rejeté à l'intérieur de la structure lorsqu'elle était abandonnée, bien que ces objets soient lourds et difficiles à transporter. Une association d'amphores et de meules complètes a également été observée à Gondole dans le comblement de certains puits (Deberge et al. 2009, 82). Deberge indique que les auteurs retiennent « toutefois une interprétation nuancée qui fait de ces puits des structures avant tout utilitaires, qui peuvent toutefois faire l'objet de gestes rituels, difficilement interprétables, à l'occasion de leur condamnation ». Un de ses arguments à propos de ces gestes rituels concerne quelques amphores complètes de la pointe à l'épaule dont les cols, les anses et les lèvres sont manquants. Le corps de ces récipients porte les traces d'une ouverture par bris réalisé à la base du col (sabrage). Il est néanmoins possible que ces amphores aient été réutilisées pour le stockage, comme à Trégueux.

Concernant les rejets de mobilier en bois dans les puits 4572 et 5876, bien qu'ils incluent beaucoup d'objets entiers qui pouvaient continuer d'être utilisés, l'analyse dendrochronologique suggère que beaucoup étaient déjà anciens lors de leur dépôt. L'abandon du site, ou du moins de la partie fouillée, pourrait avoir été considéré comme le moment de se débarrasser de ce qui représentait une époque désormais révolue, afin d'embrasser un monde nouveau, le monde gallo-romain.

Le sanctuaire

Un lot de six monnaies, quatre gauloises et deux romaines, a été collecté en prospection pédestre au nord des fouilles et à l'ouest de la chapelle Sainte-Marie. Les monnaies gauloises sont de types différents, et une seule, un quart de statère des Osismes, est locale. L'un des exemplaires romains est républicain, l'autre augustéen. La diversité de ces monnaies, associée à une statuette de Mercure en bronze, aux fondations et aux sépultures découvertes autour de la chapelle (Gaultier du Mottay 1869, 50), suggère à Leroux qu'il s'agit d'un sanctuaire romain, ou même gaulois. Seule une autre monnaie a été trouvée durant les fouilles, près de la bordure septentrionale de la zone 3E ; il s'agit d'un statère probablement des Redones. Le rapport sur les monnaies souligne qu'un seul exemplaire pourrait être antérieur à la conquête césarienne de la Gaule. Ainsi, quelle que soit la fonction de ce groupe, il appartient à la toute fin de la Tène finale ou au début de la période gallo-romaine. Alors qu'une interprétation de sanctuaire demeure possible, les monnaies sont trop peu nombreuses pour l'affirmer avec certitude, et une fonction de marché est également plausible. La fouille du tracé de la rocade briochine n'a fourni aucune information nouvelle, car trop éloignée au sud du site du sanctuaire supposé.

Le contexte régional du site de l'âge du Fer dans sa globalité

Les fouilles de Trégueux ont mis au jour une partie significative d'une agglomération de La Tène finale d'au moins 1 km de long, renfermant des éléments variés. Certains d'entre eux (l'enclos défensif carré et les voies) semblent appartenir à des types bien établis dans la région à cette époque, tandis que d'autres (le bâtiment sur cour et l'habitat groupé) sont uniques, ou correspondent à des types qui n'ont à ce jour pas été fouillés de manière extensive. Quoi qu'il en soit, il est clair que, en tant qu'ensemble, ce site de La Tène finale n'a actuellement aucun parallèle en Bretagne.

Comme c'est couramment le cas en archéologie préventive, seule une partie du site a été fouillée, laissant sans réponse des interrogations cruciales concernant les caractéristiques du site. Parmi elles, on trouve la question de la taille globale, de la fonction et de la chronologie de l'habitat groupé. Nous avons suggéré que l'ancienne route découverte à côté de la D10 était à l'origine de La Tène finale, et que le prolongement de la D10 à l'est suivait également le tracé d'une ancienne voie qui pourrait avoir marqué la limite septentrionale de l'habitat groupé. Si cette hypothèse est juste, l'habitat groupé ferait alors 200 m nord-sud. Dans les fouilles, l'habitat ouvert de l'âge du Fer n'a été repéré que sur une distance d'un peu plus de 300 m, mais d'autres traces d'occupation de l'âge du Fer ont été trouvées pendant le diagnostic immédiatement à l'est de la bordure de la fouille, suggérant que l'occupation a pu s'étendre sur au moins 250 autres mètres. Il est donc possible que l'aire totale de l'habitat ouvert ait été de 11 hectares ou même plus s'il continuait au nord de l'ancienne voie suggérée. Les fouilles ont couvert une surface de seulement 1,7 hectare. Il est donc impossible de déterminer avec certitude les caractéristiques de l'occupation totale en extrapolant celles de la surface étudiée.

Un des modèles utilisés pour expliquer l'émergence des habitats nucléés à la Tène finale est l'apparition de centres industriels et artisanaux soutenant des élites locales, souvent situés le long de voies commerciales. Il est fort probable qu'un tel centre ait existé à Tréguex, mais il se situerait alors à l'extérieur de la zone fouillée, ce qui donne plutôt l'impression d'un site constitué d'un groupement de fermes. Dans la conclusion du rapport sur le bois, Nima Saedlou suggère que la production de sel pourrait expliquer la composition de l'assemblage des objets en bois découverts dans deux des puits. Cette idée est cependant largement spéculative ; aucun des objets en bois ne montre de traces directes d'un contact avec du sel, et seules de petites quantités de briquetages ont été découvertes. Même si cela reste une hypothèse séduisante, une production importante de sel à Tréguex n'est pas prouvée à ce jour. Néanmoins, le nombre de vases de stockage en bois issus de l'un des puits pourrait être plus important que ce qui était nécessaire pour une consommation domestique ; ainsi, la présence d'un magasin commercialisant des produits secs, ou une forme de stockage centralisé de denrées, est plausible.

Autrement, la nucléation a pu se passer au préalable ; selon Cunliffe, les habitats ouverts comme Levroux-Aulnat ont progressivement acquis des compétences manufacturières spécialisées (Cunliffe 1997, 208). Dans de tels cas, d'autres raisons ont dû présider à la nucléation de l'habitat rural. Il est possible effectivement que le commerce ou les échanges en aient été le principal motif ; les quantités d'amphores découvertes sur le site ne sont, dans le contexte du nord-ouest de la France, pas négligeables, et indiquent certainement quelque participation au commerce du vin méditerranéen, que ce soit directement ou indirectement. Ces marchandises arrivaient plus probablement par la mer dans la baie de Saint-Brieuc à seulement 3 km de distance, même si les quantités découvertes à Paule montrent que le transport terrestre d'amphores était vraisemblablement mené à grande échelle dans la région. Les seuls témoins clairs d'un commerce à longue distance à Tréguex, les bracelets en lignite du Dorset, sont également maritimes.

En partie à cause de la géologie diversifiée de la Bretagne, les analyses pétrographiques de la céramique de Tréguex n'ont pas permis de localiser de sources spécifiques pour la plupart du matériel, bien qu'elles aient confirmé que la grande majorité est probablement d'origine locale. L'hypothèse d'un lien avec la région de Lamballe à l'est a été suggérée. De façon peut-être plus intéressante, les formes représentées n'incluent qu'un nombre limité de céramiques striées si courantes au Yaudet et plus à l'ouest en Bretagne, et ces exemplaires sont façonnés dans des pâtes différentes et locales. Tréguex appartenait donc peut-être à un réseau céramique différent, regardant vers l'est plutôt que vers le nord ou l'ouest. Cela pourrait correspondre avec les frontières tribales présumées pour la Bretagne, qui placent Tréguex en bordure occidentale du territoire des Coriosolites plutôt que dans celui des Osismii à l'ouest (voir Fig. F5.1.2).

Leroux (2008, Fig. 17) suggère des similarités entre Trégueux, Paule et Kerfloch, tous ces sites possédant des enclos rectilignes près d'un sanctuaire associés à une zone d'activité étendue contemporaine. Les détails du site de Kerfloch ne sont pas encore disponibles au moment où nous écrivons, et alors que Paule fournit beaucoup de points de comparaison avec Trégueux, les différences sont également importantes. L'existence d'un sanctuaire à Trégueux reste à prouver, aucun cimetière n'a été découvert, et la répartition bien différenciée des activités à Paule, avec des espaces dévolus au stockage, à la métallurgie, à la stabulation ou autres n'apparaît pas ici. D'un autre côté, on ne retrouve pas à Paule de dense habitat ouvert. Menez argumente de façon très convaincante en faveur de l'existence à Paule d'une résidence aristocratique au statut élevé, et les témoins d'occupation de l'enclos central sur une longue période associés à la distribution des activités environnantes vont dans le sens d'une organisation et d'un contrôle centralisé du site. Les indices de Trégueux en faveur d'une organisation sociale similaire sous actuellement beaucoup moins clairs, et d'autres formes d'organisation sociale restent possibles. Avec d'autres fouilles, ces différences pourraient s'avérer illusoire, mais au regard des indices actuels il serait imprudent d'effectuer trop de parallèles entre ces deux sites.

L'occupation gallo-romaine

La transition entre l'activité gauloise et gallo-romaine s'observe le plus clairement avec la création d'une chaussée empierrée au travers du fossé de l'enclos fortifié. Les chaussées de ce type ne sont pas rares dans le nord-ouest de la France ; elles apparaissent dans des habitats enclos divers à La Tène finale et au début de la période romaine. Leur mode de construction, généralement de terre avec un revêtement de pierres, est donc d'origine préromaine, et à cet égard l'exemplaire de Trégueux n'est remarquable que par sa taille. Néanmoins, la date de sa construction combinée avec les dimensions massives du fossé de l'enclos pourrait avoir une signification plus importante. La céramique arrétine et les amphores Pascual 1 découvertes immédiatement sous le niveau de la chaussée vont fortement en faveur d'une datation dans le dernier quart du Ier siècle av. J.-C., ou tôt dans la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. Sa construction pourrait donc avoir été engagée très peu de temps après la romanisation de la Gaule recommencée sous Agrippa. L'aménagement d'une chaussée empierrée marque toujours un changement important pour un enclos fossoyé, d'un espace défendu à un lieu accessible, et ici la « pacification » de l'enclos pourrait avoir eu une empreinte psychologique profonde sur ses utilisateurs.

La construction de la chaussée n'a pas été accompagnée de modifications significatives à l'intérieur de l'enclos, et l'activité au Ier siècle apr. J.-C. semble y avoir été limitée. Une activité cette période est évidente à l'ouest de l'enclos en Zone 1 et dans le fossé parcellaire à l'extérieur à l'est, le mobilier issu de ce dernier suggérant une occupation d'un certain statut dans les environs. Langouët (1996) a révisé le schéma d'évolution de l'habitat de l'époque préromaine à romaine en haute Bretagne en utilisant des sources variées, et il a observé qu'une continuité était évidente dans 11 % des habitats gallo-romains, bien qu'il y ait des variations dans la forme. Dans certains cas, cela implique une continuité directe dans la localisation, mais dans 29 % de ces associations, le foyer de l'occupation se déplace légèrement, dans un rayon de 50 m autour de l'enclos de l'âge du Fer (*ibid.*, 238). Ce dernier schéma correspond vraisemblablement le mieux aux témoins de Trégueux, où le premier foyer d'occupation romaine se trouve probablement à l'extérieur de l'enclos fortifié, peut-être au nord.

À partir de son étude, Langouët suggère que la romanisation, sous la forme des constructions maçonnées et de tuiles, n'est pas apparue avant le Ier siècle apr. J.-C. et principalement dans la seconde moitié. Cela correspond à nouveau à ce qui a été trouvé à Trégueux, où aucun groupe important de matériel de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. n'a été découvert. Le bâtiment maçonné de Trégueux semble avoir été construit dans la seconde moitié du IIe siècle apr. J.-C., et appartient ainsi à la deuxième et plus grande phase de construction

identifiée par Langouët dans son étude. Comme beaucoup de sites n'ont été fouillés que partiellement, on se doit de rester prudent, mais un bâtiment de date et de taille similaire a été découvert dans le double enclos de la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados) (Besnard-Vauterin et Navarre 2008). Comme à Trégueux, il se situe sur le côté nord de l'enclos. Le seul bâtiment maçonné de Bédée <<Béziers>> (Ille-et-Vilaine) n'a pas été totalement mis au jour, mais il a une largeur semblable et date également de la fin du II^e siècle (Le Boulanger et Labaune 2002).

Le plan du bâtiment de Trégueux est difficile à interpréter, car la continuation du mur 10408 au sud de 10406 est incertaine et, en raison de la faible profondeur des fondations dans l'angle méridional, il est même possible que le mur 10406 se soit prolongé au sud-est à travers le bâtiment. Si tel était le cas, alors le plan serait d'un type standard (voir Fig.3.1.13 1A), avec un couloir au sud-ouest et trois pièces à l'arrière, dont une plus étroite entre deux autres de taille presque égale, comme à Corseul et Jublains (Maligorne, 2007, 76-77). Le plan du bâtiment du site du Terrain des sports à Jublains ne présente pas de division entre le couloir et la pièce du milieu en perpendiculaire, et celle-ci correspond donc plus probablement à un autre couloir menant à l'arrière. La « pièce » centrale étroite à Trégueux pourrait également avoir eu une telle fonction. Si 10406 et 10408 continuaient, alors la grande pièce sud-est serait subdivisée (Fig. F3.1.13B), et le plan serait très similaire à celui de Saint-Herblain (Les Preux), daté de la fin du II^e siècle (*ibid.* 84, Fig. 49).

Si 10406 ne se prolongeait pas, alors le bâtiment pourrait avoir été composé d'une grande pièce au sud-est, avec une seconde grande salle au nord et des pièces plus étroites ou des couloirs entre elles (Fig. F3.1.13C). La pièce principale et la seconde grande pièce de la villa de Taden, ZAC des Alleux, ont des dimensions semblables, bien que sur ce site le bâtiment soit plus grand, avec une autre rangée de pièces incluant un vestibule (Ferrette, Dupré, Labaune-Jean, Le Coirec et Simon 2008, Fig. 12). Il paraît moins probable qu'aucun des murs ne se soit prolongé, car il en résulterait une pièce en forme de L incluant le couloir étroit à l'avant (Fig. F3.1.13D). Ce type d'agencement est moins courant pour un bâtiment rural tel que celui-ci, bien qu'il s'agisse du plan avec les vestiges conservés les plus sûrs.

Autour du bâtiment de Trégueux, nous avons mis au jour quelques fours d'un type très bien connu pour la période gallo-romaine dans le nord de la France. Des exemplaires de tranchées-foyers, de plan rectangulaire avec des côtés verticaux et un fond plat, ont été trouvés à l'est de l'enclos. Ce type de four ou foyer est bien connu à l'âge du Fer en Bretagne, par exemple à Paule (Menez 2009, Fig. 276 et 329), et à l'époque médiévale, comme à Tinténiac (Ille-et-Vilaine) (Peytreman 2003, Fig. 84), mais la présence de tuiles dans le comblement de cinq fours suggère qu'ils appartiennent à la période gallo-romaine. Quelques exemples à Paule ont été associés à la métallurgie, et d'autres aux tumulus et au cimetière, mais ceux de Trégueux ne contiennent pas de traces d'activités particulières. Une fonction agricole est probable.

L'autre découverte d'importance de la période gallo-romaine était la groupe de fours à poterie dans la zone 4, au sud de la chapelle de Sainte-Marie. Il est possible que les fours aient été utilisés consécutivement et qu'ils suivent une série d'évolutions dans leur construction et leur forme. Selon cette interprétation, on observe une diminution de la taille des fours depuis les périodes anciennes jusqu'à la plus récente, ainsi qu'une évolution formelle depuis le plan circulaire au plan rectangulaire. On observe également un changement dans le mode de construction entre l'utilisation du substrat argileux pour les murs et le pilier central (comme dans le four 800) ou avec un pilier bâti dans 801, et une structure entièrement construite dans le cas des fours les plus tardifs (808, 802, 803). Ces derniers utilisent des blocs d'amphibolite pour les murs inférieurs, des tuiles pour la chambre haute pour les plus récents et des piliers centraux en pierre ou en tuile. Autrement, deux fours – un grand et un petit – ont pu être utilisés conjointement. Ainsi, le four 800 serait associé au four 808, 817 à 802 et 801 à 803. Les deux types de construction auraient existé dès le départ, et tous deux se seraient développés au fil du temps.

La durée d'utilisation des fours individuellement et en tant que groupe est incertaine. L'absence de couche de cendres et charbons non perturbée à leur base suggère que l'activité était saisonnière ou intermittente. L'intensité de leur chauffe et leur usure indiquent différentes durées d'utilisation pour chacun d'eux. Ainsi, le four 802 aurait été utilisé sur la plus courte durée, tandis que le four 808 a pu avoir l'existence la plus longue. À Sallèles-d'Aude, où les fours à poterie ont été bien datés, la période d'activité pour chaque four va de 10 à 170 ans (Laubenheimer 2011). Il est plus vraisemblable que les fours de Trégueux se situent dans la partie basse d'une telle fourchette.

Tous les fours sont du type à double chambre avec un seul alandier. Les formes, les dimensions et les matériaux sont comparés dans le tableau 1. Les fours circulaires à languette/pilier central et corbeaux/contreforts ou rebord/banquette latéraux suivent une conception assez standard utilisée pour les fours à poterie durant l'époque gallo-romaine en continuité avec les traditions indigènes de la période laténienne. Des exemplaires bien conservés, très similaires dans leur taille et leur forme aux fours 800/817 et 801, ont été découverts sur l'oppidum arverne de Gondole (Deberge *et al.* 2009, 79-81), et datent de La Tène D2. Un autre exemplaire de La Tène finale de forme semblable a été mis au jour à Lezoux (Mennessier-Jouannet 1991). Ce plan a continué d'être mis en œuvre à l'époque romaine, et on le rencontre notamment dans l'industrie potière autour de Colchester (Essex, Angleterre) durant le I^{er} et le II^e siècle (Swan 1984). La même forme basique de chambre basse a été retrouvée sur un atelier de la fin du IV^e siècle produisant de la céramique d'Argonne à Mareuil-les-Meaux (Seine-et-Marne) (Bet 2003). À Surzur (Morbihan), un four gallo-romain comporte une languette centrale et des contreforts latéraux semblables au four 800 (<http://www.ceram56.com/PDF/Chantier8/chant8.html>).

L'utilisation de tuiles liées à l'argile pour construire les piliers, les murs ou les autres éléments structuraux est une pratique commune illustrée par les fours des ateliers de Sallèles-d'Aude (*ibid.*). L'emploi des pierres est moins courant et correspond sans doute à une solution locale limitée par la géologie du secteur. La sole suspendue de la chambre de chauffe est habituellement constituée d'une solide plaque en argile comportant de nombreuses perforations, mais aucun des fours de Trégueux ne présente ce type de système. Des éléments amovibles en argile peuvent parfois être utilisés, comme les briques en forme de coin découvertes à *Vicus Eburomagus* (Aude) (Passelec 2001). À Trégueux, l'utilisation de la pierre est clairement une réponse à la géologie locale, utilisant un matériau disponible immédiatement approprié aux fours les plus grands, tandis que la tuile, jugée plus adaptée aux fours rectangulaires plus petits, ressemble davantage à une utilisation de matériaux prêts à l'emploi. À Mareuil-les-Meaux (*ibid.*), les soles suspendues en tuile des fours 3 et 4 étaient entièrement conservées et comportaient les traces d'un enduit de surface.

Les fours rectangulaires représentent un changement de forme radical. On les rencontre sur d'autres sites, mais ils sont généralement grands et étaient utilisés pour produire des quantités industrielles, comme ceux produisant la *terra sigillata* ou des objets de grande taille comme les amphores, par exemple à Sallèles-d'Aude. Ces fours étaient également employés pour la production de TCA, par exemple à Tressé (Ille-et-Vilaine) (Le Ny 1991). Swan (1984) note l'utilisation de fours rectangulaires à languette et contreforts dans l'est de l'Angleterre durant le I^{er} siècle apr. J.-C., mais ils sont encore une fois de grande taille, et ils ont pu fournir des céramiques pour l'armée romaine.

La forme et la taille des fours sont cohérentes avec leur utilisation pour la production de céramique, mais la quantité de poteries rejetées est relativement réduite et les déchets sont dispersés. Les éléments retrouvés dans les fours apparaissent en petit nombre et sont relatifs à leur emploi dans les structures, probablement pour renforcer les parois des murs ou des piliers dans les fours circulaires. De grands dépotoirs de rebuts de cuisson ou de céramiques brisées sont absents, bien qu'une petite concentration de poteries accumulées dans le fossé 804 sous les fours et une fosse fouillées par l'Inrap aient livré des cruches surcuites (Leroux 2008, 32). Ces éléments suggèrent que la production n'était pas intensive, peut-être mise en œuvre de façon saisonnière selon les besoins de la communauté locale, à moins que tous les objets

produits aient été enlevés et les rebuts rejetés à un autre endroit. En outre, il est impossible de déterminer si des débris se sont accumulés en bas de pente avec l'érosion, au-delà de la fenêtre de fouille.

Aucune trace de structures d'ateliers, de cabanes de stockage de l'argile et de séchage n'a été mise au jour dans les environs immédiats des fours, mais elles se trouvent peut-être sur le plateau à quelque 20-30 m au nord, au-delà de l'emprise de la fouille. Les fours ont pu être construits sur la pente de la vallée afin de préserver une occupation des aspects les plus polluants de la production, ainsi que pour faciliter l'accès au combustible. Le versant abrupt a pu être partiellement ou totalement boisé, car il est peu probable qu'il ait eu une valeur agricole excepté en tant que pâturage. Bien que les couches primaires de cendres ne soient pas conservées de façon non perturbée, les restes de plantes carbonisées mis au jour dans les fours et dans l'aire de chauffe suggèrent que de la paille de céréales a été employée comme allume-feu ou combustible associée au charbon.

L'occupation médiévale

Le puits du XI^e siècle constitue en lui-même une découverte importante, car aucun puits du Haut Moyen Âge n'avait été découvert en Bretagne avant 2003 (Peytreman 2003, p. 295). Une demi-douzaine de puits de cette période parementés de pierres sèches ont été découverts dans le nord de la France, dont un exemplaire daté de la fin du VI^e ou du VII^e siècle, mais les autres appartiennent au IX^e ou Xe siècle, comme celui de Trégueux (*ibid.*, Fig. 138 p. 296). Peytreman suggère que les puits étaient des biens collectifs, car dans la plupart des cas seuls un ou deux exemplaires ont été trouvés par habitat.

L'excavation d'un puits à l'intérieur de l'enclos au Xe siècle indique un investissement de travail important à cette période, mais aucune autre trace certaine d'activité contemporaine n'a été découverte. Par la suite, il semble y avoir eu une longue interruption entre l'utilisation initiale du puits et la réoccupation du site, probablement au XII^e siècle. Il semblerait donc qu'il s'agisse d'une phase d'utilisation du site relativement courte.

Le fossé d'enclos a été recreusé au début de la phase d'activité médiévale, et il est tentant d'associer cet événement à la construction du puits. Seul un petit tesson de céramique médiévale est antérieur à ce recreusement, et il est possible qu'il ait été introduit depuis un niveau plus élevé dans la séquence de comblement. Cela autoriserait alors l'hypothèse d'une rénovation de l'enclos fortifié à cette époque. Certains éléments viennent cependant tempérer cette interprétation. De la céramique appartenant clairement au XII^e siècle a été mise au jour dans le comblement du recreusement, donc à moins qu'il y ait eu très peu de sédimentation durant les 200 années qui séparent le recreusement du comblement, ou à moins que le fossé n'ait été régulièrement nettoyé durant cette période, le recreusement pourrait être postérieur.

D'un point de vue historique, la construction et l'utilisation du puits coïncident globalement avec les campagnes du duc Alan Barbetorte contre les occupants vikings de la Bretagne, et la documentation à ce sujet fait référence à une bataille près de Saint-Brieuc en 936 apr. J.-C. (Neil S. Price. 1989. *The Vikings in Brittany*). Une hypothèse a été émise selon laquelle le camp avec un rempart vitrifié à Péran, à seulement 3,5 km au sud-ouest du site, pourrait avoir été le site de cette bataille, et une série de datations au radiocarbone et magnétiques confirment une occupation aux IX^e et Xe siècles apr. J.-C. (Nicolardot et Guigon 1991, 126). La rénovation temporaire d'une fortification existante et la mise à disposition d'un approvisionnement en eau pourraient ainsi être attribuées à cette période importante de l'histoire de la région.

L'occupation médiévale postérieure du site, principalement aux XII^e et XIII^e siècles, comprend un bâtiment domestique fragmentaire et la possible partie d'un second, associés à des structures agricoles variées, des fossés et des parcellaires de bocage. Les tranchées-foyers dans le même secteur ont été attribuées à la période gallo-romaine, bien que les tuiles trouvées à l'intérieur puissent être résiduelles, si bien que ces structures pourraient également

appartenir à l'habitat médiéval. Ce secteur se trouve clairement en périphérie d'un habitat proche, vraisemblablement plus au sud le long de la Porte Allain.

L'histoire de l'occupation partage des similarités avec celle de La Chapelière (Morbihan) où un enclos fossoyé de la Tène Finale a été suivi par un habitat du XII-XIV^{ème} siècle (Guérin, F 2009). Selon toute vraisemblance, l'aménagement des structures médiévales a été en partie influencé par les fossés gaulois, comme à Trégueux, mais en détail les structures entre elles ne semblent pas très similaires.

Une des deux structures sur poteaux à Trégueux constitue un exemple presque rectangulaire, de minimum 5 m de long et 3 m de large, et, avec d'autres poteaux au sud, mesure au maximum 8m de long. Plusieurs bâtiments similaires sont illustrés par Edith Peytremann dans son corpus de bâtiments du IX^{ème} au XII^{ème} siècle au nord de la France (Peytremann 2003), et la petite taille de cet exemple ne nécessite pas un axe médian. Il est possible que le poteau plus au Nord signale un bout absidal ; les absides, soit en bois soit en maçonnerie, sont assez communes pour les bâtiments médiévaux de la Bretagne (André et al 1976, 28-36). L'autre structure sur poteaux à Trégueux a probablement servi d'enclos temporaire pour le bétail.

Les bâtiments en maçonnerie sont typiques des zones de la Bretagne bénéficiant d'une géologie lithique et sans beaucoup d'arbres, comme par exemple le Finistère et le Morbihan. Plus proches à Trégueux, ils existent depuis la fin du X^{ème} siècle au Yaudet (Cunliffe et Galliou 2007, 91-93 et Figures 77-8), mais (sauf pour les établissements aristocratiques et religieux), ils ne sont pas utilisés par les paysans jusqu'à la fin du XII^{ème} et XIII^{ème} siècle. La datation des structures en maçonnerie à Trégueux est assez pauvre, néanmoins les bâtiments 721 et 703 ont probablement été construits vers la fin de l'occupation médiévale dans la dernière moitié du XIII^{ème} siècle.

La structure des murs : peu ou pas de fondation, les blocs plus grands dans les parements et de plus petite taille à l'intérieur du mur, l'absence de mortier excepté de l'argile sableuse, et d'une largeur de 0,60 à 0,80 m, est assez typiques des habitations paysannes pour la plupart de l'Europe à ce moment-là (Penez 1990, 191), et des murs de même type se trouvent dans beaucoup d'autres habitats ruraux dans le Morbihan et le Finistère (Batt 1998). Il est probable que les murs de ce type soient généralement d'une hauteur assez faible (environ 0,50 m), bien qu'une partie d'un tel mur d'une hauteur de 1,20 m soit révélée à Guidel (Bertrand et Lucas 1975). Les zones rubéfiées sur les sols intérieurs indiquent que le foyer se situe normalement vers le centre du bâtiment, comme pour les bâtiments 3 et 5 au Yaudet (Cunliffe et Galliou 2007) et à Berrien (Batt 1998), mais les foyers dans les deux bâtiments en maçonnerie de Trégueux se trouvent dans ou très proche d'un coin. Nous n'avons mis au jour aucune indice d'un âtre et d'une cheminée permanente, mais la localisation des foyers donne la possibilité d'une hotte en bois et d'une cheminée plus en haut dans les murs.

Le bâtiment 721 est orienté de manière perpendiculaire à la voie médiévale empierrée qui se déroule vers l'enclos défensif sur le côté sud de la Zone 2, et à 11 m au nord. Il est possible qu'il ait été construit au centre d'un parcellaire entre le fossé de l'enclos défensif et la Rue de la Porte Allain au nord de la voie empierrée. Il est clair que les deux bâtiments (721 et 703) se situent à environ 22 m à l'ouest de La Rue de la Porte Allain ; 721 est orienté presque parallèlement, mais le bâtiment 703 est orienté plus au nord-ouest. Pour comparaison, la fouille d'un village-rue du XII^{ème} siècle à Dury 'Le Moulin' (Somme) a mis au jour plusieurs bâtiments distants entre 10 m et 15 m de la rue (Harnay 1999, Figure 8 p. 210), dont la majorité est parallèle à la rue, mais certains à un angle. Cependant, l'antiquité médiévale de la Rue de la Porte Allain n'est pas encore prouvée, et l'organisation de l'habitat de la Zone 2 reste donc spéculative. Les vestiges archéologiques médiévaux à Trégueux sont assez fragmentaires, et il n'y a pas lieu d'en discuter plus avant.

CONCLUSIONS

Principaux résultats des fouilles de Tréguex, près de Saint-Brieuc, Bretagne

Une première occupation précoce

Les fouilles archéologiques réalisées sur un kilomètre sur le plateau nord de la vallée de l'Urne avant la construction d'une rocade ont mis au jour une grande partie d'un habitat groupé de La Tène finale comprenant un enclos défensif, un second enclos fossoyé renfermant un grand bâtiment sur cour, une série de voies et une vaste occupation ouverte ultérieurement divisée en enclos par des fossés. L'emprise de la future route a été divisée en cinq zones d'ouest en est afin de faciliter la gestion de la fouille.

Les vestiges d'activité humaine les plus anciens se manifestent à travers quelques silex taillés et plusieurs haches polies du Néolithique, bien que ces dernières aient pu arriver sur le site seulement à l'âge du Fer. Deux fosses contenaient des tessons de céramique campaniforme ; une coquille de noisette provenant de l'une d'elles a livré une datation radiocarbone de 2470-2200 cal. B.C. Très peu de sites campaniformes sont actuellement connus dans le nord de la Bretagne, et la plupart sont des sites funéraires. Les fosses d'habitation sont presque inconnues.

L'occupation du Bronze moyen est très éparse. A l'ouest, dans la zone 1, un résidu sur un tesson de la céramique provenant d'une petite fosse a livré une datation de 1370-1110 cal. B.C. Dans la zone 3D, une urne tronquée isolée contenant des os incinérés est datée de 1500-1390 cal. B.C. Bien que des nécropoles soient parfois mises au jour, on trouve de plus en plus d'incinérations isolées du Bronze moyen avec les décapages extensifs, et celles-ci font clairement partie d'un rite normatif caractéristique de cette période.

Un trou d'eau a été découvert à mi-chemin entre ces derniers ; des marches étaient taillées dans sa paroi nord-ouest, y ménageant un accès. Une urne à cordon complète était enterrée en bas de cette structure, près du fond, et était surmontée d'une couche contenant des charbons datés de 1420-1260 B.C. Les comblements supérieurs ont livré de la céramique du Bronze final. Les trous d'eau ou puits de ce type sont des structures courantes au Bronze moyen ou final en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, mais celui-ci est le premier exemple pour la Bretagne, et ils sont très rares dans tout le nord de la France. Cette découverte renforce l'idée de contacts entre la Bretagne et la Grande-Bretagne à cette période.

Deux probables bâtiments rectangulaires datant du Premier Âge du Fer – dont un était coupé par deux grandes fosses – ont été trouvés dans la zone 1 à l'ouest. L'un est constitué d'un alignement central de poteaux porteurs, l'autre possède des poteaux seulement sur les longs côtés. Typologiquement, la céramique associée est datée Premier Âge du Fer.

Plus à l'est, des tessons de céramique du Premier Âge du Fer étaient disséminés dans un paléosol scellé sous le rempart de l'enclos défensif, qui recouvrait donc une aire d'activité de cette période. À l'ouest, une fosse contenant un bol complet du Premier Âge du Fer a été découverte. À l'est, une clôture a été mise au jour autour d'un groupe de fosses irrégulières et d'un possible grenier. Les trous de poteaux d'un troisième bâtiment rectangulaire ont été mis au jour encore plus à l'est. Celui-ci comporte une entrée probable au sud et il est divisé selon un axe est-ouest en deux salles ; celle au nord est la plus grande et un pot y était encastré dans le sol. Le fond d'un autre pot a été retrouvé dans une petite fosse à 20 m au nord-ouest. Les pots fichés dans la terre sont assez fréquents sur les sites du Bronze final et l'âge du Fer dans le nord de la France et en Grande-Bretagne.

L'habitat ouvert du Premier Age du Fer, qui couvre 200 m de long et inclut trois bâtiments, est l'un des plus grands connus pour la région. Une grande carrière de kaolin blanc d'environ 6 m de profondeur se situe entre les deux aires d'activité, et coupe le paléosol à l'ouest. Aucun élément de datation n'y a été découvert, mais elle est recoupée par le fossé de l'enclos laténien, et date donc probablement d'entre le VI^e et le III^e siècle av. J.-C. Plusieurs pesons

trouvés sur le site sont façonnés en kaolin, mais les dimensions importantes de la carrière suggèrent qu'elle était dévolue à des projets de plus grande envergure, comme le blanchissement des murs des bâtiments, ou que l'argile était exportée vers des communautés voisines.

Environ 300 m plus à l'est, une petite fosse avec de la céramique du Premier Age du Fer a été trouvée dans la zone 3b. De la céramique de la même période a été récupérée dans des faits archéologiques laténiens voisins, ce qui indique qu'il y avait à cet endroit une autre petite aire d'activité du Premier Age du Fer.

L'occupation de la Tène Finale

L'enclos défensif

En zone 2, un enclos défensif a été construit durant La Tène 2 ; il est approximativement carré, d'environ 80 m de côté et se compose d'un profond fossé flanqué d'un talus de rempart interne. Le rempart est simplement constitué de la terre excavée du fossé, comme à Paule à La Tène finale (Phase 5) (Menez 2009, Fig. 489), et n'est pas parementé. Du charbon mis au jour à la base de ce dernier et sur le paléosol correspond peut-être à une couche de nettoyage préparant la construction ; il a été daté au radiocarbone de 380-190 cal. B.C. À l'intérieur de l'enclos, un puits (de plus de 9 m de profondeur, mais qui n'a pas pu être fouillé jusqu'au fond) a livré un seau en bois, dont la datation dendrochronologique de 224-214 av. J.-C. indique qu'il a été probablement creusé avant ou durant la construction.

Le fossé de l'enclos mesure 3,8 à 4,2 m de profondeur sur trois côtés, mais atteint 5,4 m sur le côté sud-est, juste au nord de l'entrée. Au niveau de celle-ci, il devient moins profond à 3,6 m, et un alignement de trous de poteaux est creusé dans la paroi interne. Dans la partie la plus profonde du fossé, les premiers comblements se composaient d'argile et de limon gorgés d'eau renfermant des vestiges organiques très bien conservés : coléoptères, feuilles, bois dont des objets, os. La datation radiocarbone de deux des remplissages les plus anciens – dont aucun ne contenait de mobilier – a livré les dates de 360-100 et 380-190 cal. BC, démontrant que la construction de l'enclos a dû débuter à la fin du III^e siècle av. J.-C. Il s'agit du plus profond fossé d'enclos de ce type fouillé dans le nord-ouest de la France à ce jour ; en outre, la découverte de couches organiques est assez rare.

Des tessons d'amphore type Dressel 1, dont la production n'a pas débuté avant 150 av. J.-C., ont été trouvés dans les comblements secondaires sur le côté est du fossé d'enclos et dans les comblements primaires des autres côtés, suggérant une longue période de construction.

Une porte fortifiée d'un type simple a été construite à l'entrée, mais la façon dont on traversait le fossé est quelque peu problématique. Un groupe de probables grands trous de poteaux a été découvert dans la paroi interne du fossé, sur le côté nord de l'entrée, mais aucun trou de poteau correspondant n'a été trouvé plus au sud ni aucun exemplaire convainquant sur la paroi externe. A Trégueux, la distance d'un côté à l'autre du fossé est d'au moins 12 m. Nous suggérons que l'entrée était peut-être simplement pourvue d'une passerelle piétonnière, et qu'une structure permanente n'existait que sur le côté interne, l'extérieur étant couvert de manière temporaire par des planches selon les besoins. Un tel aménagement est très atypique, mais c'est celui qui répond le mieux aux témoins archéologiques.

L'occupation à l'intérieur de l'enclos est plutôt modeste. Trois enclos carrés fossoyés, de 10 m, presque 8 m et 12 m de côté, sont rangés le long du côté nord-ouest, face à l'entrée. Leurs fossés sont peu profonds. Tous ont une orientation légèrement différente et un seul comporte une possible entrée sur le côté nord-ouest. Un alignement de trois paires de trous de poteaux devant l'enclos central pourrait avoir constitué un passage menant à lui. Cet enclos renferme également un puits flanqué de grands trous de poteaux ; les deux autres comportent peu de

structures. Le puits n'atteignait pas la nappe phréatique, et avait été remblayé peu de temps après sa construction. Il est possible que les grands trous de poteaux autour de lui appartiennent à un appareil de levage ayant servi pendant la construction, mais aucun trou de poteau similaire n'a été retrouvé près des autres puits sur le site. Ces trous de poteaux, dont un mesure 1,6 m de profondeur, pouvaient recevoir des poteaux de grandes dimensions, peut-être de caractère rituel. Dans l'angle oriental et au sud de l'enclos principal, de courtes sections de rigoles pourraient renvoyer à d'autres petits enclos.

Le puits dont provient le seau a été remblayé durant La Tène finale et présentait une séquence de comblements riches en charbon et ossements brûlés, presque tous de porc. Ces remplissages étaient entrecoupés de couches qui contenaient des fragments d'amphores, peut-être des vestiges de festins. Dans le fossé de l'enclos, les tessons de céramique et d'amphore étaient concentrés au sud-est près de l'entrée, où une lingotière a également été découverte. Un petit nombre d'objets en bois provient également du fossé, dont des planches, des fragments de meubles et un petit fragment d'une sculpture en bois représentant les mâchoires d'un loup.

La profondeur du fossé de l'enclos associée à la surface interne réduite ayant livré peu de mobilier, ainsi que le caractère des faits intérieurs et l'absence d'un pont propre à l'entrée – où le fossé contenait un crâne humain et beaucoup d'amphores –, font poser la question de la réelle fonction domestique de l'enclos. Il pourrait autrement s'agir d'un site rituel ou religieux appartenant à la communauté vivant à côté à l'est.

Les voies à l'ouest de l'enclos

Plusieurs voies empierrées se situent sur le côté ouest de l'enclos. L'une d'elles tourne à l'angle de ce dernier et se dirige vers le nord-est, l'autre va vers le nord-ouest. Les colluvions qui scellaient cette dernière voie montraient que celle-ci se trouvait dans un creux, mais suggéraient également que des petits talus pouvaient avoir existé de chaque côté, issus du creusement d'une dépression centrale ou des fossés à l'extérieur. Les creux centraux résultent plus probablement d'une usure, de la même façon que les chemins creux médiévaux, soutenant l'hypothèse que ces voies étaient auparavant des pistes qui se sont transformées en chemins creux ultérieurement revêtus. Les voies n'étaient revêtues que d'une ou deux couches de petits morceaux d'amphibolite et de galets de plage ; des ornières y étaient visibles. La présence d'ornières démontre l'utilisation de véhicules sur le site. L'espacement entre les groupes d'ornières parallèles de la route 226 est d'environ 1,5 m, soit une mesure courante pour les véhicules de cette période. Un fragment de perle en verre bleu a été trouvé à la surface d'une des voies, et les fossés bordiers ont livré de la céramique de La Tène finale. Une troisième voie passe sur la deuxième selon un axe ENE-OSO ; elle est parallèle et adjacente à la D10 actuelle. Elle était également revêtue de galets, et avait été réparée et agrandie, continuant d'être utilisée à l'époque gallo-romaine. Elle fournit le premier témoignage concret de l'ancien chemin Noé supposé relier Carhaix à Paule vers l'ouest et Corseul à Alet vers l'est.

Un deuxième enclos de 50 m de côté se trouve à environ 150 m à l'est du premier aux profonds fossés ; trois de ses côtés sont compris dans la fenêtre de fouille. Le fossé est conservé sur moins de 1 m de profondeur, et présente des entrées rentrantes sur les côtés ouest et est. Peu de mobilier y a été découvert, mais des tessons de céramique de La Tène finale et des fragments d'amphore – dont deux lèvres de gréco-italique ou Dressel 1 – étaient présents. Un alignement de trous de poteaux espacés de 2,5 à 5 m est parallèle au fossé de l'enclos à environ 2,5-3,5 m à l'extérieur. D'autres trous de poteaux ainsi que des tranchées font face aux entrées ; ces structures pourraient avoir bordé un talus externe et constitué des portes.

L'enclos entoure un bâtiment carré sur cour de 35 m de large dont chaque côté est composé de trois alignements de trous de poteaux. Les lignes externes et internes de poteaux sont appariées, créant des rangées de 4,5 m de large avec des travées régulièrement espacées à 3,5

m de large. De nombreux trous de poteaux sont carrés, et des clous en fer étaient couramment utilisés pour fixer les bois de construction. L'étude des charbons a montré que le bâtiment était construit presque totalement en chêne. Les clous ne sont habituellement pas utilisés pour les bâtiments de l'âge du Fer, et ils renvoient à un statut assez important pour cette structure. Un aménagement hexagonal sur poteaux se situe au centre de la cour. Le bâtiment semble avoir été reconstruit selon une orientation légèrement différente, en utilisant la rangée de poteaux centrale comme support principal, mais avec des poteaux supplémentaires sur les côtés internes, les nouvelles travées mesurant en moyenne juste un peu plus de 3 m de large.

Le mode de construction des rangées du bâtiment est similaire à celui d'une grande grange mise au jour dans un enclos carré à l'est de l'enclos principal à Paule, et il est probable qu'il s'agisse de la même tradition de construction. Plusieurs ensembles de trous de poteaux disposés autour de trois côtés d'une cour sont connus en Armorique, mais seul l'exemplaire de Paule est d'une taille similaire, et aucun ne montre la même régularité d'organisation. La plupart des autres exemples pourraient inclure plusieurs structures distinctes. Le grand bâtiment laténien de Trégueux est unique à ce jour dans le nord-ouest de la France. Du point de vue architectural, il ressemble à un *macellum*, c'est à dire un marché de plan gallo-romain, mais la pauvreté du mobilier suggère plutôt une sorte de bâtiment public.

L'agglomération

La principale occupation de l'âge du Fer se trouve à environ 200 m à l'est de ce bâtiment. Elle débute durant La Tène moyenne, ce dont témoignent des graines calcinées et du charbon issus de deux fosses qui ont livré la date radiocarbone de 370-170 cal. BC, et des tessons de céramique épars presque tous à l'état résiduel dans des structures de La Tène finale. À La Tène finale, l'occupation prend la forme d'une dense concentration d'habitations et de greniers sur quatre poteaux, avec des agencements de bâtiments linéaires et divers petits enclos fossoyés. Sept puits de profondeurs variées parsèment le secteur de manière assez régulière. Plus tard dans La Tène finale, le plan de l'occupation a été formalisé par le biais de fossés parcellaires nord-sud plus importants ; des enclos fermiers ont été créés au sein de ces parcelles, chacun contenant plusieurs bâtiments, un puits et généralement des groupes de fosses entrecoupées. La restitution des bâtiments dans la partie centrale de l'agglomération suggère que l'occupation a débuté à cet endroit et s'est étendue vers l'ouest et l'est.

Plus d'une centaine de bâtiments ont été mis au jour dans la partie fouillée de l'agglomération, le plus grand assemblage de la région documenté à ce jour. Une trentaine d'entre eux sont des constructions à quatre poteaux, la plupart correspondant probablement à des greniers. Néanmoins, on observe une grande variété dans les plans, parfois complexes avec plusieurs salles, et certains sont parmi les plus grands bâtiments trouvés en Bretagne avec une aire interne de 45-50 m² – excepté les grands bâtiments de Paule déjà mentionnés.

La plupart du mobilier a essentiellement un caractère domestique. Il inclut de la céramique, quelques amphores remployées en vases de stockage, des meules, ainsi que des objets de parure comme des bracelets en lignite ou en verre et des perles en verre – mais les fibules sont très rares. Des fragments de deux épées de La Tène finale ainsi qu'une monnaie en argent ont également été découverts. Les dates radiocarbone effectuées dans les puits confirment leur utilisation entre 210 et 50-40 cal. B.C.

Des lots très importants d'objets en bois ont été trouvés dans deux de ces puits. Une grande proportion appartient à des récipients de stockage, des seaux ou des cuves, mais ils incluent également une grande variété d'autres artefacts comme un pilon et son mortier et un pétrin. Le nombre de récipients de stockage semble être assez important pour un assemblage domestique, et il indique peut-être un bâtiment de stockage communal ou un magasin d'alimentation. L'assemblage d'objets en bois est le plus grand de l'âge du Fer trouvé sur un site du nord de la France, et constitue un lot d'importance nationale.

D'autres objets ont été récupérés dont plusieurs pierres polies et polissoirs, fusaiöles qui prouvent la production de laine et le tissage. Des fragments de contenant en briquetage attestent de la présence de sel et la découverte de plusieurs piédestaux suggère que la production de sel existe. Le site fait donc partie du nombre grandissant d'exemples proches, mais situés à plusieurs kilomètres de la côte, attestant de la production de sel dans le nord de la France (Daire 1999 ; information 2011).

Les études des restes macroscopiques gorgés d'eau de plantes, insectes, pollens, plantes calcinées, charbons et objets en bois ont permis de restituer l'environnement du site et d'avoir un aperçu de son économie agricole.

Il est possible que les voies anciennes mises au jour dans la zone 1, dont une est reprise par l'actuelle RD10, continuaient vers la route moderne plus à l'est, et que l'occupation se soit installée de part et d'autre. Dans ce cas, la zone fouillée correspondrait en réalité à l'arrière d'un habitat regroupant des habitants n'ayant pas accès à beaucoup d'objets de valeur (monnaies, bijoux, armes, etc.). Les activités artisanales et industrielles pourraient se trouver plus au nord, le long de la route principale ou des voies traversant l'occupation.

La période gallo-romaine

Tôt dans la période gallo-romaine, l'entrée originelle de l'enclos défensif a été remplacée par une grande chaussée empierrée. Le mobilier des petits enclos fossoyés internes suggère qu'ils ont continué d'être utilisés durant un temps, mais l'activité est restée limitée. À l'est de l'enclos principal, un groupe de grands fours domestiques et deux alignements de trous de poteaux ou fosses suggèrent un secteur d'activité agricole. Celui-ci est limité à l'est par deux fossés adjacents parallèles à l'enclos qui ont livré un lot de céramique gallo-romaine de prestige de la fin du Ier siècle, suggérant une occupation importante quelque part dans les environs au nord.

À l'ouest de l'enclos, des secteurs de fosses entrecoupées indiquent une occupation gallo-romaine des Ier et IIe siècles apr. J.-C., dont seule la bordure septentrionale se trouve dans l'aire de fouille. Le chemin menant au nord-ouest a été largement comblé antérieurement, mais les fossés ont conservé l'accès à la voie située le long de la D10. Un petit secteur de métallurgie consistant en quelques fosses aux fonds brûlés et des rejets de soles de foyers a été découvert entre ces fossés et l'enclos principal.

Un petit bâtiment rectangulaire aux fondations en pierres et à toiture de tuiles a été construit à l'intérieur du grand enclos au IIe siècle apr. J.-C. Il se trouve sur le côté nord-est contre le bord interne du talus de rempart, et un groupe de fours domestiques contemporains y est adjacent. Des monnaies de Vespasien, Hadrien, Antonin Le Pieux (2) et Marc Aurèle ou Commode montrent que sa période principale d'utilisation se situe à la fin du IIe siècle apr. J.-C. Ailleurs à l'intérieur de l'enclos, une ou deux profondes fosses ont été creusées peut-être à des fins de stockage, et un passage a probablement été aménagé dans le talus sur le côté nord-ouest pour accéder au fond du fossé.

À l'est, un foyer probablement gallo-romain a été découvert dans le bâtiment sur cour. Quelques tessons de céramique au sommet du fossé de l'enclos indiquent peut-être qu'il était également toujours en utilisation au début de cette période. Dans le secteur de l'occupation principale, des fossés au sud contenaient du mobilier gallo-romain, et un ou deux bâtiments pourraient également avoir été toujours en activité au début de cette période. À l'ouest, de nouveaux bâtiments sur poteaux datent probablement de l'époque gallo-romaine, tout comme des fossés aménagés en travers de l'axe de l'occupation de La Tène finale. Cependant, cette activité est périphérique, et la partie principale de l'occupation mise au jour a été abandonnée, comme le confirment les objets en bois, les amphores et les meules jetés dans les puits à la fin de l'âge du Fer.

Des fossés parcellaires ont été mis au jour au-delà de l'occupation de l'âge du Fer, en bordure d'une occupation gallo-romaine à l'extrême bord du plateau. Le haut du versant a été utilisé comme carrière, et un groupe de cinq fours à poterie a été découvert. Aucun n'était chargé, mais de grandes quantités de vases façonnés dans seulement deux pâtes locales ont été trouvées à côté, dont quelques rejets de cuisson. Les fours incluent des exemplaires de grande et petite taille, et couvrent les II^e et III^e siècles apr. J.-C. avec une progression typologique dans la construction.

Au Moyen Age, et après un abandon de plusieurs centaines d'années, un puits avec un cuvelage de pierres a été construit à l'intérieur au X^e siècle apr. J.-C. Il s'agit du premier puits du Haut Moyen Age découvert en Bretagne. Un lot de pots en céramique d'un type caractéristique se trouvait au fond, associé à plus de 30 objets variés en bois, dont un bol complet. Un résidu sur l'un des tessons a livré une date radiocarbone de 870-1020 cal. AD. L'excavation d'un puits à l'intérieur de l'enclos au Xe siècle indique un investissement de travail important à cette période, mais aucune autre trace certaine d'activité contemporaine n'a été découverte. Par la suite, il semble y avoir eu une longue interruption entre l'utilisation initiale du puits et la réoccupation du site, probablement au XII^e siècle. Il semblerait donc qu'il s'agisse d'une phase d'utilisation du site relativement courte.

Le fossé comblé de l'enclos défensif a été partiellement recreusé, et il est tentant d'associer cet événement à la construction du puits et à une rénovation de l'enclos fortifié à cette époque. Certains éléments viennent cependant tempérer cette hypothèse. De la céramique appartenant clairement au XII^e siècle a été mise au jour dans le comblement secondaire du recreusement, donc à moins qu'il y ait eu très peu de sédimentation durant les 200 années qui séparent ce dernier du comblement, ou à moins que le fossé n'ait été régulièrement nettoyé durant cette période, ce recreusement pourrait être postérieur.

D'un point de vue historique, la construction et l'utilisation du puits coïncident globalement avec les campagnes du duc Alan Barbetorte contre les occupants vikings de la Bretagne, et la documentation à ce sujet fait référence à une bataille près de Saint-Brieuc en 936 apr. J.-C. (Neil S. Price. 1989. *The Vikings in Brittany*). Une hypothèse a été émise selon laquelle le camp avec un rempart vitrifié à Péran, à seulement 3,5 km au sud-ouest du site, pourrait avoir été le site de cette bataille, et une série de datations au radiocarbone et magnétiques confirment une occupation aux IX^e et X^e siècles apr. J.-C. (Nicolardot et Guigon 1991, 126). La rénovation temporaire d'une fortification existante et la mise à disposition d'un approvisionnement en eau pourraient ainsi être attribuées à cette période importante de l'histoire de la région.

Aux XII^e et XIII^e siècles, la chaussée a été remblayée et à nouveau pourvue d'un revêtement ; l'intérieur de l'enclos a été divisé par des fossés de bocage et une haie, et la partie méridionale pourrait avoir inclus des bâtiments agricoles. Cependant, le centre de l'activité s'est déplacé vers l'est à l'extérieur, où une partie d'une petite habitation à deux pièces, des aires de travail ou bâtiments encaissés et des sections de murs ont été mis au jour. Tous ont été largement épierrés, vraisemblablement pour la construction du hameau moderne de La Porte Allain.

BIBLIOGRAPHIE

Abollivier 2008 : ABOLLIVIER (P.). — *Le monnayage des Osismes* (Saint-Germain-en-Laye).

Adam 2008 : ADAM (J.-P.). — *La construction romaine*. Paris : Picard, 5e édition. 367 p.

Ammerman et al. 1988 : AMMERMAN (A.J.), SHAFFER (G.D.), HARTMANN (N.). — A Neolithic household at Piana di Curinga, Italy. *Journal of Field Archaeology*, vol. 15., 1988, p. 121-139.

André et al. 1976: ANDRÉ (P.), BERTRAND (R.), CLÉMENT (M.). - En Morbihan permanence d'un type d'habitat. La maison à pignons en abside. *Archeologia*, 97, p. 28-36.

Andrieu-Ponel et al. 2000 : ANDRIEU-PONEL (V.), PONEL (P.), BRUNETON (H.), LEVEAU (P.). — Palaeoenvironments and cultural landscape of the last 2000 years reconstructed from pollen and coleopteran records in the Lower Rhône Valley, southern France. *The Holocene*, 10 (3), 2000, p. 341-355.

Auxiette et al. 2000 : AUXIETTE (G.), DESENNE (S.), GRANSAR (F.), POMMEPUY (C.). — Structuration générale du site de Braine « La Grange des Moines » (Aisne) à La Tène Finale et particularités : présentation préliminaire. *Revue Archéologique de Picardie* n°1-2, 2000 p. 97-103.

Arcelin, Bruneaux 2003 : ARCELIN (P.), BRUNEAUX (J.-L.) dir. — Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer. *Gallia* 60, 2003, p. 1-268.

Balachowsky 1949 : BALACHOWSKY (A.). — *Coléoptères Scolytides*. Paris : Librairie de la Faculté des Sciences, 1949. 320 p. (Faune de France ; 50).

Bamford 1985 : BAMFORD (H.). — *Briar Hill: excavation 1974-1978*, Northampton : Northampton Development Corporation. Archaeological monograph 3.

Barat 2002 : BARAT (Y.). — Un atelier de tuiliers d'époque romaine (IIIe s.) à Meudon (Hauts-de-Seine). *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 41, 2002, p. 225-237.

Baron et al. 2007 : BARON (A.), GRATUZE (B.), QUERRÉ (G.). — Les objets de parure en black shale à l'âge du Fer en Europe celtique : recherche de provenance par l'analyse élémentaire. *Revue d'archéométrie*, 31, (LA-ICP/MS), ArchéoSciences p. 87-96.

Bakels 1991 : BAKELS (C.). — Western Continental Europe. In : van ZEIST (W.), WASYLIKOWA (K.), BEHRE (K.-E.) eds. — *Progress in Old World Palaeoethnobotany*, Rotterdam, 1991, p. 279-298.

Barker 1985 : BARKER (G.). — *Prehistoric Farming in Europe*. Cambridge, University press, 1985.

Bary-Lenger, Nebout 1993 : BARY-LENGER (A.), NEBOUT (J.-P.). — *Le chêne*. Ed. Perron 1993. 604 p.

Basset, Vanmoerkerke 2008 : BASSET (G.), VANMOERKERKE (J.). — *Image de l'archéologie rurale en Champagne-Ardenne*. Bulletin de la Société archéologique champenoise, Châlons-en Champagne, tome 99 n°2, 2008. 106 p.

Batt 1998: BATT (M.). - Medieval peasant buildings in Brittany: oval and rectangular, plans and uses. In: SEBIRE (H.) ed. - *Guernsey Connections, Archaeological and Historical Papers in Honour of Bob Burns*, Guernsey, p. 80-95.

Batt 2008: BATT (M.). - La maison paysanne du Moyen Âge en Bretagne: apport de l'archéologie et comparaisons avec le sud-ouest de l'Angleterre et le pays de Galles. In: TONNERRE (N.-Y.) (ed.), *La maison paysanne en Bretagne. 2500 ans d'habitat rural*, Spézet, Coop Breizh.

Behre 1986 : BEHRE (K.-E.). — *Anthropogenic indicators in pollen diagrams*. Balkema, Rotterdam, 1986. 232 p.

Bel et al. 2002 : BEL (V.) avec la coll. de BUI THI MAI, FEUGÈRE (M.), GIRARD (M.), HEINZ (C.), OLIVE (C.). — *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. Lattes : éd. ADAL, 2002. 530 p. (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne ; 11).

Benoit 1961 : BENOIT (F.). — *L'épave du Grand Congloué à Marseille*. Paris : CNRS, 1961. 200 p. (Suppl. à *Gallia* ; 14).

Benoit 1957 : BENOIT (F.). — Typologie et épigraphie amphoriques, les marques de Sestius. *Rivista de Studi Liguri* 23, 1957. 258 p.

Behre, Jacomet 1991 : BEHRE (K.-E.), JACOMET (S.). — The ecological interpretation of archaeobotanical data. In : VAN ZEIST (W.), WASYLIKOWA (K.), BEHRE (K.-E.). — *Progress in old world palaeoethnobotany*, Balkema, Rotterdam, p. 80-108.

Berglund, Ralska-Jasiewiczowa 1986 : BERGLUND (B.E.), RALSKA-JASIEWICZOWA (M.). — Pollen analysis and pollen diagrams. In : BERGLUND (B.E.) ed. — *Handbook of Holocene Palaeoecology and Palaeohydrology*. Wiley : Chichester, 1986, p. 455-484.

Bertrand, Lucas 1975 : BERTRAND (R.), LUCAS (M.). - Un village côtier du XII^e siècle en Bretagne: Pen-er-Malo en Guidel (Morbihan), *Archéologie Médiévale* 5 , p. 73–101.

Besnard-Vauterin, Besnard 2005 : BESNARD-VAUTERIN (C.-C.), BESNARD (M.). — Une ferme de la fin de l'époque Gauloise à Neuville-près-Sées, Les Ruisseaux (Orne). *Revue Archéologique de l'Ouest* 22, 2005, p. 181-199.

Besnard-Vauterin, Navarre 2008 : BESNARD-VAUTERIN (F.), NAVARRE (N.). — Une ferme de la Tène Finale à l'époque gallo-romaine sur la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest* 25, 2008, p. 163-186.

Besnard-Vauterin 2009 : BESNARD-VAUTERIN (C.-C.). — *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique : l'occupation du site de l'Étoile de Mondeville*. Rennes. Presses Universitaire de Rennes. 312 p. (coll. Archéologie & Culture).

Bocquet-Liénard 2011 : BOCQUET-LINEARD (A.). — Caractérisation des productions céramiques mises au jour sur le site du bastion nord-est du château de Falaise (Calvados). In : BROWN (R.), CARRÉ (G.). — *Fouille préventive et étude archéologique d'une partie des élévations de la fortification*. Rapport final d'opération. Carpiquet : Oxford Archéologie Grand Ouest, DRAC Basse-Normandie – SRA, 4 vol., 2011, p. 312-327.

Booth 2008 : BOOTH (P.). — *Oxford Archaeology Roman pottery recording system: an introduction*. Unpublished OA document, revised.

Booth et al. 2008 : BOOTH (P.), BINGHAM (A.-M.), LAWRENCE (S.). — *The Roman roadside settlement at Westhawk Farm, Ashford, Kent: Excavations 1998-9*, Oxford Archaeology, 2008. 420 p.

Booth 2011 : BOOTH (P.). — The Iron Age and Roman pottery. In : HEY (G.), BOOTH (P.), TIMBY (J.). — *Yarnton : Iron Age and Romano-British settlement and landscape : results of excavations 1990-98*. Oxford Archaeol., 2011, p. 345-411. (Thames Valley Landscapes Monograph ; 35).

Bouby, Billaud 2005 : BOUBY (L.), BILLAUD (Y.). — Identifying prehistoric collected wild plants : a case study from Late Bronze Age settlements in the french Alps (Grésine, Bourget Lake, Savoie). *Economic Botany*, t. 59, n°3, 2005, p. 255-267.

Bouet 1999 : BOUET (A.). — *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de Gaule Narbonnaise*. Bordeaux : Scripta Varia 1, Ausonius, 1999. 207 p.

Boullard 1988 : BOULLARD (B.). — *Dictionnaire de botanique*. Paris : Ellipses, 1988.

Bouvet et al. 2002 : BOUVET (J.-P.), DAIRE (M.-Y.), LE BIHAN (J.-P.), NILLESSE (O.), VILLAR-LE TIEC (A.). — Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer. La France de l'Ouest : Bretagne, Pays de la Loire. *Gallia* 60, 2002, p. 75-105.

Bradley 1999 : BRADLEY (P.). — The worked flint. In : BARCLAY (A.), HALPIN (C.) Eds. *Excavations at Barrow Hills, Radley, Oxfordshire*. Oxford : Oxford Archaeological Unit, 1999, p. 211-227. (Thames Valley Landscapes Monograph ; 11).

Brodrigg 1987 : BRODRIGG (G.). — *Roman Brick and Tile*. Alan Sutton Publishing, 1987.

Brosse 2010 : BROSSE (J.). — *Larousse des arbres*. Ed. Larousse, 2010. 592 p.

Buckland, Coope 1991 : BUCKLAND (P.C.), COOPE (G.R.). — A Bibliography and Literature Review of *Quaternary Entomology*. Collis, Sheffield, 1991. 85 p.

Bulleid, Saint-George Gray 1911 : BULLEID (H.), SAINT-GEORGE GRAY (H.). — *The Glastonbury Lake Village*. Glastonbury, Volume 1, 1911.

Buttler 1992 : BUTTLER (E.A.). — Pulse agronomy : traditional systems and implications for early cultivation. In : ANDERSON (P.-C.) dir. — *Préhistoire de l'agriculture, Nouvelles approches expérimentales*. Paris : CNRS Éd., 1992, p. 67-68.

Caillol 1908 : CAILLOL (H.). — *Catalogue des Coléoptères de Provence, 1ère partie*. Société linnéenne de Provence, Marseille, 1908. 521 p.

Caillol 1913 : CAILLOL (H.). — *Catalogue des Coléoptères de Provence, 2ème partie*. Société linnéenne de Provence, Marseille, 1913. 607 p.

Caillol 1914 : CAILLOL (H.). — *Catalogue des Coléoptères de Provence, 3ème partie*. Société linnéenne de Provence, Marseille, 1914. 594 p.

Caillol 1954a : CAILLOL (H.). — *Catalogue des Coléoptères de Provence, 4ème partie*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 1954. 427 p.

Caillol 1954b : CAILLOL (H.). — *Catalogue des Coléoptères de Provence, 5ème partie : additions et correction*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 1954. 725 p.

Calkin 1953 : CALKIN (J.B.). — Kimmeridge Coal-Money. The Romano-British shale armlet industry. In : *Proceedings of the Dorset Natural History and Archaeological Society*, 75, 1953, p. 45-71.

Cappers et al. 2006 : CAPPERS (R.T.J.), BEKKER (R.M.), JANS (J.E.A.). — *Digitale zadenatlas van nederland : Digital seed atlas of the Netherlands*, Barkhuis Publishing et Groningen University Library, Groningen, 2006.

Carión, Rosser 2010 : CARIÓN (Y.), ROSSER (P.). — Revealing Iberian woodcraft: conserved wooden artefacts from south-east Spain, *Antiquity* 84, 2010, p. 747-764.

Castro Curel 1980 : CASTRO CUREL (Z.). — Fusayolas Ibéricas, antecedentes y empleo, *Cypsela*. III, 1980, p. 127-146.

Comas Solà 1991 : COMAS SOLÀ (M.). — Les amphores de M. PORCIUS et leur diffusion de la Léeétanie vers la Gaule. In : *Actes du Congrès de la SFÉCAG*, Cognac 8-11 Mai 1991. Marseille, 1991, p. 326-346.

Colardelle 2006 : COLARDELLE (M.). — *Le matériel agricole et le territoire de Colletière au XIe siècle*. Les cahiers de l'Urbanisme : Mélanges d'archéologie médiéval, Hors Série 7, 2006, p. 36-45.

Coles, Minnitt 1995 : COLES (J.M.), MINNITT (S.). — *Industrious and fairly civilized : The Glastonbury Lake Village*. Somerset, Somerset Levels Project and Somerset County Council Museums Service, 1995. 213 p.

Comey 2007 : COMEY (M.G.). — Stave-built vessels. In : BRISBANE (M.), HATHER (J.). — *Wood Use in Medieval Novgorod*, Owbow Books, 2007, p. 165-188

Coope 1986 : COOPE (G.R.). — Coleoptera analysis. In : BERGLUND (B.E.) ed. — *Handbook of Holocene Palaeoecology and Palaeohydrology*. Wiley & Sons, Chichester, 1986, p. 703-713.

Couplan 1989 : COUPLAN (F.). — *Le régal végétal : plantes sauvages comestibles*, Équilibres, Flers. 453 p. (Collection Encyclopédie des plantes comestibles de l'Europe).

Cunliffe 1997 : CUNLIFFE (B.). — *The Ancient Celts*. Oxford : Oxford University Press, 1997. 360 p.

Cunliffe, Galliou 2005 : CUNLIFFE (B.), GALLIOU (P.). — *Les fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes d'Armor. Volume 2 : Le site: de la préhistoire à la fin de l'Empire gaulois*. Oxford University School of Archaeology, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Oxford, 2005. (monograph ; 63).

Cunliffe, Galliou 2007 : CUNLIFFE (B.W.), GALLIOU (P.). — *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor Volume 3 : Du quatrième siècle ap. J.-C. à aujourd'hui*. Oxford 2007. (OUCA monograph ; 65).

Cunliffe, Poole 1991 : CUNLIFFE (B.), POOLE (C.). — *Danebury : an Iron Age hillfort in Hampshire*. Volume 5 (CBA RR73), London 1991.

Curwen 1937 : CURWEN (E.C.). — Querns. *Antiquity* 11, 1937, p. 133-51.

Curwen 1941 : CURWEN (E.C.). — More about querns. *Antiquity* 15, 1941, p. 15-32.

Daire 1999 : DAIRE (M.-Y.) — Le sel à l'Age du Fer : réflexions sur la production et les enjeux économiques. *Revue Archéologique de l'Ouest* 16, 1999, p. 195-207.

Daire 2003 : DAIRE (M.-Y.). — *Le Sel des Gaulois*. Paris : Ed. Errance, 2003, 152 p.

Dannell 2005 : DANNELL (G.B.). — La sigillée. In : CUNLIFFE (B.), GALLIOU (P.). — *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor. Volume 2: Le site: de la Préhistoire à la fin de l'Empire gaulois*. Oxford, 2005, p. 230-3. (OUSA Monogr. 63).

Dannell 2006 : DANNELL (G.B.). — Samian cups and their uses. In : *Romanitas: essays on Roman archaeology in honour of Sheppard Frere on the occasion of his ninetieth birthday*. Oxford : J. A. Wilson ed., Oxbow Books, 2006, p. 147-76.

Dardaine Waton 1986 : DARDAINE (S.), WATON (M.-D.). — Un four à tuiles du Ier s. ap. J.-C. à Saint-Maurice-de-Ventalon (Lozère). *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 19, 1986, p. 337-350.

Dechelette 1914 : DECHELETTE (J.). — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. 2-Archéologie celtique ou protohistorique*.

Dietsch 1996 : DIETSCH (M.-F.). — Gathered fruits and cultivated plants at Bercy (Paris), a Neolithic village in a fluvial context. *Vegetation History and Archaeobotany*, t. 5, n°1-2, 1996, p. 89-97.

Dietsch-Sellami 2001 : DIETSCH-SELLAMI (M.-F.). — *Milieux humides pré- et protohistoriques dans le Bassin Parisien : l'étude des diaspores*. Villeneuve d'Asq : Presses Universitaires du Septentrion, 2001.

Dietsch-Sellami 2001 : DIETSCH-SELLAMI (M.-F.), MATTERNE (V.). — Les graines et les fruits. In : MISKOVSKY (J.-C.). — *La géologie de la préhistoire : méthodes, techniques, applications*. Maison de la Géologie, Paris, 2001 p. 717-727.

Deberge et al. 2009 : DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.), BLONDEL (F.), CAILLAT (P.). — L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan. *Revue archéologique du Centre de la France*, 48, 2009. URL : <http://racf.revues.org/1280>

Delestre, Flambard Hericher 1995 : DELESTRE (X.), FLAMBARD HERICHER (A.-M.). — La céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France. *Sociabilité, Culture et Patrimoine. Cahiers techniques du GRHIS*. Publications de l'Université de Rouen, n° 202, 1995.

Delestrée, Tache 2002 : DELESTRÉE (L.-P.), TACHE (M.). — *Nouvel Atlas des monnaies gauloises I, de la Seine au Rhin* (Saint-Germain-en-Laye), 2002.

Delestrée, Tache 2007 : DELESTRÉE (L.-P.), TACHE (M.). — *Nouvel Atlas des monnaies gauloises III, la Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique* (Saint-Germain-en-Laye), 2007.

Dervin 2009 : DERVIN (S.). — *Étude céramologique du bastion nord-est du château de Falaise*. CRAHAM (centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales) 2009. (unpublished).

Derøux, Dufournier 1991 : DEROEUX (D.), DUROURNIER (D.). — Réflexions sur la diffusion de la céramique très décorée d'origine française en Europe du nord-ouest XIII-XIVe siècles. *Archéologie médiévale* 21, p. 163-77.

Dufraisse 2002 : DUFRAISSE (A.). — *Les habitats littoraux néolithiques des lacs de Chalain et Clairvaux (Jura, France) : collecte du bois de feu, gestion de l'espace forestier et impact sur le couvert arboréen entre 3700 et 2500 av. J.-C.* Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté 2002. 349 p.

Durham 2005 : DURHAM (E.). — Les briques et les tuiles. In : CUNLIFFE (B.), GALLIOU (P.). — *Les fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes d'Armor. Volume 2 : Le site: de la préhistoire à la fin de l'Empire gaulois.* Oxford University School of Archaeology, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Oxford, 2005, p. 338-344. (monograph ; 63).

Durham 2005 : DURHAM (E.). — Les céramiques communes. In : CUNLIFFE (B.), GALLIOU (P.). — *Les fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes d'Armor. Volume 2 : Le site: de la préhistoire à la fin de l'Empire gaulois.* Oxford University School of Archaeology, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Oxford, 2005. (monograph ; 63).

Durham 2007 : DURHAM (E.). — La poterie médiévale. In : CUNLIFFE (B.), GALLIOU (P.). — *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Cotes-d'Armor. Vol 3 : Du quatrième siècle ap. J.-C. à aujourd'hui.* Oxford University School of Archaeology, Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale. Oxford, 2007. (monograph ; 65).

Earwood 1990 : EARWOOD (C.). — The wooden artefacts from Loch Glashan crannog, Mid Argyll. *Proc. Soc. Antiq. Scot.*, 120, 1990, p. 79-94.

Earwood 1991 : EARWOOD (C.). — Two Early Historic bog butter containers. *Proc. Soc. Antiq. Scot.*, 121, 1991, p. 231-240.

Earwood 1993 : EARWOOD (C.). — *Domestic Wooden Artefacts in Britain and Ireland from Neolithic to Viking times.* University of Exeter Press, 1993. 300 p.

Earwood 1998 : EARWOOD (C.). — Typology of Bronze Age wooden containers: new dating evidence from Islay. *Proc. Soc. Antiq. Scot.*, 128, 1998, p. 161-166.

Easson 1988 : EASSON (A.H.). — *Central and East Gaulish mould-decorated samian ware in the Royal Ontario Museum.* Royal Ontario Museum, Toronto.

Elias 1994 : ELIAS (S.A.). — *Quaternary Insects and their Environment.* Smithsonian Institution Press, Washington, 1994. 284 p.

Faublee 1946 : FAUBLEE (J.). — *L'Ethnographie de Madagascar.* Éditions de France et d'outre-Mer, 1946. 169 p.

Faucheux et al. 2001 : FAUCHEUX (M.), LEBRUN (D.), SADORGE (A.). — *Les insectes du bois.* Nantes, 2001. 354 p. (2ième supplément Hors Série du Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France).

Ferdière, Villard 1993 : FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.). — *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges,* Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus, 1993, p. 85-90. (7^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France).

Feugère 1985 : FEUGÈRE (M.). — Le seau en bois de la nécropole gauloise et gallo-romaine de Roanne. *Cahiers Archéologiques de la Loire*, 4-5, 1985, p. 71-78.

Feugère 1989 : FEUGÈRE (M.) dir. — *Le verre pré-romain en Europe occidentale*. Montagnac : éditions Monique Mergoïl, 1989.

Feugère 1992 : FEUGÈRE (M.). — Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 151-176.

Feugère, Py 1989 : FEUGÈRE (M.), PY (M.). — Les bracelets en verre de Nages (Gard) (Les Castels, fouilles 1958-1981). In : FEUGÈRE (M.) dir. — *Le verre pré-romain en Europe occidentale*. Montagnac : éditions Monique Mergoïl, 1989, p. 153-167.

Feugère 2000 : FEUGÈRE (M.). — La longueur des *tegulae* : un indice chronologique ? *Instrumentum*, n°11, juin 2000, p. 24-25.

Feugère 1985 : FEUGÈRE (M.). — Le seau en bois de la nécropole gauloise et gallo-romaine de Roanne. *Cahiers Archéologiques de la Loire*, -5, 1985, p.71-78.

Ferdière et al. 2006 : FERDIÈRE (A.), MARLRAIN (F.), MATTERNE (V.), MÉNIEL (P.), NISSEN-JAUBERT (A.) avec coll. PRADAT (B.). — *Histoire de l'agriculture en Gaule. 500 av. J.-C. 1000 ap. J.-C.* Paris : Errance, 2006. 231 p.

Filippo 2004 : FILIPPO (R. de). — La brique et les matériaux de construction en terre cuite à l'époque romaine. In : BESSAC (J.-C.), CHAPELOT (O.) FILIPPO (R. de), FERDIÈRE (A.), JOURNOT (F.), PRIGENT (D.), SAPIN (C.), SEIGNE (J.). — *La construction les matériaux durs : pierre et terre cuite*. Paris, Errance, 2004, p. 97-116.

Ferrette 2003 : FERRETTE (R.). — *La Céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côte-d'Armor)*. Montagnac : Éditions Monique Mergoïl, 2003.

Ferrette et al. 2008 : FERRETTE (R.), DUPRÉ (M.), LABAUNE-JEAN (F.), LE CLOIREC (G.), SIMON (L.). — *Taden (22), ZAC des Alleux (Parcelle 1747, section D). Rapport final d'opération*. Rennes : INRAP/ SRA Bretagne, 2008, inédit.

Fichet de Clairfontaine 1996 : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : MSH, 1996. 165 p. (DAF ; 55).

Fichtl 2004 : FICHTL (S.). — *Les peuples gaulois IIIe-Ier siècles av. J.-C.* Paris : Éditions Errance, 2004. 168 p. (Collections les Hespérides).

Fremault 1966 : FREMAULT (Y.). — *Les cimetières gallo-romains de Remagne, Remagne-Rondu et Sainte-Marie-Laneuville*. Centre National de Recherches Archéologique en Belgique, Brussels.

Gaudin 2004 : GAUDIN (L.). — *Les transformations spatio-temporelles de la végétation du nord-ouest de la France depuis la fin de la dernière glaciation. Reconstitutions paléopaysagères*. Thèse de doctorat de l'Université de Rennes 1, 2 volumes, 2004. 763 p.

Gebhard 1989a : GEBHARD (R.). — Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre. In : FEUGÈRE (M.) dir. — *Le verre pré-romain en Europe occidentale*. Montagnac : éditions Monique Mergoïl, 1989, p. 73-83.

Gebhard 1989b : GEBHARD (R.). — *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching, Bd 11, Stuttgart 1989.

Giorgi 2009 : GIORGI (J.). — Les restes de plantes carbonisés. *In* : POURIEL (R.). — *Bruay-la-Buissière – Sentier Wargnier*. Archéopole.

Giot, Querré 1986 : GIOT (P.-R.), QUERRÉ (G.). — Les poteries armoricaines à spicules. *Les Dossiers du Ce.R.A.A.* 14, 1986, p. 1-12.

Giot et al. 1986 : GIOT (P.-R.), QUERRÉ (G.), MORZADEC (H.). — Glanes céramologiques finistériennes. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, vol. 115, 1986, p. 79-94.

Giot, Morzadec 1996 : GIOT (P.-R.), MORZADEC (H.). La poterie onctueuse. *In* : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : MSH, 1996, p. 113-126. (DAF ; 55).

Goulpeau 1988 : GOULPEAU (L.). — Introduction à une étude métrologique des tuiles et briques gallo-romaines en argile cuite. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, CSA/CNRS, 1988, p. 97-107.

Goulpeau, Le Ny 1989 : GOULPEAU (L.), LE NY (F.). — Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, CSA/CNRS, 1989.

Greig 1982 : GREIG (J.). — The interpretation of pollen spectra from urban archaeological deposits. *In* : HALL, (A.R.) dir., KENWARD (H.K.) dir. — *Environmental archaeology in the urban context*. *CBA Research Report*, 43, 1982, p. 47-65.

Grenouiller 1993 : GRENOUILLER (B.). — *Les traces d'outils à bois de l'Antiquité à nos jours. Mise en évidence, enregistrement, terminologie, interprétation, contribution à un répertoire*. Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies d'Archéologie des périodes historiques, Université Paris I, 1993. 255 p. Inédit

Gruet et al. 2007 : GRUET (M.) présenté par AUBIN (G.), BOUVET (J.-P.), LEVILLAYER (A.), SIRAUDEAU (J.). — L'utilisation du bois au village Laténien des Pichelots. *Revue Archéologique de l'Ouest* 24, 2007, p. 111-120.

Guillaumet 1996 : GUILLAUMET (J.-P.). — *L'artisanat chez les Gaulois*. Paris : Éditions Errance, 1996. 127 p.

Guillier 2004 : GUILLIER (G.). — Un petit habitat ouvert de l'Age du Fer à « La Dugerie », commune de la Gaubretière (Vendée). *Revue Archéologique de l'Ouest* 21, 2004, p. 55-61.

Hallavant 2011 : HALLAVANT (C.). — Étude Carpologique du Château de Falaise (Calvados). *In* : BROWN (R.), CARRÉ (G.). — *Fouille préventive et étude archéologique d'une partie des élévations de la fortification*. Rapport final d'opération. Carpiquet : Oxford Archéologie Grand Ouest, DRAC Basse-Normandie – SRA, 4 vol., 2011 p. 172-179.

Hamon 2009 : HAMON (C.). — Les objets en pierre : étude technique et fonctionnelle. *In* : MENEZ 2009, p. 307-32.

Hanf 1983 : HANF (M.). — *The Arable Weeds of Europe*. Ludwigshafen 1983.

Hannoyer 2002 : HANNOYER (A.). — *Étude de lots de charbons de bois issus du site de Paule*. Rapport d'étude dactylographié, UMR 6566 de Rennes 2002. 35 p.

Hargrave 2009 : HARGRAVE (F.). — The Hallaton Treasure: evidence of a new kind of shrine ? *Current Archaeology* 236, 2009, p. 36-41.

Hartley, Dickinson 2008 : HARTLEY (B.R.), DICKINSON (B.M.). — *Names on terra sigillata: an index of makers' stamps and signatures on Gallo-Roman terra sigillata (samian ware). Volume 3 (Certianus to Exsobano)*. London, Institute of Classical Studies, 2008.

Haselgrove 2006 : HASELGROVE (C.) dir. — *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006. 280 p., 103 ill. (Bibracte : 12/4).

Haselgrove 2007 : HASELGROVE (C.) — The age of enclosure: Later Iron Age settlement and society in northern France. In : HASELGROVE (C.) éd, MOORE (T.) éd. — *The Later Iron Age in Britain and beyond*. Oxford : Oxbow, 2007, p. 492-522.

Healy, 1988 : HEALY (F.). — The Anglo-Saxon cemetery at Spong Hill, North Elmham. Part VI: Occupation in the seventh to second millennia BC. Gressenhall : Norfolk Archaeological Unit. *East Anglian Archaeology* 39, 1988.

Hillman 1984 : HILLMAN (G.). — Traditional husbandry and processing of archaic cereals in recent times : the operations, products and equipment which might feature in sumerian texts, Part 1 : the glume wheats. *Bulletin on Sumerian agriculture*, t. 1, 1984, p. 114-152.

Hillman 1985 : HILLMAN (G.). — Traditional husbandry and processing of archaic cereals in recent times, Part 2 : the free-threshing cereals. *Bulletin on Sumerian agriculture*, t. 2, 1985, p. 1-31.

Hillman 1991 : HILLMAN (G.). — Phytosociologie and ancien tweed floras : taking account of taphonomy and changes in cultivation methods. In : HARIS (D. R.), THOMAS (K.D.). — *Modelling ecological change*. Université College London, Londres, 1991, p. 27-40.

Hingualt, Le Goff 1998 : HINGUALT (S.), LE GOFF (E.). — Un site de l'Age du Fer stratifié en milieu rural : l'établissement de Keralio à Pont-l'Abbé (Finistère). *Revue Archéologique de l'Ouest* 15, 1998, p. 59-114.

Hofmann [sans date] : HOFMANN (B.). — *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*. Groupe d'Archéologie Antique du Touring Club de France. Notice technique n°21 et 22, 1971 et 1972.

Hoffmann 1950 : HOFFMANN (A.). — *Coléoptères Curculionides*. Vol. 1. Paris : Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, 1950, p. 1-486. (Faune de France ; 52).

Hoffmann 1954 : HOFFMANN (A.). — *Coléoptères Curculionides*. Vol. 2. Paris : Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, 1954, p. 487-1208. (Faune de France ; 59).

Hoffmann 1958 : HOFFMANN (A.). — *Coléoptères Curculionides*. Vol. 3. Paris : Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, 1958, p. 1209-1839. (Faune de France ; 62).

Huckerby, Graham 2009 : HUCKERBY (E.), GRAHAM (F.). — Waterlogged and charred plant remains. In : HOWARD-DAVIS (C.) ed. — *The Carlisle Millennium project: Excavations in Carlisle 1998-2001: The finds*. Oxford : Lancaster Imprints 15, vol. 2 et 3, 2009.

Huntley, Hillam 2000 : HUNTLEY (J.), HILLAM (J.). — Environmental Evidence. In : BUXTON (C.), HOWARD-DAVIS (C.) ed. — *Bremetenacum Excavations at Roman Ribchester 1980, 1989-1990*. Lancaster : Lancaster Imprints, 9, 2000.

Husi 1997 : HUSI (P.). — Périodisation et essai de détermination des céramiques locales et importées utilisées à Tours du X^{IV}e au X^{VII}e s. à partir des fouilles récentes. *Archéologie Médiévale*, t. XXVI, 1997, p. 145-199.

Jacamon 1996 : JACAMON (M.). — *Guide de dendrologie. Arbres, arbustes, arbrisseaux des forêts françaises*. Nancy, 1996.

Jacomet 2006 : JACOMET (S.). — *Identification of cereal remains from archaeological sites*. 2nd édition. Archaeobotany Lab IPAS, Basel University, 2006. 61 p.

Jacquat 1988 : JACQUAT (C.). — *Hauterive-Champréveyres, 1. Les plantes de l'âge du Bronze. Catalogue des fruits et des graines*. Neuchâtel, 1988. (Archéologie neuchâteloise ; 7).

Jacquot 1955 : JACQUIOT (C.). — *Atlas d'anatomie des bois de conifères*. Institut National du Bois, Paris. 133 p. 64 pl.

Jacquot 1973 : JACQUIOT (C.). — *Atlas d'anatomie des bois des Angiospermes (Essences feuillues)*. Tome I Textes et tome II planches. Paris : Centre Technique du Bois, 1973. 175 p. 72 pl.

Jeannel 1941-1942 : JEANNEL (R.). — *Coléoptères Carabiques*. Vol. 1 & 2. Paris : Librairie de la Faculté des Sciences, 1941-1942. 1173 p. (Faune de France ; 39 & 40).

Jersey 1994 : JERSEY (P. de). — *Coinage in Iron Age Armorica*. Oxford, 1994.

Jones 1981 : JONES (M.). — The Development of Crop Husbandry. In : JONES (M.), DIMBLEBY (G.) eds. — *The Environment of Man : the Iron Age to the Anglo-Saxon Period*. BAR British Series 87, 1981, p. 95-127.

Katz et al. 1965 : KATZ (N.J.), KATZ (S.V.), KIPANI (M.G.). — *Atlas and keys of fruits and seeds occurring in Quaternary deposits of the USSR*. Moscow. 1965.

Keay, Jones 1982 : KEAY (S.J.), JONES (L.). — Differentiation of early Imperial amphora production in Hispania Tarraconensis. In : *Current research in ceramics: thin-section studies*. Ed. C. Johns and T. Potter, British Museum Occasional Paper 32, British Museum, London, 1982, p. 45-61.

Koch 1989-1992 : KOCH (K.C.). — *Die Käfer Mitteleuropas, Ökologie 1, 2 et 3*. Goecke & Evers, Krefeld, 1989-1992. 440 p. 382 p. 389 p.

Kolchin 1989 : KOLCHIN (K.). — *Wooden artifacts from Medieval Novgorod*. BAR International Series 495, 1989.

Koroshev 2007 : KOROSHEV (A.S.). — Agriculture. In : BRISBANE (M.), HATHER (J.). — *Wood Use in Medieval Novgorod*. Owbow Books, 2007, p. 119-123

Koroshev 2007 : KOROSHEV (A.S.). — Household objects. *In* : BRISBANE (M.), HATHER (J.). — *Wood Use in Medieval Novgorod*. Owbow Books, 2007, p. 263-277.

Kublo 2007 : KUBLO (E.K.). — Spinning and weaving. *In* : BRISBANE (M.), HATHER (J.). — *Wood Use in Medieval Novgorod*. Owbow Books, 2007p. 136-157.

Küster 1991 : KÜSTER (H.). — Phytosciology and archaeobotany. *In* : HARIS (D.R.), THOMAS (K.D.). — *Modelling ecological change*, Université College London, Londres, 1991, p. 17-25.

Lambert 1996 : LAMBERT (G.). — Recherches de signaux anthropiques dans des séries dendrochronologiques du Moyen-Age. *In* : COLARDELLE (M.) dir. — *L'homme et la nature au Moyen-Age, Paléo-environnement et sociétés européennes : Ve Congrès International de la Société d'Archéologie Médiévale*, Grenoble, oct. 1993. Paris : Errance, 1996, p. 143-150. (Archéologie aujourd'hui).

Lambert et al. 1996 : LAMBERT (G.), BERNARD (V.), DOUCERAIN (C.), GIRARDCLOS (O.), GUIBAL (F.), LAVIER (C.), SZEPERTISKY (B.). — French regional oak chronologies spanning more than 1000 years. *In* : DEAN (S.S.), MEKO (D.M.), SWETNAM (T.W.) ed. — *Proceedings of the International Conference on Tree Rings, Environment and Humanity : Relationships and Processes*, May 1994, RADIOCARBON, University of Tucson, Arizona, 1996 p. 821-932.

Lambert 1996 : LAMBERT (G.). — La dendrochronologie, mémoire de l'arbre. *In* : EVIN (J.), LAMBERT (G.N.), LANGOUËT (L.), LANOS (P.), OBERLIN (C.). — *La datation en laboratoire*. Paris : Errance, 1996, p. 13-69. (Collection « Archéologique »).

Lambert 2006 : LAMBERT (G.). — *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps. Le logiciel Dendron II et le projet Historic Oaks*. HDR, Université de Franche-Comté, Besançon, 2 vol., 2006. 105 p. et 206 p.

Lambinon et al. 2004 : LAMBINON (J.), DELVOSALLE (L.), DUVIGNEAUD (J.). — *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermaphytes)*. Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise, 5e édition, 2004.

Lamboglia 1955 : LAMBOGLIA (N.). — Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana. *Rivista Studi Liguri* 21, 1955, p. 252-60.

Langouët 1990 : LANGOUËT (L.). — Les artisanats armoricains au deuxième âge du Fer. 1990, p.85-95. (Supplément n°3 de la *Rev.archéol.Ouest*).

Langouët 1996 : LANGOUËT (L.). — Le passage du Pré-Romain au Gallo-Romain dans les campagnes de la Haute Bretagne. *Revue archéologique de Picardie*, No. Spécial 11, 1996, p. 233-243.

Langouët et al. 1996 : LANGOUËT (L.), BIZIEN-JAGLIN (C.), LANOS (P.). — Ateliers carolingiens dans le nord de la haute Bretagne. *In* : FICHET DE CLAIRFONTAINE dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : MSH, 1996. (DAF ; 55).

Langouët, Meury 1976 : LANGOUËT (L.), MEURY (J.-L.). — Les éléments de la machinerie gallo-romaine d'Alet, *Dossiers du CeRAA n°4*, pp.113-126.

Laubenheimer 1985 : LAUBENHEIMER (F.). — *La production des amphores en Gaule narbonnaise sous le Haut Empire*. Centre de Recherches d'Histoire Ancienne 66 Paris 1985.

Laubenheimer 1989 : LAUBENHEIMER (F.). — Les Amphores gauloises sous l'Empire : Recherche nouvelles sur leur production et leur chronologie. In : *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*. Rome, 1989, p. 105-38. (Collection de l'École Française de Rome ; 114)

Laubenheimer 1992 : LAUBENHEIMER (F.) éd. — *Les Amphores en Gaule. Production et circulation*. Centre de Recherches d'Histoire Ancienne 116. Besançon : Université de Besançon, 1992.

Laubenheimer 2001 : LAUBENHEIMER (F.). — L'atelier de Sallèles d'Aude et son évolution dans le temps. In : LAUBENHEIMER (F.). — *20 Ans de recherches à Sallèles d'Aude*. Paris : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2001, p. 11-24. (Série Amphores).

Le Boulanger, Labaune 2002 : LE BOULANGER (F.), LABAUNE (F.). — Le site du Bédée « Béziers » (Ille-et-Vilaine). Approche méthodique de la périphérie d'un établissement rural Gallo-Romain et étude de mobilier. *Revue Archéologique de l'Ouest* 19, 2002, p. 61-85.

Le Digol, Bernard 2003 : LE DIGOL (Y.), BERNARD (V.). — Les maisons à pans de bois vues par la dendrochronologie. In : *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, t. 26, 2003, p. 166-170.

Le Digol, Bernard 2005 : LE DIGOL (Y.), BERNARD (V.). — Dendro-archéologie sur le site de Pineuilh, « La Mothe » (Gironde) : dynamique de l'activité constructrice, cycles d'exploitation forestière et gestion des bois d'œuvre, Rapport d'étude dendroarchéologique. In : PRODEO (F.) dir. — *Pineuilh, « La Mothe »*. Rapport final d'opération, Inrap, 2005.

Le Digol, Bernard 2009 : LE DIGOL (Y.), BERNARD (V.). — Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire. In : *La conservation-restauration des structures en bois, application au patrimoine bâti : des journées techniques internationales Bois, Metz, 29-31 mai 2008* : 2009, p. 28-32. (Cd'Icomos France).

Lefort 2008 : LEFORT (A.). — *Les Relations trans-Manche à la fin de l'âge du Fer : contributions et perspectives à travers l'étude du site d'Urville-Nacqueville (Manche)*. Mémoire de Master 2, Université de Bourgogne, Dijon, 2008.

Lefort, Marcigny 2008 : LEFORT (A.), MARCIGNY (C.). — Reprise des études sur le site de l'âge du Fer d'Urville-Nacqueville : bilan documentaire et perspectives de recherches. In : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Quatrième année de recherches*, Beaumont-Hague, 2008, p. 63-123.

Le Goff 2007 : LE GOFF (E.). — Découverte d'un habitat du groupe de la fin de la période gauloise chez les Osismes : Nouvelles perspectives pour aborder l'occupation du sol et la structuration du territoire laténien du secteur de Quimper (Finistère). In : *Aremorica, Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, n° 1, Brest : Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2007, p. 9-14.

Lejars 1994 : LEJARS (T.). — *Gournay III. Les fourreaux d'épées : le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*. Paris, 1994.

Lejars 1996 : LEJARS (T.). — L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1996, p. 79-103.

Le Nagard 2005 : LE NAGARD (H.). — Le mobilier en lignite de l'âge du Fer dans le massif armoricain et ses marges. *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, 33, 2005, p. 55-78.

Le Ny 1991 : LE NY (F.). — Les ateliers de tuiliers gallo-romains en Haute-Bretagne. État des connaissances en 1990. In : LAUGOUËT (L.) éd. — *Terroirs, Territoires et Campagnes Antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Traitement et synthèse des données*. Rennes, 1991, p. 215-224. (Suppl. à la Revue Archéologique de l'Ouest ; 4).

Le Ny 1993 : LE NY (F.). — *Un atelier gallo-romain de productions céramiques à Tressé. Synthèse de quatre années de recherches 1986-1989*, Saint-Malo, 1993.

Lieutaghi 2004 : LIEUTAGHI (P.). — *Le livres des arbres, arbustes et arbrisseaux*. Actes Sud, 2004. 1322 p.

Lyding Will 1982 : LYDING WILL (E.). — Greco-Italic Amphoras. *Hesperia* 51.3, 1982, p. 338-356.

Manning 1985 : MANNING (W.H.). — *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*. London : British Museum, 1985.

Marcigny et al. 2004 : MARCIGNY (C.), LEPAUMIER (H.), CARPENTIER (V.), CLÉMENT-SAULEAU (S.), ZECH-MATTERNE (V.), GAUMÉ (É.), GHESQUIÈRE (E.), GIAZZON (D.). — Un établissement agricole à caractère « aristocratique » du second âge du Fer à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados). *Revue archéologique de l'Ouest*, 21, 2004, p. 63-94.

Märkle, Rösch 2008 : MÄRKLE (T.), RÖSCH (M.). — Experiments on the effects of carbonization on some cultivated plant seeds. *Vegetation history and archaeobotany*, t. 17, n°1, 2008, p. 257-263.

Marinval 1999 : MARINVAL (P.). — Les graines et les fruits : la carpologie. In : BOURQUIN-MIGNOT (C.), BROCHIER (J.-É.), CHABAL (L.), CROZAT (S.), FABRE (L.), GUIBAL (F.), MARINVAL (P.), RICHARD (H.), TERRAL (J.-F.), THÉRY-PARISOT (I.). — *La botanique*. Paris : éditions Errance, 1999, p. 105-137. (Collection « Archéologiques »).

Marcoux 2010 : MARCOUX (N.). — Les données anthracologiques. In : HINGANT (S.) dir. — *Les structures à pierres chauffées du Néolithique moyen de Montauban (Carnac, Morbihan) : feux domestiques, feux rituels ? Rapport d'opération, Fouille archéologique, INRAP Grand Ouest*, 2010 p. 116-155.

Marguerie 1990 : MARGUERIE (D.). — L'environnement à l'âge du Fer en Armorique. p. 115-120, 1990. (*Rev.archéol.Ouest*, Supplément n°3).

Marguerie 1992 : MARGUERIE (D.). — Charbons de bois et paléoenvironnement Atlantique. *AGORA Dossier n°2*, 1992, p. 15-19.

Marguerie, Hunot 1992 : MARGUERIE (D.), HUNOT (J.-Y.). — Étude anatomique du bois des principales Papilionacées armoricaines, histoire de la lande régressive. *Bull. Soc. bot. Fr.*, 139, *Actual. Bot.* 2, 1992, p. 343-360.

Marguerie 1992 : MARGUERIE (D.). — Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques. Rennes, 1992. 262 p. (Travaux du Laboratoire d'Anthropologie ; 40).

Marguerie 1999 : MARGUERIE (D.). — L'environnement des sociétés du Néolithique et de l'Age du Bronze en Bretagne centrale : apport des études polliniques. In : BRIARD (J.), TUARZE (M.), MARGUERIE (D.), ONNEE (Y.). — *Néolithique, Age du Bronze et paléoenvironnement en Bretagne centrale*. Rennes, 1999, p. 75-100. (Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes ; 42).

Marguerie, Hunot 2007 : MARGUERIE (D.), HUNOT (J.-Y.). — Charcoal analysis and dendrology : data from archaeological sites in north-western France. *Journal of Archaeological Science*, 2007, p. 1417-1433.

Marguerie 2009 : MARGUERIE (D.). — *Interactions sociétés-milieus dans le nord-ouest de la France à l'Holocène récent : méthodologie et données archéobotaniques*. Habilitation à diriger des recherches (H.D.R.), Université de Rennes 1, 18 décembre 2009. 440 p.

Mårtensson et al. 2006 : MÅRTENSSON (L.), ANDERSSON (E.), NOSH (M-L), BATZER (A.). — *Technical Report Experimental Archaeology Part 2:2 Whorl or bead? Tools and Textiles – Texts and Contexts Research Programme The Danish National Research Foundation's Centre for Textile Research (CTR) University of Copenhagen*
URL: http://ctr.hum.ku.dk/tools/Technical_report_2-2__experimental_arcaheology.PDF/

Matterne 2003 : MATTERNE (V.). — Nouvelles données carpologiques relatives à la période gallo-romaine en Picardie et Île-de-France. In : *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraire*, Actes du colloque international AGER V (septembre 200). Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon 2003, p. 241-269. (Annales littéraires, 764, série « Environnement, sociétés et archéologie » ; 5)

Maurizio 1932 : MAURIZIO (A.). — *Histoire de l'alimentation végétale depuis la préhistoire jusqu'à nos jours*. Paris : Payot, 1932. 663 p.

Mazeau 2004 : MAZEAU (A.). — Histoire d'anniles. *Monde des Moulins*, N° 8, Avril 2004, p. 5-7.

Meffre, Meffre 1992 : MEFFRE (J.-C.), MEFFRE (P.). — L'atelier augustéen d'amphores et de céramiques de Sainte-Cecile-les-Vignes (Vaucluse). In : LAUBENHEIMER (F.) éd. — *Les amphores en Gaule: production et circulation*. Besançon : Éditions Centres de recherches d'Histoire Ancienne 116, Université de Besançon.

Menez et al. 1990 : MENEZ (Y.), DAIRE (M.-Y.), HYVERT (j.), LANGOUËT (L.), LE BIHAN (J.-P.), TANGUY (D.). - Les Bâtiments de l'âge du Fer en Armorique. In : DUVAL (A.) ed., LE BIHAN (J.-P.) ed., MENEZ (Y.) ed.- *Les Gaulois d'Armorique : la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du XII colloque de l'AFEAF, Quimper 1988, Rennes. ADRAOF, 1990, p. 121-137.

Menez 1996 : MENEZ (Y.) dir. — *Une ferme de l'Armorique gauloise. La Boissanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1996. 266 p. (DAF ; 58).

Menez, Harramon 1997 : MENEZ (Y.), HARRAMON (J.C.). — L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes-d'Armor). *Gallia*, t. 54. Paris : Éditions du CNRS, 1997, p. 119-155.

Menez 2009 : MENEZ (Y.). — *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*. Thèse, Université de Paris I- Panthéon Sorbonne, UFR d'archéologie, 1132 p.

Menessier-Jouannet 1991 : MENNESSIER-JOUANNET (C.). — Un four de potier de La Tène Finale à Lezoux (Puy-de-Dôme). *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 30, 1991, p. 113-126.

Metzler 1993 : METZLER (J.). — Les sépultures de l'aristocratie en Gaule Belgique. 1993, p. 267-277. (*Rev.archéol.Ouest*, Supplément n°6).

Mille 1996 : MILLE (P.). — L'usage du bois vert au Moyen Age : de la contrainte technique à l'exploitation organisée des forêts. In : COLARDELLE (M.) dir. — *L'homme et la nature au Moyen-Age, Paléo-environnement et sociétés européenne* : Ve Congrès International de la Société d'Archéologie Médiévale, Grenoble, oct. 1993. Paris : Errance, 1996, p. 166-170. (Archéologie aujourd'hui).

Morris 1979 : MORRIS. — *Agricultural Buildings in Roman Britain*. BAR British Series, 70, Oxford, 1979.

Moscatti 1991 : MOSCATI (S.). — *Les Celtes*. Ed. Bompiani, Milan. 1991. 795 p.

Munro 1890 : MUNRO (R.) — *The lake dwellings of Europe*. Ed. Cassell & Company limited, 1890. 600 p.

Nicolardot, Guigon 1991 : NICOLARDOT (J.-P.), GUIGON (P.). — Une forteresse du Xème siècle : le camp de Péran à Plédran (Côtes d'Armor). *Revue Archéologique de l'Ouest* 8, 1991, p. 123-157.

Noël, Bocquet 1987 : NOËL (M.), BOCQUET (A.). — *Les Hommes et le Bois, Histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours*. Éd. Hachette, 1987. 347 p.

Orton, Tyers 1990 : ORTON (C.R.), TYERS (P.A.). — Statistical analysis of ceramic assemblages. *Archeologia e Calcolatori* 1, 1990, p. 81-110.

Oswald, Pryce 1920 : OSWALD (F.), PRYCE (T.D.). — *An introduction to the study of terra sigillata treated from a chronological standpoint*. London. Longman 1920.

Paradis 2007 : PARADIS (S.). — Étude dendro-anthracologique : une approche méthodologique pour l'étude du calibre des bois. Mémoire de Master 2, Université de Dijon. 64 p.

Parker 1992 : PARKER (A.J.). — *Ancient shipwrecks of the Mediterranean and the Roman provinces*. British Archaeological Reports, International Ser. 580, Tempus Reparatum, Oxford, 1992.

Passelac 2001 : PASSELAC (M.). — Deux fours de potiers augustéens du *Vicus Eburomagus* (Bram, Aude). In : LAUBENHEIMER (F.) éd. — *20 Ans de recherches à Sallèles d'Aude*. Paris : Presses Universitaires Franc-Comtoises, Série Amphores, 2001, p. 143-158.

Pasternak 1991 : PASTERNAK (R.). — Hafer aus dem mittelalterlichen Schleswig, *Offa*, 48, 1991, p. 363-380.

Paulin-Desormeaux 1875 : PAULIN-DESORMEAUX (A.O.) & (OTT H.). — *Nouveau manuel complet du tonnelier et du jaugeage*. Paris Librairie encyclopédique de Roret, 1875. 319 p.

Pautreau 1999 : PAUTREAU (J.-P.). — *Antran, Un ensemble aristocratique du premier siècle*. Poitiers : Edition « Regards sur les collections », musée Sainte-Croix, 1999. 109 p.

Peacock 1977 : PEACOCK, (D.P.S.). — Recent discoveries of Roman amphora kilns in Italy. *Antiquaries Journal* 57, 1977, p. 262-9.

Peacock, Williams 1986 : PEACOCK (D.P.S.), WILLIAMS (D.). — *Amphorae and the Roman economy: an introductory guide*. Longman Archaeology Series, Longman, London 1986.

Penez 1990 : PENEZ (J.-M.). - Archéologie de la maison paysanne, *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* 21, p. 181-192

Peytremann 2003 : PEYTREMANN (É.). — *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*. Paris : t. XIII des mémoires publiés par l'A.F.A.M., 2003, 2 vol. : 453 et 440 p.

Philippon et al. 2006 : PHILIPPON (D.), PRELLI (R.) POUX (L.). — *La flore des Côtes-d'Armor*. Ed. Siloë. 566 p.

Pilcher 1987 : PILCHER (J.-R.). — A 700 year dating chronology for Northern France. In : WARD (R.G.W.). — of tree-ring studies : current research in dendrochronology and related subjects. *British Archaeological Report*, Oxford, Int. Series 333, 1987, p. 127-139.

Pline l'ancien, André 1962 : PLINE L'ANCIEN, ANDRÉ (J.). — *Histoire naturelle* (livre XVI). Paris : Les Belles Lettres, 1962. 198 p.

Ploufragan villa, 2012, *Une villa gallo-romaine à Ploufragan*, InRAP site web: <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Sites-archeologiques/p-8285-Une-villa-gallo-romaine-a-Ploufragan.htm>

Poisson, Schwien 2003 : POISSON (J.-M.), SCHWIEN (J.-J.) dir. — *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*. Actes du Colloque de Lons-le-Saunier, 23-25 octobre 1997, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003. 448 p.

Polak 2000 : POLAK (M.). — *South Gaulish terra sigillata with potters' stamps from Vechten*, *Rei Cretariae Fautorum Acta Supplementum* 9, Nijmegen, 2000.

Pommepuy 1999 : POMMEPUY (C.). — Le Matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Age du bronze à la Tène finale : formes et matériaux. *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1999, p. 115-141.

Ponel, Yvinec 1997 : PONEL (P.), YVINEC (J.-H.). — L'archéoentomologie en France. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 68, 1997. p. 31-37.

Ponel et al. 2000 : PONEL (P.), MATTERNE (V.), COULTHARD (N.), YVINEC (J.-H.). — La Tène and Gallo-Roman natural environments and human impact at the Touffréville rural settlement, reconstructed from Coleoptera and plant macroremains (Calvados, France). *Journal of Archaeological Science*, 27, 2000, p. 1055-1072.

Poole 1984 : POOLE (C.). — Objects of baked clay. In : CUNLIFFE (B.). — *Danebury : an Iron Age hillfort in Hampshire*. CBA Research Report, 52, vol. 2, 1984.

Poole 1991 : POOLE (C.). — Objects of baked clay. In : CUNLIFFE (B.), POOLE (C.). — *Danebury : an Iron Age hillfort in Hampshire*. CBA Research Report, 73, vol. 5, 1991.

Poole 2000 : POOLE (C.). — Clay balls. In : BARRETT (J.C.), FREEMAN (P.W.M.), WOODWARD (A.). — *Cadbury Castle Somerset The later prehistoric and early historic archaeology*. English Heritage Archaeological Report 20, 2000.

Poole 2008 : POOLE (C.). — Wall daub, painted plaster and mortar. In : CUNLIFFE (B.), POOLE (C.) 2008. — *The Danebury Environs Roman Programme A Wessex Landscape during the Roman Era. Volume 2 – part 7 Dunkirt Barn, Abbots Ann, Hants, 2005 and 2006*. English Heritage & OUCA Monograph No. 71, 2008.

Poole 2011 : POOLE (C.), LE NY (F.). — Ceramic Building Material and Fired Clay. In : BIDDULPH (E.), SEAGER SMITH (R.), SCHUSTER (J.) LE NY (F.). — *Settling the Ebbsfleet Valley High Speed 1 Excavations at Springhead and Northfleet, Kent The Late Iron Age, Roman, Saxon and medieval landscape, Volume 2: Late Iron Age to Roman finds reports Oxford*. Wessex Archaeology, 2011, p. 313-350.

Poux 2004 : POUX (M.). — *L'âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac : Éd. Monique Mergoïl, 2004. 637 p., 290 fig. (Protohistoire Européenne 8).

Poux et al. 2002 : POUX (M.), DEBERGE (Y.), FOUCRAS (S.), GASC (J.) et PASQUIER (D.), avec GUICHARD (V.) et MALACHER (F.). — L'enclos culturel de Coirent (Puy-de-Dôme): festins et rites collectifs, *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 41, p. 57-110.

Prieto Martinez, Salanova 2009 : PRIETO MARTINEZ (M.P.), SALANOVA (L.). — Coquilles et Campaniforme en Galice et en Bretagne : mécanismes de circulation et stratégies identitaires. *Société Préhistorique Française* 106, 2009, p. 73-93.

Py 1993 : PY (M.). — *Dicocer[1], Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 1993. 624 p. (Lattara ; 6).

Rameau et al. 1989 : RAMEAU (J.C.), MANSION (D.), DUMÉ (G.). — *Flore forestière française, guide écologique illustré, plaines et collines*. T.1, Institut pour le développement forestier, Paris, 1989. 1785 p.

Rameau et al. 1989-1993 : RAMEAU (J.C.), MANSION (D.), DUMÉ (G.). — *Flore forestière française, guide écologique illustré, plaines et collines*. T.1 et 2, Institut pour le développement forestier, Paris, 1989-1993.

Rapin 1999 : RAPIN (A.). — L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du V^e au I^{er} s. av. J.-C. *Gladius*, 19, 1999, p. 33-67.

Raynaud 1993 : RAYNAUD (C.). — Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale. In : PY (M.) dir. — *Dicocer[1], Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 1993, p. 56-57. (Lattara ; 6).

Rigby 1989 : RIGBY (V.). — Pottery from the Iron Age cemetery, in Verulamium. The King Harry Lane Site. *English Heritage Archaeol. Rep.* 12, 1989, p. 112-210.

Rogers 1974 : ROGERS (G.B.). — *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I. Les motifs non figurés*. Paris : CNRS, 1974, (Suppl. à *Gallia* ; XXVIIIe).

Rogers 1999 : ROGERS (G.B.). — *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. II. Les potiers*. Cahier du centre archéologique de Lezoux, Lezoux.

Roux 2006 : ROUX (J.-Cl.). — Relecture du foyer décoré de cercles de Substantion, Castelnau-le-lez, Hérault (2ème moitié du VIe s. av. n. è.). *Documents d'archéologie méridionale*, numéro 28, 2006, [En ligne], mis en ligne le 5 novembre 2006. URL : <http://dam.revues.org/document550.html>.

Ruas 1992 : RUAS (M.-P.). — Les plantes exploitées en France au Moyen Age d'après les semences archéologiques. In : *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Age et à l'époque moderne*. 12e Journées Internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, (Gers), septembre 1990, 1992, p. 9-35.

Ruas, Zech-Matterne 2008 : RUAS (M.-P.), ZECH-MATTERNE (V.) avec la collaboration de DIETSCH-SELLAMI (M.-F.), PRADAT (B.) et PREISS (S.) sous presse. — Les avoines dans les productions agro-pastorales du nord-ouest de la France : données carpologiques et indications textuelles. In : *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux dans le Nord de la France, du Néolithique au Moyen Âge*, actes du colloque du 8-9 octobre 2008 Château de Caen, Musée de Normandie. Presses Universitaires de Caen, sous presse.

Ruas 2010 : RUAS (M.-P.). — Des grains, des fruits et des pratiques : la carpologie historique en France. In : CHAPELOT (J.), POISSON (J.-M.) édés. — *L'archéologie médiévale en France depuis 30 ans*. Actes du colloque international de la Société d'Archéologie Médiévale, Vincennes juin 2006, Publications du CRAHM, Caen, 2010, p. 55-70.

San Juan et al. 1999 : SAN JUAN (G.), MÉNIEL (P.), MATTERNE-ZECH (V.), SAVARY (X.), JARDEL (K.), FORFAIT (N.), JAHIER (I.). — L'occupation gauloise au Nord-Ouest de Caen : l'évaluation en sondage du plateau de Thaon (Calvados). *Revue archéologique de l'Ouest*, 16, 1999, p. 131-194.

Scarre 2001 : SCARRE (C.). — Modeling Prehistoric Populations: The Case of Neolithic Brittany. *Journal of Anthropological Archaeology*, 20, 2001, p. 285-323.

Sealy 1985 : SEALY (P.R.). — *Amphoras from the 1970 excavations at Colchester*. 1985.

Sevrin et al. 1993 : SEVRIN (E.), LACHAUD (S.), MANSOURI (A.). — Anatomie du bois de l'Alisier Torminal. *Rev. For. Fr.* XLV, 1993, p. 289-298.

Schweingrüber 1982 : SCHWEINGRÜBER (F.H.). — *Anatomie microscopique du bois*. Teufen : Ed. Flück-Wirth, 1982. 227 p.

Schweingrüber 1990 : SCHWEINGRÜBER (F.H.). — *Anatomy of European woods : an atlas for the identification of European trees, shrubs, dwarf shrubs*. WSL FNP, Bern Stuttgart, Haupf, 1990. 800 p.

Schweingrüber 1990a : SCHWEINGRÜBER (F.H.). — *Anatomie europäischer Hölzer (Anatomy of european woods)*. WXL, Bern Stuttgart, Haupf, 1990. 799 p.

Schweingrüber 1990b : SCHWEINGRÜBER (F.H.). — *Anatomie microscopique du bois*. Institut Fédéral de Recherche sur la forêt, la neige et le paysage, 3ème édition, 1990. 226 p.

Schweingrüber et al. 2011 : SCHWEINGRÜBER (F.H.), BÖRNER (A.), SCHULZE (E.-D.). — *Atlas of Stem Anatomy in Herbs, Shrubs and Trees*. Springer-Verlag, 2011. 493 p.

Sealey 1985 : SEALEY (P. R.). — *Amphoras from the 1970 excavations at Colchester Sheepen*, Oxford, British Archaeological Reports, British Series 142, 1985.

Sigaut 1981 : SIGAUT (F.). — Identification des techniques de conservation et de stockage des grains. In : GAST (M.), SIGAUT (F.), BRUNETON-GOVERNATORI (A.). — *Les techniques de conservation des grains à long terme : leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, Paris : CNRS, t. 2, 1981, p. 156-180.

Stace 2005 : STACE (C.). — *New Flora of the British Isles*, 2nd Edition, Cambridge, 2005.

Stace 2010 : STACE (C.). — *New Flora of the British Isles*. Cambridge : 3rded., 2010.

Stead 2006 : STEAD (I.M.). — *British Iron Age swords and scabbards*. London. British Museum, 2006.

Swan 1984 : SWAN. — *The Pottery Kilns of Roman Britain*. RCHM Supp. Ser. 5 HMSO, 1984.

Taylor 1981 : TAYLOR (M.). — *Wood in Archaeology*, Shire Archaeology, 1981. 56 p.

Tchernia 1986 : TCHERNIA (A.). — *Le vin de l'Italie romaine*. Rome, 1986.

Thérond 1975-1976 : THÉRON (J.). — *Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard*. Parties I & II. Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes 1975-1976.

Théry-Parisot 2001 : THÉRY-PARISOT (I.). — *Économie des combustibles au Paléolithique*. CNRS Éditions, 2001. 195 p. (Dossier de Documentation Archéologique ; 20).

Tomber, Dore 1998 : TOMBER (R.), DORE (J.). — *The National Roman Fabric Reference Collection : A Handbook*, MOLAS Monograph 2, 1998.

Tour 1892 : TOUR (H. de la). — *Atlas de monnaies gauloises* (Paris), 1892.

Tyers 1999 : TYERS (P.). — *Roman Pottery in Britain*. London, 1999.

Ulbricht 2006 : ULBRICHT (I.). — *Holzfunde aus den mittelalterlichen schleswig Berichte und Studien* 17, 2006. 322 p.

Van den Bosche et al. 2009 : VAN DEN BOSHE (B.), CARPENTIER (V.), MARCIGNY (C.). — Évolution des formes d'exploitation dans la campagne normande (2500-30 av. J.-C.). *Revue Archéologique de l'Ouest* 26, 2009, p. 57-84.

Van der Veen 1991 : VEEN (M.). — Consumption or production ? Agriculture in the Cambridgeshire Fens. In : RENFREW (J.) ed. — *New Light on Early Farming. Recent Developments in Palaeoethnobotany*. Edinburgh, 1991, p. 349-361.

Van der Werff 2003 : VAN DER WERFF (J.H.). — The third and second lives of amphoras in Alphen aan der Rijn, The Netherlands. *Journal of Roman Pottery Studies* 10, 2003, p. 109-116.

Varley, Gradwell 1962 : VARLEY (G.C.), GRADWELL (G.R.). — The effect of partial Defoliation by Caterpillars on the Timber Production of Oak Trees in England. In : *XI Internationaler Kongress für Entomologie*, II, Wien 1960, Sonderdruck aus den Verhandlungen, 1962, p. 211-214.

Visset 1989 : VISSET (L.). — La tourbière de Landemarais en Parigné (Ille-et-Vilaine, France), étude pollinique. *Lejeunia*, nouv. série, n°129, 1989, p. 16-26.

Vital et al. 2007 : VITAL (J.) avec la collaboration de BOUBY (L.), JALLET (F.), REY (P.-J.). — Un autre regard sur le gisement du boulevard périphérique nord de Lyon (Rhône) au Néolithique et à l'Age du Bronze, Secteurs 94.1 et 94.8. *Gallia Préhistoire* 49, 2007, p. 1-126.

Warry 2006 : WARRY (P.). — *Tegulae Manufacture, typology and use in Roman Britain* BAR British Series 417, 2006.

Wells 2006 : WELLS (P.). — Objects, meaning and ritual in the emergence of the oppida. In : HASELGROVE (C.) dir. — *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, p. 139-153. (Bibracte : 12/4).

Williams 2005 : WILLIAMS (D.F.). — Analyses pétrographiques. In : CUNLIFFE (B.), GALLIOU (P.). — *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Cotes-d'Armor. Vol 3 : Du quatrième siècle apr. J.-C. à aujourd'hui*. Oxford University School of Archaeology, Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale. Oxford. Annexe D : E-texte (Monog. ; 65).

Zech-Matterne et al. 2009 : ZECH-MATTERNE (V.), BOUBY (L.) BOUCHETTE (A.), CABANIS (M.), DERREUMAUX (M.), DURAND (F.), MARINVAL (Ph.), PRADAT (B.), DIESTCH-SELLAMI (M.-F.), WIETHOLD (J.). — L'agriculture du VIe au Ier siècle avant J.-C. en France : état des recherches carpologiques sur les établissements ruraux. In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.) dir. — *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Actes du XXXIe colloque de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne), Tome II, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire XXXV), Chauvigny.

